



HAL
open science

Les républiques de François-Vincent Raspail : entre mythes et réalités

Jonathan Barbier

► **To cite this version:**

Jonathan Barbier. Les républiques de François-Vincent Raspail : entre mythes et réalités. Histoire. Université d'Avignon, 2016. Français. NNT : 2016AVIG1159 . tel-01513545

HAL Id: tel-01513545

<https://theses.hal.science/tel-01513545>

Submitted on 25 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

École Doctorale Culture et Patrimoine (ED 537)

Les républiques de François-Vincent Raspail : entre mythes et réalités

Jonathan BARBIER

Thèse pour l'obtention du doctorat en histoire

Membres du jury :

Sylvie APRILE, professeure à l'Université Lille 3

Jean-Claude CARON, professeur à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II

Ludovic FROBERT, directeur de recherche au CNRS à l'ENS Lyon, affecté à la
Maison française d'Oxford

Sudhir HAZAREESINGH, *Fellow and Tutor* en Sciences Politiques à Balliol College,
à l'Université d'Oxford

Frédéric MONIER, professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Natalie PETITEAU, professeure à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et
directrice de thèse

28 novembre 2016

**Les républiques de François-Vincent Raspail :
entre mythes et réalités**

À la mémoire de Maurice Agulhon (1926-2014)

Remerciements

Je remercie Madame Natalie Petiteau d'avoir accepté de prendre la direction de cette thèse. Durant mes années de master et de doctorat, ses conseils précieux, sa disponibilité, son écoute, ainsi que son attention bienveillante ont été essentiels dans l'évolution de mes réflexions en histoire. Je tiens à lui exprimer mon infinie reconnaissance pour les rencontres passionnantes qu'elle m'a permis de réaliser. Je pense à celle avec Monsieur Maurice Agulhon, qui par son témoignage et ses encouragements, m'a apporté un soutien qui restera inoubliable et qui a renforcé encore davantage ma passion pour l'histoire contemporaine.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux membres de mon jury de thèse, Madame Sylvie Aprile, Monsieur Jean-Claude Caron, Monsieur Ludovic Frobert, Monsieur Sudhir Hazareesingh et Monsieur Frédéric Monier, qui ont bien voulu consacrer une partie de leur temps à la lecture de ce travail.

Le personnel des Archives et des Bibliothèques m'a apporté une aide considérable. Je pense ici, tout particulièrement, à Monsieur Jean-François Delmas, conservateur de la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras, et à toute son équipe.

Un grand merci à mes parents et à Monsieur Antoine Mandret-Degeilh, docteur en science politique, pour avoir assuré le travail de relecture.

Merci à Monsieur Bruno Bertherat pour m'avoir transmis ses photographies du socle de la statue de Raspail et à Monsieur Robert Chamboredon pour m'avoir aidé dans mes recherches littéraires à propos de Raspail.

Je suis reconnaissant aux enseignants-chercheurs et jeunes chercheurs des laboratoires HEMOC et LaSSP ainsi que des projets ANR POC/K et Utopies19 pour m'avoir aidé à m'insérer dans des projets de recherches et pour leurs remarques lors

des séminaires, colloques et « cuisines » à la Vieille Charité de Marseille, à l'Université Sainte-Marthe d'Avignon et à Sciences Po Toulouse.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis qui m'ont toujours soutenu durant mon parcours de doctorant. Sans leur aide, cette thèse n'aurait pu être réalisée.

Abréviations

AAEB : Archives des Affaires étrangères belges
AD 13 : Archives départementales des Bouches-du-Rhône
AD 14 : Archives départementales du Calvados
AD 69 : Archives départementales du Rhône
AD 78 : Archives départementales des Yvelines
AD 80 : Archives départementales de la Somme
AD 84 : Archives départementales de Vaucluse
AD 94 : Archives départementales du Val de Marne
AGRB : Archives générales du royaume de Belgique
AML : Archives municipales de Lyon
AN : Archives nationales de France
APP : Archives de la Préfecture de Police
AVP : Archives de la Ville de Paris
BHVP : Bibliothèque historique de la Ville de Paris
BIC : Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras
BML : Bibliothèque municipale de Lyon
BMNH : Bibliothèque du Museum national d'histoire naturelle
BNF : Bibliothèque nationale de France
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques
EDHIS : Éditions d'histoire sociale internationale
EHESS : École des hautes études en sciences sociales
ENS : École normale supérieure
PUF : Presses universitaires de France
PUL : Presses universitaires de Lyon
PUPS : Presses universitaires de Paris Sorbonne
PUR : Presses universitaires de Rennes
PUS : Presses universitaires de Strasbourg
SEDES : Société d'édition d'enseignement supérieur
SHMCNG : Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard

Introduction

« En rentrant, Françoise me fit arrêter, au coin de la rue Royale, devant un étalage en plein vent où elle choisit, pour ses propres étrennes, des photographies de Pie IX et de Raspail, et où, pour ma part, j'en achetai une de la Berma. »

Marcel PROUST, *À la recherche du temps perdu. À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard, 2006, [1918], tome 1, p. 478.

Le nom de François-Vincent Raspail (1794-1878) est encore aujourd'hui familier du profane. Ce nom a surtout une résonance topographique (rue, avenue, place, boulevard, station de métro). Quelques personnes âgées se souviennent que Raspail a été le promoteur d'une médecine alternative à base de camphre. Les spécialistes d'histoire politique se rappellent, quant à eux, que son nom est associé au mouvement républicain et à la révolution de 1848. Raspail est une figure quasiment oubliée au début du XXI^e siècle¹ bien qu'il ait connu une popularité nationale jusqu'à la fin du XIX^e siècle, débouchant même sur la formation d'un mythe républicain. Les représentations politiques qui l'ont entourées durant son existence, expliquent pourquoi Raspail fait partie en 2016 des 200 noms de personnalité les plus donnés aux rues de France². Une autre illustration du mythe Raspail au XIX^e siècle est à chercher dans une figure de style : Raspail est devenu une antonomase. Le nom propre Raspail a été utilisé comme un nom commun, notamment lorsque ses contemporains devaient faire référence à son *Manuel annuaire de la santé*. Dans le premier roman de Jean Giono, *Colline* (1929), on peut lire cette phrase : « Jaume [un paysan], c'est celui qui connaît le mieux les collines, et puis, il lit ; non seulement le journal, parfois quand il va

¹ Le nom de Raspail n'apparaît à aucun moment dans les enquêtes de 1906, 1948, 1949, 1980 et 1999 consacrées aux personnages historiques préférés des Français. Voir Christian AMALVI, *Les héros des Français. Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011, p. 441-446. Voir aussi Alain CORBIN, *Les héros de l'histoire de France expliqués à mon fils*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 88-95. Dans l'enquête de l'Observatoire BVA-Presses Régionales de la vie quotidienne des Français du 5 mars 2016, intitulée *Les Français et l'histoire*, le constat est le même. Raspail y est absent alors que Louis Pasteur, son adversaire dans le domaine médical, arrive en 4^e position du classement, après Charles de Gaulle, Napoléon Bonaparte et Louis XIV. Voir le lien internet suivant : http://www.bva.fr/fr/sondages/les_francais_et_l_histoire.html.

² Mathieu GARNIER et Étienne QUINQUERÉ, « Ces 200 personnalités sont les stars des rues françaises », *Slate.fr.*, 12 avril 2016 : <http://www.slate.fr/story/115683/noms-rues-les-plus-courants>.

à la ville, mais des livres. Il a même un Raspail ; ça c'est sérieux »³. Comment expliquer la création d'un mythe républicain autour de François-Vincent Raspail alors que ce dernier n'a donné naissance à aucune école de pensée politique, à la différence de Saint-Simon, Charles Fourier, Étienne Cabet, Louis-Auguste Blanqui ou Pierre-Joseph Proudhon ? Il importe, pour répondre à cette interrogation, d'analyser le républicanisme de Raspail avec une approche biographique.

Faut-il se justifier de faire une biographie ? Et pourquoi avoir choisi Raspail plutôt qu'un autre républicain de l'âge romantique ? Alors qu'elle a été rejetée par l'école des Annales⁴ et la sociologie à travers « l'idole individuelle »⁵ de François Simiand et « l'illusion biographique »⁶ de Pierre Bourdieu, la biographie est devenue aujourd'hui un champ d'aboutissement de la recherche historique. Bien qu'elle ait désormais toute sa place dans le champ historique, la biographie reste un exercice risqué pour l'historien. Quelles sont les intentions de l'historien en investissant le genre biographique ? François Dosse a démontré que la biographie était un genre littéraire et scientifique aux multiples facettes : de la biographie sociale à la biographie intellectuelle, en passant par la biographie de l'homme ordinaire ou la biographie politique⁷. Parce que les adjectifs épithètes de la biographie sont aussi divers que les faces d'un kaléidoscope, il apparaît encore pertinent pour un chercheur de justifier ses visées biographiques. Dans cette thèse, un parcours individuel et une problématique historique seront étudiés⁸. On s'inscrit dans un courant historique, initié par Paul Murray Kendall⁹ et Jacques Le Goff¹⁰, qui met en relation la biographie et « l'histoire-

³ Jean GIONO, *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, 1987 [1971], tome I, p. 149.

⁴ Philippe LEVILLAIN, « Les protagonistes : la biographie », dans René RÉMOND [dir.], *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, p. 122. Néanmoins, comme le rappelle Philippe Levillain, les historiens annalistes se sont essayés au genre biographique : Lucien FEBVRE, *Un destin. Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p. ; Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, 1 160 p.

⁵ François SIMIAND, « Méthode historique et sociales. Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos », *Revue de synthèse historique*, 1903, cité dans Christian DELACROIX, François DOSSE et Patrick GARCIA, *Histoire et Historiens en France depuis 1945*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2003, p. 43.

⁶ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, volume 62, n°1, p. 69-72.

⁷ François DOSSE, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

⁸ Alain CHATRIOT, *Pierre Mendès-France. Pour une République moderne*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 12.

⁹ Paul MURRAY KENDALL, *Louis XI*, Paris, Fayard, 1974, 596 p.

problème »¹¹. Cette démarche s'est aujourd'hui généralisée dans le milieu des historiens. Des biographies de figures politiques contemporaines, publiées dans les années 2010, l'attestent. Faire une biographie de Jean Zay contribue à mieux définir ce qu'est la République dans les années 1930¹². S'intéresser à la vie de Pierre Mendès-France permet de s'interroger sur le rapport de la gauche à l'exercice du pouvoir politique tout au long du XX^e siècle¹³. Enfin, se lancer dans une énième biographie de Charles de Gaulle a pour ambition, au début du XXI^e siècle, de donner à voir comment un acteur majeur de l'histoire, qui a suscité tant de passions contraires parmi les Français, s'est métamorphosé en modèle politique¹⁴. Dans cette thèse, le genre biographique permettra de questionner la problématique de la *res publica* dans la première moitié du XIX^e siècle.

Pourquoi avoir choisi comme objet d'étude le personnage de François-Vincent Raspail ? Pour reprendre la formule de Jean-Claude Caron, François-Vincent Raspail peut être vu comme un « second couteau »¹⁵ de l'histoire. Cependant, un décalage autour de cet acteur politique interpelle l'historien. D'un côté, Raspail peut être vu, au premier abord, comme un *outsider* politique et de l'autre, les sources à son sujet correspondent à une centaine de cartons d'archives. Ce fossé rend exceptionnel la figure de François-Vincent Raspail, exceptionnel non pas dans le sens de supérieur aux autres mais d'« en dehors de ce qui est courant »¹⁶. L'oxymore d'« exception normale »¹⁷ se prête parfaitement à François-Vincent Raspail. On veut porter dans cette étude une attention particulière aux « stratégies individuelles, à la complexité des enjeux et au caractère imbriqué des représentations collectives »¹⁸. Comment se fait-il qu'un homme qui n'a laissé, pour tout souvenir, que son nom sur des plaques de rues et qui n'est représentatif d'aucune école de pensée politique du XIX^e siècle, ait pu laisser, en revanche, autant de traces manuscrites et imprimées ?

¹⁰ Jacques LE GOFF, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 1 280 p.

¹¹ Bernard PUDAL, « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1999, n° 186, p. 6.

¹² Olivier LOUBES, *Jean Zay. L'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 8.

¹³ Alain CHATRIOT, *Pierre Mendès-France...*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁴ Chantal MORELLE, *De Gaulle. La passion de la France*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 6.

¹⁵ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy (1775-1825). Guerrier et législateur*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, p. 9.

¹⁶ Alain REY [dir.], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006, p. 1355.

¹⁷ François DOSSE, *Le pari biographique...*, *op. cit.*, p. 279.

¹⁸ *Idem.*

La découverte des archives Raspail¹⁹ a conduit à s'intéresser au personnage Raspail. Le volume et la variété des sources ont été décisifs dans cette entreprise biographique²⁰. Les fonds Raspail de Carpentras et de Créteil ont été peu exploités dans les biographies précédentes. En travaillant, principalement, sur ces deux fonds privés quasiment inédits, il y a donc matière à renouveler en profondeur les doctrines républicaines de ce protagoniste du XIX^e siècle²¹. Dépouiller les archives permet d'analyser au plus près les idées républicaines de Raspail et ainsi prendre ses distances avec toutes les étiquettes politiques qui lui ont été accolées²². Peut-on dire, par exemple, que Raspail est « bonapartiste » dans les années 1810, « libéral » ou « carbonaro » dans les années 1820 s'il n'emploie jamais ces dénominations politiques dans ses écrits pour se qualifier politiquement ? Revenir aux sources archivistiques permet, par conséquent, de remettre en cause un certain nombre de clichés, souvent erronés, à propos de ce personnage. En outre, le travail archivistique permet d'allier l'approche quantitative – celle des politistes à propos du vote Raspail²³ – et l'approche qualitative, c'est-à-dire le commentaire textuel des écrits de Raspail. Quelles sont alors les sources exploitées ? Quels sont les fonds d'archives relatifs à Raspail ?

¹⁹ Les historiens contemporanéistes de l'Université d'Avignon sont à l'origine de cette découverte. Voir la journée d'étude du 16 novembre 2005 à l'Université d'Avignon, intitulée *Gauches et identités révolutionnaires dans la France contemporaine*, organisée par Frédéric Monier et Natalie Petiteau. Voir aussi l'intervention de Natalie Petiteau, le 3 février 2010, à l'Université d'Avignon, ayant pour titre *François-Vincent Raspail. Un grand républicain*.

²⁰ Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 2009, 386 p.

²¹ Sudhir HAZAREESINGH et Karma NABULSI, « Using archival sources to theorize about politics », in David LEOPOLD and Marc STEARS [dir.], *Political Theory. Methods and Approaches*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 168.

²² Cédric AUDIBERT, *Les Français vus par ceux qui les gouvernent (1800-1820)*, thèse d'histoire contemporaine, sous la direction du professeur Natalie PETITEAU, soutenue le 21 février 2014 à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, p. 12.

²³ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François-Vincent Raspail en décembre 1848 », *Revue française de science politique*, volume 64, n°5, 2014, p. 869-903.

Le fonds d'archives de Carpentras est le plus important concernant François-Vincent Raspail²⁴. Il représente un ensemble de « cinq mètres linéaires d'archives privées »²⁵ sans compter les ouvrages, journaux, revues, almanachs dont le chimiste républicain est l'auteur. Il faudrait aussi mentionner les peintures, gravures, bustes, sculptures pour lesquels il a servi de modèle ainsi que les objets qui lui ont appartenu (lunette astronomique, microscope, nécessaire portatif de médecine, squelette de fœtus, etc.) À ces œuvres et instruments scientifiques, on peut mentionner une série de petits objets relatifs à Raspail, notamment des médailles et médaillons à son effigie.

Ce fonds s'est constitué en deux temps. Tout d'abord, douze cartons, contenant principalement des poèmes de jeunesse, ont été donnés à la ville natale de Raspail après la mort de son homme illustre par Mme Xavier Raspail²⁶, veuve du dernier fils de François-Vincent Raspail (Ms 994, Ms 1248, Ms 2068, Ms 2072, Ms 2119, Ms 2120, Ms 2191 et Ms 2405-2409). Puis, il faut attendre le 5 septembre 1972, pour que le fonds s'enrichisse considérablement avec le legs de Mme Fernande-Jeanne Louise Burette, veuve du docteur Jacques Raspail, à savoir 90 liasses très épaisses (Ms 2677 à Ms 2767). Le legs a été effectué en application des dernières volontés de son mari, par les soins de sa légataire universelle, Denise Burette, sa nièce, épouse de Robert Millet, habitant Paris. Les documents se trouvaient à Caen. Jacques Raspail était l'arrière-petit-fils de François-Vincent Raspail, le petit-fils d'Émile Raspail et le fils du docteur Julien Raspail. Le fonds Raspail poursuit jusqu'à aujourd'hui son enrichissement. En 2015, la Bibliothèque Inguimbertaine, par l'intermédiaire de son conservateur actuel, M. Jean-François-Delmas, a acquis, lors d'une vente aux enchères, des lettres inédites de la famille Raspail (lettre de Benjamin Raspail au rédacteur en chef de *l'Opinion nationale* traitant de l'occupation des Prussiens à Arcueil, le 10 octobre 1870 ; lettre de Benjamin Raspail au rédacteur d'un journal à propos de l'occupation de la propriété Raspail à Arcueil par la 5^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon de l'Ain, le 16 novembre

²⁴ Voir Jean-François DELMAS, *L'Inguimbertaine. La maison des muses*, Paris, N. Chaudun, 2008, 155 p.

²⁵ *Suppléments aux trois volumes du catalogue général des manuscrits*, Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, 2010, p. 50. Supplément réalisé à partir du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome LVIII, premier supplément de Carpentras, BNF, 1971 et de l'inventaire du fons publié par Henri Dubled, ancien conservateur de la Bibliothèque Inguimbertaine, dans la revue *Rencontres*, n°115, 1977.

²⁶ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 48.

1870 ; lettre de Camille Raspail et des docteurs Duprès et Veyne au rédacteur en chef d'un journal, dont le nom n'est pas mentionné, à propos de l'état de santé de François-Vincent Raspail le 31 janvier (s. d.) ; lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur en chef du quotidien *Le Réveil* au sujet des attaques du journal *Le Siècle* envers sa personne, le 5 juin 1869).

La caractéristique de ce fonds est d'être composée, principalement, par des échanges épistolaires – actifs et passifs – de François-Vincent Raspail. Les correspondances politiques ne proviennent pas, pour la majorité, des figures républicaines les plus connues mais de républicains, plus ou moins oubliés dans la mémoire collective (le capitaine Théophile Gaillard-Kersausie, le représentant du peuple du Puy-de-Dôme en 1848 Toussaint Bravard, le docteur Veyne, etc.). Il est alors possible d'étudier des aspects politiques du XIX^e siècle : la franc-maçonnerie, la Société des Amis du Peuple, la Société des Droits de l'Homme, le quotidien des détenus politiques à Paris et à Doullens (Somme) de la monarchie de Juillet jusqu'au Second Empire ou encore le fonctionnement de journaux républicains²⁷ comme *Le Réformateur* en 1834-1845 ou *L'Ami du Peuple* en 1848. D'autres dossiers donnent des renseignements sur la vie politique à l'échelle régionale ou locale : la Société lyonnaise coopérative pour le développement de l'enseignement libre et laïque, les élections législatives à Lyon et Marseille pour François-Vincent Raspail et municipales, pour son fils Émile Raspail, à Arcueil en 1878, 1881 et 1882. Les écrits manuscrits ne se cantonnent pas au cercle des thuriféraires de l'utopie républicaine. Raspail communique également avec ses contradicteurs politiques comme les ministres orléanistes François Guizot, Adolphe Thiers, Montalivet, Hippolyte Royer-Collard et même avec le roi Louis-Philippe.

La source épistolaire permet aussi de comprendre les réseaux scientifiques du médecin sans diplôme *via* les recommandations et ordonnances médicales, les sollicitations des partisans de sa méthode médicale à base de camphre, qui vont du simple ouvrier à l'aristocrate éclairé comme Nell de Breauté, ou bien encore *via* les

²⁷ Voir le programme du colloque « L'homme politique français et la presse, de la monarchie constitutionnelle à la monarchie de Juillet » (comité scientifique : Michel BIARD, Jean-Claude CARON, Hervé LEUWERS, Jean-Philippe LUIS et Pierre SERNA), le 8 et 9 septembre 2016 à la Maison des Sciences de l'Homme à Clermont-Ferrand.

joutes verbales avec les savants de l'Académie des sciences et de la faculté de médecine, en particulier l'astronome François Arago et le doyen Mathieu Orfila. Aussi, les correspondances révèlent les polémiques diverses et variées auxquelles le chimiste républicain a pris part : les conflits éditoriaux avec Louis Hachette, les querelles d'expertise médico-légale lors de l'affaire Lafarge – trois cartons s'y rapportent –, ou encore les débats passionnés autour des techniques de dorure et de formation du charbon de Paris.

Enfin, dépouiller les correspondances du fonds carpentrassien donne un aperçu de la vie privée de François-Vincent Raspail : ses relations familiales – sa mère Marie Laty, son épouse Adélaïde Troussot, ses enfants Benjamin, Camille, Émile, Xavier, Marie-Apolline²⁸ ou encore son neveu Eugène et son petit-fils Julien. Ce dernier a énormément écrit sur son grand-père. Il est un des premiers à avoir donné une structure cohérente à ce fonds d'archives : d'une part, les relations amicales avec les anciens camarades d'école, les compagnons de route des sociétés d'action politique, les confidentes comme la poétesse Marceline Desbordes-Valmore, de l'autre, ses centres d'intérêt variés et éclectiques allant de la météorologie à la biographie de l'astronome de Lalande – qui équivaut à trois cartons – en passant par la toxicologie, la géologie, la physiologie, la botanique, la zoologie, l'entomologie et bien sûr la politique.

L'autre fonds important relatif à la famille Raspail est conservé à Créteil, aux Archives départementales du Val-de-Marne. Pourquoi le choix de ce département ? Comme le rappelle Alain Nafilyan, conservateur du patrimoine, Carpentras est la ville natale du chimiste tandis qu'Arcueil correspond à sa ville d'adoption²⁹. Après ses neuf années d'exil en Belgique, François-Vincent Raspail vient s'installer, en 1862, dans une vaste demeure achetée par ses quatre fils à Arcueil, centre urbain où sont produits les médicaments de la méthode Raspail depuis 1857. La grande différence entre le fonds provençal et le fonds parisien, c'est que le second revêt une connotation familiale dans

²⁸ Voir la photographie de Benjamin, Camille et Marie Apolline Raspail en annexe, p. 667.

²⁹ Alain NAFILYAN, « Le fonds Raspail des Archives départementales du Val-de-Marne », dans Daniel TEYSSEIRE, Claude BERCHE et Alain NAFILYAN, *La médecine du peuple de Tissot à Raspail (1750-1850)*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 1995, p. 104.

la mesure où il ne se limite pas à la personne du patriarche républicain. Deux composantes lui donnent sa cohérence : les papiers François-Vincent Raspail et les papiers Benjamin Raspail. En ce qui concerne le père, le fonds de Créteil est moins riche en manuscrits que celui de Carpentras, pour autant, il est loin d'être dépourvu d'intérêt.

Les papiers de François-Vincent Raspail ont été regroupés dans les liasses 69 J 1 à 69 J 236³⁰. La correspondance expédiée et reçue correspond aux deux premiers cartons. Elle est intéressante car elle apporte des informations précieuses sur les membres de la famille Raspail, les partisans du système médical et les soutiens politiques de la Restauration jusqu'à la Troisième République. À l'exception des deux premières liasses, la numérotation du classement des archives suit la chronologie de la vie de François-Vincent Raspail : les affaires judiciaires sous la monarchie de Juillet (69 J 3-69 J 5), les activités politiques sous la Seconde République (69 J 6-69 J 9), l'exil en Belgique (69 J 10), les activités parlementaires à la fin du Second Empire (69 J 11-19) et les activités politiques et judiciaires sous la Troisième République (69 J 20-25). Les liasses 69 J 26 et 69 J 27 sortent de cette logique puisqu'elles sont dédiées aux journaux dont Raspail a été le rédacteur (*Le Réformateur* en 1834-1835 et *L'Ami du Peuple* en 1848). Il faut souligner, dans cette vingtaine de cartons, les nombreuses coupures de presse politique et satirique qui font la singularité du fonds de Créteil. Par ailleurs, toute une collection de brochures et de journaux couvrant les années 1835-1899 (69 J 1391 à 69 J 1448) a été constituée par la famille Raspail.

À partir de la liasse 69 J 27, ce sont les activités scientifiques de l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* qui sont à l'honneur : les notes, expériences, discussions scientifiques et cahiers d'observation météorologique. Et surtout, on constate une impressionnante collection de manuscrits des livres scientifiques de François-Vincent Raspail (69 J 45-69 J 90). Enfin, les œuvres imprimées – politiques, scientifiques et médicales – du chimiste républicain, avec leurs annotations, leurs rééditions et leurs traductions, occupent la plus grande partie de ce fonds (69 J 91-69 J 236).

³⁰ Claire BERCHE et Alain NAFILYAN, *Les Archives Raspail. Répertoire numérique de la sous-série 69J*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 1994, p. 4.

À côté des livres dont François-Vincent Raspail est l'auteur, il faut noter ceux qui font partie de la bibliothèque Raspail, bibliothèque de 748 ouvrages, conservée, toujours, aux Archives départementales du Val-de-Marne. Inventoriée de façon thématique, elle reflète le caractère « touche-à-tout » qui s'est transmis de génération en génération. Cela va de la philosophie à la médecine en passant par l'histoire, la géographie et bien évidemment la politique. Des auteurs les plus obscurs aux écrivains et hommes politiques les plus célèbres (Victor Hugo, Alfred Naquet), la bibliothèque permet de saisir, tel un miroir, les lectures de la famille Raspail. La bibliothèque est familiale car elle est composée des livres du père et de ses enfants.

Il est ainsi complexe de distinguer exactement les propriétaires des différents ouvrages, à l'exception de ceux qui contiennent une dédicace de l'auteur à François-Vincent Raspail (*Histoire des jésuites et Moines, fantômes et démons* d'Hippolyte Magen ; *Faculté de droit de Paris* de Pierre-Auguste Martin-Delarivière ; *Jérôme Lalande et la Bresse au XVIII^e siècle* de Jarrin ; *Amour, patrie et liberté. Poème national* de Joseph Démoulin ; *Antigone. Tragédie en trois actes, imitée de Sophocle* d'Eugène Magne, etc.).

Un troisième lieu renferme des archives relatives à François-Vincent Raspail : la Bibliothèque du Museum d'histoire naturelle de Paris. La liasse Ms 2388 correspond à la correspondance scientifique de François-Vincent Raspail. On peut lire des lettres reçues et classées dans l'ordre alphabétique, écrites, principalement, par l'élite savante du XIX^e siècle : François Arago, Gilbert Breschet, Gay-Lussac, Geoffroy Saint-Hilaire, entre autres. À travers ces échanges épistolaires, on s'aperçoit que François-Vincent Raspail a réussi, dès les premières années de la Restauration, à s'insérer dans le milieu scientifique, en présentant, tout d'abord, ses travaux aux membres de l'Académie des sciences, puis, dans un second temps, en se métamorphosant en pourfendeur des mandarins parisiens. Si cette correspondance a un contenu, avant tout scientifique, la politique n'y est, cependant, pas complètement absente. Par exemple, en 1848, le docteur Edmond Langlebert fait part à la fois de ses désaccords au sujet de la méthode médicale Raspail et de son adhésion aux idées républicaines formulées par le chimiste. Ces lettres proviennent de l'achat effectué par la Direction

des Archives de France auprès du libraire Charavay, le 24 mai 1961. Le Museum national d'histoire naturelle a été le destinataire de la correspondance scientifique³¹.

La correspondance de François-Vincent Raspail avec les personnalités républicaines les plus célèbres, à l'échelle nationale, est conservée, quant à elle, dans deux liasses des Archives nationales de France (250 AP 1-2). Ce sont, pour la majorité, des figures que Raspail a rencontré dans les années 1830-1848, dans le cadre des sociétés d'action politique et des clubs politiques : Étienne Arago, Armand Barbès, Marcel Barthe, Louis-Auguste Blanqui, Henri Bonias, Étienne Cabet, Godefroy Cavaignac, Armand Carrel, Charles Delescluze, Gervais de Caen, La Fayette, Charles Teste, Anthony Thouret, Ulysse Trélat, *etc.* Les liasses sont classées dans l'ordre alphabétique comme celles du Museum. Elles ont été très probablement séparées du lot de lettres acheté par les Archives nationales en 1961.

Les Archives de la Ville de Paris ne sont pas en reste. Un dossier de 21 pièces a trait à la famille Raspail (7 AZ 200). À l'exception d'une proclamation de François-Vincent Raspail aux « citoyens électeurs du Rhône » le 22 septembre 1848, les autres pièces sont des lettres entre le docteur François-Auguste Veyne (1812-1875) et la famille Raspail (François-Vincent, Benjamin, Camille et Émile) de 1843 jusqu'à 1873. Veyne a participé, comme François-Vincent Raspail, à la révolution de 1848 mais il est surtout un des plus grands admirateurs de sa méthode médicale. Sans doute, cette correspondance a été léguée par les descendants du docteur Veyne.

La dernière institution à posséder des archives relatives à Raspail est la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Sont conservés, dans de nombreux volumes à reliure rouge, des papiers divers au sujet des quarante-huitards, dont François-Vincent Raspail. Ces papiers, pour la plupart, ont été légués à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris par un érudit, Monsieur Chassin. Manifestes, professions de foi, proclamations retracent les péripéties de François-Vincent Raspail en 1848. Toutefois, à côté des événements de la Seconde République, on remarque le compte-rendu du

³¹ Claire BERCHE et Alain NAFILYAN, *Les Archives Raspail...*, *op. cit.* p. 10.

duel Raspail-Cauchois-Lemaire en 1834 ou encore les réactions, mots de soutien à la famille au moment du décès de François-Vincent Raspail.

Enfin, pour saisir toutes les facettes du personnage Raspail, il ne faut pas se contenter des fonds privés. Afin de savoir ce que ses contemporains pensent de lui, à partir de faits réels ou de leur imagination, il est important de consulter les rapports de police, les registres d'écrou et les procès-verbaux des élections législatives et présidentielles de 1848, 1869, 1876 et 1877 en se rendant aux Archives de la Préfecture de Police de Paris, aux Archives départementales (Bouches-du-Rhône, Rhône, Somme, Vaucluse, Yvelines), aux Archives municipales (Avignon, Lyon) et dans les Bibliothèques municipales (Avignon, Lyon). Les séries M (Administration générale) et Y (Établissements pénitentiaires) des Archives départementales ont été particulièrement exploitées. Pour connaître la vie de Raspail en exil en Belgique de 1853 à 1862, il a fallu chercher des rapports de surveillance à propos de ce personnage aux Archives générales du royaume de Belgique et aux Archives des Affaires étrangères belges. La Bibliothèque nationale de France détient des archives qui éclairent d'autres périodes de la vie de Raspail : la franc-maçonnerie avec les archives du Grand Orient de France (les loges des Amis de la paix, des Amis de la vérité et des Amis de la vertu), le journalisme avec les lettres relatives au *Réformateur*, la science avec des écrits scientifiques de Raspail ainsi que la littérature avec un recueil de poèmes, rédigé par ce dernier dans les années 1810-1820 et intitulé, *a posteriori*, *Mes souvenirs*.

Par ailleurs, les Archives départementales du Calvados sont détentrices d'un microfilm de l'autobiographie inachevée de François-Vincent Raspail. Malheureusement, ce document est en très mauvais état³² et n'a pu être utilisé que très partiellement. Le peu de pages que l'on a pu retranscrire donne à voir comment Raspail reconstruit les grandes étapes de sa vie³³. Malgré des recherches auprès de Max Raspail, descendant éloigné de François-Vincent Raspail et conseiller général du canton de Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), de Jean-Sauveur Ay, descendant de la

³² Voir en annexe, p. 648.

³³ Philippe ARTIÈRES et Dominique KALIFA, « L'historien et les archives personnelles. Pas à pas », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n°13, p. 8.

famille d'Eugène Raspail, neveu de François-Vincent, de l'érudite Marthe Saquet, qui a publié le livre *François-Vincent Raspail (1794-1878). De la science aux barricades*³⁴ et qui a été l'amie de feu Simone Raspail, arrière petite-fille de François-Vincent, d'Yves Lemoine et Pierre Lenoël, auteurs d'une biographie-fiction ayant pour titre *Les avenues de la République. Souvenirs de F.-V. Raspail*³⁵ et de l'historienne des sciences Dora B. Weiner, le manuscrit original de cette autobiographie est, à l'heure actuelle, introuvable. Il a appartenu, un temps, à François Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail et docteur à Caen.

Les correspondances, journaux, fragments biographiques, discours, rapports de police, ouvrages, révèlent que François-Vincent Raspail n'était en rien une personnalité marginale de son temps. Le croisement des différentes sources permet de mieux appréhender ce personnage. Tout en étant en dehors du champ académique et parlementaire, Raspail est au carrefour des polémiques politiques, scientifiques, sociales, hygiénistes qui agitent le XIX^e siècle. Néanmoins, cette thèse n'a pas la prétention d'être une biographie la plus exhaustive possible, au vu de la multitude des centres d'intérêt du personnage étudié. Des travaux antérieurs se sont d'ailleurs concentrés que sur quelques aspects de sa vie³⁶. Cette thèse étant une thèse d'histoire politique, le choix a été fait de rédiger avant tout une biographie politique qui prend, toutefois, en compte les autres domaines d'activités de Raspail, comme on le verra plus bas. Comment analyser le républicanisme par le biais du genre biographique ? Dans cette étude, on ne recherche ni les origines de la république, ni un « esprit »³⁷ républicain ou une « idée »³⁸ républicaine, très générale. L'étude porte sur le républicanisme à l'échelle individuelle, c'est-dire comprendre en quoi consiste un

³⁴ Marthe SAQUET, *François-Vincent Raspail (1794-1878). De la science aux barricades*, 2002, Avignon, Cardère, 189 p.

³⁵ Yves LEMOINE et Pierre LENÖEL, *Les avenues de la République. Souvenirs de F.-V. Raspail*, Paris, Hachette, 1984, 379 p.

³⁶ Jean-Christophe COGNETTA, *François-Vincent Raspail et la justice*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Francis DÉMIER, soutenu en 1997 à l'Université Paris 10 Nanterre, 182 p. Paul MUNHOVEN a travaillé sur la controverse médico-légale entre Orfila et Raspail dans un mémoire de Master d'histoire de l'EHESS en 2007. Il s'intéresse actuellement à la relation homme-animal dans la pensée de Raspail. Voir le descriptif de son intervention lors du 10^e congrès des Francoromanistes (section 11. Les relations entre l'homme et l'animal du 28 septembre au 1^{er} octobre 2016) : <http://animots.hypotheses.org/5249>.

³⁷ Philippe VIGIER et Jean VIARD [dir.], *L'Esprit républicain*, Paris, Klincksieck, 1972, 480 p.

³⁸ Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, 512 p.

« sentiment républicain »³⁹, pour reprendre la formulation des républicains de l'âge romantique. L'expression de « sentiment républicain » peut paraître surprenante pour définir des opinions politiques. Mais le républicanisme est vécu, pour la plupart des républicains du premier XIX^e siècle, comme une vertu qui fait appel au registre de la sensibilité. Ce phénomène a été démontré par Sudhir Hazareesingh et Karma Nabulsi à travers le cas du républicain Albert Laponneraye⁴⁰. Ainsi, une démarche méthodologique différente de celle de l'histoire politique conceptuelle est adoptée même si ses acquis sont pris en compte⁴¹. On n'envisage pas dans cette étude, le républicanisme comme une notion singulière, nécessairement associée à une théorie de la liberté et de la non-domination.

Les historiens politiques de la seconde moitié du XX^e siècle, Maurice Agulhon⁴², Philippe Vigier⁴³, Raymond Huard⁴⁴, entre autres, ont démontré l'importance du mouvement quarante-huitard dans l'histoire contemporaine de l'apprentissage politique. Cependant, tout en prenant en considération les apports de ces œuvres pionnières au sujet de la politique « vue d'en bas »⁴⁵, on tentera, dans le même temps, de se défaire d'une vision collective, voire marxiste de la révolution de 1848. Les républicains du premiers XIX^e siècle sont un groupe social et politique hétérogène. Les travaux du philosophe Jacques Rancière ont été une source d'inspiration pour cette étude. À contre-courant d'une vision collective de l'histoire, il a initié une démarche biographique et prosopographique des idées politiques dans son livre phare, *La nuit*

³⁹ Claude Latta, *Un républicain méconnu : Martin Bernard 1808-1883*, Saint-Étienne, Reboul, 1980, p. 27

⁴⁰ Sudhir HAZAREESINGH et Karma NABULSI, « Entre Robespierre et Napoléon : les paradoxes de la mémoire républicaine sous la monarchie de Juillet », *Annales. Histoire. Sciences Sociales*, 2010/5, 65^e année, p. 1231.

⁴¹ Au sujet de l'histoire politique conceptuelle et du néorépublicanisme : Pierre ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Le Seuil, 2003, 60 p. ; John G. A. POCOCK, *La pensée florentine et la tradition atlantique*, Paris, PUF, 1997, 586 p. ; Philip PETTIT, *Le républicanisme*, Paris, Michalon, 2010, 115 p. ; Gisela BOCK, Quentin SKINNER et Maurizio VIROLI, *Machiavelli and republicanism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 316 p.

⁴² Maurice AGULHON, *Les Quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1975, 272 p.

⁴³ Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*, Paris, PUF, 1963, 2 volumes, 335 et 529 p.

⁴⁴ Raymond HUARD, *La préhistoire des partis. Le mouvement républicain en Bas-Languedoc 1848-1881*, Paris, Presses de la FNSP, 1982, 520 p.

⁴⁵ Frédéric MONIER et Natalie PETITEAU, « Introduction », dans Jens Ivo ENGELS, Frédéric MONIER et Natalie PETITEAU [dir.], *La politique vue d'en bas. Pratiques privées et débats publics (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 15-25.

des prolétaires, et dans des articles sur l'auto-émancipation des individus où la figure de François-Vincent Raspail n'est pas occultée⁴⁶.

En adoptant une approche biographique, on émet la thèse que la république de Raspail n'est pas la même que celle d'Armand Barbès, d'un Ledru-Rollin ou d'un Louis-Auguste Blanqui, par exemple. Est-il possible, dans ces conditions, de définir « la » république de François-Vincent Raspail ? C'est une tâche périlleuse car, au fil de sa vie, les idées républicaines de cet acteur politique n'ont pas cessé d'évoluer. Ses doctrines républicaines ne sont pas les mêmes, par exemple, en 1834, en 1848 ou en 1876⁴⁷. C'est pourquoi, a été prise en considération la pluralité des républiques imaginées par François-Vincent Raspail. Seule l'approche biographique peut permettre d'adopter une focale micro-historique susceptible de voir la complexité d'un sentiment républicain, à savoir « les » républiques de Raspail : « le regard rapproché nous permet de saisir quelque chose qui échappe à la vision d'ensemble et réciproquement »⁴⁸.

Après avoir expliqué l'intérêt qu'il pouvait y avoir d'écrire une biographie politique de François-Vincent Raspail, on peut se demander ce qu'elle peut tenter d'apporter de nouveau par rapport aux précédentes biographies. On se doit évidemment de marquer sa dette envers les nombreux devanciers. Depuis plus d'un siècle, ce personnage a fait l'objet de biographies. Toutefois, la plupart d'entre elles ont été écrites par ses descendants : Xavier Raspail, son fils⁴⁹ ; Gabrielle Raspail, sa belle-fille⁵⁰ ; François Raspail, son petit-fils⁵¹ et Simone Raspail, son arrière-petite-fille⁵². Elles ressemblent davantage à des hagiographies qu'à des biographies. En dehors du cercle familial,

⁴⁶ Jacques RANCIÈRE, « Savoirs hérétiques et émancipation du pauvre » dans Jacques DERRIDA et Jean BOREIL [dir.], *Les sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires du XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1985, p. 34-53.

⁴⁷ Marc BELISSA, Yannick BOSCH, Rémi DALISSON et Marc DELEPLACE, *Citoyenneté, République, Démocratie en France 1789-1899*, Paris, Ellipses, 2014, p. 3.

⁴⁸ Carlo GINZBURG, *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, Paris, Verdier, 2010, p. 389.

⁴⁹ Xavier RASPAIL, *Description raisonnée de la bibliothèque de François-Vincent Raspail, précédée d'une notice biographique*, Paris, 1880.

⁵⁰ Gabrielle RASPAIL, *La vie et l'œuvre scientifique de F.-V. Raspail*, Paris, Vigot, 1926, 129 p.

⁵¹ François RASPAIL, *Biographie de F.-V. Raspail par son petit-fils*, Carpentras, Imprimerie Moderne, 1908, 31 p.

⁵² Simone RASPAIL, « Anniversaire maçonnique : Raspail (1794-1878) », dans *Humanisme*, 1968, n°71, p. 57-62. Voir aussi Simone RASPAIL, Lise DUBIEF, Marianne CARBONNIER, *François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1978, 78 p.

d'autres auteurs se sont servis du genre biographique pour rendre un hommage au grand homme⁵³. Dernier secrétaire de Sainte-Beuve et partisan de la méthode médicale Raspail⁵⁴, Jules Troubat a écrit un ouvrage dont, à la seule lecture du titre, les prétentions hagiographiques sont affichées : *Un lutteur des temps héroïques : François-Vincent Raspail*⁵⁵. Dans sa biographie de 1939, éditée dans une collection aux accents picaresques « Vies romanesques. Aventuriers, sorciers, rebelles, magiciens, conquérants, pirates, corsaires, démoniaques », Jules Wogue, professeur agrégé de philosophie, proche du mouvement dadaïste, fait de François-Vincent Raspail un personnage surréaliste. Il le qualifie d'« illusionné [...] par instant chimérique » et de « grand bonhomme »⁵⁶. Un autre auteur, héritier des avant-gardes de l'entre-deux-guerres, Georges Duveau, professeur de philosophie et fondateur de la revue littéraire *L'Œuf dur* en 1921⁵⁷, est chargé, à l'occasion du centenaire de la révolution de 1848, de rédiger une biographie de François-Vincent Raspail à la demande des Presses Universitaires de France⁵⁸. En raison de ses accointances politiques avec la revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier dans les années 1930, il arrive, parfois, à Georges Duveau d'instrumentaliser l'histoire à des fins politiques. Quand il évoque les adversaires scientifiques de Raspail, ce n'est plus l'historien qui parle mais le juge : « Cuvier est le type de ces savants qui cumulent les titres, les honneurs et qui servent complaisamment les régimes »⁵⁹.

⁵³ Trois articles de la *Revue de la Société d'histoire de la révolution de 1848* ont rendu hommage à Raspail, entre 1904 et 1956, période où les historiens dix-neuviémistes s'intéressent aux « grands hommes ». Voir Jean-Claude CARON, « Entre la mémoire et l'oubli. La Société d'histoire de la révolution de 1848, Barbès et les figures quarante-huitardes », dans Sylvie CAUCANAS et Rémy CAZALS [dir.], *Armand Barbès et les hommes de 1848*, Carcassonne, Les Audois, 1999, p. 226-228.

⁵⁴ C.-E. CURINIER, *Dictionnaire national des contemporains*, Paris, Office général d'édition, 1899-1919, tome 4, p. 170-171.

⁵⁵ Jules TROUBAT, *Un lutteur des temps héroïques. F.-V. Raspail (1794-1878)*, Paris, Duc, 1907, 30 p.

⁵⁶ Jules WOGUE, *Raspail*, Paris, Fernand Sorlot, 1939, p. 119-120.

⁵⁷ Gabriel LE BRAS, « Georges Duveau », *Archives de sociologie des religions*, 1958/1, volume 6, p. 3-6.

⁵⁸ Il est à noter que René Rémond publie, en 1948, un de ses premiers travaux d'historien dans la Collection du Centenaire de la Révolution de 1848 aux PUF : *Lamennais et la démocratie*.

⁵⁹ Georges DUVEAU, *Raspail*, Paris, PUF, 1948, p. 10-11.

Les trois biographes à se défaire des tons louangeurs sont Daniel Ligou, Dora B. Weiner et Léon Velluz. Le contexte de mai 1968 conduit à un regain d'intérêt des historiens pour les quarante-huitards⁶⁰. L'historien de la franc-maçonnerie⁶¹, Daniel Ligou, publie en 1968 un florilège de morceaux choisis dans la bibliographie de Raspail. Il est un des premiers auteurs à mettre en évidence la naissance d'un mythe politique autour de ce personnage. La même année, l'historienne américaine, Dora B. Weiner, consacre une biographie à François-Vincent Raspail, où l'histoire des sciences prédomine sur l'histoire politique⁶². Son ouvrage reste encore aujourd'hui une des meilleures synthèses sur le sujet même s'il est un peu daté (Dora B. Weiner n'avait accès en 1968 qu'à une partie des archives privées Raspail. Elle n'a pas eu à sa disposition le fonds carpentrassien déposé en 1972 à la Bibliothèque Inguimbertaine).

Pharmacien et chimiste, membre actif de la Société chimique de France, qu'il a présidée entre 1955 et 1957⁶³, Léon Velluz écrit une biographie de Raspail en 1974 en prenant le parti, dès la première page, d'être le plus objectif possible :

« Longtemps après sa mort [Raspail], malgré le recul qui adoucit ou efface, sa mémoire restait l'objet d'attaques dont la sévérité pouvait surprendre, tandis que beaucoup l'entouraient d'un culte fervent, de louanges presque lyriques. On ne peut que déplorer cet excès. Au vrai, pour comprendre Raspail et faire un compte de sa pensée, de ses attitudes, de ses exaltations, il importe de s'intégrer à un demi-siècle d'histoire. »⁶⁴

Néanmoins, ce livre pose problème dans la mesure où Léon Velluz cite très rarement ses sources. De même, dans l'ouvrage *François-Vincent Raspail. Savant et républicain rebelle*⁶⁵, de Jean-Pierre et Patricia Bédéï, respectivement éditorialiste au bureau parisien de *La Dépêche du Midi* et psychosociologue, paru en 2005, les sources archivistiques ne sont pas toujours indiquées en notes de bas de page. Cependant, cet

⁶⁰ Maurice AGULHON, « Dix années d'études générales sur 1848 et la Seconde République (1965-1975) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°222, 1975, p. 609.

⁶¹ Pierre LÉVÊQUE, « Daniel Ligou », *Cahiers Jean Jaurès*, 2013/4, n°210, p. 230-232.

⁶² Dora B. WEINER, *Raspail scientist and reformer*, New York, Columbia University Press, 1968, 336 p.

⁶³ Josette FOURNIER, « Léon Velluz (1904-1981). Recherche pharmaceutique et histoire de la chimie », *L'Actualité chimique*, janvier 2013, n°370, p. 42-46.

⁶⁴ Léon VELLUZ, *Raspail. Un contestataire au XIX^e siècle*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1974, p. 23.

⁶⁵ Jean-Pierre et Patricia BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail. Savant et Républicain rebelle*, Paris, Éditions Alvik, 2005, 318 p.

ouvrage a la qualité de retracer, avec une grande minutie, les grandes étapes de la vie de Raspail.

Cette liste de publications révèle qu'écrire une biographie de François-Vincent Raspail est une entreprise pleine d'écueils. Si tout historien est subjectif⁶⁶ et qu'il est quelquefois difficile pour le biographe de cacher ses sympathies ou ses antipathies pour le personnage étudié, il faut se garder de tomber dans un discours encomiastique. En revanche, il peut être pertinent d'analyser, avec une approche historique, les différents mythes⁶⁷ politiques – positifs et négatifs – qui ont entouré la figure de Raspail. Comment les appréhender ?

En 1986, le livre de l'historien et politiste Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, a ouvert une nouvelle voie dans l'histoire politique. Les mythes politiques sont devenus un prisme donnant la possibilité de comprendre, sous un nouveau jour, les objets de l'histoire politique : les discours, les pratiques et les acteurs. Comme tout mythe, le mythe politique, selon Raoul Girardet, repose sur trois caractéristiques : il est un récit faisant référence au passé mais qui a une valeur explicative du présent ; il est une fabulation, une mystification, une déformation de la réalité et, enfin, il a une fonction créatrice, mobilisatrice dans la société. Il a défini quatre « grands ensembles » mythologiques dans l'histoire politique de la France depuis 1789 : la Conspiration, l'Âge d'or, le Sauveur et l'Unité.

Dans le même temps, d'autres politistes se sont emparés de la question des mythes politiques. En 1982, un Centre d'études de mythographie politique est créé à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse. Les politistes ont établi une distinction entre l'idéologie et la mythologie politique. La première se nourrirait de concepts alors que la seconde se nourrirait d'images motrices. Par exemple, le marxisme renverrait à des

⁶⁶ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2015 [1971], p. 23-27.

⁶⁷ Sur le concept de mythe voir les travaux anthropologiques, linguistiques, littéraires et historiques suivants : Claude LÉVY-STRAUSS, *Mythologiques*, Paris, Plon, 1964-1971, 4 volumes ; Georges DUMÉZIL, *Mythes et Épopées*, Paris, Gallimard, 1968-1973, 3 volumes ; Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957, 271 p. ; Jean-Pierre VERNANT, *Mythes et pensées chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, La Découverte, 1965, 428 p. ; Pierre VIDAL-NAQUET, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, F. Maspero, 1972, 188 p. ; Marcel DÉTIENNE, *L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, 1981, 252 p.

concepts comme le profit, l'aliénation, l'histoire, le prolétariat alors que le communisme, lui, serait composé d'images motrices (Le Grand soir, La Lutte finale, le camarade, la manifestation)⁶⁸. S'il est vrai que la mythologie politique fait référence plutôt à l'imaginaire et au subjectif, l'idéologie n'est-elle cantonnée qu'au domaine conceptuel ? Les frontières sont sans doute plus poreuses entre les deux entités. Michel Vovelle a montré qu'une « indiscutable surface de recouvrement » existe entre les idéologies et les mentalités, dont la mythologie politique est une composante⁶⁹. De même, la distinction que reprennent les politistes au philosophe Raymond Ruyer entre la mythologie politique et l'utopie politique apparaît comme imperméable. À la différence du mythe politique, l'utopie politique serait « d'essence théorique et objective »⁷⁰. L'utopie politique exclurait-elle alors toute forme de subjectivité ? On peut là encore en douter fortement.

C'est principalement la typologie des mythes politiques de Raoul Girardet qui a permis de renouveler l'approche biographique en histoire politique. La biographie est liée étroitement à l'évolution des mentalités, des images, des symboles et des icônes qu'une société se fait d'un individu⁷¹. Des grandes figures de l'histoire contemporaine ont été ainsi étudiées par le biais des mythes politiques afin de mieux saisir leurs parcours politiques : on peut penser aux travaux de Maurice Agulhon⁷², Jean Tulard⁷³, Natalie Petiteau⁷⁴, Sudhir Hazareesingh⁷⁵, Sylvain Pagé⁷⁶, Didier Fischer⁷⁷ ou Jean Garrigues⁷⁸. On constate que ce sont majoritairement les hommes providentiels qui ont fait l'objet des études sur les mythes politiques. Les hommes providentiels de

⁶⁸ Charles-Olivier CARBONELL, « Mythes et mythologies politiques. Approche d'une définition et d'une typologie », dans Charles-Olivier CARBONELL [dir.], *Mythes et politique*, Toulouse, Presses de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1987, p. 11-12.

⁶⁹ Michel VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, Paris, Gallimard, 1992 [1982], p. 19.

⁷⁰ Raymond RUYER, *L'utopie et les utopies*, Paris, PUF, 1950, cité dans *Ibid.*, p. 10.

⁷¹ Daniel MADELÉNAT, *La biographie*, Paris, PUF, 1984, 222 p.

⁷² Maurice AGULHON, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Hachette, 2001, 163 p.

⁷³ Jean TULARD, *Le Mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, 1971, 240 p.

⁷⁴ Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1999, 439 p.

⁷⁵ Sudhir HAZAREESINGH, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005, 414 p. Voir du même auteur, *Le mythe gaullien*, Paris, Gallimard, 2010, 280 p.

⁷⁶ Sylvain PAGÉ, *Le mythe napoléonien de Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS, 2013, 270 p.

⁷⁷ Didier FISCHER, *Le mythe Pétain*, Paris, Flammarion, 2002, 329 p.

⁷⁸ Jean GARRIGUES, *Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Le Seuil, 2012, 459 p.

l'histoire de France, – notamment Napoléon Bonaparte, Jean Jaurès⁷⁹, Georges Clemenceau⁸⁰ et Charles de Gaulle –, ont-ils le monopole des mythes politiques ? Des figures politiques intermédiaires, comme François-Vincent Raspail, ne sont-elles pas aussi créatrices de mythes politiques⁸¹ ? Si la mémoire collective a oublié les noms des républicains du premier XIX^e siècle à la différence des républicains des décennies 1870-1880 de la Troisième République (Léon Gambetta, Jules Ferry), cela ne veut pas dire que les républicains de l'âge romantique n'ont pas été mythifiés pendant une période donnée.

Malgré un échec cuisant lors des élections présidentielles de décembre 1848 (il ne recueille que 37 000 voix) et l'absence de loi portant son nom, François-Vincent Raspail accumule les images d'Épinal autour de sa personne depuis les années 1840 : le lutteur infatigable, le combattant révolutionnaire, l'homme désintéressé, le conspirateur politique, le martyr républicain, l'ami du peuple, le républicain humaniste⁸² et le médecin des pauvres. Toutes ces expressions ont été utilisées par la plupart des biographes de Raspail sans qu'il y ait forcément un recul critique sur ces derniers. On tentera de comprendre le sens de ces mythes autour de François-Vincent Raspail et surtout de les déconstruire. Cette thèse tient compte des observations provenant des travaux qui ont examiné ces mythes en s'intéressant spécialement aux enjeux mémoriels autour du personnage de Raspail⁸³.

⁷⁹ Vincent DUCLERT, *Jaurès. La politique et la légende 1859-1914*, Paris, Autrement, 2013, 283 p.

⁸⁰ Jean GARRIGUES, *Le monde selon Clemenceau*, Paris, Tallandier, 2014, 336 p. Voir aussi Jean-Noël JEANNENEY, *Clemenceau. Dernières nouvelles du Tigre*, Paris, CNRS éditions, 2016, 224 p.

⁸¹ Jean GARRIGUES, « D'Adolphe Thiers à Antoine Pinay : l'autre famille des hommes providentiels », dans Bernard LACHAISE, Gilles RICHARD et Jean GARRIGUES [dir.], *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume, historienne du politique*, Rennes, PUR, 2012, p. 58.

⁸² Jean-Pierre DESCHODT, « Le mythe de la République altruiste », dans Guillaume BERNARD et Jean-Pierre DESCHODT [dir.], *Mythes et polémiques de l'histoire. Le retour de la dispute*, Paris, Studyrama, 2008, p. 167-172.

⁸³ Blandine QUEROIX, *Les funérailles de François-Vincent Raspail (1878)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction du professeur Rosemonde SANSON, soutenu en 2000 à l'Université Paris I Sorbonne, 112 p. Voir aussi Dawn DODDS, *Funerals, Trials and the problem of Violence in 19th-Century France : Blanqui and Raspail*, PhD, Cambridge, 2010.

Les travaux de l'historien des religions Mircea Éliade⁸⁴ et du philosophe et anthropologue Gilbert Durand⁸⁵ confrontent le mythe à l'histoire et ont mis en lumière la dimension temporelle des mythes. Par essence, un mythe politique n'est pas éternel : il peut naître, mourir et, parfois, connaître une renaissance⁸⁶, donc être borné à des limites chronologiques précises : « Les objets mythiques démodés peuvent toujours, on le sait, être réactivés dans les textes contemporains sous forme de rappels ou d'allusions »⁸⁷. Ce n'est pas parce qu'un mythe politique est éphémère qu'il n'est pas digne d'intérêt. Les mythes autour de Raspail permettent, tout particulièrement, d'analyser la diversité des doctrines et représentations républicaines dans un cadre temporel délimité. Le mythe politique Raspail est à son apogée en 1848 et dans les premières années de la Troisième République. Il s'éteint progressivement à partir des années 1890.

Pour analyser le mythe politique Raspail, il est nécessaire de porter deux regards sur celui-ci. On peut observer, d'une part, comment les Français ont façonné une légende rose et une légende noire autour de ce personnage. Il s'agit de savoir si la construction du mythe politique autour de Raspail a été spontanée, en s'appuyant sur les correspondances, les souscriptions populaires, la presse, les rapports de police ou si elle a été aussi planifiée, structurée, en portant, cette fois-ci, un intérêt aux poésies, représentations iconographiques, à la frappe de médailles ou à la réalisation de bustes et de statues. Si un mythe apparaît autour d'une figure réelle ou imaginaire, c'est parce que celui-ci apporte quelque chose dans la construction personnelle, identitaire et politique des individus. Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik a résumé parfaitement ce phénomène :

« J'avais besoin d'un héros ni divin ni vraiment sacré. Rémi, Oliver Twist, David Copperfield, Jules Vallès et Tarzan vivaient dans un monde de récits merveilleux et terrifiants. Mes héros étaient faits du même sang que le mien, nous traversions les mêmes épreuves de l'abandon, de la malveillance des

⁸⁴ Mircea ÉLIADÉ, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 247 p.

⁸⁵ Gilbert DURAND, « Permanence du mythe et changements de l'histoire », dans Gilbert DURAND et Simone VIERNE [dir.], *Le Mythe et le Mythique*, Paris, Albin Michel, 1987, p. 17-28.

⁸⁶ Sudhir HAZAREESINGH, « Mort et transfiguration : la renaissance du mythe gaullien en novembre 1970 », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2010, n°13, p. 24-36.

⁸⁷ Ruth AMOSSY, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991, p. 114.

hommes et de l'injustice des sociétés. Leur épopée me racontait qu'il était possible de s'élever au-dessus de la fadeur des jours et du malheur de vivre. »⁸⁸

D'autre part, il est essentiel de voir comment François-Vincent a construit, lui même, son propre mythe politique en lisant ses fragments autobiographiques, ses échanges épistolaires ou ses ouvrages publiés. Le mythe politique est donc un dialogue entre la figure mythifiée et ses contemporains. Il est ainsi la manifestation d'une politisation des anonymes et d'une héroïsation consciente, voulue d'une figure politique. La politisation est ici vue comme un processus qui dépasse le champ de la politique institutionnelle⁸⁹ :

« Mais si le héros révolutionnaire, tel qu'il se présente lui même à travers ses discours et ses écrits, est bien le personnage central, il convient bien évidemment de confronter ce regard, de l'intérieur, à tout un faisceau de regards croisés, ceux des autres non moins importants car ce sont eux qui constituent le héros révolutionnaire, lui donnent sa stature et ses traits définitifs. »⁹⁰

Le mythe politique a aussi pour corollaire l'imagination politique. François-Vincent Raspail ne s'est pas contenté d'entretenir son propre mythe politique. Il a également fabriqué d'autres mythes politiques qui trouvent leur place dans la typologie de Raoul Girardet. Pendant toute sa vie, Raspail a contribué à alimenter les mythes conspirateurs du XIX^e siècle. Il manifeste une véritable obsession au sujet des mouchards et des jésuites. Ces derniers, selon lui, auraient formé un complot pour prendre le contrôle du pouvoir en France et réprimer toute opposition politique progressiste. S'il ne se voit pas comme un homme providentiel, Raspail a, en revanche, cherché dans les années 1830, un homme pouvant incarner la figure du sauveur et en 1848, un homme symbolisant l'incorruptibilité. Les études de Frédéric Monier à propos des complots et de la corruption ont été des sources d'inspiration pour cette thèse⁹¹.

⁸⁸ Boris CYRULNIK, *Ivres paradis, bonheurs héroïques*, Paris, Odile Jacob, 2016, p. 9.

⁸⁹ Lionel ARNAUD et Christine GUIONNET [dir.], *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005, p. 5.

⁹⁰ Michel VOVELLE, « Héroïsation et Révolution : la fabrication des héros sous la Révolution française », dans Centre Aixois de Recherches Anglaises, *Le mythe du héros*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982, p. 228.

⁹¹ Frédéric MONIER, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, 339 p. Voir aussi Frédéric MONIER, *Corruption et politique: rien de nouveau?*, Paris, Armand Colin, 2011, 185 p.

Enfin, Raspail a réfléchi longuement sur les notions de conciliation, concorde, fraternité, mots qui composent le dernier « grand ensemble » décrit par Girardet, celui de l'Unité.

Par conséquent, le but de cette thèse d'histoire politique n'est pas de réhabiliter François-Vincent Raspail dans un quelconque Panthéon national, mais de considérer cet acteur politique comme une figure emblématique permettant de saisir les mythes républicains ainsi que les divers enjeux du républicanisme, à l'échelle individuelle, durant le premier XIX^e siècle. En prenant pour étude de cas François-Vincent Raspail, on tentera de répondre aux questions suivantes : quels sont les changements et les continuités dans les doctrines républicaines de Raspail ? Comment devient-on républicain au XIX^e siècle ? Quel est l'imaginaire républicain⁹² de Raspail ? Quelles sont ses pratiques politiques ? En un mot, en s'intéressant à la figure de Raspail, par le biais de la biographie, on répond à cette interrogation qui résume toutes les autres : être républicain au cours du premier XIX^e siècle, qu'est-ce que cela signifie ?

On se propose ainsi de comprendre un républicanisme, parmi d'autres, à travers le prisme d'un acteur politique. Les historiens de la Révolution française dans les années 1990-2000, ont analysé la pluralité des républicanismes grâce aux discours, aux pratiques et aux représentations qui entourent les acteurs politiques :

« Apprécier les avancées démocratiques de la Première République, c'est d'abord comprendre la nature du républicanisme à la fin du XVIII^e siècle et son évolution rapide dans l'événement, y compris dans ses dimensions symboliques. Cela demande à filtrer la lecture qui en a été faite depuis par les historiens, en revenant aux sources et autant que faire se peut, à la perception des acteurs dans le moment révolutionnaire »⁹³

⁹² On entend par imaginaire républicain, l'ensemble des images au sein d'un univers donné, qui est celui du républicanisme. Voir Benoît VERMANDER, « L'imaginaire politique », dans Charles-Olivier CARBONELL [dir.], *Mythes et politique...*, op. cit., p. 26.

⁹³ Raymonde MONNIER, *Républicanisme, Patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 10.

Pour ce qui est du XIX^e siècle, il en est de même. L'acteur politique devient un angle d'approche privilégié pour comprendre la complexité des doctrines politiques. La biographie du général Foy de Jean-Claude Caron⁹⁴ ou le projet ANR Utopies19 coordonné par Ludovic Frobert en sont de parfaites illustrations⁹⁵. Il serait intéressant d'adopter une démarche similaire pour étudier le sentiment républicain de François-Vincent Raspail. Ce dernier renvoie au registre de la subjectivité, des émotions et des réflexions politiques propres à chaque individu. Le sentiment républicain doit être vu comme un imaginaire républicain, voire une utopie politique. Raspail n'est en rien un républicain fantaisiste mais un républicain qui imagine sa république future, un champ des possibles, dans un temps où les révolutions sont « inachevées »⁹⁶. En outre, le sentiment républicain peut être vu aussi comme une combinaison de doctrines et de pratiques politiques. Raspail s'est ouvert aux idées républicaines en s'investissant dans des pratiques politiques collectives (la franc-maçonnerie, les sociétés d'action politique, les recommandations politiques, les banquets, les funérailles, les révolutions) et individuelles (la rédaction d'un journal ou d'un almanach, une candidature à des élections législatives et présidentielles, le dépôt d'une pétition, etc). Ces pratiques lui ont permis de s'insérer dans des réseaux politiques, ou plutôt, de faire des rencontres car Raspail est un individu qui aime la solitude et qui ne fait confiance, à la fin de sa vie, qu'à ses enfants.

Si l'on étudie le républicain Raspail, que faire alors du chimiste et du médecin Raspail ? De nombreuses biographies ont fait le choix de séparer la facette de l'homme politique et celle du scientifique⁹⁷. Des études datant des années 1990-2000 continuent à opérer cette distinction du politique et du scientifique⁹⁸. D'autres auteurs ont opté pour ne se concentrer que sur la facette scientifique de François-Vincent Raspail. Les colloques consacrés à Raspail, ont pour la majorité, traité seulement les

⁹⁴ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy...*, op. cit., 357 p.

⁹⁵ Clément COSTE, Ludovic FROBERT, Marie LAURICELLA [dir.], *De la République de Constantin Pecqueur (1801-1888)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, à paraître en 2017.

⁹⁶ Sylvie APRILE, *La Révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, 670 p.

⁹⁷ Henri DUBLED et Jean BERNHARDT, *François-Vincent Raspail (1794-1878) et sa famille. Manuscrits, lettres, tableaux, objets divers*, Carpentras, Musée Comtadin, 1978, 79 p.

⁹⁸ Blandine QUEROIX, *Les funérailles ...*, op. cit., 112 p.

aspects scientifiques et médicaux du personnage⁹⁹. Des séminaires en 2015 continuent encore dans cette voie¹⁰⁰.

Les deux facettes, scientifique et politique, de Raspail ne peuvent-elles pas, toutefois, se conjuguer ? Pourquoi les historiens ne le conçoivent pas comme un Janus à deux têtes ? Une des raisons vient du fait que l'histoire des sciences éprouve des difficultés à s'approprier le genre biographique. Les historiens des sciences ont tendance à privilégier l'œuvre scientifique à la vie du savant. La vie est vue comme un simple décor à l'œuvre scientifique¹⁰¹. Mais une autre explication est à chercher dans les rapports historiographiques et institutionnels entre l'histoire des sciences et l'histoire politique. Car contrairement aux biographies consacrées à des scientifiques, celles qui sont dédiées à des individus alliant politique et littérature ne séparent pas les deux facettes du personnage biographié. C'est le cas, par exemple, de Victor Hugo¹⁰² ou de Saint-John Perse : « Saint-John Perse a imposé à ses contemporains la singularité d'un dédoublement obstiné entre le poète et le diplomate »¹⁰³. La réponse se trouve dans des débats historiographiques propres à l'histoire des sciences et à l'histoire politique. Histoire politique et histoire des sciences sont perçues, fréquemment, comme deux domaines antinomiques. De nombreux facteurs expliquent cette frontière épistémologie. D'une part, les objets d'étude en histoire politique et en histoire des sciences n'auraient pas de points communs. D'autre part, l'histoire des sciences serait le pré carré des chercheurs en sciences exactes – les internalistes – au détriment des historiens formés aux sciences sociales, à savoir les externalistes. À côté de cette scission entre historiens, il existe également des tensions entre la philosophie et l'histoire au sujet de l'histoire des sciences. Depuis plus d'un demi-siècle, sous

⁹⁹ Voir les actes de colloque suivants : Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale*, 1988, 245 p. ; Claire BERCHE et Alain NAFILYAN [dir.], *La médecine du peuple de Tissot à Raspail (1750-1850)*, *op. cit.*, 143 p.

¹⁰⁰ Lors de la séance commune de la Société française d'histoire de la médecine et de la Société d'histoire de la pharmacie le 21 mars 2015, deux interventions avaient pour sujet François-Vincent Raspail : Jean-François HUTIN, « Raspail, Don Quichotte du camphre » et Philippe ALBOU, « Raspail, propagandiste de lui-même (d'après les avertissements » du *Manuel de santé*, 1845-1878) ».

¹⁰¹ Anne COLLINOT, « Entre vie et œuvres scientifiques. Le chaînon manquant », *Critique*, 2012/6, n°781-782, p. 580.

¹⁰² Sandrine FILLIPETTI, *Victor Hugo*, Paris, Gallimard, 2013, 279 p.

¹⁰³ Henriette LEVILLAIN, *Saint-John Perse*, Paris, Fayard, 2013, p. 11

l'impulsion d'Alexandre Koyré et de Gaston Bachelard¹⁰⁴, l'histoire des sciences a été annexée en grande partie par les philosophes¹⁰⁵. Encore aujourd'hui, en France, l'histoire des sciences est plus souvent rattachée institutionnellement à la philosophie qu'à l'histoire.

Ces idées reçues n'ont été dépassées que très récemment. En 1998, Vincent Duclert écrit un article dans la revue *Historiens et Géographes* consacré au colloque de Caen de 1956. Ce colloque présidé par Pierre Mendès-France, réunissant des savants et des hommes politiques, se veut un acte majeur dans la fondation d'une politique nationale de la recherche¹⁰⁶. Vincent Duclert fait cependant le constat que les historiens politiques et les historiens des sciences ont porté peu d'intérêt à cet événement. Ses observations résument bien les relations très distantes entre historiens politiques et historiens des sciences :

« Le colloque de Caen appartient à la mémoire des scientifiques, mais reste paradoxalement peu étudié par les historiens. L'histoire politique considère rarement la science et les savants comme objet politique et source de pouvoir. Par ailleurs, la dimension politique du colloque de Caen a pu éloigner les historiens des sciences plus intéressés par des contenus, des systèmes et des discours plus spécifiquement scientifiques ou « internalistes » ; l'histoire des sciences hésite à prendre en compte la politique »¹⁰⁷.

Les historiens ne sont pas les seuls chercheurs en sciences sociales à faire ce constat¹⁰⁸. Des observations similaires ont été faites en sociologie et en science politique :

¹⁰⁴ Dominique LECOURT, *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin, 2002 [1969], p. 79.

¹⁰⁵ Jacques ROGER, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 50.

¹⁰⁶ Sur l'histoire des politiques de recherche, voir les ouvrages suivants : Alain CHATRIOT et Vincent DUCLERT, *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès-France à Charles de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, 2006, 432 p. ; Vincent-Denis GUTHLEBEN, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale*, Paris, Armand Colin, 2009, 480 p.

¹⁰⁷ Vincent DUCLERT, « Le colloque de Caen en 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens et Géographes*, n°361, 1998, p. 339-340.

¹⁰⁸ Yann BÉRARD et Antoine ROGER, « Ronds-points théoriques et passages à niveau analytiques. La sociologie politique peut-elle rencontrer la sociologie des sciences ? », *Politix*, 2015/3, n°111, p. 9-26.

« La sociologie des sciences n'a pas fait des politiques de recherche le cœur de son analyse. Bien plus qu'à l'intervention de l'État ou des institutions publiques dans le champ de la recherche, elle s'est d'abord intéressée aux institutions scientifiques »¹⁰⁹.

Certains auteurs ont remis en question ces poncifs en démontrant que depuis « les astronomes babyloniens » dans l'Antiquité, les savants ont participé à la vie politique¹¹⁰. D'ailleurs, paradoxalement, la sociologie s'est intéressée depuis sa création à la dialectique science et politique. Alexis de Tocqueville note, déjà, dans son grand ouvrage, *De la démocratie en Amérique*, les tensions entre les valeurs de la démocratie et celles qui peuvent contribuer à la promotion d'une science désintéressée¹¹¹. Max Weber, par la suite, élargit cette réflexion, en démontrant que science et croyance – dont les croyances politiques – ne sont séparées que par une « ligne imperceptible »¹¹². Le sociologue Robert K. Merton poursuit la réflexion weberienne, en publiant en 1938, dans le contexte de l'émergence des idéologies totalitaires en Europe, un article intitulé « La science et l'ordre social » dans la revue *Philosophy of Science*¹¹³. Bien que les études sociologiques liant science et politique se soient multipliées ces dernières années¹¹⁴, ces passerelles intellectuelles ne seraient, cependant, pas encore une évidence pour tous les sociologues dans les années 2000. C'est le constat de certains sociologues en bio-politique :

« Cette approche procède du pari selon lequel la bio-politique entretient bel et bien une relation primordiale avec la souveraineté. Elle veut prolonger et dépasser deux interprétations dominantes dans les études sur les sciences. La première, se centrant exclusivement sur les formes de rationalité technique inventées dans le champ de la biopolitique, semble exclure tout lien entre savoir scientifique

¹⁰⁹ Jérôme AUST et Cécile CRESPIY, *La recherche en réformes. Les politiques de recherche entre État, marché et profession*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, p. 5.

¹¹⁰ Michel DODET, Philippe LAZAR, Pierre PAPON, *La République a-t-elle besoin de savants ?*, Paris, PUF, 1998, p. 211.

¹¹¹ Alexis DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion 1981 [1840], volume 2, p. 53-54.

¹¹² Max WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904-1917], p. 211.

¹¹³ Yves GINGRAS, *Sociologie des sciences*, Paris, PUF, 2013, p. 15-19.

¹¹⁴ Voir les études sociologiques suivantes : Daniel LEE KLEINMAN, *Science, Technology and Democracy*, Albany, State University of New York, 2000, 184 p. ; Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, 240 p. ; Martin BENNINGHOFF et Jean-Philippe LERESCHE, *La recherche, affaires d'État*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, 136 p. ; Ronan ROCLE, « Le GIEC, une institution d'expertise scientifique au service du politique », *Regards croisés sur l'économie*, 2009/2, n°6, p. 56-58. ; Cécile CRESPIY, *Gouverner la recherche en région. Les politiques régionales de recherche en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (1982-2004)*, Paris, L'Harmattan, 2015, 254 p.

et pouvoir souverain. La seconde tend à considérer que ce lien serait donné d'emblée comme une évidence historique, la nation et l'histoire de ses luttes politiques servant toujours de cadre de référence au savoir scientifique. »¹¹⁵

Les historiens ont attendu les années 1980-1990 pour croiser l'histoire des sciences et l'histoire politique dans leurs travaux¹¹⁶. En 1985, les historiens et sociologues Simon Shaffer et Steven Shapin ont démontré dans leur ouvrage phare, *Léviathan et la pompe à air*, que la politique pouvait déterminer la science au XVII^e siècle¹¹⁷. Pour ce qui est de l'histoire du XIX^e siècle, Jacques Léonard est un des premiers historiens à avoir opéré ces rapprochements disciplinaires¹¹⁸. Des études récentes ont continué ce dialogue entre les deux disciplines. En 1999, est paru un numéro de la revue *Politix* intitulé « le savant et le politique ». Le titre fait écho à l'ouvrage homonyme de Max Weber¹¹⁹. Dans les années 2000, Jean-Luc Chappey a travaillé sur la réception des découvertes savantes dans le monde politique :

« La Société [des Observateurs de l'Homme] s'impose alors comme un lieu d'effervescence savante où se cristallisent des débats et des travaux qui suscitent un écho important dans les milieux savants, mais aussi politiques, de l'époque »¹²⁰.

Enfin, actuellement, Cédric Grimoult est un des historiens français les plus actifs dans cette réflexion sur les connexions entre science et politique¹²¹. Il a établi plusieurs axes d'étude où l'on peut observer les relations entre les deux domaines : le rôle de l'État dans la mise en place d'une « politique de la science » ; le combat des scientifiques pour la liberté d'expression à l'encontre des censures politiques et religieuses ; les théories savantes en tant qu'inspiratrices d'idéologies à connotation politiques et

¹¹⁵ Grégoire MALLARD, Catherine PARADEISE et Ashveen PEERBAYE, « Sciences et souverainetés. Les sciences au cœur du projet national ? », *Sociologie du travail*, 2006/8, p. 2.

¹¹⁶ Roger CHARTIER, « Sciences et savoirs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 71^e année, n°2, avril-juin 2016, p. 451.

¹¹⁷ Voir Simon SCHAFFER et Steven SHAPIN, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyes entre science et politique*, Paris, La Découverte, 1993 [1985], 457 p.

¹¹⁸ Jacques LÉONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier, 1981, 386 p.

¹¹⁹ Max WEBER, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959 [1919], 232 p.

¹²⁰ Jean-Luc CHAPPEY, *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, p. 12.

¹²¹ Voir Cédric GRIMOULT [dir.], « Science et révolutions », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2012/2, n°8, 196 p.

sociales ; la participation des savants aux affaires publiques, notamment dans les groupes, partis politiques et instances gouvernementales ; et pour finir, les rapports entre les scientifiques et la patrie¹²².

Est-il possible d'observer ces axes d'étude à l'échelle individuelle, à travers la figure du républicain Raspail ? Les interférences entre science et politique sont, pourtant, essentielles dans la vie de Raspail. Du point de vue matériel, les savants du XIX^e siècle ont des conditions de travail très précaires : « Louis Pasteur a travaillé longtemps dans un grenier et Claude Bernard dans une cave »¹²³. Cette vie d'ascèse et de sacrifice des savants ne trouve-t-elle pas un écho dans les épreuves de Raspail en prison et dans ses réflexions politique sur la souffrance sociale ? Les conditions de travail déplorables de François-Vincent Raspail viennent aussi du fait que le pouvoir politique tente par tous les moyens de contrecarrer l'ascension sociale d'un savant, vu comme subversif, car ouvertement républicain à partir des années 1830. Du point de vue des doctrines, il existe également chez Raspail des influences réciproques entre ses travaux en chimie organique et ses idées républicaines. La théorie cellulaire a été à la base de son sentiment républicain. Récemment, en 2011, Ludovic Frobert a montré, pour la première fois, dans un article de la *Revue d'histoire des sciences*, l'importance et l'originalité de ces échanges entre science et politique dans l'imaginaire républicain de François-Vincent Raspail¹²⁴. Son article a été une des sources d'inspiration principales de cette thèse. Il faut aussi évoquer un article précurseur de Francis Démier intitulé « Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail » qui a mis en avant les significations politiques de la médecine Raspail. Pour qualifier cette étroite relation entre la médecine et la politique chez Raspail, Francis Démier a inventé le concept de « démocratie médicale », concept qui a été repris en 1998 dans la thèse de médecine d'Annie Lévêque¹²⁵. Cet article apparaît comme un véritable hapax dans l'ouvrage collectif *Raspail et la vulgarisation médicale*, dirigé par Jacques Poirier et Claude

¹²² Cédric GRIMOULT, *Sciences et politique en France. De Descartes à la révolte des chercheurs*, Paris, Ellipses, 2008, p. 17.

¹²³ Jean-François PICARD, *La République des savants. La Recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, p. 19.

¹²⁴ Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *Revue d'histoire des sciences*, 2011/1, tome 64, p. 27-58.

¹²⁵ Annie LÉVÊQUE, *Raspail et la démocratisation d'un savoir*, thèse pour le diplôme d'État de médecine, sous la direction du professeur Jean-Henri BAUDET, soutenue en 1998 à l'Université de Limoges, 127 p.

Langlois, publié en 1988. Enfin, les recherches de l'historienne des sciences, Bernadette Bensaude-Vincent, sur les dimensions politiques de la vulgarisation scientifique¹²⁶ ont permis de saisir comment Raspail a diffusé ses doctrines républicaines auprès d'un large public.

Analyser les doctrines républicaines de François-Vincent Raspail, en associant histoire des sciences et histoire politique, cela consiste à marcher dans les pas de Dominique Pestre qui a lancé un plaidoyer pour l'émergence d'une histoire sociale et culturelle des sciences¹²⁷ ainsi que dans ceux de Sudhir Hazareesingh qui a appelé à allier histoire politique et histoire culturelle¹²⁸. L'histoire culturelle du politique est une étape supplémentaire dans la réhabilitation de l'histoire politique¹²⁹. Sur le modèle de la sociologie des sciences, l'histoire des sciences est ici comprise comme une composante de l'histoire culturelle :

« La sociologie des sciences fut la première à revendiquer un désenclavement qui appelait à réinstaller la science non seulement dans un temps social mais aussi dans l'univers des productions et des pratiques culturelles qui l'entouraient. »¹³⁰

Dans une perspective chronologique, c'est-à-dire de l'enfance à la mort de François-Vincent Raspail, on tentera dans chaque chapitre de montrer les connexions entre science et politique dans sa formation intellectuelle, ses pratiques politiques et bien évidemment dans l'élaboration de ses doctrines républicaines. On a fait le choix de structurer la thèse en sept chapitres. Ce découpage a l'avantage de mettre en relief les moments où Raspail est plus ou moins impliqué dans la vie politique nationale. Les décennies qui apparaissent, dans certaines biographies, comme des creux dans sa vie

¹²⁶ Bernadette BENSAUDE-VINCENT, « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle, *Réseaux*, 1993, volume 11, n°58, p. 47-66.

¹²⁷ Dominique PESTRE, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », dans *Annales. Sciences Sociales*, 50^e année, n°3, 1995, p. 487-522. Voir aussi Stéphane VAN DAMME, « Histoire des sciences et des techniques », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT [dir.], *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, tome 1, 2010, p. 249.

¹²⁸ Sudhir HAZAREESINGH, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, 2007/n°642, p. 355-368.

¹²⁹ Jean-François SIRINELLI, Pascal CAUCHY et Claude GAUVARD [dir.], *Les historiens français à l'œuvre (1995-2010)*, Paris, PUF, 2010, p. 73.

¹³⁰ Christophe PROCHASSON, « Autour de l'histoire culturelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°31, 2003, p. 7.

(les années 1840 et les décennies post-1848) ne sont pas oubliées. Ce n'est pas parce que Raspail connaît une intense activité politique au début des années 1830 et durant l'année 1848, qu'il faut exclure de cette étude les années où il apparaît moins sur le devant de la scène politique nationale. Au-delà d'un quarante-huitard, Raspail est aussi un homme qui a fait et pensé la politique de différentes manières en dehors de la Seconde République : de ses pratiques politiques indirectes (la diffusion d'idées républicaines par la vulgarisation scientifique, la métamorphose d'un tribunal en tribune politique, le détournement politique de la pratique médicale, *etc.*) jusqu'à sa participation à la vie parlementaire en 1869 et 1876-1878, Raspail a incarné des façons multiples de penser et vivre son sentiment républicain.

Chapitre 1

Les années carpentrassiennes : l'apprentissage politique de

François-Vincent Raspail (1794-1815)

Faut-il chercher dans l'enfance et l'adolescence de François-Vincent Raspail les racines de ses idées républicaines ? On se gardera d'avoir une vision mécaniste, voire déterministe de sa vie. Raspail n'est pas né républicain, il l'est devenu, tardivement, sous la monarchie de Juillet. On peut, néanmoins, « saisir comment le contexte dans lequel se forme un individu peut éclairer ce qu'il est »¹³¹. Cela consiste à étudier le processus que les sociologues appellent la « socialisation primaire et secondaire »¹³². Analyser un environnement culturel, des expériences personnelles, des valeurs, des normes et des préceptes philosophiques inculqués ainsi que des événements locaux ou nationaux marquants est une façon de comprendre un certain nombre de facteurs circonstanciels qui conduisent un individu à porter un intérêt pour la chose publique. La conscience politique de François-Vincent Raspail s'éveille bien avant son arrivée à Paris en 1815. Dans son enfance, il est témoin de l'agitation à la fois sociale, religieuse et politique qui se manifeste dans le Comtat Venaissin de la Révolution française jusqu'à l'épisode de la Terreur blanche en 1815. Comme en témoignent les faits retranscrits dans son ouvrage, resté à l'état de manuscrit, *Histoire de ma vie et de mon siècle*¹³³, l'omniprésence des conflits durant sa jeunesse joue un rôle essentiel dans la formation de sa personnalité. Toutefois, cette source est à exploiter avec précaution car elle constitue un témoignage rétrospectif d'un Raspail vieillissant sur sa jeunesse. On est amené à la considérer comme une œuvre de mémorialiste. Au vu de l'écriture tremblante, Raspail a dû rédiger ses mémoires dans les années 1860-1870. On ne peut alors pas faire abstraction de la subjectivité de l'auteur et de la déformation consciente ou inconsciente de ses souvenirs : « Un mémorialiste ne travaille pas

¹³¹ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte. La nation incarnée*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 15.

¹³² Michel CASTRA, « Socialisation », dans Serge PAUGAM [dir.], *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2013, p. 97-98.

¹³³ *Histoire de ma vie et de mon siècle* est la seule source manuscrite connue traitant de la jeunesse de François-Vincent Raspail.

comme un historien, son écriture relève du singulier, il n'ambitionne que de livrer un point de vue privilégié, certes, mais partiel et personnel »¹³⁴. Le témoignage rétrospectif permet de reconstruire son passé dans une visée politique. En enjolivant ou en caricaturant ses années de jeunesse, le mémorialiste souhaite justifier ses positions politiques à l'époque où il écrit¹³⁵. À certains moments, les mémoires de Raspail éclairent davantage sur l'état d'esprit du vieux républicain dans les années 1860-1870 que sur le déroulement de ses années provençales. Cette œuvre reste, néanmoins, un témoignage exceptionnel dans la mesure où l'écriture des mémoires est une pratique qui décline après 1871¹³⁶.

Une enfance comtadine

François-Vincent Raspail naît pendant l'épisode de la Terreur le 24 janvier 1794 à Carpentras¹³⁷. Les violences politiques sont exacerbées dans la ville natale de Raspail. Elles éclatent de manière autonome¹³⁸. La raison de ces violences n'est pas à chercher dans la politique de Robespierre¹³⁹ mais dans des facteurs propres au Comtat Venaissin, ancien fief de la papauté depuis 1274¹⁴⁰. Après son rattachement au royaume de France en 1791, Carpentras, cité entourée de remparts, implantée au milieu d'une plaine, aurait pu, selon le mémorialiste, être le cadre parfait pour une

¹³⁴ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, 2012, p. 23.

¹³⁵ Jean-René MAILLOT, *Jean Luchaire et la revue Notre Temps (1927-1940)*, Bern, Peter Lang, 2013, p. 11.

¹³⁶ Jean-Louis JEANNELLE, *Écrire ses mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, 2008, p. 29-32.

¹³⁷ Archives départementales de Vaucluse (AD 84) E BMS Carpentras, Acte de naissance de François-Vincent Raspail. Il est effectivement né le 1^{er} quintidi du mois de pluviôse an II de la République à dix heures du soir dans la maison d'habitation de son père Joseph-Vincent Raspail et de sa mère Marie Laty. La maison natale de François-Vincent Raspail existe toujours à Carpentras. Elle sert aujourd'hui de temple protestant : on peut la voir à l'angle de la rue du Carmel et de la rue de la Porte de Monteux. Voir la photographie de la maison en annexe, p. 649.

¹³⁸ Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 195-236.

¹³⁹ Cécile OBLIGI, *Robespierre. La probité révoltante*, Paris, Belin, 2012, p. 143.

¹⁴⁰ Claude-France HOLLARD et Bernard THOMAS, « France, Avignon, Comtat XIII^e siècle-1791 » dans René MOULINAS [dir.], *La réunion d'Avignon et du Comtat à la France*, Avignon, C.D.D.P de Vaucluse, 1992, p. 25. Voir aussi Valérie THEIS, *Le Gouvernement pontifical du Comtat Venaissin vers 1270-vers 1350*, Rome, École française de Rome, 2012, p. 128.

œuvre romantique, à en juger par « l'antiquité de son origine, la beauté de son site, de la plupart de ses monuments »¹⁴¹.

Pourtant, cette image est faussée : Carpentras est en réalité une ville sur une pente déclinante. Peuplée de 9 400 habitants au moment de la Révolution française, Carpentras est passée du statut de capitale administrative du Comtat Venaissin à celui de ville de second rang par rapport à Avignon¹⁴². Pour ne rien arranger, elle devient un stéréotype, celui de la petite ville à la toponymie ridicule¹⁴³. De nombreux Carpentrassiens sont ainsi nostalgiques de la domination du Saint-Siège et des privilèges qui en découlaient. Le mouvement contre-révolutionnaire aboutit même à une guerre opposant les Carpentrassiens papistes aux Avignonnais patriotes en 1791¹⁴⁴.

Les conflits politiques dans l'enclave comtadine pendant la décennie révolutionnaire s'additionnent à des tensions confessionnelles plus anciennes. À l'échelle de la ville de Carpentras, il semble que les clivages religieux mettent en opposition, principalement, les habitants de confession catholique et ceux de confession juive. Les familles juives vivent exclues de la communauté civique jusqu'à la Révolution française. Dans un acte de cession de pension datée du 25 juin 1787 impliquant le père de François-Vincent Raspail, Joseph-Vincent Raspail, et Bernard Dutrain, maître de science que François-Vincent Raspail aura pour instituteur dix ans plus tard, la famille juive Crémieux est mentionnée. Comme toutes les familles juives, elle a l'obligation d'habiter un quartier de Carpentras, la « carrière des juifs de cette dite ville »¹⁴⁵. L'histoire commune rapprochant catholiques comtadins et juifs du pape n'a pas empêché une hostilité

¹⁴¹ Archives départementales du Calvados (AD 14) 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie et de mon siècle*, p. 1.

¹⁴² Martine LAPIED, *Le Comtat et la Révolution française. Naissance des options collectives*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, p. 406.

¹⁴³ Jocelyne GEORGE, « De l'influence du vaudeville sur l'image du Midi : le cas de Carpentras », dans Christophe CHARLE, Jacqueline LALOUETTE, Michel PIGENET et Anne-Marie SOHN [dir.], *La France démocratique : combats, mentalités, symboles. Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 77.

¹⁴⁴ René MOULINAS, *Histoire de la Révolution d'Avignon*, Avignon, Aubanel, 1986, p. 135-155.

¹⁴⁵ Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras (BIC) Fonds Raspail Ms 2738 (5) Cession de pension pour M. François Dutrain contre M. Joseph-Vincent Raspail, le 25 juin 1787.

ordinaire des chrétiens vis-à-vis de la minorité judaïque¹⁴⁶. François-Vincent Raspail, lui-même, exprime, fréquemment, des propos antisémites dans ses souvenirs. Ainsi, de nombreux clichés associés aux juifs sont visibles dans sa description d'une famille carpentrassienne, celle d'un abbé mondain, l'abbé Fortunet, qui a été un temps son précepteur en 1809-1810 :

« Son père était un riche juif de la synagogue qui s'était converti au christianisme afin de pouvoir épouser ma très grande tante, la sœur de mon père. Sa famille a conservé le type juif, type de banquier, toujours la mousse au coin de la bouche et vous crachant sans cesse au visage avec toutes les marques possibles d'amitié franche et cordiale. »¹⁴⁷

Dans une cité papale tout juste annexée à la France, les querelles religieuses concernent également les catholiques et les protestants. Elles se cristallisent autour de questions très matérielles :

« Un nommé Sauvaire (il était veuf) homme fort comme un bœuf et ignare comme un hercule [sic], et qui avait juré dans son pays de tuer d'un coup de fusil tout protestant qui aurait tenté d'enterrer un de ses proches dans la partie catholique du cimetière ; et dans cet espoir il avait fait sentinelle plusieurs jours de suite à la porte de ce lieu de repos [...]. »¹⁴⁸

Cette anecdote rapportée par le mémorialiste Raspail est révélatrice de l'anti-protestantisme qui régnait en France après la Révolution française. Il est le ferment d'un mythe autour d'un complot protestant : les partisans de la religion réformée auraient eu une influence dans le déclenchement des événements révolutionnaires¹⁴⁹. On peut ajouter un bouleversement social à ces tensions religieuses. La rupture révolutionnaire, mais plus globalement les crises politiques et sociales à partir des années 1770¹⁵⁰, provoquent pour les contemporains une difficulté à se positionner

¹⁴⁶ René MOULINAS, *Les juifs du pape en France. Les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin au XVII^e et XVIII^e siècles*, Toulouse, Privat, 1981, p. 205-208.

¹⁴⁷ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 16.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴⁹ Patrick CABANEL, *Histoire des protestants en France XVI^e-XXI^e siècles*, Paris, Fayard, 2012, 1489 p.

¹⁵⁰ Timothy TACKETT, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 76.

politiquement et socialement¹⁵¹. L'identité sociale de François-Vincent Raspail en est une illustration. Elle est floue. Il est complexe de le cantonner dans une catégorie sociale bien spécifique. La branche des Raspail, d'après François-Vincent Raspail, est originaire de Suisse et installée à Carpentras depuis le XV^e siècle. Le grand-père de François-Vincent Raspail, Jean-Joseph Raspail, est traiteur à Carpentras. Son fils, Joseph-Vincent Raspail a repris l'auberge familiale¹⁵². Sa table a bonne réputation. Il reçoit à la fois l'élite locale – les légats et vice-légats – et le reste de la population le vendredi, jour du marché¹⁵³.

Joseph-Vincent Raspail n'est, cependant, pas toujours resté à Carpentras. Il a séjourné à Paris dans sa jeunesse. Il en a ramené les bonnes manières et la culture des gentilshommes : « il en revint musicien, calligraphe et par occasion poète, mais surtout homme aimable et de grandes manières qu'il faisait valoir à l'égard de la noblesse »¹⁵⁴. L'éducation parisienne de Joseph-Vincent Raspail cache un caractère rebelle qui se dévoile dans certaines circonstances. Il se serait amusé à battre en brèche les codes sociaux en se mettant sur un pied d'égalité avec la noblesse locale. Il aurait raconté une gaudriole de ce type devant un aristocrate :

« [Un noble comtadin] Savez-vous bien, mon cher Raspail, que j'ai le bras long ? - Tant mieux pour vous, lui reprit mon père de sa voix la plus douce, tant mieux, Monsieur le Comte, vous n'aurez que plus de facilité de vous torcher le ... » et il lui tira sa révérence dans toutes ses formes de la plus exquise politesse. »¹⁵⁵

¹⁵¹ Pierre SERNA, *La République des girouettes (1789-1815 et au-delà). Une anomalie politique, la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 17.

¹⁵² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 2.

¹⁵³ *Idem.*

¹⁵⁴ *Idem.*

¹⁵⁵ *Idem.*

Sa profession, son ascension sociale, sa fortune et, par-dessus tout, son capital culturel¹⁵⁶ tendent à faire de Joseph-Vincent Raspail un bourgeois¹⁵⁷. Quoiqu'ils aient fait l'objet d'une polémique historiographique¹⁵⁸, les travaux de Sarah Maza ont montré que le terme de bourgeoisie, utile dans un travail de hiérarchisation des groupes sociaux, relève à la fois d'une réalité et d'une représentation sociales¹⁵⁹.

La mère de François-Vincent Raspail, Marie Laty¹⁶⁰, seconde épouse de Joseph-Vincent Raspail¹⁶¹, vient, quant à elle, d'un autre milieu¹⁶². Elle est originaire d'une vieille aristocratie romaine désargentée, comme l'explique son fils :

« Ma Mère descendait de la vieille famille romaine des *Lati* par un rejeton ruiné que la Cour de Rome avait envoyé dans le Comtat pour refaire sa fortune et qui n'y avait trouvé que la pauvreté, en sorte que mon grand-père et ses deux enfants, mes oncles, se trouvaient boulangers à Pernes petite ville voisine de Carpentras. »¹⁶³

Les deux partis trouvent un intérêt à se marier en 1779 : Joseph-Vincent Raspail gravit l'échelle sociale en épousant une femme provenant de la noblesse italienne. Il met en exergue ce nouveau statut social si l'on s'en tient aux propos de son fils :

¹⁵⁶ Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 2007 [1979], p. 83-88.

¹⁵⁷ Adeline DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, p. 8-11.

¹⁵⁸ Emmanuel FUREIX et François JARRIGE, *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 212.

¹⁵⁹ Sarah MAZA, « Construire et déconstruire la bourgeoisie : discours politique et imaginaire social au début du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°34, 2007, p. 23. Voir aussi Sarah MAZA, *The Myth of the French bourgeoisie. An essay on the social imaginary (1750-1850)*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, p. 5-6.

¹⁶⁰ Voir le portrait de Marie Laty en annexe p. 651.

¹⁶¹ La première épouse de Joseph-Vincent se nomme Jeanne Monnier. Elle meurt en couche en avril 1775. François-Vincent Raspail a trois demi-frères et une demi-sœur : Louis-Marcellin, Joseph-Ange, Alexis-Victor et Marguerite. Il a également quatre sœurs et deux frères : Marie-Rose, Marie-Augustine, Marie-Thérèse, Camille, Jean-Auguste et Joseph Honoré. Voir BIC Fonds Raspail Ms 2738, Documents sur les diverses branches de la famille Raspail. Voir aussi l'arbre généalogique de la famille Raspail dans Alain NAFILYAN et Claude BERCHE [dir.] *Les archives Raspail. Répertoire numérique de la sous-série 69 J*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1994, p. 1.

¹⁶² Jean-Paul CHABAUD, « Madame Raspail mère, Pernoise de naissance », *Études comtadines*, n°16, mai 2012, p. 18-40.

¹⁶³ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 1.

« Il s'était fait graver un cachet que je possède encore, sur lequel les initiales de son nom J.V.R (Joseph-Vincent Raspail) sont surmontées d'une couronne qu'on pouvait prendre au premier coup d'œil pour une couronne de comte, mais en y regardant de plus près ce n'était qu'une couronne de roses. »¹⁶⁴

De son côté, Marie Laty s'assure une sécurité matérielle en se mariant avec un homme fortuné. En revanche, le décès brusque de Joseph-Vincent en 1796, causé entre autres par les répercussions de la crise des assignats, déstabilise l'assise sociale de la famille Raspail. François-Vincent Raspail est confronté dès son enfance à la pauvreté. En reprenant la typologie d'André Gueslin, la famille Raspail appartiendrait alors à la « catégorie idéologique » des « pauvres honteux » : ils symbolisent la déchéance des catégories supérieures et moyennes de la société¹⁶⁵.

L'exogamie ne touche pas seulement la famille Raspail. Ce phénomène est répandu parmi les habitants de Carpentras :

« Au reste rien n'était couronné de mon temps. Comme ces familles d'honnêtes bourgeois, démis de leurs lettres de noblesse : on trouvait les *Justiniani* confiseurs, les *Berbigaris* (Berbignis) conducteur de voitures, et un autre simple greffier du juge de paix. Les familles de nobles romains qui tenaient à leurs rangs se sont presque toutes à peu près éteintes, à force de se marier exclusivement qu'entre elles tandis que les raffalés¹⁶⁶ [*sic*] ont formé de fortes races en se retremant dans le sang des filles du peuple laborieux. »¹⁶⁷

Toutefois, on peut émettre des doutes à propos des faits relatés par le vieux républicain. À partir de son cas personnel, il semble effectuer une généralisation de l'exogamie.

À cette porosité supposée des frontières sociales s'ajoute une mosaïque d'opinions politiques. La famille Raspail serait un véritable miroir de la diversité des positions politiques dans le Comtat Venaissin. François-Vincent Raspail n'a pas connu son père,

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 2.

¹⁶⁵ André GUESLIN, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, p. 69-70.

¹⁶⁶ « Se dit d'un homme qui manque d'argent ou de choses indispensables, qui a subi des revers de fortune » dans Claude BLUM [dir.], *Le Nouveau Littré*, Paris, Garnier, 2007, p. 1 538.

¹⁶⁷ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 1.

car celui-ci est décédé lorsqu'il avait l'âge de deux ans. Néanmoins, il dresse le parcours politique de ce dernier grâce à des propos rapportés. La véracité des faits n'est cependant pas garantie par la transmission orale et familiale. Ancien papiste, Joseph-Vincent Raspail se serait ainsi résolu à accepter l'annexion de Carpentras à la France :

« Il s'était bravement conduit dans la guerre que la ville d'Avignon déclara à Carpentras, ne voulant pas voir son pays natal envahi par un ramassis de brigands, alléchés par le pillage. Il avait accepté franchement l'annexion du Comtat dès que le colonel se présenta pour en prendre possession au nom de la nation et du Roi [*sic*]. »¹⁶⁸

À partir de ce moment, son père aurait arboré la cocarde tricolore et se serait honoré du titre de patriote¹⁶⁹ : par ces deux actes symboliques, Joseph-Vincent Raspail aurait accepté la citoyenneté française. Le terme de patriote peut signifier une opposition à l'aristocratie et à l'Ancien Régime ou bien la volonté de défendre la patrie, la nation et ainsi d'assimiler un sentiment national¹⁷⁰. Mais Joseph-Vincent Raspail était-il vraiment patriote ? Cet attribut n'est peut-être qu'une étiquette que l'ancien quarante-huitard souhaite donner à son père afin d'enjoliver sa propre généalogie : François-Vincent Raspail semble établir une continuité entre son adhésion aux idées républicaines et le soi-disant patriotisme de son père. D'ailleurs, si Joseph-Vincent Raspail a été patriote, son patriotisme est marqué par le sceau de l'ambiguïté. Il a en effet adopté une aristocrate royaliste, la Comtesse de Vento¹⁷¹, afin de la protéger de la répression qui s'exerce contre les proches des nobles émigrés :

« Il se promenait un jour hors des remparts lorsqu'il aperçut une bande de gamins à la suite de deux gendarmes occupés à insulter une jeune personne que les gendarmes conduisaient à la municipalité. Il s'enquiert du nom de la captive et des motifs de son arrestation : c'était Mme la Comtesse de Vento dont le mari avait émigré. Mon père fait taire la garminaille et donna le bras à la Comtesse pour se rendre à la municipalité. Et là il demanda aux municipaux de lui permettre de prendre comme sa fille la citoyenne prisonnière et de répondre d'elle sur sa tête ; et il la ramène à la maison. »¹⁷²

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶⁹ *Idem.*

¹⁷⁰ Alain REY [dir.], *Dictionnaire historique...*, *op. cit.*, p. 2 614.

¹⁷¹ La Maison de Vento est une vieille famille de la noblesse provençale. Elle est originaire de Gènes et s'installe en Provence pour entrer au service de la cour du roi René. Voir ARTEFEUIL, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, volume 2, Avignon, Imprimerie de la veuve Girard, 1776, p. 484.

¹⁷² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 6.

À côté d'un père dont le patriotisme mériterait d'être tempéré, François-Vincent Raspail aurait vécu ses années d'enfance auprès d'une mère farouchement papiste et catholique. Mais, là encore, le portrait qu'il dresse de sa mère comporte des traits excessifs, stéréotypés. Il la décrit comme la caricature de la femme conservatrice : elle est influençable et reste dans le giron de l'Église. Toute la famille maternelle serait papiste ou royaliste. Il revient, il est vrai, plusieurs fois sur le royalisme de ses deux oncles maternels. Mais, très vite, son récit au sujet des deux frères de Marie Laty bascule de la réalité vers le discours fictif. En juillet 1794, François-Vincent Raspail aurait servi d'intermédiaire afin de diffuser la nouvelle de la mort de Robespierre¹⁷³ à ses deux oncles enfermés dans la prison d'Orange en raison de leurs convictions royalistes¹⁷⁴. Comment Raspail a-t-il pu se souvenir d'un événement datant du 28 juillet 1794 ? Ce fait pourrait être inventé de toute pièce. L'anecdote livre avant tout des informations sur les visées du vieil homme qui écrit ses mémoires que sur le contexte de son enfance. Le vieux républicain souhaite démontrer sans doute l'origine de son intérêt pour les affaires politiques. Ce qui est certain, en revanche, c'est que, même si François-Vincent Raspail ne partage pas les opinions politiques de ses oncles, il ne dissimule pas ultérieurement son admiration pour leur combat à défendre des idées politiques. Ils exercent dans son récit l'une des pratiques politiques privilégiées par Raspail par la suite sous la Restauration, à savoir l'action physique. Ils auraient, notamment, contribué à l'évasion de prêtres et de nobles emprisonnés à Orange et destinés à la guillotine. Ils n'auraient pas hésité à en venir aux mains :

« À un signal donné chacun se précipite par cette ouverture, pendant qu'un coutelas à la main, mes deux oncles font face aux guichetiers furieux qui se ruaient sur eux et reculaient chaque fois avec une estafilade; lorsque mes oncles sont surs [*sic*] que les fugitifs avaient de l'avance [*sic*] ; ils lancent la porte au nez des guichetiers, la barricadent par derrière se précipitant à toute trombe par l'ouverture et vont rejoindre le couteau en main la troupe de fugitifs et les conduisent en toute sûreté [*sic*] à travers les Alpes jusqu'en lieu de sûreté [*sic*] ! »¹⁷⁵

¹⁷³ Hervé LEUWERS, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014, p. 361.

¹⁷⁴ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁵ *Idem.*

L'évasion des deux oncles et des autres prisonniers prend des allures romanesques et l'on peut douter, encore une fois, de la véracité du propos. Ce qui est certain, c'est que les exploits réels ou fictifs des frères de Marie Laty sont entrés dans l'imaginaire de François-Vincent Raspail. Un processus d'héroïsation est à l'œuvre autour de ses deux oncles. Or, cette mythification s'exprime curieusement lorsque François-Vincent Raspail évoque avec déchirement le sentiment de trahison que l'aîné de ses oncles a ressenti dans les années 1820 en lisant le nom de son neveu dans le journal à propos de ses accointances avec les mouvements progressistes :

« Mon indigne beau frère [*sic*] ne négligea pas ce brave et honnête oncle ; pendant mon séjour à Paris ; et toutes les fois que les journaux de Paris parlaient d'un mouvement républicain, il ne manquait pas d'insinuer au pauvre oncle la part que j'avais dû prendre à une action aussi opposée à la cause qu'avait toujours défendue avec un courage remarquable ce vieux partisan de la légitimité, en sa qualité de noble comtadin de la vieille famille des Laty. »¹⁷⁶

Cette phrase laisse penser que François-Vincent Raspail fait preuve de compréhension à l'égard des opinions politiques de ses oncles. Même si le royalisme lui déplait, il admet le fait que ses deux oncles, dans le contexte révolutionnaire, aient eu le désir de préserver coûte que coûte leur statut social privilégié.

François-Vincent Raspail n'a pas renié son héritage familial. Au contraire, il l'a glorifié soixante ans plus tard dans ses mémoires en faisant correspondre chaque membre de sa famille à un principe auquel il reste attaché : l'esprit rebelle de Joseph-Vincent Raspail, les sacrifices de Marie Laty pour nourrir sa famille mais aussi sa foi en Dieu, la détermination de ses oncles à exprimer leurs idéaux politiques. Cependant, la figure la plus importante dans la construction de son éveil intellectuel ne serait pas, d'après son autobiographie, un membre de sa famille mais un précepteur, l'abbé janséniste Eysséric.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 94.

L'instruction humaniste de l'abbé janséniste Eysséric

En raison de la pauvreté de la famille Raspail après 1796, François-Vincent est contraint de fréquenter des écoles destinées aux enfants des couches sociales les plus défavorisées. Raspail dépeint un système éducatif fort médiocre dans le Comtat Venaissin pendant la Révolution française et les années napoléoniennes. Ce constat est partagé par le Conseil général du département de Vaucluse en l'an IX : « L'instruction publique est nulle dans ce département : il est peu d'écoles primaires qui soient fréquentées »¹⁷⁷. Toutefois, ce phénomène n'est pas spécifique au Vaucluse. On se plaint de la « nullité »¹⁷⁸ de l'instruction primaire dans certains départements comme la Moselle. Malgré une dynamique de construction, de centralisation et d'impulsion, la situation de l'enseignement primaire durant la période consulaire et impériale est loin d'être satisfaisante avec une absence de dotation budgétaire permettant la gratuité scolaire, une formation généralisée insuffisante pour les instituteurs et un dédain de l'État pour l'instruction des filles¹⁷⁹.

Mais François-Vincent Raspail accentue la situation passable de l'enseignement en fustigeant les connaissances de ses premiers éducateurs : « On remarquait dans la classe que bien des fois c'était moi qui lui faisais la leçon de la manière la plus respectueuse »¹⁸⁰. Une de ses premières expériences scolaires serait un échec : il fait de l'instituteur Dutrin (ou Dutrain) une caricature de l'homme nostalgique de l'Ancien Régime : « Mon premier maître d'école fut le père Dutrain pédagogue français tout de l'ancien temps avec sa haute taille, sa maigreur, ses culottes courtes, ses bas chinés, sa perruque et un tricorne »¹⁸¹. Raspail perd toute objectivité dans son récit car il reste encore traumatisé par les punitions de cet enseignant et de son épouse. En 1856,

¹⁷⁷ Sylvestre CLAP, « Enseignement et instruction publique » dans René GROSSO [dir.], *Histoire de Vaucluse. Les Vauclusiens des campagnes à la ville*, Avignon, Éditions A. Barthélémy, 1993, p. 260.

¹⁷⁸ Jacques GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1968 [1951], p. 745.

¹⁷⁹ René GREVET, « L'enseignement primaire sous le Premier Empire : une nouvelle donne ? », dans Jacques-Olivier BOUDON [dir.], *Napoléon et les lycées*, Paris, Nouveau monde éditions, 2004, p. 268.

¹⁸⁰ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de la vie...*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸¹ *Idem*.

François-Vincent Raspail relate à ce sujet un souvenir marquant à son ami d'enfance, le peintre carpentrasien Denis Bonnet¹⁸² :

« La moitié de l'école servait au magister de grenier à sel ; et puis derrière la porte en entrant était le maudit escalier de la chambre à coucher où l'ex-Vestris de Pampelune nous condamnait à tour de rôle, à aller bercer sa primogéniture ; dans l'histoire de mes cachots, cette vilaine chambre noire occupe la première place par rang de date ; les chemises blanches pendus au croc de la garde-robe me faisaient l'effet de tout autant de *revenants* ; et je fermais les yeux pour me distraire. »¹⁸³

La dernière phrase est lourde de sens : voir la réalité était quelque chose d'insoutenable pour le petit enfant. La dureté du châtiment subi a très probablement joué un rôle certain dans sa formation politique et, notamment dans la rédaction de ses écrits postérieurs privilégiant la prévention à la sanction punitive. Pour la première fois, il découvre les souffrances de la captivité. Il possède dès l'enfance une expérience vécue de ce sentiment douloureux qu'est la souffrance et qu'il réutilise plus tard, dans nombre de ses écrits, pour justifier son statut de persécuté, de martyr politique. Très tôt, il ne conçoit pas l'isolement et la prison comme une solution afin de réinsérer des individus au sein de la société mais au contraire comme une sanction qui aggrave leurs problèmes.

Dans cette même lettre, François-Vincent Raspail fait un portrait peu flatteur de M. Dutrain surnommé « Moussou Bernard » et de sa pédagogie déplorable : « Quant au petit nain gris dont vous me parlez encore, *Moussou Bernard*, il avait de l'esprit mais pas de cœur ; le fouet en tenait la place. [...] Lui, avec la meilleure des femmes, n'aurait jamais pu être que ce qu'il était : un très méchant homme »¹⁸⁴. Le souvenir de cette expérience scolaire est un tel traumatisme que le peintre Denis Bonnet a immortalisé dans un tableau le jeune Raspail écoutant dans la pénombre et à genoux les paroles de M. Dutrain¹⁸⁵.

¹⁸² Henri DUBLED, *Carpentras capitale du Comtat Venaissin*, Marseille, Éditions Jacques Laffitte, 1975, p. 189.

¹⁸³ BIC Fonds Raspail, Ms 2747 (4) Lettre de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet, le 21 juillet 1856.

¹⁸⁴ *Idem*.

¹⁸⁵ Denis BONNET, *François-Vincent Raspail à l'école de Monsieur Dutrain à Carpentras en 1797*, [s. d.], Bibliothèque et musées de l'Inguimbertaine à Carpentras. Au dos de la toile, on peut lire cette note de Denis Bonnet : « en 1797 le jeune François-Vincent Raspail de Carpentras disait sa leçon à l'école chez

Toutefois, il aurait appris les balbutiements de la lecture avant de se rendre aux leçons de M. Dutrain. Il évoque dans ses mémoires une certaine Madame Anselme, épouse de libraire, qui dirige une petite école privée¹⁸⁶. L'historienne Dora B. Weiner fait mention également d'un autre instituteur que Raspail aurait eu avant M. Dutrain, il s'agit de M. de Raoulx, qui faisait la classe pour seulement trois écoliers¹⁸⁷. Bien que l'on ait très peu d'informations sur ces deux personnes, on sait que François-Vincent Raspail ne trouve aucun plaisir à aller à l'école. Voyant son fils tomber malade à l'idée de se rendre à l'école, Marie Laty prend la décision de le confier à un abbé janséniste, l'abbé Joseph-Siffrein-François Eysséric. Les archives au sujet de cet abbé sont rares. Seules deux autorisations en latin ont été conservées. Elles ont été délivrées par les vice-légats en 1777 et 1778¹⁸⁸. Le premier document accorde à l'abbé le droit de lire certains livres défendus par l'Église comme les œuvres du jurisconsulte français Charles Dumoulin ou du théoricien italien Nicolas Machiavel. Ces lectures attestent d'une certaine ouverture d'esprit de la part d'un homme d'Église. Le second document lui délivre le droit de recueillir les confessions des paroissiens à Carpentras.

En feuilletant le dictionnaire de Casimir Barjavel, docteur et maire de Carpentras (1833-1834)¹⁸⁹, on accède à de plus amples informations sur l'abbé Eysséric. On est conscient, cependant, que le dictionnaire de Casimir Barjavel n'est pas, lui non plus, une œuvre objective. Elle glorifie les personnalités imprégnées des idéaux des Lumières et de la Révolution française. À l'inverse, les notices biographiques consacrées aux personnalités prônant des opinions contre-révolutionnaires sont succinctes. Les dictionnaires doivent être lus comme des sources révélatrices d'enjeux : « Elles nous en disent beaucoup plus sur les luttes et les oppositions qui se jouent pour le contrôle des catégories et des identités, perdant leur statut d'ouvrages canonisés et

Mr Dutrain, dans la maison de Monsieur de Gaudin île 52 vis-à-vis le Couvent de la visitation à Carpentras le tableau a été peint par un élève de la même école. La femme Dutrain est éclairée par derrière du feu de la cheminée qu'on ne peut pas voir ». Voir le tableau en annexe p. 650

¹⁸⁶ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de la vie...*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸⁷ Dora B. WEINER, *Raspail. Scientist and Reformer*, New York, Columbia University Press, 1968, p. 33.

¹⁸⁸ BIC Fonds Barjavel Ms 1933 Autorisation accordée au prêtre de lire certains livres défendus et autorisation de confesser.

¹⁸⁹ Jean-François DELMAS, *L'Inguimbertaine. Maison des muses*, Paris, Éditions Nicolas Chaudun, 2008, p. 94-97. Voir aussi Maurice THUILIERE, « Casimir-François-Henri Barjavel, un érudit comtadin au XIX^e siècle », *Études comtadines*, n°6, avril 2007, p. 63-70.

neutres »¹⁹⁰. Même si le dictionnaire de Casimir Barjavel constitue un des seuls ouvrages permettant d'appréhender la vie de personnalités vauclusiennes du premier XIX^e siècle, comme l'abbé Eysséric, on est amené à garder en tête ses connotations politiques.

La notice biographique de l'abbé Eysséric apprend que celui-là est né à Carpentras en 1745 dans une famille de cultivateurs. Il est reconnu comme un ecclésiastique érudit. Il apprend les langues syriaque, hébraïque, grecque et latine. Son érudition peut être illustrée par son travail ambitieux intitulé *Grammaire générale*, destiné à son élève Raspail. Cet ouvrage prenait la forme d'un manuel où les mécanismes et règles de toutes les langues mortes étaient analysés et commentés ; il ne reste, malheureusement, aucune trace manuscrite de ce travail. Il devient vicaire à Serres-lez-Carpentras et à Sault, localité proche du Ventoux, avant 1793, puis prêtre à Carpentras. Gallican et constitutionnel sous la Révolution française, il est accusé de jansénisme par des prêtres jésuites en 1819. Ces derniers le jugent indigne de recevoir les sacrements de l'Église. Il meurt dans le plus grand dénuement le 20 juin 1822. Enfin, aucune inscription funéraire ne signale sa tombe au cimetière de Carpentras¹⁹¹.

François-Vincent Raspail va plus loin que Casimir Barjavel. Pour lui, l'abbé Eysséric n'est pas simplement un prêtre constitutionnel, c'est un prêtre approuvant également les idées républicaines : « mon maître l'abbé Eysséric, dont l'assiduité à l'étude et l'indépendance des opinions religieuses et républicaines allaient si bien à mon âme »¹⁹². Malheureusement, il ne donne pas plus d'explication sur le qualificatif de républicain. On ne sait pas si ce terme pour Raspail est synonyme de prêtre constitutionnel, s'il signifie que l'abbé Eysséric soutenait le régime de la Première République ou encore si l'abbé était, dans une acception plus large, partisan des libertés et droits nés durant la Révolution française. On sait cependant que l'abbé Eysséric défend, paradoxalement dans l'ancienne terre papale, le jansénisme et la

¹⁹⁰ Jean-Luc CHAPPEY, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation des Lumières à Wikipédia*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 354.

¹⁹¹ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, L. Devillario, 1841, tome 1, p. 463-465.

¹⁹² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de la vie...*, *op. cit.*, p. 50.

tolérance religieuse face au jésuitisme comtadin en écrivant des articles dans un journal clandestin, *Les Nouvelles ecclésiastiques*¹⁹³, appelées aussi *La Gazette ecclésiastique*¹⁹⁴. Être janséniste à la fin du XVIII^e siècle, comme l'a démontré Dale K. Van Kley, ne désigne plus une appartenance à un « groupe austère de théologiens moralistes disciples de saint-Augustin »¹⁹⁵. Le jansénisme prend à partir des années 1770 une connotation politique : il correspond à une combinaison de gallicanisme, de constitutionnalisme parlementaire, de nationalisme anti-jésuite et anti-pontifical¹⁹⁶. *Les Nouvelles ecclésiastiques* sont ainsi un organe de presse janséniste donnant une grande place à la parole populaire afin d'inciter chaque lecteur à devenir un arbitre des questions religieuses et politiques de son temps¹⁹⁷. Enfin, alors que le jansénisme dénonce l'irrégion de Voltaire et de Rousseau, il est perçu paradoxalement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle comme un courant politique progressiste. À partir des années 1760, les luttes parlementaires et anti-jésuites ont concrétisé des rapprochements conjoncturels entre les jansénistes et les Lumières¹⁹⁸.

Grâce à ce précepteur, une soif de connaissances saisit Raspail. À en croire ce dernier, cet éveil intellectuel s'explique par la capacité de l'abbé Eysséric à se mettre à la portée de ses élèves et à rendre ludique ses leçons : « Le digne et savant abbé Eysséric qui apprenait beaucoup à la fois à ses jeunes élèves de la manière la plus familière et comme en jouant aux cartes »¹⁹⁹. Très vite, Raspail acquiert une vaste culture humaniste : « C'est là qu'en fort peu de temps j'appris à lire le français, le latin, le grec et l'hébreu même, et qu'à l'âge de 12 ans je lisais couramment ces quatre langues [...] »²⁰⁰. L'expression « culture humaniste » doit être entendue dans son sens du XV^e siècle, à savoir la lecture des œuvres de l'Antiquité grecque et romaine²⁰¹. Dans ses

¹⁹³ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., tome 1, p. 463-465.

¹⁹⁴ Jean SGARD, « Nouvelles ecclésiastiques (1728-1803) » dans *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/1027-nouvelles-ecclésiastiques> (consulté le 29 août 2016).

¹⁹⁵ Dale K. VAN KLEY, *Les origines religieuses de la Révolution française 1560-1791*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 377.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 378.

¹⁹⁷ Arlette FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 88.

¹⁹⁸ Monique COTTRET, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 16.

¹⁹⁹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 13.

²⁰⁰ *Idem.*

²⁰¹ Eugenio GARIN, *L'humanisme italien*, Paris, Albin Michel, 2005 [1947], p. 26.

souvenirs de jeunesse, François-Vincent Raspail cite, à plusieurs reprises, les noms d'Horace, de Virgile et de Tacite. En ce début de XIX^e siècle, les poètes latins et grecs connaissent un regain d'intérêt. La littérature classique est un passage obligé dans la formation des élites de l'âge romantique :

« C'est au cours de leurs études que les hommes du XIX^e siècle lient connaissance avec les écrivains latins. Horace jouit d'un prestige particulier : la lecture d'Ovide est entreprise dès la première année de grammaire, c'est-à-dire en classe de cinquième, et celle de Virgile, l'année suivante ; il faut attendre la seconde année d'humanités ou classe de seconde pour découvrir Horace, compte tenu de la complexité de la langue. »²⁰²

Raspail éprouve une certaine fierté à lire des œuvres d'auteurs antiques alors qu'il entre à peine dans l'adolescence. Il n'a pas attendu la classe de seconde pour s'initier à la poésie d'Horace, signe de sa précocité d'esprit :

« À 12 ans, j'étais un petit prodige pour ce pays, on m'arrêtait par ci par là pour me faire expliquer quelque ode d'Horace ou un passage de Tacite, selon le livre que j'avais dans la poche en ce moment. »²⁰³

L'apprentissage des humanités n'est pas uniquement le résultat de l'enseignement de l'abbé Eysséric. En dépit de la perte de son titre de capitale et de son petit nombre d'habitants, la ville de Carpentras, à la fin du XVIII^e siècle, possède encore des ressources intellectuelles prestigieuses. Elle reste dans les années 1790 un foyer de l'humanisme. L'abbé Eysséric appartient à un réseau de linguistes et d'hébraïstes du Comtat Venaissin²⁰⁴. Casimir Barjavel cite aussi le nom de deux linguistes hellénistes, l'un ami et l'autre élève de l'abbé Eysséric : « Il était ami du docte helléniste, l'abbé Mathey et avait appris le grec à l'abbé Mistarlet, qui ensuite le professa à l'école centrale de Vaucluse »²⁰⁵. Selon Casimir Barjavel, l'abbé Mathey est un spécialiste des œuvres d'Homère et d'Anacréon, correspondant avec de nombreux savants français et

²⁰² Denis MERLE, « Sur les traductions d'Horace en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°106, 1999-4, p. 98.

²⁰³ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 15.

²⁰⁴ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., tome 1, p. 464.

²⁰⁵ *Idem*.

étrangers²⁰⁶. Au cours de ses études, François-Vincent Raspail rencontre l'abbé Mistarlet qu'il décrit de la manière suivante : « prêtre révolutionnaire, fort instruit et qui n'était prêtre que de nom »²⁰⁷. Enfin, tous ces humanistes éclairés ont un point commun : ils fréquentent un lieu culturel incontournable de la ville de Carpentras, la Bibliothèque Inguimbertaine. Après avoir été gardien de la bibliothèque du souverain pontife Clément XII, dom Malachie d'Inguibert, évêque de Carpentras à partir de 1735, fonde en 1745 une « bibliothèque-musée »²⁰⁸ ouverte au public. Le prélat lègue à ses concitoyens un patrimoine d'une richesse exceptionnelle : « Environ 4 000 imprimés et manuscrits, des monnaies et médailles, des antiques, des tableaux, des cartes, des estampes, collections amassées pendant son séjour en Italie »²⁰⁹. L'abbé Eysséric y a eu des fonctions temporaires : « Il fut chargé, pendant peu de temps, de la garde de la bibliothèque d'Inguibert, alors que l'abbé Saint-Véran était l'objet de persécutions révolutionnaires »²¹⁰. L'abbé Mathey organise, de son côté, des discussions à la bibliothèque publique avec l'abbé Jean-Jacques Barthélémy, archéologue, linguiste, membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, à propos de son livre le plus célèbre, *Voyage du jeune Anacharsis*, paru en 1788 et présentant un tableau de la Grèce au siècle de Périclès et de Philippe²¹¹.

Raspail acquiert, de même, une culture biblique solide en pratiquant l'exercice de la version à partir d'un incunable, l'édition de la *Bible* latine de Robert Estienne publiée en 1522²¹² :

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 158.

²⁰⁷ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 17. Voir aussi Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, *op. cit.*, tome 2, p. 186-187. Casimir Barjavel donne des renseignements plus précis sur cet érudit. L'abbé Mistarlet a été élu président de l'Assemblée représentative du Comtat, dans la séance du 23 septembre 1790. Il est curé à Orange et à Malemort, mais en raison de ses idées républicaines, il part s'installer définitivement à Carpentras durant la Première République et se contente d'un modeste emploi de commis attaché aux bureaux du district de l'Ouvèze. Le seul ouvrage connu de l'abbé Mistarlet a paru en 1782 et a pour titre *Essai généalogique sur la noblesse du Comté-Venaissin et de la ville d'Avignon dédié aux états de cette province*. Mais il excelle, surtout, dans l'enseignement des mathématiques et du latin.

²⁰⁸ Jean-François DELMAS, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, juillet 2011, n°4, p. 28.

²⁰⁹ Jean-François DELMAS, *L'inguimbertaine...*, *op. cit.*, p. 33.

²¹⁰ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, *op. cit.*, tome 1, p. 464.

²¹¹ Marie-Nicolas BOUILLET et Alexis CHASSANG, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1878, p. 181.

²¹² Arlette JOUANNA, Philippe HAMON, Dominique BILOGHI et Guy LE THIEC, *La France de la Renaissance. Histoire et Dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2001, p. 798.

« J'arrivai de là au livre que l'on nous donne comme la base de notre foi, à la bible que je connaissais si bien pour l'avoir parcourue dans l'exemplaire de la Bible de Robert Estienne avec la traduction latine de Watable d'après l'hébreu en regard de la traduction de Saint Jérôme dite la vulgate [*sic*], et ensuite des notes nombreuses quoique très brèves dont Watable a accompagné sa traduction. L'exemplaire que je garde encore religieusement dans ma bibliothèque m'avait été donné par mon vénérable maître l'abbé Eysséric, en récompense des progrès que j'avais faits dans cette étude alors que je n'avais que douze ans ; ce qu'il atteste de sa plus belle écriture et du meilleur latin sur une page de garde du premier de ces deux volumes. »²¹³

Un cadeau d'une telle valeur montre l'attachement de l'abbé janséniste pour son jeune élève. Cependant, la culture littéraire de Raspail ne se cantonne pas aux œuvres antiques et bibliques. Dans une traduction d'un passage de la *Bible*, il mentionne, par exemple, *Les Contes des mille et une nuits*²¹⁴.

Il est intéressant de remarquer que François-Vincent Raspail revient plusieurs fois sur le fait qu'il lisait les œuvres bibliques, latines et grecques dans un cadre naturel. La nature environnante semble faire écho à ses lectures. La végétation et le climat méditerranéens contribuent à le faire voyager dans le temps : il ressent des émotions face à des paysages ressemblant à ceux que pouvaient admirer les Grecs et les Romains :

« Les jeudis d'hiver, je me plaisais à passer la belle partie du jour, dans un long chemin (la lègue) profondément creusé à travers la colline de sable couverte d'oliviers. Abrisé dans une niche que les bergers s'étaient faite pour se garantir de la pluie et qu'ils appelaient un cagnard »²¹⁵.

Raspail ressent un réel bonheur dans cette communion de la nature et de la littérature :

²¹³ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 43.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 45.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 42.

« Je ne puis penser sans émotion aux heures de délices que j'ai passées ainsi seul dans ce désert, en m'occupant de traduire en vers français une ode d'Horace, un passage éloquent du laconique Tacite, ou enfin Anacréon sur le tout petit exemplaire d'Henri Estienne, que je possède encore : j'ai fini par le traduire en entier en vers français. »²¹⁶

Dans le cadre de ses lectures, François-Vincent Raspail contribue à décrire une idéalisation de la plaine comtadine. Ce tableau enjolivé de la nature provençale n'est pas un phénomène marginal et ne concerne pas seulement le mouvement du félibrige. Un certain nombre de Provençaux qui vivent ou séjournent à Paris ont tendance à faire l'éloge de leur campagne méridionale²¹⁷. La joie qu'éprouve Raspail à se retrouver dans un isolement naturel, dans une position d'ermite dont il fait mention tout au long de sa vie, se rapproche des émotions du philosophe Jean-Jacques Rousseau dans *Les Rêveries du promeneur solitaire* :

« Dans le temps où j'étais bien malheureux, un instinct secret me portait à ne jamais m'enfoncer dans la solitude des forêts, qui sont le temple de la consolation, sans avoir, dans une poche, le *Phédon* de Platon, ce testament de Socrate, et, dans l'autre *l'Évangile des apôtres*, ce testament de Jésus [...]. »²¹⁸

Et comme Rousseau s'intéressant à l'herboristerie, Raspail prend également un grand plaisir à observer la nature. Même s'il reçoit, comme on le verra, des leçons de biologie par l'abbé Eysséric, l'enseignement du vivant pour Raspail n'est pas seulement théorique, il est aussi empirique :

« Mes jouissances n'étaient pas couteuses [*sic*], s'il fait beau, le jeudi jour de mes vacances, j'errais par les champs ramassant un caillou à examiner, cueillant une plante peu commune et me demandant si l'étude approfondie de l'un ou de l'autre ne me mènerait pas à la connaissance de la cristallisation de l'un ou du développement de l'autre. »²¹⁹

²¹⁶ *Idem.*

²¹⁷ Sébastien PERLES, *Des provinciaux entre Paris et Provence. Regards d'hommes du XIX^e siècle sur l'Athènes moderne*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, 1998/1999, p. 89.

²¹⁸ François-Vincent RASPAIL, *Réformes pénitentiaires. Lettres sur les prisons de Paris*, Paris, Tamisey et Champion éditeurs, 1839, volume 1, p. 129.

²¹⁹ AD 14, 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 50.

Dès son enfance, le jeune Raspail s'est très probablement initié à la philosophie des Lumières en se rendant à la Bibliothèque Inguimbertaine. Elle est une des premières bibliothèques à proposer à ses lecteurs l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert²²⁰. Les philosophes des Lumières l'ont ainsi profondément marqué. Adulte, Raspail se réfère régulièrement à Voltaire et à Rousseau. Raspail montre une grande affection envers Rousseau et le nomme familièrement – comme un grand nombre de ses contemporains – par son prénom, « Jean-Jacques »²²¹. Néanmoins, pendant la Première Restauration, François-Vincent Raspail se plaint du non-renouvellement des livres à la Bibliothèque Inguimbertaine, composée, pourtant, d'un fonds bibliographique très riche. Il n'a pas accès aux livres les plus récents, publiés après 1791, et déplore que « le gouvernement ne vote aucun fond pour augmenter ses richesses bibliographiques restées stationnaires depuis l'annexion du Comtat à la France révolutionnaire »²²².

Les excursions dans la campagne provençale permettent aussi à Raspail de développer un goût pour le lyrisme et la métaphysique. Les pérégrinations au grand air encouragent Raspail à s'exercer à l'art de la poésie. Selon lui, la poésie est un moyen de travailler son éloquence et de s'initier aux techniques oratoires : « La poésie était pour moi un exercice d'élocution ; l'orateur s'habitue ainsi à la période, au rythme et à l'harmonie des désinences féminines et masculines qui existent dans l'éloquence comme dans la poésie »²²³. Comme le rappelle Paul Veyne, depuis Pétrarque, la vue d'un Mont-Ventoux surplombant la vallée close a été une source d'inspiration pour les poètes²²⁴. En outre, après son expérience au séminaire d'Avignon, le retour à un contact entre l'homme et la nature conduit Raspail à repenser sa manière de croire en Dieu : « Sainte Nature m'écriais-je, que de chimères souvent terribles nous nous créons pour dénaturer à nos yeux la grande voix du Créateur, quand il est si facile et si doux de l'entrevoir dans le grand livre de la nature »²²⁵.

²²⁰ Claude SIBERTIN-BLANC, « Un nouvel exemplaire du prospectus de l'encyclopédie. », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 1957 [consulté le 24 juin 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-01-0051-007>>. ISSN 1292-8399.

²²¹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 60.

²²² *Ibid.*, op. cit., p. 40.

²²³ *Ibid.*, p. 42.

²²⁴ Paul VEYNE, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas. Souvenirs*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 37.

²²⁵ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 46.

Pour en revenir à l'abbé Eysséric, comme on l'a mentionné précédemment, il n'enseigne pas uniquement un savoir linguistique, littéraire et religieux à son jeune élève. Il transmet également à François-Vincent Raspail sa passion pour les sciences exactes. Ce dernier apprend les bases de l'arithmétique, de l'histoire naturelle, de l'astronomie et de l'agronomie. D'après Casimir Barjavel, l'abbé Eysséric serait un spécialiste de cette dernière discipline puisqu'il aurait favorisé l'introduction de la technique du chaulage dans le Comtat Venaissin. François-Vincent Raspail se réfère à la méthode de l'abbé Eysséric lorsqu'il évoque la culture des vers à soie dans son *Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale* paru en 1832 :

« Aucun préservatif ne m'a paru plus puissant que celui du vénérable abbé Eysséric. Pendant près de 20 ans, ce moyen a assuré le succès de la récolte de ce brave anachorète, qui est mort pauvre et pleuré par les pauvres. Ce moyen consiste à saupoudrer les vers-à-soie de chaux vive avec un tamis, et de leur donner la feuille après. »²²⁶

Même si au cours du XVIII^e siècle on assiste à une différenciation de plus en plus prononcée entre le domaine des sciences et celui des lettres, le cas de Raspail prouve que le divorce entre ces deux domaines n'est pas complètement consommé au début du XIX^e siècle²²⁷.

D'une certaine façon, l'abbé Eysséric prend les allures d'un père spirituel pour Raspail. Détectant chez le jeune garçon des capacités intellectuelles extraordinaires, il propose alors à Marie Laty d'héberger son fils en lui aménageant un lit dans le cabinet de sa propre bibliothèque²²⁸. Casimir Barjavel donne un aperçu de la richesse de cette bibliothèque privée : « Sa bibliothèque, qui se composait, principalement, de livres latins, grecs, hébreux et d'ouvrages émanés de Port-Royal, a été dispersée par la vente qui en a été faite après sa mort »²²⁹. Dans le lieu d'étude de son maître, Raspail observe, quant à lui, la production écrite de l'abbé et son rythme de travail : « Chaque volume était gros du fruit des recherches de son maître, qui après la classe et son

²²⁶ François-Vincent RASPAIL, *Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale*, 5^e traité, Paris, Hachette, 1832, p. 101.

²²⁷ Simone MAZURIC, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 251.

²²⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 14.

²²⁹ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., p. 464.

bréviaire se remettait à l'étude comme un simple écolier »²³⁰. On ne peut s'empêcher de penser que le savant François-Vincent Raspail a souhaité reproduire la vie studieuse de l'abbé Eysséric. En ouvrant les portes de sa maison à son élève, l'abbé favorise la naissance d'une complicité, d'une amitié entre les deux hommes. Raspail compare son épanouissement intellectuel auprès de l'abbé à une conversation, une promenade ou à une longue leçon²³¹.

L'abbé Eysséric a donc transmis non seulement un bagage scientifique et culturel à Raspail mais également des valeurs existentielles. C'est auprès de lui que Raspail apprend l'idée de charité et d'empathie. En dépit de sa prêtrise, l'abbé se met en ménage avec sa servante Rosette surnommée Zanneton. Cette dernière est, pourtant, disgracieuse, bossue et atteinte de la petite vérole. Malgré ces difformités physiques, elle devient une femme respectable. Au point que l'abbé la forme pour qu'elle le seconde dans son enseignement. Grâce à lui, elle devient une spécialiste reconnue en histoire ecclésiastique²³².

L'abbé ne se vante pas de ses actes charitables, ces derniers se pratiquant toujours dans le secret :

« J'aperçois sur le pas mon brave maître causant à voix basse avec Rosette et lui détaillant avec soin toutes les maisons des pauvres où elle devait frapper et ce qu'elle devait faire à chacune d'elles en s'esquivant dès qu'elle entendrait venir ; à qui un chapeau, à qui une paire de bas, à qui une veste [...]. »²³³

Raspail retient une leçon de cet événement : on n'a pas besoin d'être riche pour être charitable. L'abbé accomplit des gestes d'une grande générosité alors qu'il ne gagne que quatre francs par mois, recette que lui rapporte l'éducation d'une dizaine d'enfants²³⁴. Dès la Restauration, Raspail reprend à son compte la posture de son précepteur, en insistant sur le fait qu'il s'engage corps et âme pour le bien-être d'autrui

²³⁰ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 14.

²³¹ *Ibid.*, p. 13.

²³² *Ibid.*, p. 14.

²³³ *Idem.*

²³⁴ *Ibid.*, p. 15.

malgré sa pauvreté. On le voit, l'abbé Eysséric a transmis à son élève une morale, une conduite de vie. À côté de la valorisation de la charité mais aussi d'un certain ascétisme, on peut supposer que l'abbé Eysséric a contribué à faire naître une haine des jésuites chez son jeune disciple, quand bien même l'anti-jésuitisme de Raspail se dévoile au grand jour en 1813 après son séjour au séminaire d'Avignon.

Père spirituel, maître à penser, l'abbé Eysséric fait l'objet d'un véritable culte de la part de François-Vincent Raspail, lequel a « passé auprès de lui une grande partie de son adolescence, ne parle de son maître chéri qu'avec l'accent de la reconnaissance et de la vénération »²³⁵. Dans ses souvenirs, il emploie ainsi des tournures hyperboliques afin de présenter un mode de vie calqué sur celui de son enseignant : « La vie frugale et studieuse de ce saint homme avait fini par passer toute entière dans mes habitudes, l'abbé Eysséric était pour moi un oracle. Je le savais par cœur comme mon Horace »²³⁶. Raspail rend un autre hommage appuyé à son mentor dans la préface d'un ouvrage scientifique, la deuxième édition de son livre manifeste en histochimie, le *Nouveau Système de Chimie organique*, paru en 1838 :

« À la mémoire d'un homme de bien, mon pauvre maître, l'abbé Eysséric. À toi, qui sus allier le prêtre de l'Évangile avec l'homme de la science et de la civilisation ! à toi qui, à Paris, aurais mérité de n'être d'aucune académie, et qui, dans mon village, ne voulus jamais t'élever au-dessus de la dignité d'instituteur des pauvres ! à toi, philologue d'une immense érudition, qui te dévouas toute ta vie à faire épeler des lettres ! à toi, prêtre qui n'as jamais voulu vivre que du travail de tes mains ! à toi l'hommage de ce livre ! Puisse cette consécration pieuse le rendre aussi utile à la science, que l'ont toujours été les exemples de tes leçons à la cause de l'humanité ! Adieu. »²³⁷

Raspail a donc construit autour de l'abbé Eysséric une figure mythique, celle d'un saint vivant de la pauvreté et accomplissant des tâches charitables dans l'intérêt de tous. La représentation du médecin et de l'éducateur des pauvres, fabriqué par Raspail lui-même et par ses contemporains autour de sa personne, puise ses sources dans

²³⁵ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., p. 463.

²³⁶ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 13.

²³⁷ François-Vincent RASPAIL, *Nouveau système de chimie organique*, Paris, Baillière, 1838 [1833], p. 1.

l'idéalisation de l'abbé Eysséric. Il existe ainsi des convergences et des continuités entre les récits mythifiés. Un mythe peut en engendrer un autre.

Détenteur d'une culture religieuse solide qu'il doit à l'enseignement de l'abbé janséniste, François-Vincent Raspail se destine alors à une carrière sacerdotale.

Séminariste et soutien de l'Empereur (1810-1815)

Les connaissances de François-Vincent Raspail acquises chez l'abbé Eysséric incitent en 1809 un cousin germain, l'abbé Fortunet, à persuader Marie Laty d'envoyer son fils dans la pension qu'il tient :

« Ma Mère se laissa convaincre, et en dépit de mes répugnances, je cédaï à la volonté maternelle lui confiant le soin de s'entendre à cet égard avec l'abbé Eysséric mon véritable maître, et ne m'en sentant pas la force, tant je ne l'abandonnais que contraint et forcé. »²³⁸

D'après l'abbé Fortunet, Raspail doit se rendre dans son établissement dans le but de perfectionner son français et son art rhétorique et aussi pour éviter d'entrer dans un processus de « désapprentissage »²³⁹. Mais, au lieu d'approfondir ses connaissances, Raspail a l'impression de régresser dans cette pension. Le directeur est un abbé fort passable en poésie et amateur des plaisirs de la chair. En outre, il fait preuve de népotisme, au sens premier du terme. Aux dépens de François-Vincent Raspail, l'abbé Fortunet incite un neveu à lui à tricher afin qu'il obtienne la première place de sa promotion. Raspail n'a aucun moyen de contrecarrer de tels stratagèmes.

À la demande de l'abbé Fortunet, Raspail écrit deux pièces en vers, l'une en français, l'autre en latin. Il se résigne à laisser le neveu de l'abbé Fortunet réciter sa composition en français et à recevoir le premier prix de poésie. Raspail, quant à lui, déclame ses vers latins sur la scène d'un petit théâtre appartenant à la pension. De manière tacite, l'abbé décide de ne pas le récompenser pour son travail, les autres élèves ne

²³⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 15.

²³⁹ *Idem.*

comprenant, de toute manière, pas un mot de latin. Une seule personne félicite François-Vincent Raspail, l'abbé Mistarlet, qui l'a écouté attentivement depuis les coulisses : « Vois-tu, mon fils, tu seras un homme, mais avec bien du mal tu fais ici le premier essai de ta lutte ; reste toujours ferme et résigné, et ne t'occupe pas du commun des hommes, ils ne te vaudront jamais »²⁴⁰. Par cette phrase, Raspail comprend qu'il est confronté à l'une de ses premières injustices. Cependant, on peut émettre des doutes quant à la formulation de l'abbé Mistarlet qui a une connotation prémonitoire. Tout cela fait déjà penser aux injustices que subira Raspail par la suite au cours de sa carrière politique. On peut supposer que le vétéran de la République réécrit, *a posteriori*, dans ce cas précis, un épisode de sa vie afin de consolider son image de héros et de martyr.

Face à ces tricheries, l'ennui commence à gagner François-Vincent Raspail. De plus, il ne travaille toujours pas et reste une charge pour sa famille. En 1810, l'évêque d'Avignon, Monseigneur Périer, ouvre un nouveau séminaire dans la cité des papes. La même année, à l'âge de 16 ans, François-Vincent Raspail réussit à intégrer cet établissement. Cependant, il n'obtient pas une bourse en tant qu'orphelin de père mais une demi-bourse du gouvernement. À cette époque, selon le mémorialiste, les jésuites dictent la politique religieuse de Napoléon I^{er}. À cause du passé de Monseigneur Périer pendant le schisme religieux de la Révolution française, les relations entre l'évêché d'Avignon et le gouvernement napoléonien seraient de plus en plus houleuses :

« On commençait à se souvenir qu'il était évêque constitutionnel, que dans la révolution il avait été choisi pour soutenir la discussion qui devait s'établir entre les prêtres réfractaires et ceux qui avaient fait leur soumission au gouvernement ; les jésuites qui semblaient réussir, sous le nom de Pères de la foi, ne l'appelaient plus que M. Périer et non monseigneur l'évêque. »²⁴¹

Cependant, François-Vincent Raspail grossit le trait. Les rapports entre Jean-François Périer et le gouvernement napoléonien ne sont pas conflictuels, bien au contraire. Toujours en s'appuyant sur le dictionnaire de Casimir Barjavel, on apprend d'autres renseignements sur l'évêque Mgr Périer. Il est le cousin du futur Président du Conseil

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 17.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 18.

orléaniste Casimir Périer. Né en 1740 à Grenoble, Jean-François Périer a fait ses études à l'Oratoire à Paris. Il est appelé au poste d'évêque de Clermont-Ferrand en 1791. Plus tard, il est nommé, en vertu du Concordat de 1801, évêque d'Avignon. Ce siège épiscopal est l'un des plus importants de France, il regroupe les anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alès. Outre ces derniers, le nouveau diocèse d'Avignon englobe aussi ceux de Carpentras, Cavaillon, Vaison-la-Romaine, Apt, Orange, plus les cantons de Cadenet et Pertuis. L'obtention de cette circonscription diocésaine d'une superficie de plus de 9 400 km² et peuplée de 510 000 habitants contredit les dires de Raspail. En réalité, Jean-François Périer bénéficie de la bienveillance des responsables consulaires et en particulier de Joseph Fouché, ancien confrère à l'Oratoire²⁴² et ancien élève au collège de Niort²⁴³. Fouché a recommandé Périer à Bonaparte lorsque ce dernier désigne onze évêques constitutionnels le 15 mars 1802²⁴⁴. Dans ce nouvel évêché, il réhabilite le culte catholique et réorganise le clergé vaclusien.

Barjavel emploie deux adjectifs pour décrire l'évêque : il est qualifié « d'homme éclairé et prudent »²⁴⁵. L'auteur mentionne aussi les opinions politiques de Mgr Périer. Lors d'un *Te Deum* en l'honneur de l'avènement du roi Louis XVIII en 1814, il prend en compte l'héritage de la Révolution française : pour lui, la nouvelle monarchie doit être tempérée afin d'éviter le despotisme et l'anarchie. Le nouveau régime politique doit garantir, selon lui, les libertés individuelles et l'égalité civique²⁴⁶.

L'évêque progressiste d'Avignon est amené à travailler avec un abbé légitimiste, l'abbé Henri-Anne Sollier, élève de l'école de Saint-Sulpice. L'abbé Sollier œuvre pour la restauration religieuse dans le Vaucluse : « Il n'en demeure pas moins, dans l'estime publique, l'homme de science et de vertus, le restaurateur de l'antique foi dans nos

²⁴² Jacques FONTAINE, « Jalons pour une nouvelle géographie religieuse : le Gard à l'épreuve du Concordat (1801-1822) », dans Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard [dir.], *Religions et pouvoirs dans le midi de la France de l'Antiquité à nos jours*, Nîmes, SHMCNG, 2001, p. 262-263.

²⁴³ Emmanuel DE WARESQUIEL, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Fayard, 2014, p. 75.

²⁴⁴ Jacques-Olivier BOUDON, *L'épiscopat français à l'époque concordataire 1802-1905*, Paris, Éditions du Cerf, 1996, p. 300.

²⁴⁵ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., p. 245.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 246.

contrées, le père et le modèle du prêtre selon le cœur de Dieu »²⁴⁷. Toutefois, à la lecture de la biographie de l'abbé Sollier par l'abbé Barret, on a l'impression que le Supérieur du séminaire n'est pas aussi conservateur que ne le prétend Raspail dans ses mémoires. Par exemple, l'abbé Sollier n'est pas hostile à l'idée de réforme puisqu'il est le maître d'œuvre à Avignon d'une formation rénovée des séminaires.

Elle est constituée d'une première année donnant une large place à la philosophie. Auparavant, l'initiation à la théologie ne s'effectuait qu'à travers des exercices de logique et de métaphysique. La deuxième année, quant à elle, est exclusivement consacrée aux sciences exactes : les mathématiques et la physique. La refondation de la deuxième année est une conséquence directe des bouleversements de 1789 : « L'élan, qui, au sortir de la crise révolutionnaire, se manifestait généralement dans les esprits vers les sciences, devait tôt ou tard intéresser la religion, et il fallait que le clergé y prit [*sic*] part »²⁴⁸. D'une manière paradoxale, pour François-Vincent Raspail, l'enseignement au séminaire d'Avignon prolonge celui de l'abbé Eysséric. Dans les années 1810, il continue des exercices auxquels il avait été initié par le précepteur janséniste. Ainsi, il traduit toujours des odes d'Anacréon²⁴⁹. Il poursuit aussi ses versions portant sur des passages de l'Ancien Testament²⁵⁰ ou sur des hagiographies, telle la vie de Saint-Bonnet²⁵¹. Mais un changement est néanmoins perceptible dans les écrits de Raspail durant ses années au séminaire. Il rédige des pièces et des chants d'une grande piété religieuse et d'une grande fidélité au catholicisme comme un *Cantique pour l'Assomption chanté par les demoiselles de la congrégation* en 1812²⁵². Ainsi, Raspail réussit brillamment ses études au séminaire d'Avignon. Il reçoit un prix de

²⁴⁷ L'abbé BARRET, *Vie de l'abbé Sollier. Vicaire-général du diocèse d'Avignon, ancien supérieur du séminaire*, Avignon, L. Aubanel, 1843, p. 14.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 77.

²⁴⁹ Bibliothèque nationale de France (BNF) NAF Ms 1978 11 *Traduction de la première ode d'Anacréon* en 1810 dans *Mes souvenirs* de François-Vincent Raspail. Voir aussi BIC Fonds Raspail Ms 2191 Ébauche de traduction d'Anacréon, en vers, par François-Vincent Raspail, 1812.

²⁵⁰ BNF NAF Ms 1978 1 *Traduction du cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge* en 1811 dans *Mes souvenirs* de François-Vincent Raspail.

²⁵¹ BIC Fonds Raspail Ms 2119 *La vie de Saint-Bonnet* traduite du latin par François-Vincent Raspail et écrite de sa main, 1812.

²⁵² BNF NAF Ms 1978 1 *Cantique pour l'Assomption chanté par les demoiselles de la congrégation* en 1812 dans *Mes souvenirs* de François-Vincent Raspail.

philosophie en 1811 et un prix de théologie en 1812²⁵³. Il obtient un certificat d'aptitude à prendre les ordres mineurs délivré par Mgr Périer en 1812²⁵⁴. La même année, il occupe des responsabilités importantes au sein de l'établissement : il est nommé professeur de philosophie et a le droit d'enseigner la théologie aux élèves les plus en difficulté.

Pendant ses années au séminaire, Raspail rencontre des camarades ou des élèves qui deviendront des futures sommités dans le milieu ecclésiastique. Raspail a ainsi participé à des joutes oratoires avec le futur Mgr d'Auvergne, mort patriarche en Syrie²⁵⁵, et le prêtre Marc Justamond, futur chanoine et successeur de l'abbé Sollier au séminaire d'Avignon²⁵⁶. On peut émettre l'hypothèse que ces exercices oraux – surtout face à des personnalités d'une grande érudition – ont joué un rôle dans l'aisance de Raspail à exposer plus tard des idées politiques devant un public. La nièce de Mgr Périer aurait loué l'éloquence de Raspail face à ses concurrents ayant, pourtant, une belle prestance oratoire²⁵⁷. Pour finir, François-Vincent Raspail a eu comme élève Marie-Dominique Sibour, futur archevêque de Paris. Il est décrit comme un jeune homme très coquet par Raspail : « Occupé de sa petite personne toujours tiré à 4 épingles et époussetant de temps à autre sa soutane, [qui] avait reçu le nom de Sibourette ou mademoiselle Sibour »²⁵⁸. L'archevêque de Paris, Mgr Sibour connaît, cependant, une fin tragique, assassiné par le prêtre Verger en 1857 en raison d'un différend partant de la question de l'Immaculée Conception²⁵⁹.

Malgré les succès de François-Vincent Raspail au sein du séminaire, l'abbé Sollier l'exècre. Il le perçoit déjà comme un individu politiquement suspect. Le Supérieur du séminaire lui reproche en particulier ses principes jansénistes²⁶⁰. Il est vrai que, lors des leçons de rhétorique, Raspail choisit des thèses de conversation polémiques, voire

²⁵³ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (1) Prix de philosophie et de théologie délivrés à François-Vincent Raspail en 1811 et en 1812.

²⁵⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (1) Certificat d'aptitude à prendre les ordres mineurs 1812.

²⁵⁵ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 22.

²⁵⁶ Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique...*, op. cit., p. 99.

²⁵⁷ AD 14 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 23.

²⁵⁸ *Idem*.

²⁵⁹ Veuve DONDEY-DUPRE, *De la vie et de la mort de Mgr Sibour*, Paris, 1857, p. 6.

²⁶⁰ L'abbé BARRET, *Vie de l'abbé Sollier...*, op. cit., p. 103-104.

« patriotiques » comme *De l'Église et des libertés gallicanes* – en latin *De ecclesia et libertatibus gallicanis*²⁶¹. Ce qui l'exaspère par-dessus tout, c'est le culot du jeune homme : Raspail se permet de l'humilier lors des discussions rhétoriques devant Mgr Périer qui manifeste, lui, au contraire, une grande bienveillance envers le fougueux séminariste²⁶².

Bien qu'il reconnaisse l'intelligence de François-Vincent Raspail, l'abbé Sollier le considère comme l'archétype de l'élève ayant une mauvaise influence sur ses camarades car imprégné des idées de la Révolution française :

« Il me signale comme entaché d'hérésie, comme un fauteur de schisme et comme un de ces élèves qu'il est dangereux de fréquenter ; il se met ensuite à m'appliquer toute la fin du premier chapitre de la lettre aux Romains de Saint Paul. (Rempli de toutes sortes d'impiété ! de malice, de fornication, d'avarice, de méchanceté, pleins d'envie d'homicide, de contestation, de ruse, de malignité, de vils délateurs enfin). Voilà tous les crimes de la terre accumulés sur la tête d'un enfant »²⁶³.

L'abbé Sollier décide donc de stopper net l'ascension de François-Vincent Raspail au sein du séminaire. De son côté, le jeune séminariste éprouve de moins en moins de sympathie pour son supérieur. Il soupçonne l'abbé Sollier d'écouler au séminaire d'Avignon de la farine avariée provenant de sa riche propriété aptésienne et de vendre à l'inverse la farine saine au marché de la cité des papes²⁶⁴. La haine grandissante de Raspail pour son Supérieur le conduit à le dépeindre de manière caricaturale et péjorative, notamment en exploitant la technique de l'animalisation : l'abbé Sollier aurait un visage pâle, un nez de canard, des dents de vipère et une tête de mort munie de deux yeux brillants²⁶⁵. Enfin, en 1813, un événement finit par dégoûter définitivement Raspail du séminaire. Pris de douleurs et de coliques néphrétiques, François-Vincent Raspail ; logeant dans la pièce voisine du supérieur, ne reçoit aucun secours de ce dernier. Il ne doit son rétablissement qu'à l'aide de sa sœur aînée Marie-Thérèse, résidant à Avignon et épouse de Jacques Bourges, employé dans

²⁶¹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 24.

²⁶² L'abbé BARRET, *Vie de l'abbé Sollier...*, op. cit., p. 103-104.

²⁶³ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 25.

²⁶⁴ *Idem*.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 27.

l'administration des droits réunis. Ayant grandi ensemble – elle n'a que quatre ans de différence avec son petit frère – Marie-Thérèse Bourges entreprit tout pour le sauver. Alors que les femmes n'ont pas le droit d'entrer au séminaire, elle réussit avec la complicité de son mari à enlever son frère. Commenant à reprendre ses esprits dans le logis de sa sœur, Raspail la voit en train de le supplier de ne plus retourner au séminaire. Il suit à la lettre son conseil²⁶⁶.

François-Vincent Raspail tourne ainsi le dos à sa carrière ecclésiastique. Il revient dans sa ville natale de Carpentras et entre alors dans une forme de dépression. Malgré les richesses bibliographiques de la Bibliothèque Inguimbertaine, Raspail voit ce retour à Carpentras comme un recul dans son parcours intellectuel. Sa soif de connaissances semble freinée par le manque d'équipements culturels et scientifiques de sa ville natale :

« L'étude me consolait ; mais combien ces études étaient incomplètes [*sic*] dans un pays dénué de toutes les ressources intellectuelles. Sans école de droit et de médecine, sans Musée et jardin botanique et même sans livres modernes depuis plus de 20 ans. Je fouillais un peu partout; j'avais à la bibliothèque une sphère (...), un globe céleste²⁶⁷ oublié par les jésuites au collège. Le soir pendant que tout dormait dans la ville j'observais le ciel du haut de la tour du collège [...] »²⁶⁸.

François-Vincent Raspail exprime un sentiment de solitude dans ses souvenirs. De l'aigreur transparaît même dans son discours. Il dénigre, par exemple, ses compatriotes qui seraient majoritairement ignorants :

« Je trainais [*sic*] avec ma solitude de la maison au collège ; du collège à la bibliothèque, ne connaissant personne dans la ville que j'habitais personne du moins que j'eusse envie de fréquenter. Tant tout ce troupeau de citoyens était peu à la hauteur des haute idées qui commençaient à me monter du cœur au cerveau [...] »²⁶⁹.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 26-27.

²⁶⁷ La Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras conserve encore aujourd'hui des globes terrestres et célestes édités à Amsterdam par William Blaeu en 1622. Les globes restaurés ont été présentés au public du 17 mai au 30 septembre 2014 au Musée Comtadin-Duplessis à Carpentras lors d'une exposition intitulée « Tours et détours autour du globe ».

²⁶⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 41.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 50.

Il affirme que les Comtadins sont plus intrigués par les superstitions que par les faits scientifiques, preuves de leur inculture. Pour illustrer cette déclaration, il rappelle la légende de Saint-Gens à Monteux, commune de 400 habitants à une lieue de Carpentras²⁷⁰. En relatant la légende et le pèlerinage de Saint-Gens, François-Vincent Raspail, tel Agricola Perdiguier dans les *Mémoires d'un compagnon*, montre que les contes miraculeux sont prégnants dans les campagnes comtadines²⁷¹. Toutefois, ils cohabitent avec les innovations agricoles, industrielles, scientifiques comme l'introduction de la culture de la garance dans le Vaucluse par Jean Althen²⁷². Cette vision d'un Midi de la France en proie aux croyances les plus irrationnelles est un cliché qui est largement répandu dans la France du XIX^e siècle : « Les superstitions se mêlent à l'éducation dans les pays méridionaux plus encore que dans les autres »²⁷³.

Au-delà du fait qu'il pense vivre au sein d'une population analphabète, François-Vincent Raspail fait part aussi de ses interrogations devant l'avenir. Raspail n'arrive pas à se projeter dans le futur. Aucun métier ne semble s'offrir à lui. La difficulté à se positionner dans une temporalité, la peur de « l'imprévisibilité de l'avenir »²⁷⁴

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 68 : la légende est antérieure au XVIII^e siècle. Un habitant de Monteux, dénommé Gens, était la risée des enfants. Les moqueries étaient telles que le pauvre homme fut dans la nécessité de quitter sa famille et sa commune. Avant de sortir de l'enceinte de Monteux, il prédit qu'aucune goutte de pluie ne tombera sur le village pendant son absence. Et il prit le parti de vivre en ermite en s'installant hors du monde civilisé, dans un désert aride, c'est-à-dire un vallon sauvage près du Beaucet. Il y cultiva du seigle pour se nourrir et il y éleva une chèvre et un loup. En effet, la prophétie n'était pas un vain mot. Depuis le départ de Gens, Monteux subissait une sécheresse exceptionnelle. La mère de l'ermite se décida à aller chercher son fils afin de mettre un terme à la malédiction. Elle finit par le retrouver et le ramena non sans mal dans le village. À l'arrivée de Gens, la pluie se mit à tomber sur la ville de Monteux. Depuis, comme le rapporte Raspail, une fête mêlée de superstition, de paganisme et de christianisme, commémore le 16 mai le retour de Gens à Monteux. Après un *Te Deum*, quatre hommes se mettent à courir en portant la statue en plâtre du saint. Cette course évoque le parcours de la mère pour retrouver son fils. Si un des quatre hommes tombe pendant la course, il doit rester par terre en criant « Saint-Gens sauve tout ! ». Le coureur qui a le bonheur d'arriver dans le vallon sauvage reçoit la bénédiction du curé. Voir aussi Robert BAILLY, *Dictionnaire des communes Vaucluse*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 1985, p. 285.

²⁷¹ Vincent ROBERT, *La petite-fille de la sorcière. Enquête sur la culture magique des campagnes au temps de George Sand*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 216.

²⁷² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 68.

²⁷³ RABBE, VIEILH DE BOIJOLIN et SAINTE-PREUVE, *Biographie universelle et portative des contemporains ou dictionnaire historique des hommes vivants, et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer chez la plupart des peuples, et particulièrement en France, par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes*, Paris, G. Levrault, tome 5, 1834, p. 633.

²⁷⁴ Pierre TRIOMPHE, « Les sorties de la « Terreur blanche » dans le Midi », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 49, 2014, p. 54.

entraîneront en 1815 la peur de l'Autre, une des causes du déclenchement de la Terreur blanche. Dans ce moment de remise en question, Raspail entreprend une critique virulente de la *Bible*. Il insiste sur la succession des péchés véhiculés par le livre sacré, tels l'assassinat et la polygamie : « Un ramassis d'historiettes scandaleuses ou féroces dont la chronologie est incertaine et les exemples presque tous immoraux »²⁷⁵. Une nouvelle fois, la croyance en Dieu, selon lui, n'est pas à rechercher dans la *Bible* mais dans les créations de la Nature. La science est donc une voie pour accéder à la foi. Il théoriserait cette relation entre Foi et Nature, bien plus tard, dans une « prière à Dieu » à la fin de son ouvrage phare en histochimie, *Nouveau système de chimie organique*, édité en 1833²⁷⁶.

En 1813, François-Vincent Raspail quitte la prêtrise pour l'enseignement. À l'âge de 18 ans, il est nommé professeur au collège de Carpentras. Ce poste lui permet pendant deux ans de verser trois mille francs dans la bourse familiale²⁷⁷. Il s'occupe des premières classes. Raspail a bénéficié d'une aide de la municipalité au moment de sa nomination :

« Le maire M. Seguin, de noblesse assez moderne pour être un peu parent avec nous, vint m'installer et se donner même la peine de choisir lui-même ma chambre dans le meilleur quartier de cet ancien Collège des jésuites, retour des choses de ce monde, un janséniste occupait la place d'un membre de la dite Ste Société. »²⁷⁸

À l'instar de l'abbé Eysséric, François-Vincent Raspail considère qu'enseigner aux élèves les plus jeunes n'est en aucun cas une mission dégradante. Il se sent utile à la société en enseignant en « bas »²⁷⁹. Le séminaire d'Avignon, en la personne de

²⁷⁵ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 44.

²⁷⁶ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail ou le bon usage de la prison...*, op. cit., p. 504.

²⁷⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à sa mère Marie Laty, le 27 août 1824.

²⁷⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 31.

²⁷⁹ *Idem.*

l'archidiacre et ancien vicaire-général Tabariès²⁸⁰, lui demande de nouveau en 1813 de « professer la philosophie »²⁸¹ mais le jeune homme répond par la négative.

L'année 1813 correspond aussi à une rupture dans l'orientation politique de François-Vincent Raspail. Après la dislocation de l'Empire²⁸² et la débâcle de la campagne de Russie²⁸³, la municipalité de Carpentras veut redonner confiance à ses habitants dans le pouvoir impérial. Elle organise le 2 décembre 1813 la fête de la Souveraineté commémorant le couronnement de Notre-Dame et surtout « le sacre guerrier d'Austerlitz »²⁸⁴. Cependant, les candidats ne se bousculent pas pour prononcer un discours louangeur à Napoléon I^{er} : « Aux premières années de l'Empire, l'enthousiasme populaire était considérablement plus marqué lors des célébrations des victoires de la Grande Armée »²⁸⁵. Les autorités urbaines invitent alors François-Vincent Raspail, connu pour son intelligence et ses talents d'orateur, à s'atteler à l'exercice : « Le curé et les autorités départementales jettèrent [*sic*] les yeux sur le pauvre professeur de sixième, et vinrent me trouver quinze jours auparavant pour m'inviter à préparer le discours de ce jour là ; fonctionnaire public je n'avais pas droit à refuser »²⁸⁶.

Cette phrase du mémorialiste atteste le fait que l'on ne peut pas le qualifier de bonapartiste en 1813. Tout d'abord, l'étiquette politique « bonapartiste » n'existe pas dans les années 1810. Même s'il est difficile de donner une date de naissance au bonapartisme en tant que doctrine politique²⁸⁷, on le considère pour notre part comme postérieur au règne de Napoléon. Ce terme trouve véritablement sa place dans

²⁸⁰ *Almanach ecclésiastique de France pour l'an 1805 de l'ère chrétienne*, Paris, Adrien Le Clere, 1805, p. 69.

²⁸¹ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (1) Lettre de l'archidiacre Tabariès à François-Vincent Raspail, le 4 octobre 1813.

²⁸² Gérard BOUAN, *Napoléon perd l'Europe*, Paris, Économica, 2014, p. 15. Voir aussi Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la campagne de France 1814*, Paris, Armand Colin, 2014, 365 p.

²⁸³ Marie-Pierre REY, *L'effroyable tragédie. Une nouvelle histoire de la campagne de Russie*, Paris, Flammarion, 2012, p. 303. Voir aussi Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la campagne de Russie 1812*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 333.

²⁸⁴ Aurélien LIGNEREUX, *L'Empire des Français 1799-1815*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 141.

²⁸⁵ Sudhir HAZAREESINGH, *La Saint-Napoléon. Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*, Paris, Tallandier, 2007, p. 16.

²⁸⁶ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 33.

²⁸⁷ Frédéric BLUCHE, *Le bonapartisme. Aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1980, p. 20.

l'échiquier politique dans les années 1830, lorsque Louis-Napoléon Bonaparte apparaît comme l'héritier de la couronne impériale, voire en 1848, lorsqu'il est candidat à l'élection présidentielle de décembre et qu'il récupère le mythe de son oncle afin de créer un nouveau système politique dit bonapartiste mêlant césarisme et démocratie. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'analyse récente du bonapartisme rural par l'historienne Chloé Gaboriaux commence en 1848²⁸⁸. Puis, on s'aperçoit que Raspail ne fait pas ce discours pour des raisons politiques. À cause de son statut social, il se voit contraint de prendre la parole. D'après les auteurs de *La biographie des contemporains*, il aurait fait le discours de 1813 à regret « avec la ferme résolution de n'être pas un panégyriste »²⁸⁹. Dans le compte-rendu du procès de *L'Almanach de météorologie Raspail* de 1874, l'accusé revient publiquement et avec tristesse sur cet épisode de sa jeunesse : « J'étais par le fait employé du gouvernement et les autorités vinrent m'ordonner de prêcher le discours d'anniversaire »²⁹⁰.

Raspail aurait donc agi sous la contrainte, plus dicté par un sentiment patriotique que par une adhésion véritablement politique. On peut supposer néanmoins qu'il admire l'homme Napoléon, son parcours, ses campagnes militaires en Europe. Mais, on ne peut pas aller plus loin en faisant de Raspail un partisan des doctrines développées par Napoléon. Il soutient l'homme, l'empire mais pour ce qui est des idées politiques, on se gardera donc de toute conclusion hâtive.

Ce 2 décembre 1813, avant même la déclamation de son discours dans la cathédrale Saint-Siffrein de Carpentras, François-Vincent Raspail comprend qu'il est la cible de certains de ses compatriotes. L'opposition à la personne de Napoléon prend les formes les plus extrêmes : il est question de « trahisons, désertions, défections, reniements... »²⁹¹. Elle peut être verbalement violente. Le fils royaliste de l'imprimeur Devillario-Quenin lance une phrase assassine à l'orateur Raspail : « Qu'il s'écarte de la

²⁸⁸ Chloé GABORIAUX, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 13.

²⁸⁹ RABBE, VIEILH DE BOIJOLIN et SAINTE-PREUVE, *Biographie universelle et portative des contemporains...*, op. cit., tome 5, p. 633.

²⁹⁰ Blandine QUEROIX, *Les funérailles de F.-V. Raspail (1878)*, op. cit., p. 13.

²⁹¹ Gérard MINART, *Les opposants à Napoléon. L'élimination des royalistes et des républicains (1800-1815)*, Toulouse, Privat, 2003, p. 161.

bonne voie et nous l'enterrons sous une pluie de pommes de terre »²⁹². L'attaque ne déstabilise pas Raspail car il sait que son intervention est attendue par un grand nombre de Carpentrassiens et qu'il bénéficie du soutien des élites politiques, administratives, militaires et ecclésiastiques :

« Je monte en chaire ; on avait mis sous mes pieds un escabeau pour rehausser d'autant plus ma petite taille ; l'église était remplie ; le sous-préfet, les membres du tribunal assistés du procureur général, des colonels en retraite, des officiers de toute arme envahissaient les premières places, le clergé venait ensuite : ce spectacle était assez imposant, commente-t-il. »²⁹³

Raspail réussit une prouesse oratoire : dès les premières phrases de son discours, il rallie toute la foule assemblée à la cause de l'empire en dépeignant un tableau accablant de la dépravation des mœurs à Carpentras. Les fléaux qui s'abattent sur la France ne découlent pas de la politique de Napoléon I^{er} mais d'un châtement céleste. Dieu a lancé des fléaux pour punir les Français de leurs crimes et de leurs actes immoraux.

À la fin du sermon, l'enthousiasme envahit l'assistance. Les royalistes sortent honteux de l'église. Raspail a mis des mots sur les malheurs que vivent ses concitoyens. En donnant une explication divine aux malheurs qui sévissent à Carpentras, il a sollicité la croyance, la foi dans les manifestations irrationnelles et les superstitions qui circulent dans la culture des populations comtadines. En défaussant Napoléon I^{er} de toute responsabilité dans les maux qui affligent les Carpentrassiens, le discours a produit parmi l'assistance un regain de sympathie pour l'empereur. Le maire, ses adjoints et le commissaire de police se rendent jusqu'à la maison de la famille Raspail pour complimenter la mère de François-Vincent Raspail :

« Ma pauvre mère qui pendant tout ce temps n'avait cessé de se promener dans son inquiétude, dans la maison, ma pauvre mère interdite de ce beau succès, cherchait des mots pour répondre. Les larmes étouffèrent sa voix, témoigne-t-il. »²⁹⁴

²⁹² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 33.

²⁹³ *Idem.*

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 35.

Une ferveur populaire entoure Raspail. Il est surnommé le « petit Bossuet »²⁹⁵. Raspail a transformé une vieille technique de prédication, le sermon, en un moyen de politisation des anonymes. Il prend part à un processus né en 1789 : la puissance de l'art oratoire n'est plus cantonnée à la sphère religieuse mais glisse progressivement vers la sphère politique²⁹⁶. Son discours marque les esprits des Carpentrassiens : le jeune homme est associé dans la mémoire des habitants à son discours de 1813. D'ailleurs, cela le compromettra lors de la Terreur blanche.

La réputation du discours se propage dans tout le département. Raspail reçoit des invitations pour prêcher dans plusieurs villes. Il ne peut les accepter en raison d'une santé fragile et de ses occupations au collège de Carpentras. Le sous-préfet de Carpentras, Monsieur Sugny, insiste, toutefois, pour que le jeune prédicateur envoie une copie de son discours à l'empereur. Le « petit Bossuet » s'exécute. N'ayant pas gardé l'original du discours, il le réécrit en faisant travailler sa mémoire et en tenant compte des souvenirs de membres de l'assistance. Une fois le discours rétabli, le sous-préfet l'envoie à Paris. À son grand étonnement, François-Vincent Raspail reçoit, paraît-il, une réponse de la main de Napoléon I^{er} :

« Il paraît que l'empereur trouva une occasion de me lire, entre une des cent batailles qu'il était forcé d'accepter chaque jour de cette belle et malheureuse campagne ; car la copie en revint à la sous-préfecture avec cette apostille de sa propre main « *Surveillez ce jeune homme, il ira loin.* » »²⁹⁷

Malheureusement, on n'a trouvé aucune trace de la copie du discours et de la réponse de l'empereur dans les archives. Il n'est pas impossible que Raspail ait exagéré la portée de son discours. Il a pu donner une dimension mythique à cet épisode de sa vie. Les paroles de l'empereur à son sujet auraient valeur de prophétie : « Sa prédiction s'est vérifiée, mais après combien de temps et de misères ; j'en frissonne au seul souvenir, et ne suis pas encore au bout »²⁹⁸. François-Vincent Raspail, vieux combattant républicain et homme influencé par la culture populaire, lorsqu'il rédige ses mémoires

²⁹⁵ *Idem.*

²⁹⁶ Guilhem LABOURET, « Les mutations du discours religieux au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°144, 2009/2, p. 41.

²⁹⁷ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 36.

²⁹⁸ *Idem.*

dans les années 1860-1870, attribue, paradoxalement pour quelqu'un qui ne croit pas aux superstitions méridionales, des pouvoirs extraordinaires, surnaturels à l'ancien empereur²⁹⁹. En fait, en alimentant la légende napoléonienne, il façonne lui-même son propre mythe. Sa carrière politique nationale aurait été prédestinée par les sept mots écrits de la main de Napoléon I^{er} en 1813 à son égard.

L'intérêt de Raspail pour la personne de l'empereur n'est pas apparu *ex nihilo* dans son esprit. Les exploits de ses deux demi-frères incorporés dans la Grande armée lui sont familiers. Il les a très brièvement connus puisqu'ils reviennent à Carpentras après l'abdication de Napoléon I^{er} à Fontainebleau³⁰⁰. Le premier, Joseph-Ange Raspail, surnommé Saint-Ange par François-Vincent, a le grade de lieutenant-colonel. Il a connu une ascension sociale exceptionnelle en entrant dans l'armée³⁰¹. Le second demi-frère, Victor Raspail, a le grade de capitaine et a eu, lui aussi, une carrière

²⁹⁹ Sudhir HAZAREESINGH, *La légende de Napoléon*, *op. cit.*, p. 22.

³⁰⁰ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 65.

³⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2738 (6) États de service de Joseph-Ange Raspail. Joseph-Ange est né en 1768 à Carpentras. Il est enrôlé au régiment de Malte, au service du grand-maître en septembre 1784. Il est congédié le 5 août 1789. Le 28 septembre 1792, il obtient le grade de capitaine au bataillon de Lubéron (9^e, des Bouches-du-Rhône). On le retrouve ensuite capitaine de canonniers le 8 août 1793. Il est destitué par les représentants du peuple pour l'armée d'Italie le 28 septembre 1793. Il est nommé adjoint provisoirement par le général en chef Dugommier, à l'état-major des Pyrénées-Orientales, le 8 juillet 1794. Il est en état de non-activité à la suppression de l'armée, le 12 octobre 1795. Il est nommé de nouveau adjoint du général Crot (employé dans la 5^e division militaire) le 22 septembre 1797. Pendant la période napoléonienne, il change, fréquemment, de situation : adjoint aux états-majors et employé à l'armée du Rhin le 20 février 1801, mis en non-activité le 22 mars 1802, employé au camp de Bruges le 10 octobre 1803, employé au 3^e corps de la Grande Armée le 29 août 1805, employé à l'armée du Rhin le 21 novembre 1808, employé au 3^e corps de l'armée d'Allemagne le 19 avril 1809, passé au 4^e corps de la dite armée le (...), passé avec ce corps d'armée à l'armée de Brabant le 1^{er} mars 1810, en congé pour raison de santé le 19 mars 1810, mis à la disposition du Major général de l'armée d'Espagne le 19 octobre 1811, employé à l'armée du Midi en Espagne le 20 juin 1812, passé à l'armée du Nord de l'Espagne en 1813, employé à l'armée d'Espagne le 6 juillet 1813 et détaché comme adjudant de place à Navarrino, chef de bataillon au 122^e régiment d'infanterie le 29 novembre 1813, mis en demi-solde le 1^{er} août 1814, retraité pour ancienneté de service par ordonnance royale du 15 septembre 1819. On connaît également les campagnes militaires auxquelles a participé Joseph-Ange Raspail : l'armée d'Italie de 1792 à 1793, l'armée des Pyrénées-Orientales en 1794 et 1795, l'armée du Rhin de 1799 à 1802, les côtes de l'Océan en 1804, la Grande Armée de vendémiaire an XIV à 1807, l'armée d'Allemagne en 1809, l'Espagne en 1812 et 1813, la France en 1814. Dans les extraits de service, ses blessures sont mentionnées : coup de baïonnette à la main droite au siège de Cagliari (février 1793), coup de biscaïen à la colonne vertébrale à la bataille de Iéna le 14 octobre 1806, éclat d'obus à la jambe droite à la bataille de Wagram le 6 juillet 1809, éclat d'obus à la cuisse droite à la bataille d'Arcis-sur-Aube le 21 mars 1814. Enfin, ses extraits de service se terminent par ses actes de bravoure, ses citations : cité à l'ordre du camp de Bruges le 3 juin 1804 pour s'être précipité, tout vêtu, dans le canal d'Ostende à Bruges le 25 mai et avoir sauvé un enfant qui s'y noyait.

militaire prestigieuse³⁰². Une héroïsation de ses deux demi-frères est visible dans les mémoires de François-Vincent Raspail. La rencontre entre Napoléon I^{er} et le demi-frère Victor est ainsi glorifiée :

« Quant à Victor c'était la candeur du courage et de l'héroïsme, à la première distribution de la croix d'honneur aux invalides il se présente dans les rangs ; il était si jeune que Napoléon en parut étonné :

- Et toi qui m'as l'air d'un enfant qu'as tu donc fait pour mériter ce titre [?]
- Sire, voilà mes extraits de service qui m'ont mérité d'entrer dans la garde.

Napoléon lut l'extrait : tiens, tu as mérité plusieurs fois la croix, il l'attache lui-même à la boutonnière: c'était un simple échange contre le sabre d'honneur que Victor déposa sur l'autel de la patrie. »³⁰³

Selon François-Vincent Raspail, le plus haut fait d'arme de Victor serait d'avoir défendu l'île de Corfou contre les Turcs. Dans un élan héroïque, Il s'interpose entre son commandant français et un soldat ottoman. Il reçoit à la place de son chef haut gradé un coup de sabre à la gauche du cœur. Cette blessure lui provoque par la suite des accès de catalepsie. Il meurt prématurément à 41 ans en 1816 alors que son frère Joseph-Ange s'éteint en 1848 à l'âge vénérable de 80 ans³⁰⁴. Victor Raspail est un homme marqué psychologiquement et physiologiquement par la guerre – douze blessures sur tout son corps – et qui ne souhaitait qu'une seule chose : mourir au combat pour servir sa patrie³⁰⁵. Mais il ne connaît pas de mort héroïque. Ses crises de catalepsie se multiplient. Victor Raspail tombe sur le champ de bataille de Navarre en plein combat. Napoléon I^{er} passe dans les rangs et voit l'infortuné soldat au sol. Il

³⁰² BIC Fonds Raspail Ms 2738 (6) États de service de Victor Raspail. Né en 1775, il est enrôlé au 40^e régiment d'infanterie le 10 octobre 1791. Prisonnier de guerre du 16 novembre 1793 au 15 février 1796, il entre par la suite à la 79^e demi-brigade d'infanterie de ligne le 16 février 1796. Il obtient le grade de caporal le 22 mars 1799 et celui de sergent le 22 novembre 1800. Puis il entre dans les grenadiers à pied de la garde des Consuls le 17 janvier 1801. Ensuite, il est nommé caporal le 12 mai 1802, sergent le 5 mars 1804 et lieutenant au 4^e régiment d'infanterie de ligne italien, le 1^{er} octobre 1806. Il est nommé capitaine le 11 décembre 1808. Il rentre, toutefois, au service de la France et est employé provisoirement comme adjudant de place à Avignon, le 7 mai 1814. Il est enfin retraité en raison de ses blessures par ordonnance royale le 4 janvier 1815. Ses différentes campagnes sont les suivantes : les armées des Alpes, du Rhin, d'Italie, des îles du Levant et d'Orient de 1792 à 1801 ; la Grande Armée de vendémiaire an XIV à 1807 ; l'armée d'Espagne de 1808 à 1809 ; l'armée d'Italie de 1809 à 1814. Ses blessures sont également recensées : coup de fourche au pied droit le 13 septembre 1796 lors de la révolte des paysans de Kempten ; coup de feu à la poitrine le 25 février 1799 au siège de Corfou. Dernière distinction, la Légion d'honneur dont il a été décoré le 5 février 1804.

³⁰³ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 65.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 80.

³⁰⁵ Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, p. 108-114.

demande que l'on aide le soldat à se remettre debout et il le nomme lui-même au grade de capitaine. Victor termine donc sa carrière militaire au sein de l'état major³⁰⁶. Bien qu'il faille relativiser l'importance des récits des vétérans dans l'avènement d'une légende populaire entourant Napoléon, dans le cas de François-Vincent Raspail, les histoires plus ou moins enjolivées de ses demi-frères ont joué un rôle certain dans sa construction intellectuelle³⁰⁷.

Cependant, son soutien pour l'empereur ne s'exprime véritablement que durant une courte période, celle des Cent-Jours³⁰⁸. Et encore, lorsqu'il n'est pas sous la contrainte, ce soutien ne vient pas de sa propre initiative mais de celle d'un ami d'enfance. Il utilise cette fois un autre outil de politisation : la chanson. En mars 1815, un banquet est organisé à l'extérieur de la ville de Carpentras. Il réunit environ 150 personnes³⁰⁹. La plupart seraient des employés de poste ou des acheteurs de biens nationaux selon Raspail mais il avoue lui-même qu'il ne connaît qu'un soutien de l'empereur au cours de ce grand repas : Vincent-Hyacinthe Eydoux, fils de Joseph Eydoux³¹⁰, notaire et maire de Carpentras durant les Cent-Jours³¹¹. Ce dernier demande à François-Vincent Raspail de composer une chanson patriotique en l'honneur de Napoléon afin de fêter son arrivée triomphale à Paris. Avant même la défaite de Waterloo, la chanson de Raspail se fait l'écho de la naissance d'une légende napoléonienne³¹². Comme promis,

³⁰⁶ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 66.

³⁰⁷ Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2004 [1999], p. 33-34.

³⁰⁸ Un pamphlet de 84 pages intitulé *Secrets de la cour de Louis XVIII*, conservé à la Bibliothèque Ceccano d'Avignon, est attribué à François-Vincent Raspail. Cependant, il est peu probable qu'il en soit l'auteur. Cette œuvre écrite est signée d'un « R. ». Il faudrait plus d'indications pour donner la paternité du pamphlet à Raspail. De plus, l'opuscule contre la dynastie des Bourbons a été rédigé en avril 1815 et a été publié par les librairies Eymery et Delaunay à Paris. Alors qu'il n'habite pas la capitale durant les Cents-Jours, comment le jeune carpentressien aurait-il pu faire imprimer cet ouvrage à Paris ? Enfin, l'auteur du pamphlet se dit détenteur d'un « recueil de pièces authentiques », c'est-à-dire un ensemble de lettres du général Pichegru, du duc de Fitz-James ou encore du duc d'Angoulême. Comment Raspail aurait-il pu être en possession de telles correspondances dans le Comtat Venaissin ? Toutes ces incohérences amènent à penser que Raspail n'est pas l'auteur du pamphlet. Voir Bibliothèque Ceccano d'Avignon 8° 43549 « R. », *Secrets de la cour de Louis XVIII*, Paris, Librairies Eymery et Delaunay, 1815, 84 p.

³⁰⁹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 48.

³¹⁰ Hélène MARCHESI, *Les notabilités comtadines du premier XIX^e siècle. Portrait de groupe des notables de l'arrondissement de Carpentras 1800-1848*, mémoire de Master 2 sous la direction de Natalie PETITEAU à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2011, p. 84.

³¹¹ *Idem.*

³¹² Philippe DARRIULAT, *La Muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France 1815-1871*, Rennes, PUR, 2010, p. 96.

il rédige la chanson et la confie à Vincent-Hyacinthe Eydoux à la condition que ce dernier s'en réclame l'auteur. François-Vincent Raspail souhaite, en effet, rester anonyme. Voici les paroles de la chanson :

« Je cède à l'ardeur qui me presse,
Je cède à la plus noble ivresse ;
Ne redoutez pas mes accents :
Mon Bacchus, mes très chers confrères,
N'est pas trainé par des Panthères.
Mais par des aigles bienfaisants.
Et tic tic tic et tic tic toc (bis avec cliquetis de verres) Viens Napoléon, Enfin !
Sois puissant comme mon vin !
Il l'est morbleu, je vous le jure. Si Bacchus comme l'on assure, Se rendit les tigres soumis, Napoléon
force au silence
tous ces Diables que notre France Pour nos péchés avait vomie [sic] ! Et tic, tic, tic, et tic, tic, toc (bis)
Viens Napoléon, enfin !
Sois puissant comme mon vin !
Si pourtant quelqu'un de ces cuistres troublait par certains cris sinistres, Nos concerts et sacrés et doux ;
Ah ! Condamnons le bon apôtre
À boire vingt fois plus qu'un autre Ensuite à chanter avec nous Et tic, tic, tic, et tic, tic, toc (Bis) Viens,
Napoléon Enfin !
Sois puissant comme mon vin ! »

Cette composition en vers illustre les liens étroits entre deux pratiques politiques informelles : le banquet et la chanson. Avant même 1818, les banquets se terminent par des toasts et par des chants³¹³. Les cliquetis des verres sont retranscrits dans la chanson. La référence à Bacchus rappelle aussi les origines antiques du banquet, à savoir les bacchanales. En outre, comparer l'empereur au dieu du vin est un moyen de redonner un nouveau souffle au mythe du Napoléon surhumain, du Napoléon demi-dieu³¹⁴.

³¹³ Vincent ROBERT, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 89-91.

³¹⁴ Annie JOURDAN, *Mythes et légendes de Napoléon. Un destin d'exception entre rêve et réalité*, Toulouse, Privat, 2004, p. 32-33.

Dans ses mémoires, Raspail ne mentionne pas une seconde chanson en l'honneur de Napoléon écrite de sa main, toujours durant l'épisode des Cent-Jours. Le manuscrit de ce second dithyrambe est conservé à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras :

« À l'honneur de Sa Majesté.

Peuple français sois fier de ta Victoire
ne souffre plus que la Témérité
osse [*sic*] attaquer impunément ta Gloire
conserve bien conserve bien ta chère liberté
Napoléon Napoléon dans sa toute puissance
Ne veut regnier [*sic*] que pour notre Bonheur
Vive à jamais le héros de la France
Vive à jamais notre auguste empereur

L'heureux Retour de notre digne père
qui s'éloigne pour épargner le sang
a relevé l'honneur du militaire
trop méconnu sans égard pour le rang
Napoléon....

On se plaint en vain de l'injustice
Des préjugés des folles passions
La Candeur même était en but au vice
Elle éprouvait des persécutions
Napoléon...

Pardonnons tous en véritables frères
Soyons autant Généreux que Vaillants
pour tous nos droits très jaloux très sévères
Et l'univers respectera les Francs
Napoléon...

Si le destin nous forçait à la Guerre
quoique la paix soit l'objet de nos vœux
La nation reprendrait son Tonnerre
Elle abattrait tous les audacieux
Napoléon napoléon [*sic*] dans toutes ses jouissances
ne veut regnier [*sic*] que pour notre Bonheur

Vive à jamais le héros de la France

Vive à jamais notre auguste empereur. »³¹⁵

La deuxième chanson à dimension encomiastique érige Napoléon en héros brandissant son tonnerre afin de protéger le peuple français, tel un père prenant soin de ses enfants. Raspail fait aussi l'éloge d'un empereur incarnant les valeurs mises en exergue pendant la Révolution française³¹⁶ : la liberté³¹⁷, la fraternité³¹⁸, le droit au bonheur³¹⁹, le patriotisme ou encore la nation française³²⁰. Encore une fois, ces deux chansons ne sont pas le reflet d'un bonapartisme, même d'un bonapartisme de gauche³²¹. Sous l'influence de son ami Eydoux, Raspail se réfère à la figure d'un Napoléon héritier de la Révolution française afin de soutenir le régime des Cent-Jours. Il ne prône aucune doctrine ou théorie politiques mais cherche avant tout à montrer son hostilité contre les Bourbons. Il ne l'affiche cependant pas publiquement puisqu'il reste très prudent en composant ses chansons de manière anonyme.

Malheureusement pour Raspail, Vincent-Hyacinthe Eydoux ne tient pas sa parole. Très vite, les Carpentrassiens associent le nom de Raspail à ces deux chansons³²². La popularité des chansons de Raspail est telle qu'elles se transmettent de génération en génération. *Le Comtat*, journal vauclusien à tendance monarchiste, affirme bien plus tard, en janvier 1878, que le premier chant patriotique écrit par Raspail en l'honneur de l'Empereur est toujours connu des Carpentrassiens : « Nos anciens répètent encore quelquefois le refrain »³²³.

³¹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 994 « À l'honneur de sa Majesté », pièce en vers dont l'auteur est François-Vincent Raspail (1815).

³¹⁶ Antoine CASANOVA, *Napoléon et la pensée de son temps. Une histoire intellectuelle singulière*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2000, p. 245.

³¹⁷ Mona OZOUF, « Liberté » dans François FURET et Mona OZOUF [dir.], *Dictionnaire critique de la Révolution française. Idées*, Paris, Flammarion, 2007 [1992], p. 253.

³¹⁸ Mona OZOUF, « Fraternité », dans *Ibid.*, p. 200.

³¹⁹ Robert MAUZI, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 13-14.

³²⁰ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 127-143.

³²¹ Gilles CANDAR, « La mémoire d'un bonapartisme de gauche », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France. L'héritage du XIX^e siècle*, tome 1, Paris, La Découverte, 2004, p. 153.

³²² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 49.

³²³ BIC *Le Comtat* du 31 janvier 1878.

Au moment du décès de François-Vincent Raspail en janvier 1878, la mémoire vivace de ces chansons amène même certains habitants de Carpentras à positionner sur l'échiquier politique leur illustre compatriote plutôt du côté des bonapartistes que de celui des républicains :

« On me dit que MM. Eysséric et Gautier, membres fondateurs de la Société du Prince Impérial, se proposent d'ouvrir une souscription pour faire élever à F.-V. Raspail une statue sur le piédestal de laquelle ce quatrain [Napoléon, dans toute sa puissance, Ne veut régner que pour notre bonheur, Vive à jamais le héros de la France ! Vive à jamais notre auguste empereur !] serait inscrit en lettres d'or. »³²⁴

Le point de vue du journal est excessif. Le sentiment républicain est plus prégnant chez Raspail dans les années 1860-1870. Il ne renie pas cependant son soutien à l'empereur durant l'épisode des Cents-Jours. Ses expériences politiques s'accumulent mais ne se remplacent pas.

Bien qu'il admire toute sa vie la figure de Napoléon I^{er} en tant que stratège militaire et surtout en tant qu'homme politique véhiculant les idées de 1789³²⁵, il sait sous la monarchie de Juillet reconnaître les erreurs de ce dernier en particulier l'installation d'une monarchie impériale :

« Si Napoléon avait su rester consul temporaire, après avoir fait arrêter les bases de la constitution, s'il avait eu le courage de Washington comme il eut celui de César et d'Alexandre, s'il s'était contenté de respecter la religion, sans y toucher, pour la frapper ou l'agrandir, s'il n'avait pas donné des goûts monarchiques, des titres et des croix aux soldats qu'il avait formés à l'art de vaincre, le système électif était assuré à jamais. Les formes monarchiques seules, ont perdu ce grand essai, ce glorieux essai du système électif. »³²⁶

³²⁴ *Idem.*

³²⁵ Dans son *Almanach et calendrier météorologique de l'homme des mers et de l'homme des champs* en 1866 François-Vincent Raspail estime que la mort de Napoléon Bonaparte est une date tragique dans l'histoire de France : « Napoléon meurt à Sainte-Hélène, lentement empoisonné par la rancune anglaise, 5 mai 1821 », p. 54.

³²⁶ BIC *Le Réformateur* du 25 décembre 1834, n°78.

Bien qu'il admire l'épopée napoléonienne, François-Vincent Raspail prend ses distances avec les nostalgiques de l'empire à l'époque des monarchies constitutionnelles. En 1861, il dément avoir rencontré Louis-Napoléon Bonaparte en 1832 dans le cadre d'une société secrète réunissant, entre autres, Louis-Auguste Blanqui et où l'on complotait dans le but de renverser le trône du roi Louis-Philippe d'Orléans :

« Il n'a jamais existé, entre Louis-Napoléon et moi, la moindre relation orale ou par écrit ; et nous ne nous sommes jamais vus même à distance ; si nous étions en présence l'un de l'autre, je dirai que nous n'aurions pour nous reconnaître, que la trompeuse ressource de nos effigies respectives. »³²⁷

En fait, son soutien à l'empereur – encore une fois à l'homme plus qu'à ses idées politiques – durant les Cents-Jours est un talon d'Achille pour Raspail. Ses détracteurs s'en donnent à cœur joie pour l'exhumer afin de discréditer son action républicaine dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Raspail et le traumatisme de la Terreur blanche en 1815

En ne garantissant pas l'anonymat de son ami au sujet des deux chansons, Vincent-Hyacinthe Eydoux, sans le vouloir, déclenche les hostilités des royalistes envers François-Vincent Raspail. La Terreur blanche constitue le point d'orgue des persécutions que subit le jeune Raspail. En réalité, l'animosité de certains Carpentassiens royalistes à son encontre est antérieure. Comme on l'a constaté précédemment, avant même la première abdication de Napoléon I^{er}, une atmosphère pesante s'empare de Carpentras. Le Vaucluse est un « département jamais réellement conquis par l'Empire, il est résolument blanc dès 1814 et la domination des notables royalistes puis légitimistes s'y établit sans conteste jusqu'en 1848 »³²⁸. La fragilité du pouvoir impérial dans le Comtat Venaissin entraîne la mise en place d'une censure

³²⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2752 (4) Démenti de Raspail relatif à une entrevue secrète avec Louis-Napoléon Bonaparte rue basse du rempart.

³²⁸ Natalie PETITEAU, « 1848 en Vaucluse ou l'impossible République bourgeoise » dans Jean-Luc MAYAUD [dir.], *1848 en provinces. Cahiers d'histoire*, Tome XLIII, n°2, 1998, p. 224. Voir aussi Jean-Pierre JESSENNE, « Communautés, communes rurales et pouvoirs dans l'État napoléonien » dans Natalie PETITEAU [dir.], *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires. Pouvoirs. Identités*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, p. 179.

implacable. D'autant plus que la réactivation de la Contre-Révolution à la fin de l'Empire prend une forme « diffuse et spontanée »³²⁹. Tout ce qui peut dévaloriser l'image de l'empereur est strictement interdit, même à l'échelle des pratiques les plus banales. Tout acte quotidien prend une connotation politique.

Le mémorialiste en donne une illustration dans *l'Histoire de ma vie et de mon siècle*. À côté de ses heures de classe, il arrive, fréquemment, à François-Vincent Raspail d'assurer la surveillance de la Bibliothèque Inguimbertaine lorsque le chanoine Ollivier, bibliothécaire en titre, est absent. À cette occasion, il constate un phénomène étrange. Raspail reste parfois des jours entiers à la Bibliothèque sans voir paraître un seul lecteur. Parfois, quelques Carpentraciens curieux la visitent comme un monument, le vendredi, jour de marché. Cependant, quelques jours avant l'arrivée sur le trône de Louis XVIII, de nombreux prêtres se pressent à la Bibliothèque et souhaitent consulter le même ouvrage : le volume de la vie des saints de Bollandus. Le phénomène se répète chaque jour. La raison de cet engouement saugrenu vient d'un miracle très particulier mentionné dans le volume : l'exorcisme d'un dénommé « Napollio, au génitif Napollionis »³³⁰. Le rapprochement avec le nom de l'empereur est facile à faire et les autorités ne veulent surtout pas que des concitoyens clament haut et fort que Napoléon I^{er} est possédé par le diable. Le bibliothécaire en titre en informe le gouvernement qui demande aux employés de l'Inguimbertaine de dire aux visiteurs que le livre est en cours de consultation. Dans le même ordre d'esprit, les prophéties de Saint-Césaire, évêque d'Arles au début du VI^e siècle, inquiètent les autorités publiques. Quelques passages semblent prédire les massacres de la Révolution française à la suite desquels l'aigle joue un certain rôle³³¹. Ces faits peuvent paraître insignifiants mais, pour l'État napoléonien, il faut les éradiquer afin de contrôler l'état d'esprit de l'opinion publique.

³²⁹ Natalie PETITEAU, *Les Français et l'Empire (1799-1815)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2008, p. 232.

³³⁰ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 40.

³³¹ *Idem.*

Quelques jours avant la bataille de Waterloo, des tensions violentes éclatent au grand jour. Sous prétexte d'une réaction royaliste, des querelles personnelles se manifestent entre les habitants de Carpentras. Une foule révoltée pénètre dans le collège de Carpentras en arrachant le drapeau tricolore et se dirige vers le bureau du directeur M. Massot. Les émeutiers accablent le pauvre homme avec des coups d'une rare violence. Il en perd connaissance. Pour sauver son supérieur qui reprend progressivement ses esprits, Raspail le loge dans sa chambre, située dans l'ancien collège jésuite, qu'il quitte définitivement. D'après Raspail, cette rébellion a germé dans la tête d'un collègue enseignant, M. Bernard, professeur de rhétorique. La rivalité entre les deux hommes n'est pas nouvelle. Bernard, un enfant du pays, n'accepte pas que Massot, un étranger, à savoir un habitant de Sète ou de Béziers, puisse obtenir la place qu'il convoitait tant, celle de directeur du collège de Carpentras. La crise politique est donc bien un prétexte à cette rivalité qui n'a rien de politique. La xénophobie de M. Bernard est la raison première de cette haine entre les deux hommes. Toutefois, dans ses mémoires, on a l'impression que Raspail prend un malin plaisir à ridiculiser ses deux collègues. Ils semblent tout droit sortis d'une farce théâtrale. D'une part, la méchanceté et l'avarice de M. Bernard se liraient sur ses traits physiques :

« Comme homme c'était un singulier personnage, maigre et petit de taille, presque un nain toujours vêtu d'habits râpés et coiffé d'une sale casquette, comme un vieux prêteur à la petite semaine, il portait l'avarice jusqu'à ses dernières limites. Il avait épousé une femme qui le dépassait d'une coudée, singulière gaillarde qui aurait pu le porter sous son bras. »³³²

D'autre part, M. Massot, homme respectable, qui n'en est pas moins pour Raspail une girouette politique « ne se passionnant pour aucune opinion, prêt à en changer, après quelques détours, à chaque volte face de la victoire »³³³. Il adhère au règne de Napoléon, puis au royalisme et, en fin de compte, au « louis-philippisme »³³⁴ dans le seul but de garder un emploi en dépit de la succession des régimes politiques. D'après Raspail, les deux enfants de M. Massot seraient mêmes pires que leur père puisqu'ils seraient devenus par la suite des mouchards à Paris. Le premier, « espionnant le Saint

³³² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent Raspail, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 57.

³³³ *Ibid.*, p. 58.

³³⁴ *Idem.*

Simonisme »³³⁵, le second, jouant le rôle de majordome de la duchesse d'Orléans et suivant les faits et gestes de Raspail à la fin de ses consultations médicales rue Culture de Sainte-Catherine³³⁶.

François-Vincent Raspail n'est pas épargné par des vengeances basement personnelles. Toujours avant la défaite de Waterloo, des assaillants menés par une certaine dame Timon, fille du président du tribunal de Carpentras, traversent la cour du collège et n'hésitent pas à s'en prendre à lui. L'explication de cette animosité vient selon Raspail de l'attitude de cette dame depuis 1813. Bien qu'elle soit qualifiée de femme jésuite par Raspail, celle-ci venait voir régulièrement l'instituteur janséniste en fin de journée pour discuter des progrès de son fils de 7 ans scolarisé au collège. Il se méfiait de cette mère de famille au comportement ambigu : « La jeune dame était jolie et d'une conduite un peu légère »³³⁷.

Pour éviter tout épanchement amoureux qui aurait pu engendrer des rumeurs malfaisantes, des « fausses nouvelles »³³⁸, François-Vincent Raspail demandait à ses deux neveux et au fils d'un notable du pays, M. de Soixante, d'entrer dans son cabinet de travail lorsque la dame Timon lui rendait visite. Cependant, Raspail est victime de la susceptibilité de cette dernière. Elle envoie un jour son confesseur, qualifié, lui aussi, de jésuite, rencontrer Raspail. Il lui demande s'il ne pourrait pas donner des cours particuliers à domicile au fils de la dame Timon. Mais Raspail décline la proposition pour une raison très simple : il n'a plus un instant disponible durant sa semaine de travail. En revanche, il lui propose les services d'un jeune ecclésiastique donnant des leçons de rhétorique. Offusquée par la réponse de l'instituteur, la dame Timon se venge en fomentant une émeute en 1815 contre François-Vincent Raspail. Celui-ci parle d'une « vengeance provençale de femme ou une précaution politique pour effacer jusqu'aux dernières traces de ses rapports avec moi »³³⁹. Dans un moment de crise politique, la dame Timon ne se venge pas simplement d'une rancœur personnelle,

³³⁵ *Idem.*

³³⁶ *Idem.*

³³⁷ *Ibid.*, p. 59.

³³⁸ Pierre TRIOMPHE, « Des bruits qui courent aux mots qui tuent. Rumeurs et violences dans le Gard en 1815 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2008/36, p. 63.

³³⁹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 60.

elle souhaite par cet acte faire oublier ses discussions auprès d'un individu janséniste, donc suspect au crépuscule de l'empire.

Selon Raspail, les émeutiers ne sont pas représentatifs de toute la population carpentrasienne. Bien au contraire, ils ne forment qu'une infime partie des Carpentrasiens. Mais ils sont royalistes, déterminés et, d'après Raspail, manipulés par les « pères de la Foi », à savoir les jésuites. Il faut être cependant prudent : dès sa jeunesse, François-Vincent Raspail adhère à la théorie du complot des jésuites. Le jésuitisme est, pour lui, un monde des ténèbres, synonyme d'obscurantisme, responsable de tous les maux de la société. Comme ses contemporains Jules Michelet, Pierre-Jean Béranger ou Alexandre Dumas, Raspail est convaincu que les jésuites ont été en 1815 « les premiers bénéficiaires de la trahison, de la défaite et de l'invasion »³⁴⁰. La croyance dans une conspiration de la Congrégation de Loyola est une idée forte dans la pensée politique de Raspail et elle a même tendance à se renforcer dans les dernières années de sa vie. Toutefois, une réalité a favorisé la propagation du mythe jésuite en Provence, à savoir la présence importante de sociétés secrètes royalistes et catholiques dans les départements méridionaux : « Les organisations militaires – corps francs, compagnie secrètes – semblent avoir compté les effectifs les plus nombreux, et de loin [...] On parle de milliers d'individus dans des départements comme le Gard, la Haute-Garonne, le Vaucluse... »³⁴¹.

Le jeune Raspail se résout à quitter Carpentras, compte tenu des atteintes à sa vie. Or, ces départs ne sont pas sans péripéties. Il entreprend une première tentative en allant se réfugier à Avignon chez sa sœur et son mari agent supérieur des droits réunis. Seulement, il arrive le lendemain de l'assassinat du maréchal Brune dans la cité des papes. François-Vincent Raspail n'a donc pas été témoin du meurtre du militaire haut gradé. C'est sa sœur qui lui rapporte les faits. Quand il les évoque dans ses souvenirs, ils sont sans doute enjolivés. D'après Raspail, le maréchal Brune est resté digne devant

³⁴⁰ Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, op. cit., p. 42.

³⁴¹ Pierre TRIOMPHE, « S'insurger ou convaincre. La contribution des sociétés secrètes royalistes à la politisation du Midi de la France (1799-1832) », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2011/3 n° Hors Série 7, p. 21.

la mort. Ses derniers mots devant ses assassins auraient été : « Me voilà, et mettant la main sur son cœur, surtout ne me manquez pas »³⁴².

Plutôt que d'être un lieu de sûreté, la préfecture de Vaucluse est pour Raspail un piège à rats où il peut être égorgé à tout instant. Sa sœur lui lance cette exclamation : « S'ils te découvrent me dit elle, ils ne t'épargneront pas »³⁴³. Résigné, François-Vincent Raspail se voit contraint de revenir jusqu'à sa ville natale à pied. Néanmoins, il sait qu'en revenant chez sa mère, il ne sera pas non plus en sûreté. Cependant, l'acte barbare dont a été victime le maréchal Brune le conduit à considérer les Avignonnais comme des individus moins civilisés que les Carpentrassiens. S'il doit mourir, Raspail souhaite mourir dignement :

« Là-bas [Avignon], je serais trainé la corde au cou jusqu'au Rhône comme un inconnu, et [alors] qu'ici [Carpentras] je serai tué comme un honnête jeune homme connu de tous et inhumé dans le cimetière de mon pays. »³⁴⁴

François-Vincent Raspail fait allusion à une autre exaction commise par les royalistes provençaux : l'assassinat des femmes de Mamelouks à Marseille le lendemain de la défaite de Waterloo. À partir de faits qui lui ont été de nouveau rapportés, Raspail dépeint, sur le ton de l'ironie, un massacre d'une grande cruauté :

« Le lendemain de l'annonce du résultat de la bataille de Waterloo, les Marseillais jésuites firent preuve de courage. Ils attaquèrent la caserne des Mamelouks invalides, ils ne s'y trouvait que leurs femmes qui se hâtèrent de s'enfuir et de se jeter à la mer afin d'échapper aux balles : dans le nombre il s'en trouvait dans une position digne de pitié aux yeux de la justice pénale ; les assassins se montrèrent impitoyables envers elles. Et comme elles avaient de la peine à se garantir contre les coups de fusil par un plongeon dans l'eau, elles furent toutes assassinées : n'avaient-elles mérité la mort, aux yeux des jésuites à cause en premier lieu de la religion de Mahomet qu'elles professaient et surtout à cause du dévouement que leurs maris avaient montré à Napoléon en allant tout invalides qu'ils étaient se remettre à son service ? »³⁴⁵

³⁴² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 61.

³⁴³ *Ibid.*, p. 62.

³⁴⁴ *Idem.*

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 61.

Là encore, toute une littérature s'est emparée de cette atrocité³⁴⁶. Ces divers récits à propos des meurtres au cours de la Terreur blanche ont, en tout cas, marqué les esprits des contemporains. François-Vincent Raspail en est une illustration.

En raison des émeutes royalistes mais aussi des rumeurs et des événements sanglants, François-Vincent Raspail se sent en danger dans l'ancienne capitale comtadine. Le lendemain de son retour à Carpentras, Raspail entend, par exemple, des paroles menaçantes formulées à son encontre par trois gardes nationaux partisans de la famille des Bourbons : « – Ah ! Si j'avais professé la philosophie, j'aurais mieux calculé mon temps. – Et moi si j'avais professé la théologie, je serais resté dans les choses de Dieu »³⁴⁷. À ces mots, Raspail change d'allée pour ne pas croiser ses trois calomniateurs.

À propos de cette année 1815, François-Vincent Raspail insiste à plusieurs reprises sur ce sentiment d'être surveillé en permanence, d'être constamment l'objet de quolibets, de persécutions. Il aurait été suivi de nombreuses fois par ses trois bandits et il aurait acquis une certaine expérience dans l'art de semer leur compagnie. Il continue en 1815 à porter l'habit ecclésiastique pour ne pas être suspecté par les ultras³⁴⁸. D'ailleurs, ce stratagème vestimentaire a des répercussions mémorielles sur la perception de François-Vincent Raspail par les Carpentrassiens au cours du XIX^e siècle et même au début du XX^e siècle. Dans les années 1910, la municipalité socialiste de Carpentras a le souhait d'ériger une statue en l'honneur de son homme illustre. Un adjoint au maire, un certain Buisson, propose dans le cadre de ce projet statuaire, de voir représenter François-Vincent Raspail en soutane³⁴⁹. La proposition restera finalement lettre morte.

Ainsi, très tôt dans sa vie, François-Vincent Raspail s'est senti espionné par des ennemis appartenant au jésuitisme ou à une police secrète. Ce sentiment le hante par la suite jusqu'à la fin de son existence. On peut émettre l'hypothèse qu'une forme de

³⁴⁶ Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres*, tome 3, Paris, Administration de la librairie, 1840, p. 41.

³⁴⁷ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 62.

³⁴⁸ *Idem*.

³⁴⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2406 Lettre de François Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, à M. Buisson, adjoint au maire de Carpentras, le 16 janvier 1910.

paranoïa naît dans son esprit à partir de l'épisode de la Terreur blanche. Cette obsession à lutter contre des forces occultes est un trait caractéristique de la pensée de Raspail relevé par beaucoup de ses contemporains :

« Dans la plupart des faits dont il rappelait le souvenir, il signalait l'influence néfaste des jésuites qui, avec la police, ont de tout temps inspiré au savant chimiste un sentiment d'inexprimable horripilation. »³⁵⁰

Cependant, la théorisation d'un complot jésuite ou policier dont il serait victime s'est élaborée dans l'esprit de Raspail à partir de faits réels mais dont il a du mal à donner une explication rationnelle. François-Vincent Raspail a bien failli mourir en 1815. Il est recherché par des agents des cours prévôtales, institutions chargées de juger des crimes politiques comme les provocations contre le roi et sa famille, les réunions séditieuses³⁵¹. Condamné à mort par contumace en raison de ses chansons séditieuses, Raspail est poursuivi par un chasseur de tête, du nom de Jacques Dupont. Ce dernier est un royaliste exalté, travailleur de la terre et capitaine de la garde nationale³⁵². Il serait selon quelques contemporains le fameux assassin du maréchal Brune à Avignon³⁵³. Il est dénommé Pointu dans le Vaucluse³⁵⁴ ou Trestaillon dans le Gard³⁵⁵. Ces surnoms font référence à l'imaginaire des contemporains. Jacques Dupont est une personne que l'on perçoit comme quelqu'un ayant perdu sa dignité humaine. Il n'est plus un homme mais un monstre sur le plan moral car « il a poussé la violence et la cruauté jusqu'à des sommes ou des sommets inconcevables »³⁵⁶ : « *Trestaillon*, ou

³⁵⁰ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Tome 13, Paris, Larousse, 1866-1877, p. 718.

³⁵¹ Natalie PETITEAU, « Violence verbale et délit politique 1800-1830 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2008/36, p. 86.

³⁵² Pierre TRIOMPHE, « Les sorties de la Terreur blanche... », *art. cit.*, 2014/2, p. 57.

³⁵³ Philippe MARTEL, « De l'Auvergnat au Kabyle. Le recyclage d'un stéréotype dans l'Algérie coloniale », *Confluences Méditerranée*, 2012/1, n° 80, p. 67.

³⁵⁴ Agricola PERDIGUIER, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, Imprimerie nationale, 1992 [1854-1855], p. 76.

³⁵⁵ Pierre TRIOMPHE, « Terreur blanche », dans Jean-Clément MARTIN [dir.], *Dictionnaire de la Contre-Révolution XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2011, p. 492.

³⁵⁶ Anne CAROL, « Avant-propos » dans Régis BERTRAND et Anne CAROL [dir.], *Le « monstre » humain. Imaginaire et société*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 7.

trestaillois, signifie en langage languedocien *trois morceaux* : le monstre, dont il est ici mention, coupait en trois morceaux les victimes désignées à sa rage »³⁵⁷.

Le portrait physique de Trestaillon dépeint par Alexandre Dumas fait appel également à un vocabulaire monstrueux : « Le type parfait de l'homme du Midi, teint olivâtre, œil d'aigle, nez recourbé, dents d'émail »³⁵⁸. Raspail rapporte aussi le récit d'un curé avignonnais et républicain, le curé de l'église Saint-Agricol, qui a vu de ses propres yeux la perte d'humanité de Pointu lorsqu'il effectuait sa basse besogne :

« Le curé de St Agricol d'Avignon, curé républicain, me racontait qu'étant un jour à la fenêtre donnant sur la grand place il aperçoit ce scélérat s'arrêtant tout court à l'instant où il suivait le cortège du Duc d'Angoulême : ce monstre avait aperçu dans un groupe de trois personnes qui se promenaient en causant un individu condamné à mort par la cour prévôtale et qu'il avait mission d'exécuter : ah ! là bas, leur crie-t-il, que les deux qui assistent en tête, celui du milieu, se mettent à l'écart, et il tire sur le condamné qu'il étend par terre, mais du même coup la balle va traverser le ventre d'une femme enceinte : tiens, dit-il d'une pierre j'ai fait deux coups. Mais, l'enfant aurait-il été un petit républicain ? C'est un de moins dans la bande. »³⁵⁹

Pour Raspail, c'est avant tout le plaisir de tuer et non l'opposition au républicanisme qui guide Trestaillon. Le décès même de Jacques Dupont, décrit par Raspail, est marqué par le sceau de la monstruosité : « il ne vivait plus que dans les bois et en changeant constamment de gîte pendant la nuit. On le trouva rongé à moitié par les loups dans le fond d'un bois, il fut reconnu à son sac rempli d'argent, l'argent du crime dont les bêtes féroces eurent peur [...]. »³⁶⁰

Face à ce portefaix faisant l'objet de tous les fantasmes en 1815, Raspail doit une deuxième fois son salut à sa robe de prêtre :

³⁵⁷ Jean-Gabriel Maurice ROCQUES DE MONTGAILLARD, *Histoire de France depuis 1787 jusqu'en 1825*, Tome 2, Paris, Moutardier, 1832, p. 90.

³⁵⁸ Philippe MARTEL, « De l'Auvergnat au Kabyle... », *art. cit.*, 2012/1, n°80, p. 167.

³⁵⁹ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p 73.

³⁶⁰ *Idem.*

« Un peu plus tard, je fis une rencontre plus sérieuse à l'opposé de ce point, sur le chemin de Monteux. Pointu venait au devant de moi, il venait de tuer d'un coup de fusil dans un champ, un malheureux paysan occupé à tenir son lopin de terre, et il avait reconnu en le regardant de plus près qu'il s'était trompé. Le brave homme n'était pas sur liste de Mort : [...] Et il avait remis son fusil en bandoulière. Est-ce la crainte de commettre une nouvelle erreur ? Car pour moi j'étais réellement sur sa liste, et je portais l'habit ecclésiastique pour quelque temps encore : dans un petit pays on ne change pas d'habit si vite, crainte de fixer l'attention. Pointu me salua pour mon habit ; et je le laissais passer, m'enfonçant dans le bois de chênes verts pour revenir à la maison en le suivant de proche en proche. »³⁶¹

Les menaces de mort ne viennent pas uniquement du célèbre Pointu. Des habitants de Carpentras, proches parfois de la famille Raspail, projettent d'assassiner François-Vincent Raspail. Ainsi, un marchand de drap, voisin de Madame Raspail mère, entend une conversation surprenante entre deux individus. M. de Soixante, « vieil ami »³⁶² de la famille Raspail et dont le fils a pour professeur François-Vincent, demande à un jeune homme de jouer le rôle de tueur pour gage. Ce dernier doit assassiner François-Vincent Raspail lorsque celui-ci se rendra au cagnard de la lègue pour lire. Le lendemain matin, le marchand de drap prévient Marie Laty de cette messe basse. Elle en est tout abasourdie. La famille Raspail a le sentiment d'être trahie par un de ses amis les plus proches. Cependant, cette scène est rapportée par Raspail lui-même dans ses mémoires. Cette scène a-t-elle vraiment eu lieu ? Raspail extrapole-t-il ? Elle ne fait que renforcer la thèse de la paranoïa.

Le danger semble partout dans son esprit. François-Vincent Raspail raconte des scènes d'humiliation publique à l'encontre de personnes respectables. Ces scènes paraissent quotidiennes. Les individus responsables de tels actes sont alors décrits par Raspail dans ses mémoires comme appartenant une foule survoltée, grégaire, ignorante et ayant perdu tout esprit critique. Une nuit, il est témoin de cette ignominie alors qu'il ne sait plus s'il est en train de cauchemarder ou s'il assiste à un fait bien réel. Alors que François-Vincent Raspail rêve et qu'il se voit monter à l'échafaud, un bruit venant du dehors le réveille. Dans un état d'esprit confus, il voit avec stupeur, le juge du tribunal, Waton, traîné en prison sans procès par une foule criant dans les rues. Elle

³⁶¹ *Ibid.*, p. 63.

³⁶² *Idem.*

est menée par le maire de Carpentras lui-même, Monsieur Devillario-Quenin, fils d'un imprimeur comtadin réputé, qui serait pour Raspail un agent actif de l'empire des jésuites. Le haut-magistrat est violenté durant tout le parcours. D'autres personnalités d'envergure ont été emprisonnées et jetées à la vindicte publique sans être jugées, comme le juge Poulle ou Monsieur Massot le principal du collège, déjà mentionné³⁶³. Le fait que ce spectacle odieux se passe sous sa fenêtre n'est pas anodin pour Raspail. Il est certain, selon lui, qu'il sera la prochaine victime de la répression royaliste³⁶⁴. On peut émettre des doutes, toutefois, sur la véracité de ce récit. Le vieux mémorialiste tend très certainement à amplifier la cruauté de ces scènes de violence.

Une autre scène d'émeute l'a marqué et cette fois-ci il est pris pour cible. Un après-midi de l'année 1815, François-Vincent Raspail et son ami Vincent-Hyacinthe Eydoux jouent au violon des compositions de musiciens provençaux. La musique des deux compères attise la curiosité d'une foule de Carpentrassiens royalistes. Celle-ci commence à assiéger la maison de la famille Raspail en vociférant « à bas les brigands ! ». Une vieille femme en furie s'attèle même à escalader le deuxième étage de la maison. Eydoux et Raspail ne se saisissent pas d'une arme pour se défendre mais se mettent tout simplement à cracher sur la vieille femme. Cette dernière s'écrie « Oh ! Les porcs ». Devant le ridicule de la situation, les émeutiers, stupéfaits, éclatent de rire. La foule se dissipe peu après³⁶⁵. Cette scène est rapportée à de nombreuses reprises par François-Vincent Raspail. Cependant, il en a donné une autre version : c'est un air de violon et non le crachat sur une vieille dame qui met fin à l'émeute³⁶⁶. Cet épisode est, fréquemment, mentionné dans les biographies de Raspail et, notamment dans celles de ses descendants :

« La fenêtre du balcon s'ouvre et François paraît... armé de son violon ! Que joue-t-il ? Sans doute de ces vives charmantes danses du pays, ou du Mozart, dit-on à Carpentras même. Mais très vite les bons provençaux [sic] s'enlacent, chantent, et oublient leur bûcher ! Les Raspail sont sauvés ! (Cette anecdote

³⁶³ René MOULINAS, Alain MOREAU et André SIMON [dir.], *Histoire de Vaucluse. Les Vauclusiens dans la vie nationale de 1793 à nos jours*, Avignon, A. Barthélemy, 1993, p. 117.

³⁶⁴ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 64.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 68-69.

³⁶⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (11) Biographie de François-Vincent Raspail par son petit-fils le docteur François Raspail.

célèbre dont Raspail parlait à mon père, m'a été racontée par de vieux gens de Carpentras, la tenant de leurs bis-aïeux qui avaient assisté à cet incident). »³⁶⁷

Cependant, cette scène paraît peu vraisemblable. Elle paraît calquée de toute pièce sur le fameux dicton selon lequel la musique adoucit les mœurs. Le mémorialiste a pu inventer une histoire entièrement fictive dans le but de construire sa propre image, une image faussée, celle d'un homme pacificateur, non violent, depuis ses années d'adolescence.

Après tant de péripéties, François-Vincent Raspail prend la décision de partir définitivement de sa ville natale. Il s'occupe des préparatifs de son départ au moment où les cours prévôtales sont supprimées³⁶⁸. Dans le fonds Raspail de la Bibliothèque Inguimbertaine est conservé le passeport de François-Vincent Raspail qui lui a permis de quitter Carpentras. « Ecclésiastique » est la profession inscrite sur le document officiel³⁶⁹. Et on peut aussi avoir une idée précise de la physionomie de François-Vincent Raspail en 1815 : « Signalement. Agé de 22 ans. Taille d'un mètre 68 centimètres. Cheveux blonds. Front moyen. Sourcils blonds. Yeux bleus. Nez moyen. Bouche moyenne. Barbe blonde. Menton rond. Visage ovale. Teint coloré. »³⁷⁰

François-Vincent Raspail décide de partir pour Paris. Les voyages à destination de la capitale restent très chers. Il s'y résout afin de pouvoir continuer ses études et échapper au climat anxigène de la France méridionale. Le voyage à Paris a alors valeur d'initiation culturelle. Pour l'épauler dans son initiation, le jeune Carpentrassien fait appel à un notable provincial influent séjournant régulièrement dans la capitale³⁷¹. On sait qu'un ami de Mme Raspail mère, habitué de la vie parisienne, M. Cauron, s'est proposé pour aider François-Vincent Raspail à se guider dans les ruelles de Paris³⁷². Son voyage est un véritable périple. Son moyen de transport est une patache. Le voyage est

³⁶⁷ Simone RASPAIL, *François-Vincent Raspail (1794-1878). Un savant et un républicain au XIX^e siècle*, Paris, 1978, p. 7.

³⁶⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 74.

³⁶⁹ BIC Fonds Raspail, Ms 2751 (1) Passeport de François-Vincent Raspail.

³⁷⁰ *Ibid.*

³⁷¹ Jocelyne GEORGE, *Paris-Province de la Révolution à la mondialisation*, Paris, Fayard, 1998, p. 53-54.

³⁷² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 75.

donc long et peu confortable. Il monte à Paris en traversant la vallée du Rhône en dépit de la fureur des royalistes à l'encontre des anciens soutiens de l'empereur dans ce territoire. Il passe par Montoux, Avignon, Pont-Saint-Esprit, Valence, Lyon, fait ensuite un détour dans un petit village de Champagne, Beaudrecourt dans la Haute-Marne, où M. Cauron rend visite à ses parents et à son épouse. Après cette ultime escale, François-Vincent Raspail arrive enfin à Paris. Cette pérégrination est une expérience géographique unique pour Raspail. Au cours de cette expédition, il discute avec des Français de différentes provinces et garde en mémoire, comme un instantané photographique, l'image des villes parcourues. Jamais par la suite dans sa vie il ne retraversera la France sur tant de kilomètres, à l'exception de son voyage pour Tulle lors de l'affaire Lafarge en 1840.

Ses souvenirs au sujet de ce voyage initiatique sont plutôt de l'ordre du cliché que de la réalité. Par exemple, Raspail raconte l'anecdote suivante. Arrivé à Valence, il n'est pas autorisé à entrer dans une auberge. Le jeune homme ne comprend pas le motif de ce refus et se résout à dormir dans la patache tout en tremblant de froid. Finalement, le malentendu se dissipe. La dame aubergiste avait pris Raspail pour un féroce royaliste car il venait de Provence³⁷³. Ainsi, des frontières politiques mentales au sujet de la province française seraient prégnantes : la Provence est une terre foncièrement royaliste, alors que le Dauphiné serait, quant à lui, un territoire républicain. Par la suite, François-Vincent Raspail assimile cette géographie politique imaginaire. Cette carte des mentalités est dans la continuité de celle des Cent-Jours : l'Est, les régions du Dauphiné jusqu'à l'Île-de-France en passant par le Lyonnais, la Bourgogne, la Champagne, l'Alsace et la Lorraine ont vu d'un bon œil le vol de l'Aigle. À l'inverse, le sud-est méditerranéen, la vallée de la Garonne, l'Ouest rural et le Nord étaient plus réticents au retour de l'empereur³⁷⁴. Cette carte est cependant assez schématique, manichéenne. Comme l'a bien dit Jacques-Olivier Boudon, il faut garder en tête que « nulle part ne règne l'unanimité »³⁷⁵.

³⁷³ *Idem.*

³⁷⁴ Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours 1815*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 96-98.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 96.

Ces représentations géographiques reposent en grande partie sur la construction d'un espace vécu. Raspail comme tout individu « perçoit inégalement l'espace qui l'entoure, il porte des jugements sur les lieux, il est retenu ou attiré, consciemment ou inconsciemment, il se trompe et on le trompe »³⁷⁶. En 1856, dans une lettre adressée au peintre et ami Denis Bonnet, il considère encore que la majorité des Carpentrassiens soutiennent des idées légitimistes :

« Vous ne m'avez pas étonné en m'apprenant que nos Carpentrassiens ont vu passer avec indifférence le drapeau planté par un de vos concitoyens sur les murs de Sébastopol ; ils ne saluent que le vierge drapeau blanc. »³⁷⁷

Pour reprendre l'expression du géographe Armand Frémont, une « mauvaise réputation »³⁷⁸ politique entache, dans l'esprit de Raspail, le territoire du Comtat Venaissin à partir de 1815. Il ne reviendra jamais plus séjourner dans sa ville natale.

Néanmoins, son installation à Paris ne signifie pas qu'il coupe définitivement les ponts avec sa famille et ses amis carpentrassiens. Les échanges épistolaires lui donnent la possibilité de maintenir un lien avec Carpentras. François-Vincent Raspail semble entretenir une relation épistolaire très espacée avec sa mère. Cette dernière reproche à son fils de ne pas lui donner de ses nouvelles de façon régulière³⁷⁹. À l'inverse, il correspond de manière continue avec une partie de sa fratrie : son frère Joseph, propriétaire terrien et vigneron à Carpentras ; ses sœurs Marie-Rose, Marie-Thérèse et Camille. Joseph Raspail est ainsi resté en lien étroit avec son frère à qui il a même prêté de l'argent pour élever leur neveu Amédée Chirol, qui est orphelin³⁸⁰. François-Vincent Raspail manifeste aussi une grande affection pour ses sœurs avec qui il a joué étant enfant³⁸¹. Cet attachement est aussi visible dans le surnom enfantin qu'il donne à sa

³⁷⁶ Armand FRÉMONT, *La région espace vécu*, Paris, PUF, 1976, p. 13-14.

³⁷⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2747 (4) Lettre de François-Vincent Raspail à son camarade d'enfance et peintre Denis Bonnet, le 21 juillet 1856.

³⁷⁸ Armand FRÉMONT, *Portrait de la France*, tome 2, Paris, Flammarion, 2011 [2001], p. 234.

³⁷⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (1) et (2), six lettres de François-Vincent Raspail à sa mère Marie Laty et deux lettres de Marie Laty à François-Vincent Raspail.

³⁸⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (3), Lettre de François-Vincent Raspail à son frère Joseph Raspail, le 1^{er} août 1829.

³⁸¹ BIC Fonds Raspail Ms 2405, Poème en provençal de François-Vincent Raspail à ses sœurs, [s. d.].

grande sœur Marie-Thérèse : « Zézou »³⁸². Les liens sont également forts entre François-Vincent Raspail et sa petite sœur Camille³⁸³.

Enfin, ce dernier se préoccupe, tout particulièrement, de l'avenir de son neveu Eugène Raspail, fils de Joseph, qu'il présentera par la suite aux républicains parisiens et qu'il ne cesse de complimenter³⁸⁴. François-Vincent Raspail entretient ainsi une correspondance assidue avec ce neveu³⁸⁵. Les deux hommes se ressemblent politiquement et scientifiquement³⁸⁶. En dehors des personnes citées plus haut, François-Vincent Raspail semble s'être éloigné de cinq frères, sœurs et demi-frères. Toutefois, il faut être prudent, cette coupure des liens familiaux n'est peut-être qu'un effet de sources.

Des échanges épistolaires se poursuivent de même entre François-Vincent Raspail et ses amis carpentrassiens après 1815 comme le peintre Denis Bonnet et le notaire Vincent-Hyacinthe Eydoux³⁸⁷. Denis Bonnet est un des seuls interlocuteurs avec qui Raspail écrit en provençal, un provençal qui n'est pas encore codifié par Frédéric Mistral et les félibres³⁸⁸. Cet emploi de la langue provençale est sans doute pour Raspail une manière de maintenir un lien affectif avec ce pays comtadin qu'il exècre, pourtant, depuis la Terreur blanche en 1815. Car Raspail ne renie pas sa famille et ses proches mais les opinions politiques de ses compatriotes comtadins. Et c'est peut-être une des conséquences les plus visibles et les plus durables du traumatisme de la Terreur blanche dans la pensée de Raspail : à chaque fois qu'on sollicite sa candidature pour une élection législative, il refuse constamment de participer à la vie politique vaclusienne. En 1868, il décline une candidature à la députation de Vaucluse en

³⁸² BIC Fonds Raspail Ms 2746 (4) Lettre de François-Vincent Raspail à sa sœur Marie-Thérèse Raspail, épouse Bourges, le 9 juillet 1847.

³⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (4) 44 lettres de François-Vincent Raspail à Camille Raspail, épouse Bellier, et son mari.

³⁸⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (3) Lettre de François-Vincent Raspail à son frère Joseph, janvier 1835.

³⁸⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2741 (1) 20 lettres de François-Vincent Raspail à son neveu Eugène Raspail ; (2) lettres d'Eugène Raspail à son oncle François-Vincent Raspail.

³⁸⁶ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration du Grand dictionnaire universel, 1866-1877, tome 17, p. 714.

³⁸⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2243, 4 lettres de François-Vincent Raspail au notaire Vincent-Hyacinthe Eydoux.

³⁸⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (5) Poème de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet, le 1^{er} octobre 1863, traduit du provençal.

prétextant qu'il ne peut prêter un serment de fidélité à l'empereur Napoléon III³⁸⁹. Cependant, son argumentation ne tient pas puisqu'un an après, c'est le même Raspail qui est élu député du Rhône sous l'étiquette de la « démocratie radicale »³⁹⁰. Une dernière offre de candidature lui est présentée en 1874³⁹¹. Mais Raspail est indisponible au cours de cette année, condamné à un an de prison pour avoir rédigé un article dans son *Almanach de météorologie* défendant la mémoire du quarante-huitard et communard Charles Delescluze³⁹². On y reviendra par la suite. Sa réponse n'est pas totalement satisfaisante. Car, à l'inverse, son incarcération en mai 1848 ne l'a pas empêché d'être élu représentant du peuple du département de la Seine lors des élections partielles de septembre 1848 et de se présenter aux élections présidentielles de décembre 1848.

Ainsi, l'année 1815 correspond bien à un tournant dans la formation politique de François-Vincent Raspail. L'expression publique de son soutien à l'empereur a été la cause de ses premières persécutions. Des persécutions qui alimentent la construction d'un mythe du martyr autour de sa personne. Carpentras, la ville qui lui a apporté une éducation humaniste, est devenue dans son esprit la cité des fanatismes. Raspail désire, par exemple, revoir un jour sa mère mais en aucun cas à Carpentras : « Mais je puis vous assurer que ce ne sera pas à Carpentras ; que je ne veux point revoir cette infâme patrie, ce cloaque de tout ce que la superstition a de plus ridicule et de tout ce que la vengeance a de plus cruel [...] »³⁹³. Il a été contraint d'abandonner sa place de professeur dans un collège provincial et de commencer une nouvelle carrière professionnelle dans une capitale qui lui est encore inconnue. Paris lui offre cependant l'opportunité d'entrer dans des lieux de sociabilité d'envergure nationale où il tente de faire entendre ses idées politiques.

³⁸⁹ BIC Fonds Raspail, Ms 2757 (4) Lettre de François-Vincent Raspail à Auguste Joly, commissaire du parti démocratique du canton Nord d'Avignon, le 8 février 1868.

³⁹⁰ BIC Fonds Raspail, Ms 2757 (5) Rapport du commissariat de police sur la réunion électorale de Raspail à Lyon, 17 mai 1869.

³⁹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2739 (6) Offre de candidature dans le Vaucluse, 1874.

³⁹² BNF, *Le Figaro*, 14 février 1874.

³⁹³ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à sa mère Marie Laty, le 27 août 1824.

Chapitre 2

Une pensée politique en gestation (1815-1830)

La Restauration correspond à une période charnière où des individus nés durant la décennie révolutionnaire se cherchent une identité politique par des voies parlementaires ou extraparlémentaires : « Les étiquettes politiques retrouvent leur raison d'être, qu'elles soient revendiquées ou attribuées »³⁹⁴. Cependant, définir l'étiquette politique de François-Vincent Raspail a-t-il un sens ? Peut-on lui donner le qualificatif de « républicain » ou de « libéral » sous la Restauration³⁹⁵ ? Dans les années 1810-1830 le mouvement républicain ne ressemble pas encore à un parti politique organisé mais plutôt à une nébuleuse d'opposants à la réaction ultra³⁹⁶. Et même si les détracteurs de Raspail le qualifient de « républicain », le mot a encore une acception floue et s'utilise comme un synonyme d'opinion libérale : « Raspail confond la république avec le triomphe de la liberté »³⁹⁷. Au moyen d'une « mise à distance »³⁹⁸ ou d'un regard distancié, on peut appréhender la vie politique du premier XIX^e siècle qui, sur bien des aspects, est différente de la notre³⁹⁹. D'une certaine façon, il s'agit de faire le cheminement inverse du raisonnement du sociologue américain Immanuel Wallerstein⁴⁰⁰. On peut se défaire des présupposés du XIX^e siècle pour analyser la société actuelle mais on peut se défaire *a contrario* des présupposés du XXI^e siècle pour étudier les acteurs politiques du XIX^e siècle. Il est ainsi nécessaire de ne pas coller aux protagonistes de cette période une terminologie politique propre aux premières

³⁹⁴ Jean-Claude CARON, « Extrémisme parlementaire et extrémisme politique sous la Restauration », dans Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA, [dir.], *Extrême ? Identités partisanes et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2012, p. 175.

³⁹⁵ Jules WOGUE, *Raspail*, op. cit., p. 21 et p. 44.

³⁹⁶ Georges WEILL, *Histoire du parti républicain en France 1814-1870*, Paris, F. Alcan, 1928 [1900], p. 5.

³⁹⁷ Francis DÉMIER, « Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail de la révolution de 1830 à la révolution de 1848 », art. cit., p. 27.

³⁹⁸ François HARTOG, *Partir pour la Grèce*, Paris, Flammarion, 2015, p. 255.

³⁹⁹ Manuel CHARPY et Louis HINCKER, « Avant Propos. Quel est l'avenir du XIX^e siècle ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°47, 2013, p. 7.

⁴⁰⁰ Immanuel WALLERSTEIN, *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1991, p. 10.

décennies du deuxième millénaire. Il apparaît alors plus opportun d'analyser la pensée politique encore en construction de Raspail à travers la lecture de ses différents textes manuscrits et imprimés que de s'efforcer à l'enfermer sous une étiquette qui renvoie davantage à une représentation collective qu'à une réalité politique. Quelles sont ses premières réflexions politiques ? À qui s'adresse-t-il ? Comment et où pratique-t-il la politique ? Son goût pour la chose publique ne naît pas dans un hémicycle parlementaire mais puise ses sources dans des activités paradoxalement éloignées du politique comme l'enseignement, le débat scientifique, la rédaction de chroniques littéraires ou dans des pratiques qui appartiennent à la sphère du secret telle la franc-maçonnerie et la conspiration.

François-Vincent Raspail, précepteur de l'aristocratie parisienne.

Le premier métier de Raspail est celui d'enseignant qu'il exerce depuis ses années de séminariste. Pour subvenir à ses besoins, il est ainsi prêt à travailler comme précepteur dans tout type d'établissement même ceux réputés ultraroyalistes. Il accepte alors le poste de surveillant d'une classe de rhétorique dans un établissement prestigieux, le collège Stadler⁴⁰¹. Ses élèves l'apprécient à tels point qu'ils deviennent des amis. Ils appartiennent à des familles aristocratiques de France et de Belgique : les de Mornay, les de Sparre, les Vilain XIII, les Lemenville, etc⁴⁰². En revanche, le directeur de l'établissement, M. Stadler, ne partage en aucune façon l'enthousiasme des élèves pour ce nouveau professeur. Les accointances supposées de François-Vincent Raspail avec les mouvements politiques progressistes lui déplaisent fortement. Il ne supporte pas le fait qu'un jeune enseignant aux opinions politiques suspectes puisse recevoir des distinctions délivrées par un inspecteur de l'université, à savoir deux brevets de professeurs, l'un en rhétorique et l'autre en philosophie. Un événement met le feu aux poudres : Stadler découvre en 1819 les activités journalistiques du jeune enseignant dans le semi-périodique d'opposition *La Minerve française*. La sanction est immédiate,

⁴⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2724 (5) Julien RASPAIL, Arrivée à Paris. Raspail chez Stadler et à Sainte-Barbe, 1816-1820.

⁴⁰² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 81.

Stadler le renvoie *manu militari*⁴⁰³. François-Vincent Raspail comprend alors que l'école est un lieu où l'expression des opinions politiques joue un rôle certain dans les évolutions de carrière et construit surtout la considération d'un enseignant. Alors qu'il n'est qu'un tout jeune professeur, aux dires de Raspail, son opposition aux idées ultraroyalistes serait allée jusqu'aux oreilles des plus hautes sommités politiques de la Restauration. Le fils du comte Polignac, élève de Raspail au collège Stadler, lui aurait rapporté une anecdote éclairante. Face aux critiques politiques de son fils, le comte Polignac aurait dit à sa progéniture :

« Tu imites un peu trop [...] le langage et les manières indépendantes de ce Raspail : tu oublies le sort que nous réservons à de tel caractère : partout où ils tentent de relever la tête, nous la lui écrasons sous les pieds, comme la statue de la vierge écrasa celle du serpent son rebelle ennemi. »⁴⁰⁴

Transmettre son savoir à des garçons issus parfois des familles légitimistes les plus en vue à Paris comporte un risque certain mais il n'est pas interdit de penser que Raspail a exagéré la portée nationale de son statut de professeur aux idées politiques subversives. En citant les propos supposés de son élève, il participe aussi à la construction, *a posteriori*, d'une légende noire autour du comte Polignac. On lui a souvent donné l'image caricaturale d'un ultraroyaliste acharné alors que sa personnalité est en réalité plus complexe :

« Il n'a cessé de lutter en affirmant à maintes reprises son admiration pour les institutions anglaises, confortée par sa longue ambassade à Londres (1823-1829), et son adhésion profonde à la Charte. »⁴⁰⁵

Désappointé par ce limogeage, Raspail propose ses services de précepteur auprès d'un autre établissement, le collège Sainte-Barbe, qui lui, à l'inverse, a la réputation d'être un foyer du libéralisme. À quoi correspond la direction d'un établissement dit libéral ? Le directeur du collège Sainte-Barbe, M. Delanneau, donne une réponse à cette interrogation lorsqu'il énumère en 1806 les principes auxquels il doit se plier dans le règlement intérieur de son institution :

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 86-87.

⁴⁰⁵ Benoît YVERT, *La Restauration. Les idées et les hommes*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 97.

« Tout voir, tout embrasser, pénétrer, animer tout, être le conseil et le modèle, posséder le caractère ferme et pliant, d'un jugement docile et sévère, des vues libérales, un désintéressement parfait, telles sont les qualités, tels sont les devoirs d'un directeur de collège. »⁴⁰⁶

Cependant, il faut avoir en tête que cette règle de conduite est surtout un vœu pieux et qu'elle n'est sans doute pas représentative de la réalité. Dans ce contexte, François-Vincent Raspail gagne la confiance de son supérieur hiérarchique et en tant que répétiteur il occupe, notamment, le poste de surveillant du réfectoire et du dortoir⁴⁰⁷. Les deux hommes partagent la même conception de l'éducation : elle ne doit pas être réservée à une élite. Comme l'abbé Eysséric, Pierre-Antoine-Victor Delanneau se préoccupe de l'instruction des élèves provenant de familles indigentes. En 1803, il ouvre une école gratuite pour les enfants pauvres du XII^e arrondissement de Paris. Il puise ensuite dans cette pépinière un grand nombre d'élèves doués qu'il fait passer au collège Sainte-Barbe⁴⁰⁸. L'idée d'une éducation pour les plus démunis s'est très probablement renforcée chez le jeune comtadin à son contact.

Comment François-Vincent Raspail exprime-t-il ses idées politiques dans son enseignement ? Sur la forme, on peut émettre l'hypothèse qu'il utilisait une méthode pédagogique moderne puisqu'il proscrivait toute forme de châtement. La question de l'emploi de la violence à l'école tourmente Raspail avant même son arrivée à Paris. Lorsqu'il enseigne en 1813 la rhétorique et la philosophie au Collège de Carpentras, il est vexé de voir ses élèves négliger leurs compositions et leurs devoirs à la sortie de l'école. Il tente alors de les remettre dans le droit chemin en employant la manière forte. Cependant, pensant avoir la main trop lourde, il se sent incapable d'appliquer lui-même les sévices corporels. Il se résout néanmoins, sur le modèle de l'enseignement mutualiste⁴⁰⁹, à demander à un élève, sous le coup de la menace, de frapper ses petits camarades lorsqu'ils se dissipaient. Raspail exprime son soutien aux méthodes de l'enseignement mutuel dans le journal national *La Minerve française* où il

⁴⁰⁶ Règlement général du Collège de Sainte-Barbe, école secondaire du département de la Seine, Paris, imprimerie D. Colas, 1806 dans Jules Étienne Joseph QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe : collège, communauté, institution*, volume 3, Paris, Hachette, 1860-1864, p. 15.

⁴⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (3) Lettre de Pierre-Antoine-Victor Delanneau de Marey au sujet de François-Vincent Raspail en 1820.

⁴⁰⁸ Jules Étienne Joseph QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe...*, *op. cit.*, p. 72.

⁴⁰⁹ Carole CHRISTEN, « L'éducation populaire sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *La Révolution française*, n°4, 2013, p. 4.

publie des chroniques en apparence littéraires. Dans la première chronique, il confirme le fait que l'enseignement mutuel est perçu comme un des « principes de la révolution »⁴¹⁰. Dans la seconde, il tourne en ridicule un aristocrate marseillais qui voit dans l'enseignement mutuel tous les malheurs de la France : « La voilà introduite à Marseille, cette peste de l'enseignement mutuel ! Elle est ouverte cette boîte de Pandore, d'où vont s'échapper tous les fléaux »⁴¹¹.

L'emploi de la violence se conclut par un fiasco. Les élèves violentés se vengent sur leur camarade-bourreau en le frappant encore plus fort. Depuis cet incident, Raspail ne cesse durant toute son existence de se réveiller régulièrement la nuit en sursaut et en regrettant profondément d'avoir utilisé la violence à l'encontre de ses élèves⁴¹². Son témoignage rejoint les analyses de Jean-Claude Caron au sujet du changement de point de vue des contemporains du XIX^e siècle vis-à-vis des violences scolaires⁴¹³. On peut supposer qu'il continue de privilégier la prévention plutôt que la punition corporelle dans les établissements parisiens. D'autant que Pierre-Antoine-Victor Delanneau n'encourage pas les châtiments corporels dans son établissement. Les coups de fouet sont abolis. Le seul châtiment qui est autorisé est la « salle de réflexion » : les élèves punis sont mis dans une pièce isolée où ils doivent réaliser un travail écrit, voire un mémoire. Les élèves les plus dissipés sont tout simplement expulsés du collège Sainte-Barbe⁴¹⁴. Cependant, même si Raspail n'emploie pas la violence vis-à-vis de ses élèves, cela ne veut pas dire que ces derniers ont gardé une bonne impression de son enseignement : « Il a laissé dans la mémoire de ses élèves le souvenir d'un maître redouté »⁴¹⁵.

Concernant le contenu des cours du précepteur Raspail, les sources demeurent muettes. Il se peut qu'il ait encouragé une forme de politisation des élèves, car certains d'entre eux soutiennent le combat politique de leur professeur. En 1820,

⁴¹⁰ *La Minerve française*, février 1819, tome 5, p. 597

⁴¹¹ *La Minerve française*, mai 1819, tome 6, p. 615.

⁴¹² AD 14 1 Mi 198 François-Vincent Raspail, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 38.

⁴¹³ Jean-Claude CARON, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999, p. 21.

⁴¹⁴ Jules Étienne Joseph QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe...*, *op. cit.*, p. 20.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 191.

lorsque Raspail participe à une émeute en faveur des députés libéraux, ses élèves cachent au directeur Delanneau l'absence injustifiée de leur enseignant :

« Nous aurions voulu vous suivre, notre cher professeur : mais c'était trop tôt pour cette fois ; seulement nous avons pris toutes les précautions possibles pour dissimuler votre absence : nous nous sommes récités nos leçons consciencieusement : nous avons donné nos devoirs à un élève de Rhétorique qui les a signés de votre nom aussi bien que possible, et nous les avons portés au bureau comme les autres jours [...]»⁴¹⁶.

À travers cet événement, Raspail comprend que, par le biais de son enseignement, il a provoqué l'adhésion de certains de ses élèves à ses opinions politiques. Il représente pour eux un mentor et ces élèves manifestent parfois devant lui leur opposition aux idées légitimistes :

« Je vis les jeunes élèves tous occupés à tailler des couteaux de bois et à les aiguiser sur le pavé ; et les couteaux étaient faits avec un certain art. Que faites-vous donc là mes bons petits amis, leur disais-je, en passant ? Notre provision pour vous suivre à la première occasion.»⁴¹⁷

La réaction des élèves ne doit cependant pas être surinterprétée. Il est possible qu'ils suivent leur professeur dans son combat par conviction politique mais ils peuvent aussi avoir tout simplement le désir de participer à une émeute, de se révolter comme la plupart des adolescents sans pour autant posséder une conscience politique clairement établie⁴¹⁸. Le mémorialiste insiste dans ses souvenirs sur le fait que son caractère rebelle était aussi connu de ses collègues. En soulignant avec force dans son récit les différents qu'il a pu avoir avec un confrère en particulier, un certain M. Robert⁴¹⁹, il cherche à déconstruire, *a posteriori*, l'image idyllique d'un collègue Sainte-Barbe tout dévoué aux idées dites libérales. Les disputes entre Raspail et Robert sont très difficiles à gérer pour M. Delanneau : « Il m'a été dit que M. Raspail attendait un mot de la Direction pour reprendre le service du réfectoire qu'il partage avec M. Robert »⁴²⁰. La situation entre les deux professeurs devient intenable à tel point que

⁴¹⁶ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent Raspail, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 92.

⁴¹⁷ *Idem.*

⁴¹⁸ Françoise DOLTO, *Paroles pour adolescents ou le complexe du homard*, Paris, Hatier, 1989, 158 p.

⁴¹⁹ AD 14 1 Mi François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 87.

⁴²⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (2) Lettre de Pierre-Antoine-Victor Delanneau de Marey au sujet de François-Vincent Raspail le 31 janvier 1820.

l'attitude de Raspail laisse supposer qu'il accorde une plus grande importance à l'expression de ses idées politiques plutôt qu'à ses responsabilités en tant qu'enseignant : « Nous ne voyons plus M. Raspail, on ne peut s'entendre avec lui »⁴²¹. La répression ultraroyaliste met fin au problème. Le préfet de Paris demande au directeur M. Delanneau de renvoyer les enseignants suspectés de libéralisme. Une deuxième fois, Raspail est congédié en raison de ses idées politiques.

Suite à cette seconde désillusion, il poursuit son enseignement mais en donnant des cours particuliers aux enfants des familles aristocratiques. En 1824, il mentionne ce fait lorsqu'il se défend des accusations sans fondement de sa mère à propos de son train de vie soit disant dépravé : « Je partis, non pour le Palais Royal, qui ne me connaît guères [*sic*], mais pour un château d'un élève que les parents me priaient de surveiller pendant les deux mois de vacances »⁴²². Raspail se rend au château de Guermantes, près de Lagny en Seine-et-Marne, où il donne des cours pendant les vacances aux enfants de la famille du comte de Pontcarré⁴²³. Quelques années plus tard, en 1828-1829, François-Vincent Raspail continue de donner des leçons particulières mais cette fois-ci à l'élève Edgar, fils de la marquise d'Argence⁴²⁴. Ce jeune élève développe une curiosité insatiable – peut-être stimulée par les leçons de Raspail – qui l'amène à faire de nombreux voyages en Égypte, en Grèce et en Russie⁴²⁵. Les cours particuliers permettent à Raspail de nouer des relations amicales avec des familles issues de l'aristocratie. Ainsi, lors d'une fête au château de Guermantes en 1824, il compose une chanson élogieuse dédiée à la marquise Brizon de Tholozan. Dans son panégyrique, Raspail se permet quelques remarques révélatrices d'un lien proximité qui s'est créé avec la marquise : « Le temps vous en donne quarante, les grâces vous en donnent vingt »⁴²⁶. Ces échanges avec le milieu aristocratique sont essentiels. Par la suite, sous la monarchie de Juillet, il se gardera de mépriser les individus appartenant à l'ancienne

⁴²¹ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (2) Lettre de Pierre-Antoine-Victor Delanneau de Merrey au sujet de François-Vincent Raspail, le 26 juin 1820.

⁴²² BIC Fonds Raspail Ms 2746 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à sa mère Marie Laty, le 27 août 1824.

⁴²³ Patricia et Jean-Pierre BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 45-46.

⁴²⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (5) Lettre de la marquise d'Argence à François-Vincent Raspail le 4 septembre 1828.

⁴²⁵ Henri DE BORNIER, *À la Mémoire d'Edgar, marquis d'Argence*, Paris, Imprimerie de Gerdès, 1852, 4 p.

⁴²⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (5) Chanson de François-Vincent Raspail pour la fête de la marquise Brizon de Tholozan au château de Guermantes en 1824.

noblesse. Il ne cherche pas l'opposition des classes mais la réconciliation de ces dernières. Il est la preuve vivante qu'un homme attaché aux principes de 1789 ne se lie pas d'amitié exclusivement avec des opposants aux monarchies restaurées. Pour lui, l'amitié est un sentiment qui transcende les catégories sociales et les opinions politiques.

Il recourt enfin à une autre voie dans son œuvre éducative : il rédige des manuels scolaires pour les élèves des écoles primaires. L'amélioration des techniques d'impression et le développement progressif de l'instruction provoquent une prolifération des manuels scolaires au XIX^e siècle⁴²⁷. En 1823, le Conseil royal de l'Instruction publique a bien pris en considération le vœu de Raspail de mettre au nombre des livres destinés à l'enseignement dans les écoles son ouvrage intitulé *Grammaire grecque réduite en tableaux synoptiques*. On peut supposer que cet ouvrage, jamais paru, s'inspire des leçons de grec ancien que l'abbé Eysséric lui a inculquées durant sa jeunesse vauclusienne. Mais selon le Conseil, la méthode pédagogique de Raspail n'apporte rien de neuf à l'enseignement du grec ancien et le manuel n'est finalement pas retenu⁴²⁸. Cet échec ne décourage pas François-Vincent Raspail à poursuivre la rédaction de manuels scolaires. Au début de la monarchie de Juillet, en 1831, son *Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale à l'usage des écoles primaires*, publié aux éditions Hachette, est l'un de ses plus grands succès éditoriaux⁴²⁹.

⁴²⁷ Alain CHOPPIN, « L'histoire des manuels scolaires. Une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n°1, volume 9, 1980, p. 3. Voir aussi Pierre CASPARD et Pénélope CASPARD-KARYDIS, « La presse d'éducation et d'enseignement », dans Thérèse CHARMASSON [dir.], *Histoire de l'enseignement XIX^e-XX^e siècles. Guide du chercheur*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2006, p. 563-573.

⁴²⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (4) Lettres relatives à une proposition de grammaire en tableaux synoptiques (1822-1823).

⁴²⁹ Le bénéfice net de Louis Hachette grâce à la vente du *Cours élémentaire* serait de 40 000 francs par an selon les calculs de Raspail. Cependant, l'auteur n'aurait rien touché de la vente de son manuel. En 1840, un différend éclate entre l'auteur et le libraire. Raspail conteste le fait d'avoir cédé son droit de propriété à Louis Hachette concernant le *Cours élémentaire d'agriculture*. Le tribunal civil de la Seine reconnaît que Louis Hachette a la propriété pleine et entière du *Cours élémentaire*. Par conséquent, il a interdit à François-Vincent Raspail de reproduire, sous quelque forme que soit, son *Cours élémentaire*. La réédition de son livre en 1839 sous le titre de *Manuel annuaire d'agriculture et d'économie rurale. Ouvrage élémentaire destiné à l'instruction primaire, ainsi qu'à toutes les classes d'Agriculteurs, en cinq petits traités réunis en un seul volume* chez Tamisey et Champion est suspendue. Voir BIC Fonds Raspail Ms 2753 (1) Affaire Hachette au sujet du *Cours élémentaire d'agriculture* en 1840.

Comment expliquer l'engouement pour ce manuel d'agriculture par rapport à celui de grammaire grecque en 1823 ? Le *Cours élémentaire d'agriculture* est un instrument pédagogique dans lequel Raspail emploie un nouveau style d'écriture : celui-ci n'est pas truffé d'expressions provenant du jargon savant. Raspail prône pour la première fois non pas une vulgarisation scientifique dans son sens actuel mais une « science alternative »⁴³⁰ n'ayant aucune connotation péjorative. Celle-ci doit être compréhensible par tous et aux prises avec une réalité sociale et politique qui intéresse un large auditoire. C'est pourquoi, il s'adresse aux élèves des écoles primaires ainsi qu'aux agriculteurs dont il valorise des compétences essentielles : le savoir, le savoir-faire et surtout le bon sens : « L'unique but de ce cours élémentaire est de servir d'interprète au bon sens »⁴³¹. Ils ne sont donc pas, pour lui, une masse informe de lecteurs mais des êtres conscients, raisonnés pouvant comprendre de façon empirique la science agronomique :

« Je me propose de publier, sous ce nom, une série de petits traités qui, quoique également à la portée de l'intelligence et de la bourse du plus grand nombre, n'en referment pas moins toutes les innovations heureuses que les progrès des sciences ont successivement introduites dans le grand art de soumettre le sol arable aux exigences de l'humanité. »⁴³²

Bien que Raspail ait acquis une bonne partie de son savoir et de son savoir-faire agronomiques auprès de l'abbé Eysséric, il se conçoit tout d'abord comme un autodidacte sur le modèle rousseauiste et souhaite diffuser les bienfaits de l'autodidaxie dans toutes les strates de la société. Les lecteurs n'ont donc pas besoin de connaissances théoriques préalables lorsqu'ils consultent ce manuel, ils doivent avant tout se référer à leurs expériences agricoles :

⁴³⁰ Bernadette BENSUAUDE-VINCENT, « Raspail et la science populaire », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Un imaginaire républicain. François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, à paraître en 2017.

⁴³¹ François-Vincent RASPAIL, *Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale à l'usage des écoles primaires*, Paris, Hachette, 1831, p. 2.

⁴³² *Ibid.*, p. 3.

« L'AGRICULTURE n'est point encore une science ; c'est une connaissance empirique, qui appelle à son secours l'expérience, sans posséder presque un seul axiome capable de la guider d'une manière infaillible. »⁴³³

En partant de ce postulat, Raspail incite l'agriculteur à se considérer comme un acteur compétent et non comme un agent ignorant. L'agriculteur n'a rien à attendre des autorités publiques, ses rendements ne s'amélioreront que grâce aux fruits de son activité et de ses efforts pour rendre sa terre fertile⁴³⁴. En encourageant l'autonomie des ouvriers agricoles, il les implique dans l'économie et l'intérêt général du pays. Sans parler de façon excessive d'éveil à la citoyenneté, c'est-à-dire de la participation des agriculteurs aux affaires de la cité, on peut en revanche dire que Raspail veut transformer les agriculteurs en ouvriers agricoles philanthropes :

« Et comme le superflu des produits profite toujours, quoiqu'on fasse, à celui qui manque du nécessaire, il s'ensuit que vous aurez remporté le plus beau des triomphes ; car ce sera le plus utile à l'humanité. »⁴³⁵

Le manuel est composé de cinq traités – labourage, jardinage, horticulture, arbres et arbustes, économie rurale – qui connaissent une certaine gradualité : les sujets vont du plus nécessaire et utile au plus futile et agréable, à l'exception du dernier. L'économie rurale ne porte pas sur l'état de l'agriculture à l'échelle nationale mais sur une meilleure organisation de la ferme et de ses différents bâtiments. La problématique centrale du *Cours élémentaire* est la suivante : comment nourrir 32 millions d'habitants ? L'amélioration des conditions de vie des Français passe prioritairement pour Raspail par un meilleur rendement agricole. Raspail est encore un homme du XVIII^e siècle, héritier des théories physiocratiques. Le pilier de son système économique ne repose pas sur des industries superflues mais sur une agriculture autosuffisante, autarcique et fournissant les denrées alimentaires nécessaires aux habitants : « L'agriculture doit fixer en première ligne l'attention de l'économiste.

⁴³³ *Idem.*

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 480.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 483.

Pourquoi chercher à affubler d'un habit plus élégant l'homme qui meurt de faim ?
Nourrissez-le d'abord »⁴³⁶.

Pour arriver à cette fin, Raspail combat toutes les formes de haine entre gros et petits propriétaires, « riches » et « pauvres »⁴³⁷. Le riche ne vole pas la part de nourriture du pauvre :

« Le riche dépense plus, mais consomme moins que le pauvre qui se contente de pain ; c'est-à-dire que le riche consomme, sous un plus petit volume, des denrées dont la manipulation a occupé plus de bras que celles de nos aliments communs. Mais, il faut le dire, le riche, même dans ses excès, ne soustrait rien de plus qu'un autre à la masse des produits alimentaires que la France peut fournir. »⁴³⁸

De même, au nom du droit au bonheur, essentiel dans l'argumentation de Raspail, le goût du luxe à travers l'exemple de l'horticulture n'est pas à condamner et peut être partagé au contraire par toutes les catégories sociales :

« Loin de nous l'idée que la nature n'ait placé l'homme sur la terre que pour satisfaire deux ou trois nécessités de la vie animale, et pour s'endormir après. Le désir du bonheur, qui est inné dans notre âme, est progressif comme la civilisation. Quand le nécessaire est obtenu, nous dirigeons nos vœux vers l'agréable. »⁴³⁹

Néanmoins, il condamne l'oisiveté du riche car la valeur travail est, selon lui, essentielle pour en finir avec les disettes⁴⁴⁰.

Pour résoudre le problème de la faim en France, Raspail pose un diagnostic où se détachent deux causes : la première est une mauvaise organisation du monde agricole et une mauvaise répartition des denrées agricoles sur tout le territoire⁴⁴¹. La seconde serait une surpopulation de la France. Dans l'état médiocre de son système agricole, la France ne peut nourrir plus de 32 millions d'habitants :

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 473.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 478.

⁴³⁸ *Idem.*

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 153.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 478.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 480.

« Mais l'organisation de notre ordre social ne permet pas de réaliser cette utopie, et il est d'autant plus urgent de diriger nos recherches vers un autre point de vue, que la population s'accroît de plus en plus, et que si la proportion de son accroissement reste le même, en 1843 nous compterons au moins 3 millions d'habitants de plus qu'en 1831. »⁴⁴²

Les solutions face à l'insuffisance des ressources alimentaires sont dévoilées à la fin du traité d'économie rurale. Elles ne viendront pas du haut, de l'État, mais du bas, des municipalités et des agriculteurs. Les agriculteurs doivent entreprendre un travail de défrichage et d'enrichissement des sols avec des apports d'engrais. Mais ils doivent surtout se réunir en associations agricoles soutenues par les communes. Sans remettre en cause le droit de la propriété privée, les petits propriétaires peuvent mettre en commun leur capital travail et leurs outils : « Et seriez-vous homme à préférer la pauvreté qui est le fait de l'isolement, au bien-être qui provient de la réunion des forces ? »⁴⁴³. Pour la première fois Raspail s'intéresse à la question de l'association dans ce manuel et il la généralisera à tous les domaines de la société à partir de 1835. En outre, pour réussir dans leur tâche, les agriculteurs doivent jouer leur rôle de père en fournissant une instruction à leurs enfants⁴⁴⁴ et en développant au sein de leur famille une certaine aisance :

« Je ne suis pas de ceux qui pensent que tout serait perdu pour les mœurs, si le paysan qui travaille parvenait à dormir dans un lit complet, encaissé même dans l'acajou, et protégé par des rideaux suspendus à une flèche. Je ne verrais là qu'une seule chose c'est qu'à une journée pénible mais utile, succéderait une nuit douce et réparatrice. »⁴⁴⁵

Raspail va à l'encontre de certaines idées reçues au sujet de la richesse. On peut être un agriculteur et posséder un certain raffinement dans son train de vie : ce que l'on appellerait aujourd'hui une « richesse symbolique »⁴⁴⁶.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 479.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 483.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 148.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 473.

⁴⁴⁶ Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, « Être riche, la classe ! », *Revue Projet*, 2011/2, n°321, p. 22.

Alors que le manuel n'est pour Raspail qu'un simple instrument éducatif sous la Restauration, il en est donc tout autrement sous la monarchie de Juillet. Dans son *Cours élémentaire*, il ne diffuse pas simplement une instruction agricole, il lance un appel pour l'émancipation des agriculteurs afin que ceux-ci deviennent des acteurs aptes à résoudre le problème des disettes en France, par le travail et le système associatif. Toutefois, il faut relativiser les effets de cette émancipation des agriculteurs qui, concrètement, est très difficile à estimer. Elle reste une utopie politique : « Ne serait-il pas bien présomptueux d'imaginer que transmettre des savoirs puisse magiquement par la puissance du verbe, transformer les sociétés ? »⁴⁴⁷. Quoiqu'il en soit le manuel devient ainsi un outil essentiel afin que le projet éducatif élaboré par Raspail, dès la Restauration, devienne également un projet politique au début des années 1830.

Sous la Restauration, l'enseignement ne constitue pas pour Raspail la seule porte d'entrée dans la vie politique. En tant qu'étudiant puis jeune chercheur, des débats scientifiques traitant de l'évolution des espèces naturelles et de phénomènes comme la corruption au sein des sociétés savantes ont des répercussions sur ses engagements politiques.

Entre science et politique : François-Vincent Raspail au sein des sociétés savantes

Tout en donnant des cours de rhétorique, François-Vincent Raspail approfondit ses connaissances. Tout d'abord, il se lance dans des études de droit pendant deux ans, de 1818 jusqu'à 1820. Finalement, en 1820, il change d'orientation et s'inscrit à la Faculté des sciences de Paris⁴⁴⁸. Il entreprend sa vraie passion : l'étude des sciences naturelles. Très rapidement, il fréquente l'élite scientifique parisienne en déposant ses premiers

⁴⁴⁷ Laurent DARTIGUES, « L'émancipation par la connaissance, entre mythes et réalités », *Internationalisation Studies*, volume 1, 2014, p. 2.

⁴⁴⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (2) Cartes d'inscription à la Faculté de droit et à la Faculté de sciences de François-Vincent Raspail (1818-1820).

mémoires de chimie et de biologie à l'Académie des sciences à partir de 1825⁴⁴⁹. Il est de coutume pour les jeunes chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux devant leurs aînés lors des séances de l'Académie des sciences. Dès la deuxième moitié des années 1820, François-Vincent Raspail correspond alors avec les grands savants de la capitale : le médecin et zoologiste Raphael Blanchard, le botaniste Henri vicomte de Cassini ou encore le chimiste Jean-Baptiste Dumas⁴⁵⁰. Il publie des articles dans des revues scientifiques de référence et entre en 1825 au *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* en tant que collaborateur du baron André-Étienne Férussac, naturaliste et rédacteur en chef⁴⁵¹. Il est reconnu par ses pairs comme un chimiste prometteur. Ainsi, lors de la publication de son mémoire intitulé *Recherches sur les tissus organiques* en 1827, Henri de Cassini loue le « talent bien connu de son auteur pour les investigations les plus profondes et les plus délicates »⁴⁵². L'aura scientifique de Raspail est également perceptible lorsque l'on observe le nombre élevé de diplômes faisant foi de son statut de membre de sociétés savantes parisiennes, provinciales ou encore européennes⁴⁵³.

Ces dialogues scientifiques de la fin de la Restauration jusqu'au début de la monarchie de Juillet ont eu des conséquences sur le cheminement politique de Raspail. Car au moment où il rédige ses premiers mémoires, il y a concomitances entre des dynamiques scientifiques et politiques. Raspail appartient à une génération qui soutient le courant transformiste, à savoir les théories développées par Jean-Baptiste Lamarck⁴⁵⁴ et Geoffroy Saint-Hilaire sur l'évolution des espèces. Les principes de « succession des êtres » ou d'une « unité d'organisation » des espèces défendus par

⁴⁴⁹ François-Vincent RASPAIL, *Mémoires sur la famille des Graminées, contenant : la physiologie, la classification des graminées l'analyse microscopique et le développement de la féculé dans les céréales*, Paris, 1825.

⁴⁵⁰ Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (BMNH) Fonds Raspail Ms 2388 Lettre de Jean-Baptiste Dumas à François-Vincent Raspail [s. d.].

⁴⁵¹ BMNH Fonds Raspail Ms 2388 Lettre du baron de Férussac à François-Vincent Raspail, 8 décembre 1825.

⁴⁵² BMNH Fonds Raspail Ms 2388 Lettre du botaniste Henri de Cassini à François-Vincent Raspail, le 11 octobre 1827.

⁴⁵³ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (7) Diplômes des sociétés savantes dont Raspail était membres. Voici la liste de ces sociétés savantes durant les années 1820 : Société d'histoire naturelle de Paris [s.d.] ; Société Linéenne de Paris en 1824 ; Société Linéenne d'Émulation de Bordeaux en 1824 ; Société botanique de Ratisbonne en 1828 ; Société d'histoire naturelle de Liepzig en 1828.

⁴⁵⁴ Voir Pietro CORSI, *Lamarck : Genèse et enjeux du transformisme 1770-1830*, Paris, CNRS, 2001, 360 p.

Geoffroy Saint-Hilaire ont influencé le travail du jeune chimiste⁴⁵⁵. Une amitié transparaît même dans les échanges épistolaires entre les deux hommes⁴⁵⁶. Face à eux, de nombreux savants soutiennent la thèse fixiste dont le parangon est le biologiste Georges Cuvier. Pour les thuriféraires du fixisme, les animaux n'évoluent pas. Des espèces s'éteignent et d'autres réapparaissent. D'après eux, la paléontologie corrobore la théorie fixiste : la présence de fossiles prouve l'extinction inéluctable et naturelle des espèces animales et végétales⁴⁵⁷. Avant même l'apparition du clivage au sein de la famille orléaniste entre les partisans du Mouvement et ceux de la Résistance, on observe donc dans le milieu scientifique des débats qui portent sur les notions de progrès et de changement. La fixité des espèces devient un problème de société qui dépasse le champ scientifique⁴⁵⁸.

De 1825 à 1832, la controverse scientifique sur l'évolution du monde vivant devient une question sociale et politique car elle interroge « l'histoire du développement de l'humanité »⁴⁵⁹. Les autorités de la monarchie restaurée ne s'y sont pas trompées : elles s'emploient donc à contrôler la parole et les expérimentations des naturalistes⁴⁶⁰. Malgré la censure du pouvoir monarchique, beaucoup de savants ayant une fibre philanthropique tel Philippe Buchez⁴⁶¹ a trouvé dans ces problématiques scientifiques une porte d'entrée vers l'action politique. Après ses études à la faculté de médecine, Buchez a le projet d'élaborer une « physiologie sociale »⁴⁶². De même, un homme politique comme Pierre Leroux n'est pas resté insensible aux idées transformistes. D'ailleurs, Geoffroy Saint-Hilaire écrit un article sur Buffon dans *l'Encyclopédie nouvelle*

⁴⁵⁵ Laurent GOULVEN, « Le cheminement d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire vers un transformisme scientifique (1772-1844) », *Revue d'histoire des sciences*, volume 30, n°30-1, 1977, p. 50-51.

⁴⁵⁶ Le grand naturaliste aide le jeune chercheur à se réinscrire à la bibliothèque de l'Institut de France en novembre 1829. Voir BMNH Fonds Raspail Ms 2388 Fol. 126 Lettre de François-Vincent Raspail à Geoffroy Saint-Hilaire, le 9 novembre 1829.

⁴⁵⁷ Francis DÉMIER, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, 2012, p. 581.

⁴⁵⁸ Daniel BECQUEMONT, « Du transformisme au darwinisme » dans Alain CORBIN, Isabelle POUTRIN [dir.], *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, p. 5.

⁴⁵⁹ Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT, François JARRIGE, *Quand les socialistes inventaient l'avenir 1825-1860*, Paris, La Découverte, 2015, p. 28.

⁴⁶⁰ Cédric GRIMOULT, *La preuve par neuf. Les révolutions de la pensée évolutionniste*, Paris, Ellipses, 2009, p. 66.

⁴⁶¹ Armand CUVILLIER, *P.-J.-B. Buchez et les origines du socialisme chrétien*, Paris, PUF, 1948, p. 8.

⁴⁶² Ludovic FROBERT et Marie LAURICELLA, « Naissance de l'association de production. Buchez et l'Européen », dans Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT, François JARRIGE, *Quand les socialistes...*, op. cit., p. 75.

(1834-1842) de Pierre Leroux et Jean Reynaud⁴⁶³. Le savant considère même Pierre Leroux comme l'un de ses « plus vieux et plus chers amis ». Dans le cas de Raspail, les relations entre science et politique vont également très loin : les théories transformistes sont appliquées directement dans son schéma d'organisation sociale à partir des années 1830 : comme la cellule végétale ou animale, la famille constitue l'unité de base de la société⁴⁶⁴. Par un instinct de sociabilité, les échanges entre les hommes s'intensifient et donnent naissance à une société sociale complexe. Sur le modèle du développement cellulaire, son analyse politique de la société part du micro – l'individu, la famille, la commune – pour aller jusqu'au macro – l'État⁴⁶⁵. On voit que la thèse d'un désengagement politique des savants et des médecins durant le règne des Bourbons⁴⁶⁶ ne tient pas.

Le milieu académique a donné à François-Vincent Raspail l'opportunité d'exposer ses travaux devant les savants les plus illustres du pays. En outre, ses résultats scientifiques ont un large écho car on assiste à une rupture essentielle dans la façon de concevoir le savoir scientifique : il n'est plus le monopole d'une élite. Progressivement, l'Académie des sciences dialogue avec la société civile⁴⁶⁷. Pourtant, le jeune chimiste constate les failles morales de ce monde scientifique et n'hésite pas à les dénoncer. Il se rend compte, par exemple, que les discussions autour des mémoires déposés par les chercheurs débutants en botanique, chimie ou médecine ne traitent pas des hypothèses scientifiques émises par ces derniers mais se transforment en querelles stériles autour de l'honnêteté intellectuelle des auteurs. Il en est lui-même victime. Le zoologiste Henri-Marie Ducrotay de Blainville l'accuse de réaliser des expériences biologiques sur des espèces végétales mortes alors qu'elles auraient dû être

⁴⁶³ Pietro CORSI, « The Revolutions of evolution : Geoffroy and Lamarck 1825-1840 », *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, n°51, 2011, p. 123.

⁴⁶⁴ Emmanuel D'HOMBRES, « Un organisme est une société, et réciproquement ? La délimitation des champs d'extension des sciences de la vie et des sciences sociales chez Alfred Espinas (1877) », *Revue d'histoire des sciences*, tome 62-2, juillet-décembre 2009, p. 415.

⁴⁶⁵ Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 47.

⁴⁶⁶ Jacques LÉONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs...*, *op. cit.*, p. 203.

⁴⁶⁷ Une des figures les plus célèbres qui a encouragé cette appropriation des savoirs scientifiques par les citoyens est le chimiste Jean-Baptiste Dumas. Sous la Restauration, il est un des premiers savants à introduire les savoirs scientifiques auprès des industriels. Voir Guillaume CARNINO, *L'invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 139.

vivantes⁴⁶⁸. Pire, un des membres les plus prestigieux de l'Académie des sciences, l'astronome François Arago, condamne les observations innovatrices de Raspail dans le domaine de la chimie organique au moyen d'un microscope car elles déformeraient la réalité des faits : « M. Raspail vient de prouver à l'Académie qu'il n'entend rien à la structure du microscope, car en tirant les tubes et en rapprochant l'objet de l'objectif, on peut rendre tous ces objets épouvantables »⁴⁶⁹.

L'intéressé répond de manière ironique en qualifiant les propos du grand astronome de « bévue microscopique »⁴⁷⁰. François-Vincent Raspail a constamment réfuté les accusations portant sur la légitimité et l'honnêteté de ses expériences. Or, ses contemporains utilisent le prétexte de la moralité intellectuelle car ils ne comprennent pas toujours l'élaboration de ses pratiques scientifiques nouvelles : l'utilisation d'un microscope et de réactifs n'a pas pour objectif de tromper l'auditoire, bien au contraire. De plus, la moralité du chercheur est une valeur martelée par celui-ci dans ses écrits :

« Il faut enfin que les membres du Corps savant se persuadent qu'ils ne doivent jamais compromettre l'honneur de leur assemblée dans l'intérêt de leurs querelles privées. La génération actuelle, élevée dans le principe d'une noble indépendance, ne respecte plus rien que la vérité ; et elle signalera toutes les opinions qui lui sembleront être des erreurs ; qu'elles aient été émises soit sur les fauteuils académiques, soit dans la chaire du professorat. »⁴⁷¹

François-Vincent Raspail forge alors son image de savant rebelle qui ose tenir tête aux plus grandes sommités scientifiques. Son combat pour la défense d'une moralité scientifique est ambitieux et ne se cantonne pas aux accusations de malhonnêteté intellectuelle. Il se risque à dénoncer la corruption qui gangrène le monde académique ainsi que le favoritisme et le patronage. Depuis le XVIII^e siècle, une élite savante détient le monopole des places au sein des académies et des hôpitaux : « C'est affaire de grands hommes, notables grasseyants, comblés d'honneurs et d'autorité, et de

⁴⁶⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2748 (1) Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur des mémoires du Muséum d'histoire naturelle, le 26 mars 1828.

⁴⁶⁹ BNF Mf. 4285 François-Vincent Raspail. Lettres et articles (1828-1851). Fol. 1 Lettre de François Arago aux membres de la Société des sciences naturelles de Paris, le 25 septembre 1828.

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ BIC Fonds Raspail Ms 2748 (1) Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur des mémoires du Muséum d'histoire naturelle, le 26 mars 1828.

moins grands, souvent pleins de créativité, mais écrasés à l'ombre des premiers »⁴⁷². À la fin de la Restauration, François-Vincent Raspail critique le mandarinat en décrivant d'une certaine façon une « science à deux vitesses ». Selon lui, les inégalités sociales entre savants seraient de plus en plus criantes : il existerait d'une part des ilotes de la science travaillant jour et nuit dans le plus grand dénuement et d'autre part des savants cumulards délaissant les travaux pratiques dans les laboratoires. En 1829-1830, il dirige avec son ami le mathématicien Jacques Saigey⁴⁷³ sa première revue scientifique, les *Annales des sciences d'observation*, destinée à un lectorat cultivé. On sait, par exemple, qu'un notable carpentrassien, Camille Barjavel, est abonné à la revue de son compatriote⁴⁷⁴. La revue ne se contente pas de décrire de manière pointue les dernières avancées scientifiques, elle représente une tribune où Raspail ne manque jamais de vilipender les mandarins des sociétés savantes avec des formules qui font mouche : « Système de cumuls ! Ruine d'un état [sic] ! Foyer de corruption ! L'indignation publique te réproouve d'une manière énergique et solennelle ! »⁴⁷⁵. Pour les rédacteurs des *Annales des sciences d'observation*, révéler au grand jour les pratiques de faveurs est un moyen de les éradiquer dans les sociabilités à la fois scientifiques et politiques : « La publicité est la sauvegarde de la science comme de la politique »⁴⁷⁶.

Car les favoritismes reposent bel et bien sur des interférences entre monde politique et monde scientifique : « Parlerons-nous de ces décorations obtenues à des titres politiques et sous des prétextes ridiculement scientifiques ? »⁴⁷⁷. Ses prises de position attestent que Raspail n'a pas attendu les affaires de corruption sous la monarchie de Juillet pour mettre en lumière ces phénomènes. Toutefois, tout le monde n'a pas la

⁴⁷² Bernadette BENSUADE-VINCENT, « Le mandarinat des chimistes français au XIX^e siècle » dans *Bulletin de l'Union des Physiciens*, décembre 1979, p. 383.

⁴⁷³ Jacques Saigey, élève de l'école normale fait la connaissance de François-Vincent Raspail en 1825 au *Bulletin universel des sciences* de M. de Férussac. Saigey occupe la rédaction de physique et de chimie. Raspail quant à lui occupe celle de botanique et d'agriculture. Les deux hommes lient une amitié qui dure plus de dix ans jusqu'en 1836. Cette amitié ne repose pas seulement sur un intérêt commun pour les sciences. François-Vincent Raspail affirme qu'ils ont partagé « la même ligne politique » sans la définir. Voir François-Vincent RASPAIL, *Almanach et calendrier de l'année 1872 à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur de M. Raspail, 1872, p. 172.

⁴⁷⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2749 (8) Lettre de Camille Barjavel à François-Vincent Raspail, le 19 avril 1831.

⁴⁷⁵ Jacques-Frédéric SAIGEY, François-Vincent RASPAIL, *Annales des sciences d'observation*, tome 3, Paris, Rouen frères, 1830, p. 311.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 153.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 157.

même perception de la corruption et du favoritisme. L'entourage du mathématicien et du chimiste n'apprécie guère ces attaques violentes. L'imprimeur de la revue, M. Baudoin, qui sera également celui du journal de Raspail, *Le Réformateur* en 1834-1835, se fâche avec les deux auteurs lorsqu'il s'agit de publier un article intitulé *Coteries scientifiques*. La brouille se termine tout de même au tribunal de commerce en juin 1830. On apprend à cette occasion que le libraire Louis Hachette a joué le rôle d'arbitre-juge dans cette affaire⁴⁷⁸. Cette querelle révèle une « zone grise »⁴⁷⁹, c'est-à-dire un espace où les perceptions des pratiques de faveurs se contredisent. Pour reprendre la formule du sociologue Pierre Lascoumes, on assiste à un « écart entre, d'une part, de fortes références au légalisme et à la moralité publique et, de l'autre, une large tolérance à l'égard du favoritisme et de la recherche d'avantages individuels »⁴⁸⁰.

Raspail appartient donc à ces quelques voix qui s'élèvent pour initier un changement de perceptions de certaines pratiques, tolérées avant les années 1820, mais jugées corrompues sous le règne de Charles X. Mais qui sont les savants corrompus ? Qui sont ces mandarins cloués au pilori par Raspail ? D'après lui, des personnalités savantes comme Cuvier ou Arago seraient impliqués dans un système de faveurs. En 1830, dans une pétition adressée aux députés, il fait le bilan de l'abus des cumuls à l'Académie des sciences sous la Restauration. Selon lui, Georges Cuvier est le premier sur la liste des cumulards. Il aurait reçu tous les ans 65 000 francs de cumuls alors qu'il ne rédigeait pas les ouvrages qui paraissaient sous son nom. Le premier tome de *l'Histoire naturelle des poissons*, publié en 1828, ne serait pas de lui mais serait l'œuvre de son préparateur au Muséum, M. Lorillard. De même, Cuvier rédigerait à peine ses cours qui seraient les mêmes depuis dix-huit ans et qui se réduiraient à une table des matières et à un dictionnaire biographique :

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁷⁹ Pierre LASCOUMES [dir.], *Favoritisme et corruption à la française. Petits arrangements avec la probité*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010, p. 71-91.

⁴⁸⁰ Pierre LASCOUMES, *Une démocratie corrompible. Arrangements, favoritisme et conflits d'intérêts*, Paris, Seuil, 2011, p. 7.

« Est-ce là ce qu'un savant oserait appeler un service ? [...] il est assez certain que c'est le seul que M. Cuvier, depuis nombre d'années, ait rendu au professorat, quoique, depuis toute cette époque, le professorat lui ait accordé deux récompenses : *la chaire du collège [sic] de France et celle du Muséum.* »⁴⁸¹

Les réprobations de Raspail envers Cuvier sont cependant excessives. Il a construit autour de ce personnage l'archétype du savant-mandarin servant tous les régimes politiques. Et la légende noire autour de Cuvier a été reprise par quelques biographes de François-Vincent Raspail⁴⁸². Or, Georges Cuvier n'est pas ultraroyaliste et il a, au contraire, des opinions politiques proches du mouvement des doctrinaires : « Son opinion politique reste assez proche des principes de 1789 mais il considère que les grandes thèses des Lumières expliquent en partie les épisodes violents de la Révolution »⁴⁸³.

L'autre figure attaquée par Raspail est l'académicien François Arago. À nouveau, le jeune chimiste dresse un portrait peu réaliste de celui-ci. Par exemple, il remet en question la médaille que ce dernier a reçue lors d'une cérémonie à la Société Royale de Londres le 30 novembre 1825 pour sa découverte du magnétisme par rotation. Selon lui, Arago a été récompensé pour une découverte qui n'expliquait à aucun moment les lois du phénomène observé⁴⁸⁴. Il est nécessaire de nuancer ce propos. François Arago, contrairement aux affirmations de Raspail, ne désire pas cumuler des fonctions ou obtenir des prix. En 1822, l'astronome déclare publiquement renoncer à sa candidature au moment de l'élection du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, car, à ses dires, il cumule autant d'emplois qu'il ne peut en remplir⁴⁸⁵. Ainsi, la dichotomie entre savants pauvres et savants cumulards établie par Raspail est sans doute disproportionnée même si le système du mandarinat est bien réel.

⁴⁸¹ BIC Fonds Raspail Ms 2743 (1) Pétition de François-Vincent Raspail aux députés pour signaler l'abus des cumuls en 1830, en ce qui concerne le domaine scientifique [s.d].

⁴⁸² Georges DUVEAU, *Raspail*, Paris, *op. cit.*, p. 10-11.

⁴⁸³ Cédric GRIMOULT, *Sciences et politique en France...*, *op. cit.*, p. 197.

⁴⁸⁴ Jacques SAIGEY et François-Vincent RASPAIL, *Annales des sciences d'observation*, tome 3, Paris, Rouen frères, 1830, p. 23.

⁴⁸⁵ René TATON, « Arago et l'Académie des sciences », dans Anne-Marie CAUWET [dir.], *François Arago. Actes du colloque national des 20, 21 et 22 octobre 1986*, Perpignan, Université de Perpignan, 1987, p. 32.

Au-delà de ces exagérations, les perceptions de Raspail au sujet de la corruption dans le monde académique illustrent une redéfinition des normes, des frontières qui séparent la légalité et l'illégalité. On peut remarquer que François-Vincent Raspail établit une distinction entre deux formes de pratiques de faveurs. Alors qu'il condamne des favoritismes intéressant les élites scientifiques les plus prestigieuses, il trouve normal en 1824 de solliciter un professeur de poésie latine au Collège de France, Pierre-François Tissot, afin d'obtenir un poste à l'Université. Il justifie sa demande en expliquant que la Congrégation de Loyola l'empêche systématiquement d'accéder à l'emploi qu'il souhaite.

Pour appuyer cette idée, il se réfère au mythe de l'homme constamment persécuté depuis la Terreur blanche : « Chassé de ma patrie en 1815, chassé de l'Université à la même époque, les prêtres n'ont pas manqué de tracer dans les cartons de ses bureaux mon signalement en caractère ineffaçable »⁴⁸⁶. Bien qu'il ne le connaisse pas personnellement – Raspail a très certainement rencontré Tissot lorsqu'il était chroniqueur au journal *La Minerve française* en 1818-1819 et quand ce dernier était, quant à lui, un des huit rédacteurs du journal –, il pense que Tissot peut comprendre sa démarche dans la mesure où les deux hommes partageraient les mêmes opinions politiques. Tissot comme le jeune chimiste se passionnent pour les écrits de Jean-Jacques Rousseau⁴⁸⁷. Raspail exprime clairement le fait qu'il s'intéresse au mouvement républicain sans pour autant le définir et sans se reconnaître lui-même comme républicain : « Mais à qui pouvais-je m'adresser avec moins de crainte qu'à cet écrivain d'une morale si républicaine, dont les yeux s'humectaient au seul nom de patrie [...] »⁴⁸⁸.

Qu'est ce qu'une « morale si républicaine » pour Raspail en 1824 ? Comment conçoit-il la notion de « patrie » ? On ne peut pas avancer de réponse. Bien évidemment, ces deux expressions renvoient au vocabulaire révolutionnaire de 1789. Tissot a été un

⁴⁸⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (4) Lettre de François-Vincent Raspail au professeur Tissot, le 13 février 1824.

⁴⁸⁷ Daniel Pétric SVETOZAR, *Le groupe littéraire de la Minerve française (1818-1820)*, Paris, E. De Boccard, 1927, p. 83.

⁴⁸⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (4) Lettre de François-Vincent Raspail au professeur Tissot, le 13 février 1824.

acteur de la Révolution française. Il a été détenu pendant vingt jours sous la Terreur et député en l'an VI. Mais ce que nous pouvons avant tout déduire de cette phrase, c'est que la moralité est attachée chez Raspail à la notion de république. Les corrompus sont donc forcément les ennemis de la république, à savoir les jésuites et les royalistes. Si un demandeur fait appel à un intercesseur tolérant vis-à-vis des idées républicaines, la sollicitation n'est alors pas immorale. Elle est légitime car l'intercesseur prône des valeurs héritées de la Révolution française : la vertu, la moralité et l'incorruptibilité⁴⁸⁹.

Les débats scientifiques portant sur les notions de moralité, d'indépendance des chercheurs, de progrès à travers la lutte entre savants transformistes et fixistes annoncent ainsi « l'esprit de réforme »⁴⁹⁰ des années 1830. Le Président de l'Académie des sciences, M. Girard, a réclamé lors d'une réunion publique en avril 1830 la liberté d'expression et la liberté de la presse⁴⁹¹. Néanmoins, l'établissement de la monarchie orléaniste ne met pas fin aux critiques virulentes de Raspail vis-à-vis des sommités savantes de l'Académie des sciences. Bien au contraire, elles s'intensifient et ne se lisent plus forcément dans des correspondances ou dans des revues savantes spécialisées mais paraissent dans la presse nationale. Ses critiques deviennent même des affaires politiques puisque des ministres comme François Guizot en 1833 en tiennent compte afin de freiner l'ascension sociale de François-Vincent Raspail.

De 1815 à 1830, François-Vincent Raspail pratique-t-il uniquement la politique de manière implicite ou détournée *via* l'enseignement et le débat scientifique? A-t-il pratiqué la politique de manière clandestine? A-t-il appartenu à l'organisation de la Charbonnerie? A-t-il conspiré contre la famille des Bourbons? Les sources concernant l'action politique violente de Raspail sont rares, car il semble qu'il ait souhaité effacer cet épisode de sa vie à partir des années 1830. Néanmoins, certaines sources donnent

⁴⁸⁹ Valérie GOUTAL-ARNAL, « Réalité et imaginaire de la corruption à l'époque de la Révolution française, *Revue française des finances publiques*, n°69, 2000, p. 96.

⁴⁹⁰ Voir Patrick HARISMENDY [dir.], *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, 2006, 310 p.

⁴⁹¹ Maurice CROSLAND, *Science under control. The French Academy of Sciences 1795-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 313.

malgré tout la possibilité d'entrevoir une des facettes du personnage : le conspirateur Raspail.

François-Vincent Raspail et les conspirations politiques

« Pour moi qui ait longtemps conspiré, je vous déclare que je ne conspire plus depuis 1830 »⁴⁹². Après la période de la Restauration, François-Vincent Raspail revient plusieurs fois sur le fait qu'il ait participé à des conspirations. Ultérieurement, il perçoit la conspiration politique comme un moment spécifique de sa vie, à savoir sa jeunesse. Pour lui, être jeune dans les années 1820, c'est se reconnaître dans une même catégorie sociale qui est intervenue dans le champ politique par des voies informelles⁴⁹³. Cette catégorie sociale n'est en fait pas homogène mais il la représente comme telle. Selon lui, il aurait appartenu à une jeunesse conspiratrice qui aurait constitué à elle-seule une opposition au régime ultra :

« La jeunesse des écoles composée en grande partie des jeunes débris de nos troupes, qui cherchaient à se refaire un avenir durable dans les professions honorables du droit, et des différentes sciences. Cette jeunesse forte et intelligente se présentait comme un seul homme au devant de la fête des croisés, toutes les fois qu'ils manifestaient l'intention de troubler par quelques coups de main désespérés la marche lente et calculée de l'opposition d'alors. J'appartenais alors nécessairement à cette noble partie de la nouvelle génération : et à toutes les menaces je tachais de répondre de ma petite personne et de mes petits moyens. »⁴⁹⁴

Par cette formulation assez prétentieuse, le mémorialiste construit son propre passé. Il conçoit ce moment de sa vie comme quelque chose de prédestiné, d'écrit par avance. Une distance critique est à prendre face à cette phrase qui relève plus de la légende que de l'histoire. En outre, cette représentation de la jeunesse parisienne dans sa globalité est cependant de l'ordre de l'imaginaire collectif et non de la réalité.

⁴⁹² François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocution de Raspail, Président de la Société des Amis du Peuple aux Assises*, 10-12 juin 1832.

⁴⁹³ Jean-Claude CARON, « La jeunesse dans la France des notables. Sur la construction politique d'une catégorie sociale (1815-1870) », dans Ludivine BUTIGNY et Yvan JABLONKA [dir.], *Jeunesse oblige Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2009, p. 30.

⁴⁹⁴ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, op. cit., p. 89.

Enfin, le sentiment d'appartenir à une « génération »⁴⁹⁵ spécifique apparaît comme une construction *a posteriori* des événements pour mieux souligner l'opposition entre une génération « d'Ancien Régime », au pouvoir en 1815, et une nouvelle génération exclue du pouvoir parlementaire et qui n'a pas connue la Révolution française⁴⁹⁶.

Comment en est-il venu concrètement à la conspiration et comment la conçoit-il ? Sous couvert de la franc-maçonnerie, de nombreux étudiants aux idées progressistes ont fait de la politique et se sont ainsi engagés, par la suite, dans des conspirations⁴⁹⁷. Les frères estudiantins n'ont pas un attachement profond à la franc-maçonnerie mais pensent que la forme de la loge est la plus adéquate pour « organiser un mouvement d'opposition structuré »⁴⁹⁸. Les étudiants francs-maçons – et non la jeunesse dans son ensemble – ont en commun d'être cultivés, d'appartenir à certaines formations universitaires comme le droit, la pharmacie, la médecine, Polytechnique, le notariat ou encore les beaux-arts⁴⁹⁹, d'avoir un pied déjà dans le monde du travail et enfin d'avoir développé pour la plupart un goût pour le romantisme⁵⁰⁰.

Pour sa part, François-Vincent Raspail est initié dans deux loges maçonniques : les Amis bienfaisants, puis les Amis de la Vérité. La seconde aurait joué un rôle important dans la politisation des étudiants et des employés de commerce parisiens en mettant en place des « séminaires patriotiques »⁵⁰¹. Le jeune chimiste entre alors en relation avec Joseph Buchez, Saint-Amand Bazard ou encore Ulysse Trélat. À la différence de Buchez et de Bazard, le nom de Raspail, étrangement, n'est pas mentionné dans les

⁴⁹⁵ Le terme même de génération est une construction conceptuelle. Voir Christine BOUNEAU et Caroline LE MAO [dir.], *Jeunesse(s) et élites. Des rapports paradoxaux en Europe de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes PUR, 2009, p. 7

⁴⁹⁶ Emmanuel DE WARESQUIEL, *L'Histoire à rebrousse-poil 1815-1830. Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Tallandier, 2014 [2005], p. 17.

⁴⁹⁷ Jean-Noël TARDY, *L'Âge des ombres. Complots, conspirations et sociétés secrètes au XIX^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 37.

⁴⁹⁸ Jean-Claude CARON, *Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 235.

⁴⁹⁹ Jacques-Thomas FLOTTARD, « Une nuit d'étudiant sous la Restauration (du 19 au 20 août 1820) », dans Godefroy CAVAIGNAC [dir.], *Paris révolutionnaire*, Paris, Pagnerre, 1838, p. 451.

⁵⁰⁰ Jean-Claude CARON, *Génération romantiques...*, *op. cit.*, p. 236. Raspail, lui-même, écrit des poèmes où les thèmes chers aux romantiques sont présents : la nature sublime, les amours contrariées. Voir BNF NAF Ms 1978 1 *Vers faits au retour d'une excursion botanique* en 1816 et *Élégie* le 2 mai 1818 dans *Mes Souvenirs* de François-Vincent Raspail.

⁵⁰¹ Alan B. SPITZER, « La république souterraine » dans François FURET et Mona OZOUF [dir.], *Le siècle de l'avènement républicain*, Paris, Gallimard, 1993, p. 357.

tableaux des frères qui composent les deux loges⁵⁰². Pourquoi cet oubli ? L'historien François-André Isambert donne une explication plausible à cette absence : les tableaux d'effectifs sont tenus de façon irrégulière, car un grand nombre d'opposants ne voulaient pas voir leur nom figurer sur une liste dont la police risquait d'avoir connaissance⁵⁰³. Le politiste Pierre-Arnaud Lambert confirme cette théorie :

« C'est donc un impératif de sécurité qui explique que l'on ne dispose d'aucune liste complète, et qu'on n'en disposera sans doute jamais. De plus, on peut poser comme hypothèse que la plupart de ces jeunes maçons ne firent qu'un passage dans la loge, le temps d'être initié et, par là, de marquer leur solidarité avec le groupe social des étudiants et le « noyau dur » que constituaient les fondateurs. »⁵⁰⁴

Pourtant, François-Vincent Raspail a bien été franc-maçon. Il a signé sous son nom et sous le pseudonyme de Lutrïn deux discours maçonniques : *Les Missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs et avec les lois de la religion* en 1821 et *Sainte Liberté, ton nom n'est pas un blasphème* en 1822. Des préoccupations politiques transparaissent dans ces deux textes.

Dans le premier texte, ses accusations politiques ne portent pas sur la personne du roi : « Je ne veux pas le moins du monde parler contre le souverain qui nous gouverne [...] »⁵⁰⁵ L'attitude qui consiste à ne pas s'en prendre directement à Louis XVIII est plutôt répandue dans les écrits de la jeunesse opposante : « Plus que la personne du roi, qui, en soi, n'est pas l'objet d'attaques, ce sont les adversaires des idées de 1789 qui sont visés et au premier rang les « jésuites » »⁵⁰⁶. On peut aussi supposer que le poids de la censure empêche les opposants d'exprimer ouvertement leur hostilité vis-à-vis du monarque Bourbon. François-Vincent Raspail s'en prend avant tout au groupe des Missionnaires, une congrégation qui prêche en France un discours contraire aux principes de l'Évangile selon lui.

⁵⁰² BNF FM 237 Les Amis de la paix et les Amis de la bienfaisance 1789-1950 et FM 239 Les Amis de la vérité et les Amis de la vertu 1774-1830.

⁵⁰³ François-André ISAMBERT, *De la charbonnerie au saint-simonisme : étude sur la jeunesse de Buchez*, Paris, Les éditions de minuit, 1966, p. 75. Voir aussi Daniel LIGOU [dir.], *Histoire des francs-maçons en France de 1815 à nos jours*, Toulouse, Privat, 2000, p. 17.

⁵⁰⁴ Pierre-Arnaud LAMBERT, *La Charbonnerie française 1821-1823. Du secret en politique*, Lyon, PUL, 1995, p. 87.

⁵⁰⁵ François-Vincent RASPAIL [LUTRIN], *Les Missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs et avec les lois de la religion*, Paris, 1821, p. 6-7.

⁵⁰⁶ Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques...*, op. cit., p. 234.

En dépit de son expérience décevante au séminaire d'Avignon, de son exégèse virulente de la *Bible*, il reste attaché au message de Jésus Christ, à savoir l'éloge de la charité et de la pauvreté : « Élevé dans les sein des vertus les plus austères de la pauvreté »⁵⁰⁷. D'ailleurs, entre 1825 et 1826, il entretient une relation épistolaire régulière avec l'aumônier du 50^e régiment de ligne en garnison à Arras, l'abbé Rochon⁵⁰⁸. Raspail corrige les discours, sermons du prêtre et lui envoie aussi des compositions personnelles⁵⁰⁹. Comment les deux hommes se sont-ils connus ? Au séminaire d'Avignon ? On n'a pas de réponse. Mais l'abbé Rochon met en avant dans ses lettres son sentiment d'amitié envers Raspail en commençant ses lettres par « Mon bon ami »⁵¹⁰ et en signant à la fin « Ton ami »⁵¹¹. Et dès les années 1820 il considère le jeune chimiste comme quelqu'un ayant de l'entregent, un homme de réseau à Paris pouvant lui apporter des conseils dans sa carrière ecclésiastique :

« Tu as fréquenté les sociétés, tu as l'usage du monde ; tu connais ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter dans la capitale, tandis que moi qui n'étais jamais sorti de ma pauvre chaumière, je tomberai des nus en entrant dans cette ville. »⁵¹²

François-Vincent Raspail n'a donc pas renié sa culture chrétienne mais distingue très clairement la parole du prophète de celle de ses serviteurs : « J'aime la Religion, je n'aime pas les Missionnaires »⁵¹³. Pour lui, les seuls prédicateurs utiles sont les prêtres et les pasteurs et pas les Missionnaires dont certains appartiennent qui plus est au jésuitisme. Une raison politique explique en grande partie son opposition à l'action des Missionnaires. Ces derniers favoriseraient l'alliance du trône et de l'autel : « À vous entendre entonner avec afféterie des cantiques ou chansons en l'honneur du Roi, on vous prendrait moins pour les missionnaires de la Religion que pour ceux du

⁵⁰⁷ Archives de la Ville de Paris (APP) 8 AZ 871 Lettre de François-Vincent Raspail à Saigey, le 26 septembre 1829.

⁵⁰⁸ Ministère de la Guerre, *Annuaire de l'état militaire de France pour l'année 1826*, Paris, F. G. Levraut, 1826, p. 314.

⁵⁰⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (6) Correspondance de l'abbé Rochon 1825-1826. L'abbé Rochon est une des rares personnes qui se permet de tutoyer François-Vincent Raspail.

⁵¹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (6) Lettre de l'abbé Rochon à François-Vincent Raspail, le 21 novembre 1825.

⁵¹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2751 (6) Lettre de l'abbé Rochon à François-Vincent Raspail, le 1^{er} janvier 1826.

⁵¹² BIC Fonds Raspail Ms 2751 (6) Lettre de l'abbé Rochon à François-Vincent Raspail, le 1^{er} juin 1825.

⁵¹³ François-Vincent RASPAIL [LUTRIN], *Les Missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs...*, op. cit., 1821, p. 3.

gouvernement »⁵¹⁴. Les religieux n'ont pas à faire part de leurs opinions politiques dans un lieu de culte. D'autant plus qu'ils feraient le jeu du courant politique ultra auquel il est opposé. Parler de laïcité serait anachronique, mais Raspail établit une séparation entre les rôles qu'exercent les acteurs de la sphère publique et ceux de la sphère sacrée. Sa critique vis-à-vis des missionnaires est néanmoins caricaturale. Le renouveau de la religion catholique entrepris par les congrégations passe réellement par la mise en place d'un réseau dense d'œuvres religieuses prônant des valeurs chères à Raspail comme, par exemple, l'exercice de la bienfaisance⁵¹⁵.

Dans le second texte maçonnique, *Sainte-Liberté*, là aussi, la politique n'est pas absente. Ce discours prend l'allure d'un conte retraçant le parcours d'un voyageur au sein d'un sanctuaire. Des symboles et des rituels maçonniques comme la pyramide, la quête d'une vérité ou encore l'initiation semée d'obstacles jalonnent le récit. Il s'achève d'ailleurs par la pratique de l'interrogation qui consiste en une série de demandes, parfois à caractère politique, adressées au profane afin de savoir si celui-ci détient les compétences requises pour être initié dans un temple et atteindre une forme de sagesse. La loge des Amis de la Vérité s'affirme comme un foyer de contestation aux Bourbons en ajoutant une quatrième question à l'interrogatoire : « Que doit l'homme à sa patrie ? »⁵¹⁶. Derrière l'entretien initiatique entre le voyageur et la « voix du sanctuaire »⁵¹⁷ se dessinent concrètement les grands traits de la pensée politique de François-Vincent Raspail sous la Restauration.

On remarque qu'une nouvelle fois il ne rejette pas l'autorité d'un roi : « J'obéis à tous les rois »⁵¹⁸. Est-ce vraiment son opinion ? Il est difficile d'avoir une certitude. Cela ne l'empêche pas en tout cas d'avoir pour idéal politique, dès 1822, l'instauration d'un droit hérité de la Révolution française qui deviendra sous la monarchie de Juillet un

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 33-34.

⁵¹⁵ Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 136.

⁵¹⁶ Vivien FARAUT, « Restauration et engagement de la jeunesse libérale », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE [dir.], *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 249.

⁵¹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2760 François-Vincent RASPAIL, *Sainte-Liberté, ton nom n'est pas un blasphème !*, 1822, p. 4.

⁵¹⁸ *Idem.*

leitmotiv dans ses écrits, à savoir le droit au « bonheur des peuples »⁵¹⁹. Comme l'indique le titre de l'opuscule, bien évidemment, l'autre valeur de 1789 qui est mise en exergue est la liberté. Sa conception de la liberté n'est ni politique ni économique, elle possède plutôt une connotation métaphysique. Pour lui, la liberté n'est pas seulement un principe révolutionnaire, elle est élevée en déesse, en sainte et elle est empreinte d'une symbolique maçonnique : « Idole du sage, fille du ciel, âme de la nature, sœur de la vérité, je suis dans ton temple ». En outre, elle ne possède aucune acception péjorative. Il contredit l'affirmation « la liberté, c'est la licence »⁵²⁰. Selon lui, les termes liberté et licence ne sont pas synonymes mais au contraire antithétiques. La liberté dans son argumentation ne renvoie nullement à l'idée d'insolence, d'insubordination, voire de dépravation des mœurs. La liberté ne conduit pas à l'anarchie d'une société mais *a contrario* elle l'organise. Les souverains n'ont pas à la craindre, car, grâce à elle, les sujets ne se soulèvent pas. Il le revendique lui-même : « Citoyen j'abhorre la révolte ; citoyen j'adore l'indépendance et la liberté »⁵²¹. Il tente déjà de dissocier la valeur liberté de l'expérience sanglante de la Terreur en 1793.

De plus, d'après lui, dans une société de classes et non d'ordres la liberté encourage l'ascension sociale, réponse à la pacification des sujets : « Chaque talent est à sa place, chaque mérite est au grand jour »⁵²². On le voit, dès la Restauration, Raspail attache de l'importance à la signification du mot « classe » alors qu'il utilise, en revanche, indifféremment le terme de sujet ou celui de citoyen. Quand il conçoit l'homme avec une approche rousseauiste, c'est-à-dire avec l'idée que l'être humain est naturellement bon et qu'il veut avant tout « faire le bien et repousser le mal »⁵²³, il ne voit qu'une seule et même classe. Dans ce cas, la classe correspond à l'humanité. À travers cette conception de la classe, Raspail laisse entrevoir son empathie envers autrui, un humanisme dans son sens actuel, et son intérêt pour une autre valeur fondamentale de la Révolution française, la fraternité : « Tous les hommes sont mes

⁵¹⁹ *Idem.*

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 5.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 4.

⁵²² *Ibid.*, p. 5.

⁵²³ *Idem.*

frères, et s'ils sont malheureux, ils deviennent mes amis »⁵²⁴. Il n'emploie pas à côté la troisième valeur de la devise révolutionnaire : l'égalité.

Dans son raisonnement, la liberté et la fraternité semblent l'emporter sur l'égalité. D'ailleurs, lorsqu'il pense l'individu comme un acteur social, il n'existe plus une classe mais deux classes. Les hommes se différencient alors selon un rapport fondé sur leur mérite personnel. On retrouve ici, d'une certaine façon, à l'échelle de la société humaine, la dichotomie reposant sur le bien et le mal qu'il a élaboré dans le monde académique entre les savants cumulards et les savants pauvres mais travailleurs. Avant même l'arrivée de Charles X sur le trône et le rétablissement de l'étiquette royale, Raspail accuse l'avidité des courtisans et le jeu des faveurs. Elle correspond à la première classe : « L'or, le ridicule des titres et de l'étiquette, fait toute son ambition ; son élément c'est l'esclavage »⁵²⁵. Le reste de la population, quant à elle, est englobée dans une deuxième classe laborieuse, non passive :

« L'autre espèce, l'œil fier, le front élevé, la physionomie noble, foule aux pieds l'or, les titres qu'elle dédaigne ; elle fixe la lumière, elle porte dans son cœur un trésor qui est à l'abri des caprices de l'arbitraire et des coups du temps, je veux dire la raison et le génie. Une sage indépendance est son élément. »⁵²⁶

L'argumentation de Raspail autour de ces deux classes opposées semble s'inspirer des théories saint-simoniennes et, notamment de la fameuse *Parabole* parue en 1819 dans le journal *L'Organisateur*. La société de cour reposant sur la pratique du favoritisme est inutile, car elle n'apporte rien à l'intérêt général contrairement aux talents exprimés par les autres acteurs sociaux. Cette influence provient, très probablement, de ses échanges avec les disciples de Saint-Simon, Buchez et Bazard, dans le cadre de ses activités maçonniques. Toujours est-il qu'il serait exagéré de qualifier Raspail de saint-simonien, car il ne s'est jamais déclaré comme tel. S'il n'a pas adhéré au saint-simonisme, ses rencontres avec les saint-simoniens au sein de la franc-maçonnerie l'ont-elles conduit à entrer dans des sociétés secrètes fomentant des

⁵²⁴ *Idem.*

⁵²⁵ *Idem.*

⁵²⁶ *Idem.*

conspirations, notamment la Charbonnerie ? On peut légitimement se poser la question dans la mesure où il existe des liens forts entre la loge des Amis de la Vérité et la Charbonnerie même si ceux-ci se transforment progressivement en relations de concurrence⁵²⁷.

À la différence de la monarchie de Juillet, avec l'apparition des sociétés d'action politique, prendre part à des sociétés dites secrètes sous la Restauration, c'est pratiquer la politique de manière clandestine, non autorisée par le pouvoir royal⁵²⁸. C'est pourquoi, les archives datant de la Restauration et traitant de la Charbonnerie⁵²⁹ sont rares. François-Vincent Raspail ne fait allusion à cette organisation secrète qu'ultérieurement. Dans son ouvrage *Réformes sociales*, paru en 1872, il reconnaît avoir conspiré jusqu'en 1830 dans une « bande » composée d'anciens *carbonari* : Joseph Buchez, Ulysse Trélat, Godefroi Cavaignac, Philippe Buonarrotti, Charles Teste et Jules Guyot⁵³⁰. Son petit-fils, le docteur François Raspail, va même plus loin, en affirmant que son aïeul était affilié au carbonarisme⁵³¹. D'où tient-il cette information ? D'un écrit disparu, d'une transmission orale et familiale ? Pas de réponse dans sa biographie. Plusieurs témoignages de la main de François-Vincent Raspail paraissent, au premier abord, corroborer l'affirmation de son petit-fils.

En 1832, il prétend bien avoir appartenu à la Charbonnerie en démontrant qu'un document retrouvé chez lui par la police et relatif à l'organisation de municipalités occultes⁵³² ne date pas de 1831 mais de 1825 : « Eh bien ! Cette pièce appartient à l'ancienne conspiration des *carbonari* ; elle se trouvait chez moi, dans les feuilles de

⁵²⁷ Vivien FARAUT, « Entre actions collectives et identité politique. L'affirmation de la jeunesse étudiante libérale parisienne (1819-1824) », http://www.academia.edu/11793978/Entre_actions_collectives_et_identit%C3%A9_politique_L_affirmation_de_la_jeunesse_%C3%A9tudiante_lib%C3%A9rale_parisienne_1819-1824, p. 10 (consulté le 30 août 2016).

⁵²⁸ Bronislaw BACZKO, « Il rivoluzionario », dans François FURET [dir.], *L'Uomo romantico*, Roma, Editori Laterza, 1995, p. 293.

⁵²⁹ Voir Gian Mario CAZZANIGA, « Carboneria », dans Pierre-Yves BEAUREPAIRE [dir.], *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 37-42

⁵³⁰ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, Paris, Bureau des publications de M. Raspail, 1872, p. 4.

⁵³¹ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (11) Biographie de François-Vincent Raspail par son petit-fils, le docteur François Raspail [s. d.].

⁵³² « Ainsi, dès 1825, à Paris se mettent en place des municipalités occultes dont l'organisation demeure très mystérieuse » dans Jean-Noël TARDY, *L'Âge des ombres...*, *op. cit.*, p. 187.

mon herbier »⁵³³. Toutefois, il persiste des incertitudes. Ce n'est pas parce que Raspail détient chez lui un texte rédigé au sein de la Charbonnerie que l'on peut en conclure qu'il a bien été *carbonaro* dans les années 1820. Un second témoignage serait extrait des ses mémoires et publiés dans l'ouvrage *Les Avenues de la République : souvenirs de F.-V. Raspail*⁵³⁴ : « Je fus carbonaro et franc-maçon »⁵³⁵. Mais là encore, il subsiste des incohérences. On n'a pas retrouvé ce passage dans la copie microfilmée de *l'Histoire de ma vie et de mon siècle*. On n'a pas eu la possibilité de mettre la main sur la copie des mémoires dactylographiée par l'arrière-petite-fille de François-Vincent Raspail, Simone Raspail⁵³⁶. On ne peut donc pas certifier la véracité de ce propos. Enfin, on peut lire un dernier témoignage de Raspail à ce sujet dans le premier volume de ses *Lettres sur les prisons de Paris* en 1839. Il compare les conspirations sous la monarchie de Juillet et celles de la Restauration. Il fait allusion, notamment, à des rituels symboliques rappelant ceux de la Charbonnerie. Il insiste en particulier sur l'importance du poignard⁵³⁷ lors des initiations :

« On est refusé à l'unanimité quand on a la faiblesse de répondre que le poignard n'est plus une arme de notre époque, et que Dieu n'a donné à l'homme le droit de tuer son semblable qu'à son corps défendant ; cette réponse est dans le cas de vous attirer une bien mauvaise réputation : M. Barthe⁵³⁸, lorsqu'il n'était encore que conspirateur, ne se montrait pas plus sévère à l'endroit de cette formule. »⁵³⁹

⁵³³ Société des amis du peuple, *La révolution du XIX^e siècle*, volume 2, Paris, EDHIS, 1830-1834, p. 57.

⁵³⁴ Un compte-rendu de l'historien Henri Dubief, publié dans la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* en 1985, a souligné le manque de scientificité de cet ouvrage : « Rien n'est plus trompeur que le sous-titre de cet ouvrage. L'authenticité de ces *Souvenirs* vaut celle des Mémoires de d'Artagnan. Il s'agit d'une fausse autobiographie faite, au moins pour la jeunesse, avec des textes et des notes de Raspail, qu'il eût été intéressant d'éditer de façon critique. C'est pourquoi le pastiche est réussi dans la première partie, moins par la suite. Un tel livre peut peut-être séduire un large public ; il ne peut que rebuter les historiens auxquels il n'apporte rien ». Il est vrai que certains passages ne sont pas de la main de Raspail. Le passage p. 72. « Nul ne nous demanda au profit de qui elle se faisait » jusqu'à « C'était sous son nom que nous nous préparions au combat » n'a pas été écrit par Raspail mais par Benjamin Pance dans un article intitulé « Les étudiants sous la Restauration » et paru dans Godefroy Cavaignac [dir.], *Paris révolutionnaire*, Paris, Guillaumin, 1848 [1838], p. 270.

⁵³⁵ Yves LEMOINE et Pierre LENÖEL, *Les Avenues de la République...*, *op. cit.*, p. 66.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 356-357.

⁵³⁷ Jean-Noël TARDY, « Le flambeau et le poignard. Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827 », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010/1, n°57-1, p. 84.

⁵³⁸ Avant d'être nommé Ministre de l'Instruction publique en décembre 1830, l'avocat Félix Barthe aurait fait partie de la haute vente de la Charbonnerie sous la Restauration selon Pierre Larousse. Voir Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Larousse, tome 2, p. 275.

⁵³⁹ François-Vincent RASPAIL, *Réforme Pénitentiaire. Lettres sur les prisons de Paris*, tome 1, Paris, Tamisey et Champion, 1839, p. 39.

Raspail a-t-il assisté à une initiation d'un membre *carbonaro* ou le rituel lui a-t-il été rapporté ? Il est complexe de trancher définitivement cette question.

On ne peut pas affirmer de manière catégorique que François-Vincent Raspail a été un *carbonaro* comme cela a été fait dans des travaux précédents dont on ne remet pas en cause, cependant, les apports dans l'histoire des organisations secrètes⁵⁴⁰. Le jeune chimiste a été probablement proche de certains *carbonari* mais n'a pas pris une part active à la Charbonnerie, voire n'en a pas fait partie du tout : « Des jeunes hommes très déterminés font en son sein leur éducation militante. C'est le cas pour Bazard, Blanqui, Buchez, Cabet, Carrel, Cavaignac, Garnier-Pagès... »⁵⁴¹. D'ailleurs, un ancien *carbonaro* comme Étienne Cabet ne mentionne pas Raspail avec qui il reste, pourtant, toujours en contact⁵⁴² lorsqu'il établit la liste des participants à la Charbonnerie aux débuts des années 1840⁵⁴³. Il en est de même pour Louis Blanc et Ulysse Trélat qui ne font aucunement référence à un Raspail *carbonaro* dans *l'Histoire de dix ans*⁵⁴⁴ et dans *Paris révolutionnaire*⁵⁴⁵. Ce propos au sujet de l'investissement réel ou supposé de Raspail au sein de la Charbonnerie vise à démontrer qu'il n'existe pas nécessairement de corrélation entre l'opposition aux monarchies restaurées et une implication dans une organisation secrète. La Charbonnerie n'est pas un passage obligé pour entrer dans la conspiration.

Et, de fait, c'est le cas de Raspail : son peu d'implication, semble-t-il, dans la Charbonnerie n'a pas été un obstacle dans sa participation à des conspirations. Il aurait joué un rôle dans la conspiration du 19 août 1820 qui avait pour ambition de renverser

⁵⁴⁰ Alan B. SPITZER, *The French Generation of 1820*, Princeton, Princeton University Press, 1987, p. 65.

⁵⁴¹ Thomas BOUCHET, « Les sociétés secrètes pendant la monarchie censitaire », Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France. L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2007 [2004], p. 163.

⁵⁴² Archives Nationales de France (AN) 250 AP 1 Fonds Raspail. 10 lettres d'Étienne Cabet à François-Vincent Raspail (1845-1848).

⁵⁴³ Étienne CABET, *Le National traduit devant le tribunal de l'opinion publique par M. Cabet et M. Cabet accusé par le National*, Paris, Imprimerie de César Bajat, 1841, p. 46. Voir aussi Étienne CABET, *Toute la vérité au peuple ou réfutation d'un pamphlet calomniateur*, Paris, chez Prévot, 1842, p. 81.

⁵⁴⁴ Louis BLANC, *Histoire de dix ans 1830-1840*, tome 1, Paris, Librairie Germer Baillière, 1877, p. 94.

⁵⁴⁵ Ulysse TRÉLAT, « La Charbonnerie » dans Godefroy CAVAIGNAC [dir.], *Paris révolutionnaire*, Paris, Pagnerre, 1838, p. 286.

les Bourbons⁵⁴⁶. On retrouve ici l'une des caractéristiques essentielles de la conspiration soulignée par l'historien Frédéric Monier : « Un moyen secret de s'emparer du pouvoir »⁵⁴⁷. Mais la tentative de coup d'État tourne court et le mouvement conspiratif est ajourné. Raspail se serait alors exclamé : « Ce fut notre premier Waterloo »⁵⁴⁸. Une nouvelle fois, on est dans la nécessité d'utiliser le conditionnel. La copie microfilmée *d'Histoire de ma vie et de mon siècle* ne relate pas cet événement. En outre, des travaux récents au sujet de la conspiration du 19 août 1820 ne mentionnent pas le nom de Raspail parmi les participants⁵⁴⁹.

En revanche, le vieux conspirateur fait mention dans ses mémoires d'une autre conspiration, celle de 1821. Au mois de décembre, l'ultraroyaliste comte de Villèle devient ministre des Finances et chef réel du gouvernement. En dépit de cette nomination et de la censure de la presse, l'opposition parlementaire fait toujours entendre sa voix à l'Assemblée⁵⁵⁰. Cela déplaît fortement au pouvoir monarchique, car l'opposant est perçu comme « un conspirateur en puissance, potentiellement « séditieux » et objet de suspicions *a priori* »⁵⁵¹. Des gardes du corps du roi, dont la caserne jouxte le Corps législatif, souhaitent s'en prendre avec violence à deux figures de l'opposition à la politique ultraroyaliste, les députés Jacques-Antoine Manuel et Benjamin Constant⁵⁵². Est-ce un prétexte afin que les opposants à la monarchie restaurée puissent tenter une nouvelle fois un coup d'État ? Il est difficile d'y répondre mais, aux dires de Raspail, Paris est en pleine agitation. Il narre le déroulement d'une conspiration méconnue, peu relatée par les historiens et politistes de l'action secrète⁵⁵³. Se serait-il trompé dans la date en raison d'une mémoire défaillante ? C'est une hypothèse qu'on ne peut pas exclure. En revanche, il dépeint avec une grande précision les différentes étapes de cette insurrection.

⁵⁴⁶ Yves LEMOINE et Pierre LENOËL, *Les Avenues de la République...*, *op. cit.*, p. 72.

⁵⁴⁷ Frédéric MONIER, *Le complot dans la République...*, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁴⁸ Patricia et Jean-Pierre BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 43.

⁵⁴⁹ Vivien FARAUT, « Les outils de représentation graphique de l'espace relationnel face au secret : le cas des conspirateurs du 19 août 1820 », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], 18/2015, mis en ligne le 26 juin 2015, consulté le 23 septembre 2015. URL : <http://framespa.revues.org/3233>.

⁵⁵⁰ Francis DÉMIER, *La France de la Restauration (1814-1830)*, *op. cit.*, p. 637.

⁵⁵¹ Gilles MALANDAIN, *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, EHESS, 2011, p. 12.

⁵⁵² AD 14 1 Mi 198, François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁵³ Pierre-Arnaud LAMBERT, *La Charbonnerie française...*, *op. cit.*, p. 101.

Une foule brandissant des bâtons et des gourdins se rassemble place de la Concorde : « En une heure nous nous trouvions vingt-cinq mille hommes, chacun se groupant autour de ses amis et connaissances »⁵⁵⁴. La situation devient explosive. Les gardes du corps, les gendarmes et la cavalerie répriment avec force les insurgés. Selon le témoignage du chimiste, ils auraient, notamment, jetés des opposants dans la Seine, ce qui aurait mis le feu aux poudres. François-Vincent Raspail décrit alors longuement son combat au corps-à-corps avec les gendarmes. Il insiste sur cette dualité complexe entre la passion politique et l'action physique⁵⁵⁵. Mais il raconte cette lutte avec des accents épiques à la manière d'une scène de roman de cape et d'épée :

« Je fus aperçu par trois gendarmes qui fendent sur moi, tâchant de m'atteindre de leurs coups de pointe que je détourne chaque fois avec mon gourdin [...] Je m'élance dans l'église, pendant qu'un autre gendarme se mettant à ma poursuite me fend mon chapeau par le milieu d'un coup de sabre. »⁵⁵⁶

On peut émettre l'hypothèse que Raspail a enjolivé les péripéties du combat armé en se présentant comme le protagoniste principal du récit.

Il est frappant de voir que sa description de la conspiration insiste avant tout sur son action individuelle et spontanée de la violence politique au détriment d'une action organisée et collective de celle-ci. À travers cet épisode transparait son caractère solitaire. Il n'évoque même pas dans les années 1820 sa rencontre avec sa future épouse Henriette-Adélaïde Troussot. On a très peu de renseignements au sujet cette dernière⁵⁵⁷. L'a-t-il vu la première fois au cours de cet événement en 1821 ? On peut se poser légitimement la question car on sait qu'elle l'a soutenu au cours de ses activités conspiratrices. Il la considère comme un « soldat »⁵⁵⁸ pansant les blessures des conspirateurs. Après 1830, François-Vincent Raspail n'aura une confiance sans faille

⁵⁵⁴ AD 14 1 Mi 198, François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁵⁵ Laurent NAGY, « Les hommes d'action du parti libéral français et les révolutions européennes » dans Jean-Yves MOLLIER, Martine REID et Jean-Claude YON, *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau monde éditions, 2005, p. 46.

⁵⁵⁶ AD 14 1 Mi 198, François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁵⁷ Henriette-Adélaïde Troussot est née le 18 avril 1799 à Paris. Ses parents sont rentiers d'après son acte de mariage avec François-Vincent Raspail. Voir BIC Fonds Raspail Ms 2738 (4) Acte de mariage de François-Vincent Raspail avec Henriette-Adélaïde Troussot, le 2 juin 1847.

⁵⁵⁸ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} octobre 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 44.

que pour Adélaïde, ses enfants et son ami le capitaine Gaillard Kersausie, qu'il appelle même son « frère d'adoption »⁵⁵⁹. À l'inverse, il utilise des termes très durs lorsqu'il évoque les anciens membres de la loge des Amis de la Vérité ou de la Charbonnerie : il aurait été entraîné malgré lui dans des conspirations au début des années 1830 à la suite des « reproches sanglants »⁵⁶⁰ proférés par les anciens *carbonari* à son encontre.

Derrière le caractère romanesque de cet épisode conspirateur dans les années 1820, se cache une théorisation de la conspiration par Raspail. En 1830, il fait un bilan de son expérience de conspirateur sous la Restauration dans le but de dénoncer le ridicule des conspirations sous la monarchie de Juillet. La nouvelle génération d'opposants politiques a fourvoyé le sens originel de la conspiration. Pour Raspail être conspirateur dans les années 1820, c'était participer à une activité politique sérieuse, à un sacrifice au service de la patrie, sans rien attendre en retour de sa part, à une épreuve physique et morale dont il est difficile de se remettre. Après 1830, être conspirateur, c'est participer, selon lui, à un divertissement au sein d'une jeunesse qui n'a jamais lu Rousseau, qui a oublié l'histoire de la Révolution française et qui privilégie la parole et le rituel à l'acte politique en organisant des banquets et en portant des *toasts* à tout bout de champ : « Non, je n'ai jamais rien vu de tel, en fait de verbiage, en fait de manières, en fait de sourires, en fait d'œillades, pendant ces quinze ans de conspirations graves et consciencieuses, qui ont dévoré une à une toutes les illusions de ma jeunesse et les chances de mon avenir »⁵⁶¹. Donc, Raspail ne retient pas de la conspiration son caractère mystérieux, voire fantasmé. Il la conçoit, principalement, comme un moyen d'action pragmatique, douloureux et qu'il ne faut pas prendre à la légère.

⁵⁵⁹ *L'Ami du Peuple* du dimanche 19 mars 1848, n°5.

⁵⁶⁰ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales...*, *op. cit.*, p. 4.

⁵⁶¹ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} octobre 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 43.

L'action politique de Raspail sous les monarchies restaurées est-elle alors seulement clandestine⁵⁶² ou limitée à des sphères sociales bien précises comme le monde enseignant ou les académies savantes ? Conjuguer la pratique de la politique de manière clandestine et de manière publique n'est pas antinomique sous la Restauration.

L'expérience de La Minerve française ou l'imaginaire politique autour du Midi

De février 1818 à août 1819, en se dissimulant derrière un pseudonyme, François-Vincent Raspail a exposé ses idées politiques dans un organe de presse, *La Minerve française*, destiné à un public lettré. Ce journal se veut dans la continuité du *Mercure de France*, supprimé en raison de la censure : quelques lignes au sujet du Concordat ont déplu au pouvoir monarchique. Le nouvel organe de presse affiche une couleur progressiste en entendant défendre les principes de 1789 insérés dans la charte de 1814 :

« Comme nous avons l'intention d'user et non d'abuser de la liberté de la presse, nous réunirons nos efforts pour composer un ouvrage consacré à développer les avantages de la Charte, les principes de la liberté constitutionnelle, et à faire connaître les progrès de la littérature, des arts et de l'industrie nationale. »⁵⁶³

Les rédacteurs de *La Minerve* sont favorables à une parution irrégulière du semi-périodique dans le but de contourner la censure :

« Il en paraîtra treize par trimestre, mais à des époques indéterminées ; dépouillant ainsi les formes périodiques, nous pourrons, libres de toute censure, user du droit que la charte donne à tous les Français de publier leurs opinions. »⁵⁶⁴

⁵⁶² Jeanne GILMORE, *La République clandestine (1818-1848)*, Paris, Aubier, 1997, 456 p.

⁵⁶³ Lettre d'Aignan, Évariste Dumoulin, Étienne, Jay, Jouy, Lacretelle et Tissot au Ministre de la Police générale du 2 février 1818 dans Daniel Pétric SVETOZAR, *Le groupe littéraire...*, op. cit., p. 14-15.

⁵⁶⁴ *La Minerve française*, tome 1, février 1818, p. 4.

Les huit dirigeants du journal – Aignan, Évariste Dumoulin, Étienne, Jay, Aîné Lacretelle, Tissot, Jouy, Benjamin Constant –, nés dans les années 1750-1770, sont reconnus, sous la Restauration, comme des personnalités de renom dans leur spécialité et ont été chacun à leur manière des acteurs de la période révolutionnaire et napoléonienne : Lacretelle est un juriste, partisan de la réforme de la législation pénale et défenseur de la monarchie constitutionnelle ; l'homme de lettres Tissot a soutenu la Première République ; Étienne Jouy se revendique voltairien et a vécu aux Indes comme militaire sous la Révolution, le juriste et lettré Jay est parti aux États-Unis où il a rencontré Jefferson ; Dumoulin et Aignan sont avocats sous le Consulat ; Étienne et Aignan deviennent académiciens sous l'Empire ; enfin, Benjamin Constant, auteur d'*Adolphe*, est aussi un conseiller de Napoléon Bonaparte sous les Cent-Jours⁵⁶⁵. Même si le semi-périodique alterne les créations poétiques et les articles ouvertement politiques, *La Minerve française* est avant tout considérée par ses contemporains comme un organe politique contestant le pouvoir en place de 1818 à 1820⁵⁶⁶.

Raspail fréquente ainsi des hommes de lettres prestigieux aux idées éclairées qui lui donnent l'opportunité de faire ses premières armes journalistiques en rédigeant des chroniques littéraires intitulées « L'ermite en province »⁵⁶⁷ en collaboration avec Étienne Jouy, l'un des rédacteurs. Ce dernier est alors l'un des écrivains les plus célèbres de la Restauration : « Il se situe dans la lignée de ces écrivains à la plume féconde et variée, bons vivants et habitués des salons et cafés »⁵⁶⁸. Nous n'avons cependant pas retrouvé la trace d'une correspondance entre l'homme lettré et le chimiste. Les deux auteurs signent sous un nom énigmatique : « L'ermite de Guyane »⁵⁶⁹. Dans leurs articles, ils racontent les périples fictifs d'un voyageur dans le midi de la France, de Toulouse jusqu'à Marseille. Le professeur de lettres Svetozar Daniel Pétric a démontré que Jouy était le créateur de ces chroniques. Il a en effet écrit

⁵⁶⁵ Éphraïm HARPAZ, *L'école libérale sous la Restauration. Le Mercure et la Minerve 1817-1820*, Genève, Droz, 1968, p. 9-10.

⁵⁶⁶ Alain VAILLANT, « La presse littéraire », dans Dominique KALIFA, Philippe RÉGNIER, Marie-Ève THÉRENTY et Alain VAILLANT [dir.], *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, p. 323.

⁵⁶⁷ *La Minerve française*, tome 1, Paris, 1818, p. 31.

⁵⁶⁸ Préface de Jean TULARD dans Michel FAUL, *Les aventures militaires, littéraires et autres de Étienne de Jouy de l'Académie française*, Biarritz, Atlantica-Séguier, 2009, 198 p.

⁵⁶⁹ *La Minerve française*, tome 1, Paris, 1818, p. 40.

un article intitulé « L'ermite en province » dans *Le Mercure de France* le 25 janvier 1817⁵⁷⁰. Malgré tout, il ne fait aucun doute que les aventures de l'ermite ont été rédigées à deux mains dans *La Minerve française*.

Plusieurs indices corroborent cette thèse puisque Raspail lève le masque sur son identité quand l'ermite visite la ville de Carpentras :

« Le jeune *Raspail*, que les persécutions de 1815 ont forcé de quitter sa ville natale, et de chercher un asile dans la capitale, où l'université de Paris a cru devoir lui envoyer, sans qu'il le demandât, un diplôme de professeur de seconde. »⁵⁷¹

Autre indice, des personnalités bien connues du jeune vauclusien, comme son précepteur l'abbé Eysséric⁵⁷² ou l'évêque d'Avignon Monseigneur Perrier⁵⁷³, sont mentionnées dans les chroniques. Ensuite, l'ermite confirme de manière explicite que ses racines familiales se trouvent dans le Comtat Venaissin : « Je ne puis quitter le département de Vaucluse sans visiter la fontaine célèbre qui lui donne son nom, et sans m'arrêter à Carpentras, où m'appellent des souvenirs de jeunesse »⁵⁷⁴. Enfin, nous avons retrouvé à la Bibliothèque nationale de France une romance de la main du jeune Raspail, composée après 1815. Elle a été intégrée dans la chronique de *La Minerve française*⁵⁷⁵.

Le trajet Carpentras-Paris en patache et en galiote effectué par Raspail en 1815 a été très certainement une source d'inspiration pour les chroniques littéraires de *La Minerve*. Pour donner un aspect vraisemblable à celles-ci, les deux auteurs s'appuient sur des ouvrages historiques, géographiques, littéraires, philosophiques⁵⁷⁶ mais également sur des récits de voyage ou encore des contes et légendes populaires dans

⁵⁷⁰ Daniel Pétric SVETOZAR, *Le groupe littéraire...*, op. cit., p. 60.

⁵⁷¹ *La Minerve française*, tome 5, Paris, février 1819, p. 223.

⁵⁷² *Idem*.

⁵⁷³ *La Minerve française*, tome 6, Paris, mai 1819, p. 157-158.

⁵⁷⁴ *La Minerve française*, tome 4, novembre 1818, p. 564.

⁵⁷⁵ BNF NAF Ms 1978 1 *L'Ermite ami du malheur. Romance citée dans La Minerve française dans Mes Souvenirs* de François-Vincent Raspail.

⁵⁷⁶ François-Vincent Raspail cite par exemple les œuvres de Corneille, *L'Histoire philosophique* de l'abbé Raynal ou encore des ouvrages non littéraires comme *l'Annuaire du département de la Haute-Garonne* lorsqu'il dépeint la ville de Toulouse dans *La Minerve française*, tome 1, Paris, février 1818, p. 39.

la pure tradition des mythes fondateurs des cités antiques. L'étymologie de la ville de Carcassonne en est un exemple : « Elle avait été fondée cinq cents ans avant le siège de Troie, par Hercule, surnommé comme chacun sait ou ne sait pas, *Carcassanus*, ou *Caranus*, ou *Recaramus* »⁵⁷⁷. Les informations à propos des villes traversées proviennent enfin des correspondances échangées avec les lecteurs du journal. Pour la première fois Raspail découvre que la presse est une interface avec les lecteurs, un espace de dialogue où tout citoyen a le droit de s'exprimer. Le revers de la médaille éclate parfois. Les critiques des lecteurs vis-à-vis de ce récit de voyage peuvent s'avérer virulentes. La littérature n'appartient pas seulement au domaine du fictif, une exigence de scientificité y est présente : « Le hasard vient de faire tomber entre mes mains une de ces feuilles où l'on relève, d'un ton plaisamment doctoral, les prétendues erreurs qui me sont échappés dans mon dernier *discours*. Comme il s'agit de faits matériels, la discussion ne sera pas longue »⁵⁷⁸. En réalité ces chroniques littéraires ne sont pas simplement un feuilleton traitant des pérégrinations imaginaires d'un ermite. Raspail et Jouy distillent leurs opinions politiques par petites touches tout au long du récit.

Les deux chroniqueurs réprouvent, à de nombreuses reprises, la politique ultra et le bain sanglant de la Terreur blanche. Ils insistent, notamment, sur le fait que le légitimisme qu'ils appellent « réaction féodale et sacerdotale »⁵⁷⁹ s'est emparé des villes du Midi. Ils utilisent une nouvelle fois le complot jésuite pour expliquer ce phénomène. Pour eux, les « missionnaires » envoyés en province sont les seuls responsables du retour de la monarchie dans le sang⁵⁸⁰. Malgré cela, des lecteurs reprochent régulièrement à l'ermite de ne pas assez se focaliser sur les atrocités de la Terreur blanche et ses séquelles. Par exemple, Raspail et Jouy auraient oublié d'évoquer les combats sanglants qui ont eu lieu à Montauban entre soutiens de l'Empereur et royalistes, dans la nuit du 22 octobre 1815⁵⁸¹. On assiste donc à des différences de perception entre les chroniqueurs et les lecteurs au sujet de la mémoire

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 221.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 573.

⁵⁷⁹ *La Minerve française*, tome 1, Paris, février 1818, p. 222.

⁵⁸⁰ *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 127.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 40.

entourant la Terreur blanche. Certains crimes sont plus marquants que d'autres selon le point de vue des individus. Chaque personne a sa propre conception de la Terreur blanche. Cette remontrance donne enfin des précisions sur les différents degrés de l'antiroyalisme. Elle remet en cause l'image d'Epinal d'un François-Vincent Raspail tout dévoué à la cause des idées progressistes. L'expression de l'antiroyalisme n'est pas la même pour tous : sa forme est plus moins virulente. François-Vincent Raspail apparaît donc comme moins antiroyaliste que ses lecteurs.

En dénonçant l'ultraroyalisme, François-Vincent Raspail et Étienne Jouy cherchent avant tout à élaborer une véritable carte politique d'un ensemble de communes de la France méridionale. Cette carte est une véritable représentation mentale de la vie politique communale dans le Midi et non une réalité. D'après eux, le degré de pénétration des idées ultras est variable selon les villes. D'un côté, la commune de Lodève est citée en modèle car le légitimisme serait quasiment inexistant⁵⁸². D'un autre côté, les traces des « monstres de 1815 » seraient encore visibles à Nîmes⁵⁸³. Entre les deux, « l'ermite de Guyane » découvre la présence de partisans ultras dans des lieux insoupçonnés, comme la ville de Pézenas :

« Sur la foi de certaines personnes, je m'étais faussement imaginé que, dans cette étroite enceinte, dans cette *impasse* méridionale, on s'occupait uniquement de la culture de la vigne et de l'olivier, qu'on y vivait étranger de tous débats politiques ; et voilà que j'observe que la petite ville de Pézenas a sa petite exaltation, ses petites prétentions, ses bons et francs royalistes constitutionnels, et ses sycophantes politiques ; qu'elle a eu sa petite épuration, sa petite réaction ; et pour comble de drôlerie, qu'elle a...qui le croirait ?...ses ultra !! Des ultra à Pézenas ! »⁵⁸⁴

L'ermite signale également la singularité de la composition politique de la population dans les villes. Par exemple, en 1818, les Avignonnais seraient encore divisés en deux camps : le « parti français » et le « parti papiste »⁵⁸⁵. Ces qualificatifs renvoient au vocabulaire de la Révolution française et semblent encore perdurer sous la Restauration. Une exception septentrionale ressort de cette carte mentale du

⁵⁸² *Ibid.*, p. 231.

⁵⁸³ *La Minerve française*, tome 3, août 1818, p. 405.

⁵⁸⁴ *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 295.

⁵⁸⁵ *La Minerve française*, tome 4, novembre 1818, p. 360.

politique, c'est Paris. En 1818, les deux chroniqueurs présentent la capitale comme une ville où les idées progressistes font leur chemin. Prononcer les mots de patrie, de liberté, de charte et de gloire nationale ne serait plus un délit, un cri séditieux. La province, quant à elle, ne serait pas encore assez animée par « la raison et l'esprit public » mais « l'horizon se nettoie, le brouillard se dissipe » peu à peu⁵⁸⁶.

Ainsi, les deux chroniqueurs évoquent le fait que les appartenances politiques des provinciaux composent « l'esprit public ». Employer l'expression « d'esprit public », c'est se référer à un idiome révolutionnaire qui indique à partir de 1814 « la disposition politique des Français à un moment et à un endroit donnés »⁵⁸⁷. Cependant, dans le raisonnement de Raspail et de Jouy, il est important de ne pas s'arrêter à l'observation fictive d'une captation des sensibilités politiques à un instant précis. Ils étudient également les facteurs responsables des ruptures et évolutions de l'esprit public. À Avignon, les écrits constitutionnels auraient ainsi converti bon nombre d'ultra-royalistes. Et parmi les ultra-royalistes qui restent, des nuances politiques se dégagent. La première englobe les « vieux privilégiés » revendiquant un droit d'ancienneté et la seconde composée d'une population appelée « roturiers-ultras » représente la plus grande partie des hommes qui s'affichent ultraroyalistes mais qui n'appartiennent pas à la noblesse et qui même parfois l'exècrent⁵⁸⁸. Les chroniques de « l'ermite en province » tentent de dessiner en finesse une mosaïque des opinions politiques communales. On a presque l'impression que, déjà, les observations microscopiques du savant Raspail ont été appliquées par analogie au monde politique. Toutefois, cette carte n'est que le résultat des représentations et imaginaires politiques des deux chroniqueurs et non la description d'une réalité.

À travers cette carte mentale du politique qu'il établit avec Jouy, Raspail exprime pour la première fois son intérêt pour l'entité politique de la commune. En outre les communes citées se trouvent en province. Paris reste une exception et n'a donc pas le monopole de la vie politique française. Dans l'esprit des deux auteurs, chaque ville

⁵⁸⁶ *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 224.

⁵⁸⁷ Pierre KARILA-COHEN, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2008, p. 37.

⁵⁸⁸ *La Minerve française*, tome 4, novembre 1818, p. 361.

posséderait un échiquier politique propre dépendant d'une organisation et d'une hiérarchie sociales singulières. L'appartenance politique des habitants d'une ville ne reposerait pas sur des facteurs externes mais sur des facteurs endogènes comme la composition sociale de la population citadine. Ainsi, l'ermite distingue à Nîmes, tout d'abord, une noblesse peu nombreuse mais formant une « espèce de corps » ayant une très grande influence dans la vie politique. Puis, une catégorie sociale intitulée « le commerce », regroupant « les bourgeois, les propriétaires fonciers et les principaux marchands » et caractérisée par la vertu de ses citoyens. Ensuite, le voyageur évoque une classe intermédiaire entre le commerce et le peuple composant « divers états », qui ont en commun des principes et des usages :

« Un peu moins d'élégance dans les vêtements [*sic*], et l'usage habituel du patois, sont la nuance extérieure qui la distingue du commerce ; ici point de prétentions à la mode, au bon ton, au bon goût : l'ambition des hommes n'a qu'un but, gagner de l'argent ; l'amour-propre des femmes qu'un objet, s'effacer entre elles. »⁵⁸⁹

La valeur vestimentaire, l'apparence et les mœurs sont encore au XIX^e siècle des critères suffisants pour caractériser un groupe social⁵⁹⁰. L'ermite ne donne en revanche aucune indication sur le positionnement politique de cette « classe »⁵⁹¹ sociale nîmoise.

Enfin, la dernière catégorie sociale de Nîmes est dénommée « le peuple »⁵⁹². Le peuple ne correspond pas aux 30 millions de Français à côté de Louis XVIII pour reprendre la formule de Pierre Goubert mais à un groupe social bien précis. Il est décrit à la fois comme laborieux et dangereux :

« Que dire du peuple de Nîmes ? J'ai fait cette question à deux personnes également bien placées pour y répondre : « Ce peuple, m'a dit l'une, est laborieux, patient, actif, industriel ; voyez-le dans les ateliers, dans les manufactures, toujours gai, vif, serviable et spirituel. »

⁵⁸⁹ *La Minerve française*, tome 3, août 1818, p. 323.

⁵⁹⁰ Daniel ROCHE, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 110.

⁵⁹¹ *La Minerve française*, tome 3, août 1818, p. 323.

⁵⁹² *Idem*.

Voici les propos du narrateur au sujet du peuple dangereux : « C'est une horde de brigands, m'a répondu l'autre, courant au meurtre, au pillage, à l'incendie, dansant autour de l'instrument de mort, et insultant sans pitié à la victime qu'on immole »⁵⁹³. L'ermite en conclut qu'il existe deux peuples à Nîmes qui, selon les jours, peuvent être paisibles ou, à l'inverse, épris de fanatisme politique. Et lorsque le peuple est guidé par l'intolérance vis-à-vis des autres opinions politiques, le voyageur emploie alors l'expression péjorative de « populace ignorante »⁵⁹⁴. Le peuple n'est donc pas toujours idéalisé par Raspail et Jouy. Il peut être diabolisé lorsqu'il devient une foule dangereuse agissant sans raison. Bien avant *Les Origines de la France contemporaine*⁵⁹⁵ de l'historien Hippolyte Taine, les deux chroniqueurs façonnent la figure d'un « peuple monstrueux »⁵⁹⁶. La différenciation entre la facette dangereuse et celle laborieuse du peuple ne doit pas être, cependant, surestimée. Elle pourrait être le fait simplement d'un procédé verbal, comme l'a soulignée Simone Delattre dans le cas de Paris⁵⁹⁷.

Selon les deux chroniqueurs, Aix-en-Provence est un autre exemple de ville qui posséderait un échiquier politique bien particulier. Les habitants seraient caractérisés par une « indépendance d'opinion » venant du fait qu'ils sont tous propriétaires, c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas seulement pour revenus les fruits de leurs industries. Le statut de propriétaire les protégerait de plus de tout patronage ou clientélisme⁵⁹⁸. Dans cette description imaginaire des Aixois, les chroniqueurs montrent au passage leur attachement au principe révolutionnaire de la propriété. Ils ne veulent donc pas décrire les tendances politiques à l'échelle nationale mais démontrer à leur manière un imaginaire des particularités politiques dans chaque commune en fonction de caractéristiques sociales spécifiques. Ils construisent aussi cet imaginaire politique en se référant – soi-disant – aux lectures des habitants. Cela démontre l'importance que les deux auteurs accordent, dès la Restauration, à la presse et aux livres dans

⁵⁹³ *Ibid.*, p. 323-324.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 407-408.

⁵⁹⁵ Hippolyte TAINÉ, *Les Origines de la France contemporaine*, 11 volumes, Paris, Hachette, 1875.

⁵⁹⁶ Roger DUPUY, *La politique du peuple XVIII^e-XX^e siècle. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 21.

⁵⁹⁷ Simone DELATTRE, *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2003 [2000], p. 486.

⁵⁹⁸ *La Minerve française*, tome 6, mai 1819, p. 507.

l'apprentissage politique des individus : « C'est ordinairement chez le principal libraire d'une petite ville que je me fais une première idée de l'esprit public qui y règne, en m'informant des journaux qu'on y reçoit. J'ai arrangé le proverbe à mon usage : *Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es* »⁵⁹⁹. Cet intérêt pour la circulation des idées politiques dans les imprimés n'est cependant pas nouveau. Depuis le XVIII^e siècle, les lecteurs tentent de saisir, dans les journaux, brochures et les nouvelles à la main, le « mouvement des idées »⁶⁰⁰.

Il existerait, enfin, selon Raspail et Jouy, une corrélation entre l'orientation politique des individus et les phénomènes climatiques propres à un espace donné. Ainsi, les opinions politiques des habitants de Rodez seraient le résultat des effets climatiques :

« L'austérité du climat tourne les esprits vers de graves objets ; vous trouverez ici plus d'instruction que d'éclat, plus de mathématiciens que d'artistes. Les principes opposés, les idées rivales s'y établissent avec une grande liberté. L'abbé *Raynal* et l'abbé *Frayssinous*, MM. de *Bonald* et *Flaugergue* ont, parmi leurs compatriotes, des partisans en nombre à peu près égal »⁶⁰¹.

Le fait de dégager des interactions, dans une perspective de causalité, entre des phénomènes humains et des phénomènes naturels est un des fondements de la géographie du naturaliste Alexander von Humboldt. Pour sa part, Raspail a été très probablement imprégné par les idées du chercheur allemand au cours de ses études à la Faculté des sciences. Humboldt a travaillé en étroite relation avec des savants de l'Académie des sciences, comme Arago et Gay-Lussac. Les deux chroniqueurs appliquent ainsi un principe de corrélation entre des phénomènes naturels et des manifestations politiques bien avant les travaux du géographe et sociologue André Siegfried⁶⁰².

⁵⁹⁹ *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 29.

⁶⁰⁰ Arlette FARGE, *Le peuple et les choses. Paris au XVIII^e siècle*, Montrouge, Bayard, 2015, p. 115.

⁶⁰¹ *La Minerve française*, tome 1, février 1818, p. 572.

⁶⁰² André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

En réalisant ce travail, ils s'intéressent également à la question des conflits politiques à l'échelle locale. Ils préconisent durant la Restauration le principe de la délibération dans les communes qui prendra, par la suite, la forme d'une discussion publique dans les écrits de Raspail sous la monarchie de Juillet⁶⁰³. Pour les deux auteurs, les conflits, rivalités peuvent se résoudre par le biais de la délibération. Selon eux, cette dernière réconcilie les habitants, voire pacifie un territoire urbain. Ainsi, l'ermite se demande pourquoi la municipalité de Milhau n'a pas employé la pratique de la délibération au cours de la Terreur blanche en se référant à un épisode des guerres de religions :

« Pourquoi cette ville [Milhau] n'a-t-elle pas, de nos jours, suivi dans un autre sens l'exemple qu'elle s'était une fois donnée à elle-même en 1562 à l'époque des guerres de religion ? L'histoire n'offre rien de plus mémorable que la décision unanime que prirent alors ses habitants [sic]. Pour étouffer jusqu'au germe des guerres intestines, après une délibération solennelle, tous convinrent (une seule famille exceptée) que le même culte serait adopté. »⁶⁰⁴

À la manière de Montesquieu, les deux auteurs pensent que l'utilisation de la délibération des citoyens n'est pas suffisante pour pacifier une société. Elle doit se conjuguer avec un développement du commerce et de l'industrie qui affaiblit les « discordes civiles », ce qui serait le cas, par exemple, dans la ville de Lodève⁶⁰⁵. La pacification passe aussi par un effort de conciliation. L'ermite met en avant une figure présentée comme un modèle, celle de M. Sales, maire de la petite commune de Villeveyrac dans l'Hérault. Après la Terreur blanche, il a demandé à ses habitants de cesser les divisions politiques et religieuses – entre protestants et catholiques – en respectant la personne du roi et les principes de la charte. Les deux mots qui ont rendu possible cette réconciliation des habitants sont « union » et « oubli ». L'ermite fait siennes les paroles de ce « vertueux conciliateur » dans le but d'effacer le traumatisme de la Terreur blanche qui est encore bien présent dans les esprits des Français en 1818⁶⁰⁶. Au-delà de la pacification des communes, le voyageur propose enfin des initiatives pour éviter les divisions politiques à l'échelle locale : déterminer un mode

⁶⁰³ Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 46.

⁶⁰⁴ *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 224-225.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 230.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 297.

d'élection pour les autorités municipales ou encore affranchir les assemblées électorales de la tutelle des préfets⁶⁰⁷.

Tout en construisant une carte mentale et politique du Midi, Raspail et Jouy ne cessent ainsi de valoriser les villes en rappelant la vie de leurs personnages illustres. Ceux-ci sont, pour la plupart, des humanistes ou des acteurs de la Révolution française et de la période napoléonienne. Ils reviennent assez longuement sur l'assassinat du maréchal Brune à Avignon⁶⁰⁸. L'éloge des grands protagonistes de l'histoire de France à l'échelle des villes a une fonction exhortative. Les Français de la Restauration peuvent donc s'inspirer de ces exemples moraux qui ont contribué à valoriser l'idée de progrès :

« *La Boétie*, qui le premier, au seizième siècle, osa défendre les droits de l'homme en société, et appeler les peuples à secouer le joug de la servitude féodale ; nous parlons de la gloire nationale, nous vantons notre haute civilisation, et la ville qui a donné naissance à FÉNELON reste ignorée !! »⁶⁰⁹

Les portraits des grands hommes sont aussi un angle d'approche afin de revenir sur le sens de certains principes révolutionnaires. L'ermite voit d'un bon œil, par exemple, les individus se qualifiant de « patriote » et il donne une définition à ce terme qui est, selon lui, utilisé abusivement dans les discours de ses contemporains : « Je persiste à attacher l'idée de toutes les vertus qui font l'honnête homme et le bon citoyen »⁶¹⁰. De façon surprenante, Raspail et Jouy préfèrent l'acceptation du XVI^e siècle et non les sens nés au XVIII^e siècle, à savoir l'amour de sa patrie ou une opposition à l'aristocratie, à l'Ancien Régime⁶¹¹. Dans leur récit, le patriotisme est un concept perceptible à l'échelle locale mais qui a des répercussions à l'échelle nationale. Un lecteur de Saumur félicite l'ermite de Guyane pour mettre au goût du jour cette notion et explique les liens entre le patriotisme local et le patriotisme national : « Cet intérêt du canton, ce patriotisme local, prouve en même temps que nous devenons plus que jamais sensibles à la gloire de notre grande et commune patrie »⁶¹². Les grands élans

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 466.

⁶⁰⁸ *La Minerve française*, tome 4, novembre 1818, p. 558.

⁶⁰⁹ *La Minerve française*, tome 1, février 1818, p. 16-17.

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 463.

⁶¹¹ Raymonde MONNIER, *Républicanisme, Patriotisme et Révolution française*, op. cit., p. 233-259.

⁶¹² *La Minerve française*, tome 2, mai 1818, p. 22-23.

progressistes partent de l'échelle communale. On retrouve ici un sujet qui est cher à François-Vincent Raspail. Quant au mot de « citoyen », il est vidé de toute connotation révolutionnaire et renvoie, là aussi, à un sens ancien :

« Je commence par demander pardon à certaines personnes d'employer, dans le titre de ce discours, ce vilain mot de *citoyens*, qui sonne si mal à leurs oreilles. Je sais que nous avons le mot d'habitant qui n'est point suspect, et le mot de bourgeois, d'une innocence irréprochable ; mais ni l'un ni l'autre n'expriment exactement l'idée d'un homme qui jouit du droit de cité dans la ville qu'il habite, et je suis décidé à prendre les noms, les choses, et les hommes pour ce qu'ils valent, sans m'embarrasser de la fausse application qu'on a pu en faire. »⁶¹³

Pourquoi cette frilosité de la part de Raspail et de Jouy ? Subissent-ils les assauts de la censure ? Ou alors, tout simplement, le vocabulaire révolutionnaire n'a peut-être pas encore assez pénétré leurs esprits ? On peut penser à la remarque de l'historien Edgar Quinet à ce sujet :

« Le dictionnaire de la langue de la liberté n'existait pas pour moi. Quoique l'on fût alors si peu éloigné du temps de la Révolution, l'idiome en avait été perdu. [...] Il m'eût fallu un dictionnaire pour chaque ligne, tant la langue de la Révolution avait promptement cessé d'être une langue vivante. »⁶¹⁴

Dans tous les cas, les chroniqueurs de la *Minerve française* déplorent le fait que les journaux s'intéressent davantage aux faits divers, comme l'Affaire Fualdès⁶¹⁵, qu'aux grandes questions politiques traitant des principes révolutionnaires comme les libertés ou le bonheur des individus⁶¹⁶. Les journalistes de la *Minerve française* ne saisissent pas encore le rôle du fait divers en tant que révélateur des failles d'une société ou, pour le dire autrement, la transformation d'un crime en fait divers puis en fait de société⁶¹⁷. Il faut d'ailleurs attendre la monarchie de Juillet pour voir apparaître le

⁶¹³ *Ibid.*, p. 618.

⁶¹⁴ Edgar QUINET, *Histoire d'un enfant : histoire de mes idées*, Paris, Hachette, 1903 [1858], p. 65.

⁶¹⁵ Un ancien procureur impérial Fualdès est égorgé dans la nuit du 19 au 20 mars 1817 et son corps est jeté dans les eaux de l'Aveyron. Voir Michel-Louis ROUQUETTE, *La rumeur et le meurtre : l'affaire Fualdès*, Paris, PUF, 1992, 110 p.

⁶¹⁶ *La Minerve française*, tome 1, février 1818, p. 564.

⁶¹⁷ Frédéric CHAUVAUD, « Le fait divers en province », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116-1, 2009, p. 9. En 1840, François-Vincent Raspail changera radicalement de position au sujet des faits divers et s'impliquera dans l'Affaire Lafarge.

terme de « fait divers » dans la presse⁶¹⁸. Et la surreprésentation des chroniques criminelles dans les journaux n'est visible qu'à partir des années 1900⁶¹⁹.

Enfin, l'ermite porte un intérêt certain pour les formes de politisation de la société. La politique n'est pas restreinte à la vie parlementaire, elle s'immisce dans les actions les plus banales, dans la vie quotidienne de tout Français. Raspail et Jouy illustrent cette politique par le bas en mettant en scène un marquis qui s'en prend violemment à un colporteur. Ce dernier a osé livrer à son épouse des rubans bleus, blancs, rouges⁶²⁰. Se coiffer avec des rubans tricolores n'est pas un acte anodin. Il peut rappeler le port de la cocarde de 1789 à 1794. La symbolique des couleurs dans l'imaginaire politique de la Restauration est un sujet important. Les trois couleurs de la Révolution française représentent un emblème séditieux⁶²¹. Tout souvenir des couleurs nationales nées de la période révolutionnaire est banni. Le moindre geste, mot de tous les jours est source alors d'interprétation politique. La dimension politique est partout et elle est surtout pesante. Car, d'après ce témoignage, le contrôle de l'esprit public s'effectue de manière horizontale : une surveillance mutuelle des habitants est à l'œuvre. Chaque Français regarde les moindres faits et gestes de ses voisins ou de ses proches afin de déceler des symboles pouvant paraître politiquement suspects. L'emprise verticale de l'État sur l'esprit de ses sujets est donc amoindrie par les deux chroniqueurs. Qu'elle soit vraie ou fausse, cette anecdote à propos des rubans tricolores reflète avant tout un apprentissage de la symbolique politique par le bas.

À travers ce voyage imaginaire mis en mots avec Étienne Jouy, François-Vincent Raspail a souhaité montrer les colorations politiques non pas d'un Midi réel mais d'une pluralité de Midis imaginaires en choisissant l'échelle microscopique des villes. Dans son récit fictif, il a souhaité mettre en évidence une certaine conception de la vie politique. Elle ne serait pas dictée par le haut, c'est-à-dire par des institutions, un gouvernement, un roi ou un président mais elle existerait par le bas *via* un certain nombre de facteurs spécifiques, internes à chaque ville. C'est pourquoi lorsqu'il

⁶¹⁸ Dominique KALIFA, *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 135.

⁶¹⁹ Dominique KALIFA, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, p. 20.

⁶²⁰ *La Minerve française*, tome 1, février 1818, p. 226.

⁶²¹ Bernard RICHARD, *Les emblèmes de la République*, Paris, CNRS éditions, 2015 [2012], p. 205.

élabore sa carte mentale du politique, il sort des étiquettes politiques habituelles et convenues au niveau national – ultraroyaliste, libéral, républicain – et décrit la politique au niveau communal avec des termes non conformistes – « vieux privilégiés », « roturiers ultraroyalistes ». L'analyse fictive des opinions politiques par « l'ermite de Guyane » au niveau communal offre une vision nouvelle, voire inconnue d'un imaginaire du paysage politique sous la Restauration.

La complexité de la notion d'appartenance politique ne se retrouve pas uniquement dans ces chroniques, elle est aussi visible dans le propre parcours politique de Raspail. La révolution de juillet 1830 le plonge dans une difficulté à se positionner politiquement.

1830 : l'année des incertitudes politiques

François-Vincent Raspail exprime très vite ses impressions à propos des Trois Glorieuses dans des lettres adressées à sa compagne Adélaïde Troussot. Cette correspondance sera publiée bien plus tard, en 1839, dans le premier volume de la *Réforme pénitentiaire*. Dans la mesure où ces échanges épistolaires ont fait l'objet d'une édition *a posteriori* de la révolution de 1830, il est probable que Raspail les ait sans doute retravaillés, retouchés, voire réécrits. Il ne relate pas dans un récit détaillé, comme on pourrait s'y attendre, ses péripéties, ses combats au corps-à-corps qui lui valent une blessure rue de Babylone. Il expose surtout ses interprétations à propos d'un événement dont il est conscient d'avoir été un des acteurs. L'écriture d'une « histoire du temps présent » avant l'heure est à l'œuvre dès le mois d'août 1830 : « la bataille du sens (historique, politique, social) de l'événement prend immédiatement le relais de la bataille de la rue, par le mot et par l'image »⁶²². La révolution de juillet 1830 et surtout la fuite de Charles X sont des événements inattendus, qui dépassent la réalité. Qu'advient-il après un tel cataclysme politique ? Devant un « temps [...] où

⁶²² Jean-Claude CARON, « Débats autour d'une révolution libérale : la France », dans Sylvie APRILE, Jean-Claude CARON et Emmanuel FUREIX [dir.], *La liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 121.

l'épilogue est hors d'atteinte »⁶²³, Raspail prend la plume pour tenter de donner une intelligibilité à cette révolution et pour faire un point sur sa place, sa situation durant ce bouleversement. Pour sa part, il se conçoit comme un acteur parmi d'autres car l'insurrection des 27, 28 et 29 juillet n'est pas le fait d'individualités mais d'un collectif essentiel qu'il appelle le peuple.

On voit ainsi un tournant dans sa façon de concevoir le peuple à partir de 1830. Cette notion ne s'applique plus seulement à l'échelle locale mais également à l'échelle nationale. Le peuple est ici assimilé à la nation⁶²⁴. Pendant les Trois Glorieuses, le peuple fait référence à l'ensemble des insurgés qui se sont battus pour un accroissement de leurs droits et de leurs libertés individuelles. Les motivations du peuple révolté sont donc avant tout politique : « L'hostilité à l'encontre des Bourbons figure à la première place »⁶²⁵.

Le peuple de Raspail est assez similaire à celui de Michelet. Le peuple est un collectif qui ne fait qu'un : il est un acteur, un personnage au cœur de l'événement⁶²⁶. Le peuple n'est pas une somme d'entités individuelles mais une masse homogène⁶²⁷. On observe d'ailleurs une idéalisation de cet acteur collectif qu'est le peuple : les propos qu'il rapporte ne correspondent pas à une description fine de la réalité mais nourrissent toute une série de représentations qui participent à l'élaboration de la figure mythique du peuple de juillet. La véracité des faits n'est donc pas convoquée dans les correspondances de Raspail en août 1830, il vaut mieux se focaliser sur l'imaginaire politique de ce dernier rempli de notions, de valeurs, de principes et d'idées nées de la révolution de 1830 ou ressuscitées par celle-ci.

⁶²³ Louis HINCKER, « Historiographies. Enjeux d'écriture. Enjeux de lecture », dans Louis HINCKER [dir.], *Citoyenneté, république, démocratie France 1789-1899*, Paris, Atlande, 2014, p. 30.

⁶²⁴ Simone BERNARD-GRIFFITHS, « Écrire le peuple au XIX^e siècle, invitation à une mythanalyse », dans Simone BERNARD-GRIFFITHS et Alain PESSIN [dir.], *Peuple, mythe et histoire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, p. 11.

⁶²⁵ David H. PINKNEY, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, PUF, 1988 [1972], p. 317.

⁶²⁶ Pascal DURAND, « Peuple absent, peuple introuvable : le fantôme du XIX^e siècle », dans *Hermès*, 2005/42, p. 43.

⁶²⁷ Déborah COHEN, *La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 51.

Les valeurs de 1789 qu'il a prônées dans la *Minerve française* en 1818-1819 telle la fraternité ou la réconciliation ont été mises en pratique, selon lui, par l'entité peuple en 1830 :

« Le peuple, qui n'a dû à lui seul son immense victoire, n'a pas pensé un instant aux représailles ; il a tout laissé sur le champ de bataille dont il est resté maître, ses armes, son butin, sa vengeance et ses ressentiments [*sic*] ; le soleil de juillet s'est couché sur un peuple de frères. »⁶²⁸

Les Trois Glorieuses amènent Raspail à considérer la fraternité et la réconciliation non comme des idéaux abstraits mais comme des principes théoriques pouvant prendre corps dans la réalité. À partir de juillet 1830, elles représentent deux notions à dimension performative essentielles et récurrentes dans ses discours. Cet intérêt pour la fraternité n'est en fait pas un cas isolé, car cette valeur est omniprésente dans les représentations du peuple parisien durant les Trois Glorieuses⁶²⁹.

Les insurgés de juillet sont assimilés à des frères d'armes une fois le tumulte des combats retombé⁶³⁰. Suite à la révolution de 1830, le chimiste montre une opposition à toute forme de lutte entre les catégories sociales et imagine une société fondée sur l'union de celles-ci. L'insurrection contre le roi Charles X est ainsi un choc dans l'esprit de Raspail car il comprend que le combat pour la défense des idées de 1789 n'est pas vain puisqu'elles peuvent un jour se réaliser de nouveau. Il emploie une tournure très poétique pour exprimer ce basculement des espérances collectives en réalité : « Paris, ainsi que la France entière, se livre en ce moment à un de ces rêves délicieux, qui semblent porter avec eux le cachet de la réalité »⁶³¹. Au détour de cette phrase, il n'oublie pas de mentionner son attachement pour la province et on comprend qu'il est conscient que « la révolution ne s'est pas toujours imposée de haut en bas, de Paris

⁶²⁸ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 7.

⁶²⁹ Nathalie JAKOBOWICZ, *1830 Le Peuple de Paris. Révolution et représentations sociales*, Rennes, PUR, 2009, p. 168.

⁶³⁰ Jean-Claude CARON, *Trois jours qui ébranlèrent la monarchie*, Paris, Larousse, 2010, p. 111.

⁶³¹ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 8.

vers la province »⁶³². Il attend en revanche le mois d'octobre 1830 pour évoquer la dimension européenne de la révolution⁶³³. Son regard sur les Trois Glorieuses en août 1830 est avant tout franco-centré, national et infranational.

Raspail est le premier surpris par cet élan de fraternité qui se propage partout dans le pays. Il ne pensait pas qu'il pouvait exister une résonance involontaire entre ses premières réflexions politiques et les événements en cours : « Trois jours de dévouement et d'un combat corps à corps ; et le lendemain la paix et la réconciliation partout, dans le château comme dans la chaumière ; c'est à ne pas le croire, si l'on ne le voyait de ses propres yeux »⁶³⁴. Un autre résultat des Trois Glorieuses est le fait que cette insurrection, selon lui, n'est pas une révolution mais quelque chose de plus important qu'il qualifie de grande – ou en référence au vocabulaire romantique – de « sublime émancipation »⁶³⁵. Une émancipation puisqu'aux dires du chimiste les Français ont acquis le statut de citoyen en montant sur les barricades : ils ont embrassé des « idées larges »⁶³⁶ comme le dévouement, la mort, la bravoure, la pudeur. On constate que toute une terminologie propre à la révolution de juillet 1830 alimente l'imaginaire politique du chimiste combattant.

Cependant, dans la pensée de François-Vincent Raspail, l'émancipation des sujets en citoyens n'annonce en rien l'arrivée de temps nouveaux en France. Quelle est la raison de cette vision pessimiste de la société après un tel événement ? La révolution de 1830 n'est, selon lui, qu'une parenthèse. Un obstacle d'ordre temporel explique sa position : « Mais ce beau rêve de 33 millions d'hommes de bien ne durera que l'espace d'un rêve ; demain matin le peuple redeviendra peuple, le seigneur redeviendra seigneur, l'autorité reprendra ses us et coutumes, et l'humanité reculera encore d'un pas »⁶³⁷. D'une certaine façon, l'argumentation de Raspail au sujet de la perception du temps

⁶³² Emmanuel FUREIX, « Les Trois Glorieuses : jeux d'échelles et inscription transnationale », dans Sylvie APRILE, Jean-Claude CARON et Emmanuel FUREIX [dir.], *La liberté guidant les peuples...*, *op. cit.*, p. 64.

⁶³³ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} octobre 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 46.

⁶³⁴ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans *Ibid.*, p. 7.

⁶³⁵ *Idem.*

⁶³⁶ *Ibid.*, p. 10

⁶³⁷ *Ibid.*, p. 8.

fait écho à ce que nous appellerions aujourd'hui un « régime d'historicité » mettant en évidence une « crise du temps »⁶³⁸. À ses dires, les Trois Glorieuses ressemblent à un saut dans l'inconnu. Elles ont éclaté au mauvais moment : les Français, malgré leur émancipation citoyenne, n'auraient pas encore atteint une maturité politique suffisante pour mettre en place le régime qu'il appelle de ses vœux en 1830, à savoir la démocratie. Peut-on alors affirmer qu'un « avenir démocratique »⁶³⁹ se dessine en 1830 en s'appuyant sur le témoignage de Raspail ? Pendant quinze ans les Français ont été animés par les idées royalistes : « La restauration nous a tous pétris dans un moule, que les révolutions ne brisent pas en trois jours »⁶⁴⁰. Encore une fois, comme Edgar Quinet, Raspail pense que les citoyens de 1830 ont oublié le vocabulaire de la Révolution française et il faudra du temps avant qu'ils ne se réapproprient les principes de 1789 et, notamment celui de la liberté :

« La révolution de 1830 est arrivée quinze ans trop tard et quinze ans trop tôt. Nous avons oublié et nous n'avons pas encore réappris ce que nous devons mettre à la place. Or, quand on fait table rase, il n'y a pas de pire contre-temps [*sic*] que de ne savoir en aucun point ce que l'on a à écrire dessus. »⁶⁴¹

Raspail fait un constat très sévère sur l'absence de politisation de ses compatriotes. La qualification de citoyen ne l'empêche pas de voir les insurgés de juillet 1830 comme des êtres sans conscience politique et qui se pensent encore en tant que sujets :

« Que voulez-vous que fassent de la liberté des hommes façonnés de si longue main à toutes les allures de l'esclavage ? Ils iront la mettre en gage, pour avoir le temps de la vendre au plus offrant. »⁶⁴²

Le problème vient du fait que le peuple insurgé n'a pas de guide qui puisse porter ses espérances. Selon Raspail, la France aurait besoin d'un homme providentiel pour donner un sens à la révolution de juillet 1830 : « Il faudrait que le plus offrant fût un de

⁶³⁸ François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2012 [2003], p. 38.

⁶³⁹ Maurice AGULHON, « 1830 dans l'histoire du XIX^e siècle français », *Romantisme*, 1980/28, volume 10, p. 24.

⁶⁴⁰ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 8.

⁶⁴¹ *Idem.*

⁶⁴² *Ibid.*, p. 9.

ces hommes privilégiés qui n'apparaissent que de siècle en siècle »⁶⁴³. Il en appelle ainsi à la providence qui n'est donc pas le monopole des penseurs légitimistes comme Joseph de Maistre ou Louis de Bonald pour justifier les chamboulements de la période révolutionnaire⁶⁴⁴. Les personnalités qui appartiennent au type de l'homme providentiel sont multiples dans la pensée de Raspail. L'homme providentiel peut-être un prophète – Jésus en Palestine, Confucius en Chine, Brahma en Inde –, une individualité française ou américaine – Napoléon Bonaparte, William Penn, Benjamin Franklin, Georges Washington –, et enfin un collectif du passé révolutionnaire français dans des moments clés – la Constituante dans la nuit 4 août et la Convention « dans les plus beaux jours de réforme »⁶⁴⁵.

Mais cet homme providentiel manque à la France. La seule solution passe par la transformation des combattants de juillet 1830 en une communauté comparable à un homme providentiel. Cela ne suffirait pas cependant à instaurer un gouvernement de tous par tous rapidement d'après Raspail :

« Cet homme parmi nous n'a plus de nom ; car il s'appelle aujourd'hui tout le monde ; et tout le monde ne trouve point de place dans notre forme de gouvernement. Or, on n'improvise pas un nouveau mode de gouverner soi-même ; on y arrive en tâtonnant, quand il faut y arriver ensemble. »⁶⁴⁶

Alors que les révolutionnaires des Trois Glorieuses sont qualifiés par Raspail de « démocrates vainqueurs »⁶⁴⁷, ils auraient eu besoin d'un homme sachant installer une démocratie en prenant des mesures symboliques et fortes : la proclamation de l'égalité civile⁶⁴⁸ ou encore l'abolition du code pénal et de la peine de mort⁶⁴⁹.

⁶⁴³ *Idem.*

⁶⁴⁴ Gérard GENGEMBRE, « Louis de Bonald et la France révolutionnée », *Romantisme*, 1976/12, volume 6, p. 79.

⁶⁴⁵ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 14.

⁶⁴⁶ *Idem.*

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 11.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 15.

Lui-même ne se sent pas capable d'assurer cette mission et reproche aux libéraux – et c'est la première fois qu'il utilise cette étiquette pour nommer ce courant politique – de ne pas avoir pris leurs responsabilités⁶⁵⁰. Ils ont incité le peuple à descendre dans la rue mais ils n'ont théorisé aucun gouvernement de substitution à la Restauration, en cas de réussite du mouvement populaire :

« Nos libéraux ont été emportés vers le pouvoir sur les ailes de leurs phrases politiques [...] En préparant à leur façon cette révolution, au dénouement de laquelle ils ne s'attendaient guère, ils avaient pensé à tout, excepté aux idées. »⁶⁵¹

Les libéraux n'ont pas théorisé une voie alternative à la monarchie. François-Vincent Raspail se désolidarise des libéraux qui n'ont pas su jouer le rôle de passeurs, d'interlocuteurs vis-à-vis du peuple insurgé.

Le général La Fayette n'est pas non plus épargné par ses critiques : « Il est cerné et tenu en chartre privée, à son insu ; il se croit accessible à tous, il n'est visible que sur un mot d'ordre qui ne vient pas de lui »⁶⁵². Il ose écorner l'image d'Épinal⁶⁵³, la légende rose entourant un général La Fayette porte-parole des aspirations des peuples français et étrangers : « Lafayette [*sic*], le plus grand citoyen, et qui ait le moins fait pour sa patrie, le plus honnête homme, et qui ait servi de marchepied à un plus grand nombre de fripons, l'homme de tant d'esprit, qui a été le plus dupe de certains hommes »⁶⁵⁴. La Fayette n'est pas seulement un « homme résigné à la solution orléaniste »⁶⁵⁵, il est surtout l'homme providentiel qu'attendaient les insurgés et qui n'a pas su être à la hauteur de la tâche qui lui incombait.

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁵¹ *Idem.*

⁶⁵² *Ibid.*, p. 16.

⁶⁵³ Michel Bernard CARTRON, *Juillet 1830. La Deuxième Révolution française*, Paris, Artna, 2005, p. 280

⁶⁵⁴ Lettre de François-Vincent Raspail à Adélaïde Troussot, le 1^{er} octobre 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 56.

⁶⁵⁵ Guillaume DE BERTIER DE SAUVIGNY, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 191.

Selon le chimiste, les « libéraux » n'ont pensé qu'à leurs petits intérêts politiques – dans le sens vulgaire de la politique, la politicaillerie – et seraient favorables au retour d'une monarchie traditionaliste similaire à celle de Charles X :

« Ils pensent que le seul moyen de terminer le différend, c'est de remettre tout sur l'ancien pied, et d'en revenir aux premiers termes. Police, justice, cour, lois, charte, aristocratie, culte, électeurs et éligibles, etc, toutes ces choses seront rétablies en lieu et place [...] »⁶⁵⁶.

Les libéraux n'auraient donc pas pris les devants de la révolution de 1830, car ils n'auraient pas assez assimilé l'héritage révolutionnaire : pour eux, la liberté est encore synonyme d'anarchie, « le populaire »⁶⁵⁷ aurait une connotation péjorative et représenterait le renversement des institutions séculaires comme l'Église. Au lendemain des Trois Glorieuses, Raspail n'a pas imaginé un type de monarchie constitutionnelle différent de celles de la restauration. Pour lui, la monarchie reste en 1830 nécessairement le régime de l'Ancien Régime et de l'absolutisme royal.

Mais, une fois le roi Louis-Philippe installé sur le trône, François-Vincent Raspail s'interroge, en août-décembre 1830, sur la nature de ce régime monarchique inédit. Loin de l'image abusivement véhiculée dans les biographies d'un François-Vincent Raspail embrassant très tôt la cause républicaine⁶⁵⁸, on se rend compte en lisant sa correspondance que celui-ci accepte à la tête du pays ce « roi-citoyen » même si encore une fois il aurait préféré un homme providentiel de l'envergure de Georges Washington. Sous doute, il est intrigué, comme la plupart des ses contemporains, par ce roi qui s'efforce de se donner une apparence de citoyen ordinaire⁶⁵⁹. Ainsi, il reste vigilant face au nouveau régime mais n'entre pas dans une opposition frontale avec ce dernier :

⁶⁵⁶ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 1^{er} août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Ibid.*, volume 1, p. 16.

⁶⁵⁷ *Idem.*

⁶⁵⁸ Jean MAITRON [dir.], *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français. Deuxième Partie 1864-1871. La Première internationale et la Commune*, Paris, Les Éditions ouvrières, tome 8, 1967-1971, p. 87.

⁶⁵⁹ Emmanuel FUREIX, « Tours de ville frondeurs : les boulevards, la mort et la contestation (1815-1848) », *Romantisme*, 2006/4, n°134, p. 16.

« Ô mon pays, à qui j'ai sacrifié les plaisirs de ma jeunesse et le gage de mon avenir, je dépose un instant à tes pieds mes profondes antipathies : si un roi seul peut te préserver des maux qui menacent tout peuple devenu trop tôt libre ; si lui seul est en état de résumer, en moins de temps et en moins de mots, la volonté nationale ; vive la nation ! Mais aussi vive le roi ! »⁶⁶⁰

Il se permet même d'écrire directement au roi orléaniste afin de le solliciter pour obtenir un poste à l'université. Il ne passe par aucun intermédiaire ou intercesseur, c'est dire s'il prend acte de l'installation de la monarchie orléaniste. Dans une lettre d'août 1830, il informe le roi qu'il lui a déjà envoyé une lettre et qu'il s'est adressé également à ses ministres en charge de l'université :

« Sire, j'ai eu l'honneur de vous exposer dans une lettre, la situation dans laquelle quinze ans de persécutions actives m'ont définitivement placé. Pendant ensuite que votre majesté, toujours empressée à cicatriser les blessures, transmettait ma lettre au ministre, je me suis adressé au ministre de l'Instruction publique et à M. Villemain. Nulle réponse n'est encore parvenue ; et je désespère d'en obtenir une. »⁶⁶¹

Raspail se méfie, néanmoins, du nouveau pouvoir en place à partir du mois de septembre 1830. Il juge le régime orléaniste à ses actes et exprime de plus en plus ouvertement ses doutes face à la politique de ce dernier : « Dans toutes les classes de la société, on murmurait, depuis les premiers jours de septembre, contre les tendances rétrogrades ou stationnaires du pouvoir »⁶⁶². Il ne peut supporter de voir la police et la garde royale s'en prendre à de simples citoyens lorsque le moindre attroupement est vu comme une émeute. Il ne fait plus confiance en personne : il ne voit autour de lui que fripons et dupes. Vers quel parti se tourner alors ? Se considérant comme un martyr, c'est-à-dire un homme qui a souffert pour sa patrie, qui a été persécuté sans cesse depuis quinze ans, il assure n'appartenir qu'à un seul parti, celui des opprimés : « Il faut que je démêle, au milieu de cette cohue, le parti des opprimés ; ce parti m'a pris en naissant et ne m'a plus quitté ensuite [...] »⁶⁶³.

⁶⁶⁰ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Adélaïde Troussot, le 8 août 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 19.

⁶⁶¹ BIC Fonds Raspail, Ms 2752 (1) Lettre de François-Vincent Raspail au roi Louis-Philippe d'Orléans le 19 août 1830.

⁶⁶² Lettre de François-Vincent Raspail à Adélaïde Troussot, le 1^{er} janvier 1831, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 51.

⁶⁶³ Lettre de François-Vincent Raspail à Adélaïde Troussot, le 1^{er} septembre 1830, publiée dans *Ibid.*, p. 35.

Sa perplexité devant la politique orléaniste se transforme en une opposition ouverte durant le mois de décembre. Les nombreux stratagèmes du pouvoir orléanistes pour faire revenir Raspail dans son giron n'ont pas été concluants. Il refuse les layettes offertes par les deux filles du Ministre Montalivet et envoyées à sa compagne enceinte. Il refuse aussi la légion d'honneur qui, selon lui, a perdu sa visée militaire et qui, depuis la Restauration, a été décernée avant tout à des bureaucrates⁶⁶⁴. La seule récompense qu'il accepte est la Croix de Juillet qui honore ses actes de bravoure pendant les Trois Glorieuses⁶⁶⁵. Cette médaille ne change rien, l'année 1831 symbolise l'entrée de Raspail dans une opposition franche à la monarchie de Louis-Philippe. Elle n'est plus secrète et en demi-teinte mais publique et ouverte.

Les débuts de la monarchie de Juillet paraissent donc constituer un tournant dans sa manière de concevoir l'action politique. Il assume ouvertement son statut d'opposant à la royauté orléaniste. Contrairement à la période de la Restauration, l'opposition au pouvoir en place dans les années 1830 n'agit plus dans la clandestinité. La conspiration n'a plus lieu d'être⁶⁶⁶ dans un régime où la légitimité à gouverner pour un souverain ne vient plus du haut, le droit divin ou la providence, mais du bas, c'est-à-dire de la révolution populaire de juillet :

« La conspiration fut un mot vide de sens du jour où la souveraineté de la nation a été proclamée. Qu'importe que la couronne repose sur une seule tête ? Par le fait proclamé comme droit, le sceptre n'en a pas moins passé aux mains de tout le monde »⁶⁶⁷.

L'action clandestine n'est justifiable que dans un contexte politique bien précis lorsque l'opposition politique perd son droit d'expression. Elle est un « recours temporaire, transitoire au secret »⁶⁶⁸. Raspail est un opposant qui expose désormais

⁶⁶⁴ BIC Ms 2752 (1) Lettre de François-Vincent Raspail au Ministre Montalivet publiée dans le journal *La Tribune* en mars 1831.

⁶⁶⁵ Voir en annexe (p. 652) la lithographie « F.-V. Raspail » de Leclerc en 1833 mise en sur le site internet Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530143772.r=Raspail%2C%20Fran%C3%A7ois-Vincent>. Sur cette iconographie François-Vincent Raspail ne porte pas la légion d'honneur mais la Croix de Juillet.

⁶⁶⁶ Il reste cependant évasif au sujet de la date qui marquerait la fin de sa participation à des conspirations : soit 1830 d'après ses propos tenus lors du procès de la Société des Amis du Peuple en 1832 soit 1831 si l'on s'appuie sur une note extraite de son dernier livre à caractère politique, paru en 1872, les *Réformes sociales*.

⁶⁶⁷ Lettre de François-Vincent Raspail à sa compagne Henriette-Adélaïde Troussot, le 1^{er} octobre 1830, publiée dans François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, volume 1, p. 47.

⁶⁶⁸ Pierre-Arnaud LAMBERT, *La Charbonnerie française...*, *op. cit.*, p. 15.

ses opinions dans des brochures provenant de sociétés d'action politique connues de tous, lors de procès politiques médiatisés ou dans la presse, le *medium* qui connaît un élargissement de son audience grâce aux progrès techniques et à la baisse des prix des abonnements. Tous ces changements dans la façon d'imaginer l'opposition politique ne signifient pas que François-Vincent Raspail a renié certaines pratiques élaborées depuis 1815 : il existe aussi des continuités entre la Restauration et la monarchie de Juillet. Raspail continue par exemple d'utiliser l'Académie des sciences comme une tribune politique. Enfin, les continuités politiques les plus visibles ne concernent peut-être pas les pratiques mais les idées. Les réflexions de Raspail au sujet de valeurs ou de problématiques comme la fraternité, la réconciliation, le progrès, le bonheur, la religion et la politique communale se prolongent sous la monarchie de Juillet de manière plus structurée, plus organisée, dans le but d'établir une série de lois sociales.

Chapitre 3

Imaginer la république (1831-1835). Un « moment Raspail » ?

La république ne peut se concevoir comme une réalité au début de la monarchie de Juillet. Tout au plus est-elle pour certains observateurs un lointain souvenir de la période révolutionnaire. La république est avant tout un imaginaire politique. Comme l'a bien signalé Sudhir Hazareesingh, l'imaginaire est « un ensemble de représentations qui sous-tendent l'ordre politique et social, et lui donnent sens »⁶⁶⁹. Mais en quoi l'imaginaire républicain de François-Vincent Raspail se différencie-t-il de celui d'un Philippe Buchez, d'un Étienne Cabet ou d'un Louis-Auguste Blanqui ? Ses théories républicaines s'élaborent tout d'abord dans un temps très court, de 1831 à 1835, années de relative liberté d'expression. Ensuite, le chimiste incarne une voix originale de l'opposition politique à l'échelle nationale. Il n'est affilié à aucun groupe, aucune école de pensée. Omniprésente, sa voix est relayée, enfin, par tous les canaux et lieux de sociabilité possibles : sociétés d'action politique (Amis du Peuple, Amis des Droits de l'Homme, Association républicaine pour la liberté de la presse), plaidoiries devant les tribunaux en tant qu'avocat ou accusé et colonnes d'un journal ouvertement républicain, *Le Réformateur*. Peut-on alors parler d'un « moment Raspail » ? Il s'agit de se focaliser sur un laps de temps, un espace de temporalité, un « cas particulier d'une évolution plus générale »⁶⁷⁰. Comme le souligne Maïté Bouyssy, « la question du temps est dans tous les cas décisive puisqu'il s'agit de maîtrise ou de dérangement propre à signifier par une pause »⁶⁷¹. Dans cette thèse, la formulation d'un « moment » n'est pas représentative d'une génération politique⁶⁷². On s'inspire plutôt de la démarche de Pierre Rosanvallon pour qui la figure de Guizot a représenté une position charnière entre la garantie des libertés et les garde-fous d'une vie démocratique sous la

⁶⁶⁹ Sudhir HAZAREESINGH, « L'imaginaire républicain en France de la Révolution française à Charles de Gaulle », *Revue historique*, 2011, t. CCCXIII/3, n° 659, p. 637.

⁶⁷⁰ Jean-Fabien SPITZ, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, p. 38.

⁶⁷¹ Maïté BOUYSSY, *L'urgence, l'horreur, la démocratie. Essai sur le moment frénétique français 1824-1834*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 39.

⁶⁷² Philip NORD, *Le Moment Républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013 [1995], p. 22.

monarchie de Juillet⁶⁷³. Sans sacraliser ces quatre années, il semble bien que pendant cette période Raspail ait joué également un rôle certain dans la mise en relation de deux notions : la république et la réforme. Pour analyser cette dialectique, nous étudierons à la fois les espaces politiques dans lesquels Raspail est intervenu et ses théories politiques.

Organiser un mouvement d'opposition politique : les sociétés d'action politique

On reprend ici, pour commencer, la définition de la société d'action politique de Raymond Huard : « une société qui se propose une action plus large et plus diversifiée que celles, très spécifiques de soutien à la presse ou de l'organisation des élections »⁶⁷⁴. Durant les premières années de la monarchie de Juillet, ces dernières sont de véritables espaces d'expression politique pour les mouvements d'opposition. Elles n'ont plus rien de secret comme c'était le cas sous la Restauration. À partir de la création de la Société des Amis du Peuple le 30 juillet 1830, la nébuleuse opposante mène au grand jour des missions philanthropiques.

François-Vincent Raspail prend une part active à la direction des Sociétés de l'Ami du Peuple et des Droits de l'Homme. Il s'insère dans un réseau constitué d'étudiants – on compte 39,5 % d'étudiants et de jeunes diplômés à la Société des Amis du Peuple⁶⁷⁵ au début des années 1830 – et de l'élite parisienne hostile à Louis-Philippe. C'est ici qu'il rencontre des grandes figures nationales de l'opposition comme Godefroy Cavaignac, Ulysse Trélat, Bastide, Charles Teste, Buonarrotti, etc⁶⁷⁶. Les tendances au sein de la première société, la Société des Amis du Peuple, sont au départ assez diverses en juillet 1830 : on trouve des républicains, des saint-simoniens, des bonapartistes, des orléanistes du mouvement ou encore des néo-babouvistes autour

⁶⁷³ Voir au sujet de François Guizot : Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, p. 26. ; Laurent THEIS, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008, 562 p. ; Robert CHAMBOREDON [dir.], *François Guizot (1787-1874). Passé-Présent*, Paris, L'Harmattan, 2010, 412 p. ; Laurent THEIS, *Guizot : la traversée d'un siècle*, Paris, CNRS éditions, 2014, 198 p.

⁶⁷⁴ Raymond HUARD, *La Naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1996, p. 62.

⁶⁷⁵ Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2002, p. 201-202.

⁶⁷⁶ François-Vincent RASPAIL, *Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1872 à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur de M. Raspail, 1872, p. 145-146.

de Philippe Buonarotti⁶⁷⁷. Selon Raspail, même le fils du roi Louis-Philippe aurait voulu entrer dans la Société des Amis du Peuple :

« Monseigneur le duc d'Orléans fils lui-même fit demander, par l'un de ses amis [...], l'insigne honneur de voir son nom inscrit sur la liste des sociétaires, précédé de la qualification de citoyen, qui, dans le langage de la société, remplace impérieusement celle de monsieur ; la société jugea à propos de remercier avec politesse le candidat citoyen, en s'excusant de se voir obligée d'ajourner l'examen de la demande ; le candidat ne s'est pas représenté plus tard. »⁶⁷⁸

On émet des doutes, toutefois, sur la véracité de ce propos dans la mesure où le chimiste donne, neuf ans plus tard, son interprétation personnelle des faits.

Quoi qu'il en soit, il noue des amitiés fortes avec certains sociétaires comme Louis-Auguste Blanqui ou le capitaine Gaillard de Kersausie. Le terme d'amitié n'est pas à prendre à la légère. En effet, en août 1833, comme preuve d'amitié, Raspail accepte d'être le témoin de Blanqui à son mariage :

« J'ai un service d'ami à te demander. Je me marie d'aujourd'hui mercredi en huit à la mairie du huitième arrondissement, place Royale. Je te prie de me servir de témoin. Nous avons presque toujours combattu ensemble depuis la révolution de 1830, et nous aurons, je crois encore à combattre en réunissant nos efforts. Tu dois donc être le premier auquel je m'adresse pour cette cérémonie de famille. »⁶⁷⁹

Théophile Joachim René Gaillard de Kersausie est, quant à lui, un personnage plus méconnu⁶⁸⁰. Il est un officier des hussards. Accusé de républicanisme sous la Restauration, il a ensuite participé aux Trois Glorieuses en soulevant son régiment contre le gouvernement de Charles X et en maintenant les chouans du Morbihan qui voulaient s'insurger⁶⁸¹. Les deux hommes sont des « compagnons d'armes »⁶⁸² depuis

⁶⁷⁷ Arthur LEHNING, *From Buonarotti to Bakunin. Studies in international socialism*, Leiden, E.J. Brill, 1970, p. 58.

⁶⁷⁸ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, op. cit., 1839, p. 301.

⁶⁷⁹ AN 250 AP 1 Raspail Lettre de Louis-Auguste Blanqui à François-Vincent Raspail, le 9 août 1833.

⁶⁸⁰ Voir la photographie de Kersausie en 1863, en annexe, p. 668.

⁶⁸¹ BIC Fonds Raspail Ms 2681 Affaire Kersausie (3) Lettre du 24 septembre 1830 des officiers et sous-officiers de du régiment du capitaine Kersausie au Ministre de la Guerre.

1829 mais leurs sentiments amicaux s'intensifient dans les années 1830. Raspail défend son ami lors du procès de la Société des Droits de l'Homme : « Jamais aucune dissidence ne s'est élevée contre Kersausie et moi ; nous n'avons jamais cessé d'être unis par la même amitié »⁶⁸³.

Ces amitiés ne signifient pas que Raspail partage en tout point les opinions politiques de ces deux hommes. Les relations politiques sont même parfois houleuses avec Kersausie. Ils n'ont pas toujours les mêmes points de vue politiques au sein de la Société des Droits de l'Homme. Comme on le verra par la suite, deux comités, révélateurs des divergences entre opposants, apparaissent à l'intérieur de la société : le comité Lebon et le comité Raspail. Le capitaine ne se range pas dans le second camp. Le médecin Napoléon Lebon est populaire car il est vu alors comme un adepte de la « Communauté », voire comme le chaînon manquant entre le babouisme de la Révolution française et les balbutiements du communisme au XIX^e siècle⁶⁸⁴.

Toutefois, les désaccords avec ses amis ne freinent pas Raspail dans sa volonté de continuer son œuvre éducative par le biais des sociétés d'action politique. De mars 1831 à janvier 1832, il est président de la Société des Amis du Peuple et fait de l'éducation des adultes et des enfants dans chaque quartier de Paris sa priorité⁶⁸⁵. Avant même sa prise de fonction, il élabore un véritable système d'instruction populaire. Dès janvier 1831, il collabore avec Philippe Buchez dans la réalisation de ce projet⁶⁸⁶. Ainsi, même si Buchez et ses épigones, qualifiés de « société dans la société » ou de « secte religieuse »⁶⁸⁷, sont évincés de la Société des Amis du Peuple au printemps 1831⁶⁸⁸, on est amené cependant à relativiser cette coupure puisque le dialogue n'est pas totalement rompu entre l'organisation d'opposition et les saint-

⁶⁸² François-Vincent RASPAIL, *De la Pologne sur les bords de la Vistule et dans l'émigration*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1839, p. 7.

⁶⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2681 Affaire Kersausie (11) Procès de la Société des Droits de l'Homme. Défense de François-Vincent Raspail à propos de Kersausie.

⁶⁸⁴ Claude MAZAURIC, « Un républicain néo-babouiste : Napoléon Lebon », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°77, 1999, p. 31.

⁶⁸⁵ Jean-Claude CARON, « La Société des Amis du Peuple », *Romantisme*, 1980, n° 28-29, p. 176.

⁶⁸⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (3) Lettre de Philippe Buchez à François-Vincent Raspail le 27 janvier 1831.

⁶⁸⁷ Antoine PICON, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, p. 77.

⁶⁸⁸ Jean-Claude CARON, « Élités républicaines autour de 1830. La Société des Amis du Peuple », dans Michel VOVELLE [dir.], *Révolution et République : l'exception française*, Paris, Kimé, 1994, p. 503.

simoniens. L'éducation est alors une préoccupation commune à toutes les tendances politiques progressistes, du républicanisme au saint-simonisme en passant par le fouriérisme⁶⁸⁹.

Les aspects les plus matériels du projet font l'objet de discussions entre les deux hommes. La source de financement de l'instruction populaire des « ouvriers » provient, principalement, des souscriptions. 100 souscriptions à 25 francs correspondent à une somme suffisante pour louer un local et imprimer des affiches. Le chiffre idéal pour une réalisation optimale de ce système éducatif serait celui de 200 souscriptions. L'idée de demander de l'aide au gouvernement a effleuré l'esprit des deux sociétaires mais ils l'abandonnent pour une raison simple : ils sont en totale opposition avec ce dernier. Dans ces circonstances, la souscription populaire apparaît alors comme l'arme privilégiée des adversaires de Louis-Philippe dans le combat pour l'application, dans les faits, de la liberté d'expression et de la presse.

Les professeurs ne sont pas rémunérés car selon Buchez, ils doivent faire œuvre de « dévouement »⁶⁹⁰ afin d'être crédibles auprès des élèves indigents. Instruire les plus défavorisés n'est donc pas un simple acte de charité, cela conduit aussi à instaurer un dialogue entre deux groupes séparés : les adhérents des sociétés plutôt fortunés et les catégories sociales démunies qui n'ont pas accès à ces mêmes sociétés. Les cours gratuits représentent alors un moyen de contourner le principe d'adhésion par cotisation. *Via* ce projet, la Société des Amis du Peuple élargit son champ d'audience. Cela constitue une rupture car l'opposition politique passe alors de l'action théorique à l'application pratique de ses idées contre l'ignorance et la pauvreté.

Buchez donne ensuite la liste des cours enseignés : « 1° Un cours de physique générale donnant une idée de l'astronomie, de la physique, chimie, *etc* – 2° Un cours de mathématiques élémentaires – 3° Un cours d'hygiène – 4° Un cours d'économie politique à leur usage – 5° Un cours de géologie, d'histoire sociale et de morale – 6°

⁶⁸⁹ Jonathan BEECHER, *Fourier. Le visionnaire et son monde*, Paris, Fayard, 1993, p. 279.

⁶⁹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (3) Lettre de Philippe Buchez à François-Vincent Raspail, le 27 janvier 1831.

Enfin, un cours de dessin linéaire ». François-Vincent Raspail est en charge des deux premiers cours. On est étonné de ne pas voir dans cette énumération des cours de lecture. À première vue, les leçons ne seraient pas destinées à un public analphabète. Les élèves doivent déjà posséder des connaissances de base en lecture et en calcul, même si elles sont consolidées par des cours de mathématiques élémentaires. On suppose que les élèves appartiennent avant tout au groupe des artisans et ouvriers les plus qualifiés.

Néanmoins, apportons un rectificatif à ce constat. Le projet de Raspail a pu évoluer dans son esprit entre mars 1831 et janvier 1832 : dans les *Lettres sur les prisons* de Paris en 1839, il revient sur son œuvre éducative et fait mention « d'écoles de chant, de grammaire, d'écriture, d'arithmétique, d'histoire et d'hygiène »⁶⁹¹. Mais on n'a aucune certitude à ce sujet car ce propos peut être aussi une interprétation *a posteriori* dont il faut se méfier. On note, d'autre part, la présence de cours d'hygiène dans cette liste. Avant même la propagation de l'épidémie de choléra à Paris en 1832, l'hygiène est déjà une composante de la question sociale. Dès les années 1780, des médecins français comme Jean-Janin de Combe-Blanche et Jacques Dehorne proposent des solutions pour détruire le méphitisme des fosses d'aisance et améliorer la salubrité de la ville de Paris⁶⁹². Enfin, on est surpris par la spécialisation des cours – astronomie, physique, chimie, géologie, histoire sociale et morale, économie politique, dessin – qui conforte l'idée que les leçons s'adresseraient plutôt à un public possédant un minimum d'instruction. De plus, les cours d'histoire ou d'économie laissent penser qu'ils devaient servir à transmettre des connaissances ainsi que des idées politiques aux élèves. Les cours gratuits représentent ainsi un moyen de politisation des anonymes.

L'instruction est la thématique centrale des différentes sociétés d'action politique car elle participe à la fabrique des citoyens. De son côté, la Société des Droits de l'Homme imagine déjà une « éducation publique » aux frais de l'État et gratuite ayant pour

⁶⁹¹ François-Vincent RASPAIL, *La Réforme pénitentiaire...*, op. cit., 1839, tome 1, p. 326.

⁶⁹² Stéphane FRIOUX, Patrick FOURNIER et Sophie CHAUVEAU, *Hygiène et santé en Europe. De la fin du XVIII^e siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, Paris, SEDES, 2011, p. 45.

mission de former de futurs patriotes⁶⁹³. Finalement, ces projets ne verront pas le jour en raison du monopole de l'enseignement⁶⁹⁴. Cela n'a pas empêché Raspail et certains membres de la Société des Amis du Peuple, comme Albert Laponneraye, d'entreprendre individuellement certaines expérimentations telle l'ouverture de cours gratuits en chimie à la Faculté de médecine jusqu'en 1840⁶⁹⁵.

La question de l'éducation populaire est un thème cher à Raspail mais il n'est pas le seul. D'autres sujets politiques sont diffusés dans le *Journal de la Société des Amis du Peuple* de juillet 1831. Trois membres sont spécialement chargés de leur rédaction : « Les citoyens Anthony Thouret⁶⁹⁶, Louis-Auguste Blanqui et Raspail »⁶⁹⁷. En revanche, pour les autres exemplaires d'août à janvier 1832, on ne sait pas si ces trois personnalités s'occupent toujours de l'écriture du journal. Les opuscules sont destinés, tout particulièrement, aux hommes travailleurs, « aux artisans et paysans aux mains calleuses »⁶⁹⁸. Pour les trois rédacteurs, le peuple correspond à l'ensemble des individus honnêtes qui produisent, qui souffrent mais qui surtout possèdent un savoir-faire. Le peuple n'est en rien une masse informe et ignorante. L'ouvrier devient même une nouvelle icône, une figure héroïque⁶⁹⁹.

L'organe de presse traite soit d'un problème politique spécifique soit d'un fait d'actualité. Les brochures reviennent régulièrement sur des points bien précis. L'héritage des Trois Glorieuses à l'échelle européenne est un des sujets principaux de la revue. Un an après la révolution de Juillet, le bilan est décevant. Tous les élans nationalistes et/ou républicains sont réprimés. En France, en Belgique, en Pologne et en Italie, les pouvoirs conservateurs répriment fortement toute forme d'insurrection

⁶⁹³ Alain BATAILLE et Michel CORDILLOT, *Former les hommes et les citoyens. Les réformateurs sociaux et de l'éducation (1830-1880)*, Paris, Max Chaleil, 2010, p. 20-21.

⁶⁹⁴ Jean-Claude CARON, « La Société des Amis du Peuple », *art. cit.*, p. 176.

⁶⁹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2752 (5) Cours publics et gratuits professés par F.-V. Raspail à la Faculté de médecine : du 15 décembre 1829 jusqu'en novembre 1840.

⁶⁹⁶ On a évoqué Louis-Auguste Blanqui mais Anthony Thouret est aussi une personnalité importante de la Société des Amis du Peuple. Il est avocat, journaliste et gérant de l'organe de presse de la Société des Amis du Peuple. Comme Raspail il est condamné lors du procès des Quinze et subit plus de trente mois de prison entre août 1831 et mars 1835. Voir sa notice dans *Le Maitron*.

⁶⁹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (2) Société des Amis du Peuple, *Chapitre 5 Le Peuple a-t-il le droit de manger ?*, 1^{er} juillet 1831.

⁶⁹⁸ *Idem.*

⁶⁹⁹ *Idem.*

populaire. La Société des Amis du Peuple s'engage pour la liberté des peuples d'Europe, tout particulièrement, pour celle des Polonais⁷⁰⁰. Peu de nuances sont apportées au tableau dressé puisque le jeu politique serait divisé, de façon manichéenne, en deux camps : les « patriotes » et les « carlistes »⁷⁰¹. Aucun régime monarchique ne trouve grâce à leurs yeux. La royauté, par essence, est à combattre. Les orléanistes du mouvement ne sont donc plus les bienvenus dans la Société des Amis du Peuple en juillet 1831 et même si cela n'est pas exposé de façon explicite, c'est le régime de la république qu'elle privilégie⁷⁰². Le souvenir de l'invasion de 1814 est encore dans toutes les mémoires : l'opposition à Louis-Philippe a peur de voir des armées étrangères assiéger Paris⁷⁰³. Les frontières de la France seraient menacées et son armée est décrite comme passive et spectatrice devant la défaite polonaise face à la Russie⁷⁰⁴.

La répression perpétrée par les forces royalistes partout en Europe est vue par les trois rédacteurs comme une atteinte à l'idéal de liberté. Ils n'hésitent pas à parler d'un « vaste complot contre la liberté et ses défenseurs »⁷⁰⁵. La liberté dans son sens propre ou en tant que synonyme de république⁷⁰⁶ reste la valeur commune des membres de la société d'action politique. La publication de quelques lettres de lecteurs parfois peu instruits permet de se rendre compte de la réception concrète de cette idée dans les milieux les plus indigents :

⁷⁰⁰ Jean-Claude CARON « Élités républicaines autour de 1830... », *op. cit.*, p. 505.

⁷⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (2) Société des Amis du Peuple, *Chapitre Premier Anniversaire*, 1^{er} juillet 1831.

⁷⁰² *Idem.*

⁷⁰³ *Idem.*

⁷⁰⁴ *Idem.*

⁷⁰⁵ *Idem.*

⁷⁰⁶ « Bref, avant de se spécialiser dans le sens, pour nous évident, le partisan de la République, « républicain » a signifié une sorte d'amalgame entre l'option politique pour la liberté et l'option morale pour la vertu civique. » dans Maurice AGULHON, *Histoire vagabonde. La politique en France, d'hier à aujourd'hui*, tome 3, Paris, Gallimard, 1996, p. 88.

« Messieurs, je ne sais pas écrire, je sais du moins sentir. Je sens ce que vaut le nom français, et je sens ce que vaut une humiliation. Le nom de français est synonyme de liberté, fierté. Détruisez en lui ces deux ressorts, il sera tout ce que vous voudrez. C'était là le but de la restauration. »⁷⁰⁷

La politisation de la société ne va pas dans un seul sens, du haut vers le bas, des individus cultivés jusqu'aux personnes les plus démunis. Les membres de la Société des Amis du Peuple souhaitent là encore échanger avec le pays réel. Ils sont curieux de connaître la manière de penser d'un ouvrier⁷⁰⁸. À l'instar des diverses enquêtes menées sous la monarchie de Juillet afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des ouvriers, une démarche quasi sociologique est à l'œuvre également au sein des sociétés d'action politique.

L'autre grande thématique présente dans ces imprimés est l'un des combats de prédilection de Raspail, à savoir l'autosuffisance alimentaire. La question alimentaire est associée cette fois-ci à celle du droit de vote. Sous la forme d'un théorème mathématique, les trois rédacteurs observent des liens de causalité entre les deux domaines : si le peuple a le droit de manger, pour ce faire, il a le droit de décider de parvenir à cette fin au moyen du droit de vote⁷⁰⁹. Ce raisonnement met en relief un point peu développé dans les écrits des penseurs utopistes. Le politique et en particulier le droit de vote n'ont pas pour seul objectif de gouverner un peuple mais de subvenir à ses besoins les plus matériels. Les problématiques agronomiques, scientifiques et politiques interfèrent. Une mauvaise répartition de l'argent et, notamment le placement de certaines fortunes à l'étranger se font au détriment du bien-être matériel de tous. La monarchie de Juillet est ainsi, dès les premières années de son existence, accusée de corruption et de malversations par ses opposants. La corruption n'est donc pas un phénomène propre aux années 1847-1848⁷¹⁰. La monarchie de Juillet un régime politique qui, dès ses débuts, aurait favorisé les intérêts des plus grosses fortunes du pays :

⁷⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (2), Lettre de Jolly, ouvrier en fer aux rédacteurs des brochures de la Société des Amis du Peuple et publiée dans Société des Amis du Peuple, *Chapitre X. Que pense l'ouvrier ?*, 1^{er} juillet 1831.

⁷⁰⁸ *Idem.*

⁷⁰⁹ *Idem.*

⁷¹⁰ Voir William FORTESCUE, « Morality and Monarchy. Corruption and the Fall of the Regime of Louis-Philippe in 1848 », dans *French History*, 2002/16, p. 83-100.

« N'avons-nous pas été surpris dernièrement que les personnes de la cour de Louis-Philippe aient placé quatre millions et demi chez une banque de Philadelphie, aux États-Unis d'Amérique, que Louis-Philippe lui-même avait placé six millions chez ce banquier ? Cependant les fonds manquent, dit-on, pour continuer des travaux qui font vivre le peuple au jour le jour ! »⁷¹¹

Enfin, Thouret, Blanqui et Raspail reviennent sur les entreprises éducatives de la Société des Amis du Peuple. Un mot d'ordre est brandi par les trois hommes : « L'ignorance est la mère de l'esclavage »⁷¹². Sans instruction, les Français se soumettent au pouvoir monarchique. Louis-Philippe accorderait peu d'importance au problème éducatif. Il rejetterait en bloc l'enseignement mutuel qui serait la méthode garantissant une liberté de l'enseignement. Cependant, cette description est un peu trop noire : l'enseignement public n'est pas totalement occulté par le pouvoir orléaniste, comme le rappelle le vote de la loi Guizot de 1833.

Par ailleurs, le projet de la Société des Amis du Peuple de mettre en place des écoles pour adultes dans chaque arrondissement allait presque se concrétiser. Ce projet, en effet, n'a pas seulement fait l'objet de débats épistolaires ou oraux mais a également été exposé aux yeux de tous dans le journal : « La Société des amis du Peuple, dans une de ses dernières séances, a décidé la création d'une école d'enseignement primaire pour les adultes, dans chacun des arrondissement de Paris. Une commission s'occupe de l'exécution de cet arrêté »⁷¹³.

Étonnamment, l'établissement du suffrage universel ou tout du moins d'une réforme électorale est absent dans les journaux de juillet 1831. Cette thématique aura plus tard sa place dans les éditoriaux du journal républicain de Raspail, *Le Réformateur*, en 1834-1835. Toutefois, c'est sans doute un effet trompe-l'œil. Ce n'est pas parce que le sujet est inexistant dans le journal des Amis du Peuple en juillet 1831 qu'il n'est pas traité dans les douze autres numéros.

⁷¹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2684 (2), Société des Amis du Peuple, *Chapitre VII. Pourquoi le peuple meurt de faim*, 1^{er} juillet 1831.

⁷¹² *Idem.*

⁷¹³ *Idem.*

Si, malheureusement, les écrits de Raspail à l'époque de la Société des Amis du Peuple et de la Société des Droits de l'Homme restent rares, ses témoignages postérieurs, en revanche, sont pléthoriques. Quelques années plus tard, en 1839, dans les *Lettres des prisons de Paris* et quarante ans après dans un *Almanach de météorologie*, Raspail jette un œil rétrospectif sur ses années de sociétaire. Il divulgue des renseignements précieux sur ces dernières mais donne aussi une interprétation personnelle de cette expérience politique à l'égard de laquelle il convient de prendre ses distances.

En mars 1831, lorsqu'il prend la présidence de la Société des Amis du Peuple, l'organisation a perdu son dynamisme né des Trois Glorieuses : « Je trouvai cette association bien déchue de son énergie primitive »⁷¹⁴. Formellement, les séances ressemblent plus à des sessions maçonniques qu'à des débats politiques. Les séances se tiennent, il est vrai, dans le local d'une loge maçonnique rue de Grenelle-Saint-Honoré à Paris⁷¹⁵. Les Amis du Peuple partagent le loyer du local avec les francs-maçons. Même si les sociétés et les loges sont des lieux de sociabilité politique à bien différencier, il ne faut pas oublier que la plupart des sociétaires sont d'anciens francs-maçons. L'atmosphère des séances était ainsi imprégnée, selon les termes de Raspail, d'un « mysticisme semi-matériel de la franc-maçonnerie »⁷¹⁶. Il tente de remettre un certain ordre dans le déroulement des séances. Les interventions ne devaient pas être intempestives mais structurées : « Nos séances sont des exercices que l'on n'aborde pas sans préparation ; les sujets de nos discussions ne roulent que sur les grandes questions d'économie politique »⁷¹⁷.

Des comportements suspects de quelques membres suggèrent que, dans l'esprit de Raspail, la Société des Amis du Peuple était un lieu gangréné par des mouchards. Réalité ou paranoïa ? Il est difficile d'avoir une certitude. Ce qui est sûr, c'est que le

⁷¹⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, op. cit., tome 1, 1839, p. 320.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 151.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 320. Les séances se tenaient au manège Pelletier entre juillet 1830 et mars 1831. Voir dans le même ouvrage, p. 305.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 325.

nouveau président n'a pas de scrupules à employer des moyens autoritaires pour épurer la société de ses individus les plus néfastes :

« Eh bien ! j'ai démêlé un groupe de ces hommes de bonne foi, dans ce pêle-mêle de gens, dont on ne connaît pas toujours très bien l'origine, et qu'on n'élimine jamais, que lorsqu'il n'est plus temps. Le droit qui m'est dévolu d'élire les divers comités, est une toute-puissance arbitraire que je fais servir au bien : nous avons en quelques jours bouleversé la société tout entière ; nous en avons fait le berceau du progrès. »⁷¹⁸

Après cet éclaircissement des rangs, il fait adopter par les adhérents une série de mesures sociales, qu'on a déjà, partiellement, évoquées auparavant, et dont il fait le bilan : la fondation d'écoles d'adultes dans les divers quartiers de Paris et d'écoles pour les enfants en bas âge sous la tutelle immédiate de la Société des Amis du Peuple, la création d'un comité pour porter secours moralement et matériellement aux prisonniers et, enfin, la dernière mesure et non des moindres, la protection par tous des moyens les plus démunis :

« Chaque membre a pris l'engagement de prendre sous son protectorat cinq à six familles pauvres ou peu aisés, dont il se constituera l'avocat dans la poursuite de leurs droits matériels, et le précepteur dans l'éducation des enfans [sic] en bas âge ; il se chargera du soin de procurer de l'ouvrage à leur bonne volonté, des débouchés à leurs produits, des remèdes à leurs maux physiques, des consolations à leurs souffrances morales ; la Société met ses fonds, son dévouement, ses avocats, ses médecins, ses industriels, à la disposition de chacun des membres de la Société, qui en réclamera le secours, dans l'intérêt des familles ses clientes. »⁷¹⁹

Cette disposition est essentielle car elle symbolise la vision que Raspail se fait de la société d'action politique : elle se veut ouverte au reste de la société française en développant l'entraide entre les différentes classes sociales. Cette solidarité doit se répandre sur tout le territoire et reproduire à l'échelle nationale l'organisation de l'unité sociale fétiche de Raspail à savoir la famille, « la grande famille »⁷²⁰, – on y reviendra par la suite. Les individus les plus fortunés et cultivés ont pour mission

⁷¹⁸ *Ibid.* p. 326.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 327.

⁷²⁰ *Idem.*

d'aider leurs semblables plus défavorisés à s'émanciper socialement et intellectuellement. L'idée d'émancipation est partagée par de nombreux utopistes et reflète une vision, ou plutôt, un sens de l'histoire : la société humaine toute entière marche irrévocablement vers le progrès. Toutefois, il faut rester sur ses gardes, Raspail expose son bilan détaillé en 1839. Il a théorisé entre-temps ses lois sociales dans son journal *Le Réformateur* en 1834-1835, en insistant en particulier sur le développement des structures sociales du niveau local vers le niveau national. En 1831-1832, le président de la Société des Amis du Peuple n'est pas encore connu comme un théoricien du républicanisme.

À ses dires, il aurait aussi favorisé la publicisation de la société d'action politique. Suite à un désaveu – du seul journal progressiste sur le marché, la *Tribune des départements*, qui aurait refusé ses colonnes à la Société des Amis du Peuple⁷²¹ –, il aurait alors initié la création du *Journal de la Société des Amis du Peuple* : « Il nous fallait un journal, à nous, et dont nous soyons les rédacteurs et les actionnaires »⁷²². Son prix est d'un sou⁷²³. Le prix modique du journal serait d'après lui un bouleversement dans le monde de la presse, « une innovation qui remue la capitale »⁷²⁴. C'est un des seuls journaux de l'époque à être accessibles aux plus pauvres. Il faut prendre du recul vis-à-vis de cette donnée car on ne connaît pas les volumes de tirage de ces brochures que de la bouche de Raspail : « Le premier jour, les exemplaires ont manqué aux acheteurs, et il en avait été tiré quatre à cinq mille »⁷²⁵. En tout cas, au vu des rapports de police⁷²⁶, il est tout à fait vrai que le périodique n'est pas passé inaperçu dans la capitale. Le chimiste le confirme lui-même : « Le journal a paru, pâle et insignifiant, si vous le voulez ; mais il a paru ; pris pied dans les rues ; la société s'est constituée puissance, puisqu'elle écrit sans payer de cautionnement, qu'elle promène ses affiches et ses prospectus en lettres gigantesques dans les rues

⁷²¹ *Idem.*

⁷²² *Ibid.*, p. 327-328.

⁷²³ François-Vincent RASPAIL, *Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1872...*, *op. cit.*, p. 148.

⁷²⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, tome 1, 1839, p. 328.

⁷²⁵ *Ibid.*, p. 329.

⁷²⁶ AN BB 18 1197 Poursuite contre divers écrits de la Société des Amis du Peuple.

[...] »⁷²⁷. Le *Journal de la Société des Amis du Peuple* est, dans son souvenir, le premier organe de presse qui aurait servi de tribune à l'opposition politique progressiste dans les premières années de la monarchie de Juillet et qui aurait annoncé la création des journaux républicains par la suite⁷²⁸.

François-Vincent Raspail donne l'impression d'avoir révolutionné de fond en comble le fonctionnement et la publicité de la Société des Amis du Peuple mais il est très probable qu'il ait enjolivé son bilan. Il est important de relativiser son statut de « président ». Le chimiste n'apparaît pas comme le chef ou le dirigeant d'un mouvement politique. Dans une lettre non datée d'Étienne Arago, il est fait mention de la grande pauvreté de François-Vincent Raspail⁷²⁹. Sa situation pécuniaire serait telle qu'il aurait émis l'éventualité de vendre le prototype de son microscope portable. Les membres de la Société des Amis du Peuple, dont Étienne Arago, récoltent une certaine somme afin de porter secours à leur président. Mais, coup de théâtre, Raspail refuse l'aide des sociétaires : « Je te suis bien reconnaissant de l'offre que tu m'as fait faire mais je n'ai besoin de rien pour le moment »⁷³⁰. Étienne Arago interprète la déclinaison de son offre comme le résultat de tensions interpersonnelles : « Est-ce parce que Raspail s'est montré hostile envers moi dans toutes les circonstances ? »⁷³¹. Cette explication est plausible. Le chimiste est un adversaire scientifique déclaré de l'astronome François Arago, grand frère d'Étienne. Les enjeux scientifiques ne sont pas à écarter. Cet épisode reflète peut-être le fait que Raspail n'attend rien de la Société des Amis du Peuple. Il semble faire preuve de détachement vis-à-vis d'elle.

Selon lui, il ne serait pas responsable de la chute de la Société des Amis du Peuple. Il se défause sur son remplaçant, Godefroi Cavaignac. Ce dernier aurait considérablement réduit le nombre des effectifs de la société. À partir de la présidence Cavaignac, Raspail qualifie les membres de « confrères jésuites » et de « conspirateurs

⁷²⁷ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, op. cit., tome 1, 1839, p. 328.

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 329.

⁷²⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2752 (10) Société des Amis du Peuple. Proposition de secours faite à François-Vincent Raspail, [s. d].

⁷³⁰ *Ibid.*

⁷³¹ *Ibid.*

éprouvés »⁷³². En outre, Cavaignac aurait transféré le local de la société à Montrouge, ville où les conspirations antirépublicaines se fomenteraient. En l'occurrence, la société de Loyola aurait noyauté de l'intérieur la Société des Amis du Peuple en introduisant la police politique en son sein⁷³³. Ces propos sont exagérés et illustrent parfaitement sa lutte obsessionnelle contre un complot jésuite fantasmé.

Il se voit, enfin, comme l'initiateur d'une société connexe à celle de la Société des Amis du Peuple, à savoir la Société des Droits de l'Homme. Pourquoi a-t-il créé une nouvelle société ? Son explication réside dans le système de cotisation de la Société des Amis du Peuple qui excluait les personnes les plus pauvres. La société corollaire a alors pour mission d'intégrer les populations indigentes à la vie politique de l'opposition. Il rappelle cette fonction première en citant un extrait de la première séance de la Société des Droits de l'Homme :

« Citoyens, je vous remercie de vous être rendus à mon invitation ; je vous déclare franchement que vous n'êtes pas encore les égaux des membres de la société des Amis du peuple ; mais chacun de vous peut le devenir ; vous serez admis dans son sein, une fois que, par votre instruction et votre laborieuse moralité, vous aurez mérité ce noble titre. »⁷³⁴

Dans le prolongement de son programme éducatif, Raspail a ouvert la porte des sociétés d'action politique aux milieux populaires. Il surmonte la peur des penseurs utopistes à côtoyer des ouvriers et des paysans qui sont vus encore comme des individus dangereux. La création de la Société des Droits de l'Homme est d'ailleurs concomitante au développement des organisations ouvrières. Elle attire jusqu'à 3 000 membres en 1834⁷³⁵. C'est la concrétisation d'un rêve pour les dirigeants de la nébuleuse républicaine : accéder à une « rencontre fondatrice avec le peuple »⁷³⁶, ce

⁷³² François-Vincent RASPAIL, *Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1872...*, op. cit., p. 151.

⁷³³ *Idem.*

⁷³⁴ *Ibid.*, p. 146.

⁷³⁵ Françoise SYLVOS, *L'épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies (1800-1850)*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 172.

⁷³⁶ Alain PESSIN, « Le mythe du peuple au XIX^e siècle », dans Hélène DESBROUSSES, Bernard PELOILLE, Gérard RAULET [dir.], *Le Peuple. Figures et concepts : entre identité et souveraineté*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2003, p. 88.

peuple mythifié et aux multiples facettes : peuple-nation, peuple-plèbe, peuple-prolétaire.

Mais le caractère démocratique de la Société des Droits de l'Homme n'a pas conduit, en parallèle, à une ouverture de la Société des Amis du Peuple. Raspail impose des conditions – on pourrait presque parler de « capacités », dans le sens de François Guizot – pour entrer dans la Société des Amis du Peuple : il faut être cultivé et probe pour pouvoir y siéger. Pourquoi ces restrictions ? Mystère. On émet l'hypothèse qu'il a sans doute voulu ménager les opinions de ses confrères. La démocratisation sans condition de la vie politique ne fait pas encore l'unanimité parmi les *leaders* de l'opposition progressiste. La Société des Amis du Peuple poursuit sa vocation originelle, à savoir être exclusivement le laboratoire politique des élites. La Société des Droits de l'Homme se veut plus populaire en palliant les lacunes de la « société mère », sans pour autant prétendre à la remplacer⁷³⁷.

Qu'en est-il concrètement de l'action de Raspail au sein de la Société des Droits de l'Homme ? Le livre ancien mais toujours éclairant de l'historien Gabriel Perreux, *Au temps des sociétés secrètes*, a déjà en grande partie traité cette question. En avril 1833, la Société des Droits de l'Homme connaît une division importante avec la désignation de deux comités distincts : celui de Napoléon Lebon et celui de François-Vincent Raspail⁷³⁸. Lebon a un parcours similaire à celui de Raspail : il est décoré de la croix de Juillet et a fait des études scientifiques, en particulier de médecine. Les points communs entre les deux hommes s'arrêtent cependant là. D'après l'auteur, Lebon serait le meneur des membres « exaltés » alors que Raspail serait celui des membres « modérés »⁷³⁹. Contrairement à Raspail, Lebon invite les sociétaires à chasser de leurs

⁷³⁷ Sabrina BERKANE, « Préface », dans Philippe BUONAROTTI, *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf*, Paris, La fabrique éditions, 2015 [1828], p. 20.

⁷³⁸ Gabriel PERREUX, *Au temps des sociétés secrètes. La propagande républicaine au début de la Monarchie de Juillet (1830-1835)*, Paris, Hachette, 1931, p. 236.

⁷³⁹ Cette scission aurait des origines plus anciennes. Dès octobre-novembre 1831, Napoléon Lebon avec Louis-Auguste Blanqui et Alexandre Pocque forment la minorité « dure » de la Société des Amis du Peuple : une tendance jacobine et robespierriste. René de Kersausie, présenté par Raspail lui-même comme son fidèle allié, semble pourtant avoir fait partie de ce courant néo-babouviste. Face à eux, François-Vincent Raspail, Ulysse Trélat, Jean-Louis Hubert et Godefroy Cavaignac composent la majorité modérée de la Société. Voir à ce sujet : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article33535>,

rangs les individus ne se qualifiant pas de républicains : les « fayettistes », « bonapartistes » et « hommes du *National* et des sections »⁷⁴⁰.

L'ouvrage de Perreux déconstruit nombre d'idées reçues à propos de Raspail. On a souvent en tête l'image d'un personnage rebelle et intransigeant. En tant que président, il connaît une évolution dans sa manière de diriger les sociétés d'action politique. Pendant ses années à la tête de la Société des Amis du Peuple, il passe pour un ténor intransigeant : « Exercée par Raspail, la présidence fut empreinte d'un comportement autoritaire, et marquée par de nombreuses épurations, justifiées par l'obsession de la présence de mouchards »⁷⁴¹. À la Société des Droits de l'Homme, il est très probablement encore paranoïaque au sujet de la police secrète mais fait preuve de modération à l'égard des membres. Il change la tournure de son discours : pour lui, ce sont les mouchards qui conduisent aux divisions entre adhérents. Ainsi, il ne rejette pas les opinions politiques diverses qui forment l'opposition aux orléanistes de la résistance. Modération n'est, toutefois, pas à confondre avec tiédeur :

« Pour Raspail, avant d'évoquer les questions extérieures (les jeunes nationalités) ou les problèmes constitutionnels, les républicains devaient prendre acte du caractère scandaleux du présent ; dans un contexte dominé par la rhétorique du progrès, on ne pouvait que constater les nouvelles fractures de la société et observer que les neuf dixièmes de la population laborieuse vivaient dans un état de précarité extrême. »⁷⁴²

Finalement, la stratégie politique du comité Lebon l'emporte sur celle du comité Raspail lorsque ce dernier et ses soutiens sont arrêtés et emprisonnés à la prison de Sainte-Pélagie durant l'été 1833⁷⁴³.

notice LEBON Napoléon, Aimé par Notice revue et complétée par Jacques GRANDJONC, version mise en ligne le 20 février 2009.

⁷⁴⁰ Gabriel PERREUX, *Au temps des sociétés secrètes...*, *op. cit.* p. 237.

⁷⁴¹ Jean-Claude CARON, « Élités républicaines autour de 1830. La Société des Amis du Peuple », dans Michel VOVELLE [dir.], *Révolution et République...*, *op. cit.*, p. 507.

⁷⁴² Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 42-43.

⁷⁴³ Gabriel PERREUX, *Au temps des sociétés secrètes...*, *op. cit.*, p. 238.

Vient ensuite le temps des procès. Raspail est condamné trois fois en mai 1831, janvier 1832 et novembre 1833 pour avoir « conspiré »⁷⁴⁴ dans le cadre des sociétés d'action politique. Les archives judiciaires apportent de plus amples informations sur le rôle de Raspail à l'intérieur de celles-ci. On peut y voir également la capacité de Raspail à transformer un procès en une tribune politique.

Le tribunal : un espace politique

Les institutions judiciaires représentent des lieux privilégiés pour faire entendre la voix de l'opposition politique. Selon Raspail, le temps des conspirations mais également de la violence politique est fini pour les adversaires à la monarchie de Juillet. Dans un des seuls espaces publics où ils peuvent s'exprimer, à savoir une cour de justice, ils s'efforcent de déconstruire l'argumentation de leurs ennemis et de propager en direction du plus grand nombre leurs doctrines :

« Nous avons devant nous des hommes qui veulent nous ravir plus qu'une propriété [...] je veux dire le droit de penser et d'écrire ! Comment pouvons-nous les repousser ? Avec les armes ? mais il y aurait de la lâcheté à nous en servir contre des hommes qui ne savent pas les manier. Il nous reste donc notre indignation toute entière, et l'indignation ne sait point modifier ses élans. »⁷⁴⁵

La rhétorique de la déconstruction part du postulat que les républicains sanguinaires sont, en fait, des victimes capables de se défendre par leur éloquence face à des orléanistes bourreaux et ignorants. C'est la technique du renversement : renversement des lieux – le tribunal se mue en tribune politique, le terme de « tribune »⁷⁴⁶ est employé par les accusés –, et renversement des clichés et préjugés autour des acteurs en présence – les rois glorieux deviennent corrompus, les républicains véhiculant le souvenir de la Terreur se changent en hommes politiques modérés et pacifiques. Petit à petit, cela popularise et dédiabolise la nébuleuse républicaine auprès de l'opinion publique.

⁷⁴⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire*, op. cit., tome 2, 1839, p. 13.

⁷⁴⁵ *Réplique du citoyen Raspail* dans François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail, président de la Société des Amis du Peuple, aux assises des 10, 11 et 12 janvier 1832*, Paris, Impr. A. Mie, 1832, p. 16-17.

⁷⁴⁶ François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail ...*, op. cit., p. 17.

Les défenses des accusés politiques sont publiées et diffusées très largement. Un engouement pour les brochures retranscrivant le déroulement de ces procès est réel. Elles participent, elles aussi, à la politisation des citoyens. À ce sujet, voici ce qu'écrit un lecteur, commis-négociant dans le Rhône, à François-Vincent Raspail en 1846 : « Au procès de l'ami du peuple [*sic*] votre parole me républicanisa et je n'en perdis pas le fil, pas une syllabe »⁷⁴⁷. Raspail n'attend donc rien des juges qu'il assimile à plusieurs reprises à des inquisiteurs. Un seul jugement a, pour lui, de la valeur à ses yeux, c'est celui des citoyens, du public face aux injustices de l'histoire, ce qu'il appelle « l'opinion publique » : « Mais après votre décision [celle des juges de la Cour d'assises de la Seine], il nous restera encore un tribunal à invoquer c'est celui de l'opinion publique, il vous attend là, à la porte, pour vous condamner à votre tour »⁷⁴⁸.

Quels sont les chefs d'inculpation formulés par les juges d'instruction à l'encontre de la Société des Amis du Peuple ? Officiellement c'est un procès contre le droit d'association en décembre 1832⁷⁴⁹. Mais les raisons du procès sont en réalité plus complexes. Dans la mesure où les sociétés d'action politique ne sont plus secrètes, la Société des Amis du Peuple voit ses publications arriver jusqu'aux yeux des autorités publiques. Contrairement à l'article 7 de la charte constitutionnelle du 14 août 1830 proclamant la liberté d'expression et de presse, la monarchie de Juillet poursuit, avant même l'application des lois de septembre 1835, tout écrit diffamatoire à son égard : ainsi, les brochures de la Société des Amis du Peuple sont considérées comme des « écrits séditieux »⁷⁵⁰ : « Ces écrits, contenant les imputations les plus outrageantes, tendent à déconsidérer le Gouvernement de sa Majesté et à exciter spécialement contre lui la haine et le mépris de la classe ouvrière »⁷⁵¹. Certains imprimés ont même été saisis⁷⁵². Une peur de l'émeute, de la mutinerie, voire de la conspiration explique

⁷⁴⁷ Archives départementales du Val-de-Marne (AD 94), Fonds Raspail 69 J 2 Lettre de J. A. Depassio à François-Vincent Raspail le 17 septembre 1846.

⁷⁴⁸ François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail...*, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁴⁹ Jean-Claude CARON, « Société des Amis du Peuple », *art. cit.*, p. 178.

⁷⁵⁰ AN BB 18 1205 Lettre du Ministre secrétaire d'État de la guerre au Ministre de la Guerre, le 24 avril 1832.

⁷⁵¹ AN BB 18 1197 Lettre du Ministre de l'Intérieur au Ministre de la Justice à propos des poursuites à exercer au sujet de plusieurs écrits de la Société des Amis du Peuple, le 9 juillet 1831.

⁷⁵² Voici quelques-uns de ces écrits saisis et cités dans *Idem.* : *À l'opinion publique sur les émeutes du 14, 15, 16 et 17 juin ; Au Peuple la Société des Amis du Peuple et La vérité sur l'état des provinces de l'ouest depuis la révolution de juillet.*

l'attitude autoritaire du pouvoir orléaniste face à la circulation de ces textes sur le territoire national. Il s'inquiète, tout particulièrement, de l'influence de ces écrits sur « l'esprit des soldats »⁷⁵³, par exemple, dans la garnison de Strasbourg qui est citée dans les correspondances entre ministres⁷⁵⁴.

En décembre 1832, le procès de la Société des Amis du Peuple se transforme en mascarade judiciaire. En effet, la police enquête sur les opinions politiques des jurés afin d'identifier tout individu qui pourrait soutenir les idées de la société d'action politique. Les orléanistes au pouvoir veulent placer les membres de l'opposition sous des étiquettes politiques bien cloisonnées mais peu réalistes car représentatives d'un imaginaire politique. Les mots utilisés sont très approximatifs : « Giret, parfumeur, n'a pas d'opinion fixe, cependant est plutôt républicain » ; « Bracquemart, maire, passe pour libéral » ; « Cardin, entrepreneur de broderies, républicain, mais pas exalté », etc.⁷⁵⁵ Des jurés sont ainsi qualifiés de « carliste », de « napoléoniste » ou de « républicain » plus ou moins extrême⁷⁵⁶. Les autorités orléanistes ne cachent pas leur colère face à cette situation :

« Il est résulté de ces informations que la presque totalité de ces jurés appartiennent aux deux opinions les plus hostiles au Gouvernement de Juillet, et que les autres passent pour professer les principes d'un libéralisme outré. Il est fâcheux que ces circonstances n'aient pas été connues de votre parquet. »⁷⁵⁷

En fait, le déclin de la Société des Amis du Peuple n'arrive pas soudainement. La chute de la société d'action politique est progressive et ne date pas de décembre 1832. On peut la faire remonter au 11 juillet 1831⁷⁵⁸, lorsque le président de la Société des Amis du Peuple, Raspail, est muselé, pour la première fois, par le pouvoir orléaniste. Un certain nombre de pièces en rapport avec la Société des Amis du Peuple

⁷⁵³ AN BB 18 1205 Lettre du Ministre secrétaire d'État de la guerre au Ministre de la Guerre, le 24 avril 1832.

⁷⁵⁴ *Idem*.

⁷⁵⁵ AN BB 18 1212 Jurés qui ont siégé samedi dernier dans l'affaire des Amis du Peuple.

⁷⁵⁶ *Idem*. Le bilan de ces opinions politiques suspectes est le suivant : « 6 républicains, 2 carlistes, 3 libéraux et 1 napoléoniste ».

⁷⁵⁷ AN BB 18 1212 Lettre du Préfet de police de Paris au Ministre de l'Intérieur le 19 décembre 1832.

⁷⁵⁸ Archives de la Préfecture de Police (APP) AA 423 Mandat d'arrestation de Raspail le 11 juillet 1831.

sont saisies chez lui : « 45 pièces manuscrites, plusieurs exemplaires de différents écrits imprimés, cinq cartes de visite et un paquet contenant sur des feuillets séparés les noms et adresses des membres de la société des amis du peuple [sic] »⁷⁵⁹. Il est condamné à quinze mois de prison pour « complot contre la sûreté de l'État »⁷⁶⁰.

Cette perquisition est en réalité une vengeance bassement personnelle du roi Louis-Philippe. Le souverain s'est senti offensé par le fait que Raspail ait refusé la Légion d'honneur, décoration qui a perdu toute connotation symbolique, militaire et patriote, à la différence de la Croix de Juillet, selon l'intéressé :

« Si la croix d'honneur s'était conservée, la croix des Monge, des héros de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, peut-être aurais-je eu la faiblesse de braver mille fois la mort pour mériter cette décoration. Mais depuis la Restauration, on l'a prodigué à tant de bureaucrates ou de traîtres qui ont fait contre nos libertés ; [...], qu'en l'acceptant, je semblerais insulter à la situation de mes camarades de Juillet, de ces braves, qui préfèrent se laisser empoigner plutôt que d'amener la guerre civile, alors qu'il n'est pas encore bien démontré qu'il existe deux camps dans Paris. »⁷⁶¹

Mais le plus outrageant dans cette affaire pour la monarchie de Louis-Philippe n'est pas la lettre de refus de la décoration en elle-même, mais sa publicisation dans un journal républicain, *La Tribune des départements*, d'Armand Marrast. C'est parce qu'il a rendu public sa réponse négative que Raspail a été condamné à une peine de prison. Par cette décision, le pouvoir orléaniste affecte indirectement la nébuleuse républicaine et donc, par ricochet, la Société des Amis du Peuple.

Le deuxième coup d'arrêt sérieux mettant à genoux la Société des Amis du Peuple intervient en janvier 1832 lorsque ses principaux leaders, dont Louis-Auguste Blanqui et François-Vincent Raspail, sont jugés lors du Procès des Quinze⁷⁶². De véritables

⁷⁵⁹ APP AA 423 Complot contre la sûreté de l'État où est mentionné Raspail.

⁷⁶⁰ *Idem*.

⁷⁶¹ BIC Fonds Raspail Ms 2752 (1) Lettre de François-Vincent Raspail au Ministre de l'Intérieur Montalivet publiée dans le journal *La Tribune*, le 13 mars 1831.

⁷⁶² Les prévenus sont les suivants : « François-Vincent Raspail, âgé de 36 ans, homme de lettres ; Louis-Auguste Blanqui, âgé de 26 ans, étudiant en droit ; Vincent-Anthony Thouret, âgé de 24 ans, gérant de la *Révolution* ; Jean-Louis Hubert, âgé de 44 ans, ancien notaire ; Ulysse Trélat, médecin, âgé de 35 ans ; Henri Bonias, homme de lettres, âgé de 30 ; Norbert Rillieux, ingénieur civil, âgé de 26 ans ; Eugène Plagniol, homme de lettres, âgé de 36 ans ; Juchault ; Delaunay, hommes de lettres ; Barbier, imprimeur,

joutes verbales se déroulent alors entre juges et accusés dans l'enceinte de la Cour d'Assises de la Seine. Le chimiste est accusé de « délit de la presse »⁷⁶³ après la saisie de publications de la Société des Amis du Peuple datées de 1831. Mais c'est une accusation à considérer dans une acception large, elle ne s'abat pas uniquement sur l'individu qui rédige la brochure :

« J'ai signé, comme prote de la Société, l'écrit intitulé : *À l'opinion publique*. Cet écrit a été rédigé par une commission spéciale, dont je ne faisais pas partie, sous la dictée de la Société tout entière. Quant aux autres écrits incriminés, j'étais dans les cachots de la préfecture lorsqu'a paru la troisième livraison de l'écrit incriminé : *Au Peuple, la Société des Amis du Peuple*. J'accepte la responsabilité morale de tous les écrits de la Société. Mais je dois déclarer que la Société n'entendait nommer que des scribes et non des auteurs, que des échos de ses délibérations et non des rédacteurs d'articles ; qu'en conséquence, tous les membres de la Société sont solidaires avec nous de tous les écrits pour lesquels on nous a traduits à la barre. »⁷⁶⁴

Raspail s'adresse directement aux jurés en s'offusquant de voir qu'ils sont chargés de juger « les opinions que professe une Société »⁷⁶⁵ et non des actes de conspiration. Il faut être prudent à propos des chiffres mais Raspail estime le nombre des membres de la Société des Amis du Peuple à 400⁷⁶⁶. C'est donc au nom de la société qu'il prend la parole. Il rédige lui-même sa défense. Grâce sa connaissance de l'art rhétorique et du droit – en 1819, il étudie un an à la Faculté de droit – Raspail n'a pas besoin d'avocat. Mais est-ce bien une défense ordinaire ? L'opposant s'efforce de renverser de nouveau la situation en faisant non une défense mais le procès de la monarchie orléaniste et du disfonctionnement de sa justice à travers un exposé aux accents républicains. La technique consistant à faire passer les vaincus en vainqueurs, les victimes en héros, est une constante chez Raspail et on la retrouvera dans tous ces procès au moins jusqu'en

38 ans ; Prévot, compositeur ; Rivail, imprimeur, 21 ans ; Jean-Marie Chaigneau, imprimeur, âgé de 40 ans, et François Guillaume Gervais, docteur en médecine » dans *Procès des Amis du peuple*, Paris, EDHIS, 1974, p. XXVIII.

⁷⁶³ François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail...*, op. cit., p. 1.

⁷⁶⁴ *La Société des Amis du Peuple 1831-1832*, Paris, EDHIS, 1974, p. 6.

⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 1.

⁷⁶⁶ *Idem.*

août 1833 : « Vous représentez ici les vainqueurs, comme nous représentons les vaincus. Mais à notre tour, nous avons été vainqueurs en 1830 »⁷⁶⁷.

Dans sa défense, un éclairant passage concerne les doctrines de la Société des Amis du Peuple. En tant que président de cette dernière, il les expose aux jurés au lieu de répondre aux questions des juges et procureurs comme le ferait habituellement un accusé. Ce n'est donc pas une victime mais un tribun politique lancé dans sa diatribe et prenant de la hauteur face à ses interlocuteurs qui parle : « M. le président, je vous déclare que je considère ma défense comme sacrée. Vous avez le droit de me condamner, mais non celui de m'interrompre »⁷⁶⁸.

La première proposition peut ressembler à une provocation. Raspail appelle à une réforme des jurés dans les tribunaux. Ceux-ci seraient nommés par le pouvoir orléaniste lui-même en fonction de leurs opinions politiques. Il réclame l'indépendance des jurés, surtout, au moment des procès politiques consistant à juger non un crime mais une pensée.

À cette occasion, il rappelle aux jurés que les républicains de 1832 ne sont plus ceux de 1793. Ils n'ont pas à craindre le retour d'une nouvelle Terreur sanglante⁷⁶⁹. Il justifie l'établissement d'une république au nom de son expérience inachevée : « Est républicain à l'époque celui qui donne la priorité au remplacement de la monarchie orléaniste par la république, et fût-il féru de justice sociale, pense que le changement des institutions est préférable »⁷⁷⁰. La France n'a connu qu'une république qui n'a pas eu le temps de porter ses fruits alors qu'elle a vu passer soixante-et-onze « essais de monarchie » et toujours autant d'inégalités entre les citoyens⁷⁷¹.

⁷⁶⁷ « Discours de Raspail au procès des Vingt-Sept », *La Société des droits de l'homme et du citoyen 1832-1834*, Paris, EDHIS, 1974, p. 47, cité dans Michèle RIOT-SARCEY, *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX^e siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016, p. 112.

⁷⁶⁸ *La Société des Amis du Peuple 1831-1832*, Paris, EDHIS, 1974, p. 2

⁷⁶⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁷⁰ Jacques JULLIARD, *Les gauches françaises 1762-2012. Histoire, politique et imaginaire*, Paris, Flammarion, 2012, p. 264-265.

⁷⁷¹ *La Société des Amis du Peuple...*, *op. cit.*, p. 12.

Raspail mais aussi Cavaignac, Blanqui, Bastide, Thomas, Guinard font partie de ce courant au sein de la Société des Amis du Peuple qui a réhabilité la Première République. C'est un changement dans l'histoire de l'opposition à la monarchie : un « travail d'apprentissage de l'histoire de 1793-1794 »⁷⁷² est en marche. Dans les premiers mois de la Société, les adhérents se réfèrent à l'année 1789 ou à la constitution de 1791 tandis que sous la présidence de Raspail, la Constitution et la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793 deviennent les textes phares de l'organisation. Son effort de réhabilitation de la Convention de 1793 n'a pu être possible qu'avec le soutien de la « fraction « montagnarde » »⁷⁷³ de la société :

« En vertu de l'article 291 du Code pénal, l'autorité a le droit d'interdire nos réunions ; car elles se composent de plus de vingt personnes, elles se tiennent à des jours marqués pour s'occuper d'objets politiques ; et la société se rassemble, non pas en vertu d'une permission accordée et aux conditions imposées par l'autorité, mais en vertu du principe de la souveraineté nationale et de l'art. 7 de la constitution de 93, qui porte que le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, ne peuvent être interdits. »⁷⁷⁴

Devant le jury et pour la première fois depuis les débuts de son parcours politique, Raspail ose même se définir comme un républicain⁷⁷⁵. Et cette fois-ci il ne reste pas allusif à propos de son appartenance politique : « En présence des partisans du juste-milieu, nous ne balançons pas à nous déclarer républicains ; mais nous tenons à vous démontrer que notre opinion est consciencieuse »⁷⁷⁶. Son œuvre éducative en tant que professeur sous la Restauration puis en tant que président de la Société des Amis du Peuple a eu indubitablement un effet dans son acception de l'étiquette républicaine. Le républicain, selon lui, est caractérisé par son attachement à la question de l'instruction, plus précisément, à sa volonté de professer une éducation populaire : « Nous cherchons à éclairer les masses »⁷⁷⁷. Toutefois, sa définition est

⁷⁷² Jean-Claude CARON, « Élités républicaines... », *art. cit.*, p. 504

⁷⁷³ Jean-Claude CARON, « Être républicain en monarchie (1830-1835) », dans Patrick HARISMENDY [dir.], *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, 2006, p. 33.

⁷⁷⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire...*, *op. cit.*, tome 1, p. 306.

⁷⁷⁵ François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail*, *op. cit.*, p. 7. Voir aussi *Société des Amis du Peuple...*, *op. cit.*, p. 18 : « Raspail, avec force. La république est notre idole, nous en aimons les souvenirs ».

⁷⁷⁶ *Société des Amis du Peuple...*, *op. cit.*, p. 54.

⁷⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

assez succincte et il faut véritablement attendre 1834 pour qu'il développe longuement dans son journal *Le Réformateur* la vision de sa république. Après ses propos introductifs sur les compétences du jury et ses éclaircissements au sujet du républicanisme, il en vient au fait en détaillant les doctrines de la Société des Amis du Peuple.

Raspail revient sur les origines de la Société des Amis du Peuple. Tous ses membres seraient des combattants de juillet 1830 et mêmes d'anciens *carbonari*⁷⁷⁸. On a vu, dans le précédent chapitre, que cette affirmation à propos de la Charbonnerie est à relativiser fortement. Sous son impulsion, la Société des Amis du Peuple réclame que tout Français ait de quoi manger. Il développe ici un raisonnement inédit par rapport à ses écrits antérieurs. L'auteur du *Cours élémentaire d'agriculture* fait un rapide calcul et estime que le territoire français est capable de nourrir le double de la population en 1832, à savoir 60 millions d'habitants⁷⁷⁹. L'obstacle à un accès de tous aux ressources alimentaires vient d'une mauvaise répartition de ces dernières. Et seule la volonté politique et non agronomique peut résoudre cette difficulté : « *Il nous faut un système politique, tel qu'en l'appliquant, il n'existe plus en France un seul homme malheureux, si ce n'est par sa faute ou par le vice de l'organisation* »⁷⁸⁰. Pour mettre en pratique ce système politique plus juste, Raspail n'oppose pas « riches » et « pauvres ». Bien au contraire, il lance une main tendue aux « riches »⁷⁸¹ afin qu'ils le soutiennent dans cette entreprise.

L'application de ce nouveau régime politique se voulant plus juste et plus moral que l'actuel ne peut passer que par l'abolition de la monarchie qui par essence est corrompue. Seule l'élection à tous les niveaux de la société (lors de la nomination des magistrats et des chefs de la garde nationale mais aussi lors de la distribution des charges civiles, scientifiques et militaires) est capable de distribuer équitablement les richesses françaises. La souveraineté populaire exercée par des citoyens dits

⁷⁷⁸ *Idem.*

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁸⁰ *Idem.*

⁷⁸¹ *Idem.*

« compétents »⁷⁸² – avant 1834, Raspail reste allusif à propos de ce terme – ne se manifeste pas seulement au moment des scrutins nationaux mais dans des actes du quotidien à l'échelle locale. Il lui importe de créer de multiples collégialités de citoyens au niveau communal, dénommées « jurys », chargées des affaires sociales ou encore éducatives. L'action de ces jurys citoyens et compétents deviendra, par la suite, une constante dans les réflexions politiques du chimiste, en particulier dans *Le Réformateur*. L'exercice politique est, pour lui, avant tout décentralisé.

Selon la Société des Amis du Peuple, le pouvoir exécutif n'est pas négligé dans cette nouvelle organisation politique. Il n'appartient plus à un roi mais à un collectif de représentants du peuple ou à une seule personne appelée président. Le mandat du ou des nouveaux détenteurs de l'exécutif n'est que de quelques années. Et lorsqu'on a exercé déjà une fois le pouvoir exécutif, on ne peut être rééligible que dix ans plus tard. La courte durée de la mandature et les conditions de la rééligibilité sont des garde-fous suffisants pour éviter toute dérive de dictature personnelle.⁷⁸³

Sans surprise, la société d'action politique fait de la proclamation des droits et des libertés individuels une des conditions essentielles de son nouveau système politique. Les libertés d'expression et les droits fondamentaux des citoyens sont réaffirmés par le président Raspail. Aussi, il s'engage très tôt dans le combat pour une abolition de la peine de mort sans restriction ou condition⁷⁸⁴. Les années 1830 sont en effet des années cruciales dans ce domaine : c'est une période charnière entre les premiers débats révolutionnaires – le 4 Brumaire an IV, la Convention décide l'abolition de la peine de mort à dater du jour de la paix générale – et la proclamation de l'abolition de la peine de mort en matière politique les 26-28 février 1848. Le corolaire de cette mesure est de transformer la prison en un centre de rééducation : « la prison est une école de morale et non de torture »⁷⁸⁵. Mais là encore son programme carcéral est d'une grande brièveté et il faut attendre 1839 avec la publication des *Réformes pénitentiaires* pour que cette question devienne une de ses causes politiques

⁷⁸² François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail*, op. cit., p. 11.

⁷⁸³ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁸⁴ *Idem.*

⁷⁸⁵ *Idem.*

privilégiées jusqu'à la fin de sa vie. On reviendra plus amplement sur ses théories pénitentiaires dans le chapitre suivant.

Au sujet du monde du travail, le président de la Société des Amis du Peuple promeut l'idée d'un « salaire minimum » avant l'heure. Un jury symbolise la réconciliation des catégories sociales par sa composition « d'ouvriers » et de « maîtres ». Il fixe le « tarif du prix du travail »⁷⁸⁶. Un partage équitable des bénéfices de la vente d'un produit doit avoir lieu entre le patronat et les salariés. L'autre mesure qui sous-tend cette idée innovante est la proclamation d'un droit au travail pour tous les individus : « Nul ne doit demander en vain du travail pour vivre ; et l'état [*sic*] veille sur le travailleur sans ouvrage, de quelque profession qu'il soit »⁷⁸⁷. Ces mesures qui renvoient à l'idée d'un droit au travail sont à mettre en perspective avec les révoltes des canuts lyonnais de novembre 1831. Blanqui semble porter les revendications des canuts durant le procès des Quinze mais les autres prévenus, dont Raspail, voient aussi leurs propos publiés dans le journal lyonnais et ouvrier *L'Écho de la fabrique*⁷⁸⁸. Le procès politique a donc des répercussions réelles dans les milieux populaires et ouvriers de Paris et de Lyon de plus en plus sensibles aux idées républicaines et sociales.

Pour résorber les inégalités pécuniaires, Raspail propose de mettre en place un « impôt progressif » qui ne doit pas être assimilé aux lois agraires. Pour les inégalités d'accès à l'alphabétisation, il prône un enseignement libre. Toutefois, il exprime pour la première fois sa méfiance à l'égard de la corporation des instituteurs. Les éducateurs doivent être sous la tutelle de l'État mais aussi, et c'est plus surprenant, sous la tutelle d'un autre jury, celui-ci composé de pères de famille. Ce n'est pas l'État qui nomme les instituteurs mais cette assemblée citoyenne établie dans chaque commune. Même si l'idée d'une instruction publique semble poindre son nez dans son discours, l'État n'a pas le monopole de l'enseignement. Raspail accorde une grande importance à la figure du père de famille. Ce n'est pas la mère mais le père qui a pour mission d'instruire ses enfants. Il se distingue des autres penseurs républicains, tel

⁷⁸⁶ François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail*, op. cit, p. 11.

⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 11-12.

⁷⁸⁸ Ludovic FROBERT, *Les canuts ou la démocratie turbulente, Lyon, 1831-1834*, Paris, Tallandier, 2009, p. 81.

Cabet qui envisage le partage de l'éducation entre le père et la mère⁷⁸⁹. Cette idée se renforce dans *Le Réformateur* en 1834-1835. Il est ainsi nécessaire de relativiser le progressisme de Raspail. Il est plus attaché à l'autorité paternelle et à une conception patriarcale de la famille qu'à l'État, institution nationale. En terminant son exposé par la question éducative, Raspail montre de nouveau qu'elle est un des piliers de ses doctrines.

Que peut-on conclure de cet exposé au Procès des Quinze ? Le petit-fils de François-Vincent Raspail, le docteur Julien Raspail donne une interprétation qui paraît excessive et qui nourrit le culte familial. Selon lui, dès 1832, Raspail développe son programme républicain : « Raspail a été le premier au XIX^e siècle à tracer la charte républicaine moderne. En agissant ainsi, il se séparait nettement de tous les républicains marquants de son époque qui tous étaient demeurés des agitateurs dérivés des sociétés secrètes de la Restauration »⁷⁹⁰. C'est une vision faussée de l'histoire. François-Vincent Raspail clame haut et fort, durant tout le long du procès, que les écrits de la Société des Amis du Peuple ne sont pas les siens mais ceux d'un collectif. Même s'il revendique une responsabilité morale en tant que président vis-à-vis des textes de la société, il avoue qu'il n'a pas participé au travail de nombreuses commissions de rédaction. Ainsi, il a coordonné les publications de la Société des Amis du Peuple, il a très certainement insufflé ses idées politiques et sociales dans les journaux de la société d'action politique mais on ne peut en aucun cas affirmer qu'il est l'auteur personnel et principal de ces brochures. Enfin, le Procès des Quinze se termine par un échec pour le mouvement républicain. Le président Raspail écope de quinze mois de prison ferme et de 500 francs d'amendes.

Un an plus tard, l'histoire semble bégayer. La Société des Droits de l'Homme et Raspail font l'objet d'une attention sans relâche de la part des instances judiciaires. Le 28 juillet 1833, au Procès des Vingt-sept ou de la Société des Droits de l'Homme, les jurés ne s'intéressent pas aux idées politiques de Raspail, contrairement au procès des Quinze,

⁷⁸⁹ Nathalie BRÉMAND, *Les socialismes et l'enfance. Expérimentation et utopie (1830-1870)*, Rennes, PUR, 2008, p. 30.

⁷⁹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2684 Julien RASPAIL, *La Société des Amis du Peuple*, p. 131

mais à des conspirations supposées où Raspail serait impliqué. Alors qu'il réfute toute forme de conspiration depuis le début de la monarchie de Juillet, les représentations mentales d'un Raspail comploteur sont encore très enracinées dans les esprits des autorités orléanistes. Ce que confirme Louis-Auguste Blanqui non sans une pointe d'ironie dans une lettre adressée à son ami : « En venant à la mairie servir de témoin pour un mariage, tu ne feras pas acte de conspiration assez flagrante pour que l'on t'accuse de complot contre la vie de Louis-Philippe »⁷⁹¹. Il ne suffit pas de proclamer que l'on arrête de conspirer pour être lavé de tout soupçon : le souvenir des actions politiques passées sous la Restauration persiste et colle à la peau de l'incriminé.

La soudaine modération du président Raspail à la tête de la Société des Droits de l'Homme inquiète les autorités. Ce changement de comportement ne serait-il pas qu'une façade et ne cacherait-il pas des visées plus obscures ? C'est en tout cas ce que laisse entendre le magistrat Persil. Il présente le comité Raspail comme « Girondin » et celui de Lebon comme « Montagnard ». Les divisions entre les deux entités porteraient selon le magistrat plutôt sur la forme que sur le fond. Le comité Raspail, d'un côté, utiliserait des moyens détournés pour arriver aux mêmes fins que le comité Lebon. Il aurait pour stratégie d'attaquer l'ennemi mais pas de façon frontale : « Dites à ceux qui vous écoutent que nous ne conspirons pas d'une manière directe, que nous parlons au peuple, pour le convaincre de ses droits, prêts à le suivre sur la place publique quand il voudra les réclamer »⁷⁹². Le comité Lebon, d'un autre côté, montrerait son opposition politique violente de façon plus ostensible : « Il nous semblait à nous que ne repousser aucune conviction c'était faire la paix avec tous les partis. Il nous semblait encore que ne froisser aucun intérêt, c'était respecter ces positions sociales et politiques que nous devons attaquer, parce qu'elles pèsent sur l'intérêt commun... »⁷⁹³. Le gouvernement orléaniste agite en fait pour la énième fois le chiffon rouge de la conspiration pour mieux éradiquer l'opposition progressiste. Il ne différencie pas les deux discours.

⁷⁹¹ AN 250 AP 1 Lettre de Louis-Auguste Blanqui à François-Vincent Raspail, le 9 août 1833.

⁷⁹² Procès des Vingt-Sept ou de la Société des Droits de l'Homme, p. 3.

⁷⁹³ *Idem.*

En réalité, les deux comités n'appellent pas au complot. Napoléon Lebon encourage la voie conspiratrice alors que François-Vincent Raspail y renonce et attend une future révolution lorsque le « peuple » le décidera de lui-même. Il ne veut plus tenir les rennes des insurrections, c'est le peuple qui est devenu maître de son destin. Depuis les insurrections du 5 et 6 juin 1832, un débat s'est ouvert à l'intérieur de la « famille » républicaine. La répression orléaniste qui s'en est suivie a amené les opposants politiques à envisager une « mort des émeutes »⁷⁹⁴. Faut-il privilégier l'action légale ou poursuivre l'action révolutionnaire⁷⁹⁵ ? Mais les divergences entre Lebon et Raspail au sujet de l'action politique des républicains ne peuvent se résumer à une simple dichotomie entre deux types d'action politique. Les deux présidents de comité ne condamnent pas l'utilisation de la violence politique mais ne sont pas d'accord sur la façon de l'employer. Pour Lebon, la violence politique doit être déclenchée par la nébuleuse républicaine alors que pour Raspail celle-ci ne doit s'exprimer désormais que sous la forme d'une révolution menée par une majorité de citoyens français et non par la seule initiative d'une société d'action politique. Face à Lebon, Raspail affiche un tempérament modéré au sujet de la violence politique, ce que l'avocat de Kersausie rappelle dans sa plaidoirie : « Le tribunal révolutionnaire condamnait des citoyens accusés de modérantisme ; dans cette enceinte il n'y a pas d'autre crime reproché à Raspail. Vous jugerez Raspail pour un fait de modérantisme ! »⁷⁹⁶

En août 1833, François-Vincent Raspail est une dernière fois jugé en raison de ses activités au sein d'une société d'action politique. Il a tenu la présidence d'une séance de l'Association républicaine pour la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle. Au cours de cette séance, la police a envahi le local et arrêté Raspail. Cette arrestation, le chimiste la voit comme un piège à son encontre. Le 23 août 1833, l'Association pour la liberté de la presse patriote est réunie dans un amphithéâtre de la rue Saint-Jacques, à Paris. 5 à 600 personnes sont présentes. La séance est consacrée à la réédition des comptes financiers et des travaux de l'association et à l'élection des

⁷⁹⁴ Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000, p. 108.

⁷⁹⁵ Jean-Claude CARON, « Être républicain en monarchie (1830-1835) », dans Patrick HARISMENDY [dir.], *La France des années 1830...*, op. cit., p. 38.

⁷⁹⁶ *Procès des Vingt-Sept ou de la Société des Droits de l'Homme et des élèves de Polytechnique. Discours de Raspail et plaidoirie des avocats*, Paris, Adolphe Riou, 1834, p. 65.

trente membres qui doivent composer le nouveau comité. Aux dires de Raspail dans le rapport de police et dans des fragments autobiographiques, c'est par un pur hasard⁷⁹⁷ qu'il s'est retrouvé à tenir la présidence de la séance :

« Lafayette et un certain nombre de ses collègues députés au Corps législatif tels qu'Arago, Audry de Puiraveau, Cormenin faisaient partie de cette association; j'y étais complètement étranger et par conséquent je n'avais nul besoin de m'y présenter; le hasard [*sic*] seul m'amenait à Paris. »⁷⁹⁸

Est-ce vraiment la contingence qui a conduit Raspail à se rendre à l'assemblée de cette association ? On sait que le marquis de La Fayette, pourtant, décrié par le chimiste dans les correspondances à sa femme en juillet-août 1830, s'est intéressé à ses travaux agronomiques en 1833-1834 :

« Personne n'apprécie mieux que moi les témoignages de votre estime et de votre confiance, mon cher concitoïen [*sic*] ; j'irais causer avec vous de votre beau projet agricole si je n'étais dans le moment prisonnier d'une maladie dont je ne vais pas encore quitter. »⁷⁹⁹

En outre, Raspail se contredit dans ses mémoires et confirme bien que c'est sur l'invitation du marquis qu'il s'est rendu à la séance de l'association pour la liberté de la presse :

« Et voilà que l'un d'eux, je crois qu'il se nommait Pagnerre, qui faisait alors ses premières armes au service de Cormenin, m'aborde dans la rue et me dit-il, vous êtes le bienvenu et je vous cherchais même, Lafayette a à vous parler, et il m'a chargé de vous donner rendez-vous à la séance de l'association de la presse qu'il présidera ce soir à l'amphithéâtre de l'estrapade. »⁸⁰⁰

Les responsables de l'Association, c'est-à-dire les citoyens Lasteyrie, Népomucène Lemerrier et Rostan, qui président habituellement l'assemblée, étaient absents. Il en était de même pour Étienne Cabet⁸⁰¹. François-Vincent Raspail est alors appelé exceptionnellement au bureau de président pour une raison triviale : il est perçu par

⁷⁹⁷ APP AA 423 Rapport de police sur une Association illicite selon les articles 291, 292 et 293 du Code pénal, le 25 août 1833.

⁷⁹⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

⁷⁹⁹ AN 250 AP 1 Raspail, Lettre du marquis Lafayette à François-Vincent Raspail le 21 mars 1834.

⁸⁰⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

⁸⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail prononcé dans l'Assemblée républicaine pour la liberté de la presse*, Paris, 1833, p. 1.

l'assistance comme une personnalité ayant l'habitude de siéger à des réunions⁸⁰². Dans ces circonstances, il improvise un discours sur l'utilité des associations et sur les améliorations sociales qui en découlent. Celui-ci serait d'une grande modération à tel point que le commissaire de police Lenoir et son officier de paix Lacour, qui ont été admis dans la salle, ne font aucune observation⁸⁰³. Le discours dure plus d'une heure et l'assemblée s'attelle ensuite à l'élection des nouveaux membres de son comité.

Mais le préfet Gisquet aurait eu peur que la séance ne se transforme en complot. Est-on dans la réalité ou le fantasme ? Raspail se défend en niant le fait d'avoir eu l'intention de diriger « une attaque directe contre le pouvoir actuel »⁸⁰⁴ : les phrases de son discours n'auraient porté que sur « des idées générales d'association, d'économie politique, agricole, industrielle et même de morale évangélique »⁸⁰⁵. Quoiqu'il en soit, le préfet ordonne alors au commissaire de police présent sur les lieux de faire cesser la séance au plus vite. Le président Raspail refuse d'obtempérer et lance au policier : « On n'obéit pas à de pareils ordres, [...] on ne s'y soumet que par la force ». Avant que les troupes ne fassent évacuer la salle, Raspail aurait mis fin à la séance en prononçant cette phrase : « la séance est levée, non parce que la force nous y contraint, mais parce que nos travaux sont complètement terminés »⁸⁰⁶. Par cette formulation sans doute enjolivée, Raspail souhaite montrer dans un tribunal que la liberté d'expression l'emporte toujours sur la répression.

Ensuite des contradictions apparentes sont visibles entre le discours de 1833 et les mémoires. Dans un cas, Raspail se serait laissé arrêter, dans l'autre, il se serait jeté dans un combat au corps-à-corps avant son interpellation :

« D'un bond je me réfugie dans l'angle du mur tout près de la porte d'entrée et me mets à parer les coups en faisant le moulinet avec ma canne ; lorsque je vois arriver un officier de la garde municipale. « Officier lui dis-je. Je suis votre prisonnier, débarrassez-moi de ces indignes. » »⁸⁰⁷

⁸⁰² BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

⁸⁰³ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail...*, op. cit., p. 1.

⁸⁰⁴ APP AA 423 Rapport de police sur une Association illicite selon les articles 291, 292 et 293 du Code pénal, le 25 août 1833.

⁸⁰⁵ *Ibid.*

⁸⁰⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail...*, op. cit., p. 2.

⁸⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

Lors du procès, Raspail joue encore sur la stratégie du détournement mais, cette fois-ci, sa défense ne prend pas l'allure d'une ébauche d'idées politiques assez confuses comme auparavant mais d'un exposé structuré au sujet de sa « réforme sociale »⁸⁰⁸ ou de ces « projets régénérateurs »⁸⁰⁹, expressions cependant qu'il ne définit pas. C'est à cette occasion qu'il commente au public et de façon structurée ses propres théories politiques et non celles d'une société d'action politique dont il est le membre ou le président.

Tout d'abord, il veut convaincre le jury que ses craintes vis-à-vis des républicains sont infondées. Afin d'y arriver, il commence son exposé en détaillant sa démarche méthodologique. Il prend à partie les jurés afin de leur faire comprendre, à la manière d'un théorème scientifique, que tout homme peut avoir des convictions républicaines. Il leur demande d'observer l'organisation de la société en adoptant un regard objectif que l'on qualifierait aujourd'hui de sociologique, voire de foucaldien :

« Pour faire de bonnes constitutions, il faudrait donc commencer par étudier l'homme ; et pour étudier l'homme avec succès, il faudrait s'isoler des préjugés de l'éducation que la société si mal constituée est parvenue à nous imposer ; je vais plus loin : il faudrait s'isoler de soi-même. »⁸¹⁰

En partant de ce postulat, il réfute l'idée qu'il y aurait dans la société un homme meilleur que les autres, plus vertueux que ses congénères et qui aurait le droit de prendre place sur un trône. En déconstruisant les clichés relatifs à la royauté, il remet en cause l'idée qu'un homme peut détenir, à lui seul, le pouvoir. La représentation est ainsi la solution pour faire entendre au niveau national l'ensemble de « toutes les impulsions particulières »⁸¹¹. Sans employer le mot de république, mot séditieux dans les années 1830, Raspail veut remplacer la monarchie par le gouvernement de tous car tout homme – ainsi que les membres du jury, – et là c'est le scientifique qui refait surface –, est naturellement, dans son sens biologique, apte à prendre part à la chose publique⁸¹². Un homme ou un groupe d'hommes ne peut donc fixer de manière figée une constitution qui s'applique à tous les citoyens. La constitution est continuellement

⁸⁰⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail...*, op. cit., p. 6.

⁸⁰⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁸¹¹ *Idem.*

⁸¹² *Ibid.*, p. 5.

mouvante car elle suit la marche du progrès et plus précisément les améliorations sociales dans la communauté⁸¹³.

Après avoir décrit avec une quasi objectivité scientifique sa conception d'une organisation sociale et démocratique chassée de ses préjugés, il poursuit sa rhétorique en s'arrêtant sur une autre peur alimentée par les monarchistes : la fin de la propriété privée. Et sur ce point précis, il ne critique pas uniquement les idées préconçues des royalistes mais aussi celles des néo-babouvistes. François-Vincent Raspail a sa propre conception de l'abolition du droit à la propriété et donc de la possession qui induit une idée de domination sur autrui. L'État pourrait être le seul propriétaire à condition qu'une répartition équitable des richesses soit mise à l'œuvre :

« Mais si un jour l'intérêt de la chose publique exigeait que l'état [*sic*] exploitât à lui tout seul toutes les propriétés particulières, à condition de fournir, à tous les évincés la même dose d'aisance et de bonheur que chacun d'eux trouvait dans l'exploitation à laquelle il se livrait lui-même, pensez-vous réellement que la société s'apercevrait grandement de cette modification apportée à notre système d'exploitation territoriale ? »⁸¹⁴

Même s'il soutient l'idée que l'État est le propriétaire du sol, il prend très clairement ses distances avec les premiers communistes et néo-babouvistes, partisans des lois agraires. Selon lui, l'égalité des biens ne peut s'imposer soudainement et violemment à la différence de l'égalité des droits civiques :

« Loin de moi la pensée d'établir par-là cette chimère de répartition que l'on est convenu de désigner sous le nom de loi agraire ; idée absurde et qui n'a jamais pu sortir d'un cerveau philosophe ; car l'égalité des droits est une loi immuable, l'égalité des biens ne durerait pas deux heures. »⁸¹⁵

L'abolition du droit de propriété est donc un processus à l'œuvre dans un temps long : « On n'améliore pas en bouleversant, mais en modifiant, et les modifications sont lentes et successives [...] ceux qui rêveraient la réforme sociale par le bouleversement subit de la propriété, seraient plus que des coupables, ce seraient des insensés »⁸¹⁶. Pour la première fois, Raspail se présente comme un réformateur, à

⁸¹³ *Idem.*

⁸¹⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail...*, *op. cit.*, p. 5.

⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁸¹⁶ *Idem.*

savoir un réformateur gradualiste et pacifique. En 1833, sa république est donc avant tout réformatrice. Cette prise de position constitue un tournant dans son cheminement politique. Par ailleurs, ce passage sur la suppression de la propriété privée a un certain effet dans l'opinion publique puisqu'il sera réédité sur des affiches par des partisans de Raspail lors des élections présidentielles de décembre 1848.

Il va enfin plus loin dans sa définition du républicanisme. Pour lui, tous les Français sont républicains ou seront amenés à l'être. La source de conflit entre les citoyens au sujet de la république réside dans l'opportunité de son application immédiate⁸¹⁷. Les Français qui se sont appropriés le sentiment républicain sont-ils prêts à le mettre en acte ? Pourtant, la république a la capacité de transcender les classes sociales. Dans son régime républicain, il n'existerait pas de différence entre un homme « bourgeois » et un homme appartenant au « peuple travailleur »⁸¹⁸ : « Serions-nous hommes à croire qu'il s'opère une si grande révolution morale dans l'homme, en passant de l'atelier dans la boutique, du magasin dans le comptoir ? »⁸¹⁹. Les hiérarchies, divisions, inégalités dans la société ne sont que des illusions. En convoquant des facteurs géographiques – Raspail est intéressé par cette discipline à tel point qu'il publie en 1839 une géographie de la Pologne –, il souhaite démontrer scientifiquement sa théorie politique : « Les hommes qui se trouvent sous l'influence du même climat et dans les limites du même bassin, sont nés tous avec les mêmes qualités morales, et parmi eux la nature ne crée ni classes ni corporations. »⁸²⁰ Le savant vient à la rescousse du politique afin de justifier ses doctrines républicaines de manière implacable.

Ce discours est essentiel pour plusieurs raisons. Raspail est acquitté contrairement au procès des Quinze en janvier 1832. Il est d'ailleurs acquitté toujours en 1833, au mois de décembre, lors du Procès des Vingt-Sept, même s'il doit retourner en prison à cause des amendes impayées relatives à ses affaires judiciaires antérieures. 1833 est ainsi l'année où il sort victorieux de deux procès et cela représente véritablement une nouveauté. Sans doute, sa défense, plus structurée, a pu faire mouche sur certains

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁸¹⁸ *Idem.*

⁸¹⁹ *Idem.*

⁸²⁰ *Idem.*

membres du jury. 1833 est aussi considérée comme une date importante par Raspail lui-même. Elle n'est peut-être pas la plus déterminante à ses yeux, mais *a posteriori*, il y est attaché :

« Pourquoi commencer cette série des œuvres de ma vie par l'année 1833, c'est à dire, de mes combats pour le triomphe de la cause de l'humanité ? Je vais vous le dire en peu de mots. Dans les bouleversements qu'ont dû subir les matériaux de cette histoire par suite des nombreuses visites domiciliaires que le pouvoir a fait opérer par les agents de ses volontés, et patents ou occultes, il s'était introduit un tel désordre dans les pièces qu'il me faut chaque fois recommencer de longues recherches pour retrouver les dates précises de mes souvenirs. Force me sera donc, crainte des anachronismes, de publier, au fur et à mesure, les années que je serai parvenu à compléter. Le lecteur n'aura pas de peine à les classer ainsi, et je pourrai ainsi publier plus vite l'histoire complète de ma vie et de mon temps, pendant le peu de jours qu'on voudra bien me laisser vivre. L'année 1833 du reste n'est pas la moins importante de ma longue existence si féconde en tourments. »⁸²¹

Sortant grandi de ses procès en 1833, Raspail connaît pour la première fois une certaine popularité à l'échelle nationale. Des portraits du républicain chimiste circulent en cette même année, chose que l'on ne voyait pas auparavant. Une fois le jugement rendu, le nom de Raspail est acclamé par la foule à la sortie du tribunal. Mais la notoriété du personnage est encore limitée et certaines personnes n'arrivent pas toujours à mettre un nom sur le visage du républicain :

« Un immense cri de vive Raspail ! C'est lui seul qui a sauvé tous les accusés ; les Dames de la halle se tenaient à la porte de la conciergerie, munies d'énormes bouquets. Un premier accusé arrive à la porte qui s'ouvre : il est salué du cri de vive Raspail ! – Je ne suis pas Raspail, mais son ami, le capitaine Kersausie. »⁸²²

Cet incident fait relativiser la popularité que certains historiens ont voulu donner à Raspail dès les années 1830 : « Les sympathies des ouvriers allaient plutôt à un savant, orgueilleux et défiant envers les riches, doux et charitable envers les pauvres, le chimiste Raspail »⁸²³.

⁸²¹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie. Préambule.

⁸²² *Idem*.

⁸²³ Georges WEILL, *La France sous la monarchie constitutionnelle*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1912, p. 51.

Enfin, la teneur de son discours et la cohérence de son propos politique annoncent les futurs développements de Raspail dans les éditoriaux de son journal républicain *Le Réformateur*. Les défenses et comptes-rendus des procès des sociétés d'action politique fournissent des renseignements précieux sur l'animal politique que pouvait être Raspail. Par son art oratoire et sans l'aide d'un avocat, l'accusé, transformé en tribun politique, réussit à obtenir son acquittement et, en même temps, à rendre plus acceptable les théories républicaines auprès de quelques jurés. Mieux, il fait de la politique de façon indirecte en transformant une salle de tribunal en un espace d'expression politique le temps d'un procès. Bien évidemment, la littérature judiciaire montre aussi le rôle du chimiste au sein de la Société des Amis du Peuple, de la Société des Droits de l'Homme et de l'Association républicaine pour la liberté de la presse. Grâce à elles il a été incontestablement l'initiateur d'un tournant social à travers son attachement aux questions éducatives et agronomiques mais aussi en essayant de faire dialoguer, partiellement, l'élite républicaine avec les catégories sociales les plus populaires. Son évolution vers une action politique enveloppée de modérantisme et la mise en avant d'un gradualisme réformateur l'amènent à prendre ses distances vis-à-vis de projets communistes et utopistes comme les phalanstères ou les colonies icariennes. Il continue, en revanche, son combat politique en exposant longuement ses théories républicaines et son idée de la réforme sociale par une nouvelle voie de politisation en pleine expansion durant les premières années de la monarchie de Juillet : la presse.

Un journal républicain : Le Réformateur (1834-1835)

Au printemps 1834, la situation sociale et politique en France est explosive : le printemps 1834 débute par l'affaire des crieurs publics – poursuivis par la menace d'interdiction de toute forme de réunion – et se poursuit par l'insurrection avortée à Lyon et à Paris et se finit avec l'ouverture du « procès monstre »⁸²⁴. Dans ce contexte

⁸²⁴ Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER, « La République dans la commune. Raspail et *Le Réformateur* », dans Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT et François JARRIGE, *Quand les socialistes...*, op. cit., p. 128.

social tendu, François-Vincent Raspail, tout juste sorti de prison le 26 février 1834, rend visite à son ami Kersausie avec qui il s'est réconcilié et qui est toujours incarcéré à Sainte-Pélagie. Le capitaine lui fait part de son projet de créer un journal indépendant du pouvoir en place⁸²⁵. Il décide même de le financer à hauteur de 100 000 francs⁸²⁶. Au départ, Raspail trouve le projet insensé dans une période où les républicains sont traqués par la répression orléaniste. La sœur et le beau-frère du militaire soutiennent la position du chimiste mais rien n'y fait. Kersausie est obstiné dans son projet. D'après lui, « il n'y a que Raspail qui puisse le réaliser »⁸²⁷. Sans doute y-a-t-il dans cette phrase une pointe d'exagération. Son ami finit par céder en acceptant la proposition.

Dans une esquisse de prospectus, le journal devait d'abord s'intituler *Le 19e siècle. Journal quotidien des nouveaux intérêts moraux, politiques, littéraires, commerciaux et scientifiques*⁸²⁸. Le premier nom du journal est évocateur. Raspail et Kersausie ont, dès les années 1830, le sentiment d'appartenir à un siècle bien particulier, celui d'un changement de société. Le sous-titre, quant à lui, est paradoxal car il s'ancre plutôt dans le passé et peut rappeler le souvenir des feuilles du XVIII^e siècle ayant une visée omnisciente. Dès le départ, *Le Réformateur* est imaginé comme un journal quotidien et non un semi-périodique à l'instar de *La Minerve française* sous la Restauration. Sa parution est prévue à partir du mois d'octobre 1834⁸²⁹. Très tôt, Raspail est vu comme le rédacteur en chef du journal et son nom est accompagné de celui de Kersausie⁸³⁰. L'imprimeur du *Réformateur* est M. Baudoin⁸³¹ qui s'était déjà risqué à mettre sous presse *Les Annales des sciences d'observation* de Raspail et Saigey en 1829-1830, en dépit de certains articles polémiques. L'abonnement est au minimum trimestriel : 18 francs pour 3 mois, 35 francs pour 6 mois et 70 francs pour un an⁸³². Le prix annuel de l'abonnement est élevé mais il est tout de même en deçà de la moyenne, à savoir

⁸²⁵ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, Paris, Bureau des publications de M. Raspail, 1872, p. 6.

⁸²⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (5) Traité du 27 août 1834 entre Kersausie et Raspail à propos du *Réformateur*.

⁸²⁷ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales...*, *op. cit.*, p. 7.

⁸²⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 25 Manuscrit du prospectus du journal *Le 19^e siècle* par Raspail et Kersausie.

⁸²⁹ *Ibid.*

⁸³⁰ *Ibid.*

⁸³¹ BNF NAF 197812 F.2-7 Lettre de François-Vincent Raspail à l'imprimeur du *Réformateur*, M. Baudoin, le 9 octobre 1835.

⁸³² AD 94 Fonds Raspail 69 J 25 Manuscrit du prospectus du journal *Le 19^e siècle* par Raspail et Kersausie.

80 francs par an vers 1835⁸³³. En baissant de 10 francs le coût annuel de l'abonnement pour le lecteur, *Le Réformateur* affiche tout de suite sa volonté d'être un quotidien accessible à un large public.

Le nom du journal connaît par la suite des modifications dans un traité passé entre Théophile-René Guillard de Kersausie, propriétaire du journal, et François-Vincent Raspail, rédacteur en chef. Leur publication devient *Le réformateur du dix-neuvième siècle : du forum ordinaire des grands journaux de la capitale*⁸³⁴. Le changement de titre annonce d'emblée les intentions du journal : s'inscrire dans la mouvance progressiste, parlementaire et extraparlamentaire, qui appelle à une réforme électorale et sociale. Le sous-titre apporte une autre indication : *Le réformateur se veut l'organe où sont commentés tous les points de vue des journaux parisiens*. À aucun moment, il n'est fait mention des journaux de province qui, pourtant, collaborent de manière étroite avec la version définitive du *Réformateur*. On apprend dans le traité que la propriété du journal est partagée pour moitié entre les deux parties. L'administration de l'entreprise appartient conjointement aux deux associés⁸³⁵. Raspail a le privilège d'être « exclusivement chargé de la rédaction du journal »⁸³⁶. Il est le seul à pouvoir choisir les rédacteurs du périodique. Personne ne peut s'immiscer dans cette tâche. Les fonds du journal pour leur part appartiennent pour un tiers à Raspail, pour un tiers à Kersausie et pour un autre tiers aux actionnaires du journal⁸³⁷. Bien que les actionnaires n'aient aucun pouvoir de contrôle dans la gestion, l'administration et la rédaction, ils peuvent malgré tout, quand bon leur semble, vérifier la comptabilité du journal afin de s'assurer du montant des dividendes.

⁸³³ Frédéric BARBIER, Catherine BERTHO LAVENIR, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2012 [1996], p. 159.

⁸³⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (5) Traité du 27 août 1834 entre Kersausie et Raspail à propos du *Réformateur*.

⁸³⁵ *Idem*.

⁸³⁶ *Idem*.

⁸³⁷ *Idem*.

Finalement, dans un second prospectus, l'intitulé définitif du journal apparaît. *Le 19^e siècle* devient *Le Réformateur. Journal quotidien des nouveaux intérêts matériels et moraux, industriels et politiques, littéraires et scientifiques*⁸³⁸. Une synthèse des titres et sous-titres antérieurs a été au final opérée. Désormais, le quotidien prend l'allure d'un feuillet de quatre pages.

Dans l'ouvrage *Réformes sociales*, paru en 1872, on remarque alors une incohérence dans le récit de Raspail à propos de la fondation du *Réformateur*. À ses dires, il aurait envoyé un prospectus – lequel ? Le premier ou le second ? On n'a pas plus de précisions – à tous les membres de la « Société des Amis du Peuple »⁸³⁹ dont il avait été le président afin qu'ils le distribuent dans les villes, mairies et cantons. À le lire, on a l'impression que la société d'action politique est toujours en activité. En réalité, elle a été dissoute en décembre 1832. Assurément, par cette occurrence, il veut signifier que la mémoire de la société et de son organisation a perduré bien des années après son interdiction.

Qui sont les gérants, rédacteurs et chroniqueurs du *Réformateur* ? Les collaborateurs de Raspail sont peu nombreux. Le premier gérant du journal est un certain Dupoty, ancien responsable du journal dit « libéral »⁸⁴⁰ *Le Vigilant*. Le deuxième gérant est un ami intime de Raspail, le mathématicien Saigey⁸⁴¹, qui est également le responsable du bulletin scientifique et industriel du périodique. Le troisième gérant est un dénommé Jaffrenou, qui poursuit des études pour devenir huissier⁸⁴². Le véritable second de François-Vincent Raspail n'est autre que son neveu Eugène Raspail. En janvier 1835, dans une lettre à son frère Joseph, il tient des propos dithyrambiques à l'égard d'Eugène :

⁸³⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 25 Manuscrit du prospectus du journal *Le Réformateur* par Raspail et Kersausie.

⁸³⁹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales...*, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁸⁴¹ *Idem.*

⁸⁴² *Ibid.*, p. 10-11.

« Jusqu'à présent vous ne m'avez envoyé que de forts mauvais neveux ; je vous remercie de m'avoir dédommagé par Eugène. Sa conduite, son intelligence et son amour pour le travail lui attirent l'affection de toutes les personnes qui fréquentent *Le Réformateur*. Il nous donne les plus grandes espérances [...]. »⁸⁴³

Le rédacteur en chef a une confiance sans borne pour son neveu. Il lui confie la rédaction et l'administration du *Réformateur* à partir du moment où il se trouve sous les verrous en juillet 1835⁸⁴⁴.

On sait également qu'Armand Barbès a joué un rôle actif dans la diffusion du *Réformateur* en septembre 1834. Les correspondances entre les républicains Barbès et Raspail sont rares. Nous ne connaissons pas précisément les circonstances de la rencontre entre les deux hommes. On imagine qu'ils ont fait connaissance dans le cadre de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1832. Par la suite, comme Louis-Auguste Blanqui ou l'ouvrier imprimeur Martin Bernard, Raspail et Barbès ont été choisis par les accusés d'avril 1834 pour remplir la fonction de défenseur lors du procès monstre⁸⁴⁵. Bien qu'ils n'aient pas les mêmes opinions au sujet de l'action politique du mouvement républicain – la voie légale pour Raspail et la conspiration pour Barbès –, ces désaccords ne sont pas un frein à une collaboration journalistique. Barbès joue le rôle de commis-voyageur. Il recueille des abonnements pour *Le Réformateur* dans la région où se trouvent ses racines familiales :

« Perpignan, le 29 septembre 1834,

Mon cher concitoyen,

Comme je vous l'avais annoncé dans ma lettre du 23, je me suis rendu dans cette ville-ci pour prendre quelques abonnements au *Réformateur*. J'ai en effet réussi à obtenir la demande du journal de Monsieur Puig à Estagel, Sicart à Corbère, Ay et Fabre à Perpignan même. M. Fabre m'a remis 70 francs, que je vous enverrai de Carcassonne avec une pareille somme, montant d'un autre abonnement retenu par M. Debosque, propriétaire à Toureilles près de Limoux, dans le département de l'Aude, jeune homme fort zélé pour notre cause, et qui a bien voulu venir me donner dans cette ville l'aide de son

⁸⁴³ BIC Fonds Raspail Ms 2747 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à son frère Joseph, (?) janvier 1835.

⁸⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2747 (1) Circulaire de Raspail au sujet de l'administration et de la rédaction du *Réformateur* depuis son incarcération en octobre 1835.

⁸⁴⁵ Claude LATTA, « Armand Barbès et l'insurrection de 1839 », dans Sylvie CAUCANAS et Rémy CAZALS [dir.], *Armand Barbès et les hommes de 1848*, Carcassonne, Les Audois, 1999, p. 27-28.

influence. Je vous prie d'expédier les journaux à ces différentes adresses aussitôt ma lettre reçue. Car on ressent un grand désir de faire connaissance avec *Le Réformateur*. Vous pourriez envoyer aussi le premier numéro à Auguste place de la loge à Perpignan ; peut-être, plus tard, au cafetier Sera sollicité par les habitués de continuer à le recevoir.

À Limoux où je me suis arrêté à mon passage, on m'a promis deux ou trois abonnements, et je pense que vous avez reçu déjà des demandes de cette ville. Vous devez avoir reçu aussi des demandes de Carcassonne de la part des citoyens Jabu et Crillot cafetiers, ainsi que des messieurs du salon patriote. Je serai demain à Narbonne où j'espère aussi obtenir quelques abonnements.

Je ne vous parle point cette fois-ci de la somme que j'ai à vous faire passer : M. Doux qui va partir ces jours-ci va vous la remettre, comme je vous l'ai promis.

Adieu, mille amitiés à Kersausie,

Votre dévoué

Armand Barbès

N. B. Le capitaine Ferrent rapporteur du procès Ham est en garnison dans cette ville. Son opinion est toujours excellente, chose si rare dans l'année. Il ne serait pas mal, je pense, de lui envoyer le journal, il s'y abonnera sans nul doute plus tard. Le caractère de ce digne citoyen avec lequel j'ai fait connaissance aujourd'hui, est vraiment remarquable. C'est un homme à s'attacher. »⁸⁴⁶

Cette lettre illustre le travail de terrain effectué par les correspondants des journaux républicains afin d'augmenter le nombre des abonnés. Armand Barbès va de ville en ville, de café en café, pour trouver de potentiels lecteurs. Le futur abonné n'est pas un simple lecteur, il est aussi une personne qui peut entrer dans l'action politique en servant la cause républicaine. Le capitaine Ferrent en est l'archétype. Pour ce faire, Barbès prend le temps de rencontrer et de discuter avec les futurs lecteurs. Les échanges sont ainsi interactifs entre journalistes et lecteurs. Ces derniers sont des relais dans la propagation des idées républicaines. En 1834-1835, le Midi de la France n'est pas encore le Midi rouge de la Seconde République, toutefois, cette lettre témoigne des débuts de la pénétration des idées républicaines dans les villes méridionales.

⁸⁴⁶ AN 250 AP 1 Raspail Lettre d'Armand Barbès à François-Vincent Raspail, le 29 septembre 1834.

Il ne faut pas oublier aussi les chroniqueurs qui interviennent ponctuellement dans le journal. Certains sont totalement inconnus sur la scène politique nationale et sont au départ des abonnés du *Réformateur*. Un autre témoignage d'Armand Barbès à ce propos est éclairant :

« Si vous le désirez, ce M. Ay le pharmacien se ferait un plaisir de vous faire parvenir de temps en temps des détails sur les affaires d'Espagne, et surtout sur la marche de l'opinion dans son département, un des plus avancés de France sous ce rapport. Monsieur Ferrent rapporteur du procès Ham, dont je vous ai parlé dans ma dernière [lettre], est un des hommes les plus dignes, je désirerai beaucoup le mettre en relation avec vous, et si vous le jugez convenable, je lui demanderai quelques petites poésies républicaines assez énergiques dont il nous a fait lecture. Vous pourriez les insérer dans le feuilleton du *Réformateur*, et l'acquisition de ce brave patriote serait ainsi déterminée. »⁸⁴⁷

D'autres chroniqueurs ont, au contraire, une certaine notoriété. Le journaliste et futur ministre des finances après 1848, Élias Régnault, occupe brièvement la fonction de traducteur en littérature anglaise pour le *Réformateur*, mais il est très vite limogé à la suite d'une brouille personnelle avec le rédacteur en chef⁸⁴⁸. Le philosophe Victor Considérant, quant à lui, publie, par exemple, un article alliant architecture et question sociale en janvier 1835⁸⁴⁹. Cela prouve que des échanges réciproques entre Raspail et le courant fouriériste perdurent après la dissolution de la Société des Amis du Peuple. D'ailleurs, *Le Réformateur* en tant que journal financé par un mécène a servi de modèle à l'organe de presse créé par Victor Considérant, *La Phalange*. Comme Kersausie, Arthur Young joue le rôle du mécène et décide de financer le journal de Considérant à partir de septembre 1840⁸⁵⁰. Toujours en janvier 1835, le frère de Louis-Auguste Blanqui, Adolphe, développe dans *Le Réformateur* ses idées en matière d'économie politique⁸⁵¹. On voit là encore que François-Vincent Raspail fait preuve d'ouverture politique en ne fermant pas la porte de son journal à un Adolphe Blanqui universitaire, titulaire de la chaire d'histoire et d'économie politique à l'École Spéciale

⁸⁴⁷ AN 250 AP 1 Raspail, Lettre d'Armand Barbès à François-Vincent Raspail, le 3 octobre 1834.

⁸⁴⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (12) Note manuscrite de François-Vincent Raspail sur la mort d'Élias Régnault, le 6 janvier 1868.

⁸⁴⁹ Victor CONSIDÉRANT, « Les considérations sociales sur l'architecture » dans *Le Réformateur* du 18 janvier 1835.

⁸⁵⁰ Jonathan BEECHER, *Victor Considérant. Grandeur et décadence du socialisme romantique*, Dijon, Les presses du réel, 2012, p. 152.

⁸⁵¹ Adolphe BLANQUI, « Économie publique et industrielle de M. Blanqui » dans *Le Réformateur* du 23 janvier 1835.

de Commerce depuis 1825. Adolphe Blanqui fait partie de ces économistes reconnus qui s'intéressent aux théories sociales des premiers réformateurs républicains et socialistes⁸⁵².

Enfin, l'écrivain allemand Ludwig Börne se charge de la partie littéraire du journal. Börne voit plusieurs avantages à entretenir une collaboration avec *Le Réformateur*. Écrire en français lui permet de toucher le lectorat parisien sans subir la censure allemande. De plus, l'intellectuel germanique accepte de rédiger des chroniques dans le quotidien républicain car Raspail lui a garanti de n'apporter aucune modification à ses recensions⁸⁵³.

Raspail est sensible aux individualités étrangères qui viennent en France pour défendre les valeurs universelles de la Révolution française. La fraternité républicaine à l'échelle européenne est ainsi symbolisée dans le journal par deux figures respectivement polonaise et germanique : Kersausie et Börne. Volontairement, on n'utilise pas le terme de « nationalisme » car celui-ci a, en 1834-1835, une forte connotation péjorative dans la bouche du chimiste : il accuse les souverains d'abuser les peuples avec « de vaines idées de nationalisme égoïste »⁸⁵⁴. Ce rejet du nationalisme ne signifie pas, en revanche, que Raspail et son équipe transnationale récuse toute forme de droit des peuples à disposer d'eux même, bien au contraire. Le quotidien a une voix marginale à ce sujet par rapport au discours de l'immense majorité de la gauche républicaine. Sans doute, en raison de l'influence de ces collaborateurs internationaux, *Le Réformateur* est un des premiers journaux de l'époque à poser le principe du droit de l'autodétermination des peuples, en particulier dans le contexte de la naissance d'une nouvelle nation, la Belgique :

« Nous pensions que le manque d'une langue particulière, et celui des frontières appelées naturelles, ne s'opposait pas plus à ce qu'un peuple décidât et disposât de lui-même, que la grâce de Dieu et celle des congrès en vertu desquels il avait été jusqu'alors été opprimé. Il nous semblait que ceux des Belges

⁸⁵² Richard ARENA, « Adolphe-Jérôme Blanqui 1798-1854. Un historien de l'économie aux préoccupations sociales », dans Yves BRETON et Michel LUTFALLA [dir.], *L'Économie politique en France au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1991, p. 168-169.

⁸⁵³ Rachid L'AOUFIR, *Ludwig Börne (1736-1837). Un Parisien pas comme les autres*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 109.

⁸⁵⁴ *Le Réformateur* du 4 février 1835, cité dans Philippe DARRIULAT, *Les Patriotes. La gauche républicaine et la nation (1830-1870)*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 9.

qui parlent français ont autant le droit de demeurer belges, que les Alsaciens qui parlent allemand à demeurer français. Nous ne contestons pas qu'un jour puisse venir où la Belgique juge de l'intérêt qu'elle a à devenir province française ; mais nous soutenons que, tant que ce jour ne sera pas venu, la Belgique doit être consultée la première en ce qui la concerne presque exclusivement. Nous soutenons que nul n'a le droit de lui imposer une volonté qui ne serait pas la sienne, et la violenter serait un aussi mauvais calcul qu'une mauvaise action. Le dogme qui constitue tous les hommes égaux en droit, les plus petits et les plus puissants [...] Nos conclusions sont que dans le cas d'une guerre européenne, les Belges, du premier au dernier, marcheront avec les Français à la conquête de la liberté et de l'égalité auxquelles le monde aspire et que le monde réalisera. Quant au mode d'en jouir, il sera toujours temps de s'en expliquer ; et si la Belgique préfère alors le titre d'allié de la France à celui de province française, la France respectera ce choix. Car la France sait que pour mériter d'être libre, il faut commencer par être juste. »⁸⁵⁵

Au-delà du droit à l'autodétermination des peuples, de même que pour Victor Considérant et Adolphe Blanqui, la collaboration Raspail-Börne ne signifie pas que les deux hommes ont totalement la même conception de la république. Börne a suivi de près l'activité de Raspail et de Louis-Auguste Blanqui dans le cadre des sociétés d'action politique. Toutefois, il n'adhère pas à l'idée d'un lien entre la république et l'amélioration sociale des ouvriers, idée que le rédacteur en chef défend dans ses éditoriaux. Börne est catégorique : il ne croit à aucune utopie terrestre⁸⁵⁶.

Ce point d'achoppement n'empêche pas les deux hommes d'avoir une grande estime l'un pour l'autre. Aussi, le chimiste rend un vibrant hommage au critique littéraire dans son oraison funèbre en 1837. Il ne voyait pas Börne comme un banal collaborateur au *Réformateur* mais comme son ami. Raspail le considère comme l'un des plus grands hommes de lettres de son temps : « L'écrivain le plus populaire d'Allemagne »⁸⁵⁷. Il déclare, non sans fierté, que Ludwig Börne aurait commencé à écrire ses premiers textes en français dans son périodique : « Permettez-moi un sentiment qui tient de la reconnaissance autant que de l'amour-propre, c'est dans *Le Réformateur* que Börne se révéla un écrivain français »⁸⁵⁸.

⁸⁵⁵ *Le Réformateur* du 10 novembre 1834, cité dans *Ibid.*, p. 36.

⁸⁵⁶ Rachid L'AOUFIR, *Ludwig Börne (1736-1837)...*, op. cit., p. 176.

⁸⁵⁷ François-Vincent RASPAIL, *Discours prononcé par M. Raspail sur la tombe de Ludwig Boerne* le 15 février 1837.

⁸⁵⁸ *Ibid.*, p. 2.

En raison d'une nouvelle crise de paranoïa ou d'une réelle peur des mouchards, Raspail garde, cependant, ses distances avec certains individus travaillant à l'intérieur même de sa rédaction : « J'avais à peine, dans le personnel de ma rédaction, deux amis sur lesquels je pouvais compter ; je me défiais de tous les autres »⁸⁵⁹. Son arrestation en 1835 est, selon lui, le fait d'un acte de trahison de la part d'un de ses gérants. Il demande à son neveu de faire imprimer les circulaires qu'il rédige en prison sans tenir compte de l'avis de ces derniers⁸⁶⁰.

« Peu de journaux, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, touchent à tant de choses »⁸⁶¹ s'exclame l'historien Daniel Ligou. Comme on l'a vu précédemment, son sous-titre exhaustif, « journal quotidien des nouveaux intérêts matériels et moraux, industriels et politiques, littéraires et scientifiques »⁸⁶², illustre son ambition de traiter toutes les disciplines, tous les sujets qui animent la société des années 1830.

Tout d'abord, la fonction politique du journal est mise en avant de façon ostentatoire. Le caractère politique du journal est prédominant sur les autres domaines. Dès le premier éditorial, la couleur politique du journal est donnée : *Le Réformateur* est républicain. En 1834, le chimiste donne une nouvelle définition au mot de république inspirée par les débats du moment : « Le mot république, dit-il, nous vous l'avons assez défini pour que vous le lisiez comme le synonyme le plus usité de réforme générale, d'une réorganisation complète de cette société [...] »⁸⁶³. En associant la république à la réforme et non à la révolution, Raspail réitère son attachement au caractère non violent de la « réorganisation » sociale. Il n'appelle pas au bouleversement mais au changement en douceur de la société française. Les lettres des lecteurs attestent que c'est bien la fonction politique du journal qui frappe les esprits : certains le désignent comme un « journal patriotique »⁸⁶⁴, « une sentinelle avancée du progrès »⁸⁶⁵, d'autres notent les « idées démocratiques »⁸⁶⁶ du journal et

⁸⁵⁹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, op. cit., p. 19.

⁸⁶⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2747 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à son neveu Eugène Raspail [s. d.].

⁸⁶¹ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail ou le bon usage de la prison...*, op. cit., p. 14.

⁸⁶² Ce sous-titre apparaît dès la parution du premier numéro du *Réformateur*, le 8 octobre 1834

⁸⁶³ *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

⁸⁶⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2683 Lettre de Lucien Guigues, avocat d'Aix-en-Provence, ex-prévenu d'avril au rédacteur du *Réformateur*, le 30 mai 1835.

⁸⁶⁵ *Ibid.*

même sa « franchise toute républicaine »⁸⁶⁷. Toutes ces expressions renvoient au champ lexical de la république.

Pourquoi la fonction politique du journal a-t-elle tant marqué les esprits des contemporains ? Les éditoriaux de Raspail y ont probablement joué un rôle. Mais à côté des grandes idées mises sur le papier, il ne faut pas oublier l'implication du rédacteur en chef du *Réformateur* dans un grand nombre de polémiques à l'intérieur même de la mouvance républicaine et qui ont eu quelques fois un retentissement national. *A posteriori*, François-Vincent Raspail raconte ses démêlés avec *La Tribune* d'Armand Marrast. Il accuse publiquement Marrast d'avoir détourné à son profit les recettes liées à l'exploitation de son quotidien et également celles des souscriptions populaires, ce qui est encore plus grave⁸⁶⁸. Raspail ne cache plus son hostilité envers son confrère rédacteur : Marrast est un faux républicain. Pour lui, il est l'homme corrompu par excellence et, de surcroît, un homme à la vie dissolue. Le chimiste accorde une grande importance à la moralité, intrinsèque à sa doctrine républicaine. L'animosité entre les deux rédactions est telle qu'un gérant de *La Tribune*, Hector Bichat, en vient aux mains. Il se rend au bureau du *Réformateur* et donne un soufflet au second du journal, Eugène Raspail. Le gérant et le neveu décident alors d'organiser un duel. Selon les propos rapportés du chimiste, l'administrateur de *La Tribune*, Germain Sarrut, aurait eu cette phrase cinglante : « il faut que demain un Raspail y passe »⁸⁶⁹. Au lendemain de l'affront, le duel a bien eu lieu : Bichat a manqué sa cible alors qu'Eugène Raspail a tiré une balle dans la poitrine de son adversaire. Bichat évite la mort de justesse.

Une seconde polémique éclate autour du *Réformateur* et cette fois-ci, François-Vincent Raspail est personnellement visé. Le 19 octobre 1834, un éditorial du *Réformateur* a pour titre : « Le duel ne prouve rien ; le sang ne lave pas, il tache ». L'article est aussitôt critiqué par des journaux proches du pouvoir en place mais

⁸⁶⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2683 Lettre de David Millaud, républicain à Tarascon abonné au *Réformateur*, le 22 juin 1834.

⁸⁶⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2683 Lettre de J. Fouques à Marseille au rédacteur du *Réformateur*, le 16 mai 1835.

⁸⁶⁸ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 12.

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p. 13.

également, et c'est plus surprenant, par des journaux républicains comme *Le Bon Sens* de Louis-Augustin Cauchois-Lemaire. En réponse aux remontrances assez virulentes du *Bon Sens*, Raspail se demande dans un autre éditorial si Cauchois-Lemaire est bien républicain ou s'il défend les idées orléanistes : « En quoi, nous le demandons, la démocratie du *BON SENS* diffère-t-elle de la démocratie du *SENS COMMUN* [nom d'un journal orléaniste] ? »⁸⁷⁰. Après une telle accusation, les injures fusent entre les deux quotidiens. Cauchois-Lemaire réplique en remettant, lui aussi, en question l'adhésion de son adversaire aux idéaux républicains :

« N'êtes-vous pas plutôt un fou hargneux ? N'appartenez-vous pas à une de ces fâcheuses espèces que l'ingénieux auteur des mœurs politiques classera un jour ? Et n'avez-vous pas la fièvre du scandale qui saisit certaines natures en désespoir de renommée ? Je le pense. [...] Vous calomniez un journal honorable pour faire parler du vôtre à tout prix ; j'ai pitié de vous. »⁸⁷¹

Les insultes à l'encontre de Raspail auraient même fait l'objet d'une publication dans la presse à des milliers d'exemplaires et auraient été distribuées dans les théâtres parisiens. À partir du moment où la rancœur personnelle entre les hommes est portée sur la place publique, Raspail accepte, à la surprise générale, le duel que lui a proposé Cauchois-Lemaire. Contrairement à ce qu'on pourrait supputer, Raspail ne revient pas sur sa déclaration du 19 octobre. Le duel n'est, d'après lui, utile qu'à une seule condition : s'il sert à défendre non une personne mais un parti, ici en l'occurrence la cause républicaine. L'arme du duel n'est pas l'épée comme le souhaitait Raspail mais le pistolet. Le duel se tient à Saint-Mandé le 29 décembre 1834. Voici le déroulement précis du duel :

« M. Cauchois-Lemaire, désigné par le sort pour tirer le premier a manqué son adversaire. M. Raspail ayant fait feu à son tour, M. Cauchois-Lemaire a été touché au côté droit du cou. La balle a traversé le col de la redingote, celui du gilet, la cravate, et déchiré la chemise ; mais ayant frappé de côté, elle s'en échappe sans pénétrer dans les chairs. »⁸⁷²

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁸⁷¹ Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), Lettre de Louis-Augustin Cauchois-Lemaire à François-Vincent Raspail, le 22 décembre 1834.

⁸⁷² BHVP, Compte-rendu du duel entre Cauchois-Lemaire et Raspail, le 29 décembre 1834.

Que peut-on conclure de ces deux duels où *Le Réformateur* est pris pour cible ? Ils reflètent d'abord toutes les discussions autour du duel. Pratique aristocratique, déjà contestée sous l'Ancien Régime⁸⁷³, a-t-elle vocation à se maintenir après le chamboulement révolutionnaire de 1789 ? On se rend compte que pour Raspail, le duel n'est pas une querelle individuelle infantile mais un moyen de défendre ses convictions politiques. Car au-delà d'un honneur bafoué, le duel met en lumière les clivages, rivalités au sein même de la nébuleuse républicaine. Il renvoie à quelque chose de plus profond que la scission politique entre un comité Raspail et un comité Lebon. La fureur des quolibets et la violence physique dévoilent au grand jour une façon de concevoir le républicanisme : être républicain, ce n'est pas faire siennes les idées d'un collectif politique mais construire son propre républicanisme. Marrast, Raspail, Cauchois-Lemaire sont bien trois personnalités républicaines qui se présentent sincèrement comme telles. Mais ils ont imaginé chacun à leur façon, à leur échelle d'individu, leur propre doctrine républicaine, différente de celles de leurs confrères. Tous les journaux républicains ne se valent pas. Chaque quotidien cristallise les idées républicaines singulières de son rédacteur en chef. Chaque éditorialiste est attaché à des critères bien particuliers caractérisant sa sensibilité républicaine : la moralité, l'incorruptibilité sont pour Raspail des valeurs qui font corps avec les idéaux républicains, ce qui n'est pas le cas, semble-t-il, pour un Armand Marrast. C'est pour cette raison que *Le Réformateur* est perçu par le lectorat comme un périodique ayant pour fonction première la politique.

Bien évidemment, *Le Réformateur* possède aussi une fonction informative. Les nouvelles ne se limitent pas aux comptes-rendus des hémicycles parlementaires. Une des originalités du périodique est de collaborer avec la presse provinciale patriote. Voici une liste de journaux départementaux et locaux qui travaillent en lien avec *Le Réformateur* de Raspail : *Le Courrier de Moselle*, *Le Patriote de la Meurthe*, *Le Patriote du Calvados*, *La Gazette du Midi*, *Le Dauphiné*, *Le Progrès d'Avignon*, *L'Occitanique*, etc.

⁸⁷³ Son interdiction est prononcée par le concile de Trente en 1563. Voir Robert MUCHEMBLED, *Une histoire de la violence. De la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2008, p. 262.

Cette mise en relation des nouvelles parisiennes et provinciales est novatrice. L'information diffusée dans la presse ne circule pas du haut vers le bas, de la capitale vers la province, mais également de bas en haut, de la province vers Paris. De plus, les journaux provinciaux soutiennent politiquement *Le Réformateur*. Une collaboration avec le quotidien de François-Vincent Raspail est vue comme un atout pour le journal de province puisqu'elle permet de fidéliser son lectorat politisé. David Naquet, père du député Alfred Naquet et directeur du journal vaclusien *Le Progrès*, sollicite en ce sens le rédacteur en chef du *Réformateur* :

« Votre nom, j'en suis convaincu, unira tous les républicains et si dans les réformes qui se préparent les départements à notre exemple ne restent point spectateurs du combat, le pays aura un compte de plus à régler avec vous. Je crois aussi comme habitant du Vaucluse, que vous rendrez un grand service à notre département en fournissant de temps en temps quelques en-têtes dans *Le Progrès* : Raspail rallierait j'en suis sûr tous les républicains de son pays. »⁸⁷⁴

David Naquet pense que la popularité de Raspail est telle en 1834 qu'elle pourrait servir à l'union des républicains dans le département de Vaucluse. Sa célébrité viendrait en grande partie de ses racines vaclusiennes. Tandis que Raspail imagine que les Carpentassiens sont tous, sans exception, dévoués au légitimisme, les républicains de Vaucluse ont fait, en réalité, de lui un guide dans leur combat pour la cause républicaine. On peut supposer que l'admiration d'Alfred Naquet envers François-Vincent Raspail serait dans la continuité de celle que son père vouait à ce dernier.

La presse locale soutient aussi financièrement *Le Réformateur* lorsque celui-ci est accablé par les amendes du pouvoir orléaniste⁸⁷⁵ et participe à la mise en œuvre concrète des idées « raspailiennes » dans les départements français, comme on le verra par la suite. Inversement, *Le Réformateur* soutient tout organe de presse provincial partageant ses opinions républicaines. La parution d'un journal opposé au gouvernement monarchique est à chaque fois vu comme une victoire pour la liberté d'expression : « *Le Progrès*, journal du Midi, vient de reparaître en dépit des entraves

⁸⁷⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2749 (8) Lettre de David Naquet à François-Vincent Raspail, le 11 janvier 1834.

⁸⁷⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettres de 1835 avec des souscriptions des Comités de direction du *Patriote de la Meurthe* et du *Courrier de Moselle* pour aider *Le Réformateur*.

que l'ergotisme du préfet de Vaucluse lui avait suscité. Nous félicitons les patriotes d'Avignon de la réapparition de cette feuille, qui sera pour eux une tribune éloquente »⁸⁷⁶. Une nuance est à apporter à ce tableau : à avoir le regard trop tourné vers la province, *Le Réformateur* a eu tendance à délaissier la coopération avec ses confrères parisiens. Il n'a pas réussi à nouer une alliance avec les autres journaux républicains de Paris tels *Le National* ou *La Tribune*.

« C'est pour l'éducation du peuple et particulièrement du peuple de Paris, c'est dans ce but de *pédagogie révolutionnaire* que Raspail fonde *Le Réformateur* »⁸⁷⁷. La fonction pédagogique représenterait aussi un des socles fondateurs du journal. Le niveau de l'analphabétisme est très préoccupant en ces premières années de la monarchie de Juillet. Un an avant le vote de la loi Guizot, on dénombre 53% d'analphabètes en France en 1832⁸⁷⁸. Dans la continuité de son combat pour l'autodidaxie, Raspail est conscient qu'un journal représente aussi un moyen d'instruction pour les couches populaires qui sont dans l'incapacité d'aller à l'école. Par le biais de la presse, il préconise « l'auto-éducation »⁸⁷⁹ des plus démunis.

En faisant de l'éducation populaire une priorité du *Réformateur*, Raspail tente de toucher un public souvent délaissé par les autres journaux. Il veut s'adresser, tout particulièrement, aux ouvriers et à leurs enfants :

« Jusqu'à présent les journaux quotidiens ont été exclusivement consacrés à la classe éclairée et à la classe adulte. Nous désirons, nous, que l'ouvrier et que l'enfant trouvent dans nos pages les éléments de leur instruction quotidienne. »⁸⁸⁰

Il ne faut cependant pas se leurrer, le chimiste sait que la presse n'est pas encore accessible à l'ensemble des couches sociales. Au sein de la population indigente, elle ne peut être lue que par des ouvriers qualifiés et alphabétisés, l'élite du milieu ouvrier et agricole. Il donne la possibilité aux salariés, employés, ouvriers, paysans en soif de connaissances de devenir des relais dans sa lutte pour la propagation de l'instruction.

⁸⁷⁶ *Le Réformateur* du 19 décembre 1834.

⁸⁷⁷ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail ou le bon usage de la prison...*, op. cit., p. 14.

⁸⁷⁸ Christophe CHARLE, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 24.

⁸⁷⁹ Geneviève POUJOL et Madeleine ROMER [dir.], *Dictionnaire biographique des militants XIX^e-XX^e siècles. De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 320.

⁸⁸⁰ *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

Ces derniers diffusent les savoirs élémentaires véhiculés par le journal dans leurs familles. L'enfant qui n'a pas eu la chance d'aller à l'école n'apprend pas tout seul les leçons du journal. Son père ouvrier doit, lui aussi, assimiler les leçons et surtout soutenir et accompagner son fils dans son apprentissage. On retrouve une conception de l'éducation familiale similaire à celle de ses projets antérieurs lorsqu'il était président de la Société des Amis du Peuple en 1831-1832. Le rôle du père dans le processus d'apprentissage des connaissances chez l'enfant est fondamental pour Raspail : il doit lui servir de « guide », de « précepteur »⁸⁸¹. L'autorité paternelle – que le jeune carpentrassien avait très certainement trouvée dans la personne de l'abbé Eysséric – est celle qui régit et organise la vie familiale. Selon lui, la fonction de chef de famille qui est dévolue au père aurait même une origine naturelle⁸⁸². Il reste, en revanche, toujours aussi silencieux au sujet de l'éducation des filles et du rôle de la mère dans l'instruction de ses enfants. Il faut enfin ajouter que cette conception de la paternité chez Raspail n'est pas une innovation. Sa pensée doit s'inscrire dans un courant pédagogique plus large. Un penseur comme Joseph Jacotot développe des argumentations assez similaires : « Dire aux pères de familles pauvres qu'ils peuvent instruire leurs enfants, à la seule condition de s'émanciper eux-mêmes »⁸⁸³.

Le Réformateur est ainsi composé d'une rubrique pédagogique spécifique intitulée *les Leçons du soir*. Chaque jour, une science est mise à l'honneur sous la forme d'une leçon élémentaire. La répartition quotidienne des matières à étudier est la suivante : « Chaque lundi, Arithmétique ; mardi, Géométrie ; mercredi, Géographie et Physique du globe ; jeudi, Physique ; vendredi, Chimie ; samedi, Histoire ; dimanche, Hygiène »⁸⁸⁴. Les élèves étudient tous les jours même le dimanche ! L'absence de cours de lecture et de grammaire confirme bien que le lectorat visé – enfants et adultes – doit détenir un minimum d'instruction. *A contrario*, l'existence d'un cours d'hygiène le dimanche montre que la question de la salubrité publique est entrée de plein pied

⁸⁸¹ *Le Réformateur* du 10 octobre 1834.

⁸⁸² *Le Réformateur* du 19 décembre 1834.

⁸⁸³ Jacques RANCIÈRE, « Savoirs hérétiques et émancipation du pauvre », dans Jacques DERRIDA et Jean BORREIL [dir.], *art. cit.*, 1985, p. 43.

⁸⁸⁴ *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

dans le domaine du politique⁸⁸⁵. Il n'est pas étonnant de voir que l'apprentissage de l'hygiène, dès le plus jeune âge, est un sujet qui intéresse Raspail en tant que républicain et en tant que médecin. L'espacement des cours permet au jeune élève d'avoir le temps d'assimiler chaque leçon disciplinaire d'une semaine sur l'autre. L'intitulé des matières peut apparaître au premier abord comme très théorique. En fait il n'en est rien, Raspail a la même optique que lorsqu'il était membre de sociétés d'action politique. Il faut valoriser avant tout un enseignement « utile » : le savoir-faire doit prédominer sur le savoir. Avec une grande clarté dans son propos, le chimiste expose dans son journal sa vision de l'enseignement : « Ce qui importe, ce n'est pas de savoir beaucoup mais de savoir bien, ce n'est pas de pouvoir tout retenir mais de savoir choisir, ce n'est pas d'étudier tout mais d'étudier seulement ce qui peut conduire au vrai et à l'utile »⁸⁸⁶. Donc, François-Vincent Raspail ne cherche pas à fabriquer des singe-savants mais des futurs travailleurs autonomes et des pères de famille responsables.

Éduquer par le biais d'un journal se veut un nouveau moyen pédagogique. Alors que les cours gratuits des sociétés d'action politique nécessitaient l'intervention d'un enseignant, l'instruction par la presse est pensée sans pédagogue : l'élève apprend par lui-même. C'est ce que Jacques Rancière a appelé « l'auto-émancipation »⁸⁸⁷. Comme il l'a souligné, dans ce contexte pédagogique, « l'émancipation n'est pas le résultat mais la condition de l'instruction »⁸⁸⁸. *Les leçons du soir* permettent aux lecteurs-élèves de se construire comme des individus conscients capables d'agir sur eux mêmes.

Pour finir, la dernière fonction du *Réformateur* est une fonction scientifique. Le rez-de-chaussée de la première page a pour titre : *Bulletin scientifique et industriel*. Cette rubrique est réservée à un lectorat cultivé : « Nous avons varié la science de manière que chaque jour le lecteur trouve chez nous quelque chose d'utile à sa spécialité et

⁸⁸⁵ À ce sujet voir Pierre BOUDELAIS, « L'hygiène et la santé », dans Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON [dir.], *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 891-895

⁸⁸⁶ *Le Réformateur* du 10 octobre 1834.

⁸⁸⁷ Jacques RANCIÈRE, « Savoirs hérétiques et émancipation du pauvre », dans Jacques DERRIDA et Jean BORREIL [dir.], *art. cit.*, p. 42.

⁸⁸⁸ *Idem.*

d'analogue à ses goûts. Le père apprend nos lectures du soir à son fils, le savant fait collection de nos bulletins scientifiques »⁸⁸⁹. La particularité du *Réformateur* est de publier les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences en toute indépendance : « *Le Réformateur* est le seul journal qui ne soit pas rédigé scientifiquement sous la haute surveillance de M. Arago, et qui ait repoussé toute espèce de censure, en repoussant toute espèce de faveurs »⁸⁹⁰.

Cette originalité du *Réformateur* trouve sa source dans les rapports de plus en plus houleux entre le rédacteur en chef et l'institution scientifique. Le pouvoir orléaniste a tout d'abord empêché l'ascension sociale du chimiste dans le milieu académique. Le ministre Guizot intervient personnellement dans la remise d'un prix scientifique prestigieux, le prix Montyon en 1833. En cette année 1833, Raspail vient de publier son *Nouveau système de chimie organique*, un livre qui contribue à la création d'une nouvelle discipline : l'histochimie. L'ouvrage fait grand bruit dans le milieu scientifique à tel point qu'il est pressenti pour obtenir la fameuse distinction honorifique. Le parangon du courant transformiste, Geoffroy Saint-Hilaire, soutient le travail de Raspail dans cette compétition scientifique. Mais, coup de théâtre, l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* n'est pas récompensé. François Guizot a délibérément refusé de lui attribuer le prix. Quelle est la raison de cette décision ? Dans ses fragments autobiographiques, François-Vincent Raspail lève le voile sur cette affaire : après avoir été mis au courant de la détermination de l'Académie à décerner le prix Montyon au chimiste, le ministre de l'Instruction publique aurait eu un échange virulent avec Geoffroy Saint-Hilaire, Président de l'Académie des sciences : « Vous voulez donc solder l'émeute, lui dit-il. – Pardon M. le Ministre, la récompense s'adresse au livre [*Nouveau système de chimie organique*] plutôt qu'à la personne. – Vous y tenez, lui fut-il répondu ; faites alors votre devoir, et moi je ferai mon métier »⁸⁹¹. *Le National*, sous la plume de l'ami de Raspail, Saigey, dénonce les pressions de

⁸⁸⁹ *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

⁸⁹⁰ *Le Réformateur* du 26 mai 1835.

⁸⁹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail. Manuscrits 1833-1848. Épisodes de ma vie (1833).

Guizot sur l'Académie et la lâcheté des « « timides de l'institut » qui ont retiré son ami de la liste des récompensés »⁸⁹².

Au-delà de l'implication des hommes politiques dans la remise du prix Montyon, on sait que l'inimitié entre François-Vincent Raspail et François Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, n'est pas nouvelle. La rivalité entre les deux hommes prend de l'ampleur lorsque François Arago ouvre aux journalistes les portes de l'Académie en 1835. En dépit de leur opposition, le rédacteur en chef et l'astronome ont le même objectif : encourager la vulgarisation scientifique auprès du grand public. Mais, ils n'ont pas la même manière de concevoir la démocratisation de la science. Arago inaugure une salle pouvant contenir cent-cinquante auditeurs et donne la possibilité aux correspondants des journaux de consulter les mémoires des jeunes chercheurs et documents savants qui seront débattus durant la séance publique.

On peut penser, au premier abord, que cette « médiatisation » de la science est une opportunité pour le quotidien du chimiste. Il n'en est rien, François-Vincent Raspail critique ouvertement cette forme de vulgarisation. La popularisation d'une science académique n'est selon lui pas une bonne chose car elle est indissociablement liée au contrôle du pouvoir politique. Il juge très sévèrement un discours prononcé par le secrétaire perpétuel au sujet de James Watt en soulignant « le défaut qu'on ne cesse de lui reprocher, celui d'exagérer ses sympathies et ses antipathies »⁸⁹³. Il l'exhorte à réserver sa véhémence à la « tribune législative »⁸⁹⁴.

Il critique également François Arago en raison d'une affaire de clientélisme. Arago offre 12 000 francs à l'opticien Bouquet pour la réalisation de lentilles en diamant réputées achromatiques. Dans les bulletins scientifiques du *Réformateur*, Raspail et Saigey prennent parti pour les opticiens Trécourt et Oberhausen qui ne bénéficient pas de la protection du secrétaire perpétuel et de Jean-Baptiste Biot. Le 16 mars 1835, Biot

⁸⁹² Bruno BELHOSTE, « Arago et les journalistes de l'Académie des sciences dans les années 1830 », dans Patrick HARISMENDY [dir.], *La France des années 1830...*, op. cit., p. 259.

⁸⁹³ François-Vincent RASPAIL, « Feuilleton académique », *Le Réformateur* du 9 décembre 1834, cité dans *Ibid.*, p. 260.

⁸⁹⁴ *Idem.*

démissionne de sa fonction de président des séances. Les dénonciations de Raspail et de Saigey contre toute forme de favoritisme dans le milieu académique ont-elles provoqué ce départ de Biot ? On peut le supposer. Après le départ du physicien, François Arago prend une série de mesures contraignantes vis-à-vis de la presse. L'accès aux documents des savants durant les séances est désormais contrôlé par le secrétaire perpétuel. Ce dernier obtient même le renvoi du correspondant scientifique Saigey du journal *Le National*.

Cet événement est considéré par Raspail comme un « petit coup d'État »⁸⁹⁵. On remarque que le vocabulaire politique transparaît dans ces critiques à l'égard des imbroglis scientifiques. Il tourne en ridicule l'acte coercitif de François Arago en avril 1835 : « Nous ne pouvons tarder à voir ces messieurs les secrétaires perpétuels devenir journalistes, par haine pour d'autres journalistes »⁸⁹⁶. À partir du 23 août 1835, l'Académie rédige ses propres comptes-rendus des séances. C'est un événement majeur : l'Académie monopolise la communication journalistique en changeant son style d'écriture. À la place des sommes érudites – les travaux annuels intitulés *Histoire et mémoires de l'Académie* –, elle se lance dans l'écriture de comptes-rendus hebdomadaires dans un style inspiré du journalisme⁸⁹⁷. Face à cet obstacle, Raspail détourne l'interdiction de l'astronome et demande à Saigey de rédiger un compte-rendu indépendant dans le bulletin scientifique du *Réformateur*. Le quotidien réussit l'exploit de publier chaque semaine son compte-rendu un jour avant celui de l'Académie et ce jusqu'à sa saisie et sa suppression à l'automne 1835⁸⁹⁸.

Pourtant, il paraît essentiel de relativiser l'affrontement Arago-Raspail. Arago n'est pas le seul académicien à être vilipendé par Raspail. Ce dernier rédige une nécrologie féroce contre l'anatomiste Georges Cuvier, ironise sur la nullité du naturaliste Henri Dutrochet, dénonce l'autoritarisme du physicien Jean-Baptiste Biot et montre sa

⁸⁹⁵ *Le Réformateur* du 25 mars 1835.

⁸⁹⁶ *Le Réformateur* du 8 avril 1835.

⁸⁹⁷ Bernadette BENSAUDE-VINCENT, « Raspail et la science populaire », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine. François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Besançon, Presses de Franche-Comté, à paraître en 2017.

⁸⁹⁸ *Le Réformateur* du 26 mai 1835.

désapprobation face à l'anglomanie qui entoure les travaux du biologiste Robert Owen⁸⁹⁹.

En outre, les deux personnalités sont complexes et paradoxales : Arago n'est pas uniquement un académicien, c'est aussi dans les années 1850, un vulgarisateur scientifique qui publie des ouvrages d'astronomie populaire⁹⁰⁰. Quant à Raspail, même s'il se présente comme un savant vulgarisateur, il ne passe pas toujours à l'action. Son bulletin scientifique n'a pas pour objet de vulgariser une science afin de sensibiliser les lecteurs issus des couches les plus populaires. Les deux républicains, aux sensibilités scientifiques différentes, jonglent, chacun à leur manière, entre une science officielle, académique, élitiste et une science populaire. Ainsi, il faut sortir d'une image d'Épinal : l'un n'incarne pas une science destinée à un public cultivé et l'autre une science accessible à tous.

En effet, le bulletin scientifique du *Réformateur* n'a pas pour but de vulgariser les découvertes savantes. Il est réservé à un public lettré et cultivé. Il se veut un espace où l'esprit critique a sa place : la science académique est décryptée sur le fond – les débats – et sur la forme – la mise à l'index de l'incompétence, de la malhonnêteté, du clientélisme et de la corruption de certains savants. François-Vincent Raspail n'emploie pas le terme de « vulgarisation » comme nous l'entendons aujourd'hui. Pour lui, elle est la redécouverte d'une « science populaire » qui se veut une alternative à la science académique. Le lecteur n'a pas besoin d'avoir un bagage culturel pour accéder à la science populaire. Tout individu a la capacité de l'assimiler en observant ses expériences de terrain, en faisant confiance à son intuition, à son « bon sens ». La démocratisation de la « science populaire » n'est pas l'objet du *Réformateur*.

Le chimiste s'y consacre, en revanche, lorsqu'il se lance dans d'autres genres littéraires comme ses manuels de santé ou ses almanachs populaires à partir de 1848. On peut ainsi distinguer, à travers la confrontation, plutôt que l'opposition Arago-

⁸⁹⁹ *Idem.*

⁹⁰⁰ François ARAGO, *Astronomie populaire*, Paris, Gide, 1854. Voir à ce sujet : Yves JEANNERET, « L'astronomie pour tous. Analyse d'une constellation éditoriale », dans Bernadette BENSUAUDEVINCENT et Anne RASMUSSEN [dir.], *La science populaire dans la presse et l'édition XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS, 1997, p. 72.

Raspail, une vulgarisation venant du haut – comptes-rendus académiques, bulletins scientifiques spécialisés – et une science populaire venant du bas – almanachs et manuels destinés aux couches populaires – qui se présente comme la redécouverte d’une connaissance ancestrale enfouie dans les pratiques quotidiennes et empiriques des paysans, artisans et ouvriers. Comme le suggère Bernadette Bensaude-Vincent, la conception de la popularisation de la science par Raspail pourrait trouver en partie ses origines dans les théories du philosophe positiviste Auguste Comte : « Comme Comte, Raspail est un réformateur qui rêve de réorganiser la société ; comme Comte, il a une formation scientifique et même un début de carrière scientifique »⁹⁰¹. Toujours est-il qu’aucune source permet de confirmer cette filiation spirituelle. Encore une fois, ni Arago ni Raspail n’ont le monopole pour l’un de la vulgarisation d’un lectorat cultivé et pour l’autre de la vulgarisation d’un lectorat populaire. Ils s’investissent chacun à leur façon dans les deux formes de vulgarisation.

Quatre fonctions principales ressortent donc du *Réformateur* : la politique, l’information, la pédagogie, la connaissance scientifique. La pluralité des thématiques donne la possibilité au journal d’élargir son lectorat. Comme on l’a vu précédemment, chaque public va chercher dans le quotidien la rubrique qui l’intéresse : l’éditorial pour le lecteur politisé, les informations pour l’individu curieux de l’actualité nationale et provinciale, la leçon du soir pour l’enfant et son père, le bulletin scientifique et industriel pour l’élite intellectuelle. Cela ne signifie pas qu’il faille mettre chaque lecteur dans une case spécifique. On peut émettre l’hypothèse que le père de famille, qui accompagne son fils dans l’apprentissage des leçons du soir, soit également un homme passionné de politique ou d’information.

Néanmoins, la fonction politique du journal empiète très sensiblement sur les autres fonctions : « Tout est politique » chez Raspail. Dans son éditorial du 8 octobre 1834, il l’exprime très bien :

⁹⁰¹ Bernadette BENSAUDE-VINCENT, *L’opinion publique et la science. À chacun son ignorance*, Paris, La Découverte, 2013 [1999], p. 78.

« La politique ne sera pas pour nous une simple question de personnes ; elle se généralisera par son contact avec toutes les questions vitales de la grande réforme que nous appelons. Elle deviendra morale, industrielle, agricole, littéraire et scientifique ; car la politique est l'art de gouverner une société qui vit de toutes ces choses. »⁹⁰²

La politique englobe toutes les activités de la société et elle est définie comme une science de la gouvernance et de l'économie. Ce qu'on pourrait appeler l'économie politique.

Quel est alors l'effet du *Réformateur* sur la politisation des lecteurs ? Quelle est la réception du quotidien de Raspail à l'échelle nationale ? On peut se fier au nombre de tirages du quotidien. En 1835, *Le Réformateur* autour de 3 000 exemplaires. On semble bien loin des chiffres de tirage de l'autre grand journal républicain de l'époque, *Le Populaire* de Cabet, avec ses 27 000 exemplaires⁹⁰³. Le tirage des journaux pour la période 1830-1850 varie de 5 000 à 20 000 exemplaires⁹⁰⁴. Toutefois, le nombre de tirages du *Réformateur* ne suffit pas à rendre compte de sa diffusion. Non sans une pointe d'exagération, Raspail donne, postérieurement, une estimation haute du nombre de lecteurs de son journal : « *Le Réformateur*, avec ses 3 000 abonnés, se faisait quelque chose comme 100 000 lecteurs ; et l'on voyait la feuille revenant au logis illisible, à force d'avoir été lue et d'avoir été dévorée des yeux »⁹⁰⁵. Au contraire, le nombre d'abonnés paraît plausible. Les journaux de la monarchie de Juillet sont rentables à partir de 3 500 ou 4 000 abonnés⁹⁰⁶. Or, dans l'hypothèse où *Le Réformateur* aurait atteint le seuil de viabilité en moins d'un an, il est à noter que 3 000 abonnés est un nombre infime si on le compare à ceux du *Constitutionnel* ou du *Journal des débats* en 1827 : 20 000 et 12 000 abonnés respectivement pour chacun des deux journaux⁹⁰⁷.

⁹⁰² *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

⁹⁰³ Philippe VIGIER, *La monarchie de Juillet*, Paris, PUF, 1982 [1962], p. 27.

⁹⁰⁴ Jean-Yves MOLLIER, *Le camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 2004, p. 37.

⁹⁰⁵ François-Vincent RASPAIL, *Revue complémentaire des sciences appliquées*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, Paris, 1860, p. 2.

⁹⁰⁶ Patrick EVENO, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Paris, Éditions du CTHS, 2003, p. 22.

⁹⁰⁷ Frédéric BARBIER et Catherine BERTHO LAVENIR, *Histoire des médias...*, op. cit., p. 158.

Un autre indicateur permet d'évaluer la diffusion du *Réformateur*. On a la chance qu'une liste des abonnés du *Réformateur* soit arrivée jusqu'à nous⁹⁰⁸. On connaît le nom de 462 abonnés du 14 juillet au 14 octobre 1835. Qui sont-ils ? Les abonnés sont répartis dans tout l'Hexagone : de Lille jusqu'à Bastia, en passant par Lyon, Marseille, Nantes, Caen, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg. On note aussi qu'ils ne sont pas cantonnés à la capitale et aux grandes villes de province. On s'abonne au *Réformateur* dans beaucoup de villages : Chagny en Saône-et-Loire, Vicdessos en Ariège, Aspiran dans l'Hérault, Mareuil-sur-Ay dans la Marne et la liste est loin d'être exhaustive. Les petits bourgs ruraux ont, eux aussi, accès à la presse opposante : les villes moyennes et les grands centres urbains n'en ont pas l'exclusivité. Enfin, on sait que le lectorat n'est pas uniquement franco-français. *Le Réformateur* est lu par les étrangers et à l'étranger : un Polonais du nom de Stazic et deux abonnés qui habitent Bruxelles et Fribourg le prouvent.

À partir de cette liste, on peut estimer la composition hommes-femmes au sein des abonnés. Les femmes ne sont pas totalement absentes de cette liste : on n'en compte 28 soit 6 % des abonnés.

À l'exception du lieu de vie et du sexe, on a très peu d'informations à propos des abonnés. On ne connaît la profession que de 102 abonnés : soixante-sept industriels calaisiens et du Nord, un sous-directeur des mines de Poullaouën, un négociant, un abbé, le maire de Neuvy-sur-Loire dans la Nièvre, un géologue, deux docteurs, un général, un officier, un propriétaire, un libraire, un employé au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, un limonadier, dix-sept menuisiers, un tourneur, deux miroitiers, un serrurier, un charpentier. Il est complexe d'établir des statistiques sur un si petit échantillon.

Il est intéressant de remarquer la forte proportion d'industriels du département du Nord dans la liste des abonnés. Cette région est caractérisée par une tradition proto-industrielle⁹⁰⁹, activité que François-Vincent Raspail a fortement soutenue face à

⁹⁰⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (1) Liste d'abonnés.

⁹⁰⁹ Jean-François ECK, « Introduction générale », *Revue du Nord*, 2010/4, n°387, p. 715. Voir Didier TERRIER, *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, 311 p.

l'industrialisation. Cela permet sans doute d'expliquer le nombre important d'industriels abonnés au *Réformateur* dans cette région. On peut noter la diversité des métiers et des couches sociales : de l'ouvrier jusqu'à l'entrepreneur en passant par le savant, le militaire ou l'homme politique. Ce constat déconstruit les idées reçues. Un journal républicain n'est pas lu seulement par les « prolétaires » ou « la classe ouvrière » pour reprendre la terminologie marxiste. Mieux, quelques aristocrates sont abonnés au *Réformateur*. On dénombre ainsi quatre personnes ayant des origines nobles : une comtesse, deux comtes et un marquis.

Rares sont les autres qualificatifs permettant de saisir la composition socio-professionnelle du corpus des abonnés. Certains d'entre eux préfèrent mentionner leur opposition à Louis-Philippe ou un acte patriotique plutôt que leur profession : on peut citer, par exemple, un ex-prisonnier du Mont Saint-Michel et un décoré de juillet.

On ne peut être que frappé par la place des cabinets littéraires parmi les abonnés du *Réformateur* : 41 à Paris et 51 dans les départements. Dans les grandes villes de province, plusieurs cabinets de lecture donnent la possibilité de lire le journal de Raspail : 3 à Lyon, 2 à Marseille et 2 à Lille. Comment peut-on expliquer la part si élevée des cabinets de lecture dans la liste des abonnés ? Selon Balzac, les cabinets littéraires auraient été « d'abord établis pour la lecture de journaux, avant d'entreprendre de donner à lire les livres nouveaux moyennant une rétribution. »⁹¹⁰

Comme on l'a vu précédemment, le prix de l'abonnement à un journal est encore très élevé. Se pose aussi le problème du retard dans l'acheminement des journaux. Les zones montagneuses comme les Alpes et les Pyrénées reçoivent en 1835 un journal parisien, cinq jours après sa parution⁹¹¹. Pour de nombreux Français, les cabinets littéraires représentent alors une alternative à l'abonnement individuel et rendent possible l'accès de la presse à un public très large. En outre, les cabinets de lecture offrent de nombreux avantages : ce sont des lieux chauffés ouverts jusqu'à 11 heures du soir alors que les bibliothèques ferment habituellement leurs portes à 14 heures et

⁹¹⁰ Honoré DE BALZAC, *Illusions perdues*, Paris, 1868, p. 341, cité dans Françoise PARENT-LARDEUR, *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris 1815-1830*, Paris, EHESS, 1999, p. 115.

⁹¹¹ Gilles FEYEL, « Diffusion nationale des quotidiens parisiens, 1832 », *La Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1987/1, p. 45.

ils font surtout partie des rares espaces de discussion politiques dans la France des années 1830⁹¹². Les lecteurs paraissent particulièrement friands des journaux de l'opposition : « Un exemplaire du *Constitutionnel* a quelquefois cent lecteurs, lorsqu'un exemplaire de *La Quotidienne* n'en a qu'un ou, au moins qu'une famille »⁹¹³. Il n'est pas impossible que les journaux républicains, tel *Le Réformateur*, aient connu le même engouement.

Il faut ajouter que la diffusion d'un journal est amplifiée dans les cabinets de lecture en raison d'un phénomène singulier : « En fait, nombre d'exemplaires ont de multiples lecteurs par le jeu des sous-abonnements et des prêts dans les cabinets de lecture »⁹¹⁴. Pour éviter de payer un abonnement prohibitif, certains lecteurs imaginent de se sous-abonner à un journal qu'ils recevront en seconde ou en troisième main d'un cabinet de lecture, à des conditions financières avantageuses⁹¹⁵. Un effet de bouche-à-oreille est visible : des lecteurs réguliers du journal républicain incitent leurs connaissances à s'abonner : « Deux de mes compatriotes que j'ai engagés à s'abonner au *Réformateur* désireraient le recevoir de suite »⁹¹⁶ ; « vous recevrez sous peu nos abonnements ainsi que ceux que nous pouvons obtenir »⁹¹⁷.

Le Réformateur peut se lire dans d'autres lieux de sociabilité : des cercles – le cercle constitutionnel à Ambert dans le Puy-de-Dôme, le cercle littéraire à Montpellier, le cercle du commerce à Grasse, le cercle du Nord à Lyon – et les cafés – le café du commerce à Toulon, le café de Paris à Brest, le café de MM. Simo et Bigonet à Tarascon⁹¹⁸. Le « phénomène » cercle, pour reprendre l'expression de Maurice Agulhon, trouve en partie son explication dans le développement progressif de la presse dans les années 1830 : « Une bourgeoisie rentière et intellectuelle, toujours aussi nombreuse et disponible, se trouve plus sollicitée qu'avant 1830 par le jeu

⁹¹² Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant...*, op. cit., p. 225.

⁹¹³ Citation d'un préfet de police en 1831 dans Françoise PARENT-LARDEUR, *Lire à Paris au temps de Balzac...*, op. cit. p. 119.

⁹¹⁴ Gilles FEYEL, « Diffusion nationale des quotidiens parisiens, 1832 », art. cit, p. 50-51

⁹¹⁵ *Idem*.

⁹¹⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettre de M. Bertrand, médecin, à François-Vincent Raspail, Montpellier, le 20 mai 1835.

⁹¹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettre de F. Tavernier, abonné, à François-Vincent Raspail, Montpellier, le 20 juin 1835.

⁹¹⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettre de David Millaud à François-Vincent Raspail, Tarascon, le 22 juin 1834.

politique et la lecture de la presse »⁹¹⁹. Avant d'être des « établissements récréatifs »⁹²⁰, les cafés ont pour fonction première d'être des espaces de politisation. Quelques cafés font le choix de ne recevoir que les journaux hostiles à la monarchie orléaniste. Ils s'affichent explicitement comme des espaces d'opposition politique : « *Le National* de 1834 étant le journal du Café Bonnet où sont les patriotes, je serai obligé si vous le pouvez d'envoyer un exemplaire [du *Réformateur*] à ce Café quand vous aurez reçu ma lettre »⁹²¹.

Au-delà des abonnés, des cabinets littéraires, des cercles et des cafés, il faut prendre en considération un troisième acteur déterminant dans la diffusion du *Réformateur* : le souscripteur. Le quotidien lance plusieurs souscriptions destinées à soutenir les prévenus du procès d'avril 1834 et à aider les journaux de l'opposition comme *La Tribune des départements* acculés par les amendes. *Le Réformateur* est lui-même confronté à ce problème et en appelle à la générosité de ses soutiens par le biais, encore une fois, des souscriptions. La Bibliothèque Inguimbertaine possède une autre archive précieuse : la liste des souscripteurs tenue par le mathématicien Saigey de mai-juin 1835 relative à l'amende de 10 000 francs qui a été infligée au *Réformateur*⁹²². Il faudrait ajouter aux données de ce document, les informations contenues dans la volumineuse correspondance des souscripteurs à la rédaction du journal⁹²³.

On peut établir une distinction entre les abonnés et les souscripteurs. Les souscripteurs, à la différence des abonnés, ne lisent pas forcément *Le Réformateur* mais soutiennent les idées politiques portées par le journal ou plus généralement le droit à la liberté de la presse. Comme pour les abonnés, on peut essayer d'analyser le profil des souscripteurs en s'appuyant sur la liste de mai-juin 1835. Parmi les souscripteurs, quelques noms connus se dégagent : le libraire d'ouvrages scientifiques Jean-Baptiste Baillière qui a édité le *Nouveau système de chimie organique* de Raspail

⁹¹⁹ Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 40.

⁹²⁰ Concetta CONDEMI, *Les cafés-concerts. Histoire d'un divertissement (1849-1914)*, Paris, Quai Voltaire, 1992, p. 9.

⁹²¹ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9), Lettre de Gustave Achardy, avocat, à François-Vincent Raspail, Beaucaire, le 18 juin 1835.

⁹²² BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹²³ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettres diverses.

en 1833, Joseph Raspail, frère du rédacteur en chef, ou encore le philosophe Félicité de Lamennais⁹²⁴. Ce dernier nom montre que des républicains, proches du catholicisme social, pouvaient être intéressés par les doctrines déistes de Raspail. On peut ensuite s'intéresser aux professions des parapheurs.

Sur 1 012 souscripteurs, ont pu être identifiés 364 métiers⁹²⁵. Les artisans et ouvriers représentent la plus grande part des professions : 41,76 %. Ce sont principalement des ouvriers qualifiés et maîtrisant un savoir-faire : on peut mentionner, entre autre, 56 tailleurs, 14 ouvriers-orfèvres, 8 corroyeurs, 5 cordonniers, 3 menuisiers, 3 coiffeurs, 2 bottiers, 1 horloger, 1 batteur d'or⁹²⁶. Viennent ensuite les militaires et individus se définissant comme gardes nationaux – 14,84 % –, les étudiants et lycéens – 12,64 % – les médecins et savants – 8,24 %⁹²⁷. Les catégories professionnelles minoritaires, c'est-à-dire en dessous de la barre des 5 %, sont les suivantes : les enseignants, les juristes, les journalistes, les marchands, les entrepreneurs, les industriels et banquiers, les employés, les architectes et artistes, les religieux et les hommes politiques (un maire et deux conseillers généraux)⁹²⁸.

La grande majorité des souscripteurs est alphabétisée. Beaucoup d'entre eux ont inscrit directement leurs noms sur la liste de souscription. Une écriture phonétique dite aussi « des peu lettrés »⁹²⁹ est, toutefois, apparente : « anonim », « un anym forcé »⁹³⁰. 48 % des souscripteurs ont, en effet, gardé l'anonymat. Se dire républicain ou soutien d'un journal républicain est un délit passible de prison. La peur que la liste de souscription soit saisie par la police est présente dans l'esprit de beaucoup de signataires : « Un officier en activité qui attend avec impatience le jour où l'on ne doit plus garder l'anonymat pour faire une bonne action ». On trouve les mentions

⁹²⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹²⁵ Voir le tableau des professions des souscripteurs au *Réformateur* en annexe, p. 653-654.

⁹²⁶ *Idem*.

⁹²⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹²⁸ *Idem*.

⁹²⁹ Voir Sonia BRANCA-ROSOFF, Nathalie SCHNEIDER, *L'écriture des citoyens, une analyse linguistique de l'écriture des peu lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck, 1994, 306 p.

⁹³⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

« anonyme », « citoyen » ou tout simplement des initiales tandis que d'autres commettent l'acte courageux de révéler leur identité.

Comme pour la liste des abonnés, on peut, d'autre part, montrer la répartition hommes-femmes des souscripteurs. Même constat, les femmes sont peu nombreuses mais pas absentes : elles sont au nombre de vingt-trois⁹³¹. Grâce à la correspondance de Raspail, on sait que quelques femmes souscrivent sans le consentement de leur mari ou de leur père. Elles choisissent en toute liberté d'aider le journal de Raspail. Des souscriptrices révèlent dans leurs lettres une conscience politique assez avancée :

« M. le Rédacteur, j'ai pris l'engagement de verser entre vos mains la somme de dix francs par mois. Les fureurs de la monarchie ne me font pas peur à moi, pauvre fille ! J'ai foi en l'avenir, il vous apportera des jours meilleurs. Je viens en aide à ceux qui préparent leur avènement ! »⁹³²

Toujours dans la liste de souscription de mai-juin 1835, il est fait mention aussi de quelques étrangers : un Anglais, un Irlandais, un Espagnol et deux réfugiés italiens⁹³³.

Une des informations les plus précieuses de cette liste des souscripteurs est celle de leur appartenance politique. On ne leur colle pas une étiquette politique, ce sont les souscripteurs eux-mêmes qui élaborent leur identité politique avec des termes le plus souvent assez éloignés du vocabulaire politique actuel, comme on le verra ci-après.

Certains individus donnent peu d'indications sur leur positionnement politique mais se déclarent néanmoins partisans du droit à la liberté d'expression. D'autres font part ouvertement de leur opinion politique. Le qualificatif le plus fréquent est celui de « républicain » : on peut le lire 123 fois⁹³⁴. Des souscripteurs ne se présentent pas uniquement sous le simple dénominateur de républicain mais complète celui-ci avec un adjectif qui donne une intensité, une tendance, une signification précise à leur

⁹³¹ *Idem.*

⁹³² BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Lettre d'une certaine Sophie à François-Vincent Raspail, le 31 août 1835.

⁹³³ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹³⁴ *Idem.*

sentiment républicain : « républicain zélé », « républicain et combattant », « républicain d'origine », « républicains de conviction », « républicaine de 93 »⁹³⁵.

Mais on remarque également d'autres appartenances politiques, il est vrai plus rares. Des souscripteurs ne se revendiquent pas républicains mais d'une école de pensée proche du mouvement républicain : « un fouriériste »⁹³⁶. Des nostalgiques du Consulat et du Premier Empire ont aussi émergé : « Un Français qui regrette de plus en plus Napoléon, lui qui aimait tant la gloire de la France »⁹³⁷. Plus surprenant, quelques royalistes partisans de la liberté d'expression ont participé à la souscription du *Réformateur* : on compte deux légitimistes, sept orléanistes et un royaliste qui reste flou au sujet de son positionnement politique sur l'échiquier monarchique. Tel un fer à cheval⁹³⁸, les deux extrêmes politiques peuvent parfois se rejoindre autour de causes communes. Cela confirme que l'opposition droite/gauche n'est pas toujours pertinente pour comprendre la vie politique du XIX^e siècle. Certaines souscriptions sont en effet composées de républicains et de royalistes : « Un républicain et un légitimiste, rue Richelieu, Paris »⁹³⁹. Les légitimistes peuvent se montrer solidaires des autres composantes de l'opposition car ils sont de même durement touchés par les amendes : « Elles se montaient à 500 000 F pour les cinq quotidiens légitimistes nationaux de Paris, *La Gazette de France*, *La Quotidienne*, *La France*, *Le Renouvateur-Courrier de l'Europe* et *L'Écho de France* »⁹⁴⁰. Pour finir, on observe des appellations politiques peu communes qui déconstruisent complètement notre champ lexical politique usuel.

⁹³⁵ *Idem.*

⁹³⁶ *Idem.*

⁹³⁷ *Idem.*

⁹³⁸ On renvoie à l'étude d'un des inventeurs de la théorie politique du fer à cheval : Jean-Pierre FAYE, *Théorie du récit. Introduction aux « langages totalitaires »*. *La raison critique de l'économie narrative*, Paris, Hermann, 1972, 142 p.

⁹³⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹⁴⁰ Hugues DE CHANGY, *Le Mouvement légitimiste sous la Monarchie de Juillet (1833-1848)*, Rennes, PUR, 2004, p. 67.

Les orléanistes ne se désignent pas sous ce vocable mais sous celui de partisan du « juste milieu », de « philippiste », voire de « philippiste réformé »⁹⁴¹. La terminologie « philippiste » suggère que ceux-ci ne s'identifient pas à la monarchie de Juillet mais plutôt à la personne du roi Louis-Philippe. En 1834-1835, tous les individus qui soutiennent la monarchie de Juillet ne sont pas orléanistes. Certains n'adhèrent pas à une idéologie bien précise – l'orléanisme du mouvement ou l'orléanisme de la résistance – mais apprécient avant tout le charisme du roi-citoyen Louis-Philippe⁹⁴². Car depuis la Restauration, au-delà de la division entre la branche des Bourbons et des Orléans, les royalistes soutiennent davantage une individualité plutôt qu'une autre : Louis XVIII, Charles X, le duc de Berry, le duc d'Angoulême, Louis-Philippe, la duchesse d'Angoulême, la duchesse d'Uzès, le comte de Chambord, *etc.* Sous la monarchie de Juillet, le phénomène d'individualisation du chef politique est poussé à son paroxysme puisque les membres de la famille royale sont élevés en saints dans le cadre d'une religion civique. Louis-Philippe, lui-même, est très clairement associé à une icône religieuse contribuant à la personnification de la fonction royale. Saint-Philippe prend les traits du roi-citoyen dans le vitrail de Jean-Auguste-Dominique Ingres de la Chapelle royale de Dreux⁹⁴³.

Dans le cas des autres souscripteurs, on observe des formulations tout aussi originales. Ils rusent en empruntant des voies détournées. Plusieurs mentions sont proches du qualificatif « républicain » : « Ennemi des rois et des aristocrates », « ennemi de la royauté »⁹⁴⁴. Bien que le terme de « républicain » ne soit pas mentionné, les souscripteurs, par ces tournures de langage, donnent leur définition du républicanisme. République n'est plus nécessairement synonyme de liberté, comme c'était le cas sous la Restauration. La république est aussi perçue comme le régime contraire à la monarchie.

⁹⁴¹ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹⁴² Voir la définition de « philippiste » dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile LITTRÉ : « s'est dit des partisans de Louis-Philippe, par analogie et opposition avec carliste et bonapartiste ».

⁹⁴³ Grégoire FRANCONIE, « Louis-Philippe et la sacralité royale après 1830 », dans Hélène BECQUET, Bettina FREDERKING, *La dignité de roi. Regards sur la royauté au premier XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009, p. 115.

⁹⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

Plus complexes, quelques identités politiques expriment avec subtilité une opposition à la monarchie de Louis-Philippe tout en évitant le terme de républicanisme. Ainsi, pour quelques souscripteurs les valeurs démocratie et citoyenneté sont, fréquemment, usitées : « Démocrate » ; « membre du peuple souverain »⁹⁴⁵. Durant une grande partie du XIX^e siècle, être démocrate signifie être républicain. D'autres se disent « ennemi des tyrans »⁹⁴⁶ et non de la royauté. Le mot de patriote, qui renvoie à la défense de la nation plus qu'à la république, revient souvent : il est inscrit trente-cinq fois sur la liste⁹⁴⁷. Là encore, un adjectif peut donner plus de sens à ce vocable : des « patriotes anti-bourbonniens » mais pas anti-orléanistes et « un patriote de 89 » et pas de 93⁹⁴⁸. L'ajout d'une date est source d'incertitude pour l'historien : soit le souscripteur a pris les armes sous la Révolution française soit il adhère à la Constitution de 89 ou de 93. Quelques appartenances politiques peuvent paraître contradictoires et montrent que républicanisme et orléanisme ne sont pas toujours perçus comme des courants politiques contraires. Le concept de « juste milieu » cher à François Guizot a eu un écho dans l'esprit d'un petit nombre de républicains : « 3 anciens officiers de l'empire, républicains pour la marche du juste milieu »⁹⁴⁹.

Les souscripteurs ne rechignent pas à indiquer de plus amples informations sur les différentes étapes de leurs trajectoires politiques. Tel Raspail, la plupart ne sont pas devenus républicains du jour au lendemain. Un événement déclencheur peut expliquer une adhésion au républicanisme : « Celui qui a passé le pont d'Arcole. Il désire le passer mais en républicain » ; « un ouvrier arquebusier, juste milieu après la révolution de 1830 et républicain depuis les massacres de St Méry, Transnonain et de Lyon » ; « un philippiste devenu républicain » ; « un républicain victime de la police » ; « Le docteur Ledain, condamné politique sous la Restauration » ; « Lécuyer, de l'ex 2e régiment de cuirassiers, républicain depuis les amendes arbitraires » ; « John B.

⁹⁴⁵ *Idem.*

⁹⁴⁶ *Idem.*

⁹⁴⁷ *Idem.*

⁹⁴⁸ *Idem.*

⁹⁴⁹ *Idem.*

Madden, Irlandais de nation, mais naturalisé français dans le sang royaliste en juillet 1830, ennemi actif de tout despotisme passé, présent et futur »⁹⁵⁰.

Beaucoup de souscripteurs rappellent enfin qu'ils ont combattu durant les Trois Glorieuses en indiquant qu'ils sont « décorés de juillet »⁹⁵¹. L'événement historique joue donc un rôle considérable dans l'orientation politique des citoyens. L'adhésion politique fait ainsi appel à l'expérience des individus et à leur sensibilité face à un événement. C'est pourquoi, l'idée d'un sentiment politique traduit bien le rapport intime, personnel, individualisé que les Français ont pour la chose publique. Les Trois Glorieuses, une détention dans une prison politique, le retour de la censure, les massacres de la rue Transnonain⁹⁵² sont des événements se métamorphosant « comme symptôme et trace persistante dans la mémoire collective »⁹⁵³ et qui ont un effet politique au niveau individuel.

Il n'est pas étonnant de voir qu'un des événements-ruptures qui revient le plus régulièrement dans les souscriptions soit celui du procès des accusés d'avril 1834. Les signataires mettent en avant leur participation en tant qu'accusé ou en tant que défenseur lors du procès-monstre : « Prévenu d'avril », « détenu d'avril qui souhaite la destruction du brigand couronné », « défenseur des prévenus d'avril »⁹⁵⁴. Car François-Vincent Raspail prend une part active dans la défense des émeutiers. Dans ses éditoriaux, au demeurant, il ne manque pas d'avoir des propos injurieux à l'encontre des juges : « Je vous méprise et je vous maudis »⁹⁵⁵. *Le Réformateur* publie aussi des lettres émanant de grandes figures de l'opposition qui soutiennent les accusés comme celle de George Sand le 11 mai 1835⁹⁵⁶. Et, comme on l'a mentionné précédemment, Raspail prolonge le combat sur le terrain en acceptant de représenter les émeutiers

⁹⁵⁰ *Idem.*

⁹⁵¹ *Idem.*

⁹⁵² La mémoire du massacre est réactivée avec la circulation de la lithographie de Daumier. Voir Maïté BOUYSSY, « Rue Transnonain, n°12. Histoire d'une bavure annoncée », dans Anne-Emmanuelle DEMARTINI et Dominique KALIFA, *Imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, p. 125.

⁹⁵³ François DOSSE, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010, p. 203.

⁹⁵⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹⁵⁵ *Le Réformateur* du 21 mai 1835, cité dans Charles LEDRÉ, *La presse à l'assaut de la monarchie 1815-1848*, Paris, Armand Colin, 1960, p. 162.

⁹⁵⁶ Fernand RUDE, *Les révoltes des canuts 1831-1834*, Paris, François Maspero, 1982, p. 178-179.

lors du procès à la Cour des pairs. On sait qu'il y a défendu un inculpé qu'il connaît bien, Jaffrenou, l'un des gérants du *Réformateur*⁹⁵⁷. C'est au cours de cette joute judiciaire qu'il est assimilé par le grand public comme une des figures nationales du mouvement républicain. Ses paroles dans son journal et ses actes dans le tribunal sont vus comme en parfaite harmonie. Sa popularité est visible dans l'obstination de certains accusés à le demander comme défenseur. Des insurgés tels Jean Caussidière, commis libraire, ou Claude Ravachol, cabaretier, sont catégoriques : ils ne parleront pas au procès tant que François-Vincent Raspail ne sera pas désigné comme leur avocat : « J'avais demandé pour défenseur M. Raspail : vous l'avez refusé sans motif »⁹⁵⁸ ; « j'ai choisi M. Raspail pour conseil ; je ne répondrai à aucune question tant qu'il ne sera pas présent »⁹⁵⁹.

Devant les pairs, un accusé, dénommé Baune, associe Raspail aux républicains modérés et explique pourquoi ils sont les plus à même de défendre les canuts lyonnais et insurgés parisiens :

« Vous avez entendu les paroles de Trélat, de Carrel, de Raspail, de Michel [de Bourges], de Lamennais ; elles vibrent encore dans cette enceinte, elles n'ont pu s'effacer de votre mémoire. Vous avez pu apprécier leur foi politique, leur modération, leur éloquent langage, leur connaissance exquise des convenances parlementaires, qui leur a permis de tout dire sans offense aux magistrats, sans atteinte à la vérité. Vous avez dû comprendre, messieurs les pairs, de quelle importance était pour nous le choix de ces hommes que la France monarchique estime, et que la France républicaine honore. Nous ôter leur concours, c'est atténuer la défense, c'est la réduire à des proportions qu'elle ne peut accepter. »⁹⁶⁰

Il est vrai que Raspail se définit lui-même comme un républicain modéré : « La modération a été inscrite sur la bannière du *Réformateur* dès son apparition »⁹⁶¹. Le procès d'avril 1835 est donc bien un événement majeur des premières années de la monarchie de Juillet car il rejoue, une seconde fois, le débat qu'il y a eu au sein du mouvement républicain en avril 1833 entre le comité Lebon et le comité Raspail. Cette

⁹⁵⁷ *Procès des accusés d'Avril devant la Cour des Pairs*, volume 1, Paris Pagnière, 1835, p. 45.

⁹⁵⁸ *Procès des accusés d'Avril devant la Cour des Pairs*, volume 2, Paris, C. Augueux, 1835, p. 157.

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 229.

⁹⁶⁰ *Procès des accusés d'Avril devant la Cour des Pairs*, volume 3, Paris Pagnière, 1835 p. 44.

⁹⁶¹ BNF NAF 197812 F. 2-7 Article manuscrit de François-Vincent Raspail intitulé « Sur notre attitude à l'égard du jury », 1835.

fois-ci, les idées du chimiste semblent avoir fait leur chemin dans l'opinion publique. Il n'est plus le seul à penser qu'il faille trouver une alternative politique à l'action violente et insurrectionnelle. D'ailleurs, la stratégie de la prise d'armes lors de l'insurrection menée par Armand Barbès et Louis-Auguste Blanqui en mai 1839 se révélera un échec cuisant pour les néo-babouvistes et maintiendra les divisions entre républicains au moins jusqu'en 1849.

Une partie des souscripteurs va plus loin et ne se contente pas de révéler au grand jour son appartenance politique. Elle profite de cette liste pour faire passer de véritables messages politiques. Ceux-ci sont concis et percutants comme nos slogans actuels. Ils traitent en apparence de sujets très divers mais montrent en réalité différentes conceptions de la citoyenneté, de la démocratie, de la justice et de la république. La citoyenneté ne se résume pas pour quelques-uns à des échéances électorales. Le fait de payer des impôts est vu non comme une punition mais comme un acte citoyen dans l'intérêt de toute la nation : « Un républicain, aux contribuables : il faut payer pour pouvoir plus tard réclamer »⁹⁶². Un autre souscripteur ne choisit pas entre royauté et république mais ne fait confiance qu'à un régime politique agissant dans la légalité : « Un ennemi de tout pouvoir qui n'est pas fondé sur l'observation stricte des lois »⁹⁶³. Un troisième ne s'identifie pas politiquement mais appelle à une réforme sociale : « Un ami de la nouvelle société »⁹⁶⁴. Plusieurs souscriptions combattent toute forme de justice politique : « trois républicains qui ne désirent que voir l'anéantissement de tous les juges exceptionnels » ; « des ouvriers de l'atelier de M. Christofle, bijoutier, rue Montmartre, n°94, pour le soutien de la presse contre les juridictions exceptionnelles »⁹⁶⁵. Du reste, les enjeux démocratiques et la réforme électorale, tout particulièrement, ne sont pas absents des revendications des souscripteurs : « Six ouvriers patriotes anti-bourboniens qui pensent qu'il faut réunir 4 millions de suffrages pour être légitime »⁹⁶⁶. Les amendes à l'encontre des journaux ne sont pas perçues seulement comme une injustice à l'égard des républicains mais

⁹⁶² BIC Fonds Raspail Ms 2683 (9) Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques, 1835.

⁹⁶³ *Idem.*

⁹⁶⁴ *Idem.*

⁹⁶⁵ *Idem.*

⁹⁶⁶ *Idem.*

comme une humiliation de la France sur la scène internationale : « Mme M. H. amie sincère, démocrate patriote, ennemie de tous ceux qui veulent abaisser la France et les Français »⁹⁶⁷. Enfin, pour certains, il ne faut pas attendre la république mais prendre les armes pour elle : « Lamblé, tailleur, républicain qui se battra bien pour la république »⁹⁶⁸.

Les souscriptions sont soit individuelles soit collectives. On peut saisir alors le contexte dans lequel ces dernières s'organisent. Elles se déroulent sur les lieux de travail comme les ateliers, les usines, les garnisons ou dans des espaces de sociabilité, en dehors du monde professionnel : « Les patriotes habitués du café Lemblin (2e souscription) ». Des manifestations faisant office également de pratiques politiques indirectes comme les banquets et les funérailles sont des moments où les souscriptions ont leur place : « Par le citoyen Mouchot collecte après un banquet à l'occasion du citoyen Duval » ; « Barthelemy et Bermond par suite d'une collecte faite après le convoi de la mère d'un patriote ». Dans le premier cas, il faut bien noter que la souscription n'est pas funéraire mais politique⁹⁶⁹. Dans le second, la souscription est devenue une pratique très courante des banquets républicains. On peut penser au banquet organisé à Lyon en l'honneur du républicain de l'Isère, Louis-Antoine Garnier-Pagès, en septembre 1832. Celui-ci propose une nouveauté : une somme modique de souscription, trois francs, qui élargit considérablement la composition sociale des convives⁹⁷⁰.

Les souscriptions ne permettent cependant pas au quotidien de se redresser. En 1835, *La Tribune* et *Le Réformateur* se partagent une douzaine de sanctions et sont sous le coup des lois de septembre. En effet, l'attentat de Fieschi a eu des conséquences imprévues pour les journalistes républicains. Carrel, Raspail, Philippon sont accusés d'avoir moralement armés, par leurs écrits, la main des criminels. En faisant porter le chapeau de l'attentat au mouvement républicain, le pouvoir

⁹⁶⁷ *Idem.*

⁹⁶⁸ *Idem.*

⁹⁶⁹ Emmanuel FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 65.

⁹⁷⁰ Vincent ROBERT, *Le temps des banquets...*, *op. cit.*, p. 200.

orléaniste souhaite éradiquer un groupe politique bien précis⁹⁷¹. Les rédacteurs de ces journaux d'opposition ne peuvent se relever après de telles sanctions. Les rangs de la presse républicaine sont très clairsemés à l'automne 1835 : *La Caricature* de Philippon, *Le Populaire* de Cabet et *Le Réformateur* de Raspail cessent de paraître en octobre⁹⁷².

Pour une république réformatrice, scientifique et communale

Malgré sa courte existence, *Le Réformateur* est l'organe de presse où François-Vincent Raspail a le plus détaillé et structuré sa doctrine républicaine. Comme on l'a mentionné auparavant, la république est dans son journal synonyme de réforme politique, sociale, morale et matérielle. On ne peut comprendre la république de Raspail en 1834-1835 sans avoir en tête ses propositions pour une réorganisation progressive de la société. Dans ces deux années charnières de la monarchie de Juillet, le chimiste donne une nouvelle acception à la politique. La politique dans un système républicain se veut une question scientifique dans la mesure où il convoque deux sciences : la science économique et la science gouvernementale. C'est une première raison qui justifie l'expression de « république scientifique ». Sa méthodologie part d'un postulat : il faut établir une distinction entre l'administration et la gouvernance. Ces deux notions ne demandent pas les mêmes compétences :

« Il y a tout un monde entre ces deux manières d'envisager la question ; dans l'une il faut un grand tact, une grande connaissance des faiblesses et des vertus humaines ; dans l'autre il ne faut que l'expérience des affaires les plus ordinaires de la vie, jointe à un grand sens et à une grande probité. »⁹⁷³

Administrer est une action qui renvoie à une expérience empirique alors que gouverner requiert d'avoir assimilé des théories sur le fonctionnement des sociétés humaines. On retrouve de nouveau chez le républicain réformateur cette différenciation entre le savoir et le savoir-faire.

⁹⁷¹ Karine SALOMÉ, *L'ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 222.

⁹⁷² Claude BELLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU [dir.], *Histoire générale de la presse française. De 1815 à 1871*, tome 2, Paris, PUF, 1969, p. 111-114.

⁹⁷³ *Le Réformateur* du 25 janvier 1835.

La question de l'administration d'une société républicaine selon des principes d'économie politique est au cœur du projet de Raspail. Dans le régime républicain, tout individu est apte à administrer sa propre société. Pour appuyer son argumentation, Raspail démontre que si l'on sait administrer sa vie quotidienne, on est capable de le faire au niveau national par un simple jeu d'échelles : « Pour bien administrer, pour faire de la bonne économie publique, il n'est donc pas besoin d'un génie transcendant ; qui sait administrer une maison, serait donc capable d'administrer une république »⁹⁷⁴.

Car l'administration de la république, selon lui, ne vient pas du haut mais du bas. Le chimiste plaide pour une décentralisation de l'administration. Celle-ci serait nécessairement incompatible avec le système monarchique et elle ne peut être appliquée que dans le cadre de la république. La décentralisation ne peut se réaliser que si elle est mise en œuvre par des associations à l'échelle locale. La première association est d'après lui d'ordre naturel et se veut l'unité de base de sa nouvelle société : c'est la famille. Elle porte en elle les germes de la république :

« Par exemple, prenez la société à son berceau, la société réduite à la famille réelle, isolée de toutes les familles voisines, et placée, comme dans un oasis, au milieu d'une vaste solitude. Les membres de cette petite république se pressent comme dans un faisceau, pour se garantir des pièges du dehors et des ennemis venus de loin pour rôder autour de l'habitation commune ; la crainte de l'extérieur resserre les liens de la fraternité intérieure. »⁹⁷⁵

Mettre en exergue la cellule familiale, cela consiste à s'inscrire dans un héritage révolutionnaire. Rousseau avait reconnu « l'attrait de la vie familiale »⁹⁷⁶. Son intérêt pour la famille est aussi à replacer dans le contexte plus général des débuts de la sociologie au XIX^e siècle. La cellule familiale est considérée comme un objet d'étude

⁹⁷⁴ *Idem.*

⁹⁷⁵ *Le Réformateur* du 2 mars 1835.

⁹⁷⁶ Jacques DUPÂQUIER et Antoinette FAUVE-CHAMOUX, « La famille », dans Jean-François SIRINELLI [dir.], *Histoire des droites. Sensibilités*, Paris, Gallimard, tome 3, 2006, p. 20.

privilegié des enquêteurs, du temps des utopistes phalanstériens jusqu'à Malinowsky en passant par Lewis Morgan, Friedrich Engels ou Émile Durkheim⁹⁷⁷.

En passant par le principe de l'association, la décentralisation délègue la gestion des intérêts locaux aux communes. Après la famille, la commune est l'autre grande unité élémentaire de la société. Sa définition est assez éloignée de son acception actuelle : « Par commune nous entendons une unité variable, qui peut se composer d'une ou plusieurs agglomérations, pourvu que les membres qui la composent puissent être considérés comme unis inséparablement, de vœux et d'intérêts »⁹⁷⁸. La république, donc la réforme, doit éclore d'abord dans la commune avant de voir le jour au niveau national : « C'est dans la commune que nous devons organiser l'économie, fonder le système social, et nous occuper de l'application de nos théories sur l'amélioration progressive de la race humaine »⁹⁷⁹. Plus l'organisation sociale se complexifie, plus il est difficile pour l'État centralisateur d'étendre ses pouvoirs régaliens à tout le territoire. La commune, par l'association et la mutualisation des ressources, est l'échelon le plus à même de palier ses dysfonctionnements, ses « anomalies » pour reprendre le lexique « raspailien ».

On peut conclure à propos des théories de sciences économiques formulées par Raspail en affirmant qu'elles sont très fortement influencées par des théories de science exacte. Il n'est pas le seul à penser en ce sens. Depuis la Restauration, des savants comme Henri Dutrochet ou Pierre Turpin proposent « une véritable heuristique en ce domaine »⁹⁸⁰. Mais Raspail est le savant qui a le plus insisté sur ces échanges entre science et politique. Tout un vocabulaire appartenant au champ lexical scientifique et médical est visible dans les éditoriaux : « Une profonde plaie qui finira d'envahir tout le corps social »⁹⁸¹, « anomalie morale »⁹⁸², « fange contagieuse »⁹⁸³,

⁹⁷⁷ Claudie BERNARD, *Penser la famille au dix-neuvième siècle (1789-1870)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, p. 27-28.

⁹⁷⁸ *Le Réformateur* du 30 mars 1835.

⁹⁷⁹ *Le Réformateur* du 12 mars 1835.

⁹⁸⁰ Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 30.

⁹⁸¹ *Le Réformateur* du 11 février 1835.

⁹⁸² *Le Réformateur* du 8 mars 1835.

⁹⁸³ *Le Réformateur* du 7 mars 1835.

« état maladif »⁹⁸⁴, « état de santé »⁹⁸⁵. L'organisation sociale sous une monarchie est foncièrement malade. Toute royauté est par essence corrompue dans son sens moral mais aussi physique : par la consanguinité, les familles aristocratiques s'abâtardissent. Le gouvernement d'un seul propage, telle une gangrène ou une épidémie, la corruption dans l'ensemble de la société. Les termes de Raspail sont forts : il observe une « dégénérescence physique et morale »⁹⁸⁶ de la population sous le pouvoir orléaniste⁹⁸⁷. Avec le phénomène d'exode rural, les pauvres qui se concentrent dans les villes se trouvent dans la nécessité de se corrompre pour survivre. Seule la république qui est naturellement morale et vertueuse⁹⁸⁸ peut arrêter la dégradation physiologique des citoyens. Raspail est ainsi un exemple représentatif de ces scientifiques qui recourent à l'imaginaire de la maladie pour comprendre les maux de la société française :

« Les savants du XIX^e siècle ont élaboré, au sein de l'espace français, notamment à la suite des travaux de Broca, un imaginaire régional à la fois anthropologique et social, visant à hiérarchiser les ensembles, à en promouvoir certains, à en disqualifier d'autres. Dans le domaine médical, il en va de même de la notion de dégénérescence [...]. »⁹⁸⁹

Une notion invoquée par Raspail peut contribuer à inverser la situation et tendre vers une république morale : la « sociabilité ». Par cette faculté instinctive, l'individu recherche l'alliance des familles afin de former des communes, qui elles-mêmes, en s'agglomérant, donnent naissance à l'État. Ce n'est pas un hasard si l'État républicain chez Raspail porte aussi le nom de « grande association de toutes les communes »⁹⁹⁰. Bien que Raspail ait défini la sociabilité comme une « loi sociale », elle est d'abord une « loi organique » : « La principale de ces lois organiques, celle d'où découlent toutes

⁹⁸⁴ *Le Réformateur* du 31 janvier 1835.

⁹⁸⁵ *Idem.*

⁹⁸⁶ *Le Réformateur* du 7 mars 1835.

⁹⁸⁷ Ce portrait à charge contre une monarchie de Juillet qui serait forcément corrompue est répandu parmi la plupart des figures de l'opposition. Victor Hugo s'exprime en termes tout aussi caricaturaux lorsqu'il évoque l'action du ministre François Guizot : « Il est personnellement incorruptible et il gouverne par la corruption. Il me fait l'effet d'une femme honnête qui tiendrait un bordel. », cité dans William FORTESCUE, « Morality and monarchy : corruption and the fall of the regime of Louis-Philippe in 1848 », *art. cit.*, p.91

⁹⁸⁸ À ce sujet voir Christophe PROCHASSON, *La gauche est-elle morale ?*, Paris, Flammarion, 2010, 280 p.

⁹⁸⁹ Alain CORBIN, « Imaginaires sociaux », dans Christian DELPORTE, Jean-Yves MOLLIER et Jean-François SIRINELLI [dir.], *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 2010, p. 429.

⁹⁹⁰ *Le Réformateur* du 5 février 1835, cité dans Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 48.

les lois morales qu'il [l'homme] s'est imposées, c'est la sociabilité, c'est-à-dire l'horreur de la solitude et le besoin de l'association »⁹⁹¹. La sociabilité peut être étudiée comme un phénomène anthropologique⁹⁹² mais cela ne veut pas dire que cette approche soit exclusive. Il peut être intéressant de savoir également comment les contemporains de l'âge romantique définissaient le mot de sociabilité. Dans le cas de Raspail, il a, principalement, une acception naturelle. En partant de ce postulat, il fonde son organisation de la société sur des principes relevant de la physiologie végétale et animale. Les classements du naturaliste Buffon l'ont inspiré dans sa vision biologique de l'organisation sociale⁹⁹³. On ne peut comprendre le fonctionnement d'une société si on ne conçoit pas l'homme comme un animal :

« Ainsi, sans vouloir blesser aucune conviction, je puis poser en principe que l'étude de l'homme moral et de l'homme politique doit commencer par celle de l'homme matériel, de l'homme pétri d'argile, disons le mot, de l'homme animal. »⁹⁹⁴

François-Vincent Raspail n'a pas théorisé la filiation du singe et de l'homme comme Charles Darwin mais il compare déjà dans les années 1830 l'homme au singe afin de montrer que l'unité de base de toute société est la famille et qu'elle est d'ordre éthologique :

« Chez les animaux qui se rapprochent le plus de l'organisation humaine, nous retrouvons encore cette loi dans toute sa vigueur ; la cité et la famille se présentent chez le singe avec leurs caractères de durée et de puissance irrésistible ; la sociabilité existe là, moins perfectionnée que chez nous. »⁹⁹⁵

⁹⁹¹ *Le Réformateur* du 10 octobre 1834.

⁹⁹² « Parti d'un problème politique (comment et pourquoi s'est faite l'adoption massive de l'idéal républicain et socialiste par les paysans du Var au temps de la IIe République ?), nous avons rencontré à chaque pas l'idée que le réseau des Chambres paysannes en fut l'instrument de diffusion, après en avoir été le terrain de préparation inconsciente. De là notre attention à ce que nous avons appelé, en empruntant l'acception nouvelle de ce terme au regretté Fernand Benoît, la sociabilité » dans Maurice AGULHON, *Histoire vagabonde. Ethnologie et politique dans la France contemporaine*, volume 1, Paris, Gallimard, 1988, p. 20.

⁹⁹³ *Le Réformateur* du 10 octobre 1834.

⁹⁹⁴ *Le Réformateur* du 7 novembre 1834.

⁹⁹⁵ *Idem.*

La commune et l'État chez l'espèce humaine ne sont, pour lui, que des organisations sociales complexes provenant d'une même et seule unité de base biologique : la famille. C'est pourquoi, Raspail qualifie la commune de « famille communale »⁹⁹⁶ et l'État de « grande famille »⁹⁹⁷. Mais l'influence des théories scientifiques sur les théories de sciences économiques va encore plus loin. Raspail transfère en réalité ses propres théories sur le développement des cellules végétales et animales dans le domaine de l'organisation sociale. Les communautés humaines au sein de sa république s'agrandissent toujours dans un ordre croissant – famille, commune, État – en reproduisant exactement le schéma de la démultiplication des unités élémentaires – on ne parle pas encore de microbes – et des cellules que l'on peut observer dans un organisme vivant. L'analogie est alors poussée à l'extrême puisque le corps social est calqué trait pour trait sur le corps biologique :

« D'inductions en inductions, nous sommes arrivés à la dernière subdivision de l'administration gouvernementale, à la commune, de même que, par l'analyse, on arrive à la molécule intégrante, à la dernière expression du tout, laquelle en est la partie. »⁹⁹⁸

Raspail élabore un organicisme politique dans la mesure où sa société est comparable à un « être vivant plus ou moins organisé dont toutes les parties sont régies par un ou plusieurs centres », pour reprendre la définition du philosophe Louis Verschraeghen⁹⁹⁹. Ce va-et-vient entre les théories politiques, économiques et biologiques, ce que nous appelons aujourd'hui la « biopolitique »¹⁰⁰⁰, est l'autre raison qui explique l'utilisation de l'expression « république scientifique » pour qualifier les idées républicaines de Raspail en 1834-1835. L'analogie entre la république et la théorie cellulaire n'est par

⁹⁹⁶ *Le Réformateur* du 12 mars 1835.

⁹⁹⁷ *Le Réformateur* du 3 mars 1835.

⁹⁹⁸ *Le Réformateur* du 12 mars 1835.

⁹⁹⁹ Louis VERSCHRAEGHEN, *Contribution à l'interprétation biologique de la politique*, Bruxelles, M. Hayez, 1947, p. 10.

¹⁰⁰⁰ Didier FASSIN, « Des politiques de la vie à l'éthique de la survie. La pensée tragique à l'épreuve du sida. », dans Joëlle VAILLY, Janina KEHR, Jörg NIEWÖHNER, [dir.], *De la vie biologique à la vie sociale. Approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2011, p. 31. On se garde de tout anachronisme. La biopolitique ici ne doit être en aucun cas assimilée à la « biologie politique », c'est-à-dire aux théories raciales et eugénistes des nazis. Voir Johann CHAPOUTOT, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014, p. 49.

ailleurs pas passée inaperçue puisqu'elle a eu un écho chez les philosophes et historiens des sciences jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Georges Canguilhem a, par exemple, fait sienne la définition « raspailienne » de la république : « Qui pourrait dire si on est républicain parce qu'on est partisan de la théorie cellulaire, ou bien partisan de la théorie cellulaire parce qu'on est républicain ? »¹⁰⁰¹

Après avoir posé les bases de l'organisation sociale d'une république dans une approche d'économie politique, François-Vincent Raspail développe ses théories sur le suffrage universel en recourant cette fois à la « science d'un gouvernement »¹⁰⁰². Comment doit-être gouvernée la société républicaine ? Sur les questions de gouvernance, le chimiste fait appel de nouveau à la structure familiale. Dans toute communauté, même la plus élémentaire comme la famille, il faut un chef. Comme l'autorité paternelle qui possède, selon lui, une place primordiale dans la bonne entente familiale – on l'a constaté ultérieurement avec la question de l'instruction des enfants –, elle a pour corollaire une autorité supérieure naturellement nécessaire au bon fonctionnement de la communauté à l'échelle nationale :

« Ce n'est pas pour rien que la nature a créé l'autorité paternelle ; ce n'est pas pour rien que la nature a de tout temps porté les hommes agglomérés dans la même enceinte et vivant des produits du même sol, à se distribuer le travail et à se choisir un délégué, un administrateur qui se charge des intérêts de la masse, qui règle l'actualité et décide, au moins par exécution provisoire, de l'opportunité de telle ou telle mesure urgente, qui prenne tel ou tel parti, enfin qui administre seul en se conformant aux vœux de ses commettants. »¹⁰⁰³

Sa conception de l'exécutif est assez proche du césarisme sauf que le chef de l'État est dépourvu de tout pouvoir de décision. L'individu qui incarne l'exécutif et qu'il appelle « magistrat temporaire »¹⁰⁰⁴, « chef temporaire »¹⁰⁰⁵ ou encore « président

¹⁰⁰¹ Georges CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Paris, J. Vrin, 1989 [1945], p. 70., cité dans Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *art. cit.*, p. 28.

¹⁰⁰² *Le Réformateur* du 19 décembre 1834.

¹⁰⁰³ *Idem.*

¹⁰⁰⁴ *Le Réformateur* du 30 mars 1835.

¹⁰⁰⁵ *Le Réformateur* du 21 décembre 1834.

électif »¹⁰⁰⁶ n'est qu'un exécutant, un simple employé qui met en œuvre ce qu'aura décidé la souveraineté populaire tel un ouvrier ayant en « mains la manivelle d'une machine ». Comment est élu le chef exécutant temporaire ? Sa légitimité viendrait des résultats du suffrage universel. À cet effet, Raspail établit une différenciation entre les enjeux particuliers et les enjeux généraux dans le cadre du vote universel. Tout électeur détient non pas une capacité dans le sens de François Guizot mais ce que le chimiste appelle une « compétence »¹⁰⁰⁷. La compétence est une capacité artisanale, à savoir une habileté, un talent, voire un génie qui se forge au fil du temps dans le cadre de son expérience professionnelle. Il l'a définie de la manière suivante : « La capacité utile et indispensable de l'homme de métier »¹⁰⁰⁸. L'idée de compétence n'est pas l'exclusivité des professions intellectuelles. Les individus appartenant aux professions manuelles développent également des compétences singulières :

« Que m'importe que ce soit une feuille de carton ou une feuille de cuir, ou une feuille de cuivre que vous proposiez à l'élaboration de mon imagination ; le talent seul que je mettrai à exécuter mon œuvre me fera sortir de la foule, et non la matière sur laquelle j'aurai opéré. »¹⁰⁰⁹

On remarque d'emblée l'attachement de Raspail aux personnes détenant un savoir-faire. Il est alors conscient que la compétence de chaque électeur est plus ou moins limitée lorsque celui-ci est confronté à une question très spécialisée, ce qu'on appellerait aujourd'hui la démocratie directe :

« Par le mot *vote universel*, on n'entend pas le vote de tous sur tout, mais le vote de chacun sur les questions de sa compétence. On ne veut pas soumettre une pièce dramatique au jugement d'un charbonnier, mais on ne veut pas soumettre une question relative au charbon au jugement d'un homme de lettres ; ce déplacement serait tout aussi ridicule dans l'une que dans l'autre hypothèse. »¹⁰¹⁰

Ainsi, le vote universel ne concerne pas seulement l'intérêt général. Il peut aussi intéresser des intérêts plus particuliers et dans ce cas une individualisation du vote se dessine. Cependant, lorsque les citoyens sont amenés à s'exprimer sur les « questions

¹⁰⁰⁶ *Idem.*

¹⁰⁰⁷ *Le Réformateur* du 19 décembre 1834.

¹⁰⁰⁸ *Idem.*

¹⁰⁰⁹ *Idem.*

¹⁰¹⁰ *Idem.*

d'élection »¹⁰¹¹, c'est-à-dire « les questions de dignités municipales, de grades de la garde civique, enfin du pouvoir exécutif »¹⁰¹², il n'est pas demandé de posséder une compétence très pointue. Qu'il soit charbonnier ou homme de lettres, tout citoyen peut alors participer au scrutin électoral.

Le rédacteur en chef du *Réformateur* sait que le suffrage universel fait encore peur à une grande partie de la population qui l'assimile à l'épisode de la Terreur. Il déconstruit l'argumentation de ses adversaires en dissociant le suffrage universel de la période révolutionnaire : « Le système électif n'a jamais été appliqué pendant l'époque orageuse de 93 ; car la constitution qui a pris nom de Constitution de 93, fut suspendue pendant tout le temps dit de la Terreur, et sa promulgation définitive fut renvoyée après la conquête de la paix »¹⁰¹³.

Il poursuit sa réhabilitation de la Convention en s'efforçant à plusieurs reprises de montrer que la démocratie comme la république ont été théorisées, et il le salue, mais n'ont pas été concrètement et pleinement mises en application en 1793 : « Mais pendant 93, il y eut révolution et non république ; il y a eut orage et non organisation ; il y eut combat et non administration régulière ; il y eut dictature et non constitution »¹⁰¹⁴. Au lieu de passer son temps à détruire les structures établies, Raspail veut bâtir une république démocratique qui n'a concrètement jamais vu le jour : « 93 ne fut république que de nom, et nous voulons à ce que tendait le mouvement révolutionnaire de 93, une république de fait »¹⁰¹⁵. Les républicains de l'âge romantique ont pour défi de dépasser le modèle de 1793. Il faut inventer la république « de fait » sans se retourner sans cesse vers le passé ou du moins en imaginant une république à partir du champ des possibles de 1793 et non de la réalité passée : « Il serai pitoyable, pour des hommes de progrès, de ne vivre que sur un vocabulaire arriéré de cinquante ans, et dont la plupart des mots n'ont plus de sens

¹⁰¹¹ *Idem.*

¹⁰¹² *Idem.*

¹⁰¹³ *Le Réformateur* du 25 décembre 1834.

¹⁰¹⁴ *Idem.*

¹⁰¹⁵ *Le Réformateur* du 11 janvier 1835.

aujourd'hui »¹⁰¹⁶. Raspail n'a donc pas constamment le regard tourné vers un âge d'or révolutionnaire mais vers l'avenir, le progrès, l'innovation.

Une des innovations dans sa république imaginée se traduit, par exemple, dans les multiples formes de la démocratie. L'expression démocratique n'est pas réduite à sa forme électorale. L'autre espace démocratique prend les contours d'une « discussion »¹⁰¹⁷ à l'échelle locale entre les citoyens et reposant, encore une fois, sur leurs compétences. Ainsi, la commune a aussi la fonction de « conseil de famille »¹⁰¹⁸ des individus. Elle contribue à l'apprentissage de la communication politique. Elle est le jury compétent qui règle les contentieux entre les habitants d'une même commune. *Le Réformateur* encourage la formation de ces jurys en publiant le 5 janvier 1835 un « appel à la presse provinciale »¹⁰¹⁹. En s'appuyant sur sa collaboration avec les journaux provinciaux, Raspail espère que l'opinion publique provinciale s'exprimera sur la question de « l'institution d'un jury compétent, destiné à terminer, sans frais et par la conciliation fraternelle, toutes les discussions soit personnelles, soit commerciales, soit industrielles, soit scientifiques, qui pourraient s'élever entre les citoyens d'une même localité »¹⁰²⁰. Il s'agit de « changer les querelles en discussion et les tribunaux en arbitrage »¹⁰²¹.

Pourquoi, selon lui, les habitants d'une même commune sont plus compétents que des juges professionnels dans leur espace de vie ? Parce que tout le monde se connaît dans une bourgade : « Les juges placés à quinze ou vingt lieues de votre localité ne seront pas aussi bien informés que vos voisins »¹⁰²². Ainsi, la vie démocratique dans la république de Raspail est diverse et ne se résume pas à la question de la représentation électorale.

¹⁰¹⁶ *Le Réformateur* du 30 mars 1835.

¹⁰¹⁷ *Le Réformateur* du 5 janvier 1835.

¹⁰¹⁸ *Le Réformateur* du 9 mars 1835

¹⁰¹⁹ *Le Réformateur* du 5 janvier 1835.

¹⁰²⁰ *Idem.*

¹⁰²¹ *Idem.*

¹⁰²² *Idem.*

François-Vincent Raspail pense-t-il sa république réformatrice, scientifique et communale comme une utopie ? Il est représentatif de ses réformateurs qui donnent un nouveau sens au mot utopie :

« Le discours utopique a changé de paradigme, les Fourier et les Saint-Simon, les Infantins et les Cabet, que l'on qualifie d'utopistes notoires et de rêveurs sociaux, [...] ce ne sont pas des gouvernements rêvés qu'ils proposent. Les visions des sociétés idéales qu'ils mettent en avant sont présentées comme autant de conséquences des théories sociales, comme des vérités scientifiquement fondées. »¹⁰²³

On va voir que le chimiste rejette l'utopie en tant que non lieu fantaisiste et irréalisable alors qu'il accepte l'utopie si on la conçoit comme du domaine du réalisable, ce que Norbert Elias appelait le « potentiel de réalisation »¹⁰²⁴.

L'objectif politique de son régime républicain peut, il est vrai, apparaître au premier abord comme une utopie irréaliste : c'est le bonheur pour tous, une question qui lui tient à cœur depuis la Restauration. On se rend compte que bien avant les théories d'André Malraux sur la culture pour chacun et le « musée imaginaire », que ce soit dans le domaine artistique¹⁰²⁵ ou politique, des penseurs républicains ont compris dès le XIX^e siècle que le fait d'imposer une forme de culture, ou dans le cas de Raspail, une forme de bonheur à toute la population pouvait apparaître comme une décision dictatoriale, voire communiste dans son sens étymologique. Quand Raspail traite du bonheur pour tous, il faut plutôt entendre bonheur pour chacun :

« Essayez de faire consentir le campagnard à s'emprisonner dans le corset élégant du *fashionable*, et à contenter des friandises qui suffisent pour causer des indigestions à celui-ci ; et le bonheur de la femme, et le bonheur du vieillard, et le bonheur de l'enfant, et le bonheur du valétudinaire, et le bonheur des organisations fortes et dévorantes, rien de tout cela ne se ressemble, rien de tout cela ne s'acquiert par les mêmes moyens extérieurs. La loi de l'égalité n'a donc pas pour but de procurer, à tous, les mêmes choses, les mêmes moyens de vivre, mais de procurer à chacun ce qu'il réclame pour être heureux à sa manière. »¹⁰²⁶

¹⁰²³ Bronislaw BACZKO, *Lumières de l'utopie*, Paris, Payot, 1978, p. 21, cité dans Michèle RIOT-SARCEY, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 117.

¹⁰²⁴ Quentin DELUERMOZ, « Introduction. Les utopies d'Élias. La longue durée et le possible », dans Norbert ÉLIAS, *L'utopie*, Paris, La Découverte, 2014, p. 12.

¹⁰²⁵ Christophe CHARLE, *La dérégulation culturelle. Essai d'histoire des cultures en Europe au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 2015, p. 243

¹⁰²⁶ *Le Réformateur* du 20 février 1835.

Toute espèce de loi agraire ou d'égalité matérielle soudaine et non progressive est donc balayée d'un revers de main par Raspail. Le bonheur ne peut arriver que si les individus font abstraction des classes et développent un sentiment de « fraternité »¹⁰²⁷. La fraternité deviendra une des valeurs cardinales des discours de François-Vincent Raspail à partir de 1848 mais c'est un mot qui est de plus en plus récurrent dans ses écrits sous la monarchie de Juillet. La fraternité est la valeur qui symbolise son désir de conciliation des hommes. Par ces valeurs pacifiques et sa démarche gradualiste, il donne un potentiel de réalité à l'idée de bonheur dans une république.

De même le suffrage universel n'est en rien une utopie politique dans un sens idéaliste : « Le suffrage universel, bien loin d'être une utopie ridicule ou dangereuse, est donc au contraire la conséquence la plus rigoureuse des notions de la science d'un gouvernement »¹⁰²⁸. La question de la possibilité est là encore essentielle dans son projet de société démocratique et républicaine. Car un certain nombre de facteurs, en particuliers historiques ou étrangers, conduisent à penser qu'il est réalisable dans un temps plus ou moins long. Ainsi, il se réfère à l'histoire très contemporaine :

« Mais le jour où tout sera possible en fait d'innovation, sera celui où tout à coup les hommes auront abjuré leurs haines des partis, de professions, de jalousies et qu'ils auront trouvé dans le fond de leur cœur, leur bienveillance et leur fraternité. Ceci n'est pas une utopie, nous en avons vu un jour la réalisation [la révolution de juillet 1830] ; mais ce jour n'eut pas de lendemain, car le lendemain, le peuple est redevenu sujet »¹⁰²⁹.

Il donne de la crédibilité à son projet en recourant aussi au jeu des comparaisons avec les pays étrangers. Ainsi, au moment où il formule ses théories sur l'association communale, les balbutiements de celles-ci sont déjà appliqués dans des pays limitrophes à la France. En Suisse – voire même dans des villes françaises du Midi et des Alpes –, une réforme agronomique par l'association communale est en marche : les propriétaires mettent en commun le laitage, les troupeaux, les ressources en eau dans le but de réduire les coûts de production¹⁰³⁰. Autre exemple sollicité par Raspail,

¹⁰²⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 25 Prospectus du *Réformateur*.

¹⁰²⁸ *Le Réformateur* du 19 décembre 1834.

¹⁰²⁹ *Le Réformateur* du 18 mars 1835.

¹⁰³⁰ *Le Réformateur* du 23 mars 1835.

le système universitaire allemand. La décentralisation de l'enseignement supérieur en Allemagne a entraîné une compétition salubre entre les communes dotées d'universités, d'instituts, de sociétés scientifiques, de muséums afin d'améliorer l'instruction des habitants. Les communes germaniques se transforment alors en petits îlots de civilisation et de politisation :

« Il n'est pas rare de trouver tel village où chaque habitant sait lire, écrire, chiffrer, raisonner histoire et politique, et où le maître d'école, prêtre et père de famille en même temps, est le rédacteur en chef d'une feuille villageoise. »¹⁰³¹

Le système de décentralisation et d'association serait tel qu'en Allemagne, les communes ne seraient plus dépendantes de la politique intérieure des différents États et de la politique dictée par la Sainte-Alliance. Elles se détournent de l'impasse politique que constitue, pour lui, la monarchie, à savoir le gouvernement d'un seul dupliqué à toutes les échelles. Les universités communales en Allemagne représentent une organisation politique parallèle, autonome qu'il appelle « la république intellectuelle »¹⁰³². Dans sa république micro-locale, seuls les intérêts généraux sont de la compétence de l'État centralisateur, tout le reste est à la charge des communes et de l'association des communes¹⁰³³.

La réforme générale de la société qui, on le rappelle, doit être comprise comme le synonyme de république, peut apparaître, elle aussi, comme une utopie fantaisiste. Elle est en fait du domaine du possible. Pourquoi ? Parce que Raspail n'entreprend pas tout seul cette réforme et qu'il s'oppose à tout changement brusque de l'organisation de la société. Il se défend de mettre en place sa réforme par la voie de la conspiration¹⁰³⁴. Il l'assure, l'application de sa réforme générale se fera sur la longue durée et ne prendra en aucun cas les allures d'une révolution : « Nous avons pris la ferme résolution de perfectionner chaque jour notre œuvre et de nous RÉFORMER

¹⁰³¹ *Le Réformateur* du 11 mars 1835.

¹⁰³² *Le Réformateur* du 11 mars 1835.

¹⁰³³ *Le Réformateur* du 30 mars 1835.

¹⁰³⁴ *Le Réformateur* du 8 octobre 1834.

progressivement nous mêmes les premiers »¹⁰³⁵. Dans ce sens, la réforme prend l'aspect d'une utopie politique positive, à savoir une possibilité réalisable.

Au reste, au cours des années 1834-1835, des initiatives appelées « réformes » par Raspail deviennent des réalités. C'est le cas des jurys compétents dans les communes que l'on a évoquées précédemment. Le 4 février 1835, des citoyens de la ville de Vizille, dans l'Isère, écrivent une lettre à François-Vincent Raspail pour lui faire savoir qu'ils ont entendu son appel dans la presse provinciale au sujet de l'institution d'un jury bénévole :

« Nous avons la satisfaction de vous annoncer que l'appel que vous avez fait aux patriotes, pour établir, dans chaque localité, un jury bénévole chargé de terminer, par la voie de la conciliation fraternelle et sans frais, tous les différends des hommes, a été entendu à Vizille. Un grand nombre de citoyens se sont réunis spontanément et ont organisé ce jury, sur les bases les plus larges et dans l'esprit de généralité que vous avez indiqué. Cette institution, nous en sommes sûrs, produira beaucoup de bien dans notre commune : économie d'argent et concorde parmi les citoyens, sont des résultats inévitables. Il est impossible que bientôt un grand nombre de communes de France ne s'empressent de se procurer le même bienfait, car ce serait méconnaître leurs intérêts que de négliger ce puissant moyen de réforme. »¹⁰³⁶

Plusieurs aspects de la république réformatrice, scientifique et communale ont entamé leur entrée dans le réel en 1834-1835 mais n'ont pu se concrétiser sur la longue durée en raison de la chute du *Réformateur* et de son rédacteur à partir de juillet 1835. Il faudra attendre 1848 pour que Raspail voie la république devenir réalité mais une république qui, sur bien des points, sera très différente de celle qu'il a imaginée sous la monarchie de Juillet.

De son passage dans les sociétés d'action politique jusqu'à ses éditoriaux dans *Le Réformateur*, les idées républicaines de Raspail ont mûri et se sont transformées en un véritable projet de société en 1834-1835. Projet de société qui connaît pour la première fois une publicité à l'échelle nationale à travers le lectorat des abonnés, les espaces de sociabilités que représentent les cercles, cafés, cabinets de lecture et les

¹⁰³⁵ *Idem.*

¹⁰³⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2683 (7) Lettre des habitants de Vizille à François-Vincent Raspail, le 4 février 1835.

souscripteurs qui ne lisent peut-être pas tous le journal mais qui soutiennent les idées républicaines de ce dernier. La conception de la république formulée par le rédacteur en chef du *Réformateur* est très personnelle car elle a pour terreau des théories organicistes et chimiques provenant directement de ses travaux scientifiques. Science et politique ne font qu'un : sa république copie tel un faussaire le modèle de l'organisation cellulaire. Elle part de la plus petite structure sociale – la famille – pour s'étendre jusqu'à la plus complexe – l'État. Sans doute a-t-il la conviction, comme Victor Considérant, que c'est à l'échelle locale que le problème social peut être résolu¹⁰³⁷. À la manière des cellules qui se multiplient en plusieurs étapes dans un corps animal ou végétal, la république de Raspail est un processus politique et social gradualiste, assimilé à une réforme générale de la société, dès le premier numéro du *Réformateur*. Alors que la théorisation de ses doctrines républicaines semble atteindre un point d'acmé en cette année 1835, à partir de l'attentat de Fieschi, le chimiste subit de nouveau les foudres du pouvoir monarchique, une véritable « guerre judiciaire » pour reprendre l'expression de l'historien Jean-Pierre Aguet¹⁰³⁸. Cette fois-ci, François-Vincent Raspail paraît avoir plus de mal à se relever de cette mauvaise passe. Après son arrestation en juillet 1835, il ne théoriserait plus jamais de manière aussi poussée sa république imaginée et potentiellement réalisable. Toutefois, il ne faut pas s'y méprendre, de juillet 1835 jusqu'à février 1848, l'homme politique Raspail sommeille mais ne meurt pas.

¹⁰³⁷ Solange MERCIER-JOSA, « L'Utopie comme mouvement du réel, de Considérant à Marx », dans Michèle RIOT-SARCEY [dir.], *L'Utopie en questions*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001, p. 139.

¹⁰³⁸ Jean-Pierre AGUET, « Remarques sur les procès intentés à la presse périodique française sous la Monarchie de Juillet », dans *Cahiers Vilfredo Pareto*, 1970, n°22-23, p. 64.

Chapitre 4

L'impuissance à sortir de la vie politique (1835-1848)

Le 28 juillet 1835, en fin d'après-midi, François-Vincent Raspail est arrêté par la police à Ancenis, à quelques kilomètres de Nantes. Les arrestations arbitraires sont le plus souvent de nature politique au XIX^e siècle¹⁰³⁹. Le chimiste se rendait sur l'invitation du maire de Nantes et médecin hygiéniste, Ange Guépin, à un grand banquet commémorant l'anniversaire des Trois Glorieuses. Suite à l'attentat Fieschi, le pouvoir orléaniste soupçonne les chefs de la nébuleuse républicaine d'avoir apporté leur aide au terroriste corse dans l'élaboration de la machine infernale. Le chef d'inculpation inscrit sur le rapport de police est celui « d'attentat à la vie du Roi »¹⁰⁴⁰. Finalement, Raspail n'est pas condamné pour complicité de meurtre mais pour injure envers un juge d'instruction. Le chimiste aurait proféré une insulte à l'égard du juge Zangiacomi : « Je me contenterais de faire administrer à l'ex-juge une douche, s'il en avait besoin, et le pauvre diable crierait, ensuite, encore plus fort que moi : « *Vive la République !* » »¹⁰⁴¹. Pour cette pique acerbe, il est condamné à deux ans de prison et cinq ans de surveillance par le tribunal correctionnel de Paris le 13 août 1835. En attendant son renvoi en cours d'appel à Rouen, il est incarcéré à la prison de la Force. Le 11 décembre, en Normandie, son plaidoyer ne lui permet pas de gagner le procès mais de réduire sa peine de prison à six mois fermes. Or, dans la mesure où il est endetté, sa détention se prolonge jusqu'en février 1836 à Sainte-Pélagie. Quel est alors l'état d'esprit de Raspail après une telle épreuve judiciaire ? Le 16 août 1835, il écrit dans un éditorial du *Réformateur* : « Ils auront beau me frapper, ils se fatigueront et succomberont à la peine. Je suis invulnérable »¹⁰⁴². Faut-il croire à cette déclaration tonitruante ? *De facto*, l'ancien rédacteur en chef a tout perdu : son

¹⁰³⁹ Jean-Claude FARCY, « Quand l'arrestation prend la forme d'une chasse à l'homme » dans Frédéric CHAUVAUD et Pierre PRÉTOU, *L'arrestation. Interpellations, prises de corps et captures depuis le Moyen-Âge*, Rennes, PUR, 2015, p. 217.

¹⁰⁴⁰ APP AA 423 Événements divers 1835-1836. Arrestation de François-Vincent Raspail lors de l'affaire Fieschi, le 1^{er} août 1835.

¹⁰⁴¹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 45.

¹⁰⁴² *Le Réformateur*, 16 août 1835 cité dans Jean-Pierre et Patricia BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 125.

journal¹⁰⁴³, sa fortune et surtout sa liberté d'expression puisqu'il se dit victime de l'arbitraire royal dans une lettre adressée aux membres de la Chambre des députés : « J'avais été arrêté sans aucune formalité, et par un acte de bon plaisir »¹⁰⁴⁴. Il ne lui reste plus que sa famille et son travail. À maintes reprises, il fait savoir son envie de se retirer de la scène politique pour se consacrer exclusivement à la science et aux siens :

« Je suis sorti, il y a huit jours, de ma prison, pour entrer dans ma galère ; et ma galère dure depuis quatorze ans. Cependant, à cause de mes enfans [sic], je la préfère à ma prison. Mes enfans [sic], les voir librement, et loin des geôliers, c'est là tout ce que mon chez moi m'offre de plus agréable que leur chez eux. »¹⁰⁴⁵

Pourtant, peut-on délaissier l'action politique après avoir théorisé de façon aussi poussée son sentiment républicain ? Ne s'intéresse-t-il pas à la chose publique « sans en avoir l'air »¹⁰⁴⁶ entre 1836 et 1848 ?

1835-1836 : Raspail dans les pas de Jean-Paul Marat

En 1864, François-Vincent Raspail publie un petit opuscule d'une cinquantaine de pages intitulé *Étude impartiale sur Jean-Paul Marat le savant et Jean-Paul Marat le révolutionnaire*¹⁰⁴⁷. C'est une étude de longue haleine dont la genèse remonte, en réalité, aux années 1835-1836. Délaissant, momentanément, les observations en sciences exactes pour le récit historique, Raspail compose ici une œuvre atypique par rapport au reste de sa bibliographie.

¹⁰⁴³ Le dernier numéro du *Réformateur* paraît le 27 octobre 1835 mais il faut en fait attendre l'année 1836 pour que l'aventure du journal républicain se termine définitivement. Voir BIC Fonds Raspail Ms 2683 (4) Lettre du 4 juin 1836 concernant la liquidation du *Réformateur*.

¹⁰⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2678 (2) Lettre de François-Vincent Raspail au Président et aux membres de la Chambre des députés, le 15 janvier 1836.

¹⁰⁴⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (1) Lettre de François-Vincent Raspail à sa mère, 16 février 1836.

¹⁰⁴⁶ Laurent LE GALL, Michel OFFERLÉ et François PLOUX [dir.], *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2012, 415 p.

¹⁰⁴⁷ François-Vincent RASPAIL, « Étude impartiale sur Jean Paul Marat le savant et Jean-Paul Marat le révolutionnaire » dans *Nouvelles études scientifiques et philologiques*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1864, p. 234-284.

On peut compléter cette étude avec des écrits plus tardifs de Raspail. Il a, en effet, publié un autre article en 1868 relatif à Marat, dans un almanach de météorologie, où il explique comment les instruments de physique et les ouvrages de l'Ami du peuple se sont retrouvés dans les fonds de la Bibliothèque nationale¹⁰⁴⁸. Enfin, on a découvert des écrits de Raspail au sujet de Marat, datant de la Troisième République, et restés à l'état de manuscrit. Ces seize pages sont conservées à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras et ont pour titre *Guerre aux calomnies historiques : Marat la jeunesse dorée*¹⁰⁴⁹.

François-Vincent Raspail s'emploie, tout d'abord, à prouver les faits qu'il énonce en recourant à une méthodologie historique. Il s'adonne à un travail d'histoire « contemporaine » en s'appuyant, principalement, sur des sources orales¹⁰⁵⁰. L'auteur a la chance de pouvoir interroger une interlocutrice privilégiée : la sœur du révolutionnaire, à savoir Albertine Marat¹⁰⁵¹. Raspail est revenu, bien des années après¹⁰⁵², sur les circonstances de cette rencontre :

« Un soir que j'étais occupé à rédiger un article de fond pour *Le Réformateur* du lendemain, un inconnu insista pour me voir ; il venait m'inviter de la part d'une vieille demoiselle, laquelle avait à me parler d'un projet qui m'intéressait autant qu'elle ; cette vieille demoiselle n'était rien moins que la sœur de Jean-Paul Marat. »¹⁰⁵³

¹⁰⁴⁸ François-Vincent RASPAIL, « Réhabilitation de Jean-Paul Marat », dans *Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1868 à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1868, p. 84-110.

¹⁰⁴⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2760 (3) François-Vincent RASPAIL, *Guerre aux calomnies historiques : Marat la jeunesse dorée*, [s. d.], 16 p.

¹⁰⁵⁰ Ses lectures et sources secondaires (archives imprimées, manuscrits et documents iconographiques) sont les suivantes : un portrait de Robespierre, des correspondances de Voltaire et de Charlotte Corday, le journal de Louis-Marie Prudhomme intitulé *Les Révolutions de Paris*, les mémoires de Dumouriez, des écrits de Raynal, les œuvres philosophiques de Rousseau et Voltaire, les mémoires et ouvrages scientifiques de Marat.

¹⁰⁵¹ « Albertine viendra à Paris, juste après l'assassinat de Jean-Paul et y restera avec Simonne Evrard, la veuve de Marat, puis seule jusqu'au 31 octobre 1841, date de sa mort. Compétente en horlogerie, elle en tire ses revenus, tout en veillant sur la mémoire de son frère. » dans Charlotte GOËTZ, *Marat en famille. La Saga des Marat*, tome 7, Bruxelles, Pôle Nord, 2001, p. 186.

¹⁰⁵² François-Vincent RASPAIL, « Anecdote d'il y a trente ans », dans *Étude impartiale...*, op. cit., p. 279-284.

¹⁰⁵³ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, op. cit., p. 103-104.

Si Raspail n'avait pas été incarcéré en juillet 1835, l'enquête auprès de mademoiselle Marat aurait dû se prolonger durant plusieurs mois, voire plusieurs années : « J'en aurais peut-être appris davantage, mais l'heure me pressait et je me promettais de prendre mieux mon temps une autre fois »¹⁰⁵⁴. Au reste, lorsqu'il sort de prison en 1836, il aurait tenté de reprendre contact avec mademoiselle Marat mais on l'aurait volontairement induit en erreur en lui affirmant que la dame avait changé d'adresse :

« Or, c'était là un mensonge et une trahison, une des plus indignes trahisons que l'enfer m'ait dévolues dans ma vie si accidentée de pareils déboires. Car la pauvre fille n'a changé de demeure que pour aller à sa dernière ; elle est morte en 1844 [sic], je ne l'ai appris qu'en 1865 ; et je n'ai ainsi hérité que d'un remords. »¹⁰⁵⁵

L'entrevue est exceptionnelle, car la vieille dame qui habitait 33 rue de la Baraillerie à Paris ne recevait quasiment plus personne chez elle. Solitaire, elle vivait ses vieux jours dans le culte de son frère, entourée de ses reliques : « Je ne crois pas avoir été à cette époque le seul à ignorer que Marat avait une sœur qui avait survécu à la tourmente contre-révolutionnaire »¹⁰⁵⁶. Apportons un complément à ce propos, deux autres visiteurs rendaient visite, fréquemment, à mademoiselle Marat : l'historien et économiste Nicolas Villiaumé¹⁰⁵⁷ et le républicain Alphonse Esquiros. Pourquoi un tel honneur ? Albertine Marat avait aussi une grande estime pour les deux hommes et souhaitait transmettre son seul héritage : les biens et le souvenir de son frère. Villiaumé y fait allusion dans son *Histoire de la Révolution française* :

« Pour montrer un grand zèle patriotique, les Cordeliers vinrent demander à la Convention la réimpression des œuvres de Marat, qu'il avait corrigées de sa main et qui étaient la seule fortune qu'il eût laissée à sa veuve et à sa sœur [...] Les événements politiques ne permirent pas de donner suite à ce projet. Les œuvres de Marat restèrent entre les mains de sa sœur, jusqu'à l'époque où elle me les transmit. »¹⁰⁵⁸

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 106.

¹⁰⁵⁵ François-Vincent RASPAIL, « Réhabilitation de Jean-Paul Marat », *art. cit.*, p. 105.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁰⁵⁷ Olivier COQUARD, *Jean-Paul Marat*, Paris, Fayard, 1993, p. 420-421.

¹⁰⁵⁸ Nicolas VILLIAUMÉ, *Histoire de la Révolution française (1789)*, tome 4, Paris, Michel Lévy frères, 1850, p. 11-12.

Alphonse Esquiros fait de même dans son *Histoire des Montagnards* : « Je puis bien me servir de confidences qui m'ont été faites, en 1836, par la sœur de Marat, dans une petite chambre de la rue de la Baraillerie »¹⁰⁵⁹. Au cours du second XIX^e siècle, les écrits de Marat sont de plus en plus convoités, et pas seulement pour leur valeur mémorielle¹⁰⁶⁰. Selon Raspail, Villiaumé et Esquiros n'avaient pas que des intentions louables en se rendant chez Albertine Marat. Ils avaient en tête de se faire une coquette somme, 2 000 francs, en vendant les œuvres de l'Ami du peuple :

« Je possède une lettre de feu M. Chèvremont, qui accuse hautement ces deux auteurs d'avoir outragé les intentions pieuses d'Albertine Marat en transformant l'héritage en une vile spéculation commerciale. »¹⁰⁶¹

En comparaison de Villiaumé et d'Esquiros, qu'attend-t-elle d'un homme comme Raspail qui ne s'est jamais essayé au genre du récit historique en cette fin de mois de juillet 1835 ? Elle veut, en premier lieu, lui léguer une partie des biens de Jean-Paul Marat : ses instruments médicaux et scientifiques (microscope, prismes, laboratoire chimique, appareils électriques, trousse de médecin) ainsi que la collection de ses œuvres dont un exemplaire du journal *L'Ami du peuple*¹⁰⁶². Arrêté le lendemain à Ancenis, Raspail n'aura jamais plus l'opportunité de les récupérer. Occasion ratée que le chimiste ne manque pas de glorifier en 1868 en citant une phrase d'Albertine Marat qui le présenterait comme le digne successeur de son frère : « Je ne puis les [instruments de physique et ouvrages] donner en de meilleures mains, me disait-elle »¹⁰⁶³.

¹⁰⁵⁹ Alphonse ESQUIROS, *Histoire des Montagnards*, Paris, Garnier frères, 1903 [1847], p. 505.

¹⁰⁶⁰ « Peu de temps avant sa mort, Albertine Marat fit présent à Nicolas Villiaumé de son exemplaire de *l'Ami du peuple*. Villiaumé le vendit à Félix Solar, le 1^{er} avril 1859, pour 2000 francs. Un an après, en novembre 1860, lors de la vente Solar, le prince Napoléon s'en portait acquéreur pour 1500 francs. Il passa ensuite entre les mains du libraire Aug. Fontaine, dans la collection de Nadaillac. Il est aujourd'hui la propriété de lord Rosebery. » dans Albert MATHIEZ, « François-Vincent Raspail chez Albertine Marat », dans *Annales révolutionnaires*, tome 4, n°5, octobre-décembre 1911, p. 666.

¹⁰⁶¹ BIC Fonds Raspail Ms 2760 (3) François-Vincent RASPAIL, *Guerre aux calomnies historiques : Marat la jeunesse dorée*, [s. d.], p. 15.

¹⁰⁶² François-Vincent RASPAIL, *Étude impartiale...*, op. cit., p. 280.

¹⁰⁶³ François-Vincent RASPAIL, « Réhabilitation de Jean-Paul Marat », art. cit., p. 104.

Aussi, Albertine Marat lui offre un deuxième héritage, très précieux, à savoir son témoignage. Il doit servir à la publication d'une biographie consacrée à son frère. Deux figures, selon elle, seraient à même de prendre en main ce projet : « Je ne vois d'autres dépositaires que M. Carrel et vous ; M. Carrel à votre défaut »¹⁰⁶⁴. Le nom d'Armand Carrel est assez surprenant, car le rédacteur du *National* et celui du *Réformateur* ont des conceptions divergentes de la Révolution française. Raspail accorde de l'importance à l'action des grands hommes alors que Carrel est, à l'inverse, un des seuls républicains à faire l'apologie du Directoire et d'une alliance entre la République et la bourgeoisie¹⁰⁶⁵.

On comprend alors que la biographie entreprise par Raspail est une commande de la sœur de Marat. Dans ces conditions et contrairement au titre de l'ouvrage, on peut douter très sérieusement de la partialité de Raspail. D'autant plus, qu'aucune prise de recul est à l'œuvre entre l'historien et son unique témoin. La sœur de Marat a probablement déformé la réalité en accentuant les qualités de Jean-Paul Marat. Rappelons qu'Albertine Marat en 1835 est une femme âgée, elle a 77 ans, son témoignage est loin d'être fiable après tant d'années : « Au cours de sa vie, le témoin peut aussi évoluer, dire les choses autrement, mettre en avant des épisodes différents selon les enjeux »¹⁰⁶⁶. François-Vincent Raspail cherche moins une vérité historique qu'à réhabiliter la mémoire d'un grand homme, quitte à tomber à certains moments dans l'hagiographie.

Réhabiliter Jean-Paul Marat, voilà une entreprise périlleuse qui va à contre-courant de la bien-pensance des années 1830. Rares sont les biographies dédiées à l'Ami du peuple dans la première moitié du XIX^e siècle¹⁰⁶⁷ : « Ami de la vérité, quand je rencontre un opprimé, je lui tends ma main ; quand je vois un calomnié, je lui tends ma

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 105.

¹⁰⁶⁵ Gilles CROCHEMORE, *Armand Carrel (1800-1836). Un républicain réaliste*, Rennes, PUR, 2006, p. 147-152.

¹⁰⁶⁶ Nicolas OFFENSTADT, « Le témoin et l'historien », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies. Concepts et débats*, tome 2, Paris, Gallimard, 2010, p. 1244.

¹⁰⁶⁷ Comme dans toute règle, il existe des exceptions. Voir Constant HILBEY, *Marat et ses calomnieux ou la réfutation de l'Histoire des Girondins*, Paris, 1847, 84 p. Le titre est explicite, l'ouvrage se veut une critique virulente du livre de Lamartine.

plume, qu'il soit au ban de l'opinion ou au ban de l'histoire »¹⁰⁶⁸. Il faut attendre véritablement le Second Empire et surtout les années 1880-1900 pour en voir sur les étals des librairies. La personnalité qui est valorisée par le pouvoir orléaniste et les historiens de l'époque, ce n'est pas Marat mais son assassin : Charlotte Corday. Il ne faut pas se fier aux titres des ouvrages, même ceux des historiens les plus réputés. Dans son *Histoire de la Révolution*, Jules Michelet intitule un de ses chapitres « Mort de Marat » alors qu'il y traite abondamment de Charlotte Corday¹⁰⁶⁹. L'engouement pour la criminelle vient du fait qu'elle est érigée en héroïne par la monarchie de Juillet alors que Marat, à l'inverse, perd toute forme d'humanité en se trouvant relégué au rang de monstre. Charlotte Corday a, en effet, une place de choix dans le roman national français au moment où le roi Louis-Philippe conçoit son « musée de l'histoire de France » à Versailles. Elle est à elle-seule une allégorie de la royauté orléaniste : « En 1830 et 1831, la monarchie de Juillet doit composer avec un danger similaire à celui que Corday avait affronté en 1793 : le peuple, qui a participé à l'accès des Orléans du trône, fait néanmoins pression sur eux »¹⁰⁷⁰.

Pour sa part, Raspail met sur un pied d'égalité la victime et son assassin. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne dénigre pas Charlotte Corday et la fait passer également pour une victime. Le vrai responsable du meurtre de Marat serait, selon lui, le parti cléricale qui aurait martelé à la jeune femme l'idée que son amant, le comte de Belsunce, avait été tué par un républicain, ce qui l'aurait conduite, par la suite, à se venger en prenant la vie d'une des figures les plus populaires de la République. Tandis qu'il réhabilite Marat, paradoxalement, l'historien en herbes participe, en utilisant des arguments très éloignés de ceux des orléanistes, au processus d'héroïsation de Charlotte Corday :

¹⁰⁶⁸ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, op. cit., p. 101.

¹⁰⁶⁹ Jacques GUILHAUMOU, *La mort de Marat*, Paris, Complexe, 1989, p. 109.

¹⁰⁷⁰ Guillaume MAZEAU, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat 1793-2009*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 279.

« Dieu nous garde d'insulter à la mémoire de cette jeune fille, si distinguée par son intrépidité et sa haute intelligence ; elle poussa jusqu'à ses dernières limites le dévouement à l'objet de ses affections. »¹⁰⁷¹

Charlotte Corday, glorifiée, n'a, malgré tout, droit qu'à une simple note de bas de page dans son étude. Il n'y a pas de doute, le « héros » principal de sa biographie est bien Jean-Paul Marat. Tous les moyens sont bons pour lui retirer sa connotation monstrueuse qui lui colle à la peau. Jules Michelet a fixé pendant longtemps dans les esprits de ses contemporains l'image d'un Marat animalisé, voire bestial :

« Quoi c'était là Marat ? Cette chose jaune, verte d'habit, ces yeux gris jaunes si saillants ! C'est au genre batracien qu'elle appartient à coup sûr, plutôt qu'à l'espèce humaine. De quel marais nous arrive cette choquante créature ? »¹⁰⁷²

Comment fabrique-t-on un monstre ? Comment « de la figure la plus calme on peut faire un monstre furieux »¹⁰⁷³ ? Une seule déclaration en serait la cause. Marat aurait demandé un jour « cent mille têtes »¹⁰⁷⁴. Ici, Raspail fait référence au pamphlet de Marat, *C'en est fait de nous*, paru en juillet 1790 où, tel un prophète, il annonce la fin de la révolution de 1789 si cinq à six cents traitres siégeant à la représentation nationale ne sont pas éliminés¹⁰⁷⁵. Par cette parole, il a été vu par les contre-révolutionnaires comme l'un des acteurs à l'origine de la Terreur alors qu'il n'y a jamais pris part. Une phrase a suffi à construire la légende noire du Marat terroriste, bien ancrée dans les têtes à l'âge romantique.

Plusieurs techniques sont employées afin de déconstruire le mythe négatif qui entoure Jean-Paul Marat. D'abord, il recourt à une démarche se voulant rationnelle et scientifique : dans le contexte de la physiognomonie, la physionomie ou le corps d'un individu donnerait des informations essentielles sur sa personnalité. Il n'est pas

¹⁰⁷¹ François-Vincent RASPAIL, *Étude impartiale...*, op. cit., p. 257.

¹⁰⁷² Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1853 cité dans Jean TULARD, « La légende noire de Marat au XIX^e siècle », dans Jean-François LEMAIRE et Jean-Pierre POIRIER [dir.], *Marat homme de science ?*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1993, p. 223.

¹⁰⁷³ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, op. cit., p. 78.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*, p. 90.

¹⁰⁷⁵ Jacques DE COCK, « Marat, prophète de la Terreur ? », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°300, 1995, p. 261.

surprenant de voir Raspail accorder de l'intérêt à la pseudo-science qu'est la physiognomonie depuis la fin du XVIII^e siècle puisqu'elle repose en grande partie sur un de ses concepts fétiches, celui du « bon sens » :

« Non seulement nous nous faisons une idée, souvent tenace, des autres à partir de leur apparence physique, mais cette impression n'est pas strictement subjective puisqu'un accord se réalise généralement entre divers observateurs sur le sens immédiatement perçu et indissociable de la forme. »¹⁰⁷⁶

Les portraits de Jean-Paul Marat que lui montre sa sœur seraient des preuves suffisantes pour déceler les vertus qui animent le sujet représenté :

« Elle sortit d'un secrétaire vermoulu deux miniatures de Jean-Paul Marat, exécutées par Jean Bosio, frère du sculpteur et portraitiste formé à l'école de David. C'étaient deux petites perles sous le rapport de l'art et sous le rapport physiognomonique ; c'était un démenti à ceux qui de confiance répétaient depuis quarante ans que Marat portait dans ses traits le cachet d'un monstre. Je ne sache pas au contraire une effigie où se peignit avec plus de naturel la sensibilité et la sympathie envers la souffrance et la pauvreté. »¹⁰⁷⁷

Par ailleurs, par ce moyen, il objecte plus précisément les propos du républicain Louis Blanc fondés sur la physiognomonie. La lutte sans merci à propos de la place des héros de la Révolution française dans l'histoire de France n'a pas lieu seulement, de façon ternaire, entre les républicains, les bonapartistes et les royalistes. Au sein même du mouvement républicain, les divergences sont profondes à ce sujet. Selon lui, c'est en décrivant un buste de Marat que Louis Blanc a fait graver dans les esprits la légende noire de ce dernier : « Qu'exprime ce commencement de sourire dont la physionomie s'éclaire ? Est-ce l'ironie des hommes, la bonté aigrie ou le plaisir de la défiance triomphante »¹⁰⁷⁸. L'exaltation de la vertu qui se dégagerait des médaillons détenus par la sœur de Marat, récuserait, à elle-seule, le portrait à charge de Louis Blanc. À

¹⁰⁷⁶ Martine DUMONT, « Le succès mondain d'une fausse science : la physiognomonie de Johann Kaspar Lavater », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 54, septembre 1984, p. 14-15.

¹⁰⁷⁷ François-Vincent RASPAIL, *Étude impartiale...*, op. cit., p. 280.

¹⁰⁷⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2760 (3) François-Vincent RASPAIL, *Guerre aux calomnies historiques : Marat la jeunesse dorée*, [s. d.], p. 2.

tout prix, Raspail souhaite avoir le dernier mot dans ce débat de physiognomonie qu'il prend très au sérieux.

Après son analyse artistique, François-Vincent Raspail use d'un autre stratagème, dans son projet de réhabilitation de Marat, en développant une défense similaire à une plaidoirie judiciaire. Il le dédouane d'une quelconque responsabilité dans l'épisode de la Terreur ainsi que dans les massacres de septembre 1792 et dans le vote de la mort du roi Louis XVI. La ferveur et l'attachement du peuple envers la figure de Marat, après sa mort, seraient une preuve tangible pour ne pas l'inculper d'être un des promoteurs de la Terreur. Dans une logique, qui n'aurait sans doute pas déplu à Machiavel, Raspail voit dans les agissements du peuple – ici synonyme d'opinion publique – et dans les émotions qui en découlent à l'égard de ses représentants l'essence d'une vérité historique :

« Je l'ai dit et le peuple l'avait bien prévu ; ce fut dès le jour de la mort de Marat que la liberté alla à la dérive, que la République commença à voir diminuer le nombre de ses partisans ; la mort de Marat fut regardée comme une calamité publique : le peuple ne se trompe pas dans ses pressentiments. »¹⁰⁷⁹

Il se lance, plus globalement, dans une réhabilitation des républicains de 93. Le monarque guillotiné aurait été la victime de son propre piège. Comme dans un numéro d'équilibriste, François-Vincent Raspail tente de justifier l'attitude des partisans du régicide tout en ménageant ses convictions au sujet de l'abolition de la peine de mort : « Partisan de l'abolition de la peine de mort ; il n'est pas une exécution, fût-ce du plus grand des coupables, qui ne me fasse saigner le cœur »¹⁰⁸⁰. Mais la mort de Louis XVI n'est pas une condamnation ordinaire selon lui : l'exécution du roi s'explique par le fait que le souverain a trahi sa propre patrie : « Il s'agissait ici du salut de la patrie et non du salut d'un seul ; toute considération d'humanité s'effaçait devant les inexorables exigences de la sécurité »¹⁰⁸¹. Afin d'innocenter les républicains de 1793 du crime à l'encontre du roi, l'auteur est prêt à franchir allègrement la frontière entre la réalité et la fiction. Il réécrit l'histoire en prétendant

¹⁰⁷⁹ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 77.

¹⁰⁸⁰ *Ibid.*, p. 84.

¹⁰⁸¹ *Idem.*

que le roi, à de multiples reprises, avait été averti par la représentation nationale du sort qui lui serait réservé au moindre faux pas :

« Louis XVI, homme éclairé, que l'amour du peuple avait tant de fois invité à se montrer à la hauteur de sa dignité nouvelle de Roi-citoyen et à qui il avait déjà presque pardonné une première tentative criminelle, Louis XVI, aux termes de la loi, avait déjà dix fois mérité la mort, à laquelle nul citoyen d'alors n'aurait échappé à sa place. L'arrêt était terrible, mais juste et solennel »¹⁰⁸².

La conduite seule du monarque serait, selon son interprétation, la cause de sa perte. À la suite d'une telle défense des grandes figures de la Première République, les adversaires de Raspail pouvaient penser qu'il excuserait sous la monarchie de Juillet toute forme de déchainement populaire à l'égard de la royauté au nom de la république. D'autant plus que l'expression de « Roi-citoyen » pour qualifier Louis XVI peut porter à confusion. Cette dénomination est ancienne puisqu'on peut la lire dès 1687 dans *Le Mercure galant* : « La Cité paroist Reyne et le Roi citoyen »¹⁰⁸³. Mais il ne fait pas de doute qu'elle est une allusion évidente au roi-citoyen Louis-Philippe. Malgré cela, la morale de son étude historique se veut, paradoxalement, d'une grande modération et pourrait se formuler ainsi : le passé ne se répète pas nécessairement. Les républicains des années 1830 n'ont aucune volonté de restaurer une terreur similaire à celle de 1793 : « L'histoire se rectifie, mais ne recommence jamais ; le retour de 93, c'est le retour d'un fantôme ; cette idée ne saurait être que le fruit du délire de la frayeur »¹⁰⁸⁴. De même, les républicains du XIX^e siècle ont gardé le souvenir de la terreur blanche de 1815 et ne veulent à aucun moment qu'elle se reproduise.

Enfin, pour mettre à genoux tous les détracteurs de Marat, il recourt à une ultime stratégie : imaginer ce qu'aurait fait l'Ami du peuple pendant la période de la Terreur s'il n'avait pas été assassiné :

« Il a été assassiné bien avant l'établissement du règne de la terreur et des rigueurs des tribunaux révolutionnaires ; et s'il avait vécu, il n'aurait pas tardé à signaler au peuple la pensée intime et anti-révolutionnaire de ces renards couverts de la peau des brebis, qui n'ont tant multiplié les exécutions à

¹⁰⁸² François-Vincent RASPAIL, *Étude impartiale...*, op. cit., p. 268.

¹⁰⁸³ *Le Mercure galant*, juin 1687, p. 270.

¹⁰⁸⁴ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, op. cit., p. 99-100.

mort que pour jeter de l'odieux sur le système républicain, afin de préparer, par la commisération publique, le retour du fanatisme religieux. »¹⁰⁸⁵

C'est ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un raisonnement contrefactuel. Tel Chateaubriand se demandant ce qui se serait passé si Louis XVI n'avait pas quitté Paris le 21 juin 1791¹⁰⁸⁶, Raspail fait de même avec Marat car l'argumentation au conditionnel passé permet aux protagonistes du XIX^e siècle de mieux comprendre les origines de la rupture révolutionnaire et, paradoxalement, de se projeter dans un avenir politique en prenant en compte les expériences inachevées ou non advenues déclenchées par un événement.

La réhabilitation de Jean-Paul Marat n'est pas la seule raison qui a conduit Raspail à rédiger cette biographie. Comme dans les *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque, il compare implicitement son propre parcours scientifique et politique à celui du révolutionnaire de 1789. Il cherche à tout prix une filiation avec ce dernier en revenant à plusieurs reprises sur un prétendu souvenir d'enfance : « Pendant plus de six ans l'anniversaire de sa mort fut célébré dans la plupart des villes de France et surtout à Paris, comme si sa perte était encore récente ; j'étais un jeune enfant et dans les rangs opposés, et je l'ai vu vers 1796 »¹⁰⁸⁷. Il rapporte, quelques années plus tard, le même témoignage personnel dans ses mémoires :

« C'est la fête de l'anniversaire de Marat, je vois encore le catafalque avec l'effigie de Marat en carton colorié, mais je vois que cela dans cette fête qui a dû avoir lieu vers 1796, époque où la Convention couvrait ses projets révolutionnaires à l'ombre des honneurs décernés à Marat. »¹⁰⁸⁸

Sachant que Raspail a 2 ans en 1796, on peut douter de la véracité de ce témoignage même s'il est révélateur de sa volonté de construire un fil conducteur entre son parcours et celui de Marat¹⁰⁸⁹.

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, p. 83.

¹⁰⁸⁶ Quentin DELUERMOZ et Pierre SINGARAVÉLOU, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenues*, Paris, Le Seuil, 2016, p. 24.

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*, p. 76.

¹⁰⁸⁸ AD 14 1 Mi 198 François-Vincent RASPAIL, *Histoire de ma vie...*, *op. cit.*, p. 20.

L'historien Albert Mathiez¹⁰⁹⁰ l'a bien compris dans un article fondateur au sujet des analogies entre les deux hommes :

« Tous les deux sont des autodidactes qui ont fait leur éducation et leur carrière loin des chemins battus. Médecin l'un et l'autre, ils ont eu à lutter contre le dédain et le mauvais vouloir des académies. Ils furent des inventeurs qui se jugèrent méconnus. [...] Tous les deux à l'occasion savaient payer de leur personne. Marat sonna lui-même le tocsin du 31 mai, Raspail fut blessé sur les barricades de 1830 et condamné maintes fois à la prison. Tous les deux pouvaient s'enorgueillir des persécutions qu'ils avaient subies pour la cause. »¹⁰⁹¹

Rappelons, toutefois, que Raspail est un faux autodidacte. Comme on l'a vu précédemment, ses connaissances proviennent des leçons de l'abbé Eysséric, de ses études de droit et de chimie ou de ses soutenances de mémoire à l'Académie des sciences.

Le lecteur est parfois dérouté par certaines phrases du biographe. On ne sait plus dire si elles se rapportent à Marat ou à Raspail : « Son âme s'indignait dès lors contre les injustices imméritées qui ne frappaient que la classe laborieuse et qui ne profitaient qu'aux hommes de loisir ; il s'élevait avec éloquence contre cette hideuse peine de mort qui est la loi du talion centuplée avec usure »¹⁰⁹². On assiste bien à une vraie identification de Raspail à Marat.

Les républicains du premier XIX^e siècle rejouent sans cesse la rupture révolutionnaire en ce temps où les régimes politiques se succèdent à un rythme effréné. On peut prendre le verbe « rejouer » dans son sens théâtral. Sur le modèle d'une pièce dramatique, les acteurs de la scène politique de l'âge romantique jouent le rôle des personnages passés, à savoir des héros de la Révolution française :

¹⁰⁸⁹ Une once de réalité se cache, néanmoins, dans cette réminiscence très lointaine : des fêtes à la gloire de Marat ont bien eu lieu après sa mort. Voir Jacques GUILHAUMOU, *La mort de Marat...*, *op. cit.*, p. 106.

¹⁰⁹⁰ Albert Mathiez n'a jamais caché ses opinions socialistes. C'est une des raisons qui peut permettre de comprendre son intérêt pour François-Vincent Raspail. Albert SOBOUL, *Comprendre la révolution. Problèmes politiques de la révolution française*, Paris, François Maspero, 1981, p. 287-298.

¹⁰⁹¹ Albert MATHIEZ, « François-Vincent Raspail chez Albertine Marat », *art. cit.*, p. 660-661.

¹⁰⁹² Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 48.

« À l'époque où vivait Raspail, la grande Révolution était encore pour les républicains une chose magique. Chacun d'eux se choisissait parmi les ancêtres disparus quelque exemple à suivre, quelque modèle à imiter. Louis Blanc admirait Robespierre. Raspail s'imaginait continuer Marat. »¹⁰⁹³

Les Raspail, Blanc, Blanqui ne se disputent pas seulement les personnages mais également leurs surnoms. Pour Raspail, « l'incorruptible », ce n'est pas Robespierre mais bien Marat¹⁰⁹⁴.

Faut-il en conclure que Raspail est « Maratiste » ? En apparence, il apparaît comme tel. Son attachement au cours de sa vie au qualificatif d'« Ami du peuple » pourrait en être une preuve. N'est-on pas cependant en train d'entretenir une représentation politique de Raspail ? Cela serait l'enfermer dans une étiquette étriquée, ce que l'on refuse de faire depuis le début de cette étude. En outre, Raspail lui-même ne s'est jamais qualifié de « Maratiste ». Son exaltation pour la figure de l'Ami du Peuple est réelle mais elle doit être considérée plus comme une source d'inspiration que comme une adhésion totale et aveugle : tel un comédien, il ne copie pas son personnage mais il s'en rapproche.

Marat est son parangon sur le plan des combats politiques (l'abolition de la peine de mort, l'abolition des inégalités sociales, l'application du suffrage universel, *etc.*). Il a probablement inspiré les réflexions de Raspail au sujet de la coexistence du principe de la souveraineté populaire et de celui de la représentation politique¹⁰⁹⁵. La pensée de Marat a pu aussi l'influencer sur le plan des découvertes scientifiques. Car, il ne faut pas l'oublier, Marat n'est pas seulement un tribun politique, il est aussi un physicien réputé :

¹⁰⁹³ Albert MATHIEZ, « François-Vincent Raspail chez Albertine Marat », *art. cit.*, p. 661.

¹⁰⁹⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2760 (3) François-Vincent RASPAIL, *Guerre aux calomnies historiques : Marat la jeunesse dorée*, [s. d.], p. 3.

¹⁰⁹⁵ Émilie BREMOND-POULLE, « Souveraineté populaire et pouvoir représentatif chez Marat. L'exercice de deux pouvoirs contradictoires ? », dans Michel BELISSA, Yannick BOSCH et Florence GAUTHIER [dir.], *Républicanismes et droit naturel. Des humanistes aux révolutions des Droits de l'Homme et du Citoyen*, Paris, Kimé, 2009, p. 170.

« Tour à tour médecin et physicien, méprisé par les mandarins de la médecine, en dépit ou à cause de certaines cures miraculeuses, attaqué par les maîtres de l'Académie des sciences, en dépit ou à cause de l'originalité de ses théories concernant le feu, la lumière, l'optique, l'électricité, Marat a assurément sa place dans l'histoire des sciences. »¹⁰⁹⁶

Encore une fois, on ne peut être que frappé par les similitudes entre le physicien de 89 et le chimiste de 1830 : les rapports houleux avec l'Académie des sciences, la marginalisation de leurs travaux scientifiques dans le milieu savant, la pratique d'une médecine reposant sur une panacée quasi magique. Sans oublier le fait que les deux hommes agissent pour la démocratisation et la popularisation de la science dans toutes les classes sociales¹⁰⁹⁷.

Son admiration pour le savant Marat atteint son climax quand il se met à reproduire les expériences chimiques et physiques de son prédécesseur : « J'ai vérifié, à l'œil nu et à la loupe, l'explication de Marat ; je l'ai trouvée de la plus grande exactitude et conforme »¹⁰⁹⁸.

On s'aperçoit également que la séparation « classique » de la biographie en deux chapitres distincts – œuvre scientifique et œuvre politique – n'est que formelle. François-Vincent Raspail n'omet pas de montrer les interférences entre le Marat savant et le Marat homme politique : « Homme de science, il avait traité la politique à la manière de la science ; logicien radical, il avait poussé la démonstration jusqu'à ses dernières conséquences »¹⁰⁹⁹. Le dialogue entre histoire politique et histoire des sciences est donc loin d'être une nouveauté dans l'écriture de l'histoire, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

¹⁰⁹⁶ Jean BERNARD, « Introduction au colloque », dans Jean-François LEMAIRE et Jean-Pierre POIRIER [dir.], *Marat homme de science ?*, op. cit., p. 12.

¹⁰⁹⁷ Guillaume MAZEAU, « Marat ou la naissance d'un héroïsme républicain (1789-1793) », dans Serge BIANCHI [dir.], *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, CTHS, 2012, p. 99-100.

¹⁰⁹⁸ Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, op. cit., p. 55.

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*, p. 69.

Quel que soit le milieu, politique ou savant, on peut noter, pour finir, que le rapprochement peut-être le plus édifiant entre les deux hommes se traduit dans leur attitude politique, à savoir leur manière de se considérer comme des figures qui n'appartiennent à aucune chapelle républicaine et qui se situent dans une position à cheval entre l'acteur et l'observateur politiques. Tous les deux ne sont pas constamment au centre de vie politique mais naviguent de façon « latérale »¹¹⁰⁰ autour de celle-ci. Cet entre-deux entre l'observation et l'action politique trouve son illustration dans les écrits de Raspail portant sur une réforme pénitentiaire.

Prisons politiques et politique en prison

En 1839, paraît un des ouvrages les plus célèbres de François-Vincent Raspail, *Lettres sur les prisons de Paris. Réformes pénitentiaire*, en deux volumes. Le titre est en partie trompeur : la question des détenus politiques n'est évoquée qu'à la toute fin du premier tome et même si elle n'est pas totalement absente, la réforme pénitentiaire ne prend pas la forme d'un traité politique et reste à l'état d'ébauche. Il faut attendre la Troisième République pour que Raspail propose, de façon structurée, un projet alternatif au système carcéral. Outre ces écueils, l'ouvrage est, semble-t-il, inachevé : il aurait dû être composé de quatre tomes au lieu de deux. Les années d'incarcération de Raspail de 1832 à 1835 ne sont à aucun moment mentionnées. Les livres se focalisent uniquement sur les années 1830-1831, période où Raspail fait un séjour de trois mois dans le dépôt de la Préfecture et dans la prison de Sainte-Pélagie.

Bien que le résultat final soit lacunaire par rapport au projet éditorial initial¹¹⁰¹, on est en mesure de compléter partiellement les lacunes du récit grâce aux fragments autobiographiques de l'année 1833 où il séjourne à Versailles et à Sainte-Pélagie. Les articles relatifs à son incarcération à la prison de La Force en août-septembre 1835, publiés dans les derniers numéros du *Réformateur* et réédités beaucoup plus tard dans

¹¹⁰⁰ Mona OZOUF, « Marat », dans François FURET et Mona OZOUF, *Dictionnaire critique de la Révolution française. Acteurs*, Paris, Flammarion, 2007 [1992], p. 189-190.

¹¹⁰¹ « Les deux derniers volumes renfermeront mes études sur les prisons, de Versailles et des environs de Paris en 1832, de Sainte-Pélagie en 1833, de la Force et autres prisons de Paris en 1835, et enfin l'exposition du système pénitentiaire, tel qu'il est conçu aujourd'hui, et tel qu'il devrait l'être » dans l'avis au lecteur du volume 2 des *Lettres sur les prisons de Paris*.

son dernier ouvrage politique, *Réformes sociales*, en 1872, sont également de précieux compléments pour recoller les morceaux de cette œuvre inachevée. On mobilise enfin des lettres manuscrites du prisonnier Raspail à sa famille, à ses amis et au personnel pénitentiaire.

Comme son nom l'indique, l'ouvrage de 1839 correspond à un recueil de lettres du prévenu Raspail adressées à sa compagne Henriette-Adélaïde Troussot. On est en présence d'échanges épistolaires ayant fait l'objet d'une publication, ce qui amène à penser que les lettres ont dû être retouchées à cette occasion. Par ailleurs, la correspondance n'est pas complète : il ne reste que les lettres du captif à sa bien-aimée.

Hormis tous ces désagréments, *Les Lettres sur les prisons de Paris* constituent un témoignage unique d'un détenu au XIX^e siècle sur le quotidien des prisonniers : « Les témoignages produits après coup l'ont été par des « politiques » mieux armés – Jean Marteilhe, Barbé-Marbois, Raspail, Nerval, Allemane, Louise Michel, etc. – dont les protestations ont du reste joué un rôle certain dans la publicité des abus »¹¹⁰².

Quel est le contexte de la publication de ces deux volumes ? Alors que la monarchie de Juillet se lance dans une généralisation de l'encellulement partout en France à partir de 1836, François-Vincent Raspail jette un pavé dans la mare en faisant part publiquement de son expérience de prisonnier et en pointant du doigt les atrocités commises dans la société pénitentiaire. On s'attardera plus particulièrement sur certaines informations égrainées, au fil des pages, qui permettent de comprendre comment les républicains emprisonnés réussissent à pratiquer la politique en contournant la réglementation de l'ordre carcéral. Puis, on tentera d'esquisser les premières grandes lignes, encore mal dégrossies, de la réforme pénitentiaire de François-Vincent Raspail.

¹¹⁰² Michelle PERROT, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 [1984], p. 53.

Porter de l'intérêt à l'enfermement des individus dans les grandes forteresses parisiennes, est-ce un acte scientifique ou politique ? Les deux dans le cas de Raspail. Il fait une œuvre scientifique, car en fin observateur, il s'efforce de décrire toutes les facettes des établissements pénitentiaires : l'architecture des lieux, les rapports sociaux entre prisonniers ou encore le langage spécifique aux captifs, appelé argot. Sur ce dernier point, tel un linguiste avant l'heure, François-Vincent Raspail a retranscrit et traduit le patois des geôles dans un dictionnaire très concis¹¹⁰³. Le XIX^e siècle est bien le siècle où l'on envisage la prison comme un objet scientifique : « Si l'on n'évoque la « science pénitentiaire » qu'après 1850, son équivalent se retrouve, autour de 1830, dans la « science des prisons » »¹¹⁰⁴. C'est une œuvre également politique dans la mesure où l'auteur dévoile au grand jour les pratiques politiques et les modes de politisation dans les cellules.

Comment s'organise la détention des prévenus politiques ? Ils sont cantonnés à un quartier de la prison. Le chimiste explique cette configuration des lieux à Sainte-Pélagie en 1831 avec une grande précision :

« Chaque cour est actuellement affectée à une catégorie spéciale de prisonniers : dans la première, dans l'entrée est par la rue du Puits-L'Ermitte, sont entassés les politiques : dans la cour du milieu sont casernés les condamnés à un an et au-dessous, pour vol ou escroquerie ; la cour du fond, qui a son entrée par la rue de la Clef, est exclusivement consacrée à la dette. »¹¹⁰⁵

Cette division des prisonniers en catégories bien précises permet d'instaurer une inégalité de traitement entre eux. Des inégalités sont aussi visibles parmi les détenus politiques : on peut distinguer les « pailleux » des « pistoliers ». Les premiers sont ceux qui dorment sur une paille dans un dortoir commun alors que les seconds ont une pistole, à savoir une chambre au prix de 15 francs par mois, 45 francs par trimestre et 180 francs par an.¹¹⁰⁶

¹¹⁰³ François-Vincent RASPAIL, « Vocabulaire Argot-Français » dans Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 297-301.

¹¹⁰⁴ Jacques-Guy PETIT, *Ces peines obscures. La prison pénale en France 1780-1875*, Paris, Fayard, 1990, p. 198.

¹¹⁰⁵ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 41.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*, volume 1, p. 394.

En 1831, François-Vincent Raspail décrit la pistole d'un certain M., qui serait d'après Jean-Claude Vimont, son meilleur ennemi dans la mouvance républicaine, Armand Marrast : il vit dans une pièce garnie de tapis d'Aubusson, de tentures, de tableaux avec un lit confortable et un piano pour agrément¹¹⁰⁷. Il critique le luxe de la chambre alors qu'il a bénéficié, lui aussi, d'une pistole, certes, qui devait être moins confortable que celle de son confrère, mais qui devait tout de même faire des envieux chez les prévenus relégués à la paille : « On vous choisit votre pistole, votre lit, vos meubles, vos compagnons de chambrée »¹¹⁰⁸. On a peu de renseignements sur ses colocataires. À la prison de la Force en 1835, Raspail est, à l'inverse, mélangé avec les prévenus non politiques :

« Au bout de la salle du premier, on a ouvert une communication avec un dortoir plus propre et ciré chaque jour ; on le réserve aux prisonniers favorisés, ou que l'on a besoin de surveiller avec un peu plus de précaution ; c'est là que j'ai été placé, en compagnie de trois politiques, de deux prévenus d'escroquerie, dont l'un est sorti acquitté légalement, et l'autre absous préventivement, à cause de ses bons services sans doute auprès de M. Zangiacomi [le juge qui a condamné Raspail pour injure à son encontre] ; notre homme de peine était un ex-galérien que nous n'aurions pas changé contre le plus honnête homme de la prison non politique, tant il a su rendre douce notre captivité par sa jovialité et sa prévenance. »¹¹⁰⁹

Comme on le voit, cette hétérogénéité des prisonniers n'altère en rien son confort. Même si ses conditions de détentions se sont dégradées par rapport à son séjour à Sainte-Pélagie, il a le privilège de dormir toujours dans une chambre et pas dans le dortoir commun.

Bien qu'il ait obtenu de tels avantages, François-Vincent Raspail dresse un portrait peu reluisant des prisons parisiennes. Il est très sensible à tout ce qui touche au sens : l'ouïe, l'odorat et le goût. L'univers carcéral apparaît comme particulièrement

¹¹⁰⁷ Jean-Claude VIMONT, *La prison politique en France. Genèse d'un mode d'incarcération spécifique XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos-Economica, 1993, p. 297.

¹¹⁰⁸ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 8.

¹¹⁰⁹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 302.

broyant : l'expression « brouhaha »¹¹¹⁰ revient à plusieurs reprises dans ses lettres. Il est aussi caractérisé par des odeurs répugnantes. Raspail explique cela par le fait que les deux denrées alimentaires les plus accessibles pour le porte-monnaie des détenus et qu'ils peuvent acheter à la cantine de la prison sont le fromage et le cervelas à l'ail¹¹¹¹. À côté des odeurs émanant de la nourriture, il accorde un intérêt certain aux exhalaisons malsaines, aux miasmes. L'infirmerie de Sainte-Pélagie est même comparée à un « bain de miasmes »¹¹¹². Les odeurs ne sont pas sans incidence. Elles imprègnent les corps et les souvenirs comme l'a bien signalé Alain Corbin : « D'anciens prisonniers reconnaissent les odeurs carcérales dont reste imprégné le donjon de Vincennes, des années après qu'il ait cessé d'être prison d'État »¹¹¹³.

Pour ce qui est du goût, l'auteur du *Cours élémentaire d'agriculture* s'inquiète, tout particulièrement, du régime alimentaire très peu varié des prisonniers :

« Un potage, du pain blanc, une côtelette, et le mets classique de la salle Saint-Martin, le hors-d'œuvre du pauvre, la friandise de la prison, le cervelas de 10 centimes ; c'est dans ces limites que peut varier le goût du prisonnier. »¹¹¹⁴

La qualité du pain, la base de l'alimentation de tout à chacun, interpelle le chimiste Raspail. Il prend la défense du pétrissage à la main de la pâte à pain face aux premiers balbutiements de la mécanisation de la boulangerie dans son *Nouveau système de chimie organique*, réédité en 1838. La sueur des bras apporte, selon lui, une plus-value à la pâte à pain. En prônant à n'importe quel prix le savoir-faire des artisans et des travailleurs manuels, il est à contre-courant des penseurs économiques favorables à l'industrialisation du système productif français¹¹¹⁵.

¹¹¹⁰ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 50 et 76.

¹¹¹¹ *Ibid.*, volume 1, p. 394.

¹¹¹² *Ibid.*, volume 2, p. 316.

¹¹¹³ Alain CORBIN, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Robert Laffont, 2016 [1982], p. 27.

¹¹¹⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, op. cit., p. 269.

¹¹¹⁵ François JARRIGE, « Le travail de la routine : autour d'une controverse sociotechnique dans la boulangerie française du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010/3, 65^e année, p. 667.

Toutefois, ce menu, qui est déjà loin d'être pantagruélique, peut rapidement se réduire à du pain noir et à de l'eau croupie du canal si le prisonnier, qu'il soit politique ou non politique, commet une entorse au règlement pénitentiaire et qu'il est condamné à vivre pendant au moins vingt quatre heures dans la partie la plus insalubre de l'enceinte, celle des cachots. Ceux-ci sont d'une grande diversité :

« Les cachots à demi souterrains et sombres, les cachots humides et obscurs, les cachots isolés sous les toits ; enfin un grand dortoir, partagé en quatre compartiments par une double cloison en grilles de fer, entre laquelle circule un corridor étroit pour la sentinelle. »¹¹¹⁶

Le tableau dressé par Raspail ne laisse à aucun moment penser qu'il se voyait comme un détenu privilégié par rapport aux autres prisonniers. Il corrobore celui de Louis-Auguste Blanqui, paru dans le journal *La Tribune* le 14 février 1831 :

« L'humidité des murailles et des draps, l'atmosphère infecte à respirer, la boue jaunâtre à boire, les salles lugubres pavées pour ainsi dire de grabats pressés sans intervalle les uns contre les autres, les prisonniers entassés deux à deux dans des couchettes. »¹¹¹⁷

Ces propos sont bien loin des qualificatifs alimentant le mythe doré de Sainte-Pélagie qu'entretient le pouvoir orléaniste afin de déjouer les critiques venant de l'opposition, c'est-à-dire « la douce Sainte-Pélagie » ou encore « le havre de paix des écrivains »¹¹¹⁸. Il est très complexe de savoir qui a raison et qui a tort au sujet de l'état de ces quartiers politiques. Sans mauvais jeu de mots, il faut sans doute considérer qu'il existe un « juste milieu » entre le constat alarmiste des républicains d'un côté et le discours enjolivé du pouvoir en place de l'autre.

Dans les premières années de la monarchie orléaniste, des dispositions législatives et juridiques singulières ont été prises à l'égard des prisonniers politiques. Alain Faure a bien formulé la problématique sous-jacente à ce processus réformateur : « Allait-on décidément vers une sorte de Code politique, où le vaincu des luttes civiques serait

¹¹¹⁶ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales, op. cit.*, p. 283.

¹¹¹⁷ Jean-Claude VIMONT, *La prison politique en France...*, *op. cit.*, p. 295.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 285-286.

désormais traité avec les honneurs de la guerre ? »¹¹¹⁹ À partir de 1830, le captif politique n'est plus considéré comme un prisonnier de droit commun. Une catégorie nouvelle de prisonniers est inventé : « les politiques »¹¹²⁰. L'emploi du pluriel insiste sur le fait que l'homme politique ne correspond plus seulement à la figure de l'homme lettré se rebellant contre le pouvoir établi au moyen de sa plume, il est désormais un être à multiples visages : « Le dirigeant d'une société secrète comme le simple affilié, le noble légitimiste comme le paysan chouan, le journaliste républicain comme l'insurgé parisien »¹¹²¹. L'hétérogénéité sociale des captifs politiques est une situation qui n'est pas sans conséquence : pour la première fois, après des tentatives plus ou moins réussies dans le cadre des sociétés d'action politique, les élites républicaines vivent au plus près des Français pour lesquels ils se sont battus : les indigents, les ouvriers, les paysans, les étudiants. Cependant, la rencontre entre ces opposants politiques d'une grande diversité sociale n'a pas toujours été irénique. Des accrochages ont pu éclater, ce que l'on verra par la suite.

Par ailleurs, la détention est la peine qui se normalise progressivement à l'égard des opposants politiques. Le 15 février 1831, Sainte-Pélagie est la première prison de la capitale à instaurer un quartier politique en son sein. Par une réforme du code pénal du 28 avril 1832, la détention politique se substitue à la peine de déportation qui est inapplicable pour des raisons financières. Elle offre de grand privilèges aux prisonniers politiques : durant la journée, ils peuvent communiquer entre eux, recevoir des proches et sont dispensés du travail forcé¹¹²². Ajoutons enfin que « les politiques » de Sainte-Pélagie ont eu le privilège d'être transféré à la prison de Versailles lors de l'épidémie de choléra qui sévissait à Paris en 1832. Toutes ces mesures, selon les autorités en place, participent à l'amélioration du système pénitentiaire. Les premiers concernés ont un autre point de vue sur la question : ces réformes prises par le gouvernement du juste milieu ne sont en rien un adoucissement des peines mais

¹¹¹⁹ Alain FAURE, « À la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques » dans Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX^e siècle, *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1990, p. 12.

¹¹²⁰ Jean-Claude VIMONT, « Enfermer les politiques : la mise en place progressive des « régimes politiques » d'incarcération (1815-1848) » dans *Ibid.*, p. 190.

¹¹²¹ *Idem.*

¹¹²² Jean-Claude VIMONT, *La prison. À l'ombre des hauts murs*, Paris, Gallimard, 2004, p. 33.

l'officialisation de droits qui étaient, auparavant, considérés comme dus par les prisonniers politiques eux-mêmes, même s'ils n'étaient pas inscrits dans la loi.

Par exemple, Raspail, incarcéré à la prison de Versailles en 1832, déplore le fait que l'administration pénitentiaire limite à une seule fois par jour les visites des membres de sa famille. Tout détenu politique aurait le droit, d'après lui, de recevoir au moins trois fois par jour des proches dans sa pistole :

« Cet homme [un geôlier] prétend en avoir eu l'autorisation de votre part, j'ai pensé qu'il vous calomniait, et je lui ai fait exhiber son ordre. J'ai vu que par un arrêté pris sur sa dénomination, il était dorénavant interdit à tout visiteur d'entrer plus d'une fois par jour ; or comme nul visiteur n'entre jamais plus d'une fois par jour et que par conséquent cet arrêté eût été un non sens, le geôlier m'a fait immédiatement l'application à ma femme et à mes enfants auxquels, dès le principe, vous avez vous-même permis d'entrer à toutes les heures de la journée. »¹¹²³

Que sait-on maintenant sur la population des détenus durant les années d'incarcération de Raspail, à savoir entre 1831 et 1835 ? Quels sont les rapports entre les prisonniers politiques et non politiques ? François-Vincent Raspail donne très peu d'indications sur l'identité des prisonniers politiques à Sainte-Pélagie et à la Force. Dans ses *Lettres sur les prisons* de Paris, il cite les noms suivants : le corédacteur du journal de la Société des Amis du Peuple, Anthony Thouret¹¹²⁴, le poète Hippolyte Raynal¹¹²⁵ ou encore le jeune mathématicien et républicain Évariste Galois¹¹²⁶. Grâce aux sources épistolaires et aux registres d'écrou des prisons parisiennes et de la maison d'arrêt de Versailles, il est possible de compléter les informations données par Raspail. S'ajoutent à cette liste les noms de Louis-Auguste Blanqui et d'Armand Marrast¹¹²⁷ pour la Force ; de Napoléon Lebon¹¹²⁸, de Théophile Kersausie¹¹²⁹, d'Albert Laponneraye¹¹³⁰, de Gervais de Caen (médecin et futur Préfet de police en 1848)¹¹³¹ et

¹¹²³ Archives départementales des Yvelines (AD78), 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. Lettre de François-Vincent Raspail au préfet de la Seine-et-Oise, maison d'arrêt de Versailles, le 5 novembre 1832.

¹¹²⁴ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 77.

¹¹²⁵ *Ibid.*, p. 321.

¹¹²⁶ *Ibid.*, p. 88.

¹¹²⁷ AVP Registre d'écrou de la prison de la Force 2Y4/10 registre 81 n°15423, le 14 décembre 1831.

¹¹²⁸ AVP Registre d'écrou de la prison de Sainte-Pélagie 2Y13/19 registre 26 n°336, le 9 décembre 1833.

¹¹²⁹ AVP Registre d'écrou de la prison de Sainte-Pélagie 2Y13/19 registre 26 n°922, le 12 août 1833.

¹¹³⁰ AVP Registre d'écrou de la prison de Sainte-Pélagie 2Y13/19 registre 26 n°295, le 31 juillet 1832.

¹¹³¹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

de Robert O'Reilly¹¹³² (futur secrétaire général de la Préfecture de Police en 1848) pour Sainte-Pélagie ; et de l'homme de lettres Henri Bonias à la maison d'arrêt de Versailles en 1832¹¹³³.

Tous les compagnons de cellule de Raspail ne sont pas forcément des célébrités politiques. Il cosigne, par exemple, une lettre, toujours au représentant de l'État en Seine-et-Oise, avec son ami Henri Bonias et un certain Marc-Antoine Voisin¹¹³⁴, âgé de 33 ans et condamné pour avoir été porteur d'une fronde et de pierres cachées¹¹³⁵. De même après son séjour à Versailles en 1832, Raspail revient à Sainte-Pélagie où il fait allusion à cinq élève de l'École Polytechnique : Ernest Caylus (futur préfet de la Dordogne et de la Marne en 1848), Laterrade, Rouet (journaliste au *National*), Dubois-Fresnais et Edmond Gressier (le futur ministre du commerce et des travaux publics en 1868-1870). Pourquoi Raspail est-il si peu loquace à propos de ses compagnons de route des sociétés d'action politique ? Sans doute pour ne pas les mettre dans une position délicate, en porte-à-faux avec le pouvoir orléaniste en cette fin des années 1830.

Mais les détenus politiques ne sont pas tous de la couleur républicaine. Sont mélangés dans ce lieu fermé des républicains, des légitimistes et des bonapartistes :

« De 1830 à 1848, les anciens libéraux, ayant, sous la Restauration, tâté peu ou prou de Sainte-Pélagie, y envoient tour à tour ou en bloc Blanqui, Germain Sarrut, Armand Marrast, Barbès, Raspail, en même temps qu'ils y coffrent, par un jeu de bascule naturel aux partis, des royalistes ardents comme M. de Genoude ou comme le fameux papetier Jeanne, du passage Choiseul. »¹¹³⁶

Sur le modèle d'une trêve, les divergences sont mises de côté dans l'univers carcéral et laissent place à une solidarité entre les prévenus du quartier politique. François-Vincent Raspail est passé outre ses convictions politiques et a noué des liens avec un

¹¹³² *Ibid.*

¹¹³³ AD 78 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. Lettre de François-Vincent Raspail et d'Henri Bonias au préfet de la Seine-et-Oise, maison d'arrêt de Versailles, le 13 mai 1832.

¹¹³⁴ AD 78 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. Lettre d'Henri Bonias, de Marc-Antoine Voisin et de François-Vincent Raspail au préfet de la Seine-et-Oise, à la maison d'arrêt de Versailles, le 10 mai 1832 à 10 heures.

¹¹³⁵ AD 78 2Y538 Registre des écrous de la maison d'arrêt de Versailles pendant la monarchie de Juillet. 1832.

¹¹³⁶ Alfred SIRVEN, *Les prisons politiques. Sainte-Pélagie*, Paris, Lebigre-Duquesne, 1868, p. 2.

captif légitimiste : « Ils sont tous ou presque tous de notre parti ; un seul est du parti contraire : ce qui signifie qu'il n'appartient pas plus au juste milieu que nous ; eh bien ! C'est le seul auquel je me confierais volontiers, si j'avais la moindre chose à confier à quelqu'un »¹¹³⁷. Pourtant, cet homme n'est pas le seul à ne pas être affilié à la nébuleuse républicaine.

Un individu, dont Raspail tait le nom, se drape, au sens propre du terme, dans les habits de Napoléon I^{er}. Par son allure et son souci du détail vestimentaire, il apparaît à ses compagnons de cellule comme un sosie de l'ancien empereur¹¹³⁸ :

« Napoléon n'avait pas aux bottes un clou de plus que son représentant ; celui-ci a la tête tondue, comme l'avait le petit tondu ; il porte en travers le petit chapeau rogné, l'amulette du grand capitaine ; et la redingote grise, par-dessus le frac uniforme, adopté de 1804 à 1814 inclusivement. Il dirige un journal dont le nom jure avec les prétentions impériales. »¹¹³⁹

Ainsi, même si les républicains sont mieux représentés dans les prisons politiques que les deux autres courants de l'opposition à la monarchie de Juillet, ces derniers ne sont pas totalement absents.

Pour autant, ce petit monde politique ne vit pas en vase clos. Les prévenus politiques sont en contact, voire interagissent, avec les autres détenus. Tous les détenus ont le même rythme de vie : le jour, ils peuvent sortir de leur cellule et le soir ils y sont cantonnés, enfermés à clef. Néanmoins, comme on l'a vu plus haut, une grande différence persiste : les non politiques travaillent durant la journée alors que les politiques ne sont contraints à aucun labeur. François-Vincent Raspail veut aller plus loin et vivre le quotidien de ses semblables qui ne sont pas incarcérés dans le quartier politique. Tel un sociologue avant l'heure, il enquête à Sainte-Pélagie sur les conditions de vie de ses voisins non politiques : « Je tâcherai de m'introduire en visiteur dans les deux dernières divisions [voleurs et endettés], avant de vous en parler avec plus de

¹¹³⁷ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 74.

¹¹³⁸ Voir Laure MURAT, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, 2011, 384 p.

¹¹³⁹ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 74-77.

détails ; je m'arrêterai aujourd'hui à la description de la division, dans laquelle je puis circuler avec une liberté pleine et entière. »¹¹⁴⁰

Il se lie même d'amitié avec un des plus grands criminels de son temps, Pierre-François Lacenaire. La poésie et la littérature sont leur sujet de conversation favori. La particularité de Lacenaire est d'être aussi un poète-chansonnier¹¹⁴¹. Dans les *Réformes sociales* en 1872, le chimiste donne la parole *ad hominem* à Lacenaire en des termes très élogieux envers sa personne. Il est permis de douter de la véracité de ces propos car ils semblent alimenter le mythe d'un Raspail bienfaiteur :

« Il est trois personnes que je ne saurais jamais tuer : c'est ma nourrice, un enfant et vous [Raspail] ! [...] Vous me comprenez quand je parle d'Homère, de Virgile, d'Horace et que je vous récite quelques tirades de beaux vers. Grâce à vous, je renais à la vie, au milieu de tous ces souvenirs ; vous qui êtes littérateur et philosophe, vous comprendrez pourquoi je vous respecte tant. »¹¹⁴²

La Gazette des hôpitaux publie les confidences du médecin républicain. Pour ce dernier, Lacenaire ne serait pas responsable de ses actes. Il serait atteint d'une pathologie morale et physique : Lacenaire boirait jusqu'à douze bouteilles de vin par jour, aurait eu, à ses dires, des relations homosexuelles en prison et serait atteint d'une maladie congénitale – sans doute, un ver intestinal – expliquant « sa soif dévorante »¹¹⁴³. Aussi, Raspail ne voit pas un monstre en Lacenaire. Selon lui, il est un homme en proie à de grandes souffrances. Les vrais monstres sont les monarques européens qui ruinent et massacrent des peuples¹¹⁴⁴. Le chimiste renverse les codes établis dans l'identification des « monstres humains »¹¹⁴⁵. Son raisonnement est assez novateur au XIX^e siècle. La monstruosité provenant d'une anomalie politique est moins pardonnable que celle provenant d'une anomalie physiologique. Le cas Lacenaire lui

¹¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 41-42.

¹¹⁴¹ Voir Raymond DUPLANTIER, « Un humaniste hors série. L'assassin Lacenaire, latiniste, poète et chansonnier », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1951, p. 46-82.

¹¹⁴² François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 81-82.

¹¹⁴³ François-Vincent RASPAIL cité dans Anne-Emmanuelle DÉMARTINI, *L'Affaire Lacenaire*, Paris, Aubier, 2001, p. 104-106 et p. 115-117.

¹¹⁴⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 84.

¹¹⁴⁵ Anne-Emmanuelle DÉMARTINI, « Portrait d'un criminel en monstre moral sous la monarchie de Juillet : discours sur Pierre-François Lacenaire », dans Régis BERTRAND et Anne CAROL [dir.], *Le monstre humain. Imaginaire et société*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 69-86.

permet de démontrer que la culpabilité d'un individu dépend de son état psychologique. Le tyran est plus dangereux que Lacenaire car celui-ci est sain d'esprit et responsable de ses actes.

Certains espaces des maisons d'arrêt jouent, en effet, le rôle de lieu de rencontre entre les différentes catégories de prisonniers : la cour, la cantine officielle, la cantine clandestine où l'on sert de l'alcool et du café, l'infirmerie et le parloir. Aussi, des hiérarchies, des conflits, voire des formes d'entraide apparaissent dans ces lieux communs à tous. L'auteur des *Lettres sur les prisons de Paris* a compris que la société carcérale était une société dans la société, une sous-culture si l'on devait utiliser une expression sociologique. En retranscrivant le langage propre des prisonniers dans le dépôt de la préfecture de Paris en 1831, Raspail découvre une organisation sociale reposant sur un chef, comme dans les communautés tribales :

« Le prévôt est le prisonnier le plus ancien de la salle ; cette dignité appartient à l'ancienneté dans la carrière de la détention ; le galérien en entrant détrône le détenu ; il lui enlève la prévôté, pendant tout le temps de son séjour dans la salle. »¹¹⁴⁶

La violence est le corollaire de cette structure sociale hiérarchique. La promiscuité, l'établissement de codes propres au système pénitentiaire et surtout les injustices entre « les politiques » et les autres détenus enveniment les relations sociales qui peuvent dégénérer en conflit physique. Raspail rapporte une scène de supplice à Sainte-Pélagie : un non politique qui, par erreur, s'est fait transférer dans le quartier politique, se fait molester dans la cour par les politiques qui n'acceptent en aucune façon cet intrus qui a eu l'outrecuidance de pénétrer illégalement dans le « pavillon des princes », pour reprendre la formulation des prisonniers¹¹⁴⁷.

Dans ce quotidien fait de tensions et de brutalité, des lueurs de solidarité et d'humanité sont tout de même visibles. Des détenus politiques se chargent de la protection des « mômes », ces enfants de moins de seize ans, le plus souvent

¹¹⁴⁶ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 1, p. 393.

¹¹⁴⁷ *Ibid.*, volume 2, p. 64.

orphelins, enfermés dans un établissement pénitentiaire parce que la société, démunie face à eux, ne sait pas quoi en faire. En agissant de la sorte, les politiques ont l'espoir de les soustraire aux châtiments corporels perpétrés par les geôliers. Leur bienveillance ne s'arrête pas là puisqu'ils se chargent aussi de leur éducation :

« Nos petits héros en perspective grimpent au collège et vont prendre leurs leçons ; un brave homme s'est constitué leur père à tous ; ils l'aiment tous, comme un père, et ils l'écoutent comme un ami ; il est leur maître de chant, de grammaire, d'écriture, de mathématiques, etc., il ne cesse d'être professeur, que pour recommencer à être professeur ; du matin au soir cet homme se multiplie, et le soir il rit encore avec eux. »¹¹⁴⁸

À l'inverse, parce qu'ils feraient l'objet d'un grand respect, les politiques peuvent compter sur les non politiques en cas de besoin. Voici ce que dit Raspail à ce propos lorsqu'il était incarcéré à la Force :

« Ici, les voleurs ne volent plus, ils se mettent à votre service ; les assassins n'assassinent plus, ils vous protègent ; ici, la parole de l'homme de bien, si elle n'est pas toujours persuasive, est du moins écoutée avec faveur, et quelquefois elle fait couler des larmes qui ne sont certes pas mensongères. »¹¹⁴⁹

Il mentionne même un ancien bagnard qui lui faisait la cuisine afin d'éviter le plus possible d'aller manger la nourriture médiocre de la cantine et pour contrer, à ses dires, les tentatives d'empoisonnement de ses ennemis¹¹⁵⁰.

Enfin, François-Vincent Raspail cohabite avec le personnel de la prison, en particulier, avec les guichetiers et les geôliers. Il n'hésite pas également à écrire aux directeurs des prisons ou à avoir des entrevues avec ces derniers. Ses propos à leur égard sont acerbes, voire injurieux. Il n'accorde aucune considération à leur fonction :

« Vous avez voulu, dans le principe, user envers nous d'une stupide (je maintiens l'expression) d'une stupide surveillance. [...] Vous vous permettez envers nous des propos que nous méprisons comme le métier que vous faites. »¹¹⁵¹

¹¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 96-97.

¹¹⁴⁹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales, op. cit.*, p. 272.

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 75.

Il les compare – ainsi que les geôliers et les guichetiers – à des espions appelés « mouchards » ou « moutons ». Les geôliers seraient tous des partisans de Charles X qui en voudraient à sa vie : « Car l'un d'entre eux nous a publiquement menacés de sa vengeance, même au bout de dix ans, a-t-il dit. Il paraît qu'il est impatient d'attendre ; Charles X n'arrive pas assez tôt »¹¹⁵². Sa paranoïa ne semble pas l'avoir quitté même en milieu carcéral. Il fait de l'espion un être à la frontière de l'humanité et de l'animalité : « Moutons de haut lieu et de fine laine, croisés de carlisme ou de républicanisme, et de police de Jérusalem »¹¹⁵³.

Si le chimiste républicain a si peur des espions, c'est que la prison est un lieu où l'on pratique la politique de façon directe et indirecte. Sous la monarchie de Juillet, les quartiers politiques prennent des allures d'écoles du républicanisme. En quoi consiste la république en prison ? Les partisans de l'abolition de la royauté continuent à se réunir en société d'action politique comme si de rien n'était. L'interdiction de la Société des Amis du Peuple et de la Société des Droits de l'Homme n'est pas un obstacle puisque celle-ci n'est que judiciaire et pas réelle. De plus, la monarchie de Juillet a créé une situation qui paraît, sur bien des points, ubuesque. D'un côté, elle réprime drastiquement toute forme de réunion politique alors que d'un autre, elle autorise, *de facto*, la réunion de ses opposants en les regroupant dans les mêmes prisons. Jamais, selon Raspail, les républicains n'ont eu autant d'autonomie et de facilité à communiquer entre eux qu'en prison. Ils ne sont plus entravés par la réglementation pénale, la surveillance policière, les questions pécuniaires et l'éloignement des uns par rapport aux autres :

« Toute la société [des Amis du Peuple] étant réunie sous les mêmes verrous, et dans la cour de la même prison, dès ce moment nous pouvions nous passer d'invitations aux séances ; l'assemblée se trouvait chaque fois et forcément au grand complet ; nos guichetiers nous servaient de cerbères pour exclure les profanes ; le local nous était alloué sans frais de location ; et le prix habituel du loyer revenait de droit à la caisse des malheureux, qui sont nos amis, puisque nous sommes les amis du peuple ; et

¹¹⁵¹ AD 78 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. Lettre de François-Vincent Raspail à Monsieur Menu, directeur de la maison d'arrêt de Versailles, le 4 novembre 1832.

¹¹⁵² *Idem*.

¹¹⁵³ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 424-425.

ensuite, par-dessus tous les avantages que nous octroyait la puissance de notre arrestation collective, plus de crainte et de scrupules à l'égard de l'art. 291 du Code pénal [délit de réunion]. »¹¹⁵⁴

Une véritable sociabilité républicaine émerge en prison. Pour la faire vivre, des symboles et des pratiques indirectes sont mobilisés afin de créer des rituels républicains qui ponctuent les journées des détenus politiques. Cette sociabilité carcérale correspond à la construction d'une contre-culture par les prisonniers politiques : « À l'intérieur du pénitencier, le vocabulaire, les symboles, les modes de comportement, les systèmes d'échange et les formes d'interaction représentaient la force de cette nouvelle culture »¹¹⁵⁵.

Le chimiste se souvient que son arrivée dans le quartier politique a constitué son premier rituel politique en prison. Une manifestation aux allures festives est alors organisée. François-Vincent Raspail raconte comment s'est déroulé son rite d'initiation : « On est reçu à bras ouverts, vous êtes entraîné et porté par la foule, tous les échos de la prison se redisent à grands cris votre nom ; on s'arrache des mains le prisonnier, qui ne demande plus qu'un peu de repos pour se remettre les idées et le corps »¹¹⁵⁶. Selon Alain Faure, dans des prisons comme Doullens, dans la Somme, les détenus politiques vont jusqu'à offrir des banquets aux nouveaux venus dans le quartier politique¹¹⁵⁷.

Les républicains emprisonnés ne manquent pas une occasion d'afficher leur opinion politique au moyen de symboles. Le drapeau tricolore flotte au centre de la cour. Il a été reconnu en 1830 par les orléanistes comme un nouvel emblème mais pour les républicains, il est bien plus que cela, il est un héritage de la Révolution française :

¹¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁵⁵ Patricia O'BRIEN, *Correction ou châtement. Histoire des prisons en France au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1988, p. 87-88.

¹¹⁵⁶ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 8.

¹¹⁵⁷ Alain FAURE, « À la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques », *op. cit.*, p. 12.

« Je n'ai pas encore vu un seul guichetier rire de ce spectacle, et les plus grands rieurs de la prison y deviennent sérieux comme des pontifes ; le drapeau aux trois couleurs est au centre ; un drapeau même un drapeau ennemi, commande le respect ; c'est un signe en qui se résume une nation ; on ne rit pas d'un tel signe. »¹¹⁵⁸

En jouant sur les différentes interprétations du drapeau, les républicains rejettent toute accusation de subversion qui pourrait venir d'un agent pénitentiaire.

L'autre symbole sollicité par les détenus républicains est celui de la chanson patriotique¹¹⁵⁹. Chanter en prison est une pratique qui connaît un regain d'intérêt depuis la Restauration avec des poètes emprisonnés comme Béranger¹¹⁶⁰. Le chansonnier n'est plus vu, notamment dans les rangs saint-simoniens, comme un simple artiste ayant pour fonction de divertir les foules. Dans les doctrines saint-simoniennes, le musicien possède une mission politique, il est celui qui peut faire régner l'harmonie dans la nouvelle société du XIX^e siècle. L'harmonie n'est donc pas seulement une valeur artistique, elle possède aussi une connotation politique¹¹⁶¹. François-Vincent Raspail approuve entièrement cette conception saint-simonienne du musicien : « L'harmonie commence là où le vice se tait ; je proclame les musiciens les premiers réformateurs du monde, les pontifes de la civilisation nouvelle ! »¹¹⁶².

Quel est le répertoire des prisonniers politiques sous la monarchie de Juillet ? Sans surprise, il se rapporte à la Révolution française : *La Marseillaise, Dansons la carmagnole, les couplets du père Duchesne et Madame Véto avait promis*¹¹⁶³. Il est à noter que le chant contestataire est codifié, paradoxalement, comme sur le modèle d'une messe ou d'une cérémonie religieuse : il ne se fait pas entendre à n'importe quel moment de la journée. C'est le soir que les voix s'élèvent dans le cadre d'un rituel appelé « prière politique » ou « prière du soir ». Aux dires de Raspail, cette coutume

¹¹⁵⁸ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 103.

¹¹⁵⁹ Philippe DARRIULAT, *La Muse du peuple...*, op. cit., p. 229-230.

¹¹⁶⁰ Sophie-Anne LETERRIER, « Béranger en prison : « Mes fers sont prêts ; la liberté m'inspire ; je vais chanter son hymne glorieux » », dans *Criminocorpus*, 2013, p. 5.

¹¹⁶¹ Christophe CHARLE, *La dérégulation culturelle...*, op. cit., p. 298.

¹¹⁶² François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 107.

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 100 et p. 103.

serait très ancienne et aurait accompagné les protagonistes de la Révolution française :

« En 1793, on chantait chaque soir à la Conciergerie des romances et des airs patriotiques, ce qu'on appelait *faire l'office*, et cet office était chaque jour *l'office des morts* ; chez nous l'office s'appelle *prière du soir* ; cette locution sent moins le moine, et s'adapte mieux à nos idées d'avenir. »¹¹⁶⁴

Cette citation illustre le fait que les successeurs des « héros » de la Première République ne copient pas ce qui s'est fait dans le passé. Ils assimilent un héritage qu'ils adaptent à leur époque. On retrouve ici une logique assez similaire à ce que l'on a vu précédemment au sujet de l'identification des républicains de l'âge romantique à des figures révolutionnaires. François-Vincent Raspail admire Marat sans pour autant boire aveuglément les paroles de son prédécesseur : il est amené, là aussi, à adapter non pas une pratique mais une pensée scientifique et républicaine dans le contexte d'une France postrévolutionnaire.

L'autre particularité du chant patriotique est de constituer un vecteur de politisation en direction des autres détenus et, tout particulièrement, les « mômes. » François-Vincent Raspail est, en effet, très impressionné par la fibre patriotique qui se dégage de ses corps d'enfants chantant la prière de Rouget de Lisle :

« Ils chantent la *Marseillaise* avec l'âme de ceux qui ont une patrie, eux, pauvres petits vagabonds, qui n'ont d'autre patrie que la prison. Il faut les voir relever leur petite taille, à ces mots : *Allons, enfans [sic] de la patrie, le jour de gloire est arrivé !* »¹¹⁶⁵

Les républicains en prison bénéficient d'une grande autonomie à tel point qu'ils ont organisé leurs propres institutions au sein du quartier politique. Ils ont établi une véritable cour de justice qui leur est propre. Ainsi, le détenu évoqué précédemment qui s'est fait rouer de coups pour avoir tenté de s'infiltrer dans le pré carré des « politiques », est finalement jugé par les républicains, qui reproduisent le modèle de la cour d'assises en prison.

¹¹⁶⁴ *Idem.*

¹¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 100.

Comment s'est instauré ce tribunal au cœur d'une prison ? Il semble, d'après les *Lettres sur les prisons de Paris*, que l'idée vienne d'un vieillard qui, ayant assisté à la scène de rouerie à l'encontre du détenu non politique, en a appelé aux principes républicains. Dans une république, peut-on régler les conflits par la violence ?

« Quel droit, dit-il, auriez-vous de vous plaindre de vos juges, après avoir fait à votre tour office de bourreaux ? Vous appartenez sans doute à mon parti, au parti qui veut abolir le système des peines ; car nul ici-bas n'a droit de punir, parce que nul autre que Dieu n'est à même d'apprécier les circonstances de la culpabilité. »¹¹⁶⁶

À la suite de ces paroles, les républicains inaugurent une salle d'audience dans le chauffoir du quartier politique (elle peut aussi prendre place dans le grand dortoir)¹¹⁶⁷. Après avoir plaidé sa cause en langage argotique, le « non politique » qui est entré inopinément dans le quartier politique a été jugé non coupable par quelques « politiques » qui faisaient office de jury.

L'activité républicaine est d'une telle effervescence dans les forteresses que les ennemis de la monarchie, sortis de prison, ont du mal à s'en détacher. Ils veulent savoir ce qui se dit, ce qui se pense, ce qui s'écrit « à l'ombre des hauts murs » : « Je te dirai dans notre entrevue tout ce que j'ai eu l'occasion de recueillir durant mon séjour à Sainte-Pélagie »¹¹⁶⁸. Les échanges entre la prison et l'extérieur existent et sont essentiels afin de prouver au plus grand nombre que la parole républicaine est loin d'être réduite à un murmure au fond d'un cachot, au contraire, elle continue, en dépit de l'enfermement, de propager ses idées au delà des murs. Un des intermédiaires entre la geôle et la place publique reste encore une fois la presse. Les journaux républicains se font les porte-paroles des détenus politiques en dénonçant leurs mauvaises conditions de traitement. Ils le font en publiant dans leurs numéros des lettres que les captifs politiques arrivent à envoyer aux rédactions en contournant la

¹¹⁶⁶ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 61.

¹¹⁶⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

¹¹⁶⁸ AN 250 AP 1 Raspail Lettre de Louis-Auguste Blanqui à François-Vincent Raspail, le 9 août 1833.

censure administrative : « La lettre de Raspail, que nous avons publiée, donne une légère idée de la manière dont on traite les détenus politiques »¹¹⁶⁹.

La presse représente pour le prisonnier politique un moyen de pression extraordinaire sur les responsables des établissements pénitentiaires. Il s'en sert comme d'une forme de chantage : soit vous améliorez les conditions de vie des détenus politiques soit les rigueurs dont vous les accablez seront révélées au grand jour à la une des quotidiens progressistes. Avant de divulguer un scandale, François-Vincent Raspail, par exemple, fait tout d'abord part de ses récriminations aux préfets de la Seine et de la Seine-Oise. Comme dans un ultimatum, si au bout de quelques semaines ses réclamations ne sont toujours pas entendues alors, en dernier recours, il fait appel à cette arme que constituent les journaux.

Ainsi, les détenus politiques n'hésitent pas à faire part à la presse de leurs souffrances et de celles de leurs camarades de cellules. Certaines lettres envoyées aux rédactions se situent entre l'ordre de l'intime et du public. Par exemple, en 1831, Louis-Auguste Blanqui fait état dans une missive destinée au journal *La Tribune*, de la santé chancelante de François-Vincent Raspail et du fait que le directeur de Sainte-Pélagie l'aurait volontairement isolé de sa famille :

« La femme de M. Raspail ne renonçant pas à l'espoir d'embrasser son mari malade s'obstine à pleurer à la porte qui reste impitoyablement fermée devant elle. Son petit enfant pleure aussi, qu'ont-ils dont fait pour qu'on les punisse si cruellement ? Ont-ils conspiré ? »¹¹⁷⁰

Bien que cette scène alarmante soit sans doute un peu excessive, le cri de désespoir de Blanqui envers son ami ne demeure pas moins instructif. On peut se demander quelle est l'utilité de publier une telle lettre ? Qui connaît François-Vincent Raspail en 1831 ? Très probablement peu de personnes. Le chimiste est tout juste entré dans la nébuleuse républicaine et n'a pas encore publié d'ouvrage scientifique d'envergure. Ce

¹¹⁶⁹ AD 78 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. *La Tribune*, le 25 juin 1832.

¹¹⁷⁰ AN 250 AP 1 Raspail Lettre de Louis-Auguste Blanqui à la rédaction du journal *La Tribune*, le 15 juillet 1831 à Sainte-Pélagie.

n'est en fait pas de cela dont il s'agit. Blanqui ne pointe pas du doigt les désagréments causés à une célébrité mais tout simplement à un homme qui aime sa compagne et à un père qui aime ses enfants. Avant même d'être devenu une figure nationale du républicanisme, la représentation d'un Raspail martyr politique est déjà à l'œuvre. Pour Louis-Auguste Blanqui, c'est un comble, son ami qui fait preuve de dévouement et de charité auprès de ses confrères prisonniers – il serait même surnommé à Sainte-Pélagie le « Protecteur des malheureux »¹¹⁷¹ – se retrouve dans une situation où c'est lui, cette fois-ci, qui en appelle à l'empathie de l'opinion publique. La construction d'un imaginaire politique autour de la personne de François-Vincent Raspail est donc très précoce.

La presse est bien un *medium* fondamental dans la construction des représentations sociales autour de la figure du détenu politique. Mais la fonction des journaux ne se limite pas à cela. En entrant clandestinement en prison, les quotidiens apportent avec eux une bouffée d'air frais venant de l'extérieur. Par un jeu de passe-passe, les proches et, notamment les épouses, donnent à leurs biens aimés le journal sous forme de provision de bouche. Dans ses *Lettres sur les prisons de Paris*, Raspail fait une allusion à la jeune épouse d'Anthony Thouret qui était experte en la matière¹¹⁷². C'est elle qui distribue aux prisonniers républicains des ballots d'exemplaires du journal publié par la Société des Amis du Peuple¹¹⁷³. Ces feuillets font l'objet d'une forte convoitise entre les prisonniers politiques et, parce qu'ils sont en petit nombre, ils peuvent provoquer des rixes : « J'ai vu bien des fois perdre l'équilibre aux uns et aux autres, pour se disputer entre eux, en se les arrachant des mains, ces objets de lecture »¹¹⁷⁴.

L'information se mérite en prison. Le témoignage de Raspail montre bien qu'en raison de la surveillance constante des détenus politique, il n'est pas aisé de lire un journal en milieu carcéral :

¹¹⁷¹ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 75.

¹¹⁷² *Ibid.*, p. 304.

¹¹⁷³ *Idem.*

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 305.

« IL M'EST EXPRESSÉMENT DÉFENDU À MOI HOMME D'ÉTUDE, de lire un journal surtout *Le Réformateur*, et même le *Bulletin scientifique*. Malheur à celui qui serait surpris m'en glissant dans la main un exemplaire ! Malheur à moi, si un mouton me surprenait le dévorant des yeux à la dérobée. »¹¹⁷⁵

Pour satisfaire sa soif d'information, il est contraint de lire le journal en cachette et d'attendre que les geôliers soient assoupis :

« Auriez-vous jamais cru possible, madame, qu'au dix-neuvième siècle, un homme de lettres, un journaliste, fût forcé, pour lire son ouvrage sans compromettre le peu de repos qu'on lui marchandé dans une prison, de se lever à minuit, quand ici tout repose, espions et espionnés, pour aller lire son journal dans les lieux d'aisance, et le faire disparaître immédiatement après, crainte des fouilles du lendemain ? »¹¹⁷⁶

L'interdiction de la lecture a été vécue par le chimiste comme une vraie vexation. D'ailleurs, la référence au dix-neuvième siècle est là pour souligner le fait qu'une telle mesure coercitive est vue comme une régression dans un temps de progrès et de modernité.

Les nouvelles de l'extérieur proviennent aussi par une autre voie : la rumeur. On peut la voir dans le cas des prisonniers, comme un phénomène pathologique, c'est-à-dire comme la « réaction d'un groupe placé dans une situation de crise »¹¹⁷⁷. D'où vient-elle ? Plusieurs hypothèses peuvent être émises : de proches lorsque les prisonniers communiquent avec eux au parloir, du personnel de la prison, d'un non détenu politique ou bien de passants que les « politiques » peuvent entr'apercevoir à travers les fenêtres de certains pavillons :

« De là, on a vue sur le carrefour ; on peut y causer avec la sentinelle et les passants, dire bonjour, en se levant, à sa famille qu'on a eu la précaution de loger en face. »¹¹⁷⁸

¹¹⁷⁵ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales, op. cit.*, p. 290.

¹¹⁷⁶ *Idem.*

¹¹⁷⁷ François PLOUX, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2003, p. 62.

¹¹⁷⁸ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 304.

Raspail pouvait, en effet, très probablement voir sa famille en face de la prison. C'est, notamment, une des raisons qui fait qu'il est mécontent de partir de Sainte-Pélagie pour aller à la maison d'arrêt de Versailles pendant l'épidémie de choléra :

« C'est la ruine complète dans laquelle le pouvoir nous a jetés ; nous avons un loyer à Versailles, un loyer à Paris ; nous venons de perdre un mois sans gagner une obole. Nous aurions droit, au lieu de payer, de réclamer une indemnité. »¹¹⁷⁹

À la manière d'un miroir déformant, l'enfermement conduit à recevoir des informations plus ou moins partielles, plus ou moins tronquées. Les contre-vérités ne sont pas anodines : fréquemment, elles sont à l'origine de révoltes à l'intérieur même du quartier politique. Lors de la commémoration du premier anniversaire des Trois Glorieuses, en juillet 1831, une rumeur se met à circuler de bouche-à-oreille : des mouchards voudraient fêter l'anniversaire en égorgeant un par un les détenus politiques de Sainte-Pélagie. Les prisonniers du quartier politique décident alors de se barricader. Ils sont à l'initiative de l'insurrection tout en étant épaulés par les « mômes » :

« La révolte étant proclamée par les politiques, les petits mômes recouvrèrent leur liberté ; ils auraient pu s'échapper de la prison, ils n'y pensèrent pas ; ils s'enrôlèrent, disaient-ils, au service de la liberté. »¹¹⁸⁰

Finalement la mutinerie prend fin lorsque l'administration pénitentiaire capitule et décide de ne pas donner suite à cette affaire. Quelles leçons peut-on tirer de cette rébellion avortée ? Le témoignage de Raspail confirme tout d'abord, que la peur du complot ne concerne pas seulement les gouvernements monarchistes. Réciproquement, les opposants politiques se méfient, eux aussi, des conspirations fomentées par le pouvoir officiel. Ensuite, quand il y aurait atteinte à leur vie, les prisonniers politiques s'unissent contre l'ennemi – ici, soi-disant, la police secrète – en dépassant leurs divisions politiques (légitimistes, bonapartistes, républicains). Enfin, le

¹¹⁷⁹ AD 78 2Y59 Maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques. Plaintes de ces détenus. Lettre de François-Vincent Raspail au Préfet de la Seine-Oise, à la maison d'arrêt de Versailles, le 13 mai 1832.

¹¹⁸⁰ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit, volume 2, p. 119.

combat armé, même sur le petit champ de bataille que représente une prison, est un moyen de politiser les détenus non politiques, dans ce cas précis, les enfants. Ces derniers ne luttent pas pour leur survie mais pour un idéal, la liberté, comme l'avaient fait, un an auparavant, les révolutionnaires de juillet 1830.

Toutefois, les révoltes peuvent aussi éclater parmi les républicains incarcérés. François-Vincent Raspail le sait à ses dépens. À l'intérieur même de la nébuleuse républicaine, des individus veulent s'en prendre à lui. En 1833, à Sainte-Pélagie, il entend dans la cour des vociférations à son encontre : « Il faut le pendre le scélérat, le menteur. À bas, à bas »¹¹⁸¹. Dans les fragments autobiographiques, les péripéties qui s'en suivent sont racontées de façon – un peu trop – romanesque. Après avoir entendu ces cris, un ancien maréchal des logis aurait essayé de violenter physiquement le chimiste. Ce dernier aurait, à son tour, pris le parti de répliquer :

« Je me hâte de tirer mon lit contre la porte de manière à ne laisser que le passage d'un homme à la foule qui voudrait rentrer; et je me tiens prêt au combat corps à corps. »¹¹⁸²

Raspail réussit à déjouer les coups mais se sent, à ce moment précis, abandonné par ses propres amis, notamment par le capitaine Kersausie¹¹⁸³. D'où provient cette haine à son égard ? D'après Raspail, la rébellion a été orchestrée par ses ennemis au sein même du mouvement républicain. Trois femmes, dont l'épouse de Cauchois-Lemaire, s'exprimant au nom du comité républicain pour le secours à porter aux prisonniers, auquel Raspail est affilié, accusent ce dernier d'avoir traité d'ivrognes les détenus¹¹⁸⁴. Cette simple phrase est aurait mis le feu aux poudres. Il déjoue la calomnie lors d'un procès qui s'est tenu dans la salle du grand dortoir. Les propos de Raspail auraient été déformés par Gervais de Caen¹¹⁸⁵. Pour clore l'incident, le chimiste souhaite se battre en duel avec son calomniateur qui finalement refuse la confrontation. Cet épisode de la vie de Raspail montre qu'en prison, les dissensions ne sont pas seulement d'ordre idéologique, elles sont aussi d'ordre personnel.

¹¹⁸¹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

¹¹⁸² *Idem.*

¹¹⁸³ *Idem.*

¹¹⁸⁴ *Idem.*

¹¹⁸⁵ *Idem.*

Reste que Raspail porte une haine tenace contre une poignée d'individus se revendiquant du républicanisme. Lors de ce procès, le chimiste désigne douze républicains, dont Boissaye, Cavaignac, Bastide, Marrast, Trélat, comme des traitres, des « ennemis de l'humanité »¹¹⁸⁶. Même s'il y a très certainement une part de vérité dans son récit, il est important de le critiquer. En prison, François-Vincent Raspail n'apparaît pas comme un homme d'un tempérament facile à vivre. À l'exception de sa famille et de quelques amis qui ne sont pas toujours fiables (Kersausie, Thouret, Blanqui, Bonias), il vit, semble-t-il, sa peine de détention dans une grande solitude. Raspail ne fait confiance à personne sauf à lui-même. Dans certaines circonstances, ce trait de caractère refait surface : il peut lui arriver de parler de sa propre « famille » politique en des termes d'une grande dureté. Les partisans de la république n'ont pas toujours, selon lui, l'attitude de bons républicains. Et ce, dans des scènes du quotidien comme les séances au parloir. Ne comprenant pas pourquoi des personnes qui sont adeptes des idées républicaines font preuve d'indiscipline dans la salle du parloir, il ne peut se retenir et leur lance une phrase cinglante :

« Dans cette cohue de républicains et de républicaines, il résulte de leurs mutuelles récriminations, qu'en définitive, il ne se rencontre pas une âme qui ne soit tarée ! »¹¹⁸⁷

Penser en républicain est une chose, mais être républicain en est une autre. Son idée de la république est fondée sur une conjugaison indissociable d'une théorie et d'une pratique. Au-delà du fait de posséder une moralité irréprochable, le républicain se doit, selon lui, d'adopter les codes de la bienséance, voire, à nouveau, du bon sens.

Penser la prison dans un régime républicain

Après avoir décrit les agissements du mouvement républicain en prison, François-Vincent tente de montrer ce que pourrait être la prison dans sa république. En 1839, sa réforme pénitentiaire n'est pas encore aboutie, c'est pour cette raison que seules les grandes lignes directrices seront ici abordées. Au premier abord, son projet

¹¹⁸⁶ *Idem.*

¹¹⁸⁷ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 296-297.

pénitentiaire paraît s'inscrire dans une dynamique réformatrice, étudiée par Michel Foucault, et qui a débuté à la fin du XVIII^e siècle : « La « réforme » de la prison est à peu près contemporaine de la prison elle-même. Elle en est comme le programme »¹¹⁸⁸. Le chimiste ne doit cependant pas être assimilé aux philanthropes intéressés par la question carcérale, qu'ils surnomment lui-même les « philanthropes à gages »¹¹⁸⁹.

Des personnalités telles que Villermé (1820), Beaumont et Tocqueville (1831), Charles Lucas (1838)¹¹⁹⁰ seraient, si l'on suit son raisonnement, des philanthropes qui n'accorderaient que très peu d'importance à l'humanité. Ils seraient avant tout des « serviteurs de l'autorité »¹¹⁹¹. Si l'entreprise de Raspail ressemble fort à celle des spécialistes de l'époque – « savants, architectes, ingénieurs, médecins, magistrats, juristes, publicistes, économistes, directeurs, aumôniers, inspecteurs des prisons »¹¹⁹² –, elle aurait, d'après lui, des objectifs totalement différents. À contrecourant des spécialistes, sa réforme s'oppose à celle qui consiste à généraliser l'encellulement et le silence dans les prisons, modèle pénitentiaire venu des États-Unis¹¹⁹³.

En outre, dans sa réforme, ce ne sont ni les docteurs ni les philanthropes (qu'il ne manque pas de ridiculiser dans ses *Lettres sur les prisons de Paris*) qui réussiront à réformer les prisons. À l'instar des geôliers, Raspail donne une image caricaturale du philanthrope, contraire à sa vision du républicanisme :

« Le philanthrope a les traits de saint Charles X, le sourire d'une vierge, le timbre de voix d'un père qui console, la main caressante, le geste moelleux, le regard humide, l'allure religieuse et la conversation sentencieuse. »¹¹⁹⁴

¹¹⁸⁸ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 2014 [1975], p. 271.

¹¹⁸⁹ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 216.

¹¹⁹⁰ Philippe ARTIÈRES et Pierre LASCOURMES [dir.], *Gouverner, enfermer. La prison, un modèle indépassable ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004, p. 32.

¹¹⁹¹ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 369.

¹¹⁹² Jacques-Guy PETIT, *Ces peines obscures...*, *op. cit.*, p. 202.

¹¹⁹³ Catherine DHAUSSY, « La réforme pénitentiaire sous la monarchie de Juillet ou l'indépassable « génie national » français », *Romantisme*, n°126, 2004, p. 7.

¹¹⁹⁴ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, *op. cit.*, p. 354.

La solution ne peut venir que des personnes qui ont vécu l'expérience pénitentiaire, c'est-à-dire des détenus politiques eux-mêmes : « En France, la réforme des lois pénales et du régime des prisons sera l'œuvre exclusive des détenus politiques »¹¹⁹⁵. Par leur expérience et par la publicisation de leurs conditions d'enfermement dans la presse, les détenus sont les plus à même de mettre en place la réforme pénitentiaire à la différence des philanthropes qui voient la prison d'un œil extérieur et qui sont, de plus, partiales car sous la tutelle du gouvernement :

« Ne voyez-vous pas combien déjà neuf à dix lettres publiées sur les prisons ont remué les esprits ; comme on s'occupe partout de ces idées, comme on se met à l'enquête, jusque dans les conseils généraux ; en quinze jours, nous avons fait ce qu'en dix ans vous [les philanthropes] n'avez pas même commencé à faire ; laissez nous continuer. »¹¹⁹⁶

L'idée phare de son projet réformateur est de substituer l'amélioration à la punition¹¹⁹⁷ : « Est-ce que la loi a le temps de s'occuper des utopies philanthropiques. On lit dans la loi : Prévention, prison, accusation, correction afflictive ou infamante ; et nulle part : AMÉLIORATION »¹¹⁹⁸. La prison ne devrait pas avoir pour but de faire souffrir le prisonnier mais de le rendre meilleur. Mais en quoi consiste concrètement l'amélioration des détenus ? Une des grandes aberrations du système carcéral est qu'elle ne respecte pas les lois naturelles de l'organisation sociale. Il est interdit à un prisonnier de vivre en cellule aux côtés de sa femme et de ses enfants. François-Vincent Raspail imagine que l'homosexualité, considérée alors comme un délit et une anomalie morale, se manifeste plus fréquemment en prison dans la mesure où les hommes ne vivent qu'entre eux : « Introduisez, dans vos prisons, la sainteté du mariage et la sainteté de l'amour ; et vous y ramènerez la morale, aussi vite que l'arc-en-ciel ramène le calme après la tempête »¹¹⁹⁹.

¹¹⁹⁵ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit, volume 2, p. 1.

¹¹⁹⁶ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, op. cit., p. 360.

¹¹⁹⁷ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit, volume 2, p. 372.

¹¹⁹⁸ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, op. cit., p. 299.

¹¹⁹⁹ François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, op. cit., volume 2, p. 372.

L'autre absurdité qui contrevient aux lois naturelles est celle-ci d'ordre alimentaire. Raspail, on le sait, est favorable à l'égalité civile mais pas à l'égalité des biens. Le système pénitentiaire sous la monarchie de Juillet va, cependant, à l'encontre de ce principe. Tous les détenus ont le même repas quelque soit leur physiologie et leur corpulence. Le second problème lié à la nourriture est celui de la consommation de vin. L'administration des quartiers politiques ferment les yeux sur la vente d'alcool illicite au sein de leurs murs. À notre connaissance, et contrairement aux proclamations des trois femmes du comité républicain, le chimiste n'a jamais dit que tous les républicains étaient des ivrognes. En revanche, il s'est emparé de la question à des fins de santé publique. Ce qui le désole par-dessus tout, c'est de voir des intelligences exceptionnelles qui dépérissent non pas à cause de leurs conditions d'incarcération mais en raison de leur goût pour l'alcool qu'ils ont développé en fréquentant une « école de l'ivrognerie »¹²⁰⁰ : « Au XIX^e siècle, l'alcool, qui corrompt le sens moral, abrutit le buveur, dissout l'interdit, devient un facteur criminogène tout trouvé »¹²⁰¹. François-Vincent Raspail déplore, tout particulièrement, l'alcoolisme du brillant mathématicien Évariste Galois : « Il est monté, pour marcher droit vers le danger, et il a vidé d'un trait une bouteille »¹²⁰².

Mais là où le mot d'amélioration prend peut-être le plus son sens, c'est lorsque Raspail souhaite transformer la prison en un centre de rééducation des individus par le travail et par l'instruction. Il ne supporte pas l'oisiveté des détenus politiques et veut tout faire pour remédier à cette situation : « Raspail propose au Comité de secours aux prisonniers politiques de ne plus adresser d'argent aux détenus, mais des métiers et de l'outillage »¹²⁰³. Il se veut, d'une certaine manière, un exemple pour ses compagnons de cellule. En 1833, dans la prison de Sainte-Pélagie, il construit son microscope portatif et il rédige ses deux ouvrages scientifiques les plus connus : le *Cours élémentaire d'agriculture à l'usage des écoles primaires* et le *Nouveau système de*

¹²⁰⁰ *Ibid.*, p. 85.

¹²⁰¹ Didier NOURRISSON, *Le buveur du XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 178-179.

¹²⁰² François-Vincent RASPAIL, *Lettres sur les prisons de Paris...*, *op. cit.*, volume 2, p. 88.

¹²⁰³ Laurent BOSCHER, *Histoire des prisonniers politiques. Le châtime des vaincus (1792-1848)*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 306.

*chimie organique*¹²⁰⁴. Ce n'est pas un hasard s'il rapporte ce fait dans ses fragments autobiographiques : il construit son image de savant ayant révolutionné la science et ce, dans les pires conditions de travail. Cette idée se résume dans la formulation qu'il utilise lui-même pour se qualifier : « Anachorète insurgé contre les abus de nos institutions scientifiques »¹²⁰⁵. Mais il est essentiel de déconstruire la figure mythique du savant désœuvré et pionnier que Raspail semble s'approprier. Ses travaux microscopiques s'apparentent à une étape dans un processus savant qui remonte au moins à Buffon et à Lamarck¹²⁰⁶ :

« Travaillant souvent avec des microscopes de fortune, l'ancien médecin militaire Henri Dutrochet édifie entre 1824 et 1843 une théorie de la cellule qui anticipe sur les travaux des Allemands Schleiden, Schwann et Virchow. C'est aussi le cas de François-Vincent Raspail, qui, à la même époque, esquisse vainement ce qu'on appellera plus tard la pathologie cellulaire. »¹²⁰⁷

Il faut s'arrêter un instant sur l'invention, en prison, de son microscope portable car elle correspond à une véritable révolution dans son univers mental. Le microscope n'est pas seulement un outil de travail qui concerne les fêrus de biologie animale et végétale mais il ouvre la voie à une méthodologie d'observation de la société. C'est à partir de ce moment qu'il établit une analogie entre l'utilisation du microscope en chimie organique et l'étude des phénomènes sociaux en passant par une focale microscopique. Regarder la société par le bas, c'est donc porter un intérêt certain pour les problématiques locales comme on a pu le voir précédemment dans l'imaginaire de la république communale.

Le microscope reflète aussi les changements économiques et sociaux d'une société. Farouchement hostile à l'industrialisation, mais partisan de la proto-industrie et de l'artisanat, le chimiste, on l'a dit, attache de l'importance aux savoirs manuels et au savoir-faire. Le microscope est le meilleur moyen de s'assurer de la qualité des produits alimentaires et manufacturés (on se rappelle que le médecin sans diplôme a

¹²⁰⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

¹²⁰⁵ *Ibid.*

¹²⁰⁶ Henri DUBLED et Jean BERNHARDT, *François-Vincent Raspail (1794-1878) et sa famille, manuscrits, lettres, tableaux, objets divers*, Carpentras, Musée Comtadin, 1978, p. 79.

¹²⁰⁷ Jacques LÉONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs...*, *op. cit.*, 1981, p. 142.

pris part à des débats sur la fabrication du pain). Le microscope entre progressivement dans l'univers quotidien, et ce, au niveau européen : « Des laboratoires furent créés un peu partout en Angleterre. Le tabac fut étudié au microscope, l'alcool devint lui un produit de laboratoire »¹²⁰⁸. Aussi, d'autres contemporains partisans du microscope ont vu des similitudes entre le savoir-faire du savant et celui de l'ouvrier : « Rien ne peut suppléer le tact et la délicatesse intelligente des doigts pour des observations minutieuses »¹²⁰⁹. Cela va même encore plus loin pour Raspail puisque le microscope en chimie aurait même pour analogue l'enquête dans le domaine économique : « L'administration est rendue simple par le classement et l'enquête »¹²¹⁰. Et puis, en tant qu'hygiéniste, Raspail voit dans le microscope la meilleure arme pour répondre aux problèmes sanitaires, en particulier les épidémies de choléra. Jusqu'en 1866, le chimiste s'intéresse à la question du choléra¹²¹¹ et tente de définir des entités infiniment petites, que Louis Pasteur et Robert Koch, plus tard, appelleront microbes¹²¹². Enfin, Raspail n'est pas le seul personnage au XIX^e siècle à faire usage de la focale microscopique dans les sciences sociales. Mais il en est un des précurseurs car ce n'est qu'à la fin du siècle que le sociologue Émile Durkheim, par exemple, compare la discipline historique à un microscope : « L'histoire joue ainsi dans l'ordre des réalités sociales un rôle analogue à celui du microscope dans l'ordre des réalités physiques »¹²¹³. Il ne faut, cependant, pas avoir une vision linéaire de cette histoire du microscope. Raspail à partir des années 1850 s'intéresse de plus en plus à la météorologie ou à l'astronomie, donc à l'infiniment grand, cela aura des conséquences dans sa façon de concevoir les institutions de sa république imaginée. Il conjugue échelles micro et macro en particulier dans son projet de Constitution en 1870. On note, par exemple, dans son projet que l'impôt progressif est déterminé par le Corps

¹²⁰⁸ Simon SCHAFFER, *La Fabrique des sciences modernes (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 349-350.

¹²⁰⁹ Alfred DONNÉ, *Cours de microscopie complémentaire des études médicales*, Paris, Baillière, 1844, p. 29.

¹²¹⁰ Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire... », *art. cit.*, p. 46.

¹²¹¹ François-Vincent RASPAIL, *Le Choléra en 1865 et 1866*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1866, 48 p.

¹²¹² Ilana LÖWY, « Les microbes et les humains », dans Dominique PESTRE, Kapil RAJ et Otto H. SIBUM, *Histoire des sciences et des savoirs. Modernité et Globalisation*, Paris, Le Seuil, 2015, tome 2, p. 237.

¹²¹³ Émile DURKHEIM cité dans Jean-Michel BERTHELOT, 1895. *Durkheim. L'avènement de la sociologie scientifique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995, p. 86.

législatif et réparti par les communes¹²¹⁴. En raison de ce « double élargissement du monde sensible »¹²¹⁵, les instances nationales ne sont pas complètement occultées dans son imaginaire républicain.

La soif de connaissance a permis au chimiste de tenir en prison. Comme à son habitude, François-Vincent Raspail veut démultiplier autour de lui sa propre expérience. Pour lui, n'importe quel prisonnier peut sortir de détention en s'étant enrichi intellectuellement. Au lieu d'être une école de la douleur ou de l'ivrognerie, la prison doit devenir une école, au sens propre du terme. Précédemment, on a vu que les « mômes » bénéficiaient des leçons d'un instituteur. Qu'en est-il de l'éducation des adultes en prison ? Une chaîne de l'instruction doit voir le jour selon lui : les détenus les plus cultivés ont pour devoir d'éduquer les plus ignorants :

« Il me vint l'idée assez neuve alors de faire servir l'instruction des uns à l'éducation des autres et d'occuper ainsi la journée désœuvrée des prisonniers à des cours dans lesquels chacun donnerait aux autres les leçons de sa spécialité et de transformer ainsi en école d'amélioration en tous les genres le séjour d'oisiveté d'une prison dont la durée allait dépendre de la grande école de dépravation gouvernementale de ce temps là. »¹²¹⁶

Raspail pratique l'éducation populaire en prison en reproduisant le modèle des cours du soir qu'il avait tenté de mettre en place avec Buchez au sein des sociétés d'action politique. Tous les cours devaient être enseignés, selon lui, de l'algèbre à l'escrime en passant par l'histoire, la calligraphie ou l'économie sociale¹²¹⁷. Les élèves de l'École Polytechnique auraient dû être les instructeurs les plus impliqués dans ce projet éducatif. Les efforts du chimiste semblent avoir porté leurs fruits puisque les cours en prison ont bien eu lieu jusqu'au jour où éclate l'émeute menée, soi-disant, par Gervais de Caen à l'encontre de Raspail.

¹²¹⁴ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Projet de Constitution progressive par elle-même.

¹²¹⁵ Françoise WAQUET, *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent XVI-XXI^e siècles*, Paris, CNRS, 2015, p. 201.

¹²¹⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie.

¹²¹⁷ *Idem*.

La prison n'a donc pas été une période ennuyeuse pour le chimiste républicain. Aussi surprenant que cela puisse paraître, malgré les souffrances, les douleurs, les conditions de vie inconfortables, il y a puisé matière à réflexion politique :

« Sans exagération, je ne donnerais pas mes trois ans de prison pour les dix plus belles années de ma jeunesse. J'ai puisé, dans ces divers séjours, que mes bourreaux m'ont assignés pour demeure, une intarissable philosophie, et une insouciance du mal qui fait que je pardonne [...] à mes ennemis les plus implacables. »¹²¹⁸

François-Vincent Raspail ne se reconnaît pas dans le groupe des observateurs qui portent un regard extérieur sur les prisons, les philanthropes. Contrairement à eux, il imagine des lois pénitentiaires à partir de son vécu personnel. Son expérience en prison politique est ainsi fondatrice dans sa carrière républicaine et illustre des débats, encore aujourd'hui à gauche, portant sur la place l'enfermement dans nos sociétés. Au moment où François-Vincent Raspail ébauche sa réforme pénitentiaire, il se retrouve impliqué involontairement dans une affaire judiciaire qui a défrayé la chronique, l'affaire Marie Lafarge, non pas en tant qu'accusé mais en tant qu'expert. L'expertise est-elle seulement un engagement scientifique ou est-elle aussi un engagement républicain ?

L'affaire Lafarge : des enjeux scientifiques et politiques

En 1840, Marie Capelle, épouse Lafarge, est accusée par son beau-frère d'avoir empoisonné son mari, Charles, avec de l'arsenic injecté dans des petits gâteaux¹²¹⁹. Fait divers sordide dont on ne connaît pas encore aujourd'hui le fin mot. Le déroulé de l'affaire est bien connu et l'on n'y reviendra pas¹²²⁰, on essaiera de comprendre ici son impact dans la société française. Qu'est-ce qui peut expliquer qu'un drame qui s'est déroulé dans un département bien éloigné de l'agitation parisienne, la Corrèze, soit devenu très rapidement une affaire au retentissement national ? Sandra Menenteau

¹²¹⁸ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales, op. cit.*, p. 270.

¹²¹⁹ Voir Annie CHARPENTIER DENOIX, *Empoisonnement à l'arsenic ? L'affaire Lafarge, une erreur judiciaire et toxicologique*, thèse de pharmacie sous la direction de Frédérique FALLONE, 60 p. Thèse soutenue en 2010 à l'Université Paul Sabatier de Toulouse.

¹²²⁰ Voir Laure ADLER, *L'amour à l'arsenic. Histoire de Marie Lafarge*, Paris, Denoël, 1985, 218 p.

l'a très bien souligné : « Les journaux lui accordent une place conséquente dans leurs colonnes, même ceux qui sont publiés dans les départements voisins. Le *Journal de la Vienne* y consacre un supplément au moment du procès »¹²²¹. L'importance des enjeux scientifiques et politiques qui entourent le procès est sans doute un élément de réponse. Sorti à cette occasion de son quotidien consacré à l'écriture, François-Vincent Raspail est, dans ces circonstances, un acteur privilégié afin d'appréhender les ressorts scientifico-politiques de cette affaire.

D'emblée, quelque chose est frappant dans l'intervention de François-Vincent Raspail au cours de l'affaire Lafarge : le chimiste républicain, qui a fait plus de cinq ans de prison sous la monarchie de Juillet, se retrouve nommé expert judiciaire sous le même régime politique. La nomination de Raspail en tant que contre-expert en médecine légale n'est pas une volonté du pouvoir orléaniste mais celle de l'accusée, Marie Lafarge, et de sa défense, Maître Paillet, Maître Lachaud et Maître Babaud-Larivière¹²²². C'est la première raison qui l'a poussé à revenir sur le devant de la scène publique. La lettre que l'accusée lui a adressée l'a, semble-t-il, ému :

« Je suis innocente et bien malheureuse monsieur ! Je souffre et j'appelle à mon aide votre science, votre cœur. Des expériences chimiques m'avaient rendu une partie de cette opinion qui me torture depuis huit mois. Monsieur Orfila est arrivé, et je suis retombée dans l'abîme. J'espère en vous Monsieur, prêtez à la pauvre calomniée l'appui de votre science, venez me sauver alors que tout m'abandonne. Marie Lafarge. »¹²²³

Endossant le costume du justicier, François-Vincent Raspail vient au secours d'une pauvre éplorée qui serait victime d'une injustice judiciaire. Le scientifique se doit de sortir de son laboratoire pour défendre grâce à sa science la cause des plus faibles. Le chimiste ne doit pas rester coupé du monde qui l'entourne, d'ailleurs, il se définit comme « homme de la science et de la justice, ayant mission de peser également les

¹²²¹ Sandra MENENTEAU, *L'autopsie judiciaire. Histoire d'une pratique ordinaire au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2013, p. 90.

¹²²² BIC Fonds Raspail Ms 2715 (1) Affaire Lafarge Notes de François-Vincent Raspail au sujet de l'affaire Lafarge.

¹²²³ AD 94 69 J3 Affaire Lafarge (4) Lettre de Marie Capelle, veuve Lafarge, à François-Vincent Raspail, le 17 septembre 1840.

charges de la dénonciation et les moyens de la défense »¹²²⁴. Embarrassé car arrivé en voiture à Tulle, le 19 septembre 1840, quatre heures après le prononcé de l'arrêt reconnaissant Marie Capelle coupable de meurtre, le chimiste se donne alors pour mission de réparer une erreur judiciaire.

Par sa position scientifique mais aussi éminemment politique, il s'inscrit dans la tradition de ces hommes lettrés qui sont venus à la rescousse des opprimés, écrasés par la machine judiciaire. Finalement, bien qu'il ne le dise pas explicitement, Raspail exprime aussi l'idée qu'il se fait de l'homme de progrès, voire de l'homme républicain. C'est un être qui est dans l'action et qui agit concrètement pour dénoncer des injustices humaines. Grand lecteur de Voltaire, le contre-expert avait certainement en tête cet exemple de penseur engagé durant l'affaire Calas. Si le mot d'« intellectuel » n'existe pas encore¹²²⁵, François-Vincent Raspail agit bien comme tel au regard de la définition formulée par l'historien Vincent Duclert : « Ces engagements mobilisent des hommes de savoir, des « intellectuels » [...], leur pratique de la méthode scientifique, de l'écriture littéraire ou de la création esthétique les éclairant sur leur responsabilité de citoyen et les enjeux de la République »¹²²⁶. Avant la « naissance des intellectuels »¹²²⁷ à la fin du XIX^e siècle, en tant que catégorie sociale spécifique, les batailles et violences d'ordre intellectuel ont existé depuis l'Antiquité¹²²⁸.

¹²²⁴ François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter à l'appui du pourvoi en cassation de dame Marie Capelle, veuve Laffarge, sur les moyens de nullité que présente l'expertise chimique*, Paris, Bureau de la Gazette des Hôpitaux, 1840, p. 11-12.

¹²²⁵ Il faut attendre l'affaire Dreyfus pour que l'usage du mot se soit répandu, après, notamment un article de Georges Clemenceau dans le journal *L'Aurore* du 23 janvier 1898 : « N'est-ce pas un signe, tous ces intellectuels, venus de tous les coins de l'horizon, qui se groupent sur une idée et s'y tiennent inébranlables ? ». Voir Jacques JULLIARD et Michel WINOCK [dir.], *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Le Seuil, 2002 [1992], p. 14.

¹²²⁶ Vincent DUCLERT, « S'engager », dans Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON [dir.], *Dictionnaire critique de la République, op. cit.*, p. 1034.

¹²²⁷ Voir Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, 272 p.

¹²²⁸ Vincent AZOULAY et Patrick BOUCHERON [dir.], *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 24.

Pendant et après le pourvoi en cassation, Raspail entretient une image héroïque d'homme désintéressé, indigné par toutes les formes d'injustice, qu'elles soient sociales ou judiciaires¹²²⁹. Le processus d'héroïsation de sa personne ne peut durer dans le temps que si les acteurs du procès y participent également. Dans ce domaine, sa cliente ne cesse de surenchérir : « Votre noble et sainte défense restera l'ange gardien de mon honneur »¹²³⁰. La missive de la veuve Lafarge a touché le cœur du scientifique et surtout du philanthrope : « L'humanité se tait, confiante en cette réponse qu'elle sollicite »¹²³¹.

Le héros justicier est en outre celui auquel on demande de l'aide en dernier recours lorsqu'une situation est désespérée. Cela paraît être le cas pour Marie Lafarge si l'on se réfère à sa correspondance : « Dites-lui ma foi en lui, mon malheur et mon innocence ; amenez-le, le plus vite possible »¹²³². Comme on le verra après pour les questions médicales, Raspail apparaît comme un sauveur dans la mesure où il n'a pas suivi les voies classiques du monde de la science : par sa marginalité, il détonne dans le champ scientifique. Quand les savants patentés ou les médecins diplômés ne peuvent répondre à la demande d'un patient ou d'un prévenu malgré leurs grandes connaissances théoriques, le malade ou l'accusé se tourne alors vers une voie alternative, vers l'homme qui valorise le savoir empirique au détriment du savoir intellectuel. C'est parce que, par le passé, le chimiste républicain a connu les souffrances de la prison que Marie Lafarge a une confiance sans faille en lui : « Le cœur qui avait connu les angoisses de la prison devait venir en aide à une pauvre opprimée »¹²³³. Par son expérience du milieu carcéral, il devrait, dans sa logique, tout faire pour qu'elle ne subisse pas le même sort. Elle va même jusqu'à le considérer

¹²²⁹ Il est à remarquer que le détracteur de Raspail lors de l'affaire Lafarge, le doyen de la faculté de médecine de Paris, Mathieu Orfila trouve, lui aussi, ses défenseurs qui n'hésitent pas à le mettre sur un piédestal. On peut citer pour exemple la dédicace du médecin italien Francesco Rognetta : « À M. Orfila, professeur et doyen de la faculté de médecine. Témoignage de l'invariabilité de mes sentiments » dans Francesco ROGNETTA, *Nouvelle méthode de traitement de l'empoisonnement par l'arsenic et documents médico-légaux sur cet empoisonnement*, Paris, Gardenbas, 1840, p. 1.

¹²³⁰ Marie CAPELLE, *Mémoires de Marie Capelle, veuve Lafarge*, Bruxelles, Cans et Compagnie, 1843, tome 4, p. 18.

¹²³¹ François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, op. cit., p. 32.

¹²³² Lettre de Marie Capelle à Maître Babaud-Larivière, le 15 septembre 1840, dans Marie LAFARGE, *Correspondance*, Paris, Mercure de France, 1853, tome 2 p. 151.

¹²³³ *Le Journal des débats politiques et littéraires* du 7 octobre 1840.

comme un père spirituel, huit ans après sa condamnation à la prison perpétuelle : « Je suis orpheline, Monsieur, vous êtes père. Faites pour moi ce que vous auriez voulu qu'on fit pour vos prisonniers et orphelins »¹²³⁴.

L'image héroïque de François-Vincent Raspail lors de l'affaire Lafarge perdue au XX^e siècle, car certains auteurs contribuent, par leur prose, à la maintenir dans la mémoire collective. Les annotations de l'écrivain Auguste Boyer d'Agen lors de la publication posthume de la correspondance de Marie Capelle en 1913 illustrent parfaitement ce phénomène. Raspail est dépeint tel un héros grec venant terrasser les foudres de la science officielle. L'affaire Lafarge a indéniablement contribué et peut-être accéléré la construction d'une légende dorée autour du chimiste républicain. Voici le long portrait herculéen de Raspail par Boyer d'Agen :

« Avec ses yeux perçants de Lynx et sa haute carrure de Cyclope, les membres athlétiques et la maxillaire proéminente dénonçant l'atavisme de quelque colosse antique qui lui faisait porter en plein visage la marque d'un combat fabuleux dont la générosité fut l'enjeu et la grâce le prix, il paraissait descendre, ainsi taillé en géant de la force musculaire et de bonté morale, de quelque Polyphème luttant pour Galatée, de quelque infatigable Hercule aux prises avec l'hydre de Lerne. »¹²³⁵

La question des représentations qui entourent les différents protagonistes du procès est donc essentielle. Tandis que Raspail se présente comme l'incarnation de l'indignation sociale et politique, il est outré de voir que les quolibets et les insultes de l'opinion publique à l'encontre de Marie Capelle sont en train de forger une légende noire autour d'elle. Quelques mois après le procès, l'accusée revient dans ses *Mémoires* sur cette violence verbale qui, d'après elle, serait caractéristique des mœurs tullistes : « Des femmes assises sur le seuil se jettent des médisances d'un bout de la rue à l'autre »¹²³⁶. L'impartialité de l'auteur est à questionner.

¹²³⁴ Lettre de Marie Lafarge à François-Vincent Raspail, le 28 janvier 1848, dans Marie LAFARGE, *Correspondance*, op. cit., p. 243-244.

¹²³⁵ Annotation de Boyer d'Agen dans Marie LAFARGE, *Correspondance*, op. cit., p. 215.

¹²³⁶ Marie LAFARGE, *Mémoires* citée dans Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle (1845-1880). La rigidité des structures économiques, sociales et mentales*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1998 [1975], p. 84.

Les attaques violentes renvoient plutôt à un imaginaire mental biblique autour de la femme pécheresse, répandu dans toute la France, qu'à une haine très localisée. Elle est traitée d' « empoisonneuse »¹²³⁷ et de « monstre »¹²³⁸. Dans l'imaginaire collectif, l'empoisonnement est vu comme le crime de la trahison commis par une épouse dans l'intimité du foyer¹²³⁹. Par sa condition sociale, sa beauté, son sexe et le crime minutieux et machiavélique qu'elle aurait commis en introduisant de l'arsenic dans des pâtisseries et du lait de poule, la veuve Lafarge a tout pour fasciner les plumes journalistiques¹²⁴⁰. Elle n'est pas la simple actrice d'un fait divers, elle incarne tous les traits enchanteurs et diaboliques d'une héroïne romanesque : « Une figure propre à fasciner, donc, et il faut rappeler l'étymologie de ce terme qui renvoie au charme et au maléfice, *fascinum* étant sémantiquement proche de *venenum* »¹²⁴¹. De là, découle le fait qu'elle soit une source d'inspiration pour Gustave Flaubert, lors de l'élaboration de son personnage d'Emma Bovary. Toute cette attention portée au moindre fait et geste de Marie Capelle a bien été résumée par une autre Emma, Emma Pontier, cousine germaine de Charles Lafarge, au cours du procès :

« Ils étaient tous ligués contre Mme Lafarge et la désignait par leurs plaintes. Il y avait de toutes parts de l'animosité et de l'acharnement... Famille, opinion, tout lui était hostile. »¹²⁴²

Mais, par-dessus tout, il ne supporte pas l'idée qu'elle soit prise comme bouc-émissaire afin d'évacuer des rancœurs sociales et politiques. Une affaire judiciaire ne doit pas être le théâtre d'une lutte des classes ou d'une vengeance politique selon lui. Pour quelle raison la veuve Lafarge cristallise-t-elle autant de haines ? Elle vient de

¹²³⁷ *La Presse* du 21 septembre 1840.

¹²³⁸ Gilles CASTROVIEJO, *Dictionnaire passionnel de Marie Lafarge*, Saint-Denis, Mon Petit Éditeur, 2016, p. 99.

¹²³⁹ Céline BERTRAND, « Empoisonneuses malgré elles : les femmes victimes de la rumeur », dans Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN [dir.], *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 46.

¹²⁴⁰ Sandrine RABOSSEAU, « La figure de l'empoisonneuse dans les fictions et la presse du XIX^e siècle », dans Lydie BODIQU, Frédéric CHAUVAUD et Myriam SORIA [dir.], *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, PUR, 2015, p. 122.

¹²⁴¹ Anne-Emmanuelle DEMARTINI, « La figure de l'empoisonneuse de Marie Lafarge à Violette Nozière », dans Loïc CADIET, Frédéric CHAUVAUD, Claude GAUVARD, Pauline SCHMITT PANTEL, Myriam TSIKOUNAS [dir.], *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 35.

¹²⁴² Emma PONTIER citée dans Jean-Marie AUGUSTIN, « Les destins croisés de Marie Lafarge et de Marie Bernard : empoisonneuses ou innocentes ? », *Ibid.*, p. 247.

l'aristocratie et serait même parente avec le roi Louis-Philippe. Légitimistes et républicains trouvent en elle une figure qui porte tous les défauts que l'on puisse imaginer dans la société de l'âge romantique : elle est une femme émancipée, non soumise à son mari, une femme qui a tout reçu à la naissance et qui a trouvé le moyen de déshonorer ses origines nobles : « Elle qui, née, pour ainsi dire, si près du berceau royal, était tombée tout à coup si bas, de si haut »¹²⁴³. Une telle attitude est contraire à un des grands principes révolutionnaire de 1789, l'égalité de droit entre les individus, et antinomique avec la vision de la société que défend Raspail depuis les années 1830, la conciliation des différentes catégories sociales :

« Vous croyez appliquer le principe de l'égalité, en jetant, au visage de la fille du riche chargée de fers, la boue que d'aventure les riches et les puissants jettent à la tête de la fille du peuple ? Malheureux ! L'égalité ne se satisfait point avec de la fange ; elle se tient les mains pures devant Dieu. »¹²⁴⁴

Raspail participe à ce procès pour réparer une erreur judiciaire, dans un esprit d'objectivité. Il revendique ainsi une forme d'apolitisme dans le cadre judiciaire, et c'est pour cette raison, d'après lui, qu'il est l'un des seuls intervenants de cette affaire à faire preuve de désintéressement. Il n'attend rien du pouvoir orléaniste en allant secourir la veuve Lafarge :

« Et jamais il ne m'est arrivé à la pensée de me faire rembourser un centime par la famille. Je ne l'aurais pas accepté, dans le cas où on me l'aurait offert ; en voici une raison qui mes dispensera d'en dire mille et une autres : dans cette famille, je ne comptai que des adversaires politiques et des soldats d'un autre drapeau que le mien. »¹²⁴⁵

Peut-on croire vraiment que Raspail puisse délaissé un instant ses idées politiques dans une affaire aussi médiatisée ? Non, la politique est toujours là et elle se manifeste de façon indirecte. L'un des avocats de la défense, Maître Lachaud, le sous-entend dans une lettre à son collègue, Maître Paillet le 1^{er} octobre 1840 : « Je crois à la science du chimiste, mais je plains le savant qui mêle des haines politiques à une noble et

¹²⁴³ Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Favre, le 24 septembre 1840, dans Marie LAFARGE, *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 218.

¹²⁴⁴ François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, *op. cit.*, p. 152-153.

¹²⁴⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2715 (1) Affaire Lafarge Notes de François-Vincent Raspail au sujet de l'affaire Lafarge.

sainte tâche »¹²⁴⁶. En effet, la contre expertise médico-légale prend très vite la tournure d'un duel à la fois scientifique et politique entre deux sommités savantes que tout oppose : dans le rôle du berger David, François-Vincent Raspail le savant soi-disant autodidacte, pourfendeur des institutions académiques, porte-parole du mouvement républicain, et dans le rôle du géant Goliath, Mathieu Orfila, le plus grand expert français en médecine légale, doyen de la faculté de médecine de Paris et médecin personnel du roi Louis-Philippe¹²⁴⁷.

Les deux parties en présence se connaissent depuis longtemps. Dès 1827-1828, devant la Société d'Histoire Naturelle de Paris¹²⁴⁸, puis en 1833, dans son *Nouveau système de chimie organique*, le jeune Raspail ne se gênait pas pour réfuter les observations médico-légales de Mathieu Orfila, déjà bien installé dans le milieu académique :

« Vers la même époque, et à l'aide de procédés en grand, Orfila annonça, dans un travail étendu, qu'on pourrait distinguer une tâche de sang d'une tâche rouge quelconque. Je combattis cette question, et pour en démontrer la fausseté par une contre-expérience, je présentai des tâches faites avec de l'albumine et l'œuf de poule, dans laquelle j'avais laissé séjourner un sachet plein de garance légèrement humectée d'eau. Ces tâches se comportaient avec les réactifs signalés dans le travail d'Orfila, de la même manière que les tâches véritables de sang. »¹²⁴⁹

Un an auparavant, les deux hommes se sont affrontés à coup d'expertise et de contre-expertise médico-légales lors d'une autre affaire criminelle, l'affaire Mercier qui a eu aussi un écho dans les journaux départementaux et nationaux. Louis Mercier, manouvrier, demeurant à Villey-sur-Tille, dans l'arrondissement de Dijon, a épousé en secondes noces une certaine Marie Chambelland. Le couple se dispute à propos du fils de Louis Mercier, né de son premier mariage, Nicolas. Celui-ci est atteint de déficience

¹²⁴⁶ *Journal des débats politiques et littéraires* du 7 octobre 1840.

¹²⁴⁷ Frédéric CHAUVAUD, « « Cet homme si multiple et si divers » : Orfila et la chimie du crime au XIX^e siècle », dans *Sociétés et Représentations*, n°22, 2006/2, p. 176.

¹²⁴⁸ « Il se rappelle qu'en 1828, j'obligeai M. Orfila à rabattre de ses prétentions et à refaire en entier son premier mémoire, en lui présentant des tâches imprévues et qui se comportaient avec ses premiers réactifs, exactement comme l'aurait fait une tâche de sang. » dans BIC Fonds Raspail Ms 2707 (4) Lettre de François-Vincent Raspail au procureur du roi, le 12 septembre 1842.

¹²⁴⁹ François-Vincent RASPAIL, *Nouveau système...*, *op. cit.*, p. 381-382.

intellectuelle depuis la naissance et vit dans une grande malpropreté. La cohabitation entre Marie Chambelland et son beau-fils se passe terriblement mal, à tel point qu'elle en serait venue à dire à son mari : « Sois tranquille, cela finira »¹²⁵⁰. Au cours du mois de décembre 1838, Nicolas Mercier est pris de vomissements réguliers. Aucun médecin n'arrive à soigner les maux du malade qui finit par trépasser le 22 décembre. L'autopsie du corps conclut à un empoisonnement par une substance vénéneuse irritante et corrosive. À la suite de ces analyses, Louis Mercier est accusé d'empoisonnement. En novembre 1839, les experts se succèdent jusqu'à ce que Mathieu Orfila arrive à trouver grâce à un nouvel appareil, l'appareil Marsh, créé en 1836, à l'efficacité contestée, des traces infimes d'arsenic dans le cadavre mais qui suffisent à persuader le jury de ne pas acquitter Louis Mercier. Raspail, appelé par la défense, combat toutes les assertions d'Orfila mais en vain. Mercier est condamné aux travaux forcés¹²⁵¹. Le chimiste républicain vit ce verdict comme un échec humiliant et avoue dans une lettre à son ami, le docteur Favre, rédacteur en chef de *La Gazette des hôpitaux*, qu'il était conscient que ses chances de réussites étaient très faibles face au doyen de la faculté de médecine :

« Lorsque je me décidai à entrer en lice avec M. Orfila membre du Conseil royal de l'instruction publique, je ne le fis pas sans avoir pesé toutes les chances d'insuccès que m'offrait cette tentative. Je négligeai celles qui concernaient que mon amour propre, pour m'occuper exclusivement de celles qui se rattachaient plus spécialement aux intérêts de la défense. »¹²⁵²

Même si Raspail s'avoue vaincu dans l'affaire Mercier, ses paroles ont été entendues durant le procès et ont semé le trouble parmi les membres du jury :

« On a pu remarquer qu'un habile chimiste, M. Raspail, a complètement partagé l'opinion défavorable que nous avons émise sur les hasardeuses ébullitions arsenicales de M. Orfila, et que, malgré l'espèce de réquisitoire de ce dernier, le jury a été loin de partager les opinions absolues de M. le doyen. »¹²⁵³

¹²⁵⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2707 (3) Affaire Mercier. Rapport d'autopsie de MM. Lépine, Brulé et Miot, 5 janvier 1839.

¹²⁵¹ Florent CUNIER [dir.], *Encyclographie des sciences médicales*, Bruxelles, Société encyclographique des sciences médicales, 1840, tome 4, p. 445.

¹²⁵² BIC Fonds Raspail Ms 2707 (3) Manuscrits de François-Vincent Raspail au sujet de l'affaire Mercier. Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Favre, le 5 janvier 1840.

¹²⁵³ *La Gazette des hôpitaux* du 7 décembre 1839.

Ce trouble vient du fait que Raspail pose comme principe fondamental que la science ne livre pas des résultats irréfutables. Dans la lignée de Descartes, il admet l'idée que l'on puisse critiquer une expérience chimique et émettre des doutes. Les doutes du chimistes ont été pris en considération par le jury au cours de ses délibérations :

« Dans tout cela il y a du doute pour moi, il y en a pour tous les chimistes, et MM. Les jurés, en présence de ces hésitations, de ces opinions divergentes, profaneraient la justice, cette émanation de la divinité, s'ils affirmaient ce dont les savans [*sic*] doutent. Au surplus, je ne parle que sous le rapport de la science, je n'entends nullement m'occuper des faits qui pourraient donner une conviction au jury. »¹²⁵⁴

Au reste, la formulation du verdict final est d'une grande ambiguïté et révèle que l'action de Raspail a eu une influence sur la décision du jury qui se ne s'est pas bornée à suivre aveuglément les explications de Mathieu Orfila : Marie Chambelland est acquittée et Louis Mercier est condamné aux travaux forcés à perpétuité mais « avec des circonstances atténuantes »¹²⁵⁵. Après la proclamation d'une telle délibération, le lecteur se sent désarçonné : Louis Mercier est condamné à une peine mais est-il coupable ou non coupable ? La réponse n'est pas tranchée. L'intervention de Raspail n'est donc pas passée inaperçue pendant le procès mais elle n'a pas suffi à faire pencher la balance du côté de la défense. Elle peut être vue, selon le camp, comme une demi-défaite ou comme une demi-victoire face à l'expertise du doyen.

Il est à noter que quelque mois avant le renvoi de l'affaire Lafarge en cour de cassation, Raspail et Orfila sont intervenus, en tant qu'expert et contre expert, dans une seconde affaire judiciaire, moins connue, l'affaire Rigal. À la fin de l'année 1839, Antoine Rigal, habitant dans le hameau de Vers, est accusé d'avoir empoisonné sa femme, Thérèse Larroque, et jugé dans la cour d'assises d'Albi. Les acteurs en présence campent les mêmes positions que précédemment : Mathieu Orfila affirme que le corps de la défunte contient du poison alors que Raspail rejette en bloc ces supputations¹²⁵⁶. En juin 1840, c'est un nouveau désaveu pour le chimiste républicain,

¹²⁵⁴ *La Gazette des tribunaux* du 3 décembre 1839.

¹²⁵⁵ *Le Courrier de la Côte d'or* du 3 décembre 1839.

¹²⁵⁶ José Ramón BERTOMEU SÁNCHEZ, « Raspail, Orfila et les cercles vicieux de l'expertise », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine...*, op. cit., à paraître en 2017.

l'accusation et Mathieu Orfila l'emportent : Antoine Rigal est condamné aux travaux forcés à perpétuité¹²⁵⁷.

Avec l'affaire Lafarge sonne l'heure de la revanche. François-Vincent Raspail veut de nouveau en découdre avec son adversaire favori et remporter, d'une certaine façon, le troisième *round*. On le verra, il va s'efforcer à faire reconnaître ses observations comme des analyses scientifiques fiables devant le jury et surtout à vilipender la tendance judiciaire qui vise à considérer l'expert comme un juge et non comme un témoin. Le mémoire de Raspail, lors de l'affaire Lafarge, peut être lu de deux manières : soit comme un rapport de contre-expertise soit comme un pamphlet virulent à l'égard d'Orfila. En s'en prenant violemment à son adversaire, le chimiste républicain remet clairement en question les hiérarchies de pouvoir au sein du monde médico-légal. Ce n'est pas parce que l'on est nommé aux postes scientifiques les plus prestigieux, que l'on devient infaillible. Différentes périphrases – « le prince de la science » ou « l'oracle de l'expertise »¹²⁵⁸ – lui permettent de montrer une inversion des priorités chez Orfila: il lui importerait plus de soigner sa réputation nationale que d'établir une vérité scientifique dans une affaire criminelle.

Or, Raspail ne manque pas de rappeler que son meilleur ennemi scientifique aurait tout fait pour fausser l'expertise. Comment Orfila a-t-il pu trouver de l'arsenic dans le cadavre de Charles Lafarge alors que onze experts avaient démontré le contraire auparavant ? Tout simplement par des stratagèmes qui seraient bien éloignés de la méthodologie qu'impose la médecine légale. Il aurait tout d'abord rusé en valorisant sans cesse son statut d'expert reconnu nationalement. En se présentant au jury comme « la » sommité savante de la capitale, il aurait voulu jouer sur le clivage Paris/province dans le seul but de dénigrer ses prédécesseurs dans cette affaire, les experts limousins. Raspail renverse complètement cette logique en affirmant que des experts provinciaux n'ont aucun intérêt personnel à défendre une cause dans une expertise médico-légale à la différence d'un Mathieu Orfila dont la réputation nationale est à chaque fois remise en jeu : « Un expert tout-puissant dans

¹²⁵⁷ *Mémoires de l'Académie Royale de Médecine*, Paris, Baillière, 1841, tome 9, p. 29.

¹²⁵⁸ François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, *op. cit.*, p. 22.

l'administration, pour l'opposer à de simples pharmaciens de province, qui n'ont d'autre puissance que celle de leur bonne renommée, et d'autre autorité que celle de leur savoir et de leur probité ! »¹²⁵⁹. Or, l'autorité savante se trompe, les pharmaciens du Limousin ne sont point des professionnels incultes. Certains d'entre eux jouissent d'une renommée nationale comme Antoine Meynard, auteur d'un *Traité de la Dysenterie*. De plus, trois fois par semaine, les apprentis apothicaires du Massif central suivent des cours délivrés par des médecins diplômés¹²⁶⁰. Pour rédiger sa contre-expertise, Raspail a pris en considération leurs observations et n'a pas hésité à prendre le temps de discuter avec eux¹²⁶¹.

L'autre facteur qui conduirait à critiquer l'indépendance de l'expertise d'Orfila serait sa place dans les réseaux de pouvoirs scientifiques et politiques. Comme on l'a vu précédemment, depuis la Restauration, Raspail n'a cessé de dénoncer le mandarinat que pouvaient exercer des personnalités de l'Académie des sciences telles que Georges Cuvier, François Arago ou encore Mathieu Orfila. Par l'accumulation de ses charges scientifiques, il serait omniprésent dans les institutions médicales parisiennes : « Enfin, disons le mot, un expert qui préside, à Paris, aux nominations et aux destitutions universitaires, en présence d'experts qui peuvent se trouver exposés un jour aux tracasseries de quelque destitution, ou entraînés à solliciter une place »¹²⁶². Il lui serait alors facile de soudoyer les experts corréziens : s'ils reviennent sur leur expertise en déclarant qu'ils étaient dans l'erreur, en échange, Orfila peut les récompenser en leur offrant un poste à Paris.

Enfin, Orfila profiterait des avantages de sa fonction de doyen à la faculté des sciences d'une dernière façon. Le professeur a l'habitude de s'exprimer à l'oral et connaît tous les codes de l'éloquence : « Chaque mot a un sens et ce sens a d'autant plus de poids qu'il s'agit d'une procédure criminelle où se joue la tête d'un

¹²⁵⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹²⁶⁰ J. PLANTADIS, « Les pharmaciens de Tulle et l'affaire Lafarge », dans *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 9^e année, n°31, 1921, p. 1.

¹²⁶¹ Lettre de Marie Lafarge à Maître Paillet, le 26 septembre 1840 dans *Procès de Madame Lafarge. Relation complète. Vol de diamants. Empoisonnement*, Paris, Pagnère, 1840, p. 355.

¹²⁶² François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, *op. cit.*, p. 24.

homme »¹²⁶³. Le doyen est capable de renverser l'avis d'un jury non pas sur le fond mais sur la forme de son propos. Selon Raspail, Orfila serait un excellent comédien, sachant jouer de la théâtralité d'une situation tout en employant une « préparation oratoire »¹²⁶⁴, c'est-à-dire un ton et une gestuelle adaptée à celle-ci. Ainsi, avant que le jury prononce son verdict, Orfila aurait profité d'un orage pour dramatiser les conclusions de son expertise. Tout cela a un objectif, impressionner coûte que coûte le jury en ne faisant pas appel à sa raison mais à ses émotions. Voici la retranscription de cette scène par Raspail, qui, il faut le dire, ne l'a jamais vécue puisqu'il est arrivé à Tulle après que l'arrêt ait été prononcé :

« Le moment ne pouvait être plus dramatique ; la foudre grondait ; la grêle faisait voler les vitres en éclats ; la lueur des éclairs venait, au sein des ténèbres de la salle, ajouter ses teintes sulfureuses à la pâleur dont la souffrance et l'humiliation flétrissent depuis huit mois les traits de la pauvre accusée, qui attend là, immobile, les mains jointes et les yeux fixés vers la terre, l'arrêt que l'oracle infallible va prononcer, au milieu du fracas de l'orage, au milieu du silence de terreur que garde l'assemblée, déjà tant émue par les incidents du drame qui approche du dénouement. »¹²⁶⁵

Que peut bien répondre Orfila à ces piques qui ne reposent sur aucun argument scientifique mais sur des questions morales – on dirait aujourd'hui éthiques – propres aux professions médicales ? Orfila réplique en pointant du doigt le peu d'expérience de son contradicteur : « Si M. Raspail était appelé une seule fois comme expert, ce qui ne lui est jamais arrivé, il ne comprendrait pas autrement l'importante mission qui lui serait confiée »¹²⁶⁶. Raspail est décrit comme un savant faisant preuve d'amateurisme et donc, qui n'aurait aucune légitimité pour intervenir dans une telle affaire judiciaire :

« Les objections présentées par M. Raspail sont en opposition avec les faits les mieux avérés, et sont, par conséquent sans valeur. Dans une discussion de questions scientifiques, les personnalités ne sauraient tenir lieu de raison ; il faut, avant tout, ne pas avancer de faits controuvés, et être au courant de la science sur laquelle on écrit. »¹²⁶⁷

¹²⁶³ Bruno BERTHERAT, « Les mots du médecin légiste, de la salle d'autopsie aux Assises : l'affaire Billoir (1876-1877) », *Revue d'histoire des Sciences Humaines*, n°22, 2010, p. 118.

¹²⁶⁴ François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, *op. cit.*, p. 31.

¹²⁶⁵ *Ibid.*, p. 30-31

¹²⁶⁶ Mathieu ORFILA, *Réponse aux écrits de M. Raspail sur l'affaire de Tulle*, Paris, Béchét jeune et Labé, Paris, 1840, p. 8-9.

¹²⁶⁷ *Ibid.*, p. 45.

Il réfute enfin l'idée avancée par Raspail qu'il agirait dans l'intérêt d'un parti, d'un système : il ne rechercherait que la vérité¹²⁶⁸. Pas de gagnant, pas de perdant, dans cette joute oratoire prenant, quelquefois, des allures de combat de coqs. Marie Lafarge est reconnue coupable de crime après l'expertise d'Orfila et elle évite la guillotine grâce à la contre-expertise de Raspail. Il découle de ce duel deux visions totalement opposées de l'expertise médico-légale.

D'un côté, Orfila fait le déplacement de Paris, car il considère que seule la science aura le dernier mot pour trancher une affaire criminelle, de l'autre, Raspail lance, au contraire, un appel pour que la justice ne puisse plus instrumentaliser la science au détriment de la décision finale du jury. Le chimiste fait donc partie de ces individus qui, malgré l'engouement pour toutes les formes de progrès et de scientisme, souhaitent un usage contrôlé de la science en dehors du laboratoire. Ce débat sur la place de l'expertise juridique dans les tribunaux a bien été résumé par l'historien Frédéric Chauvaud : « Certains y voient la victoire de la raison technique sur l'art de juger, au pénal comme au civil ; d'autre nient qu'une telle transformation ait eu lieu, affirmant qu'il s'agit que d'une simple vue de l'esprit »¹²⁶⁹. L'affaire Lafarge est peut-être une des procédures criminelles du XIX^e siècle où la science a été le plus sollicitée par l'accusation et la défense : « Tout le monde a le sentiment que le procès échappe définitivement aux « acteurs traditionnels » et que la décision s'appuiera sur les rapports d'expertise, contribuant ainsi à déifier la science des toxicologues »¹²⁷⁰.

Pour le contre-expert, dans l'état actuel des procédures criminelles, l'expertise médico-légale pose problème car elle est en contradiction avec le droit constitutionnel. L'expertise scientifique n'apporte pas des faits éclairants au jury puisqu'elle est détournée pour servir uniquement les intérêts de l'accusation. Si onze experts ont admis que toute trace d'arsenic était inexistante dans le corps du défunt,

¹²⁶⁸ *Ibid.*, p. 8.

¹²⁶⁹ Frédéric CHAUVAUD [dir.], *Experts et expertise judiciaire. France XIX^e et XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2003, p. 7-8.

¹²⁷⁰ Frédéric CHAUVAUD, *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2000, p. 200.

pourquoi s'acharner à convoquer un nouvel expert, venant de Paris, si ce n'est pour que l'accusation ait gain de cause ? Et, à ses dires, Orfila ou son préparateur¹²⁷¹ aurait commis les pires extrémités pour aller dans le sens de l'accusation, notamment en effectuant une manipulation de fioles peu orthodoxe en chimie : « Nous épuiserons, dit M. Orfila en pleine audience, tous les réactifs, dont se sont servis les experts qui nous ont précédés dans cette enceinte ; et si, à leur aide, nous ne parvenons pas à découvrir quelque chose, alors nous aurons recours aux réactifs que nous apportons avec nous de la capitale ! »¹²⁷² Le procédé du doyen de la faculté de médecine de Paris paraît tellement grossier que l'on peut douter de la véracité du propos.

Quoi qu'il en soit, et en dehors du cas Orfila, pour Raspail, la justice se complaît à utiliser la science à des mauvaises fins. La science n'a pas à rendre un verdict lors d'un procès, elle n'est pas là pour faire tomber des têtes par une simple démonstration toxicologique : « Danger des systèmes hasardés de médecine légale, et à ces prétentions anti-constitutionnelles de suprématie, dont le ridicule est dans le cas de frapper de mort un innocent »¹²⁷³. La science peut aussi être convoquée pour défendre un inculpé : « Je plaide la cause de la science, protectrice des innocents à venir ; je pose une hypothèse, et je la démontre ; je n'incrimine, ni ne justifie, dans aucun autre intérêt »¹²⁷⁴. Elle apporte des informations capitales pour une procédure criminelle mais ne doit pas avoir le dernier mot du jugement : c'est essentiel pour Raspail, elle ne doit pas se substituer au jury de la cours d'assises. Dans les articles du *Réformateur*, l'ancien rédacteur en chef a insisté sur l'importance qu'il accordait à l'institution que constitue le jury, et ce dans tous les domaines de la société. Il réalise un parallèle entre le monde politique et le monde judiciaire. Le peuple étant toujours souverain dans sa conception de la république, il doit l'être également lorsqu'il exerce ses fonctions citoyennes de juge au sein d'un tribunal. Dans une cour de justice, la parole d'un expert médico-légal ne doit pas prendre le dessus sur le jugement de douze individus tirés au sort :

¹²⁷¹ Eugène-Humbert GUITARD, « La controverse Orfila-Raspail », *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 15^e année, n°55, 1927, p. 435.

¹²⁷² François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter...*, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁷³ *Ibid.*, p. 150.

¹²⁷⁴ *Ibid.*, p. 5

« Non, ce n'était pas là de l'expertise légale ; car elle préjugait la question que le jury a seul droit de décider ; elle se constituait juge, alors que la justice la consultait en qualité de témoin ; elle désertait sa mission et sa compétence ; elle tendait moins à convaincre qu'à influencer le jury. »¹²⁷⁵

Sous la monarchie de Juillet, l'expertise médico-légale serait donc anti-démocratique, elle ne laisserait pas le jugement au peuple mais à l'expert dont le prestige national est le plus grand :

« Onze experts avaient nié ; un seul expert affirme, et son témoignage décide d'une condamnation ! [...] C'est absolument comme si l'on admettait que, parmi les douze jurés, le vote de celui d'entre eux qui jouirait de la plus grande réputation, effacerait le vote des onze autres. »¹²⁷⁶

L'affaire de Tulle est alors l'occasion pour Raspail de proposer une véritable réforme de l'expertise médico-légale dans le contexte judiciaire. Elle se veut une réponse à une demande de changement politique, social, judiciaire qu'exprimerait l'opinion publique, demande qui expliquerait, selon lui, la médiatisation nationale suscitée par ce fait divers. Il profite, par ailleurs, de cette procédure criminelle pour clamer haut et fort que sa réforme – synonyme de république dans *Le Réformateur* – est d'abord sociale avant d'être démocratique :

« Quant à l'attention que le public a accordée de préférence à ces forts tristes débats, elle est bien justifiée par l'intérêt des questions morales que cette affaire a soulevées : institutions sociales, jurisprudence, procédure, expertise en général, tout venait à l'envi proclamer en pleine audience la nécessité d'une de ces réformes dont la réforme électorale n'est qu'un cas particulier et un détail impondérable, au milieu de la masse immense de nos travers sociaux. »¹²⁷⁷

Si la justice est dans la nécessité de demander un avis scientifique, cet avis ne doit pas être donné par un expert ou une succession d'experts. Faire appel, successivement, à plus de dix experts est une procédure qui pourrait être interminable comme le démontre le chimiste républicain :

¹²⁷⁵ *Ibid.*, p. 32.

¹²⁷⁶ *Ibid.*, p. 138.

¹²⁷⁷ Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Favre, le 24 septembre 1840, dans Marie LAFARGE, *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 217.

« Pourquoi en serait-il autrement de la déclaration d'experts, de onze experts, quand elle est en tout point favorable à l'accusé ? L'expertise n'est-elle pas un jury, en ce qui est soumis à ses recherches et à sa conscience ? Comment en finir avec la procédure, si après une pareille déclaration, l'accusation persiste à demander une nouvelle expertise ? Si cette dernière expertise est à son tour favorable à l'accusation, la défense n'aura-t-elle pas le droit d'en exiger une nouvelle ? et où s'arrêteront les débats, si ce droit réciproque persiste à l'infini ? »¹²⁷⁸

Le second souci de l'expertise légale telle qu'elle est pratiquée dans les années 1840, c'est le peu de temps qui lui est accordée lors d'un procès. La science, qu'elle soit exercée à l'intérieur ou à l'extérieur d'un laboratoire, est une discipline qui demande un travail de longue haleine. Il est ainsi contraire à la déontologie scientifique de résoudre un problème chimique en quelques heures :

« Vingt-quatre heures pour décider, par la voie analytique, une question de vie et de mort ! Quand le chimiste met plus de trois mois, avant de se hasarder dans la décision de la moindre question industrielle, s'il a à opérer sur des infiniment petits : Il n'est pas un de nous qui ne se sente saisi d'une indicible terreur, à la vue d'une méthode d'expertise légale aussi expéditive. »¹²⁷⁹

L'expertise médico-légale ne peut entrer dans la constitutionnalité que si elle est organisée sur le modèle du jury. À côté du jury de citoyens tirés au sort en cours d'assises, un jury de douze experts, dont les membres sont également choisis au hasard sur une liste départementale, devra donner son avis scientifique dans une affaire criminelle en laissant toujours la décision du verdict aux citoyens : « Vous aurez dès lors un jury d'experts, dont la mission se bornera à éliminer, de ce problème judiciaire, un fait spécial, en présence du jury omnipotent, chargé de l'application de ce fait à la cause qui lui est soumise »¹²⁸⁰. L'égalité entre défense et accusation mais aussi entre science et droit serait à l'œuvre : « Alors vous aurez rétabli, sous le rapport de l'expertise légale, l'égalité devant la loi, entre l'accusation et la défense ; égalité actuellement fictive »¹²⁸¹. Raspail tente, par ce projet de réforme, de sauvegarder le caractère démocratique de la décision judiciaire qui doit revenir seulement au jury,

¹²⁷⁸ *Ibid.*, p. 22.

¹²⁷⁹ *Ibid.*, p. 139.

¹²⁸⁰ *Ibid.*, p. 150

¹²⁸¹ *Idem.*

indépendant de toute forme d'arbitraire, tout en donnant sa place à la science en tant que procédé complémentaire et non pas comme savoir recherchant à tout prix une vérité judiciaire.

Il est clair que Raspail et Orfila sont deux hommes irréconciliables dans leur façon de concevoir et de pratiquer la médecine légale dans le cadre judiciaire : l'affaire Lafarge a laissé des séquelles durables. Cela est visible en 1842 lorsque le procureur du roi propose à François-Vincent Raspail d'intervenir dans une nouvelle affaire criminelle, en tant qu'expert toxicologique, avec pour collègue Mathieu Orfila¹²⁸². Le chimiste décline l'offre en répondant de manière acerbe. Il ne sera jamais le collègue mais toujours l'adversaire d'Orfila :

« Vous comprenez, monsieur le Procureur du Roi, que dans cet état des choses, je me trouve nullement dans la disposition d'esprit d'un collègue, et de plus il me répugne, je vous l'avoue, d'associer jamais mon opinion et vote, au vote de M. Orfila. »¹²⁸³

Le duel Orfila-Raspail durant l'affaire Lafarge a marqué les esprits des contemporains sur tous les plans : scientifique, judiciaire, médiatique mais aussi social et politique. Le combat entre la science populaire représentée par Raspail et la science académique incarnée par Orfila a passionné toute la société¹²⁸⁴ : « La partie chimique d'un procès compliqué de tant d'incidents, et qui vient de fixer l'attention de la France et même de l'Europe, encore plus que la question d'Orient, que celle des forts détachés et de la réforme électorale »¹²⁸⁵. Avant l'affaire Dreyfus, les Français se sont divisés entre lafargistes et anti-lafargistes¹²⁸⁶. Si le chimiste républicain a réussi à ce que la veuve Lafarge ne subisse pas le supplice de la peine capitale, l'affaire n'est pas close¹²⁸⁷. S'est

¹²⁸² BIC Fonds Raspail Ms 2707 (4) Lettre du roi au département de la Seine demandant à Raspail d'être co-expert, avec Orfila et Devergie dans une expertise relative à un examen de tâche de sang, le 12 septembre 1842.

¹²⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2707 (4) Lettre de François-Vincent Raspail au procureur du roi, le 12 septembre 1842.

¹²⁸⁴ Éric SARTORI, « Mathieu Orfila et l'affaire Lafarge », *La Recherche*, n°481, octobre 2013, p. 84.

¹²⁸⁵ Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Favre, le 24 septembre 1840, dans Marie LAFARGE, *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 216.

¹²⁸⁶ Voir *Le Figaro* du 3 octobre 1864 : « la science elle-même compta des lafargistes et des anti-lafargistes. »

¹²⁸⁷ Marie Lafarge est emprisonnée pendant un an à la prison de Tulle puis à la maison centrale de Montpellier. Elle proclame son innocence dans ses *Mémoires* (1840) et dans *Heures de prison* qui

opéré depuis 1840 un combat mémoriel autour de l'affaire Lafarge. Les lafargistes ne sont pas morts, il en reste quelques uns qui n'ont pas oublié l'engagement de Raspail dans cette affaire et qui demandent, encore aujourd'hui, à corps et à cri la réhabilitation de Marie Capelle¹²⁸⁸.

Comment peut-on expliquer la longévité des enjeux mémoriels autour d'une affaire, certes encore une fois tragique, mais qui aurait pu entrer dans les oubliettes des faits divers ? Comme on l'a vu antérieurement, ce n'est pas uniquement la question de la culpabilité de Marie Capelle qui interroge l'opinion publique, c'est aussi une certaine conception de la médecine médico-légale et de son utilisation dans des champs non scientifiques. Un expert, aussi élevée que soit sa réputation nationale, peut-il, par ses analyses ou des raisons moins avouables – pressions du parti de l'accusation aux moyens de faveurs politiques ou scientifiques –, condamner à mort un individu ? Un mot d'un mandarin a-t-il valeur de couperet ? Comment préserver l'indépendance de l'expert face aux influences politiques ? L'expert a-t-il la fonction de juge ou de témoin lors d'un procès ? Ce sont toutes ces interrogations que pose Raspail, abolitionniste de la peine de mort, dans son mémoire. Sa conception de la science ne se limite pas à des expériences de laboratoire : la science a pour mission de faire réfléchir la société sur des questions que l'on appellerait aujourd'hui existentielles. La science n'est pas que scientifique, c'est aussi une vision du monde qui n'exclut pas la politique, c'est ce que l'on peut observer maintenant dans sa pratique de la médecine.

paraîtra après sa mort. Elle est graciée par le Président de la République Louis-Napoléon Bonaparte le 8 mai 1852 et meurt le 7 novembre de la même année à Ussiat dans l'Ariège où elle était venue pour une cure thermale.

¹²⁸⁸ Voir le site internet de l'association *Cercle historique. Marie Capelle-Marie Lafarge* : <http://assoc-marielafarge.monsite-orange.fr/index.html> (site consulté le 3 mai 2016). Les missions de ce cercle sont mentionnées sur le site internet : « statuts, article 2) : « perpétuer tout ce qui se rapporte à Marie Fortunée Cappelle, Vve Pouch-Lafarge...; tirer tous les enseignements possibles des faits ayant jalonné sa vie ; souligner l'apport de son écriture à notre littérature ; ...présenter, à la Cour de Cassation, une requête en réhabilitation...» Voir aussi un article de 2011 du journal *La Dépêche* à ce sujet : <http://www.ladepeche.fr/article/2011/04/19/1062814-ornolac-et-si-l-empoisonneuse-etait-innocente.html> (consulté le 3 mai 2016).

La démocratie médicale : François-Vincent Raspail, un « médecin des pauvres » ?

Comme pour les expertises toxicologiques, François-Vincent Raspail recourt à ses connaissances en chimie pour exercer la médecine générale. Sa démarche médicale apparaît alors comme non-conventionnelle. Il n'a suivi à proprement parler aucune étude en faculté de médecine et ne possède aucun diplôme de médecine délivrée par une université. De surcroît, le surnom qui lui est donné dans les années 1840, le « médecin des pauvres », tendrait à le situer plutôt du côté des guérisseurs et sorciers que des docteurs. Par ailleurs, le qualificatif de « médecin des pauvres » suggère une deuxième interprétation au sujet de sa façon de pratiquer l'art d'Hippocrate : il ne recevrait dans son cabinet que les patients les plus démunis. Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt qualifier Raspail de médecin social que de médecin des pauvres ? Par quels moyens arrive-t-il à associer politique et médecine ? Pour répondre à ces interrogations, il est primordial de déconstruire le mythe du médecin des pauvres pour mieux comprendre concrètement comment il concevait et appliquait son système médical.

D'où lui viennent les sobriquets de « médecin des pauvres » ou de « médecin du peuple » ? L'origine en est assez obscure. Une explication plausible peut venir du fait que François-Vincent Raspail œuvre constamment pour propager ses connaissances médicales parmi et pour le plus grand nombre. Il s'y efforce en publiant des manuels de santé qui cristallisent autour de sa personne toute une tradition de la médecine populaire datant du Moyen-Âge. Des manuels comme *Le Trésor des Pauvres* d'Arnaud de Villeneuve du XIV^e siècle ou *Le Médecin et le chirurgien des Pauvres* de Paul Dubé, paru en 1669, ont précédé ceux de Raspail et s'adressaient, théoriquement, aux personnes vivant dans le plus grand dénuement. Par le colportage, ces livrets répondent, depuis l'Ancien Régime, à une demande croissante dans les campagnes. Elles sont, ce que l'on appellerait aujourd'hui, des déserts médicaux et les paysans rechignent à se rendre en ville pour consulter un praticien. Les raisons invoquées sont à la fois financières et culturelles – les consultations coûtent chères et la ville est un

espace étranger, dangereux, voire vicié¹²⁸⁹. Ces barrières pécuniaires et mentales n'ont pas disparu au XIX^e siècle et les manuels de santé rencontrent toujours un public dans le besoin.

Les manuels Raspail ne doivent pas être considérés comme des ouvrages de vulgarisation comme on l'entend aujourd'hui. Ils propagent un savoir médical qui vient de l'observation des pratiques médicales dans les milieux populaires et non de la médecine dite rationnelle, théorique et académique : « N'avons-nous pas toujours le sens intime de ce que nous portons au dedans de nous ? N'est-ce pas le malade qui indique le siège de la maladie ? »¹²⁹⁰ Il veut faire découvrir au plus grand nombre un bon sens oublié et méprisé par les professeurs de la capitale. Le savoir médical de Raspail se nourrit des messages adressés par les patients¹²⁹¹. Sa médecine se veut interactive.

Que peut-on lire alors dans les deux manuels, *La Médecine des familles* et *Le Manuel annuaires de la santé*, publiés, respectivement, en 1843 et en 1845 ? Sans surprise, on y trouve un certains nombres d'indications médicales pour se prémunir des maladies causées par les miasmes, le mauvais régime alimentaire, les excès de température, l'introduction des corps étrangers et des parasites dans les tissus organiques, etc. Ses analyses médicales se font à l'échelle microscopique. En tant que chimiste et théoricien cellulaire, il conçoit avant tout la maladie comme un trouble étranger qui désorganise chaque cellule d'un organisme. Elle se répand en circulant de cellule en cellule et s'oppose au processus naturel du développement cellulaire¹²⁹². Le remède à tous ces maux se nomme le camphre. Bien que le chimiste réfute le terme de panacée

¹²⁸⁹ Lise ANDRIÈS, « Médecine populaire et littérature de colportage au XIX^e siècle », dans Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale, op. cit.*, p. 13-14.

¹²⁹⁰ François-Vincent RASPAIL, *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux et chez les animaux en général et chez l'homme en particulier*, Paris, Levavasseur, 1846, [1843], trois volumes, cité dans Georges ANDROUTSOS, « François Raspail (1794-1878). Un grand vulgarisateur de la médecine et ses points de vues urologiques originaux », *Histoire des sciences médicales*, tome 40, n°2, 2006, p. 172.

¹²⁹¹ Olivier FAURE, « Les patients face à la maladie et à la médecine en France : un rôle actif ? Fin XVIII^e siècle-début XX^e siècle », Franck THÉNARD-DUVIVIER [dir.], *Hygiène, santé et protection sociale de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Ellipses, 2012, p. 35.

¹²⁹² Bernardino FANTINI, « Raspail et la théorie cellulaire », dans Daniel TEYSSEIRE [dir.], *La médecine du peuple de Tissot à Raspail (1750-1850)*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1995, p. 99.

pour qualifier les vertus de cette substance végétale¹²⁹³, cela, pourtant, y ressemble fort¹²⁹⁴. Il prescrit le camphre sous toutes les formes possibles : camphatières simples et complètes, camphre à priser, cigarettes de camphre, alcool camphré, pommade camphrée, huile camphrée, eau sédative camphrée, *etc.*

Toutefois, à côté de ces recommandations médicales contre des maux de tête, des problèmes de digestion ou des difficultés respiratoires, François-Vincent Raspail sort des sentiers battus en égrainant au fil des pages des conseils moraux, voire politiques. Il ne faut pas se fier à ce qu'il écrit en 1847 dans le premier numéro de sa nouvelle revue scientifique, la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, visant un public de notables éclairés et non la masse des individus. Au tournant des années 1840, il veut faire comprendre à ses lecteurs qu'il se désintéresse de la vie politique pour se consacrer exclusivement aux études scientifiques, médicales, pharmaceutiques :

« La politique seule sera exclue de ces pages, elle passe trop vite dans la chaîne des âges pour que nous ayons le temps de nous y arrêter. Que tels ou tels aient une place plus large au soleil que tels ou tels autres, que nous importe ? Ils n'en absorbent pas plus de rayons que nous ; occupons-nous du soleil : cela est du moins quelque chose, le reste n'est qu'une prétention. »¹²⁹⁵

Dans les faits, c'est beaucoup plus complexe. Il tente dans les années 1840 de conjuguer médecine, morale et politique. Pour être en bonne santé, il ne suffit pas de soigner des maladies physiques, il faut aussi se préoccuper des « maladies morales ». Le malade doit s'efforcer à mettre en pratique, quotidiennement, des valeurs assez proches de celles qu'il met en exergue dans ses doctrines républicaines : par exemple, la concorde et la réconciliation lorsqu'il appelle à éviter les querelles et les procès¹²⁹⁶.

Le Manuel annuaire de la santé n'est pas en reste puisque dès le début de l'ouvrage, les préceptes moraux ont leur place. Le livre commence avec une incise qui incite les lecteurs à faire preuve de solidarité et de philanthropie entre les différentes catégories

¹²⁹³ François-Vincent RASPAIL, *Médecine des familles, ou Méthode hygiénique et curative par les cigarettes de camphre, les camphatières hygiéniques, l'eau sédative, etc.*, Paris, Collas, 1844 [1843], p. 6.

¹²⁹⁴ Olivier FAURE, *Les Français et leur médecine au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1993, p. 52.

¹²⁹⁵ François-Vincent RASPAIL, *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, 15 juin 1847, p. 14.

¹²⁹⁶ François-Vincent RASPAIL, *Médecine des familles...*, *op. cit.*, p. 25

sociales : « Aux riches, dans l'intérêt du pauvre ; à ceux qui sont heureux, dans l'intérêt de ceux qui souffrent »¹²⁹⁷. Ses idéaux républicains transparaissent donc bien dans ses manuels, sous couvert de leçons de morale.

Quelle est alors la réception de ces manuels à la frontière du médical et du politique ? La littérature médicale, depuis le XVIII^e siècle, ne s'adresse pas spécifiquement à une population démunie, souvent analphabète, mais à des relais, un lectorat constitué d'ouvriers, de bourgeois et d'aristocrates éclairés. Ces derniers diffusent plus largement dans la population les préceptes médicaux des manuels de santé. D'ailleurs, c'est le cas pour Raspail qui avoue, implicitement, dans l'introduction de la *Médecine des Familles*, que ce n'est pas la lecture des manuels mais le bouche-à-oreille ou, pour reprendre une expression de l'époque, « la voix publique »¹²⁹⁸, qui pousse les patients les plus pauvres à se rendre en masse à ses consultations :

« Dans le principe, je bornais mes secours au soulagement de la classe peu aisée de mon village. Bientôt le bruit des succès obtenus se répandit dans Paris et dans les environs ; les malades accoururent de tous les coins de la capitale, pauvres et riches ; on venait même de sept à huit lieues à la ronde ; et l'on aura peut-être de la peine à me croire, quand je certifierai qu'il m'est arrivé, dans une journée, de conseiller ou de panser près de 150 malades. »¹²⁹⁹

Raspail diffuse, principalement, ses prescriptions médicales aux malades indigents grâce aux échos et aux retours des patients après leurs consultations ainsi qu'au moyen d'intermédiaires appartenant à des catégories sociales aisées, appelés « partisans »¹³⁰⁰, comme dans le monde politique, qui ont lu les manuels et qui en propagent le contenu, à leur tour, à ceux qui, pour de multiples raisons – argent, analphabétisme, temps libre inexistant –, ne peuvent les lire :

¹²⁹⁷ François-Vincent RASPAIL, *Manuel annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques*, Bruxelles, Chez tous les libraires, 1845, p. 1.

¹²⁹⁸ *Procès et défense de F. V. Raspail poursuivi, le 19 mai 1846, en exercice illégal de la médecine devant la 8^e chambre (police correctionnelle), à la requête du ministère public*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1846, p. 18.

¹²⁹⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹³⁰⁰ C.A. BRETON, *Sa méthode et ses œuvres, ses détracteurs et ses partisans*, Marseille, Lebon, 1868.

« Si modéré qu'en soit le prix, il est bien des malades qui n'auront pas de quoi l'acheter ; achetez-le, pour leur donner ; mais lisez-le auparavant. Si simplement qu'il soit écrit, il est bien de pauvres familles d'ouvriers qui, le soir à la veillée, se trouveront l'esprit trop fatigué pour l'étudier et le comprendre : apprenez-leur à s'en servir, et servez-vous en pour eux. »¹³⁰¹

Qui sont les « partisans » de la méthode Raspail ? En 1846, dans la deuxième édition de *l'Histoire Naturelle de la maladie et de la santé*, le chimiste cite les trente-et-une personnes qui, selon lui, appartiennent au groupe des « plus zélés propagateurs de la nouvelle méthode »¹³⁰². Ce seraient les ardents défenseurs de son système médical et si on devait prendre en compte tous ses sympathisants, la liste, à ses dires, serait loin d'être exhaustive : « Le nombre de ceux qui l'adoptent [la méthode Raspail] de toutes parts est si grand, qu'il nous faudrait, pour en transcrire les noms, la valeur d'un volume »¹³⁰³. Une nouvelle fois, son estimation est très probablement surévaluée.

Pour en revenir aux partisans les plus zélés, François-Vincent Raspail donne quelques renseignements à leur sujet. Le tableau en annexe reprend les informations données par Raspail dans *l'Histoire Naturelle de la santé et de la maladie*¹³⁰⁴. Les professions médicales constituent la grosse part de ce panel : sept médecins ou docteurs et deux pharmaciens. L'un des docteurs détient également une responsabilité politique puisqu'il est sous-préfet. Le chimiste n'emploie pas le qualificatif de médecin ou de docteur à la légère. Être docteur ou médecin, c'est détenir un diplôme de médecine provenant d'une faculté. S'il pratique la médecine, Raspail ne revendique nullement le titre de docteur. Il se présente à ses patients en tant que chimiste ou homme de lettres. En se fiant à la particule des patronymes, on dénombre aussi trois thuriféraires du système Raspail qui sont aristocrates ou d'origine aristocratique. Les châtelains ont très certainement adopté la méthode Raspail pour compléter l'exercice de leurs missions caritatives au sein de leurs villages. Toujours dans les professions où l'aide au prochain est une valeur essentielle, il faut noter les religieux : un abbé et plusieurs – le chiffre est imprécis – missionnaires partant en Chine et au Japon. Les autres métiers

¹³⁰¹ François-Vincent RASPAIL, *Manuel annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques*, Bruxelles, Chez tous les libraires, 1845, p. 3.

¹³⁰² François-Vincent RASPAIL, *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie...*, *op. cit.*, tome 1, p. 89. Voir le tableau des partisans de la méthode Raspail en annexe, p. 656.

¹³⁰³ *Idem.*

¹³⁰⁴ *Idem.*

sont plus diversifiés et pas en relation directe avec des fonctions philanthropiques et médicales : un capitaine, un maître des forges, un chroniqueur au journal *Le Semeur*, un horloger, un directeur de fonderie, un peintre et un propriétaire. À cette analyse socio-professionnelle, il faut ajouter douze personnes dont le métier n'est pas indiqué.

L'autre remarque que l'on peut faire à partir de cet échantillon, c'est que contrairement à la médecine officielle, les femmes pratiquent la médecine alternative proposée par Raspail : quatre femmes ont leurs noms mentionnés parmi les disciples du chimiste républicain. C'est de façon implicite, une forme de reconnaissance pour la gente féminine : les femmes ont le droit de pratiquer la médecine comme les hommes.

Le troisième commentaire est relatif aux localités où résident les « partisans » de la nouvelle méthode. Beaucoup d'entre eux habitent à Paris ou dans des territoires voisins : l'Essonne, la Picardie, le Val-de-Loire, la Normandie, notamment. Pourquoi sont-ils si nombreux ? Raspail a peut-être eu l'occasion de les rencontrer lors d'une visite, d'une consultation médicale ou d'échanger avec eux par correspondance puisqu'ils sont proches de la capitale. Aucune certitude ne peut être formulée car le médecin sans diplôme fait très peu allusion à un lien de familiarité, de connivence avec eux. Pour les autres localités, elles sont très éloignées de Paris : elles se situent dans le Nord-Ouest (Fougères en Ille-et-Vilaine), le Sud-Ouest (Mont-de-Marsan, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Pau) et le Massif Central (Jumeaux). Bizarrement, le Sud-Est est absent de ce tableau. Faut-il en conclure que le colportage diffuse plus rapidement les écrits de Raspail dans l'Ouest que dans l'Est ? Il n'y a pas véritablement d'explication rationnelle. À l'exception de Paris et Rouen, toutes les villes de résidence ne sont pas de grands centres urbains très peuplés. La méthode Raspail semble donc bien pallier un manque de médecins dans des zones moyennement peuplés, devenus des déserts médicaux depuis le XVIII^e siècle. À noter que madame de Sainte-Preuve pratique la méthode Raspail à l'étranger, en Autriche.

Enfin, on surprend François-Vincent Raspail à faire état, à de rares occasions, de ses liens d'amitiés avec quelques partisans. C'est le cas de Théophile Gaillard Kersausie qu'il surnomme son « compagnon d'infortunes » ou encore de l'aristocrate Nell de

Breauté¹³⁰⁵ qu'il considère comme un « excellent ami » et avec qui il a une correspondance assez prolifique. Nell de Breauté apparaît de façon enjolivée comme l'archétype du notable éclairé propageant autour de lui les apports de la méthode Raspail même si celle-ci déplaît à son hagiographe :

« Nous voulons parler de sa qualité d'infirmier et de médecin des pauvres. Tous ceux qui ont visité son hospitalière demeure, et le nombre en est grand, savent qu'il avait chez lui, dans un appartement voisin de son cabinet de travail, une petite pharmacie pour les pauvres de sa commune et des environs. Chacun était toujours bienvenu à y réclamer des conseils, des remèdes et du linge pour les pansements. M. de Breauté était le bon Samaritain en permanence. Trop longtemps peut-être il a cru à la *Médecine Raspail*, mais, de sa part, ce fut l'erreur d'un bon cœur. »¹³⁰⁶

Toutefois, ce n'est pas le seul. D'autres aristocrates, proches du mouvement républicain, sont enthousiastes devant la méthode Raspail : les Fitz-James ou les Kergolay, par exemple¹³⁰⁷. Il est une personne auquel Raspail ne donne pas le qualificatif d'ami mais qui en est bien un dans cette liste, c'est le docteur Toussaint Bravard. Celui-ci se présente comme quelqu'un faisant parti du cercle proche du chimiste républicain : « Frère de l'homme politique, mêlé souvent à ses luttes généreuses »¹³⁰⁸. En effet, au cours de la Seconde République, Toussaint Bravard ne fera pas que de la médecine puisqu'il sera élu député républicain du Puy-de-Dôme de 1848 à 1849. Durant l'exil de Raspail en Belgique, il lui consacra, dans un style emphatique, deux pages imprimées très élogieuses. C'est un des disciples à la fois scientifique et républicain de François-Vincent Raspail.

¹³⁰⁵ Nell de Breauté est né en 1794 à Rouen. À la manière de Raspail, il se proclame autodidacte. Son père l'aurait obligé à ne penser qu'à la gestion de son domaine à La Chapelle près de Dieppe. Terriblement ennuyé par cette perspective, il aurait alors trouvé son épanouissement dans l'étude des sciences exactes : physique, astronomie, météorologie, géographie, médecine, etc. Il devient membre correspondant de l'Académie des sciences en 1838. En parallèle, il a mené une carrière politique en étant élu conseiller général du département de la Seine-Inférieure en 1833, 1836 et de 1848 jusqu'à sa mort en 1855. Voir Le comte de FRANQUEVILLE, *Le premier siècle de l'Institut de France 25 octobre 1795-25 octobre 1895*, Paris, Rothschildn, 1896, tome 2, p. 216.

¹³⁰⁶ L'abbé Jean-Benoît COCHET, *Notice biographique sur M. Nell de Breauté*, Dieppe, Imprimerie d'Émile Delevoyre, 1855, p. 14-15.

¹³⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (2) Correspondance reçue de François-Vincent Raspail et provenant de la duchesse de Fitz-James et de la comtesse de Kergolay.

¹³⁰⁸ Toussaint BRAVARD, *François-Vincent Raspail*, Paris, Imprimerie W. Remquet, 1858, p. 1.

Il faudrait ajouter à cette liste le nom du docteur Cottereau avec qui François-Vincent Raspail travaille quotidiennement dans son cabinet médical à Paris (dans un dispensaire rue de la Tombe-Issoire, puis au 19 rue des Francs-Bourgeois, et enfin 5 rue Sévigné de 1840 jusqu'à 1848). Ce confrère est un chimiste, un pharmacien de profession et un professeur à la faculté de médecine de Paris. Il a un parcours beaucoup plus « classique » que son collaborateur mais a choisi de se tourner vers sa méthode médicale alternative. En raison de ses titres, seul le docteur Cottereau a le droit de rédiger les ordonnances et prescriptions que lui dicte Raspail¹³⁰⁹.

Que peut-on en déduire de ce système médical créé par Raspail et qui a séduit des personnes au point qu'on les appelle des « partisans » ? Il est assimilable, pour le chimiste, à une chaîne de solidarité et d'entraide entre les différentes couches de la société. C'est quelque chose d'essentielle dans son esprit. Avant même la réalisation de la réconciliation des classes sociales dans le domaine politique, celle-ci est à l'œuvre dans le domaine médical : « Secondez-moi dans cette œuvre de conciliation entre les aînés et les cadets de la grande famille, dont Dieu est le père et le soutien »¹³¹⁰. La santé est un dénominateur commun à tous les hommes qui peut les conduire à travailler ensemble pour pacifier la société postrévolutionnaire. Elle aurait d'après lui un effet réel sur le devenir d'une organisation sociale :

« Voilà, mes concitoyens et mes frères, de la bonne politique ; n'en écoutez plus d'autre ; celle qui divise ne vient pas de Dieu, qui est l'unité. Après tant de siècles de haines et de divisions civiles et religieuses, n'est-il pas temps enfin, que laissant de côté les divergences d'opinions, les animosités intéressées, les querelles de mots et de symboles, nous nous réunissons tous dans la pensée commune de diriger l'esprit vers tout ce qui est grand, le cœur vers tout ce qui est noble, et le corps vers tout ce qui est hygiénique et moral ? »¹³¹¹

Ainsi, les manuels de santé ne sont pas que des ouvrages qui contiennent des principes moraux et politiques. Ils possèdent aussi une dimension performative. Après avoir lu le manuel, l'homme lettré agit dans un sens profondément politique en faisant en sorte que tout individu, même le plus pauvre, ait accès au savoir médical délivré par

¹³⁰⁹ *Procès et défense de F. V. Raspail poursuivi, le 19 mai 1846...*, op. cit., p. 30-31.

¹³¹⁰ François-Vincent RASPAIL, *Manuel annuaire de la santé...*, op. cit., p. 4.

¹³¹¹ *Ibid.*, p. 3.

Raspail. Cette idée qui consiste chez Raspail à encourager la circulation de ses conseils médicaux au-delà des distinctions sociales, soit par la lecture soit par le compte-rendu oral de la lecture auprès des indigents, c'est en quelque sorte prôner une démocratisation de la médecine. Comme l'a signalé Francis Démier, François-Vincent Raspail pense la démocratie comme une notion politique et culturelle. L'historien qualifie la médication Raspail de « démocratie médicale », c'est-à-dire « une façon plus concrète de pratiquer la démocratie »¹³¹².

La démocratie médicale emprunte de nombreux traits à ses théories républicaines. On le découvre dans son ouvrage *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*¹³¹³, paru en 1843, qui n'est pas, cependant, un manuel de santé de vulgarisation¹³¹⁴ mais un livre destiné à un public érudit. Il y présente les grandes lignes de sa réforme de la médecine. Sur bien des points, elle est à rapprocher de sa réforme politique. En quoi cette réforme médicale a-t-elle quelque chose de commun avec le concept de démocratie ? À tous les niveaux, le système médical proposé par Raspail vise à ce que tous les hommes soient égaux devant la médecine. La science d'Esculape se doit tout d'abord d'avoir un langage intelligible, accessible aux patients¹³¹⁵. Puis, pour que tout un chacun puisse avoir droit aux conseils d'une autorité médicale, les consultations se doivent d'être gratuites. Ce n'est pas le patient qui paye le praticien mais l'État : les médecins sont ainsi fonctionnaires et pas en profession libérale¹³¹⁶. Dans ces conditions, il est interdit à un médecin d'accepter de l'argent de la part d'un administré, il pourrait alors être condamné pour délit de « concussion »¹³¹⁷.

Ensuite, le chimiste introduit dans sa réforme médicale une notion qui lui est chère et qu'il a abondamment développée dans sa réforme politique : la décentralisation. Le médecin exerce ses talents dans les limites d'un quartier ou d'un arrondissement. Il a alors le devoir de rendre compte du nombre et de l'état de ses malades à un comité de

¹³¹² Francis DÉMIER, « Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail », dans Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale*, art. cit., p. 35.

¹³¹³ François-Vincent RASPAIL, *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie...*, op. cit., trois volumes.

¹³¹⁴ Jacques POIRIER, « L'Histoire Naturelle de la santé et de la maladie. Raspail pseudo-vulgarisateur », dans Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale*, op. cit., p. 115-116.

¹³¹⁵ François-Vincent RASPAIL, *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie...*, op. cit., tome 1, p. 74.

¹³¹⁶ *Idem.*

¹³¹⁷ *Idem.*

quartier composé de citoyens. Seuls les patients peuvent juger un praticien¹³¹⁸. Enfin, le médecin, dans la mesure où il est salarié de l'État, ne doit pas agir à des fins mercantiles mais au nom du dévouement et de la charité, tel un honnête philanthrope. Sa mission se résume donc en trois actions : soulager, consoler, réhabiliter¹³¹⁹.

L'autre raison qui justifie l'emploi de l'expression « démocratie médicale » pour caractériser le système Raspail vient du fait que dans celui-ci tout individu peut devenir son propre médecin. La médecine n'est plus un métier certifié par des années d'études et un diplôme mais devient une pratique du quotidien. Par l'« émancipation médicale »¹³²⁰, François-Vincent Raspail a pour objectif de donner à n'importe quel individu une autonomie face à son corps et à ses problèmes de santé. Lui seul sait ce dont il a besoin lorsque son métabolisme est défaillant. Cette idée que le patient a la capacité de se soigner par lui-même trouve ses racines dans les événements de 1789. Selon lui, lorsque les médecins aristocrates ont émigré, ils ont abandonné les hôpitaux à des infirmiers sans diplôme qui sont devenus par leur savoir-faire d'aussi bons praticiens que leurs anciens chefs¹³²¹. La politique napoléonienne aurait ensuite freiné cette démocratisation de la médecine et il a fallu attendre 1830 pour qu'un tel phénomène revoie le jour. La révolution « populaire »¹³²², les Trois Glorieuses, aurait dû engendrer une « révolution médicale »¹³²³. Mais celle-ci aurait été escamotée par les forces conservatrices. C'est donc tout seul, par la diffusion de ses manuels, que Raspail tente de redonner un nouveau souffle à son projet et de donner la possibilité à tous de devenir son propre médecin.

La démocratie médicale est-elle, cependant, une réalité ou un idéal ? Au sujet des manuels, l'engouement est réel. 80 000 exemplaires se sont vendus en un an¹³²⁴. Les contres-façons belges, suisses, espagnoles du *Manuel annuaire de la santé* deviennent un phénomène d'édition non négligeable. Cela illustre le succès de la méthode Raspail.

¹³¹⁸ *Idem.*

¹³¹⁹ *Idem.*

¹³²⁰ *Ibid.*, p. 6.

¹³²¹ *Ibid.*, p. 57.

¹³²² *Idem.*

¹³²³ *Idem.*

¹³²⁴ *Ibid.*, p. 86.

Néanmoins, ce succès doit être relativisé. Il faut attendre les années 1860 pour que le *Manuel annuaire de santé* soit traduit dans des langues étrangères¹³²⁵. À partir du Second Empire, son ouvrage connaît une grande popularité en Amérique centrale, en Amérique du Sud ainsi qu'en Europe¹³²⁶. Donc Raspail a considérablement amplifié la portée de son ouvrage dans les années 1840 :

« Ce livre [*Manuel annuaire de la santé*] qui s'est répandu comme l'éclair, dans toutes les classes de la population française, et dans tout l'univers, j'ose l'assurer, à la grande satisfaction, je ne vous dirai pas des médecins mais des malades. »¹³²⁷

Pour ce qui est de la réforme médicale, à l'exemple du jury populaire et communal qui a été appliqué dans la ville de Vizille, son appel pour une réforme de la médecine a été entendu dans certaines municipalités, par exemple à Châteauroux dans l'Indre :

« Les médecins et pharmaciens de Châteauroux (Indre) décidèrent qu'à partir du 1^{er} avril 1845 les soins et médicaments de leur profession seraient gratuitement donnés par eux aux familles indigentes, dans la ville et la banlieue, qui furent divisés à cet effet en dix sections ; une allocation municipale fut votée pour l'achat du prix de revient des substances premières. »¹³²⁸

Toutefois, ces réalisations restent des expérimentations très localisées. Sa réforme médicale a dû faire face à plusieurs obstacles qui n'ont pas permis sa généralisation sur tout le territoire.

En revanche, pour ce qui est du montant des consultations, François-Vincent Raspail a tout fait pour que l'idée d'une démocratie médicale devienne une réalité. Il y a démocratie médicale car le montant des honoraires est fixé proportionnellement aux revenus des patients. À chaque occasion qui s'offre à lui, Raspail n'omet pas de

¹³²⁵ Voici quelques traductions étrangères du *Manuel annuaire de la santé* de Raspail : *Jaarlijksch handboek der gezondheid voor 1861...*, Bruxelles, Ferdinand Classen, 1861, 319 p. (édition hollandaise) ; *Manuale della salute...*, Lugano, s. l., 1862, 605 p. (édition italienne) ; *Manula de la salud...*, Madrid, libreria de A. de San Martin, 1876, 371 p. (édition espagnole) ; *Jährliche handbuch der gesundheit für 1883...*, Hamburg, Verlag des Herausgebers, 1883, 454 p. (édition allemande) ; etc.

¹³²⁶ Pamela PILBEAM, *French Socialists Before Marx. Workers, Women and the Social Question in France*, Montréal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, p. 133.

¹³²⁷ *Procès et défense de F. V. Raspail poursuivi, le 19 mai 1846...*, op. cit., p. 28.

¹³²⁸ *Ibid.*, p. 76.

rappeler que ses consultations médicales à Paris sont entièrement gratuites pour les malades les plus pauvres¹³²⁹ :

« 10 francs pour les riches, 5 francs pour les ouvriers aisés, le samedi ; consultations gratuites, le vendredi, pour les indigents sur des laissez-passer déposés entre les mains de MM. les maires, les curés de Paris et de la banlieue, les pasteurs protestants et autres ministres des religions reconnues. »¹³³⁰

Il fait donc payer ses patients les plus aisés et n'applique la gratuité qu'à ses malades les plus démunis. Par ce procédé, il veut rendre la médecine accessible à tous. Plus aucun citoyen ne doit s'empêcher d'avoir recours à la médecine pour des raisons pécuniaires. Ses consultations médicales lui rapportent un minimum de sous afin qu'il puisse satisfaire les besoins essentiels de sa femme et de ses cinq enfants.

Bien que des consultations médicales gratuites soient proposées aux populations démunies, il importe de savoir si tout citoyen peut devenir son propre médecin. Rares sont les lecteurs indigents qui y parviennent. François-Vincent Raspail ne manque pas d'exagérer la diffusion de sa méthode auto-médicale à l'intérieur des couches sociales et à l'étranger. Les patients les plus pauvres ont besoin des conseils provenant d'intermédiaires, de relais éclairés et alphabétisés d'où l'apparition de disciples, de partisans du système Raspail. Le livre n'est d'ailleurs pas suffisant pour guérir toutes les maladies et les patients n'hésitent pas à correspondre et à se rendre aux consultations gratuites du chimiste. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les malades les plus pauvres sont dans la nécessité de demander l'aide d'un intercesseur afin d'obtenir une ordonnance par voie postale ou un examen médical au cabinet parisien. Rares sont les indigents qui arrivent à obtenir un rendez-vous au n°10 de la rue des Francs-Bourgeois sans le soutien d'un tiers. Il peut être des plus humbles comme des plus riches. Raspail accepte de répondre aux sollicitations médicales quelle que soit la condition sociale, la religion, l'opinion politique du demandeur ou de l'intercesseur.

¹³²⁹ *Procès et défense de F. V. Raspail poursuivi, le 19 mai 1846...*, op. cit., p. 42.

¹³³⁰ *Ibid.*, p. 51.

Certains médiateurs entre Raspail et le malade sont des figures politiques nationales, républicaines ou royalistes, de simples ouvriers ou artisans ayant une écriture phonétique ou encore des représentants religieux défendant leurs paroissiens tels les curés, pasteurs et rabbins¹³³¹. Pour les personnalités politiques, on peut s'appuyer sur les lettres reçues par Raspail qui sont conservées aux Archives Nationales. Les recommandations médicales proviennent, principalement, d'anciens membres des sociétés d'action politique : Henri Bonias, ancien membre du bureau de la Société des Amis du Peuple en 1830, ex-fondateur de la Charbonnerie à Marseille¹³³² et codétenu de Raspail à Sainte-Pélagie et à Versailles ; Charles Teste, fervent républicain, proche de la Charbonnerie, qui a pris part à l'organisation d'un vaste mouvement révolutionnaire clandestin en Europe¹³³³ ; Anthony Thouret, avocat et ancien corédacteur avec Raspail du *Journal des Amis du Peuple*¹³³⁴ et Étienne Cabet, représentant du communisme icarien¹³³⁵, c'est-à-dire d'un communisme pacifique et réformiste qui se détache de la tradition babouviste¹³³⁶.

Cependant, les recommandations médicales que reçoit Raspail ne proviennent pas toujours de vieilles connaissances dévouées au républicanisme. Par exemple, des échanges épistolaires entre le chimiste et le docteur Hippolyte Royer-Collard ont eu lieu. Ce dernier s'est impliqué dans le mouvement hygiéniste. Toutefois, il apparaît comme aux antipodes scientifiques et politiques de Raspail. Hippolyte Royer-Collard se lance dans une carrière universitaire en acceptant la chaire d'hygiène de la faculté de médecine de Paris en 1830¹³³⁷ et revendique ses opinions monarchistes en accédant, toujours en juillet 1830, au statut de chef des sciences, lettres et beaux-arts relevant du ministère de l'Intérieur de François Guizot, grâce en particulier à l'intermédiaire de

¹³³¹ BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettres de curés, pasteurs, rabbins partisans de la méthode Raspail 1830-1848. Entre 1846 et 1849, on compte 839 lettres de recommandations médicales provenant de curés et de vicaires, exerçant pour la grande majorité, dans des paroisses parisiennes et seulement 14 lettres envoyées par des pasteurs et 2 lettres envoyées par des rabbins.

¹³³² Jean-Claude CARON, « La Société des Amis du Peuple », *art. cit.*, p. 174.

¹³³³ Voir à ce sujet la thèse d'Odile BELLOT-ALDEBERT, *Charles Teste (1783-1848). Itinéraire intellectuel d'un républicain*, sous la direction de Christine PEYRARD, soutenu en 2010 à l'Université de Provence.

¹³³⁴ Adolphe ROBERT, Edgar BOURLOTON, Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français (1^{er} mai 1789-1^{er} mai 1889)*, Paris, Bourloton, 1891, p. 418.

¹³³⁵ François FOURN, *Étienne Cabet ou le temps de l'utopie*, Paris, Vendémiaire, 2014, p. 7.

¹³³⁶ Gian Mario BRAVO, *Les socialistes avant Marx*, Paris, Maspero, 1979, p. 70-71.

¹³³⁷ Voir Hippolyte ROYER-COLLARD, *Cours d'hygiène*, Paris, Lacrampe, 1846, 15 p.

son oncle, le théoricien doctrinaire Pierre-Paul Royer-Collard. Les barrières politiques semblent donc poreuses dans le cas des recommandations médicales. François-Vincent Raspail n'est pas sollicité pour ses idées républicaines mais pour sa capacité à guérir et à soulager les malades. La méthode Raspail, contrairement à l'homme politique Raspail, transcende les partis.

Des hommes de lettres font également appel au chimiste dans le cadre de recommandations médicales. En 1846, l'écrivain Maxime du Camp se rend chez Raspail à Montrouge pour lui demander de venir consulter la sœur de Gustave Flaubert, Caroline, gravement malade à Rouen. La rencontre entre les deux hommes est des plus rocambolesques. Le médecin sans diplôme n'ouvre jamais sa porte après huit heures du soir. Il se méfie des mouchards de Louis-Philippe, peuplant son imaginaire politique, et prend Maxime du Camp pour l'un d'eux. Heureusement, la lecture de la lettre de recommandation évite un tragique accident :

« Je fus reçu par un canon de fusil à deux coups que Raspail m'appuyait sur la poitrine en criant « Halte là ! » Je ne pus m'empêcher de rire et je lui dis « Lisez d'abord ! » Il me tint en joue pendant que la femme – bonne, gouvernante ou cuisinière – lui lisait la lettre de Mme Flaubert. Lorsqu'il l'eut entendue, il désarma son fusil, me prit dans ses bras et me dit : « Ah ! Mon brave garçon, que vous êtes imprudent ! Vous l'avez échappé belle, je vous ai pris pour un exempt ! ». Il me promit d'être à la gare de l'ouest au départ du premier train du matin. Il y était [...] »¹³³⁸

Quelles sont maintenant les caractéristiques de ces recommandations médicales ? Les recommandations médicales, comme toute les recommandations, font intervenir trois acteurs : le demandeur, l'intermédiaire et le dispensateur¹³³⁹. Un intermédiaire – un ami, un proche, une connaissance de Raspail – intervient bien à l'intérieur d'une transaction, tarifée ou non, entre le demandeur et le dispensateur. Mais, la recommandation médicale amène parfois le patient à demander l'intervention de plusieurs intermédiaires afin d'obtenir une consultation chez le célèbre praticien. Une

¹³³⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2739 (2) Notes du docteur Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, au sujet des *Souvenirs littéraires* de Maxime du Camp, publiés en 1882.

¹³³⁹ Sur le modèle demandeur-intermédiaire-dispensateur, Voir Julie BOUR, *Louis Jacquinot. Une figure de républicain modéré : du poincarisme au gaullisme*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, sous la direction du professeur Olivier DARD, soutenue en 2015 à l'Université de Lorraine.

lettre d'Étienne Cabet montre que la pratique de la recommandation peut s'effectuer en plusieurs étapes : « Il [M. Lévêque, le patient] vient de m'envoyer sa femme pour me prier de vous prier vous-même d'aller le voir, aujourd'hui même s'il est possible [...] »¹³⁴⁰. Le terme de « recommandation » est explicitement mentionné dans de nombreuses lettres. En voici un exemple dans une lettre de Cabet :

« Monsieur Durand, qui vous remettra ces deux mots et qui vous conduira un jeune malade auquel il s'intéresse vivement par un sentiment d'humanité est un brave citoyen digne de recevoir de vous l'accueil le plus bienveillant. Ma recommandation est sans doute superflue ; mais je saisis cette occasion de vous renouveler [*sic*] l'expression de mes sentiments fraternels. »¹³⁴¹

Les intercesseurs n'emploient jamais le mot de sollicitation ou de pratique de faveurs. Les recommandations médicales paraissent banalisées, normalisées sous la monarchie de Juillet. Celles-ci ne sont pas perçues comme des favoritismes alors qu'elles donnent très clairement une priorité de consultation à certains patients. Il est vrai, toutefois, que contrairement aux autres recommandations, le demandeur ne recherche pas un avantage financier ou une promotion sociale mais une guérison grâce à des conseils. Reste que la différence entre sollicitation et recommandation médicale est ténue. Raspail vend, dispense des conseils afin d'améliorer la santé de ses patients. Et ces derniers doivent impérativement connaître un réseau de connaissances et d'amis pour y accéder.

Comment les intercesseurs arrivent-ils à convaincre François-Vincent Raspail d'ouvrir son cabinet de consultation qu'à certains demandeurs bien sélectionnés ? L'argument premier est l'amitié qui lie l'intercesseur à Raspail. Toute une série d'expressions le prouve dans les correspondances : « cher compatriote et ami »¹³⁴² ou « cher ami »¹³⁴³ ; « notre vieille amitié »¹³⁴⁴ ; « Mille choses amicales chez toi »¹³⁴⁵. Anthony Thouret, quant à lui, revient sur des souvenirs communs, parfois douloureux, mais créateurs de complicité entre les deux hommes :

¹³⁴⁰ AN 250 AP 1 Lettre d'Étienne Cabet à François-Vincent Raspail, le 20 décembre 1846.

¹³⁴¹ AN 250 AP 1 Lettre d'Étienne Cabet à François-Vincent Raspail, le 28 décembre 1845.

¹³⁴² AN 250 AP 1 Lettre de Charles Teste à François-Vincent Raspail, le 16 janvier 1843.

¹³⁴³ AN 250 AP 1 Lettre d'Henri Bonias à François-Vincent Raspail, [s. d.].

¹³⁴⁴ AN 250 AP 1 Lettre d'Henri Bonias à François-Vincent Raspail, le 11 février 1842.

¹³⁴⁵ *Ibid.*

« Mon cher Raspail, vous n'avez sans doute pas oublié votre collègue des amis du peuple, du conseil d'avril [1834], votre compagnon de captivité, votre *bon Thouret* enfin. Eh bien ce Thouret qui vous a toujours aimé et admiré, qui vous considère comme le meilleur des chimistes et le meilleur des hommes, vient vous confier aux ressources de votre génie l'existence d'un de ses amis, Mr. Dubois de Douai. »¹³⁴⁶

Cette amitié repose sur un système de don et de contre-don comme l'ont défini l'anthropologue Marcel Mauss et son disciple Alain Caillé, à savoir « la triple obligation de donner, recevoir et rendre »¹³⁴⁷ dans le cadre d'échanges, de services entre individus.

Le deuxième argument invoqué est l'admiration, voire la confiance que le demandeur a envers la méthode médicale de Raspail. Cela est très explicite dans les lettres d'Henri Bonias, d'Étienne Cabet et d'Hippolyte Royer-Collard : « Il [le malade] a une confiance sans limites en toi »¹³⁴⁸ ; « Il [le malade] a toute confiance en vous et voudrait suivre vos traitements »¹³⁴⁹ ; « La pauvre femme qui vous remettra ce billet est bien malade, mais elle croit fermement que vous pourrez la guérir »¹³⁵⁰.

Enfin, le troisième argument des intermédiaires républicains est la mise en exergue des valeurs morales qui animent le patient-demandeur. Les républicains insistent sur l'honnêteté, la probité, la bravoure, voire le sentiment républicain des malades : « Je prends la liberté de vous recommander M. Bonnet qui vous portera cette lettre, très brave garçon dont le pied est enflé [...] »¹³⁵¹ ; « Le porteur de ce mot est le frère d'un de nos camarades, établi à Londres où il s'était réfugié au moment du procès d'avril [1834] »¹³⁵².

¹³⁴⁶ AN 250 AP 1 Lettre d'Anthony Thouret à François-Vincent Raspail, (?) mars 1846.

¹³⁴⁷ Alain CAILLÉ, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, 2000, p. 9.

¹³⁴⁸ AN 250 AP 1 Lettre d'Henri Bonias à François-Vincent Raspail, le 11 février 1842.

¹³⁴⁹ AN 250 AP 1 Lettre d'Étienne Cabet à François-Vincent Raspail, le 6 juillet 1845.

¹³⁵⁰ AN 250 AP 1 Lettre d'Hippolyte Royer-Collard à François-Vincent Raspail, le 12 mai 1847.

¹³⁵¹ AN 250 AP 1 Lettre d'Étienne Cabet à François-Vincent Raspail, le 6 juillet 1845.

¹³⁵² AN 250 AP 1 Lettre d'Henri Bonias à François-Vincent Raspail, le 11 février 1842.

Il existe néanmoins des exceptions, à savoir des contre-exemples à ce système de recommandations médicales. Quelques patients de condition sociale très modeste s'adressent parfois directement au chimiste républicain, mais cela reste des cas très limités. En voici un exemple avec une lettre de remerciement d'un malade ayant une écriture presque phonétique. Elle montre que des individus arrivent à se passer, exceptionnellement, du système de la recommandation médicale :

« Depuis le moi de juillet dernier, je comensse a divorsser avec ses souffrence et d'appret votre dernier avis je ne pri que trois bain de vappeur qui mon fait transpirer deu magniere étonnant, et un flision alau sedatif et ansuite un flition à la pomade canffré [...] Teromois, Paris le 17 janvier 1846. »¹³⁵³

Ainsi, le fait même que les recommandations médicales avec un système demandeur-intermédiaire-dispensateur *via* les lettres continuent en dépit de la parution et de la réédition des manuels de santé, confirment bien que la démocratie médicale, dont l'un des piliers est l'émancipation de l'individu par la médecine, connaît des failles profondes. L'automédication consciemment opérée par le patient grâce au manuel est un acte dont les concrétisations sont rares.

Bien les recommandations médicales soient en contradiction avec la démocratie médicale prônée par Raspail lui-même, elles contribuent, paradoxalement à consolider son système médical. Les recommandations donnent une légitimité à la médecine alternative proposée par le chimiste. Une phrase d'Anthony Thouret laisse entendre cette idée de manière éclairante : « Moi qui ai toujours pensé que celui qui découvrirait un jour le secret de la véritable médecine serait un chimiste, je m'adresse à vous »¹³⁵⁴. Car ces recommandations lui permettent de se maintenir au centre du jeu politique, d'être encore une figure incontournable de la nébuleuse républicaine. Des personnalités républicaines d'envergure comme Victor Schoelcher ou l'avocat Marie se tournent vers Raspail quand une de leurs connaissances a besoin de soins médicaux ou de conseils en chimie organique. Une lettre d'Henri Bonias l'atteste :

¹³⁵³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 3 Lettre d'un certain Teromois à François-Vincent Raspail, le 17 janvier 1846.

¹³⁵⁴ AN 250 AP 1 Lettre d'Anthony Thouret à François-Vincent Raspail, (?) mars 1846.

« Un de nos anciens amis, Schoelcher, me demande un mot d'introduction auprès de toi pour M. Fouchard, qui désire beaucoup avoir ton avis sur une question de chimie. Je lui remets ce billet et je pense qu'il sera également porteur d'un autre mot que lui a donné ou lui donnera Marie, son avocat. »¹³⁵⁵

En employant l'adjectif possessif « notre », Anthony Thouret affirme même que François-Vincent Raspail a encore un rôle à jouer dans le combat pour l'instauration de la République :

« J'ai lu et admiré tous vos ouvrages mon excellent ami. Vous êtes toujours le même et dans un siècle où chacun ne rêve que le culte de sa personne, vous ne vous occupez que de l'avenir de tous. Je suis toujours le même aussi. Mes convictions sont plus profondes qu'autrefois encore et j'ai foi en notre cause au moment où bien des nôtres l'abandonnent ; mais ne les croyons pas bien éloignés vous savez qu'ils reviendront le lendemain de la victoire ! »¹³⁵⁶

Grâce aux recommandations médicales, François-Vincent Raspail ne disparaît pas de la scène politique. Par les échanges épistolaires, il est toujours inséré dans des liens interpersonnels, dans un réseau d'acteurs politiques. Si la démocratie médicale et la recommandation médicale sont deux concepts opposés, la recommandation médicale, toutefois, n'apporte pas uniquement une notoriété médicale et politique à Raspail. Les recommandations sont aussi des courroies de transmission dans la politisation des anonymes. Finalement, elles sont des relais : grâce à elles, les lecteurs cultivés des manuels de santé prêchent la bonne parole dans les milieux plus défavorisés. Elles sont créatrices elles aussi d'une chaîne de solidarité entre les notables et les indigents. De même que le folklore, les cris séditeux, les banquets, les cortèges funéraires, les recommandations médicales peuvent être analysées comme des traces révélatrices de la vie politique par les couches populaires. Une personne démunie et malade s'adresse à Raspail dans la mesure où elle connaît ses découvertes scientifiques ainsi que sa carrière politique, et, notamment son engagement envers les plus nécessiteux.

¹³⁵⁵ AN 250 AP 1 Lettre d'Henri Bonias à François-Vincent Raspail, le 24 janvier 1842.

¹³⁵⁶ AN 250 AP 1 Lettre d'Anthony Thouret à François-Vincent Raspail, (?) mars 1846.

La « méthode » Raspail connaît, cependant, un grand nombre de détracteurs dans le monde médical. Par conséquent, le chimiste est dans la nécessité de comparaître devant un tribunal en mai 1846 pour exercice illégal de la médecine. Les hommes qui auraient lancé les poursuites à son encontre seraient un certain Forquier, médecin du roi Louis-Philippe, et son grand ennemi Mathieu Orfila. Le doyen de la faculté des sciences réfute l'accusation en expliquant qu'il n'a fait que dénoncer à l'association des quatre-cent médecins patentés de Paris un cas où quelqu'un se livre à l'art de la médecine, sans diplôme, ce qui est condamnable dans la loi¹³⁵⁷. Le chimiste tente désespérément de faire comprendre aux membres du jury la logique sur laquelle repose sa médecine. Dans la deuxième édition de son *Histoire Naturelle*, il revient sur le procès en insistant bien sur le fait que ce qui s'est joué n'était pas seulement un point de doctrine médicale mais sa conception démocratique de la médecine en lançant un cri alarmant : « La république est en danger »¹³⁵⁸. La médecine d'un praticien ne doit pas être jugée par une institution parisienne ou par un diplôme mais par les malades eux-mêmes : « Dans le peuple, ce n'est pas le titre, c'est la réussite qui fait la différence »¹³⁵⁹. Les patients composent, d'une certaine manière, dans le domaine médical, le jury populaire qu'il avait élaboré dans sa réforme sociale : « La loi exige la garantie d'un médecin à diplôme ; le public exige ma garantie d'homme de bonne foi sans diplôme »¹³⁶⁰. Dès l'introduction de sa défense, il met cette idée en exergue : « Que le public soit juge »¹³⁶¹.

Il défend la thèse qu'il n'existe aucun mal à appliquer sur soi ou sur les autres des expériences médicales qui proviennent de l'observation des phénomènes naturels. La démarche empirique prévaut dans sa conception de la science. Il démontre le fait qu'il n'y a pas de différence entre un individu qui pratique la médecine ou la politique s'il se fonde sur les lois de la nature : « Dans ce brin d'herbe verdoyant, je te ferai découvrir la formation de l'embryon et l'origine de la vie ; dans ces carrières arides, tu liras l'histoire imposante des premiers jours ; dans ces républiques d'êtres animés de toutes

¹³⁵⁷ *Ibid.*, p. 20.

¹³⁵⁸ François-Vincent RASPAIL, *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie...*, *op. cit.*, tome 1, p. 89.

¹³⁵⁹ Jacques LÉONARD, *Médecins, malades et sociétés dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Sciences en situation, 1992, p. 63.

¹³⁶⁰ *Procès et défense de F. V. Raspail poursuivi, le 19 mai 1846*, *op. cit.*, p. 53.

¹³⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

les tailles et de toutes les classes, tu découvriras l'avenir du monde [...] »¹³⁶². Condamner cette méthode reposant sur un lien étroit entre l'homme et la nature, et qu'il a auparavant diffusé sous la forme de cours gratuits à la faculté de médecine de Paris en 1828, 1830 et 1836¹³⁶³, ce serait interdire au grand public d'avoir accès à ce qui lui est le plus abordable, le grand livre de la nature.

Selon lui, ses adversaires ne prennent pas pour cible le fondateur d'une méthode médicale alternative mais un homme politique qui, par la diffusion d'un système médical, réussit, de façon détournée, à propager des idées républicaines dans la société française : « La politique comprend qu'elle va perdre quelques votes aux élections, si elle ne vient pas en aide aux électeurs médecins »¹³⁶⁴. Pour donner du poids à son argumentation, il emploie la métaphore politique en comparant l'association des quatre-cents médecins diplômés qui l'auraient mis sur le banc des accusés à un organe dictatorial, à un « Comité de salut public »¹³⁶⁵.

Malgré cette longue défense, Raspail est condamné à payer 15 francs symboliques au Ministère public. Sa médecine démocratique, émancipatrice et sans diplôme est donc loin d'avoir convaincu le jury. Un point qui a pu particulièrement lui déplaire, c'est que le chimiste construit son propre mythe de médecin précurseur, ayant sauvé, depuis la publication de ses manuels, plus de cinq mille malades. Il ne le fait pas sans arrogance, voire mégalomanie en affirmant très explicitement la supériorité de sa méthode auto-médicale par rapport à la médecine académique. Il érige lui-même sa propre statue de commandeur : « Un jour, fils de mes œuvres et dépendant de moi seul, d'un bout de l'univers à l'autre, aux yeux des savants, je serai Raspail. Et je le suis ! Offrez-moi donc un titre qui me vaille ! (*Sensation*) »¹³⁶⁶.

¹³⁶² *Ibid.*, p. 37.

¹³⁶³ *Ibid.*, p. 32.

¹³⁶⁴ *Ibid.*, p. 44.

¹³⁶⁵ *Ibid.*, p. 48.

¹³⁶⁶ *Ibid.*, p. 52.

Par ses innovations, son succès et aussi ses polémiques, la méthode médicale Raspail a occupé le devant de la scène publique durant les années 1840 et a permis au chimiste républicain de ne pas être oublié du grand public malgré sa semi-retraite politique. Sa condamnation en 1846 pour exercice illégal de la médecine n’y change rien, son système médical est en marche avec, comme dans un mouvement politique, des « partisans », des « disciples » ainsi que des principes moraux – la conciliation des classes sociales, la philanthropie, la charité – assez proches de ses théories républicaines. En promettant la gratuité de ses consultations aux patients riches et pauvres, Raspail construit lui-même son image mythique de médecin des pauvres. Les lecteurs, les journalistes¹³⁶⁷, les romanciers – Flaubert évoque à plusieurs reprises dans *Madame Bovary* et dans *Bouvard et Pécuchet* la médication Raspail¹³⁶⁸ –, ou encore les artistes – Vincent Van Gogh peint très précisément le *Manuel annuaire de santé* de Raspail dans son tableau *Nature morte : planche à dessiner avec oignons*¹³⁶⁹ – immortalisent et alimentent pendant son existence et après sa mort le mythe d’un Raspail médecin des pauvres. Il n’est donc pas considéré comme un guérisseur ou un rebouteux mais comme un véritable médecin dont la méthode alternative est reconnue non pas par tous mais par un grand nombre de Français qu’ils soient royalistes ou républicains, curés ou libres penseurs, aristocrates ou ouvriers. Cette reconnaissance provient, selon les patients, de l’efficacité de la méthode médicale et d’une forme de religiosité laïque qui émane de son fondateur. Croyances et médecine populaires se conjuguent¹³⁷⁰ et aboutissent, dans l’esprit de certains contemporains, à la sanctification de Raspail de son vivant : « Vos amis ont trouvé en vous la science de

¹³⁶⁷ François-Vincent Raspail reçoit des propositions de rédacteurs en chef pour prendre en charge le bulletin médical de leurs journaux. Le directeur du quotidien *La Commune*, G. de Moutilly, – le nom est évocateur quand on se réfère à l’importance que Raspail accorde à l’échelon communal- se voit dans le regret de refuser l’aide du chimiste républicain dans la rédaction de la partie médicale de son organe de presse car, pour des raisons pécuniaires, il ne peut lui fournir un collaborateur qui lui rendrait compte des séances dans les sociétés savantes. Voir AD 94 Fonds Raspail 69 J 3 Lettre de G. de Moutilly à François-Vincent Raspail, le 19 septembre 1845.

¹³⁶⁸ Claude BLANCKAERT, « La médecine philosophique de F.-V. Raspail. Stratégies d’une science populaire », dans Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale*, op. cit., p. 133-134.

¹³⁶⁹ Vincent VAN GOGH, *Nature morte : planche à dessiner avec oignons*, huile sur toile, 50 x 54 cm, 1889, Rijksmuseum Kröller-Müller, Otterlo. Voir une reproduction du tableau en annexe, p. 655.

¹³⁷⁰ Maria Pia DONATO, « Medicina e Religione : percorsi di lettura », dans Maria Pia DONATO, Luc BERLIVET, Sara CABIBBO, Raimondo MICHETTI et Marilyn NICOUUD [dir.], *Médecine et religion. Collaborations, compétitions, conflits (XII^e-XX^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2013, p. 13.

l'homme de génie réunie aux vertus d'un saint ! »¹³⁷¹. Les prêtres n'hésitent pas également à utiliser des adjectifs laudatifs et christiques pour remercier le praticien Raspail : « Plein de confiance dans votre bienveillance pour la pauvreté et la souffrance »¹³⁷², « j'ai l'honneur de recourir encore à votre humanité »¹³⁷³ ; « les soins charitables de M. Raspail »¹³⁷⁴, « je recommande vos bontés »¹³⁷⁵, « j'aime à me rencontrer avec l'homme de génie, l'homme au caractère noble et généreux »¹³⁷⁶. Cette notoriété spirituelle, médicale et philanthropique que Raspail n'arrête pas de grossir à grands traits est une clé d'explication permettant de comprendre pourquoi le chimiste a eu autant de facilité à revenir dans la vie politique lors de la révolution de février 1848.

¹³⁷¹ AD 94 69 J 2 Lettre de Nell de Breauté à François-Vincent Raspail, le 8 juillet 1846.

¹³⁷² BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettre de l'abbé Blondeau (Sainte Croix de la Bretonnerie) à François-Vincent Raspail, le 11 novembre 1847.

¹³⁷³ BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettre du curé de Montmartre, 17 mars 1848.

¹³⁷⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettre du vicaire de Saint Ambroise à François-Vincent Raspail, le 20 mars 1848.

¹³⁷⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettre du vicaire de Saint Ambroise à François-Vincent Raspail, le 23 mars 1847.

¹³⁷⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2750 (2) Lettre de l'archevêché de Paris à François-Vincent Raspail, le 16 avril 1847.

Chapitre 5

Quand une République devient réalité (1848-1852)

Un événement, la révolution de 1848, amène François-Vincent Raspail à sortir de sa semi-retraite politique. Un rêve semble se concrétiser : une république, parmi d'autres régimes inscrits alors dans le champ des possibles, succède à une monarchie constitutionnelle. Cependant, la Seconde République, tant espérée par le chimiste, est-elle similaire à la république qu'il avait imaginée ? Il vit l'expérience quarante-huitarde comme une tension entre son imaginaire républicain et une réalité qui prend le visage de la république. Son itinéraire chaotique, de son retour politique sur la scène nationale en février 1848 jusqu'à sa volonté de se retirer de la vie politique en 1852, en passant par la présidence de son club des Amis du Peuple, son emprisonnement à la suite de la manifestation du 15 mai 1848 et son échec en tant que candidat socialiste à l'élection présidentielle de décembre 1848, traduit bien ses rapports ambivalents avec la république, deuxième du nom. Parmi le collectif que représentent les quarante-huitards, il est possible de redonner une voix à des individualités, tel que Raspail, qui ont chacune une conception différente de la république. Les révolutionnaires de 1848 ne sont pas une masse homogène ayant les mêmes idées politiques : ils sont une mosaïque de penseurs républicains. Les désaccords entre les divers protagonistes ne peuvent se réduire à une dichotomie République bourgeoise/République démocratique et sociale. Ils sont beaucoup plus nombreux et complexes. La république n'a pas été que « modérée » ou que « révolutionnaire ». Quelle alternative républicaine François-Vincent Raspail propose-t-il alors à la Seconde République ? Pourquoi le républicain Raspail a-t-il tant dérangé ses contemporains ? Comment, malgré ses désillusions et, notamment la répression à son encontre, le médecin sans diplôme a-t-il bénéficié d'une popularité qui a alimenté son mythe politique ? Pour répondre à ces interrogations, il faut suivre les pas du chimiste en République et comprendre la singularité de sa doctrine républicaine de 1848 à 1852.

François-Vincent Raspail, l'homme qui a proclamé la Seconde République ?

Dès le début de la révolution de 1848, François-Vincent Raspail aurait joué un rôle de premier plan puisqu'il aurait proclamé la République à l'Hôtel-de-Ville de Paris le 24 février 1848. Le conditionnel s'impose car les témoignages des observateurs contemporains se contredisent. En effet, dans les écrits postérieurs à 1848, certains auteurs ne mentionnent jamais la proclamation de Raspail. C'est le cas d'Alphonse de Lamartine dans son *Histoire de la Révolution de 1848* qui ne fait aucune allusion à Raspail à propos du 24 février. Lamartine aurait lui-même rédigé le texte de la proclamation de la République¹³⁷⁷. Le gouvernement provisoire aurait ensuite lu celui-ci devant la foule place de Grève. Tout cela se déroule dans un grand désordre : « Finalement, au milieu d'un tumulte incroyable – car la foule submerge, véritablement l'édifice communal –, vers vingt heures un compromis est trouvé [...] »¹³⁷⁸. Cette thèse est la plus communément admise parmi les historiens de la Seconde République¹³⁷⁹. D'autres, comme Karl Marx, prétendent que Raspail aurait bien poussé le collège exécutif à proclamer la République : « Au nom du prolétariat parisien, Raspail ordonna au gouvernement provisoire de proclamer la République, déclarant que si cet ordre du peuple n'était pas exécuté dans les deux heures, il reviendrait à la tête de 200 000 hommes »¹³⁸⁰. Le témoignage de Martin Nadaud semble corroborer celui du philosophe allemand : « Redescendus dans la cour du Carrousel nous entendîmes cet autre cri « À l'Hôtel-de-Ville ! Courons-y, Raspail s'y trouve » »¹³⁸¹.

¹³⁷⁷ Alphonse DE LAMARTINE, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Perrotin, 1849, tome 1, p. 221.

¹³⁷⁸ Philippe VIGIER, *1848, Les Français et la République*, Paris Hachette, 1998 [1982], p. 77.

¹³⁷⁹ Louis GIRARD, *La II^e République (1848-1851). Naissance et mort*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, p. 64-65. ; Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Le Seuil, 2002 [1973], p. 43. Voir aussi Maurizio GRIBAUDI et Michèle RIOT-SARCEY, *1848. La révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009 [2008], p. 63-69.

¹³⁸⁰ Karl MARX, *Les luttes des classes en France (1848-1850)*, Paris, Éditions sociales, 1968 [1850], p. 17.

¹³⁸¹ Martin NADAUD, *Mémoires de Léonard ancien garçon maçon*, Bourgneuf, A. Duboueix, 1895, p. 294.

Les autres versions de la proclamation ne seraient, selon le chimiste républicain, que mensonges et calomnies. Il serait le seul à dévoiler au grand jour la vérité au sujet de cet événement historique¹³⁸² : « Cette histoire n’a pas été écrite encore : chacun l’a déguisée comme une mauvaise action qu’on veut soustraire à la justice de l’histoire. [...] Eh bien, me suis-je dit : il est encore temps de réparer mon silence, de porter le flambeau de la vérité [...] »¹³⁸³. La recherche d’une vérité historique est en fait un prétexte pour instrumentaliser, à son avantage, un événement. La proclamation de la Seconde République représente, selon lui, un des moments les plus glorieux de sa carrière politique. D’ailleurs, il l’a bien compris et s’en sert, pendant les scrutins électoraux, pour donner du poids à son sentiment républicain. C’est ce qu’il fera, lors des élections législatives de 1869, quand, dans sa profession de foi, il rappellera cet événement aux électeurs lyonnais : « La fondation de la République, que j’ai eu l’honneur de proclamer à moi seul avec la masse du peuple, le 25 février [sic] »¹³⁸⁴. Être républicain ne se résume pas à croire en l’idéal républicain mais à agir concrètement pour ce dernier.

À l’avènement de cette nouvelle République, les paroles prononcées par Raspail révèlent, toutefois, certaines ambiguïtés du personnage. Afin d’effrayer toute personne qui tenterait d’installer une régence, il n’éprouve aucun scrupule à menacer de peine de mort tout individu qui se risquerait à évoquer ce type d’interrègne monarchique : « Silence, dis-je, au bout d’une minute, et le silence se rétablit. Et peine de mort, exécutée militairement contre quiconque parlera de régence pour ou contre ! »¹³⁸⁵. Que penser de cette phrase ? Est-ce un reniement de ses idées passées ? Aurait-il tourné le dos au mouvement abolitionniste ? Il est difficile d’avoir une réponse catégorique. Soit il considère, comme pour l’exécution de Louis XVI, que, dans certaines circonstances historiques, la guillotine est une nécessité, soit c’est tout simplement une posture qui sert à faire peur à ses adversaires. On optera pour la

¹³⁸² Voir en annexe la retranscription intégrale du récit de Raspail à propos des événements de l’année 1848, p. 687-708.

¹³⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

¹³⁸⁴ Archives départementales du Rhône (AD 69) 3 M1326 Élections des 23-24 mai et 7 juin 1860. Profession de foi de François-Vincent Raspail, en tant que candidat de la démocratie radicale, dans la 1^{ère} circonscription électorale de Lyon.

¹³⁸⁵ *Idem*.

deuxième hypothèse. Car, trois jours plus tard, dans son nouveau journal, *L'Ami du Peuple*, il tente de clarifier sa position au sujet de la peine de mort en appelant à l'abolition pure et simple de celle-ci :

« Le gouvernement vient d'abolir enfin la peine de mort [...] Nous avons proclamé la nécessité de ce grand acte en 1830, sur la place de Grève, en réhabilitant la mémoire de nos illustres et infortunés camarades, les immortels sergents de La Rochelle. »¹³⁸⁶

Cela ne change rien, la contradiction est trop belle pour ses détracteurs qui s'en saisissent pour le représenter en nostalgique de la Terreur. Cependant, Raspail rejette ces allégations et se réfère à l'histoire antique pour tourner en ridicule toute tentative de terreur : « Mais la terreur de 93, aujourd'hui, en 1848 ! Elle n'a plus de sens ; elle ne serait plus qu'une atroce folie, un drame à la Néron, un incendie de Rome, pour traduire en action l'incendie de Troie »¹³⁸⁷. La révolution de 1848 est un événement qui permet aux Français de rejouer les clivages entre partisans de 1789 et ceux de 1793¹³⁸⁸. Tel un équilibriste en 1848, François-Vincent Raspail adhère aux idéaux de 1793 tout en condamnant fermement toute tentative de terreur. Cette prise de position n'est pas nouvelle car le désaccord parmi les républicains au sujet de ces deux constitutions n'est pas apparu *ex-nihilo*. Comme on l'a vu dans les précédents chapitres, ce débat était déjà à l'ordre du jour des séances de la Société des Amis du Peuple et de la Société des Droits de l'Homme.

Sa proclamation, supposée, de la République aurait eu pour conséquence d'engager, dès le départ, un débat sur le sens de cette jeune république : doit-elle exclure toute forme de violence politique ? Comme l'a souligné Jean-Claude Caron, c'est une des

¹³⁸⁶ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848. Les quatre sergents Bories, Goubin, Pommier et Raoulx ont créé une Vente de la Charbonnerie dans leur garnison à Paris. Suspectés de conspiration, ils déplacent la Vente à La Rochelle. Leur appartenance à la Charbonnerie ayant été dévoilée, ils sont arrêtés et condamnés à mort place de Grève le 21 septembre 1822. Les sergents de La Rochelle sont devenus des martyrs pour le mouvement républicain. Dès les années 1830, la Société des Droits de l'Homme invite les partisans de la république à imiter les sergents de La Rochelle en acceptant le sang du sacrifice pour leur idéal. Voir à ce sujet Emmanuel FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 453-457.

¹³⁸⁷ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹³⁸⁸ Jean GARRIGUES, « Les images de la Révolution de 1830 à 1848 : enjeux politiques d'une mémoire », dans Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et de la Révolution française, *Le XIX^e siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 101-102.

questions capitales de la révolution de 1848 : « Résoudre le conflit, (ré) concilier les points de vue, réprimer l'intolérable, c'est d'abord penser le conflit et donc la violence comme une potentialité [...] »¹³⁸⁹. Qu'a donc en tête le chimiste en 1848 ? Il est complexe de trancher la question. Néanmoins, Raspail a soutenu, depuis la monarchie de Juillet, la voie de la discussion entre personnes d'opinions opposées dans le but de contrer toute tentative de violence politique. Encore une fois, l'évocation de la peine de mort, comparable à une épée de Damoclès planant au-dessus des têtes des orléanistes, n'était, sans doute, qu'une stratégie de Raspail pour désarçonner ses ennemis et instaurer la République.

Mais, d'un autre côté, il est vrai que la proclamation de la république par Raspail ou par les membres du gouvernement provisoire paraît prendre les allures d'un coup de force populaire. Un homme ou une poignée d'individus¹³⁹⁰, à première vue, déciderait sans concertation du sort politique d'une nation entière. Cela, le chimiste le réfute catégoriquement en affirmant que la légitimité de la Seconde République ne viendrait pas d'une décision dictatoriale mais de la souveraineté populaire, c'est-à-dire d'une décision mûrement discutée et réfléchie parmi la foule amassée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La république est, selon lui, le régime voulu par un acteur, le peuple, cette entité née de la révolution de 1848¹³⁹¹, et qui n'englobe pas uniquement les individus venant des couches sociales populaires : « Ces beaux messieurs, en gants jaunes et à ruban rouge, qui auraient cru se salir la main en touchant celle d'un homme du peuple, sont devenus tout à coup *peuple* »¹³⁹². Les origines du nouveau régime républicain ne seraient pas le fait d'une volonté tyrannique mais d'un élan populaire et démocratique révélant une vérité, selon lui : « La vérité, qui est la voix de Dieu, est aussi la voix du peuple »¹³⁹³. La discussion a, il est vrai, dans son esprit, valeur de procédure démocratique dans la lignée des débats qu'il pouvait y avoir dans la lointaine cité athénienne. Cependant, l'expression « voix du peuple, voix de Dieu » rappelle, à

¹³⁸⁹ Jean-Claude CARON, « Introduction », dans Jean-Claude CARON, Frédéric CHAUVAUD, Emmanuel FUREIX et Jean-Noël LUC [dir.], *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, p. 12.

¹³⁹⁰ Louis-Antoine GARNIER-PAGÈS, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Degorce-Cadot, tome 1, 1868-1870, p. 243.

¹³⁹¹ Alain PESSIN, *Le Mythe du Peuple et la société française du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1992, p. 187.

¹³⁹² *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹³⁹³ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

l'inverse, une vision césarienne de la souveraineté populaire. Quelques années plus tard, le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte entrera dans des villes pavoisées de la devise « *Vox populi, vox Dei* »¹³⁹⁴.

En fait, François-Vincent Raspail a une vision rousseauiste de la volonté générale, la majorité ne dépend pas d'un calcul quantitatif mais du principe d'unanimité¹³⁹⁵. Bien qu'ils ne soient pas représentatifs de tous les Français, les révolutionnaires parisiens se seraient exprimés, par la discussion, pour un intérêt commun, la république. Au cours d'un événement révolutionnaire, le principe de représentation n'a pas de sens car, dans l'action, le peuple s'affirme, fait bouger les lignes politiques, ce que Pierre Rosanvallon a appelé le principe du « peuple-événement »¹³⁹⁶. À ses dires, cette discussion se serait tenue place de Grève, à la manière d'une agora, avant la proclamation de la République :

« Je me mets alors à parcourir les groupes, demandant à droite et à gauche ce qu'ils préféreraient de la régence qui allait nous rendre Louis-Philippe ou de la république qui devait nous rendre nos droits. Tous me répondent avec indignation : mais c'est la république sans le moindre doute. [...] Vous êtes bien décidés, leur dis-je, c'est bien la République pour laquelle seule je combats depuis 1815, que vous désirez établir à tout jamais dans cette circonstance décisive : « oui, oui, vive la république ». Alors, silence, suivez-moi, protégez mon dos, je saurais bien protéger la poitrine. »¹³⁹⁷

Peut-on donner totalement raison à Raspail ? L'instauration de la Seconde République est pleine de paradoxes : elle n'est pas complètement démocratique. Elle est à la frontière entre le coup de force populaire et la voie démocratique par le biais de la discussion publique et collégiale. Elle n'est certainement pas un coup d'État comme l'a bien démontré Maurice Agulhon. À la différence d'un coup d'État, la Seconde

¹³⁹⁴ Juliette GLIKMAN, « Consacrer l'Empereur : les plébiscites par acclamation du Second Empire », dans Adeline BEAUREPAIRE-HERNANDEZ et Jérémie GUEDJ [dir.], *L'entre-deux électoral. Une autre histoire de la représentation politique en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2015, p. 85.

¹³⁹⁵ Pierre ROSANVALON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 166.

¹³⁹⁶ Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, p. 53-54.

¹³⁹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

République n'est pas synonyme de régression mais de progrès politique¹³⁹⁸. Elle veut mettre en œuvre la réforme électorale que le gouvernement de François Guizot a toujours combattue.

Si l'on s'appuie sur ses écrits autobiographiques, on constate que Raspail ne se serait pas contenté de proclamer la République en février. Il aurait organisé des bataillons ayant pour mission de préserver le régime républicain de tout essai de restauration monarchique : « Au nom du peuple français, je vous nomme capitaines, lieutenants de la garde républicaine. Vous êtes chargés comme des pères de famille à tous les besoins de vos compagnies respectives »¹³⁹⁹. L'organisation patriarcale de la famille s'étend à celle de la société quand se pose le problème de la protection de la nation. Défendre son pays et la sécurité des habitants en entrant dans la garde républicaine, c'est aussi un des devoirs du citoyen. La citoyenneté ne se limite pas à mettre un bulletin dans une urne. Sa conception de la garde nationale associée aux notions de citoyenneté et de dévouement de chacun est opposée à celle du gouvernement provisoire, à savoir une surveillance centralisée, confiée à un corps déterminé et soldé¹⁴⁰⁰. Cependant, le mémorialiste accélère ici le cours de l'histoire, la garde républicaine n'est pas née instantanément après la proclamation de la république, il a fallu quelques semaines pour qu'elle se mette en place et succède à la garde municipale¹⁴⁰¹.

Enfin, Raspail aurait demandé aux révolutionnaires de supprimer le mot de « monsieur » de leur vocabulaire et de le remplacer par celui de « citoyen ». Cet acte peut paraître anodin, au premier abord, mais il possède, dans son esprit, une dimension performative majeure puisqu'il symbolise la continuité avec l'œuvre de la Première République en établissant verbalement l'égalité civile entre les individus¹⁴⁰² :

¹³⁹⁸ Maurice AGULHON, *Coup d'État et République*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1997, p. 45-47.

¹³⁹⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

¹⁴⁰⁰ Samuel HAYAT, 1848. *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 136.

¹⁴⁰¹ Fabien CARDONI, *La garde républicaine. D'une République à l'autre (1848-1871)*, Rennes, PUR, 2008, p. 24.

¹⁴⁰² *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

« [...] Monsieur est l'abrégé de mon seigneur qui n'existe plus sous le gouvernement républicain ; le mot de citoyen rétablit l'égalité entre les citoyens riches ou pauvres ; les Romains anciens s'honoraient de ce titre que les habitants [*sic*] de Genève ont réhabilité et que Jean-Jacques Rousseau était fier d'ajouter à son nom. »¹⁴⁰³

En changeant simplement l'appellation de « monsieur » par « citoyen », les Français deviendraient une même communauté, celle des citoyens-combattants. Louis Hincker a démontré que cela relève plutôt du fantasme que de la réalité. Les mots ne suppriment en rien les inégalités sociales qui peuvent exister entre les citoyens combattants : « Les hommes politiques vivent une révolution bien différente de celle des autres citoyens combattants [...] L'homme politique ne désire rendre des comptes que pour une participation politique dûment définie et délimitée »¹⁴⁰⁴.

Raspail rattache ce principe d'appeler toute personne citoyen ou citoyenne à une tradition historique ou plutôt à une interprétation rousseauiste de l'histoire. Quand il évoque la citoyenneté romaine, il évoque le fait qu'elle était considérée comme un vrai statut social – mais occulte le fait qu'elle n'était réservée qu'à une minorité de la population romaine. La citoyenneté romaine est aussi une notion qui renvoie à un mode d'expression cher à Raspail – mais aussi à d'autres républicains comme Ledru-Rollin –, à savoir la démocratie directe¹⁴⁰⁵, on y reviendra plus loin. Et quand il fait allusion à la citoyenneté helvétique, il crée des ponts entre la République suisse et sa république communale. Comme dans le cas helvétique, la citoyenneté qu'il défend repose sur le principe de « souveraineté communale »¹⁴⁰⁶ à travers l'établissement de jurys populaires. Daniel Stern insiste également sur l'attachement de Raspail dans cette formulation qui sous-tend déjà une corrélation entre citoyenneté et république :

¹⁴⁰³ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

¹⁴⁰⁴ Louis HINCKER, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 181.

¹⁴⁰⁵ Claude NICOLET, « Citoyenneté française et citoyenneté romaine. Essai de mise en perspective », dans Serge BERRSTEIN et Odile RUDELLE [dir.], *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992, p. 53-54.

¹⁴⁰⁶ Gilbert CASASUS, « Le concept de République est-il adapté à la Suisse ? », dans Robert BELOT [dir.], *Tous républicains ! Origines et modernité des valeurs républicaines*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 94.

« En passant, le 26 février [1848], devant une affiche du gouvernement où le mot citoyen avait fait place à un M majuscule, M. Raspail signala à l'un de ses amis cette substitution qu'il considérait comme un premier acte significatif de réaction contre l'égalité démocratique. »¹⁴⁰⁷

Qu'attend en retour Raspail de sa proclamation, à supposer qu'il soit bien l'auteur de cette dernière ? Espère-t-il une place ministérielle dans le gouvernement provisoire ? Il serait, à ses mots, sollicité par la foule des révolutionnaires pour jouer un rôle décisif dans le cadre de cette Seconde République. Il cristallise autour de lui la popularité qu'il a su entretenir, durant les années 1840, en alimentant son image légendaire de « médecin des pauvres ». Les interférences entre science et politique paraissent ici décisives dans cet épisode de la proclamation de la République :

« Dans cette foule de 20 mille hommes, je ne manquais pas de connaissances qui répétaient mon nom à ceux qui ne m'avaient jamais vu. Dans le nombre en effet j'en avais tant soigné de ces braves gens qui me serraient la main avec enthousiasme et semblaient me demander de leur servir de chef. »¹⁴⁰⁸

Malgré la ferveur populaire qui règne autour de lui, Raspail ne veut nullement servir, au moment de la proclamation, de tête dirigeante à la république naissante, bien au contraire. Selon lui, il a accompli son devoir en proclamant la République et son rôle d'acteur politique s'arrête là. Sa seule motivation serait de redevenir un simple citoyen anonyme, témoin attentif des événements en cours :

« - Restez donc avec nous s'écriaient de toutes parts les hommes de mes quatre bataillons. – Mes enfants, j'ai combattu toute ma vie pour l'établissement de la république. J'ai tout supporté avec résignation pour y arriver. Dieu me garde qu'il soit jamais dit que j'ai voulu faire servir le triomphe à l'amélioration de mon sort ; je me retire planter mes choux dans ma solitude [...] »¹⁴⁰⁹

Ainsi, il conçoit ce retour en politique comme involontaire et de courte durée. Ce n'est pas lui qui, de sa propre volonté, aurait décidé de se jeter dans le bain révolutionnaire, ce sont ses thuriféraires qui l'y auraient poussé : « Dans la journée du 24 février, un employé fidèle de l'Hôtel-de-Ville vint m'avertir dans mon petit donjon

¹⁴⁰⁷ Daniel STERN [Marie d'AGOULT], *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Charpentier, 1862, p. 8.

¹⁴⁰⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent Raspail, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

¹⁴⁰⁹ *Idem*.

de Montsouris qu'on s'apprêtait à proclamer la régence et qu'il était temps d'y aller pour couper court à ce replâtrage »¹⁴¹⁰. Raspail veut retrouver son statut d'illote de la science même après avoir accompli un acte d'une symbolique politique aussi forte. Mais cela paraît complexe lorsque la personne qui déclare la République est perçue en 1848 comme un prophète de la cause républicaine : « Nous venons faire appel à notre maître, à notre guide »¹⁴¹¹. Et quand celle-ci se dit elle-même « un vieux martyr de votre sainte cause »¹⁴¹². Le politiste Christian Delporte l'assure : « Les Français ont toujours vénéré les hommes politiques bardés de cicatrices, portant les stigmates de la souffrance, endurcis par l'épreuve, assagis par le malheur »¹⁴¹³. Le souvenir du détenu politique incarcéré dans les prisons de la Force, Versailles et Sainte-Pélagie, dans les années 1830, a été un facteur déterminant dans son retour en politique. Dans une déclaration qui fait écho aux doctrines de Félicité de Lamennais¹⁴¹⁴, Raspail compare son emprisonnement aux souffrances endurées par le Christ :

« Eh bien, cette croix, du haut de laquelle Jésus a opéré la rédemption du monde, est le symbole des souffrances que nous avons eu à supporter ; nous aussi, pendant dix-huit ans, nous avons porté notre croix, et pendant que nous étions courbés sous son poids, qui nous maudissait ? »¹⁴¹⁵

Cette attitude sacrificielle, digne d'un prophète, donne à François-Vincent Raspail la légitimité pour faire entendre sa voix dans le débat politique¹⁴¹⁶. Contrairement à ce qu'il clamait aux insurgés parisiens, il ne reprendra pas sa routine d'homme d'études sans se soucier du climat politique ambiant. Bien qu'il n'accepte aucun portefeuille ministériel, il fait malgré tout le choix de revenir dans le jeu politique national mais ce, dans les marges de la vie parlementaire, à travers la création d'un club et d'un journal politiques, *L'Ami du Peuple*.

¹⁴¹⁰ *Idem.*

¹⁴¹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2405 Lettre d'Élise Hofer à François-Vincent Raspail, le 3 avril 1848.

¹⁴¹² BIC Fonds Raspail Ms 2407 Discours de Raspail, « Aux citoyens électeurs de la Seine », le 12 septembre 1848.

¹⁴¹³ Christian DELPORTE, *Come back ! ou l'art de revenir en politique*, Paris, Flammarion, 2014, p. 10.

¹⁴¹⁴ Gian Mario BRAVO, *Les socialistes avant Marx, op. cit.*, volume 2, p. 183-210.

¹⁴¹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2755 (1) Discours d'ouverture prononcé par le citoyen Raspail au club des Amis du Peuple, p. 6.

¹⁴¹⁶ Jean GARRIGUES, *Les hommes providentiels...*, *op. cit.*, p. 26-33. Voir l'étude de la figure de l'homme providentiel en 1848 à travers le cas de Lamartine.

François-Vincent Raspail, chef clubiste

Après février 1848, le chimiste poursuit son action politique en animant un club, « L'Ami du Peuple ». Sans surprise, le nom du club rend hommage au surnom du révolutionnaire Jean-Paul Marat. En faisant ce choix, il annonce, déjà, la spécificité de sa conception du régime républicain : elle prend en compte l'héritage de 1793, mais pas ses erreurs, à savoir les massacres sanguinaires. Il n'est pas le seul à penser cela. Son compatriote vaclusien, Agricola Perdiguier, voit dans la Seconde République, un prolongement politique de la Première : « La nouvelle République reprend la forme et le souvenir de la première »¹⁴¹⁷.

Après le nom, il faut s'intéresser maintenant à l'organisation de ce club. Les effectifs du bureau sont assez restreints. Raspail en est tout naturellement le président. Il est entouré de son fidèle compagnon Kersausie ; d'un fervent partisan de sa méthode médicale et ami, le docteur Veyne ; de deux de ses fils, Benjamin Raspail et Camille Raspail ; d'un certain Gouffiers, docteur en droit et enfin de l'ouvrier horloger Dupas, délégué à la Commission du Luxembourg traitant du droit au travail¹⁴¹⁸. Quoiqu'il en soit, la petite taille du bureau n'est pas un handicap puisque le club présidé par Raspail a noué des relations avec d'autres clubs comme le club des Indépendants-Fraternels¹⁴¹⁹, le club des Amis des Noirs¹⁴²⁰ ou le club de Bercy : « Lundi dernier, les membres du bureau du club de Bercy nous invitèrent, au nom de l'Assemblée, à présider la séance »¹⁴²¹. Les clubs ne sont pas des entités repliées sur elles-mêmes mais des lieux de sociabilité formant un réseau associatif.

Autre indication qui montre que la petitesse du bureau n'est pas un obstacle, c'est la grande affluence que connaît le club dirigé par Raspail : « À huit heures du soir on se voit forcé de fermer les grilles ; la salle ne peut plus contenir la foule d'auditeurs qui se

¹⁴¹⁷ Maurice AGULHON dans Agricola PERDIGUIER, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, Imprimerie nationale, 1992 [1853], p. 17.

¹⁴¹⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 6 Le club des Amis du Peuple présidé par François-Vincent Raspail, p. 2.

¹⁴¹⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 6 Lettre du président Delbarry au président Raspail, le 15 avril 1848.

¹⁴²⁰ AD 94 Fonds Raspail 69 J 6, Lettre du président Bissette au président Raspail, le 26 avril 1848.

¹⁴²¹ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

rendent à ce club »¹⁴²². Selon le témoignage de Marie d'Agoult, ce lieu de sociabilité politique rassemble « environ six mille personnes »¹⁴²³. Lamartine surajoute en doublant le nombre des sympathisants : « Quinze ou vingt mille hommes des quartiers véritables monts Aventin de Paris fréquentaient ses séances, aimaient sa personne, se réglaient sur sa voix »¹⁴²⁴. Face à ces chiffres, il faut préciser que le club des Amis du Peuple était mixte : « Les dames se pressaient dans les tribunes »¹⁴²⁵. Ainsi, quatre mille citoyens et cinq cents citoyennes sont venus assister à la séance du 6 mai 1848¹⁴²⁶. Pour éviter les mouvements de foule, le club des Amis du Peuple se voit contraint de délivrer des cartes de sociétaires que les auditeurs doivent montrer avant d'entrer dans la salle Montesquieu – située dans la rue homonyme –, lieu de la réunion¹⁴²⁷.

Comment expliquer une telle audience qui, en outre, brise le clivage politique hommes-femmes ? Une explication simple et matérielle doit être, tout d'abord, évoquée : le prix modique de la cotisation, à savoir 10 centimes¹⁴²⁸. Mais les raisons sont plurielles. D'après la description du poète des *Méditations*, les facteurs permettant de comprendre le succès du club des Amis du Peuple sont irrationnels et relèvent du charisme¹⁴²⁹ de son président. Raspail est considéré comme un très bon orateur qui sait capter l'attention de son auditoire, c'est ce qu'affirme, dans un rythme ternaire, Pierre-Joseph Proudhon :

« Il y a dans son verbe quelque chose de moelleux et de vert, d'acérbe et d'insinuant, de tranchant et d'accusateur, son geste vous raidit, sa parole vous perce, son regard vous cloue. »¹⁴³⁰

¹⁴²² *L'Ami du Peuple* du 13 avril 1848,.

¹⁴²³ Daniel STERN, *Histoire de la révolution...*, op. cit., p. 8.

¹⁴²⁴ Alphonse DE LAMARTINE, *Histoire de la révolution...*, op. cit., tome 2, p. 151.

¹⁴²⁵ Compte-rendu de la séance des Amis du Peuple du 23 avril 1848 dans *L'Ami du Peuple* du 2 avril 1848.

¹⁴²⁶ AD 94 Fonds Raspail 69 J 6 Le club des Amis du Peuple présidé par François-Vincent Raspail, p. 1.

¹⁴²⁷ *L'Ami du Peuple* du 13 avril 1848.

¹⁴²⁸ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François-Vincent Raspail en décembre 1848 », art. cit., p. 874.

¹⁴²⁹ Max WEBER, « La transformation du charisme et le charisme de fonction », *Revue française de science politique*, 2013/3, volume 63, p. 485.

¹⁴³⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2704 (1) Proclamation du journal *Le Peuple* intitulée « République démocratique et sociale. Raspail Président », décembre 1848.

Pour savoir pourquoi il y a autant de public, on peut invoquer une autre raison : le club des Amis du Peuple n'est pas uniquement un espace politique. Il l'est bien entendu depuis le début, mais c'est aussi, dans le prolongement de la Société des Amis du Peuple, un lieu qui a pour mission de propager une éducation populaire. Raspail surnomme, lui-même, son club « l'école mutuelle du patriotisme »¹⁴³¹ ou bien « l'école mutuelle de grands et beaux enseignements »¹⁴³². En diffusant des savoirs auprès d'un public hétéroclite, il revendique une fonction pédagogique :

« Son club avait cela de particulier, que ce fut plutôt une école de science et de philosophie qu'une arène ménagée à la discussion : « J'avais pour auditeurs, a-t-il dit lui-même, mes malades guéris, mes disciples dévoués, mes compagnons dans l'œuvre de s'instruire, de faire le bien et de souffrir. »¹⁴³³

Le propos de Louis Blanc tendrait à supposer que les Français, qui ont apprécié la diffusion d'un savoir médical populaire dans le *Manuel annuaire de la santé*, attendent que leur médecin social favori fasse de même, en politique, en « vulgarisant » sa doctrine républicaine¹⁴³⁴. Il faut apporter, cependant, une nuance de poids à cette analyse de la composition du public. Il n'existe pas systématiquement un lien de causalité entre la pratique de la méthode médicale Raspail et l'intérêt porté aux activités républicaines du chimiste. Des individus font la part des choses entre ce qui relève du médical et ce qui se rapporte plutôt à la chose publique. Par exemple, bien que le docteur en médecine et professeur de physique, Edmond Langlebert, soit l'auteur d'une brochure critique à l'égard du système médical défendu par Raspail¹⁴³⁵, il exprime très clairement son adhésion aux idées politiques formulées par le président du club des Amis du Peuple. Lorsqu'il s'agit de penser la république, il prend même la posture de « l'élève » face à un maître :

¹⁴³¹ *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

¹⁴³² *L'Ami du Peuple* du 2 avril 1848.

¹⁴³³ Louis BLANC, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Flammarion, tome 1, p. 300.

¹⁴³⁴ François-Vincent Raspail n'est pas le seul républicain à instrumentaliser la pédagogie en arme politique sous la Seconde République. Voir Charles RENOUVIER, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

¹⁴³⁵ Edmond LANGLEBERT, *Réplique à M. Raspail et par suite examen de ses doctrines médicales : le camphre et les animalcules, l'annuaire et la défense*, Paris, Alfred Bouchard, 1846, 32 p.

« Citoyen,

Je viens vous prier, de vouloir bien m'adresser une carte d'admission à votre club de l'Ami du Peuple.

Il y a deux ans, vous le savez, j'écrivis contre vous une brochure intitulée *Réplique à M. Raspail*.

Aujourd'hui, il importe que vous sachiez que si j'ai pris la plume pour vous combattre, c'est parce que je me crus blessé par vous dans ma dignité de médecin, que je l'ai fait spontanément, sans subir aucune influence, ne prenant conseil que de moi même. J'ai obéi, comme je le fais toujours, à ma conscience, je dirai plus, je lui ai obéi à regret.

Car en matière politique j'étais, comme je le suis encore, votre ami, je dirai presque votre élève. Comme vous je suis depuis longtemps au 1^{er} rang de la démocratie, et si ma place y est obscure, elle n'y est pas moins solide.

Je tenais, Citoyen, à vous faire part de cette déclaration pour qu'à l'avenir vous ne pensiez jamais que je sois au nombre de ces lâches qui sèment contre vous la calomnie et qui n'osent, comme je l'ai fait, vous attaquer en face. Ils cherchent à vous déchirer dans l'ombre par leurs écrits ou par leurs paroles.

Salut et fraternité,

E. Langlebert »¹⁴³⁶

Ensuite, à côté du charisme et de la dimension éducative du club, les efforts entrepris par Raspail pour simplifier sa parole publique, la rendre accessible au plus grand nombre, sont un troisième facteur qui explique ce succès. Dans son discours d'ouverture, Raspail se présente à la salle comme un homme proche du pays réel, ou pour le dire autrement, comme un « propagandiste campagnard » qui demande l'indulgence aux spectateurs citadins pour son ton simple et direct, très différent de « l'éloquence parlementaire » caractérisée par « les artifices du vain et beau langage »¹⁴³⁷. En rendant intelligible son propos, Raspail participe, une nouvelle fois, à l'instruction et à la politisation des anonymes. Enfin, la dernière raison à mentionner est celle du contenu des discours. François-Vincent Raspail est vu comme un personnage atypique, qui détonne dans le paysage politique de l'époque.

Contrairement à un grand nombre d'opposants républicains à la Seconde République instaurée en février, il ne tient pas des propos extrémistes et appelle, par exemple, à bannir toute forme de violence de la pratique politique. Accoler l'étiquette de

¹⁴³⁶ BMNHN Fonds Raspail Ms 2388 Lettre d'Edmond Langlebert à François-Vincent Raspail, le 5 avril 1848.

¹⁴³⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2755 (1) Discours d'ouverture prononcé par le citoyen Raspail au club des Amis du Peuple, p. 1.

républicain « extrémiste »¹⁴³⁸ à Raspail, est un acte qui renvoie à des représentations politiques plutôt qu'à des faits réels. Les témoignages des auditeurs attestent qu'il devait faire des discours modérés en public : « M. Raspail était un esprit capable de politique, il comprenait mieux que personne la nécessité d'accoutumer peu à peu, par un gouvernement sans violence, les classes bourgeoises à la République »¹⁴³⁹. Cela discrédite les rumeurs circulant en avril 1848 sur la formation d'un triumvirat dictatorial qui comprendrait Louis-Auguste Blanqui, Étienne Cabet et François-Vincent Raspail¹⁴⁴⁰.

Il est important de sortir des représentations caricaturales qui entourent les clubs. Consulter les retranscriptions des séances permet de voir qu'ils ne sont pas des lieux de désordre et d'opposition systématique au gouvernement provisoire mais des « sortes de contre-parlements, à la fois force de contestation et force de proposition »¹⁴⁴¹. Tout en faisant preuve de bienveillance à l'égard du gouvernement Provisoire, les clubistes ne répugnent pas à critiquer ce dernier. Tant que l'Assemblée nationale n'est pas élue de manière totalement démocratique, elle ne l'est pas pour Raspail, même après les élections législatives d'avril 1848, à cause des pressions politiques sur les électeurs, les clubs sont comparés à des « sentinelles avancées »¹⁴⁴² car ils portent eux-aussi la voix du peuple et ont un droit de contrôle sur la politique de l'exécutif : « Les clubs sont le nerf de la République et les moteurs de ses plus beaux élans »¹⁴⁴³.

Il y a, par ailleurs, proportionnellement, plus de clubs que de députés pour représenter les habitants sur tout le territoire français : « Quarante-mille clubs répandus sur cinquante-quatre millions d'hectares, autant de clubs que de communes, quarante-huit clubs dans le seul sein de Paris, quatre par arrondissement ! »¹⁴⁴⁴. C'est

¹⁴³⁸ Louis GIRARD, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986, p. 92.

¹⁴³⁹ Daniel STERN, *Histoire de la révolution...*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁴⁴⁰ Christian CROISILLE, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine 1847-1849*, Paris, Champion, tome 4, p. 381.

¹⁴⁴¹ Jean-Claude CARON, « Les clubs de 1848 », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France...*, *op. cit.*, tome 1, p. 185.

¹⁴⁴² *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

¹⁴⁴³ *Idem*.

¹⁴⁴⁴ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

par ce qu'ils se présentent comme des « conseillers intimes »¹⁴⁴⁵, à savoir des individus qui sont autant légitimes que les représentants parlementaires pour représenter le peuple, que les chefs clubistes ont, par exemple, pris la décision de porter la pétition sur l'indépendance de la Pologne à l'Assemblée nationale, le 15 mai 1848.

Comment s'organisent concrètement les séances du club des Amis du Peuple ? Les clubs fonctionnent comme des laboratoires de réflexion politique où les membres, venant de catégories sociales qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter, se réunissent dans une salle commune, la salle Montesquieu, dédiée aux séances des Amis du Peuple, et discutent du bien-fondé des principes républicains ainsi que des candidatures aux élections législatives. La désignation des candidats ne s'effectue pas n'importe comment. Des commissions sont nommées au sein du club pour se renseigner sur les antécédents des candidats en question¹⁴⁴⁶. La discussion entre les différents membres du club est un moment essentiel durant une séance. C'est justement un des seuls clubs de la capitale à donner une place à la discussion publique au sujet des candidatures aux élections¹⁴⁴⁷. Elle a valeur de démocratie directe ou participative au niveau local et pallie les failles d'une démocratie, à l'échelle nationale, qui ne serait fondée que sur le principe de la représentation électorale : « Les clubs sont les réunions préparatoires de la cité »¹⁴⁴⁸. La discussion a aussi l'avantage de permettre à une élite républicaine de confronter ses idées à celles d'une assistance composée en grande partie d' « ouvriers, marchands de gros, propriétaires du pays »¹⁴⁴⁹. Le club des Amis du Peuple est comparé à un « creuset des réputations », ou encore à une « pépinières des jeunes dévouements, et du talent méconnu ou ignoré »¹⁴⁵⁰. Parmi les *leaders* républicains participant aux échanges et aux candidatures du club des Amis du Peuple, il faut citer le théoricien Étienne Cabet¹⁴⁵¹, l'écrivain romantique Alphonse Esquiros¹⁴⁵² et le réformateur du compagnonnage

¹⁴⁴⁵ *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

¹⁴⁴⁶ *L'Ami du Peuple* du 13 avril 1848.

¹⁴⁴⁷ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester... », *art. cit.*, p. 874.

¹⁴⁴⁸ *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

¹⁴⁴⁹ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

¹⁴⁵⁰ *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

¹⁴⁵¹ BIC Fonds Raspail Ms 2755 (1) Compte-rendu de la séance de l'Ami du peuple, le 8 avril 1848.

¹⁴⁵² *Idem*.

Agricol Perdiguier¹⁴⁵³. Mais aussi, et c'est plus surprenant, des aristocrates ralliés à la cause républicaine comme l'ancien légitimiste La Rochejacquelin et le prince de Moskowa¹⁴⁵⁴. Cette diversité des candidats est révélatrice d'une certaine conception de la représentation électorale par Raspail : « Son club sert à éclairer le peuple, en lui permettant d'auditionner des candidats, mais il n'entend pas le guider directement dans ses choix »¹⁴⁵⁵.

Toutefois, le moment le plus important dans une séance est celui où le président du club fait un exposé. La conjoncture politique a changé entre le temps où il présidait la Société des Amis du Peuple et celui où il dirige le club homonyme. En 1848, la république n'est plus fantasmée, elle est réelle. Il parle de république en République. Il tente alors d'expliquer comment une utopie peut se transformer en réalité. Pourquoi la Seconde République a-t-elle vu le jour ? Il répond à l'interrogation lors d'une séance du club des Amis du Peuple le 1^{er} avril 1848¹⁴⁵⁶.

Paradoxalement, comme dans l'argumentation des monarchistes, Raspail a recouru à la thèse de la quête des origines. De tout temps, selon lui, les Français seraient naturellement partisans de la république. Pour justifier son affirmation, il convoque des facteurs géographiques pseudo-scientifiques, assez proches du déterminisme invoqué par le géographe allemand Carl Ritter¹⁴⁵⁷. Il est persuadé qu'un milieu naturel spécifique provoquerait un type bien précis de développement humain. Le chimiste divise le monde en trois zones pour valider sa thèse d'une corrélation entre des événements politiques et des aléas géographiques : la liberté est le lot de la zone tempérée, c'est-à-dire l'Europe, le despotisme est, quant à lui, celui de l'Asie et la théocratie, enfin, celui de l'Afrique¹⁴⁵⁸. Il est à remarquer que son partage du monde en trois zones politiques distinctes exclut les continents américain et océanien. Son

¹⁴⁵³ BIC Fonds Raspail Ms 2755 (1) Compte-rendu de la séance de l'Ami du peuple, le 15 avril 1848.

¹⁴⁵⁴ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester... », *art. cit.*, p. 874.

¹⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 875.

¹⁴⁵⁶ Compte-rendu de la séance du club des Amis du Peuple du 1^{er} avril 1848.

¹⁴⁵⁷ Georges NICOLAS-OBADIA, « Carl Ritter et la formation de l'axiomatique géographique », dans Carl RITTER, *Introduction à la géographie générale comparée*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 16.

¹⁴⁵⁸ Compte-rendu de la séance du club des Amis du Peuple du 1^{er} avril 1848.

découpage du globe ne peut se comprendre, d'après lui, que si l'on prend en compte les tempéraments des différents peuples :

« Le sentiment de la liberté républicaine règne chez tous les peuples travailleurs ; le despotisme s'établit chez le peuple paresseux, habitant les plages fertiles et les opulentes cités de la zone torride ; la théocratie, chez les plages désertes et stériles ou l'homme, abandonné à ses forces et à son labeur, a sans cesse les yeux fixés vers le ciel, afin d'obtenir la rosée pour ses champs desséchés et pour ses chameaux altérés de soif. »¹⁴⁵⁹

Ces lois géographiques seraient déterminantes pour comprendre pourquoi, selon lui, dans l'histoire de France, même sous des régimes monarchiques ou tyranniques, le « sentiment de liberté républicaine » a toujours été présent, de façon innée, dans l'esprit des Français, et ce, depuis l'Antiquité gallo-romaine :

« Mais les Gaulois formaient une République fédérative, que Rome, République aristocratique, envahit après avoir vaincu les Celtes dans des combats de géants. Les peuples du Nord, républicains démocrates, élisant leurs chefs et entrant avec eux en partage au sujet du butin ; les Francs vinrent venger les Celtes de la conquête des Romains ; mais conquérants à leur tour, ils composèrent une République des nobles, ayant pour serfs et esclaves les braves Celtes vaincus. Poursuivant ensuite le sentiment républicain dans les différentes périodes de l'histoire de France, le citoyen Raspail a montré, en dépit de la forme et du nom, que le peuple français a été de tout temps républicain. »¹⁴⁶⁰

Cette rhétorique a pour but de légitimer l'enracinement de la Seconde République. Même si ce n'est pas celle qu'il aurait souhaitée, François-Vincent Raspail préfère n'importe quel type de régime républicain à une monarchie constitutionnelle. Il ne s'oppose donc pas frontalement au gouvernement provisoire de la République mais fait part, en revanche, de ses désaccords et divergences dans la manière de concevoir la république. Il profite de son statut de président de club pour dévoiler sa conception de la république. Dans ses discours, les idées républicaines singulières qui animent Raspail en 1848 sont perceptibles. D'une certaine manière, il expose avant l'heure un programme politique dans son club aux allures de proto-parti. Après avoir encouragé la réconciliation des classes sociales par la médecine, il essaye d'appliquer ce projet en

¹⁴⁵⁹ *Idem.*

¹⁴⁶⁰ *Idem.*

politique. La société ne doit plus être divisée en classes : « Le mot de classe n'a plus maintenant de signification ; non, il n'y a plus de classes, il n'y a que des citoyens »¹⁴⁶¹.

Puis, il se défend d'avoir une conception subversive de la république. Bien que sa définition de la république soit « un gouvernement de tous pour tous », elle n'est pas synonyme d'anarchie, car grâce à l'instinct naturel de sociabilité, qu'il avait longuement commenté dans ses éditoriaux du *Réformateur*, les hommes sont nécessairement amenés à s'unir et à rechercher un monde de paix et d'ordre. Par ailleurs, il évoque brièvement l'idée d'un impôt et approuve de nouveau l'application du concept de décentralisation.

Il pose une des grandes problématiques de la révolution de 1848 : doit-elle déboucher sur une gouvernance décentralisée ? François-Vincent Raspail n'est pas le seul à prendre parti pour une décentralisation des institutions politiques sous la Seconde République. En février 1851, les représentants du peuple, majoritairement monarchistes, désignent une commission de décentralisation, dont les hommes forts sont Odilon Barrot et Roger de Larcy. La commission propose « que la tutelle des communes relève désormais d'une autorité élue, que les membres du conseil de préfecture soient nommés par le pouvoir exécutif sur une liste établie par le conseil général ou encore que ce dernier reçoive le droit de désigner des commissions pour suivre les affaires dans l'intervalle des sessions »¹⁴⁶². Mais le débat dépasse l'opposition manichéenne entre partisans d'une France jacobine et ceux d'une France décentralisée. La décentralisation est plurielle : plusieurs conceptions de la décentralisation politique cohabitent sous la Deuxième République. La décentralisation politique, imaginée par Raspail, est bien différente de celle de la commission de février 1851. Le chimiste propose une république avant tout communale – il accorde très peu d'importance aux préfectures et aux conseils généraux – et scientifique. La théorie cellulaire est le schéma scientifique qui l'inspire encore et toujours dans sa vision de la république :

¹⁴⁶¹ BIC Fonds Raspail Ms 2755 (1) Discours d'ouverture prononcé par le citoyen Raspail au club des Amis du Peuple, p. 8.

¹⁴⁶² Éric ANCEAU, « L'importance de la République de 1848 dans l'histoire politique française », dans Robert BELOT [dir.], *Tous Républicains !...*, op. cit., p. 29.

« La centralisation se détendra ; par exemple, la commune s'administrera elle-même, il n'y aura plus de rouages compliqués ; la commune aura un rôle souverain sur le règlement des intérêts locaux, mais correspondra avec le canton comme celui-ci avec l'arrondissement, et l'arrondissement avec le département pour verser le surplus des produits là où ils manquent... En un mot la centralisation s'affaiblira au point de permettre d'ériger la commune en petite république, en tant du moins qu'il s'agira des intérêts locaux, mais la centralisation persistera toutefois en tant qu'il s'agira des intérêts généraux. »¹⁴⁶³

Ainsi, sa république est toujours profondément scientifique. Des mécanismes politiques trouvent pour corollaires des lois naturelles lorsqu'il traite de la question de la constitution. Le texte qui régit l'organisation et le fonctionnement de la république dépend, lui-aussi, de certains phénomènes géographiques et démographiques :

« Les sociétés changent la forme de leur constitution toutes les fois que le chiffre de la population cesse d'être en rapport avec celui de la production, et que les hommes commencent à être trop à l'étroit dans un espace qu'ils occupent ; d'où il résulte que nulle constitution ne saurait être considérée comme stable et immuable. »¹⁴⁶⁴

Il souhaite enfin instaurer la réconciliation dans le monde du travail en proposant la création d'associations entre manufacturiers et ouvriers. Cette association doit permettre l'amélioration des conditions de travail des ouvriers et une meilleure productivité des entreprises¹⁴⁶⁵. Ce vœu social est directement influencé par ses principes de réconciliation et de concorde de la société française.

La république dans le journal L'Ami du Peuple

Pour approfondir la compréhension du républicanisme imaginé par François-Vincent Raspail en ce tout début de Seconde République, des informations complémentaires aux comptes-rendus des séances du club des Amis du Peuple peuvent être sollicitées : il s'agit des éditoriaux dans le journal homonyme dirigé par le chimiste, *L'Ami du Peuple*, sous-titré *L'an Ier de la République reconquise*. Il paraît deux fois par semaine,

¹⁴⁶³ *Ibid.*, p. 11-12.

¹⁴⁶⁴ Compte-rendu de la séance des Amis du Peuple du 8 avril 1848 dans *L'Ami du Peuple* du 13 avril 1848.

¹⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 13.

le jeudi et le dimanche matin. Cette publication, exclusivement politique, est composée de deux feuilles : la première est dédiée, à chaque fois, à un long éditorial du rédacteur sur son projet républicain ou sur l'actualité politique alors que la deuxième est dévolue aux nouvelles des départements, aux nouvelles étrangères, aux faits divers ayant une résonance politique, aux lettres des lecteurs à la rédaction et aux dépêches officielles du gouvernement provisoire adressées à la presse¹⁴⁶⁶. Le chimiste est épaulé par les citoyens Veyne et Gouffiers qui retranscrivent les séances de l'Assemblée nationale après les élections législatives d'avril¹⁴⁶⁷. *L'Ami du Peuple* paraît du 27 février au 14 mai 1848, veille de l'arrestation de Raspail lors de la manifestation pour l'indépendance de la Pologne. Pendant ces trois mois, il est donc possible d'avoir une idée plus précise de la république imaginée par Raspail, bien différente de la Seconde République en place.

Le titre et sous-titre du journal sont éloquentes : la république du chimiste se veut dans la continuité de la Première République avec le patronage de Marat et le refus du calendrier grégorien. À cela, les maximes évoquant la tolérance et le progrès qui entourent le titre du journal confirment l'ancrage de Raspail dans l'héritage de la Révolution française et de la philosophie des Lumières : « Dieu et Patrie » ; « Liberté pleine et entière de la pensée », « Tolérance religieuse illimitée » ; « Oubli du passé » ; « Vigilance pour l'avenir » et « Suffrage universel »¹⁴⁶⁸. Il serait, cependant, réducteur de réduire la république de Raspail à un simple prolongement de celle de 1793. Elle a aussi ses traits originaux. Par exemple, il est assez surprenant de constater que, dès le premier numéro de *L'Ami du Peuple*, Raspail évoque la république non en des termes matériels et institutionnels mais en usant de substantifs proches de la dimension sacrée, mystique, voire religieuse. Il commence son premier éditorial en se présentant comme un apôtre faisant preuve d'une grande vénération à l'égard du régime républicain : « Salut ! culte de toute ma vie ! »¹⁴⁶⁹. Il va plus loin en prétendant qu'il n'y

¹⁴⁶⁶ AD 94 Fonds Raspail 69 J 26 Dépêches officielles émanant du Bureau de la Publicité, organe du gouvernement provisoire, adressées au rédacteur en chef de *L'Ami du Peuple* en 1848.

¹⁴⁶⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2405 Lettre de François-Vincent Raspail aux questeurs de l'Assemblée nationale, le 8 mai 1848.

¹⁴⁶⁸ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁴⁶⁹ *Idem*.

a qu'un pas à franchir pour passer du christianisme au républicanisme, aboutissement de la religion monothéiste :

« La République, dont le programme est dans l'Évangile, au premier chapitre des Actes des disciples du Christ ! La République, qui seule peut réaliser le rêve de l'Apocalypse, et ramener le règne de mille ans sur terre, en reproduisant la fraternité admirable qui s'établit parmi les disciples. »¹⁴⁷⁰

Il pousse sa démonstration jusqu'à présenter Jésus Christ comme le premier des républicains, « le plus sublime républicain de ce monde »¹⁴⁷¹. Cette idée de penser Jésus comme un paragon de la république est bien ancrée dans son esprit, puisqu'elle est présente dans ses écrits pendant toute la durée de la Seconde République : « Que de fois ceux qui se vantent d'imiter Jésus n'ont imité que ses bourreaux »¹⁴⁷². Cette rhétorique est loin d'être isolée en 1848. Jésus est instrumentalisé par les républicains, les socialistes et les contre-révolutionnaires pour donner un sens providentiel à des événements difficiles à comprendre et qui échappent, parfois, au raisonnement rationnel : « Les discours proposent des thèmes peu répandus en 1789. Ils présentent un Christ prophète de la République, qui a prêché Liberté, Égalité, Fraternité, [...], associant le sacrifice de Jésus au principe républicain »¹⁴⁷³.

Le prophète est bien un modèle sacrificiel pour Raspail. Comme lui, le républicain est perçu comme un martyr, quelqu'un qui se sacrifie pour une bonne cause et qui n'attend rien en retour : « La République, telle que nous la comprenons, ne saurait ajouter une obole à notre bonheur ; elle peut que nous imposer des sacrifices ». Malgré l'exigence que représente le sacrifice, celui-ci est la valeur cardinale de son sentiment républicain. Ne peut-être républicain que celui qui se détache de tout intérêt égoïste et qui ne consacre son existence qu'à autrui. République et dévouement sont deux mots qui sont, pour lui, synonymes : « Le dévouement à la place des jouissance ! Le dévouement, céleste jouissance ! Toute la république est

¹⁴⁷⁰ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹⁴⁷¹ *Idem*.

¹⁴⁷² Lettre de François-Vincent Raspail à sa fille, Marie-Apolline, en 1851, cité dans Philippe RIVIALE, *Un revers de la démocratie, 1848*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 95.

¹⁴⁷³ Frank Paul BOWMAN, *Le Christ des barricades 1789-1848*, Paris, Les éditions du Cerf, 1987, p. 21.

dans ce mot »¹⁴⁷⁴. La république est, par conséquent, bien plus qu'un régime politique, c'est aussi une attitude ascétique et une philosophie philanthropique de la vie. « La République ne sera plus un vain mot »¹⁴⁷⁵ pour François-Vincent Raspail.

Au dévouement, il faudrait ajouter d'autres qualités à la figure du républicain idéal : celui-ci doit être « moral »¹⁴⁷⁶, « probe »¹⁴⁷⁷ et « incorruptible. »¹⁴⁷⁸ On lit constamment ces adjectifs lorsque Raspail fait l'éloge d'un candidat républicain en qui il a confiance pour exercer la mission de représentant du peuple : « La République naissante a besoin d'hommes capables, mais avant tout d'hommes probes et dévoués au système républicain »¹⁴⁷⁹. Être républicain, c'est ainsi faire preuve de moralité, et cette acception du mot « républicain » est directement un héritage de la Première République¹⁴⁸⁰. En 1848, le substantif antinomique de républicain, ce n'est plus celui de monarchiste, car dans sa pensée, la royauté a disparu définitivement, c'est celui de « réacteur ». Une vision binaire de la vie politique a les préférences de Raspail dans une république qui, à la différence de la monarchie, serait « immuable »¹⁴⁸¹. Le réacteur est un « impatient »¹⁴⁸² qui se décourage face au premier obstacle qui se présente devant la nouvelle république, un faux républicain, un républicain dit modéré ou conservateur qui, par son manque d'audace, trahit l'idéal républicain. Pour distinguer ces deux entités, il recourt à une analogie : le républicain est assimilé à un travailleur et à un producteur ; c'est celui qui agit, qui est, de façon permanente, au cœur de l'action politique. *A contrario*, le réacteur aurait pour synonyme le terme d'exploitant. Un sens de l'histoire se dégage de sa conception de l'action républicaine : un rapport de domination économique serait la cause d'une dichotomie politique. La relation dominant-dominé n'est donc pas une invention de Karl Marx, les écrits des

¹⁴⁷⁴ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

¹⁴⁷⁵ François-Vincent RASPAIL cité dans Hélène DESBROUSSES et Bernard PELOILLE, « Révolution de 1848 : un décryptage du palimpseste ? », *Mots. Les langages du politique*, n°69, 2002, p. 32.

¹⁴⁷⁶ *L'Ami du Peuple* du 23 mars 1848.

¹⁴⁷⁷ *Idem*.

¹⁴⁷⁸ *Idem*.

¹⁴⁷⁹ *Idem*.

¹⁴⁸⁰ Raymonde MONNIER, « Que signifie « être républicain » en septembre 1792 », dans Michel BIARD, Philippe BOURDIN, Hervé LEUWERS et Pierre SERNA [dir.], 1792. *Entrer en République*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 38.

¹⁴⁸¹ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

¹⁴⁸² *L'Ami du Peuple* du 23 avril 1848.

utopistes républicains ont eu très certainement une influence dans la construction de ses théories philosophiques :

« Qu'est ce que le républicain ? C'est le producteur. Qu'est-ce que le réacteur ? C'est le commissionnaire, le revendeur qui exploite également et le producteur, et le marchand, et le consommateur. »¹⁴⁸³

Très étrangement pour quelqu'un qui fait l'éloge constante du progrès et qui, comble de l'ironie, assimile sa république à l'idée de progrès, il appelle les citoyens à revenir à un âge d'or, celui des premiers temps du christianisme, temps dont les vertus et les valeurs doivent servir d'exemple à tout républicain de 1848 :

« Qui a effacé cet âge d'or du christianisme, si ce n'est la royauté, avec ses catégories de classes et d'ordres, de privilèges et d'incapacités. Le christianisme, c'est la liberté en Dieu ; la monarchie, c'est l'esclavage du paganisme. Par la République, le christianisme a donc triomphé. »¹⁴⁸⁴

La république qu'imagine Raspail prend ses racines dans les récits des premiers Pères de l'Église et, tout particulièrement, dans ceux de Saint-Augustin : « Vive la cité de Dieu sur terre ! »¹⁴⁸⁵. Toute personne qui se revendique du christianisme, et non du catholicisme, à savoir sa variante corrompue, n'aurait donc pas de difficultés, selon lui, à adhérer à sa république. Les seuls individus réticents à toute forme de régime républicain seraient, d'après lui, les juifs qui trouvaient leur bonheur et surtout leur enrichissement personnel sous un gouvernement orléaniste : « Ce squelette politique du sieur Guizot que les Juifs ont tant aimé »¹⁴⁸⁶. Il transparait ici très clairement un antisémitisme assumé de François-Vincent Raspail. Durant tout le XIX^e siècle, des courants d'inspiration socialiste ont exprimé des propos antisémites¹⁴⁸⁷. George Sand, Pierre Leroux, Charles Fourier ou Pierre-Joseph Proudhon alimentent le mythe du juif

¹⁴⁸³ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

¹⁴⁸⁴ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹⁴⁸⁵ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁴⁸⁶ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

¹⁴⁸⁷ Pierre BIRNBAUM, *Les deux maisons. Essai sur la citoyenneté des Juifs (en France et aux Etats-Unis)*, Paris, Gallimard, 2012, p. 24.

capitaliste et usurier. Cet antisémitisme repose sur les stéréotypes de l'époque, et en particulier le vieil antijudaïsme chrétien¹⁴⁸⁸.

La république devient sa nouvelle religion mystique. Elle est une force, une énergie, car, à ses dires, « la République est une nature forte »¹⁴⁸⁹. En se décrivant comme le disciple de cette « nature » spirituelle qu'il vient d'inventer, il en profite pour enjoliver son image : il serait l'exemple type du républicain de la veille. Toute sa vie aurait été consacrée à la cause de la muse républicaine : « Culte de toute ma vie que je n'ai jamais eu le malheur de renier une seule fois dans ma carrière, déjà longue d'un demi-siècle ! »¹⁴⁹⁰. Il serait même surnommé par ses adversaires « l'homme-procès » ou bien le « républicain dès son enfance »¹⁴⁹¹. Ces propos entrent, cependant, plutôt dans le registre du mythe que dans celui de la réalité. Comme on l'a vu ultérieurement, Raspail n'est pas né républicain. Il a fallu attendre les années 1833-1835 pour qu'il développe longuement sa doctrine républicaine. Cette vision faussée de son parcours a une visée électorale. Raspail exhorte ses concitoyens à choisir leurs représentants du peuple en fonction de leurs actions politiques passées, donc à bannir tout républicain du lendemain. Le précepte qu'il invoque, « ne jugez l'homme que par son passé », s'applique aussi à lui-même¹⁴⁹².

En partant du postulat que sa république est une force mystique en marche, un progrès « indéfini »¹⁴⁹³, il la conçoit comme un sentiment politique qui traverse allègrement les frontières nationales. Elle serait similaire à l'étincelle d'un incendie qui serait parti de France et qui se serait propagé dans toute l'Europe¹⁴⁹⁴. Mieux, elle serait comparable à un phénomène physique, à une étincelle électrique qui ne cesserait de circuler de pays en pays. Le savant vient épauler les théories de l'homme politique :

¹⁴⁸⁸ Michel DREYFUS, *L'antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, p. 37-38.

¹⁴⁸⁹ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

¹⁴⁹⁰ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁴⁹¹ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹⁴⁹² *L'Ami du Peuple* du 23 mars 1848.

¹⁴⁹³ *L'Ami du Peuple* du 16 avril 1848.

¹⁴⁹⁴ *L'Ami du Peuple* du 23 mars 1848.

« On assure aujourd’hui que l’Allemagne et les provinces Rhénanes ont ressenti la commotion de cette étincelle électrique qui sillonne l’Europe et renverse les trônes, en arborant sur leurs débris fumants l’étendard de la liberté ! »¹⁴⁹⁵

Par la métaphore électrique, François-Vincent Raspail émet l’idée, dès le 27 février, que la révolution de 1848 n’est pas seulement française, elle est aussi européenne, voire mondiale. Il vit la diffusion des idéaux révolutionnaires et républicains dans les capitales européennes comme une accélération de l’histoire. Tout va très vite en raison d’une « révolution moins éclatante mais durable celle de l’information »¹⁴⁹⁶ :

« Le télégraphe tourne à gauche, c’est pour nous dire que la liberté arrive à Bruxelles ; il tourne à droite, c’est pour nous dire qu’elle est à Londres ou Berlin ; nos quarts d’heure sont des siècles ; cette République, qui n’était pas possible en France, la voyez-vous déjà ! Elle couvre l’Europe ! Vive la République européenne ! dans un an, vive la République universelle ! »¹⁴⁹⁷

Le chimiste ne manque pas de rappeler, à plusieurs reprises dans son journal, les péripéties révolutionnaires dans les autres pays européens. Voilà ce qu’il écrit au gouvernement provisoire dans le deuxième numéro de *L’Ami du Peuple* :

« Avez-vous déjà exprimé nos sympathies envers ce peuple lombard que l’Autriche opprime par le nombre et qu’il ruine par son abnégation ? Avez-vous fraternisé avec les peuples régénérés de l’Italie, et ces immortels Siciliens, qui nous ont précédés de quinze jours dans l’art de retourner contre la royauté libéricide le canon que les rois ont l’audace de braquer, depuis si longtemps, sur nous ? »¹⁴⁹⁸

Par ailleurs, le journal dispose de correspondants dans les départements ainsi qu’à l’étranger. Un chroniqueur britannique relate, par exemple, les victoires du mouvement chartiste, la crise irlandaise ou les agissements de Louis-Philippe en Grande-Bretagne : « Un patriote anglais que nous avons connu en 1830, dans le cercle du vieux Buonarrotti, cet immortel complice de Babeuf, nous écrit ces lignes »¹⁴⁹⁹. Il existe un intérêt des Britanniques pour ce qui se passe en France en 1848 : « La presse

¹⁴⁹⁵ *L’Ami du Peuple* du 28 février 1848.

¹⁴⁹⁶ Sylvie APRILE, « L’Europe en révolution », dans Sylvie APRILE, Raymond HUARD, Pierre LÉVÊQUE et Jean-Yves MOLLIER, *La révolution de 1848 en France et en Europe*, Paris, Éditions sociales, 1998, p. 186.

¹⁴⁹⁷ *L’Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁴⁹⁸ *L’Ami du Peuple* du 28 février 1848.

¹⁴⁹⁹ *L’Ami du Peuple* du 9 avril 1848.

chartiste se fait l'écho de cette euphorie »¹⁵⁰⁰. Le rédacteur en chef de *L'Ami du Peuple* souligne, à l'inverse, les faits d'armes des révolutionnaires étrangers qui sont venus se battre et parfois mourir sur les barricades françaises. Il rend un vibrant hommage à l'Anglais Georges Good, frappé en pleine poitrine sur la barricade de la rue du Muséum durant les journées de février :

« Parmi les malheureux tombés victimes, le 24 février, de la tyrannie de l'ex-roi, il est un nom qui ne doit pas être oublié, c'est celui de Georges Good, Anglais [...] Il succombait, avec le seul regret, après une si glorieuse victoire, de ne pas mourir Français. »¹⁵⁰¹

Raspail semble penser que les chartistes vont l'emporter sur la monarchie comme en France. Les conséquences des mouvements de 1848 en France et en Angleterre sont, en réalité, radicalement différentes : « En France, la révolution de Février peut apparaître comme une victoire du parti de la réforme, notamment de ses tenants les plus radicaux ; au Royaume-Uni, en revanche, cette année sonne le glas des succès chartistes »¹⁵⁰².

Le caractère européen de la révolution de 1848 serait pour Raspail, en quelque sorte, une concrétisation de ses théories républicaines inspirées de ses travaux cellulaires, formulées en 1834-1835, dans *Le Réformateur*. La république, par sa dimension transnationale, est comparable à une « grande famille » :

« Entendez-vous, les échos de l'univers vous répéter, de frontière en frontière, le fracas de ces trônes que ce magique mot fait crouler de toutes parts ? [...] Il est dans l'intérêt de tous de rentrer dans les joies de la grande famille. »¹⁵⁰³

¹⁵⁰⁰ Fabrice BENSIMON, *Les Britanniques face à la révolution française de 1848*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 99.

¹⁵⁰¹ *L'Ami du Peuple* du 16 mars 1848.

¹⁵⁰² Benoît AGNÈS, « Pour la réforme. Les appels en faveur des avancées démocratiques en France et au Royaume-Uni (1840-1848) », dans Sylvie APRILE et Fabrice BENSIMON [dir.], *La France et l'Angleterre au XIX^e siècle. Échanges, représentations, comparaisons*, Paris, Créaphis, 2006, p. 141.

¹⁵⁰³ *L'Ami du Peuple* du 6 avril 1848.

Tous les peuples d'Europe sont les unités de base d'une entité plus large qui les englobe, la république, véritable cellule familiale dans tous les sens du terme. Pour donner du poids à sa démonstration, il convoque régulièrement un des grands principes de la devise de 1789 : la fraternité. Fraternité, là aussi un mot mystique et symbolique dans sa bouche, qui est érigée, véritablement, en pilier de sa politique à la fois intérieure et extérieure. Comme l'avait remarqué Maurice Agulhon, il est logique de créer des passerelles entre les enjeux sociaux et étrangers lorsque l'on convoque le principe de fraternité : « La Fraternité entre les peuples complète naturellement – nous voulons dire logiquement – la fraternisation des individus et des groupes »¹⁵⁰⁴. Elle est même assimilée, dans l'esprit du chimiste, à une allégorie, voire à une déesse républicaine : « Sainte fraternité, qu'est donc devenu ton prestige ? »¹⁵⁰⁵. Elle est apparentée à une symbolique mathématique qui pourrait rappeler celle de la franc-maçonnerie :

« Ce mot nous ramène au point d'où l'humanité était partie ; le cercle de l'humanité a réuni ses deux bouts ; derrière ces êtres maudits du ciel qui venaient se placer là pour interrompre la circonférence. »¹⁵⁰⁶

La fraternité est ainsi à la fois un principe et un dogme¹⁵⁰⁷. Or, seule la fraternité, selon lui, peut conduire à la concorde des classes et des peuples, elle est vecteur d'apaisement entre les hommes :

« Frères de toutes les conditions, oublions nos discordes, en commençant une ère nouvelle ; faisons table rase sur le chapitre de nos haines, pour y inscrire un mot qui tient lieu de tous les codes : *fraternité*. »¹⁵⁰⁸

Le mot de fraternité serait même, dans son esprit, supérieur aux autres principes de la devise. Bien qu'il soit en troisième position de celle-ci, c'est bien lui, pour Raspail, qui donne corps aux deux autres. C'est ce qu'il tente de prouver en affirmant que l'égalité n'est rien sans la fraternité : « Les questions d'*égalité* sont irritantes sans

¹⁵⁰⁴ Maurice AGULHON, *Les Quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1992 [1975], p. 102.

¹⁵⁰⁵ *L'Ami du Peuple* du 30 avril 1848.

¹⁵⁰⁶ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

¹⁵⁰⁷ Marcel DAVID, *Le Printemps de la Fraternité. Genèse et vicissitudes 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992, p. 245.

¹⁵⁰⁸ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

l'intervention de la *fraternité*. Frères, ne vous divisez pas ; citoyens de la même famille, ne vous froissez pas »¹⁵⁰⁹. Sur ce point, François-Vincent Raspail a un raisonnement diamétralement opposé à celui de Louis-Auguste Blanqui qui pense, lui, depuis les années 1830, que la fraternité est la résultante du « triomphe de l'égalité sur terre »¹⁵¹⁰. Contrairement à Blanqui, il faut bien avoir en tête que les deux mots de la devise, égalité et fraternité, ne sont applicables, pour Raspail, que dans le domaine des droits politiques¹⁵¹¹. La réhabilitation du principe de fraternité, qui n'est pas une entreprise propre à François-Vincent Raspail – les penseurs de la fraternité sont pléthoriques, de Lamartine à Pierre Leroux en passant par Alexandre Ledru-Rollin, Étienne Cabet ou Théodore Dézamy¹⁵¹² –, est un des héritages actuels de la révolution de 1848¹⁵¹³.

Néanmoins, même si le chimiste est conscient, très tôt, que la révolution de 1848 se déroule à l'échelle du continent européen et que la République est « européenne » et « universelle », il n'en reste pas moins qu'il adopte, très souvent, un regard franco-centré. Alors qu'il le rappelle lui-même, les Siciliens ont eu quinze jours d'avance sur les Français dans ce mouvement insurrectionnel européen, il n'empêche que, selon lui, c'est la France qui est le pays moteur de la vague révolutionnaire, l'étincelle partirait de son sein. Il entretient cette image faussée de la France pour établir un pont entre les révolutions de 1789 et de 1848 : la nation française est redevenue le phare des Lumières dans le monde¹⁵¹⁴. Elle est même, à ses yeux, la nation qui incarne le régime républicain : « La France est désormais incarnée à la République ; elle est la chair de sa chair, les os de ses os »¹⁵¹⁵. Tous les autres pays d'Europe, voire du monde, auraient désormais les regards rivés vers la France, la nation qui joue le rôle de guide pour ses semblables : « Donnons encore à l'Europe, qui nous contemple, cet exemple de la générosité du caractère français ; faisons aimer la République après l'avoir tant fait

¹⁵⁰⁹ *L'Ami du Peuple* du 16 mars 1848.

¹⁵¹⁰ Jean-Claude CARON, « La fraternité face à la question sociale dans la France des années 1830 », dans Frédéric BRAHAMI et Odile ROYNETTE [dir.], *Fraternité. Regards croisés*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 146.

¹⁵¹¹ Jacqueline LALOUETTE, *Les mots de 1848*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 57.

¹⁵¹² Marcel DAVID, *Le Printemps de la Fraternité...*, *op. cit.*, p. 245-246.

¹⁵¹³ Abdennour BIDAR, *Plaidoyer pour la fraternité*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 12.

¹⁵¹⁴ Jean-Claude CARON, *La nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 76.

¹⁵¹⁵ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

admirer »¹⁵¹⁶. Il revendique ainsi une supériorité intellectuelle de la France par rapport aux autres pays : « La France, ce cerveau du monde, cette avant-garde du progrès, cette maîtresse intelligente des peuples »¹⁵¹⁷.

Au demeurant, sa hiérarchie des peuples ne s'arrête pas là : après avoir établi une distinction entre la France et les autres nations, il en établit une deuxième, cette fois-ci, entre des peuples « majeurs » et des peuples « mineurs », pour reprendre sa formulation¹⁵¹⁸. Deux régimes politiques, « deux formes morales de gouvernement »¹⁵¹⁹, légitimes à ses yeux, régissent ces peuples distincts, mais l'un a, toutefois, une supériorité par rapport à l'autre. Le peuple « mineur » est gouverné par un régime dégradé mais qui n'est pas foncièrement mauvais, le despotisme aux mains d'un honnête homme. Le second, le peuple majeur, est, quant à lui, soumis au meilleur des régimes, celui de la république¹⁵²⁰. Il défend l'existence d'un différentiel de puissance et de prestige entre la France et les autres pays malgré le fait qu'il clame haut et fort la réalisation d'une « République universelle ». C'est donc un paradoxe saisissant de la république imaginée par Raspail, mais il en est un autre qui porte, lui, sur sa conception de la « République démocratique et sociale ».

Dans son journal, le chimiste emploie bien l'expression de « République démocratique et sociale »¹⁵²¹ pour qualifier sa république. Mais cette formule apparaît comme un hapax dans le corpus que représentent les vingt-et-un numéros de *L'Ami du Peuple*. Sa république est tout d'abord démocratique avant d'être sociale. Dans la mesure où la locution « République démocratique » est la plus usitée dans ses éditoriaux¹⁵²². La priorité de son programme républicain peut être résumée de la façon suivante : l'application et le bon fonctionnement du suffrage universel, et pas la résolution des questions sociales : « Le suffrage universel, *universel*, entendez-vous

¹⁵¹⁶ *L'Ami du Peuple* du 16 mars 1848.

¹⁵¹⁷ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

¹⁵¹⁸ *L'Ami du Peuple* du 6 avril 1848.

¹⁵¹⁹ *Idem*.

¹⁵²⁰ *Idem*.

¹⁵²¹ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

¹⁵²² *L'Ami du Peuple* du 6 avril 1848 et *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

bien ? »¹⁵²³. Il définit sa république en fonction de cette idée que le droit de vote doit être accordé à tous les hommes : « *La proclamation définitive* de la République, c'est-à-dire, la constatation publique du suffrage universel en faveur de cette forme de gouvernement »¹⁵²⁴.

Toutefois, il traite dans son journal d'un projet de réorganisation sociale : « Chaque jour, dans *L'Ami du Peuple*, nous appellerons leur attention sur une des questions vitales de notre réorganisation sociale »¹⁵²⁵. Mais la réorganisation sociale paraît secondaire à côté de sa volonté inébranlable d'instaurer le principe du suffrage universel masculin. La question du droit au travail est, par exemple, évoquée tardivement et brièvement dans le huitième numéro du journal : « Nous voulons organiser le travail, question immense et qui demande au moins six mois de discussion »¹⁵²⁶. Comment François-Vincent Raspail imagine-t-il alors l'organisation du suffrage universel ? La suprématie du politique sur le social dans *L'Ami du Peuple* en 1848 est une grande différence dans sa manière de concevoir la république par rapport à son précédent journal, *Le Réformateur*, qui conférait un caractère prioritaire à la réforme sociale, synonyme alors de république.

En tant que président de club et donc d'une force de propositions, le médecin sans diplôme fait part dans son journal d'un projet de loi au sujet du suffrage universel. Que propose-t-il ? Pour Raspail, tout Français est citoyen électeur. Il n'existe pas de restriction relevant de la naissance ou de la fortune. L'électeur doit être né en France, inscrit à l'état civil et avoir au moins 18 ans. Ce qu'il oublie de mentionner c'est que les femmes sont exclues du suffrage universel qu'il conçoit. Pour lui et pour la majorité de ses contemporains, les citoyennes sont incapables de s'occuper des affaires politiques. Elles sont reléguées exclusivement à leur rôle de mère :

¹⁵²³ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵²⁴ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

¹⁵²⁵ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵²⁶ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

« La femme, réhabilitée dans ses droits et ses devoirs, a acquis aujourd’hui un plus beau privilège, celui de devenir mère, si le ciel l’a créée féconde, et de ne plus être condamnée, par aucune fiction constitutionnelle, à la torture ou à l’immoralité d’un célibat de par la loi. »¹⁵²⁷

Pour défendre cette idée, il recourt à un raisonnement, pour le moins étonnant, puisqu’il fait sien de certains principes monarchiques, qui habituellement sont contrecarrés de façon systématique par les républicains, et les intègre dans son imaginaire politique :

« La France monarchique n’a jamais consenti de bonne grâce à se laisser gouverner par les femmes ; la loi salique s’y opposait. Que dirait de cela la France républicaine ? Ne parlons plus de cela ; car cela n’est pas admissible. Nous vous l’avons déjà dit. »¹⁵²⁸

Le vote se veut un instant d’une grande solennité dont le silence est une des illustrations : après avoir présenté sa carte d’inscription, le citoyen doit déposer son bulletin en silence. De même, aucun cri d’improbation ou d’approbation ne doit perturber le moment du dépouillement des votes. La raison, seule, prédomine dans le choix du candidat, car dans la mesure où le peuple français est « majeur », Raspail pense que tous les électeurs sont aptes à choisir leur candidat en leur âme et conscience, sans aucune pression électorale. Par le vote, la république évite toute « surprise », tout débordement, toute violence. Le suffrage universel est le mode électoral qui doit résoudre le problème de la violence politique :

« La République seule est capable d’étouffer l’anarchie dans les bras de la fraternité, de conjurer la guerre civile par le suffrage universel et par le respect que professe la minorité envers le résultat, expression du vote de l’immense majorité. »¹⁵²⁹

¹⁵²⁷ *L’Ami du Peuple* du 16 mars 1848.

¹⁵²⁸ *L’Ami du Peuple* du 6 avril 1848.

¹⁵²⁹ *L’Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

Et même lorsque les événements vont à l'encontre de ce principe, Raspail persiste en minorant, par exemple, les violences à Rouen lors des élections législatives d'avril 1848. C'est, selon lui, l'exemple qui confirme la règle, un épiphénomène dont les responsables ne seraient qu'un petit nombre d'« esprits égarés »¹⁵³⁰.

Ainsi, François-Vincent Raspail accorde une grande importance à la représentation des citoyens, à la fois dans un hémicycle parlementaire mais aussi en dehors, c'est-à-dire dans la garde républicaine où les colonels et les chefs de bataillons sont élus par les Français dans chaque quartier et arrondissement. Il demande plus globalement aux représentants du peuple d'avril 1848 de généraliser la procédure électorale à tous les domaines de la société : « Qu'elle [l'Assemblée nationale] soumette toutes les places, tous les grades, même ceux de l'armée, à l'élection ; toutes les entreprises à l'adjudication »¹⁵³¹.

Mais, comme on l'a vu avec l'exemple des clubs, la représentation n'est pas exclusivement parlementaire. Les chefs clubistes considèrent eux-aussi qu'ils représentent les citoyens en exerçant un droit de contrôle sur la politique du gouvernement provisoire. La représentation n'est pas le principe unique qui contribue au bon fonctionnement de la république imaginée par l'auteur du *Nouveau système de chimie organique*. Démocratie représentative et démocratie directe sont indissociablement liées dans son esprit. Puisque le délit de réunion a été aboli, le citoyen Raspail appelle les Français à participer à la vie démocratique par le biais de la discussion, et ce, pas seulement dans les clubs mais dans tous les lieux de sociabilité :

« Les citoyens, dans les circonstances difficiles qui nous dominent, feront bien d'établir, dans tous les quartiers et dans les mairies, des centres de réunion, pour s'y entretenir des affaires publiques, et discuter avec calme et modération les questions à l'ordre du jour. C'est l'unique moyen de se façonner aux allures du gouvernement républicain qui vient de renaître de ses cendres, et de préluder aux grandes et solennelles élections qui vont avoir lieu. Dans ces réunions les opinions seront libres, et

¹⁵³⁰ *L'Ami du Peuple* du 30 avril 1848.

¹⁵³¹ *L'Ami du Peuple* du 4 mai 1848.

toutes seront respectées, à la condition que tout citoyen y soit admis de droit et que nul n'en soit exclu. »¹⁵³²

La discussion partout en France, de manière décentralisée, correspond au travail que tout citoyen doit réaliser en amont, avant une échéance électorale. Démocratie représentative et démocratie directe ne sont donc pas antinomiques, bien au contraire, elles se complètent. Car la république de Raspail ne prend corps qu'à l'échelle de la commune. Les citoyens choisissent leurs candidats avant de désigner leurs représentants : « Que tout patriote soit à son poste, et qu'il prépare son vote par la discussion des titres des candidats »¹⁵³³. Et pour ce faire, selon le chimiste, ils doivent se garder de choisir un candidat qui leur est inconnu. Ils ne doivent choisir comme représentants que des personnes qu'ils connaissent dans leur entourage, leur quartier, leur village ou qu'ils ont écouté avec attention lors d'une conférence publique : « Les citoyens ne doivent donner leur vote qu'à un homme qui leur est connu ; voter sur l'inconnu, ce serait un acte de légèreté coupable envers les intérêts du pays tout entier »¹⁵³⁴. Par cette première étape de sélection des Français les plus dignes de représenter la nation, Raspail introduit un sentiment de confiance dans le mécanisme de la représentativité. Un citoyen ne peut avoir une confiance absolue en son représentant, que s'il a pu échanger, discuter avec lui auparavant lors d'une réunion politique.

Ce système de démocratie participative et directe ne peut voir le jour que si la vie politique est elle-même décentralisée. Comme en 1834-1835, sa république en 1848 rejette toute forme de jacobinisme. Proclamer la « République une et indivisible »¹⁵³⁵, cela ne veut pas dire qu'il faut sous-entendre dans cette expression une volonté de centraliser la vie du pays. Toujours dans une approche assez semblable à ses théories en chimie organique, il considère que le pouvoir local, sur le modèle d'une cellule biologique, est autonome de toute force centralisatrice : « Chaque circonscription est souveraine pour décider de ce qui concerne ses intérêts locaux, tant que ces intérêts

¹⁵³² *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵³³ *L'Ami du Peuple* du 23 mars 1848.

¹⁵³⁴ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹⁵³⁵ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

ne se trouvent pas en lutte et en opposition avec les intérêts d'une autre circonscription locale »¹⁵³⁶. En dernier recours, le pouvoir exécutif n'intervient dans des affaires politiques locales que s'il y a conflit entre plusieurs localités. Il n'est pas là pour les entraver mais pour les conseiller¹⁵³⁷. Car c'est toute une strate administrative habilement organisée comme un emboîtement de poupées gigognes qui est, normalement, à même de résoudre les conflits entre circonscriptions locales. À la manière du « jury populaire », qu'il avait théorisé sous la monarchie de Juillet, ces instances doivent jouer le rôle d'arbitre en cas de différends entre des habitants d'une même communes ou de plusieurs communes :

« Les liens administratifs de la grande famille seront établis, par la nomination d'un délégué communal auprès de l'arrondissement, d'un délégué d'arrondissement auprès du département, et d'un délégué de département correspondant avec le pouvoir central. Ces délégués seront payés aux frais de leurs délégations spéciales. »¹⁵³⁸

Dans la continuité de ses éditoriaux du *Réformateur*, c'est donc bien une république fédérale et communale qui a les faveurs de François-Vincent Raspail. La commune, en tant qu'unité de base de son système républicain, détient un grand nombre de prérogatives au détriment du pouvoir exécutif central. Par exemple, la commune a en charge la répartition et la perception de deux impôts. L'un est local, il permet de faire face aux besoins de la circonscription communale, l'autre, plus général, a pour objectif de combler les dépenses de la République¹⁵³⁹. Pour que ces impôts ne détériorent pas les conditions de vie des Français, et tout particulièrement, leurs économies qui constituent une « caisse de vétéranse »¹⁵⁴⁰, ils doivent alors peser le moins possible sur le travail salarié et manufacturier, car nombreux sont les entrepreneurs qui ne font plus de bénéfices et qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise économique de 1847-1848. Raspail est contre toute forme d'impôt indirect sur les biens de consommation qui pénaliserait davantage le pauvre que le riche. Les impôts ne doivent concerner que les propriétés foncières, seuls biens, qui, selon lui, seraient

¹⁵³⁶ *Idem.*

¹⁵³⁷ *Idem.*

¹⁵³⁸ *Idem.*

¹⁵³⁹ *Idem.*

¹⁵⁴⁰ *L'Ami du Peuple* du 23 mars 1848.

susceptibles d'une exacte estimation¹⁵⁴¹. L'imposition est donc pensée dans le but d'arriver à une répartition plus « équitable »¹⁵⁴² – et non égale – des charges qui pèsent sur les Français, qu'ils soient riches ou pauvres. Par cette formulation, Raspail réaffirme son hostilité vis-à-vis d'une république qui préconiserait l'égalité des biens.

Implicitement aussi, on comprend que les différends judiciaires se régleront à l'échelle communale puisque dans le prolongement de sa *Réforme pénitentiaire* de 1839 et à la suite de l'abolition de la peine de mort en matière politique, François-Vincent Raspail appelle à une suppression pure et simple du Code pénal. Sous le règne de la fraternité, qui remplace tous les codes, et de la conciliation, tout citoyen n'a plus le droit, dans sa république, de punir son prochain. Au lieu de punir, il faut prévenir et surtout améliorer. Et pour ce faire, et à la différence des *Lettres sur les prisons de Paris*, le chimiste républicain explique concrètement comment se déroulera l'amélioration des individus déviants. Ils sont pris en charge par une institution spécialisée, un « hospice » dédié à la cause de l'amélioration et lorsque l'amélioration de la personne concernée est constatée, alors elle peut réintégrer ses semblables dans l'organisation sociale¹⁵⁴³. De même, dans sa république communale, la police n'est plus du ressort de l'État mais de la cité¹⁵⁴⁴. Tous les citoyens jouent le rôle de la police et se protègent mutuellement les uns les autres. En dehors de l'aspect judiciaire et sécuritaire, promouvoir l'abolition des codes consiste à remettre en question le rôle du pouvoir législatif, si on considère le code comme la forme la plus achevée de l'œuvre législative¹⁵⁴⁵, mais plus globalement, consiste à affaiblir les pouvoirs régaliens.

Mais alors quels pouvoirs restent-ils à l'exécutif dans une république décentralisée et communale ? Le pouvoir exécutif est à la charge d'un président élu par les citoyens. Au début de l'année 1848, Raspail n'est pas contre le fait que le pouvoir exécutif soit incarné par une seule personne, une personne dont les pouvoirs seraient très limités : « On a fait du président un Roi de quatre ans, lorsqu'il ne doit être qu'un simple

¹⁵⁴¹ *Idem.*

¹⁵⁴² *Idem.*

¹⁵⁴³ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵⁴⁴ *L'Ami du Peuple* du 4 mai 1848.

¹⁵⁴⁵ Pierre LASCOUMES, Pierre LENOËL et Pierrette PONCELA, *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette, 1989, p. 289.

commis du peuple »¹⁵⁴⁶. En fait, il a théorisé cette conception d'un pouvoir exécutif faible depuis la monarchie de Juillet : « Dans sa défense du programme de la Société des Amis du Peuple, les réformes sociales sont décrites avec abondance alors que la mention du pouvoir exécutif tient en trois lignes »¹⁵⁴⁷. Non concerné par les affaires politiques locales, le pouvoir exécutif n'est en charge que des intérêts généraux de la nation¹⁵⁴⁸. Cependant, le représentant du pouvoir exécutif n'a aucune responsabilité. Il ne fait qu'exécuter les mesures décidées par le peuple souverain, la volonté générale à travers la voix de ses représentants du peuple et de ses clubs. En temps de paix, le pouvoir exécutif n'est rien ou plus précisément pas grand chose. Le président est un « simple administrateur placé à la manivelle d'une machine, qui n'ait besoin pour fonctionner, que du premier venu, en sorte qu'on ne s'aperçoive pas plus du changement d'un président que du changement du plus petit bureaucrate »¹⁵⁴⁹. Cette conception d'un pouvoir exécutif très affaibli n'est pas propre à Raspail, elle est partagée par d'autres républicains comme Philippe Buchez : « Le premier des Français doit être selon lui le serviteur de tous les autres »¹⁵⁵⁰.

Le seul moment où la nation accorde plus de pouvoirs à son président, c'est en temps de guerre. Le césarisme, inspiré de l'expérience de la République romaine, a donc toujours sa place dans la république imaginée de François-Vincent Raspail : « En temps de guerre, l'Assemblée élit un généralissime qui est dictateur sur le champ de bataille, mais responsable après le combat. L'Assemblée l'encourage et le surveille, mais ne l'entrave pas »¹⁵⁵¹. Alors qu'il tente à tout prix de montrer sa désapprobation vis-à-vis des dérives dictatoriales du Comité de salut public, pourquoi, en 1848, émet-il l'idée qu'une dictature temporaire peut être nécessaire dans certaines circonstances historiques ? « On savait que ce dernier s'était montré partisan de la

¹⁵⁴⁶ AVP 7 AZ 200 Lettre de François-Vincent Raspail au concitoyen Veyne où il émet des critiques sur la constitution et le statut de président de la République (9 novembre 1848).

¹⁵⁴⁷ Nicolas ROUSSELLIER, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Gallimard, 2015, p. 56-57.

¹⁵⁴⁸ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

¹⁵⁴⁹ *L'Ami du Peuple* du 4 mai 1848.

¹⁵⁵⁰ Jean-Christophe PARISOT DE BAYARD, *Plus que la fraternité. Plaidoyer pour une croissance sociale et morale*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 39.

¹⁵⁵¹ *L'Ami du Peuple* du 30 mars 1848.

dictature dans un moment où tous les ennemis de la République se préparaient à la trahir, tout aussi bien que leur propre patrie »¹⁵⁵².

À l'approche des élections d'avril 1848, le chimiste est de moins en moins convaincu que tous les électeurs sauront voter en leur âme et conscience. Les républicains les plus à gauche, dont Raspail fait partie, se méfient d'un peuple qui n'aurait pas encore les facultés – si on osait les capacités – politiques suffisantes pour choisir librement et périodiquement son représentant au pouvoir exécutif, d'où la nécessité d'une dictature temporaire : « Cette idée de la dictature nous souriait assez, tant nous avions crainte que le pays consulté dans des élections générales, nous donna une assemblée hostile à la République »¹⁵⁵³. Mais, à la différence d'un Louis-Auguste Blanqui qui souhaite, en mars 1848, « l'ajournement indéfini des élections et l'envoi dans les départements de citoyens chargés d'y porter la lumière démocratique »¹⁵⁵⁴, François-Vincent Raspail ne privilégie la dictature temporaire qu'en temps de guerre. Qu'il soit un être inconsistant en temps de paix ou un véritable Jules César éphémère en temps de guerre, il n'en reste pas moins, que le président, par sa fonction de représentant de la nation française, n'a pas le droit à l'erreur dans sa république imaginée. Le chimiste souhaite l'abolition de la peine de mort pour tous les citoyens français, à l'exception du président de la République :

« Quand il voudra faire le mal, ce brave homme aura à en rendre compte à ses commettants ; on le jugera si on le suspecte ; on le condamnera, même à mort, s'il est coupable ; car la peine de mort, abolie pour tous, ne sera conservée que pour ce seul homme. »¹⁵⁵⁵

La république qui a les faveurs de Raspail est donc avant tout communale et parlementaire. À ce constat, il faudrait ajouter, pour être exhaustif, un certain nombre de mesures que le rédacteur du journal ne fait qu'évoquer brièvement : il veut abolir l'agiotage à la Bourse et ailleurs, proclamer le droit de vivre et de bien se porter à tous les âges et dans toutes les couches sociales, rendre gratuite la médecine et

¹⁵⁵² Martin NADAUD, *Mémoires de Léonard...*, op. cit., p. 300.

¹⁵⁵³ *Idem*.

¹⁵⁵⁴ Louis-Auguste BLANQUI cité dans Michel OFFERLÉ, *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 2002 [1993], p. 22.

¹⁵⁵⁵ *L'Ami du peuple* du 4 mai 1848.

l'instruction – cette dernière doit être aussi obligatoire –, établir une imposition progressive, rétablir le divorce, interdire la prostitution, transformer le notariat en une magistrature électorale et enfin abolir toute forme de monopole ou de privilège¹⁵⁵⁶.

Comment sont reçues les idées républicaines de Raspail en 1848 dans l'opinion publique ? Qui sont les adeptes du projet républicain alternatif qu'il préconise ? Pour tenter de déterminer l'influence réelle du journal *L'Ami du Peuple* dans la population, on peut se référer aux témoignages et mémoires des anciens quarante-huitards afin de savoir s'ils y font mention. Pour Marc Caussidière, les journaux qui ont laissé quelques traces dans le mouvement révolutionnaire de 1848 sont *Le Peuple Constituant* de Félicité Lamennais, *Le Représentant du Peuple* de Pierre-Joseph Proudhon, *La Vraie République* de Théophile Thoré, *La Commune de Paris* de Joseph Sobrier, *Le Populaire* d'Étienne Cabet et *L'Ami du Peuple* de François-Vincent Raspail¹⁵⁵⁷. Les ministres du gouvernement provisoire accordent aussi de l'importance à *L'Ami du Peuple* puisqu'ils ont connaissance de ce qui s'y écrit. Par exemple, lorsque Raspail lance un appel pour obtenir des informations au sujet du capitaine Kersausie dont il a perdu la trace, le Ministère des Affaires étrangères lui répond très rapidement :

« Mon cher ami,

Je viens de lire dans ton journal la note relative à notre pauvre Kersausie. Je prends, sur ton avis, dont je te remercie, la mesure que tu indiques.

Salut et fraternité,

Jules Bastide

Sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.

PS : Nous apprenons en ce moment que Kersausie, ainsi que nous l'avions soupçonné, se trouve dans les cachots de Naples, en compagnie d'autres Français, et que l'amiral Baudin a détaché trois vaisseaux de son escadre, pour aller enjoindre à la cour de Naples de rendre ces citoyens. »¹⁵⁵⁸

¹⁵⁵⁶ *Idem.*

¹⁵⁵⁷ Marc CAUSSIDIÈRE, *Mémoires de Caussidière, ex-préfet et représentant du peuple*, Paris, Michel Lévy, p. 167.

¹⁵⁵⁸ *L'Ami du Peuple* du 26 mars 1848.

Autre indicateur, le tirage du journal dont les chiffres doivent être pris avec précaution, car ils proviennent de Raspail lui-même : 50 000 exemplaires du premier numéro auraient été vendus¹⁵⁵⁹. Quelques lettres de fidèles lecteurs expriment leurs « vives sympathies »¹⁵⁶⁰ pour *L'Ami du Peuple*, prouvant l'engouement que pouvait susciter la publication de ce journal :

« Nous avons reçu *L'Ami du Peuple*, et nous vous remercions là, l'attention que vous avez eue nous a fait autant de plaisir que la lecture, dès que ce journal prendra des abonnés, nous nous inscrivons.

1° pour le casino de la Bourse à Mulhouse.

2° pour Monsieur Gaston Koechlin à Mulhouse.

3° pour Monsieur Henry Hofer à Kasensberg

4° pour Mme Josué Hofer. »¹⁵⁶¹

Or, à la différence du *Réformateur*, il n'y a, semble-t-il, jamais eu de système d'abonnement pour *L'Ami du Peuple*, du moins, il n'en est pas fait mention dans le journal. En revanche, comme son prédécesseur, il prend place dans un marché informel de la presse. Les lecteurs parisiens ont le privilège de le lire le jour de sa parution, le jeudi et le dimanche. Or, ils sont fortement encouragés à l'envoyer aux lecteurs de province, qui prenaient connaissance du contenu du journal, quelques jours plus tard, en seconde main : « Les Citoyens de Paris sont priés, après avoir lu cette feuille, de l'expédier à leurs correspondants et amis des départements »¹⁵⁶². Des témoignages prouvent que *L'Ami du Peuple* arrivait jusqu'en province comme cette lettre d'un lecteur vauclusien :

« Citoyen,

Je me félicite de votre retour sur l'horizon politique et des belles couleurs que vous y apportez. Le 3^{ème} numéro de *L'Ami du Peuple* m'a fait du bien : je vous en remercie dans mon infime individualité. Agrérez cet hommage ; tout faible qu'il est, il part d'un homme qui, depuis vingt ans, n'a pas cessé d'honorer en vous une magnifique intelligence non moins qu'un véritable patriotisme.

Adieu ! Citoyen.

¹⁵⁵⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

¹⁵⁶⁰ AD 94 69 J 6 Lettre de L. Belmontet à François-Vincent Raspail, le 13 mars 1848.

¹⁵⁶¹ BIC Fonds Raspail ms 2405 (5) Lettre d'Élise Hofer à François-Vincent Raspail, [s. d.]

¹⁵⁶² *L'Ami du Peuple* du 16 mars 1848.

Votre voisin d'enfance.

Le sieur Dumont (de Monteux). »¹⁵⁶³

Un dernier indicateur apporte des précisions à propos de la diffusion de ce journal : c'est la haine des détracteurs vis-à-vis de Raspail lors de la sortie du deuxième numéro du journal le 28 février 1848. Les calomnies proviendraient d'un complot orchestré, pêle-mêle, par ses plus chers ennemis, à savoir le juge Zangiacomi¹⁵⁶⁴ qui l'avait condamné à une peine de prison en 1835 pour injure à sa fonction, le pharmacien Morel¹⁵⁶⁵ qui a commercialisé des contrefaçons de ses médicaments, le pouvoir exécutif à travers la personne du ministre de la Justice, Adolphe Crémieux¹⁵⁶⁶, et enfin son pire détracteur, Mathieu Orfila¹⁵⁶⁷. Raspail accuse le doyen de monter une fraction des étudiants du quartier latin contre lui : « Les élèves en médecine étaient invités à passer dans le cabinet du doyen, afin de protester contre les insinuations malveillantes du journal *L'Ami du Peuple* !!! »¹⁵⁶⁸ Pire, à ses dires, Orfila aurait organisé avec une poignée d'étudiants, le surlendemain de la parution du deuxième numéro, un « *auto-da-fé* »¹⁵⁶⁹ des exemplaires de *L'Ami du Peuple* :

« J'appris que le Sieur Orfila avait fait appliquer dans le quartier des écoles une invitation aux élèves dont il était le doyen à venir brûler le journal de l'homme qui avait fini de l'écraser sous le poids de ses mensonges d'expert devant les tribunaux et cela du consentement unanime du ministre de la Justice, de la magistrature et de l'Institut lui-même. »¹⁵⁷⁰

Les rancœurs scientifiques prendraient donc, parfois, le dessus, sur les enjeux politiques du moment. Toutefois, le chimiste émet l'hypothèse que d'autres raisons seraient à prendre en considération pour expliquer un tel acte infâmant. Des rumeurs ne cesseraient de circuler à son sujet. Ses opposants voient en lui un homme qui a raté sa chance, qui refoulerait le fait de ne pas avoir été nommé dans le gouvernement

¹⁵⁶³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 6 Lettre du sieur Dumont à François-Vincent Raspail, le 13 mars 1848.

¹⁵⁶⁴ *L'Ami du Peuple* du 26 mars 1848.

¹⁵⁶⁵ *L'Ami du Peuple* du 6 avril 1848.

¹⁵⁶⁶ *L'Ami du Peuple* du 26 mars 1848.

¹⁵⁶⁷ *Idem*.

¹⁵⁶⁸ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848, n°3. Voir aussi AD 94 Fonds Raspail 69 J 69 Manuscrit de ce propos.

¹⁵⁶⁹ *Idem*.

¹⁵⁷⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2730 (5) François-Vincent RASPAIL, *Épisodes de ma vie 1833-1848*, [s. d.].

provisoire : « Ici, mille bouches disent et répètent par ordre, dans le tuyau de l'oreille du premier venu : *C'est un ambitieux déçu ! c'est un envieux ! on ne lui a point donné de place !* »¹⁵⁷¹. Le chimiste récusait catégoriquement cette accusation, il n'aurait aucune ambition ministérielle.

La deuxième diffamation est celle, évoquée précédemment, qui consiste à voir en Raspail un nouveau Marat, qui appellerait, soit disant, à l'extermination des riches¹⁵⁷². Malgré tous ses démentis, il n'arrive pas à se défaire de cette image de terroriste. En se référant constamment à la figure de Jean-Paul Marat, une confusion s'est installée dans les esprits et Raspail, lui-même, est conscient qu'il fait peur à une partie des Français : « Je connais un village où des malades que j'ai arrachés à la mort m'en bénissent en criant : *À mort Raspail !* »¹⁵⁷³.

La légende noire qui est en train de se construire autour de sa personne se propage à l'échelle locale, nationale et même internationale. Un quotidien espagnol, le *Heraldo*, proche de la reine Christine, colporte, de l'autre côté des Pyrénées, des informations erronées au sujet de Raspail et surtout des rumeurs qui alimentent sa figure caricaturale de républicain assoiffé de sang :

« Il y a à Paris, un célèbre chimiste, nommé Raspail, qui paraît pris de monomanie. Il vient de fonder un journal intitulé le *Républicain*, dont les articles pillés dans le journal de Marat paraissent écrits avec du sang [...] Le *Républicain* ne demande rien moins que le rétablissement de la guillotine, pour couper la tête à tous ceux qui ne pensent pas comme lui. En voyant l'alarme que les articles du *Républicain* ont produite, deux mille étudiants se sont réunis pour imiter l'exemple de Charlotte Corday, et pour assassiner le tribun Raspail, s'il ne cesse pas de prêcher la terreur. »¹⁵⁷⁴

Toutes ces attaques rendent, en partie, inaudible le message que François-Vincent Raspail répète à longueur d'éditorial, celui de la fraternité et de la réconciliation. Ses idées républicaines sont loin de faire l'unanimité, même au sein du mouvement

¹⁵⁷¹ *L'Ami du Peuple* du 12 mars 1848.

¹⁵⁷² Jean-Claude CARON, *Généralisations romantiques...*, op. cit., p. 385.

¹⁵⁷³ *L'Ami du Peuple* du 30 avril 1848.

¹⁵⁷⁴ *L'Ami du Peuple* du 2 avril 1848.

républicain. À l'inverse, que pense le chimiste de la politique menée par le gouvernement provisoire de la République ?

Le printemps des désillusions (avril-mai 1848)

Après l'enthousiasme qui a suivi les premiers jours de la révolution de 1848, François-Vincent Raspail se montre, très tôt, critique à l'égard des orientations politiques du gouvernement provisoire. Selon lui, le grand défaut du pouvoir exécutif est sa lenteur, voire son inactivité : « Ce n'est pas le temps des phrases et de tous ces longs parages parlementaires ; une République qui n'agit pas à toutes les heures est morte ; elle donne signe de vie qu'à soixante pulsations par minute »¹⁵⁷⁵. Cependant, de tels propos peuvent paraître déplacés. Le rédacteur en chef se permet de faire des critiques au gouvernement, seulement quatre jours après son installation. L'illusion lyrique pour Raspail n'aura duré que quatre jours.

Impatient de voir les paroles se transformer en actes, il n'a pas attendu les élections d'avril ou les émeutes de juin 1848 pour se faire un avis très mitigé sur l'adhésion du collectif exécutif aux valeurs républicaines. Ces allégations sont sévères car, à l'exception de l'abolition de la peine de mort pour les délits politiques, mais qu'il semble extrapoler à toutes les infractions, François-Vincent Raspail ne cite à aucun moment les grandes mesures sociales prises par le gouvernement provisoire et allant dans le sens des droits de l'homme : l'établissement le 25 février du suffrage universel masculin, la création des Ateliers nationaux le 27 février, la diminution d'une heure de la durée de travail le 2 mars, le décret abolissant l'esclavage le 27 avril, etc.

En outre, sa critique paraît en contradiction avec la conception de la république qu'il défend. Il demande à un pouvoir exécutif en République d'être toujours en effervescence alors qu'il considère dans son imaginaire républicain qu'il doit avoir un rôle très effacé dans la gouvernance du pays. Quoi qu'il en soit, Raspail lui reproche de ne pas soutenir les mouvements nationalistes, de ne pas remplacer le personnel qui

¹⁵⁷⁵ *L'Ami du Peuple* du 28 février 1848.

travaillait pour la monarchie orléaniste, notamment au sein de la magistrature, ou de ne pas prendre les mesures nécessaires pour surveiller les agissements du roi Louis-Philippe, exilé en Angleterre. Il est intéressant de remarquer que, pour lui, le premier danger qui peut déstabiliser la république naissante ne vient pas de l'intérieur mais de l'extérieur. Comme sous la Révolution française, la France, en 1848, serait menacée, avant toute chose, par une coalition étrangère : « On parle d'un complot organisé entre la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Belgique et la Suède, contre l'émancipation des peuples »¹⁵⁷⁶. À côté de cela, à aucun moment, il ne voit le bonapartisme comme une possible menace intérieure pour les institutions républicaines, bien au contraire, bonapartisme et républicanisme seraient tout à fait compatibles : « Louis-Napoléon n'a jamais eu, je pense, la prétention de s'opposer à l'accomplissement de la prophétie de son oncle immortel : *la France, l'Europe même, sera République* »¹⁵⁷⁷.

Mais, sa critique la plus sévère porte sur le fait que le gouvernement provisoire aurait tout tenté pour instrumentaliser les élections législatives à son avantage au moyen de plusieurs stratagèmes : en reculant la date de l'échéance électorale, en faisant le choix du scrutin par liste, ce qui implique forcément de voter pour des individus que l'on ne connaît pas, en ne canalisant pas l'influence que pourraient avoir des intermédiaires comme le maire, l'instituteur, le curé, le châtelain sur les citoyens ou en envoyant des commissaires qui ne se gêneraient pas pour faire pression sur les électeurs. Son analyse est d'autant plus amère, qu'il connaît son premier échec électoral lors de sa première participation à un scrutin. Il est important, toutefois, de relativiser ce constat car, même si François-Vincent Raspail n'est pas élu à l'Assemblée Nationale, à la différence de son neveu Eugène Raspail qui siège en tant que représentant du peuple du département de Vaucluse, ses scores sont loin d'être catastrophiques à Paris et Lyon :

¹⁵⁷⁶ *L'Ami du Peuple* du 27 avril 1848.

¹⁵⁷⁷ *L'Ami du Peuple* du 6 avril 1848.

« Cinquante-deux mille quatre-vingt-quinze électeurs à Paris et trente-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept à Lyon, nous ont accordé leurs suffrages ; à Lyon, il ne nous a manqué que 6 000 voix, pour être élu représentant de cette nouvelle ville du travail intelligent. »¹⁵⁷⁸

Néanmoins, le fait que la victoire ait été manquée de peu ne suffit pas à lui redonner espoir dans le fonctionnement du suffrage universel en France. En raison des manipulations électorales, il ne reconnaît pas l'Assemblée élue comme légitime. Le pays légal ne serait pas représentatif du pays réel. L'Assemblée ne représente pas une majorité mais une minorité de Français. Tant que le scrutin ne sera pas uninominal et par arrondissement, le peuple souverain ne sera pas représenté dans l'hémicycle parlementaire :

« L'Assemblée nationale se réunit aujourd'hui. Représente-t-elle le pays ? [...] Que l'Assemblée nationale représente le pays, comme étant le résultat d'un vote fait en connaissance de cause, d'un vote personnel, d'un vote à l'abri de l'erreur sur la personne, rien n'est plus faux, toutes les mesures ont été prises pour qu'il en fût autrement. »¹⁵⁷⁹

Malgré les prémices d'un suffrage de masse depuis la monarchie de Juillet¹⁵⁸⁰, les premières élections au suffrage universel ont fait l'objet de nombreuses protestations. Hormis les critiques formulées par Raspail, on peut citer les incidents et irrégularités qui se sont multipliés durant les élections d'avril 1848 : l'absence de carte électorale ; des citoyens qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales ; les communes qui souhaitaient inverser l'ordre de passage aux urnes ; les orthographes fantaisistes qui, au moment du dépouillement, sont soit validées soit rejetées ; le non respect des heures de fermeture des bureaux de vote ; la non séparation des espaces privés et publics quand il a fallu choisir la salle du dépouillement ; la coexistence de bulletins imprimés et manuscrits ; l'influence de la couleur des bulletins, les pressions extérieures, *etc*¹⁵⁸¹.

¹⁵⁷⁸ *L'Ami du Peuple* du 4 mai 1848.

¹⁵⁷⁹ *Ibid.*, cité dans Samuel HAYAT, 1848. *Quand la République était révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 257.

¹⁵⁸⁰ Christine GUIONNET, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 12.

¹⁵⁸¹ Patrick LAGOUEYTE, « Apprentissage et incidents électoraux à l'aube du suffrage universel : le scrutin d'avril », dans Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD [dir.], *L'incident électoral de la Révolution française à la V^e République*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 101-119.

Où sont les républicains de la veille dans la nouvelle institution parlementaire ? « L'Assemblée élue au printemps fait la part belle aux éléments les plus modérés [...] »¹⁵⁸². Ceux qui auraient participé aux combats des journées de février 1848 seraient les grands absents du scrutin. Raspail résume, de façon assez schématique, cette idée en opposant des représentants du peuple, sous la bannière des républicains « avancés », qui seraient élus dans les grandes villes alors que les habitants des campagnes auraient subi les pressions des notables, empêchant l'élection des républicains de la veille :

« Ne sait-on pas que, dans les campagnes, le maire, le curé, le bedeau, imposaient leurs listes à l'inexpérience des campagnards ? Dans une foule de départements, la campagne a envahi et absorbé le vote des grandes villes : pourquoi ? parce que le crédule campagnard a laissé voter pour lui le curé et le maire, et que dans les villes le citadin intelligent a soin de chercher à voter d'après lui. »¹⁵⁸³

Son commentaire des résultats est loin d'être faux. Les électeurs ruraux ont bien été influencés par les notables et les commissaires de la République. On peut rappeler le mot d'ordre du ministre de l'Intérieur, Alexandre Ledru-Rollin, lancé à ces derniers : « Éclairez les électeurs [...] L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de les guider »¹⁵⁸⁴. Mais Raspail manque de nuance dans son propos. D'ailleurs, il se contredit lui-même en faisant une allusion au partisan de sa méthode médicale Toussaint Bravard : « Notre ami et élève, Toussaint Bravard, aujourd'hui représentant du peuple »¹⁵⁸⁵. Celui-ci a été élu représentant dans le Puy-de-Dôme, un département majoritairement rural. Il n'existe donc pas deux camps bien distincts : des campagnards faisant preuve d'ignorance politique et une élite urbaine qui serait très politisée. Les électeurs des villes ont eu aussi l'horizon borné. C'est ce que rapporte un correspondant marseillais, un an après, en mai 1849 au sujet du vote lyonnais : « Ces braves Lyonnais qui ont vu la France dans Lyon et qui ont cru que parce que leurs élections étaient mauvaises, elles le seraient partout »¹⁵⁸⁶.

¹⁵⁸² Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen*, op. cit., p. 299.

¹⁵⁸³ *Idem*.

¹⁵⁸⁴ Alexandre LEDRU-ROLLIN, cité dans Michel VANDERPOOTEN, *Les campagnes françaises au XIX^e siècle. Économie, société, politique*, Nantes, Éditions du Temps, 2005, p. 353.

¹⁵⁸⁵ *L'Ami du Peuple* du 14 mai 1848.

¹⁵⁸⁶ Cité par Alain GARRIGOU, *Histoire sociale du suffrage universel en France (1848-2000)*, Paris, Le Seuil, 2002 [1992], p. 115.

À côté de toutes ces critiques négatives à propos de la nouvelle assemblée élue, François-Vincent Raspail se permet, toutefois, de féliciter celle-ci lors de sa première séance parlementaire. L'Assemblée Nationale n'a pas fait capoter la Seconde République, elle a tenu ses engagements en proclamant son attachement au régime républicain. L'espérance le regagne, la république, la sienne, qu'il a tant de fois imaginée, serait-elle, par miracle, en train de se réaliser ? Pendant un instant, il a l'impression que l'Assemblée Nationale rompt avec la République des « modérés » pour embrasser sa « République démocratique » :

« L'Assemblée nationale n'a point failli à sa sainte mission ; réunie au cri de vive la République, sa première motion a été de proclamer la République une et indivisible, avec cette devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, qui dit, plus haut que nous ne pourrions le dire, que la République française est désormais dans son essence une *République démocratique* née d'une révolution sociale, fille du progrès, qui ne connaît désormais plus de bornes, en fait d'amélioration de la condition humaine. »¹⁵⁸⁷

La proclamation de la « République démocratique » est vue comme un grand pas pour Raspail. Il n'attend pas de l'Assemblée qu'elle se prononce sur l'établissement d'une « République sociale ». La « République démocratique » est une expression qui sous-tend la reconnaissance, par l'Assemblée, de l'application du suffrage universel sans aucune restriction. Après les choix politiques du gouvernement provisoire, l'illégitimité de l'Assemblée législative, le chimiste adresse ses dernières attaques à des individualités qui composent le collégial exécutif. En effet, avec qui Raspail espère-t-il collaborer pour mettre en place sa république imaginée ? Pas grand monde, car, au fil de son existence, le médecin social ne cesse de se brouiller avec ses anciens compagnons de route, ceux qui ont participé à l'aventure des sociétés d'action politique sous la monarchie de Juillet. Il y a, tout d'abord, ses vieux adversaires scientifiques et/ou politiques comme Armand Marrast depuis l'époque du *Réformateur* et François Arago depuis ses soutenances de mémoire à l'Académie des sciences. Mais, dans le second cas, il a élargi ses inimitiés à toute la famille Arago qu'il accuse très clairement de népotisme :

¹⁵⁸⁷ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

« Est-ce bien une nomination sérieuse que celle du citoyen Étienne Arago à l'administration des postes ? Et le citoyen Jacques Arago, à quoi le nommera-t-on ? Et le citoyen Emmanuel Arago, n'aura-t-il pas une toute petite place quelque part ? Cela n'est plus de la camaraderie, et Sa Majesté Louis-Philippe n'aurait pas été meilleur père, frère et ami. »¹⁵⁸⁸

Avec de telles pratiques de faveurs, la France, selon lui, n'aurait pour l'heure, que changé le nom de son régime politique, mais pas ses structures politiques archaïques et corrompues. La nouveauté, c'est qu'il met dans le camp des corrompus, des personnes, comme Étienne Arago, qui se sont engagées avec lui dans le combat pour l'instauration d'une république au sein de la Société des Amis du Peuple et de la Société des Droits de l'Homme. Pour rappel, Étienne Arago avait tout fait financièrement pour que Raspail puisse sortir des prisons politiques dans les années 1830. Le corrompu n'est donc pas seulement quelqu'un qui soutient le royalisme mais un individu qui a le parcours d'un républicain de la veille. C'est une grande évolution dans ses réflexions politiques au sujet du régime républicain. La république n'est pas incorruptible lorsqu'elle est gouvernée par des républicains qui ne respectent pas un certain nombre de principes moraux. Par ce critère, il différencie une « vraie république »¹⁵⁸⁹ d'une fausse.

Le deuxième personnage qui fait l'objet de son courroux est le tout nouveau Président de l'Assemblée nationale, Philippe Buchez. Là encore, c'est un républicain de la veille avec qui il a travaillé étroitement, lorsqu'il avait élaboré des projets d'éducation populaire au sein de la Société des Amis du Peuple. Il ne mâche pas ses mots pour faire savoir tout le dégoût que lui inspire l'ex-sociétaire :

« L'Assemblée nationale a décidé que son président ne serait nommé que pour un mois. Cet usage avait déjà été adopté par la convention nationale ; il est fondé sur le principe républicain de l'élection temporaire. Nous félicitons l'Assemblée d'avoir adopté cette mesure qui réduit à fort peu de chose les inconvénients d'une méprise ; et le choix qu'elle a fait du citoyen Buchez pour son président mensuel, est certainement une méprise. »¹⁵⁹⁰

¹⁵⁸⁸ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵⁸⁹ *L'Ami du Peuple* du 30 avril 1848.

¹⁵⁹⁰ *L'Ami du Peuple* du 7 mai 1848.

Pourquoi existe-t-il une telle animosité entre les deux hommes ? Raspail reproche à Buchez d'être l'archétype de la girouette politique. Depuis la Restauration, l'homme incriminé aurait constamment changé d'étiquette politique :

« L'homme qui a changé tant de fois de conviction politique et religieuse, qui a toujours été si exclusif dans les opinions par lui adoptées, qu'il ait été athée en 1828, Saint-Simonien en 1829, doctrinaire en 1831, catholique despotique depuis 1834, cet homme ne nous aurait pas semblé convenir à la présidence de la jeune République [...] »¹⁵⁹¹.

Cette allégation est très discutable. D'autant plus que Raspail est mal placé pour dénoncer les changements de bord politique de ses contemporains. Lui même a côtoyé la mouvance saint-simonienne lorsqu'il se rendait à des séances maçonniques sous la Restauration ou quand il présidait la Société des Amis du Peuple, a eu des moments d'hésitation sur son orientation politique après la révolution de juillet 1830, n'a pas renié une croyance en un Dieu chrétien et enfin, a attendu les années 1833-1835 pour adhérer, tardivement, aux idées du mouvement républicain.

Raspail n'est pas plus tendre avec son confrère, le médecin Ulysse Trélat, devenu ministre des Travaux publics en 1848. Ce dernier n'est pas accusé, contrairement à Buchez, de changer d'opinion à la moindre chute de régime politique. Trélat aurait depuis 1830 joué sciemment un double jeu politique. Il se faisait passer pour républicain dans les sociétés d'action politique et, dans le même temps, demandait des faveurs à la monarchie orléaniste : « Trélat jouait-il la comédie avec nous républicains, ou bien avec ceux dont il a accepté les faveurs politiques ? L'un de ces partis ne nous paraîtrait pas plus que l'autre digne d'un philosophe et d'un ami de son pays »¹⁵⁹². Par rapport aux autres républicains, il n'aurait jamais écopé de peines lourdes lors des procès politiques : la prévention, l'acquittement, la prison à Clairveaux et à Troyes pendant quelques mois. Là aussi, le chimiste s'exprime de façon tranchante, voire caricaturale. Trélat est surtout un personnage qui, sur de nombreux points, présente des similitudes avec Raspail. Il donne, lui aussi, des consultations gratuites. Tout laissait penser qu'il aurait rejoint le combat du chimiste mais il a choisi

¹⁵⁹¹ *Idem.*

¹⁵⁹² *L'Ami du Peuple* du 14 mai 1848.

en février 1848 de participer au gouvernement provisoire dont la tiédeur républicaine contraste avec son parcours de républicain de la veille. Raspail vit cette contradiction comme une trahison. Trélat aurait renié ses idéaux du début.

Plus surprenant, le chimiste s'en prend à un des membres du gouvernement qui a peut-être la fibre sociale la plus prononcée, Louis Blanc. Il se permet de critiquer ses liens de parenté : « Louis Blanc, neveu d'une créature de la Russie [M. Pozzo di Borgo], d'un transfuge, d'un fléau de la liberté de la Pologne, d'un Corse devenu Russe, d'un ennemi enfin de la France ! Est-ce que la France serait déjà cosaque ? »¹⁵⁹³. Néanmoins, ce désagrément d'ordre familial n'empêche pas François-Vincent Raspail de considérer Louis Blanc comme un républicain qui veut la république démocratique et sociale. Le club des Amis du Peuple soutient, d'ailleurs, sa candidature pour les élections législatives d'avril¹⁵⁹⁴.

Ainsi, contrairement à ce qu'il déclare au sujet des membres du gouvernement provisoire, à savoir « il n'y en a pas un seul qui n'ait pour moi, il faut le dire franchement, une inimitié fraternelle », François-Vincent Raspail a, en dépit de ses mots, qui sont parfois loin d'être tendres, de l'estime, voire une certaine sympathie pour de rares ministres. C'est le cas pour Louis Blanc mais aussi pour Lamartine. Le clubiste reconnaît à ce dernier de grands talents oratoires et un effort de dialogue avec les couches populaires : « Nous avons pour le citoyen Lamartine une grande estime ; nous espérons qu'il comptera parmi les représentants les plus purs des intérêts du peuple »¹⁵⁹⁵ ; « le seul d'entre vous qui se mette en communication avec le peuple par la parole et les apparitions, c'est le citoyen Lamartine »¹⁵⁹⁶. À la fin de quelques numéros de *L'Ami du Peuple*, le rédacteur émet des conseils de lecture. On voit qu'il porte un intérêt incontestable pour la personne de Lamartine en faisant un éloge du *Siècle de Lamartine* de Gabrielle Soumet : « Qui douterait désormais de la pureté du

¹⁵⁹³ *Idem.*

¹⁵⁹⁴ *L'Ami du Peuple* du 20 avril 1848.

¹⁵⁹⁵ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

¹⁵⁹⁶ *L'Ami du Peuple* du 28 février 1848.

triomphe du peuple, quand la République a, pour chantre et pour déesse de la raison, la fille poète de l'auteur de la *Divine Épopée* ? »¹⁵⁹⁷.

Mais tout compliment chez Raspail a son revers. Hormis les intentions républicaines louables de l'auteur de *Graziella*, le chimiste voit en lui un beau phraseur qui se complaît dans la logorrhée. Il ne comprend pas pourquoi, par exemple, il ne défend pas les peuples européens qui veulent disposer d'eux même. Cet avis, il se le forge grâce aux lettres de correspondants républicains à l'étranger qui vont dans ce sens :

« Nous recevons de Berlin des lettres de patriotes qui s'écrient avec l'accent du désespoir : « La politique de Lamartine déshonore la France. Elle nous laisse égorger. Cracovie est bombardée, Varsovie est à la veille de l'être ; la police enlève toutes les armes, jusqu'aux couteaux. »¹⁵⁹⁸

En adoptant une telle attitude, il pointe du doigt le fait que le ministre des Affaires étrangères ne transforme pas le mot de république en acte. En 1848, la politique étrangère de la France n'aurait pas évolué par rapport à celle de la monarchie constitutionnelle. Il va jusqu'à comparer Lamartine à un « Louis-Philippe II »¹⁵⁹⁹. Il lui reproche, par dessus tout, d'encourager une personnification du pouvoir exécutif. Il se méfie de la popularité qui s'empare du poète car il éprouve une grande aversion vis-à-vis de tout individu qui se présenterait comme un homme providentiel. La figure de l'homme providentiel est en opposition avec son idée d'un président de la République sans charisme et aux pouvoirs très limités en temps de paix :

« Aujourd'hui, vers cinq heures, une foule nombreuse de citoyens a suivi le citoyen Lamartine, depuis l'Hôtel-de-Ville jusqu'à son domicile, rue de l'Université, aux cris de Vive la République ! vive Lamartine ! [...] Mais nous devons conseiller à tous les citoyens de s'abstenir à toute acclamation personnelle. Notre seul cri de ralliement à tous doit être celui de Vive la République ! Nous allons passer à travers des épreuves longues et difficiles ; qu'arriverait-il, si jamais un représentant du peuple était accompagné par des citoyens avec des acclamations personnelles, et que d'autres citoyens criassent à *bas* le représentant du peuple ! »¹⁶⁰⁰

¹⁵⁹⁷ *L'Ami du Peuple* du 26 mars 1848.

¹⁵⁹⁸ *L'Ami du Peuple* du 4 mai 1848.

¹⁵⁹⁹ *L'Ami du Peuple* du 11 mai 1848.

¹⁶⁰⁰ *L'Ami du Peuple* du 27 février 1848.

Alors qui sont les soutiens du programme républicain élaboré par Raspail ? Sont-ils tous des opposants au gouvernement provisoire ? C'est en réalité plus complexe, on l'a vu avec les cas de Louis Blanc et de Lamartine puisque les avis du chimiste à leur sujet sont mitigés. Il est possible aussi que Raspail ne soit pas entièrement en désaccord avec le ministre de l'Intérieur Alexandre Ledru-Rollin. Comme pour Louis Blanc, le club des Amis du Peuple soutient sa candidature aux élections législatives d'avril. Quelques ministres accordent de l'importance aux écrits de Raspail. Ils ne font pas savoir clairement s'ils souscrivent aux idées républicaines du chimiste, en tout cas, ils lui font part de leur sympathie et de leur estime. C'est le cas du sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Jules Bastide, qui lui donne également du « cher ami »¹⁶⁰¹ et qui le tutoie, privilège que le chimiste n'accorde, habituellement, qu'aux membres sa famille et qu'à ses amis.

De même, tous les républicains qui contestent la politique du gouvernement provisoire ne sont pas forcément sur la même ligne républicaine que le chimiste. Sa république imaginée aurait peu à voir, selon lui, avec les projets des penseurs dits « communistes ». Il considère la Communauté comme un programme social qui n'a pas de sens. Des facteurs biologiques font que l'homme n'est pas apte à vivre dans une société communautaire. C'est ici le physiologiste qui parle et qui convoque des lois naturelles pour penser l'organisation sociale dans un régime communiste. Il raisonne scientifiquement comme il l'avait fait dans *Le Réformateur* pour traiter des réformes sociales en république : « Nous sommes bien loin de croire les idées de la communauté réalisables en France, avec nos penchants égoïstes et nos besoins si peu faciles à satisfaire »¹⁶⁰². Même s'il désapprouve l'égalitarisme prôné par les *leaders* communistes, cela ne veut pas dire qu'il soit en totale opposition avec eux. L'idée communautaire d'organiser une « véritable fédération de communes »¹⁶⁰³ est assez proche de sa vision de la république décentralisée.

¹⁶⁰¹ *L'Ami du Peuple* du 26 mars 1848.

¹⁶⁰² *L'Ami du Peuple* du 20 avril 1848.

¹⁶⁰³ Jacques VALETTE, « Les utopistes de la communauté fraternelle », dans Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle [dir.], 1848. *Les utopismes sociaux. Utopie et action à la veille des journées de février*, Paris, SEDES, 1981, p. 67.

Raspail n'a surtout aucune hostilité envers les théoriciens de la Communauté. Pour lui, la peur des communistes en France est totalement infondée, car ces derniers ne veulent appliquer leurs idées que dans des espaces qui sont vus, à cette époque, comme vierges, inconnus et nouveaux : « Il paraît même que, de longue date, ils s'étaient préparés à une expatriation complète, afin d'aller fonder dans de nouvelles terres un système d'organisation sociale nouveau »¹⁶⁰⁴. En se démarquant du courant communiste et en s'affichant, par-dessus tout, comme un républicain, il condamne toute personne qui tenterait de lui accoler l'étiquette de communiste dans un sens dépréciatif : « À Paris [...], on désigne le républicain à l'animadversion publique, en le traitant de communiste »¹⁶⁰⁵.

Ainsi, François-Vincent Raspail ne partage pas la conception de la république venant de Lamartine, Louis Blanc, Ledru-Rollin ou des communistes, toutefois, cela ne veut pas dire, encore une fois, qu'il n'a pas des sentiments de sympathie pour ces derniers. À côté des trois ministres, le club des Amis du Peuple soutient des républicains de différentes tendances, qui ont combattu pour la république depuis au moins juillet 1830 : Béranger, Lamennais, l'ouvrier Albert, Victor Considérant, Pierre Leroux, Agricol Perdiguier, Armand Barbès, Étienne Cabet, Martin Bernard, Kersausie et Louis-Auguste Blanqui. Parmi les noms de cette liste, le chimiste a véritablement en 1848 des affinités fortes avec Kersausie et Blanqui. Pour ce qui est du premier, c'est Raspail qui interpelle le gouvernement provisoire par le biais de son journal sur la disparition du capitaine Kersausie. Il le considère comme un « frère »¹⁶⁰⁶. Pour ce qui est du second, Raspail est un des seuls acteurs de la révolution de 1848 à déconstruire l'image caricaturale qui circule autour de Blanqui¹⁶⁰⁷, celui d'un révolutionnaire qui, tel un spectre, voudrait remettre au goût du jour la guillotine¹⁶⁰⁸. Pourquoi fait-il cela ? Parce que Louis-Auguste Blanqui est l'ami républicain qui l'a accompagné dans les moments difficiles de son parcours politique : « Nous avons partagé la prison de

¹⁶⁰⁴ *L'Ami du Peuple* du 20 avril 1848.

¹⁶⁰⁵ *L'Ami du Peuple* du 9 avril 1848.

¹⁶⁰⁶ *L'Ami du Peuple* du 19 mars 1848.

¹⁶⁰⁷ Maurice PAZ, *Un révolutionnaire professionnel. Auguste Blanqui*, Paris, Fayard, 1984, 316 p.

¹⁶⁰⁸ *L'Ami du Peuple* du 20 avril 1848.

Blanqui ; nous avons été coaccusés dans le procès des quinze ; nous avons été le confident de ses affaires intimes et le témoin de son mariage »¹⁶⁰⁹.

Il est également un des seuls républicains avec Cabet à avoir pris la défense de Louis-Auguste Blanqui au moment de l'affaire du document Taschereau. Dans ce rapport, le représentant du peuple Jules-Antoine Taschereau prétend que Blanqui aurait porté un certain nombre de calomnies contre d'anciennes sociétés d'action politique. François-Vincent Raspail ne donne aucune crédibilité à ces allégations. Il déclare que Taschereau, l'accusateur, est coupable de mensonges à l'égard de son ami et le somme de se justifier¹⁶¹⁰.

Il a ainsi une confiance totale et une volonté de collaboration politique avec très peu de républicains de la veille. George Sand doute même de la capacité de Raspail à travailler, un jour, avec ses amis socialistes dans un gouvernement. Les dissensions politiques prendraient inéluctablement le pas sur les sentiments amicaux : « Est-ce que Blanqui aurait subi Barbès, est-ce que Leroux aurait toléré Cabet, est-ce que Raspail nous aurait acceptés ? »¹⁶¹¹

Une des raisons pouvant expliquer ce caractère solitaire vient, entre autres choses, d'un événement qu'il vit comme une trahison politique : son arrestation le 15 mai 1848 par des républicains. La confusion règne autour de cette manifestation en faveur de l'indépendance de la Pologne et de multiples interprétations ont été émises. À première vue, elle ressemble à une manœuvre de l'extrême gauche républicaine afin de renverser le gouvernement provisoire. Les intentions de François-Vincent Raspail, durant cette journée, ont été âprement discutées par ses contemporains. Pour l'écrivain Maxime du Camp, cela ne fait pas de doute, la Pologne n'a été qu'un prétexte pour Raspail afin de fomenter un coup d'État et de déclarer la guerre aux pays de l'Europe réactionnaire :

¹⁶⁰⁹ *L'Ami du Peuple* du 16 avril 1848.

¹⁶¹⁰ Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, *Blanqui et les blanquistes, op. cit.*, p. 157. Voir Maurice DOMMANGET, *Un drame politique en 1848. Blanqui et le document Taschereau*, Paris, Deux Sirènes, 1948, 245 p.

¹⁶¹¹ Michelle PERROT, *Sand-Barbès Lettres d'hier et lettres d'aujourd'hui. Correspondance d'une amitié républicaine 1848-1870*, Lectoure, Le Capucin, 1999, p. 10.

« Raspail fut plus adroit ; il mit en avant une cause qui a constamment servi d'arme offensive à toutes les oppositions contre tous les gouvernements. Il parla de la Pologne et fit facilement voter par son club qu'une pétition en faveur de ce malheureux pays serait directement portée à l'Assemblée nationale. Réussir dans ce projet coupable, c'était, d'une part, forcer les représentants à délibérer sous la pression immédiate de l'émeute, et de l'autre, contraindre la France à déclarer la guerre à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie. »¹⁶¹²

La situation n'est cependant pas si simple. François-Vincent Raspail s'est intéressé, bien avant 1848, au sort du peuple polonais. En hommage à Varsovie qui s'est soulevée en novembre 1830 contre les Russes qui voulaient lancer une expédition militaire contre la France et sa monarchie constitutionnelle née des Trois Glorieuses, Raspail écrit en 1839 un ouvrage de géographie intitulé *De la Pologne. Sur les bords de la Vistule et dans l'émigration*. Mais ce livre est aussi éminemment politique. Il commence, tout d'abord, par une longue dédicace, dans un style dithyrambique, à son ami le capitaine Kersausie. Il le fait pour rendre hommage de son vivant à ce compagnon qui l'a soutenu dans l'aventure du *Réformateur* mais plus généralement pour s'acquitter d'une dette envers « l'opinion démocratique de l'émigration polonaise »¹⁶¹³ qui l'a encouragé dans cette entreprise journalistique. En outre, Raspail se sent proche des exilés polonais par son expérience de l'exil intérieur. En attendant que son utopie républicaine devienne, dans un futur plus ou moins lointain, une réalité, Raspail s'imagine exilé dans son propre pays : « Il y avait alors entre nous sympathie de vœux et d'opinion ; il y a aujourd'hui communauté d'infortune et analogie d'exil »¹⁶¹⁴.

Le chimiste traite, ensuite, des relations diplomatiques entre la France et la Pologne et des expériences gouvernementales menées en France par les émigrés polonais. Dès 1831, un comité réunissant des expatriés polonais voit le jour à Paris. Sa mission est de veiller sur les intérêts nationaux de la Pologne et sur le sort des Polonais émigrés en défendant leurs droits auprès des gouvernements et en établissant un réseau des comités polonais dans le monde¹⁶¹⁵. Raspail voit surtout dans l'émigration polonaise

¹⁶¹² Maxime DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, Paris, Hachette, 1876, p. 151.

¹⁶¹³ François-Vincent RASPAIL, *De la Pologne...*, op. cit. p. 2.

¹⁶¹⁴ *Idem*.

¹⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 86-87.

un exemple d'organisation décentralisée du pouvoir politique qu'il avait théorisé en 1834-1835 :

« En même temps des dépôts d'émigrés se formaient à Avignon, Châteauroux, Besançon et Bourges ; chacun d'eux avait son conseil économique ; et l'émigration rentrait de nouveau dans le mouvement de la vie publique, comme si la patrie tout entière l'avait suivie dans l'exil. Le gouvernement national de la Pologne avait transporté son siège chez ses alliés naturels ; il y organisait en sûreté les représailles prochaines de la grande famille polonaise. »¹⁶¹⁶

Toujours dans le même ouvrage, il dévoile les grandes lignes de ce que pourrait être sa vision de la Pologne dans l'avenir. Le peuple polonais connaît, selon lui, une mutation progressive. Il est passé de la phase d'esclave à celle de serf et s'est désormais transformé en paysan. La phase où il deviendra un homme libre et émancipé serait toute proche¹⁶¹⁷. Raspail appelle les Polonais à une révolution radicale afin de renverser une situation de domination, maître-serf, assez proche du système féodal. Le sol ne doit plus être la propriété personnelle d'un souverain mais de l'État. Les propriétaires deviendraient alors les usufruitiers de l'institution étatique¹⁶¹⁸. Cette conception de la propriété peut faire penser aux théories communistes mais Raspail encourage l'étatisme, l'entraide entre les habitants par le prêt de matériel, d'outils et de bétail. Il ne prône pas le collectivisme. Une nouvelle fois, il est opposé à une abolition du droit de possession et de propriété : « Est-ce à dire pour cela qu'à chaque instant la possession et le droit de propriété puissent être remis en question ? Non, car tout bouleversement qui n'est pas nécessaire et indispensable, est funeste à tout le monde »¹⁶¹⁹. Les aménagements qui doivent être apportés ne peuvent se faire que par la réforme et la discussion générale. Dans tous les cas, les droits de possession et de propriété sont inviolables car ils sont le corolaire de la liberté individuelle :

¹⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 87.

¹⁶¹⁷ On constate de nouveau, que Karl Marx, en écrivant l'histoire sous l'angle de l'autonomie et de la libération des individus, s'est inspiré, en autres, des textes des républicains français.

¹⁶¹⁸ François-Vincent RASPAIL, *De la Pologne...*, *op. cit.*, p. 156.

¹⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 158.

« Le droit de liberté, qui est le droit de vivre, suppose donc le droit de possession au même titre que tous les autres ; possession des instruments de travail et des éléments de production. [...] Le droit de cité suppose la propriété ; que serait autrement la liberté, si ce n'est la liberté de mourir de faim ? »¹⁶²⁰

Il distingue ainsi deux notions qui ont structuré la société d'Ancien Régime : la propriété et la possession. En effet, avant 1789, les seigneurs avaient la propriété éminente du sol, les paysans, possesseurs, en avaient la propriété utile. Les paysans ont quasiment le statut de fonctionnaire d'État si l'on suit sa logique : « En définitive, l'État en principe est le propriétaire du sol ; les citoyens sont de simples possesseurs des portions du sol, relevant uniquement de ce maître collectif, et non de personne autre »¹⁶²¹. Lorsque la république était encore une utopie en France, Raspail pensait donc que l'élan républicain viendrait d'un autre pays européen, tel la Pologne, qui, cependant, s'inspirerait de l'expérience révolutionnaire et française de 1789 :

« Quel jour et en quel lieu le grand artisan commencera-t-il à mettre la main à l'œuvre ? Ce jour sera le premier d'une ère nouvelle ; ce lieu, si peu étendu qu'il soit, sera le berceau de la régénération humaine, qui se propagera, de proche en proche, avec la rapidité du bienfait du ciel. Ce jour est proche, et ce lieu est quelque part autour de nous en Europe. »¹⁶²²

L'intérêt de Raspail pour le sort du peuple polonais est donc ancien. Sans doute, la gouvernance décentralisée de la *Société démocratique polonaise* ne l'a pas laissé insensible : « L'établissement dans chaque dépôt de « commissions partielles », en relation avec le « comité de centralisation » de la Société qui s'est fixée à Poitiers »¹⁶²³. Contrairement à de nombreux républicains, Raspail n'a pas pour ligne d'horizon les États-Unis mais plutôt l'Europe orientale. Il l'explique lors d'une séance du club des Amis du Peuple, le 6 mai 1848 : la Pologne constitue une frontière entre l'Europe de la liberté et l'Europe autoritaire. Il la voit comme « notre éternelle avant-garde contre les peuples du Nord »¹⁶²⁴. Le changement qu'il prend en considération en 1848, c'est que l'instauration d'une république n'est pas venue de Pologne, mais contre toute attente,

¹⁶²⁰ *Ibid.*, p. 157.

¹⁶²¹ *Ibid.*, p. 158.

¹⁶²² *Ibid.*, p. 146.

¹⁶²³ Delphine DIAZ, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 251.

¹⁶²⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2704 (1) Compte-rendu de la séance du 6 mai 1848 du club des Amis du Peuple.

de son propre pays, la France. La France qui doit, selon lui, en 1848, donner l'exemple aux autres pays qui se trouvent sous le joug des monarchies autoritaires, c'est-à-dire de l'Autriche et de la Russie.

Ainsi, on peut croire que le chimiste défendait de manière sincère l'indépendance de la Pologne en 1848 et qu'il n'avait, sans doute, pas d'arrière-pensée. Il ne faut pas oublier aussi que Raspail a une conception très flexible de la représentation nationale. Elle ne se cantonne pas aux représentants de l'Assemblée nationale. Les clubistes appellent le peuple à exercer un droit de contrôle sur leurs députés. En concevant le représentant sorti des urnes comme un serviteur de la nation ayant des devoirs envers le peuple souverain, on peut qualifier la conception de la représentation par Raspail d'« inclusive »¹⁶²⁵. Il est impossible, toutefois, d'en avoir l'entière certitude mais des témoignages de contemporains le laissent supposer. Raspail aurait fait part de son envie d'organiser une manifestation, avant tout, pacifique en faveur du peuple polonais et non une émeute révolutionnaire débouchant sur un coup d'État au sein de l'hémicycle parlementaire. Le publiciste Léonard Gallois donne la parole à un journaliste anonyme dont le compte-rendu des événements du 15 mai va dans ce sens :

« La certitude qu'on me donna de la présence du citoyen Raspail à la tête de la manifestation acheva de me rassurer ; car j'ai toujours considéré Raspail comme un homme supérieur et d'une haute sagesse. »¹⁶²⁶

François-Vincent Raspail, lui-même, se défend de tout sentiment belliqueux envers le pouvoir en place. S'il s'est retrouvé à la tête du cortège, ce n'est que par un pur hasard :

¹⁶²⁵ Voir Samuel HAYAT, « La représentation inclusive », *Raisons politiques*, 2013/50, p. 115-135.

¹⁶²⁶ Léonard GALLOIS, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Naud et Gourju, 1849-1850, p. 113-114.

« On vint me dire qu'on n'avait pas de pétition ; on m'engageait à porter la mienne à la tête du cortège, précisément pour empêcher le tumulte que la police voulait provoquer [...] j'arrivai à la Madeleine, et je trouvai là, parmi les honnêtes gens beaucoup de gens dont je croyais devoir me défier. »¹⁶²⁷

Ces propos appellent à faire deux observations. D'une part, Raspail considère que c'est la police qui a tout fait pour transformer la manifestation pacifique en émeute afin de tendre un piège aux opposants du gouvernement provisoire et les arrêter plus facilement. Il continue à soutenir cette thèse durant le Procès de Bourges en 1849 :

« Pendant l'instruction, le juge s'est constamment refusé à fournir à l'accusé Raspail, les moyens d'établir, par confrontation, production de pièces et toutes autres voies de droit, que l'envahissement de l'Assemblée nationale, au 15 mai, était un coup de police, dirigé sur l'injonction de la Russie, par la police secrète du citoyen M... et des citoyens membres du pouvoir exécutif spécialement, du citoyen Lamartine, alors chargé du département des affaires étrangère. »¹⁶²⁸

Mais, d'autre part, il ne nie pas que certains protestataires, appartenant à l'opposition au gouvernement provisoire, souhaitent le renverser mais il n'en faisait pas partie à ses dires. Hormis ces deux interprétations, il faut souligner que, d'après lui, un effet boule de neige se serait déclenché : la manifestation serait devenue incontrôlable pour les *leaders* des clubs politiques. Lorsqu'elle s'est changée en émeute, il n'était plus possible de faire marche arrière : le cortège « parti rivière, était arrivé torrent »¹⁶²⁹. Voyant la manifestation dégénérer, Raspail aurait tenté l'impossible pour faire revenir le calme dans le cortège. Lorsque la foule s'est mise à envahir l'Assemblée nationale, Raspail aurait tenté le tout pour le tout en montant à la tribune et en lisant la pétition des clubs de la capitale en faveur de l'indépendance de la Pologne. Par ce geste, il pensait que les auditeurs allaient l'écouter et faire silence :

¹⁶²⁷ Ernest DUQUAI, *Les Grands procès politiques : les accusés du 15 mai 1848*, Paris, A. Le Chevalier, 1869, p. 92.

¹⁶²⁸ *L'Avenir du Peuple* du 21 février 1849.

¹⁶²⁹ Louis BLANC, *Histoire de la révolution...*, *op. cit.*, p. 82.

« Tout le monde sait aujourd’hui que ma présence, au milieu de ces forcenés, a sauvé la vie aux membres de l’Assemblée, et qu’à bout de force, dans cette fournaise, j’allai tomber d’inanition sur le gazon du jardin [du Palais Bourbon]. »¹⁶³⁰

Mais la lecture de la pétition n’a pas l’effet escompté, Raspail et les principales figures de la gauche républicaine – l’ouvrier Albert, Louis Blanc, Louis-Auguste Blanqui, Armand Barbès – sont arrêtées le 15 mai 1848, en fin de journée. Raspail est condamné en 1849 par la Haute Cour de Bourges à six ans de prison. Les désordres de la manifestation ont permis aux républicains les plus modérés d’évincer de la sphère publique les thuriféraires de la République démocratique, voire de la République démocratique et sociale. Cependant, étrangement, c’est en prison que le chimiste connaît ses plus beaux succès électoraux. Existe-t-il alors une contradiction entre le fait d’être détenu politique et candidat à des élections législatives et présidentielles ?

Raspail socialiste : une candidature impossible ?

L’action politique de François-Vincent Raspail aurait pu s’arrêter à cette date du 15 mai mais il n’en est rien. Paradoxalement, c’est durant cette période de détention politique que François-Vincent Raspail se relance dans la bataille électorale. Sa défaite aux élections législatives d’avril n’a pas été un frein à ses ambitions parlementaires. Il tente de nouveau sa chance, dans le département de la Seine, lors des élections législatives partielles de juin 1848. C’est une nouvelle déconvenue, le médecin social n’obtient que 71 977 voix. Les onze candidats élus représentants et qui ont obtenu le plus de suffrages sont par ordre décroissant : Caussidière, Moreau, Goudchaux, Changarnier, Thiers, Pierre Leroux, Victor Hugo, Louis-Napoléon Bonaparte, Lagrange, Boissel et Proudhon. Raspail est loin derrière Caussidière (147 400 voix) ou Thiers (97 394 voix) mais pas si loin finalement de Louis-Napoléon Bonaparte (84 420 voix)¹⁶³¹. En juin, le neveu de l’Empereur n’atteint pas des scores aussi élevés que ceux de Caussidière, ce qui démontre qu’il n’existe pas encore un élan populaire et national autour de sa personne. Malgré son résultat, le chimiste républicain vit sa

¹⁶³⁰ François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales, op. cit.*, p. 99.

¹⁶³¹ *La Presse* du 6 septembre 1848.

défaite comme une première avancée électorale. Ce score est, pour lui, inespéré au vu de sa situation en tant que détenu politique :

« Citoyens, mes frères,

Je vous remercie, la main sur le cœur et les yeux tournés vers l'avenir de SOIXANTE ET DOUZE MILLE VOIX, sans compter les milliers de suffrage que l'escamotage a soutirés au scrutin, ni les milliers d'autres que la calomnie et l'intimidation ont refoulés dans bien des cœurs, sont venus se porter sur un des prisonniers de Vincennes. Tel est le verdict solennel par lequel le jury de la nation a proclamé mon innocence et dénoncé comme un acte arbitraire mon incarcération. »¹⁶³²

Les élections législatives partielles de septembre 1848, en revanche, sonnent l'heure de la revanche. Sur 247 242 votants, le chimiste est élu député de la Seine avec 66 963 voix selon les chiffres donnés dans le quotidien *La Presse*¹⁶³³. Cette élection est importante car elle constitue la première victoire électorale de Raspail. Mais elle est, néanmoins, ternie par le très beau score de Louis-Napoléon Bonaparte. Raspail arrive en troisième position, derrière un républicain conservateur, Achille Fould¹⁶³⁴, avec 78 191 voix, et surtout loin derrière Louis-Napoléon Bonaparte qui obtient 109 787 voix. Le neveu de l'Empereur devance largement ses deux adversaires. La popularité qui entoure le descendant Bonaparte commence à être perceptible à partir de cette élection : « Ce n'est que dans la Corse le 18 juin, et dans la Seine en septembre qu'il remporte un nombre de suffrages appréciables »¹⁶³⁵. Néanmoins, dès septembre 1848, malgré cette ferveur, une minorité de républicains se méfie de lui, en particulier dans des quartiers lyonnais. Raspail s'est, en effet, présenté dans le département du Rhône et est vu par ses partisans comme le seul candidat représentatif des doctrines républicaines :

« Citoyens

Dans les circonstances où vous êtes appelés à vous prononcer,

Regrettez-vous Louis-Philippe ?

¹⁶³² AD 94 Fonds Raspail 69 J 6 Proclamation de François-Vincent Raspail aux Citoyens électeurs des 4 et 5 juin 1848, le 10 juin 1848.

¹⁶³³ *La Presse* du 17 septembre 1848.

¹⁶³⁴ Adolphe ROBERT, Édouard BOURLOTON et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires...*, op. cit. Paris, Bourloton, volume 3, 1889-1891, p. 39-40.

¹⁶³⁵ Raymond HUARD, « Le « suffrage universel » sous la Seconde République. État des travaux, questions en attente », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°14, 1999/1, p. 58.

Portez RIVET.

Voulez-vous Henri V ?

Portez DE GENOUDE.

Voulez-vous voter pour le protégé de la Russie, le héros des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne ?

Votez pour le prince LOUIS-NAPOLÉON.

Voulez-vous la République ?

Votez pour F.-V. RASPAIL. »¹⁶³⁶

Dans le Rhône, Raspail connaît, pourtant, une défaite. Avec 34 385 voix, il n'obtient pas un score suffisant pour représenter les Lyonnais. Le désistement de la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, à la dernière minute, dans le département du Rhône, n'a donc eu aucune conséquence sur le vote Raspail¹⁶³⁷. Jean-Charles Rivet, ancien député orléaniste, a remporté l'élection avec 41 850 suffrages¹⁶³⁸. Pour Raspail, son échec à Lyon aurait pour explication sa personnalité très clivante. Les électeurs seraient farouchement pour ou contre sa candidature. La cause de ce report sur le candidat conservateur reflèterait alors la légende noire qui entoure Raspail, à savoir son image d'homme sanguinaire. Les représentations mentales l'emportent sur la réalité politique :

« Mon nom seul a fait échouer ma candidature, je le confesse. Que voulez-vous ? C'est moi qui suis l'auteur de mes livres et de mes actes. Ce sont les autres qui, depuis seize ans, se chargent de me faire ma réputation, et ils me la font à leur ressemblance ; comme la plupart de vos concitoyens ne me trouveraient-ils pas hideux ? »¹⁶³⁹

Après avoir échoué à Lyon, Raspail a-t-il connu une victoire à Paris ? Cette élection législative partielle dans la capitale a une particularité : la victoire de Raspail dans le département de la Seine ne se concrétise pas dans les faits. Malgré son score, il lui est interdit de siéger à l'Assemblée nationale¹⁶⁴⁰. Enfermé dans les cachots du donjon de

¹⁶³⁶ Bibliothèque municipale de Lyon (BMBL) 53 14 Coste 05 f. 033 Affiche d'un comité électoral lyonnais en faveur de François-Vincent Raspail, 17 septembre 1848.

¹⁶³⁷ *Le Peuple Souverain. Journal de Lyon* du 21 septembre 1848.

¹⁶³⁸ *La Liberté. Journal de Lyon* du 22 septembre 1848.

¹⁶³⁹ BML 5314 Coste 05 f. 37 Proclamation du citoyen François-Vincent Raspail aux électeurs du Rhône le 22 septembre 1848.

¹⁶⁴⁰ *Le Moniteur universel. Journal officiel de la République française* du 27 septembre 1848.

Vincennes, puis, dans ceux de la citadelle de Doullens, il n'abandonne pas, pour autant, son titre de représentant du peuple de la Seine quand il signe des courriers¹⁶⁴¹.

Tous ces obstacles n'ont pas privé Raspail, détenu politique, de prendre part à la campagne présidentielle de décembre 1848. Le politiste Samuel Hayat a qualifié la candidature Raspail de « candidature impossible », c'est-à-dire « un candidat dont la candidature serait elle-même une protestation contre l'instruction présidentielle »¹⁶⁴². Trois critères auraient joué, selon lui, dans la désignation de Raspail en tant que candidat représentant les opposants à la fonction de président de la République : son itinéraire républicain sans faute – itinéraire mythifié puisque les soutiens présentent Raspail comme républicain depuis sa naissance –, sa réputation nationale de chimiste et surtout son emprisonnement signifiant qu'il serait dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions présidentielles s'il était élu : quel meilleur critère pour refuser en bloc l'incarnation de la présidence dans une seule personne ! Enfin, quelques comités électoraux présentent Raspail comme un adversaire farouche à l'idée d'une présidence de la République :

« En présence de ce vote, le devoir du grand parti démocratique et socialiste était de protester. Protester, ou en s'abstenant de voter, ou en votant pour un adversaire déclaré de la présidence. Le parti démocratique et socialiste s'est arrêté à cette dernière résolution comme à la plus énergique. Il votera donc, mais pour qui votera-t-il ? Le Comité central de Paris a répondu : pour RASPAIL. Que le candidat de Paris soit aussi le nôtre ! »¹⁶⁴³

¹⁶⁴¹ Plus généralement, c'est toute la famille Raspail – le neveu Eugène et le fils aîné de François-Vincent, Benjamin – qui se voit contrainte de ne plus siéger dans l'hémicycle parlementaire. Eugène, représentant du peuple dans le Vaucluse depuis 1848, se retire de la vie politique après le coup d'État du 2 décembre¹⁶⁴¹. Benjamin, quant à lui, élu représentant du Rhône en 1849, est victime d'une censure de l'Assemblée nationale en 1851. Pourquoi cette censure ? Benjamin a été accusé de faire l'apologie de la manifestation du 15 mai, acte dont il se défend puisqu'à ses dires, il aurait, à l'exemple de son père, voulu montrer que la manifestation pacifique a été détournée en insurrection par les forces royalistes. Voir Archives départementales du Rhône (AD 69) 3 M 13 23 Seconde République. Censure infligée à Benjamin Raspail, représentant du peuple dans le département du Rhône le 19 juillet 1851.

¹⁶⁴² Samuel HAYAT, « Raspail, le candidat impossible du *Peuple* », intervention au séminaire de Cyril LEMIEUX, « Présidentielles 2012 : les médias font-ils l'élection ? », Paris, EHESS, 14 mai 2012 [En ligne] <https://samuelhayat.files.wordpress.com/2012/05/raspail-candidat-impossible1.fr> (consulté le 4 juin 2016), p. 3.

¹⁶⁴³ Proclamation du Comité républicain-démocrate-socialiste d'Epinal aux électeurs des Vosges, décembre 1848.

Cette interprétation de la candidature Raspail est en partie vraie. Mais, le raisonnement de Samuel Hayat, pertinent sur bien des points, ne prend pas en compte la complexité de la pensée du chimiste au sujet de la présidence de la république. Est-ce que Raspail est vraiment contre la fonction présidentielle ? Une partie de ses partisans ne le représente-t-il pas comme tel ? C'est toute la question du différentiel qui peut exister entre le programme d'un candidat et son interprétation, voire sa surinterprétation par les électeurs. La figure d'un Raspail catégoriquement contre la présidence de la République est, sans doute, une construction mentale de ces derniers. Comme on l'a vu précédemment, François-Vincent Raspail n'apprécie pas la fonction de président de la République mais il n'y est pas totalement opposé, puisqu'il imagine dans sa république, un président, simple exécutant de la volonté générale. Son président est un humble serviteur de la nation, contrôlé par le peuple souverain. Sa conception de la représentation du pouvoir exécutif est donc « inclusive ».

En outre, que faire des bulletins Raspail avec l'ajout « Pas de présidence »¹⁶⁴⁴ et qui ont été comptabilisés comme nuls ? Est-ce que ces bulletins sont révélateurs des opinions défavorables au sujet de la présidence ou bien est-ce qu'ils avaient pour fonction de rendre caduc toute victoire électorale d'un président « rouge » ? Il est difficile d'avoir une réponse catégorique à ces interrogations. Tous les électeurs n'envisagent pas le vote Raspail comme un vote de protestation. Des électeurs veulent, réellement, que celui-ci devienne un jour président de la République :

« Oui, citoyen, vous serez un jour le président de la République en France. Mais vos jours ne sont pas encore venus : la république que vous nous feriez serait trop robuste pour nos poitrines débiles. Nous travaillerons à nous fortifier dans le but de nous rendre dignes. »¹⁶⁴⁵

Par ailleurs, la candidature de Raspail a été rendue publique très tardivement et dans la plus grande confusion, en novembre 1848. Lamartine dans une lettre au représentant du peuple du Haut-Rhin, Jules-Ignace Chauffour, sous-entend le 1^{er} novembre 1848 que Raspail se retire de la course présidentielle¹⁶⁴⁶. Le même jour,

¹⁶⁴⁴ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester », *art. cit.*, p. 902-903.

¹⁶⁴⁵ *Le Républicain de Vaucluse* du 7 décembre 1848.

¹⁶⁴⁶ Christian CROISILLE, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine...*, *op. cit.*, p. 506.

ce dernier dément cette rumeur dans une lettre adressée au rédacteur en chef du journal *Le Peuple*, Pierre-Joseph Proudhon. Il maintient sa candidature car cela serait renier son engagement en faveur de la procédure démocratique. Ce n'est pas lui qui a choisi d'être candidat à l'élection présidentielle mais la souveraineté populaire à travers les discussions et délibérations des comités électoraux. Il est impossible, pour lui, de refuser une candidature née de la démocratie directe, à savoir de la discussion :

« Citoyen rédacteur,

Vous annoncez que je me suis désisté en faveur du citoyen Ledru-Rollin, de ma candidature à la présidence.

On vous a induit en erreur ; jamais pareille idée ne m'est venue dans l'esprit ; car pour moi elle n'a pas de sens.

En effet, on se désiste d'un droit, non d'un choix.

Or, quel droit avons-nous, par nous-mêmes, à la présidence, et pourquoi nous poser, ou plutôt chercher à nous imposer ainsi à la libre élection du peuple, seul maître de la dignité et seul dispensateur de l'office ?

Quant à moi, j'ai toujours cru me conformer aux principes démocratiques, en me posant en rien, mais aussi en me désistant de rien en faveur de qui que ce soit.

La place que l'intérêt du peuple m'assigne, la prison comme la candidature, je l'accepte sans reculer ; mais je ne cherche jamais à préjuger le choix de ma patrie, n'ayant en vue que le bonheur de servir.

J'attends de votre impartialité, citoyen rédacteur, que vous insérerez la présente réclamation dans votre prochain numéro.

Salut et fraternité.

F.-V. RASPAIL. Représentant du Peuple. »¹⁶⁴⁷

Cependant, les attermolements de la candidature Raspail ne sont pas sans conséquence. Des comités électoraux sont dans l'impossibilité de le soutenir car ils se sont déjà prononcés auparavant pour le candidat qui représentait le mieux les intérêts de la République démocratique et sociale, c'est-à-dire Alexandre Ledru-Rollin. Des électeurs expriment très clairement leurs regrets en affirmant qu'ils auraient voté Raspail au lieu de Ledru-Rollin si la candidature du chimiste avait été connue beaucoup plus en amont dans la campagne. On peut le lire dans une lettre d'un républicain vauclusien :

¹⁶⁴⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2704 Lettre de François-Vincent Raspail à Pierre-Joseph Proudhon, le 1^{er} novembre 1848.

« Mon cher maître,

Le département de Vaucluse, qui vous a vu naître, qui vous a vu souffrir pour la sainte cause que vous défendez encore, aurait été fier d'unir ses acclamations à celles des démocrates de Paris, et d'aller vous prendre au donjon de Vincennes pour vous porter au Capitole. Mais le comité central a pensé trop tard à cette justice suprême, et la candidature de Ledru-Rollin avait trop pris racine au cœur des populations républicaines pour l'en arracher sans faire un grand mal à notre cause ; car Ledru-Rollin est encore pour nous un principe. Ledru-Rollin nous donnera sans doute toutes les améliorations sociales que nous promettent ses ardents discours dans nos banquets patriotiques. Confiants dans cette espérance, nous voterons pour lui en Vaucluse, en jetant sur notre illustre prisonnier un regard de regret et de foi. [...]

Mon cher maître, mon bien-aimé maître, illustre et grand citoyen,

Salut, respect et fraternité

C. Dupuy aîné. »¹⁶⁴⁸

L'électorat de la gauche républicaine est divisé. Comme l'illustre la lettre ci-dessus, une partie des électeurs n'établit donc pas de distinction franche entre François-Vincent Raspail et Alexandre Ledru-Rollin au moment du choix du candidat à l'élection présidentielle. Des affiches en faveur de la candidature de Ledru-Rollin ne s'en prennent aucunement à Raspail mais à deux autres candidats de façon implicite : « Deux candidats menacent la Liberté : celui-ci menace le Travail, au nom de la Féodalité financière [le général Cavaignac] ; celui-là menace l'Égalité, au nom de l'Aristocratie impériale et royale [Louis-Napoléon Bonaparte] »¹⁶⁴⁹. Mais une autre partie des électeurs, à l'inverse, considère que des divergences doctrinales existent bien entre les deux impétrants. Cela est visible dans le choix des étiquettes politiques. Raspail se présente sous la bannière socialiste alors que Ledru-Rollin choisit celle du radicalisme. Quelles sont les différences entre socialisme et radicalisme en décembre 1848 ?

Le socialisme sous la Seconde République n'est pas qu'un mot, c'est aussi une doctrine. Le comité électoral du journal *Le Peuple*, dirigé par Pierre-Joseph Proudhon, fait paraître une affiche soutenant la candidature de Raspail. Sur celle-ci, l'appartenance de Raspail au socialisme est démontrée à l'appui d'un texte de 1833,

¹⁶⁴⁸ *Le Républicain de Vaucluse* du 7 décembre 1848.

¹⁶⁴⁹ Archives municipales de Lyon (AML) 6FI6693 Affiche en faveur de la candidature d'Alexandre Ledru-Rollin à l'élection présidentielle, décembre 1848.

celui de sa défense lors du procès de l'association républicaine pour la liberté de la presse, où le chimiste critique le principe de la propriété privée. Que ce soit en 1833, en 1839 dans son livre consacré à la Pologne ou en 1848 dans ses affiches, Raspail ne bouge pas d'un *iota*, il dénonce les injustices sociales que peut provoquer une mauvaise application de la propriété privée mais ne veut en aucun cas l'abolition de celle-ci. Il s'oppose à toute forme de révolution néo-babouviste soudaine fondée sur des lois agraires. Il revendique un socialisme gradualiste et réformiste. Son socialisme est assez proche de celui de Proudhon – « l'homme ne jouit [...] que d'une *possession* sur les choses »¹⁶⁵⁰ –, il n'est pas alors étonnant que le journal de ce dernier, soutienne la candidature Raspail.

La question de la remise en cause de la propriété privée distingue le radicalisme de Ledru-Rollin du socialisme de Raspail. Le programme de Ledru-Rollin exclut toute forme de réforme profonde dans le régime de la propriété. Ce n'est pas une surprise lorsqu'on étudie le patrimoine du candidat radical, propriétaire foncier à Paris (une maison rue du Four et de plusieurs immeubles dans le XII^e arrondissement)¹⁶⁵¹. En revanche comme Raspail, Ledru-Rollin souhaite l'instauration d'un impôt progressif, régler le problème du paupérisme et en finir avec la dégénérescence physique et morale de la population¹⁶⁵². C'est parce que les programmes des deux candidats ne sont pas totalement identiques qu'il apparaît incongru d'additionner les scores de Ledru-Rollin et de Raspail pour voir ce que représente en France le poids des électeurs de « la » République démocratique et sociale. Il n'y a pas qu'une seule République démocratique et sociale mais une pluralité. On a constaté que la république de Raspail en 1848 était plus démocratique que sociale.

¹⁶⁵⁰ Anne-Sophie CHAMBOST, *Proudhon. L'enfant terrible du socialisme*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 18.

¹⁶⁵¹ Voir Hélène LEMESLE, *Vautours, singes et cloportes. Ledru-Rollin, ses locataires et ses concierges au XIX^e siècle*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 2003, 280 p.

¹⁶⁵² Stanislas MITARD, *Les origines du radicalisme démocratique. L'Affaire Ledru-Rollin*, Paris, Marcel Rivière, 1952, p. 62-70.

Autre chose oppose les deux candidatures les plus à gauche de l'échiquier politique. Les journalistes et caricaturistes¹⁶⁵³ de l'époque ne s'y sont pas trompés, dans cette campagne présidentielle, il existe plusieurs duels : un duel Cavaignac-Bonaparte parmi les républicains les plus modérés et un duel, à gauche, Raspail-Ledru-Rollin. Dans le dernier cas, les deux hommes ont pris des positions politiques différentes au moment de la répression des journées de juin 1848. Dans ce mois de guerre civile sanglante, Alexandre Ledru-Rollin, en dépit du fait qu'il n'y prend pas part, est encore dans le gouvernement provisoire au côté d'un des responsables de la répression, le général Cavaignac. Quant à Raspail, il se trouve prisonnier au donjon de Vincennes, impuissant devant les événements en cours. Les plus énergiques défenseurs de Raspail attaquent vertement Ledru-Rollin en caricaturant son action politique au gouvernement provisoire. Celle-ci serait aux antipodes des combats de leur champion. Ledru-Rollin est assimilé à un traître puisqu'il aurait renié son sentiment républicain pour aller s'acoquiner avec « l'école aristocratique »¹⁶⁵⁴. Ces divergences de positionnement au moment des massacres de juin – être dedans ou en dehors du gouvernement provisoire –, ont contribué à forger autour des deux protagonistes des représentations politiques différentes de la république. Pour Karl Marx, Ledru-Rollin est le candidat de « la petite bourgeoisie démocratique » tandis que Raspail est celui du « prolétariat révolutionnaire »¹⁶⁵⁵.

Tous les actes de Ledru-Rollin depuis son entrée en fonction en tant que ministre de l'Intérieur ne seraient qu'une série de reniements et de trahisons vis-à-vis du mouvement républicain : son silence lors de la proclamation de la République le 24 février ; sa participation à la répression de la journée insurrectionnelle du 16 avril ; son adhésion à l'impôt des 45 centimes ; sa passivité devant la réaction qui s'exerce

¹⁶⁵³ On peut se référer à la caricature *L'intérieur de l'urne* dont l'auteur est anonyme. Voir la caricature en annexe, p. 660. Lamartine au premier plan est l'incarnation de l'illusion lyrique de février avec sa couronne de laurier sur la tête et son instrument de musique. Au second plan, Louis-Napoléon Bonaparte se retourne vers le général Cavaignac en le dévisageant d'un regard courroucé. Au dernier plan, le candidat radical, Ledru-Rollin, et le candidat socialiste, Raspail, de dos, mais reconnaissable à la bouteille d'eau sédative camphrée qu'il tient dans les mains, s'écharpent à coups de poing. Les rivalités ne sont pas seulement entre les candidats républicains modérés et les candidats républicains avancés. Elles éclatent aussi à l'intérieur de la gauche républicaine.

¹⁶⁵⁴ AD 94 Fonds Raspail 69 J 8 Affiches des élections de 1848. La présidence entre Ledru-Rollin et Raspail. Appel aux sentiments de l'Unité Démocratique et Sociale.

¹⁶⁵⁵ Karl MARX, *Les luttes de classes en France...*, op. cit., p. 57-58.

contre le peuple polonais, allemand ou italien ; sa décision d'arrêter des républicains de la veille le 15 mai. Cependant, il est complexe de connaître la responsabilité de Ledru-Rollin dans tous ces événements. Et certains des faits énumérés sont faux. Dans *Choses vues*, Victor Hugo voit en Ledru-Rollin l'homme qui a proclamé la République à la Chambre des députés le 24 février¹⁶⁵⁶. Les socialistes veulent, toutefois, une alternative à Ledru-Rollin en présentant la candidature d'un homme probe et qui ne soit pas entaché par un passage dans le gouvernement provisoire. Parce qu'il est mythifié en individu incorruptible et en républicain par essence, Raspail apparaît alors comme le candidat idéal pour représenter cette alternative. Pierre-Joseph Proudhon résume parfaitement ce point de vue :

« À quoi bon cette candidature de Raspail ? La candidature de Raspail était motivée précisément par celle de Ledru-Rollin. Un parti qui, à l'unanimité des membres, ment à son principe, est un parti perdu. En votant pour Cavaignac, la démocratie aurait fait simplement acte d'obéissance à la Constitution ; elle n'y adhérerait point, elle réservait son principe et maintenait intactes ses doctrines. Tandis qu'en votant pour Ledru-Rollin, elle se prononçait pour la théorie gouvernementale ; elle n'était pas plus socialiste et devenait doctrinaire. Il fallait, pour l'honneur de son opposition à venir, qu'une protestation surgît de son sein ; sans cela elle n'avait plus, après le 10 décembre, qu'à se taire ou à conspirer. »¹⁶⁵⁷

Après avoir vu les raisons qui ont provoqué une division de la gauche républicaine, après la nomination de deux candidats distincts, il est important de s'arrêter sur le résultat de ces élections et de comprendre leur signification pour le candidat Raspail¹⁶⁵⁸. Sans surprise la division des voix entre Ledru-Rollin et Raspail conduit à une défaite cuisante de la gauche républicaine. On dénombre d'un côté, 370 119 voix pour Alexandre Ledru-Rollin et, de l'autre, seulement 36 920 voix pour Raspail¹⁶⁵⁹. Face aux 5 434 226 voix et aux 1 448 107 voix obtenus respectivement par Louis-Napoléon Bonaparte et Eugène Cavaignac, le score de Raspail peut paraître bien dérisoire. Cependant, en resserrant la focale au niveau municipal, des nuances peuvent être apportées à ces résultats. Le chimiste obtient dans quelques grandes villes industrielles

¹⁶⁵⁶ Victor HUGO cité dans Michel WINOCK, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006, p. 10.

¹⁶⁵⁷ Joseph PROUDHON, *Les confessions d'un révolutionnaire pour servir l'histoire de la révolution de février*, Paris, La Voix du Peuple, 1849, p. 80.

¹⁶⁵⁸ Voir la carte du vote Raspail en annexe, p. 661.

¹⁶⁵⁹ Chiffres donnés par le rapport de René Waldeck-Rousseau et publiés dans *La Presse* du 21 décembre 1848.

– Paris, Lyon, Toulon, Limoges – un nombre de voix non négligeable. Dans le département de la Seine, on compte 15 871 voix pour Raspail. Dans le Rhône, il obtient 9 513 voix. Dans le département de Haute-Loire, Raspail dépasse les 2 500 voix. 1 076 suffrages se portent sur le nom de Raspail dans le Var¹⁶⁶⁰. Dans la Haute-Vienne et le Vaucluse, Raspail fait entre 600 et 900 voix¹⁶⁶¹.

Le premier commentaire qui peut être fait devant ces résultats est le suivant : Raspail n'a pas eu de scores médiocres dans les villes où les idées socialistes s'enracinent. On peut même soutenir que face aux 17 210 voix du poète Lamartine, figure charismatique du gouvernement provisoire en février, les 36 920 voix du candidat prisonnier Raspail n'ont rien de honteux. D'autant plus que son enfermement a été un handicap par rapport aux autres candidats pour faire campagne. Toutefois, ce constat n'est pas totalement satisfaisant. Raspail ne fait pas des scores mirobolants dans toutes les villes industrielles. Par exemple, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Nord et du Pas-de-Calais, il n'a reçu, respectivement, que 155, 38 et 69 suffrages. Par ailleurs, si on resserre encore plus notre focale microscopique, on se rend compte que l'adhésion pour les idées de Raspail dans les villes, citées plus haut, ne s'applique qu'à quelques circonscriptions, cantons ou quartiers.

Dans le département de la Seine, le vote Raspail n'est pas anecdotique¹⁶⁶². Ainsi, dans les douze arrondissements parisiens, les suffrages qui se portent pour le chimiste vont de 820 à 1 405 voix. À l'échelle de la capitale, avec 12 999 voix, le médecin sans diplôme arrive au pied du podium après Louis-Napoléon Bonaparte (131 094), le général Cavaignac (73 421) et Alexandre Ledru-Rollin (22 774). Dans les circonscriptions hors Paris, les résultats du candidat socialiste sont moins spectaculaires, mais cela s'explique par le fait que la population est moins dense dans la banlieue parisienne. Il obtient entre 18 et 951 voix. S'il ne dépasse pas les 1 000 voix en banlieue à la différence de Paris, cela ne signifie pas qu'il n'y fait pas de meilleurs

¹⁶⁶⁰ Maurice AGULHON, *La République au village*, Paris, Plon, p. 293-294.

¹⁶⁶¹ Ces résultats électoraux proviennent des chiffres parus dans les journaux *La Presse* et *Le Siècle* durant le mois de décembre 1848.

¹⁶⁶² Voir en annexe le tableau des résultats des élections présidentielles dans le département de la Seine le 10 décembre 1848, p. 663-664.

scores que dans la capitale. Dans deux circonscriptions, Raspail arrive en troisième position devant Alexandre Ledru-Rollin : à Sceaux (448 voix vs 370 voix), Villejuif (342 voix vs 305 voix). Il devance également le candidat démocrate-radical dans quatre communes : Bercy (110 voix vs 95 voix), Grenelle-Vaugirard (230 voix vs 170 voix), Montrouge (139 voix vs 109 voix) et Batignolles-Monceaux (382 voix vs 317). Si on additionne les résultats des circonscriptions de la Seine, en dehors de Paris, avec 2 872 voix, Raspail est toujours en quatrième position mais on remarque que l'écart qui le sépare du score de Ledru-Rollin est ici très faible : seulement 1 002 voix.

Dans le département du Rhône, les résultats du vote Raspail sont encore plus spectaculaires que dans la capitale. François-Vincent Raspail arrive à la troisième place pour tout le département : 105 933 voix pour Louis-Napoléon Bonaparte, 21 961 voix pour Eugène Cavaignac, 9 513 voix pour Raspail, 2 670 voix pour Ledru-Rollin et 288 voix pour Lamartine¹⁶⁶³. À la Croix-Rousse, commune englobée dans la géographie cantonale de Lyon, Raspail fait des scores très élevés. Il est possible de l'évaluer en se référant aux procès verbaux du vote par canton¹⁶⁶⁴. Sur 1 101 votants dans le 4^e canton de Lyon (1^{ère} section), Raspail obtient 323 voix. Il est ainsi second après Louis-Napoléon Bonaparte avec 630 voix. Les autres candidats arrivent bien après : 112 voix pour Cavaignac, 33 voix pour Ledru-Rollin, 2 voix pour Lamartine et 1 voix pour Changarnier. Dans la 2^e section du 4^e canton, c'est la même situation : sur 990 votants, on dénombre 581 voix pour Louis-Napoléon Bonaparte, 280 voix pour Raspail, 80 voix pour Eugène Cavaignac, 29 voix pour Ledru-Rollin, 4 voix pour Lamartine, 1 voix pour Bugeaud et 5 voix perdues. Samuel Hayat a fait un constat similaire à partir des procès verbaux des résultats des élections présidentielles, conservés aux Archives nationales dans la série BB II 958-1046. Les scores de Raspail dans l'ensemble des sections de la Croix-Rousse sont du même ordre : 316 voix (3^e canton Lyon, 1^{ère} section), 281 voix (3^e canton Lyon, 2^{ème} section), 238 voix (3^e canton Lyon, 3^e section), 290 voix (3^e canton Lyon, 4^e section) et 219 voix (4^e canton Lyon, 3^e section).

¹⁶⁶³ AD 69 3 M 1296 Résultats des élections présidentielles de 1848 dans le département du Rhône.

¹⁶⁶⁴ AML 3 WP 13 61 La Croix-Rousse. Élection du Président de la République le 10 décembre 1848. Procès-verbaux des dépouillements dans le 4^e canton de Lyon.

Pourquoi le vote Raspail est-il si concentré dans ces deux départements, la Seine (43 % des votes au niveau national) et le Rhône (26 % des votes au niveau national) ? Samuel Hayat a bien montré que les scores du chimiste à Paris et dans la banlieue parisienne ne s'expliquent pas en convoquant une argumentation rationnelle. Des arrondissements parisiens, comme le 1^{er}, où sont regroupées des catégories sociales aisées, ont voté fortement pour lui. En banlieue, il est probable que le fait qu'il y ait son domicile joue, notamment à Montsouris, ville qui dépend de Montrouge.

Dans le Rhône, les électeurs qui ont le plus voté pour François-Vincent Raspail se trouvent dans les quartiers ouvriers comme la Croix-Rousse. Il est vrai qu'un certain nombre de socialistes lyonnais ont adhéré au programme de Raspail. Pour quelle raison ? Sans doute, parce que le lien qui s'est créé entre le chimiste républicain et les ouvriers lyonnais n'est en aucun cas conjoncturel et remonte à la monarchie de Juillet. Dès 1832, *L'Écho de la Fabrique*, le journal des canuts lyonnais, s'intéresse aux travaux politiques du chimiste. Il publie des corolaires d'économie publique, extraits du *Cours élémentaire d'agriculture*. Ceux-ci traitent des lois du marché, des vices du luxe ou encore du secteur agricole qui doit être la priorité des gouvernants¹⁶⁶⁵. Il présente ensuite, avec une grande clarté, ce qu'est la Société des Amis du Peuple dirigée par Raspail. Le journal appelle les ouvriers à soutenir les membres de cette société d'action politique traduits en justice, car les avancées sociales viendront de ces derniers : « Les ouvriers doivent tout espérer d'une société qui a dans son sein des hommes tels que MM. Raspail, Achille Roche, Eugène Cavaignac, etc »¹⁶⁶⁶. Il couvre également le transfert de Raspail à la prison de Versailles durant l'épidémie de choléra¹⁶⁶⁷ et ses démêlés judiciaires en 1833 et 1834. Le journal va même jusqu'à ouvrir une souscription populaire pour que les ouvriers soyeux puissent apporter leur aide pécuniaire à cet homme qui leur parle de façon intelligible et qui étouffe sous le poids des amendes répétées :

¹⁶⁶⁵ *L'Écho de la Fabrique* du 16 décembre 1832.

¹⁶⁶⁶ *L'Écho de la Fabrique* du 30 décembre 1832.

¹⁶⁶⁷ *L'Écho de la Fabrique* du 15 avril 1832.

« M. RASPAIL ne rencontrera certainement pas parmi nous un travailleur qui ne soit heureux de contribuer de sa modeste bourse à la mise en liberté d'un homme qu'il a toujours vu au premier rang parmi les hommes courageux, dévoués à la défense du peuple et au triomphe de l'humanité ! »¹⁶⁶⁸

Les canuts apprécient les doctrines politiques émises par Raspail car elles se veulent compréhensibles par tous dans la mesure où elles ne demandent pas de connaissances approfondies mais une expérience de terrain ou un bon sens :

« Il a voulu utiliser les longues heures de sa captivité, en dépouillant l'économie publique et rurale de la technologie, qui la rend inaccessible aux intelligences de ceux qui auraient cependant le plus besoin de la comprendre. Ce sont les définitions du bon sens ; heureusement substituées à celles de la science. C'est comme cela que Franklin et Thomas Payne ont écrit, et ils ont eu raison ; car les bonnes vérités, celles qui profitent au genre humain, sont celles qu'on peut expliquer en peu de pages. Par cet ouvrage remarquable, Raspail s'acquiète un nouveau droit à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. »¹⁶⁶⁹

Néanmoins, il faut relativiser l'adhésion des canuts au républicanisme de Raspail. Il existe tout de même quelques divergences entre les rédacteurs de *L'Écho de la Fabrique* et les idées politiques de Raspail. Par exemple, le journal refuse toute forme de charité pour régler le problème du paupérisme dans la population ouvrière¹⁶⁷⁰. En revanche, on l'a vu précédemment, Raspail a construit son image d'homme politique dévoué en faisant preuve de charité envers ses malades, même si encore une fois, c'est un médecin social et non un médecin des pauvres. En mars 1848, des journaux ouvriers vont plus loin puisqu'ils affichent ouvertement leurs désaccords au sujet de la candidature de Raspail aux élections législatives. *La Tribune lyonnaise* classe les candidatures dans le département du Rhône en six catégories : 1° les ridicules, 2° les oiseuses, 3° les irréfléchies, 4° les anti-républicaines, 5° les insignifiantes, 6° les noms connus que Lyon n'a pas la mission de récompenser. Raspail appartient à la seconde catégorie :

¹⁶⁶⁸ *L'Écho de la Fabrique* du 19 janvier 1834.

¹⁶⁶⁹ *L'Écho de la Fabrique* du 16 décembre 1832.

¹⁶⁷⁰ Alain CLÉMENT, « Le traitement de la pauvreté dans *L'Écho de la Fabrique* », dans Ludovic FROBERT [dir.], *L'Écho de la Fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon 1831-1834*, Lyon, ENS éditions, 2010, p. 316-317.

« Les oiseuses, et dans ce nombre, nous rangerons celle des citoyens Cabet, Raspail, Reboul (de Nîmes), Edgard Quinet et autres, qui doivent se faire porter à Paris ou dans leur département, parce que Lyon ne pourrait suffire s'il fallait nommer tous ceux qui méritent de l'être. »¹⁶⁷¹

Des oppositions sont donc bien manifestes mais la popularité de Raspail est grande à Lyon en décembre 1848. Lors d'une réunion, le 7 décembre, dans le quartier de la Rotonde des Brotteaux, 5 000 citoyens ont adopté la candidature de Raspail à l'élection présidentielle¹⁶⁷². Des partisans de Raspail à Lyon se félicitent d'avoir suivi les conseils de leur mentor en propageant les notions de concorde et de conciliation pour éviter toute forme de guerre civile depuis les élections législatives partielles de septembre 1848. Un certain Raffin exprime cette idée et se permet de tutoyer Raspail :

« Les Lyonnais viennent de prouver par leur sagesse et leur prudence que comme toi, ils savent que les coalitions et les guerres civiles ne profitent qu'aux intrigants. Nous sommes-nous pas tous, tour à tour exploités et exploités depuis le simple artisan jusqu'au grand capitaliste ? »¹⁶⁷³

Les journaux républicains lyonnais ne comprennent pas l'échec du candidat socialiste au moment du dépouillement des voix. Ils l'expliquent en fustigeant les pressions extérieures, voire en convoquant des facteurs irrationnels : « Ce qui nous frappe, c'est que la plupart des hommes qui voulaient voter pour M. Raspail ont changé d'avis au dernier moment, et ont donné leurs voix à M. Bonaparte [...] »¹⁶⁷⁴. L'engouement des ouvriers lyonnais autour du candidat socialiste continue même après sa défaite électorale. Quand François-Vincent Raspail se retrouve sur le banc des accusés au tribunal de Bourges, des ouvriers lyonnais se proposent pour lui servir d'avocat. L'intéressé est au regret de décliner leur offre mais profite de sa réponse pour faire l'éloge des ouvriers lyonnais :

¹⁶⁷¹ *La Tribune lyonnaise. Revue politique, sociale, industrielle, scientifique et littéraire des Travailleurs*, (?) mars 1848.

¹⁶⁷² BML Ms 5314 Coste. Affiche lors des élections présidentielles de 1848.

¹⁶⁷³ Réponse du citoyen Raffin de Lyon à la lettre de Raspail du Donjon de Vincennes en septembre 1848 cité dans Francis DÉMIER, « Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail de la révolution de 1830 à la révolution de 1848 », *art. cit.*, p. 50.

¹⁶⁷⁴ *Le Censeur* du 15 décembre 1848.

« Citoyens,

Si quelque chose pouvait ajouter à la sympathie que j'éprouve pour nos frères les Lyonnais, c'est certainement l'offre généreuse que vous me faites de m'accompagner dans mes nouvelles épreuves, et de venir partager mes nouvelles tribulations. Ce service je le tiens comme reçu et je l'inscris sur le livre de ma reconnaissance.

Mais permettez-moi de vous soumettre quelques considérations qui vous démontreront que le projet n'est pas réalisable.

Je ne saurais accepter d'autres défenseurs qu'un prolétaire, ou un avocat sans diplôme. Or, la haute cour succédant à l'ex cour des Pairs, refuserait certainement d'admettre à sa barre un homme qui n'aurait d'autre titre pour venir en aide aux opprimés que la droiture de son âme et la confraternité de ses principes, je pense même qu'elle ne le refuserait qu'à cause de ces deux qualités.

Si la cour acceptait le concours fraternel de nos braves et loyaux prolétaires ; oh ! certes, mon cher collègue, dans ce cas je serais fier de paraître sur le banc des accusés en aussi bonne compagnie. Mais on ne sait encore à qui s'adresser pour s'assurer du fait. Je vous serre la main avec l'affection à vous et à tous. »¹⁶⁷⁵

Il ne faut pas oublier aussi que c'est au cours du printemps 1849 que les Lyonnais font élire le fils de François-Vincent Raspail à l'Assemblée Nationale. Il siège à la Nouvelle Montagne parmi les députés rouges de Lyon. Plus globalement, un lien reposant sur des représentations mentales unit Raspail aux ouvriers lyonnais et parisiens. Dans sa lettre publiée dans *L'Avenir du Peuple*, le chimiste donne l'impression que tous les ouvriers lyonnais sont dévoués à sa cause en employant, par exemple, l'expression « nos frères Lyonnais » ou en faisant une dédicace spécifique aux électeurs parisiens et lyonnais dans son almanach de 1849 : « Aux démocrates socialistes de France. Gage de dévouement. Aux démocrates socialistes de tous les pays. Gage de fraternité universelle. Aux démocrates socialistes parisiens et lyonnais. Gage d'inaltérable sympathie »¹⁶⁷⁶. Raspail va même plus loin dans son almanach de 1850 puisque, pour lui, la diffusion des idées socialistes partout en France ne partira pas de la capitale mais de Lyon : « Citoyens de Lyon, continuez à servir de modèles aux travailleurs des autres villes »¹⁶⁷⁷.

¹⁶⁷⁵ *L'Avenir du Peuple* du 8 février 1849.

¹⁶⁷⁶ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette du donjon de Vincennes. Almanach démocratique et social de l'Ami du Peuple pour 1849*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1849, p. 3.

¹⁶⁷⁷ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens. Almanach démocratique et progressif de l'Ami du Peuple pour 1850*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1850, p. 4.

Des électeurs ouvriers et partisans des théories socialistes tendent à exagérer la capacité de Raspail à résoudre tous leurs problèmes. Les philosophes contemporains font écho de cet espoir suscité par Raspail dans les couches populaires. Leurs écrits ont pu avoir une influence sur les électeurs lyonnais et parisiens. Pour Friedrich Engels, Raspail n'est pas le candidat d'un énième « parti socialiste » mais le porteur d'une « révolution sociale » à l'automne 1848¹⁶⁷⁸. Quelques ouvriers de la Seine et du Rhône lui vouent même un culte en écrivant des poèmes à sa gloire. Une chanson du poète et ouvrier typographe parisien¹⁶⁷⁹, Louis Voitelain, illustre bien l'héroïsation qui est faite de Raspail par une partie des travailleurs manuels :

« Ami du pauvre, étoile humanitaire
Dont la lumière a raffermi mes sens,
En souriant, ma muse prolétaire
À ton savoir consacre son encens ;
Je me sens mieux, l'espoir est dans mon âme,
J'en reviendrai malgré la faculté.
De tes fourneaux attise encore la flamme
Fais un effort ! et rends-moi la santé. »¹⁶⁸⁰

Peut-on dire cependant, à partir de l'exemple parisien et lyonnais, que le vote Raspail est le révélateur des « prémisses d'un vote ouvrier, au sens d'un vote de classe »¹⁶⁸¹ et d'une conscience de classe à l'échelle nationale ? Faut-il croire l'exclamation du républicain lyonnais Joseph Benoît, à savoir que « la masse de la population ouvrière républicaine était socialiste ! »¹⁶⁸² ? Si au premier abord, on regarde les autres départements où Raspail a fait des triomphes relatifs, on constate que l'électorat qui a voté pour le chimiste est aussi citoyen et ouvrier.

¹⁶⁷⁸ Karl MARX et Friedrich ENGELS, « La classe ouvrière et l'élection présidentielle, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, décembre 1848, cité dans Ludovic « Les Lunettes de M. Raspail. *Les Almanachs de l'Ami du Peuple 1849-1850* », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine. François-Vincent Raspail (1794-1878)*, à paraître en 2017.

¹⁶⁷⁹ François GIMET, *Les muses prolétaires*, Paris, E. Fareu, 1856, p. 135.

¹⁶⁸⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (9) Chanson populaire À Raspail de Louis Voitelain, publiée dans le journal *La Voix du Peuple* en 1848.

¹⁶⁸¹ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester... », *art. cit.*, p. 891.

¹⁶⁸² Joseph BENOIT cité dans Bruno BENOIT, « Les enjeux politiques de la révolution de 1848 à Lyon », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1998/1, p. 50.

C'est le cas en Haute-Vienne, où le candidat socialiste recueille 442 suffrages dans le canton nord de Limoges et 61 dans le canton sud : il arrive en troisième position dans la préfecture, derrière Louis-Napoléon Bonaparte et Eugène Cavaignac¹⁶⁸³. La situation est identique dans une ville ouvrière où l'industrie de la porcelaine est bien établie : Saint-Léonard. Le nom de Raspail a recueilli 157 voix dans la 1^{ère} section et 161 dans la seconde¹⁶⁸⁴. L'identité ouvrière est très ancrée dans ces deux villes. En avril 1848, les ouvriers de Limoges ont désarmé la Garde nationale et ont pris brièvement le contrôle de la ville, ce que les journalistes ont appelé « l'affaire de Limoges ». Dans cette ville industrielle de 38 000 habitants, les ouvriers dominent le club des républicains de Limoges. Cette politisation des ouvriers s'explique par une corrélation entre les problématiques qui préoccupent le monde ouvrier – le droit d'association, de réunion et de travail – et les débats qui agitent les comités démocrates-socialistes¹⁶⁸⁵.

Il en est de même dans le Var. Comme l'a démontré Maurice Agulhon, c'est à Toulon et dans ses environs que François-Vincent Raspail fait ses meilleurs scores dans le département : 297 voix à Toulon (vs 1 018 Ledru-Rollin), 121 voix à Hyères (vs 97 pour Ledru-Rollin) ou encore 62 voix à Belgentier (vs 22 pour Ledru-Rollin)¹⁶⁸⁶. Cet ensemble de communes ne représente que 10 % des électeurs du Var. Cependant, Raspail reçoit de ces derniers 40 % de ses suffrages¹⁶⁸⁷ : « Autrement dit, l'électorat ouvrier, qui fournit la principale originalité sociale de l'ensemble ici examiné, met en vedette Raspail »¹⁶⁸⁸. Mais l'électorat ouvrier a la singularité d'être composé de « paysans-ouvriers, jadis prospères grâce à l'industrie, et récemment réduits par la mort de l'industrie à cette condition paysanne initiale qu'est le chômage intermittent »¹⁶⁸⁹.

¹⁶⁸³ *La Province. Journal des départements du Centre* du 12 et 13 décembre 1848.

¹⁶⁸⁴ *Idem.*

¹⁶⁸⁵ John M. MERRIMAN, *Limoges, la ville rouge. Portrait d'une ville révolutionnaire*, Paris, Belin, 1990, p. 122-123.

¹⁶⁸⁶ Maurice AGULHON, *La République au village*, op. cit., p. 276.

¹⁶⁸⁷ Maurice AGULHON, *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique. Toulon de 1815 à 1851*, Paris, Mouton, 1977 [1970], p. 303.

¹⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 304.

¹⁶⁸⁹ Maurice AGULHON, *La République au village*, op. cit., p. 278.

Pourquoi, cependant, l'expression de « vote ouvrier » pose-t-elle problème ? Est-ce qu'on y inclut les ouvriers uniquement, les ouvriers et les artisans ou bien toutes les professions manuelles ? Les « paysans-ouvriers » du Var montrent que de nombreux travailleurs de l'industrie sont restés attachés aux métiers de la terre, alors la distinction entre les ouvriers des villes et les ouvriers agricoles est-elle pertinente ? Ce sont des questions insolubles car les sources archivistiques ne permettent pas de répondre aussi finement à ces interrogations. Outre cela, les résultats de certaines circonscriptions contredisent la thèse du vote ouvrier. Par exemple, dans le Gard, les artisans font le choix du candidat radical et non du candidat socialiste¹⁶⁹⁰. Cela se ressent dans les résultats, Raspail ne bénéficie que de 9 voix dans ce département¹⁶⁹¹. Enfin, il faut s'attarder sur un contre exemple de taille : Raspail a obtenu ses meilleurs scores dans un canton rural. Il s'agit du canton de Brioude, dans le département de la Haute-Loire, où le chimiste arrive en tête du scrutin :

« Le vote du 10 décembre a mis le sceau à la triste célébrité que la ville de Brioude s'est acquise par ses saturnales socialistes.

Brioude, Paulhac, Chabreuse et Saint-Bauzire, réunis, ont donné :

à Raspail 1 300 voix

à Louis-Napoléon Bonaparte 282 voix

à Cavaignac 272 voix. »¹⁶⁹²

Des résultats équivalents sont visibles dans d'autres communes du canton de Brioude :

« Brioude et les communes de St-Just et St-Ilpize furent du petit nombre de celles qui avaient donné la majorité à Raspail. Les voix étaient ainsi réparties dans les communes suivantes :

Raspail Napoléon Cavaignac Ledru-Rollin

Brioude 1 287 282 271 44

St-Just 310 16 9 44

St-Ilpize 415 12 10 11. »¹⁶⁹³

¹⁶⁹⁰ Raymond HUARD, *Le mouvement républicain en Bas-Languedoc (1848-1881)*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1982, p. 32.

¹⁶⁹¹ *Le Courrier du Gard* du 19 décembre 1848.

¹⁶⁹² *L'Ami de la Patrie. Journal du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Corrèze* du 19 décembre 1848.

C'est en effet le seul canton de France où Raspail obtient une majorité sans qu'il y ait d'explication évidente comme le remarque Samuel Hayat. Le politiste interprète ce vote non pas comme un vote de classe mais comme le « reflet de l'influence d'un notable rouge »¹⁶⁹⁴, Amédée de Saint-Ferréol, membre du conseil général, et du maire de Brioude, Jules Maigne¹⁶⁹⁵. Ils sont représentatifs d'un militantisme républicain intérieur. La présence d'un propagandiste ne doit pas être négligé dans l'explication du résultat dans le canton de Brioude. Pour ce qui est de Saint-Ferréol, il était affilié à la Société des Amis du Peuple dans les années 1830¹⁶⁹⁶, puis au comité central des démocrates socialistes dont faisait partie Proudhon, Raspail, d'Alton Séé, Pierre Leroux, Cabet, Lagrange, Marc Caussidière et Barbès¹⁶⁹⁷. Il est aussi un proche de Toussaint Bravard qui pratique activement la médecine Raspail¹⁶⁹⁸. Pendant la campagne présidentielle, il signe un manifeste intitulé *Au nom des démocrates de Brioude*, avec Moulin (cultivateur), Béraud (ouvrier) et Quintin (ancien soldat de l'Empire) en faveur du candidat Raspail :

« Chaque parti a son représentant, chaque idée son drapeau. Louis Bonaparte, c'est la République monarchique, ou plutôt, c'est l'empire sans gloire, l'empire sans l'empereur, c'est-à-dire le despotisme. Cavaignac, c'est la République bourgeoise, la République de l'état de siège, de la suspension des journaux, de la fermeture des clubs, des impôts écrasants, des condamnations sans jugement, des déportations en masse, c'est-à-dire l'arbitraire. Ledru-Rollin, c'est la République démocratique ; c'est-à-dire la liberté ! Raspail, c'est la République démocratique et sociale, c'est-à-dire la liberté, la fraternité, l'association, la justice [...] Nommons, aux cris de vive la République démocratique et sociale, notre candidat à la présidence, F.-V. RASPAIL, représentant du peuple, détenu à Vincennes. »¹⁶⁹⁹

On remarque, au passage, que Saint-Ferréol ne s'en prend pas directement à Ledru-Rollin. Bien au contraire, il lui trouve des qualités mais il lui manque la volonté qu'à Raspail de mettre en place des réformes sociales, d'entreprendre une réorganisation sociale après l'application des mesures politiques. L'autre acteur local, le maire Jules

¹⁶⁹³ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Mes Mémoires*, Brioude, D. Chouvet, 1887-1892, tome 2, p. 150.

¹⁶⁹⁴ Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester... », *art. cit.*, p. 890.

¹⁶⁹⁵ Auguste RIVET, *La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1979, p. 500-511.

¹⁶⁹⁶ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Mes Mémoires*, Brioude, D. Chouvet, 1887-1892, tome 1, p. 148.

¹⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 158.

¹⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 204.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*, tome 2, p. 146-149.

Maigne, est également en contact avec des figures républicaines, à l'échelle nationale. Il est un ami d'Armand Barbès, de Louis-Auguste Blanqui et de Victor Considérant. Il sera représentant du peuple de la Haute-Loire de mai 1849 à février 1850¹⁷⁰⁰. Ils ne sont certainement pas les seuls en France à faire preuve d'un militantisme tranché à l'échelle locale :

« À l'exemple du docteur Guyon, influencé par Raspail, qui se fait élire maire de Bonnétable (Sarthe) en 1846 et profita de la liberté offerte par la Deuxième République pour vendre chaque mois à sa clientèle rurale entre 150 et 200 exemplaires d'un journal fondé en février 1849, *Le Bonhomme Manceau*. »¹⁷⁰¹

Brioude serait donc une exception confirmant la règle d'un vote de classe. C'est une hypothèse, qui au premier abord, paraît la plus plausible mais d'autres raisons peuvent expliquer ce vote socialiste. Tout d'abord, l'héritage du passé doit être pris en compte, à savoir des facteurs structurels religieux. Il est possible d'établir une corrélation entre la présence d'une minorité protestante dans le Velay oriental et un vote systématiquement à gauche dans cette région depuis 1848¹⁷⁰². Les réformes sociales développées par Raspail depuis 1834-1835 ont pu trouver un écho auprès des citoyens attachés à la Réforme avec un « R » majuscule. Raspail a pour modèle Jésus Christ mais aussi des théologiens considérés à leur époque comme hérétiques : « Nous sommes nous, les fils de Jésus de Nazareth, de Jean Hus, de Jérôme de Prague, de Campanella, et de notre immortelle et inimitable Convention »¹⁷⁰³. Cela reste une supposition parmi d'autres, car la dépendance entre protestantisme et gauche républicanisme n'est pas vérifiable dans les autres départements. Le Gard est un parfait contre-exemple si on regarde de près le vote Ledru-Rollin : « Si dans le cadre départemental, c'est le canton de Sommières majoritairement protestant qui donne le meilleur

¹⁷⁰⁰ Gilles CHARREYRON, *Politique et Religion. Protestants et catholiques de la Haute-Loire*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 1990, p. 37.

¹⁷⁰¹ Laurent LE GALL « Des processus de politisation dans les campagnes françaises (1830-1914). Esquisse pour un état des lieux », dans Jean-Claude CARON et Frédéric CHAUVAUD [dir.], *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, PUR, 2005, p. 158.

¹⁷⁰² Gilles CHARREYRON, « Tradition politique, espace socioculturel et vote : la Haute-Loire des années 1900 aux années 1848 », 2014, p. 2. , <https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01090518>, (consulté le 30 août 2016).

¹⁷⁰³ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (2) Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens membres du banquet des écoles, le 3 décembre 1848.

résultat à Ledru-Rollin (30,2 %), il est immédiatement suivi de deux autres cantons entièrement catholiques, Villeneuve-lès-Avignon (29,6 %) et Aramon (28,3 %) »¹⁷⁰⁴. Une autre raison est invoquée par l'historien Jean Merley, le virage à gauche dans ce département serait la traduction d'une exaspération des habitants face à la crise économique et sociale des années 1847-1851¹⁷⁰⁵.

D'autre part, des résultats de circonscription qui sont en décalage avec les résultats nationaux ne sont pas l'exclusivité du vote Raspail. Par exemple, Alphonse de Lamartine devance Raspail dans les trois provinces algériennes : sur 68 340 votants, on dénombre 38 314 voix pour Louis-Napoléon Bonaparte, 20 854 voix pour le général Cavaignac, 5 403 voix pour Ledru-Rollin, 3 024 voix pour Lamartine et seulement 142 voix pour Raspail¹⁷⁰⁶. Il est complexe, là encore, dans le cas de Lamartine, de donner une interprétation rationnelle et logique à ce vote. Il est ainsi important, sans passer sous silence l'attrait du vote Raspail parmi les ouvriers citadins, de ne pas extrapoler ce fait. Les ouvriers ne sont pas les seuls à voter pour Raspail. Comme on l'a vu plus haut, le public du club des Amis du Peuple est varié et l'on peut supposer qu'il en est de même avec les électeurs. On le voit dans deux lieux extrêmement différents : le vote Raspail est important dans tous les arrondissements parisiens et dans le canton de Brioude.

De plus, François-Vincent Raspail ne cherche à aucun moment à favoriser la constitution d'une conscience de classe chez les ouvriers. Bien au contraire, il s'adresse à tous et, notamment aux paysans en raison de sa fibre agronomique. Cela pourrait expliquer l'engouement qu'a pu avoir Raspail chez les « paysans-ouvriers » du littoral varois :

¹⁷⁰⁴ Raymond HUARD, *Le mouvement républicain...*, op. cit., p. 71.

¹⁷⁰⁵ Jean MERLEY, *La Haute-Loire de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la III^e République (1776-1886)*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1974, p. 623.

¹⁷⁰⁶ *L'Akhbar* du 18 décembre 1848.

« C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut se représenter les électeurs de Raspail repérés à Lorgues ou à Cuers, petites villes très semblable à Hyères. Un cordonnier ou un mécanicien pour apôtre, quelques paysans pauvres comme convertis, telle est bien sans doute l'image la plus vraisemblable du radicalisme social dans un département comme le Var. »¹⁷⁰⁷

Pour finir, le chimiste républicain encourage l'émancipation de l'individu par le vote et pas la création d'une société prolétarienne. L'ouvrier doit avoir conscience non pas d'appartenir à un groupe socioprofessionnel bien défini mais d'être un homme capable de faire librement de la politique par différents moyens : la presse, la poésie, la médecine parallèle, etc¹⁷⁰⁸. Le vote Raspail reflète avant tout l'émancipation politique d'une partie des électeurs vis-à-vis des liens de dépendance traditionnels (la famille, les notables, le curé)¹⁷⁰⁹ et des hiérarchies sociales (l'appartenance à une classe). On est loin du vote de classe comme on l'entendra à la fin du XIX^e siècle. C'est, *a contrario*, l'autonomisation de la conscience politique des individus qui ressort de ce vote :

« On rétorquera que ce n'est pas la même chose de « suivre » un châtelain ou un notaire par le fait d'un clientélisme social ancien, traditionnel, incontesté, et de « suivre » un médecin des pauvres par gratitude ou un instituteur par ce qu'il parle avec amitié et chaleur, car, ici, il n'y a ni tradition ni obligation, mais bel et bien un choix. »¹⁷¹⁰

Le philosophe Jacques Rancière a bien résumé également cette pensée qui va à contre-courant des théories de l'histoire marxiste :

« Un ouvrier émancipé est un ouvrier qui a découvert qu'il n'était pas seulement un être de travail et de besoin, pas seulement une fraction d'une masse considérée par son nombre et son poids, mais un être intellectuel, un individu qui réfléchit sur ce qu'il fait et communique à d'autres cette réflexion. »¹⁷¹¹

¹⁷⁰⁷ Maurice AGULHON, *La République au village, op. cit.*, p. 279.

¹⁷⁰⁸ Jacques RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 2012 [1981], p. 8.

¹⁷⁰⁹ Louis HINCKER, « La politisation des milieux populaires en France au XIX^e siècle : construction d'historiens. Esquisse d'un bilan (1948-1997) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1997/1, p. 96.

¹⁷¹⁰ Maurice AGULHON, « 1848, le suffrage universel et la politisation des campagnes françaises », dans *Histoire vagabonde. La Politique en France d'hier à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, tome 3, 1996, p. 75-76.

¹⁷¹¹ Jacques RANCIÈRE, « La scène révolutionnaire et l'ouvrier émancipé (1830-1848) », *Tumultes*, 2003/1, n°20, p. 57.

Un détenu républicain en République

En mai 1848, François-Vincent Raspail est incarcéré au donjon de Vincennes. C'est un retour à la case prison, pourrait-on dire, mais dans un contexte bien différent de celui de la monarchie de Juillet. Pour la première fois de sa vie, il est arrêté et condamné par un régime républicain. Cela bouleverse totalement sa conception binaire des formes gouvernementales : la monarchie corrompue et répressive *versus* la république incorruptible et bienveillante. Avant même les émeutes de juin, la manifestation du 15 mai 1848 est un événement qui entraîne une redéfinition du paysage politique. Qui sont les vrais républicains ? Ceux qui font usage de la répression ou ceux qui sont assis sur le banc des accusés ? C'est tout ce débat qui agite le milieu républicain jusqu'au coup d'État du 2 décembre. Comme à son habitude, Raspail inverse les rôles et fait la leçon à ses accusateurs. Il se défend d'être un « terroriste » ayant voulu porter atteinte à la République le 15 mai 1848. Bien qu'il soit en désaccord avec la vision républicaine du gouvernement provisoire, à ses yeux, il n'aurait souhaité en aucun cas sa chute. La pire des républiques vaudrait mieux que la meilleure des monarchies selon lui.

Il continue à œuvrer pour la cause républicaine en prison. Le milieu carcéral en 1848 est loin d'être un monde en vase clôt. Les prisonniers perçoivent, sous forme de bruits et de rumeurs, avec retard et parfois contre-sens, les événements politiques et sociaux, notamment les émeutes de juin¹⁷¹². On l'a vu plus haut, bien qu'il soit enfermé, il poursuit la politique dans le cadre des scrutins électoraux. Mais sa participation aux élections législatives et présidentielles est un moyen, parmi d'autres, de défendre sa conception de la république. Après le 15 mai 1848, il élabore de véritables stratégies politiques pour rester un acteur incontournable du mouvement républicain. Par exemple, il reprend son activité journalistique malgré ses conditions d'incarcération. Il veut donner une seconde vie à son journal *L'Ami du Peuple* en l'adaptant au format de l'almanach. Il garde l'esprit révolutionnaire du journal avec la référence à Jean-Paul Marat, l'introduction d'un calendrier révolutionnaire et d'un tableau de convertibilité en système décimal. Le dessin qui orne la couverture de *La*

¹⁷¹² Michelle PERROT, « 1848 Révolution et prisons », dans Michelle PERROT [dir.], *L'impossible prison*, op. cit., p. 290-291.

Lunette de Doullens est truffé de symboles républicains : un soleil rayonnant, un bonnet phrygien, une équerre maçonnique, un autel tout drapé de lauriers et une urne avec les mots « suffrage universel » inscrits dessus. Ainsi, depuis les années 1840, l'almanach n'est plus seulement un ouvrage traitant des connaissances scientifiques de son temps mais est devenu un puissant outil de politisation des anonymes. On compte pas moins de 71 almanachs politiques sous la Seconde République :

« On estime que l'almanach sera l'instrument idéal pour combler l'insuffisance intellectuelle et politique des masses populaires à Paris qui, n'ayant que ce petit livre, possèdent tout. »¹⁷¹³

Grâce à ce petit livre au prix modique (50 centimes) et illustré par son fils Benjamin Raspail¹⁷¹⁴, il fait vivre à ses lecteurs le quotidien des détenus républicains et surtout leurs souffrances. Contrairement à son habitude, le chimiste utilise une autre échelle que l'échelle microscopique pour observer la société, « celle de la souffrance sociale »¹⁷¹⁵. Il décrit très précisément ses conditions de vie en prison ainsi que celles de ses compères Louis-Auguste Blanqui, Armand Barbès, etc. Comme *Les Lettres des prisons de Paris*, *Les Lunettes de Vincennes* et de Doullens sont des témoignages précieux pour comprendre l'organisation et les aspects matériels de la détention politique sous la Seconde République. Dès la couverture des almanachs, une gravure représente le lieu de détention des prisonniers socialistes. Puis, tout en racontant l'histoire de l'édifice, le médecin sans diplôme donne des indications sur la situation géographiques des cellules :

« La tourelle nord est, dont le directeur occupe le 1^{er} étage, le citoyen Raspail le 2^e étage, et le citoyen Albert le 3^e, a conservé ses trois étages dans un parfait état d'intégrité. La tourelle nord-ouest, dont le citoyen Barbès occupe le 1^{er} étage, qu'occupa sous l'empire l'aumônier de l'empereur, M. l'abbé de Boulogne, n'a conservé sa primitive division qu'à cet étage. »¹⁷¹⁶

¹⁷¹³ Ronald GOSSELIN, *Les Almanachs républicains. Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris (1840-1851)*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 26.

¹⁷¹⁴ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Vincennes...*, op. cit., p. 25.

¹⁷¹⁵ Ludovic FROBERT, « Les Lunettes de M. Raspail. *Les Almanachs de l'Ami du Peuple 1849-1850* », art. cit., à paraître en 2017.

¹⁷¹⁶ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Vincennes...*, op. cit., p. 19.

Il prend enfin le temps de décrire les châtimets et tortures que les socialistes arrêtés le 15 mai ont eu à endurer en prison, que ce soit au niveau du couchage ou de la nourriture. Toujours dans la même logique que les *Lettres sur les prisons* dans les années 1830, ces scènes ont pour but d'émouvoir le public et, par l'empathie, de le rallier à la cause socialiste :

« Les prisonniers furent jetés dans des cachots vides de lits, de chaises et de tables ; le citoyen Barbès n'avait d'autre paille que les boulets et obus qui pavaient le sol, plus un peu de litière qu'il put ramasser avec les mains. Le citoyen Raspail resta deux heures obligé de dormir debout, la main appuyée contre la muraille et la tête contre la main faute de quoi il aurait été obligé de dormir par terre ; trois heures après on lui jeta un semblant de paille, le plus vieux monument du donjon, sur laquelle il coucha trois nuits, sans drap, sans couverture, en présence d'un baquet immonde, d'une gamelle de haricot, d'un pain de munition et d'une cruche d'eau [...] Nous manquons de renseignements quant à la manière dont furent traités les autres ; et ils ont dû l'être encore plus mal. De cette fournée, aujourd'hui 20 octobre, il ne reste plus au donjon que six prisonniers, les citoyens Albert, Barbès, Blanqui, Quentin, Raspail et Sobrier. »¹⁷¹⁷

L'almanach possède un autre avantage : il pallie, partiellement, l'absence de Raspail à l'Assemblée nationale. Même arrêté et soumis à l'interdiction de siéger dans l'hémicycle, il ne se considère pas moins comme « représentant du peuple »¹⁷¹⁸. Qualificatif que l'on trouve au bas de sa signature dans les lettres et les almanachs. Puisqu'il ne peut élever la voix, il prend la plume pour représenter les électeurs qui lui ont donné leurs voix en septembre 1848.

Aussi, il n'hésite pas à intervenir dans le débat politique en 1850 en proposant un projet de réforme de la Constitution. Paradoxalement, il commence son propos par une provocation : une constitution serait inutile en République. Selon lui, la constitution ne s'applique que dans les monarchies où deux parties opposées ont besoin d'un compromis pour le bon fonctionnement de la société. Dans une république, c'est inutile car le pouvoir n'est plus dans les mains d'un seul homme mais du peuple, par cet acte la constitution devient obsolète. Pour lui, la constitution n'a donc plus de sens en République et doit être remplacée par les lois et les bonnes

¹⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 26.

¹⁷¹⁸ *Ibid.*, p. 4.

mœurs. C'est une proposition audacieuse puisque cela signifie que Raspail, même s'il adhère aux idées de la Première République, se distingue de ses aînés révolutionnaires en rejetant un texte qui règlemente le fonctionnement de la vie politique du pays¹⁷¹⁹.

Le chimiste va même plus loin en considérant que les citoyens ne peuvent faire confiance aux lois dans la mesure où elles sont édictées et interprétées selon le bon plaisir du souverain en place. Pour résoudre ce problème, il propose de substituer aux lois les bonnes mœurs. Si le bien-être règne dans une société, elle se régule sans avoir recours aux procédures législatives : « Personne n'a peur ; là où personne ne pâtit, personne ne vole ; là où chaque passion est satisfaite, personne ne trompe et ne trahit »¹⁷²⁰.

Pour arriver à ce résultat, le représentant du peuple doit réorganiser la société par une réforme progressive et non violente¹⁷²¹, comme il l'avait promue dans son quotidien *Le Réformateur* en 1834-1835. Le fonctionnement politique dans sa société réformée est le suivant : l'exécutif est confié à un simple administrateur, assisté d'une commission trimestrielle. L'administrateur, appelé président, a surtout un pouvoir de contrôle. Il surveille le bon déroulement de l'administration générale du pays. Le pouvoir législatif a également des prérogatives très réduites. La Chambre des représentants est chargée uniquement des questions d'ordre national, c'est-à-dire fixer l'impôt, mettre en œuvre de grandes infrastructures (canaux, chemins de fer, défrichements, aménagements, reboisement des montagnes, creusement des ports, amélioration de la marine comme moyen de transport), gérer les exportations et les importations et surtout administrer l'éducation commune des Français¹⁷²². Les intérêts locaux sont, quant à eux, à la charge des communes.

En diffusant ces deux petits ouvrages, Raspail veut également que les individus développent une conscience politique en les lisant. Son propos se veut compréhensible par tous : « J'ai voulu faire l'*a b c d* du socialisme, plutôt que son

¹⁷¹⁹ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens...*, *op. cit.*, p. 101.

¹⁷²⁰ *Idem.*

¹⁷²¹ *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁷²² *Ibid.*, p. 102.

apocalypse »¹⁷²³. Par la lecture de l'ouvrage, puis, par une réflexion sur soi-même, résumée en ces mots « Apprendre à te connaître »¹⁷²⁴, Raspail veut contribuer à la politisation des Français et ainsi remplir utilement sa mission de représentant.

Pour ce faire, François-Vincent Raspail expose un cours succinct d'économie sociale. Par ce format, il rend aisé, pour le lecteur, même le moins cultivé, l'assimilation des concepts qui composent sa république. Sans surprise, celle-ci est observée depuis un niveau microscopique, la famille et la commune, jusqu'à un niveau macroscopique, à savoir la république européenne ou même l'agrégation des continents républicains qu'il appelle « l'humanité »¹⁷²⁵. Ce basculement du micro au macro est à relier très certainement avec son intérêt de plus en plus vif pour l'infiniment grand à travers la météorologie et l'astronomie.

À l'occasion de ce cours très bref, il rappelle, en premier lieu, qu'il n'existe, dans sa hiérarchie des régimes politiques, que deux formes de gouvernement estimables : le despotisme entre les mains d'un homme honnête pour les peuples mineurs et la République pour administrer les peuples majeurs. Par ce qu'ils ont « grandi »¹⁷²⁶ depuis la Révolution de 1789, les Européens doivent être considérés comme des peuples majeurs. Ce rappel est instructif car on aurait pu croire que, dans son esprit, les répressions de mai-juin 1848 soient une régression des Européens, une décadence des peuples majeurs. Mais il n'en est rien : Raspail ne conçoit pas le durcissement du régime républicain comme une lame de fond mais comme un épiphénomène sous la Seconde République.

S'il établit d'un côté, toute une série de monarchies – à vie, héréditaire, tempérée, despotique –, de l'autre, il ne conçoit qu'une seule république. Ce qui conduit à supposer que la République proclamée en 1848 s'est métamorphosée, pour lui, en royauté déguisée. Car sa république est bien loin de celle qui a vu le jour en février. Elle a pour particularité d'être fraternelle et organiciste, c'est-à-dire régulée par des

¹⁷²³ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Vincennes...*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁷²⁴ *Idem.*

¹⁷²⁵ *Ibid.*, p. 54.

¹⁷²⁶ *Ibid.*, p. 49.

phénomènes biologiques. Dans cette dernière, le suffrage universel et le droit au travail y sont instaurés :

« Il n'y a qu'une seule république : celle où chacun contribue aux charges et a droit aux bénéfices ; celle où chacun travaille pour tous et tous pour chacun ; où tout est donné à l'élection et rien à la faveur et au privilège ; où la loi n'est que l'application bienfaisante des lois de la nature, et non un épouvantail qui finit par ne plus faire peur qu'au faible. »¹⁷²⁷

Pour ce qui est d'être républicain, le chimiste appelle ses compatriotes qui veulent le devenir à suivre des préceptes proches des valeurs chrétiennes, à savoir être tous bons les uns envers les autres ou encore ne pas mentir à son prochain. Si un individu suit à la lettre ses conseils alors Raspail peut s'exclamer : « Je vous proclame républicain »¹⁷²⁸. Il n'est pas étonnant de trouver ici une influence religieuse dans la définition de ses principes. Que se soit pour la république ou pour le socialisme – la phrase mise en exergue au début de l'almanach de 1849 est la suivante : « Le socialisme, c'est l'Évangile. Y croyez-vous ? » –, le christianisme reste encore, pour lui, la source d'inspiration de ces deux notions, donc bien après l'illusion lyrique de février et l'omniprésence de la figure du Christ sur les barricades dans les textes de l'année 1848. Mais plus généralement, politique et déisme vont de paire chez Raspail. Ainsi, tout son vocabulaire politique est empreint d'une forme de religiosité : « Le parti est un caprice, la cause un sacrifice, l'opinion une croyance »¹⁷²⁹.

Enfin, il persiste et signe : sa république est avant tout scientifique, communale et fédérative. Mais une nouveauté est présente dans ses almanachs : la commune n'est plus simplement une unité de base très générale de la république. Elle s'est transformée en un vrai composant chimique, l'atome, et comme lui, la république pourrait se résumer à cet échelon microscopique car c'est le seul qui serait capable de vivre en totale autonomie :

¹⁷²⁷ *Ibid.*, p. 50-51.

¹⁷²⁸ *Ibid.*, p. 51.

¹⁷²⁹ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens...*, op. cit., p. 79.

« L'atome de la République, c'est la commune ; la commune, c'est la République, prise à l'une de ses dernières subdivisions ; à elle seule, elle est toute une République, pouvant fonctionner au besoin, même étant isolée, aussi bien qu'à l'aide de toutes ses congénères. »¹⁷³⁰

Pour donner de la crédibilité à son argumentation, il justifie le fait que la république n'est plus une utopie puisqu'elle a ressurgi du passé révolutionnaire pour devenir réalité en février 1848. C'est un des grands chamboulements intellectuels que provoque la Seconde République chez Raspail :

« UTOPIE ! direz-vous ?... Il y a dix-huit ans que le peu que vous voyez aujourd'hui était une utopie, qu'on punissait par les cachots. Rêverie ! oui, mais jusqu'à présent tous nos rêves se sont accomplis. RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE ! diront quelques républicains de coterie ou quelques prétendants à la royauté de la présidence. Pourquoi pas, dès que la coalition des rois n'imposera pas à la République la nécessité de la dictature ? »¹⁷³¹

Des informations complémentaires apportent des précisions sur son projet républicain à la fin de ces ouvrages. Les deux almanachs se terminent par une série de définitions administratives et politiques qui achève le travail d'assimilation du lecteur. C'est peut-être la première fois que Raspail définit de façon aussi concise des notions dont il a fait usage depuis la monarchie de Juillet. Deux mots sont mis en avant dans les almanachs : utopie politique et socialisme. Si son imaginaire républicain n'est pas une utopie alors quelle acception donner au mot utopie politique ? Pour lui, l'utopie politique n'est pas une expression péjorative, bien au contraire. Elle correspond à un ensemble de principes en avance sur son temps :

« Utopie politique. Tout ce qui dépasse la portée d'esprit des gouvernants est une utopie ; ils ne peuvent pas la traiter d'absurdité, puisqu'ils ne comprennent pas même l'état de la question. La République, le droit au travail, l'égalité des citoyens, le règne de la fraternité, l'alliance des peuples, ont été traités d'utopie avant de s'être transformés en réalités. »¹⁷³²

¹⁷³⁰ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Vincennes...*, op. cit., p. 53.

¹⁷³¹ *Ibid.*, p. 54-55.

¹⁷³² *Ibid.*, p. 76.

En la définissant de cette manière, Raspail renverse l'argumentation de ses détracteurs. L'utopiste n'est en aucun cas un illuminé. Il s'attelle, pour finir, à définir le mot de socialisme, mot qu'il n'a pas explicité, même durant la campagne de décembre 1848, c'est donc un moment important dans la construction de son identité politique. D'autant plus que la tâche n'est pas facile car le substantif de socialisme a encore, sous la Seconde République, une dimension polysémique. Mais voici la définition originale qu'il en donne :

« Socialisme. Le socialisme c'est l'étude incessante et désintéressée de tout ce qui peut servir à améliorer indéfiniment l'état moral et physique de la société humaine. »

Le socialisme, d'après Raspail, doit s'entendre comme une forme de philanthropie sociale¹⁷³³ plutôt que comme un système reposant sur la suppression de la propriété privée. Le socialisme est aussi une « étude » donc une science, une science, plus précisément, de l'observation de la société humaine. Finalement, par cette définition, le socialisme correspond à tout le travail qu'il a accompli depuis l'expérience du *Réformateur* pour analyser les améliorations politiques et sociales à apporter à l'organisation sociale française en mobilisant l'économie politique.

Mais l'émancipation républicaine des lecteurs ne serait pas totalement complète s'il n'y avait que des connaissances politiques à apprendre. Pour donner une dimension concrète à ses idées républicaines, Raspail met en avant un de ses malades dont le parcours est politiquement exemplaire, selon lui. Ce personnage qu'il élève en héros de la cause républicaine et dont il fait la « nécrologie ou plutôt la martyrologie »¹⁷³⁴ se nomme Hartel, de Bercy. Hartel est un entrepreneur de toitures, un « ouvrier devenu maître »¹⁷³⁵. Ce dernier mettait en œuvre les préceptes républicains chers à François-Vincent Raspail. Il résolvait les conflits par la conciliation :

¹⁷³³ Pierre BEZBAKH, *Histoire du socialisme français*, Paris, Larousse, 2005 [1994], p. 72.

¹⁷³⁴ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens...*, op. cit., p. 117.

¹⁷³⁵ *Ibid.*, p. 118.

« Quand le riche du pays se montrait trop dur au pauvre, c'est à Hartel qu'avait recours le riche pour opérer la réconciliation ; quand le pauvre ouvrier se laissait aller à une irritation bien concevable par le temps qui court, que la terreur régnait dans les rangs de ceux qui l'exploitent contre l'esprit de la loi et de la justice, c'est Hartel seul qui pouvait de sa voix conjurer l'orage et ramener l'homme, exaspéré par la souffrance, à l'espoir d'un meilleur avenir et au pardon du présent. »¹⁷³⁶

Hartel était aussi membre du club de Bercy et a participé au côté de Raspail à la manifestation du 15 mai en faveur de l'indépendance de la Pologne. Il a tenté à plusieurs reprises de rendre visite au chimiste en prison mais en vain. Il meurt d'une maladie foudroyante en juin 1850. Raspail voit en lui un disciple de ses idées et l'érige en modèle. Il exhorte les lecteurs à entretenir la mémoire de cet homme qui serait, d'après lui, l'incarnation parfaite du vrai républicain : « Sa tombe est un lieu de pèlerinage ; ses exemples fructifieront dans Bercy ; sa mémoire y est gravée partout où quelqu'un, riche ou pauvre, a souffert »¹⁷³⁷.

Ces deux petits livres sont donc essentiels car ils se veulent une grande synthèse des symboles, des figures et surtout d'un républicanisme qui a évolué entre 1834 et 1848 – et même entre 1848 et 1850 – avec la proclamation de la République en février, son appropriation des idées socialistes et son arrestation le 15 mai. Mais, on sait que ces deux almanachs ne sont pas les seules publications politiques du chimiste.

Un grand nombre de ses lettres sont publiées dans la presse nationale. Les lecteurs reçoivent ainsi les conseils de leur représentant du peuple depuis ses lieux d'observation bien particuliers que sont le donjon et la citadelle. Quel est le contenu de ces lettres ? En octobre 1848, Raspail émet l'hypothèse, dans l'une des lettres, qu'il existerait un lien de causalité entre une certaine agitation militaire à Vincennes et une future répression contre les républicains les plus avancés. Il en avait déjà fait le constat en juin 1848 et réitère son cri d'alarme en octobre :

¹⁷³⁶ *Idem.*

¹⁷³⁷ *Ibid.*, p. 120.

« Hier, 26 octobre, à 2 heures de l'après-midi, les meurtrières du fort de Vincennes étaient hérissées de baïonnettes, les casemates couronnées de soldats ; les artilleurs étaient tous à leurs pièces [...] Quelques jours avant les malheurs de juin, on était venu donner la même alerte, et se livrer sous mes yeux aux mêmes exercices. »¹⁷³⁸

Son avertissement est représentatif d'un courant pacifiste qui a pris de l'importance, chez les républicains de gauche, après les massacres de juin 1848. Le socialisme est même pensé de plus en plus comme une doctrine morale et non-violente par rapport à celle du Parti de l'ordre¹⁷³⁹. Des individualités comme François-Vincent Raspail, George Sand, Pierre Leroux, Étienne Cabet, Victor Considérant ou Pierre-Joseph Proudhon rejettent toute forme de guerre civile et s'opposent, sur ce point, à ceux qui, comme Louis-Auguste Blanqui, appellent à la formation de sociétés secrètes armées, idée reprise par la suite par Karl Marx et Friedrich Engels¹⁷⁴⁰. Par quels moyens alors Raspail espère-t-il pacifier la société ? Pour faire place à la concorde, il propose aux républicains de se réunir lors de grandes fêtes politiques. C'est pour cette raison qu'il appelle ses partisans à donner une nouvelle signification aux fêtes religieuses comme Noël.

Attention, il ne veut pas, comme Robespierre, abolir toute forme de religiosité chrétienne mais ajoute à des festivités religieuses une connotation politique. La gauche républicaine se doit de commémorer la naissance du premier socialiste au monde, dans son esprit, c'est-à-dire Jésus Christ. À cette occasion, les familles doivent laisser une place vacante à table, place qui symbolisera celle d'un socialiste en prison. Il imagine ainsi sa table idéale pour le 25 décembre. Celle-ci permet d'en savoir un peu plus sur les liens d'affinités entre Raspail et les autres socialistes :

« Citoyens, par mon inaltérable sympathie, je serai parmi vous et bien près de vous, moi qui n'ai jamais cessé d'être avec vous. Je verrai à ma droite le bon Pierre Leroux, à côté duquel j'ai fait mes premières armes en 1826, à la société philomathique ; Cabet, avec lequel j'ai fait mes secondes armes

¹⁷³⁸ Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens membres du banquet des écoles, [s. d.], publiée dans *La République* du 29 octobre 1848.

¹⁷³⁹ François FOURN, « La vertu sans la terreur : le choix de quatre théoriciens du socialisme français au milieu du XIX^e siècle », dans Michel BIARD, Philippe BOURDIN, Hervé LEUWERS et Alain TOURRET [dir.], *Vertu et politique. Les pratiques des législateurs (1789-2014)*, Rennes, PUR, 2015, p. 316.

¹⁷⁴⁰ Jean-Claude CARON, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 257-259.

en 1832, sur le banc des accusés ; je verrai à ma gauche Proudhon, dont la connaissance ne date pour moi que d'hier, et qui se trouve déjà sur la liste de mes plus vieilles connaissances. »¹⁷⁴¹

Tous les écrits politiques du détenu Raspail ne finissent pas toujours sous presse. À cause de la surveillance pénitentiaire, des projets de revues républicaines sont restés à l'état d'ébauche. Ainsi, dans les correspondances du directeur de la prison de Doullens au préfet de la Somme ou dans celles du ministre de l'Intérieur au préfet, on apprend que François-Vincent Raspail et Louis-Auguste Blanqui avaient la volonté de travailler ensemble à l'élaboration d'un journal :

« Monsieur le Préfet, j'ai reçu des nouvelles informations relativement au projet conçu par les sieurs Raspail et Blanqui de faire paraître des brochures socialistes. La publication de ces brochures commencerait en novembre ou décembre prochain, sous la direction d'un sieur Pignère. »¹⁷⁴²

Dans le cadre de ce projet éditorial, Henriette-Adélaïde Raspail apportait des lettres et des journaux à son mari sans les déclarer préalablement à l'administration pénitentiaire¹⁷⁴³. On ne sait pas, en revanche, si Blanqui et Raspail ont collaboré avec Proudhon qui était, lui aussi, emprisonné à Doullens¹⁷⁴⁴. Le titre de ces brochures n'est pas connu mais on sait que Louis-Auguste Blanqui était en lien avec la rédaction d'une revue mensuelle de la démocratie socialiste, *La Cité ouvrière*¹⁷⁴⁵ et qu'il a écrit aussi un article intitulé « Prison de Doullens, Spoliation et Torture » pour le journal *Les Veillées du peuple*¹⁷⁴⁶. Mais comme on le voit à travers les lettres du ministre de l'Intérieur au préfet, les deux détenus républicains ont été pris sur le fait et ne peuvent plus aller

¹⁷⁴¹ Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens membres du banquet démocratique et social du 3^e arrondissement, le 3 décembre 1848, publiée dans *Le Peuple* du 9 décembre 1848 et dans *La République* du 9 décembre 1848.

¹⁷⁴² Archives départementales de la Somme (AD 80) 99 Y 3/2 Projets de publications d'écrits socialistes par Raspail et Blanqui (1849). Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 26 octobre 1849.

¹⁷⁴³ AD 80 99 Y 3/2 Projets de publications d'écrits socialistes par Raspail et Blanqui (1849). Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 31 juillet 1849.

¹⁷⁴⁴ AD 80 99 Y 3/2 Sur les mesures à prendre pour empêcher Proudhon de communiquer avec le dehors. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 29 avril 1849.

¹⁷⁴⁵ AD 80 99 Y 3/2 Projets de publications d'écrits socialistes par Raspail et Blanqui (1849). Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 16 octobre 1849.

¹⁷⁴⁶ AD 80 99 Y 3/2 Renseignements sur un article de journal publié par Blanqui. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 24 décembre 1849.

jusqu'au bout de leur projet journalistique et politique. Après un tel délit, *Le Moniteur*, le journal officiel, est le seul quotidien auquel Raspail a accès en prison :

« On n'a jamais dû considérer le *Moniteur* comme devant être rangé dans la catégorie des écrits et publications que l'article 14 du règlement de la prison interdit de manière absolue. »¹⁷⁴⁷

Bien qu'il ait espéré fonder un nouveau journal politique, François-Vincent Raspail continue la publication de ses revues scientifiques, c'est-à-dire de *La Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques* (1847-1849). Et comme sous la monarchie de Juillet, l'hybridation science et politique n'est jamais très loin dans ce genre de littérature. Comme l'a bien souligné Francis Démier, les lettres des lecteurs dans cette revue sont à la frontière entre le remerciement médical et le soutien politique. Le garde mobile Louis Favot écrit le 15 août 1848 une lettre en ces termes :

« Nous vous exprimons notre profonde reconnaissance pour la méthode de pansement dont vous avez doté l'humanité et à laquelle je dois mon parfait rétablissement. Je serai heureux si la publication de ce qui suit peut concourir à la propagation de vos idées et hâter l'émancipation de l'humanité souffrante. »¹⁷⁴⁸

La politique en prison ne passe pas que par la presse sous la Seconde République. Neufs mois après sa mise en détention, Raspail vit un grand moment de son action politique en tant que prisonnier, lors de son procès à la Haute-Cour de Bourges en 1849 aux côtés de Blanqui, Barbès, Albert et Sobrier¹⁷⁴⁹. Car, encore une fois, il transforme un tribunal en tribune politique. Dans un long monologue, il détaille les raisons qui font qu'il appartient aux vrais républicains à la différence des ministres en fonction. Sa définition de la république renvoie à une attitude plutôt qu'à un discours théorique. Sa conviction ancienne dans la république, son dévouement, son désintéressement et sa foi mystique en la république constituent un ensemble de valeurs qui l'amènent à se qualifier du nom de républicain :

¹⁷⁴⁷ AD 80 99 Y 3/2 Autorisation pour le détenu Raspail d'introduire dans la prison des livres scientifiques et *Le Moniteur*. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme, le 12 septembre 1849.

¹⁷⁴⁸ Louis FAVOT cité dans Francis DÉMIER, « Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail de la révolution de 1830 à la révolution de 1848 », *art. cit.*, p. 50.

¹⁷⁴⁹ *Procès des accusés du 15 mai, devant la Haute-Cour de Bourges*, Paris, 1849, p. 89.

« Si vous venez à me prouver que, par le fait incriminé, moi, vieux républicain de dévouement et de sacrifice, moi qui n'ai pas, une seule fois de ma vie, sacrifié la cause aux dieux étrangers, moi qui pour rester fidèle à ce devoir n'a jamais voulu prendre une obole à aucun budget, qui n'a servi la cause qu'à la sueur de mon front ; si vous venez, dis-je, à me prouver que j'ai pu un instant, oubliant les convictions de toute ma vie, compromettre la tranquillité de cette patrie qui est ma mère, l'existence de cette République qui est mon culte, et j'ose dire mon ouvrage, ne fût-ce que par trop de zèle et trop d'impatience de la servir, oh ! Dès lors, je bénirai la main qui me frappera ; j'accepterai comme justice et expiation ma flétrissure, si vous me démontrez que ce poignet a pu vouloir frapper au cœur, au lieu de la tyrannie, le seul gouvernement qui ait été toute ma vie l'objet de mes vœux les plus ardents, de mes plus chères espérances, le but de mes rudes travaux. Oh ! Alors, qu'on apporte ici l'autel de la patrie, et, au feu sacré de Vesta, je brûlerai ce poignet qui se serait trompé d'adresse ! »¹⁷⁵⁰

Le colportage des almanachs de *L'Ami du Peuple* et la médiatisation du procès de Bourges au printemps 1849, dans le contexte des échéances électorales et de la détention politique des *leaders* de la démocratie-socialiste, ont alimenté la popularité autour de Raspail. De mai 1848 jusqu'à son départ en exil en 1853, François-Vincent Raspail connaît une célébrité sans précédent. Le mythe du martyr républicain est alors à son apogée. Des expressions politiques parfois spontanées issues des milieux populaires lui rendent hommage.

Les premières biographies consacrées à François-Vincent Raspail circulent à partir de la Seconde République¹⁷⁵¹. Cela n'est pas sans conséquence. Quelques biographes sont poursuivis par la justice pour faire l'apologie d'un socialisme subversif, qui paraît en contradiction avec les idées socialistes que Raspail défend lui-même :

« M. Marchal comparaisait hier devant la cour d'assises de la Seine pour un écrit intitulé : *Lettre à Raspail*, et dans lequel on l'accusait d'exciter à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. Déclaré coupable M. Marchal a été condamné à trois mois de prison et deux mille francs d'amende. »¹⁷⁵²

¹⁷⁵⁰ François-Vincent RASPAIL, *Procès et défense du citoyen F.-V. Raspail...*, op. cit., p. 8.

¹⁷⁵¹ AD 94 Fonds Raspail Bibliothèque Raspail : 69 J 658 Charles MARCHAL, *Biographie de F.-V. Raspail représentant du peuple*, Paris, 39 rue Saint-André des Arts, 1848, 15 p. ; 69 J 662 Pierre et Paul DE LOURDOUEIX, *Portraits critiques et biographiques des candidats à la présidence*, Paris, Garnier, 1848, 102 p. ; 69 J 649 Jules BREYNAT, *Les socialistes depuis février : Ledru-Rollin, Émile Girardin, Proudhon, Blanqui, Louis Blanc, Cabet, Raspail, George Sand, Pierre Leroux, Pierre Dupont*, Paris, Garnier, 1850, 329 p.

¹⁷⁵² *Le Censeur* du 25 décembre 1848.

Toujours dans le domaine littéraire, il faut évoquer tout un ensemble de poésies et de chansons populaires qui font l'éloge des prisonniers socialistes dont Raspail, cela va de la dithyrambe ouvrière¹⁷⁵³ jusqu'aux vers d'une poétesse de renom comme Marceline Desbordes-Valmore :

« Comme l'ardent mineur ensevelit sous terre
De ses yeux patients les rayons purs et chauds
Brûle ta lampe au ciel, martyr humanitaire,
Toi, dont le laurier d'or croît au fond des cachots
Quand ressuscitera ta jeunesse engloutie,
Tes radieux regards plongeant dans l'avenir,
Rallumés au soleil de l'immense patrie,
Heureux d'avoir pleuré, n'auront plus qu'à bénir. »¹⁷⁵⁴

Sous la Seconde République, François-Vincent Raspail fait l'objet de multiples gravures, notamment lorsqu'il devient représentant du peuple en septembre¹⁷⁵⁵. L'une d'entre elles est particulièrement intéressante, elle est signée par l'artiste C. L. Maurice¹⁷⁵⁶. Raspail est assis, le bras accoudé à une table en bois et regarde droit dans les yeux le spectateur. Il est représenté dans un cachot, on peut voir dans le fond une fenêtre à barreaux. Le document a pour légende « F.-V. Raspail. Représentant du peuple (Seine) ». C'est donc un Raspail martyr qui est portraituré, un homme qui, malgré sa condition de prisonnier, a gardé toute sa légitimité à représenter le peuple. Mais plus intéressant encore, un personnage féminin est à côté de lui. Dans un geste de compassion, elle semble lui mettre la main sur l'épaule. Cette muse possède tous les attributs républicains et révolutionnaires d'une Marianne : le bonnet phrygien

¹⁷⁵³ Archives municipales de Vincennes. Fonds Société des Amis de Vincennes 7Z14/16 Poème *Donjon de Vincennes. Noël 1848. An 57 de la R. F., ressuscitée, régénérée, impérissable* de Theastbule, fabricant de bougies démocratico-sociales, accompagné de la gravure du donjon de Vincennes par Benjamin Raspail et par un plan du donjon où François-Vincent Raspail est au centre et aux quatre points cardinaux les autres détenus socialistes (Albert pour le Nord-Ouest, Barbès pour le Nord-Est, Blanqui pour le Sud-Ouest et Sobrier pour le Sud-Est). Voir le document en annexe, p. 660.

¹⁷⁵⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (8) Marceline Desbordes-Valmore, *Au généreux Raspail*, le 22 décembre 1849.

¹⁷⁵⁵ BNF De Vinck Achille DEVERIA, *François-Vincent Raspail né à Carpentras en 1794*, 1848, lithographie ; BNF De Vinck 14266 Paul JORDY, *F.-V. Raspail. Représentant du Peuple (Seine)*, 1848, lithographie et BNF De Vinck 14268 H. JANNIN, *Représentant du Peuple*, 1848, lithographie. Voir en annexe, p. 657.

¹⁷⁵⁶ Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, Réf. image : anmpx06x0294 C. L. MAURICE, *F.-V. Raspail. Représentant du peuple (Seine)*, 1848, lithographie. Voir annexe, p. 658.

décoré d'un triangle maçonnique sur la tête, une branche de laurier dans la main, une robe rappelant les vêtements de l'Antiquité gréco-romaine avec une broderie au niveau du cou représentant une poignée de mains, symbole de la concorde et de la conciliation. La représentation de cette « déesse »¹⁷⁵⁷ républicaine n'est pas anodine. Raspail reçoit d'elle une onction sacrée : par cette action, le chimiste républicain devient une incarnation de la République, un saint républicain. Cette gravure est donc une parfaite illustration du mythe républicain qui entoure François-Vincent Raspail.

Toutefois, la profusion d'images a parfois ses revers, on s'aperçoit que les lithographes ne reproduisent pas toujours fidèlement le visage du chimiste quinquagénaire¹⁷⁵⁸. Ces approximations laissent à penser que les dessinateurs, comme la majorité des Français, n'ont jamais vu François-Vincent Raspail en vrai et qu'ils doivent alors le représenter soit à partir des anciennes gravures des années 1830¹⁷⁵⁹ soit en faisant appel, en partie, à leur imagination. Malgré ces erreurs et inexactitudes, ces portraits entrent dans l'intimité des Français comme l'explique Élise Hofer, épouse d'un républicain alsacien :

« Et que vois-je ? Votre portrait. Je vous ai embrassé, je vous ai remercié de toute l'étendue de mon cœur d'avoir pensé à moi en faisant distribuer à vos amis votre précieux portrait de représentant du peuple. Comme vous en avez fait adresser trois exemplaires, Cécile [sa fille] a eu hâte de m'en enlever un pour le faire encadrer de suite et en faire le plus bel ornement de sa chambre. »¹⁷⁶⁰

Des médailles sont aussi frappées avec le visage du chimiste républicain. Des symboles et inscriptions sur ces petits objets ont valeur de message politique. Par exemple, un médaillon en bronze d'un certain « B. C. » représente au *recto* le visage de profil de Raspail – le profil étant la position de l'empereur, du monarque, du souverain, ici détourné par les républicains – et au *verso* une inscription valorise son statut de représentant du peuple bien qu'il ne puisse pas siéger à l'Assemblée : « Né à

¹⁷⁵⁷ Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines*, Paris, Flammarion, 1979, p. 88.

¹⁷⁵⁸ BML 350 708 Donjon de Vincennes du citoyen Raffin 1848. Voir aussi Collection BIU Santé Médecine CIPB 388 Auteur anonyme, *Raspail. Représentant du peuple*, 1848, lithographie. Voir en annexe, p. 659.

¹⁷⁵⁹ BNF Est 19Vinck 14261 LECLERC, *Raspail*, 1833, lithographie. Voir en annexe, p. 652.

¹⁷⁶⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2722 (1) Lettre d'Élise Hofer à François-Vincent Raspail, le 21 novembre 1848.

Carpentras en 1794. Élu représentant du peuple en 1848 »¹⁷⁶¹. Le représentant du peuple garde donc toute sa légitimité des urnes même s'il lui est interdit d'exercer ses fonctions.

Une autre médaille, toujours en bronze représente elle, côté pile, François-Vincent Raspail de trois quart, en redingote – habit qui rappelle à la fois sa fonction d'homme politique ainsi que celle de médecin – avec pour inscription « François-Vincent Raspail né à Carpentras » et surtout côté face, un cortège funéraire avec cette légende « char funèbre des victimes de 1848. 23, 24, 25, 26 juin »¹⁷⁶². Donc, dans ce cas précis, Raspail est assimilé aux victimes des insurrections de juin alors qu'il n'y a jamais participé physiquement puisqu'il était emprisonné à Vincennes. Sans doute, ses appels répétés à éradiquer toute forme de guerre civile expliquent la signification de cette médaille.

La troisième médaille met elle en avant le dévouement de Raspail pour la cause républicaine. D'un côté, on peut lire les mots « RASPAIL. Club des Amis du Peuple 1848 » accompagnés d'une équerre maçonnique et d'un bonnet phrygien. De l'autre côté, on voit, là encore, un bonnet phrygien mais, cette fois-ci, il surmonte des armes entrecroisées (une épée et une baïonnette) sur un fond de lauriers. Cette composition est entourée par les mots suivants : « Vivre libre ou mourir »¹⁷⁶³. Dans ce dernier exemple, le chef clubiste et surtout le citoyen-combattant sont glorifiés. Ces trois médailles correspondent donc à trois facettes bien distinctes du personnage mythifié : le représentant du peuple, le pacificateur et le lutteur républicain. Les thuriféraires pouvaient soit porter ces médaillons sur eux soit les accrocher à un mur ou les poser sur un meuble¹⁷⁶⁴.

¹⁷⁶¹ BIC 76. 12. 19. Auteur anonyme (initiales B. C), Médaille commémorative en hommage à François-Vincent Raspail, 1848. Voir en annexe, p. 662.

¹⁷⁶² BIC 76. 12. 52. 10. Auteur anonyme, Médaille commémorative en hommage à Raspail, 1848. Voir annexe, p. 662.

¹⁷⁶³ BIC 2013.0. 10 Auteur anonyme, Médaille en hommage à François-Vincent Raspail, 1848. Voir en annexe, p. 662.

¹⁷⁶⁴ BIC 2013. 01 Auteur anonyme, Médaillon représentant Raspail de profil, 1848.

Toujours dans le domaine des arts, on peut évoquer la sculpture. Le sculpteur Émile Thomas a exposé au Salon de 1848 un buste en plâtre de Raspail dont il fera par la suite une épreuve en bronze. Sa façon de représenter Raspail est intéressante car elle n'est pas réaliste. Il n'a pas voulu montrer les traits d'un homme d'une cinquantaine d'années mais ceux d'un jeune homme, en buste, imberbe et torse nu. Par ce choix, on peut émettre l'hypothèse qu'Émile Thomas a voulu mythifier le républicain en adoptant les codes artistiques des divinités gréco-romaines¹⁷⁶⁵.

Enfin, diverses pratiques politiques (le banquet, la procession, la farandole, les votes en 1849) rendent hommage à François-Vincent Raspail. En ce qui concerne les banquets, comme pour la fête de Noël, les participants laissent une place vide qui est celle qu'aurait dû occuper le socialiste Raspail s'il n'avait pas été emprisonné : « Citoyens, vous m'avez réservé une place parmi vous, j'en suis digne par mes souffrances et par ma résignation »¹⁷⁶⁶. Le banquet ne se résume pas à porter un toast à un personnage illustre mais à faire comme s'il était bien présent au banquet. Les banquets peuvent ensuite laisser place à des processions républicaines.

Dans ce genre de manifestations, des cris séditieux se font entendre : « Ces rituels ont non seulement favorisé l'affichage public d'une opinion, mais une « prise de parole » à vocation nationale [...] »¹⁷⁶⁷. Selon le nom qui est accolé à Raspail lors de ces cortèges, on se rend compte que le chimiste est associé soit à un courant du républicanisme radical soit à un courant républicain plus extrême et plus révolutionnaire. Par exemple, dans le Vaucluse, d'une part, on peut lire dans une lettre du commissaire de police de Cavillon au préfet du département le 4 novembre 1848 :

¹⁷⁶⁵ BIC 838 Émile THOMAS, Buste de François-Vincent Raspail, 1848. Voir en annexe, p. 662.

¹⁷⁶⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (2) Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens membres du banquet démocratique et social des travailleurs de la Marne, le 16 décembre 1848.

¹⁷⁶⁷ Emmanuel FUREIX, « La protestation rituelle : modernisation d'un répertoire politique (1814-1848) », dans Laurent BOURQUIN et Philippe HAMON [dir.], *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010, p. 178.

« Les membres du club de la fraternité et de la Société du Mont Caneau forment une colonne d'à peu près cinquante hommes marchant au pas cadencé par le refrain Vive Barbès, Vive Raspail, vive la Montagne ! »¹⁷⁶⁸

D'autre part, le même commissaire de police n'oublie pas de mentionner dans un rapport spécial au sujet d'un banquet républicain à Cavaillon le 26 novembre 1848 que « plusieurs toasts ont été portés à Raspail et à Ledru-Rollin »¹⁷⁶⁹. C'est d'autant plus étonnant que pendant la même journée, les participants avaient plutôt associé le nom de Raspail à celui de Barbès :

« Vers les quatre heures de l'après-midi une promenade civique, tambours en tête avec drapeaux tricolores et bannières de la Montagne déployées s'est faite dans les rues de la ville, il n'y avait de regrettable que ces cris poussés ! De temps à autres des vive Barbès, vive Raspail, vive la Montagne. »¹⁷⁷⁰

Dans la dynamique d'union de la gauche en 1849, les toasts se veulent plus consensuels et les participants se revendiquent moins de la Montagne ou de la démocratie radicale lorsqu'ils égrainent les noms des figures républicaines. On en a un exemple à Avignon, le 25 février 1849, pour le premier anniversaire de la proclamation de la Seconde République :

« Différents toasts ont été portés : un à Gent représentant du Vaucluse, un à Ledru-Rollin, un à Raspail, un à Caussidière et à tous les détenus politiques, un à Jamet, rédacteur en chef du journal *Le Républicain* [de Vaucluse]. »¹⁷⁷¹

Les propos séditieux ne sont pas seulement des cris mais aussi des écrits. Au détour d'une rue et surtout en période de campagne électorale, il n'était pas rare de lire, comme on lit aujourd'hui des graffitis, des noms de socialistes sur les murs de la capitale :

¹⁷⁶⁸ AD 84 1 M 750 Lettre du commissaire de police de Cavaillon au Préfet de Vaucluse, le 4 novembre 1848.

¹⁷⁶⁹ AD 84 1 M 750 Rapport spécial du commissaire de police de Cavaillon au Préfet de Vaucluse, le 26 novembre 1848.

¹⁷⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷⁷¹ AD 84 1 M 750 Lettre du commissaire de police d'Avignon au Préfet de Vaucluse, le 25 février 1849.

« À cette époque, on voyait encore dans les faubourgs, que les dernières élections à l'Assemblée nationale avaient si vivement émus, les noms des candidats populaires charbonnés sur tous les murs. Louis Bonaparte était un de ces candidats. Son nom était mêlé, dans ces espèces de bulletins à ciel ouvert, aux noms de Raspail et de Barbès. Le lendemain de l'exécution, on put voir à tous les coins de rues, partout où l'on rencontrait un de ces écriteaux électoraux, le nom de Louis Bonaparte raturé d'une balafre rouge. Protestation silencieuse, reproche et menace. Doigt du peuple en attendant le doigt de Dieu. »¹⁷⁷²

Mais les autorités sont très inquiètes lorsque les processions ont lieu dans des villes proches des lieux de détention des républicains. Surtout quand celles-ci sont menées par un certain Benjamin Raspail :

« Ainsi, le 20 mai dernier, M. Raspail fils, se serait rendu avec plusieurs de ses partisans politiques, à Amplier (Pas-de-Calais), où il aurait reçu la visite de 60 à 70 personnes qui, à son départ, lui auraient fait une espèce de cortège d'honneur jusqu'aux portes de Doullens [...] Si vos informations particulières confirmaient ces renseignements, j'aviserais aux moyens d'empêcher que les voyages de M. Raspail fils ne deviennent ainsi une cause d'agitation dans le pays. »¹⁷⁷³

La popularité de Raspail est aussi visible dans les urnes du canton de Doullens. Alors qu'il n'avait remporté aucune voix dans cette circonscription en décembre 1848¹⁷⁷⁴, cinq électeurs picards votent pour lui, lors des élections législatives de 1849. Pourtant, il n'avait pas présenté sa candidature pour ce scrutin¹⁷⁷⁵.

Mais paradoxalement, au moment où Raspail connaît une popularité comme il n'en a jamais eue, c'est durant cette même période, qu'il semble progressivement, entre 1850 et 1852, quitter la scène politique nationale. Il est probable que cela ne vienne pas de sa propre volonté. La surveillance pénitentiaire est de plus en plus stricte à l'encontre de ses écrits à partir de 1849. Il est obligé, par exemple, d'arrêter la rédaction de sa *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*. Il adresse ses adieux à ses abonnés dans *L'Almanach de L'Ami du Peuple* en 1849 :

¹⁷⁷² Victor HUGO, *Choses vues*, Paris, Calmann Lévy, 1900 [1887], p. 226.

¹⁷⁷³ AD 80 4 M 1520 Dossier Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme le 19 juin 1850.

¹⁷⁷⁴ AD 80 3 M 341 Élection présidentielle du 10 décembre 1848 dans la circonscription de Doullens.

¹⁷⁷⁵ AD 80 3 M 359 Organisation des élections législatives dans l'arrondissement de Doullens. Procès-verbal des opérations électorales du canton de Doullens pour les élections législatives du 13 mai 1849.

« Adieu, mes lecteurs et mes disciples ; ce ne sont pas les forces qui me manquent ; je souhaite à votre liberté la santé de ma captivité »¹⁷⁷⁶. Soumis à la censure des autorités carcérales, sa seule porte de sortie pour continuer la politique, c'est la démocratie médicale qu'il a élaborée depuis les années 1840. Il ne faut pas oublier que le *Manuel annuaire de la santé* est réédité quasiment tous les ans. Des personnalités républicaines d'envergure font allusion au système Raspail dans leur correspondance. Faire cela, c'est bien évidemment, aborder une discussion médicale mais on peut penser aussi qu'évoquer le médecin Raspail c'est aussi, de façon implicite, avoir une pensée pour le détenu politique : « Le traitement de Raspail est vraiment miraculeux »¹⁷⁷⁷.

Raspail voit aussi des malades en chair et en os. Les patients, après autorisation préalable du directeur de la prison politique de Doullens, viennent consulter le médecin social. Raspail fait ainsi abstraction de son procès en exercice illégal de la médecine en 1846. Soulager les plus démunis, c'est le sacrifice de sa vie même s'il vit quotidiennement les souffrances du milieu carcéral. Il est frappant de voir que les malades ne viennent pas seulement de la Somme et des départements limitrophes mais de toute la France. Ils font parfois des kilomètres pour se rendre à la citadelle de Doullens. Ils sont originaires de Paris¹⁷⁷⁸, d'Évreux¹⁷⁷⁹, d'Orléans¹⁷⁸⁰ ou des Islettes dans la Meuse¹⁷⁸¹.

À l'exception des visites médicales et de celles de sa famille, de 1850 à 1852, les journées du détenu républicain sont dévolues aux expériences chimiques. En 1851, il dispose d'un petit laboratoire portatif de chimie en face de sa chambre¹⁷⁸². François-

¹⁷⁷⁶ François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens...*, op. cit., p. 135-136.

¹⁷⁷⁷ Lettre de George Sand à Pauline Viardot le 2 juin 1849 dans Thierry BODIN, *George Sand. Lettres retrouvées*, Paris, Gallimard, 2004, p. 89.

¹⁷⁷⁸ AD 80 99 Y 2 Autorisation de visites concernant Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme au sujet de la demande médicale du sieur Masson, teinturier, le 2 octobre 1850.

¹⁷⁷⁹ AD 80 99 Y 2 Autorisation de visites concernant Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme au sujet de la demande médicale de Mlle Amiard le 8 avril 1849.

¹⁷⁸⁰ AD 80 99 Y 2 Autorisation de visites concernant Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme au sujet de la demande médicale du sieur Front le 26 juillet 1849.

¹⁷⁸¹ AD 80 99 Y 2 Autorisation de visites concernant Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme au sujet de la demande médicale du sieur Collot François-Alexis, le 5 janvier 1850.

¹⁷⁸² AD 80 4 M 1520 Dossier Raspail. Lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet de la Somme le 6 septembre 1851.

Vincent Raspail n'hésite pas à faire des demandes encore plus extravagantes au directeur de la prison afin d'assouvir sa soif de sciences :

« M. Raspail, détenu politique, sollicite l'autorisation de lancer en l'air, à 25 ou 30 mètres, au dessus des toits de la prison, un petit ballon au moyen d'une ficelle à demeure, pour des expériences physiques. »¹⁷⁸³

Dans les propositions de grâces de l'année 1852 Raspail exprime ouvertement son envie de prendre ses distances avec la vie politique : « Conduite antérieure : le sieur Raspail m'assure qu'il ne veut plus s'occuper de politique »¹⁷⁸⁴. Qu'est ce qui peut expliquer cette rupture ? Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a-t-il dégoûté définitivement de la politique ? A-t-il, à partir de cet instant, envisagé que sa république ne se réaliserait jamais ? Il est impossible de le savoir. Son désintérêt soudain pour la chose publique ne date pas de 1853, année où il perd sa femme et où il est condamné à l'exil, mais bien de la fin d'année 1851.

Son action politique sous la Seconde République ne serait-elle alors qu'une série d'échecs ? Au premier abord, on pourrait croire à un déclin politique de Raspail. Il commence l'année 1848 en proclamant, à ses dires, la Deuxième République et la termine en vivant prisonnier dans une citadelle picarde. Cela serait adopter un regard téléologique de l'histoire. Bien que Raspail vive de mai 1848 jusqu'à avril 1853 en prison, cela ne veut pas dire qu'il n'a pas laissé une trace politique durant la Seconde République. Même s'il n'a pas réussi à imposer sa vision d'une république fédérative et scientifique, il reste une figure écoutée par une partie de la gauche républicaine à travers ses almanachs et ses revues scientifiques. Des électeurs lyonnais ont même tenté de mettre en pratique ses préceptes de conciliation et de concorde, tel Hartel. Et puis, jamais en prison, de septembre-décembre 1848, mois des élections législatives et présidentielles, jusqu'à 1853, il n'a connu une telle célébrité à l'échelle nationale. Dans le sillage de sa méthode médicale qui est entrée dans les domiciles des Français grâce à un style d'écriture compréhensible par tous, il a fait de même en politique avec les

¹⁷⁸³ AD 80 4 M 1520 Dossier Raspail. Lettre du directeur de la prison de Doullens au Préfet de la Somme le 15 novembre 1851.

¹⁷⁸⁴ AD 80 KZ 3444 État des propositions de grâce pour l'année 1852.

almanachs. Enfin, il a donné un visage à son nom grâce à la diffusion de son portrait sous forme de gravure, de buste ou de médaillon. Cette popularité par l'image alimente le mythe du martyr républicain et dure très longtemps puisque, par exemple, le père du romancier Jean Giono, Antoine-Jean Giono (1845-1920), avait dans son portefeuille les portraits de Voltaire, Hugo et Raspail¹⁷⁸⁵.

¹⁷⁸⁵ Jean GIONO, *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, 1987 [1971], tome 1, p. 956.

Chapitre 6

Raspail, un exilé républicain en Belgique (1853-1862)

Comme la grande majorité des *leaders* républicains sous le Second Empire, François-Vincent Raspail est condamné à prendre les chemins de l'exil. Toutefois, il n'a pas suivi le flot des réfugiés politiques partis de France en 1851-1852. Le chimiste républicain est contraint de quitter la France en 1853, non pas à cause des lendemains du coup d'État mais à cause du deuil de son épouse aux répercussions politiques insoupçonnées. Comment la mort de sa femme Henriette-Adélaïde Troussot a-t-elle été détournée par le pouvoir impérial et l'opposition républicaine ? Pourquoi l'instrumentalisation politique d'une défunte a-t-elle conduit Raspail à sortir de son enfermement en prison pour en connaître un autre, tout aussi infamant dans son imaginaire, à l'étranger ? Se retrouvant alors involontairement déraciné de son pays, comment a-t-il réussi à faire entendre sa voix de proscrit ? Le Raspail de 1853 ne ressemble plus beaucoup à celui de 1848. Désabusé par ses revers politiques, il s'est tourné, depuis 1850-1851, vers ses premiers amours, les études scientifiques. Physiquement aussi, il a changé. Il n'est plus le républicain fringant des années 1830, voire de 1848. À 59 ans, il est qualifié de « vieillard » par ses contemporains¹⁷⁸⁶. L'exil est-il alors la période où le quarante-huitard tourne définitivement la page de l'action politique ou bien est-il le moment où il réinvente une manière indirecte de faire de la politique, assez proche de celle des années 1840 mais avec des innovations ? Enfin, est-il considéré comme un « mort-vivant »¹⁷⁸⁷ dont le nom est oublié dans la France du Second Empire ou bien un exilé dont le souvenir « scientifico-politique » continue de perdurer dans son pays d'origine ?

¹⁷⁸⁶ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre du vicomte Vilain XIII au Ministre de la Justice belge, le 29 avril 1853.

¹⁷⁸⁷ Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS éditions, 2010, p. 115.

Les funérailles de Madame Raspail en 1853 : les représentations sociales et politiques autour de l'épouse d'un républicain

Alors que le chimiste républicain était résigné à passer encore trois ans de sa vie en prison, un événement tragique va en décider autrement. Le 8 mars 1853, Madame Raspail, née Henriette-Adélaïde Troussot, est emportée par une maladie foudroyante à Doullens, à l'âge de 53 ans¹⁷⁸⁸. Une peine immense envahit François-Vincent Raspail. La famille de la défunte aurait pu faire son deuil en toute discrétion, en toute intimité. Mais ce décès, à cause d'un détail, passe de la sphère privée à la sphère publique. Madame Raspail ne voulait pas être enterrée dans la Somme mais à Paris, « lieu de sa naissance et de celle de tous ses enfants »¹⁷⁸⁹. Plus précisément, il est prévu que ses restes mortels doivent reposer au cimetière du Père Lachaise.

Pourquoi ce changement de lieu a-t-il eu des conséquences si importantes dans la médiatisation de ces funérailles ? Qui à Paris connaît Henriette-Adélaïde Raspail en 1853 ? A-t-elle fait de la politique et/ou de la médecine comme son mari ? Que sait-on d'elle ? Pas grand chose, les archives sont bien silencieuses à son sujet. On sait qu'elle est née en 1799 (le 29 Germinal An VII) d'un père tonnelier, devenu par la suite rentier, Edme Troussot, et d'une mère du nom de Marie-Geneviève-Apolline Brosset¹⁷⁹⁰. Cette dernière décède le 30 octobre 1807 à Paris. Comme François-Vincent Raspail, elle a été très vite confrontée à la douleur d'un deuil¹⁷⁹¹. Son père, quant à lui, décède beaucoup plus tard, le 27 décembre 1846 à Montrouge¹⁷⁹². Enfin, on sait qu'elle a rencontré son futur mari autour des années 1820 et qu'ils se sont mariés, beaucoup plus tard, après avoir eu cinq enfants, le 2 juin 1847 à la mairie de Montrouge¹⁷⁹³. Les témoins en présence lors de la cérémonie sont les suivants : Louis-

¹⁷⁸⁸ AD 80 5 MI D660 Registre des actes de décès à Doullens (1853-1862).

¹⁷⁸⁹ Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur de *La Presse*, le 9 mars 1853 dans *La Presse* du 11 mars 1853.

¹⁷⁹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2738 (10) Extrait des minutes des Actes de naissances du département de la Seine. Rétablies en vertu de la loi du 12 février 1872, par la 2^e section de la Commission, dans sa séance du 3 mars 1874.

¹⁷⁹¹ BIC Fonds Raspail Ms 2738 (10) Extrait des minutes des Actes de décès du département de la Seine. Rétablies en vertu de la loi du 12 février 1872, par la 2^e section de la Commission, dans sa séance du 3 mars 1874.

¹⁷⁹² BIC Fonds Raspail Ms 2738 (4) Acte de mariage de François-Vincent Raspail et d'Henriette Adélaïde Troussot.

¹⁷⁹³ *Idem*.

Joseph Garby, 35 ans, négociant en vin, demeurant à Bercy rue de Charenton, ami de l'époux ; Nicolas-Alexandre Hartel, 33 ans, entrepreneur de couverture, demeurant à Bercy grande rue ; Jacques-Antoine-Joseph-Henri Jonquier, 80 ans, rentier, demeurant au Petit Montrouge ami de l'épouse et Georges-Benjamin Montazeau, négociant, âgé de 38 ans, demeurant, lui aussi, au Petit Montrouge route d'Orléans¹⁷⁹⁴. Aucune personnalité républicaine d'envergure nationale n'a joué le rôle de témoin. On retrouve, cependant, l'ouvrier Hartel devenu manufacturier, dont Raspail fera, par la suite, une nécrologie dithyrambique dans son *Almanach de L'Ami du Peuple*. Tous les témoins appartiennent au monde du commerce et du vin – cela est dû peut-être à la profession du père d'Henriette-Adélaïde Troussot – et pas, curieusement, à celui des professions médicales, scientifiques et ouvrières. Dans la mesure où leurs enfants sont nés hors mariages et qu'ils se sont mariés sans avoir la contrainte d'une possible opposition des parents puisque des deux côtés ils étaient décédés, on peut émettre l'hypothèse que François-Vincent Raspail et Henriette-Adélaïde Troussot ont fait un mariage d'amour.

Quelques éclaircissements sur la vie d'Henriette-Adélaïde Troussot sont apportés par son mari dans sa correspondance avec la poétesse Marceline Desbordes-Valmore en 1853. Il confirme le fait qu'elle soit née dans une famille d'artisans tonneliers qui, par son commerce, s'est enrichie. Elle aurait renoncé à son héritage familial à l'âge de 18 ans pour se jeter dans les bras du chimiste républicain. Ce récit met en lumière aussi un aspect peu connu d'Henriette-Adélaïde Troussot. Cette dernière a assisté à des insurrections contre le pouvoir monarchique sous la Restauration. Elle a dû, vraisemblablement, rencontrer François-Vincent Raspail dans ces circonstances :

« Je ne puis me rappeler que les larmes aux yeux mes jours de bataille sous la Restauration, où elle [Henriette-Adélaïde Troussot] venait, à travers la haie de gendarmes, chercher parmi les blessés si elle ne me retrouverait pas. Un jour, une charge de cavalerie la refoula jusque bien avant dans la Seine, sans la décourager. »¹⁷⁹⁵

¹⁷⁹⁴ *Idem.*

¹⁷⁹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 20 mars 1853.

Une autre piste permet d'en savoir un peu plus sur la vie d'Henriette-Adélaïde Troussot. Les rares lettres qui lui sont adressées ou qu'elle a écrites – ou du moins, qui ont traversé les aléas du temps –, peuvent apporter des informations complémentaires. Au XIX^e siècle, la lettre permet à la femme « de se constituer une identité qui échappe à l'ordinaire »¹⁷⁹⁶. Quand on lit les échanges épistolaires d'Henriette-Adélaïde Troussot, on remarque, tout d'abord, que ses origines sociales modestes transparaissent. Son écriture n'est pas complètement phonétique mais incorrecte orthographiquement : « tu y-ra avec Geneviève » ; « je dois déménagé »¹⁷⁹⁷, etc. On s'aperçoit qu'elle est consciente de ses lacunes en écriture, dues à son manque d'instruction. Elle en fait part à sa fille à de multiples reprises : « Tu me pardonnera de mon griffonage [*sic*] et des fautes que je fais »¹⁷⁹⁸. Elle est une femme qui réussit à surmonter ses difficultés orthographiques dans le but d'avoir des nouvelles régulières de son mari et de ses cinq enfants. Outre cela, écrire induit pour elle un moyen de s'élever socialement. Du statut de femme pauvre et peu alphabétisée, elle accède à celui de maîtresse de maison, se préoccupant du devenir de sa famille et recevant à dîner des convives, comme le mentionne dans une lettre, un ami de Benjamin Raspail, Auguste Faurelle¹⁷⁹⁹. Elle est même qualifiée de « rentière » dans l'acte de mariage de 1847.

Bien que la famille Raspail soit administrée de façon patriarcale – François-Vincent Raspail est qualifié par son troisième fils, Émile Raspail, d' « excellent chef [de famille] »¹⁸⁰⁰ –, Henriette-Adélaïde Troussot joue un rôle majeur dans l'organisation familiale. Au cours de son existence, elle remplit alors deux fonctions principales : celle de mère et d'épouse. En tant que mère, elle gère les problématiques matérielles de la famille. Elle donne de nombreux conseils vestimentaires à sa fille. Elle lui recommande, par exemple, d'apporter ses bottines chez le cordonnier¹⁸⁰¹ et ses robes chez une

¹⁷⁹⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Histoire des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2005, p. 221.

¹⁷⁹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail à sa fille, Marie-Apolline, le 15 mars 1851.

¹⁷⁹⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail à sa fille, Marie-Apolline, [s. d.].

¹⁷⁹⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre d'Auguste Faurelle à François-Vincent Raspail, le 16 mars 1853.

¹⁸⁰⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2764 (1) Lettre d'Émile Raspail à sa mère, le 15 décembre 1850.

¹⁸⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail à sa fille, Marie-Apolline, le 15 mars 1851.

couturière¹⁸⁰² en qui elle a toute confiance. Cet intérêt pour les habits laisse à penser que Madame Raspail devait être une femme élégante.

Quelques éléments de sa tenue vestimentaire sont dévoilés dans sa correspondance avec ses enfants : elle porte une robe en toile du Nord, un châle, une ceinture, un chapeau et une paire de chaussure noire agrémentée d'étoffes¹⁸⁰³. Cela est confirmée par la seule photographie que l'on connaisse d'elle. Vers 1850, Henriette-Adélaïde Raspail pose au côté de sa fille Marie-Apolline¹⁸⁰⁴. Les coiffures et les habits de la mère et de la fille se ressemblent. Bien qu'elle ait une expression assez austère, l'épouse du chimiste porte une robe qui, par ses fioritures, l'identifie à une catégorie sociale aisée. Celle-ci est décorée de fleurs en tissu et ornée de dentelles¹⁸⁰⁵. Toutefois la mère a encore les marques d'une maladie sur le visage, la petite vérole, selon François-Vincent Raspail : « Elle était fort jolie, étant jeune, la petite vérole avait altéré ses traits, sans rien enlever à sa physionomie de sa candeur et de sa bonté »¹⁸⁰⁶.

En dehors de ces sujets relevant de la mode vestimentaire, Henriette-Adélaïde Raspail est avant tout, celle, qui dans la famille, est là pour consoler ses enfants lorsqu'ils ont besoin d'affection. Une grande proximité existe entre eux. Elle fait usage du tutoiement quand elle leur écrit et ne manque jamais de leur envoyer ses baisers. À l'exception de Marie-Apolline, on ne retrouve pas autant de familiarité entre François-Vincent Raspail et ses fils. Madame Raspail prend soin aussi des animaux domestiques de la famille, un chat et une chienne dénommée Loulou. Elle est très attentionnée envers ces animaux car elle sait qu'ils pallient, comme ils peuvent, l'absence d'un père, pour les benjamins de la famille, Marie-Apolline et Xavier Raspail. C'est pour cela qu'elle emmène toujours la chienne Loulou lorsqu'elle voyage entre Paris et Doullens :

¹⁸⁰² *Idem.*

¹⁸⁰³ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail à sa fille, Marie-Apolline, [s. d.].

¹⁸⁰⁴ Voir la photographie en annexe, p. 666.

¹⁸⁰⁵ AD 94 Fonds Raspail 69 J 1489 Auteur inconnu, photographie d'Henriette-Adélaïde Troussot et de sa fille Marie-Apolline, [s. d. Avant 1851], 16 x 12 cm.

¹⁸⁰⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 20 mars 1853.

« Loulou a été tout seule dans le wagon [sic] des chien [sic] elle a moins souffert à Amiens que à [sic] Doullens, j'ai été la voir au travers des trous elle était contante [sic]»¹⁸⁰⁷.

En tant qu'épouse, Henriette-Adélaïde Raspail est en charge, en l'absence de son époux, de la bonne tenue des logements de Montrouge (plus précisément de Montsouris dans la commune de Montrouge) et de Doullens : « Mon domicile réel est à Montrouge (Seine) où je paye mes impôts ; je n'habite Doullens qu'en vertu de circonstances étrangères à ma volonté »¹⁸⁰⁸. Elle n'hésite pas, par exemple, à réclamer au préfet de la Somme, la restitution d'un impôt indûment payé en 1850. À ses dires, elle aurait été considérée par l'administration de Doullens comme une étrangère et non comme une femme de détenu domiciliée dans ladite commune¹⁸⁰⁹. Sous la monarchie de Juillet, elle était déjà dans la nécessité de vivre dans deux appartements, l'un dans la capitale et l'autre à Versailles. Elle défend ainsi les intérêts de son époux quand il est en prison.

Pour ce faire, elle sort, comme on le voit, de la correspondance privée, intime et familiale pour entrer dans la sphère publique en envoyant des lettres à des représentants de l'État, tels le procureur de Rouen et le préfet de la Somme. En 1835, François-Vincent Raspail aurait dû être incarcéré à la prison de Rouen. Cependant, grâce aux pressions exercées par sa femme sur l'administration pénitentiaire, il a pu obtenir un transfert à la prison de Sainte-Pélagie, près du domicile familial. Elle réussit cette prouesse en invoquant l'état maladif de son mari en Normandie, un motif qui aurait été suffisant pour le faire revenir à Paris :

« Malgré le zèle et la bonne volonté de l'administration de la prison de Rouen ; celle [la cellule] qu'il habite est composée de cloison en filoches et ne peut être chauffée du froid rigoureux qui s'y fait. Mon mari a une rechute. Enfin M. Raspail a toute sa famille à Paris. Le ministre m'avait autorisé à lui apporter mes soins à cause de son état maladif. »¹⁸¹⁰

¹⁸⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail à sa fille, Marie-Apolline, le 11 mai 1851.

¹⁸⁰⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail au Préfet de la Somme, le 23 décembre 1850.

¹⁸⁰⁹ *Idem.*

¹⁸¹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail au Procureur général de Rouen, [s. d.]

Cette lettre révèle une compétence de Madame Raspail : elle soigne son mari quand il est incarcéré. Elle connaît donc les fondamentaux de la médecine. Ils lui ont été très certainement transmis par son époux lui-même. Henriette-Adélaïde Troussot a assimilé les préceptes de la méthode Raspail. Son *Manuel annuaire de la santé*, édité la première fois en 1845, s'adresse à tous, y compris aux citoyennes. Mais, est-ce que le manuel a vraiment pour objectif d'émanciper les femmes par la médecine ? Il est complexe de répondre à cette question. Paradoxalement, la médecine Raspail aurait eu pour effet d'enfermer les femmes dans des domaines du savoir, perçus par les hommes du milieu du XIX^e siècle, comme traditionnels. Selon Raspail, en se fondant sur des lois naturelles, il émet l'idée que les femmes seraient les « dépositaires des sagesse du corps et des savoirs cliniques »¹⁸¹¹. Frédéric Le Play et Adolphe Focillon ont longuement décrit la fonction médicale de la femme d'un charpentier parisien en 1856, fonction qui est vue comme traditionnelle par les deux hommes, et qui reposerait sur l'assimilation du système Raspail :

« La femme se croit expérimentée dans certaines pratiques de la médecine usuelle, et traite elle-même les indispositions qui surviennent dans la famille. Confiante dans les idées hygiéniques d'un praticien populaire, elle fait grand usage de l'eau sédative et des préparations camphrées ; elle a même fait contracter à son mari l'habitude d'inspirer de temps en temps des cigarettes au camphre. Elle a eu recours elle-même au tabac à priser, pour combattre les somnolences qui caractérisent ses accidents hystériques. La plupart de ces pratiques d'hygiène, très habituelles en d'autres contrées, se retrouvent communément chez les femmes d'ouvriers parisiens, qui s'attribuent volontiers dans la famille les fonctions de médecin, et se transmettent ainsi un certain nombre de recettes traditionnelles. »¹⁸¹²

Il est possible d'imaginer, *a contrario*, que la désertification médicale a conduit les femmes à ne plus dépendre d'une aide extérieure, en s'auto-émancipant *via* la méthode Raspail et en devenant, par conséquent, leur propre médecin. Par la médecine, elles agissent et ne sont plus vues, socialement, comme de simples agents procréateurs. Elles détiennent alors un pouvoir sur leur mari. Il en est ainsi pour François-Vincent Raspail lui-même. Bien qu'il s'enorgueillisse de se soigner par lui-même dans ses manuels, dans les faits, c'est bien son épouse qui lui prodigue les soins.

¹⁸¹¹ Michelle PERROT, *La vie de famille au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 31.

¹⁸¹² Antoine SAVOYE et Frédéric AUDREN, *Naissance de l'ingénieur social. Les ingénieurs des mines et la science sociale au XIX^e siècle*, Paris, Presses des Mines, 2008, p. 68-69.

La pratique médicale alternative chez la femme appartient à la fois à la tradition et à la modernité. Elle est révélatrice d'une « discordance des temps »¹⁸¹³.

Une seconde lettre dévoile une autre facette de Madame Raspail, celle d'une épouse dévouée à son mari. Elle fait tout son possible pour défendre les intérêts de son époux. Un geôlier de la citadelle de Doullens, du nom de Valette, doit mettre en vente ses biens pour rembourser ses créanciers. Parmi les meubles et papiers qui sont mis en vente, se trouvent des manuscrits appartenant à François-Vincent Raspail, car confisqués par le geôlier. Madame Raspail s'empresse de demander au procureur de la République de lui restituer les écrits de son époux¹⁸¹⁴. Cet événement donne du crédit à la thèse qui veut que Madame Raspail soit une femme prête à sacrifier sa propre vie pour autrui, notamment pour la réussite médicale et politique de son mari.

Le dévouement est le trait de caractère qui ressort le plus dans les correspondances évoquant Henriette-Adélaïde Troussot : « Dévouement sans bornes de Madame Raspail »¹⁸¹⁵ ; « sa vie pleine de dévouement »¹⁸¹⁶ ; « cette vie qui ne fut que le martyr du dévouement »¹⁸¹⁷ ; « le modèle de l'amour maternel et du dévouement conjugal »¹⁸¹⁸. Ses visites en prison reviennent régulièrement dans les souvenirs des proches de la famille Raspail. Elle était prête à toutes les épreuves pour obtenir une entrevue avec son mari :

¹⁸¹³ Christophe CHARLE, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 30.

¹⁸¹⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2746 (6) Lettre d'Henriette-Adélaïde Raspail au Procureur de la République, le 8 août 1850.

¹⁸¹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre d'un certain Dautrou à François-Vincent Raspail, le 11 mars 1853.

¹⁸¹⁶ BIC Fonds Raspail ms 2740 (4) Lettre de B. Ay, nièce de François-Vincent Raspail, à son oncle, le 13 mars 1853.

¹⁸¹⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre de Toussaint Bravard à François-Vincent Raspail, le 12 mars 1853.

¹⁸¹⁸ Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur de *La Presse*, le 9 mars 1853 dans *La Presse* du 11 mars 1853.

« Je l'ai vue à la conciergerie le lendemain de ton retour forcé de Nantes en 1835 ; je l'ai aidée à te porter un de tes enfants le jour où presque tout le monde tremblait dans la prison au son du tambour qui battait le rappel pour une cérémonie des plus lugubres. On avait fait courir le bruit qu'on devait venir nous massacrer tous. »¹⁸¹⁹

Cependant, son dévouement est très certainement exagéré. Il s'est exprimé lors de moments bien précis de la vie de son mari : les années d'emprisonnement. Hormis ces périodes, elle devait, comme tout individu, penser aussi à elle. Ses goûts vestimentaires le corroborent. Toutefois, sa posture sacrificielle a frappé ses contemporains, à un point tel que Madame Raspail est devenue une allégorie du dévouement, une sainte femme. Sa personnalité s'efface pour laisser place à une figure similaire à une silhouette, une ombre qui n'aurait qu'une idée fixe, accompagner son mari dans ses tourments politiques. Elle est justement représentée comme telle dans le tableau d'A. Larpenteur, *Raspail à la prison de Paris en 1832*¹⁸²⁰. Dans cette peinture, on la distingue à peine en arrière-plan. Dans une semi-obscurité, elle se résume à un vague profil portant un enfant dans les bras (très probablement son fils Émile). Elle est un personnage bien secondaire à côté de son tendre époux, au premier plan, accompagné de ses fils Benjamin et Camille ainsi que de ses compagnons de captivité, à savoir le peintre lui-même, Kersausie, Bonias et Blanqui¹⁸²¹. La représentation d'une Madame Raspail dévouée ne date donc pas de 1853. De son vivant, déjà, ses enfants la vénéraient pour ses sacrifices : « Après une vie comme la tienne, marquée par tant de dévouement, d'abnégation, de sacrifices »¹⁸²².

La représentation de la femme dévouée est très certainement construite sur une vision traditionnelle du rôle maternel : « La culture catholique du XIX^e siècle attribue à la mère, guidée par un esprit de sacrifice illimité, un rôle primordial dans la formation

¹⁸¹⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre de Toussaint Bravard à François-Vincent Raspail, le 12 mars 1853.

¹⁸²⁰ Ce tableau est aujourd'hui introuvable. Il n'en reste qu'une photographie publiée dans le catalogue de l'exposition François-Vincent Raspail qui s'est tenue en 1978 à la Bibliothèque Nationale de France. On ne sait pas si le tableau date de 1832 ou s'il est postérieur. Voir Simone RASPAIL et Lise DUBIEF, *François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Paris, BNF, 1978, p. 2. Voir la photographie du tableau en annexe, p. 665.

¹⁸²¹ *Sisteron Journal*, le 20 janvier 1979.

¹⁸²² BIC Fonds Raspail Ms 2722 (4) Lettre de Benjamin Raspail à sa mère, le 15 décembre [s. d.].

religieuse et la correction morale de ses enfants »¹⁸²³. Au milieu du XIX^e siècle, les valeurs attachées à la femme dite exemplaire sont les suivantes : le dévouement, le sens du devoir, les vertus morales, la fidélité à l'époux, la bonté, la charité, la sensibilité, la tendresse, les actions pour le bien de la société (les pauvres et les incarcérés)¹⁸²⁴. Madame Raspail est décrite comme une femme incarnant ces qualités. Ce qui est nouveau en 1853, c'est qu'Henriette-Adélaïde Raspail n'est plus une femme déifiée uniquement dans le cercle familial mais elle l'est aussi au niveau national. Elle est élevée au statut d'« ange gardien » comme le répètent son mari et ses amis dans leurs correspondances : « Je viens de perdre ma compagne de trente-cinq ans, mon ange gardien »¹⁸²⁵ ; « la nouvelle de la présence de ton ange gardien me servit à consoler, à rassurer mes compagnons de captivité »¹⁸²⁶ ; « elle était votre ange gardien »¹⁸²⁷.

Ainsi, lors des obsèques de Madame Raspail, la foule parisienne serait venue saluer un modèle de dévouement. Un dévouement extrême qui chagrine les contemporains puisqu'elle n'a pas vu les fruits de ses efforts : la libération de son mari. L'expression d'ange gardien est très forte, car cela signifierait que la carrière politique du chimiste est l'œuvre de deux individus : François-Vincent et Henriette-Adélaïde Raspail. Par ses sacrifices, elle a fait de la politique par procuration. Elle a réconforté son mari en prison et a collaboré à ses projets de journaux républicains en lui apportant illégalement la presse du jour. Elle a aussi apporté un appui sans faille à son époux dans son combat politique. Peut-être même qu'elle a été une source d'inspiration dans l'élaboration des doctrines républicaines de ce dernier. Le dévouement n'est-il synonyme de république pour le médecin sans diplôme en 1848 ? Si on s'en tient à cette définition, on pourrait même se risquer à avancer que Madame Raspail pouvait passer pour une républicaine exemplaire. La pratique politique pour les femmes se

¹⁸²³ Michela DE GORGIO, « La bonne catholique », dans Geneviève FRAISSE, Michelle PERROT et Georges DUBY [dir.], *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 2002 [1991], tome 4, p. 238.

¹⁸²⁴ Almudena DELGADO LARIOS, « Femmes et politique : une nouvelle vision du XIX^e siècle », *Nuevo Mundo Mundo Nuevos*, 2008, p. 5.

¹⁸²⁵ Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur de *La Presse*, le 9 mars 1853 dans *La Presse* du vendredi 11 mars 1853.

¹⁸²⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre de Toussaint Bravard à François-Vincent Raspail, le 12 mars 1853.

¹⁸²⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) lettre d'un certain Ernest de Léry à François-Vincent Raspail, [s. d.].

traduit par une capacité à écouter, épauler, aider e influencer son conjoint tout au long de son parcours politique. Bien qu'il soit contre le droit de vote des femmes, François-Vincent Raspail a toujours considéré son épouse, et les femmes en général, comme des individus politisés. Deux exemples le prouvent : les femmes étaient les bienvenues dans l'assistance du club des Amis du Peuple en 1848 – on peut imaginer aussi qu'elles étaient conviées à des banquets en l'honneur de Raspail¹⁸²⁸ – et Henriette-Adélaïde Raspail était, avant leur parution en 1839, la première destinataire *des Lettres sur les prisons de Paris* et, par conséquent, du projet de réforme pénitentiaire de son mari.

Les contemporains voient dans ce décès bien plus que la mort d'une épouse républicaine, ils assistent à la mort d'un idéal. Madame Raspail représente ce que pouvait faire de mieux une femme pour la république, c'est-à-dire soutenir son époux, quoi qu'il arrive, dans toutes ses épreuves politiques. De nombreux parisiens sont venus suivre le cortège funèbre de cette femme anonyme devenue une icône de la république, une Marianne personnifiée. Les estimations du nombre de participants à ces funérailles fluctuent beaucoup : entre 20 000¹⁸²⁹ et 50 000 personnes¹⁸³⁰ : « Le convoi de Mme Raspail, quoique sa mort n'ait été connue que vingt-quatre heures auparavant, est suivi par un cortège de 25 000 personnes, surtout des ouvriers et des artisans »¹⁸³¹. On y dénombre aussi « un assez grand nombre de femmes »¹⁸³². Cela accrédite la thèse que Madame Raspail est vue comme une figure féminine exceptionnelle pour les autres femmes. La mort de Madame Raspail a été annoncée dans les journaux par son mari et ses enfants. Comment tant de personnes ont-elles été mises au courant de cet événement funéraire ? On peut supposer que des amis de François-Vincent Raspail ont servi de relais à la presse en se chargeant de faire savoir et d'organiser cet événement autour d'elle. Cela pourrait expliquer le nombre élevé de participants aux funérailles.

¹⁸²⁸ Jacqueline LALOUETTE, « Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°14, 2001, p. 71.

¹⁸²⁹ Lettre de Karl Marx à Adolf Cluss le 25 mars 1853, site Marxist.org.

¹⁸³⁰ *Le Siècle* du 15 mars 1853.

¹⁸³¹ Sylvie APRILE, « La gauche sous le Second Empire », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France. L'héritage du XIX^e siècle, op. cit.*, p. 88.

¹⁸³² *Le Siècle* du 14 mars 1853.

Les funérailles ne sont qu'un hommage parmi d'autres à Madame Raspail. Le corps physique s'est éteint mais l'allégorie de la femme dévouée, elle, n'est pas morte. Grâce à la mémoire, Madame Raspail a connu une seconde vie. Son mythe s'est ancré dans les écrits des contemporains et dans la pierre. Tout d'abord, des poèmes ont été composés en l'honneur d'Henriette-Adélaïde Raspail. Un auteur anonyme qui veut éviter toute accusation de délit politique – on connaît seulement ses initiales C. S. – envoie un poème à François-Vincent Raspail, intitulé *Aux Mânes de Madame Raspail*. En voici un extrait, représentatif du phénomène d'héroïsation autour de la défunte :

« Aucun ne s'adressa en vain à son bon cœur
Généreuse elle aimait à soulager le malheur
Épouse vertueuse autant que tendre mère
Je l'ai vue mille fois à l'enceinte de pierre
Franchir l'étroit sentier pour tirer les verrous
De la noire prison afin d'embrasser son époux
Qui depuis quatre ans dans les cachots expie. »¹⁸³³

Telle une muse, Henriette-Adélaïde Raspail, a pu inspirer la poétesse Marceline Desbordes-Valmore. L'ode, *Les Prisons et les prières*, traite des femmes de détenus politiques qui pleurent leurs maris et leurs fils depuis les épisodes répressifs de la Seconde République :

« Pleurez, comptez les noms des bannis de la France.
L'air manque à ces grands cœurs où brûla tant d'espoir.
Jetez la palme en deuil au pied de leur souffrance.
Et passons, les geôliers seuls ont droit de les voir.
Nous n'allons point traînant de fratricides vœux ;
Mais femmes, nous portons la prière et ses larmes
Et Dieu, le Dieu du peuple en demande pour eux. »¹⁸³⁴

¹⁸³³ BIC Fonds Raspail Ms 2740 (4) Lettre de C. S. à François-Vincent Raspail, [s. d.].

¹⁸³⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (8) Première strophe du poème *Les Prisons et les prières* de Marceline Desbordes-Valmore, poésie posthume.

La femme de lettres a été très peinée par la mort de Madame Raspail qui fait écho au même moment à la mort de sa fille Ondine en 1853. Elle sous-entend même dans une lettre au chimiste républicain, alors exilé en Belgique, qu'elle s'est initiée au spiritisme pour établir un contact avec Henriette-Adélaïde Troussot. Cette expérience des tables tournantes n'est pas surprenante, car à côté des suicidés et des enfants décédés, les spirites, souvent proches du courant romantique, souhaitent parler à des conjoints, parents, amis dont le deuil a été lourd ou compliqué¹⁸³⁵. Cependant, elle n'est pas parvenue à communiquer avec elle : « J'ai fait inutilement mon possible pour aborder, là ou là, votre femme et toucher ses mains d'Ange. Nulle part je ne l'ai trouvée puisqu'elle n'est jamais qu'où vous êtes »¹⁸³⁶.

La trace de cette femme mythifiée a été immortalisée également dans la statuaire. La famille Raspail demande au sculpteur Antoine Étex d'édifier un monument à l'emplacement de la tombe de Madame Raspail¹⁸³⁷. Le choix du sculpteur Antoine Étex n'est pas fortuit. L'artiste est un sympathisant républicain. Comme Raspail, il a participé aux combats des Trois Glorieuses et a montré son attachement aux idées républicaines dans son travail¹⁸³⁸. En 1851, il a réalisé, pour une exposition en Angleterre, un buste de Pierre-Joseph Proudhon qui a fait scandale. Des *lords* souhaitaient l'acheter simplement pour avoir le plaisir de le briser¹⁸³⁹.

La réalisation du monument en hommage à Madame Raspail est le résultat d'un dialogue entre le commanditaire et l'artiste. Le veuf donne un certain nombre de conseils à Étex, qui se doit de les suivre, tout en apportant au projet sa part de créativité. Très vite, la physionomie de la statue prend corps. Comme en écho au poème de Marceline Desbordes-Valmore, la figure d'une pleureuse spectrale a les préférences du chimiste. Une caricature de Daumier, datant de 1835, *Le Fantôme*, a peut-être été la source d'inspiration de cette pleureuse. Le fantôme de Daumier est en

¹⁸³⁵ Guillaume CUCHET, *Les voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 327.

¹⁸³⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, [s. d.].

¹⁸³⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 2 Lettre de Camille Raspail à son père François-Vincent Raspail, le 18 septembre 1853.

¹⁸³⁸ P. E. MANGEANT, *Antoine Étex. Peintre, sculpteur et architecte 1808-1888*, Paris, E. Plon, 1894, p. 9.

¹⁸³⁹ *Ibid.*, p. 29.

fait le maréchal Ney, duc d'Elchingen, condamné par la Chambre des pairs en 1815, qui vient traiter les députés d'assassins¹⁸⁴⁰. Cet événement entre en résonance avec le sort dans lequel les gouvernants successifs ont plongé la famille Raspail. La pleureuse a donc une forte connotation politique. Il s'agit d'un monument dénonciateur dirigé contre le Second Empire. La figure de la pleureuse symbolise tous les sacrifices d'Henriette-Adélaïde Troussot pour son époux républicain :

« Une ombre est fugitive ; nous ne devons pas la représenter debout et au repos ; il faut qu'on la voie passer. Elle ne doit point toucher la pierre de la tombe, et encore moins s'y appuyer, parce que ce serait un contre-sens avec sa nature aérienne. Sous le pas d'une ombre la pierre de la tombe tourne sur elle-même, sans effort et sans bruit. »¹⁸⁴¹

La créature fantomatique « gratte » avec ses doigts les barreaux de fer d'une fenêtre étroite¹⁸⁴². Par ce geste, le spectateur, recueilli sur la tombe, ne doit retenir qu'un seul message : la vie d'Henriette-Adélaïde Troussot se résume uniquement à l'attention constante qu'elle a portée à son mari captif. François-Vincent Raspail fait allusion aux œuvres artistiques qui lui ont inspiré cette composition en pierre : le penseur de Michel-Ange pour ce qui est des lignes d'inclinaison du corps et la couronne d'épines du Christ dans les peintures flamandes, pour ce qui est de la couronne en fer fixée sur le caveau¹⁸⁴³. Enfin, des inscriptions sont lisibles à la fois à l'extérieur et à l'intérieur du caveau. Au pied de la statue est gravée une épitaphe : « Adieu, 8 mars 1853, midi ½ Doullens ». Cette phrase confirme la volonté de dénoncer les années d'emprisonnement que subissent les républicains en prison sous le Second Empire. Il contribue au mythe des amoureux persécutés qui entoure le couple Raspail : lui dans le cachot et elle dans la mort. Parce qu'elle a eu le courage de « mourir pour une cause »¹⁸⁴⁴, celle de son mari, Henriette-Adélaïde Raspail est devenue, à sa manière, une figure féminine héroïque. Son décès renvoie à la fois aux luttes de son époux et

¹⁸⁴⁰ Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1995, p. 162. Voir aussi le dessin de Daumier en annexe, p. 669.

¹⁸⁴¹ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (5) Lettre de François-Vincent Raspail au sculpteur Étex, le 15 juin 1853.

¹⁸⁴² Voir la photographie de la tombe de la famille Raspail en annexe, p. 670.

¹⁸⁴³ *Idem.*

¹⁸⁴⁴ Alain GARRIGOU, *Mourir pour des idées. La vie posthume d'Alphonse Baudin*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 19.

aux actions héroïques d'Henriette-Adélaïde Raspail en prison et en exil. Pour sceller à tout jamais cet héroïsme dans les mémoires, derrière les grilles qui donnent accès au caveau, les mots suivants sont inscrits sur une plaque en marbre :

« Ici repose et nous attend Henriette-Adélaïde Troussot, épouse de François-Vincent Raspail, née à Paris le 18 avril 1799, décédée à Doullens le 8 mars 1853. Victime de son dévouement conjugal, inhumée en ce lieu le 15 mars. Cinquante mille citoyens ont accompagné jusqu'ici sa dépouille mortelle. »¹⁸⁴⁵

Le mot phare de « dévouement » est écrit, de nouveau, en toutes lettres. Par ce simple terme, l'inscription sur la plaque de marbre prend également une tournure politique. Par ailleurs, une estimation élevée du nombre de participants aux funérailles est visible sur cette plaque. Elle a été choisie par la famille pour rappeler l'ampleur de l'événement que représentait la mort de Madame Raspail, parmi les partisans de la république.

Sculpter une femme drapée est peut-être un acte ayant une symbolique franc-maçonnique. La femme drapée peut être vue comme une réinterprétation de la déesse Isis que l'on représente couramment voilée¹⁸⁴⁶. L'œuvre artistique d'Antoine Étex, qu'il réalise en à peine un an¹⁸⁴⁷, est donc d'une grande complexité. Le monument, au-delà d'être un lieu de recueillement et de protestation, devient rapidement une œuvre reconnue pour ses qualités artistiques¹⁸⁴⁸. Il est signalé dans de nombreux guides touristiques. En 1900, le guide de l'Exposition universelle de Paris mentionne, comme curiosité à découvrir, la sculpture de Madame Raspail par Étex :

¹⁸⁴⁵ Source épigraphique : inscription sur plaque de marbre dans le caveau Raspail du cimetière du Père-Lachaise, [s. d.].

¹⁸⁴⁶ Voir à ce sujet Pierre HADOT, *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de Nature*, Paris, Gallimard, 2004, 400 p. Voir aussi Olivier ESTIEZ, « Le patrimoine funéraire. Le Père-Lachaise, un musée maçonnique à ciel ouvert », dans *Humanisme. Revue du Grand Orient de France*, hors-série, 2010, p. 64.

¹⁸⁴⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 2 Lettre de Camille Raspail à son père, le 26 février 1854.

¹⁸⁴⁸ *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, p. 147.

« Mais toutes ces tombes ne sont pas faciles à découvrir, et nous conseillons au touriste de suivre l'AVENUE DES ACACIAS après avoir vu derrière le monument Casimir Périer et les tombeaux du mathématicien Monge et de Raspail. Le sculpteur a donné la forme d'une prison au tombeau de celui qui subit si souvent l'incarcération pour cause politique. »¹⁸⁴⁹

On s'aperçoit qu'en 1900, la figure féminine n'est pas mentionnée dans le guide. La description se concentre sur la personne de François-Vincent Raspail. À l'inverse, dans les années 1920, l'hebdomadaire du « monde du travail », *Floréal*, consacre de longs paragraphes à la mort d'Henriette-Adélaïde Raspail¹⁸⁵⁰. Enfin, on assiste même à de rares regains mémoriels autour de Madame Raspail à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle. En février 2011, le monument est référencé dans un dépliant de la mairie de Paris consacré à une promenade-découverte des sépultures féminines du cimetière du Père-Lachaise¹⁸⁵¹. Comme son titre l'indique, ce n'est plus la tombe en forme de prison qui est mise en exergue mais l'allégorie féminine du dévouement donc Henriette-Adélaïde Troussot. Par ailleurs, et même si cela peut paraître anecdotique, la mémoire de Madame Raspail a perduré d'une manière encore plus surprenante puisque son monument funéraire a servi d'image pour la pochette de l'album de musique *Within the Realm of a Dying Sun* du groupe anglo-saxon *Dead Can Dance* en 1987¹⁸⁵². Toutefois, que ce soit sur la pochette d'un disque ou dans les commentaires de la carte touristique du cimetière du Père-Lachaise, il semble que, dans l'ensemble, la dimension artistique du monument ait pris le dessus sur sa signification politique, à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. La tombe devient alors, *a posteriori*, une illustration involontaire de ce que pouvait être le romantisme au XIX^e siècle.¹⁸⁵³ Elle est encore aujourd'hui une source d'inspiration pour les romanciers :

¹⁸⁴⁹ Exposition internationale, *Paris exposition 1900 : guide pratique du visiteur de Paris et de l'exposition*, Paris, Hachette, 1900, p. 152.

¹⁸⁵⁰ F. MARTIN-GINOUIER, « Un Raspail inconnu », *Floréal. L'hebdomadaire illustré du monde du travail*, n°32, 6 août 1921, p. 752.

¹⁸⁵¹ Ville de Paris, *Dépliant promenade-découverte des sépultures féminines du cimetière du Père-Lachaise*, février 2011.

¹⁸⁵² Voir le site internet du groupe : <http://www.deadcandance.com/main/albums/within-the-realm-of-a-dying-sun-1987/>

¹⁸⁵³ Un blogueur du nom de François Térrog, se présentant comme poète, a composé, en 2012, une chanson ayant pour thème la tombe de Raspail. La signification politique du monument est en grande partie éclipsée. Il s'attarde sur son caractère romantique. La tombe incarne, pour lui, l'amour brisé entre deux êtres à cause de la mort et de la prison. Voici les paroles de la chanson *La tombe de Raspail* : « Un

« Je restai un long moment, émue, devant la pleureuse sculptée par Antoine Étex, représentant l'adieu à son mari de l'épouse du grand chimiste Raspail. Recouverte des voiles qui symbolisaient sa détresse, elle s'accrochait au soupirail de la prison où cet homme, qui participa aux révolutions de 1830 et 1848, avait été enfermé. Les plis du drapé, seuls visibles, évoquaient mieux que des larmes la profondeur et la noblesse de son chagrin. »¹⁸⁵⁴

Les représentations sociales autour d'Henriette-Adélaïde Raspail ne sont, cependant, pas suffisantes pour expliquer pourquoi autant de personnes sont venues à ses funérailles : « Il faudrait remonter haut dans l'histoire des funérailles populaires pour retrouver un convoi semblable à celui qui a passé sous nos yeux »¹⁸⁵⁵. L'événement funéraire dépasse même le cadre national. Le quotidien britannique, *The Spectator*, relate le déroulé des funérailles de Madame Raspail dans son édition du 19 mars 1853 :

« Les funérailles de Madame Raspail, décédée le 8 mars à Doullens, ville où M. Raspail est emprisonné, se sont déroulées dimanche dernier, et ont donné lieu à une scène étonnante. Tôt dans la matinée, la foule s'est rassemblée dans la rue des Fosses ; puis une procession de 20 000 à 50 000 personnes, composée principalement d'ouvriers, est partie de cette rue pour s'achever au cimetière du Père Lachaise. »¹⁸⁵⁶

Ces funérailles ont frappé les esprits des contemporains. En 1853, Karl Marx, non sans une pointe d'exagération, considère cette cérémonie funèbre comme « l'événement occidental le plus important bien que le moins remarqué »¹⁸⁵⁷. Lors des obsèques en

peu surélevé parmi les rangs du cimetière. Se dresse pierre prisonnière. La tombe de Raspail. Était-ce ? Fusse hier ? Que pour première offense au roi. Et pour la première fois. Fut enfermé celui-là ? Le long du monument de pierre. Fenêtre aux barreaux de granites. Raconte une triste histoire. Au goût antique. Près de la tombe. Une statue de marbre blanc. Protégée d'un linceul. Le drap aux plis mouillés. Et la main droite tendue. En haut de la figure d'un soupirail. Ta femme est morte. Et on ne veut. De ta prison. Te faire sortir. Raspail. Des derniers jours de l'épouse. Se dresse maintenant un fantôme. À l'ombre de la mort. Cet être vient, pleureuse, discuter. Comme pour un rite Romain. Ou murmurer plutôt. Paroles réchauffantes. Souffle laconique du temps. Et alors que tu l'entends...Des Hyades, étoiles de tristesse. Goutent la pluie dans les allées. Géricault va se lever. De son socle de Bronze. Sa palette en main. Dessinant l'étrange destin. De l'amour du prisonnier ». Voir le site internet : <http://terrog.blog.lemonde.fr/2012/11/03/la-tombe-de-raspail-le-pere-lachaise/>

¹⁸⁵⁴ Nathalie RHEIMS et Nicolas REITZAUM, *Le Père-Lachaise. Jardin des ombres*, Paris, Michel Lafon, 2014, p. 146.

¹⁸⁵⁵ *Le Siècle* du 15 mars 1853.

¹⁸⁵⁶ *The Spectator* du 19 mars 1853. Traduction du texte en anglais Jonathan BARBIER.

¹⁸⁵⁷ Lettre de Karl Marx à Adolf Cluss le 25 mars 1853, site Marxist.org.

1878 de François-Vincent Raspail, les souvenirs des funérailles de 1853 reviennent en mémoire des spectateurs les plus âgés :

« Le lendemain, bien avant l'heure, nous arrivions à la place Saint-Michel. Quel spectacle ! La place était noire de monde ; la foule refluit dans les rues avoisinantes [...] La police, toujours subtile, surprise d'ailleurs par cette affluence qu'elle n'attendait pas, avait perdu la tête et couru se masser en avant du cimetière Montparnasse. Grâce à cette erreur, le cortège ne fut coupé par un escadron de dragons que très près du Père-Lachaise [...] Dans chaque rue, nos rangs grossissaient.

- Qui enterre-t-on monsieur ?
- Madame Raspail.

Cela suffisait. Sans dire mot, l'homme suivait, tête nue, sans prendre le temps d'ôter ses habits de travail. »¹⁸⁵⁸

La conjoncture politique de 1853 est un facteur à convoquer pour comprendre les répercussions de cette cérémonie dans les mémoires. Les funérailles de Madame Raspail doivent être pensées comme un véritable événement politique. Elles symbolisent la première manifestation des opposants à Napoléon III depuis la renaissance régime impérial : « Ce jour-là, pour la première fois depuis le 4 décembre, on se toucha la main. Pour la première fois depuis l'assassinat de la République, nous sentîmes battre le grand cœur de Paris »¹⁸⁵⁹. Sur le modèle des enterrements sous les monarchies censitaires, les deuils frondeurs redeviennent des pratiques politiques fréquentes à la fin de la Seconde République et surtout tout au long du Second Empire¹⁸⁶⁰.

Accablée par la censure, les interdits et la surveillance policière, l'opposition républicaine voit dans les enterrements, les seules manifestations publiques permettant, malgré la présence des forces de l'ordre, de démontrer son « emprise invisible » sur les populations.¹⁸⁶¹ De par la présence physique des manifestants, les funérailles sont une des rares démonstrations publiques qui offrent un espace

¹⁸⁵⁸ Chronique d'un certain « Z. » dans *La République française* du 22 janvier 1878.

¹⁸⁵⁹ *Idem*.

¹⁸⁶⁰ Emmanuel FUREIX, *La France des larmes...*, *op. cit.*, p. 466.

¹⁸⁶¹ Vincent ROBERT, *Les chemins de la manifestation (1848-1914)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 110-111.

politique à l'opposition républicaine. À cette occasion, elle peut se présenter aux yeux de tous comme une force politique encore vivante. Ainsi, les républicains détournent le caractère intimiste de la cérémonie afin de lui en donner une signification politique¹⁸⁶². Les funérailles politiques de Madame Raspail représentent le début d'une longue série de deuils politiques sous le Second Empire : des funérailles de Madame Raspail en 1853 à celles de Victor Noir en 1870, en passant par les enterrements de Félicité Lamennais en 1854, de David d'Angers en 1856 ou encore du chansonnier Béranger en 1857¹⁸⁶³. Le deuil politique n'est donc pas propre aux régimes de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Le poids des funérailles politiques dans la vie politique des années 1850-1870 a été souvent oublié dans l'historiographie. Les deuils politiques concernent, pourtant, de nombreux espaces européens¹⁸⁶⁴.

Pour ce qui est des funérailles d'Henriette-Adélaïde Raspail, la dimension politique du deuil ne s'est pas manifestée par des cris séditionnels mais, au contraire, par un silence pesant et inquiétant. On est bien loin du climat insurrectionnel qui a régné au moment des funérailles du général Lamarque en juin 1832¹⁸⁶⁵ : « La foule marchait grave, recueillie, menaçante pour qui savait voir et comprendre »¹⁸⁶⁶. Ce silence est dû en partie à des facteurs conjoncturels. Comme on l'a vu plus haut, les forces de l'ordre sont trompées de cimetière ce qui a permis au cortège de défilé dans la plus grande sérénité, sans le moindre affrontement. Cependant, le silence a un sens politique : il dépasse la simple expression du recueillement. Comme les cris, le silence peut posséder une dimension protestataire, moins visible, mais bien réelle¹⁸⁶⁷. Les regards et les gestes d'une foule disent parfois plus longs que des mots : « Comme le feu sous

¹⁸⁶² Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, « En hommage aux opposants politiques. Monument funéraire ou public ? », *Revue de l'Art*, n°94, 1991, p. 75.

¹⁸⁶³ Maurice AGULHON, « Républicains sous le Second Empire », dans Jean TULARD [dir.], *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, p. 115.

¹⁸⁶⁴ Voir à ce sujet Alf LÜDTKE, « Rituel de deuil et manifestation politique : les cortèges d'enterrement de la social-démocratie à l'aube du II^e Reich », dans Maurice CARREZ et Vincent ROBERT [dir.], *Visages de la manifestation en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècle)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010, p. 29-52.

¹⁸⁶⁵ Emmanuel FUREIX, « La violence et la mort : funérailles opposantes sous les monarchies censitaires (Paris, 1820-1834) », dans Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD, *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2005, p. 125.

¹⁸⁶⁶ Chronique d'un certain « Z. » dans *La République française* du 22 janvier 1878.

¹⁸⁶⁷ Alain CORBIN, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 159.

la cendre, la colère couvait sous le silence. On se regardait, et des serremments de main témoignaient qu'on s'était compris »¹⁸⁶⁸.

L'opposition politique à l'Empereur est perceptible aussi dans le tracé du cortège : « Le cortège s'est dirigé vers le Père-Lachaise par la rue de la Harpe, les quais, la rue Louis-Philippe et la rue Saint-Antoine. Il a fait, dans le plus grand silence, le tour de la colonne de Juillet »¹⁸⁶⁹. Le convoi traverse la rive gauche de Paris, c'est-à-dire les quartiers pauvres, ouvriers, périphériques et vus comme insalubres depuis les années 1830¹⁸⁷⁰. La coïncidence n'est pas fortuite. Insurrections et funérailles républicaines ont pour décor la périphérie de la ville de Paris, à savoir les faubourgs populaires. La rue Saint-Antoine fait partie de ces lieux¹⁸⁷¹. Dans *Le Nabab*, Alphonse Daudet ne s'y est pas trompé. Il tourne en ridicule le convoi funèbre d'un duc défunt en le faisant passer par le faubourg Saint-Antoine, faubourg où sont concentrés les indigents :

« Les pieds dans l'eau, en blouse, en bourgeron, la casquette levée par l'habitude, la misère, le travail forcé, le chômage et la grève, regardaient passer en ricanant cet habitant d'une autre sphère, ce brillant duc descendu de tous les honneurs, et qui jamais peut-être de son vivant n'avait abordé cette extrémité de la ville. Mais voilà. Pour arriver là-haut où tout le monde va, il faut prendre la route de tout le monde, le faubourg Saint-Antoine, la rue de la Roquette, jusqu'à cette grande porte d'octroi si largement ouverte sur l'infini. »¹⁸⁷²

Le cortège funéraire de Madame Raspail évite la rive droite ainsi que le centre historique de Paris et ses emblèmes religieux comme la cathédrale Notre-Dame. En revanche, le cortège fait un crochet place de la Bastille. Et, il ne se contente pas de la traverser, il fait le tour de la colonne de Juillet, acte éminemment politique, puisqu'il peut être perçu par les contemporains comme un hommage aux citoyens morts et blessés au cours des Trois Glorieuses. Cela peut être vu aussi comme un message de soutien envoyé à tous les républicains combattants et plus particulièrement à l'exilé Raspail, qui a reçu une balle dans le bras rue de Babylone en juillet 1830. Néanmoins,

¹⁸⁶⁸ Hippolyte MAGEN, *Histoire du Second Empire*, Bordeaux, Bureau des Journaux illustrés, 1878, p. 214.

¹⁸⁶⁹ *Le Siècle* du 14 mars 1853.

¹⁸⁷⁰ Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière. Une histoire occultée (1789-1848)*, Paris, La Découverte, 2014, p. 27.

¹⁸⁷¹ *Idem*, p. 276.

¹⁸⁷² Alphonse DAUDET, *Le Nabab*, Paris, Statkine, 1997 [1877], p. 414.

on reste dans l'ordre de la supposition. Dans la continuité des insurrections, les deuils politiques participent également « à des mécanismes de contrôle spatial par les signes »¹⁸⁷³. Défiler dans les lieux qui ont servi de théâtres aux révolutions antérieures, à une époque où toute forme de contestation est muselée, est une action possédant une « violence symbolique »¹⁸⁷⁴ forte à l'égard du pouvoir en place.

La symbolique politique est même présente dans l'emplacement de la tombe. Comme un pied de nez aux régimes monarchistes, Madame Raspail est inhumée sur le pourtour du rond-point Casimir Périer. Il se met en place, progressivement, une géographie politique des tombes au cimetière du Père-Lachaise :

« Sur l'autre rive, sans que l'on puisse déterminer le degré de volontarisme ayant présidé à ces choix, sont enterrés Victor Cousin et François Arago, opposants notoires à l'Empire ; avec, sur la tombe de ce dernier, gravé par David d'Angers : « En attendant que la justice de la France le relève sur un piédestal dans une place publique. »¹⁸⁷⁵

Pourtant, aux dires d'Antoine Étex, dans ses *Souvenirs d'un artiste*, la famille Raspail ne voulait pas que la tombe de la défunte devienne un lieu de pèlerinage politique. Elle a été dépassée par la ferveur populaire qui entourait le monument d'une épouse et d'une mère républicaines :

« Le samedi 5 juin, je reçus la visite de M. Camille Raspail. Je lui demandai si son père et lui seraient contrariés dans le cas où je parlerais du tombeau de sa mère, à l'empereur que je devais voir, le lendemain, au palais de Saint-Cloud. « Au contraire, me répondit-il, car on nous a prévenus que nous aurions des difficultés avec la police le jour où nous découvrirons le monument terminé. »¹⁸⁷⁶

En faisant appel à des souvenirs quelque peu imprécis, le sculpteur se rappelle que l'empereur avait accueilli très froidement le projet du tombeau Raspail. Il discute de son œuvre au plus haut sommet de l'État pour essayer de contrer toute polémique

¹⁸⁷³ Emmanuel FUREIX, « Lutttes pour les symboles et appropriations de souveraineté dans l'espace insurgé (1830-1848) », dans Jean-Claude CARON [dir.], *Paris. L'insurrection capitale*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, p. 183.

¹⁸⁷⁴ Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 1994.

¹⁸⁷⁵ Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999, p. 28.

¹⁸⁷⁶ Antoine ÉTEX, *Les Souvenirs d'un artiste*, Paris, E. Dentu, 1877, p. 269.

politique autour de celle-ci. Toutefois, son échange avec le neveu de Napoléon I^{er} ne se déroule pas comme prévu et produit l'effet inverse. Selon lui, au moment de l'entretien, la mémoire trouble du coup d'État aurait ressurgi du passé. Sans doute, Napoléon III avait-t-il perçu, à la différence de la famille Raspail, toutes les connotations politiques que pouvait avoir un tel monument :

« J'ajoutai que tout dernièrement M. Raspail fils [Camille] était venu me prier de faire le tombeau de sa mère, au nom de M. Raspail père, qui avait passé une partie de sa vie en prison. « Ah ! oui, fit l'empereur ; voyons le dessin ». Comme je lui expliquais ce dessin, qui était très près de lui, il toucha tout à coup un corps dur, mon gros agenda d'architecture peut-être, et il fit trois grands pas en arrière. Peut-être se souvint-il qu'il m'avait rencontré le 2 décembre, quand je lui avais crié : « À bas les traîtres ! ». Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce moment, il fut moins confiant, moins gai et surtout moins animé. Il me fit compliment de mon monument de Vauban aux Invalides. »¹⁸⁷⁷

L'opposition républicaine, même symbolique, inquiète donc le pouvoir en place. Marx ne mâche pas ses mots à ce propos : « 20 000 prolétaires en tenue du dimanche font sur les bonapartistes l'effet d'une bombe »¹⁸⁷⁸. Les autorités ont même peur que les démonstrations républicaines, à l'occasion des funérailles de Madame Raspail, ne se limitent pas à Paris et qu'elles s'étendent aussi à la province. Deux jours après les obsèques de Madame Raspail et sa « manifestation socialiste »¹⁸⁷⁹, le ministre Maupas rédige une circulaire à ce propos. Un lien de causalité entre les funérailles d'Henriette-Adélaïde Troussot et cette mesure politique ne fait aucun doute. On observe ici l'effet quasi instantané d'un événement, au départ insignifiant, puis, métamorphosée en manifestation républicaine nationale, sur les prises de décision de l'exécutif :

« Monsieur le préfet, le parti socialiste semble vouloir s'agiter encore et rechercher les moyens de se produire. Exploitant les sentiments qui se recommandent le plus au respect de l'autorité et à la vénération publique, c'est surtout à l'occasion des obsèques de quelques personnes qu'il organise ces manifestations qui prennent un caractère exclusivement politique. [...] Je vous engage donc, monsieur le préfet, à prendre les dispositions nécessaires pour prévenir de pareilles manifestations. »¹⁸⁸⁰

¹⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 270.

¹⁸⁷⁸ Lettre de Karl Marx à Adolf Cluss, le 25 mars 1853, site Marxist.org.

¹⁸⁷⁹ *Le Journal de l'Ain* du 30 mars 1853.

¹⁸⁸⁰ Lettre du Ministre de la police De Maupas aux préfets, le 15 mars 1853, publiée dans *Le Journal de l'Ain* du 30 mars 1853.

Toutefois, les édiles locaux ne suivent pas toujours à la lettre la directive du ministre. En 1855, une démonstration républicaine et pacifique a eu lieu, par exemple, à Brignoles, lors des funérailles d'un homme politique connu pour son passé républicain¹⁸⁸¹. Le détournement politique de l'enterrement de Madame Raspail a eu, enfin, une autre répercussion directe, cette fois-ci, sur le veuf. D'autant plus que, chose étrange, Madame Raspail a été inhumée au Père-Lachaise vingt-quatre heures avant Mathieu Orfila, mort à l'âge de 66 ans. On imagine que les contemporains ont dû penser, devant cette coïncidence, que le combat entre les deux anciens experts en toxicologie se poursuivait, d'une certaine façon, entre la terre et l'au-delà¹⁸⁸². Bien que la foule n'ait pas scandé des cris tels que « Vive Raspail ! », le nom et le visage de Raspail sont considérés comme dangereux pour le Second Empire. L'absence physique de François-Vincent Raspail ne veut pas dire que son souvenir n'était pas ravivé, durant les funérailles de son épouse, par l'intermédiaire de ses enfants. C'est pour cette raison que le 12 avril 1853, sa peine de prison est commuée en exil par Napoléon III.¹⁸⁸³ Contrairement à Victor Hugo, son exil n'est donc pas volontaire mais subi :

« Non seulement, nous écrit M. Raspail, je n'ai jamais rien demandé au gouvernement, mais je me suis constamment opposé, pendant toute la durée de ma triste détention, à tout ce qui aurait eu l'air de la concession la plus petite. »¹⁸⁸⁴

Le chimiste n'a jamais ressenti ce geste de l'empereur à son égard comme une grâce. Il est loin de retrouver une liberté pleine et entière. Il sait, comme la plupart des proscrits, que résider dans un autre pays ne va rien changer aux contraintes qu'ils subissaient en prison. À l'étranger, il ne peut pas exprimer ses opinions politiques comme à la citadelle de Doullens mais s'ajoutent, en plus de cette épreuve qui l'accable depuis 1849, la douleur de l'éloignement et la nostalgie de son pays

¹⁸⁸¹ Sudhir HAZAREESINGH, « L'opposition républicaine aux fêtes civiques du Second Empire : fête, anti-fête et souveraineté », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°26/27, 2003, p. 153.

¹⁸⁸² *Journal des débats politiques et littéraires* du 16 mars 1853.

¹⁸⁸³ AD 80 4 M 1520 Condamnés politiques. Surveillance des détenus de la citadelle de Doullens. Dossier relatif à François-Vincent Raspail. Lettre du Procureur Général Impérial du parquet de la Cour d'appel de Paris au Préfet de la Somme, le 21 avril 1853.

¹⁸⁸⁴ Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur de *L'Union*, publiée dans *L'Union* du 28 avril 1853.

d'origine¹⁸⁸⁵. François-Vincent Raspail a seulement le privilège de choisir sa destination. Il opte pour la Belgique afin d'y rejoindre son fils aîné, Benjamin, exilé depuis 1851. La police le conduit jusqu'à la frontière franco-belge. Les rapports de police sont très détaillés à propos de son voyage vers le Plat pays. Il y est indiqué qu'il est parti avec ses enfants, Marie-Apolline, Camille et Xavier Raspail, dans la plus grande discrétion. En voici le récit :

« Monsieur Raspail est descendu de la citadelle de Doullens le samedi matin, le 29 avril à 6h. Le directeur l'a accompagné jusqu'à la voiture, qui l'attendait près du pont, à l'entrée de la ville, dans laquelle sont montés avec M. Raspail sa fille, ses deux fils les plus jeunes et un domestique. Près de la voiture, il y avait quatre curieux, habitant les maisons voisines. Dix minutes après son départ de Doullens, le commissaire de police, suivant mes ordres, l'a suivi en cabriolet jusqu'à Arras. Dans cette ville M. Raspail a déjeuné avec sa famille à l'hôtel de l'univers et s'est rendu ensuite au chemin de fer, où le commissaire l'avait suivi. »¹⁸⁸⁶

Cependant, à peine arrivé en Belgique, François-Vincent Raspail doit faire face à un certain nombre d'obstacles administratifs qui compromettent son exil dans ce pays. Très rapidement, la Belgique a restreint les conditions d'accueil des réfugiés politiques sur son territoire. Cela a été démontré par Sylvie Aprile¹⁸⁸⁷. Le chimiste a failli être expulsé de Belgique dans la mesure où il n'avait pas de recommandation venant d'un homme politique belge et pas de passeport en règle :

« M. Raspail était avec sa jeune famille. À l'entrée en Belgique, le passeport dont les exilés étaient porteurs se trouva si peu en règle, que de cruels embarras auraient pu leur être suscités si le commissaire belge, dont la conduite paraît avoir été digne de tout éloge, ne s'était montré fort conciliant. »¹⁸⁸⁸

¹⁸⁸⁵ Anne MORELLI, « Belgique, terre d'accueil ? Rejet et accueil des exilés politiques en Belgique de 1830 à nos jours », dans École française de Rome, *L'émigration politique en Europe au XIX^e et XX^e siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1991, p. 119-120. Toutefois, l'exil est dans la hiérarchie des peines, moins pénible que la déportation. Voir Jean-Claude VIMONT, « Les déportés républicains de 1858 », *Trames*, 1999, p. 72.

¹⁸⁸⁶ AD 80 4 M 1520 Condamnés politiques. Surveillance des détenus de la citadelle de Doullens. Dossier relatif à François-Vincent Raspail. Lettre du Sous-Préfet de Doullens au Préfet de la Somme, le 29 avril 1853.

¹⁸⁸⁷ Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés...*, op. cit., p.117.

¹⁸⁸⁸ *Le Siècle* du 28 avril 1853.

De plus, comme la majorité des exilés, il n'aurait dû rester que très temporairement en Belgique : « Selon Charles Hugo, 247 proscrits seulement auraient obtenu l'autorisation de rester en Belgique et seulement 34 de résider à Bruxelles »¹⁸⁸⁹. Comme 5 à 6000 républicains, il aurait dû être refoulé à la frontière ou obligé de se rendre à Ostende pour ensuite embarquer sur un bateau en partance pour l'Angleterre¹⁸⁹⁰. Mais avec le décès récent de son épouse, il est très affaibli psychologiquement et physiquement. En outre, il devait encore régler des affaires de succession et ses notaires ne souhaitaient pas faire le déplacement jusqu'en Grande-Bretagne¹⁸⁹¹.

Alors, le vicomte Charles Vilain XIII¹⁸⁹², membre du parti catholique, président de la Chambre belge depuis 1833 et futur ministre belge des Affaires étrangères à partir de 1855, prend sous sa protection François-Vincent Raspail, qui était son ancien précepteur au collège Stadler à Paris, durant la Restauration¹⁸⁹³. Le responsable belge garde un profond respect pour son vieux professeur. Il lui doit assurément son goût pour la défense des libertés individuelles qui se fait jour quand il s'oppose aux pressions de Napoléon III pour intensifier la restriction de la liberté de la presse en Belgique¹⁸⁹⁴. Il l'installe chez lui car il sait que le domicile d'un député est inviolable et que l'ordre d'expulsion ne peut être exécuté¹⁸⁹⁵. Le vicomte plaide la cause de l'exilé français auprès du roi des Belges, Léopold I^{er}. On peut émettre aussi l'hypothèse que la décision de ne pas expulser Raspail de Belgique a un sens politique, c'est d'une certaine façon l'expression d'un désir du gouvernement belge de se défaire de la tutelle française qui plane au-dessus de lui :

¹⁸⁸⁹ Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés...*, op. cit., p. 117.

¹⁸⁹⁰ Francis SARTORIUS, « Des débuts de la Monarchie de Juillet à la fin du Second Empire : intellectuels et hommes politiques français en exil en Belgique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°11, 1995, p. 42. Voir aussi Sylvie APRILE, « « Translations » politiques et culturelles. Les proscrits français et l'Angleterre », *Genèses*, n°38, 2001/1, p. 38.

¹⁸⁹¹ Archives des Affaires étrangères belges (AAEB). Archives de l'État français. Classement B Lettre de Monsieur Butenval, Ambassadeur de France en Belgique à Monsieur Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires étrangères français, le 11 mai 1853.

¹⁸⁹² Numérotation belge.

¹⁸⁹³ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Notice de Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, au sujet du vicomte Vilain XIII.

¹⁸⁹⁴ Théodore JUSTE, *Le vicomte Charles Vilain XIII, ministre d'État, ancien membre du Congrès national et ancien ministre des Affaires étrangères*, Bruxelles, C. Muquardt, 1875, p. 48.

¹⁸⁹⁵ *Le Mémorial d'Amiens* du 23 avril 1853.

« Cette attitude du gouvernement belge, obligé d'exécuter les ordres de Napoléon III, froissait la susceptibilité du pays ; aussi, dans la presse, la haine contre le gouvernement français allait en croissant ; partout perçait la crainte d'une politique agressive contre l'Europe et, notamment, contre les petits pays. »¹⁸⁹⁶

Par son esprit de tolérance et de compromis dans le règlement de la question des réfugiés politiques, le vicomte Charles Vilain XIII détonne dans le paysage politique belge, qui est dominé depuis 1848 par une confrontation bipartisane entre parti libéral et parti catholique¹⁸⁹⁷. Le vicomte apparaît, semble-t-il dans les journaux, comme une des personnalités politiques les plus appréciées en Belgique, catholiques et libéraux confondus :

« M. Vilain XIII est le véritable chef du cabinet. Par le courage qu'il a mis à défendre la liberté religieuse dans la personne des saints-simoniens et l'hospitalité belge dans la personne des réfugiés, il est le catholique le plus tolérant, le plus constitutionnel, le plus estimé de la Chambre. »¹⁸⁹⁸

Finalement, le souverain accepte que le républicain français puisse s'exiler dans son royaume. Grâce à l'intervention du comte Vilain XIII, Raspail peut s'établir dans la banlieue de Bruxelles, à Ixelles, Boitsfort et enfin Uccle. S'il est vraisemblable que le vicomte ait joué un rôle dans l'installation de Raspail en Belgique, certains journalistes ont ensuite remis en question la bienveillance du ministre belge qui aurait été grossie par la mémoire familiale du républicain :

« À dire le vrai, nous ne croyons pas que les événements se passèrent de la sorte. L'anecdote est rapportée par la belle-fille de Raspail, Mme Xavier Raspail, qui la tenait de sa famille. Mais nous savons que le grand Raspail avait une imagination ardente qui déformait la réalité avec un optimisme exagéré. Quoi qu'il en soit, il put séjourner quelque temps en Belgique. »¹⁸⁹⁹

¹⁸⁹⁶ Iouda TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'État et sous le Second Empire*, Paris, A. Pedone, 1906, p. 116.

¹⁸⁹⁷ Pascal DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012 [2009], p. 29.

¹⁸⁹⁸ *L'Observateur Belge* du 10 novembre 1857.

¹⁸⁹⁹ *La Dernière Heure* du 24 juillet 1932.

La correspondance du vicomte Vilain XIII témoigne, en effet, qu'il a essuyé des déconvenues avec le Ministère belge de la Justice à propos du séjour de l'exilé Raspail en Belgique. Voici, tout d'abord, la lettre que le vicomte adresse au ministre :

« J'ai l'honneur de vous informer que M. Raspail père, qui était logé à Ixelles rue sans souci n°53, est actuellement logé chez moi, rue Royale n°25. J'implore pour lui votre bienveillance, Monsieur le Ministre [...] M. Raspail a été mon professeur et je lui conserve une vive reconnaissance des bontés, qu'il a eues pour moi autrefois. Je demande pour lui un permis provisoire de séjour. »¹⁹⁰⁰

Et voici maintenant la réponse négative du Ministre de la Justice à cette demande :

« Je regrette vivement de devoir vous refuser ce que j'avais déjà refusé à d'autres personnes très honorables qui étaient également intervenues en faveur de M. Raspail : ce dernier savait et il a dû vous dire, M. le Vicomte, que le gouvernement n'avait pas cru pouvoir l'autoriser à habiter la Belgique ; que pour lui permettre de prendre des engagements avec des hommes d'affaires de Paris. Le gouvernement l'autoriserait à séjourner pendant une semaine à Ostende, après quoi il devrait partir pour les Îles Britanniques. »¹⁹⁰¹

Il a dû très certainement réitérer ses demandes auprès des ministres et du roi pour que son ancien précepteur puisse rester dans le royaume. La démarche du vicomte a fini par aboutir parce qu'il a reçu, par la suite, le soutien de quelques membres de la Chambre des représentants de Belgique, notamment du parti catholique, tels Yves Magherman, avocat et bourgmestre de la ville de Ronse¹⁹⁰², et Xavier Lelièvre, avocat et représentant de l'arrondissement de Namur, qui défend l'idée que ce n'est pas à l'arbitraire royal de trancher le sort des réfugiés politiques mais aux magistrats¹⁹⁰³. Il y a eu sûrement beaucoup plus de députés qui ont défendu la cause de Raspail : « Les

¹⁹⁰⁰ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre du vicomte Vilain XIII au Ministre de la Justice belge, le 29 avril 1853.

¹⁹⁰¹ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre du Ministre de la Justice belge au vicomte Vilain XIII, le 30 avril 1853.

¹⁹⁰² Jean DHONDT, « Bibliographie de l'histoire de Belgique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 1 246.

¹⁹⁰³ Eugène BOCHART, *Biographies des membres des deux Chambres législatives*, Bruxelles, Périchon, 1858, p. 71.

sollicitations en faveur de M. Raspail ont assiégé les Ministres belges »¹⁹⁰⁴. En outre, François-Vincent Raspail peut rester en Belgique sauf s'il contrevient à une condition drastique qui tempère la mansuétude du vicomte à son égard : il ne doit pas exprimer ses idées politiques, dans le cas contraire, il sera reconduit à la frontière. Peut-on, toutefois, faire taire un homme en l'exilant ?

Vivre exilé en Belgique. Le monde de François-Vincent Raspail

Par le terme de « monde », on entend, tout d'abord, l'insertion du médecin sans diplôme dans un réseau d'exilés politiques¹⁹⁰⁵. À première vue, il semble peu en contact avec les autres proscrits. La politique draconienne visant à limiter les regroupements d'exilés en Belgique rend très difficile la communication entre eux : « Les exilés sont une dizaine à Anvers et à Bruges, les autres sont dispersés sur tout le territoire »¹⁹⁰⁶. Les interdictions professionnelles et de déplacement – il est interdit de s'absenter vingt-quatre heures sans permission de l'autorité locale – ajoutent une deuxième contrainte de taille dans la circulation des proscrits en territoire belge¹⁹⁰⁷.

Le gouvernement belge veut éviter toute rencontre entre des exilés français et la population locale, rencontre qui pourrait susciter des exacerbations francophiles. La répartition géographique des exilés en Belgique est socialement marquée : les hommes politiques français sont surtout cantonnés à la région de Bruxelles alors que les ouvriers sont envoyés en territoire non francophone, dans les villes flamandes¹⁹⁰⁸. C'est pourquoi, des républicains comme Edgar Quinet¹⁹⁰⁹, Pierre-Joseph Proudhon ou

¹⁹⁰⁴ AAEB. Archives de l'État français. Classement B Lettre de Monsieur Butenval, Ambassadeur de France en Belgique à Monsieur Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires étrangères français, le 11 mai 1853.

¹⁹⁰⁵ L'exilé est défini par le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1835 comme un individu « que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement », cité dans Sylvie APRILE et Delphine DIAZ « L'Europe et ses réfugiés politiques au XIX^e siècle », *Laviedesidées.fr*, publié le 15 mars 2016, p. 2.

¹⁹⁰⁶ Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés...*, *op. cit.*, p. 118.

¹⁹⁰⁷ *Idem.*

¹⁹⁰⁸ Francis SARTORIUS, « Des débuts de la Monarchie de Juillet à la fin du Second Empire : intellectuels et hommes politiques français en exil en Belgique », *art. cit.*, p. 43.

¹⁹⁰⁹ John BARTIER, « Edgar Quinet et la Belgique », dans Simone BERNARD-GRIFFITHS et Paul VIALLANEIX [dir.], *Edgar Quinet, ce juif errant*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1978, p. 150.

Victor Hugo sont exilés, temporairement¹⁹¹⁰ ou à long terme, dans la capitale belge¹⁹¹¹ :

« Pendant quelques mois, Bruxelles fut le point de ralliement d'un groupe hétérogène où des républicains côtoyaient des socialistes, des légitimistes et des orléanistes. Ces proscrits étaient socialement proches : beaucoup appartenaient à des milieux intellectuels, quelques-uns étaient même aisés. »¹⁹¹²

Agricol Perdiguier est, quant à lui, une exception parmi les figures nationales du mouvement républicain français. Il est considéré avant tout par les autorités comme un travailleur manuel et non comme un politique, donc il est assigné à Anvers. Tous ceux qui exercent des métiers manuels sont envoyés à Louvain, Mons, Malînes et Bouillon¹⁹¹³. Contrairement à Perdiguier, Raspail est – en dépit de son statut d'exilé – dans une situation privilégiée. Nombreux sont les réfugiés qui rêvent d'aller dans la région de Bruxelles. Ce territoire n'est à que quelques kilomètres de la France et il est surtout francophone depuis les années 1830-1831. Le flamand a connu un déclin spectaculaire : il n'est parlé que par 15 % des Bruxellois durant les premières années de l'indépendance. Il en est de même pour la langue allemande¹⁹¹⁴. De plus, les logements que Raspail a occupés dans la banlieue de Bruxelles sont des plus confortables. L'annonce suivante décrit dans les moindres détails la maison dans laquelle il a habité à Uccle jusqu'en 1862 :

« À louer la belle et spacieuse maison de campagne située à Uccle, au hameau de Stalle, occupée par M. Raspail jusqu'au 15 mai prochain. Bâtiments vastes et commodes, grande cour emmurillée, écurie, remise, 2 jardins légumiers et fruitiers, 2 jardins d'agrément, pièce d'eau, etc. »¹⁹¹⁵

¹⁹¹⁰ Bruxelles est un lieu de passage pour sept mille personnes environ. Voir Lloyd S. KRAMER, « S'Exiler » dans Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON [dir.], *Dictionnaire critique...*, p. 1 045.

¹⁹¹¹ Daniel LAQUA, *The Age of Internationalism and Belgium (1880-1930). Peace, progress and prestige*, Manchester, Manchester University Press, 2013, p. 115. Voir Anne MORELLI [dir.], *Le Bruxelles des révolutionnaires. De 1830 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, à paraître en novembre 2016.

¹⁹¹² Alain GARRIGOU, *Mourir pour des idées...*, op. cit., p. 73.

¹⁹¹³ Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés...*, op. cit., p. 118.

¹⁹¹⁴ Herman VAN GOETHEM, *Belgium and the Monarchy. From National Independence to National Desintegration*, Bruxelles, Academic and Scientific Publishers, 2011, p. 14.

¹⁹¹⁵ *L'Indépendance belge* du 16 avril 1862.

À cause du faible nombre de concentrations de réfugiés politiques en Belgique mais aussi de la surveillance policière constante qui s'exerce sur lui, les autorités belges souhaitent limiter le plus possible la venue de visiteurs chez Raspail. Si elle existe bien, cette surveillance est à relativiser pour le cas de la Belgique. Les archives policières sont, en effet, trompeuses. La proscription est un phénomène qui doit être replacé dans un cadre élargi. Selon Sylvie Aprile, les autorités belges sont « plus préoccupées par les grèves qui éclatent dans le Borinage que par les agissements des proscrits français »¹⁹¹⁶.

Toutefois, pour la police belge, Raspail fait partie des grandes figures de l'opposition républicaine française, donc est vu comme un individu dangereux par rapport à d'autres proscrits. Ses écrits, qui dévient de la science vers la politique, font systématiquement l'objet d'un rapport de police. Ses préfaces des rééditions du *Manuel annuaire de la santé* inquiètent, tout particulièrement, la police belge. Dans celle de 1854, il appelle les malades étrangers à faire le déplacement en Belgique pour obtenir une consultation et s'en prend ouvertement aux mesures coercitives prises par le gouvernement belge à l'encontre des proscrits :

« Mais la politique de chaque pays a ses exigences qu'un proscrit doit respecter et ses lois qu'il n'a pas le droit d'enfreindre [...] Que voulez-vous ? Dans tous les pays du monde, la médecine diplômée exige qu'il me soit défendu de saigner, j'allais dire de guérir. »¹⁹¹⁷

L'afflux de malades étrangers en Belgique que pourraient provoquer de telles préfaces, malades qui pourraient être potentiellement des partisans de la république, est, par tous les moyens, contrecarré par les autorités belges. Tout patient qui séjourne au moins une nuit chez le proscrit Raspail pour raison médicale doit demander une autorisation préalable à l'Administration de la sûreté publique de Bruxelles. En outre, en cas de séjour temporaire, un rapport de police est rédigé à propos du visiteur. Cependant, certains patients ont trouvé une parade aux obstacles de la surveillance policière. Ils ne dorment pas en Belgique pour éviter de demander

¹⁹¹⁶ Sylvie APRILE, « L'espion, frère du proscrit. Regards croisés sur la surveillance politique des exilés sous le Second Empire », *Cultures et Conflits*, n°53, printemps 2004, p. 8.

¹⁹¹⁷ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Rapport de la police belge sur la préface du *Manuel annuaire de la santé pour 1854*, le 21 novembre 1853.

un permis de séjour temporaire aux autorités belges, ils font un aller-retour dans la journée : « Je m'aperçois que beaucoup d'étrangers viennent à Uccle [...] Il y en a même qui arrivent le matin ou dans la journée et retournent le même jour en France »¹⁹¹⁸.

Un autre facteur doit être aussi convoqué. Parce qu'il aime la solitude, François-Vincent Raspail vivrait son exil dans un relatif isolement. C'est en tout cas le portrait qu'en dresse le républicain Amédée Saint-Ferréol :

« F.-V. Raspail s'était fait, à Boitsfort d'abord, puis à Uccle ensuite, loin du monde et du bruit, une retraite calme, solitaire, où au milieu de sa famille, il donnait aux travaux scientifiques les heures que la politique ne pouvait plus lui prendre. »¹⁹¹⁹

François-Vincent Raspail s'est effectivement brouillé avec l'un de ses amis, compagnon de cellule de la monarchie de Juillet jusqu'à la Seconde République. Il s'agit de Louis-Auguste Blanqui. Alors qu'il l'a défendu lors de l'affaire du document Taschereau en 1848, le chimiste tient des propos virulents et insultants à l'égard de « l'enfermé ». Quelle est la cause d'une telle rupture entre les deux ex-membres de la Société des Amis du Peuple ? On l'ignore et cela restera, très certainement, un mystère dans l'histoire du mouvement républicain au XIX^e siècle. La seule chose que l'on sait, c'est que l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* a très mal vécu la cohabitation en cellule avec Blanqui. Il aurait vraiment appris à le connaître en prison et aurait vu dans son comportement, des signes, des attitudes qui laisseraient à penser que Blanqui vivait en contradiction avec les idéaux républicains qu'il portait. En 1861, le médecin social dresse un portrait à charge de Blanqui. Il serait le pire des hommes et il aurait surtout trahi les idées républicaines pour aller embrasser le parti de la réaction :

¹⁹¹⁸ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre de Monsieur le commissaire de police d'Uccle à Monsieur l'Administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, le 9 juin 1857.

¹⁹¹⁹ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue de l'exil*, Paris, Godet jeune, 1875, tome 1, p. 328.

« Individuellement, c'est le plus dur égoïste, le plus crasseux avare, le père et le fils le plus dénaturé, le menteur le plus effronté et l'hypocrite le plus rompu que l'on ait jamais rencontré dans cette catégorie d'agents occultes [...] Je ne l'ai bien connu qu'à force de le voir de près. De loin, je l'aurais pris pour une victime. »¹⁹²⁰

Ses accusations vont très loin puisque Raspail va même jusqu'à assimiler Louis-Auguste Blanqui à un serviteur du jésuitisme :

« Quand Loyola a besoin d'effrayer les bourgeois, il fait jouer ses marionnettes. La réclame jésuitique a réussi pour la 30^e fois. Blanqui vient d'être transporté dans une maison de santé aux portes ouvertes. »¹⁹²¹

Dans son imaginaire, un de ses meilleurs amis s'est métamorphosé en un être diabolique : « Ce petit lâche désossé du nom de Blanqui »¹⁹²². Celui-ci serait régulièrement emprisonné pour mieux espionner ses codétenus. Il cacherait son jeu en faisant croire aux journaux qu'il serait le plus martyrisé des républicains, ce que prouverait son état de délabrement. Pour Raspail, cette image d'un Blanqui au corps décharné serait totalement trompeuse. Tandis que les autres prisonniers seraient condamnés à un régime alimentaire des plus sommaire – une soupe maigre aux haricots plus un petit morceau de bœuf pour tout potage –, Louis-Auguste Blanqui aurait le privilège de manger un repas copieux. Aux dires du chimiste, sa stratégie la plus machiavélique consisterait à organiser des émeutes dans le but que les insurgés républicains soient plus facilement réprimés par la police. Alors que tous les émeutiers qui l'ont suivi sont enfermés pendant des années, il serait le premier à bénéficier d'une grâce et à sortir de prison¹⁹²³. Raspail n'est pas le seul républicain à dénoncer l'activité conspirative de Blanqui. Pierre Larousse reconnaît en 1867, non sans gêne vis-à-vis des complots, que Louis-Auguste Blanqui a toujours voulu résoudre le problème de la démocratie « par la force, par l'insurrection »¹⁹²⁴. Plus que la figure de Blanqui, Raspail rejette, avant tout, la conspiration incarnée par Blanqui et qui, selon lui, n'a plus lieu d'être dans les années 1850-1860.

¹⁹²⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 26 décembre 1861.

¹⁹²¹ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 22 janvier 1862.

¹⁹²² BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 27 février 1862.

¹⁹²³ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 26 décembre 1861.

¹⁹²⁴ Frédéric MONIER, *Le complot dans la République...*, op. cit., p. 13.

Blanqui ne serait pas le seul républicain à avoir rejoint, dans son esprit, les adeptes de la Congrégation de Loyola. Raspail n'oublie pas de préciser dans ses éphémérides que l'ancien secrétaire aux Affaires étrangères en 1848, Jules Bastide, a été élevé à Fribourg chez les jésuites¹⁹²⁵. De même il tient un discours du même ordre à propos de Louis Greppo, chef d'atelier dans une manufacture de soieries à Lyon et ancien représentant du Rhône sous la Deuxième République¹⁹²⁶, et de Jules Miot, pharmacien et ex-député républicain de la Nièvre¹⁹²⁷ :

« Greppo est un jésuite avoué et ne s'en cache à personne. Kersausie à Londres lui avait prêté 500 fr. ; Greppo les lui a rendus en actions d'un journal jésuite [...] Quant à Miot il est trop écervelé pour qu'il ne soit pas de la même bande. »¹⁹²⁸

De façon générale, il méprise désormais les blanquistes, par exemple, une marchande de tabac à Bruxelles¹⁹²⁹, Mme Jeanne Sébert, qui pratique, pourtant, comme on le verra par la suite, sa méthode médicale avec un grand dévouement. Elle a été emprisonnée puis exilée en Belgique en raison de ses relations avec les sociétés conspiratrices proches de Blanqui :

« Sa complice, qui se faisait appeler ici Mme Sébert et qui se nomme Frémiaux je crois, est la plus sale canaille de la bande, elle joue la comédie de la conspiration bien mieux que lui [Louis-Auguste Blanqui]. »¹⁹³⁰

Enfin, le chimiste se fâche avec un autre ami proche, un des anciens gérants du *Réformateur*, Monsieur Dupoty, qui lui reproche de n'avoir pas finalisé la liquidation du quotidien républicain. Il prétend avoir échangé à ce propos avec Eugène Raspail, Kersausie et Barbès en 1848. L'ex-rédacteur en chef réfute catégoriquement ces allégations et voit dans cette missive de Dupoty une manœuvre pour obtenir l'argent

¹⁹²⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 4 décembre 1862.

¹⁹²⁶ Adolphe ROBERT Edgar BOURLON et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français...*, *op. cit.*, tome 3, p. 258.

¹⁹²⁷ Hélène AUROUSSEAU, « Jules Miot pharmacien et homme politique (1809-1883) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°37, septembre 1938, p. 345.

¹⁹²⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 25 février 1862.

¹⁹²⁹ Sylvie APRILE, « De l'exilé à l'exilée : une histoire sexuée de la proscription politique Outre-Manche et Outre-Atlantique sous le Second Empire », *Le Mouvement Social*, 2008/4, n°225, p. 29.

¹⁹³⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, janvier 1862.

qu'il n'aurait pas reçu en 1835. François-Vincent Raspail clôt le débat avec cette phrase laconique : « Encore un piège après 20 ans ! C'est pitoyable »¹⁹³¹.

Pour autant, un journaliste belge, du nom de José Camby, est revenu sur cette image d'un Raspail cloîtré dans ses résidences belges, coupé volontairement de toutes ses vieilles connaissances républicaines. Il affirme, en 1937, que le chimiste républicain recevait chez lui des proscrits français :

« Les proscrits – du moins les plus notoires – se réunissaient volontiers chez lui pour se donner aux joies de la discussion. Ils arrivaient ordinairement le mercredi par diligence ; dans laquelle, à côté de quelque bon paysan de la ville ou de quelque commère au cabas bien rempli ; se tenaient Victor Hugo, Madier de Montjau, Émile Deschanel, Agricol Perdiguier, Bancel, d'autres encore. Les gosses et les voisins, attirés par ces visites dont on s'exagérait le côté mystérieux, assistaient étonnés, au départ des « conspirateurs ». Parfois, les visiteurs jetaient de la menue monnaie aux petits campagnards. Le plus prodigue – mais seulement en poignées de mains – était Victor Hugo. »¹⁹³²

Deux visions diamétralement opposées de l'exilé Raspail coexistent et les archives ne permettent pas totalement de démêler le vrai du faux. On sait, néanmoins, que le chimiste essaye de garder le contact avec ses amis les plus fidèles comme le capitaine Kersausie. Toutefois, la visite d'un proscrit à un autre proscrit est loin d'être chose facile. En effet, en avril 1859, proscrit à Londres et gravement malade, le capitaine Kersausie veut à tout prix suivre le traitement médical de son compagnon républicain. Pour ce faire, il doit se rendre en Belgique. L'ancien mécène du *Réformateur* doit alors faire face à toute une série d'obstacles liée à la surveillance des expatriés en Belgique : les contrôles d'identité au port d'Ostende et surtout les risques d'une expulsion s'il n'obtient pas un permis de séjour temporaire. Dans ces conditions, Raspail et Kersausie ne sont pas en mesure de correspondre directement. Par conséquent, ils sont dans la nécessité de passer par un intermédiaire, le vicomte du Parc, d'ancienne noblesse française et naturalisé belge au cours du XIX^e siècle. Ce dernier joue le rôle d'intercesseur auprès du ministre des Affaires étrangères belges, le vicomte Vilain XIII.

¹⁹³¹ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre de A. Dupoty à François-Vincent Raspail, le 9 avril 1854.

¹⁹³² Archives générales du royaume de Belgique (AGRB) 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Article de *L'Indépendance belge*, le 27 février 1937.

Finalement, grâce aux initiatives du vicomte auprès des instances diplomatiques, Kersausie est autorisé à venir consulter Raspail en juin 1859¹⁹³³.

François-Vincent Raspail prétend également correspondre avec la famille du révolutionnaire italien Garibaldi, plus précisément avec son fils Menotti¹⁹³⁴. Selon le chimiste, le chef des chemises rouges aurait survécu à une blessure par balle grâce aux bienfaits de sa méthode médicale. Raspail émet cette hypothèse à partir des comptes-rendus des journaux belges qui ne font, eux, pas explicitement mention à son système médical :

« Je n'ai pas encore reçu de réponse [du fils Menotti Garibaldi] ; mais il y a un mois on lisait dans les journaux de Belgique : depuis le nouveau pansement le général Garibaldi a dormi 9h la 1^{ère} nuit. Sans doute un lecteur du *Manuel [annuaire de la santé]* le lui aura indiqué [le traitement] et c'est ce qui aura permis de souder la balle en faisant cesser l'enflure. »¹⁹³⁵

Indubitablement, de nombreux proscrits républicains lui demandent des conseils médicaux par correspondance. L'avocat et ancien préfet de l'Indre sous la Seconde République, exilé en Belgique, Marc Duffrais, demande à Benjamin Raspail de solliciter son père afin qu'il vienne en aide à un collègue du nom de Latteyral, atteint d'un cancer à l'estomac¹⁹³⁶. Le futur député de centre-gauche sous la Troisième République, Jules Deregnacourt, fait une démarche similaire pour un ami, père de 8 enfants, affaibli par des maux de ventre¹⁹³⁷. Il est évident que la médecine Raspail devient un moyen pour le chimiste de rester actif dans le réseau des républicains partout en Europe, et de contribuer par ses préceptes médicaux à la consolidation de la fraternité des proscrits. Comme on le verra plus bas, pratiquer le système médical Raspail sera un moyen pour les exilés français de continuer à faire de la politique indirectement.

¹⁹³³ BIC Fonds Raspail Ms 2754 (6) Lettres du vicomte du Parc à François-Vincent Raspail, le 14 avril et le 4 juin 1859.

¹⁹³⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 31 octobre 1861.

¹⁹³⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 4 décembre 1862.

¹⁹³⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre de Marc Duffrais à Benjamin Raspail, le 28 janvier 1854.

¹⁹³⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre de Jules Deregnacourt à François-Vincent Raspail, le 12 septembre 1859.

Des visiteurs viennent même occasionnellement passer un court séjour chez lui. C'est le cas d'un chimiste du nom d'Auguste Schlumberger, natif de Mulhouse¹⁹³⁸. Il est très probable qu'Auguste ait un lien de parenté avec Nicolas Schlumberger, l'entrepreneur en filature qui a mis en place au sein de ses manufactures un système d'assurance mutuelle en 1841. De même, Pierre Joigneaux, journaliste républicain, ancien représentant de la Côte d'Or en 1848 et proscrit dans les Ardennes belges, séjourne deux ou trois jours chez Raspail, à Boistfort, pour cause de santé « détraquée »¹⁹³⁹. Mais les voyageurs républicains qui séjournent le plus souvent chez lui sont, sans surprise, ses fils restés en France, Émile, Camille et Xavier Raspail¹⁹⁴⁰.

Mais, une de ses correspondances les plus longues avec un adversaire de Napoléon III, en dehors du cercle familial, est sans doute celle qu'il a entretenue avec la poétesse républicaine Marceline Desbordes-Valmore. Depuis son emprisonnement et après la mort de son épouse, elle est celle avec qui il peut s'épancher sur son sort, car il sait les malheurs personnels et les deuils familiaux que l'écrivaine a endurés. Elle seule peut comprendre sa solitude d'homme veuf et proscrit.

Les autorités belges ont tout de suite compris la signification subversive que pouvait avoir une telle correspondance entre un exilé politique et une femme qui a constamment défendu les républicains emprisonnés et proscrits. Raspail est chagriné de voir une intense surveillance policière s'immiscer dans ce dialogue épistolaire : « M. Raspail comprendra sans doute la nécessité de ne pas attirer sur lui notre attention par des correspondances et des menées hostiles au Gouvernement de l'Empereur »¹⁹⁴¹. Pourtant, c'est une pratique courante de la police belge qui concerne

¹⁹³⁸ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre de Monsieur le commissaire de police de la commune d'Uccle à Monsieur l'Administrateur de la sureté publique à Bruxelles, le 5 avril 1860.

¹⁹³⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre de Pierre Joigneaux à François-Vincent Raspail, le 10 septembre 1854.

¹⁹⁴⁰ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Voir les bulletins des voyageurs porteurs de passeports avec les noms d'Émile, Camille et Xavier Raspail.

¹⁹⁴¹ AAEB. Archives de l'État français. Classement B Lettre de Monsieur Sampayo (?) à Monsieur de Butenval, Ambassadeur de France en Belgique, le 14 mai 1853.

d'autres exilés comme l'éditeur Pierre-Jules Hetzel et Victor Hugo¹⁹⁴². Voilà ce que Raspail pense de cette surveillance policière omniprésente :

« Les conspirateurs d'affection sont aussi méticuleux que les conspirateurs à la manière contraire ; ils tiennent au secret des lettres avec anxiété, je dirai même avec jalousie ; leurs missives sont dépositaires de sentiments si purs et si sacrés que la moindre indiscretion leur paraît une profanation. Ce gros matérialisme de l'inquisition postale mettant le nez dans les rapports intimes de deux âmes affligées dans ce commerce d'analogues douleurs et de semblables souvenirs, c'est quelque chose qui fait refluer le sang vers le front ; à un tel affront, la torture est préférable ; cette fois, mon admirable Muse, je ne subirai pas cet affront, et je pourrai vous serrer les mains, dans ma lettre, avec un attendrissement à l'abri de tout regard profanateur. »¹⁹⁴³

Pourquoi les autorités belges et françaises s'intéressent-elles autant à cette correspondance ? À première vue, son contenu apparaît comme apolitique. Le chimiste fait part de ses angoisses et souffrances de proscrit. Avoir une oreille à l'écoute de ses maux, est quelque chose de fondamental pour les exilés. Cela permet de renouer un lien social avec le pays de départ et de retrouver les plaisirs de la communication, en des temps où les joies de la discussion sont si minces. La correspondance est le fil littéraire permettant de combler l'absence de l'exilé. Il est présent dans le souvenir et le cœur de ses amis : « Tout vous rappelle ou tout vous cherche »¹⁹⁴⁴. Pour créer une proximité entre eux, malgré les frontières terrestres, la poétesse emploie dans ses lettres des formulations et un vocabulaire faisant appel aux sens : « Pour moi qui l'ai entendue, je retrouve dans ce livre jusqu'à votre voix, qui m'a aidée et m'aidera toujours aux grandes épreuves »¹⁹⁴⁵. Par ailleurs, quand les enfants Raspail lui rendent visite, elle donne la sensation de voir à travers eux leur père proscrit. À la lire, on a l'impression qu'elle n'est pas à des centaines de kilomètres de

¹⁹⁴² Agnès SPIQUEL, « Entre Belgique et îles anglo-normandes, le dialogue épistolaire de deux exilés : Hugo et Hetzel (1852-1857) », dans Rodolphe BAUDIN, Simone BERNARD-GRIFFITHS, Christian CROISILLE et Elena GRETCHANAÏA [dir.], *Exil et épistolaire aux XVIII^e et XIX^e siècles. Des éditions aux inédits*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, p. 272.

¹⁹⁴³ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 9 septembre 1855.

¹⁹⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, juillet 1856.

¹⁹⁴⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, [s. d.].

Raspail mais à quelques mètres de lui et qu'ils peuvent se frôler, se toucher, ce qui est confirmé par les larmes qui coulent parfois sur le papier des lettres¹⁹⁴⁶ :

« Je vous approche autant qu'il m'est possible, cher absent ! Une occasion passe devant moi mais si rapide que je vous envoie mon cœur plutôt que mes paroles, en serrant la main de votre adorable Marie [la fille de Raspail]. [...] Nous vous tendons les bras. »¹⁹⁴⁷

Tous ces procédés ont pour objectif de lui donner espoir dans l'avenir. Même si l'exil reste une peine infamante, la poétesse est soulagée de savoir Raspail sorti de prison. Elle compare l'enfermement cellulaire à un exil intérieur et trouve cette condamnation plus dégradante qu'un exil à l'étranger. Par ce raisonnement, elle tente de lui faire relativiser les douleurs de la proscription. Être surveillé dans une maison de campagne confortable en Belgique vaut mieux que de croupir dans une cellule de Doullens :

« Je le [Dieu] remercie aussi d'avoir enfin changé votre genre d'exil de la France. Vous n'êtes plus forcément dans des murs étroits. Et je puis à présent passer impunément sur le carrousel (où l'air est si vif qu'il en est quelquefois trop libre) sans fondre en larmes tout à coup en pensant que notre Raspail rêve au fond d'un cachot, à sauver la vie à tant d'êtres qui le bénissent ou l'injurient. Je vous dis ce qui m'est arrivé sur cette grande place, et ce qui me reprend la mémoire toutes les fois que j'y pense. C'est étrange que la même idée me ressaisisse comme à mon insu, tant l'impression en a été profonde. »¹⁹⁴⁸

Marceline Desbordes-Valmore est persuadée que cet exil ne durera pas éternellement et qu'elle reverra un jour Raspail, de retour à Paris :

« Quand je vous verrai, oui quand je vous verrai, puisque je viens de l'écrire comme par instinct, c'est bon signe ! Je vous parlerai de mon voyage aux colonies, quand elles étaient ravagées par la fièvre jaune si semblable au choléra. »¹⁹⁴⁹

¹⁹⁴⁶ *Idem.*

¹⁹⁴⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 17 octobre 1854.

¹⁹⁴⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, le 12 avril 1856.

¹⁹⁴⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, le 6 juillet 1855.

Cette correspondance ne se cantonnerait-elle qu'à la sphère de l'intimité ? Pas tout à fait car, à de rares moments, l'homme politique Raspail est visible. S'il ne peut exposer ses doctrines politiques, rien ne lui interdit, néanmoins, de déclamer tout son amour pour le pays qu'il a dû quitter contraint et forcé. Même si la population belge l'a, dans l'ensemble, bien accueilli, le pays qui l'a vu naître, la France, lui manque terriblement. Il tente d'exprimer ce sentiment patriotique avec des accents lyriques assez comparables à ceux que l'on peut trouver dans les poèmes de l'auteur des *Bouquets et Prières* :

« Oh ! Le beau pays que mon pays ! Toute féconde en miracles jusque dans les instants de tourmente et d'égarements partiels ! Ici l'on passe ; là-bas où vous êtes, on existe, on s'anime, on s'apprécie, on se comprend, on se respecte jusques après la mort. »¹⁹⁵⁰

Son interlocutrice, d'autre part, prend le risque de faire quelques digressions politiques en comparant son ami exilé à Jean-Jacques Rousseau. Citer le nom d'un philosophe des Lumières dans une lettre pouvait apparaître comme un délit pour la surveillance franco-belge. D'autant plus que l'on peut voir des similitudes entre l'exil de Raspail et la vie d'errance de Rousseau. Faisant fi des interdits politiques de l'exil, la poétesse romantique alimente le mythe politique de Raspail en établissant une filiation spirituelle entre l'auteur du *Manuel annuaire de la Santé* et celui du *Contrat social*. D'ailleurs elle donne une connotation politique au manuel Raspail en le surnommant « l'Évangile du peuple et des pauvres »¹⁹⁵¹. Le mythe qui entoure le chimiste proscrit n'est donc pas fondé que sur son image de martyr exilé :

« Nous lisions vos belles pages sur Jean-Jacques. Lorsque votre lettre m'est venue. J'ai enfermé cette lettre avec ce que vous avez déjà jamais écrit de plus ardent et de plus loyal, aussi l'ai-je lu en compagnie de mon cher fils avec un intérêt indicible. Jamais Rousseau n'a eu de juge plus équitable ni d'ami plus fervent. Êtes-vous son frère, bien aimé banni ? Êtes-vous lui-même, guéri de tous les maux du corps et de l'âme ? »¹⁹⁵²

¹⁹⁵⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 1^{er} janvier 1856.

¹⁹⁵¹ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, [s. d.].

¹⁹⁵² BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, octobre 1855

Cette complicité entre le républicain chassé de son pays et la poétesse romantique est restée dans les mémoires des contemporains comme une des plus belles concrétisations du sentiment d'amitié, comme cela a pu avoir eu lieu dans d'autres siècles entre Sénèque et Lucilius ou entre Montaigne et La Boétie. Cependant, cette amitié s'est, semble-t-il, transformée, à un moment donné, en un amour platonique. En 1855, Raspail appelle sa correspondante, « mon affectueuse Muse »¹⁹⁵³, et Marceline Desbordes-Valmore termine une de ses lettres en 1857 par ces mots : « Parce que j'ai le bonheur de croire en vous, je vous l'ai dit souvent, autant que j'ai celui de vous aimer »¹⁹⁵⁴. En 1869, le critique littéraire Sainte-Beuve écrit ceci dans ses articles du *Temps* sur Madame Desbordes-Valmore, recueillis dans les volumes des *Nouveaux Lundi* (tome 12) :

« Mais nulle part ses paroles émues, ses chants d'oiseau plaintif et ses battements d'ailes ne se portèrent plus souvent ni plus ardemment qu'aux grilles du château de Doullens, où cette singulière République de 1848, qui trouva moyen de canonner, d'emprisonner ou de déporter tous les vrais républicains, ne laissant guère à sa tête que des royalistes, avait renfermé l'opiniâtre et indomptable citoyen Raspail. Mme Valmore qui, en dehors de toute question politique [ce qui est à mettre en doute], ne voyait en lui qu'un bienfaiteur du peuple et un martyr humanitaire, ne cessa de le suivre de sa pensée et de ses vœux dans l'exil et le bannissement. L'amitié austère et attendrie qu'elle inspira à cette stoïque nature est un des triomphes de son doux génie. »¹⁹⁵⁵

Ces échanges épistolaires ont continué à être lus bien après les années 1850, car les contemporains y ont trouvé autre chose que des qualités littéraires¹⁹⁵⁶. Bien qu'il prétende que Marceline Desbordes-Valmore soit une femme apolitique, Sainte-Beuve commente, pourtant, le message politique sous-entendu dans l'élégie patriotique de Raspail adressée à sa « Muse ». La manière lyrique dont le chimiste exprime un sentiment politique afin de contourner les interdits de la proscription, touche, tout particulièrement, le critique littéraire. Les connotations politiques de cette correspondance, dans le contexte de l'exil, donnent à celle-ci un caractère

¹⁹⁵³ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 9 septembre 1855.

¹⁹⁵⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, février 1857.

¹⁹⁵⁵ *Le Temps*, le 20 avril 1869.

¹⁹⁵⁶ Voir Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, *Madame Desbordes-Valmore : sa vie et sa correspondance*, Paris, Michel-Lévy frères, 1870, 246 p.

exceptionnel. Une telle correspondance doit servir d'exemple. Elle a, selon Sainte-Beuve, une fonction exhortative pour la nouvelle génération de républicains à la fin du Second Empire :

« Il est touchant de rencontrer dans cette correspondance, et sous la plume de l'exilé, tout un hymne patriotique et lyrique à la France conçu à être embrassé par le cœur des fils et des citoyens. Au Moyen-Âge on disait déjà la *douce France* ; les chevaliers, les braves Roland qui mourraient loin d'elle, la saluaient ainsi. Les enfants de la Révolution ont renouvelé et rallumé avec ardeur, avec orgueil, ce culte filial et cet amour. S'est-il affaibli depuis lors, comme trop de symptômes l'annoncent ? S'est-il altéré ou épuisé ? Cette France de nos pères, celle de 89 et de 92, cette France de Manuel, de Béranger, de Raspail, celle de notre jeunesse, ne serait-elle donc plus la France d'aujourd'hui et de demain ? »¹⁹⁵⁷

Au-delà du cercle des proscrits et opposants français au régime impérial, des échanges politiques – et pas exclusivement médicaux – ont bien eu lieu entre l'exilé Raspail et la population belge. Tout d'abord, avec des partisans du socialisme en Belgique comme l'ancien révolutionnaire Louis de Potter qui lui demande dans une lettre des renseignements pour l'édition critique des correspondances de Lamennais dont il était l'un des disciples¹⁹⁵⁸.

Ensuite, les habitants des communes où il réside lui manifestent, régulièrement et de différentes manières, leur reconnaissance pour ses actions philanthropiques et hygiénistes à leur endroit :

« Une société dite Chasseurs de grenouilles de Boitsfort a donné le 13 courant vers 1 heure et demie de l'après-midi une sérénade au sieur Raspail réfugié politique à Uccle en reconnaissance de ses actions charitables à la population pauvre de Boitsfort où il résidait précédemment. [...] J'oublie de dire qu'un arbuste laurier lui a été offert. »¹⁹⁵⁹

¹⁹⁵⁷ *Le Temps*, le 5 mai 1869.

¹⁹⁵⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre de Louis de Potter à François-Vincent Raspail, le 1^{er} novembre 1856.

¹⁹⁵⁹ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre de Monsieur le commissaire de police de la commune d'Uccle à Monsieur l'Administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, le 26 juin 1859.

Quelques-unes de ces démonstrations s'accompagnent parfois d'un banquet, appelé « régal », organisé au domicile de François-Vincent Raspail, d'une danse autour d'un arbre, le plus souvent, un laurier¹⁹⁶⁰, de jets de bouquets de fleurs, d'une chanson flamande¹⁹⁶¹, d'une fanfare comme il se doit en Belgique¹⁹⁶² ou encore de cris, rappelant les acclamations politiques de 1848, à savoir « Vive Raspail ! »¹⁹⁶³. Toutes ces preuves de reconnaissance étaient réunies au moment de son déménagement de Boitsfort à Uccle en 1857.

Pour son action énergique contre les épidémies de choléra dans les communes où il est consigné, Raspail reçoit les honneurs des conseils municipaux. Ces hommages sont un moyen pour les municipalités d'instrumentaliser politiquement la figure du scientifique. Le savant Raspail est érigé en nouveau héros des temps modernes : « Nous répéterons à jamais vive Raspail, honneur au savant dont les découvertes permettent une ère nouvelle aux sciences médicales »¹⁹⁶⁴. Le même procédé d'héroïsation se reproduit, par la suite, en France, sous la Troisième République. François-Vincent Raspail est ainsi considéré par les hommes politiques de la banlieue de Bruxelles comme un exilé, mais comme un exilé illustre méritant tout leur respect et leur gratitude pour ses actes accomplis en faveur des citoyens belges. À sa façon, Raspail a participé à la politique sanitaire menée par les bourgmestres de Boitsfort et d'Uccle. L'argent qui résulterait de ses soins envers les aristocrates belges aurait même été donné à la municipalité de Boitsfort¹⁹⁶⁵ :

« Nous sommes heureux de pouvoir vous apprendre que l'épidémie de choléra qui a sévi en notre commune, en est totalement disparue, aussi tous les moyens ont été employés pour faire cesser cette calamité, et grâce à votre concours, Monsieur, par les secours que vous avez accordés pour soulager

¹⁹⁶⁰ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre de Monsieur le commissaire de police de la commune d'Uccle à Monsieur l'Administrateur de la sûreté publique à Bruxelles à propos d'une manifestation des habitants de Watermael-Boitsfort en hommage à Raspail, le 9 juin 1857.

¹⁹⁶¹ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 2 juin 1857.

¹⁹⁶² AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre du commissaire de police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet d'une fanfare en l'honneur de François-Vincent Raspail, le 9 juin 1857.

¹⁹⁶³ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre du bourgmestre d'Uccle, Monsieur Venderkindere, à François-Vincent Raspail, le 15 juin 1857.

¹⁹⁶⁴ *Idem.*

¹⁹⁶⁵ Patricia et Jean-Pierre BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail..., op. cit.*, p. 240.

l'humanité souffrante, vous avez puissamment contribué au succès que nous avons obtenu [...] Nous venons vous offrir nos remerciements sincères avec nos hommages de gratitude, et de toute notre reconnaissance. »¹⁹⁶⁶

Les édiles de Boitsfort et d'Uccle savent, pour autant, que rendre hommage à un proscrit politique, suivi d'un cortège d'habitants, peut être vu comme un délit au regard de la législation belge. Mais pour eux, François-Vincent Raspail est passé du statut de proscrit à celui de héros. Le mythe autour d'un Raspail philanthrope ne s'arrête pas avec l'exil, bien au contraire, il s'amplifie : « Vous êtes devenu, Monsieur, l'homme le plus respecté et le plus vénéré qui ait jamais habité notre commune »¹⁹⁶⁷. Les élus municipaux sont donc prêts à enfreindre, exceptionnellement, la loi parce qu'ils pensent faire une bonne cause en honorant un exilé hors norme :

« En prenant la liberté de venir vous rendre visite dans votre nouvelle demeure, nous faisons peut-être acte de trop de témérité ; mais encouragé par les sentiments qui nous animent, nous n'hésitons pas à accomplir un acte qui nous semble être prescrit comme un devoir. »¹⁹⁶⁸

La reconnaissance des hommes politiques de la banlieue de Bruxelles est telle, que Raspail devient un héros et qu'il n'est plus à leurs yeux, et c'est peut-être cela l'essentiel, un citoyen de second rang du fait de sa proscription. Le titre de président d'honneur lui est, par exemple, décerné par la Société des Amis de Boitsfort le 15 juin 1857¹⁹⁶⁹. C'est un paradoxe pour celui qui a été banni de France et qui a presque toujours refusé les honneurs. Contrairement à son habitude, Raspail accepte à bras ouverts cette reconnaissance des citoyens belges. Il reconnaît lui-même qu'il s'est fondu dans la population de sa terre d'accueil et qu'il se sent de plus en plus belge :

¹⁹⁶⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Lettre du Collège de bourgmestres et échevins d'Uccle à François-Vincent Raspail, le 21 décembre 1859.

¹⁹⁶⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre du bourgmestre Paymans de Boitsfort à François-Vincent Raspail, le 14 juin 1857.

¹⁹⁶⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre du bourgmestre d'Uccle Venderkindere à François-Vincent Raspail, le 1^{er} juin 1857.

¹⁹⁶⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre du bourgmestre Paymans de Boitsfort à François-Vincent Raspail, le 15 juin 1857.

« J'ai toute ma vie refusé les honneurs que la Royauté de France m'a offerts. J'ai toujours accepté ceux qui m'arrivaient par les travailleurs, mes semblables. Comment pourrais-je refuser le titre que vous voulez bien me donner, vous dont l'affection m'a fait retrouver une patrie ? »¹⁹⁷⁰

Toutefois, la célébrité que Raspail connaît dans la banlieue de Bruxelles et dans les départements français limitrophes a quelquefois ses revers. Selon les journalistes belges, il arrive que des individus insensés s'identifient au chimiste républicain et commettent des actes odieux en son nom. Il est intéressant de noter que le coupable de ce délit n'a pas pour référence l'image d'un Raspail philanthrope mais celle d'un Raspail sanguinaire, assez proche de la légende noire qui circulait autour de lui après la révolution de février 1848. Napoléon Bonaparte n'est pas le seul personnage sur lequel se projettent les fous¹⁹⁷¹. Les exilés républicains peuvent avoir aussi leurs préférences :

« On lit dans la *Liberté de Lille* : un fait des plus coupables, qui ne peut être attribué qu'à un fou, vient de se passer dans une ville du département. L'un des habitants a trouvé, le 15 au matin, sur le seuil de sa porte, une lettre contenant les plus odieuses injures et excitations à l'assassinat dirigées contre un auguste personnage. Cette lettre était revêtue de la signature, évidemment fausse, du docteur Raspail, ce qui prouve qu'elle est l'œuvre d'un insensé, c'est qu'à côté de quelques phrases qui ont la prétention d'être sérieuses, on y trouve des monstruosité ridicules et dignes de pitié, telles que celles-ci : « 50, 000 fr. sont promis à qui apportera la tête du personnage en question ; 25, 000 fr. à qui lui coupera les oreilles ; 15, 000 fr. à qui pourra lui couper le nez ; et 30, 000 fr. à celui qui lui crèvera les yeux. » Cette lettre a été remise dans les mains de M. le préfet du Nord. D'actives recherches sont faites pour en découvrir l'auteur, que son aberration mentale ne sauvera certainement pas d'une sévère répression. »¹⁹⁷²

Le « monde » de l'exilé doit être compris aussi comme son espace vécu et son environnement, au sens large, à savoir ses déplacements et les nouvelles qu'il reçoit de l'extérieur soit par son voisinage soit par la presse. Le plus clair de son temps en exil, Raspail l'a passé à Bruxelles, Ixelles, Boitsfort et Uccle. Toutefois, il a élargi son horizon en effectuant des excursions, que l'on qualifierait aujourd'hui de touristiques,

¹⁹⁷⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre de François-Vincent Raspail au bourgmestre de Boitsfort, le 17 juin 1857.

¹⁹⁷¹ Voir Laure MURAT, *L'homme qui se prenait pour Napoléon...*, op. cit. , 384 p.

¹⁹⁷² *L'Étoile belge* du 22 juin 1853.

dans le Plat pays. On sait, par exemple, qu'en août 1858, il a passé une journée à Ostende et une journée à Garbek dans le but de visiter le château féodal¹⁹⁷³. Il aime, par-dessus tout, « dénicher ici tous ces petits berceaux de nos grandes renommées ! »¹⁹⁷⁴.

Quelle est la carte mentale de l'exilé Raspail ? Il s'intéresse bien évidemment à ceux qui habitent autour de lui, les citoyens belges. Il porte son regard, tout particulièrement, sur le peuple flamand avec tous les stéréotypes qui peuvent lui être associés. Le Flamand est, dans son esprit, un type d'homme avec des caractéristiques très précises : « Le Flamand est lent, mais il marche ; et quand une fois il a pris son bâton de voyage, il va loin sans s'arrêter »¹⁹⁷⁵. Alors que la Belgique est une monarchie, il émet l'idée que les Flamands aiment, dans le domaine artistique, tout ce qui est le plus opposé à la pompe royaliste, ce qu'il appelle la « République artistique » :

« Les Flamands ont une vénération toute allemande pour les reliques de leurs saints de la République artistique. Vous recherchez en France la pantoufle des rois ; ici la pantoufle de Vésale ou de Rubens vaudrait le diamant de la couronne. »¹⁹⁷⁶

Mais le Flamand est plein de contradiction. Il est capable à la fois d'admirer les œuvres artistiques les moins connues et de ne vouer un culte qu'aux morts illustres. Cette attitude qui consisterait à oublier dans les cimetières les défunts ordinaires, énerve profondément Raspail. À tel point qu'il aurait été à l'origine d'une réforme des cimetières dans sa commune de Boitsfort pour susciter à tout citoyen belge le désir d'aller se recueillir sur la tombe d'un proche décédé :

« Mon petit village va se réformer sur ce point, parce qu'il craint de me faire de la peine ; je veux qu'un jour chacun de nos bons paysans continue à être bon sur une tombe, et qu'il aille se délasser de ses travaux par une délicieuse causerie avec les âmes. »¹⁹⁷⁷

¹⁹⁷³ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Excursions faites par F.-V. Raspail en Belgique en 1858.

¹⁹⁷⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 9 septembre 1855.

¹⁹⁷⁵ *Idem.*

¹⁹⁷⁶ *Idem.*

¹⁹⁷⁷ *Idem.*

Cet exemple est bien représentatif de la démarche politique du chimiste. Tout d'abord, il observe la société belge dans laquelle il vit, puis, il la réforme coûte que coûte afin que son utopie devienne réalité. On retrouve ici exactement la même méthodologie réformatrice que celle développée dans *Le Réformateur* en 1834-1835. Il ne peut s'empêcher, à sa petite échelle de proscrit politique, de changer l'organisation sociale qui l'entoure. On voit aussi que tous les Européens au XIX^e siècle n'ont pas le même rapport au cimetière. Dans certaines provinces du Plat Pays, le cimetière n'est ni un but de visite ni un lieu de méditation¹⁹⁷⁸. Raspail ne veut pas seulement résoudre ce problème, il veut imposer le nouveau rapport que les Français ont aux cimetières en Belgique. Il adopte une attitude impérialiste bien qu'il ait le statut d'étranger dans la banlieue de Bruxelles. Par cette attitude, le chimiste veut prouver que les Français ont les meilleures solutions dans la mesure où, dans son imaginaire politique, ils sont encore le phare de l'Europe. Il y a bien chez lui l'idée de dominer culturellement le voisin belge.

En dehors des affaires communales, François-Vincent Raspail a besoin de sortir de son horizon géographique très restreint. On le voit dans un journal, appelé « éphémérides », qu'il rédige entre 1861 et 1862. À quoi lui sert ce *diarium* ? On ne le saura jamais. On peut penser qu'il n'était pas destiné à être publié. Il fait part de ses analyses personnelles, parfois violentes sur l'actualité. L'écriture journalière a peut-être pour fonction de lui donner des cadres temporels en période d'exil. Vivre sous surveillance permanente à l'étranger et pour une durée indéterminée a assurément des conséquences sur la perception du temps qui passe. Les éphémérides ainsi que son journal des visites médicales où il note toutes ses consultations lui permettent de réintroduire des repères temporels en exil, c'est-à-dire, toute simplement, un passé, un présent et un futur. Un autre exilé bruxellois, Noël Parfait, correcteur du manuscrit des *Contemplations* de Victor Hugo, raconte, lui aussi, que ses multiples activités servent surtout à « tuer le temps, ce mortel ennemi des exilés »¹⁹⁷⁹. La vie de l'exilé se résume à attendre, tant bien que mal, l'heure de sa libération. Marceline Desbordes-

¹⁹⁷⁸ Philippe ARIÈS, *L'Homme devant la Mort*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 517.

¹⁹⁷⁹ Lettre de Noël Parfait à Victor Hugo, le 23 août 1855, citée dans Agnès SPIQUEL, « Entre Belgique et îles anglo-normandes, le dialogue épistolaire de deux exilés : Hugo et Hetzel (1852-1857) », *art. cit.*, p. 276.

Valmore a très bien énoncé cette idée : « Vous ne pouvez élever notre courage à la hauteur du votre ni me faire comprendre ce qui est devenu pour vous une chose toute simple : la Résignation ! »¹⁹⁸⁰. Mais cette résignation n'est donc pas synonyme d'atonie. Toute forme d'activité peut revêtir une coloration politique et contribuer, dans une certaine mesure, à la préparation d'une république qui, inéluctablement, renaîtra en France :

« La proscription n'est pas seulement source de plaintes, d'incantations ou de prophéties, elle propose aussi dans les replis de ces textes écrits à chaud, dans les préfaces ou conclusions de ces publications, un programme politique républicain qui n'a rien, semble-t-il, de novateur mais qui éclaire à la fois le passé et l'avenir [...]. »¹⁹⁸¹

C'est pourquoi, dans les éphémérides, Raspail revient, fréquemment, sur la vie politique nationale belge afin de dépasser les bornes de son espace vécu et de vivre au rythme de l'actualité de son pays d'accueil. Ce travail lui redonne le goût de la réflexion politique tout en l'amenant, en même temps, à penser aux lendemains de l'exil. Il lit et commente la retranscription des débats parlementaires belges. Il porte un vif intérêt pour la question de l'abolition de la peine de mort qui est débattue à la Chambre des représentants de Belgique en janvier 1862¹⁹⁸². Il félicite les libéraux « les plus avancés », partisans de l'abolition, et, *a contrario*, dénonce l'argumentation des députés catholiques favorables au maintien de la peine de mort. Il déconstruit leur raisonnement qui consisterait à mettre sur un pied d'égalité les assassins et les philanthropes. Parce que les assassins ne se posent pas la question du droit à la vie quand ils égorgent leurs victimes, la justice, à son tour, par un esprit de vengeance, ne doit pas avoir de scrupule à faire pencher sa balance du côté de la peine de mort lorsque le sort d'un assassin est en jeu. Le chimiste critique violemment cet argument : la justice doit rester, selon lui, humaine et clémente. L'ignominie, c'est-à-dire le crime, ne doit en aucun cas lui servir d'exemple, voire de modèle quand elle rend un verdict.

¹⁹⁸⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, [s. d.].

¹⁹⁸¹ Sylvie APRILE, « Faire vivre la République. Paroles et écrits des exilés au lendemain du coup d'État », dans Sylvie APRILE, Nathalie BAYON, Laurent CLAVIER, Louis HINCKER et Jean-Luc MAYAUD [dir.], *Comment meurt une République. Autour du 2 Décembre 1851*, Paris, Créaphis, 2004, p. 58.

¹⁹⁸² BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 14 janvier 1862.

Cependant, le parti des catholiques l'emporte : la peine de mort est maintenue en Belgique. Il faut attendre 1996 pour que la peine de mort soit supprimée définitivement du Code pénal belge.

Bien que certains libéraux aient pris position pour l'abolition de la peine de mort, le quarante-huitard porte un regard très sévère sur ce courant politique belge. Que signifient ces reproches ? Le chimiste républicain a-t-il trahi ses combats pour la liberté ? Cela est peu plausible. La raison qui le pousse à juger aussi durement les libéraux vient sans doute de ses amitiés nouées avec certains ministres de la mouvance catholique, comme le vicomte Vilain XIII. Régulièrement, Raspail doit avoir l'écho de ce qui se dit chez les catholiques sur les libéraux. Ce qui n'a pas été le cas dans le sens inverse. Ses soutiens, lors de son installation en Belgique, ne sont pas venus du côté des libéraux mais du côté des catholiques. Il est donc très probable que les libéraux aient pris leurs distances avec un exilé qui entretient des accointances personnelles – et non politiques ! – avec le ministre des Affaires étrangères. Par sa condition d'exilé, Raspail n'a certainement pas les clefs pour bien comprendre la complexité du paysage politique belge. Il ne ferait alors que répéter des paroles rapportées par les catholiques qui l'ont aidé à obtenir son autorisation de séjour. Enfin, on peut suggérer aussi qu'en critiquant les libéraux belges, Raspail envoie un message subliminal aux partisans du tournant libéral en France. Le libéralisme est, pour lui, une simple étiquette, vide de sens, puisque ce courant consisterait à faire la même politique que celle des « cléricaux » :

« En tous pays les libéraux sont les complaisants hypocrites des cléricaux. Ce que les cléricaux n'osent pas entreprendre, ils le confient aux roueries des libéraux. Les libéraux se garderaient bien de destituer un juge ou tout fonctionnaire jésuite. »¹⁹⁸³

Plus surprenant, Raspail porte un intérêt aux querelles théologiques qui agitent l'Église belge. Il tient des propos très durs à l'égard de l'évêque de Bruges qui tente de déterminer l'auteur de *l'Imitation de Jésus Christ*. Ce questionnement n'a aucun sens pour l'ancien séminariste janséniste dans la mesure où l'auteur de l'ouvrage a voulu

¹⁹⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 14 février 1862.

garder son anonymat. Le plus important dans ce débat qui préoccupe les membres ecclésiastiques de Belgique, ce n'est pas de savoir si Jean Gerson ou Kempis est l'auteur de l'ouvrage, mais de savoir comment la société du XIX^e siècle peut revenir à une religion non corrompue comme à l'époque du XIV^e siècle, enjolivée par Raspail. Intervenir dans ce débat littéraire est donc un prétexte pour appeler à une réforme profonde des instances religieuses. Il veut des Églises nationales qui soient totalement indépendantes du pouvoir temporel et spirituel du Saint-Siège :

« Ce qui ressort de la lecture de ce livre, c'est que l'auteur était un moine vivant dans un temps où la papauté n'était pas encore un fétichisme, et où la philosophie dégoutée d'un siècle d'ignorance ou de fausse science et de perversité, n'avait d'autre refuge, pour s'élever au-dessus de cette boue, qu'à l'intérieur d'un cloître. »¹⁹⁸⁴

Le chimiste ne se contente pas de disserter sur la vie politique belge. À la différence de ses années de prison, en exil, il est autorisé à lire des journaux. La lecture de la presse est son seul moyen d'avoir des informations sur ce qui se passe, pas seulement en France et en Belgique, mais dans le monde. La vision géopolitique de l'exilé Raspail se dévoile alors. Il est attentif aux brouilles diplomatiques entre une Angleterre impérialiste et des États-Unis tourmentés par la guerre de sécessions. Tandis qu'il déplore, d'un côté, la guerre civile qui a pour théâtre l'Amérique du Nord, le proscrit ne cache pas, de l'autre, ses sentiments anglophobes. Selon lui, la Grande-Bretagne a une diplomatie très ambiguë vis-à-vis de la guerre Outre-Atlantique, au sujet de l'esclavagisme, et a commis les pires crimes en Inde pour assouvir ces rêves de conquêtes. C'est une allusion explicite à la rébellion indienne des cipayes en 1857 :

« Pauvres Anglais qui prêchent l'abolition de l'esclavage et prennent sous main parti pour les esclavagistes, qui punissent les mauvais traitements qu'on fait subir aux chiens, aux chats et aux chevaux, et s'amuse à fouetter jusqu'au sang, jusqu'à ce que mort s'ensuive leurs prisonniers et leurs soldats ; et qui ont commis dans les Indes tous les genres de crimes pour soustraire quelque argent à ces malheureux administrés. »¹⁹⁸⁵

¹⁹⁸⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 22 janvier 1862.

¹⁹⁸⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 14 janvier 1862.

Dans ses réflexions géopolitiques, le médecin exilé vient à parler d'un sujet qu'il évoque très peu habituellement : la colonisation. On ne connaît pas les opinions de Raspail à propos de la colonisation en Algérie ou en Cochinchine. Mais l'expédition mexicaine le conduit à sortir de sa réserve et à se révéler anticolonialiste, en tout cas, en terre américaine et dans un sens militaire. Comme on l'a vu plus haut à propos des cimetières, du point de vue culturel, la colonisation le dérange moins. Pour revenir à la conquête militaire en outre-mer, a-t-il les mêmes considérations pour les peuples africains et asiatiques ? On peut en douter si on se réfère, quelques années auparavant, à sa théorie sur la hiérarchie des régimes politiques en fonction du climat des continents, développée dans son allocution au club des Amis du Peuple en 1848. Voici ce qu'il déclare au sujet de l'expédition mexicaine :

« La France, l'Angleterre et l'Espagne expédient des forces au Mexique sans prétexte de mettre un terme aux troubles de ce pays, en réalité pour lui imposer un gouvernement monarchique et pour Roi le frère de l'empereur d'Autriche. On payera ainsi à ce dernier le peuple de la Vénétie par celui du Mexique. Les peuples sont une marchandise dont trafiquent les souverains. Avec Maximilien la religion catholique sera fixée au Mexique. »¹⁹⁸⁶

Et que dit-il précisément de la situation politique en France ? Bien qu'il ait été chassé de son pays, il porte un attachement indéfectible à la France qui va bien au-delà d'un simple patriotisme. La proscription et la découverte d'autres contrées n'y ont rien changé, la France reste, pour lui, le centre de gravité du monde. Il déplore les atrocités qu'il a pu voir en 1848, et commence ainsi à faire, petit à petit, le bilan des événements qu'il a vus durant son existence. Mais, même au cours des événements les plus horribles comme les massacres de juin 1848, qu'il désigne sous le nom funeste de « Saint-Barthélémy », il essaye de faire la part des choses en évitant, contrairement à sa division entre anticléricaux et jésuites, de présenter la société française de façon manichéenne. À ses dires, les sentiments patriotiques et fraternels se cachent en France, là où on ne les attend pas. Même dans les moments de crises et de chaos, un espoir, une lueur peut toujours émerger dans ce pays qu'il place au-dessus des autres.

¹⁹⁸⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2742, Éphémérides, le 3 février 1862.

Des officiers se sont ainsi interposés pour empêcher le massacre des ouvriers qu'on amenait prisonniers dans les cachots du donjon de Vincennes en juin 1848¹⁹⁸⁷.

Pour autant, qu'elle ait prise les atours d'une république ou d'un régime impérial, cela n'a pas d'importance. Par son histoire, ses révolutions successives, la France garde toujours, à ses dires, son statut de phare des Lumières qui éclaire les autres peuples : « Oh ! Si la France venait à être retranchée de la carte, l'univers n'aurait plus ni cœur ni tête ; ce petit recoin pense et agit pour tout le monde »¹⁹⁸⁸.

Le banni Raspail n'a donc pas perdu son attachement pour le pays qui l'a expulsé. C'est même le contraire, quand il est en exil, son patriotisme paraît augmenter. Cela vient de l'image déformée que l'on peut avoir de son pays de départ quand on est réfugié ou membre d'une diaspora. Mais un facteur politique intervient aussi dans l'accroissement de son patriotisme. Avec le tournant libéral de l'empire amorcé en 1859-1860, il est prêt à reconnaître les actions louables entreprises par Napoléon III – qu'il appelle « Napoléon Bonaparte » – pour renouer avec l'héritage révolutionnaire et du Premier Empire : « Au Sénat français, Pietri [Pierre-Marie] et [Louis] Napoléon Bonaparte, le 22, ont franchement arboré le drapeau de la révolution et posé carrément la question aux catholiques »¹⁹⁸⁹. Est-ce à dire que Raspail s'est converti au bonapartisme ? Non, il apprécie les assouplissements politiques de l'empire libéral mais ne renonce pas à ses idéaux républicains. De tels discours de l'Empereur ont pu être à l'origine de son retour en France en mai 1862. Toutefois, à la suite de son exil étranger, il apparaît en France comme un homme enfermé dans un exil extérieur. Il met sept ans à revenir sur la scène politique en se présentant comme le candidat du Rhône et de la Seine aux élections législatives. Entre temps, des mesures significativement progressistes l'ont probablement convaincu que le contexte était favorable à ses débuts en tant que parlementaire. Et s'il se présente comme parlementaire, il le fait, à chaque fois, sous l'étiquette de l'opposition républicaine. À la différence d'un Émile Ollivier, François-Vincent Raspail n'a jamais vraiment adhéré

¹⁹⁸⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2742, Éphémérides, le 14 février 1862.

¹⁹⁸⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Marceline Desbordes-Valmore, le 1^{er} janvier 1856.

¹⁹⁸⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2742 Éphémérides, le 22 février 1862.

aux doctrines du Second Empire. Il a approuvé quelques mesures mais pas le programme politique de l'Empereur dans son ensemble.

La république en exil ou comment faire de la politique par des voies indirectes

S'il ne peut exprimer ses idées politiques, rien n'interdit à François-Vincent Raspail de les mettre en pratique par des moyens détournés. Il tente une nouvelle fois de conjuguer la médecine et la politique. Il outrepassa, tout d'abord, les interdictions qui pèsent sur lui, celles relatives à l'exercice de la médecine pratique et qui ont été prises par le gouvernement belge. Dans la mesure où il ne peut pas soigner les humains, le médecin social décide alors de se métamorphoser en vétérinaire. Il soigne les animaux de tous les citoyens français et étrangers :

« Dès que l'exil a eu cessé de reproduire les tracasseries de la prison, tout en nous condamnant à ne plus soigner les malades de notre espèce, nous avons dû reporter notre activité habituelle sur un autre terrain, que les facultés médicales ne nous disputent pas ; et nous nous sommes mis à expérimenter, sur les animaux et les végétaux de notre habitation, ce que les lois sur l'art de guérir n'ont encore interdit en aucun pays du monde ; réservant exclusivement nos soins tout aussi gratuits aux compatriotes qui viennent nous visiter, et aux étrangers que notre position cosmopolite nous permet de considérer comme des compatriotes. »¹⁹⁹⁰

Pour agrandir son audience dans ce domaine, et, notamment aux citoyens belges, il fait paraître en 1854, un ouvrage intitulé *Le Fermier Vétérinaire*, permettant de diffuser tout ce qu'il faut savoir sur les soins animaliers. Le succès de ce livre, accessible à tous en raison de son petit format et de son prix peu élevé, inquiète les autorités franco-belges : « Nous avons attendu, pour le livrer à l'impression, que la convention franco-belge ait acquis force de loi ; on comprendra facilement ainsi le motif de ce retard »¹⁹⁹¹.

¹⁹⁹⁰ François-Vincent RASPAIL, *Le Fermier Vétérinaire ou Méthode aussi économique que facile de préserver et de guérir les animaux domestiques et même les végétaux cultivés, du plus grand nombre de leurs maladies*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1858 [1854], préface.

¹⁹⁹¹ *Idem*.

François-Vincent Raspail est dans l'obligation de ne recevoir à son cabinet, en principe, que des patients français. C'est donc une interdiction partielle de pratiquer la médecine qui le concerne. Ses carnets de consultation le prouvent : de nombreux Français, résidant dans les départements du Nord et de l'Aisne, n'hésitent pas à franchir la frontière pour venir le consulter¹⁹⁹² :

« Raspail savait que les médecins du pays ne lui auraient pas pardonné de rendre la santé à leurs malades, sans diplôme belge, et que les jésuites, ennemis en tout pays des savants et des penseurs, guettaient une occasion favorable pour le faire sortir de Belgique. »¹⁹⁹³

Les malades de nationalité française font appel à Raspail par le biais des recommandations médicales venant d'hommes politiques belges. Par ces lettres, le chimiste participe à ce mouvement des échanges épistolaires franco-belges apparus en 1830, avec la naissance du royaume de Belgique, et qui connaît son âge d'or dans les années 1870-1914¹⁹⁹⁴. Les politiciens et notables belges mentionnent, fréquemment, la nationalité française du malade dans les lettres de recommandation. Une lettre du vicomte du Parc¹⁹⁹⁵, cité précédemment, en témoigne :

« C'est une Française, elle vient de Valenciennes, et pleine de foi dans vos connaissances étendues, elle sollicitait de vous un bon conseil en faveur de sa fille, enfant de 12 ans. »¹⁹⁹⁶

Comme durant la décennie antérieure à l'exil, la plupart des demandeurs proviennent des couches sociales pauvres ou moyennes. En tout cas, ils sont présentés comme tels. Ainsi, Joseph Oppenheim, « maîtres [avec son frère Adolphe] d'une puissante maison de banque très présente dans le développement des réseaux ferrés en Belgique et en Europe »¹⁹⁹⁷, décrit son protégé, Arnold Reinach – un Allemand et non un Français, ce qui prouve que Raspail pouvait soigner des patients de toutes nationalités sauf les

¹⁹⁹² BIC Fonds Raspail Ms 2729 (6) Registre des malades reçus à Boitsfort du 6 février 1856 au 26 mai 1862.

¹⁹⁹³ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique...*, op. cit., p. 328.

¹⁹⁹⁴ André GUYAUX [dir.], *Échanges épistolaires franco-belges*, Paris, PUPS, 2007, p. 7-8.

¹⁹⁹⁵ Académie royale de Belgique, *Biographie nationale*, Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, 1974, p. 167.

¹⁹⁹⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2754 (6). Lettre du vicomte du Parc à François-Vincent Raspail, le 19 février 1856.

¹⁹⁹⁷ Jean-Yves MOLLIÉ, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p. 217.

Belges – comme quelqu’un bénéficiant de revenus plutôt modestes. Il est possible, néanmoins, d’émettre des doutes sur sa situation financière devant les propos suivants :

« M. Arnold Reinach 28 boulevard Poissonnière à Paris. Un négociant, père de famille, qui gagne de l’argent mais n’a pas de grande fortune et depuis longtemps ennuyé par un mal à la main et au bras qui l’empêche de vaquer à ses affaires. »¹⁹⁹⁸

La situation est, là encore, beaucoup plus complexe. Ses malades ne sont pas exclusivement de nationalité étrangère. Des citoyens belges ont tout fait pour contourner l’interdit¹⁹⁹⁹. Dans le journal des visites médicales de Raspail, on y trouve des personnalités belges du monde artistique comme le violoniste et compositeur Charles-Louis-Auguste de Boriot²⁰⁰⁰. On constate également que les journées du chimiste sont bien remplies, il a des rendez-vous tous les jours et, parfois, une dizaine par jour. De nombreux patronymes de patients laissent penser en effet qu’ils sont belges ou néerlandais. En voici un exemple :

« Seriez-vous assez bon pour recevoir la personne, porteur de ces lignes, c’est M. Van Ryckeghem, cordonnier de mes enfants ; c’est un brave et excellent ouvrier. »²⁰⁰¹

Étonnamment, les plus grandes sommités politiques de Belgique ne cessent de lui demander des entretiens à des fins médicales. Si Raspail ne peut plus faire de la politique alors les politiques viennent à lui. Par la pratique de la médecine, il a mis sur

¹⁹⁹⁸ Arnold Reinach a très certainement une parenté avec le banquier Jacques de Reinach, impliqué dans le scandale de Panama. La poétesse Louise Collet fait allusion à son nom dans son ouvrage *L’Italie des Italiens* en 1862. Dans les années 1860, Arnold Reinach possède tout de même une fortune qui lui donne l’opportunité de voyager en Europe : « Nous avons décidé, avec M. Pascal Duprat [député républicain des Landes et de Paris sous la II^e puis sous la III^e République] et M. Arnold Reinach, un Allemand libéral de ses amis qui l’avait accompagné à Naples, que nous irons à Baïa au premier jour », dans Louise COLLET, *L’Italie et les Italiens*, Paris, E. Dentu, 1862-1864, p. 249.

¹⁹⁹⁹ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre du citoyen belge Popeliers au ministre de la Justice belge afin d’obtenir une consultation médicale de François-Vincent Raspail, le 18 juillet 1855.

²⁰⁰⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2729 (6) Journal des visites médicales de François-Vincent Raspail pour les années 1856 et 1858.

²⁰⁰¹ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettre du vicomte Vilain XIII à François-Vincent Raspail, le 19 septembre 1858.

piéd un réseau médical composé des hommes politiques belges les plus en vue²⁰⁰². Voici les noms de quelques patients illustres : le vicomte Vilain XIII ; le baron Étienne-Constantin de Gerlache, magistrat, publiciste et député²⁰⁰³ ; le général et baron Pierre-Emmanuel Chazal, ministre de la Guerre en 1847 ; le ministre d'État Henri-Marie de Broukère²⁰⁰⁴ ou le radical Pierre-Théodore Verhaegen, président de la Chambre des représentants en 1856²⁰⁰⁵, qui voulait faire de la franc-maçonnerie une puissance politique capable de s'opposer à l'institution que représente l'Église²⁰⁰⁶. Certains hommes d'État belges ne se contentent pas des ordonnances médicales par la voie de la correspondance mais souhaitent consulter Raspail chez lui²⁰⁰⁷. Le général Chazal, né français à Tarbes en 1808 et naturalisé belge en 1844²⁰⁰⁸, agit dans ce sens.

Une complicité épistolaire naît entre François-Vincent Raspail et quelques personnalités belges. Par exemple, le comte Van der Burch, issue de la vieille noblesse de Flandres, ne peut s'empêcher de faire des allusions ironiques à la réputation politique de Raspail, malgré la censure qui règne dans le Plat pays. Il le qualifie de « farouche républicain » et de « terrible républicain »²⁰⁰⁹. La poétesse Marceline Desbordes-Valmore parle de Pierre-Théodore Verhaegen comme d'un « ami »²⁰¹⁰ de Raspail. Le clergé étant l'ennemi commun des francs-maçons belges et français dans les années 1850-1860²⁰¹¹ – et bien qu'il se soit éloigné des loges, Raspail n'a jamais vraiment renié son appartenance à la franc-maçonnerie –, cela a pu favoriser la naissance d'une amitié entre le président de la Chambre des représentants et le proscrit républicain. Mais, sans surprise, Raspail entretient des liens très étroits, voire une relation d'amitié avec son ancien élève, le ministre des Affaires étrangères, le

²⁰⁰² BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettres d'hommes politiques belges à François-Vincent Raspail.

²⁰⁰³ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Notice de Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, [s. d.].

²⁰⁰⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettre d'Henri-Marie de Broukère à François-Vincent Raspail, le 8 juillet [s. d.].

²⁰⁰⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettre de Pierre-Théodore Verhaegen à François-Vincent Raspail, le 8 février 1856.

²⁰⁰⁶ Els WITT et Fernand V. BORNE, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge 1830-1855*, Paris, Béatrice-Nauwelaerts éditions, 1973, p. 11.

²⁰⁰⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettre du général Chazal à François-Vincent Raspail, le 10 mai 1858.

²⁰⁰⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Notice de Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, [s. d.].

²⁰⁰⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2754 (6) Lettre du comte Van der Burch à François-Vincent Raspail, [s. d.]

²⁰¹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, septembre 1855.

²⁰¹¹ Sudhir HAZAREESINGH et Vincent WRIGHT, *Francs-maçons sous le Second Empire. Les loges provinciales du Grand-Orient à la veille de la Troisième République*, Rennes, PUR, 2001, p. 130.

vicomte Vilain XIII. Ce dernier fait parvenir, régulièrement, au médecin sans diplôme des lettres de recommandation. Il lui voue une admiration sans borne. Cela transparaît dans la formule de politesse récurrente « cher maître »²⁰¹². Il lui demande de venir en aide à des personnes proches de sa famille, ce qui est une preuve de sa confiance envers la méthode médicale du chimiste :

« Cher maître, ayez, je vous prie la bonté de recevoir la personne porteur de ces lignes ; c'est la femme de chambre d'une de mes sœurs, elle n'a d'espoir qu'en vous. Tout à vous, mon cher maître. Charles Vilain XIII. »²⁰¹³

Les recommandations médicales permettent à François-Vincent Raspail, durant ses années d'exil, d'exister. Il est une personne bien connue de l'élite politique belge. Même s'il n'agit pas de façon directe, il est tout de même un témoin, un observateur attentif de la vie politique du Plat pays dans les années 1850-1860. Les nombreuses visites des sommités politiques belges dans sa maison ont, sans doute, conduit Raspail à s'intéresser à l'actualité du pays hôte.

Il prend part à des débats scientifiques – mais également à des débats de politique sanitaire – qui agitent le royaume de Belgique. Dans les journaux belges, il expose ses solutions pour combattre le choléra et l'ergotisme qui sévit dans les campagnes environnantes²⁰¹⁴. Une des caractéristiques de la presse belge – *La Nation*, *L'Indépendance belge*, etc –, est d'ouvrir ses colonnes aux proscrits français²⁰¹⁵. Les quotidiens vont même plus loin puisqu'ils l'incitent à intervenir dans leurs pages pour traiter des questions sanitaires : « Incompétents dans la question, nous accueillerons avec empressement la réponse que M. Raspail pourrait faire à la lettre qui précède »²⁰¹⁶. Les propos du chimiste français doivent-ils être considérés comme purement scientifiques ? On sait que depuis les années 1830, avec la naissance du

²⁰¹² BIC Fonds Raspail Ms 2679 (1) Lettre du vicomte Vilain XIII à François-Vincent Raspail, le 31 mars 1856.

²⁰¹³ *Idem*.

²⁰¹⁴ Voir Patrice BOURDELAIS, *Les épidémies terrassées. Une histoire des pays riches*, Paris, La Martinière, 2003, 248 p.

²⁰¹⁵ Sylvie APRILE, « Exil et exilés de gauche au XIX^e siècle », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France. L'héritage du XIX^e siècle*, op. cit., p. 192.

²⁰¹⁶ *Le Journal de Bruges et de la Province* du 20 octobre 1859.

mouvement hygiéniste, les actions menées afin d'éradiquer les épidémies relèvent à la fois de la médecine et de la politique puisqu'elles se veulent une réponse à la question sociale, à savoir aux inégalités de condition de vie entre individus. Dans la mesure où la santé publique est considérée de plus en plus comme une véritable problématique politique, les querelles deviennent de plus en plus violentes entre médecins. L'exilé Raspail est pris à partie par des docteurs belges à propos de son diagnostic sur la maladie de l'ergot : « M. Raspail se trompe quand il dit que l'épidémie épargne les personnes qui ne font usage que du pain de froment »²⁰¹⁷. Ses prises de position montrent que le proscrit Raspail n'est pas une personne vivant dans une totale retraite.

Sa parole est écoutée en France et en Belgique par les praticiens hygiénistes et philanthropes. Les critiques qui le touchent directement prouvent qu'il n'est pas oublié par l'opinion publique belge et française. Le débat qui consiste à savoir si l'épidémie qui ravage la Belgique est causée par le choléra ou par la maladie de l'ergot de seigle déchaîne les passions dans la presse. Qui remporte la bataille dans ce débat ? L'épidémie de 1859 est-elle provoquée par le choléra ou l'ergotisme ? Il est difficile de le dire. Pour Raspail, c'est lui le grand vainqueur de ce conflit médical. L'opinion publique lui aurait donné raison par ses gestes de reconnaissance et par le fait que ses diagnostics soient relayés, même de façon informelle, dans la presse et qu'ils aient des conséquences concrètes dans certains corps de métier de la société belge :

« À la suite de la discussion relative à ma lettre sur les dangers de l'ergot de seigle dans les journaux. Mme (?) épouse d'un capitaine d'état major dans l'armée belge vint me visiter pour consultation. Dans la conversation, je lui glissai deux mots relativement aux maladies des soldats qui me paraissaient devoir être attribuées à la falsification des farines destinées au pain de l'armée. Elle se chargea d'en toucher un mot au général dans le service duquel était son mari. Le 24 décembre 1859, nous trouvons dans les journaux de Bruxelles, l'entrefilet suivant qui a tout l'air d'une réponse à mon avertissement confidentiel : « On construit en ce moment à la citadelle d'Anvers un moulin à vapeur de la force de vingt chevaux. C'est pour que l'armée ne soit pas victime de falsifications, qu'elle a pris la résolution de moudre le grain elle-même. »²⁰¹⁸

²⁰¹⁷ Lettre du docteur Boghe à Louvain, publiée dans *Le Journal de Belgique* du 21 octobre 1859.

²⁰¹⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (1) Note de François-Vincent Raspail au sujet de l'ergotisme dans l'armée belge [s. d.].

S'il n'y a pas vraiment de gagnant et de perdant dans cette querelle de santé publique, on constate que la mémoire autour de cette polémique belge où est intervenu Raspail a été vivace jusqu'au début du XX^e siècle. En pleine Guerre mondiale, le feuilleton du journal *La Vie Chère* du 27 octobre au 3 novembre 1916 en témoigne. :

« Les méfaits du nouveau pain. On nous écrit : Le nouveau pain cause, un peu partout dans le département, des coliques, des indigestions, des diarrhées et des vomissements. Ce n'est pas étonnant ! On nous fabrique du pain de seigle ! Ce pain, dit Raspail, contient toujours l'ergot de seigle. Voyez ce qu'il en dit dans son manuel, pages 36, 267 et 283. »²⁰¹⁹

Dans les rééditions de son *Manuel annuaire de la santé*, Raspail a ajouté quelques passages sur ses analyses face aux épidémies de 1859, ce qui a sans aucun doute favorisé la pérennité de cette mémoire autour de la querelle sanitaire. Mais un enjeu beaucoup plus important est à dégager de cette discussion virulente autour de l'ergotisme. Comme dans une arène politique, deux camps se sont affrontés au cours de cette polémique : ceux qui défendent les constatations de la médecine officielle et ceux qui ont une confiance sans limite pour la médecine alternative et, notamment la méthode Raspail. La nature de l'épidémie est un prétexte²⁰²⁰, ce qui est en jeu dans cette polémique, c'est de savoir si la médecine est une science qui peut être pratiquée par tout un chacun. Raspail lutte pour que le droit et la liberté de pratiquer la médecine, et les sciences en général, soient reconnus pour tous. En intervenant dans ce débat, il remet en cause aussi, indirectement, l'interdiction qui lui est faite de prodiguer la médecine pratique à tout citoyen, quelque soit sa nationalité :

« Celui qui signe docteur en médecine *et coetera* et qui m'a plus l'air d'être docteur *et coetera* que docteur en médecine, nous donne un échantillon de ses connaissances botaniques, en confondant, sur la foi d'un autre praticien de son école M. Trousseau, l'ivraie enivrante (*Lolium temulentum*) qui n'est accusée que d'ébriété, avec l'ergot de seigle (*sclerotium clavus*) le plus terrible agent de désorganisation que possède le règne végétal dans ces contrées. »²⁰²¹

²⁰¹⁹ *La Vie Chère* du 27 octobre 1916.

²⁰²⁰ Carl HAVELANGE, *Les Figures de la guérison (XVIII^e-XIX^e siècle). Une histoire sociale et culturelle des professions médicales au pays de Liège*, Liège, Presses universitaires de Liège, 1990, p. 429-430.

²⁰²¹ Réponse de François-Vincent Raspail au docteur Retsin, publiée dans *Le Journal de Bruges et de la Province* du 24 octobre 1859.

De simples citoyens belges s'expriment dans les tribunes des journaux pour prendre la défense du système Raspail, synonyme de démocratie médicale, comme on l'a vu auparavant. On observe que leur soutien pour le médecin sans diplôme dépasse le cadre médical et tend vers des considérations politiques. Dans la lignée d'un Napoléon ou d'un Victor Hugo, Raspail est vu par certains Belges comme un homme – politique ? – pouvant prétendre au titre de génie :

« Partisan sincère et dévoué de l'illustre Raspail, et ne m'en cachant pas, qui est un grand ami du genre humain, je tiens à rectifier ce que Monsieur le docteur Retsin vous a adressé, le 24 courant [...] Je sais que le bon Raspail, même malgré ses cheveux blancs, a beaucoup d'ennemis qui l'accablent de leurs sarcasmes. Il n'y a rien à faire, il en a toujours été ainsi pour les grands génies. Voyez Napoléon et Victor Hugo, les a-t-on assez trainé dans la boue ? Ce sont cependant aussi deux génies chacun de genre différent. »²⁰²²

François-Vincent Raspail recourt à un dernier stratagème pour résoudre les problématiques sociales et hygiénistes en créant une revue scientifique à cette fin :

« Comme par le passé, la *Revue complémentaire* aura pour but de faire concourir toutes les sciences au grand art de se préserver et de se guérir des maux qui assaillent de toutes parts cette existence que la nature nous a confiée pour nous entraider mutuellement, pour croître et multiplier, pour continuer enfin la chaîne des générations et des idées, œuvre et reflet de la création. Cette étude, agrandie chaque jour dans ses ressources et son but, affranchie peu à peu de la croyance aux énigmes des oracles, et rapprochant les hommes par la réciprocité de l'assistance et des soins éclairés, et destinés à faire sortir tôt ou tard l'humanité des langes où les traditions des siècles de barbarie la tiennent encore emmaillottée.

Vous qui lisez, seconde nous dans cette œuvre ; propageons et vulgarisons tous ensemble des vérités qui consolent, des médications qui soulagent et guérissent, des conseils qui rendent meilleurs, des procédés qui, en diminuant les efforts et abrégant la main-d'œuvre, rendent le travail plus hygiénique et plus lucratif pour tous. »²⁰²³

²⁰²² Lettre de Z. Richard, négociant à Bruges, publiée dans *Le Journal de Bruges* du 29 octobre 1859.

²⁰²³ *La Revue complémentaire des sciences appliquées*, Paris, chez l'éditeur de M. Raspail, avertissement du 1^{er} août 1855.

Plus largement, Il propage des messages politiques implicites en investissant donc un *medium* qui n'attire pas l'attention des autorités belges et françaises, la presse scientifique. Il reprend la rédaction d'un mensuel scientifique de 1854 jusqu'à 1860. Il lui donne pour titre : la *Revue complémentaire des sciences appliquées*. Dès le premier numéro, le chimiste proclame le caractère apolitique de sa nouvelle revue :

« Il est inutile que je le fasse observer, ce recueil sera purement scientifique, et ne s'occupera de rien de ce qui divise les hommes au sujet de l'art d'administrer les intérêts matériels et de régler leurs divergences politiques. Ce recueil est un répertoire de dissertations sur les grandes lois de la nature, et non de récriminations et de querelles des partis. »²⁰²⁴

La revue ne traite, en théorie, que des questions médicales, biologiques, chimiques, météorologiques, astronomiques, industrielles et artistiques. Il laisse entendre au lecteur qu'il ne souhaite plus participer aux débats politiques. Il ne se justifie à aucun moment en rappelant que la censure qui s'exerce sur lui et sur les autres exilés français l'oblige à ne plus prendre part aux discussions politiques. L'exil n'aurait pas eu d'effet sur son choix de rester éloigné de la vie politique. Alors qu'il est en Belgique, il veut donner l'impression que sa revue scientifique est dans la lignée de celle qu'il avait rédigée jusqu'en 1849. La *Revue complémentaire* est ainsi la petite sœur de la *Revue élémentaire*. En donnant un semblant de continuité entre ses deux revues, le chimiste révèle sa conception de l'exil. Sur le modèle de ses années d'enfermement, ses habitudes antérieures ne sont pas perturbées par son nouvel état d'homme proscrit. Qu'il soit à Paris ou à Bruxelles, il est déterminé à ne rien changer au bon déroulement de ses recherches et de leurs publications.

Même s'il a essayé, dès 1847-1848, de ne pas mélanger son action politique et son travail scientifique en rédigeant deux périodiques distincts, un journal républicain et un mensuel savant, les deux mondes sont restés perméables, comme on l'a vu précédemment avec les lettres des lecteurs adressées à la rédaction de la *Revue élémentaire*, lettres qui n'étaient pas dénuées de connotation politique. Il en est de

²⁰²⁴ *Ibid.*, 1^{er} août 1854, p. 1.

même durant ses années d'exil. La politique n'est pas totalement absente de la *Revue complémentaire*, contrairement à ce que martèle Raspail dans son avertissement.

La Revue complémentaire s'adresse à un public large : les Français ainsi que les Belges, ce qui lui permet, d'une manière indirecte, d'enfreindre la loi. Ils peuvent s'abonner à la revue en se rendant à la librairie nouvelle de Bruxelles. S'il lui est interdit d'ouvrir ses consultations médicales aux citoyens belges, Raspail peut, cependant, leur délivrer ses conseils de médecin sans diplôme par la voie de la presse. Le fait que tous les citoyens, et pas seulement Français, puissent devenir leur propre médecin, c'est déjà un acte politique. Par la démocratie médicale, il veut aboutir non à la concorde nationale mais à la conciliation de l'humanité. La démocratisation de la médecine prend, à partir de 1853, une dimension supranationale :

« Je déclare solennellement que je n'ai d'autre parti que celui de tout le monde, d'autre opinion que celle de ma conscience, d'autre passion politique que la recherche du beau, du vrai et du bien, d'autre ambition que d'apprendre à tous à se passer de moi, à faire comme moi et à rester sains de corps et de cœur comme moi. Sur ce terrain, toutes les divergences cessent et l'homme y fait place à l'humanité. »²⁰²⁵

En outre, la méthode Raspail est aussi très populaire chez les proscrits républicains, selon Amédée Saint-Ferréol. L'exemple de Kersausie, développé plus haut, recoupe ce témoignage. Adhérer à son système médical, c'est d'une certaine façon, commettre un acte subversif. Il favorise la cohésion des exilés républicains au-delà des frontières. Pour reprendre la définition de Marceline Desbordes-Valmore, la médecine Raspail est « l'Art divin de nous guérir à travers les portes qui nous séparent »²⁰²⁶. Parce qu'elle est pratiquée par des proscrits pour soigner d'autres proscrits, elle devient un signe de ralliement, une composante, parmi d'autres, de la fraternité des exilés. La médecine ne sert donc pas uniquement à créer des ponts entre les différentes catégories sociales. Elle a une autre fonction essentielle, elle permet de résister au Second Empire. Il convient de sortir de la représentation, partiellement vraie et parfois

²⁰²⁵ *Ibid.*, avertissement du 1^{er} août 1855.

²⁰²⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (1) Lettre de Marceline Desbordes-Valmore à François-Vincent Raspail, [s. d.].

caricaturale, du proscrit prostré dans sa solitude, tel Victor Hugo sur son rocher. L'exil permet, par des pratiques comme la médecine, de nouer des liens politiques et affectifs entre « frères » exilés²⁰²⁷. La médecine est donc un moyen d'entretenir un lien social entre proscrits, lien social qui est fondamental pour la survie d'un mouvement républicain français à l'étranger :

« Les purs du socialisme allaient fumer chez la citoyenne Sébert. Tout en faisant avec une égale ardeur de la politique Blanqui et de la médecine Raspail, cette exilée soignait avec le même dévouement, quels que fussent leurs opinions ou leurs médecins, tous les proscrits malades au chevet desquels elle allait veiller. Expulsée après le coup d'État, la citoyenne Sébert a été condamnée à l'emprisonnement pour société secrète, en France où elle était rentrée à la suite de l'amnistie. »²⁰²⁸

Au moyen de cette revue, il parvient également à exprimer implicitement ses opinions politiques. Il n'évoque pas la politique de Napoléon III mais revient, en revanche, sur celle de ses prédécesseurs, notamment sur celle du Président du Conseil François-Guizot et de son ministre de l'Instruction publique Abel-François Villemain. Ils reprochent aux deux hommes leur soif de pouvoir et leur implication dans des systèmes de corruption sous le règne de Louis-Philippe. Raspail invente même cette équation : « Politique de corruption + calomnie = Guizot »²⁰²⁹. Sauf que les régimes politiques passent et que la corruption politique, elle, reste. Parler de la corruption orléaniste, c'est traiter indirectement de cette dernière, sous le Second Empire. Elle fait alors l'objet de nombreux pamphlets, tels *Les Comptes fantastiques d'Hausmann*.

Des rubriques de la revue, en apparence anodine, possèdent, en réalité, une connotation politique. Le chimiste républicain a écrit tout une série d'articles sur la mort des personnages illustres de l'histoire de France et qu'il a intitulée « Galerie médicale ». Il revient longuement sur les morts de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Faire allusion aux philosophes des Lumières peut être perçu comme un acte politique, au moment où leurs œuvres sont bannies des institutions les plus prestigieuses, comme l'École Normale Supérieure. Le savant Louis Pasteur,

²⁰²⁷ Sylvie APRILE, « Exils français et fraternités européennes », dans Catherine BRICE et Sylvie APRILE [dir.], *Exil et fraternité...*, op. cit., p. 29.

²⁰²⁸ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique...*, op. cit., p. 261.

²⁰²⁹ François-Vincent RASPAIL, *La Revue complémentaire des sciences appliquées*, 1859-1860, p. 83.

administrateur de l'École Normale Supérieure de 1857 à 1867, a renvoyé de son établissement des étudiants parce qu'ils avaient commis la faute de lire *Gargantua* de Rabelais, *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau ou *La Sorcière* de Michelet²⁰³⁰. François-Vincent Raspail profite, par ailleurs, de cette galerie de portraits pour réaffirmer une filiation spirituelle entre la vie de Jean-Jacques Rousseau et son parcours personnel. Comme lui, l'auteur du *Contrat social* a voué sa vie à propager la science et à rechercher le beau, le bien et la vérité. Il avance même l'idée que Rousseau serait un réformateur avant l'heure :

« Jean-Jacques Rousseau malade. À partir de ce jour où il livrait à la publicité son *Discours sur l'influence des sciences*, sa vie ne cessa d'être une étude et une application rigoureuse de tout ce qui devait être beau et bien ; il fut, enfin jusqu'à son dernier soupir, fidèle à la mission réformatrice qu'il s'était imposée dans un moment de solennelle inspiration. »²⁰³¹

L'introduction de rubriques nécrologiques dans sa revue n'est pas fortuite. Elle a aussi une visée politique. Les nécrologies permettent de revenir sur le parcours de personnalités célèbres qui ont combattu le régime monarchique et qui ont défendu le sort des proscrits républicains. Il revient, ainsi, sur la vie de celle qui a été sa confidente pendant ses années les plus douloureuses, la poétesse Marceline Desbordes-Valmore, décédée en juillet 1859. Pour celle qu'il aimait comme une « mère », voire comme une « sœur »²⁰³², Raspail retranscrit les premiers vers du poème *Les Prisons et les Prières*, symbolisant les prises de position politique de la poétesse vis-à-vis des souffrances endurées par les *leaders* républicains et les épouses de républicains : « Pleurez : comptez les noms des bannis de France ; l'air manque à ces grands cœurs où brûlait tant d'espoir »²⁰³³.

Enfin, fréquemment, François-Vincent Raspail ne cesse de s'en prendre aux jésuites. Sa croyance dans une théorie du complot jésuite est de plus en plus grande. Tous les ennemis de la république, qu'ils soient monarchistes, bonapartistes, faux républicains

²⁰³⁰ Jeanine TROTERAU, *Pasteur*, Paris, Gallimard, 2008, p. 114.

²⁰³¹ François-Vincent RASPAIL, *La Revue complémentaire des sciences appliquées*, 1^{er} septembre 1855, p. 60.

²⁰³² BIC Fonds Raspail Ms 2405 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Hippolyte Desbordes-Valmore, fils de Marceline, le 28 juillet 1859.

²⁰³³ François-Vincent RASPAIL, *La Revue complémentaire des sciences appliquées*, 1^{er} août 1859, p. 35.

ou cléricaux, sont englobés sous le vocable péjoratif de jésuites. Selon lui, les retards concernant l'acheminement des numéros de la *Revue complémentaire* en France sont dus à des manœuvres politiques orchestrées par ses adversaires, c'est-à-dire les jésuites. Dans ces circonstances, recourir au complot jésuite est vraisemblablement une tactique politique. Le mythe jésuite permet à Raspail de rester allusif et de ne pas pointer du doigt des hommes politiques français en fonction :

« Au début de la *Revue complémentaire*, la sainte société occulte avait bien essayé un peu de tous ses petits moyens ; elle avait bien trouvé un biais pour faire égarer nos premiers numéros d'un bureau à l'autre de l'administration des chemins de fer et pour nous faire mentir ainsi l'exactitude proverbiale de nos promesses ; et cela une fois, deux fois, trois fois. À la quatrième, elle était acculée au pied du mur ; car sa gibecière commence, depuis quelques temps, à s'épuiser de ruses. »²⁰³⁴

Pour finir, il faut dire un mot sur une autre revue, moins connue de Raspail, et dont l'édition a, pourtant, débutée durant ses dernières années d'exil. Cette seconde revue a l'originalité de conjuguer sciences exactes et sciences humaines. Elle s'intitule *Nouvelles études scientifiques et philologiques*. Ici, les références politiques implicites sont présentes dans des passages relatifs à des débats littéraires. Bien qu'il ait défendu *l'Imitation de Jésus Christ* face à l'évêque de Bruges, Raspail ne cache pas son admiration pour la philosophie de l'Antiquité gréco-romaine, dont les morales doivent inspirer les théoriciens républicains du XIX^e siècle. Il cite des maximes extraites du *Poème Mnémonique* de Phocylide qui entrent en résonance avec les idéaux qu'il a portés et les douleurs qu'il a connues :

« Ouvrez votre porte à l'exilé, et prenez la main de l'aveugle. Recueillez les naufragés, car la navigation a pour tous des chances funestes. Tendez la main à qui tombe, et secourez l'homme qui se perd. Souffrir c'est le lot de tous ; la vie est un cercle et la fortune un hasard. Êtes-vous riche, venez au secours des pauvres. »²⁰³⁵

²⁰³⁴ François-Vincent RASPAIL, *La Revue complémentaire des sciences appliquées*, 1^{er} août 1856, p. 74.

²⁰³⁵ PHOCYLIDE, *Poème Mnémonique*, cité dans François-Vincent RASPAIL, *Nouvelles études scientifiques et philologiques*, 1861-1864, p. 154.

L'école pythagoricienne serait même, selon lui, à l'origine du communisme et du socialisme. Les républicains du XIX^e siècle seraient donc les héritiers, les continuateurs des grands penseurs de l'Antiquité : « Ce communisme se trouve en toutes lettres dans le texte. On sait du reste qu'à cette époque la vie en commun ou le cénobitisme était en usage parmi les philosophes et surtout parmi les pythagoriciens »²⁰³⁶. Raspail dévoile son admiration pour les balbutiements de ce « socialisme » reposant sur des valeurs ascétiques et studieuses. Là encore, il est facile de voir un parallélisme avec la vie austère et totalement consacrée à l'étude que Raspail s'est, en partie, imposée durant son exil :

« Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas reconnaître que c'est à l'exemple de Pythagore, que les premiers philosophes chrétiens ont embrassé la vie en commun, la vie solitaire, la vie enfin socialiste, mot qui, à lui seul, est un crime aux yeux de ceux-là même qui la préconisent sous un autre nom. »²⁰³⁷

Quand le chimiste fait l'éloge des vertus de Pythagore, il donne l'impression d'énumérer les valeurs morales que doit posséder un républicain. L'histoire antique et la philosophie sont instrumentalisées par Raspail à des fins politiques : « Trouvez un fondateur de religion d'un mérite aussi incontestable, de mœurs plus pures, d'une tempérance plus sévère, d'une application au travail et à une méditation plus constante »²⁰³⁸.

Les sous-entendus politiques de *La Revue complémentaire* et des *Nouvelles études scientifiques et philologiques* ne sont pas passés inaperçus chez ses contemporains. Pour Amédée Saint-Ferréol, les contraintes de l'exil n'ont donc pas été un frein à la diffusion à grande échelle de ces périodiques. Les réfugiés français en Belgique éprouvent moins de difficultés que les exilés d'autres pays à propager leurs idées par la voie éditoriale : « Raspail faisait paraître sa revue de pharmacie et de médecine dont le succès grandissait tous les jours »²⁰³⁹. Le succès de ces revues vient en partie du fait que les contemporains et les exilés, en particulier, savent qu'ils peuvent y trouver des

²⁰³⁶ *Idem.*

²⁰³⁷ *Ibid.*, p. 156.

²⁰³⁸ *Ibid.*, p. 157.

²⁰³⁹ Amédée SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique, op. cit.*, tome 2, p. 46.

attaques politiques. Ce n'est pas parce que la littérature scientifique est plus ardue à lire qu'un roman, qu'elle n'en est pas moins subversive. Quelque soit le genre littéraire utilisé, la poésie pour Victor Hugo ou l'étude scientifique pour François-Vincent Raspail, l'objectif est le même pour ces proscrits érudits, faire entendre leurs voix protestataires contre le Second Empire, par delà les frontières terrestres et maritimes.

Le souvenir de l'exilé Raspail dans la France du Second Empire

Toutefois, cet éloignement de Raspail ne change rien à la peur qu'il inspire au pouvoir en place. Alors qu'il a déclaré sa volonté d'arrêter l'action politique en 1852, ses anciens pamphlets, comme sa défense au procès de Bourges en 1849²⁰⁴⁰, et ses gravures de représentant du peuple continuent de circuler parmi les républicains français. Même en exil, ses écrits et ses objets auraient donc toujours un effet sur les mentalités et l'esprit public. Pendant toute l'année 1853, des individus sont arrêtés parce qu'ils détiennent des textes et/ou des images de républicains et, notamment de l'ancien candidat socialiste :

« *Offense envers l'Empereur, l'Impératrice et la famille impériale.* [...] Dans des visites domiciliaires faites chez ces hommes on a saisi toute une collection de journaux démocratiques, des almanachs, des brochures, des chansons socialistes, un exemplaire manuscrit de cette *Lettre au peuple* qui a déjà figuré dans le procès de la Commune révolutionnaire, des portraits encadrés de Caussidière, de Raspail, de Blanqui, de Sobrier de Villain, d'Hubert, de Flotte, de Mazzini, de Louis Blanc et de Barbès. Ce dernier portrait se trouvait encore sur deux pipes et un porte-monnaie. On a encore saisi deux tableaux représentant la mort de Robespierre au 9 thermidor, et le supplice des quatre sergents de La Rochelle. »²⁰⁴¹

De manière plus générale, le nom de Raspail est, fréquemment, cité dans la presse française de 1853 à 1862. Quelle en est la raison ? Curieusement, au moment où il est loin de Paris, le chimiste décide d'accélérer la commercialisation de sa méthode médicale. François-Vincent Raspail et sa famille fondent un véritable empire commercial, une « véritable entreprise de propagande systématique et

²⁰⁴⁰ *Journal des débats politiques et littéraires* du 11 novembre 1853.

²⁰⁴¹ *Journal des débats politiques et littéraires* du 9 octobre 1853.

différenciée »²⁰⁴², dans les années 1850-1860. Cet empire est composé d'une librairie, d'une pharmacie, d'une fabrique de médicaments, d'une distillerie pour la confection de l'élixir, etc. En exil, ce sont ses fils restés en France qui s'occupent de la gestion de tous ces établissements. Émile Raspail, ingénieur chimiste de formation, est en charge de la publication des ouvrages de son père, notamment les rééditions du *Manuel annuaire de santé*. Il établit, avec l'aide financière de son frère Camille Raspail, médecin, la pharmacie « complémentaire » de la méthode Raspail, d'abord au 14 rue du Temple (l'initiale « R » en fer forgé est répétée plusieurs fois sur la façade), puis à Arcueil. L'officine est gérée par un troisième associé, le pharmacien de première classe, Tessier, assisté d'un pharmacien de seconde classe²⁰⁴³. En 1858, Émile Raspail fonde la société Raspail et en commercialise les produits²⁰⁴⁴. Cela ne s'est pas fait sans mal, Émile est inculpé, par deux fois, d'exercice illégal de la pharmacie en 1859 et en 1861²⁰⁴⁵.

Très rapidement le patronyme Raspail devient une vraie marque commerciale sous le sigle « F.V. R », à partir de 1859. Comme toute marchandise qui veut se vendre, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les produits Raspail – manuels, liqueur²⁰⁴⁶, eau sédative, pommade et savon de toilette hygiénique²⁰⁴⁷ – accèdent à la notoriété grâce à la réclame. Des annonces publicitaires, vantant leurs bienfaits, sont insérées, régulièrement, en dernière page des journaux nationaux. Les Raspail père et fils connaissent, du reste, les codes de ce qu'on appellerait aujourd'hui la communication. À l'intérieur des encarts publicitaires, des messages chocs, des « slogans » avant l'heure, font l'éloge des produits de la société familiale : « Liqueur Raspail. Pour ouvrir l'appétit, favoriser la digestion »²⁰⁴⁸ ou encore « Eau de toilette hygiénique de F.-V. Raspail. Ambrosie de la peau »²⁰⁴⁹. Tout est donc fait pour que le patient-client se

²⁰⁴² Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine en France XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos, 1994, p. 91.

²⁰⁴³ Nicolas SUEUR, « Les spécialités à base de camphre de Raspail », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine...*, op. cit., p. 89.

²⁰⁴⁴ Thierry LEFEBVRE et Cécile RAYNAL, « L'usine Raspail à Arcueil », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 94^e année, n°329, 2006, p. 141.

²⁰⁴⁵ *Ibid.*

²⁰⁴⁶ *La Presse* du 21 janvier 1861.

²⁰⁴⁷ *La Presse* du 20 octobre 1862.

²⁰⁴⁸ *La Presse* du 2 mai 1862.

²⁰⁴⁹ *La Presse* du 26 juillet 1861.

souviennne du nom de Raspail. Aussi, il n'est pas improbable que la présence de la signature et du portrait de Raspail sur ces différents produits n'ait pas joué un rôle dans la persistance du souvenir du républicain exilé au sein de la population française. Sur les étiquettes de la liqueur hygiénique, on trouve une représentation de François-Vincent Raspail qui ressemble fortement à son portrait de représentant du peuple en 1848²⁰⁵⁰. Le message est explicite pour les anciens quarante-huitards, les étiquettes rendent hommage au médecin mais aussi, volontairement ou involontairement, au *leader* républicain lorsqu'il était à l'apogée de son action politique.

Le phénomène de la contrefaçon des produits Raspail entretient, à sa manière, la pérennité de la mémoire autour du médecin social :

« Voulant enfin mettre un terme à toutes les manœuvres mensongères et déloyales à la faveur desquelles le nom de M. F.-V. Raspail est exploité de toutes parts au détriment des intérêts du commerce et de la salubrité publique, nous sommes priés d'annoncer, une fois pour toutes, que M. F.-V. Raspail est décidé à poursuivre, par toutes les voies de droit, quiconque, même de la manière la plus détournée, semblera se targuer d'une garantie que M. Raspail ne saurait accorder qu'à la Maison Raspail, rue du Temple, 14, à Paris, maison placée sous la direction et la surveillance de ses fils. »²⁰⁵¹

Les contrefaçons à des fins commerciales des ouvrages, liqueurs et enseignes pharmaceutiques Raspail se multiplient en France et en Belgique. La conjoncture de la proscription ainsi que l'absence de législation en matière d'édition et de droits d'auteur ont entraîné la prolifération des contrefaçons à une échelle jamais atteinte jusqu'alors. Le volume des contrefaçons est telle Outre-Quévrain que l'histoire de l'édition en Belgique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle est appelée par certains auteurs « l'aventure de la contrefaçon »²⁰⁵². Le proscrit Raspail se permet de faire entendre sa voix dans la presse belge, relayée ensuite par les quotidiens français, pour défendre ses intérêts personnels :

²⁰⁵⁰ Voir les étiquettes de la liqueur en annexe, p. 671-672.

²⁰⁵¹ *La Presse* du 26 novembre 1860.

²⁰⁵² René FAYT, « Les contrefacteurs belges étaient des « étrangers » », *Cahiers du Cédic*, n°2/4, janvier 2003, p. 165.

« Je viens de lire dans votre feuille du 18 décembre, l'annonce d'un livre édité par le libraire Rosez, sous le titre de : *La santé ou médecin et pharmacien de soi-même*, par Raspail. Je n'ai jamais rien publié sous ce titre et sans mes prénoms. Ce livre est donc plus qu'une contrefaçon, c'est une falsification de mon *Manuel annuaire de la santé*. »²⁰⁵³

Dans les deux pays, les parquets de justice procèdent alors à des instructions judiciaires à ce sujet. Beaucoup d'entrepreneurs tentent, par exemple, de copier la recette de l'élixir Raspail :

« Bien que l'élixir Raspail soit dans le domaine public et que tout le monde puisse en fabriquer et en vendre, il n'est pas permis à aucun négociant d'imiter la forme des bouteilles et de copier les étiquettes du fabriquant que M. Raspail a personnellement investi de sa confiance et son autorisation. »²⁰⁵⁴

Les spiritueux Raspail font des envieux car, à partir du Second Empire, ils ne sont plus envisagés comme des remèdes pharmaceutiques mais comme des alcools que l'on déguste, couramment, en digestif après un repas. La seule personne qui a le droit de les fabriquer se nomme Jean-Baptiste Combiere-Destre, un industriel qui a signé un contrat avec l'inventeur de la recette de la liqueur hygiénique et dont les usines se trouvent à Saumur. Une lettre prouve que le chimiste a apprécié la qualité des liqueurs produites à Saumur et qu'il porte un intérêt certain au « design » des bouteilles :

« J'ai reçu et dégusté, monsieur, le flacon de liqueur hygiénique que vous venez de m'adresser. J'en ai trouvé la confection aussi bonne au palais qu'à l'estomac.

Je vous engage à n'en livrer que de semblable au public. La probité porte bonheur ; on a droit d'être fier d'une fortune acquise, quand chaque piécette est tombée dans la caisse enveloppée dans une bénédiction.

Je vous soumettrai une petite observation sur la forme de vos bouteilles, qui n'est pas tout-à-fait celle des bouteilles de dessert, et se rapproche trop de la quadrature des flacons de pharmacie.

La forme, comme vous savez, semble être l'enseigne du fond, et nos gourmets ont besoin d'être soulagés par ruse et par une dissimulation qui, dans ce cas, est la vérité même. »²⁰⁵⁵

²⁰⁵³ Lettre de François-Vincent Raspail au rédacteur de *L'Étoile belge* du 19 décembre, publiée dans *L'Étoile belge* du 21 décembre 1853.

²⁰⁵⁴ *La Presse* du 7 septembre 1857.

²⁰⁵⁵ Lettre de François-Vincent Raspail à Jean-Baptiste Combiere-Destre, le 14 juillet 1852, publiée dans *La Presse* du 7 septembre 1857.

La confiance que Raspail accorde à Combier vient sûrement de leurs affinités politiques. Les Combier accueillent avec joie l'avènement de la Seconde République en février 1848. Jean-Baptiste Combier est un des grands protagonistes du mouvement républicain à Saumur. Il s'oppose farouchement au coup d'État du 2 décembre. À cause de son engagement républicain, il est arrêté en 1852 et conduit à la prison de Saumur. Ensuite, il fait entendre sa voix protestataire lors de ses voyages d'affaires à Nantes en 1853 et au Mans en 1855²⁰⁵⁶. Mais le projet en lui-même de créer une nouvelle liqueur est profondément républicain. Jean Combier et son épouse, Joséphine Drete, sont attachés à l'idée rousseauiste de fabriquer une « liqueur du pauvre qui serait susceptible de faire oublier aux infortunés leur misère »²⁰⁵⁷. Sur les conseils du docteur Ange Guépin, qui a invité Raspail à se joindre à un banquet républicain à Nantes en 1835, ils veulent créer une « entreprise républicaine et patriote »²⁰⁵⁸. Il n'est pas alors surprenant que Jean-Baptiste Combier se soit tourné vers celui qu'on appelle le « médecin des pauvres » pour concrétiser son idée commerciale. Il propose à sa clientèle une formule originale de liqueur qui a pour base une recette que François-Vincent Raspail a publié dans son *Manuel annuaire de la santé*. Son fils, James, reprend les rennes de l'entreprise en 1871. La liqueur est diffusée dans toute la France grâce à une flotte affrétée sur la Loire. Son succès est couronné par la remise d'une quinzaine de médailles dans différentes foires et expositions industrielles²⁰⁵⁹. La liqueur Raspail existe toujours aujourd'hui mais a pris le nom d'élixir Combier. Toutefois, la recette a été légèrement modifiée par rapport à l'originale.

La famille Raspail a bien compris qu'il fallait, d'une certaine façon, gagner des parts de marché en diversifiant la gamme de ses alcools. À côté de l'élixir, on trouve un grand choix de liqueurs : liqueur hygiénique de dessert, liqueur à l'écorce d'orange et liqueur à la fleur d'orange²⁰⁶⁰. Les alcools Raspail sont enfin vendus sur le marché international et chez un grand nombre de distributeurs. On peut les acheter « à Paris,

²⁰⁵⁶ Isabelle ÉMÉRIAU, « James Combier, un républicain saumurois (1842-1917) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 99, n°4, 1992, p. 471.

²⁰⁵⁷ *Idem.*

²⁰⁵⁸ *Idem.*

²⁰⁵⁹ *Idem.*

²⁰⁶⁰ *La Presse* du 21 janvier 1861.

en province et à l'étranger, chez les confiseurs, épiciers, cafetiers et liquoristes »²⁰⁶¹. La « Maison Raspail », rue du Temple, à Paris, n'est plus le lieu exclusif où l'on peut acheter ces produits. Ils sont mis en dépôt dans de nombreux commerces. C'est le cas pour les liqueurs mais aussi pour d'autres produits comme l'eau sédative qui est en vente chez les « parfumeurs et coiffeurs »²⁰⁶². Cette extension de la zone de chalandise rend les produits de la société Raspail accessibles au plus grand nombre, et, par conséquent, accroît la célébrité du chimiste républicain, nonobstant son statut d'exilé.

Il est contradictoire que François-Vincent Raspail connaisse un regain de notoriété en raison des stratégies commerciales qu'il a adoptées et non de son image mythifiée d'homme désintéressé, de médecin des pauvres. Néanmoins, il convient d'apporter quelques nuances à ce tableau. La famille Raspail se lance dans l'aventure industrielle en privilégiant la proto-industrie à l'industrialisation.

Ses affaires font ainsi grand bruit dans les chroniques judiciaires des quotidiens nationaux. Leur médiatisation participe à ce que l'exilé Raspail ne soit pas considéré comme un mort mais comme un « mort-vivant ». L'éloignement et le silence du médecin sans diplôme ont pour effet, étrangement, d'amplifier sa popularité. Le nombre impressionnant de docteurs qui appâtent les patients en se revendiquant partisans du système Raspail, dans les annonces publicitaires, en est la forme la plus visible.

Cet attrait, sans précédent, pour la méthode Raspail conduit à ce que les romanciers y fassent allusion dans leurs écrits des années 1850-1860. Dans le journal *La Presse*, le feuilleton du poète Pierre Dupont, intitulé *Les deux fermes*, évoque brièvement l'emploi du microscope Raspail pour observer les vermines²⁰⁶³. Dans le même quotidien, l'écrivain scientifique et militant socialiste, Victor Meunier, rédige un feuilleton sur l'usage thérapeutique de la pile par M. Raspail²⁰⁶⁴. Dans son pamphlet, *Histoire d'un crime*, que Victor Hugo a commencé à écrire durant les premiers jours de

²⁰⁶¹ *Idem.*

²⁰⁶² *La Presse* du 26 juillet 1861.

²⁰⁶³ *La Presse* du 15 octobre 1854.

²⁰⁶⁴ *La Presse* du 2 mars 1855.

son exil, la connotation médicale et politique qui s'attache aux produits pharmaceutiques Raspail est mentionnée : « Les galeux demandèrent de la pommade camphrée, on ne voulut leur donner que de la pommade soufrée, *en haine de Raspail* »²⁰⁶⁵. L'ouvrage où l'on trouve peut-être le plus de références à la méthode médicale Raspail est, sans doute, *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, paru en 1857. Comme on l'a vu précédemment, le médecin sans diplôme a prodigué ses soins auprès de la sœur de Flaubert dans les années 1840. Cela a pu inspirer, consciemment ou inconsciemment, l'auteur de *L'Éducation sentimentale*. Par exemple, des inscriptions relatives aux remèdes de la deuxième moitié du XIX^e siècle sont placardées sur l'officine de M. Homais : « Eau de Vichy, de Seltz et de Barèges, robs dépuratifs, médecine Raspail, racahout des Arabes, pastilles Darcet, pâte Regnault, bandages, bains, chocolats de santé, etc. »²⁰⁶⁶. En outre, des similitudes sont manifestes entre le personnage du pharmacien Homais et François-Vincent Raspail. L'apothicaire normand a une foi inébranlable dans la science et est attaché au titre de « chimiste ». La chimie est vue comme une méthode, fondée sur des concepts propres à la théorie cellulaire, qui donne la possibilité de pratiquer la médecine, la pharmacopée ou l'agronomie. Une conception de la chimie que n'aurait pas renié Raspail.

« Certainement, je m'y entends, puis je suis pharmacien, c'est-à-dire chimiste ! et la chimie, madame Lefrançois, ayant pour objet la connaissance de l'action réciproque et moléculaire de tous les corps de la nature, il s'ensuit que l'agriculture se trouve comprise dans son domaine ! Et, en effet, composition des engrais, fermentation des liquides, analyse des gaz, influence des miasmes, qu'est-ce que tout cela, je vous le demande, si ce n'est de la chimie pure et simple ? »²⁰⁶⁷

Le pharmacien Homais a d'autres points communs avec le médecin social. Il porte un intérêt certain pour les questions locales, lutte de toutes ses forces contre le fléau de l'alcoolisme, connaît parfaitement les propriétés de l'arsenic, donne des consultations médicales dans son arrière-boutique alors qu'il n'est détenteur d'aucun diplôme de médecine, veut rendre le savoir compréhensible à tous et surtout travaille en

²⁰⁶⁵ Victor HUGO, *Histoire d'un crime*, Paris, Librairie Ollendorff, 1907 [1877], p. 386.

²⁰⁶⁶ Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, Paris, Librairie Générale Française, 1999 [1857], p. 67.

²⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 108.

scientifique altruiste : « Il se sent préposé au bien-être de ses concitoyens »²⁰⁶⁸. La définition, cette fois-ci, du métier de savant dévoué fait écho, sur bien des points, au parcours, aux écrits et même aux accents parfois lyriques du chimiste républicain :

« Honneur donc aux savants généreux ! Honneur à ces esprits infatigables qui consacrent leurs veilles à l'amélioration ou bien au soulagement de leur espèce ! Honneur ! Trois fois honneur ! N'est-ce pas le cas de s'écrier que les aveugles verront, les sourds entendront et les boiteux marcheront ? Mais ce que le fanatisme autrefois promettait à ses élus, la science maintenant l'accomplit pour tous les hommes ! »²⁰⁶⁹

Bien qu'il y ait eu toutes ces références journalistiques, médicales, publicitaires et littéraires autour de François-Vincent Raspail, son retour en France le 27 mai 1862 semble être passé inaperçu pour un grand nombre de ses contemporains. Des mois, voire des années après sa proscription, le préfet de police de Bruxelles reçoit encore des demandes de patients pour obtenir l'autorisation de consulter le médecin social :

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien avoir l'obligeance de me dire si M. Raspail, père, docteur, se trouve encore à Bruxelles, et me donner son adresse, car je dois me rendre chez lui pour le consulter, pourriez-vous me faire connaître en même temps ces jours de réception. »²⁰⁷⁰

Dans le même ordre d'idée, François-Vincent Raspail reçoit, dans les dernières années du Second Empire, une lettre qui lui est adressée par les républicains d'Avignon, pour qu'il représente le canton Nord de la préfecture de Vaucluse, pour les élections législatives de 1868. Le comité du parti démocratique qui lui a envoyé cette lettre l' imagine toujours exilé en Belgique : « Monsieur Raspail, docteur en médecine à Bruxelles »²⁰⁷¹. Ce semi-oubli de Raspail, sur une longue durée, suggère qu'il appartient, pendant le Second Empire, à un groupe médian, entre les exilés

²⁰⁶⁸ Florence EMPTAZ, « La pharmacopée de Monsieur Homais ou la pharmacie dans tous ses états », *Flaubert. Études critiques*, 2001 [en ligne], <http://flaubert.univ-rouen.fr/etudes/pharma.pdf>, p. 4.

²⁰⁶⁹ Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, *op. cit.*, p. 135

²⁰⁷⁰ AGRB 119258 Dossier de police sur François-Vincent Raspail. Lettre de Monsieur Destoules (de Dunkerque) adressée à Monsieur le Préfet de Police de Bruxelles, le 25 février 1864.

²⁰⁷¹ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (3) Lettre d'Auguste Joly, commissionnaire en soie, à François-Vincent Raspail, 1868.

« silencieux » et les proscrits « bavards » tel Victor Hugo²⁰⁷². La proscription de Raspail est assez représentative d'une catégorie de républicains qui n'ont pas réussi à écrire pendant leurs années de bannissement des ouvrages ouvertement politiques, sur le modèle de *Napoléon le Petit*, mais qui sont tout de même arrivés à faire entendre leurs voix protestataires jusqu'aux oreilles des ministres du régime impérial, par des voies indirectes comme la démocratie médicale, l'intervention dans des polémiques de santé publique médiatisées par la presse, par les sous-entendus politiques des publications scientifiques ou par des stratégies publicitaires proches de la communication moderne. C'est donc un type d'exilé souvent oublié par l'historiographie qu'incarne Raspail, un exilé qui n'est pas soumis à la loi du silence mais qui connaît une célébrité relative dans son pays d'origine et dans son pays d'accueil. Consécration suprême, le 25 juillet 1860, la revue culturelle, à audience nationale, *Le Passe-Temps*, lui consacre, dans sa rubrique « Les contemporains en pantoufle », une page entière. La vie de François-Vincent Raspail y est retracée²⁰⁷³.

Pourquoi le chimiste républicain a-t-il attendu trois ans après l'amnistie de 1859 pour revenir en France ? Car, il faut avoir à l'esprit qu'à Paris, les journaux d'opposition, comme *Le Siècle*, sont convaincus que les proscrits vont revenir dans les jours qui suivent l'amnistie²⁰⁷⁴. Raspail, pour sa part, n'a jamais clairement justifié son attitude de ne pas retourner en France. On est amené ici à formuler plusieurs hypothèses. Dans un esprit de solidarité, il a, sans doute, voulu rester à l'étranger comme les autres grandes figures de l'opposition à l'empire : Victor Hugo, Louis Blanc, Martin Nadaud, etc. Selon Yves Lemoine et Pierre Lenoël, Raspail aurait même eu l'idée dans les années 1859-1860 de matérialiser cette fraternité des proscrits les plus irréductibles en créant un Collège de France à l'étranger. Victor Hugo en aurait été recteur, Edgar Quinet, le doyen, le général Juchault de Lamoricière y aurait enseigné l'art militaire, Arago le théâtre, Dufraisse le droit, Émile Deschanel la littérature, Challemel-Lacour, la

²⁰⁷² Denis ROLLAND et Luc CAPDEVILLA, « France et Belgique, terres d'exil ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002, p. 1.

²⁰⁷³ BML Ms Chomarat A 11 125. Article de la revue *Le Passe-Temps* consacré à Raspail, 1860.

²⁰⁷⁴ Howard C. PAYNE et Henry GROSSHANS, « The Exiled Revolutionaries and the French Political Police in the 1850's », *The American Historical Review*, Vol. 68, No. 4, Jul. 1963, p. 970-971.

philosophie et François-Vincent Raspail, la médecine²⁰⁷⁵. Nombreux sont, en effet, les proscrits qui professent un enseignement durant leur exil, même si certains pays, comme la Belgique, voient d'un mauvais œil cette concurrence étrangère dans les professions libérales et l'enseignement²⁰⁷⁶. Cependant, on peut émettre de sérieux doutes sur le fait que Raspail ait imaginé un tel projet. Aucune archive, à notre connaissance, ne permet de vérifier cette information. En outre, la présence d'un Arago dans cette liste – peut-être Étienne qui était dramaturge ? – est des plus surprenantes quand on sait l'animosité qui existait entre Raspail et la dynastie Arago depuis la monarchie de Juillet. Ce qui est le plus plausible, c'est que Raspail ait voulu combattre la politique, même libérale, du Second Empire après 1859. Il faut attendre, comme on l'a vu, l'année 1862 pour que le proscrit belge exprime son soutien à quelques mesures prises par Napoléon III au sujet de l'héritage révolutionnaire ou de la place de la religion catholique en France. Mais, assez curieusement, alors qu'il était contraint de partir pour l'étranger en 1853, il semble qu'il ait été dans la nécessité de quitter la Belgique en raison de son état de santé. En 1861, il tombe gravement malade et ne paraît plus en mesure de remplir ses activités médicales : « M. Raspail, nous prie d'informer les malades étrangers qu'il devra désormais renoncer à les recevoir, comme il l'a fait jusqu'ici, le dimanche et le lundi de chaque semaine »²⁰⁷⁷.

Avec le recul, François-Vincent Raspail ne voit plus son exil comme une période douloureuse. Il est conscient que la proscription lui a donné une certaine célébrité dans le Plat Pays et qu'elle ne l'a pas coupé définitivement de la vie politique : « J'ai fait là dix ans d'exil. Ce sont mes plus belles années. Tout le monde me recherchait et m'honorait. Les ministres, les grands personnages venaient, comme les pauvres, se faire soigner chez moi. Je rentrai en France trois après l'amnistie »²⁰⁷⁸. Et surtout, il a trouvé une nouvelle manière de faire de la politique en perfectionnant sa démocratie médicale pendant ses années d'exil. Elle prend des formes multiples, ce qui la rend encore plus efficace : un manuel, une revue scientifique, des visites médicales, une

²⁰⁷⁵ Yves LEMOINE et Pierre LENOËL, *Les Avenues de la République...*, *op. cit.*, p. 345.

²⁰⁷⁶ Sylvie APRILE, « L'expérience de l'étranger : vivre et enseigner en exil après le 2 décembre », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°32, 2004, p. 47.

²⁰⁷⁷ *L'Étoile belge* du 21 mai 1862.

²⁰⁷⁸ Xavier RASPAIL, *Procès de l'Almanach Raspail 1874*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1875, p.130.

marque commerciale, *etc.* À sa façon, Raspail a œuvré en exil pour une des causes qui lui tenait le plus à cœur, donner du bonheur à tous en étant utile à autrui, c'est-à-dire en soulageant les maux et les douleurs par-delà les frontières.²⁰⁷⁹

²⁰⁷⁹ François-Vincent RASPAIL, *Le Fermier Vétérinaire...*, *op. cit.*, préface.

Chapitre 7

François-Vincent Raspail ou l'incarnation d'une république (1862-1878)

De retour de Belgique, François-Vincent Raspail s'installe à Arcueil auprès de ses enfants. Il continue, comme dans le Plat pays, à faire de la politique de façon indirecte en publiant des ouvrages et des périodiques où science et politique se conjuguent. Dans le même temps, la libéralisation du Second Empire en 1869 l'incite à participer, pour la première fois de sa carrière politique, aux activités de l'arène parlementaire. Cependant, le médecin social doit faire face aux divisions qui agitent le mouvement républicain. Comment sont perçus les quarante-huitards par la jeune génération républicaine ? Quel est le positionnement de François-Vincent Raspail par rapport au radicalisme ? En dehors des querelles partisanses, il vit les bouleversements politiques, sociaux et militaires qui traversent la France : la défaite de Sedan, la proclamation de la Troisième République, la Commune, l'Ordre moral ou encore le danger d'une restauration monarchique avec le Président Mac Mahon. Les citoyens, notamment, ceux qu'ils représentent en tant que député de Lyon en 1869 et de Marseille en 1876-1878, attendent de lui des initiatives politiques sur tous ces sujets. Comment alors tente-t-il de concilier l'action symbolique, en incarnant une vision de la république, et le travail législatif ? Pourquoi est-il devenu, malgré lui, le défenseur symbolique des communards en 1874-1878 ? Enfin, quelles sont ses doctrines républicaines en tant que député à la fin du Second Empire et au début de la Troisième République ?

Combattre les pollutions industrielles en 1863

À peine un an après son retour en France, François-Vincent Raspail publie, en 1863, un ouvrage qui n'entre ni dans la catégorie des livres explicitement politiques ni dans celle des manuels de santé. Il est intitulé *Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations*. Il ne vise pas à guérir mais à prémunir les populations des pollutions industrielles. Par son sujet,

le manifeste traite à la fois des questions de santé, de salubrité publique, d'environnement ainsi que de politique sanitaire. L'œuvre hybride cristallise tous les sujets qui mobilisent le chimiste depuis les années 1840, notamment la toxicologie. Il s'intéresse aux empoisonnements en dehors du champ judiciaire et tente de les étudier dans l'environnement citadin. Cela constitue un changement d'échelle important dans l'analyse des poisons : il délaisse, partiellement, les éprouvettes et le microscope pour observer, à l'échelle de la société toute entière, les méfaits des produits toxiques émis par les usines. Il utilise une focale macro pour se pencher sur une problématique de santé publique, ou pour reprendre une autre formule qui est de lui, « d'assainissement »²⁰⁸⁰. Il analyse l'empoisonnement à l'échelle de Paris, une capitale qui conduit une politique hygiéniste à l'égard des déchets et de la gestion de l'eau²⁰⁸¹ :

« On les [l'arsenic et le sublimé corrosif] dissout dans les cuves et chaudières tinctoriales qui, en débordant par ébullition, les déversent dans les ruisseaux, les puits, les égouts et les rivières, et, par évaporation, en vicent l'atmosphère à dix lieues à la ronde ; et le poison arrive ainsi à la santé publique par le véhicule des eaux potables, des aliments ou médicaments assimilables, de l'air respirable ; et enfin à la suite surviennent les calamités publiques sous toutes les formes de la mort. »²⁰⁸²

Avec un regard du XXI^e siècle, il serait facile, en s'appuyant sur les constatations de Raspail à propos des pollutions industrielles, de le qualifier d'« écologiste »²⁰⁸³. Comme la majorité de ses contemporains, ce n'est pas la préservation de l'environnement qui le préoccupe mais la possibilité de donner à chacun de vivre dans un monde plus sain²⁰⁸⁴. De plus, dans la mesure où le médecin sans diplôme ne fait pas usage de cet adjectif, il est préférable de revenir au vocabulaire que l'on trouve dans le texte, – même si, toutefois, il ne serait pas faux de donner à Raspail sa place dans la

²⁰⁸⁰ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1863, p. 66.

²⁰⁸¹ Voir Fabienne CHEVALLIER, *Le Paris moderne. Histoire des politiques d'hygiène (1855-1898)*, Rennes, PUR, 2010, 410 p.

²⁰⁸² François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent...*, *op. cit.*, p. 51-52.

²⁰⁸³ Jean-Pierre et Patricia BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail...*, *op. cit.*, p. 322.

²⁰⁸⁴ Estelle BARET-BOURGOIN, *La Ville industrielle et ses poisons. Les Mutations des sensibilités aux nuisances et pollutions industrielles à Grenoble, 1810-1914*, Grenoble, PUG, 2005, p. 12.

préhistoire ou la « généalogie d'une éventuelle pensée écologique »²⁰⁸⁵. Ainsi, il fait plutôt œuvre d'hygiénisme et de philanthropie comme la maxime qu'il invente le laisse entendre : « hygiène publique par la philanthropie individuelle »²⁰⁸⁶. Cette formulation montre qu'il prend ses distances avec l'hygiénisme officiel, comme il l'avait fait, auparavant, lorsqu'il réfléchissait à la question de la réforme pénitentiaire en 1839. Son hygiénisme se veut totalement désintéressé, bienveillant, et indépendant. Toutefois, en écrivant sur la question des empoisonnements industriels, il élargit le champ de l'hygiénisme qui ne se limite plus à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et des prisonniers ou à l'éradication des épidémies comme le choléra. D'où lui est venu cet intérêt pour les pollutions industrielles ? Quelles sont les conséquences de ce nouvel objet d'étude sur son rapport aux industries ? Quelles solutions sanitaires et politiques préconise-t-il face à ces nouveaux dangers du XIX^e siècle ?

Comme à chaque fois, c'est par sa propre expérience que Raspail est confronté aux maux engendrés par les empoisonnements industriels. Il a mis en évidence les risques que pouvaient comporter l'emploi du mercure dans les professions de la dorure. Mais, surtout, il suit la piste des pollutions industrielles en tentant de résoudre un mystère, mystère qui implique directement les vertus de son système médical. Subitement, des patients qui se sont soignés, depuis plus de vingt ans, avec les solutions camphrées de la pharmacie Raspail, sont pris de douleurs intenses et incontrôlables. Quelle est l'origine de ce mal soudain qui touche les partisans de sa méthode ? Le savant mène son enquête et découvre que les solutions camphrées sont confectionnées dans le voisinage des produits contenant de l'arsenic et du mercure. Il n'est pas le premier à avoir mis en lumière les effets mortels de l'arsenic, du mercure ou du sublimé corrosif. Depuis l'Ancien Régime, des scientifiques avaient déjà émis des hypothèses à ce sujet. Raspail n'est pas un précurseur mais un héritier : « Dès les années 1780, les nombreuses notations de la Société royale de médecine suggèrent les dangers de l'absorption du plomb, de la respiration des vapeurs de mercure, etc »²⁰⁸⁷. Cependant,

²⁰⁸⁵ Thomas LEROUX, « Contre les poisons industriels. La voix dissonante de Raspail » dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine...*, op. cit., p. 99.

²⁰⁸⁶ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, op. cit., p. 127.

²⁰⁸⁷ Geneviève MASSARD-GUILBAUD, *Histoire de la pollution industrielle. France 1789-1914*, Paris, EHESS, 2010, p. 21.

Raspail ne se contente pas de suggérer, il prouve la dangerosité de ces substances chimiques, c'est une grande différence avec ses prédécesseurs.

C'est donc dans le but de soulager ses malades et de mettre court aux critiques des détracteurs de sa méthode médicale que Raspail décide de lutter contre toutes les formes de pollutions industrielles. Grand admirateur d'Hippocrate, il pense que le déclencheur d'une maladie provient de l'environnement. Sa démarche est originale puisqu'il tire ses conclusions, non pas d'une observation des maladies, de manière très générale, dans la société, mais de ses diagnostics médicaux.

En dehors des inconvénients que peuvent causer ces nouvelles substances toxiques à son système médical, le chimiste remet en question une certaine conception de la société au XIX^e siècle. Même s'il croit à l'importance du progrès technique dans le développement futur du pays, sa foi en celui-ci est loin d'être aveugle. Des avancées technologiques peuvent causer des désagréments sanitaires à grande échelle et faire relativiser quant à leur intérêt : il existe ainsi, chez lui, une relation ambivalente entre « idéalisation et déploration catastrophiste »²⁰⁸⁸. Pourquoi l'homme qui vouait à la science un culte quasi divin s'est mis brusquement à douter de ses bienfaits pour l'humanité ? Le premier facteur est d'ordre structurel. Même si le mot n'existait pas, la chose, à savoir la pollution, elle, existe depuis l'Antiquité. Mais le processus de la « révolution industrielle » accroît considérablement les pollutions et accidents industriels depuis la fin du XVIII^e siècle : « Historiquement, les poudreries furent sans doute parmi les industries les plus dangereuses : l'explosion de la poudrerie de Grenelle en 1794 aurait fait près d'un millier de morts »²⁰⁸⁹. Les risques industriels empirent par la suite. L'industrialisation de la société, débutée dans les années 1770-1780, connaît, en effet, une forte accélération dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

²⁰⁸⁸ Denis DUCLOS, *La peur et le savoir. La société face à la science, la technique et leurs dangers*, Paris, La Découverte, 1989, p. 236.

²⁰⁸⁹ Alain BELTRAN, « Risque industriel et société. Entre résistance, fatalité et foi en l'avenir » dans Denis VARASCHIN [dir.], *Risques et prises de risque dans les sociétés industrielles*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, p. 41.

À cela s'ajoute, de façon concomitante, une croissance démographique. Dans ce contexte, un conflit d'usage éclate entre les habitants et les industriels. À l'inverse d'aujourd'hui, les usines ne sont pas installées sur « des sites déterminés par des équipements particuliers »²⁰⁹⁰. Habitants et patrons d'industries doivent tenter de cohabiter dans un même espace qui est celui de la ville. Par conséquent, les émanations et pollutions émises par l'industrie touchent directement les citoyens.

François-Vincent Raspail pense surtout à ceux qui sont en premier victimes de ces nuisances, à savoir les ouvriers et les artisans qui travaillent en contact direct avec les produits toxiques des usines. La diversification des activités, nécessitant l'introduction de produits chimiques – bitumes, céruses, nitrates, sulfates, benzine, bougies²⁰⁹¹ –, décuple les risques d'empoisonnement industriel chez les ouvriers. Le médecin social est déterminé à combattre toutes les maladies professionnelles, d'autant plus, si elles touchent ceux qui ont les conditions de travail les plus difficiles. Selon lui, les ouvriers vont à l'atelier comme s'ils allaient sur un « champ de bataille »²⁰⁹².

Le chimiste recommande alors aux patrons de veiller à la bonne santé de leurs salariés en adoptant un esprit paternaliste. Il appelle à la propagation des valeurs de concorde et de conciliation dans les usines par cette attitude. Après avoir comparé la société française à une famille, il fait de même avec l'industrie. Cette dernière doit s'inspirer de l'organisation familiale de la Rome antique :

« Ces ouvriers surtout, artisans de votre fortune, et j'allais dire de la fortune publique, qui se rangent autour de vous comme vos enfants, eux dont les devanciers composaient, chez les anciens, une unité domestique qu'on appelait la famille (*familia*), dont le maître de maison prenait, aux yeux de la loi, le titre de père (*pater-familias*). »²⁰⁹³

²⁰⁹⁰ Estelle BARET-BOURGOIN, *La Ville industrielle et ses poisons...*, *op. cit.*, p. 12.

²⁰⁹¹ Gérard JIGAUDON, « Un siècle de cohabitation habitat-industrie dans la banlieue nord-ouest de Paris (1860-1960) », dans Christophe BERNHARDT et Geneviève MASSARD-GUILBAUD [dir.], *Le Démon moderne. La Pollution dans les sociétés urbaines et industrielles de l'Europe*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 335.

²⁰⁹² François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, *op. cit.*, p. 88.

²⁰⁹³ *Idem*.

Le dernier facteur qui joue un rôle dans les empoisonnements industriels est, selon lui, celui de l'internationalisation du commerce, conduisant les industries à se livrer une concurrence économique effrénée. Afin de baisser leurs coûts, elles ne reculent devant aucun stratagème pour faire entrer dans la confection de leurs produits des substances dangereuses pour la santé. Par ces procédés, elles causent l'apparition de pollutions industrielles toutes plus différentes les unes des autres. Les Français sont directement confrontés à ces dernières dans leur vie quotidienne. Raspail énumère le terrible cortège des pollutions industrielles qu'il a mis en évidence par ses analyses toxicologiques :

« Boire de la ciguë dans son café, du pus dans le lait, [...] sucer le mercure sur la première couche d'une pâte quelconque de jujube ou de guimauve, [...] avaler ou le vert de gris avec les condits, les artichauts, les huîtres vertes, ou la poussière d'arsenic qui se détache des papiers peints les plus communs et non vernis, [...] prendre du chocolat saupoudré d'arsenic ou de sublimé corrosif [...]. »²⁰⁹⁴

Il dénonce donc, ouvertement, les méfaits de la société industrielle, de l'économie de marché, en un mot, du capitalisme. L'industrie, en jouant avec des composés toxiques, se comporte comme un criminel. Car c'est bien d'un jeu²⁰⁹⁵ dont il s'agit dans son raisonnement. Dans le contexte de l'industrialisation, les patrons préfèrent rechercher des profits que satisfaire les besoins fondamentaux de l'intérêt général. Derrière le problème des pollutions industrielles, une dénonciation sous-jacente de l'industrialisation et de ses dérives est à l'œuvre dans la pensée de Raspail. Il ne se reconnaît pas dans les lois du libre-échange qui sont en train de s'enraciner en France. L'industrialisation et ses externalités négatives le révolte d'autant plus que ce sont des processus qui ont comme point de départ, ce qu'il encourage depuis la monarchie de Juillet, l'autonomie des individus, mais une autonomie qui n'est pas tournée vers la quête du bien-être de tous. La « révolution industrielle » a consisté, depuis la fin du XVIII^e siècle à « extraire l'homme de la biosphère, pour en faire un sujet autonome, libéré des contraintes, apte à exploiter sans limites les ressources naturelles »²⁰⁹⁶.

²⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 106.

²⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 88.

²⁰⁹⁶ Thomas LE ROUX, *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 9-10. Voir Christophe BONNEUIL et Jean-Baptiste FRESSOZ, *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Le Seuil, 2013, 320 p.

L'industrie, telle qu'il la conçoit, privilégie la proto-industrie à l'industrialisation, le paternalisme et la fraternité à un rapport de domination, l'artisanat à une organisation ouvrière qui perd tout sens de la réalité en ayant que pour seul objectif le rendement.

Par quels moyens François-Vincent Raspail compte-t-il faire entendre sa voix dissonante dans un siècle en pleine mutation industrielle ? Comme son nom l'indique, son ouvrage est un « appel », il vise à alerter les populations, à les prévenir des dangers qu'elles encourent. Seuls les citoyens, en prenant conscience de ces problématiques, en devenant responsables et autonomes, peuvent l'aider à résoudre les désastres résultant de l'industrialisation. À l'exception des citoyens, il ne fait confiance à aucun autre acteur. Comme à son habitude, il exprime sa méfiance envers les académies et le corps des médecins et pharmaciens diplômés²⁰⁹⁷. Il reproche aussi au pouvoir impérial ainsi qu'aux institutions que sont les Comités d'hygiène et de salubrité publique leur lenteur, et pour les dernières, l'inefficacité des commissions d'experts. On constate, une nouvelle fois, sa méfiance envers les instances officielles. Sa critique sévère est fondée sur un imaginaire négatif de l'expertise. Dans les faits, les membres des Comités, à Paris ou en province, ont joué leur rôle de sentinelle au sujet des pollutions industrielles. S'ils mettent du temps à répondre aux sollicitations des citoyens, c'est en grande partie à cause de moyens financiers, administratifs et législatifs insuffisants :

« Les fonctionnaires des directions régionales de l'environnement ou ceux des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, qui assurent aujourd'hui cette inspection, sont pourtant les successeurs de plus obscurs serviteurs de l'État, qui, dès le milieu du XIX^e siècle, avec des moyens de fortune et en s'appuyant sur une législation rudimentaire, œuvrèrent à la protection de ce que l'on appelait pas encore l'environnement urbain. »²⁰⁹⁸

Qui sont alors les auxiliaires qui seraient à même de le seconder dans sa lutte contre les empoisonnements industriels ? Ce sont, comme en politique, des individus dont la moralité est exemplaire, c'est-à-dire le « médecin probe et éclairé » – sous-entendu

²⁰⁹⁷ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, op. cit., p. 53-55.

²⁰⁹⁸ Geneviève MASSARD-GUILBAUD, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Vol. 64, n°1, 1999, p. 54.

celui qui pratique sa méthode médicale –, le « pharmacien studieux » – celui qui commercialise ses remèdes –, le « grand négociant » qui s’oppose à l’industrialisation de la société et le « petit commerçant »²⁰⁹⁹ qui échappe à la course aux profits. Dans son esprit, les relations entre « grands » et « petits » commerçants doivent être fondées sur le principe de la conciliation :

« Le marchand d’aujourd’hui a reconnu le vice de la concurrence et les bienfaits de l’association entre le producteur et le placeur, entre celui qui crée des produits et celui qui crée des débouchés. »²¹⁰⁰

Plus surprenant, le chimiste républicain demande aux aristocrates de venir à son secours. En fait, comme pour la diffusion de son système médical, il sait que ceux-ci peuvent jouer un rôle de relai déterminant dans la société : « Il est donc juste que je m’explique clairement ; il y aura bien, parmi vous, quelques bons esprits qui se hasarderont à me lire encore cette fois, comme ils me lisaient de 1840 à 1848 »²¹⁰¹. Ils sont cultivés et ont une influence, en tant que notable, châtelain, député, dans leur village ou dans leur circonscription. Pourquoi s’adresse-t-il à ceux qui, pour certains, ont été ses ennemis politiques ? Les empoisonnements industriels sont un sujet de santé publique qui passe au dessus des intérêts politiques. Pour Raspail, tous les hommes, quelque soit leur couleur politique, ont le même idéal : améliorer la santé des citoyens et garantir une vie saine aux générations futures. Faire comprendre cet enjeu à tous les individus, c’est le sens de son parcours politique :

« Voilà le sens de mon brigandage de 1815, de mon républicanisme de 1830, de mon socialisme de 1848 ; j’ai suffisamment gagné, dans les cachots, sous la fusillade ou en face du poison, le droit de continuer aujourd’hui, d’une manière pacifique, cette œuvre de dévouement à l’humanité qui remonte bientôt, pour moi, à un demi-siècle. »²¹⁰²

²⁰⁹⁹ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, op. cit., p. 66-67.

²¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 67.

²¹⁰¹ *Ibid.*, p. 68-69.

²¹⁰² *Ibid.*, p. 85.

Toutefois, il n'a pas envisagé de prendre la direction d'un périodique pour traiter de ces questions d'empoisonnement industriel dans la mesure où il ne souhaite pas recevoir les attaques permanentes de ses ennemis politiques, toutes couleurs confondues :

« Si jamais je croyais qu'il fût utile à la cause du progrès européen que je reprenne la plume de la publicité périodique, comme à l'époque du *Réformateur*, je n'aurais pas de pire ennemi que le rouge ; ou bien, car il faut tout dire, le noir ne manquerait pas de faire tirer contre moi les marrons du feu au rouge, avec les fonds du blanc et les yeux ébaubis du bleu. »²¹⁰³

Enfin, François-Vincent Raspail lance son appel à ceux qui sont le plus concernés par le problème des empoisonnements industriels, à savoir les fabricants eux-mêmes. Il les considère comme des criminels par leurs actes malveillants causant des désastres publics. Dans le même temps, le médecin social est capable de les voir aussi comme des « victimes »²¹⁰⁴. L'omniprésence du dogme « laissez faire, laissez passer » dans le marché de l'offre et de la demande s'est avérée une catastrophe pour les industriels. Ils ont dû se plier à cette nouvelle philosophie économique pour survivre dans un monde de plus en plus interconnecté. La victimisation de ses adversaires est un procédé rhétorique que Raspail emploie régulièrement pour inciter ces derniers à le rejoindre dans son combat. Il a employé, en effet, une tournure langagière assez semblable, dans les années 1834-1835, pour éveiller une prise de conscience chez les individus – politiques et savants – impliqués dans des affaires de corruption. Concernant les pollutions industrielles, il pense également qu'un électrochoc peut se produire dans l'esprit des fabricants, premiers responsables de ces fléaux. Par leur instruction et leurs savoirs, les industriels sont les plus à même de s'emparer de ce sujet.

Concrètement, comment les bonnes volontés peuvent-elles le seconder dans ce projet ? Raspail souhaite remplacer les Comités d'hygiène publique²¹⁰⁵ par des Sociétés d'assainissement. En quoi consistent-t-elles ? Le chimiste transpose le

²¹⁰³ *Ibid.*, p. 63-64.

²¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 86-87

²¹⁰⁵ Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, « Administrer, gouverner : l'expertise et l'hygiène en France (1848-1945), *Les Tribunes de la santé*, n°27, 2010/2, p. 27.

principe d'association dans le domaine des politiques sanitaires. Les Sociétés d'assainissement sont conçues de manière décentralisée. Contrairement à l'État, les citoyens sont les acteurs les plus à même d'observer les empoisonnements industriels. Raspail exhorte les Sociétés d'assainissement à s'ouvrir aux individus qui sont directement touchés par les dangers des empoisonnements industriels, c'est-à-dire les ouvriers et les paysans. Pour ce faire, il demande que le prix de la cotisation des Sociétés d'assainissement soit accessible à toutes les bourses. Les salariés urbains et agricoles ont pour qualité d'être « utiles » à l'association²¹⁰⁶.

Quel pourrait être le fonctionnement des Sociétés d'assainissement ? Sur un modèle, de nouveau organiciste et décentralisé, elles seraient organisées en association par département et en section par arrondissement. Chaque organisme décentralisé ne resterait pas isolé. Les associations départementales et les sections correspondraient entre-elles. Elles s'échangeraient leurs observations respectives à propos des pollutions. Tous les renseignements collectés par les différents groupes disséminés dans chaque département seraient, par la suite, divulgués au public dans une feuille hebdomadaire ou mensuelle. Dans le même ordre d'idée, les informations recueillies par chaque association départementale seraient rassemblées et communiquées tous les premiers du mois, lors des associations générales qui réuniraient toutes les membres des associations départementales et sections dans un chef lieu de département.

Toujours dans une démarche qui vise à promouvoir les sciences populaires, la médiatisation des résultats au plus grand nombre pourrait être complétée par des conférences données le dimanche, dans chaque section, sur « l'application de la chimie, de la physique, de l'économie publique ou domestique, à l'amélioration de l'état sanitaire de l'homme et des animaux ». Pour finir, dans le but d'éviter toute compétition entre les différentes Sociétés d'assainissement, aucun prix ne devra être décerné à ses membres²¹⁰⁷. Le fonctionnement des Sociétés d'assainissement rappelle

²¹⁰⁶ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, op. cit., p. 103.

²¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 101-102.

celui de la Société des Amis du Peuple et de la Société des Droits de l'Homme, à travers la création de sections et le refus catégorique de recevoir une récompense.

Quelle est la mission de ces Sociétés d'assainissement ? François-Vincent Raspail la définit en ces termes : « C'est une mission de préservation, de protection, de surveillance fraternelle et préventive »²¹⁰⁸. Son programme ne vise pas à punir les industriels qui contreviennent à la bonne santé de la population mais à instaurer un « principe de précaution » avant l'heure. Tout citoyen doit éviter un contact direct avec une substance vénéneuse au nom d'un droit à la santé et au bien-être, qui est à relier au droit au bonheur pour tous²¹⁰⁹. Raspail estime, dès les années 1860, que les eaux et l'air peuvent être affectés par les pollutions. Il est à contre-courant de son époque :

« En France le mot [pollution] ne commence à être utilisé dans son sens contemporain qu'à partir des années 1870, dans une acception plus scientifique que juridique et, dans un premier temps pour parler des eaux plutôt que de l'air. »²¹¹⁰

Quelles sont les solutions de François-Vincent Raspail pour éradiquer les empoisonnements industriels ? Il désire, tout d'abord, bannir du commerce et de l'industrie, autant qu'il est possible, les composants polluants utilisés dans la fabrication des produits alimentaires, médicaux et artistiques²¹¹¹. Ensuite, Raspail recommande aux membres des Sociétés d'assainissement de n'utiliser que des produits sans composants chimiques dangereux et de signaler toute forme de contrefaçon d'une marchandise qui contiendrait des polluants. Pour finir, il souhaite changer la morphologie des villes en délimitant, précisément, les zones ayant une fonction résidentielle et celles ayant une fonction industrielle. En créant des frontières marquées entre les habitations et les industries, il bouleverse en profondeur une organisation traditionnelle du centre urbain, héritée, au moins, du Moyen Âge :

²¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 97.

²¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 100-101.

²¹¹⁰ François JARRIGE, « L'histoire de la pollution. Démesure et politique à l'ère industrielle », *La Revue des Livres*, novembre-décembre 2011, p. 2.

²¹¹¹ François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés...*, *op. cit.*, p. 100-101.

« Le soin qui doit occuper en premier lieu la société et être comme le pivot de toutes ses opérations ultérieures, c'est qu'on éloigne des centres de population, et qu'on relègue dans les terrains déserts et sablonneux, tels que les environs d'Orsay et de Fontainebleau, etc., pour le bassin de Paris, toute fabrication capable de vicier l'air de ses émanations, et d'infecter, par ses déversements ou par le véhicule des infiltrations pluviales, les cours d'eau, les fontaines, les puits, les égouts même, sentines déjà si dangereuses par leur fermentation putride, et qui le deviennent bien davantage quand l'hydrogène qui s'en dégage a à traverser une couche de poisons minéraux. »²¹¹²

Le projet de Raspail s'inscrit dans un courant urbaniste qui prend de plus en plus en compte la problématique des pollutions et dont les premières réalisations voient le jour sous le Second Empire :

« *La Californie* devient un relatif succès immobilier et un attrait touristique pour la banlieue sud. Les arguments de la recherche du bon air, la promesse de logements clairs et aérés sur des terrains dénués de promiscuité et de la pollution parisiennes font du hameau du Petit-Vanves, un véritable quartier, qui prend à la fin des années 1860 le nom de la tour emblématique du parc, Malakoff. »²¹¹³

L'appel de François-Vincent Raspail est-il entendu par ses contemporains ? Il a, semble-t-il, très peu d'écho, tout comme celui de 1835 au sujet de la mise en place des jurys populaires au niveau communal. Seul le vice-président du Conseil d'hygiène publique de la Seine, le docteur Édouard-Adolphe Duchêne²¹¹⁴, l'invite à collaborer avec eux sur ce problème²¹¹⁵. Plus tard, en 1867, lors de l'Exposition universelle de Paris, des délégations ouvrières discutent de la question des poisons industriels. Un sculpteur du nom de Gauttard rappelle, à cette occasion, les observations de Raspail dans son appel et dénonce l'attitude du Conseil d'hygiène publique de la Seine qui n'y a pas donné suite²¹¹⁶. Le grand silence qui suit son appel est très certainement une des raisons qui explique pourquoi la facette d'un Raspail pourfendeur des pollutions industrielles a été très largement oubliée dans l'histoire des sciences. Cependant,

²¹¹² *Ibid.*, p. 103-104.

²¹¹³ Juliette AUBRUN, « Les transformations du discours hygiéniste dans la banlieue républicaine de Paris (1890-1910) », dans Yannick MAREC [dir.], *Villes en crises ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines (fin XVIII^e-fin XX^e siècle)*, Paris, Créaphis, 2007 [2005], p. 212.

²¹¹⁴ Otto LORENZ, *Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans (1840-1865)*, Paris, Otto Lorenz, 1868, tome 2, p. 165.

²¹¹⁵ Dora B. WEINER, *Raspail. Scientist and Reformer*, op. cit., p. 275.

²¹¹⁶ Jean-Claude DEVINCK, « La lutte contre les poisons industriels et l'élaboration de la loi sur les maladies professionnelles », *Sciences Sociales et Santé*, Vol. 28, n°2, juin 2010, p. 71-72.

l'écho de son appel se fait entendre des décennies plus tard. Les réalisations de la III^e République, dans les années 1900, entrent en résonance avec les écrits du chimiste républicain. L'historien Thomas Leroux rappelle les mesures suivantes : la toxicologie industrielle, fédérée par les ingénieurs, est de plus en plus attentive aux conditions de travail des ouvriers, des lois interdisant des poisons comme la céruse sont votées, un rapport de l'Office du travail en 1901 est intitulé *Poisons industriels*²¹¹⁷. À partir de 1904, Georges Clemenceau se bat pour que la céruse, une composante mortifère, soit bannie de la fabrication des peintures industrielles²¹¹⁸. Cet écart temporel prouve qu'il existe, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, un décalage entre l'appel alarmant de Raspail au sujet des poisons industriels et les discours élogieux sur les merveilles de l'industrialisation²¹¹⁹.

Les débuts parlementaires du vieux républicain (1869-1870)

Alors qu'il semblait avoir tiré un trait définitif sur une carrière parlementaire, contre toute attente, les années 1860 représentent une période où François-Vincent Raspail revient dans l'arène législative. L'entrée du chimiste républicain dans la course à la députation en 1869 n'est nullement une évidence. En 1868, déjà, le parti démocratique du canton Nord d'Avignon lui avait fait la proposition de se porter candidat dans une circonscription de son département natal, proposition qu'il a finalement déclinée. Quelles sont les raisons de ce refus ? Il justifie son choix en déclarant qu'il ne peut accepter une telle offre tant que les députés sont dans l'obligation de prêter serment à l'empereur. Il assimile cette action à une forme de vasselage. Sa réponse négative vient aussi du fait qu'il s'estime de plus en plus fatigué physiquement. Il n'a plus l'énergie, le dynamisme de sa jeunesse et ne se sent plus la force de contre-attaquer ses futurs détracteurs, c'est-à-dire les députés conservateurs qui, dans son imaginaire, seraient plus ou moins liés à l'autorité papale : « Vous devez prévoir par là l'effet que produirait ma candidature sur l'esprit des contribuables du

²¹¹⁷ Thomas LEROUX, « Contre les poisons industriels. La voix dissonante de Raspail » dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine...*, op. cit., p. 124.

²¹¹⁸ Jean-Noël JEANNENEY, *Clemenceau...*, op. cit., p. 75.

²¹¹⁹ Jean-Claude DEVINCK, « La lutte contre les poisons industriels... », art. cit., p. 65.

denier de Saint Pierre. Cet effet ne manquerait pas de ricocher sur vous »²¹²⁰. En 1868, François-Vincent Raspail considère qu'il a pris sa retraite politique. Il veut occuper ses derniers jours uniquement à la pratique de la médecine²¹²¹. On peut émettre, enfin, une hypothèse : Raspail n'a peut-être pas souhaité représenter le département qui l'a banni en 1815. Il a vécu la Terreur blanche comme un grand traumatisme. De telle sorte qu'il a refusé, à plusieurs reprises, de retourner à Carpentras pour revoir sa famille et, notamment sa mère.

François-Vincent Raspail serait-il alors, dès 1868, un homme dépassé, car vu comme un homme du passé ? Cependant, un an plus tard, il ne tient plus du tout le même discours. L'originalité des élections législatives de 1869 est de reposer sur un enjeu qui est d'ordre historique. Le vote des citoyens républicains, dans les circonscriptions des grandes villes, prend des allures de référendum. Ils doivent répondre tacitement à la question suivante : comment tourner la page de la désillusion qu'a représentée la Seconde République ? Faut-il approuver les républicains qui se sont ralliés à l'empire libéral ou faut-il accorder sa confiance aux républicains qui ont défendu les principes de 89 en prison et dans l'exil, et qui ont combattu, dans le même temps, toute forme de compromission politique ? Ce sont les fantômes du passé, les « vieilles barbes » de 1848, qui sont les protagonistes principaux des élections de 1869 à Paris, Lyon et Marseille.

Le médecin sans diplôme est bien conscient du poids mémoriel qui pèse sur ces élections. Après avoir éprouvé quelques « résistances »²¹²² en son for intérieur, il se lance dans la bataille électorale. La conjoncture politique, favorable aux républicains, a sans doute joué un rôle dans son choix de faire campagne : « Grâce à une presse devenue libre et aux réunions publiques, les candidats de l'opposition purent se faire connaître et défendre leurs idées »²¹²³. Il contourne l'obstacle du serment à l'empereur en faisant usage de la procuration. C'est Antoine Favier, relieur à Lyon, un

²¹²⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (4) Brouillon d'une lettre de François-Vincent Raspail refusant une candidature à Avignon, le 8 février 1868.

²¹²¹ *Idem.*

²¹²² BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de la 1^{ère} circonscription de Lyon (Rhône) et la 5^{ème} circonscription de Paris (Seine) en 1869.

²¹²³ Éric ANCEAU, *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2013 [2012], p. 303.

des *leaders* du comité démocratique radical du Rhône, qui se charge de prêter serment à l'empereur au nom de François-Vincent Raspail. En 1869, le quarante-huitard a donc une position totalement différente de celle de 1868 au sujet du serment²¹²⁴. Ce qui confirmerait l'hypothèse que Raspail a refusé d'être candidat dans le département de Vaucluse en raison, principalement, de ses relations exécrables avec sa ville natale.

En mai 1869, le médecin social accepte, par la voix de son fils Émile Raspail, la candidature démocratique du département de la Sarthe²¹²⁵. Une pétition en sa faveur de plus de 800 signatures et le soutien de Charles Quentin, journaliste au *Réveil*, ami de Charles Delescluze, l'ont incité à répondre positivement à cette demande²¹²⁶. En outre, *Le Courrier de la Sarthe*, dirigé par un certain Guérineau, qui a été membre en 1833 de la Société des Droits de l'Homme, affiche, clairement, sa préférence pour le républicain Raspail²¹²⁷. Les résultats, publiés le 26 mai 1869 dans la presse, apparaissent comme une véritable débâcle pour l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle : il arrive en deuxième position avec seulement 2 427 voix, derrière le candidat de centre droit, le marquis Auguste de Talhouët qui obtient 23 947 voix. Hormis une brève incarcération à Vincennes, de Talhouët a rapidement adhéré au Second Empire et sa victoire en 1869 incarne celle de l'Empire libéral²¹²⁸.

Quelles sont les causes d'une telle déroute pour le candidat démocratique ? La première raison de cette défaite vient du fait que, contre sa volonté, Raspail a dû déclarer sa candidature tardivement dans ce département. Il est sollicité par le comité démocratique sarthois à peine dix jours avant l'échéance électorale. François-Vincent Raspail a d'ailleurs failli refuser la candidature à cause de ce contretemps²¹²⁹. L'autre raison, qui est peut-être la plus importante, concerne l'enracinement politique de son adversaire dans la Sarthe. Le futur ministre des Travaux publics du gouvernement

²¹²⁴ AD 69 3 M 13 26 Procuration de François-Vincent Raspail pour prêter serment à l'empereur, le 4 mai 1869.

²¹²⁵ AD 94 Fonds Raspail 69 J 11 Lettre d'Émile Raspail à Auguste Bellanger, [s. d.].

²¹²⁶ AD 94 Fonds Raspail 69 J 11 Lettre d'Auguste Bellanger, tisserand au Mans, à François-Vincent Raspail, le 9 mai 1869.

²¹²⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 11 Lettre du rédacteur en chef du *Courrier de la Sarthe* à François-Vincent Raspail, le 12 mai 1869.

²¹²⁸ Adolphe ROBERT et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français, op. cit.*, tome 5, p. 356-357.

²¹²⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 11 Lettre de François-Vincent Raspail à Auguste Bellanger, le 10 mai 1869.

d'Émile Ollivier est un notable, un grand propriétaire foncier, bien intégré dans la vie politique sarthoise depuis la monarchie de Juillet. À l'exception de la période 1851-1852, qui correspond au coup d'État et à l'instauration du Second Empire, le marquis a été représentant du peuple, puis député de la Sarthe, de façon continue, de 1849 jusqu'à 1869. Raspail a bien compris, après l'annonce des résultats, l'influence des notabilités dans une circonscription majoritairement rurale. Avant même le discours de Léon Gambetta à Bordeaux, en juin 1871, le chimiste sait que les idées républicaines n'ont pas encore conquis les cœurs d'une grande partie de la population paysanne. Il est conscient que cela constitue un processus long, débuté en 1848, qui se poursuit vingt ans plus tard, et qui se veut la condition *sine qua non* de la réalisation d'une république sur le long terme. Les campagnes sont un monde partiellement fermé, peu ouvert aux idées nouvelles, où la parole d'un notable compte plus que celle d'une figure nationale du mouvement républicain. Pour changer cet état des choses, l'apprentissage du suffrage universel par les paysans doit, sans relâche, continuer :

« Mes chers concitoyens, je vous remercie de vos bons efforts qui n'ont échoué que devant les campagnes ; la campagne marche en tout plus lentement que la ville, son opposition l'expose à plus de dangers ; dangers de la part du seigneur, du maire, du curé, du garde champêtre, contre lesquels elle n'a sous la main aucun défenseur. Mais, si peu que ce soit, le paysan fait chaque jour du chemin ; il sent la force de l'ARME qu'il a entre les doigts : le *suffrage universel*. Il sent que, sous ce rapport, son ancien maître, est son très humble serviteur. Qu'il devienne moins isolé, moins trembleur devant l'injustice, et vous vous assurerez alors des pas de géant qu'il a faits dans sa conscience, depuis 20 ans. Le suffrage universel, c'est le progrès qui féconde en sous-œuvre et en silence ; ses succès ne se constatent que la mesure au poing ; ainsi tout va dans la nature ; les plus avancés s'impatientent ; les plus sages contemplent et suivent la marche des choses, toujours prêts à apporter leur faible secours. Travaillons en ce sens : tel est notre devoir et telle sera notre consolation. »²¹³⁰

Toutefois, l'échec de Raspail dans la Sarthe doit être relativisé. Ce scrutin n'est pas, pour lui, l'enjeu central de ces élections de 1869. D'ailleurs, sa défaite en terre sarthoise a été presque totalement oubliée et ses biographes ne la mentionnent pas²¹³¹. Les batailles électorales qu'il regarde comme des priorités sont celles du Rhône

²¹³⁰ Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de la troisième circonscription de la Sarthe, le 29 mai 1869, publiée dans *Le Courrier de la Sarthe* du 9 juin 1869.

²¹³¹ Dora B. WEINER, *Raspail. Scientist and Reformer, op. cit.*, p. 253.

et de la Seine. Avec le canton de Brioude, ce sont les deux départements qui l'on plébiscité en 1848, il s'attend à ce que les électeurs fassent de même en 1869. Contrairement à l'élection législative dans le département de la Sarthe, ses ennemis sont d'anciennes figures nationales du gouvernement de la Seconde République : Jules Favre²¹³², ancien rapporteur de la commission chargée d'examiner les motifs du réquisitoire à propos de la manifestation du 15 mai, pour Lyon, et Louis-Antoine Garnier-Pagès, ex-ministre des Finances, pour Paris. Les citoyens sont ainsi appelés, non pas seulement à choisir, mais à juger les responsabilités de chacun des candidats durant la répression du 15 mai et les massacres de juin 1848. Le vote des électeurs lyonnais et parisiens a donc un caractère à la fois politique et historique. On rejoue les querelles quarante-huitardes, non dans la rue mais dans les urnes. En déposant un bulletin dans une urne, les citoyens des deux agglomérations urbaines désignent les héros et les vaincus de l'histoire de France, à savoir les quarante-huitards qui méritent d'être honorés et ceux qui n'ont droit qu'à l'oubli.

François-Vincent Raspail a saisi la portée symbolique et mémorielle de ces deux affrontements. Il est attaché à sa candidature dans la 5^e circonscription de la Seine, circonscription qu'il envisage comme le « berceau en 1848 »²¹³³ de la démocratie. C'est la circonscription des faubourgs Saint-Antoine et du Temple, du quartier de la Roquette et de la place de la Bastille, théâtres des révolutions de 1789, 1830 et 1848²¹³⁴. Les scrutins ont donc pour décor une topographie essentielle dans l'histoire du républicanisme. La mémoire de 1848 retrouve un nouveau souffle avec le retour de Raspail, l'un des principaux acteurs de la révolution de 1848, sur les lieux qu'il a foulés vingt ans auparavant. Mais les batailles électorales possèdent également une charge émotionnelle et individuelle. Les sentiments personnels du chimiste sont ravivés par ces combats électoraux, à savoir ses rancœurs, ses douleurs, ses années de souffrance en prison et en exil. Il parle de ces échéances électorales comme d'une « lutte

²¹³² Pierre-Antoine PERROD, *Jules Favre. Avocat de la liberté*, Paris, La Manufacture, 1988, p. 288.

²¹³³ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de la 5^e circonscription électorale de la Seine en 1869.

²¹³⁴ *Le Figaro* du 22 avril 1869. Voir aussi AD 94 Fonds Raspail 69 J 12 Plan des circonscriptions électorales à Paris en 1869.

éternelle »²¹³⁵, voire d'une vengeance personnelle : « Messieurs les électeurs, de tous ces flagrants abus de justice, vous avez aujourd'hui l'occasion de me venger, en vengeant la morale publique »²¹³⁶.

Le médecin social a le désir de rectifier une injustice, de se venger d'une infamie. Il veut en finir avec son histoire contrariée par la vie parlementaire. D'après lui, il n'a jamais pu exercer ses fonctions de parlementaire, sous la Deuxième République, à cause des supplices que lui ont infligés les hommes du gouvernement provisoire, dont Jules Favre et Garnier-Pagès. Dans son imaginaire politique, ses ennemis ne l'ont pas empêché une fois mais cinq fois de siéger au Palais Bourbon. Par quels stratagèmes ? En supprimant des zéros à ses résultats électoraux, en l'enfermant au donjon de Vincennes après la manifestation du 15 mai, en le condamnant à ne pas pouvoir occuper ses fonctions de représentant du peuple bien qu'il ait remporté dans la Seine les élections législatives de septembre 1848, en ne l'acquittant pas au moment du procès de Bourges en 1849 et en le forçant à prendre les chemins de l'exil en 1853²¹³⁷. Il donne une interprétation très subjective de cette obstruction systématique à remplir sa mission de parlementaire. Jules Favre et Louis-Antoine Garnier-Pagès ont-ils vraiment joué un rôle dans ces différentes décisions à son encontre ? Rien ne le prouve.

L'ancien rédacteur de *L'Ami du Peuple* et une partie de ses contemporains ont ainsi tendance à simplifier les deux confrontations. Chaque candidat incarne une position, une attitude et une idéologie bien précises. Jules Favre, Garnier-Pagès et François-Vincent Raspail ne sont plus des hommes mais des stéréotypes politiques. Les électeurs jugent les actions passées et pas les propositions des candidats pour l'avenir. Raspail est jugé pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il est et non pour ce qu'il pense en 1869 :

²¹³⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de Lyon et de Paris en 1869.

²¹³⁶ *Idem.*

²¹³⁷ *Idem.*

« Enfin est venu l'examen de la candidature de F.-V. Raspail. Les longs services rendus à l'humanité par ce citoyen, martyr de la liberté et de la Révolution ; les principes socialistes qu'il n'a cessé de propager et d'affirmer pendant toute sa vie ; les preuves de courage, d'énergie et d'abnégation qu'il a données en maintes circonstances, notamment le 15 mai 1848 en cherchant à sauver la République des mains inhabiles et perfides qui la conduisaient à la ruine, ont rallié à sa candidature toutes les sympathies de l'assemblée. En conséquence, le citoyen F.-V. Raspail, ancien représentant du peuple, a été proclamé à l'UNANIMITÉ candidat démocrate socialiste dans la 5^e circonscription de la Seine. »²¹³⁸

Il en est de même pour Jules Favre et Louis-Antoine Garnier-Pagès qui sont constamment renvoyés à leur politique antérieure par les partisans du médecin sans diplôme. Raspail participe, lui-même, à la construction de ces stéréotypes, en comparant Jules Favre à un « jésuite »²¹³⁹. Ce n'est pas l'unique homme politique à se voir affubler du sobriquet de jésuite, le médecin social accuse également d'autres ministres de la Seconde République d'être affiliés à la Congrégation de Loyola : Jules Simon, Hippolyte Carnot, l'avocat Marie et Garnier-Pagès. Justement, Garnier-Pagès fait peut-être l'objet d'un portrait à charge, encore plus caricatural que celui de Jules Favre, dans la mesure où il détenait l'un des portefeuilles les plus importants du gouvernement provisoire. Pour les thuriféraires du chimiste, Garnier-Pagès est toujours « l'homme des 45 centimes, du canon et des fusillades de juin »²¹⁴⁰ et représente, à lui seul, tous ces qualificatifs péjoratifs : « la réaction capitaliste », « le nom de la République et l'attirail de la monarchie », « l'accaparement », « la mitraille », « la transportation sans jugement », « le timbre des journaux », « le cautionnement » et « l'ennemi de toutes les libertés publiques »²¹⁴¹.

François-Vincent Raspail est alors vu, par les sympathisants républicains, comme un héros, voire un mythe vivant. Lors des réunions électorales, des milliers d'auditeurs viennent l'écouter. Le 14 mai 1869, au Cirque-Napoléon, à Paris, Raspail parle devant une assistance d'au moins vingt-cinq mille personnes, stationnant sur le boulevard et

²¹³⁸ *La Démocratie* du 6 mai 1869.

²¹³⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 13 Lettre de François-Vincent Raspail aux membres du comité démocratique de la 1^{ère} circonscription de Lyon, [s. d.].

²¹⁴⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Prospectus intitulé *Aux Électeurs de la 5^e circonscription de la Seine*, en 1869.

²¹⁴¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 12 Prospectus intitulé *Aux électeurs de la 5^e circonscription [de la Seine]. F.-V. Raspail ou Garnier-Pagès ! Choisissez !!!*, en 1869.

aux abords du théâtre²¹⁴². Une scène similaire se reproduit à Lyon, trois jours plus tard. Le 17 mai 1869, le chimiste se rend à une réunion électorale salle Apollon, quai du prince impérial. En 1869-1870, François-Vincent Raspail utilise pour la première fois le mot « meeting »²¹⁴³ pour qualifier ce genre de manifestations. Le commissaire de police qui rédige son rapport sur cet événement, est impressionné par la foule compacte qui est venue, exprès, écouter le tribun républicain :

« Plus de 1 200 personnes encombraient la salle, et plus de 6 000 attendaient sur le quai du prince impérial, ce candidat de l'opposition, qui a été l'objet d'une ovation des plus populaires, autant de la part des spectateurs placés en dehors de la salle que de ceux placés à l'intérieur. »²¹⁴⁴

Pourquoi l'ancien prisonnier de Vincennes et de Doullens fascine-t-il autant de monde ? Les citoyens viennent le voir pour ce qu'il est, à savoir un survivant des révolutions du XIX^e siècle, un vieillard toujours aussi combattant et charismatique. Ils ne sont pas demandeurs de discours mais de sa personne, de sa présence physique. Raspail, lui-même, en est conscient : « Le président [...] remercie l'assemblée de l'accueil sympathique qu'elle a fait à ses cheveux blancs »²¹⁴⁵. Certains témoins croient avoir devant les yeux une relique sacrée, une relique qui a traversé les époques les plus turbulentes pour arriver jusqu'à eux. Une religiosité toute laïque s'empare de la personne de François-Vincent Raspail. Il acquiert une dimension héroïque, surnaturelle, voire mythique. Pour preuve, le journal satirique *Le Rasoir* retranscrit l'enthousiasme de la foule pour celui qu'elle appelle « *Notre bon père !* » :

« Une relique. Maintenant, je puis mourir : je l'ai vu, de mes propres yeux vu [...] Qui j'ai vu ? J'ai vu Raspail, le grand, le gigantesque, l'immense, l'infini, l'éternel Raspail [...] Le visage du grand homme était calme et limpide [...] Et, à six heures, à l'heure du départ du *bon père*, c'est alors qu'il fallait voir : on se cramponnait à sa voiture, on hurlait de désespoir, on se passait des cigarettes de camphre et des bouteilles d'eau sédative au travers du corps, on s'arrachait à soi-même encore plus de cheveux qu'on

²¹⁴² *Le Progrès* du 15 mai 1869.

²¹⁴³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de François-Vincent Raspail au comité démocratique et radical de Lyon, le 4 janvier 1870. Voir Paula COSSART, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010, 328 p.

²¹⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (5) Lettre du Commissaire de police du quartier Saint-Louis au Sénateur du Rhône, le 17 mai 1869.

²¹⁴⁵ Jacques BONHOMME, « Conférence à l'Alcazar donnée par le citoyen Lissagaray sur la fondation de la démocratie américaine et Jefferson. Présidence du citoyen Raspail », dans *Le Rappel* du 4 janvier 1870.

n'en avait coupé la veille au dieu Camphre. On a remarqué trois ou quatre cents de ses adorateurs qui avaient leurs vêtements déchirés... de désespoir, et non par le fait de l'usure, comme voulait me le faire croire un naïf. »²¹⁴⁶

Ainsi, une intimité à distance s'instaure entre des inconnus et Raspail. L'inconnu fait de la personne célèbre un ami imaginaire²¹⁴⁷. Les témoignages spontanés de sympathie qu'adressent de nombreux citoyens à Raspail sont une preuve de sa popularité. Ils se poursuivent après les élections de 1869. Un chansonnier du nom de Chapel lui dédie une pièce intitulée *La petite Colombe*²¹⁴⁸. Il reçoit également des lettres de républicains étrangers comme celle de George-Julien Harney, un Anglais qui vit à Boston aux États-Unis : « Au citoyen F.-V. Raspail, représentant du peuple. Citoyen, depuis plus de 30 ans, je connais votre nom et j'ai suivi votre carrière avec sympathie et sincère estime »²¹⁴⁹. Des citoyennes qui se sont chargées d'organiser une fête, le jour du 14 juillet 1870, dans les écoles libres et laïques de Lyon, n'ont pas hésité à mettre à l'honneur la figure de leur député à cette occasion. Pour elles, Raspail est une incarnation de l'idéal républicain et des principes de 1789. Elles emploient le terme de « famille », dans le sens où Raspail l'utilise, à savoir pour évoquer la société sous un régime républicain, et elles surnomment également le député du nom affectueux de « père » :

« Seules deux figures absentes et aimées, ont dominé dans cette assemblée de famille : c'était la statue de Barbès orné du crêpe et la votre cher citoyen, père de l'atelier, père de ceux qui souffrent. »²¹⁵⁰

Malgré cette aura populaire et le soutien de jeunes républicains comme Eugène Chatelain ou Jules Vallès²¹⁵¹, François-Vincent Raspail est battu dans la 5^e circonscription de la Seine. Toutefois, il s'en est fallu de peu pour qu'il gagne

²¹⁴⁶ *Le Rasoir* du 22 mai 1869.

²¹⁴⁷ Antoine LILTI, *Figures publiques. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014, p. 65.

²¹⁴⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre du chansonnier Chapel à François-Vincent Raspail, député au Corps législatif, [s. d.].

²¹⁴⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de George Julien Harney à François-Vincent Raspail, le 14 janvier 1870.

²¹⁵⁰ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de Mesdemoiselles Louise Damet, Marie Duguerry, Joséphine Tissot, Marie Giroud à François-Vincent Raspail, le 16 juillet 1870.

²¹⁵¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 12 Lettre d'Eugène Chatelain, candidat radical socialiste dans la 6^e circonscription de la Seine, à François-Vincent Raspail, le 14 mai 1869.

l'élection. Au 1^{er} tour, les deux « quarante-huitards » sont au coude-à-coude et Raspail a même une petite avance sur son concurrent : 14 639 voix pour le premier et 14 133 voix pour le second²¹⁵². Mais au second tour, coup de théâtre, la situation s'inverse puisque Garnier-Pagès prend un net avantage sur son rival avec 19 481 voix contre 14 684 voix pour Raspail²¹⁵³. L'ancien Ministre des Finances a bénéficié des voix du candidat officiel, Frédéric Lévy, qui se sont presque toutes reportées sur lui alors que le chiffre de Raspail s'est à peine modifié, d'une quarantaine de voix en plus²¹⁵⁴. Pour le chimiste, cette élection est révélatrice des pressions gouvernementales qui ont conduit à tromper les électeurs. Il emploie la métaphore de la vérité et de l'erreur pour donner une morale à cette bataille électorale parisienne :

« La vie actuelle est un combat à outrance entre l'erreur et la vérité. L'erreur est facile à propager par la presse aujourd'hui. La vérité a bien du mal pour atteindre l'erreur sur les hauteurs d'où elle se propage. Mais, la patience est la goutte d'eau qui creuse la pierre ; et la patience ne m'a jamais manqué. »²¹⁵⁵

Cependant, cet échec électoral, dans la capitale, ne l'empêche pas de penser que des citoyens parisiens le voient, malgré tout, comme leur représentant légitime, bien après l'élection, en avril 1870 : « Citoyens électeurs de la cinquième circonscription de Paris, qui me considérez comme votre représentant »²¹⁵⁶. Raspail a obtenu la majorité des voix dans le faubourg Saint-Antoine²¹⁵⁷. En revanche, la situation est plus claire à analyser dans le Rhône. Dans la 1^{ère} circonscription de Lyon, Raspail sort victorieux du scrutin avec 16 585 voix²¹⁵⁸. C'est une victoire écrasante face à Jules Favre qui ne recueille que 5 991 voix²¹⁵⁹.

²¹⁵² *Le National* du 26 mai 1869.

²¹⁵³ *La Liberté* du 9 juin 1869.

²¹⁵⁴ *Le Réveil* du 9 juin 1869. Voir aussi Guy ANTONETTI, Fabien CARDONI et Mathieu DE OLIVEIRA, *Les ministres des Finances de la Révolution française au Second Empire. Dictionnaire biographique 1848-1870*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, p. 152-153.

²¹⁵⁵ AD 94 Fonds Raspail 69 J 12 Proclamation de François-Vincent Raspail aux membres des comités et aux électeurs démocrates radicaux de la 5^{ème} circonscription de la Seine, le 8 juin 1869.

²¹⁵⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Manifeste de François-Vincent Raspail du 25 avril 1870.

²¹⁵⁷ Louis GIRARD [dir.], *Les élections de 1869*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1960, p. 21.

²¹⁵⁸ AD 69 3 M 13 26 Procès verbal des élections de mai 1869 dans la 1^{ère} circonscription de Lyon.

²¹⁵⁹ *Idem*.

Les résultats des élections sont donc mitigés pour le médecin social. Il conforte son enracinement dans le Rhône, qui date de l'élection présidentielle de décembre 1848, et bénéficie d'une conjoncture économique propre à Lyon (la fabrique lyonnaise connaît des hauts et des bas, le niveau de vie des canuts est dégradé, les critiques vis-à-vis du système des impôts et de la cherté de la vie se font entendre, enfin un mécontentement voit le jour contre les expéditions militaires et les dépenses gouvernementales)²¹⁶⁰ alors qu'à Paris, il n'arrive plus à transformer l'essai comme il avait réussi à le faire lors des élections législatives partielles de septembre 1848.

Une des raisons de l'échec parisien vient du fait que Raspail a été élu au premier tour député de Lyon et qu'il a maintenu sa candidature à Paris dans le seul but de changer le cours de l'histoire et de laver l'affront que lui a fait subir le gouvernement provisoire en 1848, personnifié en la personne de Garnier-Pagès. Cette attitude a pu paraître présomptueuse et peu compréhensible, surtout, pour les citoyens qui étaient trop jeunes pour se souvenir de ses déboires avec le pouvoir exécutif de la Seconde République²¹⁶¹. Mais une autre raison peut être invoquée. L'échec de Raspail, dans la capitale, laisse penser que les quarante-huitards, dès mai-juin 1869, ne sont plus vus par une partie des électeurs comme les personnages les plus représentatifs du mouvement républicain. Des citoyens sont en attente d'une nouvelle génération de républicains, capable de tourner, définitivement, la page de la Seconde République :

« Les amis de M. Baudin (pas Alphonse, Georges simplement), les partisans de M. Raspail, les fidèles de M. Garnier-Pagès remuent cette infortunée circonscription, qui n'en peut mais et ne demanderait pas mieux que de se rattacher à une candidature neuve, jeune, une candidature à la Gambetta. »²¹⁶²

François-Vincent Raspail siège en 1869 à l'extrême gauche du Corps législatif, à côté du tout jeune député Léon Gambetta, élu dans la 1^{ère} circonscription de Paris (le quartier de Belleville où il a fait son fameux discours jetant les bases du radicalisme) et

²¹⁶⁰ Mlle BONNARDEL, J. BOUVIER, M. EMERIQUE et M. MOISSONIER, « Lyon la républicaine à la veille de la guerre de 1870 et des journées insurrectionnelles de la Commune lyonnaise », réédition de l'article paru dans *1848-Revue des révolutions contemporaines*, n°189, décembre 1951, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2001/2, p. 122-123.

²¹⁶¹ *Le Rappel* du 9 juin 1869.

²¹⁶² *Le Figaro* du 10 mai 1869.

à Marseille. Gambetta, qui a battu Adolphe Thiers et Ferdinand de Lesseps à Marseille, décide de représenter la cité phocéenne. On peut imaginer la jalousie qu'a pu éprouver Raspail en voyant qu'il faisait ses premiers pas à l'assemblée parlementaire, en même temps, qu'un jeune avocat d'à peine 31 ans, auréolé de ses victoires parisienne et marseillaise, alors que lui a déjà atteint l'âge vénérable de 75 ans. Même si leurs doctrines sur bien des points se recoupent – mais ne sont pas identiques ! –, on constate que leurs trajectoires parlementaires sont, *a contrario*, diamétralement opposées.

Bien que Raspail ait bénéficié de nombreuses voix pour son parcours et pour ce qu'il représente dans l'imaginaire collectif, un médecin bienfaiteur qui a combattu toute sa vie pour la cause républicaine et qui, dans ses vieux jours, épouse, de plus en plus, la silhouette d'un sage vénérable avec une barbe blanche bien fournie, digne des philosophes grecs²¹⁶³, il ne faudrait, cependant, pas écarter les doctrines qu'il a portées durant cette campagne de 1869. Dans ses professions de foi, on lit nombre d'idées qu'il a soutenues depuis la monarchie de Juillet : les libertés publiques, le suffrage universel libre de toute entrave, la décentralisation administrative avec pour échelon principal la commune, l'instauration d'un impôt progressif, la réforme de la justice ou encore l'abolition de la peine de mort²¹⁶⁴. Pour ce qui est de son combat en faveur des libertés publiques, cela n'est pas nouveau. Il remonte au moins aux Trois Glorieuses, c'est en quelque sorte un retour aux sources. Néanmoins, défendre les libertés d'expression, de la presse, de justice, d'enseignement, n'est pas un acte anodin. Cela entre en résonance avec la conjoncture politique des années 1860, en particulier, avec le discours d'Adolphe Thiers sur les libertés nécessaires en 1864 ainsi qu'avec les libertés accordées par l'empereur, à partir de 1867-1868, mais qui, pour le chimiste, restent très incomplètes²¹⁶⁵.

²¹⁶³ Voir la lithographie dans *Le Petit Illustré* du 21 mai 1870.

²¹⁶⁴ AD 69 3 M 1326 Le Comité central, démocratique et radical de L'Ami du Peuple aux électeurs de la première circonscription du Rhône avec cette note de François-Vincent Raspail : « J'adhère de tout mon cœur au programme du Comité central, démocratique et radical de L'Ami du Peuple. Puissé-je en être l'interprète en présence du suffrage universel ; ce sera la couronne de chêne d'une longue existence. », en 1869.

²¹⁶⁵ Sylvie APRILE et Henry ROUSSO [dir.], *La révolution inachevée 1815-1870*, op. cit., p. 490-493.

La grande nouveauté, c'est que Raspail, durant les élections de 1869, se présente sous une étiquette radicale. Il se désigne, lui-même, comme un « démocrate radical »²¹⁶⁶. Quelles sont les propositions du programme du candidat François-Vincent Raspail qui se rattachent au mouvement du radicalisme ? Le chimiste ne donne pas sa définition du radicalisme. Le radicalisme est un mot assez flou à la fin des années 1860. Il est aussi complexe de distinguer des radicaux, comme Jules Grévy ou Jules Simon, et des notables conservateurs, comme Thiers, Rémusat, Dufaure ou Crémieux²¹⁶⁷. Le débat qui permettait, en 1848, de différencier socialisme et radicalisme autour de la question de la propriété privée, n'est plus d'actualité. Pour le jeune magistrat Allain-Targé ou pour Jules Simon, les radicaux sont avant tout des « hommes de principes »²¹⁶⁸. Les radicaux sont ceux qui se disent « irréconciliables », c'est-à-dire qu'ils excluent totalement de s'accommoder du régime impérial, même libéralisé²¹⁶⁹. Raspail adhère surtout à un certain nombre d'idées qui sont assez proches de celles émises par le groupe de la *Revue politique*, composé de la jeune garde républicaine : Paul-Armand Challemeil-Lacour, Frédéric Morin, Henri Brisson, François Allain-Targé et Léon Gambetta²¹⁷⁰.

Si on prend appui sur le programme de Belleville de 1869, programme qui pose les premiers jalons du radicalisme, on se rend compte que le quarante-huitard a des revendications très similaires à celles de Gambetta, à savoir l'opposition à l'Empire libéral ; la proclamation de toutes les libertés publiques, la mise en place d'une instruction gratuite, laïque et obligatoire, l'élection d'un président économe et au pouvoir exécutif affaibli, la suppression des armées permanentes, la séparation de l'Église et de l'État et surtout une politique anticléricale virulente²¹⁷¹.

²¹⁶⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de la 5^{ème} circonscription de la Seine, en 1869.

²¹⁶⁷ Yves MOREL, *Histoire du parti radical*, Versailles, Via Romana, 2015, p. 38.

²¹⁶⁸ Gérard DELFAU, *Radicalisme et République. Les temps héroïques (1869-1914)*, Paris, Éditions Balland, 2001, p. 24-25.

²¹⁶⁹ Gérard BAAL, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, p. 9.

²¹⁷⁰ Serge BERSTEIN, « Les radicaux », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France. XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005 [2004], p. 10.

²¹⁷¹ AD 69 3 M 1326 Le Comité central, démocratique et radical de L'Ami du Peuple aux électeurs de la première circonscription du Rhône, en 1869.

François-Vincent Raspail fait de l'anticléricalisme la priorité numéro un de son programme. Et c'est principalement cet anticléricalisme exacerbé qui donne une couleur radicale à sa candidature républicaine. À la fin des années 1860, sa vision binaire de la société entre, d'un côté, des libres penseurs, et de l'autre, des jésuites, est le résultat d'une doctrine murement réfléchié durant ses neuf années d'exil. Comme on l'a signalé dans le précédent chapitre, son aversion pour le jésuitisme s'accroît au moment où il est proscrit en Belgique. Encore une fois, on peut émettre l'hypothèse que son observation d'un bipartisme politique en Belgique, entre catholiques et libéraux, a probablement décuplé sa haine envers la Congrégation de Loyola. Ayant peur de voir un jour le pape prendre le pouvoir temporel en France à l'aide de ses créatures que sont, dans son esprit, les jésuites, il projette un bouleversement profond du clergé gallican. Ainsi, il souhaite séculariser les moines. Toujours en chimiste, il se réfère à des mécanismes naturels. Selon lui, vivre dans le célibat et dans l'abstinence, c'est vivre dans une situation contre nature. Dans cette position intenable, les moines sont alors amenés à transgresser des interdits en commettant des crimes d'une grande gravité comme le viol ou la pédophilie²¹⁷². Il veut aussi arrêter toute forme de colonisation qui vise à prêcher la parole catholique, ou plutôt jésuitique. Il perçoit, de cette manière, les conquêtes en Cochinchine et au Mexique²¹⁷³. Et bien évidemment, en faisant référence à l'arrêt du parlement de 1764, il exprime, très clairement, sa volonté de chasser les jésuites de France²¹⁷⁴. Mais avec Raspail, on ne sait jamais si le mot « jésuite » se rapporte uniquement à l'ordre religieux ou si ce vocable englobe, dans un sens large, tous les ennemis de la République, tels les Jules Simon, Jules Favre ou Garnier-Pagès, qu'il a traité de jésuite durant la campagne électorale ?

Toutefois, même si un Raspail et un Gambetta semblent, au premier abord, défendre les mêmes idées radicales, des divergences importantes existent. Ce sont deux tempéraments différents. Gambetta prend la parole, très régulièrement, devant ses

²¹⁷² BIC Fonds Raspail Ms 2757 (4) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de la 5^e circonscription de la Seine en 1869.

²¹⁷³ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Proclamation de François-Vincent Raspail aux électeurs de Lyon et Paris en 1869.

²¹⁷⁴ *Idem*.

collègues du Corps Législatif alors que Raspail ne l'a prend que très occasionnellement. Ses rares allocutions se veulent, ainsi, des moments solennels où il expose des projets de loi : le silence du chimiste s'explique par le fait qu'il a du mal, en raison de son âge, à se faire entendre en public. Et puis, contrairement à Gambetta, Raspail est un des seuls candidats républicains à insister dans sa profession de foi sur les bienfaits du mariage qui rend les hommes vertueux²¹⁷⁵. Enfin, Léon Gambetta fait tout pour prendre ses distances avec l'extrême gauche de l'assemblée : « Adversaire des républicains de 1848, comme le montre sa candidature contre Carnot, il n'est d'autre part ni avec les « jacobins », l'extrême gauche radicale, ni avec les socialistes »²¹⁷⁶.

Le député Raspail a-t-il réussi à mettre en application toutes ses promesses de campagne ? Quelles sont les actions législatives élaborées par le médecin social du 23 mai 1869 au 4 septembre 1870 ? Après avoir été élu, le député du Rhône Raspail affiche son opposition au régime impérial en soumettant, en décembre 1869, un projet de loi tendant à supprimer le serment à Napoléon III en justice et devant tous les corps d'État. Le serment est, selon lui, un acte vide de sens. Le député n'a aucun devoir envers l'empereur, mais il en a un, en revanche, envers la souveraineté nationale. Le serment ne fait pas de lui un courtisan de l'empereur. S'il est invité, un jour, à se rendre à une fête au château de Compiègne, il ne se voit pas dans l'obligation de s'y rendre dans la mesure où promettre de ne pas s'attaquer physiquement à la personne de l'empereur ne signifie pas que l'on quitte l'opposition politique pour adhérer à la politique de l'Empire libéral :

« Que signifie ce serment ? Rien si ce n'est que je ne me porte à rien de contraire à la sûreté et à la vie du représentant du suffrage universel. Ceux qui savent l'horreur que j'ai toujours éprouvé pour la peine de mort concevront facilement que je ne veuille la donner à personne. »²¹⁷⁷

On note que sa position, au sujet de la peine de mort, a évolué entre 1848 et 1869. Sous le Second Empire, il estime que le détenteur du pouvoir exécutif n'est plus soumis à la menace de la peine de mort s'il trahit la nation. D'autres facteurs donnent,

²¹⁷⁵ Louis GIRARD [dir.], *Les élections de 1869, op. cit.*, p. 16.

²¹⁷⁶ Jean-Marie MAYEUR, *Léon Gambetta. La Patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, p. 234-235.

²¹⁷⁷ *Idem.*

selon Raspail, un caractère absurde au serment à l'empereur : premièrement, une formule n'est jamais vraie et immuable, cela est contraire aux lois de la nature. Deuxièmement, si le serment est prêté à un homme, cela suppose que l'homme en question est le plus honnête et le plus éclairé de la nation, ce qui n'existe pas car personne n'est infaillible. Troisièmement, parce qu'en refusant les parlementaires qui n'ont pas voulu prêter serment, l'Assemblée se prive de personnalités utiles, voire indispensables²¹⁷⁸.

Le 10 janvier 1870, il continue de s'opposer frontalement au gouvernement impérial en proposant une loi concernant la gestion des finances de la ville de Paris par le baron Haussmann. Cette proposition de loi est la concrétisation de toutes ses réflexions au sujet de la corruption politique. Comme sous la monarchie de Juillet, le Second Empire est un régime politique où les scandales de corruption font les gros titres de la presse. Comme l'a été Louis-Philippe en son temps, c'est le baron Haussmann qui devient l'incarnation de la corruption politique²¹⁷⁹. Raspail n'est pas le seul républicain à dénoncer cette affaire de corruption. En 1868, le jeune député Jules Ferry avait, lui aussi, pointé du doigt cette situation²¹⁸⁰. L'idée de faire de la France « une patrie morale »²¹⁸¹ reste d'actualité sous le Second Empire. Le projet de loi de Raspail est composé de deux points : la nomination d'une commission parlementaire, composée de trente membres, destinée à épurer tous les comptes de la ville de Paris et l'ouverture, dans le même temps, d'une enquête parlementaire pour établir comparativement, quelle était la fortune personnelle du baron Haussmann avant son entrée en fonction à la préfecture de la Seine, et quelle est sa fortune en 1869. Par cet appel à la transparence des revenus du préfet Haussmann, François-Vincent Raspail souhaite que ce dernier ne soit pas jugé, uniquement, par les parlementaires mais

²¹⁷⁸ AD 94 69 J 17 Projet de loi tendant à supprimer le serment en justice et devant tous les corps de l'État, en décembre 1869.

²¹⁷⁹ Stéphane KIRKLAND, *Paris reborn. Napoléon III, baron Haussmann and the quest to build a modern city*, New York, St Martin's Press, 2013, p. 264.

²¹⁸⁰ Voir Jules FERRY, *Les Comptes fantastiques d'Haussmann. Lettre adressée aux membres de la commission du Corps législatif chargés d'examiner le nouveau projet d'emprunt de la ville de Paris*, Paris, Armand Le Chevalier, 1868, 99 p.

²¹⁸¹ Mona OZOUF, *Jules Ferry. La liberté et la tradition*, Paris, Gallimard, 2014, p. 67.

aussi par l'opinion publique. Il doit rendre des comptes, sans mauvais jeu de mot, devant la souveraineté populaire²¹⁸².

Toujours dans une lutte frontale face au bonapartisme, Il appelle les électeurs à voter « Non » au plébiscite du 8 mai 1870. Pour ce faire, il publie un « manifeste »²¹⁸³. Pour Raspail, avec ce plébiscite, l'empereur espère restaurer un « pouvoir personnel »²¹⁸⁴ après la percée inquiétante des républicains aux élections de 1869. Voter « OUI », c'est, par ailleurs, approuver un bilan politique calamiteux, qu'il résume par cette phrase : les Français payent au total 2 milliards 400 millions de francs. Dans un monde de plus en plus interconnecté, une telle imposition rend moins compétitive les manufactures et l'agriculture françaises face à la concurrence étrangère. La dette de la France s'élèverait, quant à elle, à 11 milliards de francs. La dette de Paris, dont il ne connaît pas encore l'ampleur, serait, à l'échelle de la ville, aussi abyssale. La production française pâtit de cet état de choses et les ouvriers ne peuvent exprimer leur désarroi. Avec la loi Ollivier en 1864, le droit de grève a été proclamé en France, mais pour Raspail, cette largesse du gouvernement libéral est un leurre. Une fois que l'ouvrier a fait grève, la police le poursuit, justement, pour avoir fait grève. Alors que la majorité des Français vit dans la misère, selon lui, l'empereur, *a contrario*, vivrait avec des revenus exorbitants. Selon lui, avec le revenu annuel de Napoléon III, on pourrait payer le Président des États-Unis pendant trois cent ans²¹⁸⁵.

L'autre argument qu'il récuse c'est celui qui consiste à dire que la France a gagné du prestige sous le Second Empire. L'impôt du sang, après celui des écus, n'a servi qu'à alimenter des guerres civiles et à lancer des conquêtes militaires très coûteuses qui n'ont rien apporté à la France. Ainsi, le résultat de la guerre de Chine serait le désagrément du palais d'été au profit des chefs de l'expédition. Pendant la guerre de Crimée, 100 000 soldats français sont morts pour la simple prise d'une citadelle. Les guerres d'Italie ont, elles, été détournées de leur but humanitaire dans la mesure où la

²¹⁸² AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Proposition de loi de François-Vincent Raspail concernant les comptes du baron Haussmann, présentée le 10 janvier 1870 devant le Corps législatif.

²¹⁸³ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Manifeste de François-Vincent Raspail, le 25 avril 1870.

²¹⁸⁴ *Idem*.

²¹⁸⁵ *Idem*.

Vénétie continue à être sous le joug autrichien et Rome, centre du jésuitisme dans son imaginaire, reste toujours sous la protection des soldats français. Enfin, l'expédition au Mexique s'est soldée par un fiasco retentissant²¹⁸⁶. Il termine son réquisitoire en déclarant, non sans humour, que le « OUI » au plébiscite ne résoudra en aucun cas tous ces problèmes : « Mettez un OUI gros comme une montagne qui n'accouchera pas de la queue d'une souris dans la balance de vos impôts et de vos dettes »²¹⁸⁷.

Une fois le résultat connu, 6 millions d'électeurs ont renouvelé leur confiance à Napoléon III, il se bat pour que ce résultat soit déclaré comme nul et non avenue. Raspail vit ce plébiscite comme une mascarade qui n'avait qu'un seul but, tromper le citoyen. À ses yeux, les citoyens ont subi des pressions de la part des préfets et sous-préfets, des juges de paix, des maires, des gendarmes, des policiers et des gardes champêtres. En un an, la situation n'a pas évolué dans la France rurale. Les paysans sont, pour la grande majorité, encore ignorants. Parce qu'ils ne sont pas instruits, ils ne sont pas aptes, pour la plupart, à voter en leur âme et conscience. Ils sont encore très facilement influençables par les élites locales. Pour le mouvement républicain, l'instruction des paysans est la clé de voute de leurs futures victoires électorales :

« La France compte environ neuf millions d'électeurs ; sur ces neuf millions, les deux tiers habitent les campagnes ; ces deux tiers qui forment la majorité de la nation donnant mandat, restent-ils oui ou non livrés à toutes les influences qui corrompent leur droit ? »²¹⁸⁸

Le chimiste considère qu'il est essentiel de surévaluer le nombre des opposants au Second Empire. En additionnant les voix des votes déclarés nuls, les votes « Non » et les chiffres de l'abstention, il établit, pour reprendre son expression, une « somme négative » de 3 546 704 votes « Non »²¹⁸⁹. C'est une interprétation très personnelle des résultats. Raspail assimile l'abstention et les bulletins nuls à un vote de protestation. On peut donner une autre interprétation à ces résultats : des électeurs, qui ne se sentent peut-être pas compétents pour répondre à la question, ont choisi la

²¹⁸⁶ *Idem.*

²¹⁸⁷ *Idem.*

²¹⁸⁸ Émile AOLLAS, *Les élections en 1869. Simple opinion d'un démocrate*, Paris, Librairie Pagnerre, 1869, p. 9.

²¹⁸⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Projet de loi sur le plébiscite du 8 mai 1870 par François-Vincent Raspail.

voie de l'abstention sans qu'ils soient farouchement contre l'empire de Napoléon III. Les électeurs sont appelés à se prononcer sur une question formulée de manière ambivalente, sous-tendant que le régime, lui-même, est déjà accepté : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870 ». Beaucoup d'électeurs écrivent « oui et non » sur leur bulletin, signalant ainsi la complexité de la formule qui implique plusieurs questions à distinguer²¹⁹⁰.

À côté des projets de loi qui s'apparentent, très clairement, à une critique virulente du Second Empire, François-Vincent Raspail expose devant le Corps législatif ses projets de réforme. Là encore, c'est un moment exceptionnel dans la vie du chimiste républicain : pour la première fois, ses idées de réforme sociale, théorisées il y a plus de trente ans, sont soumises au vote des représentants de la nation. Un de ses projets phares trouve ses racines dans les éditoriaux du *Réformateur* en 1835 ou dans son ouvrage *Lettres des prisons* de Paris en 1839. Il tend à réformer le système des lois pénales. Ses combats, au sens physique du terme, se métamorphosent ainsi en combat parlementaire à la fin des années 1860. Cela représente un bouleversement dans sa conception de faire de la politique. À partir de l'instant où Raspail porte la redingote de député, il abandonne l'idée d'appeler à une révolution populaire contre le régime impérial. Son apprentissage du parlementarisme, en 1869-1870, permet de comprendre pourquoi, un an plus tard, il se met volontairement en retrait du mouvement insurrectionnel de la Commune.

Quels sont alors les éléments importants de son projet de loi en faveur d'une réforme de la justice ? Selon lui, les hommes politiques doivent transposer ce qui a été fait dans le monde scientifique dans le monde de la justice. Le médecin, qu'il soigne un individu innocent ou accusé d'un crime se doit toujours d'avoir la même attitude. Il a pour mission de soulager les douleurs du patient, quel qu'il soit. Par cette métaphore, Raspail veut faire comprendre à ses collègues du Corps législatif que le juge est

²¹⁹⁰ Vincent HUET, « Le bulletin nul : une forme de résistance à la normalisation (Paris, 1851-1870) », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n°9, 2010, p. 6.

vivement invité à marcher dans les pas du médecin²¹⁹¹. Comme lui, il a pour devoir de ne pas faire souffrir un être humain, même coupable d'un délit très grave. Le médecin social connaît, par expérience, le sentiment de souffrance. Il l'a vécu en prison, en exil et répète, sans cesse, que les condamnés ne peuvent réparer leurs fautes qu'en prenant le chemin de l'amélioration sociale. Donc, l'objectif principal de son projet de loi est de supprimer toute forme de souffrance imposée par la loi. Comment espère-t-il s'y prendre pour atteindre ce but ?

Sur le modèle décentralisateur et communal de son jury populaire en 1835, le vieux parlementaire reproduit ce schéma en encourageant l'établissement d'un jury préventif dans chaque commune et d'un jury de répartition et de réhabilitation dans chaque arrondissement. Dans les communes de moins de 1 500 habitants, le jury préventif est composé du maire et de deux assesseurs, choisis à l'intérieur du conseil municipal. Dans les communes supérieures au seuil de 1 500 habitants, le nombre des membres du jury préventif est amené à augmenter avec le chiffre de la population²¹⁹². Le jury d'arrondissement est, quant à lui, composé de douze membres tirés au sort parmi les maires d'arrondissement. Les deux jurys sont élus pour un an. Le jury préventif de la commune est chargé de prévenir toute faute par des moyens empreints de moralité et d'humanité. Le jury d'arrondissement est, lui, destiné à protéger la société contre quiconque se permettrait de violer les lois et compromettre la sécurité de tous²¹⁹³. Le second jury est chargé de diviser les fautes et les crimes en deux classes bien distinctes : dans l'une, des individus peuvent, en toute liberté, continuer à travailler, dans la commune, à la réparation de leurs fautes et à leur réhabilitation. Dans l'autre, les individus dont la présence dans la commune peut constituer un danger pour la société et pour eux-mêmes. La seconde classe est elle-même divisée en deux catégories bien séparées : l'une consacrée aux instincts curables, et l'autre, aux instincts incurables²¹⁹⁴. Ce procédé de subdivision rappelle, une nouvelle fois, le

²¹⁹¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Proposition de loi tendant à réformer le système des lois pénales, présentée par M. Raspail (le père) député au Corps législatif.

²¹⁹² *Idem.*

²¹⁹³ *Idem.*

²¹⁹⁴ *Idem.*

processus biologique de division des cellules. Des interférences entre la théorie cellulaire et l'argumentation de la réforme judiciaire sont visibles dans ce projet de loi.

Les individus classés curables sont transportés dans une île salubre, arable, où le condamné travaille la terre sous les auspices d'une surveillance paternelle. Il reste également en contact avec sa famille durant son exil insulaire. Les individus curables peuvent, s'ils ont fait leur peine, être réintégrés, par la suite, dans la société. La situation est différente pour la classe des incurables ou prétendus tels. Ils sont privés de relations avec les autres citoyens mais sont traités avec humanité, et avec le concours de leur famille, peuvent, dans certains cas, être réinsérés dans la société²¹⁹⁵. Au final, la détention des individus se veut beaucoup plus humaine et se veut un système où toute forme de prison est bannie. Même dans le cas des individus incurables, leur détention ne consiste pas à les flétrir mais à les améliorer autant qu'il est possible, notamment, par la voie du travail. Dans un tel système pénal, les peines deviennent alors immédiatement obsolètes. Aucune menace ou souffrance pesant sur la vie des individus condamnés ne doit être exercée. C'est pour cette raison, que Raspail demande l'abolition de la peine de mort ainsi que des codes, c'est-à-dire qu'il veut que le *Code de l'instruction criminelle* et le *Code pénal* soient tout simplement rayés des lois françaises²¹⁹⁶. Son projet de loi consiste donc en une remise en cause, en profondeur, du système judiciaire français, né sous Napoléon I^{er}. De tels chamboulements sous le Second Empire pouvaient apparaître comme une nouvelle provocation à l'encontre des bonapartistes.

Bien évidemment, un des projets de loi auquel tient le plus Raspail est celui qui met en acte son anticléricalisme et, plus spécifiquement, sa haine des jésuites. Paradoxalement, Raspail applique à ses ennemis ce qu'il a connu, lui-même, lorsqu'il était président de sociétés d'action politique dans les années 1830. Il demande aux parlementaires de bien vouloir assimiler les sociétés religieuses aux sociétés

²¹⁹⁵ *Idem.*

²¹⁹⁶ *Idem.*

secrètes²¹⁹⁷. Alors que, lui-même, a toujours refusé d'être assimilé par le pouvoir orléaniste à toute organisation conspirative, en raison de ses opinions républicaines, il semble reproduire le même procédé, qu'il a, pourtant, tant de fois combattu dans le passé, au sujet des ordres religieux installés en France. Ses prises de position sont très tranchées à l'égard de ces derniers : toute association religieuse doit être dissoute. Ainsi, le droit à l'association, qu'il a défendu pour le bon fonctionnement de son organisation sociale à l'échelle de la commune, ne s'applique pas au monde religieux. Comme sous la Première République, les prêtres doivent prêter serment à la nation – et non à l'empereur – et par ce geste, promettre qu'ils ne feront plus désormais partie de semblables associations. Tout fonctionnaire ou employé public est astreint également au même serment proféré la main sur le cœur²¹⁹⁸. Ce serment aurait, ainsi, pour but de contrer toute personne qui, détenant une charge publique, se préoccuperait davantage de servir les intérêts du Saint Siège en France que l'intérêt de tous les citoyens français.

À côté des projets de loi, on sait que Raspail a défendu deux amendements devant le Corps législatif. Le député du Rhône combat, en premier lieu, une injustice en demandant à ce que les indemnités entre députés et sénateurs soient les mêmes. L'indemnité des sénateurs devrait, selon lui, être réduite pour toute la durée du mandat à douze mille francs, soit mille francs par mois²¹⁹⁹. En second lieu, il recommande de repenser l'organisation de l'instruction publique. Il voudrait que l'instruction publique, dans toutes ses branches, émane à la fois des conseils municipaux, qui seront chargés de créer le code de l'instruction publique, et des juges des concours, produits du suffrage universel²²⁰⁰. Ce qui est sous-entendu dans ce deuxième amendement, c'est la suppression pure et simple du Ministère de l'Instruction publique. L'État n'a plus à s'occuper de ces questions qui devraient relever avant tout des communes et de la souveraineté nationale.

²¹⁹⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Projet de loi, présenté par François-Vincent Raspail, sur l'assimilation des sociétés religieuses (sociétés d'hommes ou de femmes, moines ou moniales ou nonnes de tous les noms) aux sociétés secrètes.

²¹⁹⁸ *Idem*.

²¹⁹⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Amendement au projet de loi relatif à l'indemnité des sénateurs.

²²⁰⁰ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Amendement au projet de loi relatif au Ministère de l'Instruction publique.

Dans son œuvre législative en 1869-1870, l'initiative qui est peut-être la plus ambitieuse est celle d'une réforme de la constitution. À travers elle, c'est sa conception de la république qui est jugée par le Corps législatif. En 1848, il souhaitait abolir la constitution et la remplacer par le règne de la fraternité. Cette pensée a évolué entre-temps. François-Vincent Raspail est favorable à l'idée d'une constitution sous le Second Empire, mais celle-ci ne doit être en aucun cas figée dans la loi, il la qualifie de « constitution progressive par elle-même »²²⁰¹. Quelles sont les caractéristiques de sa constitution ?

Le chimiste commence par aborder la question des droits et devoirs des citoyens. Tous les Français sont égaux devant la loi, s'ils remplissent leurs devoirs de citoyens. Tout de suite, il se démarque des anarchistes, en déclarant que l'égalité qu'il prône est civile et non matérielle. S'il remet en cause les vices de la propriété privée, il ne pense à aucun moment abolir son principe : « Art. 2. La reconnaissance de l'héritage de la propriété honnêtement acquise »²²⁰². Tout citoyen a le droit à une éducation, une instruction et une protection. En contrepartie de ces droits, le citoyen a le devoir d'apporter son concours à la nation en temps de paix et en temps de guerre²²⁰³.

Ensuite, le député du Rhône introduit dans son projet constitutionnel, sa théorie d'une république décentralisée et communale. Dans la suite de ses éditoriaux du *Réformateur*, il conçoit l'État comme le multiple de la commune et la commune comme le multiple de la famille²²⁰⁴. Mais, il ajoute une originalité à la république qu'il a pensée depuis 1834, il distingue, sans donner plus de précisions, des devoirs dans le cadre familial et des droits dans le cadre communal. Les deux entités, famille et commune, sont les unités de base de l'organisation sociale, comme les cellules d'un corps biologique. Elles ont, cependant, des rôles bien différenciés.

²²⁰¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Projet de Constitution progressive par elle-même.

²²⁰² *Idem.*

²²⁰³ *Idem.*

²²⁰⁴ *Idem.*

À l'inverse, on connaît les devoirs de la commune envers le citoyen. Elle doit assistance à l'enfant orphelin et surveillance à l'enfant reconnu par la mère. C'est la commune qui est en charge de mettre en place une instruction laïque, égale et gratuite à tous ses administrés.

Pour que chaque enfant puisse un jour choisir la profession la plus susceptible de correspondre à ses goûts, l'école communale a le devoir de varier le plus possible les disciplines. En voici la liste : langues anciennes et langues modernes les plus usitées dans le commerce, histoire, géographie, agriculture, astronomie, physique, chimie, pharmacie, médecine, anatomie, histoire naturelle, mathématiques et arts d'agrément²²⁰⁵. On retrouve ici toutes les matières qui ont passionné et qui passionnent toujours François-Vincent Raspail en 1869-1870.

Pour rendre la scolarisation la plus accessible possible, le trajet en chemin de fer de son lieu d'habitation jusqu'au centre cantonal de son instruction est gratuit pour tous les enfants²²⁰⁶. Pour les adultes, la commune garantit le droit au travail en facilitant le prêt d'outillage et de matières premières entre les travailleurs. Raspail cherche également à perfectionner sa « démocratie médicale » en posant le principe suivant : la commune doit aide et secours gratuitement à tout malade à domicile. Le médecin est ainsi pensé comme un fonctionnaire, il est payé par la commune. La trousse et les instruments chirurgicaux forment un fond commun appartenant à la commune²²⁰⁷. À la suite de son appel de 1863, le chimiste estime que la commune a le droit d'interdire tout remède dangereux, en particulier, ceux à base d'arsenic et de plomb. Dans le domaine de l'ordre public, la police communale est sous la direction du maire et du conseil municipal. Elle a pour mission de prévenir plutôt que de punir²²⁰⁸.

Si la commune a des droits envers les citoyens, ceux-ci ont, réciproquement, des devoirs envers elle. Dans sa constitution, les citoyens sont des soldats nationaux de 20 à 50 ans, concourant à tour de rôle, au service de la surveillance municipale et de la

²²⁰⁵ *Idem.*

²²⁰⁶ *Idem.*

²²⁰⁷ *Idem.*

²²⁰⁸ *Idem.*

garde des monuments publics de la commune. Le soldat national est amené à quitter sa commune, que si un grave danger menace la patrie ou une portion du territoire voisin. Raspail aimerait aussi l'abolition du couvent, comme il l'avait indiqué dans son projet de la loi sur l'assimilation des ordres religieux à des sociétés secrètes, ainsi que de la caserne, ce qui est plus surprenant. Pour lui, la caserne provoque l'apparition de vices contre nature assez comparables à ceux du couvent. La garde nationale est donc appelée à remplacer l'armée casernée. Tous les huit jours, les soldats nationaux se rendent au champ d'instruction pour consacrer trois heures le matin à tous les exercices militaires, une fois munis, après examen, d'une attestation d'aptitude, ils ne sont plus mandés que pour les grandes manœuvres une fois par mois. L'abolition des casernes a aussi pour conséquence de réaliser des économies : si la chambre parlementaire adopte la constitution proposée par Raspail, les soldats seraient invités immédiatement à prendre leur congé et à retourner dans leurs foyers²²⁰⁹.

L'autre devoir du citoyen vis-à-vis de la commune consiste au paiement de ses impôts. Comme en 1848, le médecin social soutient l'idée d'un impôt progressif, qui, durant la Troisième République, constitue l'une des mesures phares du radicalisme politique. L'impôt progressif, selon le député du Rhône, doit remplacer tous les impôts qui pèsent sur les populations : son application ressemble, paradoxalement aux mécanismes que l'on pouvait connaître sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire qu'il est déterminé tous les ans par le Corps législatif et réparti par les conseils communaux²²¹⁰.

Puis, il développe longuement les relations entre les divers échelons administratifs de sa république. La commune est souveraine pour tout ce qui concerne ses intérêts locaux. Elle se fait représenter, temporairement, par le suffrage universel, au moyen d'un conseil communal qui choisit pour un an le maire et ses deux adjoints²²¹¹. En outre, Raspail extrapole la notion de jury populaire qui règle les contentieux entre les habitants au niveau des échelons plus élevés. S'il survient un différend entre deux communes, la question est soumise à un conseil cantonal qui se compose des maires

²²⁰⁹ *Idem.*

²²¹⁰ *Idem.*

²²¹¹ *Idem.*

des communes en litige. La même procédure est reproduite à chaque échelle de décision, à la manière d'une cellule qui se multiplie et qui, par son développement cellulaire, aboutit à un organisme biologique complexe. Ainsi, si le différend a lieu entre deux cantons, la question est soumise au conseil d'arrondissement composé des maires des deux cantons. De même, s'il survient entre deux arrondissements, la question est soumise au conseil préfectoral qui se compose d'un choix de maires tirés au sort parmi ceux des deux arrondissements. Le préfet est lui-même nommé par le Corps législatif. Enfin, en dernier ressort, si le différend survient entre deux départements, la question est soumise au Corps législatif. Ces strates administratives croissantes partant, encore une fois, du cœur de la république, à savoir la commune, pour s'achever à l'acteur le plus complexe de la nation, c'est-à-dire l'État, garantissent la fin des guerres civiles en France. Tout conflit peut se résoudre politiquement, dans un esprit de conciliation et de concorde, à n'importe quelle échelle territoriale. Sa république reconnaît en principe la décentralisation pour les intérêts locaux et la centralisation pour les intérêts généraux²²¹².

Que sait-on maintenant sur les fonctions et les modes de nominations des représentants de la nation, dans son projet de constitution ? Le Corps législatif est élu au suffrage universel : le nombre de ses membres est de 150. Sa résidence est à Paris²²¹³. En dépit de sa volonté de décentraliser autant que possible le pouvoir politique, Raspail reste attaché à la place centralisatrice de la capitale. Le cœur de Paris bat au rythme des événements politiques (révolution, coup d'État, chute d'un régime politique, élections, etc). À quoi sert le Corps législatif dans une république scientifique et communale ? Comme on l'a vu plus haut, il juge en dernier ressort les intérêts généraux du pays, s'occupe des questions relatives aux affaires étrangères, aux impôts, aux routes, aux chemins de fers, aux ponts, aux édifices d'intérêt public, et enfin, et c'est peut-être le plus important, reste le lieu du pouvoir législatif²²¹⁴.

²²¹² *Idem.*

²²¹³ *Idem.*

²²¹⁴ *Idem.*

Le Corps législatif nomme son président d'assemblée et son secrétaire : le président est nommé pour trois mois, les secrétaires pour la session. La courte durée des fonctions s'avère importante, dans l'esprit du chimiste, pour contrer toute forme de dérive autoritaire. Sa conception du parlementarisme trouve son inspiration dans celle de la Première République. Son système législatif est monocaméral. Le Conseil d'État et le Sénat sont supprimés, selon lui, parce qu'ils seraient des corps inutiles et en contradiction formelle avec le suffrage universel. Les séances sont publiques pour tous les corps de l'État. Sans surprise, le serment des députés envers un homme est aboli²²¹⁵.

Qui a le droit de vote pour élire ses représentants à l'échelle locale et à l'échelle du Corps législatif ? Doit être électeur et éligible à 21 ans tout citoyen établi depuis six mois en France avec intention d'appartenir à la France et engagement pris, six mois avant les élections. La carte d'électeur doit être renouvelée à chaque élection. Le vote commence à huit heures du matin et finit à vingt heures. Aussitôt, les votes sont recueillis et immédiatement proclamés²²¹⁶.

L'innovation de son projet de constitution en 1869 se trouve dans le mode d'élection du président de la République, appelé « magistrat »²²¹⁷. Traumatisé, très certainement, par l'arrivée au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte et le coup d'État du 2 décembre 1851, François-Vincent Raspail propose un compromis qui allie suffrage universel direct et indirect. Les citoyens n'élisent pas directement la personne relevant du pouvoir exécutif mais ratifient obligatoirement la décision du Corps législatif²²¹⁸. Et s'il y a litige, division sur le choix du « magistrat » parmi les membres du Corps législatif, alors les citoyens ont le droit, dans ce cas bien particulier, d'élire directement leur représentant au pouvoir exécutif. Celui-ci est nommé pour quatre ans²²¹⁹. *Via* cette solution qui tente de conjuguer suffrage direct et indirect, Raspail envisage les électeurs comme un grand jury populaire, assez semblable à celui qu'il a imaginé à

²²¹⁵ *Idem.*

²²¹⁶ *Idem.*

²²¹⁷ *Idem.*

²²¹⁸ *Idem.*

²²¹⁹ *Idem.*

l'échelle de la commune. C'est un tournant dans la pensée républicaine de Raspail. Sans totalement remettre en cause la désignation d'un président au suffrage universel direct, il met des garde-fous à cette pratique pour éviter toute forme de dictature populaire. Étonnamment, en demandant aux citoyens de se prononcer, par le vote, sur le président nommé par les membres du Corps législatif, il donne au détenteur du pouvoir exécutif une double légitimité qui lui vient à la fois des représentants de la nation et de l'onction populaire, c'est-à-dire de l'approbation de la majorité des citoyens, ce qui n'est pas sans rappeler la quête de légitimité de Napoléon III par le biais du plébiscite. Une certaine forme de césarisme est donc bien présente chez Raspail, dans sa manière de concevoir le pouvoir exécutif à la fin des années 1860.

Une des spécificités de la pensée de Raspail est de donner les mêmes droits politiques aux Français de métropole et aux colonisés. Comme on l'a vu précédemment, Raspail ne rejette pas l'idée d'une domination culturelle d'un pays sur un autre et l'idée que des races sont plus ou moins aptes à mettre en place la république, la démocratie et le suffrage universel, il n'en reste pas moins qu'il considère que tous les Français, quels qu'ils soient, sont égaux : « Les colonies et l'Algérie rentrent dans cette organisation, sans distinction de couleur, de caste et de religions : il leur suffit d'avoir accepté le titre de Français, pour avoir droit à tous les avantages de ce titre »²²²⁰. François-Vincent Raspail a été témoin en 1848 de la mesure du gouvernement provisoire visant à accorder le droit de vote aux « vieilles colonies », c'est un des points qui le sépare d'une partie de la jeune garde républicaine, et en particulier d'un Léon Gambetta qui prétend qu'il existe un différentiel d'intelligence et de civilisation entre les colons et les colonisés.

Pour donner une légitimité à son projet constitutionnel, François-Vincent Raspail ainsi qu'Henri Rochefort font une adresse aux députés en mettant en exergue le soutien de nombreux électeurs du Rhône, par le biais d'une pétition²²²¹ : « Les soussignés électeurs du Rhône, s'associent aux sentiments qui ont dictés le projet de loi présenté au cours de la séance législative le 9 décembre par les citoyens François-Vincent

²²²⁰ *Idem.*

²²²¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 17 Adresse de François-Vincent Raspail et d'Henri Rochefort aux députés.

Raspail et Henri Rochefort ». Raspail a rédigé son projet constitutionnel avec Rochefort et l'a présenté à ses collègues parlementaires le 8 décembre 1869²²²². Une amitié semble s'être nouée entre Raspail et Rochefort. Le chimiste lui donne du « mon collègue et ami »²²²³.

Les deux hommes se ressemblent. Malgré leur différence d'âge, ils sont tous les deux des *outsiders* et des pamphlétaires. Par pamphlétaire, il faut comprendre celui qui n'incarne pas une catégorie générale mais qui se présente comme un « grand homme, c'est-à-dire précisément un individu qui non seulement peut, à la différence du porte-parole institutionnel, représenter les autres sans mandat, mais encore, qui a [...] tiré argument de son indépendance et de sa solitude [...] pour réclamer d'être suivi ou écouté »²²²⁴. François-Vincent Raspail demande même la libération d'Henri Rochefort de la prison de Sainte-Pélagie²²²⁵. Ce dernier a, en effet, été arrêté arbitrairement après les funérailles de Victor Noir²²²⁶ – le pouvoir impérial le soupçonne de fomenter un coup d'État à cette occasion – et incarcéré au pavillon de la presse le 7 février 1870. Plus globalement, sur les rangs de la gauche parlementaire, se sont ajoutés, en 1870, à côté des noms de Raspail et de Gambetta, les noms d'Henri Rochefort, d'Emmanuel Arago, de François-Désiré Bancel, ancien exilé à Bruxelles, de Jules Ferry ou encore de Jules Grévy²²²⁷.

²²²² *Journal Officiel de l'Empire français*, le 9 décembre 1869.

²²²³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de François-Vincent Raspail au Président du Corps législatif, le 12 janvier 1870.

²²²⁴ Luc BOLTANSKI, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1985, n°1, p. 31, cité dans Cédric PASSARD, « Le silence et la fureur. Le pamphlétaire et l'ordre parlementaire à la fin du Second Empire : réflexions à partir du cas Henri Rochefort », dans *Genèses*, 2011/2, n°83, p. 34-35.

²²²⁵ AD 94 Fonds Raspail 69 J 18 Demande de mise en liberté provisoire du citoyen Henri Rochefort, député de la 1^{ère} circonscription de Paris présentée par François-Vincent Raspail devant le Corps législatif, [s. d.]

²²²⁶ François-Vincent Raspail n'est pas présent à l'enterrement de Victor Noir en raison d'un problème de santé. Ses efforts de poitrines face aux interruptions violentes des autres députés, lors de ses allocutions devant le Corps législatif, l'ont contraint à rester au lit. Voir AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de François-Vincent Raspail au citoyen rédacteur du *Rappel*, le 13 janvier 1870.

²²²⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 14 Plan de la salle du Corps législatif en 1870.

Toutefois, tous les projets de loi de Raspail sont restés lettre morte. Par exemple, les conclusions de la commission d'initiative parlementaire tendent au rejet de sa proposition ayant pour objet de réformer le système des lois pénales²²²⁸ :

« Quel remède d'ailleurs propose M. Raspail à ce qu'il appelle les défaillances de la justice ? Aucun. Ou, s'il en donne un, il est peu efficace, car il est douteux qu'avec les jurys de communes et d'arrondissement on arrive à découvrir des juges exempts des défauts que M. Raspail nous a dénoncés. »²²²⁹

De même, le projet constitutionnel de Raspail et Rochefort a été rejeté par les commissions parlementaires pour un vice de forme. Tous les projets du chimiste sont écartés pour cette raison. On lui reproche des développements qui renvoient à de la philosophie plutôt qu'à un travail législatif où des argumentations très pragmatiques sont attendues. Est-ce une stratégie pour évincer toute proposition de l'extrême gauche ? C'est possible, mais on peut imaginer aussi que Raspail n'a pas encore assimilé le langage codifié du parlementaire :

« Votre commission d'initiative a vainement cherché dans les dispositions de ce projet des idées suffisamment pratiques et des règles assez précises pour trouver place dans la loi. À part certaines dispositions relatives à la nomination des fonctionnaires, notamment à la nomination des généraux par le Corps législatif, le projet se compose de définitions et de principes métaphysiques, de règles imparfaitement élaborées au point de vue de leur application. Aussi la commission m'a-t-elle chargé de conclure : 1° À la question préalable en ce qui concerne l'attribution au Corps législatif de la nomination des généraux, comme contraire à l'art. 6 de la constitution. 2° Au rejet de la proposition en ce qui concerne les autres dispositions. »²²³⁰

²²²⁸ *Journal Officiel de l'Empire français* du 17 juin 1870.

²²²⁹ Rapport sommaire fait au nom de la cinquième commission d'initiative parlementaire chargée de donner son avis sur la proposition de loi présentée par M. Raspail, et tendant à réformer le système des lois pénales, par M. Ernest Dréolle, député au Corps législatif, publié dans le *Journal Officiel de l'Empire français* du 4 juillet 1870.

²²³⁰ Rapport sommaire fait au nom de la commission d'initiative parlementaire nommée le 20 janvier 1870, chargée de donner son avis sur la proposition de loi présentée par MM. Raspail et Rochefort, relative aux communes, au Corps législatif, aux finances et à l'armée, par M. Bourbeau, député du Corps législatif, dans le *Journal Officiel de l'Empire français* du 11 mars 1870.

Son action, en tant que député au Corps législatif, n'a pas porté ses fruits. En revanche, le représentant Raspail entretient une correspondance très riche avec ses compatriotes lyonnais. Le fait qu'il ne réside pas à Lyon mais à Arcueil-Cachan ne paraît pas être un obstacle pour les administrés du Rhône grâce aux échanges épistolaires. Ces lettres permettent de mieux saisir les doctrines de Raspail en 1869-1870. Ainsi, il dévoile sa conception de la laïcité dans une missive à Monsieur Bonnardel, président de l'enseignement libre et laïque à Lyon. La laïcité n'est pas qu'un principe, un mot, elle est aussi une pratique qui doit aboutir à rendre les enfants de moins en moins attachés aux valeurs religieuses. La laïcité est ainsi dans son esprit, une arme pour tous les partisans de l'anticléricalisme :

« Vous pensez avoir fait un grand pas en écrivant à Jules Simon d'ajouter le mot *laïque* dans son programme. Mais est-ce que vous pensez être les premiers à fonder des écoles *laïques* ! Est-ce que la France en manque ? Que sont donc les instituteurs et les institutrices ? Ce qui manque à l'éducation, c'est la rapidité dans l'instruction, et la démonstration des inepties de la religion. Or, cette rapidité ne paraît pas vous convenir, et la démonstration vous épouvante. »²²³¹

Son anticléricalisme est virulent. La France ne doit pas se contenter d'une séparation de l'Église et l'État qui est déjà, pour lui, une idée dépassée. Elle doit mener un véritable combat contre l'Église, synonyme de jésuitisme :

« Vous en êtes encore à la formule de la séparation de l'Église et de l'État. Mais cette formule pieuse devrait être remplacée par la suivante : destruction complète de la grande jonglerie de l'Église par la philosophie. »²²³²

Sur le plan économique, on apprend dans cette correspondance que François-Vincent Raspail est vu, par certains Lyonnais, comme un libre-échangiste²²³³. Le protectionnisme serait, pour lui, une doctrine arriérée :

²²³¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de François-Vincent Raspail à Monsieur Barrandel, président de l'enseignement libre et laïc de Lyon, le 28 avril 1870.

²²³² *Idem*.

²²³³ Voir la caricature de François-Vincent Raspail dans *Le Frondeur* du 8 janvier 1870.

« Vous répondrez que le retour à la protection est impossible dans un pays où la première des industries, l'agriculture, n'a pas de droits protecteurs. Qu'il est impossible, parce que la liberté des échanges complets et sans entraves, c'est l'avenir commercial du monde. »²²³⁴

Faire de Lyon une des grandes villes tournées vers l'exportation et le commerce est une des ambitions du député du Rhône. C'est pour cette raison, qu'il soutient l'idée d'organiser à Lyon une Exposition universelle pour l'année 1871 :

« Le Comité de souscription de l'Exposition universelle de Lyon (pour 1871), s'empresse de vous exprimer ses remerciements pour le témoignage de bienveillante sympathie que vous lui avez donné en faveur de son œuvre toute patriotique. »²²³⁵

Bien qu'il soit éloigné de la capitale des Gaules, François-Vincent Raspail a rempli sa fonction de député du Rhône en participant aux débats du Corps législatif et en répondant aux sollicitations de ses compatriotes lyonnais. En 1869-1870, il prend une nouvelle orientation politique en embrassant les idées radicales. C'est une des grandes spécificités de François-Vincent Raspail d'appartenir au groupe des quarante-huitards qui adhèrent au radicalisme²²³⁶. Il déconstruit un préjugé qui voudrait que le radicalisme soit un mouvement, exclusivement, composé de jeunes républicains – Léon Gambetta, Jules Ferry, Jules Simon – rejetant toute forme de « prophétisme sentimental ou de spiritualisme des quarante-huitards »²²³⁷. Il est certainement influencé par les discours des jeunes *leaders* républicains, et réciproquement, il a, lui-même, une certaine aura vis-à-vis de quelques membres de la nouvelle génération républicaine, notamment Henri Rochefort. On peut supposer que l'anticléricalisme d'un Léon Gambetta à la fin du Second Empire et dans les premières années de la

²²³⁴ AD 94 Fonds Raspail 69 J 16 Lettre de François-Vincent Raspail Lettre des producteurs, industriels et consommateurs lyonnais, au député du Rhône François-Vincent Raspail, le 4 janvier 1870.

²²³⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Lettre du Comité de souscription de l'Exposition universelle de Lyon à François-Vincent Raspail, le 25 septembre 1869.

²²³⁶ Patrice PIERRE, *Les élites politiques et le peuple dans la France du XIX^e siècle. L'ordre face au désordre*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 102.

²²³⁷ Gérard BAAL, *Histoire du radicalisme, op. cit.*, p. 8.

Troisième République²²³⁸ trouve, sans doute, ses racines dans l'imaginaire jésuitique des quarante-huitards comme François-Vincent Raspail ou Edgar Quinet²²³⁹.

Un grand nombre de députés tentent de mettre Raspail en retrait des débats parlementaires en rejetant tous ses projets de loi pour vice de forme, ce qui peut-être un prétexte pour s'opposer à ses idées jugées trop extrêmes et métaphysiques²²⁴⁰. Étant le seul élu d'extrême gauche avec Rochefort, il est aussi ostracisé dans son propre camp : « Il est tenu à l'écart par ses collègues, y compris du parti républicain »²²⁴¹. Si les parlementaires font tout pour l'exclure, à l'inverse, son entrée au Corps législatif lui a permis de retrouver une popularité qu'il avait partiellement perdue dans le pays réel depuis son exil en 1853. Il incarne par sa seule présence physique, toute la mémoire des combats révolutionnaires du XIX^e siècle : « Raspail, c'est un monument historique de la démocratie »²²⁴². Il est le vétéran d'une république militante et combattante. Dès la fin des années 1860, on voit poindre deux conceptions de la république : des républicains combattants, dont la défense des idéaux passe avant l'apprentissage du parlementarisme, dans la lignée des « vieilles barbes » de 1848, et des républicains législateurs, qui connaissent parfaitement les subtilités du métier de parlementaire, tel Léon Gambetta ou Jules Ferry. Les dernières années du Second Empire sont donc une période de bouillonnement intellectuel dans le mouvement républicain²²⁴³.

²²³⁸ Léon GAMBETTA cité dans Jean GARRIGUES, *Les grands discours parlementaires de la III^e République*, Paris, Armand Colin, 2006 [2004], p. 50.

²²³⁹ Jérôme GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 28-29.

²²⁴⁰ Henri Rochefort déclare que Raspail est « fort isolé et traité en paria par l'opposition, déjà opportuniste, bien que le mot n'eût pas été inventé », cité dans Cédric PASSARD, « Le pamphlétaire et l'ordre parlementaire à la fin du Second Empire... », *art. cit.*, p. 40.

²²⁴¹ Éric ANCEAU, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999, p. 307-308.

²²⁴² Louis GIRARD [dir.], *Les élections de 1869, op. cit.*, p. 21.

²²⁴³ Sudhir HAZAREESINGH, *Intellectual founders of the Republic. Five studies in Nineteenth-Century French Republican Political Thought*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 5.

De la proclamation de la III^e République à la Commune : un retrait politique de François-Vincent Raspail ? (1870-1871)

Un événement met fin, soudainement, au mandat du député Raspail. Voici le télégramme que reçoit le représentant de Lyon le 4 septembre 1870 : « République proclamée à Lyon, mesures prises pour organiser la défense nationale et l'organisation d'un gouvernement républicain »²²⁴⁴. Que fait Raspail en ce 4 septembre 1870 ? Il est à Paris, au Palais-Bourbon, où il est témoin de la proclamation du gouvernement provisoire de la République²²⁴⁵. En s'appuyant sur un *diarium* qu'il tient durant les années 1870-1871, on connaît l'interprétation que donne François-Vincent Raspail des troubles politiques et militaires qui agitent la France pendant ces deux années. Il est important d'utiliser le conditionnel car le récit que l'ancien candidat socialiste dresse de cet épisode historique est subjectif et contradictoire, parfois, avec ceux de ses contemporains²²⁴⁶ : « Une fois installés au pouvoir après 1870, les républicains ont en effet réécrit leur propre histoire, pour en faire une orthodoxie et une téléologie historique »²²⁴⁷.

L'histoire est-elle en train de bégayer dans l'esprit de François-Vincent Raspail ? Comme en 1848, le chimiste républicain se retrouve impliqué dans un moment de basculement politique. Mais à la différence du 24 février, il ne cherche pas, à ses dires, à proclamer la république le 4 septembre. Il s'efforce, en revanche, à empêcher, par tous les moyens possibles, l'invasion de l'hémicycle parlementaire par la foule parisienne. En jouant un rôle d'apaisement des consciences, il compare plutôt le 4 septembre 1870 au 15 mai 1848 où il avait tenté, à ses yeux, d'escamoter toute tentative de coup d'État des manifestants :

²²⁴⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (7) Télégramme du Comité de Salut Public au citoyen Raspail, député au Corps législatif, le 4 septembre 1870.

²²⁴⁵ Son nom, toutefois, n'a pas été inscrit sur le procès-verbal de la séance du 4 septembre 1870 : « Raspail. -C'est par un inconcevable oubli que mon nom ne se trouve pas au bas de la proclamation de déchéance, seule voie de salut pour mon pays », dans Jules POINTU, *Histoire de la chute de l'Empire 6 juillet-4 septembre 1870*, Paris, Le Chevalier, 1874, p. 186.

²²⁴⁶ François-Vincent Raspail n'est pas mentionné dans les ouvrages historiques qui traitent de la journée du 4 septembre 1870 : Adolphe THIERS, *Histoire de la révolution du 4 septembre et de l'insurrection du 18 mars*, Paris, Garnier frères, 1873, 159 p. ; Charles-Louis-Henri KOLB-BERNARD, *Une page de l'histoire du 4 septembre 1870*, Paris, Le Clère et Cie, 1873, 39 p.

²²⁴⁷ Sudhir HAZAREESINGH, « La fondation de la République : histoire, mythe et contre-histoire », dans Marion FONTAINE, Frédéric MONIER et Christophe PROCHASSON [dir.], *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 244.

« Je parle aux différents membres de la droite et je leur dis que je puis les sauver, s'ils me promettent de ne pas renouveler le sort du 15 mai 1848, où après leur avoir sauvé, à eux et leurs collègues, la vie et la liberté ils me récompensèrent en me livrant à la cour de Bourges pour m'être permis de monter à la tribune. »²²⁴⁸

Selon son interprétation des événements, Raspail aurait réussi à calmer les insurgés entrés dans le Palais Bourbon. S'il doit y avoir république, elle ne doit pas être imposée par l'émeute parisienne²²⁴⁹. Il aurait ensuite invité ses collègues, cachés dans la salle à manger de la présidence de l'assemblée, à venir se rasseoir dans l'hémicycle. Ces derniers s'y refusent de peur d'être attaqués par la foule parisienne. Le républicain modéré, Ferdinand de Jouvenel, se serait écrié : « Messieurs je suis fâché de ne pas partager l'avis de M. Raspail, restez ici en sûreté, il y aurait du danger à en sortir »²²⁵⁰. Dans ce tumulte, quelqu'un – Raspail n'en dit pas plus puisqu'il utilise le pronom indéfini neutre « on » – annonce qu'un gouvernement provisoire est installé à l'Hôtel-de-ville de Paris, et qu'il est composé de Jules Favre, Léon Gambetta, Jules Ferry et Ernest Picard²²⁵¹. L'assemblée aurait adopté la proposition de constitution d'un gouvernement provisoire et aurait ensuite interrompu la séance pour la reprendre à vingt heures, afin de calmer les esprits et évacuer le Palais Bourbon.

Dans l'après-midi du 4 septembre, François-Vincent Raspail retourne non pas à Cachan mais dans son deuxième logement, un appartement parisien, au n°29 de la rue de Bourgogne. En chemin, une foule qui le reconnaît s'avance vers lui. Il est acclamé par un grand nombre de citoyens. Il a alors l'impression de vivre la même scène qu'en février 1848 à l'Hôtel-de-Ville : beaucoup de Français le voient comme un possible recours, un homme providentiel en ce temps d'instabilité politique. Incarnation vivante de la Seconde République, pourquoi ne serait-il pas celle de la Troisième ? Les ovations n'y changent rien. De nouveau, le médecin social, qui est hostile à toute forme de culte du chef, aurait refusé leur offre en s'enfuyant dans une voiture²²⁵².

²²⁴⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

²²⁴⁹ Jacques ROUGERIE, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2014 [1988], p. 19.

²²⁵⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

²²⁵¹ *Idem.*

²²⁵² *Idem.*

Malgré cet incident, Raspail décide de revenir au Palais Bourbon à huit heures du soir. Quelle atmosphère règne alors dans l'hémicycle ? La chambre est pleine. Les figures de la gauche modérée, absente le matin, sont présentes cette fois-ci à la séance du soir : Jules Favre, Jules Simon ou encore Bathélémy Saint-Hilaire. Jules Favre aurait alors pris la parole et aurait raconté la genèse du gouvernement provisoire. Emportés par la foule et acclamés par les gardes nationaux, Jules Favre, Jules Ferry, Léon Gambetta et Ernest Picard n'auraient pas pu faire autrement que de se constituer en gouvernement provisoire et d'accepter la forme républicaine du nouveau régime politique – sous la plume de Raspail, il faut comprendre que les quatre députés de gauche n'étaient pas favorables à la république mais qu'ils l'ont acceptée, contraints et forcés, sous la pression populaire²²⁵³. Ne peuvent être membres du gouvernement provisoire de la République que les députés qui, en 1870, sont sortis vainqueurs d'une bataille électorale dans la Seine. Raspail voit cette condition comme une véritable manœuvre ayant pour but de l'écartier de toute responsabilité ministérielle. Toutefois, le gouvernement provisoire a dû accepter à contrecœur le député de la Seine, Henri Rochefort, comme l'un de ses membres. Le rédacteur de *La Lanterne* est alors la seule caution de l'extrême gauche radicale à rejoindre le gouvernement. Cependant, il est vite neutralisé²²⁵⁴. En outre, la chambre élue en 1869 est dissoute, ce qui éloigne encore un peu plus François-Vincent Raspail de la vie politique nationale²²⁵⁵.

Il semble, néanmoins, que des délibérations aient déjà commencé, dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Pendant un court instant, Raspail aurait été pressenti pour entrer dans le gouvernement provisoire :

« J'ai pu voir que dans chaque salle on nommait des gouvernements différents ; sur les listes figuraient les noms de Blanqui, Raspail, etc. Il fallait présenter des noms capables d'inspirer confiance à la population de Paris, et quels pouvaient-ils être sinon les députés qui avaient été élus à Paris à des majorités foudroyantes. »²²⁵⁶

²²⁵³ *Idem.*

²²⁵⁴ Michel WINOCK et Jean-Pierre AZÉMA, *Les communards*, Paris, Le Seuil, 1964, p. 22.

²²⁵⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

²²⁵⁶ Eugène PELLETAN, *Le 4 septembre devant l'enquête*, Paris, Pagnerre, 1874, p. 233.

Dans les faits, François-Vincent Raspail est exclu de toute fonction ministérielle. Mais, il ne se laisse pas décourager et tente de sauvegarder ce qu'il peut, à savoir son siège de député. Cependant, il subit deux échecs cuisants à Paris en février 1871. Dans le 17^e arrondissement de la capitale, sur 14 065 votants, le chimiste républicain recueille 1 386 voix, score insuffisant pour qu'il soit élu²²⁵⁷. La situation est similaire dans le 1^{er} arrondissement où il n'obtient que 2 194 voix²²⁵⁸. Dans ces deux circonscriptions, les voix se sont portées, pourtant, sur des candidats quarante-huitards : par exemple, dans le 17^e arrondissement, Victor Hugo et Louis Blanc sortent victorieux de l'élection avec, respectivement, 11 183 voix et 9 386 voix²²⁵⁹. Pourquoi Raspail n'a-t-il pas bénéficié de l'engouement qui s'est manifesté à Paris pour les vétérans de 1848 ? Très probablement, les suffrages en faveur de l'auteur des *Châtiments* et du théoricien socialiste doivent être compris comme une manière de saluer le courage de ces deux hommes qui ont attendu la chute du Second Empire pour revenir en France. Des comités démocratiques aimeraient, par la suite, revoir Raspail occuper une fonction de parlementaire, comme celui de Toulouse en 1873, mais il faut attendre l'année 1876 pour qu'il retourne dans l'arène parlementaire. Pourquoi a-t-il attendu autant d'années avant de se présenter de nouveau devant les électeurs ? Pour la même raison qu'en 1868, Raspail estime qu'il serait déraisonnable de siéger dans une assemblée toute acquise, à ses dires, à la réaction et à la monarchie :

« Mes amis, c'est les larmes aux yeux et dans toute la force de mes convictions inébranlables, que je persiste dans mon premier refus. L'intérêt de notre cause commune m'en fait une inexorable loi. Ne croyez pas que la crainte d'un insuccès y ait la moindre part. C'est par une série d'insuccès semblables que, depuis soixante ans, je suis parvenu à inculquer, goutte à goutte, l'amour de la République dans le sang de ses plus cruels ennemis. Croyez moi, mes amis et j'oserai dire, mes enfants, à mon âge, je dois marcher à votre tête et vous me suivrez. Laissons aller le flot qui passe, crainte de le faire déborder ; vous me comprenez. Mon refus est une espérance ; plus tard, je serai fier de porter le drapeau de la République, au nom de la brave population toulousaine (et de Haute-Garonne). Car le règne de la monarchie, j'allais dire, de l'enfer, ne prévaudra pas toujours contre la République, que je salue du fond de mon cœur, en me découvrant. »²²⁶⁰

²²⁵⁷ *La Presse* du 14 février 1871.

²²⁵⁸ *Le Rappel* du 15 février 1871.

²²⁵⁹ *Idem*.

²²⁶⁰ AD 94 Fonds Raspail 69 J 20 Lettre de refus de François-Vincent à l'offre de candidature de la démocratie toulousaine, le 9 octobre 1873.

Les premières années de la Troisième République correspondent ainsi paradoxalement, pour ce vieux républicain, à une parenthèse où, officiellement, il s'est éloigné du parlementarisme. Officieusement, entre 1870 et 1876, François-Vincent Raspail est sollicité par des citoyens du Rhône et de la Seine, comme s'il occupait encore ses fonctions de député. Des individus, hauts placés, lui demandent des conseils sur des questions relatives à la laïcité et à la libre pensée, ce qui est une nouveauté. La représentation d'un Raspail libre penseur naît, donc, au tout début des années 1870. Ainsi, le maire d'une petite commune de la Drôme, Tulette, l'appelle à son secours. Il a besoin de ses lumières de libre penseur pour aboutir à la création d'une société encourageant l'enterrement civil. De nombreuses interrogations persistent et freinent la réalisation du projet : comment un libre penseur peut-il faire appliquer ses dernières volontés ? Faut-il exclure les parents du défunt de la société pour l'enterrement civil si ces derniers veulent à tout prix l'organisation d'une cérémonie religieuse ?²²⁶¹ On ne connaît pas, malheureusement, la réponse de Raspail. Pour ce qui est de la politique éducative, les membres du conseil d'administration de l'enseignement libre et laïc de Lyon se font un devoir de rendre compte de leurs actions à l'ex-député du Rhône²²⁶². En outre, Raspail agit concrètement en faveur de cette société en faisant des dons et en distribuant des prix aux élèves, comme cela a été le cas en 1873. Il en profite pour prononcer des discours dont la connotation politique est explicite. Récompenser des élèves est perçu, dans son esprit, comme un geste permettant de faire comprendre aux plus jeunes les bienfaits du suffrage universel :

« La récompense n'est pas une victoire pour l'un et une défaite pour tout autre. C'est un encouragement pour tous les deux, et je voudrais qu'en général, elle ne fût décernée que du consentement des élèves entre eux. Ce serait parmi le jeune âge un premier essai du suffrage universel que la République française vient enfin de reconnaître en droit inaltérable et devant le vote duquel tout candidat s'incline également. »²²⁶³

²²⁶¹ BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Lettre du maire de Tulette dans la Drôme à François-Vincent Raspail, le 28 novembre 1871.

²²⁶² BIC Fonds Raspail Ms 2757 (6) Lettre des membres du conseils d'administration de la société d'enseignement libre et laïc de Lyon au citoyen François-Vincent Raspail, le 29 avril 1871.

²²⁶³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 24 Discours de François-Vincent Raspail aux élèves des écoles libres et laïques de Lyon, le 10 août 1873.

Bien que le vieux républicain ait perdu les échéances électorales de 1871, il répond, tout de même, aux requêtes des citoyens qui le voient encore, dans leur imaginaire, comme la personne la plus à même de les représenter. Le 4 septembre ne symbolise pas, seulement, la fin officielle du mandat de député de François-Vincent Raspail. Elle marque le début d'une fracture profonde entre le républicain de 1848 et ceux des années 1860-1870. Cette scission est révélatrice de la mosaïque des courants républicains entre 1870 et 1871. Il n'existe pas une idée mais des « idées républicaines »²²⁶⁴ : un « centre-gauche » représenté par les *leaders* Jules Favre et Ernest Picard qui collaborent, sans difficulté, avec Adolphe Thiers après les élections législative du 8 février 1871 ; les jeunes radicaux dont Gambetta en est l'archétype ; les « jacobins » de la Commune qui veulent achever l'œuvre de la Convention montagnarde (Charles Delescluze, Jules Miot, Félix Pyat, Charles Gambon, etc) ; les blanquistes qui se réfèrent à Hébert (Émile Duval, Gabriel Ranvier, Édouard Vaillant) ; les proudhoniens (Benoît Malon) ou encore les quarante-huitards dont fait partie Raspail (Louis Blanc, Victor Hugo, Edgar Quinet, Giuseppe Garibaldi), etc²²⁶⁵. À partir du 4 septembre, le médecin social change, du tout au tout, son attitude vis-à-vis de ses anciens collègues radicaux, élus aux élections de 1869. Il entre en opposition au gouvernement provisoire de la République. Ses désaccords avec la jeune génération radicale viennent à la fois de sa contestation du mode de nomination des ministres et de tout ce qui s'est passé durant la journée du 4 septembre 1870. Pour lui, tous ces bouleversements politiques ont été arrangés, de longue date, avec des hauts gradés militaires, en particulier, le général Trochu. Est-ce à dire que Raspail considère que les jeunes députés républicains ont mené un coup d'État ? Cela serait peut-être excessif mais ce qui est sûr, c'est que la proclamation du gouvernement provisoire de la III^e République consisterait, selon lui, en la victoire d'une conspiration qualifiée de « jésuitique »²²⁶⁶.

²²⁶⁴ Maurice AGULHON, « Le parti républicain », dans Léo HAMON [dir.], *Les opportunistes. Les débuts de la République aux républicains*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1986, p. 13.

²²⁶⁵ Pierre LÉVÊQUE, « Les courants politiques de la Commune de Paris », dans Michelle PERROT, Jacques ROUGERIE et Claude LATTA [dir.], *La Commune de 1871. L'événement, les hommes et la mémoire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004, p. 30-34.

²²⁶⁶ *Idem*.

Comme sous la monarchie de Juillet, la dénonciation d'un complot en 1870-1871 est une rhétorique partagée par toutes les forces politiques²²⁶⁷. Les républicains y ont recours pour dénigrer leurs adversaires. Il raconte qu'il aurait été prévenu, la veille de la proclamation, par un huissier, dans les couloirs de la chambre parlementaire, qu'une « trahison concertée »²²⁶⁸ était en cours pour restaurer la monarchie. Après avoir été mis au courant de cette rumeur, François-Vincent Raspail serait même allé voir les différents groupes politiques en vociférant que si un tel projet se confirmait, il ne manquerait pas de soulever Paris contre eux. Certains auteurs vont même plus loin en suggérant que, dès le 3 septembre, Raspail aurait appelé à la chute du Second Empire²²⁶⁹. Voici, quoi qu'il en soit, le cri qu'il dit avoir lancé à ses collègues : « Nous sommes trahis par ceux qui nous gouvernent ; mais je vous réponds bien que, si cela est vrai, demain je mets tout Paris en insurrection »²²⁷⁰. Il émet l'hypothèse que la menace qu'il a proférée aurait hâté le « dénouement »²²⁷¹ de la conspiration monarchiste :

« Sur ce la séance est ouverte ; mais à l'issue de la séance je rentre dans la salle de correction. Et je trouve dans un coin, trois de la bande [conspirative], Jules Favre, Picard et Gambetta, s'entretenant mais à voix basse, sans aucun doute sur le scandale que je venais de faire, et certainement sur les moyens à employer afin de me prévenir et d'empêcher la proclamation de la République. »²²⁷²

Tel un prophète, ses prédictions se seraient vérifiées les jours qui ont suivi la constitution du gouvernement provisoire. Le rétablissement de la royauté serait revenu à l'ordre du jour :

« 8 septembre. Que vous disais-je ? Nous voici au commencement. Le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Chartres quittent aujourd'hui 5 septembre Bruxelles pour Paris, dans le but d'offrir leurs services à la République. Le prince Louis-Napoléon Bonaparte en fit autant en 1848. »²²⁷³

²²⁶⁷ Jacques ROUGERIE et Robert TOMBS, « La Commune de Paris », dans Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY [dir.], *Histoire des mouvements sociaux...*, *op. cit.*, p. 142.

²²⁶⁸ *Idem.*

²²⁶⁹ Stéphen LIÉGEARD, *Crime du 4 septembre*, Bruxelles, J. Rozez, 1871, p. 26.

²²⁷⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871.

²²⁷¹ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

²²⁷² BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871.

²²⁷³ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

Le chimiste vit l'établissement de ce gouvernement provisoire comme une trahison envers les idéaux républicains parce qu'il a très probablement l'impression de revivre ce qu'il a connu sous la Deuxième République, à savoir l'établissement d'un pouvoir exécutif en apparence républicain, qui dans les mois qui suivent, se métamorphose en régime autoritaire, et, enfin, impérial. Le 4 septembre 1870 est une date qui symbolise, pour lui, une seconde désillusion politique. Elle a des conséquences non négligeables dans son imaginaire républicain. À partir de cette date, il ne fait confiance ni aux hommes politiques de droite ni aux à ceux de gauche. Il accuse même la gauche du Corps législatif d'être responsable de ce retour en douceur de la monarchie :

« Depuis l'ouverture des chambres, je n'ai cessé de dire de la gauche : elle ramènera les d'Orléans sur le dos des jésuites, ou les jésuites sur le dos des d'Orléans. À quand cela je l'ignore, mais après force effusion de sang. »²²⁷⁴

Après l'escamotage de la République, Raspail est désespéré lorsque l'armistice est signé à Versailles. C'est pour lui, un second coup de couteau dans la poitrine :

« C'est le lendemain que le faussaire de Jules Favre s'abouchait avec Bismarck pour organiser une armistice qui n'en a que le nom et pour faire passer l'imprenable Paris sous les fourches caudines des vandales de Prusse. »²²⁷⁵

Le vieux quarante-huitard vit d'autant plus mal cet armistice que tous ses fils sont mobilisés sur les champs de bataille pour repousser l'invasion prussienne. Benjamin Raspail, qui est amputé d'une jambe, a conseillé les généraux Vinoy, de Valdan, Trochu et Schmitz de mettre à couvert la vallée de la Bièvre, en reliant, par une tranchée, les Hautes-Bruyères aux talus de la ligne de Sceaux et, de là, au fort de Montrouge, puis en positionnant sur la terrasse du parc de Cachan, trois pièces de canon qui ont maintenu les Prussiens à 1,5 kilomètre d'Arcueil-Cachan, à Bourg-la-Reine. Le cadet, Camille Raspail, médecin, a servi en qualité de commandant dans l'artillerie de la garde nationale et de médecin des ambulances. Le troisième fils, Émile Raspail, a, lui, occupé la fonction de capitaine dans la garde nationale et de secrétaire de la Commission des

²²⁷⁴ *Idem.*

²²⁷⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871

barricades. Enfin, le benjamin de la famille, Xavier Raspail, est parti, quant à lui, sur le champ de bataille en tant que chirurgien d'ambulances. À la suite de la débâcle de Sedan, il est passé aide-major dans le 1^{er} régiment des éclaireurs de la Seine. Ce régiment a défendu les villes du Havre et de Rouen²²⁷⁶.

L'enrôlement de ses quatre fils dans l'armée n'est pas suffisant pour certains contemporains. Malgré son âge bien avancé, 76 ans, quelques hauts gradés reprochent à François-Vincent Raspail de ne pas s'engager, lui aussi, dans la guerre. Ils le lui font savoir de manière violente, en pillant sa maison de Cachan, à la fin du mois d'octobre 1870. C'est ce que relate, le 16 novembre 1870, le fils aîné, Benjamin Raspail, dans une lettre adressée au rédacteur d'un journal dont le nom n'est pas mentionné :

« Je viens peut-être un peu tard vous entretenir d'un fait odieux et presque inexplicable qui s'est passé le 24 octobre dans notre propriété à Cachan ; mais le retard n'est pas de notre faute, ainsi que vous allez le voir. Ce jour-là, une partie de notre propriété était occupée par la 5^{ème} compagnie du 2^e bataillon de la Mobile de l'Ain, sous le commandement du lieutenant Brunel. Il faut dire tout d'abord que le lieutenant et tous les hommes de sa compagnie sont essentiellement républicains. À un moment de la journée, un capitaine de la 7^e compagnie du même bataillon, s'introduisit clandestinement dans l'habitation et ordonna aux Mobiles de quitter la salle qu'ils occupaient ; ceux-ci s'y résignèrent en murmurant, n'ayant pas d'ordre à recevoir de lui. Alors le capitaine de Fréminville, tel est son nom, s'écria mensongèrement « Raspail a quitté Paris pour ne pas combattre, c'est ici sa demeure », et en même temps il brisa les statues qui ornaient la salle. [...] Quant à ce noble iconoclaste, M. de Fréminville, je lui souhaite de remplir à un moment donné, son devoir, comme le citoyen Raspail, malgré ses 76 ans, est prêt à remplir le sien à Paris, ce sera pour lui un moyen de se réhabiliter. »²²⁷⁷

Après les tourments de la naissance de la Troisième République et de la défaite de Sedan, on pourrait penser que le mouvement communal est perçu par le partisan de la décentralisation comme une lueur d'espoir dans un contexte politique bien sombre. En effet, certaines propositions des communalistes rejoignent sa conception d'une république communale. Le blanquiste Bougeart cite dans le *Journal Officiel* de

²²⁷⁶ AD 94 Fonds Raspail 69 J 24 Famille Raspail. Notice de François-Vincent Raspail sur le rôle de ses fils pendant la guerre de 1870-1871, rédigée en 1872.

²²⁷⁷ BIC Fonds Raspail Lettre inédite acquise en 2015. Lettre de Benjamin Raspail au rédacteur d'un journal (?), le 16 novembre 1870.

l'insurrection un discours de Robespierre du 11 mai 1793, aux accents communalistes : « Laissez aux communes, laissez aux familles, laissez aux individus, [...], le soin de diriger leurs propres affaires et tout ce qui ne tient point essentiellement à l'administration générale de la République »²²⁷⁸.

Selon Raspail, il serait l'inspirateur d'une des mesures phares de la Commune de Paris : « Ils émettent une bonne de mes idées : la suppression de la police, qui doit être laissée à chaque municipalité »²²⁷⁹. Les communards ont-ils vraiment pensé à Raspail lorsqu'ils ont pris cette décision ? On peut en douter sérieusement. À l'exception de cette mesure, Raspail est farouchement contre la Commune de Paris. Dans le même temps, il s'oppose également à la politique des Versaillais. Ces derniers n'œuvrent pas pour un parlementarisme à taille humaine, position qu'il a défendue depuis la Deuxième République. Un électeur ne doit voter pour un candidat que s'il le connaît, c'est-à-dire s'il l'a rencontré dans des meetings ou s'il a entendu son programme. C'est le contraire qui se passe en 1871 : le scrutin par liste est rétabli et le nombre de députés à la chambre parlementaire est de 700. Selon lui, ce chiffre est trop élevé puisque cela rend les débats inaudibles : « Pourquoi ne pas réduire la députation à un député pour deux arrondissements, ce qui ferait une chambre d'à peu près 160 membres et c'est déjà trop »²²⁸⁰.

Le médecin sans diplôme ne prend pas parti. Il ne soutient ni les Versaillais ni les communards, car cette fracture de la société a provoqué en France, ce qui le navre le plus, une guerre civile. Lui qui s'est battu toute sa vie pour l'avènement de la concorde et de la conciliation entre les Français, voit tous ses espoirs anéantis dans ce conflit de 1871. L'exclamation qui revient le plus au cours de son récit, c'est « honte à la France ! »²²⁸¹. Il a honte de voir la France tourner le dos au régime républicain, honte de voir une France qui a accepté la capitulation et l'invasion étrangère – selon lui, le général Trochu aurait tout fait pour que les Prussiens viennent jusqu'aux portes de

²²⁷⁸ Jacques ROUGERIE, « La Commune et la gauche », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR, *Histoire des gauches...*, op. cit., tome 1, p. 109.

²²⁷⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871.

²²⁸⁰ *Idem.*

²²⁸¹ *Idem.*

Paris –, honte, enfin, de voir une France qui renie un de ses principes de 1789, la fraternité²²⁸². Cette colère, que laisse exploser Raspail, révèle que l'épisode de la Commune a été vécu par les contemporains comme un événement inattendu, ce qui contredit la thèse qui en ferait l'aboutissement d'un processus contestataire, né dans les années 1860²²⁸³. Il donne aussi le sentiment de vivre un déclin de la France²²⁸⁴.

Dans cette guerre civile, les deux camps en présence sont, pour lui, coupables. La question des responsabilités au cours de la semaine sanglante devient très rapidement une problématique essentielle du débat public. Le chimiste a tendance à attaquer plus sévèrement les Versaillais en les rendant responsables des massacres de mai 1871 et de la manipulation des femmes, les « pétroleuses », qui déclenchaient la plupart des incendies dans la région parisienne :

« A-t-on pris réellement les véritables pétroleuses ; et n'a-t-on pas fusillé celles qui auraient menacé de dire leurs secrets ? [...]L'incendie ne s'est montré à Paris qu'à la suite de l'entrée des Versaillais à Paris. Mais qui a donc mis le feu avec les bombes incendiaires à Neuilly, à Levallois, à Clichy et dans les environs et jusque dans l'intérieur de Paris pendant deux mois. Ne sont-ce pas les Versaillais avec les pièces à longue portée du Mont-Valérien ? »²²⁸⁵

Cette rhétorique n'est pas propre à François-Vincent Raspail. Elle est partagée par un grand nombre de républicains :

« [...] Lorsque Arthur Arnould, ex-membre de la Commune, soutient que les trois quarts des incendies ont été allumés par les Versaillais, il donne corps à une interprétation appelée à une grande postérité : de nombreux agents du Second Empire déchu, devenus les maîtres du nouveau régime républicain, avaient intérêt à faire disparaître des papiers compromettants. »²²⁸⁶

²²⁸² *Idem.*

²²⁸³ Robert TOMBS, *The Paris Commune 1871*, New York, Routledge, 2013 [1999], p. 20.

²²⁸⁴ Jean EL GAMMAL, « Miroirs du XIX^e siècle. Représentation et rétrospection », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, p. 16.

²²⁸⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium 1870-1871*.

²²⁸⁶ Jean-Claude CARON, *Les feux de la discorde. Conflits et incendies dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2006, p. 26.

La figure de la pétroleuse cristallise, en réalité, les peurs de la population. Dans l'imaginaire collectif, elle représente la femme contre-nature, effrayante, héritière de la « tricoteuse » parisienne de 1793²²⁸⁷. Néanmoins, Raspail ne dédouane pas les communards de toute responsabilité dans les exécutions sommaires, massacres et incendies durant la guerre civile :

« Nouvelle et formidable explosion de la poudrière du Luxembourg au dessus de laquelle se trouvait une ambulance de malheureux blessés qu'ont sacrifié les malheureux incendiaires de la Commune. Ce qui prouve que les membres de cette Commune n'étaient pas hommes à respecter les sentiments d'humanité. »²²⁸⁸

Dans ce climat insurrectionnel, François-Vincent Raspail a alors la sensation d'être le seul républicain à défendre encore des convictions politiques. Il se retrouve bien seul dans son imaginaire. À l'exception d'Henri Rochefort et de son ami le docteur Veyne, les figures politiques de l'année 1870, toutes tendances confondues, ont soit conduit le pays dans le chaos soit renié les idéaux républicains. Il traite Napoléon III de « scélérat »²²⁸⁹. Il qualifie ses anciens adversaires des élections législatives de 1869, Jules Favre et Garnier-Pagès, de « jésuites »²²⁹⁰. La nouveauté, après le 4 septembre, c'est que Gambetta est inclus dans la « bande »²²⁹¹ des jésuites.

Ce ne sont pas les seuls à être vilipendés. Il attaque verbalement son ancien ami et, désormais, communard, Louis-Auguste Blanqui : « Ce personnage de Blanqui, toujours espion et fils d'espion, il a passé aux jésuites »²²⁹². Il ne croit guère au courant blanquiste. À ses dires, les doctrines de Blanqui ne connaîtront pas de postérité : « Blanqui n'a jamais été suivi et ne le sera pas »²²⁹³. Il n'est donc pas plus tendre avec les jeunes communards, proches de « l'Enfermé », en particulier avec le professeur au Collège de France, Gustave Flourens. Il avait déjà dissuadé Henri Rochefort de suivre Flourens dans son projet d'insurrection après l'enterrement de Victor Noir. Il le voyait

²²⁸⁷ Laure GODINEAU, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, Paris, Parigramme, 2010, p. 204.

²²⁸⁸ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871.

²²⁸⁹ BIC Fonds Raspail Ms 2745 (10) *Diarium* 1870.

²²⁹⁰ BIC Fonds Raspail Ms 2742 (2) *Diarium* 1870-1871.

²²⁹¹ *Idem.*

²²⁹² *Idem.*

²²⁹³ *Idem.*

déjà comme un fou. Un an plus tard, il le trouve tout aussi ridicule pendant la Commune. Il lui donne le surnom de « nouveau Blanqui ». Au moment de sa mort en avril 1871 – le capitaine de gendarmerie Desmarets lui fend le crâne dans une auberge à Rueil²²⁹⁴ –, le chimiste lui reconnaît, à demi-mots, un sens de la bravoure. Plus généralement, il ne cache pas son mépris pour les communards : « la Commune, ce ramassis d'imbéciles, de fripons et de dupes »²²⁹⁵.

Pour finir, et c'est plus étonnant, Raspail s'en prend à des personnalités qui lui ont, pourtant, exprimé leur admiration et leurs sympathies. Il s'agit d'Alphonse Esquiros, de Louis Blanc et de Pierre Leroux. Le poète provençal aurait trahi ses doctrines républicaines en se rapprochant d'un ancien ministre orléaniste : « Esquiros est nommé grand administrateur des Bouches du Rhône, ce drôle était devenu l'ami de Thiers ». En ce qui concerne l'auteur de *L'Organisation du Travail*, Raspail lui reproche d'avoir été correspondant d'un journal, qu'il juge bonapartiste, *Le Courrier de Paris*, durant ses années d'exil à Londres. Quant à celui de *L'Encyclopédie nouvelle*, il rédige une nécrologie non pas pour l'honorer mais pour le ridiculiser. Le 12 avril 1871, il retrace la vie d'un Pierre Leroux opportuniste, mégalomane, qui pensait révolutionner la philosophie :

« Il y a deux ans, il vint me trouver à Cachan, pour m'offrir un exemplaire de son dernier ouvrage [...] Il croyait avoir fait une découverte en bouleversant tout le livre de Job, ce qu'il appelait la restitution du texte ; et il offrait ce chef d'œuvre à tous ceux qu'intéresse l'hébreu, au pape lui-même de qui il attendait sans doute, autre chose qu'une bénédiction. Je me demande ce que la science a perdu avec cet éminentissime philosophe. »²²⁹⁶

Toutes ces critiques, dans un style assez féroce, révèlent un Raspail solitaire, qui voit dans la Commune, une décentralisation républicaine ratée. Ce n'est pas du tout celle qu'il espérait. Sa décentralisation ne devait pas laisser place à une guerre civile mais à la République universelle. Il semble traumatisé par les violences perpétrées par les Versaillais et les communards, violences dont il est un témoin direct.

²²⁹⁴ Prosper-Olivier LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte, 2000 [1876], p. 186.

²²⁹⁵ *Idem.*

²²⁹⁶ *Idem.*

Comme pour la guerre franco-prussienne, des citoyens critiquent François-Vincent Raspail pour son immobilisme pendant la Commune. On l'attaque verbalement à ce sujet. Benjamin Raspail a ainsi entendu, depuis son atelier de peinture, des passants qui étaient consternés par les volumes imposants de la propriété de Raspail père. Pour eux, il ne mérite pas d'habiter une telle demeure : « Il n'en fait pas assez, répondait l'hostile »²²⁹⁷. La famille Raspail, pourtant, ne vit pas dans l'aisance pendant la Commune. Elle subit les effets des explosions de poudrerie :

« Je me retournai en tâtonnant : deux maisons s'effondraient un peu plus haut que nous ; ma fille accourut me prendre sous le bras et me conduisit sur l'escalier par lequel tous les locataires s'échappaient en descendant à la cave, où j'arrivai à mon tour. C'était la poudrière établie dans la maison du prince de Talleyrand qui venait de faire explosion par le fait des Versaillais, nous entendîmes pendant deux heures l'effet de la pluie que les pompes faisaient tomber sur les résidus de l'explosion. »²²⁹⁸

En plus des peurs et souffrances physiques que peuvent susciter les destructions matérielles, François-Vincent Raspail connaît un traumatisme psychologique en voyant des civils se faire fusiller sans aucune raison. Il compare la Commune à un mouvement aussi sanglant que celui de la Terreur en 1793. Tout cela le désole, il a l'impression que son combat pour le progrès, combat qu'il a mené toute sa vie, n'a servi à rien. La France serait une nation toujours aussi tourmentée par son passé révolutionnaire :

« Dès le lendemain, les exécutions commencèrent et 93 fut débordé ; on n'exécutait alors qu'après jugement ; cette fois innocents ou coupables on était fusillé selon le caprice du soldat [...] Et nous vivons à la fin du 19^e siècle. »²²⁹⁹

Raspail père a donc été un simple témoin de la Commune. En aucun cas, il n'a joué un rôle de premier plan dans cette insurrection. Cela ne l'a pas empêché, durant ces événements, de rester l'incarnation, à lui tout seul, d'une forme de république. Il sert de point de comparaison aux portraits de ses contemporains : « M. Letellier [Charles Letellier-Valazé, sous-secrétaire d'État à la Guerre en 1871] est un vieillard à barbe

²²⁹⁷ *Idem.*

²²⁹⁸ *Idem.*

²²⁹⁹ *Idem.*

blanche, à figure patriarcale [*sic*], à l'air honnête et doux, à tête vénérable, une sorte de Raspail, moins le camphre »²³⁰⁰. En revanche, il devient, *a posteriori*, une victime involontaire de la Commune. La mémoire communarde finit par le rattraper, trois ans plus tard. Il existe bien « une sorte de vie après la mort de la Commune »²³⁰¹. En 1874, François-Vincent Raspail, en tant qu'auteur, et Xavier Raspail, son dernier fils, en tant qu'éditeur, ont été accusés de faire l'apologie de la Commune de Paris dans un almanach de météorologie.

L'Almanach et calendrier météorologique (1865-1878) : une revue républicaine

Avant de comprendre comment François-Vincent Raspail a pu être inculpé d'un tel délit, il faut revenir sur les relations qu'il tente d'établir entre la météorologie et la politique. Depuis les années 1850, le chimiste conjugue à la fois la focale microscopique et macroscopique. Prédire le temps qu'il fait a, bien évidemment, une fonction pratique mais aussi politique. Le lecteur qui suit les indications de l'almanach devient alors à même de prévoir le temps du jour. Par conséquent, la science météorologique contribue à l'émancipation du citoyen. Il ne subit plus les aléas du ciel, il les anticipe.

En outre, la météorologie trouve son application pratique dans les travaux agricoles. Un agenda agricole est, d'ailleurs, associé au calendrier météorologique. En partant du postulat que les phénomènes météorologiques ne sont en rien aléatoires, il suppose que si le paysan est capable d'identifier des cycles météorologiques alors il est à même de réussir ses récoltes : « Pour prévoir le temps qu'il fera un jour quelconque de l'année, on n'aurait dès lors qu'à consulter le registre à la même date d'il y a 19 ans »²³⁰².

²³⁰⁰ *Le Petit Journal* du 3 juillet 1871.

²³⁰¹ Kristin ROSS, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique éditions, 2015, p. 13.

²³⁰² François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1865, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1865, p. 72.

Ces prévisions du temps météorologique, à très long terme, ont des répercussions importantes sur la condition sociale des individus : la météorologie « se propose d'être directement utile aux population et d'en améliorer le sort »²³⁰³. En menant des observations météorologiques, les lecteurs de l'almanach produisent de la distinction sociale²³⁰⁴. L'almanach Raspail se réclame d'une « météorologie populaire »²³⁰⁵ et rationnelle. L'homme des mers et l'homme des champs deviennent maîtres de leur avenir, de leurs récoltes ou de leurs rendements dans les décennies à venir. Les calculs météorologiques éviteraient l'apparition de disettes constituant, souvent, une des causes du déclenchement des insurrections. La révolution de 1848 a, par exemple, une origine « éco-météo-politique »²³⁰⁶.

La maîtrise du temps météorologique possède donc une signification politique : les travailleurs les plus humbles détiennent un pouvoir de prédiction météorologique. Les élites et les gouvernants n'ont plus le privilège de savoir le temps qu'il fera dans les jours, voire les années à venir.

Ainsi, l'almanach Raspail s'insère dans le vaste mouvement de la « science populaire ». D'autres auteurs, comme le républicain Philippe-Antoine Mathieu, dit de la Drôme, s'efforcent d'améliorer les conditions sociales du plus grand nombre, par le biais de la météorologie. Pour le journaliste du quotidien *Le Siècle*, Edmond Texier, la météorologie de Mathieu de la Drôme – mais on pourrait dire la même chose pour celle de Raspail – est une « science populaire » dans la mesure où « elle vise au progrès économique et social [...] Elle est une systématisation des savoirs traditionnels de l'agriculteur et du marin et [...] elle se fonde sur l'observation et pas la théorisation *a priori* »²³⁰⁷. Comme en chimie, médecine ou agronomie, François-Vincent Raspail a le projet de créer une météorologie en opposition à celle de la science officielle, c'est-à-

²³⁰³ Fabien LOCHER, *Le savant et la tempête. Étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, p. 93-94.

²³⁰⁴ Fabien LOCHER, « Le rentier et le baromètre : météorologie « savante » et météorologie « profane » au XIX^e siècle, *Ethnologie française*, n°39, 2009/4, p. 651.

²³⁰⁵ Fabien LOCHER, *Le savant et la tempête...*, *op. cit.*, p. 103.

²³⁰⁶ Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire humaine et comparée du climat. Disettes et révolutions 1740-1860*, Paris, Fayard, 2006, tome 2, p. 199.

²³⁰⁷ Fabien LOCHER, « Science, médias et politique au XIX^e siècle. Les controverses sur la prédiction du temps sous le Second Empire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°32, 2006/1, p. 69.

dire une science alternative qui soit compréhensible de tous, empirique et fondée sur des savoirs populaires. Il est un de ces « prophètes du temps »²³⁰⁸ désireux de promouvoir une autre météorologie, plus populaire.

Raspail inclut dans ses relevés météorologiques des observations astronomiques. Des phénomènes astronomiques peuvent modifier le climat et être surtout responsables de maladies qui préoccupent les hygiénistes, comme le choléra : « L'apparition d'une comète amène, en général, une chaleur et une sécheresse exceptionnelles, causes d'épidémie et de choléra, et sa disparition des pluies diluviennes »²³⁰⁹. Pour le médecin social, l'astronomie est envisagée comme une science auxiliaire de la météorologie, qui a pour but de participer à la prévision du temps atmosphérique.

L'art de prédire le temps intéresse le paysan, le marin ainsi que l'instituteur. Ce dernier se doit de le transmettre à tous les enfants. En outre, cet intérêt pour la météorologie doit être replacé dans un contexte plus large. Durant les années 1860, le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, encourage l'installation de stations météorologiques dans les écoles. La météorologie complète la formation pédagogique de l'instituteur : elle lui apprend à développer des méthodes d'observation de la nature²³¹⁰. La météorologie est donc une discipline comme une autre pour le chimiste républicain. Elle doit être enseignée par tous et pour tous. L'instituteur est invité à préparer ses cours de météorologie, d'astronomie et d'agronomie en s'aidant de l'almanach Raspail qui a alors fonction de manuel. Toutefois, le petit livre est conçu comme un outil pédagogique parmi d'autres. Aussi, les municipalités sont incitées à fournir des ressources complémentaires à l'instituteur afin de lui faciliter son travail. De nouveau, chez Raspail, les communes sont des institutions en charge des questions éducatives et culturelles :

²³⁰⁸ Alain CORBIN, *Le Ciel et la mer*, Paris, Flammarion, 2014 [2005], p. 9.

²³⁰⁹ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1877, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1877, p. 19.

²³¹⁰ Marie-France NOËL, « La mise en place des réseaux d'observation météorologique par les instituteurs des Écoles Normales (1864-1871) », *La Météorologie*, 8^e série-numéro spécial, avril 1995, p. 13.

« Cette tâche lui serait rendue facile dans les communes où le conseil municipal a eu le bon esprit de fonder une bibliothèque, un musée et une exposition publique. Dans les autres communes, la municipalité ne se refuserait pas à voter des fonds pour procurer à l'instituteur communal les quatre ou cinq ouvrages qui lui seraient, pour ce cours, d'une indispensable nécessité. »²³¹¹

L'instituteur a pour mission également de transmettre d'autres savoirs en s'appuyant sur l'almanach. Les calculs météorologiques sont insérés dans des calendriers. Le chimiste s'efforce alors d'établir des correspondances entre le calendrier grégorien et le calendrier républicain. François-Vincent Raspail souhaite rétablir, dans les écoles, l'usage du calendrier républicain, dès le milieu du Second Empire. Une telle mesure pourrait être considérée comme subversive par le pouvoir impérial. Bien évidemment, faire usage du calendrier républicain, c'est montrer ostensiblement son attachement à la Première République. Toutefois, le calendrier républicain a une deuxième signification pour Raspail. Il s'agit, pour lui, de rendre hommage à l'inventeur de ce calendrier, Joseph-Jérôme Le François de Lalande (1732-1807), qui était à la fois astronome et républicain²³¹². Comme il l'avait fait, auparavant, pour Jean-Paul Marat, l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* établit une filiation spirituelle avec de Lalande. D'ailleurs, ce dernier a publié, pendant seize ans, un almanach météorologique²³¹³. Raspail conjugue science et politique, comme de Lalande l'avait fait durant la Révolution française.

²³¹¹ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1876, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1876, p. 36.

²³¹² De Lalande est né à Bourg-en-Bresse le 11 juillet 1732. Il est un élève des jésuites à Bourg-en-Bresse, puis à Lyon. Il commence des études de droit à Paris en 1748. Il plaide dans quelques procès en 1753-1754. Dans le même temps, il suit les cours de l'astronome Delisle au Collège Royal. Il sympathise avec Voltaire. Le jeune homme est reçu à la cour de Frédéric II. Il côtoie les philosophes des Lumières et s'initie à la franc-maçonnerie en 1759. En 1760, il succède à son maître Delisle en devenant professeur au Collège Royal. Durant la Révolution française, il siège à la Convention en 1793, plaide pour le symbolisme de l'arbre de la liberté et travaille à l'élaboration du calendrier républicain. Il admire Napoléon Bonaparte – des correspondances sont échangées entre l'astronome et le général durant les guerres d'Italie –, puis Napoléon I^{er}, avant que celui-ci ne l'écarte du Sénat pour athéisme. De Lalande décède en 1807. Voir Jean-Claude PECKER, « L'œuvre scientifique de Joseph-Jérôme Lefrançois de Lalande (1732-1807) », *Les Nouvelles Annales de l'Ain*, 1985, p. 1-12.

²³¹³ BIC Fonds Raspail Ms 2762 (1) Notes sur l'astronome de Lalande.

François-Vincent Raspail s'identifie tellement à ce personnage qu'il a acquis les lettres et l'autobiographie de ce dernier, restées à l'état de manuscrit²³¹⁴ : « Les vieux papiers que je me propose de feuilleter rapidement devant vous aujourd'hui me viennent, par héritage, de mon grand-père, F.-V. Raspail »²³¹⁵. Pourquoi le créateur du microscope portatif a-t-il été si fasciné par l'astronome républicain ? Tout d'abord, il est admiratif de son attitude durant la Révolution française. De Lalande tente de redéfinir « un contrat d'autonomie entre sciences et État »²³¹⁶. Il se voit comme le porte-parole autoproclamé de la communauté scientifique face au pouvoir politique. Il défend les intérêts du Collège de France. Il plaide ainsi pour une hausse des salaires des professeurs, la plantation d'un arbre de la liberté dans la cour de l'institution ou pour un enseignement associé entre le Bureau des Longitudes, fondé en 1795, et le Collège de France²³¹⁷. Puis, l'astronome est un prédécesseur de Raspail dans le sens où il a tenté d'ouvrir la science, et notamment l'astronomie, à un large public, en publiant des articles scientifiques dans la presse généraliste étrangère, comme *Le Daily Mirror*²³¹⁸. Enfin, de Lalande a cherché, comme lui, à créer des interférences entre les théories scientifiques et politiques. Ainsi, selon lui, un bon gouvernant est d'abord un homme studieux. C'est pourquoi, en 1805, il admire Napoléon I^{er} qui a su, à ses dires, associer ces deux facettes dans la pratique du pouvoir :

« Le Souverain qui nous gouverne vous a donné l'exemple ; c'est son application à l'étude qui l'a conduit au trône, qui l'a rendu l'arbitre des nations et l'admiration de l'univers ; mais c'était un savant avant que d'être un conquérant. Je l'ai entendu dire publiquement, que de tous ses titres celui dont il faisait le plus de cas, était celui de Membre de l'Institut ; et depuis qu'il est Empereur, il a voulu y conserver sa place qui n'est que la dixième dans notre liste. »²³¹⁹

²³¹⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2762 (2) Documents pour une biographie de Lalande; pièces écrites par l'astronome lui-même.

²³¹⁵ Julien RASPAIL, « Les papiers de Lalande », *La Révolution française*, juillet-août-septembre 1921, p. 1. Voir Simone DUMONT, *Un astronome des Lumières. Jérôme Lalande*, Paris, Observatoire de Paris, 2007, p. 334.

²³¹⁶ Guy BOISTEL, Jérôme LAMY et Colette LE LAY, *Jérôme Lalande (1732-1807). Une trajectoire scientifique*, Rennes, PUR, 2010, p. 54.

²³¹⁷ Jean-Claude PECKER, « L'œuvre scientifique de Joseph-Jérôme Lefrançois de Lalande (1732-1807) », *art. cit.*, p. 7-10.

²³¹⁸ Guy BOISTEL, « Jérôme Lalande, premier astronome médiatique », *Pour la science*, octobre 2007, p. 12.

²³¹⁹ *Le Bulletin de Lyon*, le 3 fructidor an XIII.

Son intérêt pour de Lalande le pousse à consacrer un des chapitres de *l'Almanach et calendrier météorologique de 1868* à la correspondance entre l'astronome républicain et la duchesse de Saxe-Gotha²³²⁰. Raspail voit dans le calendrier républicain de Lalande le parfait instrument pour uniformiser la mesure du temps partout dans le monde. Ce projet vise à supprimer, à l'échelle internationale, les fêtes religieuses qui marquent les différents jours de l'année. Imposer le calendrier républicain au reste du monde est, de ses mots mêmes, un calcul politique. C'est une manière de propager l'idée républicaine partout sur le globe :

« Nulle époque, autre que l'époque actuelle ne nous semble plus propice pour la réalisation de ce vœu car nulle époque n'a plus multiplié que la nôtre les points de contact entre les diverses nationalités du globe. »²³²¹

Le calendrier républicain qu'il propose dans son almanach a la spécificité de célébrer des événements historiques. Ce procédé lui permet d'instrumentaliser l'histoire : il distingue les dates heureuses et tragiques de l'histoire de France. Quand il estime qu'une date est associée à un événement malheureux, il utilise alors une ponctuation bien particulière. Par exemple, quand il indique que le 7 août correspond au jour où le roi Louis-Philippe est monté sur le trône de France, il ajoute alors trois points d'exclamation inversés, à savoir « jji »²³²². Cette marque typographique équivaut à une prise de position politique de François-Vincent Raspail au sujet de l'interprétation des événements passés : « Les noms d'hommes ou d'événements suivis de trois points d'admiration renversés, sont ainsi notés d'un signe sinistre, ou d'un signe d'infamie jésuitique »²³²³. L'ancien précepteur des collèges Stadler et Sainte-Barbe espère

²³²⁰ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1868, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1868, p. 36.

²³²¹ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1865, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1865, p. 15.

²³²² *Ibid.*, p. 49.

²³²³ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1873, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1873, p. 64.

également que la signification politique de ces dates soit inculquée par les instituteurs à leurs élèves :

« Chaque jour, il racontera à ses élèves, soit la vie d'un homme célèbre ou par ses vertus qui doivent leur servir d'exemple, ou par ses méfaits qui doivent leur indiquer le danger à éviter ; soit l'histoire d'un événement dont la patrie ait à s'enorgueillir, ou dont l'humanité ait à réparer les désastres et à conjurer le retour [...] L'instituteur aura soin de juger les hommes et les événements d'après les règles de la raison et de l'humanité, et en se gardant bien de tout ce qui aurait l'air d'un appel aux passions de l'époque. Car la grande leçon qui ressort des vicissitudes de l'histoire, c'est le pardon réciproque des souvenirs. »²³²⁴

Les allusions politiques de François-Vincent Raspail à propos des événements de 1870-1871, dans son triple calendrier grégorien, républicain et météorologique, ont provoqué sa mise en accusation, en 1874, pour apologie de la Commune²³²⁵. La justice lui reproche, plus précisément, l'insertion de cette phrase dans les éditions de l'almanach 1873 et 1874 : « Delescluze, homme intègre et de souffrance, qui, se reconnaissant victime d'une erreur, couronna sa longue vie par l'héroïsme de sa mort, 25 Mai 1871 »²³²⁶. La mort de Charles Delescluze soulève une interrogation importante : un républicain combattant doit-il être considéré comme un criminel ou comme un héros sous la Troisième République ? Se battre et surtout souffrir pour ses idées politiques est une des plus belles preuves d'adhésion au républicanisme, selon François-Vincent Raspail. À ses yeux, Delescluze milite pour le régime républicain, comme lui l'a fait durant toute sa vie. Tel Raspail, le journaliste au *Réveil* ne s'est jamais corrompu, a connu les malheurs de la prison et de l'exil et, pour finir, a combattu sur les barricades pour qu'un jour, son utopie républicaine devienne réalité²³²⁷.

Pour avoir défendu l'idée que l'on pouvait exprimer son sentiment républicain en se battant physiquement, François-Vincent Raspail est condamné à deux ans de prison à la maison de santé de Bellevue (Meudon) et à 1 000 francs d'amende par la Cour

²³²⁴ *Ibid.*, p. 101.

²³²⁵ Xavier RASPAIL, *Procès de l'Almanach Raspail...*, op. cit., p. 6.

²³²⁶ *Ibid.*, p. 33.

²³²⁷ *Ibid.*, p. 172-175.

d'assises de la Seine²³²⁸. On peut supposer aussi que des chapitres ouvertement politiques comme celui intitulé « Programme de la République future »²³²⁹ dans l'almanach de 1872, ont pu agacer le pouvoir en place. Car la république qu'il imagine en ce début des années 1870 est très avancée. C'est, tout d'abord, une république sociale : il reconnaît le droit au travail, devenu une de ses priorités à la différence de son programme en 1848. Il veut, ensuite, que dans sa république, tout individu soit marié à l'âge de 21 ans. Le contrat matrimonial est ainsi quasiment une obligation dans sa société républicaine. La peine de mort qu'il a tellement exécrée, durant son parcours politique, doit être abolie. Comme en 1869, il appelle à l'abolition des armées permanentes. Celle-ci doit être associée à une abolition des guerres, c'est une des nouveautés de sa république imaginée en 1872. La deuxième nouveauté, c'est qu'il souhaite que le gouvernement soit composé de députés (un par arrondissement).

Enfin, dans la continuité de ses professions de foi en 1869, il plaide pour l'instauration d'une école gratuite, laïque et obligatoire ; la tolérance religieuse ; la suppression des prisons et des Codes napoléoniens ; la décentralisation du pouvoir avec l'établissement de jurys populaires dans chaque commune et l'élection d'un président de la République dont la principale mission est de veiller à la bonne exécution des lois générales qui doivent être peu nombreuses²³³⁰. On note qu'encore une fois, François-Vincent Raspail n'est pas hostile à l'élection d'un président de la République. Raspail est donc une exception notable puisque la gauche, pendant plus d'un siècle, sera systématiquement hostile à la personnalisation du pouvoir exécutif²³³¹.

La durée de la peine, en raison de l'âge du condamné, est abaissée, par la suite, à un an. Malgré tout, la sévérité du verdict émeut l'opinion publique. Comment des tribunaux républicains peuvent-ils condamner encore une fois l'auteur du *Manuel annuaire de la santé*, âgé de 80 ans, à une peine de prison ? Contrairement à ce

²³²⁸ *Le Gaulois* du 14 février 1874.

²³²⁹ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1872, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1872, p. 155.

²³³⁰ *Ibid.*, p. 155-159.

²³³¹ Jacques JULLIARD, *Les gauches françaises*, op. cit., p. 751.

qu'espéraient les autorités judiciaires, en enfermant le vieux républicain Raspail, l'ordre public ne revient pas. Beaucoup de citoyens soutiennent le quarante-huitard dans sa nouvelle épreuve carcérale. La sanction des tribunaux ne fait que redonner un nouveau souffle au mythe du martyr républicain Raspail. Il reçoit des marques de sympathie de citoyens anonymes, de personnalités littéraires comme la poétesse Louise Colet²³³², de chansonniers²³³³ ou encore de journalistes républicains qui, pour la plupart, soutiennent sans réserve, Raspail et dénoncent la décision de justice :

« Hier, Raspail est entré dans sa quatre-vingt-deuxième année. Il y a quelques jours, le 23 janvier, il entrerait dans son huitième mois de prison. Il a encore quatre mois à faire, ayant été condamné à un an. Un an de prison pour un almanach. Ô liberté de la presse ! »²³³⁴

La presse républicaine s'inquiète également de l'état de santé de Raspail qui se détériore en prison :

« Nous apprenons que M. F.-V. Raspail est excessivement souffrant depuis quelques jours. Cette situation est d'autant plus déplorable que le courageux républicain approche du terme de sa longue détention. En effet, il n'a plus que quinze jours à subir pour avoir complètement payé au gouvernement de l'ordre moral l'année de prison à laquelle il a été condamné pour quelques phrases de son *Almanach*, le 2 mai 1874. »²³³⁵

À partir de février 1874, François-Vincent Raspail est aussi, de nouveau, sollicité pour représenter les citoyens à l'Assemblée Nationale. Un groupe de républicains, soutenu par le journal du conseiller général Jean Saint-Martin, *La Démocratie du Midi*, demande au médecin social s'il serait prêt à se présenter aux élections législatives partielles de son département natal, le Vaucluse, en 1874²³³⁶. Malgré son enfermement, Raspail recommande au groupe des républicains de Vaucluse de

²³³² BIC Fonds Raspail Ms 2756 (2) Lettre de Louise Colet à François-Vincent Raspail, le 15 mars 1874.

²³³³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 20 Fable dédiée au citoyen Raspail, *Le fermier et le chien*, par un citoyen anonyme, 1875.

²³³⁴ *Le Rappel* du 11 février 1875.

²³³⁵ *Le Petit Lyonnais* du 26 juin 1875.

²³³⁶ BIC Fonds Raspail Ms 2739 (6) Lettre de Jean Saint-Martin à François-Vincent Raspail, le 6 février 1874.

maintenir sa candidature²³³⁷. Finalement, c'est un autre quarante-huitard, Alexandre Ledru-Rollin qui devient le candidat républicain en Vaucluse et qui remporte les élections le 1^{er} mars 1874²³³⁸.

Sorti de prison en juillet 1875, François-Vincent Raspail ne renonce pas à traiter des sujets politiques dans les futures éditions de son almanach, bien au contraire. Il publie, dans l'édition de 1877, la loi d'amnistie pour les communards qu'il dépose à l'Assemblée Nationale en 1876²³³⁹. Le chimiste républicain a donc renouvelé le genre de l'almanach. Au lieu d'être exclusivement politique, comme sous la Seconde République, avec *L'Almanach de l'Ami du Peuple*, le petit ouvrage a retrouvé sa fonction traditionnelle, à savoir être un outil indispensable pour apprendre les phénomènes scientifiques fondamentaux. Cependant, Raspail lui donne également une mission pédagogique et politique.

La science populaire est mêlée de façon étroite aux propos politiques, comme il l'a fait, auparavant, dans ses revues scientifiques destinées à un public éclairé (*Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*). C'est une nouvelle manière de faire de la politique et de toucher un large public. À trop vouloir associer les deux domaines, il lui arrive encore d'être condamné à des peines de prison pour des propos qui apparaissent comme subversifs aux yeux du pouvoir en place. Sa condamnation pour ses lignes consacrées à Charles Delescluze a des conséquences insoupçonnées. Bien qu'il n'ait pas pris part à la Commune, François-Vincent Raspail est vu, par ses contemporains, comme un des grands partisans de l'amnistie des communards. Sa lutte acharnée pour le retour des communards en France lui permet de revenir, une dernière fois, dans l'arène parlementaire. En outre, après sa mort en 1878, François-Vincent Raspail incarne, pendant au moins une décennie, la figure du républicain qui a défendu jusqu'à son dernier souffle le sort des communards exilés et déportés.

²³³⁷ BIC Fonds Raspail Ms 2739 (6) Lettre de François-Vincent Raspail à Jean Saint-Martin, le 13 février 1874.

²³³⁸ *Le Gaulois* du 5 mars 1874.

²³³⁹ François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1877, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1877, p. 137-160.

Le doyen de la Troisième République (1876-1878)

Après une année de détention, la candidature de François-Vincent Raspail aux élections législatives de 1876 n'est en rien une évidence. Dans un premier temps, le vieux républicain refuse toutes les propositions de candidature qui lui parviennent. Il a décliné les offres venant de Paris, Lyon, Carpentras²³⁴⁰ et Marseille. Il déplore le mutisme de tous ces comités républicains lorsqu'il a été frappé en 1874 d'une année de prison pour délit de presse²³⁴¹. À quelques jours du vote, il adresse encore une lettre de refus aux citoyens marseillais où il invoque également les difficultés qu'il aurait à occuper la fonction de député en raison de son grand âge :

« Avant d'accepter la candidature que vous me faites l'honneur de m'offrir, j'ai dû définitivement compter avec mon grand âge et la gravité de mon devoir commun envers notre Mère patrie. De cet examen, il en résulte que, dans votre intérêt d'électeur et dans celui de ma conscience, je me vois forcé de m'abstenir et de vous inviter à rechercher un candidat meilleur que moi par son âge et son activité. Croyez bien, mes chers compatriotes, à mes regrets et à ma vive reconnaissance. »²³⁴²

Dans un deuxième temps, il se ravise et accepte d'être le candidat républicain dans la 2^e circonscription de Marseille pour les élections législatives du 20 février et 3 mars 1876. Pourquoi a-t-il finalement changé d'avis ? On ne le sait pas vraiment. Une semaine après sa lettre de refus, il conçoit une plausible victoire électorale à Marseille comme le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre pour tous les combats politiques qu'il a menés au cours de sa vie :

« Citoyens électeurs, recevez mes remerciements chaleureux, pour m'avoir jugé digne de vous représenter, à l'âge de 82 ans, votre élection sera la plus belle couronne de ma longue existence vouée corps et âme à la cause républicaine que je vois acclamée en ce moment par ses ennemis jadis les plus

²³⁴⁰ *Le Journal du Midi* du 27 janvier 1876. François-Vincent Raspail accepte un temps la candidature de Carpentras avant de se désister. Voir AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de François-Vincent Raspail au citoyen A. Bouteillon, le 12 février 1876. *L'Événement* du 1^{er} mars 1876 annonce, toutefois, que 140 électeurs de la commune de Velleron ont voté pour Raspail, lequel n'était nullement candidat dans le Vaucluse.

²³⁴¹ BIC Fonds Raspail Ms 2739 (9) Lettre de Benjamin Raspail au citoyen Asseline, du comité républicain de Paris, le 9 février 1876.

²³⁴² AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens marseillais, le 5 février 1876.

acharnés ; moi je n'ai jamais changé ; et je suis fier de pouvoir crier avec mes accusateurs habituels :
Vive à jamais la République !!! »²³⁴³

L'originalité de cette élection vient du fait que François-Vincent Raspail a été choisi comme candidat par les différentes réunions préparatoires des comités républicains non pas sur un programme mais pour ce qu'il incarne, à savoir une certaine idée de la république. Cette idée est résumée dans une lettre du poète provençal Clovis Hugues²³⁴⁴ :

« Je vous l'ai dit et je vous le redis, votre nom est une force, votre nom est presque un principe [...] Vous êtes l'amnistie, vous êtes le travail, vous êtes la science, vous êtes la philosophie, la vieillesse, la Révolution : vous êtes *nous*, c'est-à-dire le Peuple [...] Ne vous y trompez pas, je ne suis qu'un enfant qui vous vénère mais cet enfant a derrière lui tout le peuple qui vous aime. »²³⁴⁵

Au demeurant, Raspail est conscient de ce phénomène et remercie le comité républicain de Marseille de ne pas lui avoir demandé un programme. Il lui soumet uniquement sa définition de la république : « La République, c'est le progrès du travail et de la vertu ; c'est la réhabilitation du plus grand coupable, par l'amélioration et la réparation ; c'est la fin des guerres civiles entre les peuples ; c'est l'extinction de la monarchie »²³⁴⁶. En commençant son énumération par la question des conditions de travail, l'auteur des *Réformes sociales* réaffirme l'idée qu'il avait émise, la première fois, en 1872 : sa république n'est plus seulement démocratique, elle est, désormais, démocratique et sociale. À part cette nouveauté, on trouve dans cette phrase tous les grands principes que Raspail a défendus durant son existence. On peut supposer que son appel à en finir avec les guerres civiles et avec la monarchie, a une résonance bien particulière après l'épisode de la Commune et au moment où l'Ordre moral règne en France.

²³⁴³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens électeurs de Marseille, le 12 février 1876.

²³⁴⁴ Léo A. LOUBÈRE, *Radicalism in Mediterranean France. Its Rise and Decline (1848-1914)*, New York, State University of New York, 1974, p. 202.

²³⁴⁵ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de Clovis Hugues à François-Vincent Raspail, le 28 janvier 1876.

²³⁴⁶ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens de la 2^{ème} circonscription de Marseille, le 17 février 1876.

Les républicains de la cité phocéenne ont privilégié les représentations politiques qui entourent l'homme plutôt que ses idées républicaines. Les électeurs républicains du quartier de la Belle-de-Mai veulent, par-dessus tout, un candidat « éminemment énergique »²³⁴⁷. Aussi étonnant que cela puisse paraître, à l'âge de 82 ans, François-Vincent Raspail passe encore pour un républicain combattant, au vu de sa condition physique. Il est vu comme un vieil homme athlétique, qui est souvent caricaturé dans la presse satirique en Hercule des temps modernes²³⁴⁸. Sa bonne santé physique donne de la crédibilité au mythe qui ferait de Raspail un lutteur républicain infatigable et un des meilleurs médecins de Paris.

La caricature de François-Vincent Raspail dans le journal satirique marseillais *La Binette* du 9 juillet 1876, en est un exemple représentatif²³⁴⁹. Le vieux républicain incarne, à lui seul, dans cette couverture, l'idéal d'une république scientifique, combattante et universelle. « Le mythe du pacte entre la République, la science et le progrès »²³⁵⁰ émane de la figure de Raspail. Englobé dans un bonnet phrygien, un François-Vincent Raspail, pratiquement nu, à la tête de vieillard et au corps de jeune homme, porte, dans sa main gauche, un flacon d'eau sédative camphrée qui éradique les cafards – peut-être faut-il y voir une métaphore des jésuites ?²³⁵¹ – et, dans sa main droite, une corne d'abondance de couleur rouge – peut-être est-ce une référence au socialisme ? – contenant ses livres scientifiques les plus connus. Le médecin social paraît diffuser sa science populaire et ses préceptes républicains partout dans le monde puisqu'il survole le globe terrestre. Une strophe en vers, en dessous de la caricature, renforce le mythe d'une république scientifique autour du député de Marseille :

« Loyola, Bazile, et leur clique

À ton nom seul tremblent de peur...

Honneur à toi, vieux défenseur

²³⁴⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre de P. Ginoux à François-Vincent Raspail, le 28 janvier 1876.

²³⁴⁸ Voir en annexe la caricature de François-Vincent Raspail par Gil dans *L'Éclipse* du 2 avril 1876, p. 673.

²³⁴⁹ Voir la caricature en annexe, p. 674.

²³⁵⁰ Anne RASMUSSEN, « Science et progrès, des mythes pour la République ? », dans Marion FONTAINE, Frédéric MONIER et Christophe PROCHASSON, *Une contre-histoire...*, op. cit., p. 264.

²³⁵¹ Jacqueline LALOUETTE, *La République anticléricale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 288-289.

Du camphre et de la République ! »²³⁵²

Comme dans tout mythe, des traits du personnage sont exagérés. Raspail, que ce soit le praticien médical ou le républicain, est loin d'avoir une réputation universelle. Il est vrai, en revanche, que ses doctrines républicaines et médicales se sont propagées en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. En 1876, son système médical, qui est vu comme une méthode bienfaisante pour l'humanité, connaît, semble-t-il, un grand succès en Amérique du Nord grâce aux expatriés français qui servent de relais pour le diffuser au reste de la population :

« Habitant l'Amérique depuis un temps assez long et m'étant toujours servi avec succès des prescriptions de votre *Manuel Annuaire de la Santé*, nombre de personnes de langue anglaise frappés de l'efficacité et de la simplicité de vos remèdes m'ont demandé s'il existait une traduction anglaise de ce petit ouvrage. »²³⁵³

François-Vincent Raspail reconnaît lui-même que sa personne est représentative d'un idéal républicain : « À Paris, mon nom seul est tout un long programme républicain »²³⁵⁴. Néanmoins, il accepte, malgré tout, d'adresser quelques indications succinctes sur ses opinions actuelles au comité républicain de Marseille. Ces précisions sont loin de constituer un véritable programme de plusieurs pages. Ses opinions, en 1876, correspondent à un condensé de ses idées développées dans *Le Réformateur*, *L'Ami du Peuple* et *L'Almanach et calendrier météorologique*²³⁵⁵.

À sa définition de la république, développée plus haut, il faut ajouter les points suivants : l'abolition de la peine de mort et du code pénal ; la mise en place d'un jury de conciliation pour toutes les querelles locales, la création d'une garde nationale ; la commune règle ses intérêts locaux et nomme son maire ; le jury cantonal règle les différends entre communes ; l'abolition de toutes les congrégations religieuses ; la fin de la religion d'État ; l'expulsion de la société des jésuites de France ; l'instruction

²³⁵² *Idem.*

²³⁵³ AD 69 J 21 Lettre de Joseph Reynaud de Paterson (États-Unis d'Amérique) à François-Vincent Raspail, le 3 avril 1876.

²³⁵⁴ AD 69 J 21 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens Ginoux membre du comité central électoral et Gauthier président, le 12 février 1876.

²³⁵⁵ *Idem.*

obligatoire, laïque, égale pour tous ; les intérêts généraux réglés par un Président nommé au suffrage universel et l'abolition des sinécures²³⁵⁶. De nombreuses revendications étaient, déjà, présentes dans la profession de foi de François-Vincent Raspail en 1869, notamment dans le domaine de la décentralisation politique. En outre, sa candidature a toujours une couleur radicale : on la voit dans sa volonté de créer une école gratuite, laïque et obligatoire ou encore de mener une politique anticléricale. Le chimiste républicain est, explicitement, désigné comme le « candidat de la démocratie radicale »²³⁵⁷.

Quels sont les résultats des élections de 1876 ? Avant même l'annonce des résultats, Raspail était donné vainqueur dans la presse locale²³⁵⁸. Le 20 février, les trois candidats en ballottage sont les suivants : François-Vincent Raspail avec 5 141 voix, Henri Amat, un républicain modéré, avec 4 195 voix et le légitimiste de Coriolis avec 3 265 voix²³⁵⁹. Entre les deux tours, de nombreuses rumeurs circulent à propos de la candidature Raspail. Des journaux annoncent que le médecin social s'apprêterait à se désister dans la 2^{ème} circonscription de Marseille. D'autres périodiques prétendent que dans l'éventualité où le quarante-huitard maintiendrait sa candidature au second tour, les électeurs, qui ont accordé leurs voix au candidat légitimiste de Coriolis, seraient prêt à voter, après entente, pour le candidat de centre gauche Henri Amat. François-Vincent Raspail dénonce ces rumeurs qui ont pour but de le disqualifier²³⁶⁰.

Pour son fils Xavier Raspail, ces « manœuvres »²³⁶¹ à l'encontre de son père sont orchestrées par les gambettistes²³⁶² qui veulent faire échouer le radicalisme, en tout cas, un radicalisme plus extrême que celui prôné par le commis-voyageur de la République²³⁶³. La presse soutenant Raspail a la même interprétation des faits. Selon

²³⁵⁶ *Idem.*

²³⁵⁷ *Le Journal du Midi* du 19 février 1876.

²³⁵⁸ Lucien AUNE, *Le parti républicain à Marseille (1869-1879)*, thèse d'histoire contemporaine, sous la direction de Pierre GUIRAL, soutenue à l'Université d'Aix-Marseille en 1963, p. 214.

²³⁵⁹ *La République française* du 24 février 1876.

²³⁶⁰ *Le Rappel* du 27 février 1876.

²³⁶¹ Proclamation de François-Vincent Raspail aux citoyens marseillais, le 24 février 1876, dans *Le Progrès de Lyon*, le 5 mars 1876.

²³⁶² Nathalie BAYON, « Jeunesse et genèse d'un groupe politique : le « groupe gambettiste » », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°20-21, 2000, p.73-91.

²³⁶³ *Le Constitutionnel* du 29 février 1876.

elle, Alfred Naquet aurait perdu dans la 1^{ère} circonscription de Marseille face à Léon Gambetta en raison de manœuvres similaires²³⁶⁴. Au second tour, les rumeurs pour déstabiliser François-Vincent Raspail, ne l'ont finalement pas affaibli, bien au contraire. Le candidat radical remporte le scrutin avec 5 440 voix, tandis que ses concurrents n'obtiennent que 3 464 voix pour Amat et 2 545 voix pour de Coriolis²³⁶⁵. François-Vincent Raspail est représentatif de ces candidats républicains qui, en 1876, ont obtenu une victoire éclatante en menant une bataille frontale contre la droite monarchiste et bonapartiste et en propageant les idées républicaines dans le pays²³⁶⁶.

Cependant, la victoire électorale des républicains en 1876 cache des divisions, de plus en plus profondes, entre radicaux gambettistes et radicaux d'extrême gauche. Les radicaux d'extrême gauche officialisent leur rupture avec Gambetta et ses disciples, en créant le groupe parlementaire de l'Extrême-Gauche, après les élections législatives de 1876, le 30 juin, suite à une réunion organisée chez Louis Blanc, en présence des jeunes députés, Clemenceau et Barodet, et des vieux députés, Madier de Montjau, Lockroy et François-Vincent Raspail²³⁶⁷.

Les mêmes protagonistes (Raspail, Amat, Coriolis) sont en présence, un an après, lors des élections législatives d'octobre 1877 dans la deuxième circonscription des Bouches-du-Rhône. Au second tour, cependant, il n'y a plus que deux candidats en lice : Raspail pour les républicains et de Coriolis pour les légitimistes. Sur 14 010 votants, le premier finaliste obtient 9 672 voix alors que le second n'en obtient que 4 185²³⁶⁸. Le quarante-huitard est donc élu en 1877 à une victoire écrasante puisqu'il a pratiquement doublé le nombre de suffrages reçus en 1876. En 1877, François-Vincent Raspail a bénéficié de la conjoncture politique nationale, c'est-à-dire de la victoire des 363 candidats républicains dans tout le pays, mais aussi, très

²³⁶⁴ *Les Droits de l'Homme* du 8 mars 1876.

²³⁶⁵ *La Liberté* du 7 mars 1876.

²³⁶⁶ Vincent DUCLERT et Henry ROUSSO [dir.], *La République imaginée 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, p. 127.

²³⁶⁷ Jean GARRIGUES, « De Boulanger à Gambetta : les radicaux face à la République opportuniste », dans Serge BERSTEIN et Marcel RUBY [dir.], *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p. 36.

²³⁶⁸ Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13), 3 M 204 Élections législatives générales le 14 octobre 1877. Relevé général des votes.

certainement, d'une grande popularité, à l'échelle locale, dans le département des Bouches-du-Rhône. Marseille devient l'un des bastions du radicalisme entre 1876 et 1881²³⁶⁹.

Les quartiers où Raspail a obtenu le plus de voix sont des quartiers industriels et ouvriers. Par exemple, dans le quartier des Chartreux où sont installés des ateliers d'affinage de métaux précieux²³⁷⁰, 713 voix se portent sur le candidat radical en 1876 et 1 181 voix en 1877²³⁷¹. Le même constat peut être fait dans le faubourg Saint-Lazare, un quartier marqué par la pauvreté et les problèmes d'hygiène²³⁷². François-Vincent Raspail y recueille 606 voix en 1876 et 1 370 voix en 1877²³⁷³. Toutefois, Raspail fait de très bons résultats dans le quartier de la Belle-de-Mai, plus hétérogène socialement, et qui n'a pas achevé son industrialisation débutée en 1868, avec l'installation de la manufacture de tabacs²³⁷⁴. Il constitue l'un des quartiers où le vote Raspail a connu sa plus forte progression. Il a quasiment quadruplé, passant de 287 à 1 050 suffrages en moins d'un an²³⁷⁵. Le vote Raspail à Marseille n'est donc pas exclusivement ouvrier : « Aussi est-ce dans cette alliance entre une fraction de la grande bourgeoisie, les « couches nouvelles » et le peuple des villes et des campagnes que réside le secret de la victoire républicaine »²³⁷⁶.

Quelles sont les actions politiques de François-Vincent Raspail, en tant que parlementaire, de 1876 jusqu'à 1878 ? Les journaux accordent une grande importance à la première séance de la nouvelle Chambre élue, puisqu'à cette occasion, le vieux républicain prononce, en tant que doyen d'âge, le discours d'ouverture. Les

²³⁶⁹ Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI, Xavier DAUMALIN et Jean-Marie GUILLON, « 1870-1939. Crises et turbulences d'une ville-port ouverte sur le monde », dans Régis BERTRAND [dir.], *Histoire d'une ville. Marseille*, Marseille, CRDP de l'académie d'Aix-Marseille, 2012, p. 184-185.

²³⁷⁰ Olivier RAVEUX, *Marseille. Ville des métaux et de la vapeur au XIX^e siècle*, Paris, CNRS, 1998, p. 283-284.

²³⁷¹ AD 13 3 M 204 Relevé général des votes de 1876 et 1877 dans les sections de la 2^{ème} circonscription de Marseille.

²³⁷² Jean-Lucien BONILLO [dir.], *Marseille. Ville et port*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1991, p. 175.

²³⁷³ AD 13 3 M 204 Relevé général des votes de 1876 et 1877 dans les sections de la 2^{ème} circonscription de Marseille.

²³⁷⁴ Boris GRÉSILLON, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38-2011, p. 88.

²³⁷⁵ AD 13 3 M 204 Relevé général des votes de 1876 et 1877 dans les sections de la 2^{ème} circonscription de Marseille.

²³⁷⁶ Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la III^e République (1871-1898)*, Paris, Le Seuil, 1997 [1973], p. 51.

observateurs, qui soutiennent le médecin social, voient dans ce discours, en 1876 et en 1877, le « couronnement »²³⁷⁷ de son combat républicain. Il est surnommé le « héros du 15 mai 1848 » ou encore le « socialiste révolutionnaire »²³⁷⁸.

Quel est le contenu de ces deux discours ? En 1876, les députés, surtout de droite, s'attendaient à un discours extrémiste. Il n'en a rien été : François-Vincent Raspail prononce un discours d'une grande modération, qualifié même de « centre gauche »²³⁷⁹ par certains observateurs. Dans son discours de mars 1876, le président de séance Raspail émet l'idée que les élections législatives marquent une « ère nouvelle » pour la France. La progression des républicains à l'Assemblée nationale ne peut être contestée. Elle est le résultat d'un suffrage universel qui n'a pas été contrecarré par des pressions, favoritismes et manœuvres électorales. La victoire des républicains ne l'amène pas à avoir un esprit de vengeance envers les monarchistes. Au contraire, il tente, autant que possible, de refermer les plaies de la guerre civile de 1871. Il appelle tous les parlementaires à adopter les valeurs qui lui sont chères depuis au moins 1848, c'est-à-dire la concorde, la conciliation et la fraternité. À la fin de sa vie, il veut faire comprendre, une dernière fois, à ses opposants que la république peut être synonyme de paix et d'union des Français :

« Oublions les souvenirs de nos calamités intestines, oublions toutes nos discordes. Effaçons-en les dernières traces : c'est notre devoir à tous, ce sont mes espérances, la patrie nous l'ordonne ! Rapprochons-nous au lieu de nous diviser de nouveau. Réparons nos fautes au lieu d'en grossir le nombre. C'est à ce prix que la confiance renaîtra pour féconder la science, les arts, l'industrie, la moralisation et la liberté, ces grandes forces actives de la République ! »²³⁸⁰

En 1877, François-Vincent Raspail étant malade, il ne peut lire son deuxième discours de doyen d'âge à l'Assemblée Nationale. Il a eu le temps, cependant, de rédiger son allocution avant de tomber malade. Le quarante-huitard voulait dénoncer la « politique personnelle »²³⁸¹ de Mac Mahon dans le but de laminer le mouvement

²³⁷⁷ *Le Journal du Midi* du 8 mars 1876.

²³⁷⁸ *Le Français* du 7 mars 1876.

²³⁷⁹ *Le Siècle* du 9 mars 1876.

²³⁸⁰ *Le Rappel* du 10 mars 1876.

²³⁸¹ AD 94 69 J 22 Discours du doyen d'âge de François-Vincent Raspail en 1877.

républicain. Il souhaitait donc faire allusion à la crise du 16 mai 1877 et à la décision du Président de dissoudre la Chambre des députés le 25 juin afin de renforcer le courant monarchiste. Face à cette menace, il a, d'ailleurs, appelé les électeurs marseillais, durant la campagne électorale, à se mobiliser contre toute forme de restauration monarchique :

« L'ennemi que nous allons attaquer est ressuscité : la Royauté. La sanglante Royauté, la hideuse Royauté ose vous demander de réimpatroniser les abus qu'avait foulé aux pieds 89. Fermons lui la bouche aujourd'hui. Et que je sois un de ces spartiates ! »²³⁸²

Ainsi, en s'appuyant sur son discours de doyen et sa lettre aux citoyens de Marseille, on comprend que les élections législatives d'octobre 1877 ont été, à ses yeux, un moment crucial de la vie politique du pays. À travers elles, un véritable combat doctrinal s'est joué entre la république et la royauté. Pour Raspail, les élections de 1877 ont représenté aussi son dernier espoir de voir, de son vivant, l'enracinement du régime républicain, défendu durant des décennies. Au final, 363 députés républicains, dont François-Vincent Raspail, sont sortis victorieux du scrutin. La Troisième République a survécu à la dissolution de l'Assemblée nationale : « 1877 constitue un premier apprentissage de l'alternance »²³⁸³.

Le 18 mai 1876 est peut-être la date la plus importante de sa courte carrière parlementaire. Il dépose un projet de loi d'amnistie des communards à l'Assemblée Nationale. Cet acte a marqué, profondément, la mémoire de ses contemporains. Il se veut un appel à la concorde et à la réconciliation des Français. Son texte est très court. Il est composé des deux articles suivants :

« Art. 1. Sont amnistiés tous les condamnés pour actes relatifs aux événements de mars, avril et mai 1871. Les poursuites pour faits se rapportant aux dits événements sont et demeurent non avenues.

²³⁸² AD 94 69 J 22 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens marseillais, le 30 septembre 1877

²³⁸³ Arnaud-Dominique HOUTE, *Le triomphe de la République 1871-1914*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 46.

Art. 2. Cette amnistie pleine et entière est étendue à tous les crimes et délits politiques et de presse, et à toutes les condamnations prononcées à l'occasion d'événements politiques depuis la dernière amnistie de 1870. »²³⁸⁴

Son projet de loi d'amnistie est signé par vingt-sept députés socialistes et radicaux. Parmi eux, on peut signaler les noms de Benjamin Raspail, Georges Clemenceau, Louis Blanc, Allain-Targé, Martin Nadaud, Alfred Naquet, Madier-Montjau, Jules Maigne ou encore Greppo. Lors du vote, sur 442 votants, seulement 50 députés ont soutenu le projet de loi²³⁸⁵.

Bien que son projet d'amnistie ait échoué, François-Vincent Raspail a les faveurs de l'opinion publique. Sa proposition relative à l'amnistie des communards a peut-être inspiré celle de son collègue sénateur Victor Hugo, le 22 mai 1876. L'écrivain emploie dans son projet de loi des formulations qui rappellent celles de Raspail : « Je demande l'amnistie. Je la demande pleine et entière »²³⁸⁶. À côté du projet de loi d'amnistie, Raspail en a présenté un autre qui a moins frappé les esprits, portant sur la réorganisation de l'armée. Il n'a pas abouti²³⁸⁷.

²³⁸⁴ AD 94 Fonds Raspail Projet de loi d'amnistie déposé à la tribune de la Chambre des députés le 21 mars 1876.

²³⁸⁵ Voici la liste des députés qui voté pour le projet de loi d'amnistie de François-Vincent Raspail :

Allain-Targé (Seine), Allègre (Var).

Barrodet (Seine), Louis Blanc (Seine), Bouchet (Bouches-du-Rhône), Bouquet (Bouches-du-Rhône), Brelay (Seine), Brisson (Seine).

Canagrel (Seine), Casse (Seine), Castelnau (Hérault), Clémenceau (Seine), Cotte (Var).

Daron (Saône-et-Loire), Daumas (Var), Deschanel (Seine), Douville-Mallefeu (comte de) (Somme), Dréo (Var), Duclaud (Charente), Durand (Rhône),

Farcy (Seine), Floquet (Seine), Frébault (Seine).

Girault (Cher), Greppo (Seine), Guyot (Rhône).

Lacascade (La Guadeloupe), de Lacreteille (Saône-et-Loire), Laisant (Loire-Inférieure), Leconte (Indre), Lockroy (Bouches-du-Rhône)

Madier de Montjau (Drôme), Maigne (Haute-Loire), Marcou (Aude), Margue (Saône-et-Loire), Menier (Seine-et-Marne), Millaud (Rhône), Moreau (Creuse).

Nadaud (Creuse), Naquet (Vaucluse).

Ordinaire (Rhône).

Voir François-Vincent RASPAIL, *Prévision du temps. Almanach et calendrier météorologique pour l'année 1877, suivi d'un traité succinct sur l'art de pronostiquer le temps avec une certaine probabilité à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1877, p. 137-160.

²³⁸⁶ Myriam ROMAN, *Victor Hugo orateur. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2015, p. 81.

²³⁸⁷ AD 94 Fonds Raspail 69 J 22 Lettre d'un membre de la commission déléguée à l'étude du projet de loi sur la réorganisation de l'armée à François-Vincent Raspail, le 26 janvier 1877.

Parce qu'il apparaît comme un survivant de 1848, c'est-à-dire un des derniers républicains combattants, il est sollicité, à nouveau, par un grand nombre de citoyens. On lui propose, par exemple, d'adhérer, de patronner et d'apporter son concours à des journaux républicains comme *Le Rappel Marseillais*²³⁸⁸. De même, on demande au vieux républicain d'entrer dans des cercles qui défendent la cause des communards²³⁸⁹. La popularité qui l'entoure est à son apothéose. Il est acclamé comme président d'honneur lors de banquets démocratiques, comme celui des Charpennes à Lyon²³⁹⁰. Certains journalistes parlent de Raspail comme d'une « légende »²³⁹¹. Il est une véritable icône, au sens strict du terme. Des objets sont ornés du portrait de François-Vincent Raspail comme des assiettes ou des sculptures en bois²³⁹². Le mythe du savant républicain Raspail entre donc dans le quotidien des Français. Toutefois, l'un des grands regrets de François-Vincent Raspail, c'est de ne plus pouvoir, en raison de son âge, aller en 1877 dans les Bouches-du-Rhône, à la rencontre des électeurs qui le vénèrent²³⁹³.

Finalement, de 1876 jusqu'à 1878, les citoyens de Marseille ont élu un mythe vivant, un symbole républicain plutôt qu'un député. Bien qu'il soit perçu comme un homme énergique, François-Vincent Raspail est souvent absent aux séances de l'Assemblée Nationale. Quelle est la raison de son absentéisme ? Il est de plus en plus fatigué. Le décès de sa fille, Marie-Apolline, en décembre 1876, l'a profondément affecté. Il a la sensation de revivre les heures sombres de l'année 1853. Son désarroi se traduit dans une ode à sa fille chérie qui l'a suivi en prison et en exil, comme le faisait Henriette-Adélaïde Troussot jusqu'en 1853 :

²³⁸⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre d'Auguste Cabrol à François-Vincent Raspail, le 4 avril 1876.

²³⁸⁹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 21 Lettre du Cercle de la Renaissance de Nîmes à François-Vincent Raspail, juillet 1876.

²³⁹⁰ *Le Censeur* du 16 juillet 1876.

²³⁹¹ *Le Censeur* du 21 mai 1876.

²³⁹² Voir annexe, p. 675.

²³⁹³ AD 94 Fonds Raspail 69 J 22 Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens de Marseille, le 30 septembre 1877.

« Ma fille toi qui a été le modèle de toutes les vertus, sois la muse de la science : inspire moi aujourd'hui que tu m'as devancé dans le séjour de la vérité : en t'adorant je m'inspirerai de ton souvenir comme je m'inspirais de la lyre du temps. »²³⁹⁴

Les funérailles de sa fille au cimetière du Père-Lachaise sont aussi grandioses que celles de son épouse. Là encore, l'action politique laisse la place à la symbolique républicaine. La vie d'Henriette-Adélaïde Troussot a été résumée en un mot : le dévouement. Il en a été de même avec Marie-Apolline Raspail. Son existence est présentée comme un exemple pour toutes les filles de républicains. Elle a sacrifié sa vie pour prolonger celle de son père et pour qu'il puisse mener la cause républicaine jusqu'à son terme. Elle a attrapé une maladie en suivant son père à la maison de santé de Bellevue en 1874. Elle décède à Monaco, où elle était en convalescence, le 11 décembre 1876. Pour les républicains, son abnégation, poussée à un point extrême, est donc vue comme un acte politique. Ce sentiment est très bien exprimé par la veuve d'Edgar Quinet dans sa lettre de doléances :

« La destinée est dure, en vous enlevant cette fille bien aimée ! Mais elle vivra toujours dans le martyrologe de la République, le nom de Marie Raspail restera un type de dévouement filial, et l'honneur des femmes républicaines. »²³⁹⁵

Une foule immense vient saluer la mémoire d'une fille dite modèle. Plus de 300 000 personnes sont venues rendre hommage à la fille Raspail, une fille qui, jusqu'à son décès, était une inconnue pour le grand public. Un tel hommage à une femme est perçu comme un événement exceptionnel²³⁹⁶ par un certain nombre d'observateurs : « Et c'est parce que sa vie fut toute de dévouement, que Mlle Marie Raspail a eu des funérailles comme aucune femme au monde n'en avait encore eu »²³⁹⁷. Toutefois, d'autres enfants de grandes figures républicaines ont eu, auparavant, des

²³⁹⁴ BIC Fonds Raspail Ms 2744 (1) Ode de François-Vincent Raspail intitulée *À ma fille. Dans les cieux !* [1876-1877 ?].

²³⁹⁵ BIC Fonds Raspail Ms 2756 (2) Lettre de la veuve d'Edgar Quinet à François-Vincent Raspail, le 13 décembre 1876.

²³⁹⁶ Avner BEN-AMOS, « Les funérailles de gauche sous la III^e République : deuil et contestation », dans Alain CORBIN, Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY [dir.], *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Sorbonne, 1994, p. 200.

²³⁹⁷ *Le Ralliement* du 19 décembre 1876.

enterrements civils très médiatisés, comme la fille de Proudhon et le fils de Victor Hugo en 1873 ou la fille de Charles Delescluze en 1876²³⁹⁸.

Qui est venu défiler derrière le char funéraire de Marie-Apolline Raspail ? Comme en 1853, des anonymes se joignent au cortège, à savoir des habitants des faubourgs, que le journaliste Alfred Deberle²³⁹⁹ appelle « le peuple »²⁴⁰⁰. Mais la grande différence entre les funérailles de la mère et celles de la fille Raspail, c'est qu'en 1876, les témoins notent la présence d'hommes politiques dans le cortège, à savoir des sénateurs, des députés et des conseillers municipaux :

« Dans la foule nous avons remarqué M. Tolain, sénateur ; MM. Louis Blanc, Bouchet, Cantagrel, de Thou, Duportal, de Mahy, Greppo, Guichard, Maigne, Millaud, Nadaud, Ordinaire, Poujade, Varambon, Verhes, Tiersot, députés ; Bonnet-Duverdier, Braillet, Castagnary, Deberle, Deligny, Dujarier, Jacques, Jobbé-Duval, Leneveux, conseillers municipaux de Paris. »²⁴⁰¹

Les funérailles de Marie-Apolline ont ainsi une signification politique beaucoup plus forte que celles de sa mère. Deberle comprend qu'en honorant la fille, les responsables politiques viennent aussi honorer le père²⁴⁰². Des cris ouvertement politiques et faisant écho à l'actualité parlementaire se font entendre : « Vive la République ! Vive Raspail ! Vive l'amnistie ! »²⁴⁰³. Le dernier cri séditieux montre bien que François-Vincent Raspail termine sa carrière politique en étant l'homme qui a eu le courage de déposer un projet de loi d'amnistie devant l'Assemblée. En outre, une grande partie des députés qui ont suivi le convoi funèbre, ont voté pour le projet de loi d'amnistie proposé par François-Vincent Raspail.

²³⁹⁸ Jacqueline LALOUETTE, « Les enterrements civils dans les premières décennies de la Troisième République », *Ethnologie française*, n°2, tome 13, avril-juin 1983, p. 121

²³⁹⁹ Adolphe BITARD, *Dictionnaire général de biographie contemporaine française et étrangère*, Paris, Dreyfous, 1878, p. 354.

²⁴⁰⁰ *Idem.*

²⁴⁰¹ *Idem.*

²⁴⁰² *Idem.*

²⁴⁰³ *Idem.*

Le journaliste place même les funérailles de Marie-Apolline Raspail dans la continuité de celles d'Alexandre Ledru-Rollin, d'Edgar Quinet et de Jules Michelet²⁴⁰⁴. L'année 1876 marque le début d'un pèlerinage des partisans de l'amnistie des communards sur la tombe de la famille Raspail. Aussi, Martin Nadaud, qui représente à la fois le monde ouvrier et le monde politique, fait un discours où il évoque plus le père que la fille Raspail :

« Raspail n'a jamais été un flatteur du peuple. Il n'a jamais fait appel aux mauvaises passions du cœur humain. Il n'a jamais poursuivi un but d'intérêt personnel. Il a toujours cherché à élever les sentiments et le cœur du peuple. »²⁴⁰⁵

En plus de la cérémonie au cimetière du Père-Lachaise, il faudrait ajouter aussi toutes les manifestations à connotation politique qui ont honoré la mémoire de Marie-Apolline Raspail. Le corps de la défunte a été ramené de Monaco jusqu'à Paris. Partout sur son passage, il a reçu des témoignages de respect des représentants républicains. À Lyon, trois couronnes blanches ont été déposées sur le cercueil : l'une au nom de la démocratie lyonnaise, les deux autres au nom de deux journaux républicains, *Le Petit Lyonnais* et *Le Censeur*²⁴⁰⁶.

Le caractère politique de ces manifestations mortuaires déplaît fortement à quelques personnalités républicaines. Louis Blanc, par exemple, considère que l'enterrement de Marie-Apolline Raspail aurait dû concerner seulement la famille et les amis – dont selon lui, il fait partie. Les revendications républicaines ou anticléricales au sujet de l'amnistie ou de l'enterrement civil n'auraient pas dû avoir leur place dans une manifestation qui se veut, pour lui, le dernier hommage d'un père à sa fille :

« Vous vous êtes cru forcé de sacrifier à votre popularité une partie de votre douleur, et la partie la plus intime, la plus précieuse ; - vous avez permis que le linceul de votre enfant servît de drapeau à une manifestation politique ; - c'est de cela surtout que je vous plains, monsieur, et que je vous plains

²⁴⁰⁴ *Idem.* Voir aussi Avner BEN-AMOS, *Le vif saisit le mort...*, *op. cit.*, p. 140.

²⁴⁰⁵ *Idem.*

²⁴⁰⁶ *Idem.*

sincèrement : - vous avez dû vous trouver bien malheureux de sentir cette foule inconsciente piétiner dans votre deuil et s'en faire un triomphe et une fête. »²⁴⁰⁷

La popularité politique de Raspail a donc ses revers en s'immiscant dans sa vie privée. C'est probablement pour cette raison que Raspail est de plus en plus accablé. Il est meurtri par la mort de sa fille mais on peut émettre l'hypothèse qu'il se rend compte qu'il n'est plus apte à remplir ses fonctions de député. Il jouit d'une grande popularité pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait. Il est de plus en plus marginalisé et surtout ridiculisé à la Chambre parlementaire. Quand François-Vincent Raspail prend, à de rares occasions, la parole au Palais-Bourbon, il est, d'une certaine manière, absent, « éteint »²⁴⁰⁸. Sa voix ne porte plus dans l'hémicycle et de nombreux parlementaires se moquent de lui :

« On sait que M. Raspail a un tout petit filet de voix qu'on n'entend point à cinq pas. Quand il parle devant les compères en radicalisme, un des Barnum du lieu donne le signal et on applaudit de confiance sans avoir entendu un traître mot. On ne peut pourtant pas placer demain derrière le citoyen Raspail un radical chargé à l'aide d'une pantomime expressive, de traduire en geste les paroles du président. »²⁴⁰⁹

Ce phénomène n'est pas une nouveauté. Déjà, en 1869, les parlementaires ne prenaient pas au sérieux Raspail et riaient de lui. Un témoignage exceptionnel, celui d'Émile Zola, alors journaliste politique²⁴¹⁰, permet de saisir comment le vieux républicain était jugé par ses collègues députés. Zola prend la défense de Raspail dans cette tribune. La citation est un peu longue mais elle mérite d'être citée dans son intégralité afin de comprendre les représentations politiques qui entouraient l'ancien quarante-huitard dans les années 1860-1870 :

« La Chambre aime à rire, c'est de son âge... Quelle bande d'écoliers en récréation, et comme ils éclatent de rire au moindre prétexte ! Allez, ils ont le rire complaisant, il leur suffit d'un mot, d'un geste. Ceux qui rient le plus souvent sont ceux qui parlent le moins. Ceux-là, les cancre de la classe, se

²⁴⁰⁷ Lettre de Louis Blanc à François-Vincent Raspail dans *Le Rappel*, le 25 décembre 1876.

²⁴⁰⁸ *Le Temps* du 10 mars 1876.

²⁴⁰⁹ *Le Moniteur Universel* du 8 mars 1876.

²⁴¹⁰ Éric ANCEAU, « Le Parlement et les parlementaires dans l'œuvre de Zola », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2016/2, n°24, p. 44.

dédommagent de leur ennui en se tenant les côtes, en pouffant si haut qu'ils réveillent leurs camarades qui dorment...

Quand Raspail monte à la tribune, les muets de la droite, les cancre, se poussent du coude. Attention ! que pas un ne dorme, et relâchez vos bretelles pour rouler à l'aise sur vos bancs. Ce vieillard est en effet des plus réjouissants, n'est-ce pas ? Imaginez-vous que ce bonhomme ne rêve pas même un ministère. Il n'intervient jamais que dans les questions d'humanité. On n'est pas ridicule à ce point là. Ah ! Le vieux fou, et comme il amuse ces messieurs ! Les jours où il parle, ils s'en vont avec des douleurs d'entrailles. Ils ont pris pour bouffon un vieillard qui a la naïveté de rêver le bonheur du genre humain.

L'autre jour, au milieu des rires, Raspail prononce cette phrase : « Celui dont vous riez, Messieurs, a été élève à l'école du malheur. J'ai vu les souffrances d'un prisonnier enfermé dans l'humidité, la saleté, sans même avoir un balai à sa disposition ». À ce mot de balai, vous comprenez, la Chambre n'y tient plus. C'est une frénésie. Toute la droite a de grosses larmes sur les joues. Vous avez entendu : balai, il a dit balai. Mon Dieu ! que ce Raspail est cocasse. Il n'y a que lui pour dire balai à la tribune. Cependant Raspail regarde les rieurs avec une certaine pitié. Il continue de sa voix fatiguée : « Jamais, quant à moi, je ne ferai souffrir personne. » On rit encore. Pas un de ces messieurs n'a l'air de se douter que les paroles qui viennent de tomber à la tribune sont tout bonnement sublimes. Cette déclaration d'un vieillard, cet appel à la douceur, au pardon, par un homme qui a passé dans les cachots la moitié de sa jeunesse, est pris comme une adorable plaisanterie. On entend les muets de droite, les cancre, murmurer : « Quel gâteux ! » Eh ! soit, Raspail rêve, il a le grand tort de nous imaginer meilleurs que nous sommes, il pense qu'on peut guérir sans amputer, il voit dans l'avenir une humanité calme et douce, sans échafaud, sans bagnes, toute libre et grandissant superbement au soleil. Tant pis si ce vieillard rêve. Moi, je voudrais qu'il vît clair dans l'avenir et qu'il prophétisât.

Raspail pleure sur le sort des prisonniers, la belle affaire ! Rien n'est excellent comme la prison, la salle de police, par exemple, pour faire son chemin. M. Lebœuf²⁴¹¹, qui est un beau militaire, a lui-même raconté à la Chambre ce détail de sa biographie, que la postérité charmée lira certainement dans quelque Plutarque français : « Quand j'étais jeune, a-t-il dit, j'ai passé quinze jours à la salle de police, et je ne m'en porte pas plus mal ». La Chambre dodelinait de la tête, elle disait à Raspail : « Quel pauvre homme vous êtes ! Vous avez fait des années de prison, et vous n'avez jamais été ministre. Voyez M. Lebœuf, quinze jours lui ont suffi. »

Ah ! voilà, c'est que les hommes de l'Empire sont des gens à part. Ils poussent même sur la paille humide, ainsi que les champignons. Ce n'est point les républicains comme Raspail qui ont ces chances. Aussi leur rit-on au nez quand ils demandent des balais pour jeter à terme les ordures de la France.

²⁴¹¹ Edmond LEBŒUF est ministre de la Guerre du 21 août 1869 au 20 juillet 1870.

Allons, belle Chambre, ma mie, fais risette à tes ministres et blague le vieux fou de la Montagne. »²⁴¹²

François-Vincent Raspail est ainsi très seul à l'Assemblée nationale depuis 1869. Par son registre de langage accessible à tous, qu'il utilise, indifféremment, dans ses manuels de santé et à la tribune du Palais-Bourbon, il choque ses collègues qui détiennent, eux, le jargon spécifique des parlementaires : « Le personnage du parlementaire s'est affirmé selon des rythmes et sous des formes variables »²⁴¹³. Raspail détonne dans l'hémicycle : rares sont les républicains combattants – ceux qui ont appris la politique par le maniement des armes sur les barricades – qui ont endossé la redingote de député. Il apparaît comme dépassé dans cette arène parlementaire qui ne se sert plus que d'une seule arme pour faire de la politique : l'art oratoire. En outre, la jeune génération des républicains a une position ambiguë à l'égard des quarante-huitards. Ils représentent, pour eux, une tradition républicaine louable mais pesante²⁴¹⁴. La révolution de 1848 a accouché d'une Seconde République qui est vue, par la nouvelle garde républicaine, comme un échec. Beaucoup de républicains, au début de la Troisième République, ne croient plus en l'idéal des « vieilles barbes », c'est-à-dire à une république sociale. Dans ces conditions, François-Vincent Raspail ne fait confiance qu'à sa famille, ou plus précisément, qu'à ses fils. À chaque fois que son père éprouve des difficultés à parler devant l'Assemblée, c'est son fils aîné, Benjamin, député de la Seine, qui l'épaula.

À l'inverse, depuis une vingtaine d'années, François-Vincent Raspail se sent trahi par son neveu, Eugène Raspail, ancien représentant du peuple dans le département de Vaucluse en 1848 et ex-collaborateur au *Réformateur*. Quelle est la cause de la rupture entre les deux hommes ? En cette année 1877, Eugène Raspail demande la main de la nièce de Monseigneur Sibour. François-Vincent Raspail ne peut accepter de voir son neveu préféré s'unir à la famille de l'homme qu'il a connu séminariste à Avignon et qu'il considère désormais comme un membre de la congrégation de Loyola. L'oncle voit, dans ce mariage, un véritable reniement politique de son neveu. Cela va très loin

²⁴¹² Émile ZOLA dans *La Cloche* du 14 juin 1869.

²⁴¹³ Jean EL GAMMAL, *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 42.

²⁴¹⁴ Jean EL GAMMAL, « Les vétérans de la Seconde République : mémoires et héritages (fin XIX^{ème}-début XX^{ème}) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, p.125-134.

dans son esprit. Il le dit, implicitement, aux citoyens de l'Isle-sur-la Sorgue (Vaucluse) qui le sollicite pour les élections législatives de 1877 :

« Qu'ils choisissent, comme candidat, un homme ferme dans ses convictions et à qui il ne soit jamais arrivé de renier sa foi républicaine devant un évêque et devant ce misérable qui a fini par livrer la France à l'ennemi. »²⁴¹⁵

Les relations sont tellement houleuses que François-Vincent Raspail appelle les citoyens d'Avignon à voter pour le candidat républicain Jean Saint-Martin²⁴¹⁶ au détriment de son neveu Eugène :

« Monsieur Saint-Martin,

Dans la lutte qui s'engage à Avignon, je laisse de côté la parenté ; je ne vois que les besoins de la cause. N'agissons jamais par ruse et ne trompons personne. Il s'agit de nommer un républicain, c'est-à-dire un homme honnête dans sa foi et dans ses opinions radicales. Vous êtes le seul qui vous présentiez dans ces conditions ; j'invite mes concitoyens de l'arrondissement d'Avignon à vous nommer, vous, citoyen Saint-Martin. Ils resteront fidèles à leur cause. »²⁴¹⁷

Trahi par son neveu, à qui il a donné le goût de la science et de la politique sous la monarchie de Juillet, abattu par la mort de sa fille, François-Vincent Raspail ne joue plus un rôle de premier plan en tant que parlementaire. S'il propose de moins en moins de projet de loi en 1877-1878, cela ne signifie pas qu'il soit totalement absent des débats à l'Assemblée Nationale. Étonnamment, ce sont, durant les derniers jours de sa vie, que François-Vincent Raspail fait acte de présence à l'extrême gauche de la Chambre des députés : « À partir de la 2^e quinzaine de novembre [1877], il assista à toutes les séances, malgré ses 84 ans »²⁴¹⁸. Pourquoi François-Vincent Raspail est-il devenu si assidu ? Pourquoi constate-t-on un tel revirement de sa part ? Selon son fils, Benjamin Raspail, son père pensait, dans les derniers jours de sa vie, que par sa seule

²⁴¹⁵ Lettre de François-Vincent Raspail aux citoyens de l'Isle-sur-la-Sorgue, le 24 janvier 1877, publiée dans *Les Droits de l'Homme* du 30 janvier 1877.

²⁴¹⁶ Christophe PORTALEZ, « Le scandale de Panama vu par un ancien député du Vaucluse : réseaux, amitiés et corruption sous la Troisième République », dans Jean Ivo ENGELS, Frédéric MONIER et Natalie PETITEAU, *La politique vue d'en bas, op. cit.*, p. 169.

²⁴¹⁷ Lettre de François-Vincent Raspail à Jean Saint-Martin, le 27 janvier 1877, publiée dans *Les Droits de l'Homme* du 6 février 1877.

²⁴¹⁸ AD 94 Fonds Raspail 69 J 22 Notes de Benjamin Raspail à propos des derniers jours de son père, le 30 mai 1878.

présence dans l'hémicycle, il incarnait encore une certaine idée de la république. Il était, lui même, conscient de s'être métamorphosé en mythe républicain. Ainsi, il imaginait mourir après avoir combattu, une ultime fois, pour sa république : « Si la République est égorgée, disait-il, eh bien ! Je tomberai avec elle. Ce sera une belle mort ! »²⁴¹⁹. Le 7 janvier 1878, François-Vincent Raspail s'éteint à la suite d'une pneumonie. Néanmoins, son héritage politique, à savoir la république combattante, scientifique et communale, continue de vivre après sa mort.

²⁴¹⁹ *Idem.*

Conclusion

Avec la mort de François-Vincent Raspail, le 7 janvier 1878, un idéal démocratique et républicain disparaît. Victor Hugo adresse ses condoléances à Benjamin Raspail en ces termes : « Je m'associe profondément à ce deuil qui est le deuil de la démocratie, dans le monde entier »²⁴²⁰. La lettre de Victor Hugo témoigne de l'événement national, voire international²⁴²¹, qu'a pu représenter la mort de Raspail. Ses funérailles font la une de nombreux quotidiens nationaux, comme le *Journal illustré*, qui retrace le 10 janvier 1878, de façon imagée, toutes les étapes de la cérémonie, de la veillée funèbre jusqu'à l'enterrement²⁴²². Le char funéraire, de première classe²⁴²³, est orné de la lettre « R » : « Ce n'est plus un char, c'est une masse de couronnes. Il y en a jusqu'autour des moyeux des quatre roues. On ne voit pas le cercueil »²⁴²⁴. Il est accompagné par plus de 100 000 personnes²⁴²⁵. Comment Raspail est-il devenu un nom servant de ralliement aux républicains des années 1870-1880 ? Quel est l'héritage politique du républicain François-Vincent Raspail ? Que reste-t-il du mythe Raspail après 1878 ?

La nouvelle de la mort et de l'enterrement du chimiste républicain se répand dans la presse étrangère, notamment en Belgique où Raspail a passé ses neuf années d'exil : *Le Précurseur d'Anvers*²⁴²⁶, *La Flandre Libérale de Gand*²⁴²⁷, *L'Indépendance Belge*²⁴²⁸ ou encore *L'Étoile Belge*²⁴²⁹. Mais elle est relayée également dans d'autres journaux européens (*La Gazette de Lausanne*²⁴³⁰, *The Globe* de Londres²⁴³¹, *La Riforma di*

²⁴²⁰ BHVP Ms 2742 Mort et funérailles de François-Vincent Raspail les 7 et 13 janvier 1878. Lettre de Victor Hugo à Benjamin Raspail, le 11 janvier 1878.

²⁴²¹ AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 550 Médaillon offert par la République d'Argentine, en hommage à François-Vincent Raspail, février 1878, bronze.

²⁴²² Voir en annexe, p. 676.

²⁴²³ APP Rapport de police du 13 janvier 1878.

²⁴²⁴ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴²⁵ *Le Précurseur d'Anvers* du 14 janvier 1878.

²⁴²⁶ *Le Précurseur d'Anvers* du 22 janvier 1878.

²⁴²⁷ *La Flandre Libérale de Gand* du 11 janvier 1878.

²⁴²⁸ *L'Indépendance Belge* (Bruxelles) du 11 janvier 1878.

²⁴²⁹ *L'Étoile Belge* du 15 janvier 1878.

²⁴³⁰ *La Gazette de Lausanne* du 11 janvier 1878.

²⁴³¹ *The Globe* (Londres) du 10 janvier 1878.

Roma²⁴³², *Die Post*²⁴³³ de Berlin, *Die Presse* de Vienne²⁴³⁴) et étrangers (*Le Stamboul de Constantinople*²⁴³⁵, *Le Messenger franco-américain* de New-York²⁴³⁶, *El Porfiristo* du Mexique²⁴³⁷).

Pourquoi la mort de François-Vincent Raspail a-t-elle connu une médiatisation à l'échelle nationale et internationale ? Le décès du médecin social en janvier 1878 coïncide avec le triomphe des républicains en République. Le 15 décembre 1877, le Président Mac-Mahon met fin à la crise du 16 mai en transmettant ce message à la Chambre des députés :

« L'exercice du droit de dissolution ne saurait être érigé en système de gouvernement [...] La Constitution de 1875 a fondé une République parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. »²⁴³⁸

En apparence, ces funérailles apparaissent comme une fête réconciliant les républicains autour d'un homme qui a symbolisé la cause républicaine. Tous les citoyens, par delà les catégories professionnelles, semblent rassembler autour du défunt, comme l'indiquent les inscriptions sur les couronnes : « Les ouvriers menuisiers », « La chambre syndicale ouvrière des cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons restaurateurs, limonadiers, sommeliers, marchands de vins, employés de maisons bourgeoises, d'hôtels et autres, ayant rapport à ces corporations », ou encore « Les couvreurs, plombiers, zingueurs reconnaissants »²⁴³⁹. On se plaît à célébrer le parcours d'un républicain vu comme exemplaire. Le mythe du républicain Raspail perdure après sa mort. Le journal de Jules Guesde, *L'Égalité*, ne tarit pas d'éloges sur ce nouveau

²⁴³² *La Riforma di Roma* du 17 janvier 1878.

²⁴³³ *Die Post* (Berlin) du 17 janvier 1878.

²⁴³⁴ *Die Presse* (Vienne) du 11 janvier 1878.

²⁴³⁵ *Le Stamboul de Constantinople* du 23 janvier 1878.

²⁴³⁶ *Le Messenger franco-américain* de New-York du 27 janvier 1878.

²⁴³⁷ *El Porfiristo* (Yucatan, Mexique) du 3 mars 1878.

²⁴³⁸ Elie BARNAVI, Hélène DUCCINI, Yann FAUCHOIS, Patrice GUENIFFEY, Frédéric GUGELOT, François LEBRUN, Guy LOBRICHON, François LEBRUN, Jean LOIGNON et Jean-Louis PANNÉ, *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1 704.

²⁴³⁹ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

saint de la république : « l'ami du pauvre, le défenseur du prolétariat, l'apôtre de la liberté, le justicier de la République »²⁴⁴⁰.

Jusqu'à ses derniers instants de vie, François-Vincent Raspail n'aurait jamais renié ses idéaux républicains. Il est mort en républicain. Que signifie mourir en républicain ? Avant de décéder chez son fils Émile, le vieux quarante-huitard a eu le temps de regarder, une dernière fois, le portrait de sa fille défunte Marie-Apolline. Par ce geste, il rappelle à ceux qui l'entourent que la famille a constitué le pilier de sa vie et de sa doctrine républicaine. Il a renouvelé son attachement à la libre pensée en demandant à ne pas recevoir l'extrême-onction²⁴⁴¹. Dans son testament de 1867, il a émis le souhait d'avoir un enterrement civil, voire maçonnique si on se réfère au champ lexical utilisé :

« Aucun culte à mon inhumation ou mon convoi. Mon culte à moi n'est pas une coterie, il est grand comme l'Univers ; son temple est sans limite, son code est la conscience ; la vie est une de ses innombrables formes, la mort une de ses transformations. »²⁴⁴²

Enfin, il aurait laissé un message politique à ses enfants. Ses dernières paroles seraient : « Je meurs en libre penseur, comme j'ai vécu. Mes enfants, souvenez-vous que j'ai travaillé toute ma vie pour l'Humanité ! »²⁴⁴³ Ces propos sont susceptibles de servir de guide pour ses descendants. Toutefois, on a constaté que dans les discours de Raspail, l'expression « mes enfants » est à prendre dans une acception large. Raspail ne s'adresse peut-être pas à ses « enfants », au sens biologique du terme, mais à la nation toute entière.

Quelles facettes du républicain Raspail honore-t-on durant les funérailles ? Le tracé du cortège fait écho, de manière symbolique, aux luttes du républicain combattant. Tout commence dans la maison mortuaire à Arcueil où le lit du mort est entouré d'un

²⁴⁴⁰ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.* p. 51.

²⁴⁴¹ Antoine MANDRET-DEGEILH, *Gouverner par le rite. Socio-histoire des rites d'institution municipaux autour de la parenté en France, au miroir de la situation en Allemagne (1789-1989)*, thèse de science politique, sous la direction d'Yves DÉLOYE, soutenue en 2015, à Sciences Po Paris, p. 338-340.

²⁴⁴² François-Vincent RASPAIL, *Manuel annuaire de la santé pour 1878*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1878, p. 14.

²⁴⁴³ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.* p. 42-43.

grand nombre de toiles peintes représentant les « épisodes républicains des grandes époques »²⁴⁴⁴. Deux bustes en bronze sont également disposés près du lit. Le premier est celui d'un « volontaire héroïque de 1792 »²⁴⁴⁵ et le second est celui de Voltaire²⁴⁴⁶. Toutes ces œuvres montrent que Raspail s'est inscrit dans la filiation des combattants de Valmy et des hommes de lettres qui se sont battus toute leur vie contre les injustices : « Nous nous sommes surpris là à songer à la fois au Raspail philosophe et au Raspail insurgé. Tout était en cet homme »²⁴⁴⁷. Le convoi passe, ensuite, par la place de la Bastille. Tous les participants contournent la colonne de Juillet. Ils ont en tête la portée symbolique de cette place. La foule rend hommage au républicain Raspail qui s'est battu pendant la révolution des Trois Glorieuses :

« L'émotion de tous ceux qui suivaient le char funèbre était grande ; les larmes venaient aux yeux : on se disait que le nom de l'homme dont le cercueil qui passait emportait la dépouille aurait pu être gravé dans l'airain qui rappelle tant ces braves des Trois Glorieuses. »²⁴⁴⁸

Cet instant a tellement marqué les contemporains, que l'écrivain Maxime Rude compose un poème intitulé *Place de la Bastille. Le 13 janvier*. En voici quelques vers :

« Le char n'était qu'une couronne.
Qu'en anneaux la France tressa
Sur les dalles de la Colonne,
J'étais debout quand il passa. »²⁴⁴⁹

Puis, le convoi poursuit son chemin rue de la Roquette. Les cris de « Vive la République ! » retentissent encore plus énergiquement. Au numéro 49 de cette rue, le chiffre de Raspail est arboré à toutes les fenêtres – un chiffre noir sur fond blanc. Pourquoi ce chiffre 49 est-il associé à Raspail ? On ne le sait pas. Peut-être est-ce une allusion à l'année 1849, c'est-à-dire au procès des républicains socialistes à Bourges ? Enfin, le cortège arrive au cimetière du Père-Lachaise devant la tombe de Madame

²⁴⁴⁴ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁴⁵ *Idem.*

²⁴⁴⁶ *Idem.*

²⁴⁴⁷ *Idem.*

²⁴⁴⁸ *Idem.*

²⁴⁴⁹ *Idem.*

Raspail où la femme drapée fait allusion aux années de captivité du défunt. Le cimetière devient « le lieu par excellence où le nouveau culte des morts trouve à s'exprimer »²⁴⁵⁰.

Vient, pour finir, le temps des oraisons funèbres. Trois orateurs, représentatifs de la vie de François-Vincent Raspail, contribuent, à leur façon, à élever ce dernier en héros de la république : Louis Blanc²⁴⁵¹, le quarante-huitard socialiste, Paul-Émile Bouchet, le député de Marseille, et Alfred Naquet²⁴⁵², chimiste et député de Vaucluse. Chargé par la famille du défunt de prononcer un discours, Louis Blanc insiste sur les apports de Raspail dans l'histoire du républicanisme. Il évoque, notamment, sa proclamation supposée de la Seconde République à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 24 février 1848. Après avoir retracé succinctement les grandes étapes de sa vie, Louis Blanc s'attarde sur une originalité de François-Vincent Raspail, à savoir sa volonté de conjuguer science et république :

« Mais pourquoi séparer dans Raspail le savant d'avec le démocrate ? Les deux hommes qu'il semblait y avoir en lui n'en firent qu'un ; parce que les hautes facultés de son esprit tendirent invariablement au même but que les élans de son cœur et furent gouvernés par un même amour : l'amour du peuple. »²⁴⁵³

Louis Blanc tente de donner un nom au républicanisme de Raspail. Selon lui, le défunt a appartenu au « parti de la République militante », caractérisé par un certain nombre de principes et de valeurs. L'adjectif « audacieux » revient plusieurs fois pour qualifier les membres de la « République militante ». Contrairement aux légitimistes, ils n'ont pas cherché à renouer la « chaîne des temps » mais la « chaîne des idées modernes »²⁴⁵⁴, c'est-à-dire qu'ils ont voulu continuer l'œuvre de la Première République au XIX^e siècle. Le républicain militant est aussi synonyme de républicain combattant.

²⁴⁵⁰ Michel VOVELLE, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, Paris, Gallimard, 1993, p. 97.

²⁴⁵¹ Jacqueline LALOUETTE, « figure méconnue de l'anticléricalisme et de la libre pensée », dans Francis DÉMIER [dir.], *Louis Blanc, un socialiste en république*, Paris, Créaphis, 2006, p. 161.

²⁴⁵² Voir Christophe PORTALEZ, *Alfred Naquet et ses amis politiques : patronage, influence et scandale en République (1870-1898)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction du professeur Frédéric MONIER, soutenue à l'Université d'Avignon en 2015.

²⁴⁵³ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁵⁴ *Idem*.

Bien qu'il soit pacifiste, Raspail a été dans la nécessité de se battre, au sens strict du terme, pour défendre ses idées. La cause républicaine en était à sa « phase de combat »²⁴⁵⁵. Cette forme d'engagement, « la politique de l'héroïsme »²⁴⁵⁶, serait, pour Louis Blanc, supérieure à celle de la jeune génération républicaine qui se contenterait d'une « propagande tranquille »²⁴⁵⁷. Les hommes de 1848 n'ont pas combattu pour la république de façon irréfléchie. Avant de se lancer dans la lutte, ils ont pris le temps d'étudier les doctrines politiques des protagonistes de 1789. À partir de ce moment, ils savent que leur devoir est de souffrir, voire de mourir pour l'idéal républicain²⁴⁵⁸.

De manière sous-entendue, l'auteur de *L'Organisation du Travail* critique les républicains qui s'en prennent à leurs prédécesseurs, à ceux qu'ils appellent familièrement « les vieilles barbes ». À ses dires, sans les combats des républicains de 1848, la Troisième République n'aurait jamais vu le jour. Les républicains de 1878 seraient, par conséquent, des héritiers politiques de la Seconde République. Un fil conducteur relie les deux républiques : « C'est de la République militante qu'est née la République triomphante »²⁴⁵⁹. Toutes les questions parlementaires des années 1870 ont germé dans la tête des quarante-huitards : « Depuis le suffrage universel jusqu'à l'abolition de la peine de mort ; depuis l'éducation gratuite et obligatoire jusqu'au service militaire imposé à tous »²⁴⁶⁰. Parce qu'il a été, à ses yeux, un précurseur des grands enjeux de la Troisième République, Louis Blanc n'hésite pas à qualifier positivement Raspail d'« utopiste »²⁴⁶¹. En demandant l'organisation d'un enterrement civil, Raspail a aussi réaffirmé son nouveau statut de « libre penseur »²⁴⁶². Inversement, Louis Blanc révèle, lui aussi, son goût pour la libre pensée dans ce discours : « Parler d'un ami qui vient de mourir peut entraîner à dévoiler quelque

²⁴⁵⁵ *Idem.*

²⁴⁵⁶ *Idem.*

²⁴⁵⁷ *Idem.*

²⁴⁵⁸ *Idem.*

²⁴⁵⁹ *Idem.*

²⁴⁶⁰ *Idem.*

²⁴⁶¹ *Idem.*

²⁴⁶² *Idem.*

chose de ses propres sentiments devant la mort »²⁴⁶³. Au temps de la République législative, que reste-t-il alors de la « République militante » de François-Vincent Raspail ? Louis Blanc est convaincu que les citoyens se souviendront du chimiste républicain et que, par son exemple, il encouragera ses admirateurs à continuer la lutte pour la république qu'il imaginait :

« Il continuera de vivre dans ses fils, dont l'âme s'est allumée à la sienne ; dans les bons citoyens dont il a éclairé la route ; dans les savants auxquels ses recherches ont ouvert des horizons nouveaux ; dans nous tous qu'il a rendus meilleurs par ses enseignements et par son exemple, et jusque dans ses ennemis qui, s'ils attaquent sa mémoire, en attesteront par cela même la puissance. Ne disons pas qu'il n'est plus. Disons qu'il reste avec nous, dans nous, et qu'en donnant son corps à la terre, il ne fait qu'entrer dans l'immortalité par la mort. »²⁴⁶⁴

Paul-Émile Bouchet prend ensuite la parole. Ce dernier s'exprime au nom des républicains des Bouches-du-Rhône. Il commence son discours en résumant la vie de Raspail par toute une série de mots qui participent à la construction du mythe politique. L'ancien député de Marseille aurait toutes les qualités du héros républicain : le « dévouement » et l'« abnégation » renvoient à son statut de martyr de la république, valeurs qu'incarnaient aussi Henriette-Adélaïde Troussot et Marie-Apolline Raspail lors de leurs funérailles respectives, tandis que l'« amour » et la « charité »²⁴⁶⁵ renvoient à la figure mythique du « médecin des pauvres ». Raspail symbolise à lui seul l'histoire de la démocratie. Le terme de démocratie est encore synonyme de république dans les années 1870 :

« La vie de Raspail n'a-t-elle pas été, en effet, l'histoire même de notre démocratie, sans cesse en butte, depuis quatre-vingts ans, aux attaques haineuses du pouvoir personnel sous toutes ses formes ? »²⁴⁶⁶

²⁴⁶³ Louis PÉROUAS, « Les libres penseurs devant la mort : un corpus de discours funéraires », dans Jean-Marie MAYEUR [dir.], *Libre pensée et religion laïque en France de la fin du Second Empire à la fin de la Troisième République*, Strasbourg, Cerdic-Publications, 1980, p. 211.

²⁴⁶⁴ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁶⁵ *Idem.*

²⁴⁶⁶ *Idem.*

Dans la continuité de Louis Blanc, Paul-Émile Bouchet rend hommage au Raspail républicain combattant. Il le surnomme le « luttreur infatigable »²⁴⁶⁷. Par ses souffrances, sa bravoure, ses batailles, le chimiste républicain appartient, selon lui, à la catégorie des « géants héroïques »²⁴⁶⁸. Il a même droit au qualificatif honorifique de « maître »²⁴⁶⁹. Bouchet estime, également, que Raspail est la personne qui a le mieux incarné, enseigné et pratiqué la « Fraternité »²⁴⁷⁰. Enfin, l'orateur termine son discours en s'arrêtant sur ce que le député des Bouches-du-Rhône Raspail a apporté, entre 1876 et 1878, à ses compatriotes marseillais. Sa victoire aux élections législatives de 1876 est vue comme une revanche sur l'histoire. Elle a permis de « le venger des atteintes qui ne respectèrent point ses cheveux blancs »²⁴⁷¹. Marseille n'a pas élu un républicain législateur mais un homme qui incarne la République militante :

« Marseille s'honora en donnant sa représentation à l'homme assez grand pour être poursuivi sans trêve par ceux qui ne lui ont jamais pardonné de n'avoir point mis son génie au service de leur œuvre de destruction [...] Il a édifié la République pour une large part. »²⁴⁷²

Délégué par la ville natale de François-Vincent Raspail, Carpentras, le député Alfred Naquet clôture la cérémonie funéraire par un dernier discours. Il fait savoir à l'assistance que prononcer un tel discours est un grand honneur dans sa carrière politique : « J'ai accepté avec une reconnaissance infinie, et je viens aujourd'hui m'acquitter de ce pieux devoir »²⁴⁷³. D'autres hommes politiques auraient été, selon lui, plus méritants pour le prononcer. Il existe, toutefois, une filiation spirituelle entre François-Vincent Raspail et Alfred Naquet²⁴⁷⁴ : « Il est deux fois mon maître, à moi, et par l'influence qu'il a exercée sur le développement de ma pensée, je puis juger de ce

²⁴⁶⁷ *Idem.*

²⁴⁶⁸ *Idem.*

²⁴⁶⁹ *Idem.*

²⁴⁷⁰ *Idem.*

²⁴⁷¹ *Idem.*

²⁴⁷² *Idem.*

²⁴⁷³ *Idem.*

²⁴⁷⁴ Christophe PORTALEZ, « Alfred Naquet et François-Vincent Raspail : destins croisés de deux républicains vauclusiens », Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine...*, op. cit., p. 202.

que la France lui doit »²⁴⁷⁵. Les deux hommes sont natifs de Carpentras. C'est, d'ailleurs, sous l'angle de la ville natale, qu'il débute son discours.

Il ne cache pas les mauvaises relations que François-Vincent Raspail entretenait avec l'ancienne capitale du Comtat Venaissin depuis son départ en 1815 : « Aussi a-t-il toujours conservé le souvenir douloureux de ces heures de deuil, de ces heures de honte que nous voudrions pouvoir effacer de notre histoire nationale »²⁴⁷⁶. Rétrospectivement, Naquet voit aussi du bon dans ce malheur. Si la Terreur blanche n'avait jamais eu lieu, Raspail ne serait jamais monté à Paris pour œuvrer à l'intérêt de tous : « Il avait été jusque-là l'enfant de Carpentras. À partir de ce jour, il devint l'homme de la France, de l'humanité, de la science et de la République universelle »²⁴⁷⁷. Alfred Naquet est dans le registre de l'hagiographie. Raspail n'a jamais été républicain à partir de 1815. Il faut attendre les années 1830 pour qu'il adhère à la nébuleuse républicaine.

À la manière d'un dialogue *ad hominem*, le député de Vaucluse tente, ensuite, de renouer le lien entre Carpentras et son homme illustre. Contrairement à ce que pensait le défunt, Alfred Naquet explique que Carpentras n'a pas constamment soutenu le drapeau blanc et qu'elle a même basculé dans le républicanisme grâce aux efforts de l'instruction publique. Les Carpentrassiens ont fini par apprécier leur homme illustre et ses idées politiques. À nouveau, c'est le Raspail républicain combattant qui est convoqué dans ce troisième discours. D'après Naquet, le défunt voyait la politique comme « un véritable champ de bataille »²⁴⁷⁸. Mais comme Louis Blanc, le jeune républicain a aussi recours à une autre facette de François-Vincent Raspail, celle de l'homme qui a porté l'idéal d'une république scientifique :

²⁴⁷⁵ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁷⁶ *Idem.*

²⁴⁷⁷ *Idem.*

²⁴⁷⁸ *Idem.*

« Aux yeux des républicains de Vaucluse, depuis longtemps déjà, Raspail apparaissait comme la personnalité dominante de la démocratie française ; ils avaient suivi ses travaux, ses souffrances, ses conquêtes, ses deuils : ils personnifiaient en lui la science et la République. »²⁴⁷⁹

Puis, Alfred Naquet développe un autre point commun qu'il a avec François-Vincent Raspail : son goût pour la science, et plus précisément, pour la chimie. On sait, grâce à une dédicace destinée à François-Vincent Raspail, qu'Alfred Naquet a demandé conseils à l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* lorsqu'il débutait ses premières recherches sur l'application de l'analyse chimique à la toxicologie : « Monsieur Raspail, il y a 9 ans environ je vous soumis un travail qui considérablement augmenté a fait l'objet de cette thèse »²⁴⁸⁰.

Alfred Naquet fait l'éloge du savant, de l'illote de la science, qui a su poursuivre ses études scientifiques dans les pires conditions de travail. Cela ne l'a pas empêché d'inventer une nouvelle discipline, la chimie organique :

« La plupart de nos savants ont de riches cabinets de physiques, de luxueux laboratoires, des jardins et des musées. Lui, qu'avait-il ? Un misérable microscope qu'il avait ajusté lui-même en montant quelques loupes sur une tige de bois. Et avec ces moyens restreints, non seulement il a découvert des faits nouveaux, mais encore il a ouvert, par l'introduction du microscope, une ère nouvelle. »²⁴⁸¹

Aux dires de Naquet, le combat auquel a pris part Raspail entre transformisme et fixisme, a ouvert la voie à un autre combat qui est encore d'actualité sous la Troisième République, celui entre les libres penseurs attachés au progrès scientifique et les thuriféraires de la superstition et des saintes écritures. L'héritage scientifique de Raspail est, par conséquent, politique. Après la guerre franco-prussienne, les enjeux nationalistes s'immiscent dans toutes les formes de compétition. Ainsi, le député de Vaucluse a, très certainement, une arrière-pensée nationaliste quand il affirme que la théorie cellulaire n'est pas une découverte allemande mais française. L'idée émise par

²⁴⁷⁹ *Idem.*

²⁴⁸⁰ AD 94 Bibliothèque Raspail 69 J 1317 Dédicace d'Alfred Naquet à François-Vincent Raspail dans Alfred NAQUET, *Thèse pour le doctorat en médecine. Application de l'analyse chimique à la toxicologie*, Paris, Rignoux, 1859.

²⁴⁸¹ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

Raspail, à savoir « la cellule est l'élément primordial de tout système organique »²⁴⁸², aurait été récupérée, à ses dires, par le médecin allemand Rudolf Virchow. Au-delà des rivalités nationalistes, il est complexe, en histoire des sciences, d'identifier les savants pionniers, « par suite de préjugé, issu de l'activité scientifique courante, selon lequel ce sont les victoires terminales, les triomphes, les couronnements qui marquent les grands moments de la science »²⁴⁸³.

Toujours dans une perspective politique, Alfred Naquet prend ouvertement parti pour Raspail, dans un autre débat scientifique, celui qui l'oppose à Louis Pasteur. Naquet soutient le parasitisme de Raspail face à la vaccination de Louis Pasteur : « Le parasitisme est à l'ordre du jour : on lui attribue le charbon, le choléra, l'infection purulente »²⁴⁸⁴ Pourquoi cette querelle scientifique a dépassé le champ scientifique ? Parce qu'au-delà des théories, l'opinion publique juge deux hommes, deux parcours. Le premier, Raspail, a analysé les causes du choléra en prison. Le second, Pasteur, a bénéficié du soutien financier du Second Empire et occupé les fonctions institutionnelles les plus prestigieuses durant la période impériale. Au moment où la Troisième République érige ses savants en héros du progrès, Naquet préconise une sélection des prétendants au panthéon scientifique.

Pour lui, seuls les scientifiques, adeptes de la cause républicaine, ont le droit de recevoir les honneurs de la République française. Il pense que Raspail a été victime d'une injustice par rapport à Pasteur : « On glorifie le bonapartiste Pasteur ; on laisse dans l'ombre le républicain Raspail »²⁴⁸⁵. Naquet s'intéresse donc plus, dans la dernière partie de son discours, aux enjeux politiques qui entourent le débat Raspail-Pasteur qu'aux enjeux scientifiques eux-mêmes. Qu'elle soit politique ou médicale, la polémique entre les théories de Pasteur et de Raspail perdurent pendant de longues années. Raspail est mort mais sa méthode médicale, elle, vit grâce à ses partisans. En 1884, un médecin corse, Joseph Filipini, prend fait et cause pour le système Raspail

²⁴⁸² *Idem.*

²⁴⁸³ Henri DUBLED et Jean BERNHARDT, *François-Vincent Raspail (1794-1878) et sa famille. Manuscrits, lettres, tableaux, objets divers*, Carpentras, Musée Comtadin, 1978, p. 21.

²⁴⁸⁴ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁸⁵ *Idem.*

dans un pamphlet. Il ne mâche pas ses mots à l'égard de Louis Pasteur : « Le parasitisme en question est enfin à l'ordre du jour sous le patronage de M. Pasteur qui a bien soin de ne jamais citer son illustre devancier »²⁴⁸⁶. Les partisans de la méthode Raspail continuent à entretenir la mémoire de son fondateur, en dépit de la propagation de la pasteurisation dans le monde scientifique.

Après la lecture de ces discours, on constate qu'en janvier 1878, Raspail est donc vu comme le promoteur de la république « militante » et combattante ainsi que celui du rapprochement de la science et de la république. Suite à de telles louanges, les républicains ont-ils émis l'idée d'une panthéonisation du « vétéran des luttes épiques de la démocratie »²⁴⁸⁷ ? La mort de Raspail donne l'occasion à certains républicains de demander la réouverture du Panthéon²⁴⁸⁸. Un citoyen, du nom de L. Baudier, adresse une lettre à la famille où il fait allusion à une panthéonisation de Raspail : « Le jour où, sous la coupole du Panthéon, rendu enfin à sa dimension première, on reportera les restes de Voltaire et de Rousseau, ce jour-là, le peuple français y conduira Raspail »²⁴⁸⁹. En 1880, Benjamin Raspail propose un projet de loi visant à instituer le Panthéon comme lieu de reconnaissance de la République²⁴⁹⁰. Toutefois, avant l'entrée au Panthéon de Victor Hugo en 1885²⁴⁹¹, il faut voir le cimetière du Père-Lachaise comme un lieu où les personnalités républicaines sont, en quelque sorte, panthéonisées. L'inscription à l'entrée du cimetière, « *Spes illorum immortalitate plena est* »²⁴⁹² ainsi que l'industrie du souvenir, en parallèle du cortège, avec ses marchands de médailles et de photographies de François-Vincent Raspail, illustrent bien le processus de panthéonisation qui s'empare de l'illustre défunt²⁴⁹³.

²⁴⁸⁶ Joseph FILIPINI, *La vérité sur le système de médecine de F.-V. Raspail. Supériorité de sa doctrine sur la doctrine enseignée dans nos écoles au point de vue de la théorie et de la pratique*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1884, p. 95

²⁴⁸⁷ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁴⁸⁸ Une lithographie de 1876 laisse à penser que certains contemporains avaient déjà imaginé, du vivant de Raspail, que ce dernier pourrait avoir le grand honneur d'entrer à sa mort au Panthéon. Raspail est représenté avec sa redingote de député et derrière lui, il est possible de distinguer le Panthéon. Voir la lithographie en annexe, p. 677.

²⁴⁸⁹ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.*, p. 72.

²⁴⁹⁰ *Idem.*

²⁴⁹¹ Mona OZOUF, « Le Panthéon. L'École normale des morts », *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome 1, 1997 [1984], p. 155.

²⁴⁹² L'espoir est plein d'immortalité.

²⁴⁹³ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.*, p. 73.

Pourquoi, les républicains n'ont-ils pas fait entrer François-Vincent Raspail au Panthéon, comme ils le feront pour Victor Hugo en 1885 ? Les funérailles de Raspail en 1878 sont paradoxales : elles sont à la fois un moment d'unité nationale mais aussi révélatrices des divisions entre républicains. Des journaux à tendance conservatrice, comme *Le Français*, ont eu des mots virulents à l'égard de Raspail, le jour de ces funérailles :

« Cet émule de Barbès et de Blanqui, cet ennemi de la société [...] cet adversaire acharné de toute foi religieuse [...] cet infatigable fauteur d'émeutes et de sociétés secrètes [...] ce charlatan médical [...] Dans tout le vieux parti révolutionnaire, il n'est pas de nom plus compromis et qui dût être plus énergiquement répudié par ceux qui prétendraient être devenus un parti de gouvernement et de légalité. »²⁴⁹⁴

Qui a rendu hommage au chimiste républicain le 13 janvier ? Ce ne sont pas tous les républicains mais ceux, majoritairement, qui sont favorables à l'amnistie des communards. Pendant tout le défilé, les cris de « Vive la République ! Vive l'amnistie ! » n'ont pas cessé de se faire entendre²⁴⁹⁵. À la fin de l'enterrement, une quête est organisée en faveur des détenus politiques et de leurs familles²⁴⁹⁶. Un discours, souvent occulté dans les comptes-rendus des journaux, celui du représentant des jeunesses socialistes, disciple de Jules Vallès, Émile Gautier, traite presque exclusivement de l'amnistie des communards²⁴⁹⁷ : « Ceux-là [les communards] expient encore [...] impardonnable crime d'avoir trop aimé la République. Ils ne pourront pas venir ceux-là ! »²⁴⁹⁸.

Les discours de Louis Blanc, Paul-Émile Bouchet et Alfred Naquet se transforment parfois en harangue politique. Ils insistent, notamment, sur la présence de Xavier Raspail à l'enterrement de son père, symbole même de la lutte en faveur des

²⁴⁹⁴ *Le Français* du 10 janvier 1878, cite dans Dawn DODDS, « François-Vincent Raspail : perdu dans la pierre », dans Ludovic FROBERT et Jonathan BARBIER [dir.], *Une imagination républicaine..., op. cit.*, p. 222.

²⁴⁹⁵ APP BA 125 Rapport de police du 13 janvier 1878.

²⁴⁹⁶ *Idem.*

²⁴⁹⁷ *Le Petit Parisien* du 15 janvier 1878.

²⁴⁹⁸ *Idem.*

communards. Les propos de Louis Blanc au sujet du dernier fils de François-Vincent Raspail sont éloquentes :

« Xavier [...] est là qui m'écoute. Il n'a pu venir pleurer au bord de cette fosse que grâce à un sauf-conduit, ayant été condamné, lui aussi, sur la nécessité de rouvrir les portes de la France à des exilés. Faudra-t-il que l'exil, qui l'éloigna de la maison paternelle, le saisisse de nouveau et l'emporte ? »²⁴⁹⁹

Ainsi, ce sont surtout les quarante-huitards, les socialistes et les républicains radicaux, favorables à l'amnistie, qui ont accompagné le cercueil de François-Vincent Raspail. Par cet acte, ils se reconnaissent symboliquement comme des héritiers du chimiste républicain. Si l'on compare les personnalités politiques présentes aux funérailles et les députés qui ont soutenu la proposition d'amnistie pleine et entière déposée par Raspail en 1876 à l'Assemblée nationale, le résultat est étonnant. Les noms se recourent exactement : Allain-Targé, Barodet, Louis Blanc, Bouchet, Brisson, Clemenceau, Charles Floquet, Greppo, Lockroy, Madier de Montjau, Martin Nadaud, Alfred Naquet, Duportal et Spuller. La foule cherche, en vain, dans l'assistance, le visage de Victor Hugo. Celui-ci est absent pour raison de santé et s'est excusé auprès de la famille Raspail.

Dans cette liste, il manque le nom de Camille Pelletan, fils d'Eugène Pelletan, radical intransigeant et futur ministre de la Marine entre 1902 et 1905. Il est un des plus fervents défenseurs de la mémoire de François-Vincent Raspail. À plusieurs reprises, il préside des comités de souscriptions pour l'édification d'une statue à sa gloire²⁵⁰⁰. En janvier 1878, Camille Pelletan, lui rend hommage dans une tribune du quotidien *Le Rappel*. À la suite des oraisons funèbres, il compare, lui aussi, Raspail à un combattant, à un « combattant de la liberté »²⁵⁰¹. Il appartient à ce qu'il appelle « la génération héroïque de la République »²⁵⁰². Par le terme de « génération », il oppose les quarante-huitards aux jeunes républicains législateurs des années 1860-1870 : « La génération actuelle a eu le rare bonheur d'arriver au moment où, grâce aux conquêtes

²⁴⁹⁹ *La Lanterne* du 15 janvier 1878.

²⁵⁰⁰ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 2 avril 1882.

²⁵⁰¹ *Le Rappel* du 15 janvier 1878.

²⁵⁰² *Idem*.

de ses aînés, la tâche était devenue pacifique »²⁵⁰³. La mort de Raspail révèle que ce dernier a connu une période charnière entre deux façons de pratiquer la république, celle où « le progrès avait besoin de héros »²⁵⁰⁴ et celle où, désormais, le progrès « a besoin d'hommes d'État »²⁵⁰⁵. En ayant siégé à l'Assemblée Nationale en 1869 et en 1876-1878, Raspail est vu aussi, paradoxalement, comme un des précurseurs de la république législative alors qu'il ne possédait pas les codes et le vocabulaire spécifique des députés. Raspail est donc pour le radical Camille Pelletan le trait d'union entre deux républiques, la combattante et la législative.

Léon Gambetta est le grand absent de la cérémonie : « On entendait force lazzis et remarques dans le genre de celles-ci : Où est donc Gambetta ! »²⁵⁰⁶ Pourquoi le commis-voyageur de la République n'a-t-il pas assisté à la cérémonie ? Il est probable qu'il s'attendait à ce que les discours prononcés sur la tombe de Raspail critiquent ouvertement la politique des républicains opportunistes. L'absence de Gambetta ne signifie pas que tous les républicains modérés ont refusé de se rendre aux funérailles de Raspail. Après l'enterrement du chimiste républicain, des personnes se sont dirigées vers la tombe d'Adolphe Thiers pour lui rendre également hommage²⁵⁰⁷. Un petit groupe de républicains, proche des anciens Versaillais, était donc présent aux funérailles de Raspail. Néanmoins, les républicains opportunistes ont affiché, dans le même temps, leur désaccord vis-à-vis de l'amnistie des communards en se rendant symboliquement sur la tombe du premier Président de la Troisième République.

Un individu meurt deux fois. Premièrement, quand il meurt physiquement et deuxièmement, quand sa mémoire tombe dans l'oubli. Qu'en est-il de Raspail ? Est-ce que la mémoire du républicain a perduré après ses funérailles ? Elle est encore vivace jusqu'aux débuts des années 1890. La tombe de Raspail, au cimetière du Père-Lachaise, devient un lieu de pèlerinage républicain de 1879 jusqu'à 1891. À l'occasion

²⁵⁰³ *Idem.*

²⁵⁰⁴ *Idem.*

²⁵⁰⁵ *Idem.*

²⁵⁰⁶ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 13 janvier 1878.

²⁵⁰⁷ *Le Petit Parisien* du 15 janvier 1878.

des anniversaires de sa mort, des brochures sont éditées et diffusées²⁵⁰⁸. En douze ans, on observe, toutefois, un déclin très net du nombre de participants à ces manifestations commémoratives. On passe d'un cortège de 150 individus, suivi par une foule d'environ 7 000 personnes en 1879²⁵⁰⁹ à un cortège de 12 blessés de février 1848, accompagnés d'une dizaine de personnes, en 1891²⁵¹⁰.

Il semble que la mémoire du républicain Raspail ait été célébrée avec faste en 1879 et en 1880, c'est-à-dire jusqu'à ce que les républicains favorables à l'amnistie obtiennent satisfaction. Des incidents soit à propos de l'amnistie soit à propos des souvenirs²⁵¹¹ autour de Raspail, vendus sur la voie publique et dans les débits de boisson, sont rapportés dans les comptes-rendus de la police en 1879 et en 1880²⁵¹². La tombe de la famille Raspail a donc été instrumentalisée par les défenseurs des communards²⁵¹³ :

« Il a été subrepticement déposé au pied de la sépulture de la famille Raspail, située sur le rond point du cimetière de l'Est, une assez grande pancarte sous verre. Au milieu se trouve un sujet fait en papier or et argent qui représente une allégorie indescriptible. Cette allégorie est couronnée par les mots suivants : « Vive l'amnistie fraternelle ». À droite, à gauche et au-dessus de l'image, un appel à l'amnistie, un éloge de Raspail, des hommes et des événements de la Commune forment un long imbroglio politique et religieux qui ne peut se comprendre et qui émane sans aucun doute d'un cerveau malade. »²⁵¹⁴

Après l'amnistie de 1880, des manifestants, beaucoup moins nombreux, continuent à honorer la mémoire de Raspail. Ils en profitent pour le présenter comme un exemple de républicanisme à suivre à la différence d'un Léon Gambetta qui aurait trahi les

²⁵⁰⁸ Émile DUBOIS, *10^e anniversaire de la mort de F.-V. Raspail. Discours prononcés sur sa tombe, le 15 janvier 1888*, par MM. Magnien, Jacquemart, Jacques, Dubois et de Ménorval, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1888, 31 p.

²⁵⁰⁹ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 13 janvier 1879.

²⁵¹⁰ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 11 janvier 1891. Voir le diagramme en annexe, p. 678.

²⁵¹¹ Voir la une du *Journal illustré* en annexe, p. 676.

²⁵¹² APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 17 janvier 1879.

²⁵¹³ Voir la carte des principaux hommages publics (postérieurs à 1870) au cimetière du Père-Lachaise dans Danielle TARTAKOWSKY, « Les morts des 6, 9 et 12 février 1934 » dans Olivier DUMOULIN, Françoise THELAMON, Jean-Pierre VERNANT [dir.], *Autour des morts. Mémoire et identité*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 193.

²⁵¹⁴ AVP 13 26 W 61 Pompes funèbres. Lettre de l'Inspecteur Général C. Teyveau au Directeur de l'Administration Générale au sujet d'une pancarte trouvée sur la sépulture de Raspail (1878).

idéaux républicains en se ralliant à Adolphe Thiers²⁵¹⁵. En 1883, lors du 5^e anniversaire de la mort de Raspail, un membre du cortège, un dénommé Seguin, relate au cimetière du Père-Lachaise une anecdote, plus ou moins vraie, à ce propos. Dans les années 1870, Gambetta se serait présenté à François-Vincent Raspail pour lui serrer la main. Ce dernier lui aurait dit à cette occasion : « Jeune homme, vous avez abandonné ma main pour aller serrer celle de M. Thiers qui était un criminel »²⁵¹⁶. La mort de Gambetta en 1882 a donc relancé un conflit mémoriel entre les défenseurs des communards et les républicains opportunistes²⁵¹⁷.

Les cérémonies mémorielles en l'honneur de Raspail ne sont pas le privilège de Paris. La ville de Carpentras fête, par exemple, en grande pompe, le premier anniversaire de la mort de Raspail en 1879. Un petit livret est édité à cette occasion²⁵¹⁸. La réconciliation entre l'homme illustre et sa ville natale se matérialise à travers, notamment, la réception du masque mortuaire de François-Vincent Raspail, destiné à la Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. La vénération autour du masque mortuaire comble un vide. Comme le corps du roi sous l'Ancien Régime, cet objet a une valeur performative et monstrative. Avec ce masque, Raspail est, d'une certaine manière, de retour à Carpentras. Au sens étymologique, ce masque est bien une représentation, c'est-à-dire un objet qui rend présent ce qui est absent²⁵¹⁹. Le centenaire de la naissance de François-Vincent Raspail en 1894 se transforme en une grande fête à Carpentras. Le 24 janvier 1894, la ville de Carpentras vit toute la journée au rythme de la « Fête Raspail »²⁵²⁰ : « Dès le matin, des salves d'artillerie étaient tirées sur la place de l'Hôpital, l'Hôtel-de-Ville ainsi que la maison où naquit Raspail,

²⁵¹⁵ Voir à ce sujet Dawn DODDS, *Funerals, Trials and the problem of Violence in 19th-Century France : Blanqui and Raspail*, PhD, Cambridge, 2010.

²⁵¹⁶ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 7 janvier 1883.

²⁵¹⁷ Stéphane GACON, « L'amnistie de la Commune (1871-1880) », *Lignes*, n°10, 2003/1, p. 53-54.

²⁵¹⁸ BIC 19. 680 *Anniversaire de la mort de François-Vincent Raspail à Carpentras, sa ville natale (7 janvier 1879)*, Carpentras, Mairie de Carpentras, 1879, 16 p.

²⁵¹⁹ Bruno BERTHERAT et Jonathan BARBIER, « La République et ses masques. Culte du grand homme et culture matérielle (de la I^{ère} à la V^e République) », *Cahiers Jean Jaurès*, 2016/1, n° 219-220, p. 131.

²⁵²⁰ *Le Mont-Ventoux* du 4 février 1894.

étaient pavoisés »²⁵²¹. Cette « Fête Raspail » est assez comparable à ce qu'Alain Corbin a appelé la fête de la « souveraineté »²⁵²².

La mémoire de François-Vincent Raspail décline progressivement à partir des années 1890. Il ne fait plus parti du Panthéon de la Troisième République. Si sa mémoire est moins vivace, elle n'en est pas pour autant éteinte. Avec le phénomène de la « statuomanie »²⁵²³, des regains mémoriels entretiennent le mythe républicain Raspail de la fin du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. L'édification de statues et le changement de nom des rues sont alors perçus comme des composantes essentielles de l'instruction publique sous la Troisième République²⁵²⁴.

Blandine Queroix a démontré que trente-cinq villes ont inauguré une rue François-Vincent Raspail entre 1880 et 1889²⁵²⁵. La répartition géographique des rues Raspail montre qu'elles sont présentes, principalement, dans la banlieue parisienne (Colombes, Vanves, Alfortville, Bondy, La Courneuve, Saint-Ouen, Vitry-sur-Seine, Argenteuil, Saint-Denis, Creil, Beaumont-sur-Oise, etc) ; les villes industrielles (Saint-Étienne, Limoges, Rouen, etc) ; les villes qui ont eu pour député le chimiste républicain (Paris, Lyon et Marseille) ; les villes de Provence, c'est-à-dire de sa région natale (Arles) et les villes où il a vécu (Carpentras, Avignon, Arcueil). Il n'est pas toujours évident de savoir si une plaque de rue rend hommage, précisément, à François-Vincent Raspail ou si elle honore un autre membre de la famille (le neveu Eugène Raspail, représentant du Vaucluse en 1848, directeur de l'éclairage au gaz de la ville d'Avignon et viticulteur à Gigondas ; le fils Émile Raspail maire d'Arcueil de 1878 à son décès en 1887 ; le député de la Seine Benjamin Raspail décédé en 1899)²⁵²⁶. Le changement des noms de rues n'est pas anodin. Il est source de tensions dans quelques villes. Il participe au processus de républicanisation de l'espace public. L'instrumentalisation

²⁵²¹ *Le Journal du Comtat* du 4 février 1894.

²⁵²² Alain CORBIN, « La fête de la souveraineté », dans Alain CORBIN, Noëlle GERÔME, Danielle TARTAKOWSKY [dir.], *Les usages politiques des fêtes au XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 25.

²⁵²³ June HARGROVE, « Les statues de Paris », dans Pierre NORA [dir.], *Les Lieux de mémoire. La Nation*, Paris, Gallimard, 1997 [1986], tome 2, p. 1862.

²⁵²⁴ Daniel MILO, « Le nom des rues » dans *Ibid.*, p. 1912.

²⁵²⁵ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.*, p. 98.

²⁵²⁶ Voir en annexe le tableau commenté des odonymes Raspail par département, p. 679-682.

pédagogique²⁵²⁷ des noms de rues génère, parfois, des conflits au sein de la population. *Le Courrier de Lyon* du 14 avril 1884 assure qu'un « torrent de mauvaise humeur » s'est déversé suite au remplacement d'un nom de rue en rue Raspail²⁵²⁸.

À Paris, la controverse est virulente. Le projet d'inauguration d'un boulevard Raspail est proposé en 1880. Il faut, cependant, attendre huit ans, pour que le boulevard d'Enfer devienne le boulevard Raspail, le 20 mars 1888²⁵²⁹. Pourquoi les tergiversations sont-elles si longues au sujet du boulevard Raspail ? Sans doute, il a fallu attendre que la majorité du conseil municipal de Paris change et soit plus favorable à la gauche. Le boulevard Raspail est l'un des plus long de la capitale et traverse des quartiers réputés conservateurs comme le quartier Saint-Germain-des-Près. L'hostilité et la prudence de la municipalité sont donc des facteurs à prendre en compte²⁵³⁰.

Le nom de Raspail n'est pas seulement donné à des rues, il est aussi décerné à des écoles, hôpitaux, bâtiments. Ainsi, une salle de l'Hospice Bicêtre se dénomme François-Vincent Raspail²⁵³¹. À Paris, une plaque commémorative est posée en 1884²⁵³² au numéro 5 rue de Sévigné et indique : « Dans cette maison, F.-V. Raspail, promoteur du suffrage universel, né à Carpentras le 14 janvier 1794, mort à Arcueil le 7 janvier 1878, donna gratuitement des soins aux malades de 1840 à 1848 »²⁵³³. On peut mentionner un parc Raspail, hors de France, à Uccle en Belgique, ville où le chimiste a passé une partie de son exil. La municipalité d'Uccle a le projet de faire de ce jardin un lieu de mémoire autour de Raspail²⁵³⁴. Le nom de Raspail est aussi donné à des associations et à des clubs, souvent, en lien avec les libres penseurs : « En juin 1882, *L'Anti-Clérical* annonçait que, chez le citoyen Charvolin fils, de Cannes, membre de la société Libre Pensée Raspail, était née une petite fille prénommée Maximilienne

²⁵²⁷ Olivier IHL, « Introduction », dans Ligue des Droits de l'Homme [dir.], *Flânerie civique dans le Grenoble républicain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998, p. 12.

²⁵²⁸ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, op. cit., p. 98.

²⁵²⁹ *Ibid.*, p. 99.

²⁵³⁰ *Idem.*

²⁵³¹ *Idem.*

²⁵³² *Idem.*

²⁵³³ Voir la photographie de la plaque en annexe, p. 678.

²⁵³⁴ <http://www.landscape-design.net/patrimoine-historique/parc-raspail>.

en souvenir de Robespierre »²⁵³⁵. De l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1980, un club, ayant pour nom « Le Raspail Vert », a été un haut lieu des intellectuels américains à Paris²⁵³⁶.

La personne de François-Vincent Raspail fait aussi l'objet de bustes, de statues et de monuments. En juillet 1884, la municipalité de Lyon se dote d'un buste de Raspail. Il est installé dans un square du quartier de la Guillotière, l'ancienne circonscription du député de Lyon en 1869. Selon *Le Salut Public* du 13 juillet 1884, environ 3 000 personnes se sont réunies pour écouter les différents discours des conseillers municipaux lors de l'inauguration du buste²⁵³⁷. Les deux facettes du personnage sont mises à l'honneur avec les inscriptions « civisme » et « science »²⁵³⁸.

Pour le centenaire de la Révolution française, la figure de Raspail est mise à l'honneur à Paris. Faire l'éloge de Raspail, en 1889, permet d'établir une « chaîne des temps » entre les révolutionnaires de 1789 et de 1848. Le 7 juillet 1889, une statue est érigée en son honneur place Denfert-Rochereau, au croisement du boulevard Raspail et du boulevard Edgard Quinet²⁵³⁹. La statue en bronze a été réalisée par les frères Morice, auteurs de la statue de *La République*, inaugurée en 1879 sur la place du même nom. Cette statue est une illustration parfaite du mythe Raspail. Les sculpteurs ont représenté un Raspail héroïque, que ce soit dans le domaine politique ou scientifique. François-Vincent Raspail est sur un piédestal. Il a la tête nue et l'allure d'un vieillard vénérable avec sa longue barbe. Il porte une redingote, habit caractéristique du parlementaire et du médecin. Habit, d'ailleurs, dans lequel il s'est fait inhumé. Dans une main, il tient une plume et dans l'autre des feuilles : il s'agit du premier numéro du *Réformateur*. Sur le piédestal, on note un certain nombre d'inscriptions et de bas-reliefs. Une inscription indique que la statue a été élevée par « souscription

²⁵³⁵ Jacqueline LALOUETTE, *La libre pensée en France 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 2001 [1997], p. 389-390.

²⁵³⁶ Nelcya DELANOË, « Le Raspail vert : les avant-gardes à l'American Center 1932-1987 », *Revue Française d'Études Américaines*, n°59, février 1994, p. 67.

²⁵³⁷ Blandine QUEROIX, *Les funérailles...*, *op. cit.*, p. 98.

²⁵³⁸ AML 4 F1224 Photographie du monument Raspail à Lyon (7^{ème} arrondissement Guillotière) sur la place Raspail, vers 1910. Voir annexe, p. 683.

²⁵³⁹ La statue en bronze de François-Vincent Raspail a été fondue en 1941. Voir Kirrily FREEMAN, *Bronzes to Bullets. Vichy and the Destruction of French Public Statuary (1941-1944)*, Stanford, Stanford University Press, 2008, 264 p. Voir les photographies de la statue et du socle en annexe, p. 684.

nationale ». Gravée dans la pierre, on peut reconnaître la figure de la femme voilée d'Antoine Étex, une référence au dévouement de sa femme et de sa fille ainsi qu'à ses années de captivité en prison et en exil.

À côté du journaliste républicain et du prisonnier, deux autres facettes du personnage sont également présentes dans cette œuvre. Deux bas-reliefs en bronze, installés sur le piédestal, présentent, respectivement, une image mythique du républicain combattant et une autre du « médecin des pauvres »²⁵⁴⁰. Chacune fait écho à une inscription. Le premier bas-relief montre un Raspail d'une quarante d'années, sur les barricades, en train de faire un discours à une foule composée de révolutionnaires en armes, habillés d'une blouse d'ouvrier et d'un bonnet phrygien. Ce bas relief doit être mis en relation avec l'inscription suivante : « Raspail promoteur du suffrage universel en 1834 (Journal *Le Réformateur*). Le 24 février 1848, Raspail proclame la République sur la place de l'Hôtel-de-Ville ». Le second bas-relief, quant à lui, met en scène un François-Vincent Raspail beaucoup plus âgé, médecin, qui sauve un homme pauvre, ouvrier et père de famille, soutenu par sa femme dévouée et ses quatre enfants en haillons. Là aussi, il faut mettre en correspondance ce bas-relief avec une inscription qui honore à la fois le fondateur de la chimie organique, l'homme politique qui a créé une république fondée sur la théorie cellulaire et le savant positiviste qui a érigé la science en véritable religion : « Donnez-moi une vésicule animée de vitalité et je vous rendrai le monde organisé. Théorie cellulaire 1825-1836. À la science hors de laquelle tout n'est que folie. À la science l'unique religion de l'avenir. Son plus fervent et désintéressé croyant. F.-V. Raspail ». La statue du square Jacques-Antoine est donc une synthèse de toutes les représentations mythiques qui ont entouré François-Vincent Raspail durant sa vie²⁵⁴¹.

Entre 500 et 2 000 personnes ont assisté à la cérémonie d'inauguration, parmi lesquelles les fils Raspail (Benjamin et Camille) ; le préfet de la Seine et hygiéniste Eugène Poubelle ; les quarante-huitards et députés de la gauche radicale (Antoine

²⁵⁴⁰ Voir les photographies des bas-reliefs en annexe, p. 685.

²⁵⁴¹ June HARGROVE, *Les Statues de Paris. Les représentations des grands hommes dans les rues et sur les places de Paris*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 208.

Achard, Martin Nadaud, Édouard Jacques, Anatole de la Forge, Désiré Barodet, Alfred Jacquemart ; Sigismond Lacroix ; Tony Révillon) ; Albert Lambert de la Comédie Française, futur interprète du duc de Guise, dans le film *L'Assassinat du duc de Guise* d'André Calmettes en 1908 ; le député de Vaucluse Jean Saint-Martin; le député radical des Bouches-du-Rhône et poète Clovis Hugues ; un Vénérable de la Grande Symbolique Écossaise et, enfin, un député représentant la ville de Lyon²⁵⁴². Antoine Achard préside la cérémonie. Il fait l'éloge du Raspail républicain combattant et promoteur du suffrage universel. Il lui reconnaît le mérite d'avoir conjugué science et politique en rendant hommage au « savant illustre et au grand citoyen ». Le quarante-huitard Martin Nadaud prend ensuite la parole et met en avant un « Raspail martyr de ses idées »²⁵⁴³. Clovis Hugues et Albert Lambert terminent la cérémonie en récitant des poésies dédiées à Raspail²⁵⁴⁴. On voit ainsi que l'argumentation des discours n'a pas beaucoup évolué en dix ans : c'est toujours le républicain « militant » et scientifique qui a les faveurs des orateurs. Les deux composantes du mythe – science et république – sont bien ancrées dans les esprits. En 1889, François-Vincent Raspail est une figure encore importante pour les républicains radicaux, plus particulièrement, pour les radicaux qui n'ont pas rejoint le mouvement boulangiste : Henri Rochefort et Alfred Naquet sont, en effet, les grands absents de cette cérémonie.

On remarque, en revanche, la présence de Georges Clemenceau, désormais député de l'Union républicaine²⁵⁴⁵. À notre connaissance, il n'y a qu'un écrit de Clemenceau au sujet de François-Vincent Raspail. Dans une lettre au sujet de l'inauguration de la statue de 1889, il reconnaît que Raspail est, pour lui, « un des grands combattants de la démocratie et de la république sociale »²⁵⁴⁶. Georges Clemenceau accorde beaucoup d'importance au bilan politique des quarante-huitards. Il n'a jamais caché son admiration pour Louis-Auguste Blanqui²⁵⁴⁷. Il est le détenteur d'un masque mortuaire

²⁵⁴² APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Rapport de police du 7 janvier 1889.

²⁵⁴³ *Idem.*

²⁵⁴⁴ *Idem.*

²⁵⁴⁵ *Idem.*

²⁵⁴⁶ Dora B. WEINER, *Raspail...*, *op. cit.*, p. 129.

²⁵⁴⁷ Philippe ERLANGER, *Clemenceau*, Paris, Grasset, 1968, p. 38-39.

de « l'Enfermé »²⁵⁴⁸. En ce qui concerne Raspail, l'attitude de Clemenceau est plus discrète. En mars 1881, Georges Clemenceau a présidé une conférence publique donnée par le conseiller municipal de Paris, De Lanessan, au profit de l'édification d'une statue Raspail²⁵⁴⁹. On peut imaginer, néanmoins, que Clemenceau, médecin de profession, n'a pas dû rester insensible à la république scientifique de Raspail ainsi qu'à l'idée d'une république combattante de l'affaire Dreyfus jusqu'à la Première Guerre mondiale.

À travers des gestes et des rituels, plus ou moins spontanés, la statue de Raspail a pu, par la suite, faire l'objet de manifestations glorifiant la libre pensée, notamment lors du passage des convois civils :

« En 1882, les personnes accompagnant un convoi civil se découvrirent devant la statue de Voltaire placée dans le square de la rue Monge. Cette salutation était-elle usuelle ? S'accomplissait-elle devant d'autres statues parisiennes devant lesquelles des enterrements civils venaient à passer, celles de Diderot, Dolet, Raspail, etc. ? »²⁵⁵⁰

Après le boulevard et la statue, une station de métro François-Vincent Raspail est inaugurée à Paris le 24 avril 1906. Les archives sont silencieuses au sujet d'une quelconque festivité républicaine à cette occasion. En 1913, une dernière cérémonie commémorative en hommage à Raspail a lieu. Le Président de la République, Raymond Poincaré, inaugure l'agrandissement du boulevard Raspail. Mais cette cérémonie n'a pas du tout l'envergure de celle qui l'a précédée en 1889. Les républicains du début du XX^e siècle semblent avoir totalement oublié les apports de Raspail dans l'histoire de la science et dans l'histoire du républicanisme français. Paradoxalement, c'est Charles Maurras²⁵⁵¹ qui, dans *L'Action française*, s'étonne de cet oubli mémoriel. Il reproche, tout particulièrement, au Président de la République, Raymond Poincaré, d'avoir

²⁵⁴⁸ Bruno BERTHERAT et Jonathan BARBIER, « La République et ses masques. Culte du grand homme et culture matérielle (de la I^{ère} à la IV^e République), *art. cit.*, p. 127.

²⁵⁴⁹ APP BA 125 Dossier François-Vincent Raspail. Annonce de la conférence du 5 mars 1881 présidée par Georges Clemenceau au profit de la statue nationale Raspail.

²⁵⁵⁰ Jacqueline LALOUETTE, *La libre pensée en France...*, *op. cit.*, p. 369-370.

²⁵⁵¹ Voir Olivier DARD, *Charles Maurras. Le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, 352 p.

retracé l'histoire du boulevard et non pas celle de François-Vincent Raspail. Il demande même une réhabilitation de Raspail dans l'histoire française des sciences :

« Ce Raspail, un quarante-huitard et un communal, si l'on veut, mais un pharmacien de génie et le devancier de Pasteur ! À ce point de vue-là, il est nôtre, comme tout ce qui est national. Au nom de la liqueur sédative et de l'alcool camphré, on peut affirmer solennellement que c'est une noire injustice d'inaugurer le boulevard Raspail sans dire mot de ce bonhomme, si connu, si aimé des familles républicaines et qui fit faire un si grand pas à « l'idée » par tout le pays... Ah ! quelle honte ils ont de la République, ces républicains oublieux même de leur part de vraie gloire... »²⁵⁵²

Lorsque le dernier fils Raspail, Xavier, décède en 1926, la mémoire de son père paraît déjà morte à l'échelle nationale. Toutefois, elle persiste toujours, à l'échelle locale, notamment dans le Comtat Venaissin. En juillet 1932, un minuscule square (6 m²) et un buste en bronze de Raspail sont inaugurés par le maire socialiste de Carpentras Henri Dreyfus. À côté de la statue parisienne, le buste carpentrassien de Raspail fait, à première vue, pâle figure. Pourtant, l'inauguration du buste dépasse, exceptionnellement, le cadre département, puisqu'un hebdomadaire illustré, *Le Miroir du monde* du 23 juillet 1932, relate les grandes étapes de la cérémonie d'inauguration. En outre, dans le contexte d'une Troisième République menacée par la montée des ligues d'extrême-droite, le buste de Raspail possède une symbolique forte. Il a été inauguré par un maire socialiste, Henri Dreyfus, neveu²⁵⁵³ du capitaine Alfred Dreyfus. Les figures de Raspail et du capitaine Dreyfus ont en commun d'avoir été victimes d'injustice de la part des forces politiques les plus conservatrices. Leurs combats pour être innocenté ou pour innocenter une inculpée comme Marie Capelle, possèdent une forte résonance dans la République des années 1930. L'historien Franck Tison a souligné qu'en novembre 1934, la gauche antifasciste n'a pas voulu laisser le centre-ville carpentrassien et son cortège de noms symboliques (François-Vincent Raspail, Alfred Naquet, Alfred Dreyfus, Édouard Daladier²⁵⁵⁴) aux mains des militants d'extrême droite venus écouter une conférence de Philippe Henriot, député de la Gironde. De 1934 à 1936, la gauche antifasciste, puis, la gauche du Front populaire célèbrent leurs

²⁵⁵² *L'Action française* du 13 juillet 1913.

²⁵⁵³ Vincent DUCLERT, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, p. 24-34.

²⁵⁵⁴ Voir Frédéric MONIER, *La Politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier (1890-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, 405 p.

victoires en déposant des gerbes de fleurs devant le buste de Raspail²⁵⁵⁵. La mémoire de Raspail constitue donc, à cette époque, un marqueur identitaire de la gauche républicaine à Carpentras.

Après 1945, la mémoire du républicain Raspail est complètement effacée. Pourquoi un tel oubli ? On peut supposer que le régime de Vichy à tout fait pour écarter du Panthéon national les protagonistes du mouvement républicain et tous ceux qui se sont opposés à toute forme de corporation ouvrière et artisanale. On peut expliquer aussi cet oubli par le fait que Raspail n'a pas écrit d'œuvre politique et théorique aussi structurée que celles de Charles Fourier, Louis-Auguste Blanqui ou Louis Blanc. Aucune école de pensée comparable au saint-simonisme, fouriérisme, blanquisme ou encore marxisme n'a vu le jour après la mort de François-Vincent Raspail. Son goût pour la solitude explique en partie le fait qu'il n'ait pas eu de disciples « raspailliens ». Il est complexe de suivre sa pensée républicaine, car ses doctrines ont évolué entre continuités et changements durant tout son parcours politique. Tandis qu'il est resté attaché à l'idée d'une république combattante, réformatrice, communale, décentralisée et scientifique, son imaginaire républicain a tout de même connu de profondes modifications en quelques décennies. Sa république démocratique, dans les années 1830, se métamorphose, trente ans plus tard, en république démocratique et sociale. De même, son socialisme, développé en 1848, composante fondamentale de son républicanisme, se transforme progressivement en radicalisme. La libre pensée et l'anticléricalisme deviennent, à la fin du Second Empire, les nouveaux piliers de son républicanisme.

Par conséquent, très peu de républicains se sont vraiment revendiqués de la république de François-Vincent Raspail. Ses rares héritiers politiques se trouvent chez ses amis et partisans du système médical les plus intimes (Toussaint Bravard, le capitaine Kersausie, Jules Maigne, le docteur Veyne, Martin Nadaud, Alfred Naquet et Henri Rochefort avant qu'ils adhèrent au boulangisme, Clovis Hugues, Alphonse Esquiros et Jean Saint-Martin). Le géographe et communard Élisée Reclus n'a jamais

²⁵⁵⁵ Franck TISON, « Le 21 novembre 1934 à Carpentras : un test pour la République », *Provence historique*, n°55, avril-mai-juin 2010, p. 173.

caché également son admiration pour le républicain François-Vincent Raspail : « Oui je suis chrétien, oui je suis socialiste ; je crois que la société doit être basée sur l'amour et non sur l'égoïsme et le privilège [...] Que m'importe d'être mis dans la prison de Raspail, je le crois plus honnête homme que ces geôliers »²⁵⁵⁶. Ce sont surtout ses fils, les « héritiers du passé »²⁵⁵⁷, qui continuent chacun, à leur manière, à perpétuer les doctrines républicaines de leur père, en passant de l'imaginaire politique à l'application politique concrète. L'héritage familial ne va pas forcément de soi, on peut aussi le renier. C'est pourquoi l'héritage « ne s'hérite pas mais se conquiert »²⁵⁵⁸. Une « dynastie » républicaine Raspail se prolonge jusqu'au début du XX^e siècle²⁵⁵⁹.

Benjamin Raspail (1823-1899) commence sa carrière parlementaire en étant élu représentant du Rhône le 13 mars 1849. Il vote contre l'expédition romaine, la loi Falloux sur l'enseignement et loi restrictive du suffrage universel. Opposé au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, il est proscrit en Belgique à partir de 1851. C'est sous la Troisième République qu'il connaît son ascension politique. Élu conseiller général de la Seine pour le canton de Villejuif en 1873, il est élu député de la Seine en 1876. Il siège à l'extrême gauche de l'Assemblée Nationale. Il vote pour le projet de loi d'amnistie des communards présenté par son père. Comme François-Vincent Raspail, il réclame l'abolition de la peine de mort, l'abrogation de la loi des maires de 1871, l'expulsion des jésuites et fait partie des signataires du manifeste des 363. Réélu député à plusieurs reprises, en 1877, 1881 et 1885, il marche toujours dans les pas de son père, même après sa mort en 1878. Il se montre partisan de la liberté de la presse, du droit illimité de réunion et de la séparation de l'Église et de l'État. Il propose de vendre les diamants et bijoux de la couronne et d'en attribuer le produit à la création d'une caisse des invalides du travail ou d'une caisse des musées de l'État. Il réclame des pensions pour les victimes du coup d'État du 2 décembre. Dans le prolongement des entreprises hygiénistes de son père, il dépose en mars 1889, à propos de

²⁵⁵⁶ Frederico FERRETTI, « Comment Élisée Reclus est devenu athée. Un nouveau document biographique », *Cybergeo. European Journal of Geography*, n°493, 2010, p. 4.

²⁵⁵⁷ Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, p. 18.

²⁵⁵⁸ Ludivine BANTIGNY, « L'héritage en partage », dans Ludivine BANTIGNY et Arnaud BAUBÉROT, *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, PUF, 2011, p. 19.

²⁵⁵⁹ Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé...*, *op. cit.*, p. 76.

l'évacuation des eaux d'égout de la capitale, un contre-projet, celui d'un canal reliant Paris à la mer. Son projet est rejeté par 306 voix contre 207. Il vote, toujours en 1889, pour le rétablissement du scrutin par arrondissement et pour les poursuites contre le général Boulanger²⁵⁶⁰.

Dans le domaine de l'instruction publique, Benjamin Raspail a tenté d'appliquer les idées politiques de son père dans sa circonscription. Il apporte un soutien matériel aux écoles laïques féminines et combat les établissements congréganistes. Comme son père, Benjamin refuse le contrôle de l'éducation par toute forme d'autorité religieuse. La nouveauté, c'est qu'il ne défend pas seulement un enseignement laïc pour les garçons mais aussi pour les filles²⁵⁶¹, les grandes absentes des écrits de François-Vincent Raspail.

Mais ce que l'on retient avant tout dans l'œuvre législative de Benjamin Raspail, c'est la loi sur le 14 juillet. En mai 1880, il dépose une proposition de loi pour faire déclarer le 14 juillet jour de la fête nationale. Pour sa part, il a en tête le souvenir de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. La loi est adoptée par 173 voix contre 64²⁵⁶², puis promulguée le 6 juillet²⁵⁶³. La première célébration officielle de la nouvelle fête nationale est organisée le 14 juillet 1880. En se référant à la fête de la Fédération, Benjamin Raspail a voulu œuvrer, comme son père, pour la concorde et la réconciliation des citoyens. Néanmoins, le texte définitif n'indique pas de quel 14 juillet il s'agit. Il faut, sans doute, y voir une commémoration du 14 juillet de 1789 et de celui de 1790.

Camille Raspail (1827-1893) a, lui aussi, perpétué l'héritage politique et médical de son père. Bien qu'il soit docteur en médecine, à la différence de François-Vincent Raspail, Camille organise des consultations médicales gratuites. De même, comme son

²⁵⁶⁰ Adolphe ROBERT, Edgar BOULOTON et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français*, *op. cit.*, tome 5, p. 89.

²⁵⁶¹ Cécile DUVIGNACQ-CROISÉ, *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien 1880-1960*, Rennes, PUR, 2013, p. 81.

²⁵⁶² Jacqueline LALOUILLE, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2013 [2010], p. 20-21.

²⁵⁶³ Christian AMALVI, « Le 14 Juillet », dans Pierre NORA [...], *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, tome 1, p. 387-388.

père, il refuse la Légion d'honneur malgré ses services rendus à la France durant la guerre de 1870. Porté sur la liste républicaine radicale avec, notamment, Georges Clemenceau, il est élu député du Var en octobre 1885. Il soutient les gouvernements radicaux, en particulier, le ministère de Charles Floquet²⁵⁶⁴. Il est très actif lors de débats sur les pensions destinées aux blessés de février 1848, le 27 octobre 1887, et sur la création d'un ministère du travail, le 17 juin 1891²⁵⁶⁵.

Émile Raspail (1831-1887) œuvre, quant à lui, à mettre en application les doctrines politiques de son père à l'échelle municipale, notamment dans le domaine éducatif. Il est élu maire d'Arcueil en 1878. Il fait bâtir dans sa ville une école de filles, une école de garçons, trois maternelles, un musée scolaire et une crèche laïque. Le musée scolaire à travers ses collections d'armes et d'outils agricoles a pour mission de former les enfants au patriotisme et aux traditions agricoles. On constate ici la préoccupation déjà ancienne de son père à propos de la formation des citoyens et des agriculteurs, porteurs d'un projet civilisateur. En outre, elle constitue une des premières initiatives pour « éduquer hors de la classe »²⁵⁶⁶. Cela rappelle l'attachement de François-Vincent Raspail pour un enseignement empirique dans un espace proche. En 1889, Émile Raspail met en place dans sa ville d'Arcueil un cours spécial pour les enfants qui ont quitté le système scolaire à l'âge de douze ans et qui travaillent dans des manufactures : c'est un lointain écho du projet éducatif de son père au sein de la Société des Ami du Peuple.

Enfin, Xavier Raspail (1840-1926), qui est le seul fils Raspail à ne pas avoir occupé de mandat électif, a fait malgré tout de la politique en devenant un symbole du combat communard. Il est inculpé en tant qu'éditeur de *l'Almanach et calendrier météorologique* de 1874 et de nouvelles attaques sont dirigées contre lui au moment

²⁵⁶⁴ Adolphe ROBERT, Edgar BOULOTON et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français*, *op. cit.*, tome 5, p. 89.

²⁵⁶⁵ Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé...*, p. 18.

²⁵⁶⁶ Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, p. 328.

de la publication de son compte-rendu sur le procès de l'Almanach. Jusqu'à la fin de sa vie, il honore la mémoire de son père²⁵⁶⁷.

À l'exception des années 1880 où Raspail est assimilé à la figure du défenseur des communards et à celle de l'opposant à Léon Gambetta, les radicaux de gauche et les socialistes l'écartent très vite de leur Panthéon. De même, après 1968, les anarchistes préfèrent se référer à un Louis-Auguste Blanqui qui a théorisé la révolution plutôt qu'à un Raspail qui a embrassé le réformisme social à partir des années 1834-1835.

Des exceptions, toutefois, existent. Un héritage politique est-il perceptible entre le quarante-huitard Raspail et certains soixante-huitards ? L'anarchiste individualiste Jean-René Saulière, dit André Arru, ancien animateur du réseau anarchiste du Midi sous l'Occupation, a rédigé un article politique sur François-Vincent Raspail dans la revue *La Libre Pensée Autonome* d'octobre 1978. Cet article vise à réhabiliter Raspail. Il se pose la question suivante : « Pourquoi donc un silence sur son compte ? » Selon lui, parce que le chimiste républicain est resté « politiquement indépendant, ne se rattachant à aucun groupe de l'Assemblée ». L'indépendance de Raspail serait-elle, selon lui, synonyme d'anarchisme ? André Arru estime que Raspail est anarchiste avant l'heure et que c'est pour cette raison qu'il « ne pouvait devenir qu'un oublié »²⁵⁶⁸. Une instrumentalisation de la figure Raspail, par le courant anarchiste, est à l'œuvre. Il montre ouvertement ses sympathies pour les opinions politiques de Raspail qu'il définit de la manière suivante :

« Il ne professe pas de théories. Il a des idées très simples, très justes souvent. Il est social et humain, ce qui le place dans le courant républicain et socialiste de l'époque. Le socialisme est pour lui sans frontières partisanses [...] Il se méfie du pouvoir et des pouvoirs (et cela ne manque pas de sel aujourd'hui). »²⁵⁶⁹

²⁵⁶⁷ Albert MATHIEZ et Xavier RASPAIL, « François-Vincent Raspail d'après son fils Xavier Raspail », *Annales révolutionnaires*, n°1, janvier-février 1912, p. 79-87.

²⁵⁶⁸ <http://penselibre.org/spip.php?article85>

²⁵⁶⁹ *Idem*.

Les doctrines de François-Vincent Raspail ont aussi intéressées quelques communistes. En 1980, dans la revue marxiste *La Pensée*, Ernest Kahane, qui conjugue science et politique en étant à la fois biochimiste, membre du parti communiste et ancien secrétaire de l'Union rationaliste entre 1968 et 1970, rend également hommage à François-Vincent Raspail qui a su allier, avant lui, chimie et république :

« Je rendrai hommage à François-Vincent Raspail, chimiste novateur, naturaliste, médecin des pauvres par choix, républicain ardent, qui vécut de 1794 à 1878, et que son activité patriotique conduisit à faire de multiples séjours en prison. Galois [le mathématicien] trouva un réconfort auprès de cet homme indomptable chaque fois qu'il fut envoyé à Sainte-Pélagie. »²⁵⁷⁰

Les doctrines républicaines de Raspail correspondraient également, pour certains observateurs, aux balbutiements de l'écologie politique. Certains contemporains ont vu des points communs entre les idées de François-Vincent Raspail au sujet des empoisonnements industriels et la pensée écologiste de René Dumont. Au sujet d'un récital de poésies de Georges Duhamel, médecin, écrivain et poète français, qui a eu lieu à Montpellier en 2015, un chroniqueur de *Mediapart*, Jules Élysard, écrit ceci : « On est frappé par les préoccupations écologiques du bonhomme [Georges Duhamel], entre René Dumont, le premier candidat écologiste à une présidentielle (en 1974) et François-Vincent Raspail, premier écologiste de France et candidat à une autre présidentielle (en 1848) »²⁵⁷¹. Cette vision d'un Raspail, inventeur de l'écologie politique, est peut-être un des nouveaux mythes qui entourent le personnage en ce début de XXI^e siècle.

Enfin, la recherche d'une postérité politique à François-Vincent Raspail va parfois encore plus loin. Le journaliste conservateur, Denis Tillinac, chroniqueur dans le magazine *Valeurs actuelles*, crée des ponts, quitte à commettre des anachronismes et un récit téléologique, entre la génération quarante-huitarde et les forces de gauche actuelles :

²⁵⁷⁰ Ernest KAHANE, « Léopold INFELD, Le roman d'Evariste Galois, Paris, La Farandole, 1978, 364 p. », *La Pensée*, n°210, février-mars 1980, p. 148.

²⁵⁷¹ <https://blogs.mediapart.fr/jules-elysard/blog/130915/fabuleux-jardiniers>.

« Tocqueville a aperçu derrière Louis Blanc, Blanqui, Ledru-Rollin, Raspail, Barbès, Considérant et Arago leur postérité. Les chiens ne font pas des chats. Les « alternatifs », les Verts de Duflot, le NPA de Besancenot, les restes du PCF, Mélanchon, la gauche « frondeuse » du PS sont déjà à l’affiche sous Louis-Philippe, ce qui n’est pas rassurant. »²⁵⁷²

Rares sont donc les hommes politiques de droite, de gauche ou d’extrême gauche qui font allusion aujourd’hui aux doctrines républicaines de François-Vincent Raspail²⁵⁷³. La figure de Jean Jaurès a totalement occulté celle du premier candidat socialiste à une élection présidentielle. Toutefois, le nom de Raspail est connu de tous car il est devenu un simple marqueur topographique. Il a été vidé de sa connotation politique. Les enjeux mémoriels autour de François-Vincent Raspail se limitent-ils cependant aux dénominations des plaques de rues ? Pour terminer, on peut essayer d’analyser la mémoire républicaine et scientifique de Raspail sous un angle différent, celui de la littérature.

Dans la mesure où Raspail a été toute sa vie au carrefour des querelles républicaines et des débats savants, il est évoqué, assez fréquemment, dans les œuvres littéraires de la fin du XIX^e siècle jusque dans la première moitié du XX^e siècle. L’homme incarne les bouleversements politiques et scientifiques de son temps. En raison de sa place originale dans le champ médical et politique, de son image idéalisée de républicain combattant, il devient, exceptionnellement, un personnage secondaire dans les romans.

À plusieurs reprises, on a rencontré Raspail dans l’œuvre flaubertienne. Aussi, son nom apparaît, alors qu’il est décédé depuis trois ans, dans le dernier roman de Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, publié en 1881. En introduisant le *Manuel annuaire de santé* et *L’Histoire naturelle de la santé et de la maladie* dans son roman inachevé, Flaubert a voulu montrer les spécificités médicales du système alternatif Raspail ainsi que ses significations politiques. Bouvard et Pécuchet sont charmés par l’écriture intelligible de Raspail :

²⁵⁷² Denis TILLINAC, *L’Âme française*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 112-113.

²⁵⁷³ On trouve, néanmoins, une page internet du Front de Gauche de l’ancienne Région Midi-Pyrénées qui retrace la vie de François-Vincent Raspail : <http://www.gauchemip.org/spip.php?article7674>

« Un jour qu'il s'y rendait, il fut accosté par un homme portant sur le dos un sac de toile, et qui lui proposa des almanachs, des livres pieux, des médailles bénites, enfin le *Manuel de la Santé*, par François Raspail. Cette brochure lui plut tellement qu'il écrivit à Barberou de lui envoyer le grand ouvrage [*L'Histoire naturelle de la santé*]. Barberou l'expédia, et indiquait dans sa lettre, une pharmacie pour les médicaments. La clarté de la doctrine les séduisit. Toutes les affections proviennent des vers. Ils gâtent les dents, creusent les poumons, dilatent le foie, ravagent les intestins, y causent des bruits. Ce qu'il y a de mieux pour s'en délivrer c'est le camphre. Bouvard et Pécuchet l'adoptèrent. Ils en prisèrent, ils en croquaient et distribuaient des cigarettes, des flacons d'eau sédative, et des pilules d'aloès. Ils entreprirent même la cure d'un bossu. »²⁵⁷⁴

Les deux héros sont représentatifs de la manière dont un certain nombre de contemporains devaient lire les écrits du médecin social. Ils ont accès aux manuels du chimiste par le biais du colportage. Ils commencent, tout d'abord, à lire le *Manuel annuaire de santé*, accessible au plus grand nombre, puis approfondissent leurs connaissances médicales, par eux-mêmes, en lisant l'ouvrage plus érudit, *L'Histoire naturelle de la santé*, ce que Raspail, promoteur de l'autodidaxie, n'aurait pas renié. Flaubert a, par conséquent, compris le sens de la vulgarisation scientifique chez Raspail, qui se passe en deux temps : la lecture du manuel de « science populaire » puis, la lecture de l'ouvrage savant. Bouvard et Pécuchet incarnent, par ailleurs, les petits notables, partisans de la médecine camphrée.

Dans les notes préparatoires de *Bouvard et Pécuchet*, on observe que Gustave Flaubert a saisi la portée politique de la méthode médicale Raspail. La parasitisme développé par Raspail trouve des résonances dans ses écrits républicains : « Ainsi, la santé du corps individuel est menacée par les helminthes de même que sur le plan politique, le corps social souffre des parasites humains que sont les classes privilégiées exploitant les classes populaires »²⁵⁷⁵. Dans une rubrique intitulée « Exaltation du bas »²⁵⁷⁶, les divergences politiques entre Flaubert et Raspail apparaissent. L'auteur de *Madame Bovary* ne croit pas que l'on puisse mettre en place une réforme médicale en

²⁵⁷⁴ Gustave FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Gallimard, 2007 [1881] p. 128.

²⁵⁷⁵ Norioki SUGUYA, « Entre le premier et le second volume de *Bouvard et Pécuchet* : Flaubert et Raspail », *Revue Flaubert*, n°13, 2013, p. 4.

²⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 5.

prenant appui sur le bon sens populaire²⁵⁷⁷. Il a pris des notes sur les principales mesures de cette réforme médicale, dans un folio ayant pour titre « plan de réforme médicale »²⁵⁷⁸. L'idée que les médecins puissent être des salariés de l'État le révolte. Flaubert est contre toute forme de socialisme qu'il assimile à « la volonté du contrôle social marquée par la haine de la liberté individuelle »²⁵⁷⁹. La place de Raspail, dans le dernier roman de Gustave Flaubert, est donc ambiguë. D'un côté, il semble admiratif des propriétés médicinales du camphre, louées par sa sœur, Maxime du Camp et Georges Sand, mais d'un autre côté, la « science populaire » diffusée dans les manuels ou les projets de réformes médicales de Raspail auraient, selon lui, des effets néfastes. C'est pour cette raison que Flaubert se permet à la fois de rendre hommage et de caricaturer les travaux médicaux et républicains du chimiste.

Au début du XX^e siècle, Raspail fait deux apparitions furtives dans *La recherche du temps perdu* de Marcel Proust²⁵⁸⁰. Mais ces deux allusions sont fort instructives. Le narrateur, âgé d'environ 16 ans, a écrit une longue lettre à Gilberte, qu'il porte aux Champs-Élysées, accompagné de Françoise, la cuisinière de la famille. Au cours de leur promenade, Françoise achète pour ses propres étrennes des photographies de Pie IX et de Raspail alors que le narrateur en achète une de la comédienne Berma²⁵⁸¹. François-Vincent Raspail est ainsi présenté en icône, au sens propre et figuré. Est-ce une illustration de son statut mythique de saint laïc ou de médecin alternatif, faiseur de miracles ? Ce qui est étrange, c'est le rapprochement de deux personnages que tout oppose politiquement, Pie IX et Raspail :

« La juxtaposition de ces deux noms trahit-elle l'inconséquence des idées de Françoise ? Notons pourtant que, dans une esquisse, le narrateur adulte se souvient du « marchand de photographies du coin de la rue Boissy d'Anglas parce que Françoise me laissait y acheter de petites photographies ovales de Pie IX, du cardinal Antonelli, de Raspail, de Victor-Emmanuel ou d'Abdel-Kader. »²⁵⁸²

²⁵⁷⁷ Michel WINOCK, *Flaubert*, Paris, Gallimard, 2013, p. 115.

²⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 5.

²⁵⁷⁹ *Idem.*

²⁵⁸⁰ <http://aupetitbonheurlachance.eklablog.com/la-fortune-litteraire-du-docteur-raspail-a119893500>.

²⁵⁸¹ Marcel PROUST, *À la recherche du temps perdu. À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Gallimard, 2006, [1918], tome 1, p. 478.

²⁵⁸² Note de Pierre-Louis REY dans *Ibid.*, p. 1 357.

On est face à une aporie. Peut-être que Françoise met sur un même pied d'égalité le pape et le médecin social pour les bienfaits religieux et médicaux que ces deux personnalités lui procurent au quotidien ? Peut-être qu'elle se rappelle qu'avant de rédiger l'encyclique *Quanta cura* suivie du *Syllabus*, manifestement antilibéraux, Pie IX, au début de son pontificat, avait montré de réelles tendances progressistes, qui n'étaient alors pas si éloignées des doctrines politiques de François-Vincent Raspail ? Ce qui est certain, c'est que la mémoire du républicain Raspail et son mythe continuent de perdurer *via* l'image, et surtout la photographie qui s'est démocratisée tout au long du XIX^e siècle.

La connaissance des hommes politiques par leur physionomie change le rapport des individus à la chose publique. À aucun moment, Marcel Proust n'évoque les doctrines républicaines de Raspail. En revanche, son visage lui est familier, il fait partie de son bagage culturel, si on osait de son « musée imaginaire ». Cependant, il n'arrive pas à distinguer son portrait des autres contemporains du XIX^e siècle. Sans doute, en est-il de même pour le lecteur qui, en 1918, a, très probablement, du mal à se rappeler les traits physiques de François-Vincent Raspail :

« Mme de Villeparisis ne me faisait pas plus penser à une personne d'un monde spécial que son cousin Mac Mahon que je ne différenciais pas de M. Carnot, président de la République comme lui, et de Raspail dont Françoise avait acheté la photographie avec celle de Pie IX. »²⁵⁸³

Jean Giono est le troisième auteur qui fait, régulièrement, référence à la figure de François-Vincent Raspail dans ses romans. Le témoignage de Giono prouve que les préceptes médicaux de Raspail sont encore très populaires au début du XX^e siècle. Il reconnaît dans un entretien que la médecine Raspail a fait partie de son quotidien durant son enfance. Il allait de soi, dans sa famille, de se soigner en suivant les conseils du *Manuel annuaire de santé* :

²⁵⁸³ *Ibid.*, p. 272.

« Raspail avait publié un livre qui soignait tout. Il y avait une espèce de table des matières. On lisait ça comme on lit maintenant les dictionnaires de médecine [...] On se soignait par des tisanes. [...] Mon père allait soigner les malades avec son fameux Raspail. Nous avons toujours à la maison une bouteille d'eau sédative. Avec cette eau sédative, on soignait absolument tout. »²⁵⁸⁴

Le père de Giono était ainsi un partisan de la méthode Raspail. On peut émettre l'hypothèse aussi qu'il devait avoir de la sympathie pour les idées républicaines du quarante-huitard puisque, comme on l'a vu précédemment, il avait dans son portefeuille une photographie de lui. Comme Raspail, il prend donc des allures de médecin social auprès de la population défavorisée. Dans son récit autobiographique, *Jean le Bleu*, Giono y fait mention : « Mon père aimait beaucoup les plaies et les malades. Des vieilles gens venaient lui faire soigner des eczémas. Il les pansait avec de l'eau sédative. Tout l'atelier sentait le camphre »²⁵⁸⁵.

Mais son père n'est pas le seul personnage de ses livres à adopter la méthode médicale Raspail. Dans son premier roman, *Colline*, Jean Giono témoigne de l'espoir que mettaient les paysans dans le manuel Raspail. Certains considéraient qu'en étant détenteur de ce livre, il pouvait éradiquer toutes les maladies. Dans leur imaginaire, grâce à lui, ils pouvaient, en outre, se passer de docteur. Les consultations médicales étaient alors à un prix élevé. Sans doute, ne faut-il pas prendre ce témoignage au premier degré. Giono a vraisemblablement introduit une part de fiction dans ce récit. Néanmoins, la littérature a l'intérêt d'avoir un pouvoir évocateur, sensible, émotionnel que l'on peut difficilement traduire avec d'autres documents²⁵⁸⁶. Ce souvenir personnel de Giono, à la façon d'une carte postale, illustre la place que les paysans des provinces les plus reculées du XIX^e siècle, donnaient au mythe du médecin des pauvres dans leur univers mental. Dans un hameau de la Montagne de Lure, Jaume, un paysan, détient le précieux manuel Raspail, rapporté, autrefois, de Manosque. Quand Marie, une fillette, tombe malade, il y a recours :

²⁵⁸⁴ Jean GIONO, *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, 1977, tome 4, p. 83.

²⁵⁸⁵ Jean GIONO, *Jean le Bleu*, Paris, Grasset, 2011 [1932], p. 65.

²⁵⁸⁶ Voir Ivan JABLONKA, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 2014, 339 p.

« Arbaud est allé chercher Jaume. Il est venu avec son livre, un Raspail couvert de papier de boucherie. Ce livre est devenu quelque chose d'important à force d'entendre dire à Jaume : « Je l'ai acheté l'année que je me suis marié ; j'en avais envie depuis trois ans ». Il tourne les pages, suit du doigt la table des numéros : « C'est ça, c'est bien ça, tu vois... ». Ils lisent tous les deux en épelant ; de temps en temps Jaume lève la tête et regarde le plafond comme quelqu'un qui cherche à comprendre. « Alors, qu'est ce que c'est, demande Arbaud, c'est grave ? – Non, tu le vois, c'est écrit. Un médecin, y t'en foutrait pour quinze francs de drogue et puis de la diète, en veux-tu en voilà. Ça, c'est le médecin des pauvres, et puis c'est un rude, tu peux me croire. Voyons ce qu'il dit : Tisane en bourrache... Vous en avez de la bourrache ? – Oui, oui, dit Babette. –... faire rôtir une tranche de pain, la tremper dans du vin doux et l'appliquer sur la plante des pieds du malade... pas difficile !... Escudé... On appelle escudé, un écu de coton arrosé d'eau de vie et saturé de fumée d'encens... mets-lui aussi un escudé. Tiens, je te marque tout ça sur ce papier. Si tu ne t'en souviens pas bien, viens me voir, j'ai le livre. « Alors, vous êtes sûr que ce n'est rien ? demande Babette en accompagnant Jaume jusqu'au seuil. Vous êtes sûr ? Ne t'inquiète pas, j'en suis sûr, c'est écrit ». Il tape du plat de la main sur le livre pour attester. « Il faudra, dit Babette en rentrant, en acheter un, de ces livres. »²⁵⁸⁷

Des références à la médecine camphrée de Raspail sont présentes dans d'autres romans de Jean Giono, tels *Le Hussard sur le toit* et *Le bonheur fou*. On observe que, comme Marcel Proust, Jean Giono ne fait quasiment jamais allusion aux doctrines républicaines de Raspail, à l'exception d'une exclamation : « Raspail ! Au service de l'humanité ! »²⁵⁸⁸. Il s'attarde sur sa médecine populaire ainsi que sur sa physionomie qui lui est également familière. Quand il dresse, le portrait d'un individu, il le compare à Raspail. L'homme à la barbe blanche est peut-être encore une image évocatrice pour les lecteurs du roman *Le bonheur fou* :

« Les soldats impériaux sont tous rentrés au Château, répondit avec grâce un homme qui avait une jolie barbe ronde à la Raspail et semblait prendre un plaisir infini à mettre les pouces dans les entourures de son gilet, malgré le vent et la pluie. L'appartement de la barbe à Raspail était coquet et sentait bon la fourrure. »²⁵⁸⁹

²⁵⁸⁷ Jean GIONO, *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, 1987 [1971], tome 1, p. 172.

²⁵⁸⁸ Jean GIONO, *Œuvres romanesques...*, *op. cit.*, tome 4, p. 257.

²⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 808.

Jean Giono n'est pas le seul écrivain à avoir été marqué enfant par le parfum des lotions camphrées. Michel Ragon, l'auteur des *Mouchoirs rouges de Cholet*, raconte son enfance vendéenne dans *L'accent de ma mère* en 1980. Le pot-au-feu à la mode Raspail lui rappelle sa grand-mère :

« *La Médecine des Familles* de Raspail est un ouvrage encore plus minuscule, dans le style des almanachs de colportage, qui doit avoir appartenu aux parents de mes grands-parents [...] Raspail écrit que « le pot-au-feu dirigé avec art est la base d'une alimentation hygiénique ». Ce livre a été lu et relu car ma grand-mère confectionnait le pot-au-feu dominical avec un soin extrême. Je n'ai d'ailleurs jamais compris comme elle s'y prenait pour que ce pot-au-feu dure trois jours. »²⁵⁹⁰

Un romancier et descendant de François-Vincent Raspail a fait également une allusion à son ancêtre : il s'agit de Jean Raspail. Celui-ci est connu pour son livre controversé *Le Camp des saints*. Il n'a jamais caché ses opinions royalistes. À ses yeux, il n'a pas, pour autant, renié l'héritage politique de son grand-oncle, François-Vincent Raspail. À l'occasion de la sortie en librairie du *Roi au-delà de la mer*, Jean Raspail accepte de donner un entretien pour *Le Figaro littéraire*, le 13 janvier 2000. On apprend qu'il est à la fois attaché au royalisme, qu'il conçoit comme une doctrine philosophique, et au suffrage universel. Il ne manque pas de rendre un hommage appuyé à son aïeul : « – Votez- vous ? Absolument. C'est d'ailleurs à l'un de mes grands ancêtres, François-Vincent Raspail, que l'on doit le rétablissement du suffrage universel en 1848 »²⁵⁹¹.

Enfin, un album de bande dessinée fait référence à Raspail ou plutôt à sa statue parisienne²⁵⁹². En 1977, le dessinateur Jacques Tardi, dans *Le savant fou*, troisième album des aventures d'Adèle Blanc-sec, donne pour décor principal à sa parodie de roman-feuilleton la place Denfert-Rochereau. En raison de phénomènes surnaturels, le lion de Belfort et la statue de Raspail se mettent à se mouvoir. Parce qu'il accorde un soin tout particulier à retranscrire l'atmosphère du Paris des années 1900-1910, Tardi ne fait pas revivre le souvenir de Raspail mais le souvenir de sa statue. Aucune allusion

²⁵⁹⁰ Michel RAGON, *L'Accent de ma mère*, Paris, Albin Michel, 2012 [1980], p. 33-34.

²⁵⁹¹ *Le Figaro littéraire* du 13 janvier 2000.

²⁵⁹² Pascal ORY, Laurent MARTIN, Sylvain VENAYRE, Jean-Pierre MERCIER, *L'art de la bande dessinée*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2012, 592 p.

n'est faite à la vie de Raspail. C'est bien la statue qui intéresse Tardi : dans son imaginaire, elle est un symbole du Paris de la « Belle époque »²⁵⁹³.

Après 1878, la littérature a donc mis en avant les bienfaits du système Raspail. Les romanciers se souviennent, principalement, de la popularité des manuels de santé et du mythe du médecin des pauvres qui entourait Raspail. En ce qui concerne la mémoire de François-Vincent Raspail dans la littérature, sa facette médicale semble l'avoir emporté sur sa facette républicaine. Plus globalement, sa république combattante, scientifique, réformatrice et communale est tombée aujourd'hui dans l'oubli. Les utopistes et les quarante-huitards ont été occultés par les historiens marxistes du XX^e siècle, plus préoccupés par les masses ouvrières que par les individus. François-Vincent Raspail est, par conséquent, un personnage privilégié pour analyser un mythe républicain, de sa naissance en 1848 jusqu'à sa mort dans les années 1930, en passant par son regain d'intérêt dans les années 1869-1880. La dernière édition du *Manuel annuaire de la Santé* date de 1935.

Pour conclure, on peut affirmer que François-Vincent Raspail a été représentatif d'une façon de penser et de pratiquer les républiques dans le premier XIX^e siècle. Il a symbolisé, de toutes les manières possibles, la combat républicain : la lutte insurrectionnelle, les souffrances de la prison, la solitude de l'exil et la défense des opprimés que ce soit devant un tribunal, une assemblée parlementaire ou une foule sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville. Il est surtout un individu qui a imaginé sa république. Affilié à aucune école de pensée politique, il a créé, à partir de ses propres travaux de chimiste, une république scientifique. Très peu d'acteurs du XIX^e siècle ont autant lié science et république. Les deux domaines semblent indissociables dans ses écrits. Bien qu'il ait eu des partisans de sa méthode médicale, il n'a pas créé un courant « raspailien » sur le long terme. Il détonne donc par rapport aux autres mouvances de la gauche républicaine. Son héritage républicain a uniquement été perpétué, pendant un temps, par ses fils. Pourtant, comme nombre de quarante-huitards, c'est par ce qu'il a pensé des utopies politiques comme le suffrage universel, le socialisme, l'abolition de la peine de mort, la décentralisation politique, la république

²⁵⁹³ Voir un extrait de l'album en annexe, p. 686.

démocratique et sociale, la séparation de l'Église et de l'État, l'école gratuite, laïque et obligatoire, qu'elles sont devenues des réalités sous la Troisième, voire la Quatrième et la Cinquième République²⁵⁹⁴. Raspail appartient ainsi à ces utopistes qui ont « inventé l'avenir »²⁵⁹⁵, c'est-à-dire qui sont allés au-delà des blocages mémoriels de la Révolution française, pour imaginer un futur où tout individu aurait droit au bonheur. L'utopie n'est pas une chimère pour Raspail, elle est une énergie pour construire une nouvelle organisation sociale fondée sur le progrès, la réforme et la réconciliation. François-Vincent Raspail n'est pas un républicain législateur – il n'existe aucune loi portant son nom – mais un républicain qui a « rêvé » sa république, pour reprendre la formulation d'Émile Zola. Ses contemporains l'ont mythifié ou ridiculisé pour ses utopies politiques. Qu'il soit élevé au rang de « médecin des pauvres » ou rabaissé au rang de « Don Quichotte du camphre »²⁵⁹⁶, François-Vincent Raspail a rendu possible l'idée d'une république communale et scientifique.

²⁵⁹⁴ Sudhir HAZAREESINGH, *Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française*, Paris, Flammarion, 2015, p. 99-137.

²⁵⁹⁵ Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT et François JARRIGE, *Quand les socialistes...*, *op. cit.*, 408 p.

²⁵⁹⁶ Claude LANGLOIS « Raspail vulgarisateur de lui-même », dans Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail...*, *op. cit.*, p. 200.

ANNEXES

Histoire
de
mon siècle (temps)

Je suis né le 28 janvier 1794 (1794) à Carpentras, ville du Comtat Venaissin que l'antiquité de son origine, la beauté de son site et ses monuments, et son esprit du pays ont si heureusement unifié, si bien unie de vicieux grammatical qui s'attache au français à tout nom corollé terminés en ds. Je fut baptisé d'usage une poste de la maison et bien m'occupai avec moi-même de mon Père (Vincent) le nom de ~~Raspail~~ Raspail (François de Sales) qui travaillait au jeu mail, d'autre il était pour les pauvres et je fut donc fait écrivain sans mon consentement et comme je ne voyais qu'un seul l'écrit, après m'être un peu fait connaître à la Mairie, mon Père était un patriote libéral et modéré, mais il était un demi-royaliste par sa au plutôt papiste, car le Comtat Venaissin était d'appartenir au pape, et de plus mon Père était de race noble.

* le chanoine
non dit sans
de la Jean
de son baptême
par son Père
mais jamais Jean
de cadet

* en ds. était
réfugié lors de
guerre de religion

La famille Raspail est originaire de la Suisse, elle est établie à Carpentras depuis le milieu du 15^{ème} siècle, elle a de sa branche et restée à Carpentras, elle fut riche d'abord, mais elle descendait de la noble famille de Carpentras, elle fut par un système ruiné, que le Comte de Rome avait survécu dans le Comtat pour grâces à la fortune et qui n'avait et resté que les pauvres, on resta que mon grand Père et les deux enfants, mais on les trouvaient travaillant à Carpentras, ville voisine de Carpentras, braves gens et gens d'une honneur à toute épreuve, jouissant d'une haute estime et d'une grande considération dans le pays, au reste qui n'était commun de son temps comme les familles d'écrits bourgeois, même de leur l'écrit de Carpentras. On trouvait les portiniers les confiseurs les barbiers (barbiers) conducteurs de voitures, et un autre simple griffier du juge de Carpentras, nobles romains qui tenaient à leur rang et sont presque toutes à peu près éteintes, à force de ne se marier qu'entre elles, tant que les nobles ont formé de fortes races en se retranchant chaque fois dans le sang des filles du peuple laborieuses.

* exclusivement

AD 14 1 Mi 198 Première page de la copie microfilmée de l'Histoire de ma vie et de mon siècle de François-Vincent Raspail [s. d].



Maison natale de François-Vincent Raspail au croisement de la rue du Carmel et de la rue Porte de Monteux à Carpentras. (Phot. Jonathan Barbier, mai 2013).

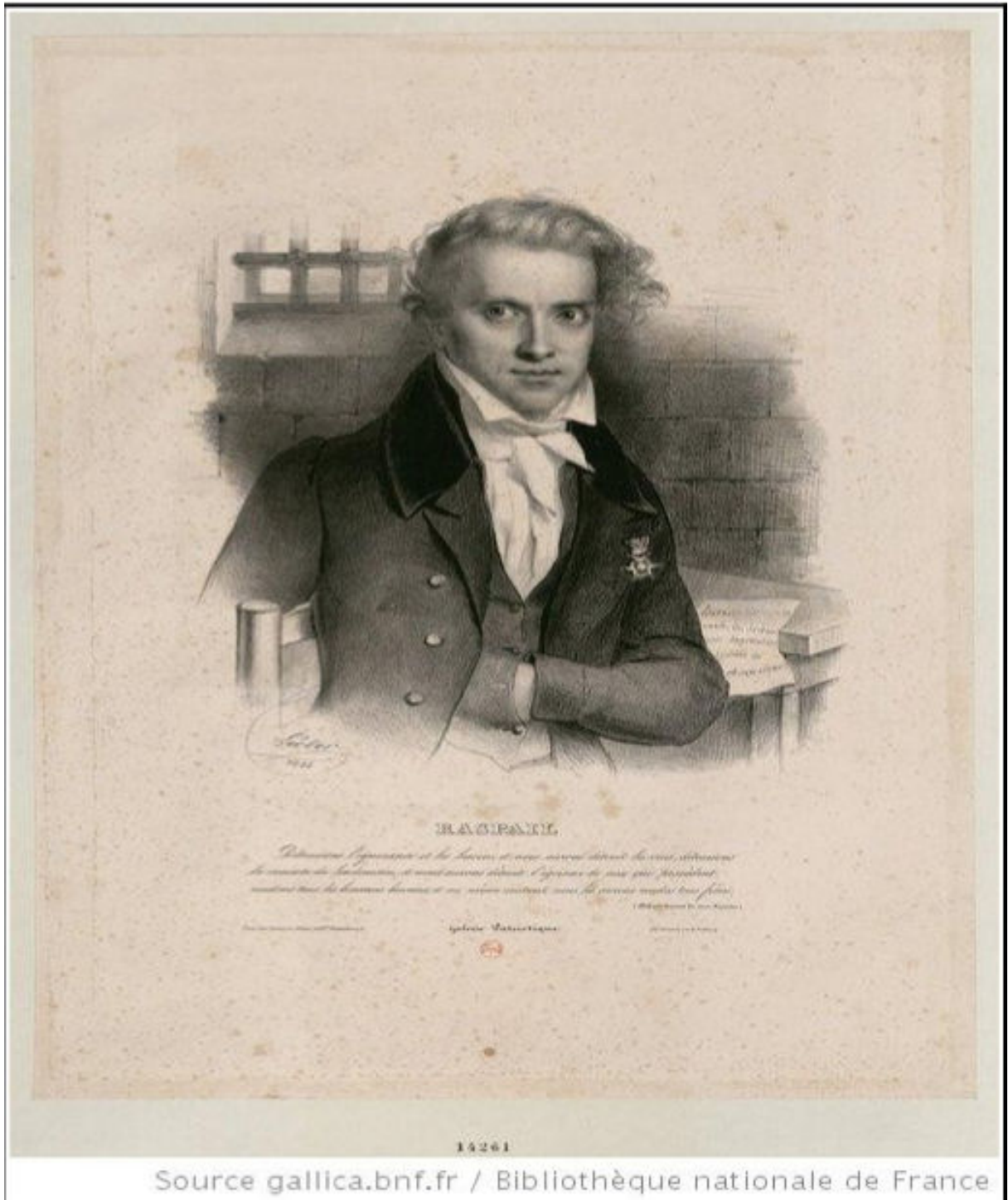


BIC, 864. 2. 1. Denis BONNET, *François-Vincent Raspail à l'école de Monsieur Dutrain à Carpentras en 1797*, [s.d], huile.



651

AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 510 Auteur anonyme, *Portrait de Marie Laty*, [s.d], huile, 59 x 49 cm.

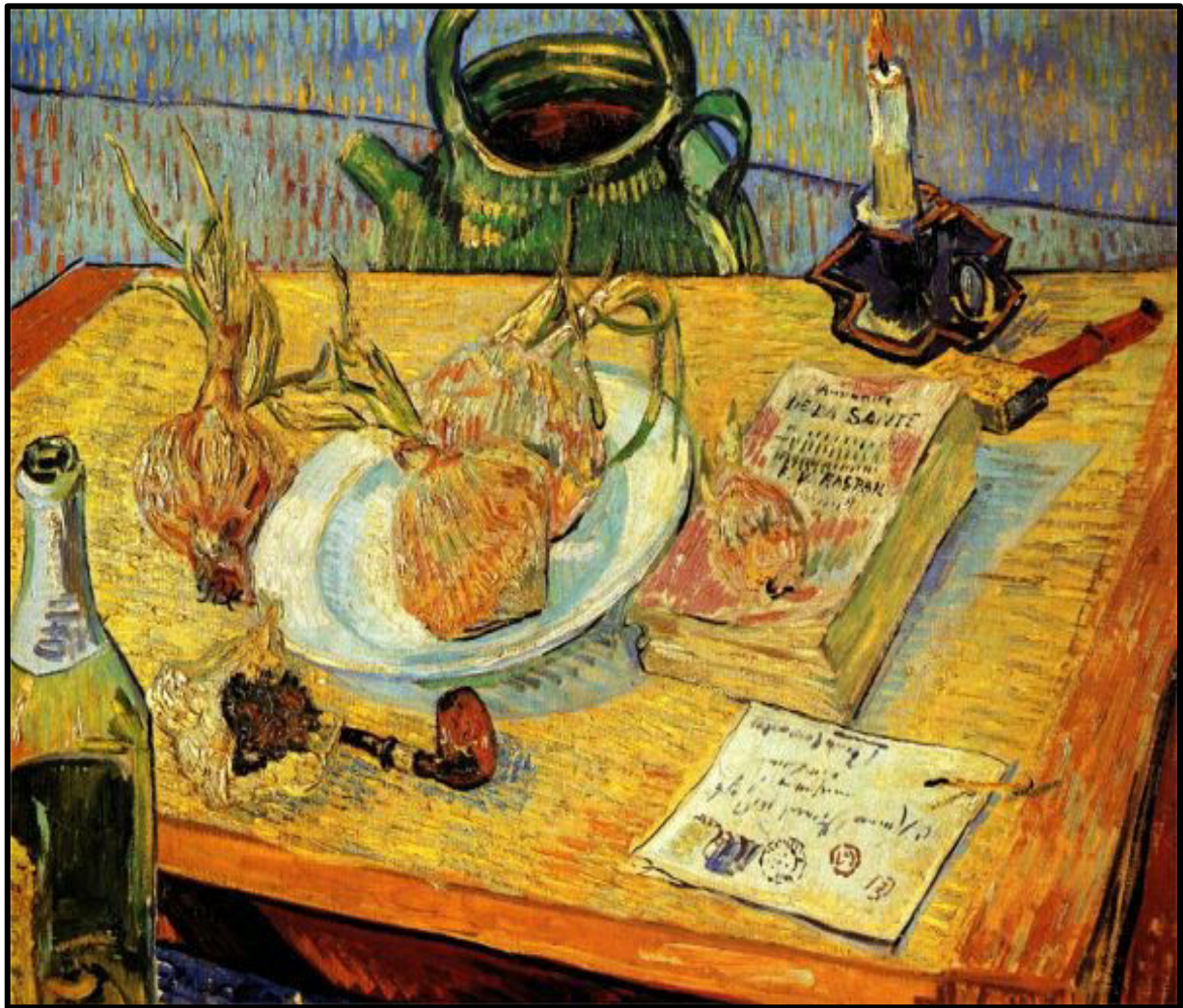


F.-V Raspail [portant la Croix de Juillet et en prison], Leclerc lithographe, Paris, Desserts éditeurs, 27,7 cm x 24 cm, 1833, sous titre : « Détruisons l'ignorance et les besoins, et nous aurons détruit l'égoïsme de ceux qui possèdent ; rendons tous les hommes heureux, et au même instant, nous les aurons rendus tous frères ». (Défense de Raspail devant la cours d'assises)

Professions des souscripteurs du *Réformateur*

		Nombre	Pourcentage
Enseignants	3 instituteurs, 1 professeur	4	1,10
Juristes	4 avocats, 1 homme de loi, 3 défenseurs, 1 maître-clerc d'huissier, 1 clerc de notaire, 3 notaires, 1 avoué	14	3,85
Médecins et Savants	21 médecins et docteurs, 2 pharmaciens, 1 naturaliste, 2 chirurgiens, 1 médecin opérant, 2 agronomes, 1 membre de l'Institut	30	8,24
Journalistes	1 copropriétaire et administrateur du <i>Patriote de l'Allier</i> , 1 administrateur du <i>Courrier Français</i> , 1 gérant du <i>Messenger</i> , 1 rédacteur et gérant, 1 collaborateur au <i>Réformateur</i> , 1 rédacteur en chef de <i>L'Écho du peuple</i>	6	1,65
Marchands	1 marchand, 4 négociants, 2 limonadiers, 2 épiciers, 1 marchand de fourniture de piano, 1 marchand de draps, 2 marchands de vin, 1 bijoutier, 1 voyageur de commerce	15	4,12
Entrepreneurs, industriels et banquiers	1 banquier, 1 fabricant de sucre à betterave, 5 libraires éditeurs, 1 fabricant de jouets d'enfant	8	2,20
Employés	2 employés, 1 courtier, 1 employé dans une maison de commerce, 1 employé de banque, 1 administrateur des bureaux de bienfaisance, 1 employé du gouvernement, 5 commis des finances, 1 employé comprimé, 2 commis	15	4,12
Ouvriers et Artisans	37 ouvriers et prolétaires, 3 coiffeurs, 1 ouvrier vermillier, 1 mécanicien, 4 imprimeurs, 1 ouvrière en lingerie, 1 horloger, 1 ouvrier ferblantier, 3 serruriers, 1 batteur d'or, 14 ouvriers bijoutiers et orfèvres, 56 tailleurs, 2 bottiers, 1 ouvrier tourneur, 2 porteurs d'eau, 1 savetier, 3 menuisiers, 1 ouvrier sellier, 1 ouvrier billardier, 5 cordonniers, 3 maçons, 8 corroyeurs, 1 fourbisseur, 1 cuisinier	152	41,76
Architectes et artistes	6 artistes, 2 architectes, 2 peintres, 3 compositeurs, 1 dessinateur, 2 lithographes	16	4,40
Militaires et Gardes nationaux	3 anciens militaires, 1 lieutenant, 9 officiers, 2 adjudants de la garde nationale, 2 chasseurs, 6 grenadiers, 3 capitaines, 2 chefs de bataillon de la garde nationale, 2 soldats, 13 gardes nationaux, 2 marins, 1 général, 1 sergent de la garde nationale, 1 ex sergent	54	14,84

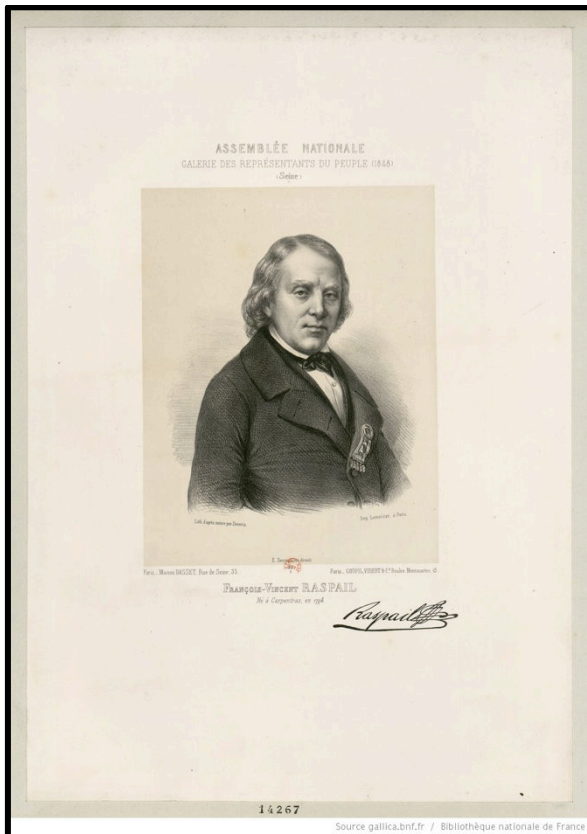
	major, 1 canonnier, 1 artilleur, 1 caporal, 2 sous-officiers, 1 colonel		
Religieux	1 abbé	1	0,27
Hommes politiques	1 maire, 2 membres du conseil général	3	0,82
Étudiants et écoliers	10 étudiants, 12 étudiants en médecine, 20 étudiants en droit, 1 élève en pharmacie, 1 élève du collège Charlemagne, 1 élève d'une école royale, 1 élève du collège Bourbon	46	12,64
		Total	364
			100,00



Vincent VAN GOGH, *Nature morte : planche à dessiner avec oignons*, huile sur toile, 50 x 54 cm, 1889, Rijksmuseum Kröller-Müller, Otterlo.

Tableau des partisans de la méthode Raspail (1846).

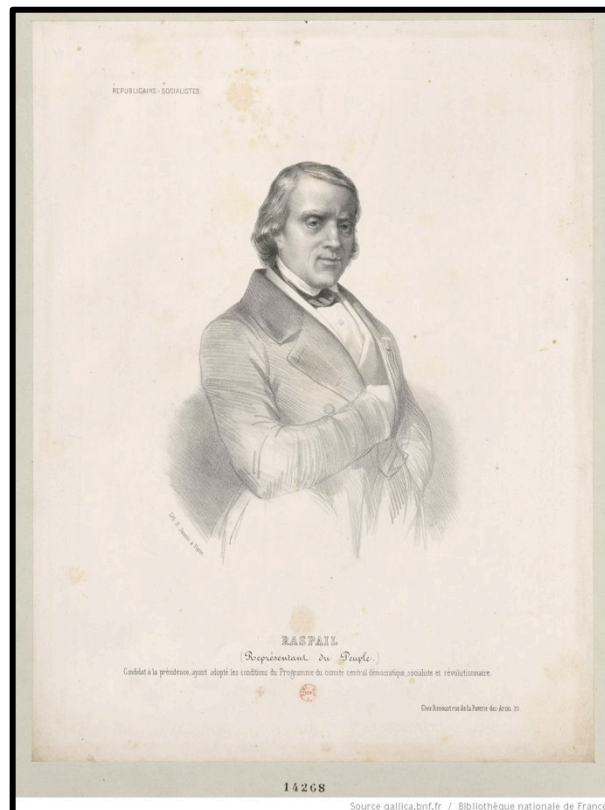
Nom	Statut	Lien avec Raspail	Localité
Bravard	docteur		Jumeaux (Puy-de-Dôme)
Lebrument	docteur		Rouen
Alexandre	docteur		Mont-de-Marsan (Landes)
Bertin	docteur et sous-préfet		Fougères
C. Martin	médecin		Étampes
Doucet	médecin		Angers
De la Montagne	docteur		Fontenay-Rohan-Rohan (en Normandie)
Nicoles	pharmacien		Dieppe
Leboeuf	pharmacien		Bayonne
Nell de Breauté		excellent ami	Seine-Inférieure
Ferdinand			Ville-Gonthier
Kersausie	capitaine	compagnon d'infortunes	
Deshéberts			en Normandie
Madame Deshéberts			en Normandie
Gueaux de Réversaux			Verneuil (Eure)
François Richer			Gouix près de Caen
Ernest Simon	maître de forges		Sainte-Fontaine (Moselle)
Madame de Sainte-Preuve			château de Forsdorff (Autriche)
Madame P. Vieillot			Sotteville près Rouen
Deslions et toute sa famille			38 bis rue du Marais Paris
Madame Jonquier			Petit-Montrouge
Petit-Pierre	collaborateur au journal <i>Le Semeur</i>		
Hartel			Bercy
Joli	abbé		Bec-Hellouin près Brienne (Évreux)
L. Salmon			Saint-Quentin (Aisne)
Jacob	horloger		Saint-Nicolas (Seine-Inférieure)
Paing-Bergere et compagnie	fonderie		Bayonne
Gelibert	un de nos plus habiles peintres de genre		Pau
Eugène Daguerre Dorpitat			Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées)
Boyce	propriétaire		Bois-en-Escopain (Sarthe)
plusieurs missionnaires	Missions étrangères en Chine et au Japon		



BNF De Vinck 14267 Achille DEVERIA, *François-Vincent Raspail né à Carpentras en 1794, 1848*, lithographie



BNF De Vinck 14266 Paul JORDY, *F.-V. Raspail. Représentant du Peuple (Seine), 1848*, lithographie

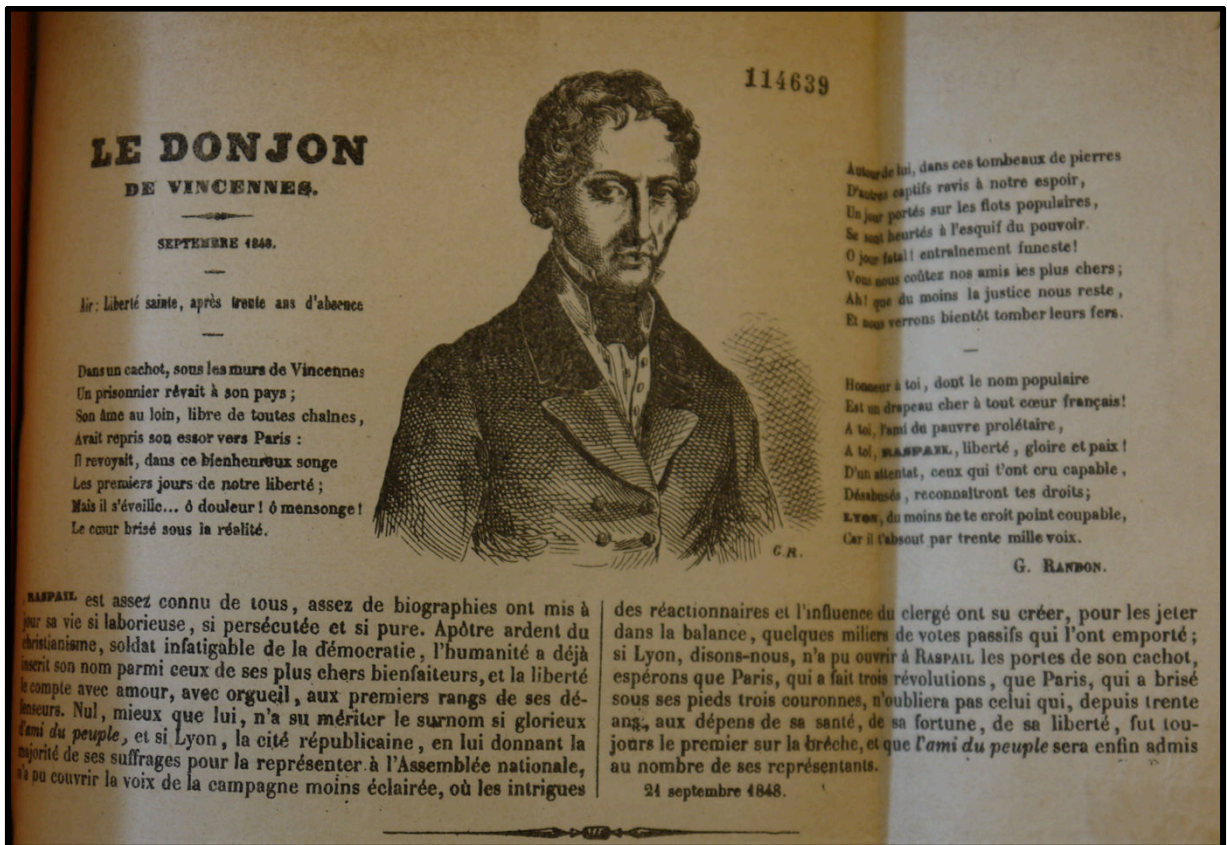


BNF De Vinck 14268 H. JANNIN, *Raspail Représentant du Peuple, 1848*, lithographie.



F. V. RASPAIL,
Représentant du Peuple (Seine)

chez l'auteur, rue St-Victor, 20.

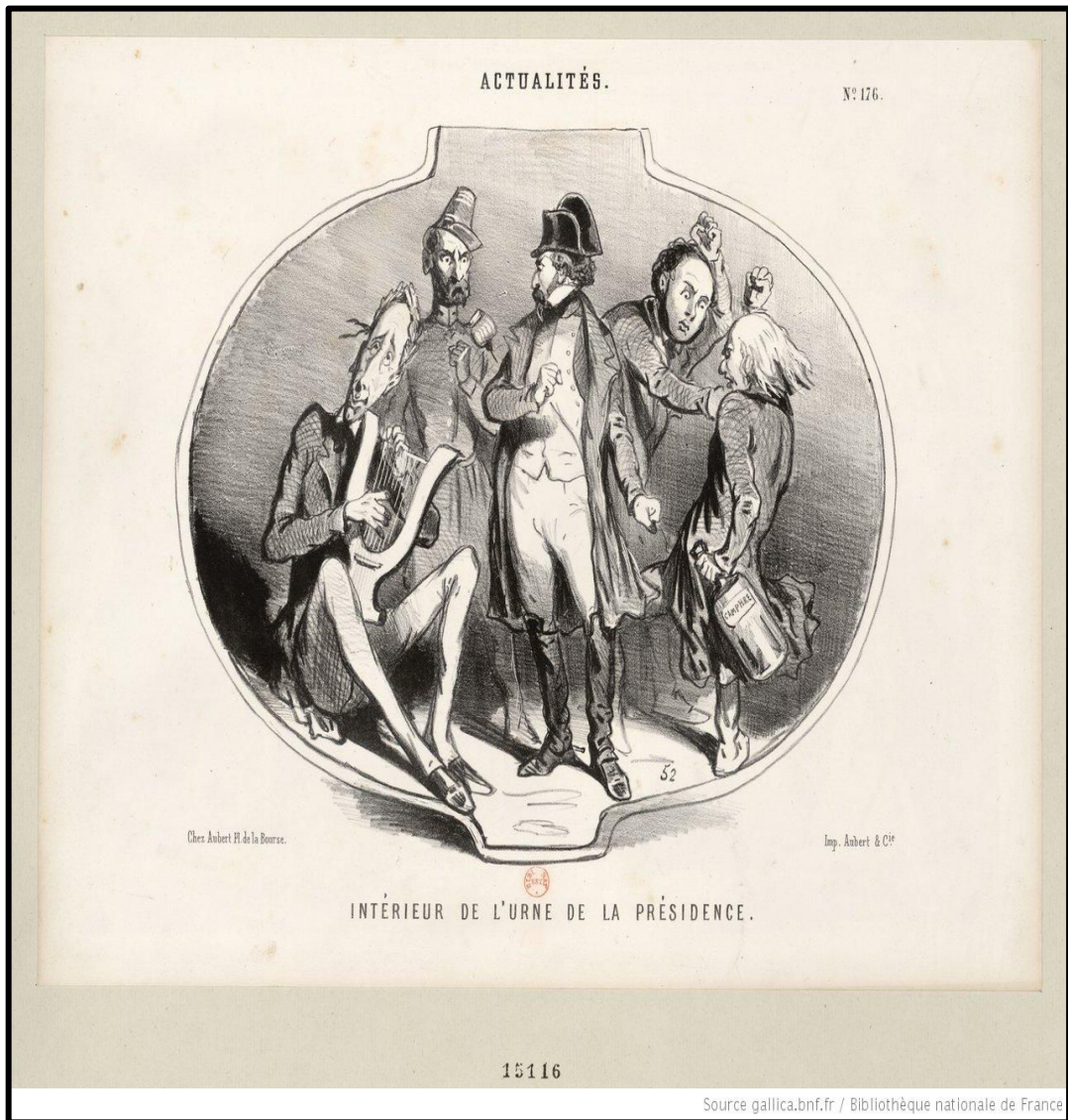


BML 350 708 Donjon de Vincennes du citoyen Raffin 1848.

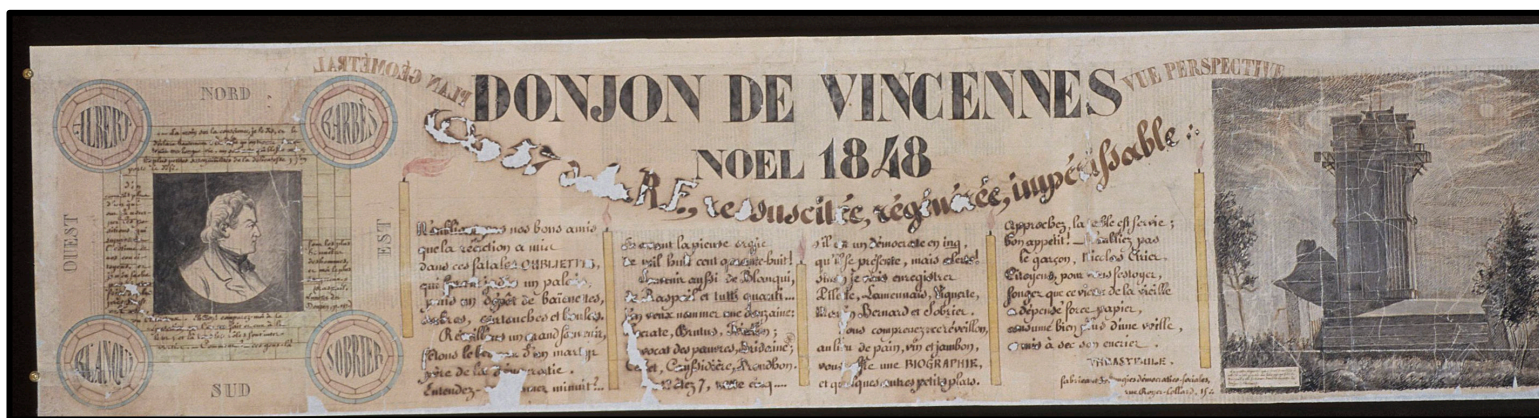


BNF De Vinck 14269 MONDOR, Raspail, 1848, lithographie.

Collection BIU Santé Médecine CIPB 388
Auteur anonyme, Raspail. Représentant du
peuple, 1848, lithographie.

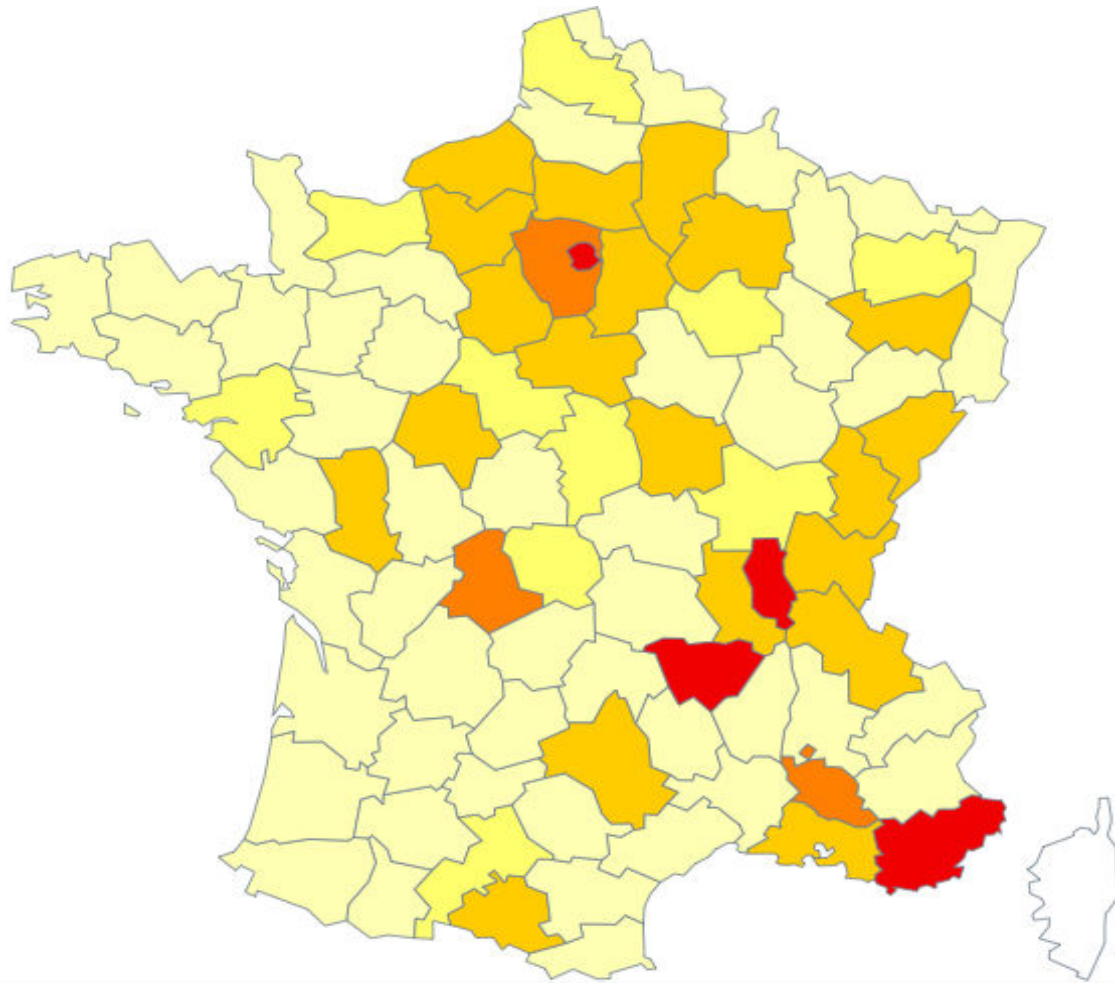


BNF De Vinck 15116 Auteur anonyme, *Intérieur de l'urne de la Présidence*, 1848, lithographie.



Archives municipales de Vincennes. Fonds Société des Amis de Vincennes 7214/16 *Poème Donjon de Vincennes*. Noël 1848. An 57 de la R. F., *ressuscitée, régénérée, impérisable* de Theastbule, fabricant de bougies démocratico-sociales.

Carte du vote Raspail en décembre 1848 en France.



100 km

Jonathan Barbier. Fait avec Philcarto * 11/05/2015

Les chiffres des suffrages par département proviennent de la presse en décembre 1848 : *La Presse*, *Le Siècle*, *Le Journal des débats*, *Le Constitutionnel*, *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, *Le Courrier du Gard*, *L'Écho de la République*, *Journal de l'Ain*. Ces chiffres sont approximatifs car des voix perdues existent lors des dépouillements

Nombre de voix





Musée Comtadin et Duplessis (Carpentras), Numéro de bien 76. 12. 19, Auteur anonyme, *Médaille commémorative en bronze en l'honneur de François-Vincent Raspail, 1848.*



Musée Comtadin et Duplessis (Carpentras), Numéro de bien 838, Émile THOMAS, *Buste en bronze de François-Vincent Raspail jeune, 1848.*



Musée Comtadin et Duplessis (Carpentras), Numéro de bien 76. 12. 52. 10. Auteur anonyme, *Médaille en bronze à l'effigie de François-Vincent Raspail en mémoire des victimes de juin 1848, 1848.*



662



Musée Comtadin et Duplessis (Carpentras), Numéro de bien 2013. 0. 10. Auteur anonyme, *Médaille du club des Amis du Peuple à l'effigie de Raspail, 1848.*

**Résultats des élections présidentielles dans le département de la Seine
en décembre 1848 (seulement pour les quatre premiers candidats)**

<i>Lieu</i>	<i>Bonaparte</i>	<i>Cavaignac</i>	<i>Ledru-Rollin</i>	<i>Raspail</i>	<i>Lamartine</i>
1^{er} arrondissement	16 988	5 975	1 168	820	248
2^e arrondissement	12 538	7 708	1 968	1 155	369
3^e arrondissement	6 105	5 921	1 415	825	277
4^e arrondissement	4 606	3 571	1 257	1 185	175
5^{ème} arrondissement	10 626	6 116	2 760	1 397	310
6^{ème} arrondissement	10 622	7 509	3 455	1 465	357
7^e arrondissement	7 097	5 109	1 920	1 023	178
8^e arrondissement	12 278	5 318	2 841	1 344	189
9^e arrondissement	8 540	4 305	1 106	691	139
10^e arrondissement	22 331	11 252	1 603	883	399
11^e arrondissement	8 448	6 020	1 615	866	290
12^e arrondissement	10 915	4 617	1 666	1 345	250
Total Paris	131 094	73 421	22 774	12 999	3 181

<i>Lieu</i>	<i>Bonaparte</i>	<i>Cavaignac</i>	<i>Ledru-Rollin</i>	<i>Raspail</i>	<i>Lamartine</i>
<i>Sceaux (Charenton)</i>	5 473	1 807	243	162	43
<i>Sceaux (Sceaux)</i>	9 290	3 147	370	445	70
<i>Sceaux (Villejuif)</i>	9 743	2 550	305	342	92
<i>Sceaux (Vincennes)</i>	6 307	3 149	181	58	44
<i>St Denis (Courbevoie)</i>	4 367	1 605	321	84	25
<i>St Denis (Neuilly)</i>	12 629	3 279	1 022	951	186
<i>St Denis (Pantin)</i>	11 737	3 896	838	443	102
<i>St Denis (St Denis)</i>	7 365	2 713	594	387	57
<i>Total (hors Paris)</i>	66 911	22 146	3 874	2 872	619
<i>Total La Seine</i>	198 008	95 567	26 648	15 871	3 800

Lorsque le score de François-Vincent Raspail dépasse celui d'Alexandre Ledru-Rollin, il est signalé en rouge.



50. *Raspail à la prison de Versailles (1832), peinture de A. Larpenteur.*

Photographie en noir et blanc du tableau *Raspail à la prison de Versailles (1832)* de A. Larpenteur, [s. d.], dans Simone RASPAIL et Lise DUBIEF, *François-Vincent Raspail (1794-1878)*, Paris, BNF, 1978, p. 2.



AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 489 (1) Photographie d'Henriette-Adélaïde Troussot, épouse François-Vincent Raspail, et de sa fille Marie-Apolline Raspail, [s. d. avant 1851], 16 x 12 cm.



AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 489 (2) Photographie de Benjamin, Camille et Marie-Apolline Raspail, [s. d. avant 1851], 16 x 12 cm.



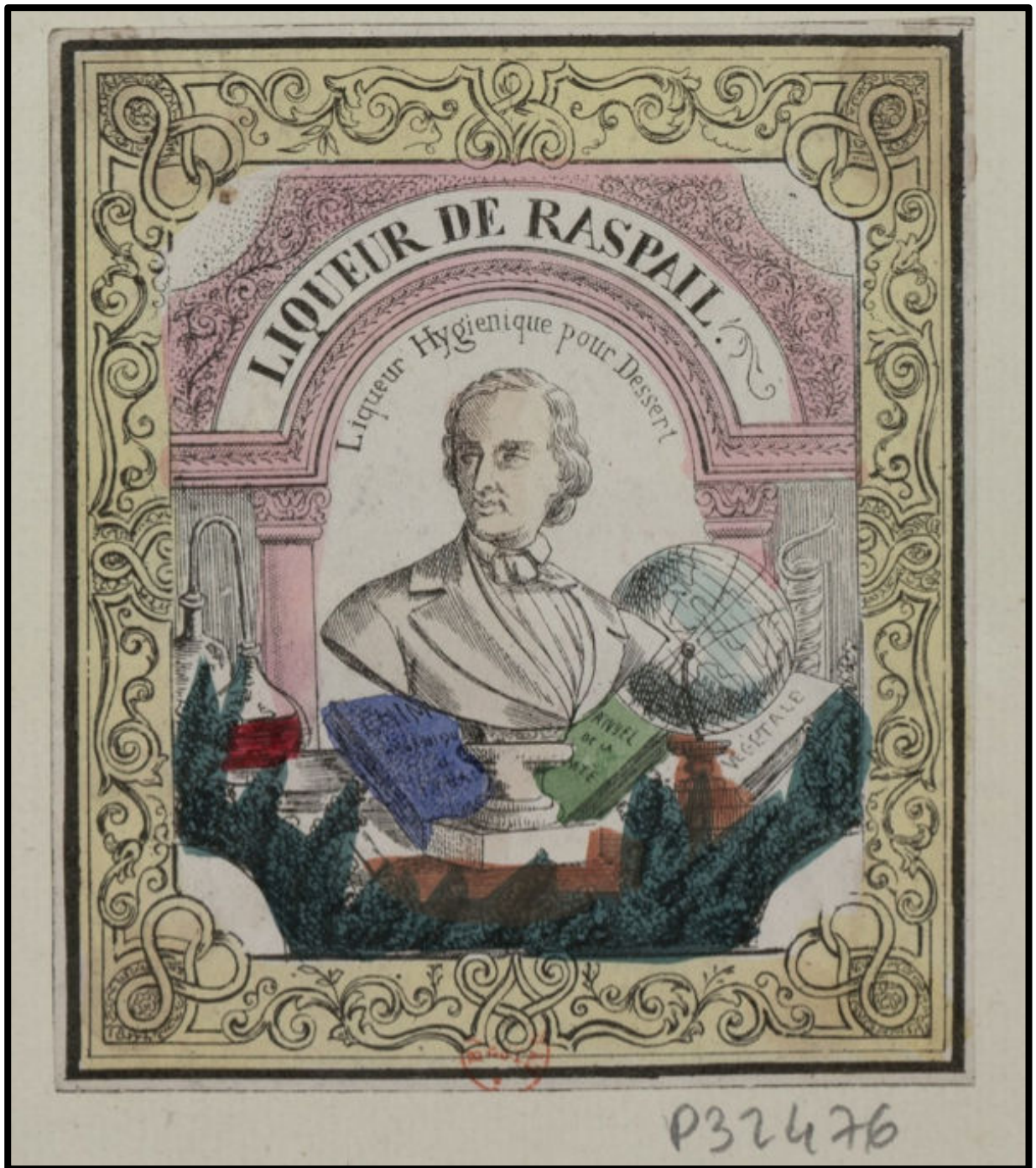
AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 490 (3) Photographie de Théophile, Joachim, René Guillard de Kersausie, 30 juillet 1863, 19 x 14 cm.



Honoré DAUMIER, *Le Fantôme du Duc d'Elchingen*, 1835, Musée Carnavalet de Paris.



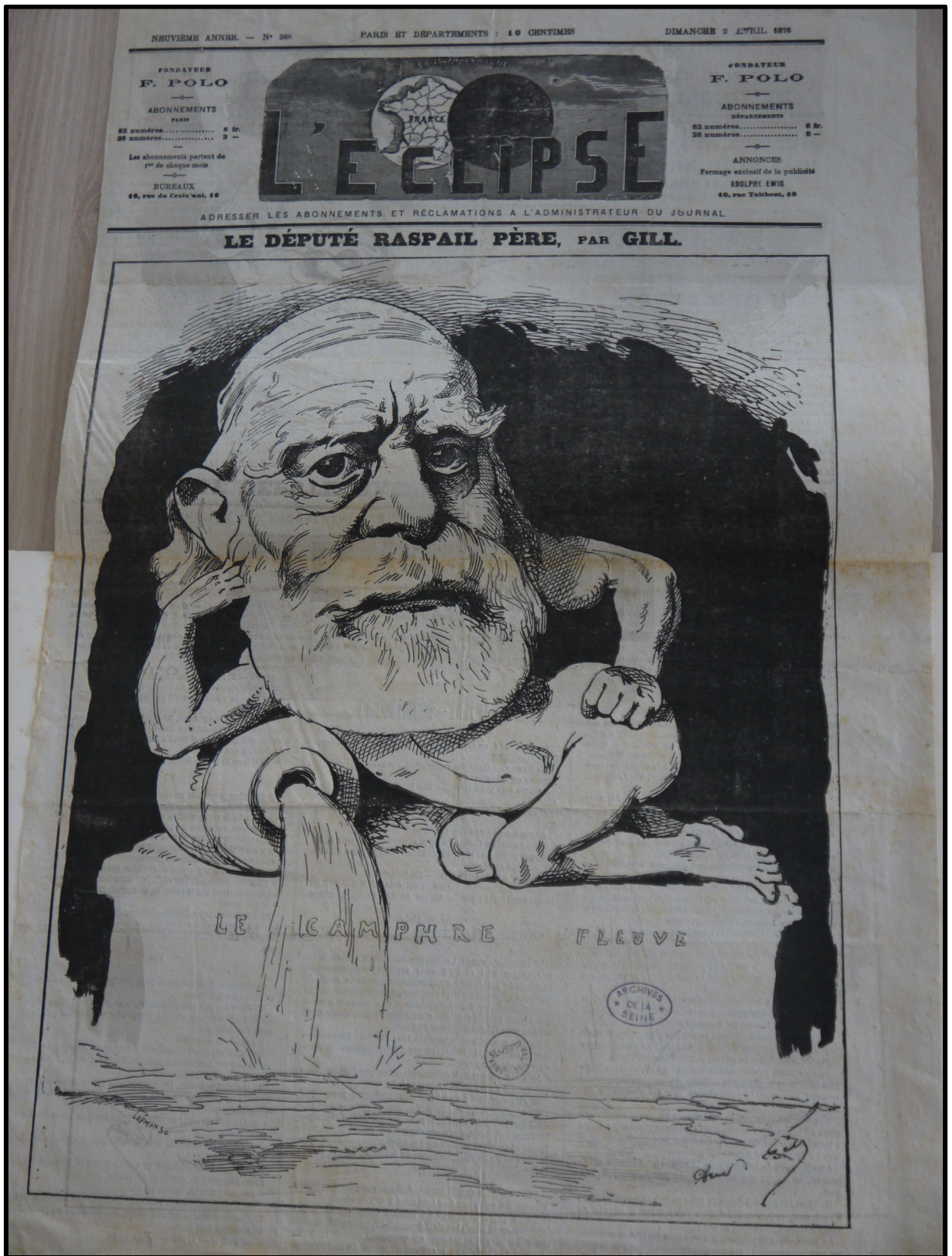
Antoine ÉTEX, *Tombe de la famille Raspail*, cimetière du Père-Lachaise, 1854, (Phot. Jonathan Barbier, décembre 2014).



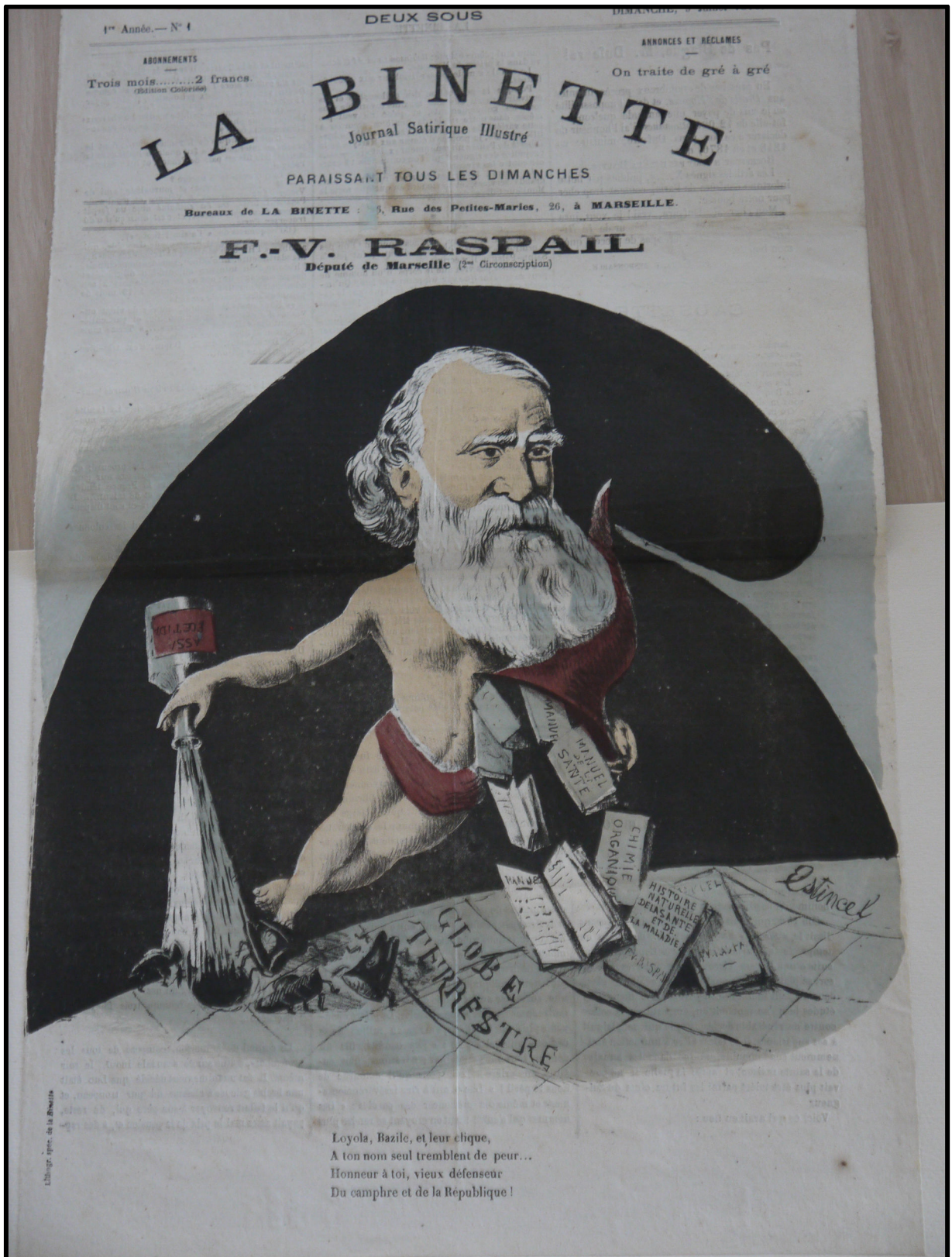
Anonyme, *Liqueur de Raspail. Liqueur hygiénique pour dessert*, [s. d.], Bibliothèque nationale de France.



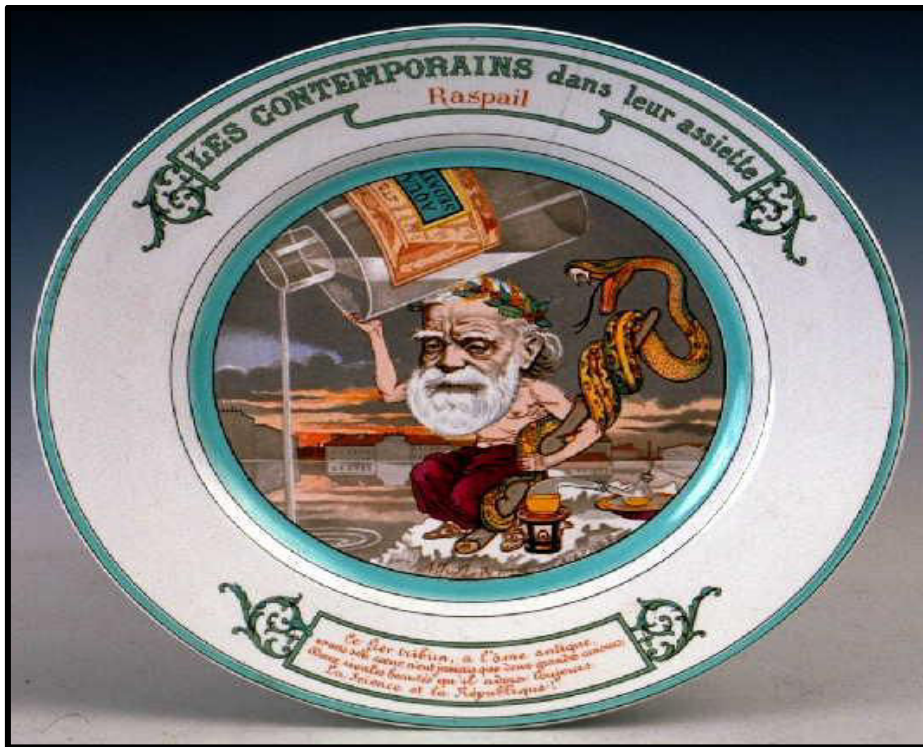
Lithographie la Provençale, Marseille, *Élixir Raspail*. Liqueur de dessert, étiquette, [s. d],
(Phot. Jonathan Barbier, août 2016).



Caricature, « Le député Raspail père. Le camphre fleuve », de Gil, dans *L'Éclipse* du 2 avril 1876



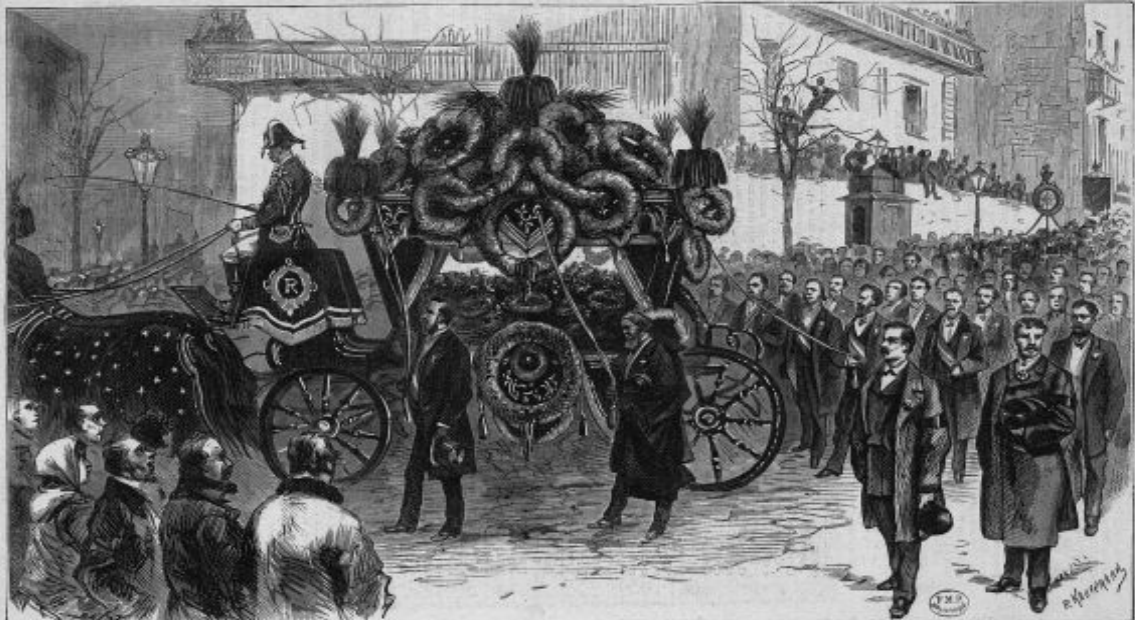
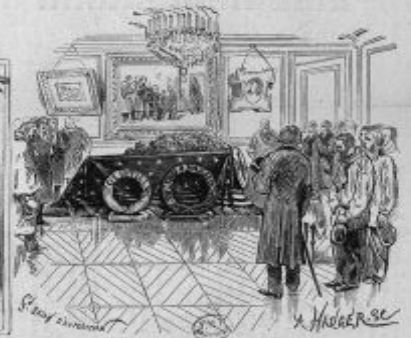
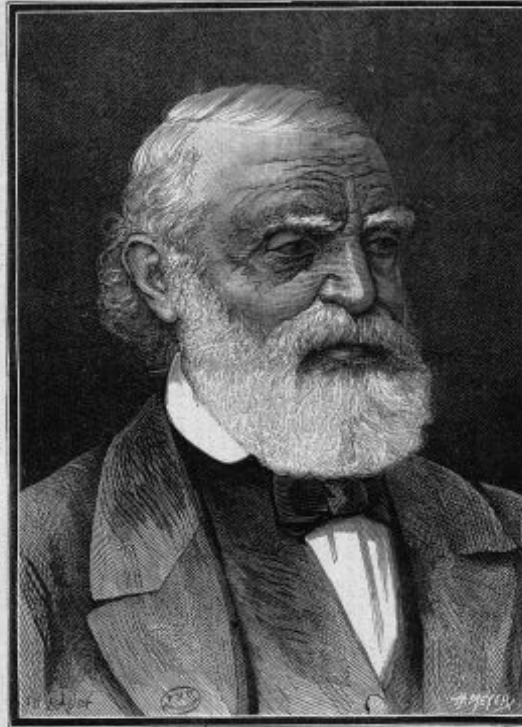
Caricature, « F.-V. Raspail. Député de Marseille (2^{ème} circonscription) », d'Estincel dans *La Binette*.
Journal satirique illustré de Marseille, le 9 juillet 1876.



Alfred Le Petit, assiette décorative en faïence fine à décor imprimé, « Les contemporains dans leur assiette. Raspail. Le fier tribun, à l'âme antique ; son cœur n'eut jamais que deux grands amours ; deux rivales beautés qu'il adora toujours : la Science et la République, [s. d.], musée de la Faïence de Sarreguemines, 24 cm de diamètre.



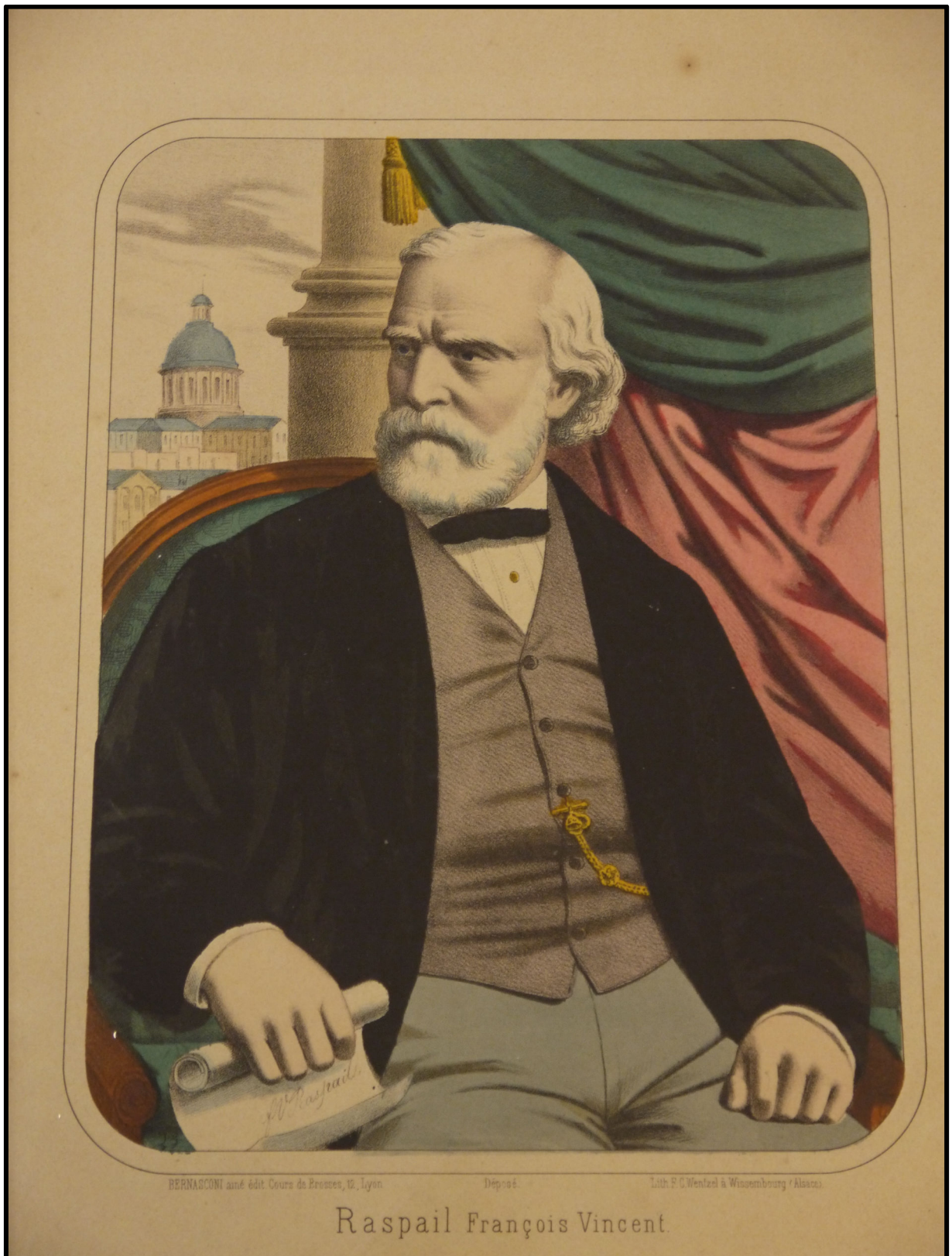
AD 94 Fonds Raspail 69 J 1 530 Hippolyte Beaumont, Ensemble de 2 hauts-reliefs, *Damnatus ad bestias* et *Hommage au grand prisonnier*, bois, 1875.



Portrait, mort et funérailles de F.V. RASPAIL

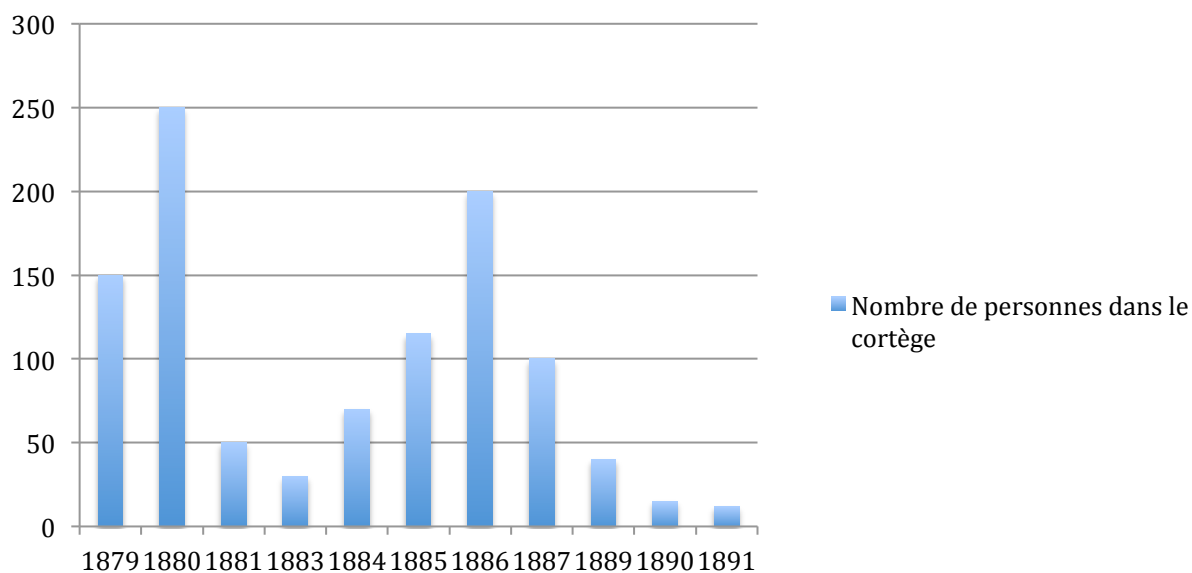
Dessins de HENRI MAYER, PIERRE-GABRIEL et KALPDMANN, d'après les croquis de A. DREIN (le portrait d'après la photographie de M. Fleitzinger, graveur de CHARLES BASTIEN à NANTES. — Voir l'article, page 27

La une du Journal illustré du 10 janvier 1878



BML, Ms Chomarat Est 17099. Estampe représentant François-Vincent Raspail par Wentzel, 1876.

Nombre de personnes présentes dans les cortèges commémorant la mort de F.-V. Raspail au cimetière du Père-Lachaise de 1879 à 1891.



Plaque commémorative en hommage à Raspail au 5 rue de Sévigné, Paris, (Phot. Jonathan Barbier, décembre 2014).

Tableau commenté des odonymes Raspail par département (boulevard, avenue, rue, place, impasse, allée, quai, chemin, passage, lieu-dit, poterne, cité, villa)²⁵⁹⁷

Rang	Département	Nombre des odonymes Raspail	Nombre totale de communes (ou d'arrondissements pour Paris) par département	Pourcentage d'odonymes dans chaque département
1	Val-de-Marne	19	47	40,43%
2	Seine-Saint-Denis	12	40	30,00%
3	Hauts-de-Seine	7	36	19,44%
4	Paris	3	20	15,00%
5	Vaucluse	15	151	9,93%
6	Bouches-du-Rhône	9	119	7,56%
7	Guadeloupe	2	32	6,25%
8	Val-d'Oise	10	185	5,41%
9	Var	6	153	3,92%
10	Rhône	8	226	3,54%
11	Essonne	6	196	3,06%
12	Hérault	9	343	2,62%

²⁵⁹⁷ Tableau établi sur la base du tableau fourni par le service de L'Adresse donnant la liste de toutes les rues Raspail. Ce travail s'inspire du tableau des rues Jean Jaurès par département dans Jacqueline LALOUETTE, *Jean Jaurès. L'assassinat, la gloire, le souvenir*, Paris, Perrin, 2014, p. 304-308.

13	Loire	7	326	2,15%
14	Yvelines	5	262	1,91%
15	Nord	10	648	1,54%
16	Indre-et-Loire	4	277	1,44%
17	Aude	6	436	1,38%
18	Maine-et-Loire	3	250	1,20%
19	Cher	3	290	1,03%
20	Haute-Vienne	2	200	1,00%
21	Lot-et-Garonne	3	319	0,94%
22	Gard	3	353	0,85%
23	Seine-Maritime	6	718	0,84%
24	Indre	2	243	0,82%
25	Sarthe	3	368	0,82%
26	Pas-de-Calais	7	893	0,78%
27	Corrèze	2	285	0,70%
28	Aube	3	431	0,70%
29	Tarn	2	320	0,63%
30	Alpes-Maritimes	1	163	0,61%
31	Seine-et-Marne	3	511	0,59%
32	Haute-Garonne	3	589	0,51%
33	Calvados	3	621	0,48%
34	Loire-Atlantique	1	212	0,47%
35	Pyrénées Orientales	1	226	0,44%
36	Aisne	3	805	0,37%
37	Loiret	1	327	0,31%
38	Ardèche	1	339	0,29%
39	Oise	2	690	0,29%
40	Ille-et-Vilaine	1	351	0,28%
41	Drôme	1	367	0,27%
42	Charente	1	394	0,25%
43	Haute-Marne	1	429	0,23%

44	Gers	1	462	0,22%
45	Charente-Maritime	1	469	0,21%
46	Isère	1	526	0,19%
47	Jura	1	528	0,19%
48	Meurthe-et-Moselle	1	594	0,17%
49	Marne	1	617	0,16%
50	Somme	1	782	0,13%

Le département où l'odonyme Raspail est le plus fréquent est celui du Val-de-Marne (qui appartenait à l'ancien département de la Seine). François-Vincent Raspail y a vécu les dernières années de sa vie. Ses enfants y ont aussi élu domicile et y ont occupé des responsabilités politiques : Benjamin Raspail est maire d'Arcueil en 1874 ainsi que député de la Seine (circonscription de Villejuif) et Émile Raspail est maire d'Arcueil de 1878 à 1887. Émile Raspail s'est occupé également de la direction des usines Raspail à Arcueil. Dans le haut du classement, on trouve des départements de la banlieue parisienne et la capitale (le boulevard Raspail traverse trois arrondissements de Paris). Sans surprise, le Vaucluse arrive en cinquième position. Il est le département natal de François-Vincent Raspail et d'Eugène Raspail. Le nom Raspail est présent dans d'autres départements méridionaux comme les Bouches-du-Rhône et le Var. C'est un effet de la poussée socialiste dans le Midi et des victoires électorales de François-Vincent Raspail à Marseille et de Camille Raspail à Toulon.

Des villes de la Région-Île-de-France, de l'arc méditerranéen, voire des autres régions, possèdent, parfois, plusieurs odonymes Raspail : on en dénombre, par exemple, deux à Arcueil, Bois-Colombes, Avignon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Tarascon, Angers, Vierzon, Sotteville-les-Rouen, Toulouse ; trois à Arles et quatre à Saint-Maur-des-Fossés. Quelques municipalités honorent les enfants ou le neveu de François-Vincent Raspail : une rue Émile Raspail à Arcueil et à Chilly-Mazarin ; une rue Benjamin Raspail à Malakoff, à Creil et à Lambesc ; une rue Eugène Raspail à Gigondas.

Les villes industrielles de la Loire et du Nord possèdent aussi des rues Raspail. Plus étonnant, la Guadeloupe arrive en septième position. Donner le nom de Raspail à des rues dans les territoires d'outre-mer permet d'y imposer la république et ses symboles. On pouvait, en revanche, s'attendre à ce que le département du Rhône soit mieux placé dans le classement au vu des bons résultats obtenus par François-Vincent Raspail dans ce département lors des élections législatives et présidentielles de 1848, de son mandat de député en 1869 et de celui de représentant du peuple de 1849 à 1851 pour son fils Benjamin. Tout aussi surprenant, les villes où Raspail a été détenu (Versailles dans les Yvelines et Doullens dans la Somme) n'ont pas mis à l'honneur le nom du prisonnier politique sur leur plaque de rue. En dehors de ces deux cas, le département de la Somme où Raspail a été incarcéré pendant trois ans est étrangement tout en bas du classement. De même le département de la Corrèze, et plus précisément, la préfecture de Tulle, n'a pas mis à l'honneur l'homme qui a participé à l'affaire Lafarge en 1840. À l'inverse, des villes, qui n'ont aucun lien avec la vie de Raspail, ont honoré son nom dans leur topographie (Nantes, Nice, Grenoble, Toulouse, Agen, *etc.*). La popularité du nom Raspail dépasse le cadre régional. Baptiser une artère au nom de Raspail permet de rendre hommage, plus globalement, aux valeurs républicaines.



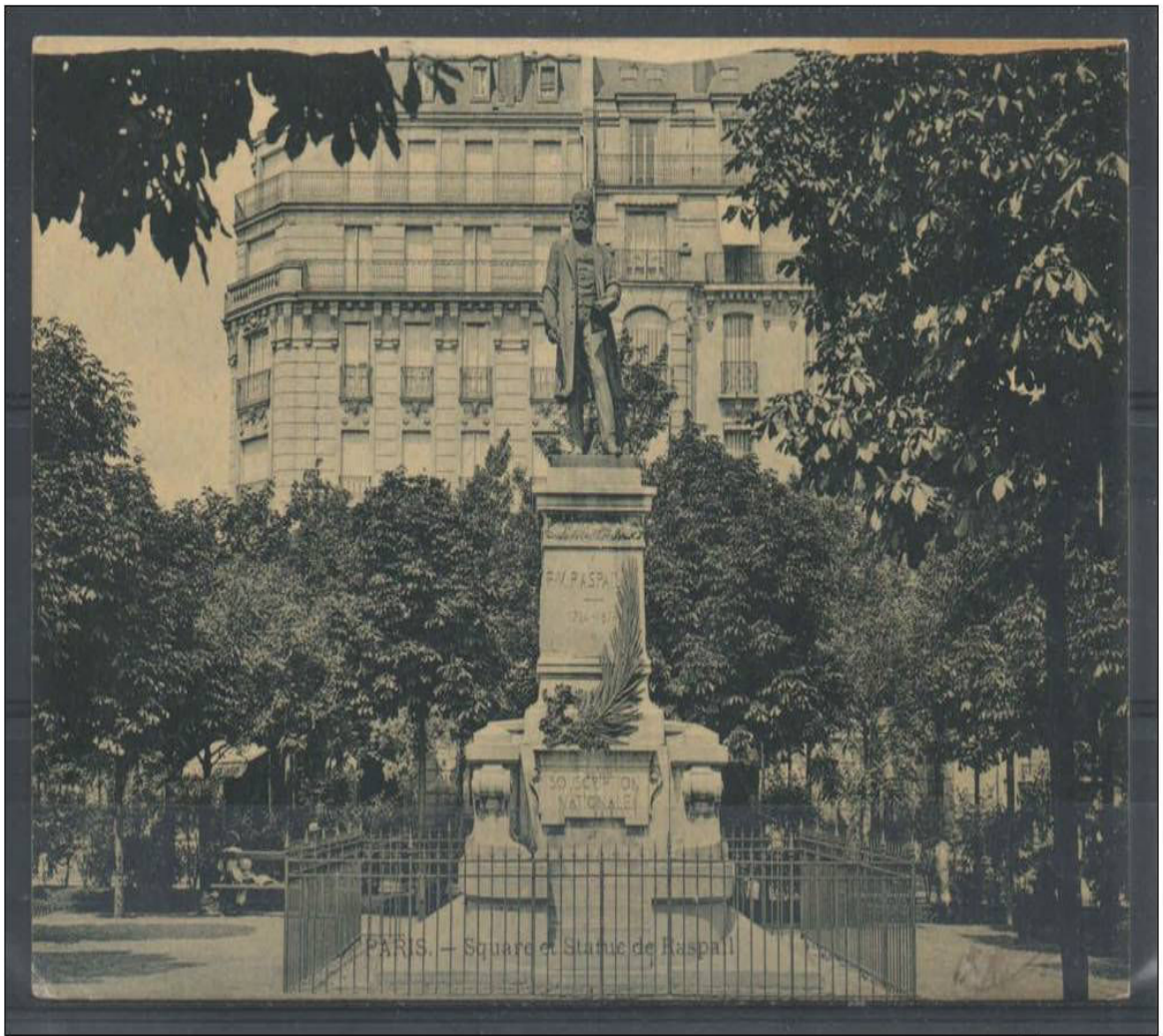
Archives municipales de Lyon - Cartes postales

Rhône - Lyon - 7ème - Guillotière - vers 1910 - 4Fl_224

Lyon - Monument Raspail



Les documents numérisés ne peuvent pas être utilisés à des fins commerciales sans autorisation des Archives municipales de Lyon et le paiement de frais de reproduction.



Carte postale de la statue de Raspail à Paris, place Denfert- Rochereau, auteur anonyme, [s.d.].



Socle de la statue de Raspail à Paris, place Denfert-Rochereau, (Phot. Bruno Bertherat, avril 2014).



Léopold et François-Charles Morice, Bas-relief présentant le médecin des pauvres François-Vincent Raspail, bronze, 1889 (Phot. Bruno Bertherat, avril 2014).



Léopold et François-Charles Morice, Bas-relief présentant le républicain-combattant François-Vincent Raspail, bronze, 1889, (Phot. Bruno Bertherat, avril 2014).



Jacques TARDI, *Les aventures d'Adèle Blanc-sec. Le savant fou*, Bruxelles, Casterman, 2007 [1977], p. 19-20.

1848

Vingt ans se sont écoulés depuis cette noble révolution pendant une journée. Lâche mystification dès le lendemain, grosse de toutes les horreurs du mois de juin après le mensonge du 15 mai.

Cette histoire n'a pas été écrite encore : chacun l'a déguisée comme une mauvaise action qu'on veut soustraire à la justice de l'histoire.

Vingt fois, à la vue de ces tours d'audace, il m'a pris envie de ramener la lâcheté à la pudeur et d'opposer la vérité à ces fanfaronades [*sic*] des coupables ; vingt fois la plume m'est tombée des mains, de découragement et de stupéfaction : écrire seul le vrai au milieu d'une telle coterie ! Attendons, me disais-je qu'il revienne quelque témoin désintéressé des événements ; personne n'est revenue, Noucahiva [*sic*] et Cayenne n'ont rendu aucune de leurs victimes ; ils savaient tous qu'on n'en revient pas. À cette idée j'ai senti couler mes larmes. Eh bien, me suis-je dit : il est encore temps de réparer mon silence, de porter le flambeau de la vérité dans ces repaires, d'arracher le masque à l'imposture, et de dévoiler à tous les yeux le développement de cette œuvre impie qui n'a pas d'exemple dans l'histoire des égorgements des peuples, et qui semble avoir servi de moule à tous ceux qui l'ont suivie.

Âmes des morts de quel côté que vous soyez tombés, s'il vous est donné de nous entendre, je vais vous réhabiliter sur les débris de ces ruines, où vous ont poussés de part et d'autre tous ces agents provocateurs ; et que votre exemple serve enfin de leçon à ceux qui composent la génération actuelle pour leur apprendre à baisser leurs armes en présence d'un concitoyen, et à mettre un terme à la guerre civile, cause de tant d'horreurs et à remplacer, pour la décision des difficultés nationales, le combat incendiaire par les pacifiques discussions. Il me semble enfin qu'aujourd'hui je vais rencontrer de part et d'autre des hommes disposés à me comprendre.

Je commence sans préambule par le premier jour de la révolution.

24 Février 1848 !!!

Proclamation de la République

Dans la journée du 24 février, un employé fidèle de l'hôtel-de-ville [*sic*] vint m'avertir dans mon petit donjon de Montsouris, qu'on s'apprêtait à proclamer la régence et qu'il était temps d'y aller pour couper court à ce replâtrage.

Je m'habillai tout aussitôt ; il faisait beau, la ville avait repris ses habitudes de travail, la révolution avait laissé très peu de traces à effacer : j'arrivai sur la place de grève, qui était couverte de gens armés de toutes les classes, qui chuchotaient avec une certaine animation ; je m'approchai de la porte de l'hôtel-de-ville [*sic*] ; elle était fermée ; j'y rencontrai l'ami *Sarda-Garriga* qui me dit en souriant d'une certaine joie interrogative : – « Vous savez, on va proclamer la régence de la duchesse d'Orléans » – « Et vous y consentez, vous, ancien républicain !!! Je ne m'étonne plus de rien. »

Je me retourne du côté d'un groupe : – « Et vous mes braves y consentez-vous ? »

– « Mais non, et cela nous étonne. »

Je me retourne pour dire à *Sarda-Garriga* : – « Vous l'entendez ! » *Sarda-Garriga* avait disparu, de quel côté je l'ignore.

Je me mets alors à parcourir les groupes, demandant à droite et à gauche ce qu'ils préféraient de la régence qui allait nous rendre Louis-Philippe ou de la république qui devait nous rendre nos droits. Tous me répondent avec indignation : mais c'est la république sans le moindre doute.

Dans cette foule de 20 mille hommes, je ne manquais pas de connaissances qui répétaient mon nom à ceux qui ne m'avaient jamais vu. Dans le nombre, en effet, j'en avais tant soigné de ces braves gens qui me serraient la main avec enthousiasme et semblaient me demander de leur servir de chef.

– « Vous êtes bien décidés, leur dis-je, c'est bien la République pour laquelle seule je combats depuis 1815, que vous désirez établir à tout jamais dans cette circonstance décisive ? » : – « Oui, oui, vive la république. »

– « Alors, silence, suivez-moi, protégez mon dos, je saurais bien protéger la poitrine. »

Nous avançons à pas serrés vers la porte latérale, la porte d'entrée les jours ordinaires ; elle était fermée ; à l'instant je sens quelque chose qui s'appuyait sur ma poitrine, d'un coup de bras je fais sauter en l'air quelque chose de lourd ; c'était un pistolet. Grande rumeur autour de moi ; on s'arrachait un individu qu'on cherchait à mettre en pièces. Je m'emparai de lui. – « C'est lui le porteur du pistolet que vous avez envoyé en l'air, me dirent ceux qui le détenaient. »

– « Laissez le moi, un instant ». – « Vous avez voulu me tuer lui dis-je. »

– « Mais certainement, ceux qui sont là haut m'en avaient donné la consigne, en me plaçant en dehors de la porte. »

– « Vous voyez, maintenant, qu'en exécutant cette consigne vous n'aviez pas le plus grand nombre pour vous. »

– « Je vois bien que je n'étais pas avec le peuple. »

– « Vous me jurez être revenu de votre erreur. »

– « Je vous le jure. »

– « Rentrez dans la foule et suivez nous ; c'est ainsi, mes amis, que la république procède. »

Ce disant je frappe à la porte.

– « Qui va là, me répond une voix ? »

– « Le peuple, dis-je, ouvrez où nous démolissons la porte. »

À ce dernier mot la porte s'ouvre et j'aperçois se cachant derrière, l'arme au bras, un nommé *Chapius* vieil espion des républicains. – « Ah ! Je te retrouve ici, dis-je, désarmez moi cet homme, et qu'il file un peu vite. »

Nous prenons l'escalier dont chaque marche était occupée par des sentinelles qu'on désarme coup sur coup : elles n'opposaient pas de sérieuse résistance ; et de marche en marche, nous arrivons à la porte du premier étage. Elle était fermée. Je frappe. – « Qui va là ? », me répond une voix au timbre trablottant [*sic*] :

– « *Le peuple*, je lui dis. »

À ce mot de peuple, on entend un froufrou de robes et d'épées qui dénotaient un rassemblement de grand monde, très soucieux de se trouver là.

– « C'est le peuple, se disait-on à demie-voix, que faire ? »

– « Ouvrez donc, ajoutai-je, vous avez donc peur du peuple, c'est un peu tôt, il me semble, et vous commencez par où les autres finissent. »

– « Mais tout le peuple ne pourrait pas tenir dans ces appartements. »

– « Laissez-en donc entrer une partie. » (J'ai su depuis que ces délais avaient pour but de donner le temps à la duchesse d'Orléans et à sa cour de sortir secrètement de l'Hôtel-de-Ville ou de se cacher quelque part dans les appartements).

Enfin on se décide à recommencer l'interrogatoire :

– « Mais enfin, me dit-on, en tête du peuple il y a quelqu'un ? »

– « Mais sans doute. »

– « Votre nom. »

– « F.-V. Raspail. »

– « Mr Raspail, Mr Raspail, se dit-on de rang en rang ; et *un sauve qui peut* général se fait entendre. »

– « Mais Mr Raspail, vous entrerez seul, nous serions trop encombrés dans ces petites pièces. »

– « Mas amis y consentez-vous pour en finir avec ces drôleries ».

– « Oui, oui ».

– « Ouvrez donc, s'il vous plaît, attendez-moi sur le pallier, dans l'escalier, et dans la cour et sur la place de grève, et si dans une demi-heure, je ne vous reviens pas avec la proclamation de la république ; rentrez de force pour me réclamer mort ou vif ; et si je suis mort ; vengez moi. »

À ces mots la porte s'ouvre et se referme sur moi ; et je me trouve en présence d'un officier général en habit militaire petit, trapu à qui je demande le gouvernement provisoire. Je tenais ma vieille canne à la main, vieux rotin, vrai assomoir [*sic*], capable de résister aux coups de sabre.

Le général qu'on m'a dit être le général d'Hautpoul, que j'ai eu pour élève, je crois chez mon vieux coquin de Stadler, le général me fait signe de la main que je n'avais qu'à entrer dans la pièce voisine.

Cette pièce m'offre une vaste table ronde, couverte d'un tapis vert, entourée de plunitifs assis et silencieux sans papier, sans écritoire et sans plumes, tout avait été enlevé à la hâte, comme trop compromettant.

– « Le gouvernement provisoire, leur dis-je. » Pas de réponse.

– « Faudra-t-il vous le répéter ! » Et d'un coup de canne sur la table je réveille l'attention.

Tout à coup l'un d'eux m'indique une porte dans une encoignure, d'où je vois sortir en m'y dirigeant, une personne que je reconnais pour l'avocat Marie, celui que, dans l'affaire de la dorure je façonnais à ses plaidoiries scientifiques, et j'avais bien du mal ; il était tellement blême qu'il m'avait l'air d'un meunier enfariné.

– « Ah ! Enfin j'en retrouve un de la bande, et c'est un des moins improbe des avocats ».

– « Mais mon ami, que nous veut-on, que demande donc le peuple ? »

– « Dame ce que vous apprêtez à lui refuser ; la République, le seul gouvernement qui puisse succéder au gouvernement d'impostures et d'exactions qu'il vient de renverser ».

– « Mais nous voulons aussi la république ».

– « Pourquoi donc fermiez vous la porte à Raspail ? »

– « C'était un malentendu ».

– « Je veux bien l'accepter ainsi ; proclamez donc la république alors ».

– « Eh bien, mon ami, proclamez la vous-même ».

– « En votre nom ? »

– « Certainement. »

– « Jurez-moi que vous n'y mettrez pas opposition ; et que d'ici à 2 heures, les murs de Paris seront recouverts de proclamations républicaines ».

Il me tend la main et il me le jure ; et au lieu de me suivre auprès du peuple que j'allais faire rentrer, il se hâte de se renfermer avec ses collègues.

Le peuple m'avait prévenu ; soit que dans son impatience, il ait pris pour une demi-heure les dix minutes que j'avais mises à m'expliquer, soit qu'on lui avait ouvert

bénévolement la porte ; et je le trouve écoutant les premières phrases que commençait à lui adresser du haut d'une table un officier à tricorne et tout bariolé d'or, que je prends par la main pour le faire descendre et parler à sa place.

– « Ah ! Le voilà, crie-t-on, de toutes parts ».

– « Silence, Messieurs ! » Et le silence se rétablit. « *Au nom du peuple français, je proclame la République une et indivisible.* »

À ces mots, un cri formidable de *Vive la République !* se fait entendre dans la salle, dans l'escalier, dans la cour, sur l'esplanade de la place de grève et partout ailleurs.

Je voyais cependant dans la foule quelques têtes qui cachaient leur opposition désappointée sous leurs chapeaux ; aux grands maux, les grands remèdes :

– « Silence, dis-je », au bout d'une minute, et le silence se rétablit : « *Et peine de mort, exécutée militairement contre quiconque parlera de régence pour ou contre !* »

À ce cri terrible, je vois une foule de têtes qui se sauvent en courant de frayeur.

– « Nous sommes sauvés dis-je » ; et le cri de *Vive la République !* recommence avec acclamation.

Je descends alors dans la cour pour aller organiser les bataillons républicains.

– « Allons, enfants de la patrie, que ceux qui ont assez de jeunesse et de liberté d'action et qui ont un fusil en bon état se rangent sur trois rangs contre les murs de la cour. Chaque mur correspondra à un bataillon. »

À l'instant, les murs sont cachés par trois files de gaillards bien décidés et de bonne taille.

– « C'est bien pour le moment, maintenant que chaque bataillon choisisse son capitaine en m'en donnant les noms. Cela fait que chaque bataillon choisisse son lieutenant et son sous-lieutenant. Diviser le bataillon en quatre et que chaque quartier fasse choix d'un sergent et de quatre caporaux, sachant lire et écrire. »

Tout cela fut fait presque aussi vite que la parole, les noms me furent remis.

– « Que les capitaines et lieutenants viennent à l'ordre autour de moi. »

Au nom du peuple français, je vous nomme capitaines, lieutenants de la garde républicaine. Vous êtes chargés de veiller comme des pères de famille à tous les besoins de vos compagnies respectives ; sur votre signature écrite sur les bordereaux de l'hôtel-de-ville [sic], tout marchand est invité à vous fournir les habits, les vêtements et la subsistance, sauf vérification du gouvernement provisoire ; maintenant vous voilà constitués, je me retire. »

– « Restez donc avec nous, s'écriaient de toutes parts les hommes de mes quatre bataillons ».

– « Mes enfants, j'ai combattu toute ma vie pour l'établissement de la république : j'ai tout supporté avec résignation pour y arriver. Dieu me garde qu'il soit jamais dit que j'aie voulu faire servir le triomphe à l'amélioration de mon sort ; je me retire planter mes choux dans ma solitude ; veillez mes enfants sur le salut de la république, la seule forme de gouvernement qui convienne à un peuple majeur ; au moindre danger de trahison, venez me reprendre, et je saurai bien remettre les choses dans le bon chemin. Adieu mes enfants, *Vive la République !* »

Et l'air retentit une seconde fois de ce cri qui allait tant à mon cœur ; et en sortant, je reçus force poignée de mains, ce qui ne surprendra pas ceux de cette époque, qui n'auront pas oublié les consultations journalières de la rue Culture Ste Catherine où je recevais jusqu'à 150 malades tous les deux jours.

Le soir, vers minuit, je revins faire ma ronde vers l'hôtel-de-ville [sic] remarquant à chaque coin de rue que la promesse que m'avait donnée Marie avait été exécutée à la lettre et que *la République une et indivisible* était proclamée, avec l'addition qui, pour le temps, me parut cacher quelque tripotage de trahison, de *liberté, égalité et fraternité*, souvenir usé de la première république [sic].

Nous verrons dis-je, et je mis à parcourir bien encapuchonné les différents groupes que je rencontrais, veillant sur les barricades, éclairés par les lampions ; tous ces gens armés et en blouse se connaissaient tous et conversaient gaîment entre eux ; m'appelant, Monsieur, gros comme le bras à l'instant où mon fils Camille leur indiquait le marchand où ils devaient au nom de la *République* prendre un morceau de pain et un cervelas.

J'expliquerai plus bas comment ces groupes se composent et n'ont pas besoin de vivres, comment enfin ils se connaissent tous après chaque Révolution. Quant au mot de *Monsieur* qu'ils continuaient à me donner ; – « Vous savez leur disais-je que la République a détruit ce mot qui met une si grande différence entre les gens, car *Monsieur* est l'abrégé de *mon seigneur* qui n'existe plus sous le gouvernement républicain ; le mot de *citoyen* rétablit l'égalité entre les citoyens riches ou pauvres ; les Romains anciens s'honoraient de ce titre que les habitans [*sic*] de Genève ont réhabilité et que Jean Jacques Rousseau était fier d'ajouter à son nom ; quant à vous désormais n'en échangez plus d'autres : *au Revoir Citoyens*. »

Après un instant d'hésitation ; ils me répondaient tous, sans en avoir reçu l'ordre : *bonsoir, Citoyen*.

Devant la façade de l'hôtel-de-ville [*sic*], je fus reconnu à mesure que je répétais ma leçon : – « C'est le citoyen Raspail dit une voix ! »

– « Chut ! Répondis-je. » et l'on me serra la main.

Le lendemain en se levant les membres du gouvernement provisoire furent fort étonnés de s'entendre appeler *citoyens* par les gens du peuple et ils répondirent *citoyens*, en baissant un peu la tête et comme par manière d'acquiescement ; ce n'était pas moins autant de gagné.

Chapitre second

Que se passait-il derrière le rideau pendant que je proclamais la République.

Le gouvernement provisoire restait morne et calme dans sa cachette, ne se montrant nulle part pour me seconder : il délibérait sans doute à voix basse sur la manière d'escamotter [*sic*] ce que je venais d'échaffauder [*sic*] à ses dépens.

J'ai su depuis que la Duchesse d'Orléans était à l'hôtel-de-ville [*sic*] pendant que j'y montais escorté du peuple combattant. Je lui laissai tout le temps d'en sortir pour préparer sa fuite, avec la protection de ses amis désappointés du gouvernement provisoire nommé par elle et que sa couardise forçait de renoncer à sa nomination pour accepter la mienne.

Non pas que personnellement il me restât à l'égard de la Duchesse, dans le fond du cœur, aucune trace de la haine que, dès les premiers jours de la révolution de juillet 1830, je n'ai cessé de vouer aux roueries de ce grand imposteur entouré de tout petits imposteurs dont je vous dirai un peu plus tard l'origine et les conseils.

Elle était en opposition formelle à toute la cour, comme protestante et élève de Goethe d'abord et ensuite comme une personne distinguée par son instruction ; les catholiques et les jésuites surtout voyaient avec effroi l'instant où la mort de Louis-Philippe viendraient à l'appeler aux soins de la régence ; ils redoutaient déjà les conséquences de l'éducation qu'elle devait donner à ses enfants avec les idées de philosophie allemande dont elle n'avait pas voulu faire le sacrifice ; il aurait fallu à ces suppôts [*sic*] de la mort, s'en débarrasser au moyen de la poudre de succession ; mais elle s'en doutait et avait organisé son service et sa solitude en conséquence ; ils n'ont réussi que bien plus tard à ce but ; car les deux protestantes de la famille, la duchesse de Nemours et elle même, sont mortes de la même manière, par l'action de l'acide prussique, le grand agent de ces gens-là à la place du sublime corrosif.

Mais enfin avec la régence toute la royauté nous revenait de droit et avec une aggravation de peines et cela pour dix huit ans encore.

Donc il fallait à tout prix proclamer l'ère de la République, pour faire place nette après la royauté odieuse à tous les partis honnêtes ; j'avais fait le vœu de n'accepter que ce mode de gouverner les hommes. Je les jugeai mûrs pour ce changement : l'occasion était admirable et ne se serait jamais représentée avec un tel assentiment et une telle spontanéité. J'en profitai avec mon entrain et mon courage plus ma constante abnégation, en fait de places et d'honneurs.

Mais avec la frayeur des hommes que je laissai au pouvoir, tout tremblants encore de mon audace, il fallait m'attendre à une lutte ardente et cachée, pour les pousser en avant aussi loin que je le pourrais au milieu de leurs défaillances et de leurs trahisons ; et dans cette lutte, il était bon de m'effacer de toute ma personne et de laisser moins paraître mon jeu.

C'est ce qui vous explique mes courses de nuit et mes démonstrations républicaines auprès de tous ces groupes dont je flattais l'orgueil populaire, que d'autres que moi se chargeaient de rabaisser *pour la plus grande gloire de Dieu*.

Chapitre 3^e

Comment Paris est gardé après chaque révolution

Depuis que le jésuitisme a pris en main la destruction de l'œuvre de la philosophie du XVIII^e siècle, il faudrait ne pas comprendre l'histoire des trois cents ans qu'ils ont consacré à la création de leurs manœuvres, pour croire qu'il ait attendu son succès des hasards de la vie ordinaire et qu'il ne mette la main nulle part sur le moyen de la roue de la fortune ; ils ne sont jamais si occupés de leur ouvrage que lorsqu'on ne voit pas la main qui l'ourdit. Ils ont à leur service une immense machine parfaitement organisée pour continuer à laisser échapper en rien les reines qu'ils ont l'air de changer de mains à chacune des révolutions qu'ils font en France, cette terre de liberté pour eux ; et vous allez vous en faire une idée exacte parce que je vais vous expliquer d'une manière démonstrative.

Quel but se proposent-ils d'atteindre ? La domination temporelle de la papauté et l'extinction à son profit des royaumes dont ils se servent, les uns après les autres, comme moyens. De ces souverainetés ils s'en débarrassent, par les mains de l'indignation populaire, dès qu'ils les ont rendues assez odieuses par tout ce qui a l'air de venir de leur fait royal.

Ils tuent Henri IV le lendemain du sacre à Saint-Denis de leur créature Marie de Médicis entourée du duc d'Épernon, de la Galigai épouse du maréchal d'Ancre, leurs trois principales créatures.

Rien ne s'oppose plus dès lors au massacre par la guerre civile des protestants [sic] qu'Henri IV toujours protestant de cœur protégeait toujours par son édit de Nantes.

La bravoure de Louis XIII et son intelligence native les servait admirablement depuis l'empoisonnement du duc de Luynes ; il ne voyait dans les protestants que des révoltés contre son empire ; sous la férule du cardinal de Richelieu.

Mais dès qu'ils découvrent les amours de Mazarin et d'Anne d'Autriche, un mariage secret a lieu, et les trois obstacles disparaissent par le poison, le père Joseph, Richelieu et à la suite Louis XIII.

Mazarin règne vainqueur de la fronde républicaine indignée de languir sous le joug de deux étrangers ; Mazarin meurt également empoisonné à l'instant où le secret d'un premier enfant de son mariage secret, le masque de fer, allait être ébruité par ce fils compromettant pour la paternité des deux autres et vu la faiblesse de Mazarin pour ce gage de ses premiers amours.

À sa mort Anne d'Autriche révèle à son fils le secret de sa naissance. Louis XIV domine grâce [sic] à l'emprisonnement cadencé [sic] de son frère aîné et à l'emprisonnement de mort de Fouquet le confident du secret et à la mort réelle du gouverneur de l'enfant (je viens de voir avec un sentiment de pitié une explication contraire sur le masque de fer, par un neveu de Mignet l'académicien. C'est un membre sans doute de la société de St Vincent de Paule [sic]. Aussi tous les journaux libéraux ont acclamé la révélation du jeune homme). Louis XIV dont le jésuitisme connaissait la naissance

succéda à son père Mazarin à l'âge de 21 ans, et il est mort vieux ainsi que meurent tous ceux qui restent fidèles à cet ordre : il avait passé sa vie entre la débauche et son confesseur.

Louis XV qui poussa la débauche beaucoup plus bas ne mourut qu'après avoir consenti à l'expulsion de l'ordre des jésuites ; en 1764. On a dit et répété partout, en fait d'histoire, qu'il avait gagné la cause de sa maladie en faisant arrêter le convoi d'une petite fille morte de la petite vérole, comme s'il était probable que parmi tout ce monde qui l'accompagnait il fut le seul choisi par la mort dans la foule ; non mais il avait assez vécu [*sic*] et il tomba en lambeaux comme l'on meurt par *le sublime corrosif*.

Pendant l'exil et la proscription de l'inférieure société et grâces [*sic*] à l'incessante guerre au catholicisme de l'irrésistible plume de Voltaire et de Rousseau, soutenue par le concours de l'*Encyclopédie*, la noblesse de France, dépassant la portée du protestantisme, s'était jetée avec tout son esprit dans l'incrédulité de la philosophie, où l'avait devancée avec sa moralité et ses habitudes de travail tout le tiers-état français ; et l'impie société préparait dans l'ombre mystérieuse d'un travail longuement combiné, comme sur un échiquier, à une révolution destructive et radicale, qui devait faire table rase de toutes ces résistances à la foi dans l'absurde et ramener l'hypocrisie avec toute la splendeur de sa pratique et de son enseignement.

En conséquence, ils précipitèrent dès 1789 Louis XVI dans toutes les inconséquences du mensonge et de l'opposition aux vœux du pays, et la noblesse dans le sein des ennemis de la France, puis la France elle-même dans les horreurs de 93 en faisant passer sous la hache révolutionnaire les philosophes et les hommes les plus dévoués aux vraies doctrines du sentiment républicain, par le moyen d'un homme que j'ai tout fait pour le réhabiliter, et qui définitivement aujourd'hui me paraît être un franc et dévoué adepte ; et voici sur quoi je me fonde.

1° d'abord sur la longueur des phrases de ses discours qui ont de la peine à se dégager des entraves de la double entente et des restrictions mentales.

2° de son allure compassée, sans inspirations et comme sans entrailles dans les circonstances qui parlaient au cœur des assistants.

3° dans le soin qu'il affecta de rester fidèle à la coiffure excentrique de l'ancien régime [sic] dont se débarrassèrent dès les premiers jours tous les hommes qui marchaient la tête haute avec le progrès.

4° dans ses rapports intimes avec la théo [sic] et à la suite dans sa fête de l'être suprême [sic], avant coureur d'un retour vers la religion, ainsi que procèdent les jésuites dans tous les temps.

Il y a dans ces quatre raisons, aux yeux d'un physiologiste, un fond de hautes pensées qui bien méditées amènent à voir dans Robespierre un adepte froid et résolu de l'ordre fanatique de la société de Jésus.

La mort de Marat, cet homme qui commence à survivre à ses calomniateurs, débarrassa Robespierre du plus grand obstacle à ses froides et orgueilleuses prétentions envers l'idée de débarrasser un à un la France de tous ses libres penseurs.

« encore six mois de guillotine, s'écriait à Coblenz, le Duc de Condé, le peuple en a le soin ; cela aplanira bien des difficultés. »

À cette époque il ne se trouva pas un homme de sens et de conscience. Marat avait été assassiné ; on avait bien compris son importance.

Cependant la République se maintient après le 9 thermidor par le concours des gens honnêtes, et tout l'or de l'Angleterre distribué par Pichegru, l'agent du prince de Condé, aux membres de nos assemblées et au citoyen Carnot vint échouer le 18 fructidor contre la conscience des hommes incorruptibles de cette époque.

La France fut sauvée par un petit lieutenant d'artillerie qui l'entraîna sur ses pas jusqu'à l'humiliation de tous les rois et de l'Europe et aurait pu être aussi grand que Washington, s'il ne s'était pas laissé entraîner par ses flatteurs du parti des jésuites à ramener en France la Religion de la Saint-Barthélemy.

Les gens l'accablèrent dès que le moment fut venu avec le cortège de tous ses plats et vils adulateurs.

Dès ce moment disparut le dernier germe des principes de 89 et le trône s'apprêta à se poser sur l'autel par les mains de Charles X qui parvenu à l'âge où les passions s'éteignent avait passé de la débauche sous la férule de son confesseur.

Mais dès que la France revenue de sa stupéfaction voulut reprendre aux prêtres sa souveraineté ainsi usurpée, vous allez penser que le jésuitisme se trouva pris dans ses propres embûches. Détrompez-vous grandement ; tout était prêt d'avance pour le sacrifice du bouc émissaire de la Royauté dite de droit divin et la substitution d'une Royauté citoyenne acclamée par le peuple bourgeois, qui ne vit que le citoyen dans la branche cadette et non le traître fugitif compagnon de Dumouriez et qui sollicita plus tard le honteux honneur de servir contre la France dans les rangs de ses ennemis victorieux. Cet homme avait pris d'avance un engagement avec la société de Jésus ; et peu à peu il combla la mesure, de manière à amener une régence qui était loin de tremper dans la conspiration sourde contre toutes les Royautés y compris la souveraineté nationale.

Dès ce moment la Royauté fondait comme la neige devant une poignée d'hommes en face d'une armée l'arme au bras.

C'est là que je reprens [*sic*] l'histoire si bien préparée de 1848.

Chapitre

Comment je m'y pris pour faire échouer leurs trames perfides de la Société de Jésus

Un ambitieux serait resté à l'hôtel-de-ville [*sic*] et, enrégimentant [*sic*] ces dix à vingt mille hommes qui m'obéissaient comme mes enfants ; j'aurais mis à la porte cette petite bande d'imbéciles conspirateurs contre les libertés publiques ; j'y songeais un instant; pour cela il fallait aller vite et je prévoyais déjà que tous ceux qui m'avaient entouré de leurs démonstrations amicales ne me ménageaient ainsi que dans un tout

autre but que celui que je croyais dans le fond de mon cœur depuis ma plus tendre jeunesse et qui arriva enfin au succès de mes vœux, ils finiraient tous par me vendre en se démasquant.

Les événements ultérieurs vous démontreront que j'avais bien jugé la situation.

Mon parti fut pris dès ce moment : organiser autour du gouvernement provisoire, une garde de surveillants, qui me seraient fidèles les premiers jours au moins, ce qui était plus que suffisant.

Aussi après avoir parcouru les différents [sic] groupes le soir et dans la nuit pour favoriser l'introduction du mot *citoyen* dans le langage ce qui était un retour du sentiment de l'Égalité, je fondai, dès le 26 février au soir le journal de *l'ami du peuple en 1848* feuille à 5 centimes devant paraître le jeudi et le dimanche. Le 27 parut le 1^{er} n° qui se vendit à 50, 000 exemplaires (nous avons fait retirer plus tard tout ce qui en a paru jusqu'au 15 mai, jour néfaste où il a cessé de paraître. On le trouve rue du temple, 14 ; près de l'hôtel-de-ville).

Vous verrez, dans ce n° que je prenais possession de toutes les avenues du gouvernement républicain, de manière à tendre la main, au nom de la fraternité à toutes les castes et à toutes les opinions. Ce qui me valut la visite des plus hauts placés parmi la noblesse et la bourgeoisie que je soignais à cette époque sans rien changer dans mes habitudes de gratuité. On tenait en tête d'un côté du titre : *Dieu et patrie – liberté pleine et entière de la pensée–tolérance religieuse illimitée*, et de l'autre côté : *oubli du passé – vigilance pour l'avenir– suffrage universel* et au dessous du titre : *an 1^{er} de la République reconquise*.

C'est dans cet esprit de concorde et de conciliation que j'inaugurai à moi seul, la République, pendant que, dans le fond de sa tanière [sic] le gouvernement provisoire n'en revenait pas de sa lacheté [sic] et de sa stupéfaction.

Le soir même du jour où je proclamai la république grande affluence de partisans de la régence qui venaient reprocher leur couardise à ce groupe de poltrons qui avaient reçu d'un très petit nombre de fidèles le titre de gouvernement provisoire. Tandis

qu'au nom de 15 à 20 000 hommes je venais de les constituer au nom de la république et de leur donner du cœur à l'ouvrage, s'ils avaient eu le cœur un tant soit peu républicain. Que répondre au contraire aux reproches courroucés de leurs amis ? Abattus sous le coup d'une aussi grande défaite, ils passèrent la nuit à faire et défaire vingt [sic] moyens d'atténuer et puis d'effacer les affiches apposées sur tous les murs de la capitale et qui étaient en route pour l'être sur les tous les murs des diverses communes de la France.

Vous devinerez que dans ces conversations plus qu'animées, les jolis mots de *scélérat*, *de monstre incarné* ne m'étaient pas épargnés par toute cette bande d'affidés à la cause d'un maître qui les avaient fait vivre aux dépens du budget. Ma perte y fut enfin jurée ; il ne fallait plus s'entendre que sur les moyens à employer.

Mais ces moyens avaient déjà reçus une terrible atteinte par le 1^{er} N° de *l'ami du peuple* auquel la France libérale venait d'acclamer.

Mais au 2^e N° du lundi 28 février le paroxysme de la rage concentrée en était arrivé à ce point contre mon nom, que je crus utile à la cause que je servais et pour enlever à la haine des divers partis l'occasion de ces attaques de suspendre la publication de cette feuille si bienveillante dans toutes ces aspirations, afin de reconnaître d'où venait cette insurrection subtile contre un nom si conforme à la nouvelle ère que je venais de commencer aux applaudissements [sic] de la France.

J'appris d'abord que le Sieur Orfila avait fait appliquer dans le quartier des écoles une invitation aux élèves dont il était le doyen à venir brûler le journal de l'homme qui avait fini de l'écraser sous le poids de ses mensonges d'expert devant les tribunaux et cela du consentement unanime du ministre de la Justice, de la magistrature et de l'institut lui-même. La pauvre Marie Capelle était à moitié vengée par ce fait de dégradation scientifique et surtout moral. Je fis dire aux auteurs de cet *autodafé*, que je viendrais en tête du peuple pour y assister. Orfila rentra dans sa cave ; et le lendemain force fut de le destituer. C'était déjà un peu trop fort de la part de la vendetta de ce sot baléare. Il fallut avoir recours à d'autres moyens plus sourds et moins affublés d'une haine personnelle.

Mais partout où je rencontrais de mes amis, je me voyais averti de me tenir sur mes gardes, que tous mes ennemis scientifiques, les médecins et les pharmaciens donnant la main aux partis vaincus, menaçaient l'écume à la bouche, de me faire un mauvais parti ; qu'il était prudent de me tenir caché, pour donner à l'orage le temps d'indiquer son point de départ et sa portée.

« Ne rien écrire pendant quelques jours je le veux bien, maintenant que la république paraît avoir fini ses oscillations et se rasseoir ; mais quant à [ma] personne elle continuera, selon mon habitude, à circuler au grand jour pour vaquer aux soins de mes malades, à mes nombreuses consultations ; et qu'on vienne m'aborder leur disais-je, tant que j'aurai à la main ce rotin. Je me crois invulnérable contre les attaques personnelles, fussent-elles avec l'épée ; c'est avec ce seul instrument que j'ai proclamé la république ; et je la maintiendrai aussi longtemps que je pourrai dans la voie de la conciliation et de manière à la préserver de la guerre civile. »

Il était évident que le système de calomnie allait continué contre mon humble existence, comme il s'était soutenu toute ma vie : « J'étais un buveur de sang ; je demandais 300 mille têtes, pas une de plus pas une de moins ; j'étais l'ennemi de la famille (au milieu de mes enfants), l'ennemi de la propriété (moi qui ai tant enrichi d'ingrats avec mes découvertes désintéressées) ; et mille autres attaques de ce genre contre laquelle protestaient si hautement tous les actes de ma vie passée, pour ainsi dire, sous les vitres des prisons.

Ceux qui avaient l'occasion de me connaître haussaient les épaules : mais ces stupides calomnies embouchées par cent mille individus finissent toujours par rester dans les oreilles du grand nombre, et l'homme le plus estimé finit toujours par laisser devant ce jeu du mensonge toutes les traces d'une vie sans reproche.

De leur côté les jésuites qui avaient profité de ma révolution le 25 février, et qui se trouvaient ainsi débarrassés de leurs cauchemars de la régence d'une protestante, reprenaient envers moi leur système de calomnies qui m'avaient fermé toutes les portes de la publicité pendant la restauration et de la majeure partie de la restauration

de la branche cadette. Il fallait que mon nom eût acquis une bien grande puissance pour résister à tant d'ennemis organisés par l'intérêt et le fanatisme.

Chapitre

Contrerévolution établie sourdement à l'hôtel-de-ville [sic] sous la gérance de ceux qui avaient accepté la république dans leur accès de frayeur.

Le soir même de l'établissement de la République et une fois que les 20 000 hommes de la place de grève se furent retirés glorieux de leur victoire ; le courage revint à ceux que ma menace énergique avaient mis en fuite quelques instants auparavant. Ce fut avec emportements réciproques que l'entrevue eut lieu : le gouvernement provisoire se regardait sans rien dire, les fugitifs revenaient à la suite les uns des autres par les portes dérobées en regardant des deux côtés, sur la pointe du pied et craignant à chaque (?), au milieu d'un silence effrayant la rencontre de l'un de ces soldats improvisés à qui j'avais confié la surveillance de ce malheureux gouvernement provisoire. Dans la tournée que je fis autour de l'hôtel-de-ville [sic] le soir de la journée où je proclamai, je m'aperçus de ce mouvement diplomatique, occulte et conspirateur : je ne fus reconnu que par le dessinateur Raffet, le compagnon aimé de M. Demidoff et qui depuis quelque temps me tenait en communication avec cet ambassadeur russe qui avait confié le soin de sa santé à mon système. Sous le rapport des événements, nous fumes très réservés l'un vis-à-vis de l'autre ; il sortait de l'hôtel-de-ville [sic] pressentir l'air du bureau provisoire, afin d'en avertir l'ambassadeur son ami. Que d'autres ne m'ont pas reconnu sous mon caban ; quant à lui il aurait fait comme les autres, si en passant il ne s'était pas trouvé au milieu du groupe à qui je venais d'apprendre la nécessité en République de substituer le mot de *Citoyen* noble symbole d'égalité au mot féodal de *Monsieur* qui impliquait le nom de *Seigneur* et de *Sujet* entre deux personnes qui se parlent.

Dès que Raffet eut entendu prononcer mon nom par la personne qui m'avait reconnu dans ce groupe, il me suivit pour me serrer la main, pendant que je me sauvais vers un autre rassemblement. Or voici ce qui se passait à huis clos dans ce triste

gouvernement provisoire : le petit bout d'homme de Thiers après s'être caché un instant aussi profondément qu'il pût dans le voisinage, fut invité à venir délibérer sur ce qu'il y avait affaire [sic] après un coup aussi inattendu. Bien d'autres fidèles du parti de la régence reçurent la même invitation pendant la nuit. Là il fallait entendre les reproches que chacun se renvoyait sur la lâcheté qu'il avait eu à se laisser mener ainsi par la voix d'un honnête homme.

– « Qu'auriez-vous fait à notre place disait l'un ? »

– « Lui brûler la cervelle. »

– « Nous avons donné l'ordre de le faire, en général à la consigne de le faire ; mais le coup a manqué à la porte d'entrée : et la porte une fois ouverte, les sentinelles échelonnées sur les marches de l'escalier ont reculé devant la foule immense qui dégorgeaient dans l'hôtel-de-ville [sic] à la suite de l'homme à qui tous obéissaient comme des enfants à leur père. »

– « Mais une fois qu'il a consenti à entrer seul c'était facile ».

– « Facile après ce qu'il a recommandé à la foule, demandez au général qui l'a reçu à la porte (était-ce d'Hautpoult ou Lamoricière, il y a doute entre les deux). »

– « Dame, répondait le général, je me suis senti décontenancé à l'attitude hautaine et sur ses gardes de Raspail et à sa demande fortement accentuée : est-ce vous qui représentez le gouvernement provisoire ? J'entendais gronder le peuple contre la porte, et pensais à ceux que nous avions à protéger ».

– « Vous le voyez, vous n'auriez pas été plus brave que nous ; laissons donc ces reproches de côté et pensons à réparer le temps que nous avons perdu ».

– « Il nous faudra des longs mois pour effacer la trace de ce mauvais quart d'heure. Avec le temps, les soins et le savoir faire, nous en viendrons à bout, s'écriait avec sa voix glapissante de commère, vous devinez qui ».

Le petit bout d'homme Thiers, en décrivant des pirouettes et se rongant les ongles. Et puis revenant sur son pronostic, après un moment de répit...au reste il est présumable que si vous y prenez bien, ce soit plus vite fini que commencé.

Et là dessus mille commentaires plus hardis que faisables ; tant ce qui s'était fait avait pris racine dans le cœur des Parisiens, de manière à paraître l'œuvre de plusieurs années, lorsque le 27 février 1848 juste deux jours après la proclamation de la République, juste le temps d'écrire la feuille, parut comme un coup de foudre le journal *l'ami du peuple l'an 1^{er} de la République reconquise*, et cela de grand matin ; avec son programme de conciliation, d'oubli et d'une ère toute nouvelle de conciliation et de fraternité. Il s'en vendit dans la journée 50 000 exemplaires, que l'on se repassait de main en main.

Ce fut dès le matin la statue au festin de Pierre et un changement de front sur toute la ligne. Il avait été d'abord convenu que nul ne parlerait du nom de ce méchant homme si ce n'est le jour de la vengeance arrivé, et cela ne paraissait pas devoir être long.

Mais maintenant il devait en être autrement ; force était de l'attaquer à force ouverte, pour faire croire à son peu de puissance et à son abandon complet de la part du gouvernement. C'est donc le lendemain du 27 février et dès l'apparition du 2^e N° de *l'ami du peuple* que se déchainèrent les dégouttantes [sic] attaques personnelles qui soulevèrent de tous les côtés les honnêtes gens de tous les partis, qui m'avaient connu sous des rapports si favorables et avec des goûts si désintéressés, *quantum mutatus ab illo*, tout d'un coup !

L'homme qui chaque jour et gratuitement avait prodigué les soins les plus assidus aux riches et aux pauvres, fourni aux pauvres tant que durait la maladie, les médicaments aux dépens de mon pharmacien, et la nourriture aux dépens des dames riches chargées elles-mêmes de la leur porter à domicile, j'étais devenu dans les 24 heures, un homme de sang, de sac et de corde, l'homme qui après avoir seul au nom du peuple français proclamé et organisé la république et s'était retiré dans son modeste domicile après avoir fait garder à vue ce timide gouvernement improvisé par la trahison, n'était plus qu'un ambitieux déçu ; il était acclamé coupeur de têtes par les

princes de la science assassins la plupart par empoisonnement, vous savez aujourd'hui de quel scélérat je parle ; il a disparu ; sans quoi je serais le premier à le signaler à la justice les témoignages à la main ! Il avait demandé trois cent mille têtes, pas une de moins, lui qui toute sa vie avait si haut élevé la voix en faveur de l'abolition de la peine de mort et des tortures pénitentiaires ; c'est l'homme si humain la veille, qui avait convié à la fraternité et à la conciliation avec des accents si sympathiques tous les partis et toutes les religions de la terre, [qui] était devenu un homme de haine et de parti après une vie inébranlable d'abnégation, de privations et de misères supportées avec indifférence et dignité.

Ce n'était donc plus un homme à maudire, c'était un à plaindre comme un frappé subitement d'une aliénation d'esprit ; il méritait des soins et du silence, si ces gens-là avaient du cœur. Mais où avaient-ils trouvé toutes ces horreurs dont les deux n^{os} parus de *l'ami du peuple* étaient la plus touchante réfutation ? Où si ce n'est dans cette officine d'astuces et de mensonges qui commençait à ouvrir ses portes dès ces premiers jours, à tous les petits partis hostiles aux améliorations nationales ; vous la connaissez tous aujourd'hui cette infernale boutique ; alors son orgueil la tenait cachée derrière la frayeur dont elle saturait les opinions de manière à les insurger les uns contre les autres. Elle venait d'entrer à pleines voiles au sein de ces poltrons qu'elle menait déjà par le bout du nez.

INVENTAIRE DES SOURCES

FONDS PRIVÉS FRANÇOIS-VINCENT RASPAIL

Carpentras

Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras

Délibérations municipales

ID 27 Délibérations municipales 1878-1879.

ID 33 Délibérations municipales 1908.

Fonds Barjavel

Ms 1933 Barjavel Autorisation accordée au prêtre Eysséric de lire certains livres défendus et autorisation de confesser.

Fonds Raspail

Ms 994 « A l'honneur de sa Majesté », pièce en vers dont l'auteur est François-Vincent Raspail

Ms 1248 Lettres adressées au docteur Barjavel par François-Vincent Raspail

Ms 2068 Lettre en provençal de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet, 1863.

Ms 2072 Quatrain en provençal par François-Vincent Raspail à sa sœur.

Ms 2119 La vie de Saint-Bonnet traduite du latin par François-Vincent Raspail et écrite de sa main, 1812.

Ms 2120 Lettre de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet, 1856.

Ms 2191 Ebauche de traduction d'Anacréon, en vers, par François-Vincent Raspail, 1812.

Ms 2405-2409 Documents divers relatifs à la famille Raspail

-Ms 2405 Articles, discours et correspondance sur les activités politiques et scientifiques de Raspail (1794-1878)

1. François-Vincent Raspail. Vie scientifique.
2. François-Vincent Raspail. Vie politique.
3. Correspondances diverses
4. Lettres de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet.
5. Lettres de François-Vincent Raspail à Denis Bonnet, Etex, Chevremont, Sainte-Beuve, Marcelline Desbordes-Valmore, Alice, Elisabeth et Elisa Hofer (1848-1877)
6. Lettres autographes de François-Vincent Raspail à Mme et M. Desbordes-Valmore.
7. Lettres autographes de François-Vincent Raspail (1828-1834)
8. Papiers divers, lettres et poèmes adressés à François-Vincent Raspail
9. Chansons populaires et extrait de la *Voix du Peuple* de 1848-1849.
10. Testament et acte décès de François-Vincent Raspail
11. Biographie de François-Vincent Raspail par son petit-fils le docteur François Raspail (trois exemplaires manuscrits)

-Ms 2406 Correspondance concernant l'érection du buste de François-Vincent Raspail à Carpentras. 106 pièces, 177 ff. dont 48 blancs.

-Ms 2407 Lettres de la famille Raspail et d'hommes politiques célèbres concernant principalement François-Vincent Raspail (29 prairial an X-1891). 34 pièces. 55 ff. dont 14 blancs (Don de M. Duval, professeur au lycée Ampère).

-Ms 2408 Carnet de Camille Raspail, fils de François-Vincent Raspail, contenant des noms de journaux de la IIe République, des gravures datant de la Commune et des notes diverses prises à l'occasion de ses examens de médecine en 1854. 107 ff. dont 54 blancs 148 X 94 mm.

-Ms 2409 Papiers et correspondance concernant la vie scientifique et politique de Camille Raspail, fils de François-Vincent Raspail. 229 pièces impr. et ms. 491 ff. dont 50 blancs.

Ms 2508 Notes biographiques sur la famille Eysséric.

Ms 2678 Famille Raspail

1. Hommage à François-Vincent Raspail, poésies de F. Mouret et F. Schoemacker, 1913.
2. François-Vincent Raspail et autres ; documents sur l'affaire Zangiacomi, datés de Sainte-Pélagie, 1835-1836.
3. Passage en cour d'assises de F.-V. Raspail, détenu à Versailles, liste des jurés, 14 décembre 1832 ; lettre au sujet de Louis-Napoléon Bonaparte, venant des États-Unis et arrivé en Angleterre, 26 juillet 1837 ; partage successoral, du 06 juin 1837, par devant maître Dupuy, de Carpentras, entre Marie-Rose Raspail, veuve Ghirol, Joseph-Honoré Raspail, de Gigondas, Venance Terasse, mandataire de J.J.M. Bourges et Thérèse-Joseph Raspail, son épouse, pour la succession de Joseph-Marie-Vincent Raspail, Jean-Antoine Pouzet, mandataire de François-Vincent Raspail, homme de lettres, à Paris, Louis-Alexis-Alfred Bellier, doreur, et Combette, fille unique d'Augustine Raspail, sœur de François-Vincent Raspail ; succession de la veuve Laty-Raspail, épouse de Joseph-Marie-Vincent Raspail, mort le 12 messidor an IV et qui était restée nantie jusqu'à sa mort le 09 mars 1837, laissant six enfants ou petits-enfants. Il s'agit de la maison Raspail à Carpentras avec son mobilier plus une somme d'argent. F.-V.

Raspail touchera 1 198 francs 30 centimes sur l'actif en argent ; testament du 28 février 1883 de Camille-Aldonce-Louise Raspail, veuve de Louis-Alexis-Alfred Bellier, de Carpentras, décédé le 16 février 1883 ; donation le 08 août 1884, de la maison Raspail avec ses meubles à la ville de Carpentras, par Émile-Jules Raspail, ingénieur pour y installer un conservatoire de musique, la chambre où est né F.-V. Raspail devant rester intacte avec son mobilier ; lettres diverses, 1917.

4. Procès-verbal d'une partie de la séance à l'Assemblée électorale du département de Vaucluse, 25 août 1793 ; tableau des électeurs du département de Vaucluse, du 23 au 30 août 1793.
5. Lettres et pièces en vers adressées à François-Vincent Raspail, 1845-1876 ; coupures de presse du 15 mars 1865.
6. Julien Raspail, copie de lettres adressées à F.-V. Raspail par Louis-Augustin-François Cauchois-Lemaire et Jean-François-Victor Rodde et d'articles divers.
7. François-Vincent Raspail, lettres diverses, 1840.
8. François-Vincent Raspail, La deuxième République, Marrast, fragments, copie de Julien Raspail ; lettres de Camille Raspail.
9. François-Vincent Raspail, Projet de calendrier agricole.
10. François-Vincent Raspail, l'œuvre scientifique sous le règne de Louis-Philippe par Julien Raspail.

Ms 2679 Famille Raspail

1. Lettres autographes adressées à François-Vincent Raspail, à Julien Raspail, son petit-fils, au comte de Chabrol et à Mme Lebreton, par le capitaine et aide de camp du maréchal Pilsudski ; Charles-Ghislain-Guillaume, vicomte de Vilain XIV ; Etienne-Constantin, baron de Gerlache ; Pierre-Emmanuel-Félix, général baron Chazal ; Guillaume-Louis-Dominique-Joseph baron de Crassier ; Gustave-Ghislain-Marie-Charles, comte de Marnix ; Pierre-Théodore Verhagen ; Henri-Marie-Joseph-Ghislain de Broukère ; Louis-Léopold-Amédée, comte de Beaufort, tous belges ; Henri Robert, E. Fournier, A. Aulard, Peradel, Noël Parfait, Thomas Malinowski, du Poul, Xavier Sauriac, Haret, Raffard Panissa,

Autran, Blanc, Dumas, Marie Bonneval, Boue, Antoine d'Oliveira Maneca, Gilberto-Antonio Rotha, Bernardino Pinheira, Alin, Vautran, Jules Mertz, E. de Montigny, lord Granville, von Schmeling, Mailhiol, Charles-Denis Sauter, Bourbaki, Régnier, Sault, de Pontcarré, Bury, Strauss, Edouard Albert.

2. Remerciements de François-Vincent Raspail à l'envoi du discours de Ledru-Rollin, notes sur la jeunesse de F.-V. Raspail.

5. Lettres à François-Vincent Raspail et Camille Raspail d'E. Leblanc, S. Chédane, Em. Blaudemont, Tareignon, Laurence Favier, Julien Raspail, Benjamin Raspail, Émile Raspail, Ch. de Villers, Louis Férat, Aseme, Jauffret aîné, A. Querneau, Félix Degouse, de Meschine, Edgar Quinet, Hortense Hoquet, Caubet, Ad. Crémieux ; lettres de François-Vincent Raspail.

Ms 2680 Famille Raspail

7. Fragments historiques, dessins (documents relatifs à la méthode Raspail)

Ms 2681 Famille Raspail : Affaire Kersausie

1. Acte de naissance de Théophile-Joachim-René Gaillard de Kersausie, le 22 brumaire an IV à Guingamp.
2. Analyse de la correspondance de Dupontavice et de Kersausie de 1837 à 1855.
3. Pièces relatives à la révocation de Kersausie en 1830.
4. Extrait des Prisons de Naples, 1848.
5. Analyse des lettres de Mme Dupontavice, 1834-1849.
6. Notes relevées par Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail, dans le courrier du capitaine Kersausie au Archives du Ministère de la Guerre ; extrait des souvenirs de Charles Beslay ; lettre du général Dupontavice de Hennsey, petit-neveu de Kersausie, donnant des renseignements sur son grand-oncle.
7. Pétition présentée par Kersausie à la Chambre ; discussion en séance le 29 janvier 1832.

8. Lettres de Martin à Kersausie, s.d ; de Fialin, dit de Persigny, à son capitaine Kersausie, adresse des sous-officiers du 2e Hussard, pour demander le retrait de la démission de Kersausie.
9. Extrait des lettres de Kersausie à François-Vincent Raspail
10. Extrait des souvenirs de Charles Beslay
11. Procès de la Société des droits de l'homme ; défense de François-Vincent Raspail à propos de Kersausie.
12. Affaire d'avril-juillet 1834 concernant Kersausie.
13. Incidents qui ont suivi l'amnistie consécutive aux procès d'avril 1837 et 1839.
14. Lettres de Kersausie à François-Vincent Raspail.
15. Lettres de Madame et Monsieur Dupontavice à François-Vincent Raspail concernant Kersausie, 1834-1846.
16. Lettres de Dupontavice de Hennsey à Kersausie.
17. Lettres de Mme Dupontavice de Hennsey à son frère Kersausie.
18. Comptes d'intérêts entre Kersausie et sa sœur, Mme Dupontavice de Hennsey; diverses lettres de M. Martin
19. Lettre de Paul Benner.
20. La fin de Kersausie, décédé le 22 août 1874 d'une congestion cérébrale (lettres à Julien Raspail, petit-fils de François-Vincent Raspail).
21. Julien Raspail, Kersausie.

Ms 2682 Les martyrs de la liberté sous la Restauration. Julien Raspail (petit-fils de François-Vincent Raspail)

Ms 2683 Le Réformateur, journal de François-Vincent Raspail 1834-1835

1. Liste d'abonnés
2. Lettre du commissaire de police, du 16 juin 1835, à propos de trois condamnés.
3. Lettre à Eugène Raspail concernant la comparution de son oncle, François-Vincent Raspail, 17 octobre 1835
4. Liquidation du Réformateur, 1836.
5. Traité entre François-Vincent Raspail et Kersausie pour la liquidation du *Réformateur*, 1834.

6. Saisies et référés, 12 mars 1835-14 septembre 1835.
7. Lettres diverses adressées au rédacteur en chef du *Réformateur* (affaire des accusés d'avril ; excitations policières ; souscriptions pour le paiement des amendes du *Réformateur* ; établissement de jurés bénévoles ; propagande du *Réformateur* ; gérants du *Réformateur* ; divers).
8. Affaire en diffamation Gisquet, 1835.
9. Liste de souscriptions pour payer les amendes du *Réformateur* et aider les détenus politiques ; lettres diverses, 1835.
10. Jullien Raspail, *Le Réformateur* 1834-1835.

Ms 2684 Les Sociétés et les clubs (Société des amis du peuple, Société des droits de l'homme, club des Amis du peuple)

2. Au peuple. La Société des amis du peuple.
3. Julien Raspail, La Société des amis du peuple ; le procès des Quinze ; coupures de presse.
4. Julien Raspail, La Société des amis du peuple.
5. Club des Amis du peuple, procès-verbaux, 1848.
6. Notes de Julien Raspail sur la Société des amis du peuple et la Société des droits de l'homme.

Ms 2686 Famille Raspail

7. Lettres diverses concernant la famille Raspail, 1856-1877.

Ms 2687 Famille Raspail

7. Documents relatifs aux souvenirs de François-Vincent Raspail qui se trouvent ou qui proviennent de Cachan, 1920-1921, correspondance de Julien Raspail, son petit-fils.

Ms 2690 Famille Raspail

1. Lettres adressées à François-Vincent, Benjamin et Émile Raspail ; lettres et notes diverses ; coupures relatives à F.-V. Raspail.

2. Brevets d'invention au nom d'Émile Raspail, 1860.
3. F.-V. Raspail, Élections de Marseille, septembre 1877.
4. F.-V. Raspail et Louis Pasteur
5. F.-V. Raspail, *Le Trombinoscope*

Ms 2695 Famille Raspail

Raspail liquoriste : certificats de curés, établissements ecclésiastiques, rabbins, commissaires de police, *etc*, pour la Pharmacie Raspail, 22, rue de La Bruyère, Paris (9^e), 1847-1848.

Ms 2703 Répertoire de la famille Raspail

Répertoire des noms et adresses avec numéros d'ordre ayant appartenu à la famille Raspail

Ms 2707 Famille Raspail

1. Affaire du procès des doreurs, pièces manuscrites et imprimées de F.-V. Raspail expert ; lettres et documents divers.
2. Affaire Danval, 1906 ; article du Pr. Balthazard, paru dans le *Droit médical* ; rapport de Louis Mordefroy Danval, pharmacien.
3. Affaire Mercier, 1839-1840 : procès-verbal d'exhumation ; les trois rapports d'analyse ; lettres diverses relatives à l'affaire adressées à F.-V. Raspail ; procès-verbal d'autopsie du corps du cadavre de Nicolas Mercier ; consultation envoyée par Raspail à Me Mouget, de Dijon, relative à l'exhumation du cadavre de Nicolas Mercier et aux diverses expertises médico-légales ; manuscrits de F.-V. Raspail concernant cette affaire ; copie d'articles ; coupures de presse.
4. Lettre du roi au département de la Seine demandant à Raspail d'être co-expert, avec Orfila et Devergne dans une expertise relative à un examen de tâche de sang, 12 septembre 1842 ; réponse de Raspail.
5. Affaire Rigal, cour d'assises d'Albi, mai 1840, Orfila contre Raspail.
6. Affaire Cumont, cour d'assises de la Dordogne, juillet 1840, copies d'actes et d'articles ; lettres de Julien Raspail.

7. Affaire Boeglin, février 1840.
8. Affaire Bertou, cour d'assises de l'Isère, 6 avril 1840.

Ms 2708 Famille Raspail. Copies de documents concernant François-Vincent Raspail

1. Correspondance, 1826-1874.
2. Cours publics
3. Académie des sciences
4. Académie de médecine
5. Au Gouvernement provisoire, 1 août 1830
6. Espèces créées par Raspail : zoologie et paléontologie
7. *Le Globe*

Ms 2710. Famille Raspail. Dossier Lalande

1. Discours prononcé par le citoyen Lalande au Panthéon pour la fête de la déesse de la Raison, 20 pluviôse 1794, copie de Julien Raspail.
2. Lettres de Lalande à sa mère, copies.
3. Julien Raspail, Eléments de biographie, *La vie et les œuvres de Joseph-Jérôme Le François, dit Lalande et son discours : Combien une saine critique contribue au progrès des talents et combien la satire y est contraire*, 1759.
4. Lettres du prince Auguste de Saxe-Gotha, copies de Julien Raspail.
5. Lettres de la duchesse Charlotte de Saxe-Gotha, copies de Julien Raspail.
6. Lettre de P.-E. Richter à Julien Raspail relative aux biographies de Ernest II de Saxe-Gotha et de sa femme Marie-Charlotte-Amélie.

Ms 2714 Famille Raspail

1. Cahiers d'observations météorologiques par F.-V. Raspail, janvier 1850-juillet 1852.
2. Coupures de presse contenant des lettres et articles de F.-V. Raspail ; lettre de Frédéric Degeorge, du 31 janvier 1857 ; procédure contre certains journaux, 1865.
3. F.-V. Raspail, Tronc pour les pauvres, 1856-1860.

4. Kersausie, Quelques idées sur les principes sociaux.
5. F.-V. Raspail, Renseignements sur le choléra, 1866 ; laboratoire ; liqueur cholérique ; lettres sur le choléra et la liqueur Raspail adressées la plupart à F.-V. Raspail, 1854-1904.

Ms 2715 Famille Raspail

Affaire Lafarge.

1. Julien Raspail, Notes sur Orfila, Paillet, Marie-Capelle et F.-V. Raspail.
2. F.-V. Raspail, l'affaire Lafarge.
3. Moralité de Pouet-Lafarge, déposition, copie Julien Raspail
4. La mère de Pouet-Lafarge, déposition, copie Julien Raspail
5. Le témoin Denis Barbier, déposition, copie Julien Raspail.
6. Pression exercée sur les jurés, copie Julien Raspail.
7. Moralité de Marie Capelle, déposition, copie de Julien Raspail.
8. Le vol des diamants, affaire Léotaud, déposition, copie de Julien Raspail.
9. Les achats d'arsenic faits sur l'ordre de Mme Lafarge.
10. La maladie de Lafarge : symptôme des empoisonnements par l'arsenic.
11. Autopsie du corps de Lafarge.
12. Première expertise, 1840.
13. Deuxième expertise par Dupuytren et Dubois, père et fils.
14. Contre-expertise faite par Orfila.
15. Rapport de F.-V. Raspail sur le rapport Orfila.
16. Pourvoi en cassation.
17. Lettre de Raspail et polémique à sa suite.
18. L'erreur judiciaire de l'avocat général Ducoux.
19. Correspondances diverses sur le procès Lafarge.
20. Publications diverses sur le procès Lafarge.
21. Coupures de presse donnant des lettres de Mme Lafarge.
22. Lettre de Gabriel Bertrand, Denigès, Lebeau, Boyer d'Agen, Louis Martin et du journal *L'Eclair*.
23. Durée de l'élimination de l'arsenic par les urines.

Ms 2720 Famille Raspail

1. Documents sur Émile Raspail, lettres, divers, de 1867 à 1872, y compris son rôle très important lors du siège de Paris.
2. Élections municipales à Arcueil-Cachan, 1878, 1881, affaires municipales, toutes concernant Émile Raspail.
3. Élections municipales à Arcueil-Cachan, 1884, concernant le même.
4. Coupures de presse sur le rôle d'Émile Raspail à Arcueil-Cachan.

Ms 2721 Famille Raspail

2. Divers ; Grand-Jean de Fouchy, *Traité succinct de météorologie pratique ou l'art de prévoir le temps avec une certaine probabilité* ; étapes de la vie de Raspail de 1830 à 1835 ; copie d'une lettre de F.-V. Raspail, du 19 mai 1861.

Ms 2722 Famille Raspail

1. Lettres adressées à F.-V. Raspail par Mesdames Chévrier et sa mère, Hofer, les filles Lefort, Octavie Dupin et Mlle Davignon.
2. Lettres de Benjamin Raspail à sa famille et surtout à Émile et Camille Raspail.
3. Lettres de F.-V. Raspail à Mme Émile Raspail prénommée Jemina
4. Lettres d'Émile Raspail ou à lui adressées (1859-1894), de Xavier Raspail (1850-1857), de Camille Raspail (à Émile Raspail), 1851-1879, du même à sa mère, son père et Benjamin (1849-1862), de Benjamin Raspail, à sa mère et son père (1842-1877), de Julien Raspail (1875-1913) ; permis d'inhumer de F.-V. Raspail, le 08 janvier 1878.
5. Lettres de Testard, frère de Jémima Raspail, née Sanders, à cette dernière et à son autre frère Sanders (1856-1862).

Ms 2723 Famille Raspail

Manuscrits de François-Vincent Raspail, livraisons de la *Revue complémentaire* et lettres, 1848-1860.

Ms 2724 Famille Raspail

1. Julien Raspail, *François-Vincent Raspail, 1794-1878, sa vie, son œuvre* (plusieurs manuscrits)
2. Table analytique de l'œuvre. Introduction : vie de François-Vincent Raspail.
3. Les éducateurs de François-Vincent Raspail, 1799-1810
4. François-Vincent Raspail : séjour au séminaire d'Avignon, 1810-1813.
5. Arrivée à Paris. Raspail chez Stadler et à Sainte-Barbe, 1816-1820.

Ms 2725 Famille Raspail

Julien Raspail, Vie et œuvre de François-Vincent Raspail

6. Règne de Louis-Philippe. Les procès politiques.
7. Le procès des Amis du peuple ; le procès des Droits de l'homme ; le *Réformateur* ; Kersausie, 1834-1835.
8. Belgique, 1853-1862.
9. Notes sur F.-V. Raspail.
10. F.-V. Raspail, *L'Ami du peuple*.
11. Conférence sur F.-V. Raspail, faite à La Ferté-sous-Jouarre, novembre 1920.
12. Notes sur F.-V. Raspail, 1830-1848.
13. Notes pour la vie de F.-V. Raspail ; recherches dans les bibliothèques et archives à Paris, par Mme Ratère, petite-fille du maréchal Berthier.
14. Correspondance de F.-V. Raspail.
15. La réunion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France.

Ms 2727 Famille Raspail

1. Julien Raspail, Notes pour la correspondance de F.-V. Raspail.
2. Bulletin de vote au nom de F.-V. Raspail ; cantique à sa fille Marie.
3. Julien Raspail, compte-rendu sur les essais contre la fièvre aphteuse ; texte d'une conférence sans titre ; notes diverses ; lettres adressées à F.-V. Raspail, député au corps législatif, 1870.
4. Coupures de presse ; actes originaux ; mémoire imprimé de F.-V. Raspail ; notes de Julien Raspail et lettres à F.-V. Raspail, 1835-1836.
5. Lettres à Émile Raspail.

Ms 2729 Famille Raspail

6. François-Vincent Raspail. Registres des malades reçus à Boitsfort (Belgique) à mon domicile depuis le 6 février 1856 jusqu'en janvier 1858, puis de janvier 1858 au 26 mai 1862.

Ms 2730 Famille Raspail

4. François-Vincent Raspail, Procès en exercice illégal de la médecine, 19 mai 1846.
5. François-Vincent Raspail, manuscrits 1833-1848 : épisodes de ma vie ; discours du citoyen Raspail prononcé dans l'Assemblée républicaine pour la liberté de la presse ; imprimés et manuscrits de divers discours dont l'un d'ouverture au Club des amis du peuple
6. François-Vincent Raspail, carnets journaliers de comptes 1852-1853 et copies de lettres à sa fille Marie 1852-1853

Ms 2737 Famille Raspail

1. Documents et lettres adressées à F.-V. Raspail, 1866-1877, dont l'affaire Raspail-Calone.
2. Lettres adressées à Julien Raspail ; notes sur certains cas médicaux.
3. Lettres adressées à Julien Raspail ; notes diverses.
4. Émile Raspail à Cachan.
5. Agents provocateurs (coupures de presse).
6. Faire-part de la famille Raspail.

Ms 2738 Famille Raspail

Documents sur les diverses branches de la famille Raspail.

1. Lettres reçues par Julien Raspail à ce sujet ; arbres généalogiques ; notes diverses.
2. Branche d'Aurel, canton de Sault (Vaucluse).
3. Branche La Bâtie-Rolland (Drôme).

4. Acte de mariage de F.-V. Raspail avec Henriette-Adélaïde Troussot, 02 juin 1847.
5. Documents concernant Joseph-Marie-Vincent Raspail, père de F.-V. Raspail.
6. Enfants issus du premier mariage de Joseph-Vincent Raspail avec Jeanne Monnier.
7. Documents concernant Jean-Joseph Raspail, grand-père de F.-V. Raspail.
8. Pièces concernant Marie Laty, veuve de Joseph-Marie-Vincent Raspail, et sa deuxième femme.
9. Papiers de famille relatifs à Adélaïde Troussot, épouse de F.-V. Raspail.
10. Famille Troussot.
11. Famille Laty.
12. État civil des enfants et petits-enfants de F.-V. Raspail.
13. Commune de Pernes (Vaucluse).
14. Branche de Carpentras (Vaucluse).
15. Branche de Sault (Vaucluse).
16. Famille Bellier.
17. Famille Bourges.
18. Branche de Grenoble (Isère).
19. Branche de La Chapelfe-en-Vercors (Drôme).

Ms 2739 Famille Raspail

1. Julien Raspail, Action néfaste du Pape et des Jésuites sur la politique française de 1848 à nos jours.
2. Visite de Maxime du Camp à Raspail pour lui demander d'aller consulter la sœur de Flaubert.
3. F.-V. Raspail, Discours funèbre sur la tombe de l'abbé Grégoire au nom de la Société des Amis du Peuple, sur la tombe de Boerne, sur celle de Veyne, lu par un de ses fils.
4. Correspondance adressée à F.-V. Raspail en 1874.
5. Procès de l'Almanach Raspail, 12 février 1874, coupures de presse.
6. Offre de candidature dans le Vaucluse, F.-V. Raspail, 1874.

7. Bellevue, 1874-1875.
8. Élection de Marseille, 1876.
9. Élection à Paris, F.-V. Raspail.

Ms 2740 Famille Raspail

1. Mort et obsèques de F.-V. Raspail, 7-13 janvier 1878
2. Obsèques de Marie Raspail, 17 décembre 1876, coupures de presse.
3. Obsèques de Mme Raspail, 13 mars 1853.
4. Obsèques de Xavier Raspail, 24 décembre 1926 ; lettres et coupures de presse.

Ms 2741 Famille Raspail

1. F.-V. Raspail, Procès d'Amiens, 1851.
2. Mort et obsèques d'Émile Raspail, le 09 juin 1887 et de sa femme le 12 février 1898.
3. Testament d'Émile Raspail.
4. Émile Raspail, maire d'Arcueil-Cachan. Discours prononcé à la distribution des prix des écoles communales de Vitry, s.d ; séance d'ouverture des conférences pédagogiques, 1^{er} juin 1882 ; lettres d'Émile Raspail à Benjamin, Marie, F.-V. Raspail et autres, 1858-1863.

Ms 2742 Famille Raspail

1. François-Vincent Raspail, Diarium, 1862-1867.
2. François-Vincent Raspail, 1870-1871.
3. François-Vincent Raspail, notes diverses.
4. François-Vincent Raspail, lectures.

Ms 2743 Famille Raspail

1. Pétition de François-Vincent Raspail aux députés pour signaler l'abus cumulé courant de 1830 ; pétition aux députés pour démasquer la police secrète du château, 29 décembre 1839.

Ms 2744 Famille Raspail

1. Invocation de F.-V. Raspail à sa fille Marie, 1877.
2. Testaments de F.-V. Raspail ; décompte de la fortune laissée par lui établi par Émile Raspail.
3. Souscription en faveur d'un jeune patriote ruiné par une détention de plus d'un an à Sainte-Pélagie ; liste des livres de F.-V. Raspail à la Bibliothèque nationale de France ; lettre à Julien Raspail, 3 avril 1923.

Ms 2745 Famille Raspail

3. Fragments autobiographiques de François-Vincent Raspail
7. Derniers écrits de François-Vincent Raspail 1876-1878
10. *Diarium* 1870.

Ms 2746 Famille Raspail. Correspondance de François-Vincent Raspail et autres membres de la famille.

1. Six lettres de François-Vincent Raspail à sa mère
2. Deux lettres de cette dernière à F.-V. Raspail, une à Benjamin Raspail.
3. Dix-huit lettres de François-Vincent Raspail à son frère Joseph, à sa mère et à son neveu (copies dactylographiées) ; « les originaux sont entre les mains de Mme Eugène Raspail » ; douze lettres de François-Vincent Raspail à sa nièce, une de Benjamin à sa cousine.
4. Quarante-quatre lettres de François-Vincent Raspail à M. et Mme Bellier, deux à Mme Chirol, deux à Mme Bourges.
5. Neuf lettres de François-Vincent Raspail à son neveu Chirol.
6. Une lettre de Mme Raspail à son mari, six à sa fille, une au procureur général de Rouen, une au procureur de Doullens, une au préfet de la Somme.
7. Lettres de Marie Raspail et de François-Vincent Raspail sur la maladie de Mme Raspail (24 de François-Vincent., 28 de Marie) ; note de François-

Vincent Raspail sur l'examen des urines et des crachats de la malade, son épouse.

8. Neuf lettres de François-Vincent Raspail à sa fille Marie Raspail.

Ms 2747 Famille Raspail. Correspondance de François-Vincent Raspail

1. Vingt-sept lettres de François-Vincent Raspail à son neveu Eugène Raspail (copies dactylographiées)
2. Lettres d'Eugène Raspail à son oncle François-Vincent Raspail
3. Cent-treize lettres et notes de François-Vincent Raspail à son fils Émile (1862-1872)
4. Lettres de François-Vincent Raspail à ses amis de Carpentras, Denis Bonnet et le notaire Eydoux.
5. Correspondance échangée entre François-Vincent Raspail et Mme Desbordes-Valmore
6. Lettres de François-Vincent Raspail au docteur Prêter
7. Une lettre de Raspail à sa mère, une à sa tante, une à Émile et une à Camille Raspail.

Ms 2748 Famille Raspail. Correspondance de François-Vincent Raspail, originaux et copies

1. Lettres de François-Vincent Raspail à son fils Émile et à divers correspondants, 1820-1830.
2. Lettres de François-Vincent Raspail à divers correspondants, 1830-1840.
3. Lettres de François-Vincent Raspail à divers correspondants, 1840-1850.
4. Lettres de François-Vincent Raspail au docteur Castel.
5. Lettres de François-Vincent Raspail à divers correspondants, 1850-1860.
6. Lettres de François-Vincent Raspail à divers correspondants, 1860-1870.
7. Lettres de François-Vincent Raspail à divers correspondants, 1870-1878.

Ms 2749 Correspondance de François-Vincent Raspail, lettres à lui adressées et autres

1. Lettres de Joseph Raspail et de ses enfants Louis et Joséphine à François-Vincent Raspail
2. Lettres de M. et Mme Bélier.
3. Lettres de Mme Chirol devenue Mme Eymonnier
4. Lettres de la famille Bourges
5. Lettres d'Aimé Chirol
6. Lettres du cousin Berbiguier
7. Lettres de M. Légier
8. Lettres d'amis de Carpentras
9. Lettres de Me Eydoux, notaire
10. Lettres de M. Arnaud
11. Lettres de Benjamin Raspail à Eugène Raspail, 1841-1856.
12. Lettres d'Eugène Raspail, à son père et son cousin, Benjamin Raspail ; divers.
13. Règlements de comptes de la mère de François-Vincent Raspail ; comptes de succession

Ms 2750 Famille Raspail. Correspondance de la famille Raspail.

1. Vœux pour une bonne issue du duel adressés à François-Vincent Raspail par Mme H. du Miny, 1835.
2. Lettres de médecins, curés, partisans de la méthode Raspail, 1830-1848.
3. Lettres du Dr Fabre, de la Gazette des Hôpitaux.
4. Lettres de Mme Fabre, de sa fille, divers, 1840-1843.
5. Lettres du Dr Bravard.
6. Ch. Letèbre, inspecteur d'académie, malade, 1845.
7. Lettre de M. Meynier, ami de François-Vincent Raspail.
8. Lettres de Lécuyer de Villers et de Paira à François-Vincent Raspail.
9. Lettres de François-Vincent Raspail de Ducayla, Suzanne de Tourtier, Sorau marquise de Perthuis, comtesse Boret, Lorence de Pontlevoy, D. de Crisenoy, Montebello de Monvilile.
10. Lettres à François-Vincent Raspail de Suzanne de Breauté.
11. Lettres à François-Vincent Raspail de Nell de Breauté.

12. Lettres à François-Vincent Raspail du prince Anatole de Demidoff de San Donato.
13. Lettres à François-Vincent Raspail du vicomte de Ville-Gontier
14. Lettres à François-Vincent Raspail du duc de Lorge, A. de Montfort, de Monti, de la Touche de Crèvecoeur, comte de Percy, Ch. de Rohan-Rochefort, de Maupéou, colonel d'Orthal, Louis Bellazini, domestique de M. de Morny, Lebbey de Bonneville, de Muller, A. Gallois, R. de Launay, de Castelverd, H. de Béranger, J. de la Panouze, vicomte de Chourse, L. Bulloch de Gluzy.
15. Lettres à François-Vincent Raspail du comte Ad. de Houdetot et de la comtesse de Sainte Aldegonde.
16. Lettres de Veyne à François-Vincent Raspail
17. Lettre de Morel, pharmacien.

Ms 2751 Famille Raspail : documents relatifs au jeune François-Vincent Raspail (1812-1829)

1. François-Vincent Raspail au Séminaire d'Avignon 1812-1816 ; certificat d'aptitude à prendre les Ordres mineurs 1812 ; prix de philosophie et de théologie 1812 ; lettre du grand vicaire lui proposant la place de professeur au Séminaire d'Avignon; passe-port 1816; certificat de bonne conduite délivrée par l'évêque 1816.
2. François-Vincent Raspail étudiant; cartes de Faculté de droit (1818-1820) et de sciences (1820) ; document retrouvé à la Faculté de droit (1915) ; lettre de la Faculté de médecine (1915).
3. François-Vincent Raspail à Sainte-Barbe 1820; lettres de M. Delanneau ; traité passé entre Raspail et Barthélémy-Pierre Noblet bijoutier, relatif à Amédée Chirol; portrait de M. de Delanneau.
4. François-Vincent Raspail à l'université 1821-1823 ; lettres relatives à une demande d'ouverture de cours (1821) ; à une proposition de grammaire grecque en tableaux synoptiques (1822-1823) ; lettre de l'Université de Paris signée Nicolle (1823) ; copie d'une lettre écrite par Raspail à Tissot (1824).

5. Lettres adressées à François-Vincent Raspail par M. Mariès, débiteur, la marquise Brison de Tholozan; chanson composée par Raspail pour la fête de la marquise au château de Guernantès en 1824 (1820-1829); lettre de la marquise d'Argens (1828-1829)
6. Correspondance de l'abbé Rochon, 1825-1826.
7. Diplômes des sociétés savantes dont Raspail était membre.
8. Accusés de réception des mémoires lus par Raspail à l'Académie des sciences 1827-1828 ; rapport sur l'alcyonelle fluviale par Lamarck, Rosé et Blainville 1828.

Ms 2752 Famille Raspail : documents relatifs à François-Vincent Raspail pendant la monarchie de Juillet

1. Demande de place de professeur faite par François-Vincent Raspail et réponse des ministres et du cabinet du roi ; lettre d'Hippolyte Royer-Collard ; décoration de juillet ; décoration de chevalier de la Légion d'honneur, 1830-1831.
2. Procès à la lettre adressée par François-Vincent Raspail au général Lobau (13 février 1831).
3. François-Vincent Raspail, président de la Société de l'Union médicale, 1831.
4. Démenti de Raspail relatif à une entrevue secrète avec Louis-Napoléon Bonaparte en 1832, rue Basse-du-Rempart, 1861.
5. François-Vincent Raspail, Cours publics professés à la Faculté de médecine (15 décembre 1829, 18 juin 1831, mars 1834, novembre 1834, 17 novembre 1836, novembre 1840).
6. Lettres adressées à François-Vincent Raspail, 1831-1833.
7. Association de la jeune France pour la propagation des lumières, 1831.
8. Loge écossaise de trois jours, 1832.
9. Reçu des dettes arriérées réglées par François-Vincent Raspail pendant sa détention à Versailles.
10. Société des Amis du Peuple : proposition de secours faite à François-Vincent Raspail par Étienne Arago.
11. Procès des Quinze ; procès de la Société des Amis du Peuple.

12. *Le Réformateur* 1835 ; Tartuffe-apôtre.
13. Discours prononcé par François-Vincent Raspail sur la tombe de Ludwig Boerne, 1837.

Ms 2753 Famille Raspail : François-Vincent Raspail et ses éditeurs

1. Affaire Hachette, Cours élémentaire d'agriculture et d'économie rurale, 1840.
2. Traités Jean-Baptiste Baillière, Chimie organique, Physiologie végétale, 1832-1840.
3. Affaire Baudoin, Annales des sciences d'observation, 1829.
4. Traité passé entre François-Vincent Raspail et Talrich, ouvrage projeté sur les champignons avec modèles de cire, 1829.
5. Traité Ferra, Traité complet sur les graminées, 1833-1834.
6. Traité Tamisey-Champion, Manuel d'agriculture et d'économie rurale, 18 juin 1839.
7. François-Vincent Raspail contre Firmin-Didot frères, affaire du Dictionnaire de la conversation et de la lecture, 1865.
8. Correspondance et frais des hommes d'affaires.

Ms 2754 Famille Raspail. Correspondance reçue par François-Vincent Raspail

1. Lettres d'avocats, Babaud-Larivière, Crémieux, Chaptal, Jules Favre, Ploque.
2. Lettres des généraux, Hénin de Cuvilliers, Boyer de Peyreleau, Chamoin.
3. Lettres de libraires-éditeurs, Baillière, Louis Hachette, Meilhac.
4. Lettres de magistrats, Bastard d'Estang, Martin du Nord.
5. Lettres de prêtres et théologiens, Testa, Smitheim, Lamennais.
6. Lettres de personnalités belges, baron d'Altenstein, comte Van der Burch, Joseph Oppenheim, vicomte du Parc, prince de Youssoupour.
7. Lettres de Delessert, Montyon, Pekraze père, Camille Koechlin, E. La Naout, Haton de la Goupillière.

Ms 2755 Famille Raspail : documents relatifs à François-Vincent Raspail sous la IIe République et aux débuts du Second Empire

1. Club des amis du peuple, 1848 ; carte du club d'Émile Raspail ; discours d'ouverture prononcé par François-Vincent Raspail ; comptes-rendus des séances ; manuscrits de l'Ami du Peuple ; pétition à l'Assemblée nationale en faveur de la Pologne.
2. François-Vincent Raspail, chef de bataillon, commandant le neuvième bataillon, 1848.
3. Banquet en l'honneur de François-Vincent Raspail le 9 avril 1848 ; lettre du préfet annonçant à François-Vincent Raspail sa nomination comme représentant du Peuple ; gravure représentant l'arrestation de François-Vincent Raspail rue des Franc-Bourgeois
4. Articles de journaux en 1848
5. Affaire Hubert ; prison de Doullens, 1850
6. Notes de divers fournisseurs de François-Vincent Raspail et sa famille pendant sa détention à Doullens.
7. Monument du Père Lachaise, 1853.
8. Poursuites intentées par le fisc pour le recouvrement de l'amende du procès de Bourges

Ms 2756 Famille Raspail

Correspondance reçue par M. et Mme F.-V. Raspail.

1. Lettres de Marceline Desbordes-Valmore et coupures de presse.
2. Lettres de Matza Dumas, fille d'Alexandre Dumas fils, de Mme Albert Besnard, d'Elvire Ambroise-Thomas, d'Aglaë Adanson, d'Arvède Barine, de la marquise de Bernis, de la marquise de Béthune, de la comtesse du Bois d'Aische, de Louise Colet, de Jeanne Dieulafoy, Caroline Dorian, de la comtesse Douglas Hamilton, de la duchesse de Fitz-James, de Mme Galitzin, duchesse de Chaulnes, de Sophie Hardouin, d'E. des Heberts, de la veuve du général Hoche, de la baronne de Joigny, de la comtesse Louis de Kergolary, de la marquise de

La Bédoyère, de Mme Émile Loubet, de Lauth-Sand, petite-fille de G. Sand, de Marnef, de la comtesse de Marnix, de Mme Montebello-Demonville, d'Edmée de Musset, mère d'Alfred, de Mme veuve Edgar Quinet, de la comtesse de Sainte-Alegonde, de la comtesse de Saumery, de lady Spearman, de la baronne de Stein d'Altenstein, de Mme d'Ursel, de Mme de Villiers, de la baronne de Vrière.

Ms 2757 Famille Raspail

1. Notes diverses sur le séjour de François-Vincent Raspail en Belgique.
2. François-Vincent Raspail, Empoisonnement par l'ergot de seigle, Belgique, 1859.
3. Discours prononcé le 1er juin à Uccle (Belgique) par le président de la Société des vrais amis de Boitsfort, 1er juin 1857 ; lettre de ce président pour proposer la présidence d'honneur de la Société à François-Vincent Raspail, 14 juin 1857 ; réponse positive de ce dernier ; discours prononcé par le bourgmestre d'Uccle en remettant un bouquet à François-Vincent Raspail, 15 juin 1857.
4. Offre de candidature à Avignon, 1868 ; lettre d'Auguste Joly faisant proposition ; lettre de François-Vincent Raspail refusant.
5. Élections de 1869, pièces copiées aux Archives municipales de la ville de Lyon.
6. Manifestes électoraux, 1848-1870, imprimés et manuscrits émanant de François-Vincent et Benjamin Raspail.
7. Lettre de la Société lyonnaise coopérative pour le développement de renseignement libre et laïque et du maire de Tulette (Drôme) demandant si l'on peut former une société de secours mutuels dont les membres s'engageraient à se faire enterrer civilement, adressées à François-Vincent Raspail, 1871 ; dépêche annonçant la proclamation de la République à Lyon, 1870.
8. Lettre du Comité de l'Exposition universelle de Lyon, 25 septembre 1869.
9. Sous-seing privé de la vente de la propriété de Cachan, 15 avril 1862.
10. Reconnaissance par les fils de François-Vincent Raspail des biens qu'il a acquis sous leur nom pour les mettre à l'abri du fisc, 20 juillet 1865.

11. Accusés de réception des bibliothèques auxquelles François-Vincent Raspail avait envoyé des ouvrages, 1860-1866.
12. Notes manuscrites de François-Vincent Raspail sur plusieurs personnages de son époque.

Ms 2759 Famille Raspail

1. F.-V. Raspail, Manuscrits sur le charbon de Paris.
2. Affaire Dupas, pharmacien, 1846-1846 et lettres diverses à ce sujet.
3. Plagiat des plaques galvaniques de F.-V. Raspail, 1855 ; extraits de *l'Ami des sciences*, de la *Gazette des hôpitaux* ; copie d'une note manuscrite de F.-V. Raspail relative à Victor Meunier, rédacteur de *l'Ami des sciences*.
4. Les plagiaires de F.-V. Raspail, notes de Benjamin et d'Émile Raspail.

Ms 2760 Famille Raspail

1. M. Lutrin (François-Vincent Raspail), Les missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs et avec les lois de la religion, Paris, 1821 (copie d'un imprimé de la Bibliothèque nationale de France)
2. F.-V. Raspail, Sainte Liberté, ton nom n'est pas un blasphème !
3. F.-V. Raspail, Manuscrits sur Marat.
4. F.-V. Raspail, Traduction de la 15^e idylle de Théocrite.
5. F.-V. Raspail, Définitions incorrectes ou bizarres.
6. F.-V. Raspail, Affaire Zangiacomi, mémoire imprimé.
7. F.-V. Raspail condamné à deux mois de prison en 1842 pour avoir malmené un huissier.
8. Ordre d'incarcération de F.-V. Raspail, 1874.
9. Derniers écrits de F.-V. Raspail, proposition de loi, projet de loi, 1877.
10. Jurisprudence, projets de loi, appel d'une décision de justice de paix, 1866.
11. Les agents de police démasqués.

Ms 2762 Famille Raspail. Dossier Lalande

1. Discours prononcé par Lalande ; morceaux de littérature pour les concours des académies de province. (ff. 1-56).
 - Discours de M. Lalande dans le *Bulletin de Lyon*, n°96 (3 fructidor an 13). (ff. 2-3).
 - Discours de M. Lalande dans le *Journal du département de l'Ain*, n°1, mercredi 8 vendémiaire (25 septembre 1805). (ff. 4-5).
 - Nécrologies diverses (ff. 6-12).
 - Discours prononcé au Panthéon pour la fête de la déesse raison, 20 pluviôse 1794 (ff. 13-21).
 - Discours prononcé en remettant au pape Pie VII la *Connaissance des temps*, 10 pluviôse an XIII. (manuscrit et extrait du *Moniteur*) (ff. 22-26).
 - *De la supériorité des modernes* (voir Journal de Paris 11 janvier ?). (ff. 27-43).
 - *Combien une saine critique contribue au progrès des talents et combien la satire y est contraire*. (ff. 44-55).
2. Documents pour une biographie de Lalande ; pièces écrites par l'astronome lui-même. (ff. 57-105).
 - Maladies de Lalande (ff. 58-60).
 - Dotation faite à son neveu et à sa nièce (ff. 61-63).
 - Feuilles d'imposition. (ff. 64-71).
 - Autobiographie – corrigée de sa main (ff. 72-90).
 - Lettre d'Émile Raspail, 6 février 1886. (ff. 61-63).

- *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, dimanche 10 janvier 1808. (ff. 93-98).
 - *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, dimanche 12 avril 1807. (ff. 99-104).
3. Pièces diverses de la main de Lalande ou à lui adressées. (ff. 105-232).
 - Pièces de vers par Lalande ou à lui adressées – Épitaphe de son père (ff. 106-137).
 - Observatoire de l'école militaire, 4 et 5 thermidor an IX. (ff. 138-144).
 - Liste des conventionnels qui ont voté pour ou contre l'exécution de Louis XVI le 29 janvier 1793 écrite de la main de Lalande (ff. 145-147).
 - Anecdotes, collège de France. (ff. 148-152).
 - Documents astronomiques de la main de Lalande ou trouvés dans ses papiers. (ff. 153-180).
 - Divers documents (ff. 181-231).
 4. Vingt-sept lettres de Lalande à sa mère, 1752-1758 (ff. 232-304).
 5. Lettre de Lalande à La Revellière, 29 juillet 1797. (ff. 305-307).
 6. Correspondance de Lalande avec diverses personnes. (ff. 308-337).
 7. Lettres de Frédéric Goldbach, astronome, à Mme Lalande, 1803-1805 (ff. 338-342).
 8. Documents divers sur Lalande. (ff. 343-363).

Ms 2763. Famille Raspail. Dossier Lalande

1. Articles de journaux, brochures de Lalande ou sur lui. (ff.1-112).
 - Vers de Jean-Baptiste Gaspard d'Ansse de Villoison, membre de l'Institut national de France, *Pour le jour de la naissance du célèbre astronome Jérôme*

de Lalande (le 11 juillet). [Imprimé, tiré-à-part extrait de la bibliothèque française, 3e année, n°111] (ff. 2-7).

- Eloge de M. Commerson par M. de Lalande [Imprimé, tiré-à-part extrait du *Journal de Physique, d'Histoire naturelle et des Arts et Métiers*, publié par M. l'abbé Rozier.] (ff. 8-26).

- Discours de M. de Lalande à l'Académie [Imprimé] (ff. 27-32).

- Poésie latine : vers de Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison, *Pour le jour de la naissance du célèbre astronome Jérôme de Lalande* (le 11 juillet). [Imprimé] (ff. 33 à 35).

- Lettre sur l'anneau de Saturne écrite par M. de Lalande, à M. Cassini, au sujet de son avis imprimé dans le *Journal Politique* d'août 1773. [Imprimé] (ff. 36-43).

- Harpula ou la toupie d'Allemagne. [Imprimé] (ff. 44-47).

- Testament littéraire de Jean-François Laharpe, 1803. [Imprimé] (ff. 48-55).

- Éloge de M. de Bohan, lu à la société littéraire de Bourg, par M. de Lalande, 1^{er} septembre 1805. [Imprimé] (ff. 56-63).

- Couplets adressés à Jérôme Lalande par un de ses concitoyens. [s. d.] [Imprimés] (ff. 64-65).

- Analyses des « Vues générales sur l'amélioration de l'agriculture en France » par J.B. Dubois, du « Lycée républicain », du « Voyage dans les départements de la France » de Lavallée et Brion. [Imprimé]. (ff. 66-72).

- Le songe d'Athalie. [Imprimé]. (ff. 73-84).

- Épître aux Templiers. [Imprimé]. (ff. 86-95).

- Compte-rendu de la notice de Lalande sur la vie de Jaurat. [Imprimé]. (ff. 96).

- Réclamation du citoyen Jaurat, astronome. [Imprimé, extrait de la *Décade philosophique, littéraire et politique*, n°34, an VII, page 437]. (ff. 97).

- Poésie latine : vers de Jean-Baptiste Gaspard d'Ansse de Villoison, *Pour le jour de la naissance du célèbre astronome Jérôme de Lalande* (le 11 juillet). [Imprimé] (ff. 98-100).

- Analyse de « Elogio de Boscovich, stampato in ragusa. L'anno 1789. » [Imprimé, extrait du *Journal des savants*, février 1792]. (ff. 103-106).

- Extrait d'une feuille de nouvelles imprimée à Bourg, chez A.J.M Janinet, concernant un discours de M. Lalande à la distribution des prix d'un lycée de Lyon. [Imprimé] (f. 107).

- *Journal de Paris*, jeudi 4 mai 1797. [Imprimé]. (ff. 108-109).

- *Gothaische Zeitung*, mardi 31 juillet 1798. [Imprimé] (ff. 110-111).

2. Brochures de Lalande ou sur lui (ff. 113-227)

- Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin. s.d. [Imprimé] (ff. 114-139).

- De l'astronome de Lalande et de ses contradictions et des athées ses confrères [Imprimé, extrait des *Annales philosophiques et littéraires*, 3^e cahier, avril 1800] (ff. 140-148).

- Notice sur de Lalande par F.-N. de Foulaines, 1809. [Imprimé]. (ff. 150-154).

- Éloge historique de M. de Lalande par Mme la comtesse Constance de S., 1810 (ff. 155-200).

- Inauguration du monument Lalande, 18 avril 1909. Discours, Bourg, 1909. (ff. 201-226).

3. Notes de François-Vincent Raspail sur la descendance de Lalande ; indications au sujet des notaires d'où proviennent les documents concernant Lalande. (ff. 228-232).
4. Pièces en vers, épitaphes adressées à Lalande. (ff. 233-240).
5. Chemise à l'effigie de l'Armée d'Italie dans laquelle se trouvaient des correspondances de Napoléon, Voltaire, etc...et ayant appartenu à Lalande. (ff. 241-245).
6. Divers documents relatifs à Lalande. (ff. 246-260).
7. Lettres concernant Lalande : F.-V. Bessel, Bridel, Jean Tobie Burg, Burmann, Mme Courty-Laplace, Jacques-André Emery, Goguelat-Duboulard, Schlichtegrot, Sniadecki, Van Schwinden. (ff. 261-312).

Ms 2764 Famille Raspail

1. Lettres d'Émile Raspail à son père et à sa mère, 1849-1852.
2. Lettres d'Émile Raspail et de Jémina Sanders, 1857-1887 ; lettres à Julien Raspail, 1886-1887.
3. Lettres de Mme Émile Raspail à son mari, 1859-1860.
4. Lettres de Mme Raspail à sa famille et surtout Julien et Eugène Raspail, 1891-1895.

Ms 2765 Famille Raspail

1. Lettres de Marie Raspail à sa nièce et à son père pendant la détention à Doullens (contient le cantique de la Vierge), 1850-1853.
2. Lettres de Marie Raspail à son père, 1862.
3. Lettres de Marie Raspail à M. et Mme Émile Raspail, 1850-1853.
4. Lettres de Mme Émile Raspail à Marie Raspail, 1856-1872.
5. Lettres d'Émile Raspail à sa sœur Marie Raspail, 1852-1876.

Ms 2767 Famille Raspail

1. Mme François Raspail, née Juliette Bureau (1875-1926), trois pièces de théâtre inédites : *Le Préféré*, *Le P.G.*, en collaboration avec le Dr Barband, Cabirol va gagner 100 francs.
2. Signalement du 15 messidor an III au nom de Leffort et certificat de la veuve Drogue concernant un voyage, an II ; passeport du 21 avril 1859 au nom de F.-V. Raspail pour aller de Doullens à la frontière belge ; effets venant de l'étranger ou des colonies où le timbre n'est pas établi, juin 1859 ; carte de membre fondateur de l'Association amicale des anciens élèves de l'École centrale au nom de Raspail, 1851 ; faire-part invitations pour les obsèques de Thiers et de Victor Hugo ; invitations faites à Julien Raspail et aux employés de la droguerie pour l'inauguration de la statue de François-Vincent Raspail à Paris ; cartes d'alimentation de la guerre 1914-1918 aux noms de François, Simone et Juliette Raspail et d'Émile Bureau.
3. Coupures de presse concernant François-Vincent, Émile, Xavier et Julien Raspail.

Créteil

Archives départementales du Val-de-Marne

Fonds François-Vincent Raspail

Correspondance

69 J 1 Correspondance expédiée. Aux membres de la famille (1850-1874). Au monde extérieur : gouvernement provisoire (1830) chambre des députés (copie, 1839), particuliers, membres de clubs politiques, journalistes. 1830-1876.

69 J 2 Correspondance reçue. Emanant des membres de la famille (1844-1867). Emanant du monde extérieur (y sont jointes quelques réponses, copies de Benjamin Raspail, une lettre adressée à Mme Raspail) : particuliers demandant conseils médicaux et consultations, exprimant remerciements, exposés scientifiques ; sollicitations et soutiens politiques au député du Rhône (1829-1877) ; éditeurs et imprimeurs des ouvrages de François-Vincent Raspail (1833-1854). 1829-1877.

Dossiers

Affaires judiciaires sous la monarchie de Juillet

69 J 3 Affaire Laffarge. Correspondance ayant été publiée : expédiée au docteur Fabre (copie, 21 ff, [1840] ; expédiée et reçue (copie, 11ff, [1840])). Correspondance reçue : émanant des défenseurs de Marie Capelle, veuve Laffarge, du juge suppléant (1840-1848) ; émanant de Marie Laffarge (dont 1 impr., 1840-1848). 6 articles de François-Vincent Raspail concernant le procès en révision, publiés dans la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. 2, (48 ff., 1848). Extraits de presse : « Madame Lafarge [sic], *Le Figaro*, 6 et 13 mars 1864 ; « Une lettre inédite de Madame Laffarge », *Le*

Figaro, 7 septembre 1884. Note de François-Vincent Raspail sur Orfila (1 p., 1872). 1840-1884.

69 J 4 Affaire Morel (pharmacien). Lettre adressée à Jaclot, liquidateur (1 p., 1845). Presse : « Audiences des 1^{er} et 4 décembre [1846] Raspail père et fils contre Morel, pharmacien-droguiste, appel de jugement arbitral », *L'Epoque*, 5 décembre 1846. *Audience du 23 janvier 1847. Affaire en diffamation de Morel et Raspail. Conclusions de François-Vincent Raspail...Impr., 3 p. Résumé par ordre de dates des moyens présentés à la cour le 1^{er} et le 8 décembre 1847 par François-Vincent Raspail appelant d'une sentence arbitrale qui le condamne à 50 000 francs de dommages-intérêts envers le sieur Morel, pharmacien-droguiste* (ms, 12 ff. et impr., 11 p.). Copie des attendus du jugement (1 p., [1847]). *Nouvelle défense et nouvelle condamnation de François-Vincent Raspail à 15 000 frs de dommages-intérêts...* (ms., 38 ff). Lettres adressées au journal le Courrier de Lyon (2 p., copie Benjamin Raspail, s.d. [1848]). *Réplique de François-Vincent Raspail au sieur Léon Duval, avocat de la liste civile.* (impr., 8 p., s.d, autre ex.).

69 J 5 Affaire Levavasseur, libraire. *Résumé succinct des moyens invoqués devant les tribunaux par François-Vincent Raspail contre le sieur Levavasseur, libraire*, impr. 4 pp., 15 mai 1845. Lettre du juge d'instruction (1 p., 1846). Conclusions de François-Vincent Raspail pour l'audience du 20 mars 1847 (impr., 4 p.).

Activités politiques de François-Vincent Raspail sous la Seconde République

69 J 6 Révolution de 1848. Narration des événements du 25 février (copie Benjamin Raspail, 1 p.). Recueil factice constitué par la correspondance reçue, extraits de presse et convocations de François-Vincent Raspail, entre mars et juillet 1848. Garde nationale : correspondance et affiches. Clubs politiques : correspondance et affiches. Élection à l'Assemblée constituante : liste des candidats dans le département de la Seine les 23 et 24 avril (1 p.) ; élection partielle du 4 juin, remerciement de François-Vincent Raspail aux électeurs (1 affiche) ; échec dans le département du Rhône le 17 septembre, remerciement de François-Vincent Raspail aux électeurs (1 affiche) ; lettre impr. à François-Vincent Raspail, représentant du peuple, par Ch. Marchal (1 p.).

Discours de Louis Blanc sur l'organisation du travail (impr., 11 p., avril 1848). Affaire polonaise (1848). 1848.

69 J 7 Commission centrale des dons et des offrandes à Paris : listes imprimées des souscriptions. 1848.

69 J 8 Candidature de François-Vincent Raspail à la présidence de la République. Réunion électorale (dont une affiche), comités électoraux (dont une affiche) ; *La Présidence entre Ledru-Rollin et Raspail* (impr., 1 p.) ; correspondance et proclamation (2 p. dont une affiche). 1848.

69 J 9 Procès en Haute-Cour de Bourges. Extraits de l'acte d'accusation (impr. 1 p., 16 janvier 1849) ; audience du 7 mars 1849 (impr., 2 p.) ; pourvoi en cassation de François-Vincent Raspail : reçu de la déclaration et extrait des minutes de la Cour de cassation (2 p., 1849).

69 J 10. Exil de François-Vincent Raspail. Arrivée à Bruxelles : coupures de presse. 1853

Activité parlementaire de François-Vincent Raspail à la fin du Second Empire

69 J 11-13 Candidatures de François-Vincent Raspail aux élections législatives de 1869.

11 3^e circonscription du département de la Sarthe, scrutin du 24 mai. Pétitions des électeurs en sa faveur, coupures de presse dont *Le Courrier de la Sarthe*. 1869.

12 5^e circonscription du département de la Seine, scrutins des 24 mai et 7 juin. Professions de foi, correspondance émanant des électeurs et expédiée aux membres du comité de soutien et aux rédacteurs de journaux, demandes d'insertions d'articles, affiches électorales, proclamations émanant du candidat et des groupes politiques, coupures de presse. 1869

13 1^e circonscription de Lyon (Rhône), scrutin du 23 mai. Professions de foi (11 ff. mss., par Benjamin Raspail, corrigées par François-Vincent Raspail) ; correspondance émanant des électeurs, des membres du comité de soutien, pétitions et adhésions en

faveur de la candidature de François-Vincent Raspail, réponses de Benjamin Raspail et François-Vincent Raspail, coupures de presse. 1869.

69 J 14 Plans de la salle du corps législatif avec liste et emplacement de chaque député pour les législatures de 1869 et 1870. 1869-1870.

69 J 15-16 Correspondance émanant des électeurs, groupes et clubs politiques de Lyon adressée à François-Vincent Raspail, député du Rhône ; réponses de François-Vincent Raspail (le plus souvent de la main de Benjamin Raspail et pour le compte de son père), contentieux avec la presse ; coupures de presse : interventions de François-Vincent Raspail au corps législatif dont projets de loi et interpellations, adresses aux électeurs, répliques de François-Vincent Raspail à ses détracteurs politiques, notamment aux rédacteurs de presse, adresses et pétitions politiques en faveur de François-Vincent Raspail, illustrations satiriques, biographies et portraits. 1869-1870.

15 1869 (juin-décembre).

16 1870.

69 J 17 Projets de loi, amendements et adresses présentés au Corps législatif par François-Vincent Raspail, député du Rhône pour la session de 1870. Projet de loi tendant à supprimer le serment en justice et devant tous les corps de l'État et proposition concernant la gestion financière de la ville de Paris par Haussmann. Projet de loi sur la suppression de la souffrance imposée par la loi : exposé des motifs (impr., 9 p.) projet mss (6 ff). Projet de constitution progressive par elle-même (1 p.). Amendements. Adresse aux députés par François-Vincent Raspail et Henri Rochefort. 1870.

69 J 18 Demande de libération de Rochefort, député : par L. Combet, médecin et pétition des électeurs de la 1^{ère} circonscription de Paris (1 p.). 1870.

69 J 19 Plébiscite de 1870 : manifeste de François-Vincent Raspail (projet de la main de Benjamin Raspail et de François-Vincent Raspail) et impr. (4 p.). 1870.

Activités politiques de François-Vincent Raspail sous la III^e République

69 J 20 Ephémérides, coupure de presse (1871). Élection législative partielle à Toulouse : refus de François-Vincent Raspail à l'offre de candidature de la démocratie toulousaine, coupures de presse, correspondance expédiée et reçue, télégrammes (1873). Sortie de prison de François-Vincent Raspail, coupures de presse (1875). 1871-1875.

69 J 21 Élection législative, scrutins des 20 février et 5 mars 1876. Candidature et élection de François-Vincent Raspail à la 2^e circonscription des Bouches-du-Rhône : sollicitations de sa candidature, profession de foi, affiches électorales, coupures de presse ; installation de la nouvelle Chambre, remerciements de François-Vincent Raspail aux électeurs, discours à la chambre ; projet de loi d'amnistie déposé par François-Vincent Raspail et d'autres députés : correspondance, rapport à la Chambre, coupures de presse, dont illustrations, biographies et portraits. 1876.

69 J 22 Élection législative du 11 février 1877. Candidature et élection de François-Vincent Raspail à la 2^e circonscription des Bouches-du-Rhône, candidature d'Eugène Raspail à Avignon ; discours inaugural de François-Vincent Raspail à la Chambre, coupures de presse, caricatures, notes de Benjamin Raspail. 1877.

Affaire judiciaire sous la III^e République

69 J 23 Procès de l'almanach Raspail. Registre factice (458 ff.) composé des pièces suivantes : préface de François-Vincent Raspail (2 ff.) ; audience du 12 février 1874 de la cour d'assises de la Seine, avec liste nominative des jurés et compte-rendu in extenso du réquisitoire de l'avocat général (ff. 6-234) ; Plaidoirie de la défense (ff. 237-247) ; Cour de cassation, audience du 6 mars 1874 : rappel des faits (ff. 249-256) et arrêt (ff. 258-261) ; cour d'assises de Seine-et-Oise, compte-rendu de l'audience du 2 mai 1874 (ff. 264-375) ; coupures de presse (ff. 375-458). 1874.

Notes historico-littéraires et discours

69 J 24 Notes et copies de documents sur les dragonnades (s. d.). Copie de la correspondance entre la duchesse Saxe Gotha et l'astronome Lalande et sa nièce (s. d.). Poésies (s. d.). Notice de François-Vincent Raspail sur le rôle de ses fils pendant la guerre de 1870-1871 (copie Benjamin Raspail, extrait de l'avertissement de : Préviation du temps pour 1872, à l'usage de l'homme des mers et des champs, par François-Vincent Raspail, 3^e tirage. Allocution de François-Vincent Raspail à la distribution des prix aux écoles laïques de Lyon, le 10 août 1873 (copie Benjamin Raspail). s. d.-1873.

Presse

69 J 25 Mss des prospectus des journaux : *le 19^e siècle* (1 f.) ; *Le Réformateur* (5 ff.). s.d. [1834]

69 J 26 Dépêches officielles émanant du Bureau de la Publicité, organe du gouvernement provisoire, adressées au rédacteur en chef de *l'Ami du Peuple*. 1848.

AUTRES FONDS D'ARCHIVES

Amiens

Archives départementales de la Somme

KZ 3444 Propositions de grâce des détenus de la citadelle de Doullens (1848-1852). Raspail mentionné dans un tableau indiquant qu'il n'a plus l'intention de faire de la politique.

3 M 341 Élection du Président de la République le 10 décembre 1848. Organisation : instructions, correspondances, tracts politiques (1848-1849). Résultats : tableau de recensement des votes, état numérique des votants, état numérique des votes militaires (1848-1849).

3 M 344 Élection du Président de la République le 10 décembre 1848. Arrondissement de Doullens.

3 M 356. Élection de 12 représentants à l'Assemblée législative le 13 mai 1849. Organisation, division des assemblées électorales en sections, révisions des listes électorales : instructions, correspondances, professions de foi, affiches, tracts. Résultats : correspondances, états récapitulatifs des votes.

3 M 359 Élection de 12 représentants à l'Assemblée législative le 13 mai 1849. Arrondissement de Doullens.

3 M 361 Élections de 5 membres du Corps législatif (29 février et 2 mars 1852)

4 M 1517 Sociétés illicites. Loges maçonniques, clubs socialistes, société dite de l'Humanité, membres, activité, décret sur les clubs, rapports, correspondances (1849-1852)

4 M 1518 Réunions légitimistes et socialistes, surveillance, dénonciations, rapports (1848-1851)

4 M 1519 Suspects opposants au régime, emblèmes. Propos malveillants, rassemblements, recherches, dénonciations, arrestations, rapports, affiches, arbres de la liberté (1848-1851).

4 M 1520 Condamnés politiques. Surveillance des détenus de la citadelle de Doullens : liste nominative, dossiers individuels (1848-1853).

99 Y 2 Autorisations de communiquer avec les détenus de la citadelle de Doullens (1849-1850). Demandes à l'effet de consulter le détenu Raspail (1850). Autorisations de visites concernant Raspail. États des visites reçues.

99 Y 3/2 Divers au sujet des détenus de la citadelle de Doullens (1848-1860). Projets de publications d'écrits socialistes par Raspail et Blanqui (1849). Autorisation donnée à Raspail d'introduire des livres scientifiques et le *Moniteur* (1849). Liste des détenus du 5 avril 1849, sur laquelle Raspail ne figure pas.

99 Y 6 Affaires diverses relatives aux détenus de la citadelle de Doullens (vers 1850-1860).

99 Y 20 Statistiques, états nominatifs des entrées et sorties, mouvements des détenus de la citadelle de Doullens

99 Y 250 Maison de détention de Doullens. Correspondances particulières et objets divers.

Avignon

Archives départementales de Vaucluse

1M747-1M749 Correspondance, rapports des commissaires de police à la préfecture. 1830-1848.

1M750-1M751 Correspondance, rapports des commissaires de police à la préfecture. 1848-1851

1M758 Cercles et associations civiles, chambrées : enquêtes, instructions, statistiques 1815-1874.

1M760 Cercles et associations, chambrées : registre de déclarations 1835-1928.

1M768 Attentats et complots. An XII-1894.

1M802 Secours aux victimes de changements politiques 1806-1860.

3 M26 Élections présidentielles du 10 décembre 1848.

Bruxelles

Archives des Affaires étrangères belges

A.E.F (Archives de l'État français), Classement B n° 53- 9 décembre 1852 au 30 avril 1854. Lettre de M. Sampayo à M. de Butenval, ministre à Bruxelles, au sujet de l'installation de François-Vincent Raspail en Belgique, 14 mai 1853. Lettre de M. de Butenval au ministre des affaires étrangères M. Drouyn de Lhuys, au sujet de François-Vincent Raspail, 11 mai 1853.

Archives générales du royaume de Belgique

Dossier individuel 119258 du ministère de la Justice belge, François-Vincent Raspail :

- José Camby, « La Belgique, terre d'asile. Raspail », *L'Indépendance belge*, 27 février 1937.
- Lettre du ministère de la Justice belge à Mme G. Raspail (dernière belle-fille de Raspail), 1er octobre 1934.
- Lettre de Mme G. Raspail à M. Poovest, ministre de la Justice belge, 26 septembre 1934.
- Valère Gille, « Camphrons-nous », *La Dernière heure*, 24 juillet 1932.
- François-Vincent Raspail, « Aux membres de la Société coopérative pour l'enseignement libre et laïque à Lyon », (?), 1868.
- François-Vincent Raspail, « À mes électeurs de Lyon », *Le Réveil* (Paris) du 7 septembre 1870.
- Extrait du bulletin des voyageurs étrangers qui ont logé dans la ville de Bruxelles, le 19 juin 1870, Émile Raspail.
- François-Vincent Raspail, « Opinion du citoyen F.-V. Raspail, député de Lyon, au sujet du plébiscite », *Le Réveil* (Paris) du 27 avril 1870.

- Lettre de François-Vincent Raspail à un journal (?), 28 novembre 1869.
- Garrison, « L'Hospitalité française sous l'Empire », (?), 19 février 1870.
- 59 extraits du bulletin des voyageurs étrangers qui ont logé chez François-Vincent Raspail (1853-1861).
- Lettre d'un patient de François-Vincent Raspail, M. Destoules au préfet de la police à Bruxelles, 28 février 1864.
- Lettre d'un administrateur d'Uccle sur le départ de François-Vincent Raspail pour Arcueil à un administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, 13 juin 1863.
- Lettre du commissaire de police d'Uccle, 12 juin 1863.
- Lettre d'un administrateur d'Uccle sur le départ de François-Vincent Raspail pour Arcueil à un administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, 19 août 1863.
- Lettre au commissaire de police d'Uccle, 18 avril 1863.
- Annonce de la location de la maison où logeait Raspail à Uccle, *L'Indépendance belge*, 16 avril 1863.
- Annonce concernant l'arrêt des consultations médicales de Raspail le dimanche et le lundi, *L'Etoile belge*, 21 mai 1862.
- Lettre d'un administrateur d'Uccle sur la visite du chimiste Auguste Schlumberger chez François-Vincent Raspail à un administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, 5 avril 1860.
- Numéro de *L'Ami du Peuple* de François-Vincent Raspail, 1848, 5 p.
- Lettre d'un administrateur d'Uccle au sujet d'une sérénade en l'honneur de François-Vincent Raspail à un administrateur de la sûreté publique à Bruxelles, 26 juin 1859.
- Lettre du commissaire de police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet de la venue dans cette ville du fils, Camille Raspail, et du petit-fils, François Raspail, 03 avril 1858.
- Lettre à propos d'un certain sieur Anquez venu consulter Raspail, 27 septembre 1857.

- Lettre du commissaire de police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet de la venue dans cette ville du fils, Camille Raspail, et du petit-fils, François Raspail, 04 août 1857.
- Lettre du commissaire de Police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet de M. Jean-Baptiste Delplancque venu consulter François-Vincent Raspail, 19 juillet 1857.
- Lettre du commissaire de police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet d'une fanfare en l'honneur de François-Vincent Raspail, 09 juin 1857.
- Lettre du commissaire de police de Bruxelles à un administrateur d'Uccle au sujet de l'installation de François-Vincent Raspail, de Benjamin Raspail et de Marie Raspail à Uccle, 23 mai 1857.
- Lettre sur le même sujet du 22 mai 1857.
- Document recensant Émile Raspail et sa compagne Jemma Sanders à Uccle, 12 mai 1857.
- Lettre d'un secrétaire général au ministre des affaires étrangères rappelant que Raspail n'a pas le droit de pratiquer la médecine en Belgique, 29 septembre 1855.
- Lettre de M. Pettel qui demande une consultation médicale chez François-Vincent Raspail au ministère des affaires étrangères, 26 octobre 1855.
- Lettre du citoyen belge Popeliers qui demande au ministre de la Justice une consultation médicale chez François-Vincent Raspail, 18 juillet 1855.
- Note de l'administration belge sur la publication du *Fermier vétérinaire* de François-Vincent Raspail, 4 juillet 1854.
- Lettre de François-Vincent Raspail adressée au rédacteur de *L'Etoile belge*, 20 décembre 1853.
- Lettre de J. Kozez évoquant Raspail et adressée au rédacteur de *L'Etoile belge*, 3 janvier 1854.
- *L'Etoile belge* du 22 juin 1853.
- Note de l'administration belge sur la publication du *Manuel annuaire de la santé pour 1854* de François-Vincent Raspail, 21 novembre 1853.

- Note de l'administration belge sur la consultation de M. Delobel chez François-Vincent Raspail, [s. d.].
- Papier du commissariat de police certifiant que François-Vincent Raspail réside à Ixelles, 12 mai 1853.
- Note de l'administration belge évoquant le désir de François-Vincent Raspail de vivre à la campagne.
- Note de l'administration belge sur l'intention du comte Vilain XIII d'amener Raspail au château de Limbourg.
- Lettre d'un administrateur au comte Vilain XIII, 30 avril 1853.
- Lettre du comte Vilain XIII qui informe le ministre de la Justice de l'hébergement de François-Vincent Raspail chez lui, 29 avril 1853.
- Lettre de plusieurs députés belges en faveur de l'accueil de François-Vincent Raspail en Belgique, 29 avril 1853.
- Feuille de route de l'administration de la sûreté publique.

Caen

Archives départementales du Calvados

1 Mi 198 (Microfilm) *Histoire de ma vie et de mon siècle* de François-Vincent Raspail, [s. d.], 117 p.

Le Pré Saint-Gervais

Archives de la Préfecture de police

AA 423 Evénements divers 1835-1836

- Arrestation de François-Vincent Raspail lors de l'affaire Fieschi le 1^{er} août 1835.
- Complot contre la sûreté de l'État où est mentionné François-Vincent Raspail, 11 juillet 1831.

- Association illicite selon les articles 291, 292 et 293 du Code pénal, le 25 août 1833.

BA 125 Dossier François-Vincent Raspail (manifestations 1879-1897)

BA 126 Dossiers Camille, Benjamin et Eugène Raspail.

Lyon

Archives départementales du Rhône

1 M 112 Événements politiques (1815-1850).

1 M 163 Fêtes, cérémonies, voyages officiels (1830-1836).

1 M 164 Fêtes, cérémonies, voyages officiels (1837-1848).

3 M 1296 Plébiscites, référendums et élections présidentielles (1802-1870).

3 M 1323 Seconde République. Censure infligée à Benjamin Raspail, Représentant du peuple dans le Rhône, le 19 juillet 1851.

3 M 1326 Élections des 23-24 mai et 7 juin 1869.

4 M 212. Canuts. Journées d'avril 1834.

4 M 246 Procès verbaux de réunions et partis politiques (1872-1882).

4 M 265 Congrès, réunions, manifestations, conférences politiques (1815-1880).

4 M 622-628. Cercles (1834-1905).

PER 2218/14 Almanach national annuaire de la République française pour 1848-1849-1850 présenté au Président de la République, Paris, Chez A. Guyot et Scribe, 1850.

Archives municipales de Lyon

I²40 Documents relatifs aux suspects politiques (1848-1849).

I²41 Arrestations et coup d'État du 2 décembre (1850-1854).

I²46 Cercles, réunions et loges.

3 WP 1261 La Croix-Rousse. Troubles de 1848.

3 WP 1361 La Croix-Rousse. Élection de Louis-Napoléon Bonaparte.

3 WP 131 Élection des députés (1840-1851).

936 W6 756 Affiche. République française. Liberté, égalité, fraternité. Liste de 28 candidats qui ont obtenu le plus de suffrages (dont Raspail), le 18 avril 1848.

936 W6 849 Réplique du comité central aux royalistes. Benjamin Raspail, le 13 mai 1849.

6 FI 6693 Affiche. Nommons Ledru-Rollin. La République est en danger. Décembre 1848.

4 FI224 Photographie du Monument Raspail à Lyon (7^{ème} arrondissement Guillotière) sur la place Raspail, vers 1910.

4 FI221 Photographie du square Raspail et du Monument Thiers (7^{ème} arrondissement Guillotière), vers 1910.

Bibliothèque municipale de Lyon

Ms 2322 (1) Devernay et Molinier. Photographie de François-Vincent Raspail sur son lit de mort (1878).

Ms Rude 377 f. 245. Annonce des représentants du Rhône en 1848.

Ms Rude 377 f. 64. Article de *La Tribune lyonnaise* du 3 mars 1848 consacré à Raspail.

Ms Rude 378 f. 38. Lettre d'Étienne Bacot, détenu du Fort de la Vitrolières, à Monsieur Charnier, avocat, le 16 janvier 1852.

Ms 53 14 Coste 14804. Portrait du citoyen Raspail de Gérente frères (1848).

Ms 53 14 Coste 05 f. 37. Proclamation du citoyen Raspail (1848).

Ms 53 14 Coste 05 f. 033. Proclamation du citoyen Raspail (1848).

Ms 5314 Coste 05 f. 60 Affiche pour l'élection du Président de la République en 1848.

Ms 5314 Coste 05 f. 61 Affiche d'un Comité électoral en 1848.

Ms Chomarat Est 17099. Estampe représentant François-Vincent Raspail par Wentzel (1876).

Ms Chomarat A 11 125. Article de la revue *Le Passe-Temps* consacré à Raspail (1860).

Ms Chomarat 88 78. Compte-rendu d'une émission de radio sur France-Culture : « F.-V. Raspail. Savant, républicain et franc-maçon du XIX^e siècle » (1978).

Ms 350708 Article intitulé « Donjon de Vincennes » du citoyen Raffin.

Boîte à Portrait. Portrait de François-Vincent Raspail (1869-1870). Représentant du Rhône par Bernasconi frères, Lyon, lithographie Clappié et fils, Lyon.

Marseille

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

3M73 Élections présidentielles. II^e République. Procès-verbaux des résultats de l'élection du Président de la République. 10 décembre 1848.

3M203 Élections législatives générales les 20 février et 5 mars 1876.

3M204 Élections législatives générales le 14 octobre 1877.

4M2373 Sûreté générale et police judiciaire (1813-1940). Surveillance des activités.
Police/police judiciaire. 1831-1850.

Paris

Archives nationales de France

BB 18 1197 Poursuite contre divers écrits de la Société des Amis du Peuple.

BB 18 1205 Procès de la société des Amis du Peuple (1832).

BB 18 1212 Procès de la société des Amis du Peuple, incident à la cour d'assises de Paris (1832).

BB 18 1218 Profession de foi séditeuse du comité des droits de l'homme (1833).

BB 18 1353 A et B Dossier du procès d'avril 1834.

250 AP 1-2 Fonds Raspail (lettres d'hommes politiques et d'artistes adressées à François-Vincent Raspail).

Archives de la Ville de Paris

8 AZ 871 Ms 354 Photocopie d'une lettre de François-Vincent Raspail à propos d'un jugement rendu à son encontre (26 septembre 1829).

7 AZ 200 (21 pièces).

-Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne, ami de la famille, où il s'excuse de ne pas pouvoir lui rendre visite à cause d'une grippe (30 mars 1872).

- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne à propos de l'état de santé de sa compagne (19 septembre 1873).

- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne le remerciant de son aide lors de la calomnie du sieur Francis Wey contre François-Vincent Raspail (5 avril 1872).

- Lettre d'Eugène Raspail à son oncle François-Vincent Raspail lui annonçant la naissance de son fils (7 mars 1859).

- Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Veyne, l'invitant lui et sa femme ainsi que M. Dupuy à dîner chez lui (jeudi 14 septembre 1871. 27 fructidor de la vraie République).

- Lettre de François-Vincent Raspail au concitoyen Veyne où il émet des critiques sur la constitution et le statut de président de la République (9 novembre 1848).

- Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Veyne lui demandant de venir l'aider à ouvrir l'abcès du patient Gentilly (7 janvier 1844).

- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne l'invitant à dîner chez lui à Cachan (18 avril 1872).

- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne l'invitant à dîner chez lui à Cachan et lui transmettant les meilleurs sentiments de son père François-Vincent Raspail (30 avril 1870).

- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne lui demandant l'adresse d'un chapelier (22 août 1843).

- Lettre d'Émile Raspail au docteur Veyne à propos de sa fille Francine (24 février 1858).

- Autorisation du tribunal de première instance de la Seine de laisser communiquer M. Veyne avec M. Raspail, détenu dans la maison d'arrêt de Vincennes (31 mai 1868).

- Faire-part du mariage de Benjamin Raspail et de Marie Walschaert (6 mai 1863).

- Lettre de Louis Raspail (demi-frère de François-Vincent Raspail ?) à Auguste Veyne (22 juin 1838).
- Lettre de Camille Raspail demandant au docteur Veyne de rendre visite à une de ses patientes.
- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne à propos d'un empêchement de Camille Raspail et de Xavier Raspail (31 janvier 1872).
- Lettre de Benjamin Raspail au docteur Veyne (9 mars 1871).
- Retranscription de la proclamation de François-Vincent Raspail aux « citoyens électeurs du Rhône » (22 septembre 1848).
- Lettre de Benjamin Raspail demandant au docteur Veyne d'être un témoin au duel l'opposant à Francis Wey (26 mars 1872).
- Lettre de François-Vincent Raspail au docteur Veyne à propos du duel de Benjamin Raspail (9 avril 1872. 9 germinal LXXX de la vraie république).
- Proclamation de François-Vincent Raspail aux « citoyens électeurs de Vaucluse » recommandant à la députation le citoyen Veyne (27 mars 1848).
- Proclamation de François-Vincent Raspail aux « citoyens électeurs du Rhône » (22 septembre 1848).

7 AZ 234 Lettre de François-Vincent Raspail à Monsieur Arrault, pharmacien (10 octobre 1840).

13 26 W 61 Pompes funèbres. Manifestations publiques et cérémonies. Pancarte trouvée sur la sépulture de Raspail en 1878.

2Y4 Registres d'écrou de la prison de la Force.

- 2Y4/5 registre 76 n°6995-7990. 1830 (28 novembre)-1831 (19 février).
- 2Y4/6 registre 77 n°1-996. 1831 (19 février-13 mai).

- 2Y4/10 registre 81 n°3961-4956. 1831 (14 décembre)-1832 (25 février).

2Y13 Registres d'écrou de la prison de Sainte-Pélagie.

- 2Y13/17 registre 24 n°13524-14749. 1830 (24 juillet)-1831 (20 août).
- 2Y13/18 registre 25 n°14750-15943. 1831 (21 août)-1832 (17 avril).
- 2Y13/19 registre 26 n°1-1148. 1832 (17 avril)-1834 (avril).
- 2Y13/20 registre 27 n°1149-1976. 1834 (18 avril)-1835 (28 juillet).
- 2Y13/21 registre 28 n°1977-2867. 1835 (30 juillet)-1836 (juillet).
- 2Y13/22 registre 29 n°2868-3704. 1836 (juillet)-1837 (22 février).

Bibliothèque nationale de France

NAF 197811 Carnet *Mes souvenirs*, 1820 : recueil de pièces en vers recopiées par Raspail.

NAF 197812 Lettres et articles.

F. 1 (foliation) Lettre d'un membre de la Société des sciences naturelles, 1828.

F. 2-7 (foliation) Dossier concernant *Le Réformateur*, 1835.

F. 8-9 (foliation) Lettre de François-Vincent Raspail à sa fille Marie-Apolline 27 février 1851.

FM 237 Fonds maçonnique. Les Amis de la paix 1789-1950.

FM 239 Fonds maçonnique. Les Amis de la vérité et les Amis de la vertu. 1774-1830.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Ms 1056 Révolution de 1848. Juin 1848.

Ms 1058 Élections. Présidence de la République.

Ms 1398 Papiers Chassin. La République de 1870. Proclamations de Raspail, de George Sand, de femmes de Paris ; hommage à la statue de Strasbourg : articles de presse.

Ms 1408 Papiers Chassin. Lettres d'Ad. Crémieux, L. Deschamps, A. Dumonceau, A. Esquiros, O. Frache, E. Gellion, P. Glaize, Ch. Huet, Elie Reclus, E. Riboli, Saugeon, V. Schoelcher, Tiersot, signatures multiples, manifeste de F. Ducasse et A. Humbert en faveur de Raspail pour les prochaines élections.

Ms 1455 Tome VIII : correspondance rassemblée par Chiselle en un volume, dont lettres de Raspail.

Ms 1679 Histoire des archives Raspail.

Ms 1853 Duel entre Cauchois-Lemaire, journaliste, et Raspail (1834), 1 lettre de Raspail, 1 plaidoyer en sa faveur.

CP 4008 Correspondance adressée à Auguste Vacquerie, littérateur et journaliste.

- 1 lettre a.s : Raspail demande l'insertion dans *le Rappel* de son manifeste à ses électeurs, Arcueil-Cachan, 22 octobre 1869.
- 1 lettre a.s : Raspail renonce à toute affaire en justice dans « l'affaire d'escroquerie du *Gaulois* », Paris, 26 octobre 1870.
- 1 lettre a.s de Raspail relative à la datation des événements par les journaux, Bellevue, 8 janvier 1875.

Ms 2471 Papiers Raspail. Tome 4. Mort et funérailles de François-Vincent Raspail les 7 et 13 janvier 1878. Lettres et adresses de députés, conseillers généraux et municipaux, de loges maçonniques, de chambres syndicales, etc.

Ms 2472 Papiers Raspail. Tome 5. Mort et funérailles de François-Vincent Raspail, les 7 et 13 janvier 1878. Cartes de condoléances de sénateurs, députés, conseillers, journalistes, particuliers.

Ms 2474 Papiers Raspail

- Tome 7. Mort et funérailles de François-Vincent Raspail, les 7 et 13 janvier 1878. Extraits de la presse départementale et étrangère.
- Tome 8. Anniversaire de la mort de François-Vincent Raspail. Souscription ouvrière pour l'achat d'une couronne déposée sur sa tombe.
- Tome 9. Notes biographiques sur la mort et les funérailles d'Émile-Jules Raspail, ancien conseiller général de la Seine, maire d'Arcueil-Cachan de 1878-1887.
- Tome 10-Tome 11. Dossiers concernant la proposition de loi ayant pour objet l'aliénation des bijoux de la Couronne, proposée par Benjamin Raspail, député : rapports imprimés, coupures de presse, notes manuscrites, correspondance, affiche.
- Tome 12. Loi relative aux indemnités à accorder aux blessés de février 1848 et aux victimes du coup d'État de 1851 et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858 proposée par Benjamin Raspail.
- Tome 13. Cartes de félicitations adressées à Benjamin Raspail.
- Tome 14. Projets de loi concernant le vinage par Benjamin Raspail.

Bibliothèque du Museum national d'histoire naturelle

Ms 2388 Correspondance scientifique de François-Vincent Raspail (François Arago, Henri Arrault pharmacien, Banon, docteur Raphaël Blanchard, Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, docteur Gilbert Breschet, Alexandre Brongniart, vicomte Henri de Cassini, docteur Albert Charrin, Chevallier ingénieur et opticien, Michel-Eugène Chevreul, Collas pharmacien, Louis Cordier, Joseph Decaisne, Jean-Baptiste Dumas, Léonce Elie de Beaumont, André-Etienne-François d'Audebard baron de Férussac, docteur Augustin Galopin, Henry Gaultier de Claubry, Louis-Joseph Gay-Lussac, Augustin Gendrin, Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, Grandcollot orthopédiste, Jacques-

Antoine Guillemin, Benjamin Horteloup, Victor Jacquemont, docteur Edmond Langlebert, docteur Giuseppe Lapponi, Jean-François Laterrade, Alexandre Le Baillif physicien, Émile Littré, Joseph Malgaigne, docteur Monnot, docteur Patrix, docteur Félix Pinel-Grandchamp, Samuel Pozzi, Gustave-Augustin Quesneville directeur du *Moniteur scientifique*, Mme Edgard Quinet, docteur Alcide Railliet, Jean-Baptiste Robineau-Desvoidy, docteur Philippe Rognetta, Samson, Saigey physicien, docteur Schwartz, Marcel de Serres, docteur Alexandre Thierry, Jacques-François Turpin, fragments de la main de Raspail).

Saint-Quentin en Yvelines

Archives départementales des Yvelines

2Y538 Registre des écrous de la maison d'arrêt de Versailles pendant la monarchie de Juillet. 1831-1834.

2Y59 Conditions pénitentiaires à la maison d'arrêt de Versailles. Détenus politiques : instructions, extraits de journal, correspondance [lettres autographes de Raspail (1832)]. Encellulement : rapports disciplinaires, plaintes, états des punitions infligées, correspondance (1807-1884). Grâces, autorisations, visites : demandes et autorisations particulières, correspondance (1824-1860). Evasions : rapports (1819-1881). Suicides : rapports, extraits de registre d'écrou (1855-1889).

IMV 142 Surveillés politiques. Sociétés secrètes. Propos et écrits séditieux. Requêtes et remises de peines. 1830-1848.

IMV 149 Rapports administratifs et de police. Listes de suspects. Socialistes et légitimistes. Surveillance de la maison du général Montholon, à Saint-Germain, septembre 1848. Agents secrets. Ateliers nationaux. Propos et écrits séditieux. Propagande antisocialiste. 1848-1851.

Sources imprimées

Ouvrages, articles et journaux de François-Vincent Raspail

François-Vincent RASPAIL, *Les Missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs et avec les lois de la religion*, Paris, Chez tous les marchands de nouveautés, 1821, 42 p.

François-Vincent RASPAIL, *Sainte-Liberté, ton nom n'est pas un blasphème*, Paris, Corréard, 1822, 24 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoires sur la famille des Graminées*, Paris, Imprimerie de Fain, 1825-1826, 199 p.

François-Vincent RASPAIL, *Tableau comparatif des caractères physiques de diverses fécules*, Paris, Imprimerie de Fain, 1826, 7 p.

François-Vincent RASPAIL, *Premier mémoire sur la structure intime des tissus de nature animale*, Paris, (s. n.), 1827, 14 p.

François-Vincent RASPAIL, *Sur le sulfate d'amidon de Th. de Saussure, et sur l'inulure d'amidon de MM. Pelletier et Caventou*, Paris, Imprimerie de Fain, 1826, 4 p.

François-Vincent RASPAIL, *Note sur une fécule singulière extraite des tiges souterraines du « *Thypha angustifolia* », Paris, imprimerie de Fain, 1827, 4 p.*

François-Vincent RASPAIL, « Note sur le développement par stolons du *Canoplea cylindrica* », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1827, tome 4.

François-Vincent RASPAIL, « Expériences de chimie microscopique ayant pour but de démontrer l'analogie qui existe entre la disposition qu'affecte la silice dans les spongilles et dans certaines éponges, et celle qu'affecte l'oxalate de chaux dans les

végétaux, accompagnées de l'anatomie microscopique des spongilles », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1827, tome 4, 34 p.

François-Vincent RASPAIL et Gilbert BRESCHET, *Anatomie microscopique des flocons du chorion de l'œuf humain*, dans *Répertoire d'Anatomie*, 1827, tome 4, 6 p.

François-Vincent RASPAIL et Gilbert BRESCHET, « Anatomie microscopique des nerfs, pour démontrer leur structure intime et l'absence des canaux contenant un fluide », dans *Répertoire d'Anatomie*, 1827, tome 4, 8 p.

François-Vincent RASPAIL et Karl-Bernard TRINIUS, « Discussion agrostologique entre Karl-Bernard Trinius et François-Vincent Raspail », dans André-Étienne D'AUDEBERT DE FÉRUSAC, *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 1828, tome 8.

François-Vincent RASPAIL, « Note sur le Cynodon Phragmites et ses deux nouvelles variétés », dans André-Étienne D'AUDEBERT DE FÉRUSAC, *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 1828, tome 8.

François-Vincent RASPAIL, « Nouvelles observations sur les cristaux calcaires, qu'on trouve dans les tissus des végétaux vivants », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1828, tome 4.

François-Vincent RASPAIL, « Observations et expériences propres à montrer que les granules qui sortent dans l'explosion du grain de pollen, bien loin d'être les analogues désaminalcules spermatiques, comme Gleichen l'avait pensé le premier », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1828, tome 4.

François-Vincent RASPAIL, « Histoire naturelle de l'Alcyonelle fluviatile et de tous les genres voisins », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1828, tome 4.

François-Vincent RASPAIL, « Mémoire sur l'hordéïme », dans *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, 1828, tome 4.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoires sur la formation de l'embryon dans les graminées et sur un essai d'une classification de cette famille*, Paris, Imprimerie de Fain, [?], 8 p.

François-Vincent RASPAIL, « Expériences chimiques et physiologiques, ayant pour objet de déterminer le mécanisme de la circulation dans les entre-nœuds de Chara et dans le système vasculaire des animaux », dans *Annales des sciences d'observation*, 1829, 34 p.

François-Vincent RASPAIL, « *Déviations physiologiques et métamorphoses réelles du Lolium* », dans *Annales des sciences d'observation*, 1829, tome 2, 12 p.

François-Vincent RASPAIL et Jacques SAIGEY, *Annales des sciences d'observation*, tome 1 n°1 (février 1829)-tome 4 (n°2 1830).

François-Vincent RASPAIL, *Essai de chimie microscopique appliquée à la physiologie ou l'Art de transporter le laboratoire sur le porte-objet dans l'étude des corps organisés*, Pairs, Meilhac, 1830, 34 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouveaux coups de fouet scientifiques. Premier coup de fouet : théorie des analogues et discussion entre MM. Cuvier et Geoffroy. Second coup de fouet : sur l'analyse microscopique des cristaux qu'on trouve dans le tissu cellulaire du cierge du Pérou par M. Turpin*, Paris, Meilhac, 1831, 33 p.

François-Vincent RASPAIL, *Défense et allocutions du citoyen Raspail, président de la Société des Amis du Peuple, aux assises des 10, 11 et 12 janvier 1832*, Paris, Imprimerie de A. Mie, 1832, 19 p.

François-Vincent RASPAIL, *Discours du citoyen Raspail prononcé dans l'assemblée générale de l'association républicaine pour la liberté de la presse pour sa défense devant la cour d'assises qui l'a acquitté*, Paris, Imprimerie Herhan, 1833, 16 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouveau système de chimie organique, fondé sur des méthodes nouvelles d'observation*, Paris, Baillièrre, 1833, 576 p.

Procès des vingt-sept ou de la Société des Droits de l'Homme, et des élèves de l'École polytechnique : discours de Raspail et plaidoiries des avocats, suivis du réquisitoire du procureur-général contre les avocats Dupont, Pinard et Michel, de leur défense et de l'arrêt d'interdiction, Paris, Adolphe Riou, 1834, 120 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoire comparatif sur l'histoire naturelle de l'insecte de la gale*, Paris, Baillièrre, 1834, 31 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoire présenté à la section criminelle de la Cour de cassation par F.-V. Raspail à l'appui du pourvoi formé par lui contre l'arrêt de la Cour royale qui a condamné l'appelant à deux ans de prison*, Paris, Imprimerie Baudoin, 1835, 6 p.

François-Vincent RASPAIL, *Le Réformateur*, n°1 (9 octobre 1834)-n°383 (27 octobre 1835).

François-Vincent RASPAIL, *Nouveau système de physiologie végétale et de botanique*, Paris, Baillièrre, 1837, 658 p. et 91 p.

François-Vincent RASPAIL, Justus VON LIEBIG et Antoine-Jacques-Louis JOURDAN, *Manuel pour l'analyse des substances organiques par J. Liebig, suivi de l'examen critique des procédés et des résultats de l'analyse des corps organisés par F.-V. Raspail*, Paris, Baillièrre, 1838, 168 p.

François-Vincent RASPAIL, *Examen critique des procédés et des résultats de l'analyse élémentaire des corps organisés*, Paris, (s. n.), 1838, 80 p.

François-Vincent RASPAIL, *Réforme pénitentiaire. Lettres sur les prisons de Paris*, Paris, Tamisey et Champion, 1839, 2 volumes, 403 p. et 451 p.

François-Vincent RASPAIL, *De la Pologne sur les bords de la Vistule et dans l'émigration*, Paris, chez l'éditeur de M. Raspail, 1839, 173 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoire à consulter, à l'appui du pourvoi en cassation de Dame Marie Cappelle, veuve Laffarge, sur les moyens de la nullité que présente l'expertise chimique*, Paris, Bureau de la gazette des hôpitaux, 1840, 172 p.

François-Vincent RASPAIL, Charles LACHAUD et Alphonse-Gabriel-Victor PAILLET, *Un dernier mot pour Marie Lafarge, suivi de lettres par MM. Raspail, Paillet, Lachaud et Marie Capelle. Complément au procès*, Paris, Auguste le Gallois, 1840, 47 p.

François-Vincent RASPAIL et Francesco ROGNETTA, *Nouvelle méthode de traitement de l'empoisonnement par l'arsenic et documents médico-légaux sur cet empoisonnement, suivis de la déposition de M. Raspail devant la Cour d'assises de Dijon*, Paris, Gardenbas, 1840, 108 p.

François-Vincent RASPAIL, *Précis des moyens invoqués par MM. Bédier, Dotin et Charlot, émailleurs, et Simon, doreur, relativement à un procédé de dorure sur métaux sans mercure*, Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, 1841, 8 p.

François-Vincent RASPAIL, *Réponse de M. Raspail à l'avis de MM. Pelletier, Payen, Gaultier de Claubry. Affaire Elkington contre MM. Bédier et Simon. Suivi de Rapport sur la demande en déchéance des brevets pris par Elkington relativement à un procédé de dorure sur métaux sans mercure*, Paris, Imprimerie Bourgogne et Martinet, 1841, 23 p.

François-Vincent RASPAIL, *Histoire naturelle des ammonites suivie de la description des espèces fossiles (des Basses-Alpes de Provence, de Vaucluse et des Cévennes)*, Paris, Meilhac, 1842, 56 p.

François-Vincent RASPAIL, *Cigarettes de camphre et camphatières hygiéniques contre une foule de maux lents à guérir ou même incurables et chroniques, qui ne réclament pas immédiatement ou ne réclament plus la présence du médecin, ou bien enfin qu'on est condamné à soulager en son absence*, Paris, Collas pharmacien, 1842, 16 p.

François-Vincent RASPAIL, *Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux et chez les animaux en général et en particulier chez l'homme ; suivie du formulaire pour une nouvelle méthode de traitement hygiénique et curatif*, Paris, A. Levasseur, 1843, 2 volumes, 681 p. et 496 p.

François-Vincent RASPAIL, *Pharmacie portative et de voyage, pour la méthode de traitement publiée dans l'Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, Paris, Collas pharmacien, 1843, 31 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoire pour M. Elkington, appelant, contre MM. Bédier, Dotin, Charlot et Simon, intimés*, Paris, Imprimerie F. Malteste, 1843, 24 p.

François-Vincent RASPAIL, *Résumé final des faits acquis définitivement à la cause des intimés dans le procès à eux intenté par le sieur Elkington*, Paris, Imprimerie Schneider et Langrand, 1843, 58 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouveau précis des moyens invoqués par MM. Simon, doreur, Bédier, Dotin et Charlot, émailleurs, accusés de contrefaçon par le sieur Elkington et ses co-accusés, relativement aux procédés de dorure par immersion*, Paris, Imprimerie F. Malteste, (s. d.), 1844, 15 p.

François-Vincent RASPAIL, *Résumé succinct des moyens invoqués devant les tribunaux par F.-V. Raspail, contre le sieur Levavasseur, libraire, rue Jacob, n°14, au sujet du contrat ayant pour objet la publication des ouvrages suivants : 1° Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux et les animaux en général imprimé en 1843 chez Schneider et Langrand, 2° Histoire des infiniment petits, etc. Ouvrage qui n'a pu encore paraître pour les motifs que M. Raspail explique devant les tribunaux*, Paris, Imprimerie Bourgogne et Martinet, 1845, 4 p.

François-Vincent RASPAIL, *Manuel annuaire de la santé ou Médecine et pharmacie domestiques*, Paris, Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1845, 248 p.

François-Vincent RASPAIL, *Procès et défense de F.-V. Raspail, poursuivi le 19 mai 1846 en exercice illégal de la médecine devant la 8^e chambre*, Paris, chez tous les marchands de nouveautés et chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1846, 60 p.

François-Vincent RASPAIL, *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestique, ainsi que des sciences accessoires et usuelles mises à la portée de tout le monde*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1847-1849, 2 volumes, 396 et 584 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouvelle défense et nouvelle condamnation de F.-V. Raspail à 15 000 frs de dommages-intérêts, pour avoir demandé, le 8 novembre 1845, et obtenu, le 30 décembre 1847, la dissolution de la société par lui formée*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1848, 47 p.

François-Vincent RASPAIL, *L'Ami du peuple en 1848, an 1^{er} de la République reconquise*, n°1 (27 février 1848)-n°21 (14 mai 1848).

François-Vincent RASPAIL, *La Lunette du donjon de Vincennes. Almanach démocratique et social de l'Ami du Peuple pour 1849*, Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1849, 158 p.

François-Vincent RASPAIL, *La Lunette de Doullens. Almanach démocratique et progressif de l'Ami du Peuple pour 1850*, Paris, Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1849, 140 p.

François-Vincent RASPAIL, *Le Fermier vétérinaire ou Méthode aussi économique que facile de guérir les animaux domestiques et même les végétaux cultivés*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1854, 288 p.

François-Vincent RASPAIL, *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et à la pharmacie, à l'agriculture, aux arts et à l'industrie*, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1854-1860.

François-Vincent RASPAIL, *Avis important sur une maladie des plus affligeante présentement guérie par des moyens nouveaux*, Montbrison, Imprimerie Lafont, 1855, 15 p.

François-Vincent RASPAIL, *Note pour M. François-Vincent Raspail. Chambre des appels de police correctionnelle*, Paris, Imprimerie P. Raçon, 1856, 7 p.

François-Vincent RASPAIL, *Lettre de François-Vincent Raspail à Toussaint Bravard pour l'engager à exercer honnêtement la chirurgie. 1^{er} janvier 1840*, Lyon, Imprimerie de Chanoine, 1857, 2 p.

François-Vincent RASPAIL, *Bélemnites fossiles retrouvées à l'état vivant*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1861, 44 p.

François-Vincent RASPAIL, *Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1863, 132 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouvelles études scientifiques et philologiques*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1861-1864, 403 p.

François-Vincent RASPAIL, *Le Choléra en 1865*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1865, 39 p.

François-Vincent RASPAIL, *Le Choléra en 1865 et 1866*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1866, 48 p.

François-Vincent RASPAIL, *Histoire naturelle des ammonites et des térébratules suivie de la description des espèces de ces deux genres recueillies dans les départements des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Cévennes et de la Lozère*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1866, 46 p.

François-Vincent RASPAIL, *Réformes sociales*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1872, 462 p.

François-Vincent RASPAIL, *Peu de chose mais quelque chose*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1873, 18 p.

François-Vincent RASPAIL, *Le Choléra. Ses causes, ses effets, son traitement préventif et curatif basés sur la théorie parasitaire, publié en 1843*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1884, 76 p.

François-Vincent RASPAIL, *Nouvelle thérapeutique des plaies et ulcérations par l'aérothermo-balsamogène et la camphénine*, Paris, A. Joannin, 1904, 23 p.

François-Vincent RASPAIL, *Note sur le développement du « Byssus botryoides »*, Paris, Imprimerie de Fain, [s. d.], 5 p.

François-Vincent RASPAIL, *Recherches chimiques et physiologiques, destinées à expliquer non seulement la structure et le développement de la feuille, du tronc, ainsi que des organes qui n'en sont qu'une transformation, mais encore la structure et le développement des tissus animaux*, Paris, (s. n), [s. d], 4 p.

François-Vincent RASPAIL, *Donjon de Vincennes ou Extrait de la Revue élémentaire de F.-V. Raspail, suivi d'une lettre adressée à Raspail par le citoyen Raffin*, La Croix Rousse, Imprimerie de T. Lépargnez, [s. d.], 4 p.

François-Vincent RASPAIL, *Mémoire concernant l'ouverture que Grew a décrite le premier sur le test des graines, suivi d'une notice sur le genre « Pontederia »*, Paris, [s. d.], 40 p.

François-Vincent RASPAIL, *Précis historique et analytique sur les divers procédés de la dorure sans mercure et par immersion*, Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, [s. d.], 72 p.

François-Vincent RASPAIL, *Faits*, Imprimerie de F. Malteste, [s. d.], 88 p.

François-Vincent RASPAIL, *Note analytique sur les faits acquis au procès en déchéance de brevet, intenté au sieur Elkington par Bédier, Dodin et Charlot, émailleurs, et Simon, doreur (tribunal de 1^e instance, 4^e chambre)*, Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, [s. d.], 16 p.

François-Vincent RASPAIL, *Précis historique des faits acquis à la cause, dans l'affaire Elkington*, Paris, Imprimerie Schneider et Langrand, [s. d.], 24 p.

François-Vincent RASPAIL et J. DESCHAMPS, *Notice sur la caricature après la révolution de 1848, précédée d'un curieux article de F.-V. Raspail sur « La caricature politique et la presse avant cette époque »*, Rouen, P. Leprêtre, [s. d.].

Œuvres imprimées des contemporains de François-Vincent Raspail

Émile AOLLAS, *Les élections en 1869. Simple opinion d'un démocrate*, Paris, Librairie Pagnerre, 1869, 40 p.

François ARAGO, *Astronomie populaire*, Paris, Gide, 1854, 4 volumes.

L'abbé BARRET, *Vie de l'abbé Sollier. Vicaire-général du diocèse d'Avignon, ancien supérieur du séminaire*, Avignon, L. Aubanel, 1843, 216 p.

Louis BLANC, *Histoire de dix ans 1830-1840*, tome 1, Paris, Librairie Germer Baillière, 1877, 5 volumes.

Louis BLANC, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Flammarion, 1880, tome 1 et tome 2, 346 p. et 368 p.

Toussaint BRAVARD, *François-Vincent Raspail*, Paris, Imprimerie W. Remquet, 1858, 2 p.

Philippe BUONAROTTI, *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf*, Paris, La fabrique éditions, 2015 [1828], 300 p.

Étienne CABET, *Le National traduit devant le tribunal de l'opinion publique par M. Cabet et M. Cabet accusé par le National*, Paris, Imprimerie de César Bajat, 1841, 112 p.

Étienne CABET, *Toute la vérité au peuple ou réfutation d'un pamphlet calomniateur*, Paris, Chez Prévot, 1842, 113 p.

Marie CAPELLE, *Mémoires de Marie Capelle, veuve Lafarge*, Bruxelles, Cans et Compagnie, 1843, 4 volumes.

Marie CAPELLE, *Correspondance*, Paris, Mercure de France, 1853, 2 volumes.

Marc CAUSSIDIÈRE, *Mémoires de Caussidière, ex-préfet de police et représentant du peuple*, Paris, Michel Lévy, 1849, 312 p.

Louise COLET, *L'Italie des Italiens*, Paris, E. Dentu, 1862-1864, 4 volumes.

Godefroy CAVAIGNAC [dir.], *Paris révolutionnaire*, Paris, Pagnerre, 1838, 409 p.

Alphonse DAUDET, *Le Nabab*, Paris, Statkine, 1997 [1877], 552 p.

Henri DE BORNIER, *À la Mémoire d'Edgar, marquis d'Argence*, Paris, Imprimerie de Gerdès, 1852, 10 p.

Alphonse DE LAMARTINE, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine 1847-1849*, Paris, Champion, tome 4, 377 p.

Alphonse DE LAMARTINE, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Perrotin, 1849, Tome 2, 524 p.

Alphonse DE LAMARTINE, *Mémoires politiques*, Paris, 1863, Tome 2, 423 p.

Alexis DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion 1981 [1840], volume 2.

Veuve DONDEY-DUPRE, *De la vie et de la mort de Mgr Sibour*, Paris, 1857, 389 p.

Alfred DONNÉ, *Cours de microscopie complémentaire des études médicales*, Paris, Bailière, 1844, 551 p.

Émile DUBOIS, *10^e anniversaire de la mort de F.-V. Raspail. Discours prononcés sur sa tombe, le 15 janvier 1888, par MM. Magnien, Jacquemart, Jacques, Dubois et de Ménorval*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1888, 31 p.

Maxime DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, Paris, Hachette, 1876, 357 p.

Maxime DU CAMP, *Souvenirs littéraires*, Paris, Hachette, 1882-1883, 2 volumes.

Alexandre DUMAS, *Crimes célèbres*, tome 3, Paris, Administration de la librairie, 1840, 640 p.

Ernest DUQUAI, *Les Grands procès politiques : les accusés du 15 mai 1848*, Paris, A. Le Chevalier, 1869, 232 p.

Alphonse ESQUIROS, *Histoire des Montagnards*, Paris, Garnier frères, 1903 [1847], 695 p.

Antoine ÉTEX, *Les Souvenirs d'un artiste*, Paris, E. Dentu, 1877, 326 p.

Jules FERRY, *Les Comptes fantastiques d'Hausmann. Lettre adressée aux membres de la commission du Corps législatif chargés d'examiner le nouveau projet d'emprunt de la ville de Paris*, Paris, Armand Le Chevalier, 1868, 99 p.

Joseph FILIPINI, *La vérité sur le système de médecine de F.-V. Raspail. Supériorité de sa doctrine sur la doctrine enseignée dans nos écoles au point de vue de la théorie et de la pratique*, Paris, chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1884, 200 p.

Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, Paris, Librairie Générale Française, 1999 [1857], 463 p.

Gustave FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Gallimard, 2007 [1881], 400 p.

Léonard GALLOIS, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Naud et Gourju, 1849-1850, Tome 1 et Tome 2, 510 p. et 512 p.

Louis-Antoine GARNIER-PAGES, *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Degorce-Cadot, 1868-1870, Tome 1 et Tome 2, 400 p. et 398 p.

François GIMET, *Les muses prolétaires*, Paris, E. Fareu, 1856, 213 p.

Constant HILBEY, *Marat et ses calomniateurs ou la réfutation de l'Histoire des Girondins*, Paris, 1847, 84 p.

Victor HUGO, *Histoire d'un crime*, Paris, Librairie Ollendorff, 1907 [1877], 2 volumes.

Victor HUGO, *Choses vues*, Paris, Calmann Lévy, 1900 [1887], 434 p.

Théodore JUSTE, *Le vicomte Charles Vilain XIII, ministre d'État, ancien membre du Congrès national et ancien ministre des Affaires étrangères*, Bruxelles, C. Muquardt, 1875, 67 p.

Charles-Louis-Henri KOLB-BERNARD, *Une page de l'histoire du 4 septembre 1870*, Paris, Le Clère et Cie, 1873, 39 p.

Edmond LANGLEBERT, *Réplique à M. Raspail et par suite examen de ses doctrines médicales : le camphre et les animalcules, l'annuaire et la défense*, Paris, Alfred Bouchard, 1846, 32 p.

Stéphien LIÉGEARD, *Crime du 4 septembre*, Bruxelles, J. Rozez, 1871, 67 p.

Prosper-Olivier LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte, 2000 [1876], 521 p.

Karl MARX, *Les luttes des classes en France (1848-1850)*, Paris, Éditions sociales, 1968 [1850], 75 p.

Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847-1853, 5 volumes.

Martin NADAUD, *Mémoires de Léonard ancien garçon maçon*, Bourgneuf, A. Duboueix, 1895, 522 p.

Mathieu ORFILA, *Réponse aux écrits de M. Raspail sur l'affaire de Tulle*, Paris, Béchet jeune et Labé, Paris, 1840, 46 p.

Eugène PELLETAN, *Le 4 septembre devant l'enquête*, Paris, Pagnerre, 1874, 339 p.

Agricol PERDIGUIER, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, Imprimerie nationale, 1992 [1853], 528 p.

Pierre-Joseph PROUDHON, *Les confessions d'un révolutionnaire pour servir l'histoire de la révolution de février*, Paris, La Voix du peuple, 1849, 118 p.

Jules Étienne Joseph QUICHERAT, *Histoire de Sainte-Barbe : collège, communauté, institution*, Paris, Hachette, 1860-1864, 3 volumes.

Edgar QUINET, *Histoire d'un enfant : histoire de mes idées*, Paris, Hachette, 1903 [1858], 190 p.

Hippolyte MAGEN, *Histoire du Second Empire*, Bordeaux, Bureau des Journaux illustrés, 1878, 830 p.

Alfred NAQUET, *Thèse pour le doctorat en médecine. Application de l'analyse chimique à la toxicologie*, Paris, Rignoux, 1859, 218 p.

Jules POINTU, *Histoire de la chute de l'Empire 6 juillet-4 septembre 1870*, Paris, Le Chevalier, 1874, 228 p.

Charles RENOUVIER, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Pagnerre, 1848, 36 p.

Carl RITTER, *Introduction à la géographie générale comparée*, Paris, Les Belles Lettres, 1974 [1852], 253 p.

Jean-Gabriel Maurice ROCQUES DE MONTGAILLARD, *Histoire de France depuis 1787 jusqu'en 1825*, Paris, Moutardier, 1832, 2 tomes.

Francesco ROGNETTA, *Nouvelle méthode de traitement de l'empoisonnement par l'arsenic et documents médico-légaux sur cet empoisonnement*, Paris, Gardenbas, 1840, 108 p.

Hippolyte ROYER-COLLARD, *Cours d'hygiène*, Paris, Lacrampe, 1846, 15 p.

Amédée SAINT-FERRÉOL, *Mes Mémoires*, Brioude, D. Chouvet, 1887-1892, 5 volumes.

Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, *Madame Desbordes-Valmore : sa vie et sa correspondance*, Paris, Michel-Lévy frères, 1870, 246 p.

George SAND, *Histoire de ma vie*, Paris, Michel Lévy, 1856, Tome 2, 270 p.

George SAND et Armand BARBÈS, *Lettres d'hier et lettres d'aujourd'hui. Correspondance d'une amitié républicaine 1848-1870*, Lectoure, Le Capucin, 1999, 193 p.

Alfred SIRVEN, *Les prisons politiques. Sainte-Pélagie*, Paris, Lebigre-Duquesne, 1868, 263 p.

Société des amis du peuple, *La révolution du XIX^e siècle*, Paris, EDHIS, 1830-1834, volume 2.

Daniel STERN (Marie d'AGOULT), *Histoire de la révolution de 1848*, Paris, Charpentier, 1862, Tome 1 et Tome 2, 538 p. et 608 p.

Hippolyte TAINÉ, *Les Origines de la France contemporaine*, Paris, Hachette, 1875, 11 volumes.

Adolphe THIERS, *Histoire de la révolution du 4 septembre et de l'insurrection du 18 mars*, Paris, Garnier frères, 1873, 159 p.

Nicolas VILLIAUMÉ, *Histoire de la Révolution française (1789)*, Paris, Michel Lévy frères, 1850, 4 volumes.

Journaux nationaux, départementaux et étrangers

- *L'Abeille* (1879)

- *L'Action française* (1908-1944)

- *L'Ami de la Patrie. Journal du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Corrèze* (1848-1856)

- *L'Avenir du Peuple* (1848-1849)

- *La Binette. Journal satirique de Marseille* (1876)

- Le Bulletin de Lyon* (1805)
- *Le Censeur. Journal de Lyon* (1834-1849)
- La Cloche* (1869-1870)
- Le Comtat* (1871-1882)
- Le Constitutionnel* (1819-1944)
- *Le Courrier de la Côte d'or* (1839)
- *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche* (1832-1871)
- Le Courrier du Gard* (1831-1873)
- Le Courrier de la Sarthe* (1831-1869)
- La Démocratie* (1868-1871)
- *La Dernière Heure. Journal belge* (1906-2016)
- *Les Droits de l'Homme* (1876-1878)
- L'Écho de la Fabrique* (1831-1834)
- L'Écho de la République. Journal de l'Ain* (1848-1849)
- *L'Écho du Ventoux* (1841-1857)
- *L'Éclipse* (1868-1876)
- *L'Étoile belge* (1850-1940)
- Le Figaro* (1826-1942)
- La Flandre Libérale de Gand* (1874-1974)
- *Le Français* (1876)

- Le Frondeur* (1870)
- Le Gaulois* (1868-1929)
- *La Gazette des Hôpitaux* (1839-1909)
- La Gazette de Lausanne* (1798-1991)
- *La Gazette des Tribunaux* (1825-1955)
- *The Globe* (1803-1904)
- *L'Indépendance Belge* (1831-1936)
- Le Journal de l'Ain* (1800-1944)
- *Le Journal de Bruges et de la Province* (1838-1953)
- Le Journal des débats politiques et littéraires* (1814-1944)
- Le Journal du Comtat* (1893-1894)
- Le Journal du Midi* (1875-1944)
- *Le Journal illustré* (1864-1899)
- *Le Journal Officiel de l'Empire français* (1869-1870)
- La Lanterne* (1877-1928)
- *La Liberté. Journal de Lyon* (1848-1849)
- *Le Mémorial d'Amiens* (1853-1899)
- Le Mercure galant* (1678-1714)
- Le Messenger franco-américain* (1877-1883)
- La Minerve française* (1817-1820)

- *Le Moniteur universel. Journal officiel de la République française* (1848-1852)
- *Le Mont-Ventoux* (1883-1903)
- *Le National* (1830-1851)
- *Les Nouvelles ecclésiastiques* (1728-1803)
- *La Nouvelle Gazette Rhénane* (1848-1850)
- *L'Observateur Belge* (1830- ?)
- *Le Passe-Temps* (1860-1865)
- *Le Patriote du Comtat* (1873-1883)
- *Le Petit illustré* (1870)
- *Le Petit Journal* (1863-1944)
- *Le Petit Lyonnais* (1869-1901)
- *Le Petit Parisien* (1876-1944)
- *Le Peuple Souverain. Journal de Lyon* (1848-1849)
- *El Porfiristo* (1878 ?)
- *Die Post* (1878 ?)
- *Le Précurseur d'Anvers* (1830- ?)
- *Die Presse* (1848-2016)
- *La Presse* (1836-1935)
- *Le Progrès* (1849- ?)
- *La Province. Journal des départements du Centre* (1848-1852)

- Le Rappel* (1869-1933)
- Le Rasoir* (1869-1889)
- *Le Républicain de Vaucluse* (1848-1849)
- La République française* (1871-1924)
- Le Réveil* (1868-1871)
- La Riforma di Roma* (1878 ?)
- *Le Siècle* (1836-1932)
- *Sisteron Journal* (1979)
- Le Stamboul de Constantinople* (1875-1934)
- *The Spectator* (1828-2016)
- *La Tribune lyonnaise. Revue politique, sociale, industrielle, scientifique et littéraire des Travailleurs* (1848)
- *Le Temps* (1861-1942)
- La Vie Chère* (1916 ?)
- *La Voix du Peuple* (1848-1849)

BIBLIOGRAPHIE

I. Méthodologie

1. Instruments de travail

Guy ANTONETTI, Fabien CARDONI et Mathieu DE OLIVEIRA, *Les ministres des Finances de la Révolution française au Second Empire. Dictionnaire biographique 1848-1870*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, 563 p.

Elie BARNAVI, Hélène DUCCINI, Yann FAUCHOIS, Patrice GUENIFFEY, Frédéric GUGELOT, François LEBRUN, Guy LOBRICHON, François LEBRUN, Jean LOIGNON et Jean-Louis PANNÉ, *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Paris, Gallimard, 2001, 3 472 p.

Claire BERCHE et Alain NAFILYAN, *Les Archives Raspail. Répertoire numérique de la sous-série 69J*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 1994, 206 p.

Marie-Nicolas BOUILLET et Alexis CHASSANG, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1878, 2 054 p.

Claude BLUM [dir.], *Le Nouveau Littré. Le vocabulaire du français des provinces : la langue française à travers ses régions*, Paris, Garnier, 2007, 210 p.

Jean-Claude CARON, Jean-Luc CHAPPEY, Laurent DORNEL, Virginie MARTIN, Guillaume MAZEAU, Frédéric RÉGENT, « Bibliographie. Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899 », *Historiens et Géographes*, n°427, juillet-août 2014, p. 281-320.

C.-E. CURINIER, *Dictionnaire national des contemporains*, Paris, Office général d'édition, 1899-1919, 6 volumes.

Jean-François DELMAS, *L'Inguimbertaine. Maison des muses*, Paris, Éditions Nicolas Chaudun, 2008, 155 p.

Jean-François DELMAS, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, juillet 2011, n°4, p. 26-31.

Christian DELPORTE, Jean-Yves MOLLIER et Jean-François SIRINELLI [dir.], *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, 900 p.

Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON [dir.], *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, 1 340 p.

François FURET et Mona OZOUF [dir.], *Dictionnaire critique de la Révolution française. Idées*, Paris, Flammarion, 2007 [1992], 349 p.

François FURET et Mona OZOUF, *Dictionnaire critique de la Révolution française. Acteurs*, Paris, Flammarion, 2007 [1992], 466 p.

Jacques JULLIARD et Michel WINOCK [dir.], *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Le Seuil, 2002 [1992], 1 536 p.

Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Larousse, 1866-1877, 13 volumes.

Jean MAITRON [dir.], *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français. Deuxième Partie 1864-1871. La Première internationale et la Commune*, Paris, Les éditions ouvrières, 1971, 368 p.

Jean-Clément MARTIN, *Dictionnaire de la Contre-Révolution XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2011, 551 p.

Pierre NORA, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1986, 3 volumes.

Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY [dir.], *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2012, 750 p.

Geneviève POUJOL et Madeleine ROMER [dir.], *Dictionnaire biographique des militants XIX^e-XX^e siècles. De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996, 412 p.

RABBE, VIEILH DE BOIJOLIN et SAINTE-PREUVE, *Biographie universelle et portative des contemporains ou dictionnaire historique des hommes vivants, et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer chez la plupart des peuples, et particulièrement en France, par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes*, Paris, G. Levrault, 1834, 5 volumes.

Alain REY [dir.], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006, 4 304 p.

Adolphe ROBERT, Edgar BOURLOTON, Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français (1^{er} mai 1789-1^{er} mai 1889)*, Paris, Bourloton, 1891, 5 volumes.

Suppléments aux trois volumes du catalogue général des manuscrits, Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, 2010, p. 50.

2. Épistémologie et historiographie

Philippe ARTIÈRES et Dominique KALIFA, « L'historien et les archives personnelles. Pas à pas », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n°13, p. 7-15.

Ludivine BANTIGNY et Arnaud BAUBÉROT, *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, PUF, 2011, 384 p.

Manuel CHARPY et Louis HINCKER, « Avant Propos. Quel est l'avenir du XIX^e siècle ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°47, 2013, p. 7-10.

Christophe CHARLE, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, 494 p.

Christophe CHARLE, *La dérégulation culturelle. Essai d'histoire des cultures en Europe au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 2015, 745 p.

Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 2009, 386 p.

Alain CORBIN, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016, 214 p.

Christian DELACROIX, François DOSSE et Patrick GARCIA, *Histoire et Historiens en France depuis 1945*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2003, 319 p.

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT [dir.], *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, tome 1, 2010, 646 p.

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies. Concepts et débats*, tome 2, Paris, Gallimard, 2010, 1 325 p.

Quentin DELUERMOZ et Pierre SINGARAVÉLOU, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenues*, Paris, Le Seuil, 2016, 448 p.

François DOSSE, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010, 352 p.

Jean EL GAMMAL, « Miroirs du XIX^e siècle. Représentation et rétrospection », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, p. 13-22.

Emmanuel FUREIX, François JARRIGE, *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, 392 p.

Carlo GINZBURG, *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, Paris, Verdier, 2010, 537 p.

Christophe GRANGER [dir.], *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle*, Paris, Autrement, 2013, 318 p.

François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2012 [2003], 272 p.

François HARTOG, *Croire en l'histoire*, Paris, Flammarion, 2013, 309 p.

François HARTOG, *Partir pour la Grèce*, Paris, Flammarion, 2015, 283 p.

Sudhir HAZAREESINGH, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, 2007/n°642, p. 355-368.

Sudhir HAZAREESINGH et Karma NABULSI, « Using archival sources to theorize about politics », in David LEOPOLD and Marc STEARS [dir.], *Political Theory. Methods and Approaches*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 150-170 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française*, Paris, Flammarion, 2015, 469 p.

Gabriel LE BRAS, « Georges Duveau », *Archives de sociologie des religions*, 1958/1, volume 6, p. 3-6.

Pierre LÉVÊQUE, « Daniel Ligou », *Cahiers Jean Jaurès*, 2013/4, n°210, p. 230-232.

Christophe PROCHASSON, « Autour de l'histoire culturelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°31, 2003, p. 1-5.

René RÉMOND [dir.], *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, 399 p.

Pierre ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Le Seuil, 2003, 60 p.

Jean-François SIRINELLI, Pascal CAUCHY et Claude GAUVARD [dir.], *Les historiens français à l'œuvre (1995-2010)*, Paris, PUF, 2010, 328 p.

Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2015 [1971], 384 p.

Immanuel WALLERSTEIN, *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1991, 318 p.

3. Le genre biographique

Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, volume 62, n°1, p. 69-72.

Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, 1 160 p.

Jean-Luc CHAPPEY, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputation des Lumières à Wikipédia*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 394 p.

François DOSSE, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

Lucien FEBVRE, *Un destin. Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p.

Jean-Louis JEANNELLE, *Écrire ses mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, 2008, 427 p.

Jacques LE GOFF, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 1 280 p.

Daniel MADELÉNAT, *La biographie*, Paris, PUF, 1984, 222 p.

Paul MURRAY KENDALL, *Louis XI*, Paris, Fayard, 1974, 596 p.

Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, 2012, 312 p.

Bernard PUDAL, « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1999, n° 186, p. 3-7.

Paul VEYNE, *Et dans l'éternité je ne m'ennuierai pas. Souvenirs*, Paris, Albin Michel, 2014, 259 p.

4. Imaginaires, héros, mythes, mythologies

Maurice AGULHON, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Hachette, 2001, 163 p.

Alain CORBIN, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Robert Laffont, 2016 [1982], 429 p.

Christian AMALVI, *Les héros des Français. Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011, 445 p.

Ruth AMOSSY, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991, 215 p.

Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957, 271 p.

Guillaume BERNARD et Jean-Pierre DESCHODT [dir.], *Mythes et polémiques de l'histoire. Le retour de la dispute*, Paris, Studyrama, 2008, 334 p.

Régis BERTRAND et Anne CAROL [dir.], *Le « monstre » humain. Imaginaire et société*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 214 p.

Charles-Olivier CARBONNEL [dir.], *Mythes et politique*, Toulouse, Presses de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, 1987, 311 p.

Alain CORBIN, *Les héros de l'histoire de France expliqués à mon fils*, Paris, Le Seuil, 2011, 198 p.

Anne-Emmanuelle DEMARTINI et Dominique KALIFA, *Imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, 277 p.

Marcel DÉTIENNE, *L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, 1981, 252 p.

Vincent DUCLERT, *Jaurès. La politique et la légende 1859-1914*, Paris, Autrement, 2013, 283 p.

Georges DUMÉZIL, *Mythes et Épopées*, Paris, Gallimard, 1968-1973, 3 volumes.

Gilbert DURAND, « Permanence du mythe et changements de l'histoire », dans Gilbert DURAND et Simone VIERNE [dir.], *Le Mythe et le Mythique*, Paris, Albin Michel, 1987, p. 17-28.

Mircea ÉLIADE, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, 247 p.

Didier FISCHER, *Le mythe Pétain*, Paris, Flammarion, 2002, 329 p.

Jean GARRIGUES, *Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Le Seuil, 2012, 459 p.

Jean GARRIGUES, *Le monde selon Clemenceau*, Paris, Tallandier, 2014, 336 p.

Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, 1986, 210 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *La légende de Napoléon*, Paris, Le Seuil, 2008 [2004], 414 p.

Sudhir HAZAREESINGH et Karma NABULSI, « Entre Robespierre et Napoléon : les paradoxes de la mémoire républicaine sous la monarchie de Juillet », *Annales. Histoire. Sciences Sociales*, 2010/5, 65^e année, p. 1 225-1 247.

Sudhir HAZAREESINGH, « Mort et transfiguration : la renaissance du mythe gaullien en novembre 1970 », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2010, n°13, p. 24-36.

Sudhir HAZAREESINGH, « L'imaginaire républicain en France, de la Révolution française à Charles de Gaulle », *Revue historique*, 3/ 2011, n°659, p. 637-654.

- Sudhir HAZAREESINGH, *Le mythe gaullien*, Paris, Gallimard, 2010, 280 p.
- Annie JOURDAN, *Mythes et légendes de Napoléon. Un destin d'exception entre rêve et réalité*, Toulouse, Privat, 2004, 229 p.
- Jacqueline LALOUETTE, *Jean Jaurès. L'assassinat, la gloire, le souvenir*, Paris, Perrin, 2014, 384 p.
- Claude LÉVY-STRAUSS, *Mythologiques*, Paris, Plon, 1964-1971, 4 volumes.
- Antoine LILTI, *Figures publiques. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014, 430 p.
- Philippe MARTEL, « De l'Auvergnat au Kabyle. Le recyclage d'un stéréotype dans l'Algérie coloniale », *Confluences Méditerranée*, 2012/1, n° 80, p. 163-179.
- Guillaume MAZEAU, « Marat ou la naissance d'un héroïsme républicain (1789-1793) », dans Serge BIANCHI [dir.], *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, CTHS, 2012, p. 97-113.
- Laure MURAT, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, 2011, 384 p.
- Sylvain PAGÉ, *Le mythe napoléonien de Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS, 2013, 270 p.
- Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2004 [1999], 458 p.
- François PLOUX, « Imaginaire politique et représentations sociales sous le Second Empire », *Ruralia*, 1999-05, p. 33-54.
- Jean TULARD, *Le Mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, 1971, 240 p.
- Jean-Pierre VERNANT, *Mythes et pensées chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, La Découverte, 1965, 428 p.
- Pierre VIDAL-NAQUET, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, F. Maspero, 1972, 188 p.
- Michel VOVELLE, « Héroïsation et Révolution : la fabrication des héros sous la Révolution française », dans Centre Aixois de Recherches Anglaises, *Le mythe du héros*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982, p. 228-238.
- Michel VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, Paris, Gallimard, 1992 [1982], 358 p.

II. Sciences humaines

1. Sociologie et science politique

Jean-Michel BERTHELOT, 1895. *Durkheim. L'avènement de la sociologie scientifique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995, 189 p.

Luc BOLTANSKI, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1985, n°1, p. 3-40.

Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 2007 [1979], 670 p.

Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994, 256 p.

Alain CAILLÉ, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, 2000, 280 p.

Antonin COHEN, Bernard LACROIX et Philippe RIUTORD [dir.], *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, PUF, 2006, 507 p.

Christian DELPORTE, *Come back ! ou l'art de revenir en politique*, Paris, Flammarion, 2014, 310 p.

Hélène DESBROUSSES et Bernard PELOILLE, « Révolution de 1848 : un décryptage du palimpseste ? », *Mots. Les langages du politique*, n°69, 2002, p. 23-45.

Norbert ÉLIAS, *L'utopie*, Paris, La Découverte, 2014, 180 p.

Samuel HAYAT, « La représentation inclusive », *Raisons politiques*, 2013/50, p. 115-135.

Vincent HUET, « Le bulletin nul : une forme de résistance à la normalisation (Paris, 1851-1870) », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, n°9, 2010, p. 1-8.

Ligue des Droits de l'Homme [dir.], *Flânerie civique dans le Grenoble républicain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998, 208 p.

Antoine MANDRET-DEGEILH, *Gouverner par le rite. Socio-histoire des rites d'institution municipaux autour de la parenté en France, au miroir de la situation en Allemagne (1789-1989)*, thèse de science politique, sous la direction d'Yves DÉLOYE, soutenue en 2015, à Sciences Po Paris.

Serge PAUGAM [dir.], *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2010, 128 p.

Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, « Être riche, la classe ! », *Revue Projet*, 2011/2, n°321, p. 21-27.

Max WEBER, « La transformation du charisme et le charisme de fonction », *Revue française de science politique*, 2013/3, volume 63, p. 463-486.

2. Philosophie, littérature et psychologie

Éric ANCEAU, « Le Parlement et les parlementaire dans l'œuvre de Zola », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2016/2, n°24, p. 37-55.

Abdenour BIDAR, *Plaidoyer pour la fraternité*, Paris, Albin Michel, 2015, 112 p.

Boris CYRULNIK, *Ivres paradis, bonheurs héroïques*, Paris, Odile Jacob, 2016, 240 p.

Françoise DOLTO, *Paroles pour adolescents ou le complexe du homard*, Paris, Hatier, 1989, 158 p.

Jean-Pierre FAYE, *Théorie du récit. Introduction aux « langages totalitaires ». La raison critique de l'économie narrative*, Paris, Hermann, 1972, 142 p.

Pierre HADOT, *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de Nature*, Paris, Gallimard, 2004, 400 p.

Ivan JABLONKA, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 2014, 339 p.

Denis MERLE, « Sur les traductions d'Horace en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°106, 1999-4, p. 97-108.

Pascal ORY, Laurent MARTIN, Sylvain VENAYRE, Jean-Pierre MERCIER, *L'art de la bande dessinée*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2012, 592 p.

Jean-Christophe PARISOT DE BAYARD, *Plus que la fraternité. Plaidoyer pour une croissance sociale et morale*, Paris, L'Harmattan, 2015, 128 p.

Jacques RANCIÈRE, *La Nuit des prolétaires*, Paris, Fayard, 1981, 451 p.

Jacques RANCIÈRE, « La scène révolutionnaire et l'ouvrier émancipé (1830-1848) », *Tumultes*, 2003/1, n°20, p. 49-72.

Nathalie RHEIMS et Nicolas REITZAUM, *Le Père-Lachaise. Jardin des ombres*, Paris, Michel Lafon, 221 p.

3. Géographie

Frederico FERRETTI, « Comment Élisée Reclus est devenu athée. Un nouveau document biographique », *Cybergeo. European Journal of Geography*, n°493, 2010, p. 1-14.

Armand FRÉMONT, *La région espace vécu*, Paris, PUF, 1976, 223 p.

Armand FRÉMONT, *Portrait de la France*, Paris, Flammarion, tome 2, 2011 [2001], 499 p.

Jocelyne GEORGE, *Paris-Provence de la Révolution à la mondialisation*, Paris, Fayard, 1998, 285 p.

Boris GRÉSILLON, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38-2011, p. 87-101.

André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1913, 536 p.

III. Histoire de la France et de la Provence

1. Ouvrages généraux sur la France au XIX^e siècle

Maurice AGULHON, André NOUSCHI et Antoine OLIVESI, *La France de 1848 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008, 983 p.

Sylvie APRILE, *La Révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, 670 p.

Sylvie APRILE et Fabrice BENSIMON [dir.], *La France et l'Angleterre au XIX^e siècle. Échanges, représentations, comparaisons*, Paris, Créaphis, 2006, 580 p.

Christophe CHARLE, *Histoire sociale de la France du XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, 392 p.

Francis DÉMIER, *La France du XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, Le Seuil, 2000, 602 p.

Emmanuel FUREIX, *Le siècle des possibles 1814-1914. Une histoire personnelle de la France*, Paris, PUF, 2014, 240 p.

René RÉMOND, *Introduction à l'histoire de notre temps. Le XIX^e siècle (1815-1914)*, Paris, Le Seuil, 1974, 248 p.

Société d'histoire de la Révolution de 1848 et de la Révolution française, *Le XIX^e siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, 429 p.

2. De la Révolution française jusqu'à la Terreur blanche

Cédric AUDIBERT, *Les Français vus par ceux qui les gouvernent (1800-1820)*, thèse d'histoire contemporaine, sous la direction du professeur Natalie PETITEAU, soutenue le 21 février 2014 à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 582 p.

Gérard BOUAN, *Napoléon perd l'Europe*, Paris, Économica, 2014, 284 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la campagne de France 1814*, Paris, Armand Colin, 2014, 365 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours 1815*, Paris, Armand Colin, 2015, 365 p.

Sonia BRANCA-ROSOFF, Nathalie SCHNEIDER, *L'écriture des citoyens, une analyse linguistique de l'écriture des peu lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck, 1994, 306 p.

Antoine CASANOVA, *Napoléon et la pensée de son temps. Une histoire intellectuelle singulière*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2000, 324 p.

Jacques GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1968 [1951], 791 p.

Aurélien LIGNEREUX, *L'Empire des Français 1799-1815*, Paris, Le Seuil, 2012, 416 p.

Gérard MINART, *Les opposants à Napoléon. L'élimination des royalistes et des républicains (1800-1815)*, Toulouse, Privat, 2003, 186 p.

Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 396 p.

Natalie PETITEAU [dir.], *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires. Pouvoirs. Identités*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 302 p.

Natalie PETITEAU, *Les Français et l'Empire (1799-1815)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2008, 278 p.

Albert SOBOUL, *Comprendre la révolution. Problèmes politiques de la révolution française*, Paris, François Maspero, 1981, 380 p.

Pierre TRIOMPHE, « Des bruits qui courent aux mots qui tuent. Rumeurs et violences dans le Gard en 1815 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2008/36, p. 59-73.

Pierre TRIOMPHE, « Les sorties de la « Terreur blanche » dans le Midi », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 49, 2014, p. 51-63.

3. La Restauration et la monarchie de Juillet

Gabriel DE BROGLIE, *La monarchie de Juillet 1830-1848*, Paris, Fayard, 2011, 462 p.

Francis DÉMIER, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, 2012, 1 095 p.

Emmanuel DE WARESQUIEL, *L'Histoire à rebrousse-poil 1815-1830. Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Tallandier, 2014 [2005], 190 p.

François FURET [dir.], *L'Uomo romantico*, Roma, Editori Laterza, 1995, 332 p.

Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848*, Paris, Le Seuil, 2012, 447 p.

Jean-Yves MOLLIER, Martine REID et Jean-Claude YON, *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau monde éditions, 2005, 375 p.

Benoît YVERT, *La Restauration. Les idées et les hommes*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 262 p.

Philippe VIGIER, *La monarchie de Juillet*, Paris, PUF, 1982 [1962], 127 p.

Georges WEILL, *La France sous la monarchie constitutionnelle*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1912, 311 p.

4. La Seconde République

Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Le Seuil, 2002 [1973], 328 p.

Maurice AGULHON, *Les Quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1992 [1975], 263 p.

Maurice AGULHON, « Dix années d'études générales sur 1848 et la Seconde République (1965-1975) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°222, 1975, p. 603-612.

Sylvie APRILE, Raymond HUARD, Pierre LÉVÊQUE et Jean-Yves MOLLIER, *La révolution de 1848 en France et en Europe*, Paris, Éditions sociales, 1998, 255 p.

Louis GIRARD, *La II^e République (1848-1851). Naissance et mort*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 318 p.

Maurizio GRIBAUDI et Michèle RIOT-SARCEY, *1848. La révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009 [2008], 260 p.

Samuel HAYAT, *1848. Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation*, Paris, Seuil, 2014, 300 p.

Jacqueline LALOUETTE, *Les mots de 1848*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 128 p.

Philippe VIGIER, *1848. Les Français et la République*, Paris, Hachette, 1998 [1982], 437 p.

Philippe RIVIALE, *Un revers de la démocratie. 1848*, Paris, L'Harmattan, 2005, 379 p.

5. Le Second Empire

Éric ANCEAU, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999, 421 p.

Stephane KIRKLAND, *Paris reborn. Napoléon III, baron Haussmann and the quest to build a modern city*, New York, St Martin's Press, 2013, 336 p.

Pierre MIQUEL, *Le Second Empire*, Paris, Perrin, 2008, 576 p.

Iouda TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'État et sous le Second Empire*, Paris, A. Pedone, 1906, 683 p.

Jean TULARD [dir.], *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, 1 370 p.

6. La Troisième République

Nathalie BAYON, « Jeunesse et genèse d'un groupe politique : le « groupe gambettiste » », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°20-21, 2000, p.73-91.

Vincent DUCLERT et Henry ROUSSO [dir.], *La République imaginée 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, 864 p.

Vincent DUCLERT, *L’Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, 128 p.

Jean EL GAMMAL, « Les vétérans de la Seconde République : mémoires et héritages (fin XIX^{ème}-début XX^{ème} siècle) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, p. 125-134.

Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, 792 p.

Marion FONTAINE, Frédéric MONIER et Christophe PROCHASSON [dir.], *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013, 400 p.

Jean GARRIGUES, *Les grands discours parlementaires de la III^e République*, Paris, Armand Colin, 2006 [2004], 152 p.

Léo HAMON [dir.], *Les opportunistes. Les débuts de la République aux républicains*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l’Homme, 1986, 326 p.

Arnaud-Dominique HOUTE, *Le triomphe de la République 1871-1914*, Paris, Le Seuil, 2014, 480 p.

Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la III^e République (1871-1898)*, Paris, Le Seuil, 1997 [1973], 254 p.

7. Histoire de la Provence et du Comtat Venaissin

Robert BAILLY, *Dictionnaire des communes Vaucluse*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 1985, 490 p.

Casimir BARJAVEL, *Dictionnaire biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, L. Devillario, 1841, tome 1, 520 p.

Henri DUBLED, *Carpentras capitale du Comtat Venaissin*, Marseille, Jacques Laffitte, 1975, 211 p.

Jocelyne GEORGE, « De l’influence du vaudeville sur l’image du Midi : le cas de Carpentras », dans Christophe CHARLE, Jacqueline LALOUETTE, Michel PIGENET et Anne-Marie SOHN [dir.], *La France démocratique : combats, mentalités, symboles*.

Mélanges offerts à Maurice Agulhon, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 77-85.

René GROSSO [dir.], *Histoire de Vaucluse. Les Vauclusiens, des campagnes à la ville*, Avignon, Barthélémy, tome 2, 1993, 387 p.

Martine LAPIED, *Le Comtat et la révolution française : naissance des opinions collectives*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, 492 p.

Hélène MARCHESI, *Les notabilités comtadines du premier XIX^e siècle. Portrait de groupe des notables de l'arrondissement de Carpentras 1800-1848*, mémoire de Master 2 sous la direction de Natalie PETITEAU à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2011.

René MOULINAS, *Les juifs du pape en France. Les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin au XVII^e et XVIII^e siècles*, Toulouse, Privat, 1981, 586 p.

René MOULINAS, *Histoire de la Révolution d'Avignon*, Avignon, Aubanel, 1986, 390 p.

René MOULINAS [dir.], *La réunion d'Avignon et du Comtat à la France*, Avignon, C.D.D. P, 1992, 195 p.

René MOULINAS, Alain MOREAU et André SIMON [dir.], *Histoire de Vaucluse. Les Vauclusiens dans la vie nationale de 1793 à nos jours*, Avignon, A. Barthélemy, 1993, 350 p.

Sébastien PERLES, *Des provinciaux entre Paris et Provence. Regards d'hommes du XIX^e siècle sur l'Athènes moderne*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine sous la direction de Natalie PETITEAU à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 1998/1999.

Natalie PETITEAU, « 1848 en Vaucluse ou l'impossible République bourgeoise » dans Jean-Luc MAYAUD, *1848 en provinces. Cahiers d'histoire*, Tome XLIII, n°2, 1998, p. 223-245.

Valérie THEIS, *Le Gouvernement pontifical du Comtat Venaissin vers 1270-vers 1350*, Rome, École française de Rome, 2012, 822 p.

Franck TISON, « Le 21 novembre 1934 à Carpentras : un test pour la République », *Provence historique*, n°55, avril-mai-juin 2010, p. 163-174.

Maurice THUILIERE, « Casimir-François-Henri Barjavel, un érudit au XIX^e siècle », *Études comtadines*, n°6, avril 2007, p. 63-70.

Pierre TRIOMPHE, « S'insurger ou convaincre. La contribution des sociétés secrètes royalistes à la politisation du Midi de la France (1799-1832) », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2011/3 n° HS 7, p. 15-28.

IV. Les républicanismes

1. Les concepts de république

Maurice AGULHON, « Républicain à la française », *Histoire vagabonde, tome III : La politique en France, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1996, p. 85-99.

Maurice AGULHON, *Les mots de la République*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 128 p.

Serge BERSTEIN et Odile RUDELLE [dir.], *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992, 431 p.

Michel BIARD, Philippe BOURDIN, Hervé LEUWERS et Pierre SERNA [dir.], *1792. Entrer en République*, Paris, Armand Colin, 2013, 328 p.

Gisela BOCK, Quentin SKINNER et Maurizio VIROLI, *Machiavelli and republicanism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 316 p.

Vincent DUCLERT, *Réinventer la République. Une constitution morale*, Paris, Armand Colin, 2013, 192 p.

François FURET et Mona OZOUF [dir.], *Le Siècle de l'avènement républicain*, Paris, Gallimard, 1993, 492 p.

Juliette GRANGE, *L'idée de république*, Paris, Pocket, 2008, 256 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *Intellectual founders of the Republic : five studies in nineteenth-century French republican political thought*, Oxford, Oxford University Press, 2001, 339 p.

Claudia MOATTI et Michèle RIOT-SARCEY [dir.], *La République dans tous ses états*, Paris, Payot, 2009, 378 p.

Raymonde MONNIER, *Républicanisme, patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005, 356 p.

Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique (1789-1924)*, Paris, Gallimard, 1982, 512 p.

Philip NORD, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, 335 p.

Philip PETTIT, *Le républicanisme*, Paris, Michalon, 2010, 115 p.

John G. A. POCOK, *Le moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, PUF, 1997, 648 p.

Odile RUDELLE, *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine 1870-1889*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1982, 327 p.

Pierre SERNA, *La République des girouettes 1789-1815 et au-delà. « L'extrême centre » : une anomalie politique*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 570 p.

Jean-Fabien SPITZ, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, 523 p.

Philippe VIGIER et Jacques VIARD [dir.], *L'esprit républicain. Colloque d'Orléans, 4 et 5 septembre 1970*, Paris, Klincksieck, 1972, 480 p.

2. Citoyenneté, république et démocratie

Dominique BARJOT et Michel FIGEAC [dir.], *Citoyenneté, République et Démocratie en France 1789-1889*, Paris, SEDES, 2014, 232 p.

Marc BELISSA, Yannick BOSC, Rémi DALISSON et Marc DELEPLACE, *Citoyenneté, République, Démocratie en France 1789-1899*, Paris, Ellipses, 2014, 380 p.

Marc BELISSA, Yannick BOSC et Florence GAUTHIER [dir.], *Républicanismes et droit naturel*, Paris, Kimé, 2009, 248 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *Citoyenneté, République et Démocratie en France 1789-1889*, Paris, Armand Colin, 2014, 320 p.

Jean-Claude CARON, *La nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1995, 477 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *From Subject to Citizen. The Second Empire and the Emergence of Modern French Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 1998, 408 p.

Louis HINCKER [dir.], *Citoyenneté, République et Démocratie en France 1789-1889*, Paris, Atlande, 2014, 500 p.

Pierre ROSANVALLON, « Citoyenneté politique et citoyenneté sociale au XIX^e siècle », *Le Mouvement social*, n°171, avril-juin 1995, p. 9-30.

Pierre ROSANVALLON, *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, 440 p.

Michel VOVELLE [dir.], *Révolution et République : l'exception française*, Paris, Kimé, 1994, 699 p.

3. République et peuple

Simone BERNARD-GRIFFITHS et Alain PESSIN [dir.], *Peuple, mythe et histoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1997, 232 p.

Déborah COHEN, *La nature du peuple : les formes de l'imaginaire social XVIII^e-XXI^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 441 p.

Hélène DESBROUSSES, Bernard PELOILLE et Gérard RAULET [dir.], *Le Peuple. Figures et concepts, entre identité et souveraineté*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2004, 287 p.

Roger DUPUY, *La politique du peuple XVIII^e-XX^e siècle. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, 251 p.

Pascal DURAND, « Peuple absent, peuple introuvable : le fantôme du XIX^e siècle », dans *Hermès*, 2005/42, p. 38-46.

Arlette FARGE, *Le peuple et les choses. Paris au XVIII^e siècle*, Montrouge, Bayard, 153 p.

Gérard FRITZ, *L'idée du peuple en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Strasbourg, PUS, 1988, 226 p.

Alain PESSIN, *Le mythe du peuple et la société française du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1992 [1989], 280 p.

Timothy TACKETT, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997, 365 p.

Maurice TOURNIER, « Le mot peuple en 1848 : désignant social ou instrument politique ? », *Romantisme*, n°9, 1975, p. 6-20.

V. Surveiller, punir, exclure

1. Justice, prison, crime et ordre public

Philippe ARTIÈRES et Pierre LASCOUMES [dir.], *Gouverner, enfermer. La prison, un modèle indépassable ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004, 360 p.

Laurent BOSCHER, *Histoire des prisonniers politiques. Le châtimement des vaincus (1792-1848)*, Paris, L'Harmattan, 2008, 396 p.

Fabien CARDONI, *La garde républicaine d'une République à l'autre, 1848-1871*, Rennes, P.U.R., 2008, 326 p.

Frédéric CHAUVAUD et Pierre PRÉTOU, *L'arrestation. Interpellations, prises de corps et captures depuis le Moyen-Âge*, Rennes, PUR, 2015, 367 p.

Catherine DHAUSSY, « La réforme pénitentiaire sous la monarchie de Juillet ou l'indépassable « génie national » français », *Romantisme*, n°126, 2004, p. 7-16.

Raymond DUPLANTIER, « Un humaniste hors série. L'assassin Lacenaire, latiniste, poète et chansonnier », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1951, p. 46-82.

Alain FAURE [dir.], *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1987, 413 p.

Alain FAURE [dir.], *Répression et prison politique en France et en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1990, 327 p.

Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 2014 [1975], 400 p.

Bruno FULIGNI [dir.], *Dans les secrets de la police. Quatre siècles d'histoire, de crimes et de faits divers dans les archives de la Préfecture de police*, Paris, L'iconoclaste, 2012 [2008], 335 p.

Dominique KALIFA, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 352 p.

Dominique KALIFA, *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2005, 331 p.

Pierre LASCOUMES, Pierrette PONCELA et Pierre LENOËL, *Au nom de l'ordre. Une histoire politique du code pénal*, Paris, Hachette, 1989, 404 p.

Gilles LE BÉGUEC, *La République des avocats*, Paris, Armand Colin, 2003, 233 p.

Sophie-Anne LETERRIER, « Béranger en prison : « Mes fers sont prêts ; la liberté m'inspire ; je vais chanter son hymne glorieux » », *Criminocorpus*, p. 1-38.

Patricia O'BRIEN, *Correction ou châtement : histoire des prisons en France au XIX^e siècle*, Paris, P.U.F, 1988, 342 p.

Michelle PERROT [dir.], *L'impossible prison : recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1980, 317 p.

Michelle PERROT, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 [1984], 427 p.

Jacques-Guy PETIT, *Ces peines obscures. La prison pénale en France 1780-1875*, Paris, Fayard, 1990, 749 p.

Michel-Louis ROUQUETTE, *La rumeur et le meurtre : l'affaire Fualdès*, Paris, PUF, 1992, 110 p.

Valérie SOTTOCASA [dir.], *Brigands et brigandage. Criminalité, violence et protestation politique vers 1750-vers 1850*, Rennes, PUR, 2013, 246 p.

Jean-Claude VIMONT, *La prison politique en France : genèse d'un mode d'incarcération spécifique XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos : diff. Economica, 1993, 503 p.

Jean-Claude VIMONT, *La prison. À l'ombre des hauts murs*, Paris, Gallimard, 2004, 127 p.

2. Vertu et corruption

Ayla AGLAN, Olivier FEIERTAG et Yannick MAREC, *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalités*, Rennes, PUR, 2011, 354 p.

Michel BIARD, Philippe BOURDIN, Hervé LEUWERS et Alain TOURRET [dir.], *Vertu et politique. Les pratiques des législateurs (1789-2014)*, Rennes, PUR, 2015, 440 p.

Julie BOUR, *Louis Jacquinet. Une figure de républicain modéré : du poincarisme au gaullisme*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, sous la direction du professeur Olivier DARD, soutenue en 2015 à l'Université de Lorraine.

William FORTESCUE, « Morality and Monarchy. Corruption and the Fall of the Regime of Louis-Philippe in 1848 », dans *French History*, 2002/16, p. 83-100.

Valérie GOUTAL-ARNAL, « Réalité et imaginaire de la corruption à l'époque de la Révolution française », *Revue française des finances publiques*, n°69, 2000, p. 95-115.

Pierre LASCOUMES, *Une démocratie corruptible. Arrangements, favoritisme et conflits d'intérêts*, Paris, Seuil, 2011, 112 p.

Pierre LASCOUMES [dir.], *Favoritisme et corruption à la française*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010, 284 p.

Jean-Yves MOLLIER, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, 576 p.

Frédéric MONIER, *La Politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier (1890-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, 405 p.

Frédéric MONIER, *Corruption et politique : rien de nouveau ?*, Paris, Armand Colin, 2011, 185 p.

Frédéric MONIER, Olivier DARD et Jens IVO ENGELS, *Patronage et corruption politiques dans l'Europe contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2014, 281 p.

Frédéric MONIER, « La corruption politique : une histoire européenne », *Cahiers Jaurès*, n°209, juillet-septembre 2013, p. 3-13.

Cécile OBLIGI, *Robespierre. La probité révoltante*, Paris, Belin, 2012, 160 p.

Christophe PORTALEZ, *Alfred Naquet et ses amis politiques : patronage, influence et scandale en République (1870-1898)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction du professeur Frédéric MONIER, soutenue à l'Université d'Avignon en 2015.

Christophe PROCHASSON, *La gauche est-elle morale ?*, Paris, Flammarion, 2010, 280 p.

3. Exil et fraternité en Belgique et en Europe

Sylvie APRILE, « « Translations » politiques et culturelles. Les proscrits français et l'Angleterre », *Genèses*, n°38, 2001/1, p. 33-55.

Sylvie APRILE, « L'espion, frère du proscrit. Regards croisés sur la surveillance politique des exilés sous le Second Empire », *Cultures et Conflits*, n°53, printemps 2004, p. 9-23.

Sylvie APRILE, « L'expérience de l'étranger : vivre et enseigner en exil après le 2 décembre », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°32, 2004, p. 1-14.

Sylvie APRILE, « De l'exilé à l'exilée : une histoire sexuée de la proscription politique Outre-Manche et Outre-Atlantique sous le Second Empire », *Le Mouvement Social*, 2008/4, n°225, p. 27-38.

Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés : bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS, 2010, 336 p.

Sylvie APRILE, Jean-Claude CARON, Emmanuel FUREIX [dir.], *La Liberté guidant les peuples. Les révolutions de 1830 en Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 329 p.

Rodolphe BAUDIN, Simone BERNARD-GRIFFITHS, Christian CROISILLE et Elena GRETCHANAÏA [dir.], *Exil et épistolaire aux XVIII^e et XIX^e siècles. Des éditions aux inédits*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007, 338 p.

Gilles BERTRAND et Pierre SERNA [dir.], *La République en voyage 1770-1830*, Rennes, PUR, 2013, 442 p.

Eugène BOCHART, *Biographies des membres des deux Chambres législatives*, Bruxelles, Périchon, 1858, 200 p.

Frédéric BRAHAMI et Odile ROYNETTE [dir.], *Fraternité. Regards croisés*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, 386 p.

Catherine BRICE, Sylvie APRILE, *Exil et fraternité en Europe au XIX^e siècle*, Éditions Bière, 2013, 200 p.

Marcel DAVID, *Le Printemps de la fraternité : genèse et vicissitudes 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992, 396 p.

Pascal DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012 [2009], 448 p.

Jean DHONDT, « Bibliographie de l'histoire de Belgique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 269-336.

Delphine DIAZ, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, 317 p.

René FAYT, « Les contrefacteurs belges étaient des « étrangers » », *Cahiers du Cédic*, n°2/4, janvier 2003, p. 165-170.

André GUYAUX [dir.], *Échanges épistolaires franco-belges*, Paris, PUPS, 2007, 268 p.

Daniel LAQUA, *The Age of Internationalism and Belgium (1880-1930). Peace, progress and prestige*, Manchester, Manchester University Press, 2013, 264 p.

Anne MORELLI, « Belgique, terre d'accueil ? Rejet et accueil des exilés politiques en Belgique de 1830 à nos jours », dans École française de Rome, *L'émigration politique en Europe au XIX^e et XX^e siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1991, p. 117-128.

Howard C. PAYNE et Henry GROSSHANS, « The Exiled Revolutionaries and the French Political Police in the 1850's », *The American Historical Review*, Vol. 68, No. 4, Jul. 1963, p. 954-973.

Denis ROLLAND et Luc CAPDEVILLA, « France et Belgique, terres d'exil ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002, p. 1-10.

Francis SARTORIUS, « Des débuts de la Monarchie de Juillet à la fin du Second Empire : intellectuels et hommes politiques français en exil en Belgique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°11, 1995, p. 35-49.

Herman VAN GOETHEM, *Belgium and the Monarchy. From National Independence to National Desintegration*, Bruxelles, Academic and Scientific Publishers, 2011, 258 p.

Jean-Claude VIMONT, « Les déportés républicains de 1858 », *Trames*, 1999, p. 1-44.

VI. Formes de politisation

1. Généralités

Lionel ARNAUD et Christine GUIONNET [dir.], *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005, 323 p.

Laurent BOURQUIN et Philippe HAMON [dir.], *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010, 192 p.

Louis HINCKER, « La politisation des milieux populaires en France au XIX^e siècle. Esquisse d'un bilan (1948-1997) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°14/1, 1997, p. 89-106.

Pierre KARILA-COHEN, *L'État des Esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2008, 401 p.

Bernard LACHAISE, Gilles RICHARD et Jean GARRIGUES [dir.], *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume, historienne du politique*, Rennes, PUR, 2012, 272 p.

2. Sociabilités, franc-maçonnerie, sociétés, clubs, partis, etc.

Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.

Maurice AGULHON, *Le Cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, 105 p.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014, 336 p.

Jean-Claude CARON, « La Société des Amis du Peuple », *Romantisme*, 1980, n°28-29, p. 169-179.

Jean-Claude CARON, « Élités républicaines autour de 1830 : la Société des amis du peuple », dans Michel VOVELLE, *Révolution et République : l'exception française*, Paris, Kimé, 1994, p. 498-510.

Maurice CARREZ et Vincent ROBERT [dir.], *Visages de la manifestation en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècle)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010, 148 p.

Concetta CONDEMI, *Les cafés-concerts. Histoire d'un divertissement (1849-1914)*, Paris, Quai Voltaire, 1992, 205 p.

Paula COSSART, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010, 325 p.

Donatella DELLA PORTA, *I partiti politici*, Bologna, Il Mulino, 2009 [2001], 274 p.

Jens IVO ENGELS, Frédéric MONIER et Natalie PETITEAU [dir.], *La politique vue d'en bas. Pratiques privées et débats publics*, Paris, Armand Colin, 2012, 260 p.

Olivier ESTIEZ, « Le patrimoine funéraire. Le Père-Lachaise, un musée maçonnique à ciel ouvert », dans *Humanisme. Revue du Grand Orient de France*, hors-série, 2010, p. 55-75.

Arlette FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1992, 310 p.

Sudhir HAZAREESINGH et Vincent WRIGHT, *Francs-Maçons sous le Second Empire. Les loges provinciales du Grand-Orient à la veille de la Troisième République*, Rennes, PUR, 2001, 255 p.

Raymond HUARD, *La préhistoire des partis : le mouvement républicain en Bas Languedoc (1848-1881)*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, 520 p.

Raymond HUARD, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1996, 383 p.

Daniel LIGOU [dir.], *Histoire des francs-maçons en France de 1815 à nos jours*, Toulouse, Privat, 2000, 253 p.

François PLOUX, *De bouche à oreille, naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2003, 289 p.

Vincent ROBERT, *Les Chemins de la manifestation (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1996, 394 p.

Vincent ROBERT, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 431 p.

Els WITT et Fernand V. BORNE, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge 1830-1855*, Paris, Béatrice-Nauwelaerts éditions, 1973, 200 p.

3. Religions, croyances et libre-pensée

Pierre BIRNBAUM, *Les deux maisons. Essai sur la citoyenneté des Juifs (en France et aux Etats-Unis)*, Paris, Gallimard, 2012, 432 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *L'épiscopat français à l'époque concordataire 1802-1905*, Paris, Éditions du Cerf, 1996, 589 p.

Franck Paul BOWMAN, *Le Christ des barricades 1789-1848*, Paris, Cerf, 1987, 361 p.

Patrick CABANEL, *Histoire des protestants en France XVI^e-XXI^e siècles*, Paris, Fayard, 2012, 1 500 p.

Gilles CHARREYRON, *Politique et Religion. Protestants et catholiques de la Haute-Loire*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 1990, 296 p.

Monique COTTRET, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, 418 p.

Guillaume CUCHET, *Les voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2012, 458 p.

Michel DREYFUS, *L'antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, 507 p.

Jérôme GRÉVY, *Le Cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005, 247 p.

Guilhem LABOURET, « Les mutations du discours religieux au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°144, 2009/2, p. 39-53.

Jacqueline LALOUETTE, « Les enterrements civils des premières décennies de la Troisième République », *Ethnologie française*, n°2, 1983, p. 111-128.

Jacqueline LALOUETTE, *La Libre pensée en France 1848-1890*, Paris, Albin Michel, 2001 [1997], 635 p.

Jacqueline LALOUETTE, *La République anticléricale, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 2002, 472 p.

Jacqueline LALOUETTE, *La séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée 1789-1905*, Paris, Seuil, 2005, 449 p.

Michel LEROY, *Le mythe jésuite de Béranger à Michelet*, Paris, PUF, 1992, 467 p.

Jean-Marie MAYEUR [dir.], *Libre pensée et religion laïque en France de la fin du Second Empire à la fin de la Troisième République*, Strasbourg, Cerdic-Publications, 1980, 257 p.

Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard [dir.], *Religions et pouvoirs dans le midi de la France de l'Antiquité à nos jours*, Nîmes, SHMCNG, 2001, 303 p.

Dale K. VAN KLEY, *Les origines religieuses de la Révolution française 1560-1791*, Paris, Le Seuil, 2002, 572 p.

4. La presse

Jean-Pierre AGUET, « Remarques sur les procès intentés à la presse périodique française sous la Monarchie de Juillet », dans *Cahiers Vilfredo Pareto*, 1970, n°22-23, p. 63-75.

Frédéric BARBIER et Catherine BERTHO-LAVENIR, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2003 [1996], 396 p.

Claude BELLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU [dir.], *Histoire générale de la presse française 1815-1871*, tome 2, Paris, PUF, 1969, 467 p.

Christophe CHARLE, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004, 399 p.

Frédéric CHAUVAUD, « Le fait divers en province », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116-1, 2009, p. 7-12.

Fabrice D'ALMEIDA et Christian DELPORTE, *Histoire des médias en France de 1848 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, 434 p.

Patrick EVENO, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Paris, Éditions du CTHS, 2003, 236 p.

Gilles FEYEL, « Diffusion nationale des quotidiens parisiens, 1832 », *La Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1987/1, p. 31-65.

Gilles FEYEL, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999, 192 p.

Ludovic FROBERT [dir.], *L'Écho de la Fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*, Lyon, ENS, 2010, 366 p.

Jacques GODECHOT, *La presse ouvrière : 1819-1850*, Bures-sur-Yvette, Bibliothèque de la révolution de 1848, 1966, 312 p.

Dominique KALIFA, Philippe REGNIER, Marie-Eve THERENTY, Alain VALLANT [dir.], *La Civilisation du Journal. Une histoire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 1762 p.

Charles LEDRÉ, *La presse à l'assaut de la monarchie : 1815-1848*, Paris, Armand Colin, 1960, 270 p.

Jean-René MAILLOT, *Jean Luchaire et la revue Notre Temps (1927-1940)*, Bern, Peter Lang, 2013, 503 p.

Philippe MEZZASALMA [dir.], *À la une. De la gazette à Internet*, Paris, BNF, 2012, 208 p.

Jean-Yves MOLLIER, *Le Camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 2004, 365 p.

Géraldine MUHLMANN, *Une histoire politique du journalisme XIXe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2004, 247 p.

Françoise PARENT-LARDEUR, *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris 1815-1830*, Paris, EHESS, 1999, 300 p.

Pétric SVETOZAR, *Le groupe littéraire de la Minerve française (1818-1820)*, Paris, E. De Boccard, 1927, 224 p.

Jean WATELET, *La presse illustrée en France (1814-1914)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 2 volumes, 1 115 p.

5. Instruction, éducation, émancipation

Jean-Claude BEAUNE, Jean BORREIL, Stéphane DOUAILLER et Ian FRAZR [dir.], *Les sauvages dans la Cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1985, 229 p.

Jacques-Olivier BOUDON [dir.], *Napoléon et les lycées. Enseignement et société en Europe au début du XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde, 2004, 392 p.

Jean-Claude CARON, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999, 337 p.

Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 p.

Thérèse CHARMASSON [dir.], *Histoire de l'enseignement XIX^e-XX^e siècles. Guide du chercheur*, Paris, CTHS, 2006, 728 p.

Alain CHOPPIN, « L'histoire des manuels scolaires. Une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n°1, volume 9, 1980, p. 1-25.

Carole CHRISTEN, « L'éducation populaire sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *La Révolution française*, n°4, 2013, p. 1-15.

Laurent DARTIGUES, « L'émancipation par la connaissance, entre mythes et réalités », *Internationalisation Studies*, volume 1, 2014, p. 1-10.

Cécile DUVIGNACQ-CROISÉ, *L'école de la banlieue. L'enseignement féminin dans l'est parisien 1880-1960*, Rennes, PUR, 2013, 359 p.

Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, Paris, Armand Colin, 1968, 525 p.

6. Fêtes, rituels et manifestations populaires

Maurice AGULHON [dir.], *Cultures et folklores républicains*, Paris, Éditions du CTHS, 1995, 498 p.

Philippe ARIÈS, *L'Homme devant la Mort*, Paris, Le Seuil, 1977, 642 p.

Avner BEN-AMOS, *Le vif saisit le mort : funérailles, politiques et mémoire en France 1789-1996*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013, 443 p.

Alain CORBIN, Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY [dir.], *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 440 p.

Philippe DARRIULAT, *La Muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France 1815-1871*, Rennes, PUR, 2011, 381 p.

Olivier DUMOULIN, Françoise THELAMON, Jean-Pierre VERNANT [dir.], *Autour des morts. Mémoire et identité*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, 449 p.

Emmanuel FUREIX, « Tours de ville frondeurs : les boulevards, la mort et la contestation (1815-1848) », *Romantisme*, 2006/4, n°134, p. 7-18.

Emmanuel FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 501 p.

Ronald GOSSELIN, *Les Almanachs républicains. Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris (1840-1851)*, Paris, L'Harmattan, 1992, 329 p.

Sudhir HAZAREESINGH, « L'opposition républicaine aux fêtes civiques du Second Empire : fête, anti-fête et souveraineté », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°26-27, 2003/1-2, p. 149-172.

Sudhir HAZAREESINGH, *La Saint-Napoléon. Quand le 14 juillet se fêtait le 15 août*, Paris, Tallandier, 296 p.

Jacqueline LALOUILLE, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2013 [2010], 390 p.

Corinne LEGOY, *L'enthousiasme désenchanté. Éloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, Société des études robespierristes, 2010, 250 p.

Sophie Anne LETERRIER, *Béranger. Des chansons pour un peuple citoyen*, Rennes, PUR, 2013, 346 p.

Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1999, 275 p.

Edmond THOMAS, *Voix d'en bas. La poésie ouvrière du XIX^e siècle*, Paris, François Maspero, 1979, 463 p.

Michel VOVELLE, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, Paris, Gallimard, 1993, 160 p.

7. Arts et symboles républicains

Maurice AGULHON, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, 251 p.

Maurice AGULHON, Annette BECKER, Éveline COHEN [dir.], *La République en représentations. Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, 431 p.

Bruno BERTHERAT et Jonathan BARBIER, « La République et ses masques. Culte du grand homme et culture matérielle (de la I^{ère} à la V^e République) », *Cahiers Jean Jaurès*, 2016/1, n° 219-220, p. 119-143.

Kirily FREEMAN, *Bronzes to Bullets. Vichy and the Destruction of French Public Statuary (1941-1944)*, Stanford, Stanford University Press, 2008, 264 p.

June HARGROVE, *Les Statues de Paris. La représentation des grands hommes dans les rues et les places de Paris*, Paris, Albin Michel, 1989, 382 p.

Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, « En hommage aux opposants politiques. Monument funéraire ou public ? », *Revue de l'Art*, n°94, 1991, p. 69-80.

Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804-1914*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1995, 448 p.

Gérard MONNIER et Éveline COHEN, *La République et ses symboles. Un territoire de signes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, 440 p.

Bernard RICHARD, *Les emblèmes de la République*, Paris, Éditions du CNRS, 2011, 426 p.

VII. Suffrage, élection et représentation

1. Les élections et la question du suffrage

Adeline BEAUREPAIRE-HERNANDEZ et Jérémy GUEDJ [dir.], *L'entre-deux électoral. Une autre histoire de la représentation politique en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2015, 166 p.

Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD, *L'incident électoral en France de la Révolution à nos jours*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002, 330 p.

Jean EL GAMMAL, *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 224 p.

Alain GARRIGOU, *Histoire sociale du suffrage universel en France 1848-2000*, Paris, Seuil, 2002, 366 p.

Alain GARRIGOU, *Le Vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, 288 p.

Louis GIRARD, *Les élections de 1869*, Paris, M. Rivière et Cie, 1960, 215 p.

Christine GUIONNET, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997, 324 p.

Raymond HUARD, *Histoire du suffrage universel (1848-1946)*, Paris, Aubier, 1991, 493 p.

Raymond HUARD, « Le « suffrage universel » sous la Seconde République. État des travaux, questions en attente », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°14, 1999/1, p. 50-60.

Olivier IHL, « L'urne et le fusil. Sur les violences électorales lors du scrutin du 23 avril 1848 », *Revue française de sciences politiques*, vol. 60, n°1, 2010, p. 9-35.

Michel OFFERLÉ, *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1993, 160 p.

Pierre ROSANVALLON, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, 490 p.

Pierre ROSANVALLON, *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, 379 p.

Nicolas ROUSSELLIER, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Gallimard, 2015, 848 p.

2. Forces et mouvements politiques

Hélène BECQUET, Bettina FREDERKING, *La dignité de roi. Regards sur la royauté au premier XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009, 206 p.

Frédéric BLUCHE, *Le bonapartisme. Aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1980, 366 p.

Hugues DE CHANGY, *Le Mouvement légitimiste sous la Monarchie de Juillet (1833-1848)*, Rennes, PUR, 2004, 420 p.

Louis GIRARD, *Les libéraux français 1814-1875*, Paris, Aubier, 1985, 277 p.

Ephraïm HARPAZ, *L'École libérale sous la Restauration. Le Mercure et La Minerve 1817-1820*, Genève, Droz, 1968, 428 p.

Domenico LOSURDO, *Contre-histoire du libéralisme*, Paris, La Découverte, 2013, 392 p.

Jean-Clément MARTIN, *Révolution et contre-révolution en France 1789-1989 : les rouages de l'histoire*, Rennes, PUR, 1996, 226 p.

Jean-François SIRINELLI [dir.], *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 volumes.

Olivier TORT, *La droite française. Aux origines de ses divisions 1814-1830*, Paris, Éditions du CTHS, 2013, 347 p.

3. Les gauches

Gérard BAAL, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, 128 p.

Serge BERSTEIN et Marcel RUBY [dir.], *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 287 p.

Michel BIARD, Bernard GAINOT, Paul PASTEUR et Pierre SERNA [dir.], « *Extrême ?* ». *Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe (XVIII^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2012, 371 p.

Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2004.

Philippe DARRIULAT, *Les Patriotes. La gauche républicaine et la nation 1830-1870*, Paris, Seuil, 2001, 325 p.

Gérard DELFAU, *Radicalisme et République. Les temps héroïques (1869-1914)*, Paris, Éditions Balland, 2001, 330 p.

François FURET, *La gauche et la Révolution au milieu du XIX^e siècle : Edgar Quinet et la question du jacobinisme 1865-1870*, Paris, Hachette, 1986, 317 p.

Jeanne GILMORE, *La République clandestine 1818-1848*, Paris, Aubier, 1997, 452 p.

Jérôme GREVY, *La République des opportunistes 1870-1885*, Paris, Perrin, 1998, 415 p.

Léo HAMON [dir.], *9e Entretien d'Auxerre. Les républicains sous le Second Empire*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, 214 p.

Jacques JULLIARD, *Les gauches françaises 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012, 944 p.

Léo A. LOUBÈRE, *Radicalism in Mediterranean France. Rise and Decline (1848-1914)*, New York, State University of New York, 1974, 259 p.

Yves MOREL, *Histoire du parti radical*, Versailles, Via Romana, 2015, 301 p.

Pamela L. PILBEAM, « Republicanism in early nineteenth-century France, 1814-1835 », *French History*, Vol. 5 n°1, p. 30-47.

Michèle RIOT-SARCEY, *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX^e siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016, 360 p.

Georges WEILL, *Histoire du parti républicain 1814-1870*, Paris, Félix Alcan, 1928, 612 p.

Michel WINOCK, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006, 512 p.

4. Figures publiques

Éric ANCEAU, *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2013 [2012], 752 p.

Simone BERNARD-GRIFFITHS et Paul VIALLANEIX [dir.], *Edgar Quinet, ce juif errant*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1978, 317 p.

Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy (1775-1825). Guerrier et législateur*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, 356 p.

Anne-Marie CAUWET [dir.], *François Arago. Actes du colloque national des 20, 21 et 22 octobre 1986*, Perpignan, Université de Perpignan, 1987, 213 p.

Robert CHAMBOREDON [dir.], *François Guizot (1787-1874). Passé-Présent*, Paris, L'Harmattan, 2010, 412 p.

Alain CHATRIOT, *Pierre Mendès-France. Pour une République moderne*, Paris, Armand Colin, 2015, 317 p.

Olivier DARD, *Charles Maurras. Le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, 352 p.

Emmanuel DE WARESQUIEL, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Fayard, 2014, 830 p.

Olivier COQUARD, *Jean-Paul Marat*, Paris, Fayard, 1993, 569 p.

Jacques DE COCK, « Marat, prophète de la Terreur ? », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°300, 1995, p. 261-269.

Philippe ERLANGER, *Clemenceau*, Paris, Grasset, 1968, 285 p.

Michel FAUL, *Les aventures militaires, littéraires et autres de Étienne de Jouy de l'Académie française*, Biarritz, Atlantica-Séguier, 2009, 198 p.

Sandrine FILLIPETTI, *Victor Hugo*, Paris, Gallimard, 2013, 279 p.

Alain GARRIGOU, *Mourir pour des idées. La vie posthume d'Alphonse Baudin*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, 320 p.

Gérard GENGEMBRE, « Louis de Bonald et la France révolutionnée », *Romantisme*, 1976/12, volume 6, p. 77-84.

Louis GIRARD, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986, 552 p.

Jacques GUILHAUMOU, *La mort de Marat*, Paris, Complexe, 1989, 169 p.

Jean-Noël JEANNENEY, *Clemenceau. Dernières nouvelles du Tigre*, Paris, CNRS éditions, 2016, 224 p.

Claude LATTA, *Un républicain méconnu : Martin Bernard 1808-1883*, Saint-Étienne, Reboul, 1980, 317 p.

Henriette LEVILLAIN, *Saint-John Perse*, Paris, Fayard, 2013, 537 p.

Hervé LEUWERS, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014, 458 p.

Olivier LOUBES, *Jean Zay. L'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012, 285 p.

Jean-Marie MAYEUR, *Léon Gambetta. La Patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, 562 p.

Claude MAZAURIC, « Un républicain néo-babouviste : Napoléon Lebon », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°77, 1999, p. 20-35.

Guillaume MAZEAU, *Le bain de l'histoire : Charlotte Corday et l'attentat contre Marat 1793-2009*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 426 p.

P. E. MANGEANT, *Antoine Étex. Peintre, sculpteur et architecte 1808-1888*, Paris, E. Plon, 1894, 44 p.

Chantal MORELLE, *De Gaulle. La passion de la France*, Paris, Armand Colin, 2015, 287 p.

Mona OZOUF, *Jules Ferry. La liberté et la tradition*, Paris, Gallimard, 2014, 128 p.

Cédric PASSARD, « Le silence et la fureur. Le pamphlétaire et l'ordre parlementaire à la fin du Second Empire : réflexions à partir du cas Henri Rochefort », dans *Genèses*, 2011/2, n°83, p. 29-54.

Pierre-Antoine PERROD, *Jules Favre. Avocat de la liberté*, Paris, La Manufacture, 1988, 652 p.

Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte. La nation incarnée*, Paris, Armand Colin, 2015, 320 p.

Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414 p.

Laurent THEIS, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008, 562 p.

Laurent THEIS, *Guizot : la traversée d'un siècle*, Paris, CNRS éditions, 2014, 198 p.

Michel WINOCK, *Flaubert*, Paris, Gallimard, 2013, 544 p.

VIII. Les catégories sociales

1. Les étudiants

Ludivine BANTIGNY et Yvan JABLONKA [dir.], *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2009, 307 p.

Christine BOUNEAU et Caroline LE MAO [dir.], *Jeunesse(s) et élites. Des rapports paradoxaux en Europe de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, PUR, 2009, 377 p.

Jean-Claude CARON, *Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p.

Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne (XIX^e siècle)*, Paris, Belin, 2002, 350 p.

2. Les élites sociales

Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, 272 p.

Adeline DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, 430 p.

Patrice PIERRE, *Les élites politiques et le peuple dans la France du XIX^e siècle. L'ordre face au désordre*, Paris, L'Harmattan, 2010, 178 p.

Daniel ROCHE, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, 549 p.

3. Les classes populaires urbaines

Maurice AGULHON, *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique. Toulon de 1815 à 1851*, Paris, Mouton, 1977 [1970], 368 p.

Régis BERTRAND [dir.], *Histoire d'une ville. Marseille*, Marseille, CRDP de l'académie d'Aix-Marseille, 2012, 240 p.

Jean BRUHAT, *Histoire du mouvement ouvrier français. Des origines à la révolte des canuts*, tome 1, Paris, Éditions sociales, 1952, 287p.

Louis CHEVALLIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Librairie générale française, 1978, 567 p.

Simone DELATTRE, *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2003 [2000], 674 p.

Jean-François ECK, « Introduction générale », *Revue du Nord*, 2010/4, n°387, p. 711-723.

Maurizio GRIBAUDI, *Paris ville ouvrière. Une histoire occultée (1789-1848)*, Paris, La Découverte, 2014, 445 p.

Samuel GUICHETEAU, *Les ouvriers en France 1700-1835*, Paris, Armand Colin, 2014, 272 p.

John M. MERRIMAN, *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, Paris, Seuil, 1994, 399 p.

Gérard NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986, 321 p.

Barrie M. RATCLIFFE et Christine PIERRE, *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1^{ère} moitié du XIX^e)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2007, 584 p.

Olivier RAVEUX, *Marseille. Ville des métaux et de la vapeur au XIX^e siècle*, Paris, CNRS, 1998, 383 p.

Didier TERRIER, *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, 311 p.

4. Les campagnes.

Maurice AGULHON, « 1848, le suffrage universel et la politisation des campagnes françaises », dans *Histoire vagabonde, tome 3 : La politique en France, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1996, p. 61-82.

Mélanie ATRUX, « La politisation des campagnes lyonnaises au XIX^e siècle : Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône) 1830-1853 », *Ruralia*, n°12-13, 2003, p. 33-64.

Jean-Claude CARON et Frédéric CHAUVAUD [dir.], *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, PUR, 2005, 270 p.

Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle 1845-1880*, Paris, M. Rivière 1975, 1 167 p.

Chloé GABORIAUX, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2010, 368 p.

Jean MERLEY, *La Haute-Loire de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la III^e République (1776-1886)*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1974, 688 p.

Gilles PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et Sociétés Rurales*, n°2, 1994, p. 91-125.

Auguste RIVET, *La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974*, Le Puy, Cahiers de la Haute-Loire, 1979, 644 p.

Vincent ROBERT, *La petite-fille de la sorcière. Enquête sur la culture magique des campagnes au temps de George Sand*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, 318 p.

Michel VANDERPOOTEN, *Les campagnes françaises au XIX^e siècle. Économie, société, politique*, Nantes, Éditions du Temps, 2005, 382 p.

Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*, 2 tomes, Paris, PUF, 1963, 333 p. et 527 p.

5. Pauvreté, humanité, philanthropie

Frédéric CHAUVAUD [dir.], *Histoire de la souffrance sociale XVII^e-XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2007, 241 p.

Catherine DUPRAT, « Pour l'amour de l'humanité ». *Le temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, Paris, Éditions du CTHS, 1993, 485 p.

Catherine DUPRAT, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 2 volumes, 1996-1997, 1393 p.

André GUESLIN, *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, 314 p.

André GUESLIN et Dominique KALIFA [dir.], *Les exclus en Europe 1830-1930*, Paris, Editions ouvrières, 1999, 480 p.

André GUESLIN et Henri-Jacques STICKER [dir.], *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions ouvrières, 2003, 270 p.

6. Femmes, familles, genre

Claudie BERNARD, *Penser la famille au XIX^e siècle 1789-1870*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 471 p.

Alain CORBIN, Jacqueline LALOUETTE, Michèle RIOT-SARCEY [dir.], *Femmes dans la cité (1815-1871)*, Paris, Créaphis, 1997, 574 p.

Almudena DELGADO LARIOS, « Femmes et politique : une nouvelle vision du XIX^e siècle », *Nuevo Mundo Mundo Nuevos*, 2008, p. 1-24.

Jacqueline LALOUETTE, « Les femmes dans les banquets politiques en France (vers 1848), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°14, 2001, p. 71-91.

Michelle PERROT et Georges DUBY [dir.], *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 2002 [1991], tome 4, 627 p.

Michelle PERROT, *La vie de famille au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2015, 290 p.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Histoire des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2005, 256 p.

IX. Utopies et résistances

1. Les réformateurs sociaux et les socialistes

Richard ARENA, « Adolphe-Jérôme Blanqui 1798-1854. Un historien de l'économie aux préoccupations sociales », dans Yves BRETON et Michel LUTFALLA [dir.], *L'Économie politique en France au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1991, p. 163-183.

Alain BATAILLE et Michel CORDILLOT, *Former les hommes et les citoyens. Les réformateurs sociaux et de l'éducation (1830-1880)*, Paris, Max Chaleil, 2010, 224 p.

Jonathan BEECHER, *Fourier le visionnaire et son monde*, Paris, Fayard, 1993, 626 p.

Jonathan BEECHER, *Victor Considérant. Grandeur et décadence du socialisme romantique*, Dijon, Presses du réel, 2012, 640 p.

Odile BELLOT-ALDEBERT, *Charles Teste (1783-1848). Itinéraire intellectuel d'un républicain*, sous la direction de Christine PEYRARD, soutenu en 2010 à l'Université de Provence, 2 volumes.

Paul BENICHO, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, 589 p.

Pierre BEZBACK, *Histoire du socialisme français*, Paris, Larousse, 2005 [1994], 320 p.

Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT et François JARRIGE [dir.], *Quand les socialistes inventaient l'avenir (1825-1860)*, Paris, La Découverte, 2015, 408 p.

Gian Mario BRAVO, *Les socialistes avant Marx*, Paris, François Maspero, 3 tomes, 1970, 230 p, 254 p et 242 p.

Nathalie BRÉMAND, *Les socialismes et l'enfance. Expérimentation et utopie (1830-1870)*, Rennes, PUR, 2008, 365 p.

Sylvie CAUCANAS et Rémy CAZALS [dir.], *Armand Barbès et les hommes de 1848*, Carcassonne, Les Audois, 1999, 271 p.

Anne-Sophie CHAMBOST, *Proudhon. L'enfant terrible du socialisme*, Paris, Armand Colin, 2009, 288 p.

Gilles CROCHEMORE, *Armand Carrel (1800-1836). Un républicain réaliste*, Rennes, PUR, 2006, 256 p.

Armand CUVILLIER, *P.-J.-B. Buchez et les origines du socialisme chrétien*, Paris, PUF, 1948, 82 p.

Francis DÉMIER [dir.], *Louis Blanc : un socialiste en République*, Paris, Créaphis, 2006, 224 p.

Maurice DOMMANGET, *Un drame politique en 1848. Blanqui et le document Taschereau*, Paris, Deux Sirènes, 1948, 245 p.

Maurice DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition républicaine à la fin du Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1960, 234 p.

Jacques DROZ [dir.], *Histoire générale du socialisme des origines à 1875*, tome 1, Paris, PUF, 1997 [1972], 647 p.

François FOURN, *Étienne Cabet ou le temps de l'utopie*, Paris, Vendémiaire, 2014, 348 p.

Ludovic FROBERT et George J. SHERIDAN, *Le solitaire du ravin : Pierre Charnier (1795-1857) canut lyonnais et prud'homme tisseur*, Lyon, ENS Éditions, 2014, 380 p.

Alessandro GALANTE GARONNE, *Philippe Buonarroti et les révolutionnaires du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Champ libre, 1975, 398 p.

Patrick HARISMENDY [dir.], *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, 2006, 308 p.

Rachid L'AOUFIR, *Ludwig Börne (1736-1837). Un Parisien pas comme les autres*, Paris, L'Harmattan, 2004, 274 p.

Hélène LEMESLE, *Vautours, singes et cloportes. Ledru-Rollin, ses locataires et ses concierges au XIX^e siècle*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 2003, 280 p.

Stanislas MITARD, *Les origines du radicalisme démocratique. L'Affaire Ledru-Rollin*, Paris, Marcel Rivière, 1952, 200 p.

Maurice PAZ, *Un révolutionnaire professionnel. Auguste Blanqui*, Paris, Fayard, 1984, 316 p.

Antoine PICON, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, 381 p.

Pamela M. PILBEAM, *French socialists before Marx, workers, women and the social question in France*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000, 259 p.

Christophe PROCHASSON, *Les intellectuels et le socialisme XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Plon, 1997, 298 p.

Christophe PROCHASSON, *Saint-Simon ou l'anti-Marx : figures du saint-simonisme français XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 2005, 344 p.

Michèle RIOT-SARCEY, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, 306 p.

Michèle RIOT-SARCEY [dir.], *L'utopie en questions*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2001, 256 p.

Pierre ROSANVALLON, *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011, 428 p.

René SCHERER, *Charles Fourier, l'ordre subversif*, Paris, Aubier-Montaigne, 1972, 247 p.

Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, *Blanqui et les blanquistes*, Paris, SEDES, 1986, 292 p.

Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, *1848. Les utopismes sociaux*, Paris, SEDES, 1981, 290 p.

Françoise SYLVOS, *L'épopée du possible ou l'arc-en-ciel des utopies (1800-1850)*, Paris, Honoré Champion, 2008, 477 p.

2. Les résistances : sociétés secrètes, complots, conspirations

Bernard GAINOT et Pierre SERNA [dir.], *Secret et République 1795-1840*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2004, 182 p.

François-André ISAMBERT, *De la charbonnerie au saint-simonisme*, Paris, Éditions de Minuit, 1966, 197 p.

Pierre-Arnaud LAMBERT, *La Charbonnerie française 1821-1823 : du secret en politique*, Lyon, PUL, 1995, 136 p.

Arthur LEHNING, *De Buonarroti à Bakounine*, Paris, Champ libre, 1977, 351 p.

Gilles MALANDAIN, *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011, 333 p.

Frédéric MONIER, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, 339 p.

Frédéric MONIER [dir.], *Complots et conspirations en France XVIII^e-XX^e siècle*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2003, 150 p.

Laurent NAGY, *D'une Terreur à l'autre. Théories du complot et nostalgie de l'Empire 1815-1816*, Paris, Vendémiaire, 2012, 187 p.

Gabriel PERREUX, *Au temps des sociétés secrètes : la propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet*, Paris, Rieder, 1931, 398 p.

Alan B. SPITZER, *The French generation of 1820*, Princeton, Princeton University Press, 1987, 335 p.

Alan B. SPITZER, *Old Hatreds and Young Hopes. The French Carbonari against the Bourbon Restoration*, Harvard University Press, 1971, 337 p.

Jean-Noël TARDY, « Les conspirateurs dans la ville. Stratégies et expériences de la clandestinité des conspirateurs républicains à Paris (1830-1870) », dans Sylvie APRILE et Emmanuel RETAILLAUD-BAJAC [dir.], *Clandestinités urbaines. Les citadins et les territoires du secret (XVI-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2008, p. 171-182.

Jean-Noël TARDY, « Le flambeau et le poignard. Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français 1821-1827 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57-1, janvier-mars 2010, p. 69-90.

Jean-Noël TARDY, *L'Âge des ombres. Complots, conspirations et sociétés secrètes au XIX^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, 550 p.

3. Violences, révoltes, insurrections et révolutions (1789-1871)

Maurice AGULHON, « 1830 dans l'histoire du XIX^e siècle français », *Romantisme*, 1980, n°28-29, p. 15-27.

Maurice AGULHON, *Coup d'État et République*, Paris, Presses de Science politique, 1997, 97 p.

Sylvie APRILE, Nathalie BAYON, Laurent CLAVIER, Louis HINCKER, Jean-Luc MAYAUD [dir.], *Comment meurt une République. Autour du 2 décembre 1851*, Paris, Créaphis, 2004, 455 p.

Vincent AZOULAY et Patrick BOUCHERON [dir.], *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 378 p.

Roger BELLET et Philippe RÉGNIER [dir.], *Écrire la Commune. Témoignages, récits et romans (1871-1931)*, Tusson, Dulérot éditeur, 1994, 288 p.

Bruno BENOIT, « Les enjeux politiques de la révolution de 1848 à Lyon », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1998/1, p. 50-60.

Fabrice BENSIMON, *Les Britanniques face à la révolution française de 1848*, Paris, L'Harmattan, 2000, 450 p.

Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades. Une histoire des 5 et 6 juin 1832*, Paris, Seli Arslan, 2000, 221 p.

Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD [dir.], *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence sociopolitique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, 381 p.

Maité BOUYSSY, *L'urgence, l'horreur et la démocratie. Essais sur le moment frénétique français 1824-1834*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 322 p.

Maité BOUYSSY, « 1848 ou l'inconvenance de la violence politique », dans Heiner TIMMERMANN [dir.], *1848 Revolution in Europa, Verlauf, politische Programme, Folgen und Wirkungen*, Berlin, Duncker und Humblot, 1999, p. 135-152.

Jean-Claude CARON, *Les feux de la discorde. Conflits et incendies dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2006, 355 p.

Jean-Claude CARON, Frédéric CHAUVAUD, Emmanuel FUREIX, Jean-Noël LUC [dir.], *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, 363 p.

Jean-Claude CARON, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 305 p.

Jean-Claude CARON, « Que font les révolutionnaires la nuit ? Enquête sur le Paris nocturne des journées de 1830, de 1848 et de 1871 », dans Philippe BOURDIN [dir.], *Les nuits de la Révolution française, Clermont-Ferrand*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2013, p. 129-142.

Jean-Claude CARON, *Trois jours qui ébranlèrent la monarchie*, Paris, Larousse, 2010, 219 p.

Jean-Claude CARON, *1848 le Printemps des Peuples. Anthologie*, Paris, Le Monde éditions, 2012.

Jean-Claude CARON [dir.], *Paris. L'insurrection capitale*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, 276 p.

Michel-Bernard CARTRON, *Juillet 1830. La Deuxième Révolution française*, Paris, Artna, 2005, 384 p.

Alain CORBIN et Jean-Marie MAYEUR [dir.], *La Barricade*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 1997, 522 p.

Guillaume DE BERTIER DE SAUVIGNY, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, Armand Colin, 1970, 336 p.

Ludovic FROBERT, *Les canuts ou la démocratie turbulente : Lyon 1831-1834*, Paris, Tallandier, 2009, 224 p.

Emmanuel FUREIX, *Iconoclasme et révolutions : de 1789 à nos jours*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 320 p.

Stéphane GACON, « L'amnistie de la Commune (1871-1880) », *Lignes*, n°10, 2003/1, p. 45-64.

Laure GODINEAU, *La Commune de Paris par ceux qui l'ont vécue*, Paris, Parigramme, 2010, 264 p.

Louis HINCKER, *Citoyens-combattants à Paris 1848-1851*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, 350 p.

Raymond HUARD, « Insurrection, révolution, action légale. Les républicains et la conception de l'action politique 1830-1851 », *Conseil scientifique du Parc naturel du Verdon hors série. 1851, un soulèvement pour la République*, n°3, juin 2012, p. 11-25.

Nathalie JAKONOWICZ, *1830 le peuple de Paris. Révolution et représentations sociales*, Rennes, PUR, 2009, 363 p.

François JARRIGE, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Rennes, PUR, 2009, 368 p.

François JARRIGE, *Technocritiques : du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014, 419 p.

Ernest LABROUSSE, « 1848-1830-1789. Comment naissent les révolutions ? », *Actes du congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, PUF, 1948, p. 1-20.

Claude LATTA, « L'insurrection de 1839 », dans Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, *Blanqui et les blanquistes*, Paris, SEDES, 1986, p. 69-85.

Claude LATTA [dir.], *La Commune de 1871. L'événement, les hommes et la mémoire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004, 412 p.

Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006, 333 p.

Jean-Luc MAYAUD [dir.], *1848. Actes du colloque international du cent cinquantième*, Paris, Créaphis, 2002, 580 p.

John M. MERRIMAN, *Limoges la Rouge. Portrait d'une ville révolutionnaire*, Paris, Belin, 1990, 494 p.

« Mille huit cent trente », *Romantisme*, n°28-29, 1980.

Robert MUCHEMBLED, *Une histoire de la violence*, Paris, Seuil, 2008, 498 p.

Michelle PERROT, Jacques ROUGERIE et Claude LATTA [dir.], *La Commune de 1871. L'événement, les hommes et la mémoire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004, 412 p.

Natalie PETITEAU, « Violence verbale et délit politique 1800-1830 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2008/36, p. 75-90.

David H. PINKNEY, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, PUF, 1988, 463 p.

Kristin ROSS, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique éditions, 2015, 192 p.

Jacques ROUGERIE, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2014 [1988], 128 p.

Jacques ROUGERIE, *Paris insurgé. La Commune de 1871*, Paris, Gallimard, 1995, 160 p.

Fernand RUDE, *Les révoltes des canuts 1831-1834*, Paris, François Maspero, 1982, 224 p.

Karine SALOMÉ, *L'ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 319 p.

Charles TILLY, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.

Robert TOMBS, *The Paris Commune 1871*, New York, Routledge, 2013 [1999], 244 p.

Robert TOMBS, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014, 470 p.

Michel WINOCK et Jean-Pierre AZÉMA, *Les communards*, Paris, Le Seuil, 1964, 195 p.

X. Science, politique, société

1. Épistémologie de l'histoire des sciences

Georges CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Paris, J. Vrin, 1989 [1945], 256 p.

Roger CHARTIER, « Sciences et savoirs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 71^e année, n°2, avril-juin 2016, p. 451-464.

Anne COLLINOT, « Entre vie et œuvres scientifiques. Le chaînon manquant », *Critique*, 2012/6, n°781-782, p. 580.

Josette FOURNIER, « Léon Velluz (1904-1981). Recherche pharmaceutique et histoire de la chimie », *L'Actualité chimique*, janvier 2013, n°370, p. 42-46.

Dominique LECOURT, *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin, 2002 [1969], 112 p.

Simone MAZAURIC, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009, 344 p.

Dominique PESTRE, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50^e année, n°3, 1995, p. 487-522.

Dominique PESTRE [dir.], *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Le Seuil, 2015, tome 2, 468 p.

Jacques ROGER, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, Albin Michel, 1995, 475 p.

Simon SCHAFFER et Steven SHAPIN, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte, 1993 [1985], 457 p.

Simon SCHAFFER, *La Fabrique des sciences modernes (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2014, 448 p.

Louis VERSCHRAEGHEN, *Contribution à l'interprétation biologique de la politique*, Bruxelles, M. Hayez, 1947, 155 p.

2. Histoire des sciences et histoire politique

Guillaume CARNINO, *L'invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Le Seuil, 2015, 336 p.

Johann CHAPOUTOT, *La loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014, 576 p.

Jean-Luc CHAPPEY, *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, 573 p.

Alain CHATRIOT et Vincent DUCLERT, *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès-France à Charles de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, 2006, 432 p.

Alain CORBIN, Isabelle POUTRIN [dir.], *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, 534 p.

Maurice CROSLAND, *Science under control. The French Academy of Sciences 1795-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 454 p.

Vincent DUCLERT, « Le colloque de Caen en 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens et Géographes*, n°361, 1998, p. 337-360.

Cédric GRIMOULT, *Sciences et politique en France. De Descartes à la révolte des chercheurs*, Paris, Ellipses, 2008, 335 p.

Cédric GRIMOULT [dir.], « Science et révolutions », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2012/2, n°8, 196 p.

Vincent-Denis GUTHLEBEN, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale*, Paris, Armand Colin, 2009, 480 p.

Jean-François PICARD, *La République des savants. La Recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, 339 p.

Françoise WAQUET, *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent XVI-XXI^e siècles*, Paris, CNRS, 2015, 359 p.

3. Sociologie des sciences et sociologie politique

Jérôme AUST et Cécile CRESPIY, *La recherche en réformes. Les politiques de recherche entre État, marché et profession*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, 248 p.

Martin BENNINGHOFF et Jean-Philippe LERESCHE, *La recherche, affaires d'État*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, 136 p.

Yann BÉRARD et Antoine ROGER, « Ronds-points théoriques et passages à niveau analytiques. La sociologie politique peut-elle rencontrer la sociologie des sciences ? », *Politix*, 2015/3, n°111, p. 9-26.

Pierre BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d’agir, 2001, 240 p.

Cécile CRESPIY, *Gouverner la recherche en région. Les politiques régionales de recherche en Provence-Alpes-Côte-d’Azur (1982-2004)*, Paris, L’Harmattan, 2015, 254 p.

Michel DODET, Philippe LAZAR, Pierre PAPON, *La République a-t-elle besoin de savants ?*, Paris, PUF, 1998, 249 p.

Yves GINGRAS, *Sociologie des sciences*, Paris, PUF, 2013, 127 p.

Janina KEHR, Jörg NIEWÖHNER, [dir.], *De la vie biologique à la vie sociale. Approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2011, 332 p.

Daniel LEE KLEINMAN, *Science, Technology and Democracy*, Albany, State University of New York, 2000, 184 p.

Grégoire MALLARD, Catherine PARADEISE et Ashveen PEERBAYE, « Sciences et souverainetés. Les sciences au cœur du projet national ? », *Sociologie du travail*, 2006/8, p. 1-7.

Ronan ROCLE, « Le GIEC, une institution d’expertise scientifique au service du politique », *Regards croisés sur l’économie*, 2009/2, n°6, p. 56-58.

Max WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904-1917], 168 p.

Max WEBER, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959 [1919], 232 p.

4. La chimie, la biologie et la société

Bernadette BENSAUDE-VINCENT, « Le mandarinat des chimistes français au XIX^e siècle » dans *Bulletin de l’Union des Physiciens*, décembre 1979, p. 377-382.

Bernadette BENSAUDE-VINCENT et Anne RASMUSSEN [dir.], *La science populaire dans la presse et l’édition XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS, 1997, 299 p.

Bernadette BENSAUDE-VINCENT, *L’opinion publique et la science. À chacun son ignorance*, Paris, La Découverte, 2013 [1999], 226 p.

Pietro CORSI, *Lamarck : Genèse et enjeux du transformisme 1770-1830*, Paris, CNRS, 2001, 434 p.

Emmanuel D'HOMBRES, « Un organisme est une société, et réciproquement ? La délimitation des champs d'extension des sciences de la vie et des sciences sociales chez Alfred Espinas (1877) », *Revue d'histoire des sciences*, tome 62-2, juillet-décembre 2009, p. 395-422.

Martine DUMONT, « Le succès mondain d'une fausse science : la physiognomonie de Johann Kaspar Lavater », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 54, septembre 1984, p. 2-30.

Laurent GOULVEN, « Le cheminement d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire vers un transformisme scientifique (1772-1844) », *Revue d'histoire des sciences*, volume 30, n°30-1, 1977, p. 43-70.

Cédric GRIMOULT, *La preuve par neuf. Les révolutions de la pensée évolutionniste*, Paris, Ellipses, 2009, 191 p.

François JARRIGE, « Le travail de la routine : autour d'une controverse sociotechnique dans la boulangerie française du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010/3, 65^e année, p. 645-677.

Jean-François LEMAIRE et Jean-Pierre POIRIER [dir.], *Marat homme de science ?*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1993, 226 p.

5. Médecine, pharmacie et hygiénisme

Hélène AUROUSSEAU, « Jules Miot pharmacien et homme politique (1809-1883) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°37, septembre 1938, p. 341-349.

Patrice BOURDELAIS, *Les épidémies terrassées. Une histoire des pays riches*, Paris, La Martinière, 2003, 248 p.

Fabienne CHEVALLIER, *Le Paris moderne. Histoire des politiques d'hygiène (1855-1898)*, Rennes, PUR, 2010, 410 p.

Isabelle ÉMÉRIAU, « James Combier, un républicain saumurais (1842-1917) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 99, n°4, 1992, p. 469-478.

Olivier FAURE, *Les Français et leur médecine au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1993, 316 p.

Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine en France XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos, 1994, 272 p.

Stéphane FRIOUX, Patrick FOURNIER et Sophie CHAUVEAU, *Hygiène et santé en Europe. De la fin du XVIII^e siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, Paris, SEDES, 2011, 279 p.

Carl HAVELANGE, *Les Figures de la guérison (XVIII^e-XIX^e siècle). Une histoire sociale et culturelle des professions médicales au pays de Liège*, Liège, Presses universitaires de Liège, 1990, 498 p.

Jacques LÉONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier, 1981, 386 p.

Jacques LÉONARD, *Médecins, malades et sociétés dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Sciences en situation, 1992, 288 p.

Yannick MAREC [dir.], *Villes en crises ? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines (fin XVIII^e-fin XX^e siècle)*, Paris, Créaphis, 2007 [2005], 750 p.

Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, « Administrer, gouverner : l'expertise et l'hygiène en France (1848-1945) », *Les Tribunes de la santé*, n°27, 2010/2, p. 25-32.

Didier NOURRISSON, *Le buveur du XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, 383 p.

Maria Pia DONATO, Luc BERLIVET, Sara CABIBBO, Raimondo MICHETTI et Marilyn NICOUUD [dir.], *Médecine et religion. Collaborations, compétitions, conflits (XII^e-XX^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2013, 400 p.

Antoine SAVOYE et Frédéric AUDREN, *Naissance de l'ingénieur social. Les ingénieurs des mines et la science sociale au XIX^e siècle*, Paris, Presses des Mines, 2008, 334 p.

Nicolas SUEUR, « La Pharmacie centrale de France en images (1852-1903) ou l'émergence de l'industrie pharmaceutique », *Revue d'histoire de la pharmacie*, LXI, n°378, 2^{ème} trimestre, 2013, p. 237-250.

Franck THÉNARD-DUVIVIER [dir.], *Hygiène, santé et protection sociale de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Ellipses, 2012, 192 p.

Jeanine TROTERAU, *Pasteur*, Paris, Gallimard, 2008, 384 p.

6. Pollutions industrielles et environnement

Estelle BARET-BOURGOIN, *La Ville industrielle et ses poisons. Les Mutations des sensibilités aux nuisances et pollutions industrielles à Grenoble, 1810-1914*, Grenoble, PUG, 2005, 428 p.

Christophe BERNHARDT et Geneviève MASSARD-GUILBAUD [dir.], *Le Démon moderne. La Pollution dans les sociétés urbaines et industrielles de l'Europe*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002, 465 p.

Christophe BONNEUIL et Jean-Baptiste FRESSOZ, *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Le Seuil, 2013, 320 p.

Jean-Claude DEVINCK, « La lutte contre les poisons industriels et l'élaboration de la loi sur les maladies professionnelles », *Sciences Sociales et Santé*, Vol. 28, n°2, juin 2010, p. 65-93.

Denis DUCLOS, *La peur et le savoir. La société face à la science, la technique et leurs dangers*, Paris, La Découverte, 1989, 312 p.

François JARRIGE, « L'histoire de la pollution. Démesure et politique à l'ère industrielle », *La Revue des Livres*, novembre-décembre 2011, p. 2-3.

Thomas LE ROUX, *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011, 509 p.

Geneviève MASSARD-GUILBAUD, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Vol. 64, n°1, 1999, p. 53-65.

Geneviève MASSARD-GUILBAUD, *Histoire de la pollution industrielle. France 1789-1914*, Paris, EHESS, 2010, 404 p.

Denis VARASCHIN [dir.], *Risques et prises de risque dans les sociétés industrielles*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, 218 p.

7. L'affaire Lafarge, la médecine légale et l'imaginaire social

Laure ADLER, *L'amour à l'arsenic. Histoire de Marie Lafarge*, Paris, Denoël, 1985, 218 p.

Bruno BERTHERAT, « Les mots du médecin légiste, de la salle d'autopsie aux Assises : l'affaire Billoir (1876-1877) », *Revue d'histoire des Sciences Humaines*, n°22, 2010, p. 117-144.

Gilles CASTROVIEJO, *Dictionnaire passionnel de Marie Lafarge*, Saint-Denis, Mon Petit Éditeur, 2016, 590 p.

Frédéric CHAUVAUD, *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2000, 298 p.

Frédéric CHAUVAUD [dir.], *Experts et expertise judiciaire. France XIX^e et XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2003, 288 p.

Frédéric CHAUVAUD, « « Cet homme si multiple et si divers » : Orfila et la chimie du crime au XIX^e siècle », dans *Sociétés et Représentations*, n°22, 2006/2, p. 171-187.

Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN [dir.], *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009, 315 p.

Frédéric CHAUVAUD, Claude GAUVARD, Pauline SCHMITT PANTEL et Myriam TSIKOUNAS [dir.], *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 352 p.

Frédéric CHAUVAUD et Myriam SORIA [dir.], *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, PUR, 2015, 432 p.

Annie CHARPENTIER DENOIX, *Empoisonnement à l'arsenic ? L'affaire Lafarge, une erreur judiciaire et toxicologique*, thèse de pharmacie sous la direction de Frédérique FALLONE, l'Université Paul Sabatier de Toulouse, 2010, 60 p.

Sandra MENENTEAU, *L'autopsie judiciaire. Histoire d'une pratique ordinaire au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2013, 353 p.

J. PLANTADIS, « Les pharmaciens de Tulle et l'affaire Lafarge », dans *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 9^e année, n°31, 1921, p. 1-2.

Éric SARTORI, « Mathieu Orfila et l'affaire Lafarge », *La Recherche*, n°481, octobre 2013, p. 83-84.

8. Météorologie, astronomie et société

Guy BOISTEL, « Jérôme Lalande, premier astronome médiatique », *Pour la science*, octobre 2007, p. 10-13.

Guy BOISTEL, Jérôme LAMY et Colette LE LAY, *Jérôme Lalande (1732-1807). Une trajectoire scientifique*, Rennes, PUR, 2010, 240 p.

Alain CORBIN, *Le Ciel et la mer*, Paris, Flammarion, 2014 [2005], 98 p.

Simone DUMONT, *Un astronome des Lumières. Jérôme Lalande*, Paris, Observatoire de Paris, 2007, 359 p.

Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire humaine et comparée du climat. Disettes et révolutions 1740-1860*, Paris, Fayard, 2006, tome 2, 611 p.

Fabien LOCHER, « Science, médias et politique au XIX^e siècle. Les controverses sur la prédiction du temps sous le Second Empire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°32, 2006/1, p. 63-79.

Fabien LOCHER, *Le savant et la tempête. Étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2008, 222 p.

Fabien LOCHER, « Le rentier et le baromètre : météorologie « savante » et météorologie « profane » au XIX^e siècle », *Ethnologie française*, n°39, 2009/4, p. 645-655.

Marie-France NOËL, « La mise en place des réseaux d'observation météorologique par les instituteurs des Écoles Normales (1864-1871) », *La Météorologie*, 8^e série-numéro spécial, avril 1995, p. 11-16.

Jean-Claude PECKER, « L'œuvre scientifique de Joseph-Jérôme Lefrançois de Lalande (1732-1807) », *Les Nouvelles Annales de l'Ain*, 1985, p. 1-12.

9. Le savant et républicain François-Vincent Raspail

Georges ANDROUTSOS, « François Raspail (1794-1878). Un grand vulgarisateur de la médecine et ses points de vues urologiques originaux », *Histoire des sciences médicales*, tome 40, n°2, 2006, p. 171-176.

Jean-Pierre et Patricia BÉDÉÏ, *François-Vincent Raspail. Savant et Républicain rebelle*, Paris, Éditions Alvik, 2005, 318 p.

Jean-Paul CHABAUD, « Madame Raspail mère, Pernoise de naissance », *Études comtadines*, n°16, mai 2012, p. 18-40.

Jean-Christophe COGNETTA, *François-Vincent Raspail et la justice*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Francis DÉMIER, soutenu en 1997 à l'Université Paris 10 Nanterre, 182 p.

Nelcya DELANOË, « Le Raspail vert : les avant-gardes à l'American Center 1932-1987 », *Revue Française d'Études Américaines*, n°59, février 1994, p. 65-74.

Dawn DODDS, *Funerals, Trials and the problem of Violence in 19th-Century France : Blanqui and Raspail*, PhD, Cambridge, 2010, 300 p.

Henri DUBLED et Jean BERNHARDT, *François-Vincent Raspail (1794-1878) et sa famille. Manuscrits, lettres, tableaux, objets divers*, Carpentras, Musée Comtadin, 1978, 79 p.

Georges DUVEAU, *Raspail*, Paris, PUF, 1948, 62 p.

Ludovic FROBERT, « Théorie cellulaire, science économique et République dans l'œuvre de François-Vincent Raspail autour de 1830 », *Revue d'histoire des sciences*, 2011/1, tome 64, p. 27-58.

Eugène-Humbert GUITARD, « La controverse Orfila-Raspail », *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 15^e année, n°55, 1927, p. 420-435.

Samuel HAYAT, « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François-Vincent Raspail en décembre 1848 », *Revue française de science politique*, volume 64, n°5, 2014, p. 869-903.

Thierry LEFEBVRE et Cécile RAYNAL, « L'usine Raspail à Arcueil », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 94^e année, n°329, 2006, p. 140-143.

Yves LEMOINE et Pierre LENÖEL, *Les avenues de la République. Souvenirs de F.-V. Raspail*, Paris, Hachette, 1984, 379 p.

Annie LÉVÊQUE, *Raspail et la démocratisation d'un savoir*, thèse pour le diplôme d'État de médecine, sous la direction du professeur Jean-Henri BAUDET, soutenue en 1998 à l'Université de Limoges, 127 p.

Daniel LIGOU, *François-Vincent Raspail ou le bon usage de la prison précédé par l'étude impartiale sur Jean-Paul Marat*, Paris, Jérôme Martineau, 1968, 733 p.

F. MARTIN-GINOUIER, « Un Raspail inconnu », *Floréal. L'hebdomadaire illustré du monde du travail*, n°32, 6 août 1921, p. 757-752.

Albert MATHIEZ, « François-Vincent Raspail chez Albertine Marat », dans *Annales révolutionnaires*, tome 4, n°5, octobre-décembre 1911, p. 660-666.

Albert MATHIEZ et Xavier RASPAIL, « François-Vincent Raspail d'après son fils Xavier Raspail », *Annales révolutionnaires*, n°1, janvier-février 1912, p. 79-87.

Jacques POIRIER et Claude LANGLOIS [dir.], *Raspail et la vulgarisation médicale*, 1988, 245 p.

Blandine QUEROIX, *Les funérailles de François-Vincent Raspail (1878)*, mémoire de maîtrise d'histoire, soutenu en 2000 à l'Université Paris I Sorbonne, 112 p.

François RASPAIL, *Biographie de F.-V. Raspail par son petit-fils*, Carpentras, Imprimerie Moderne, 1908, 31 p.

Gabrielle RASPAIL, *La vie et l'œuvre scientifique de F.-V. Raspail*, Paris, Vigot, 1926, 129 p.

Simone RASPAIL, *François-Vincent Raspail (1794-1878). Un savant et un républicain au XIX^e siècle*, Paris, 1978, 78 p.

Simone RASPAIL, « Anniversaire maçonnique : Raspail (1794-1878) », dans *Humanisme*, 1968, n°71, p. 57-62.

Xavier RASPAIL, *Description raisonnée de la bibliothèque de François-Vincent Raspail, précédée d'une notice biographique*, Paris, 1880, 100 p.

Marthe SAQUET, *François-Vincent Raspail (1794-1878). De la science aux barricades*, 2002, Avignon, Cardère, 189 p.

Norioki SUGUYA, « Entre le premier et le second volume de *Bouvard et Pécuchet* : Flaubert et Raspail », *Revue Flaubert*, n°13, 2013, p. 1-8.

Daniel TEYSSEIRE, Claude BERCHE et Alain NAFILYAN, *La médecine du peuple de Tissot à Raspail (1750-1850)*, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 1995, 137 p.

Jules TROUBAT, *Un lutteur des temps héroïques. F.-V. Raspail (1794-1878)*, Paris, Duc , 1907, 30 p.

Léon VELLUZ, *Raspail. Un contestataire au XIX^e siècle*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1974, 267 p.

Dora B. WEINER, *Raspail. Scientist and Reformer*, New York, Columbia University Press, 1968, p. 336.

Jules WOGUE, *Raspail*, Paris, Fernand Sorlot, 1939, 127 p.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Achard, Antoine 628
 Agout, Marie 346
 Aguet, Jean-Pierre..... 251
 Agulhon, Maurice , 27, 32, 47, 226, 344, 366, 415
 Aignan, avocat 140, 141
 Alembert, Jean le Rond d' 64
 Alexandre, roi de Macédoine..... 87
 Allain-Targé, François 543, 597, 620
 Althen, Jean 75
 Amat, Henri..... 592
 Anacréon..... 60, 63, 71
 Aprile, Sylvie 466, 472
 Arago, Emmanuel 386, 559
 Arago, Étienne 24, 178, 386
 Arago, François . 21, 23, 121, 124, 178, 219, 309, 385, 463
 Arago, Jacques 386
 Auvergne, monseigneur d'..... 72
 Ay, Jean-Sauveur..... 25

B

Babaud-Larivière, Léonide..... 299
 Bachelard, Gaston..... 39
 Baillière, Jean-Baptiste 67, 136, 227, 308
 Balzac, Honoré de 225, 226
 Bancel, François-Désiré..... 476, 559
 Barbès, Armand.. 24, 28, 29, 205, 206, 207, 235, 276, 391, 392, 398, 417, 418, 422, 423, 432, 434, 438, 439, 475, 508, 539, 619, 637
 Barjavel, Camille 122
 Barodet, Désiré 593, 620, 628
 Barret, abbé 71
 Barrot, Odilon 357
 Barthe, Marcel 24, 135
 Barthélémy, Jean-Jacques..... 61
 Bastide, Jules 166, 188, 291, 377, 390, 475
 Baudoin, imprimeur..... 123, 202
 Baune, accusé 234
 Bazard, Saint-Amand 128, 133, 136
 Beaumont, Gustave de 292
 Bédéï, Jean-Pierre.... 30, 111, 137, 253, 282, 484, 520
 Bédéï, Patricia 30, 111, 137, 253, 282, 484, 520
 Benoît, Joseph..... 414
 Bensaude-Vincent, Bernadette..... 43, 222
 Béranger, Pierre-Jean 283, 391, 461, 483
 Béraud, ouvrier 417
 Berbigaris, famille 51
 Bernard, Claude 42
 Bernard, Martin 27, 205, 391
 Berry, duc de..... 231
 Bichat, Hector 211
 Biot, Jean-Baptiste 219, 220
 Blanchard, Raphael 118
 Blanqui, Adolphe..... 208, 209

Blanqui, Louis-Auguste... 16, 24, 28, 33, 88, 136, 165, 167, 171, 174, 180, 185, 188, 191, 193, 205, 207, 208, 209, 235, 266, 273, 275, 276, 285, 286, 291, 353, 367, 376, 391, 392, 398, 418, 422, 423, 430, 431, 432, 433, 434, 451, 473, 474, 475, 504, 508, 566, 575, 619, 623, 628, 631, 635, 637
 Boissaye, Adolphe 291
 Boissel, Jean-Marie..... 398
 Bollandus, Joannis 89
 Bonald, Louis de 148, 158
 Bonaparte, Louis-Napoléon..... 78, 88, 316, 344, 382, 398, 399, 400, 404, 406, 407, 408, 409, 415, 416, 419, 557, 570, 632
 Bonaparte, Napoléon 15, 33, 45, 86, 87, 141, 158, 398, 486, 493, 581
 Bonias, Henri 24, 276, 329, 331, 332, 333, 334
 Bonnardel, président de l'enseignement libre et laïc à Lyon 561
 Bonnet, Denis 56, 101, 102, 227, 332
 Boriot, Charles-Louis-Auguste de 496
 Börne, Ludwig 208, 209
 Bossuet, Jacques-Bénigne 80
 Bouchet, Paul-Émile 597, 600, 611, 613, 614, 619, 620
 Boudon, Jacques-Olivier 100
 Bougeart, Alfred 572
 Boulanger, Georges 633
 Bourbons, famille des..... 83, 86, 94, 120, 126, 131, 137, 154, 231
 Bourdieu, Pierre 16
 Bourges, Jacques 73
 Bouyssy, Maité 165
 Boyer, Auguste 302
 Brahma 158
 Bravard, Toussaint.. 20, 323, 384, 417, 450, 451, 452, 631
 Breaté, Nell de..... 20, 323, 338
 Breschet, Gilbert 23
 Brisson, Henri 543
 Brizon de Tholozan, marquise 111
 Brosset, Marie-Geneviève-Apolline 444
 Broukère, Henri-Marie de 497
 Brune, maréchal 92, 93, 95, 150
 Buchez, Philippe..... 119, 128, 129, 133, 134, 136, 165, 168, 169, 297, 375, 386, 387
 Buffon, Georges-Louis 119, 241, 295
 Buisson 94
 Buonarroti, Philippe 134, 166, 167, 364
 Burch , comte Van der..... 497
 Burette, Denise 19

C

Cabet, Étienne... 16, 24, 136, 165, 192, 195, 223, 237, 247, 329, 331, 332, 353, 354, 367, 377, 391, 392, 412, 417, 430, 433

Caillé, Alain 332

Calmettes, André 628

Camby, José 476

Canguilhem, Georges 243

Carnot, Hippolyte 537

Caron, Jean-Claude 17, 37, 109, 342

Carrel, Armand 24, 136, 234, 236, 258

Cassini, Henri vicomte de 118

Cauchois-Lemaire, Louis-Augustin-François... 212, 213, 290

Cauron 99

Caussidière, Jean 234

Caussidière, Marc 377, 398, 417, 438, 508

Cavaignac, Eugène . 404, 406, 408, 409, 410, 415, 419

Cavaignac, Godefroy 24, 135, 166, 180

Caylus, Ernest 276

César, Jules 87, 136, 376

Challemel-Lacour, Paul-Armand 516, 543

Chambelland, Marie 305, 307

Chambord, comte de 231, 400

Changarnier, Nicolas 398, 409

Chapel, chansonnier 539

Chappey, Jean-Luc 41

Charavay, libraire 24

Charles X, roi . 123, 133, 153, 155, 160, 167, 231, 281, 292

Charvolin 625

Chassin 24

Chatelain, Eugène 539

Chauffour, Jules-Ignace 402

Chauvaud, Frédéric 311

Chazal, Pierre-Emmanuel 497

Chirol, Amédée 101

Christ, Jésus 130, 360, 418, 430, 490, 506

Christine, reine d'Espagne 380

Clemenceau, Georges 33, 300, 531, 593, 597, 620, 628, 629, 634

Colet, Louise 586

Combe-Blanche, Jean-Janin de 170

Comber, famille 512

Comte, Auguste 222

Confucius 158

Considérant, Victor 207, 209, 251, 391, 418, 430, 637

Constant, Benjamin 137, 141, 258

Corbin, Alain 233, 272, 624

Corday, Charlotte 255, 259, 260, 380

Crémieux, famille 47, 379, 543

Cuvier, Georges 29, 119, 123, 124, 220, 309

Cyrulnik, Boris 34

D

De Coriolis 592, 593

De Gaulle, Charles 17, 32

Daladier, Édouard 630

Daudet, Alphonse 462

Deberle, Alfred 600

Dehorne, Jacques 170

Delanneau, Pierre-Antoine-Victor 107, 108, 109, 110, 111

Delattre, Simone 147

Delescluze, Charles 24, 103, 533, 569, 584, 587, 600

Delporte, Christian 348

Démier, Francis 42, 325, 432

Démoulin, Joseph 23

Deregnacourt, Jules 477

Desbordes-Valmore, Marceline 21, 434, 445, 447, 454, 455, 478, 479, 480, 481, 482, 484, 487, 489, 493, 497, 503, 505

Descartes, René 307

Deschanel, Émile 476, 516

Devillario-Quenin 78, 98

Dézamy, Théodore 367

Diderot, Denis 64, 203, 629

Dosse, François 16

Dreyfus, Alfred 300, 315, 629, 630

Dreyfus, Henri 630

Du Camp, Maxime 330, 392, 639

Du Parc, vicomte 476, 477, 495

Dubé, Paul 317

Dubois-Fresnais 276

Duchêne, Édouard-Adolphe 530

Duclert, Vincent 39, 300

Ducrotay de Blainville, Henri-Marie 120

Dufaure, Jules 543

Dufraisse, Marc 477

Duhamel, Georges 636

Dumas, Alexandre 92, 96

Dumas, Jean-Baptiste 118, 120

Dumont, René 636

Dumoulin, avocat 57, 140, 141

Dupas, horloger 349

Dupont, Jacques, (Pointu) 95, 96, 97

Dupont, Pierre 433, 513

Duportal, Armand 600, 620

Dupoty, gérant du *Réformateur* 204, 475, 476

Duprès, docteur 20

Durand, Gilbert 34

Duruy, Victor 580

Dutrain, François 47

Dutrochet, Henri 220, 239, 295

Duval, Émile 569

Duveau, Georges 29

E

Éliade, Mircea 34

Engels, Friedrich 239, 414, 430

Élysard, Jules 636

Esquiros, Alphonse 256, 257, 354, 576, 631

Estienne, Henri 63

Estienne, Robert 61, 62

Étex, Antoine 455, 456, 457, 459, 463, 627

Eydoux, Joseph 83

Eydoux, Vincent-Hyacinthe 83, 86, 88, 98, 102

Eysséric, Joseph-Siffrein-François abbé 54, 55, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 71, 76, 87, 108, 112, 113, 142, 216, 265

F

Faure, Alain	273, 282
Faurelle, Auguste	446
Favier, Antoine.....	532
Favot, Louis.....	432
Favre, docteur.....	304, 306, 313, 315
Favre, Jules.. .	535, 536, 537, 540, 544, 565, 566, 569, 570, 571, 575
Ferrent, capitaine	206, 207
Ferry, Jules	33, 546, 559, 562, 563, 565, 566
Férussac, André-Étienne baron de.....	118, 122
Fieschi, Giuseppe	236, 251, 253
Filipini, Joseph.....	617
Fischer, Didier	32
Fitz-James, famille	83, 323
Flaubert, Caroline	330
Flaubert, Gustave..	303, 330, 337, 514, 515, 637, 638, 639
Floquet, Charles	620, 634
Flourens, Gustave	575
Focillon, Adolphe	449
Forquier, médecin.....	335
Fortunet, instituteur	48, 68
Fouché, Joseph	70
Fould, Achille	399
Fourier, Charles.....	16, 169, 247, 362, 631
Foy, général	17, 37
Franklin, Benjamin	158
Frémont, Armand	101
Frobert, Ludovic.....	37, 42
Fualdès, Antoine-Bernardin	151

G

Gaboriaux, Chloé	78
Gallois, Léonard	396
Galois, Évariste.....	275, 294
Gambetta, Léon	33, 534, 541, 543, 544, 545, 558, 559, 562, 563, 565, 566, 569, 570, 575, 593, 621, 622, 635
Gambon, Charles	569
Garibaldi, Giuseppe	477, 569
Garibaldi, Menotti	477
Garnier-Pagès, Louis-Antoine.....	136, 236, 535, 536, 537, 540, 541, 544, 575
Garrigues, Jean	32
Gautier, de la Société du Prince impérial.....	87
Gautier, Émile	619
Gauttard, Albert.....	530
Gay-Lussac, Louis-Joseph.....	23, 148
Gerlache, Étienne-Constantin de.....	497
Gervais, François-Guillaume....	24, 186, 275, 290, 297
Giono, Antoine-Jean	442
Giono, Jean	15, 442, 640, 641, 642, 643
Girard, Pierre-Simon	126
Girardet, Raoul.....	31, 36
Gisquet, préfet.....	196
Good, Georges	365
Goudchaux, Michel	398
Gouffès, docteur en droit	349, 359

Greppo, Louis	475, 597, 600, 620
Gressier, Edmond	276
Grévy, Jules	543, 559
Grimoult, Cédric	41
Guépin, Ange.....	253, 512
Guérineau, journaliste.....	533
Guesde, Jules.....	608
Gueslin, André.....	51
Guinard, Joseph.....	188
Guise, duc de.....	628
Guizot, François.....	20, 126, 165, 166, 174, 180, 215, 218, 232, 240, 244, 329, 345, 362, 504
Guyot, Jules	134, 597

H

Hachette, Louis.....	21, 112, 123
Harney, George-Julien.....	539
Hartel, Nicolas-Alexandre.....	428, 429, 441, 445
Hausmann, Georges-Eugène	504, 546, 547
Hayat, Samuel	401, 402, 409, 410, 417
Hazareesingh, Sudhir.....	27, 32, 43, 165
Henriot, Philippe	630
Hetzl, Pierre-Jules.....	479
Hincker, Louis	346
Hippocrate.....	317, 522
Hofer, famille.....	348, 378, 435
Homère	60, 278
Horace	60, 63, 67, 278
Huard, Raymond	27, 166
Hugues, Clovis	589, 628, 631
Hugo, Charles	467
Hugo, Victor.....	23, 32, 38, 240, 398, 407, 442, 465, 471, 476, 479, 488, 501, 504, 508, 513, 516, 567, 569, 597, 600, 607, 618, 619, 620
Humboldt, Alexander von	148

I

Ingres, Jean-Auguste-Dominique	231
Inguibert, Malachie dom d'	61

J

Jacotot, Joseph	216
Jacquemart, Alfred	628
Jacques, Édouard.....	628
Jaffrenou, gérant du <i>Réformateur</i>	204, 234
Jarrin, Charles.....	23
Jaurès, Jean	30, 33, 637
Jay, Étienne.....	140, 141
Jefferson, Thomas	141, 538
Joigneaux, Pierre	478
Jonquier, Jacques-Antoine-Joseph-Henri	445
Jouvencel, Ferdinand de.....	565
Jouy, Étienne .	140, 141, 143, 144, 145, 147, 148, 150, 151, 152
Juchault de Lamoricière, Louis	185, 516
Justamond, Marc.....	72

Justiniani, famille 51

K

Kahane, Ernest 636
Kergolay, famille 323
Kersausie, Théophie, Joachim, René Guillard de . 139,
167, 168, 180, 194, 200, 202, 203, 204, 206, 207,
208, 275, 290, 291, 322, 349, 377, 391, 393, 451,
475, 476, 503, 631
Kley, Dale K. Van 59
Koyré, Alexandre 39

L

La Boétie, Étienne de 150, 482
La Fayette, marquis de 24, 159, 195
La Forge, Anatole de 628
La Rochejacquelin, comte de 355
Le Roux, Thomas 531
Lacenaire, Pierre-François 278
Lachaud, Charles 299, 304
Lacretelle, juriste 140, 141, 597
Lacroix, Sigismond 628
Lafarge, Charles 303, 308
Lafarge, Marie (Capelle) 298, 299, 300, 301, 302, 303,
316, 630
Lagrange, Charles 398, 417
Lalande, Jérôme de 21, 23, 581, 582, 583
Lamartine, Alphonse de 258, 340, 348, 350, 353, 367,
388, 389, 390, 391, 397, 402, 406, 408, 409, 419
Lambert, Albert 628
Lambert, Pierre-Arnaud 129
Lammenais, Félicité de 348, 377
Lanessan 629
Langlebert, Edmond 23, 351, 352
Langlois, Claude 43
Laponneraye, Albert 27, 171, 275
Larcy, Roger de 357
Larousse, Pierre 135, 474
Larpenteur, peintre 451
Larroque, Thérèse 307
Lascombes, Pierre 123
Lasteyrie, Charles-Philibert de 195
Laterrade, journaliste 276
Latteyral 477
Laty, Marie.. 21, 46, 50, 51, 53, 54, 57, 65, 68, 76, 97,
101, 103, 111
Le Goff, Jacques 16
Le Play, Frédéric 449
Lebon, Napoléon .. 168, 180, 181, 193, 194, 213, 234,
275, 320
Ledru-Rollin, Alexandre .. 28, 346, 367, 384, 390, 391,
403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 415, 416, 417,
418, 419, 433, 438, 587, 601, 637
Lelièvre, Xavier 469
Lemanville, famille 106
Lemerancier, Népomucène 195
Lemoine, Yves 26, 516
Lenoël, Pierre 26, 516
Léonard, Jacques 41
Léopold I^{er}, roi de Belgique 467

Leroux, Pierre 119, 362, 367, 391, 398, 417, 430, 433,
576

Lesseps, Ferdinand de 542

Lévêque, Annie 42
Lévy, Frédéric 540
Ligou, Daniel 30, 210
Lockroy, Édouard 593, 597, 620
Lorillard, préparateur 123
Louis XVI, roi 70, 83, 89, 129, 146, 231, 262, 263, 264,
341
Louis XVIII, roi 70, 83, 89, 129, 146, 231
Louis-Philippe, roi 20, 88, 160, 161, 162, 166, 169,
172, 173, 174, 185, 193, 225, 231, 232, 240, 259,
263, 304, 305, 330, 335, 344, 364, 382, 386, 389,
399, 462, 504, 546, 583, 637
Loyola, Ignace de 92, 125, 179, 474, 475, 537, 544,
590, 604
Lucilius 482

M

Mac Mahon, Patrice de 519, 595, 640
Machiavel, Nicolas 57, 262
Madier de Montjau, Noël 476, 593, 597, 620
Magen, Hippolyte 23
Magherman, Yves 469
Magne, Eugène 23
Maigne, Jules 417, 418, 597, 600, 631
Maistre, Joseph de 158
Malinowsky, Bronislaw 239
Manuel, Jacques-Antoine 137
Marat, Albertine 255, 256, 257, 258, 265, 266
Marat, Jean-Paul .. 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260,
261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 284, 349,
359, 380, 421, 581
Marrast, Armand 185, 211, 213, 271, 275, 276,
291, 385
Martin, Alexandre l'ouvrier Albert , 391, 398
Martin-Delarivière, Pierre-Auguste 23
Marx, Karl 251, 327, 329, 340, 348, 361, 394, 406,
430, 453, 459, 464
Massot, professeur 90, 98
Mathey, abbé 60, 61.
Mathieu, Philippe-Antoine 579
Mathiez, Albert 265
Maupas, Charlemagne-Émile de 464
Maurras, Charles 629
Mauss, Marcel 332
Maza, Sarah 50
Mendès-France, Pierre 16, 17, 39
Menenteau, Sandra 298
Mercier, Louis 305, 306, 307
Merley, Jean 419
Merton, Robert K. 40
Meunier, Victor 513
Meynard, Antoine 309
Michel-Ange 456
Michelet, Jules 92, 154, 259, 260, 505, 601
Millet, Robert 19
Miot, Jules 475, 569
Mistarlet, abbé 60, 61, 69

Mistral, Frédéric.....	102
Monier, Frédéric	18, 35, 137
Montaigne, Michel de.....	482
Montalivet, Camille de.....	20, 162, 185
Montazeau, Georges-Benjamin	445
Montesquieu	149, 350, 354
Moreau	398, 597
Morel, pharmacien	379
Morgan, Lewis	239
Morice, frères	626
Morin, Frédéric.....	543
Moulin, cultivateur	417
Mounier, Emmanuel.....	29

N

Nabulsi, Karma.....	27
Nafilyan, Alain.....	21
Napoléon I ^{er}	69, 77, 79, 80, 81, 82, 87, 88, 89, 277, 464, 551, 581, 582
Napoléon III ..	103, 353, 460, 464, 465, 467, 468, 478, 493, 504, 517, 532, 545, 546, 547, 548, 549, 558, 575
Naquet, Alfred	23, 214, 593, 597, 611, 614, 615, 616, 617, 619, 620, 628, 630, 631
Naquet, David	214
Néron	342
Ney, maréchal.....	456
Noir, Victor.....	461, 559, 575

O

Oberhausen, opticien	219
Ollivier, Émile.....	493, 534, 547
Oppenheim, Joseph	495
Orfila, Mathieu ..	21, 26, 299, 301, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 315, 335, 379, 465
Ovide.....	60
Owen, Robert.....	221

P

Pagé, Sylvain	32
Paillet, avocat	299, 304, 309
Pasteur, Louis.....	15, 42, 296, 504, 505, 617, 630
Pelletan, Camille	620, 621
Pelletan, Eugène	620
Penn, William.....	158
Perdiguer, Agricola	75, 349, 355, 391, 471, 476
Périclès.....	61
Périer, évêque.....	69, 70, 72, 73
Périer, Casimir.....	70, 458, 463
Perreux, Gabriel.....	180
Pestre, Dominique	43
Petiteau, Natalie	18, 32
Pétrarque.....	64
Philippe, roi de Macédoine	61
Philipon, Charles	237
Phocylide	506
Picard, Ernest.....	565, 566, 569
Pie IX, pape	15, 639, 640
Pietri, Pierre-Marie	493
Pignère.....	431

Platon	63
Plutarque.....	264, 603
Poincaré, Raymond	629
Poirier, Jacques	42
Polignac, Jules de	107
Poubelle, Eugène.....	627
Poulle	98
Pozzo di Borgo, famille.....	388
Proudhon, Pierre-Joseph	16, 350, 362, 377, 398, 403, 404, 405, 407, 417, 430, 431, 433, 455, 470, 600
Proust, Marcel.....	15, 639, 640, 642
Pyat, Félix	569
Pythagore	507

Q

Quentin, prisonnier	423
Quentin, Charles.....	533
Quinet, Edgar	151, 157, 412, 470, 516, 563, 569, 599, 601, 626
Quintin, soldat.....	417

R

Rabelais	505
Raffin, citoyen lyonnais	412, 435
Ragon, Michel.....	643
Rancière, Jacques	27, 217, 420
Raspail, Benjamin	19, 22, 349, 401, 422, 434, 439, 446, 451, 477, 571, 572, 577, 588, 597, 605, 607, 618, 624, 632, 633
Raspail, Camille	20, 21, 24, 50, 101, 102, 122, 349, 451, 455, 457, 463, 464, 466, 478, 509, 571, 620, 627, 633
Ranvier, Gabriel.....	569
Raspail, Émile	19, 446, 509, 533, 571, 624, 634
Raspail, Eugène ..	21, 23, 26, 102, 185, 204, 205, 210, 211, 382, 401, 407, 409, 410, 415, 469, 475, 539, 566, 604, 605, 620, 624, 627
Raspail, Gabrielle.....	28
Raspail, Henriette-Adélaïde (Troussot) ..	138, 162, 269, 443, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 455, 456, 457, 458, 464, 598, 599, 613
Raspail, Jacques.....	19
Raspail, Jean	643
Raspail, Jean-Joseph.....	49
Raspail, Joseph	101, 228
Raspail, Joseph-Ange.....	50, 81, 82
Raspail, Joseph-Vincent.....	46, 47, 49, 50, 51, 52, 54
Raspail, Julien.....	19, 192, 330, 467, 497
Raspail, Marie-Apolline	600, 601, 613
Raspail, Marie-Rose.....	50, 101
Raspail, Marie-Thérèse.....	50, 73, 101, 102
Raspail, Max	25
Raspail, Simone	26, 28, 135
Raspail, Victor.....	82
Raspail, Xavier ..	19, 28, 447, 466, 468, 478, 572, 592, 619, 634, 635
Ravachol, Claude	234
Raynal, Hippolyte	275
Reboul, Jean	27, 412
Régnauld, Élias	207
Reinach, Arnold	495, 496

Rémusat, Charles de	543
Révillon, Tony	628
Reynaud, Jean	120, 591
Rigal, Antoine	307
Ritter, Carl	355
Rivet, Jean-Charles	400
Robespierre, Maximilien de 27, 46, 53, 255, 266, 430, 508, 573, 626	
Roche, Achille	410
Rochefort, Henri ...558, 559, 560, 562, 563, 566, 575, 628, 631	
Rosanvallon, Pierre	165, 344
Rosette, servante	66
Rostan, Léon	195
Rouet, journaliste	276
Rouget de Lisle, Claude-Joseph	284
Rousseau, Jean-Jacques	59, 63, 64, 125, 139, 238, 255, 346, 481, 504, 505, 618
Royer-Collard, Hippolyte	20, 329, 332
Royer-Collard, Pierre-Paul	330
Ruyer, Raymond	32

S

Saigey, Jacques	122, 130, 202, 204, 218, 219, 227
Saint-Augustin	362
Saint-Bonnet	71
Sainte-Beuve, Charles-Augustin	29, 482
Saint-Ferréol, Amédée	417, 473, 503, 507
Saint-Gens	75
Saint-Georges, Pierre-Marie de	333, 537
Saint-Hilaire, Geoffroy	23, 118, 119, 218, 566
Saint-John Perse (Leger, Alexis)	38
Saint-Martin	272, 586, 587, 605, 628, 631
Saint-Simon	16, 133, 247, 532
Sand, George (Dupin, Amantine-Aurore-Lucile)	75, 233, 362, 392, 430, 433, 440, 639
Saquet, Marthe	26
Sarrut, Germain	211, 276
Saulière, Jean-René	635
Sauvaire	48
Saxe-Gotha, duchesse de	583
Schlumberger, Auguste	478
Schlumberger, Nicolas	478
Schmitz, général	571
Schoelcher, Victor	333
Sébert, Jeanne	475, 504
Seguin	76, 623
Sénèque	482
Sibour, Marie-Dominique	72, 604
Siegfried, André	148
Simiand, François	16
Simon, Jules	537, 543, 544, 561, 562, 566
Sobrier, Joseph	377, 423, 432, 434, 508
Socrate	63
Soixante	91, 97
Sollier, abbé	70, 71, 72, 73
Soumet, Gabrielle	388
Spuller, Eugène	620
Stadler, directeur	106, 467, 583
Sugny, sous-préfet	80
Svetozar, Daniel Petric	141

T

Tabariès, vicaire	77
Tacite	60, 63
Talhouët, Auguste de	533
Tardi, Jacques	643
Taschereau, Jules-Antoine	392, 473, 819
Teste, Charles	24, 134, 166, 329, 331
Texier, Edmond	579
Thiers, Adolphe .20, 33, 398, 542, 543, 569, 576, 621, 623	
Thomas, Émile	437
Thoré, Théophile	377
Thouret, Antony	24, 171, 174, 185, 275, 287, 291, 329, 331, 332, 333, 334
Timon, dame	91
Tison, Franck	630
Tissot, Pierre-François	21, 38, 125, 140, 141, 318, 539
Tocqueville, Alexis de	40, 292, 637
Trécourt, opticien	219
Trélat, Ulysse ..24, 128, 134, 136, 166, 180, 185, 234, 291, 387	
Trochu, Louis-Jules	569, 571, 573
Troubat, Jules	29
Troussot, Edme	444
Tulard, Jean	32
Turpin, Pierre	239

V

Vaillant, Édouard	569
Valdan, général	571
Valette, geôlier	450
Vallès, Jules	34, 539, 619
Velluz, Léon	30
Verhaegen, Pierre-Théodore	497
Verschraeghen, Louis	242
Veyne, François-Auguste ..20, 24, 349, 359, 375, 575, 631	
Veyne, Paul	64
Vigier, Philippe	27
Villèle, Joseph comte de	137
Villemain, Abel-François	504
Villeneuve, Arnaud de	317
Villermé, Louis-René	292
Villiaumé, Nicolas	256, 257
Vimont, Jean-Claude	271
Vinoy, général	571
Virchow, Rudolf	617
Virgile	60, 278
Voisin, Marc-Antoine	276
Voitelain, Louis	414
Voltaire (Arouet, François-Marie) 59, 64, 227, 255, 300, 442, 504, 581, 610, 618, 629	
Vovelle, Michel	32

W

Wallerstein, Immanuel	105
Washington, Georges	87, 158, 160
Watable, traducteur	62

Watson, Juge	97
Watt, James	219
Weber, Max	40, 41
Weiner, Dora. B.	26, 30, 57
Wogue, Jules.....	29

Y

Young, Arthur.....	207
--------------------	-----

Z

Zangiacomi, Joseph	253, 271, 379
Zay, Jean.....	17
Zola, Émile	602, 645

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	9
Abréviations	13
Introduction	15
Chapitre 1. Les années carpentrasiennes : l'apprentissage politique de François-Vincent Raspail (1794-1815)	45
<i>Une enfance comtadine</i>	46
<i>L'instruction humaniste de l'abbé janséniste Eysséric</i>	55
<i>Séminariste et soutien de l'Empereur (1810-1815)</i>	68
<i>Raspail et le traumatisme de la Terreur blanche en 1815</i>	88
Chapitre 2. Une pensée politique en gestation (1815-1830)	105
<i>François-Vincent Raspail, précepteur de l'aristocratie parisienne.</i>	106
<i>Entre science et politique : François-Vincent Raspail au sein des sociétés savantes</i>	117
<i>François-Vincent Raspail et les conspirations politiques</i>	127
<i>L'expérience de La Minerve française ou l'imaginaire politique autour du Midi</i>	140
<i>1830 : l'année des incertitudes politiques</i>	153
Chapitre 3. Imaginer la république (1831-1835). Un « moment Raspail » ?	165
<i>Organiser un mouvement d'opposition politique : les sociétés d'action politique</i>	166
<i>Le tribunal : un espace politique</i>	182
<i>Un journal républicain : Le Réformateur (1834-1835)</i>	201
<i>Pour une république réformatrice, scientifique et communale</i>	237
Chapitre 4. L'impuissance à sortir de la vie politique (1835-1848)	253
<i>1835-1836 : Raspail dans les pas de Jean-Paul Marat</i>	254
<i>Prisons politiques et politique en prison</i>	268
<i>Penser la prison dans un régime républicain</i>	291
<i>L'affaire Lafarge : des enjeux scientifiques et politiques</i>	298
<i>La démocratie médicale : François-Vincent Raspail, un « médecin des pauvres » ?</i>	317

Chapitre 5. Quand une République devient réalité (1848-1852)	339
<i>François-Vincent Raspail, l'homme qui a proclamé la Seconde République ?.....</i>	340
<i>François-Vincent Raspail, chef clubiste</i>	349
<i>La république dans le journal L'Ami du Peuple</i>	358
<i>Le printemps des désillusions (avril-mai 1848).....</i>	381
<i>Raspail socialiste : une candidature impossible ?.....</i>	398
<i>Un détenu républicain en République.....</i>	421
Chapitre 6. Raspail, un exilé républicain en Belgique (1853-1862)	443
<i>Les funérailles de Madame Raspail en 1853 : les représentations sociales et politiques autour de l'épouse d'un républicain</i>	444
<i>Vivre exilé en Belgique. Le monde de François-Vincent Raspail.....</i>	470
<i>La république en exil ou comment faire de la politique par des voies indirectes</i>	494
<i>Le souvenir de l'exilé Raspail dans la France du Second Empire</i>	508
Chapitre 7. François-Vincent Raspail ou l'incarnation d'une république (1862-1878).....	519
<i>Combattre les pollutions industrielles en 1863.....</i>	519
<i>Les débuts parlementaires du vieux républicain (1869-1870)</i>	531
<i>De la proclamation de la III^e République à la Commune : un retrait politique de François-Vincent Raspail ? (1870-1871)</i>	564
<i>L'Almanach et calendrier météorologique (1865-1878) : une revue républicaine</i>	578
<i>Le doyen de la Troisième République (1876-1878)</i>	588
Conclusion	607
ANNEXES	647
INVENTAIRE DES SOURCES.....	709
BIBLIOGRAPHIE.....	781
INDEX DES NOMS PROPRES	835

